REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIII[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1898

LE MÉNAGE

DU

PASTEUR NAUDIÉ

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI

Ce jour-là, les Naudié devaient célébrer le premier anniversaire de leur mariage par un dîner de famille, auquel assisteraient, avec les Defos, Guillaume Naudié, — qui s'absentait plus volontiers de Rochefort depuis qu'un intérieur confortable l'attirait à La Rochelle, — les Fridolin, M. Lanthelme dont l'esprit acide amusait Jane. Levé très tôt, M. Naudié expédiait son courrier, dans l'élégant cabinet, meublé à l'anglaise, qui ouvrait sur le jardin où croissait un vieux cèdre, où Zélie passait des heures dans la contemplation des poissons rouges de la pièce d'eau. Les Naudié habitaient maintenant, à deux pas des Defos, un de ces beaux hôtels de la rue Réaumur, dont les vastes pièces ont gardé leurs lambris et nous ont comme transmis à travers le temps un peu des souvenirs et de la grâce du siècle passé. M. Naudié ouvrit une dizaine de lettres : des demandes de secours. Hélas! il en recevait tant, qu'il n'y pouvait pas même répondre! L'une d'elles, qu'il repoussa avec un geste d'humeur,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

venait de Paul : l'évangéliste expliquait qu'il voulait acheter une grange pour ses réunions, dans un village d'Auvergne où les propriétaires refusaient de lui louer leurs locaux, et qu'il comptait sur son frère pour réaliser ce projet. « Mes ennemis, disait-il, seront confondus, forcés de reconnaître que le Seigneur est avec nous, quand, malgré leur mauvais vouloir, la parole résonnera chez eux. »

— Non, non, dit le pasteur à haute voix, comme si son frère eût été là pour l'entendre. Rien pour cette fâcheuse propagande. Il y a tant de besoins plus réels!

Combien peu il en pouvait soulager! Un instant, il songea à la petite part de revenu que son train de maison lui permettait de consacrer aux bonnes œuvres: quatre domestiques, deux chevaux, une voiture, beaucoup de caprices ; que restait-il pour les pauvres? Son budget était aussi difficile à équilibrer qu'aux temps de sa gêne, à cette seule différence près, que les chiffres étaient plus gros. Il consacrait à ses affaires un temps énorme, et quand il y réfléchissait, se reprochait de le prendre sur ses devoirs. Mais il n'y réfléchissait pas souvent : un tourbillon l'emportait, sur les traces du petit être charmant, fantaisiste, décevant, qu'il ne connaissait pas encore et qu'il adorait chaque jour davantage. En ce moment même, elle remplissait sa pensée, elle étouffait ces plaintes dont les lettres ouvertes apportaient la rumeur, si bien que ce n'était point aux malheureux tourmentés par la peine, mais à elle seule qu'il songeait. Tandis que son œil s'attendrissait en parcourant les pages désolées, il écoutait l'éternel refrain de son cœur : « Je l'aime, je l'aime, oh! combien je l'aime. » Mais par momens, une autre voix,— la voix de reproche qui l'avertissait jadis, — murmurait au fond de lui, assourdie et lointaine : « Tu l'aimes, — comment l'aimes-tu?... »

On frappa. M. Defos, en allant à ses affaires, entrait pour prévenir qu'Henri, qu'on attendait dans la journée, retardait son retour.

— Sans lui, dit-il, nous serions treize à table, et pour moi, vous savez, j'ai une petite superstition. Tâchez de trouver un quatorzième!

— Je tâcherai, dit M. Naudié en souriant. Ou bien les enfans ne dîneront pas avec nous.

Il insista pour que son visiteur s'assît un instant, ayant justement un avis à lui demander :

— Il s'agit de ces maisons de Bordeaux, dit-il, de ces maisons de rapport, dont la valeur représente un bon quart de la fortune de ma femme. Elles me donnent beaucoup de soucis.

— Comment donc! s'écria M. Defos, mais c'est un magnifique placement, un des plus avantageux, un des plus sûrs que j'aie fait pour ma nièce : du 5 pour 100, ni plus ni moins!

M. Naudié répliqua, l'air pensif :

— Oui, sans doute, du 5 pour 100... à condition que les locataires payent leur terme. Seulement, s'ils ne payent pas?...

M. Defos ouvrit ses gros yeux ronds, stupéfaits et menaçans :

— S'ils ne payent pas?... dit-il. Eh bien! on les force à payer! Grâce à Dieu, il y a encore de bonnes lois pour protéger les propriétaires; et votre gérant... vous n'en avez pas changé, j'espère?

— Non, c'est le même.

— Un homme à poigne! Vous n'avez qu'à le laisser faire!

Le visage de M. Naudié devint très soucieux. Il dit en tiraillant sa barbe d'un geste inquiet :

— Je ne puis pourtant pas jeter à la rue des malheureux qu'atteint le chômage ou la maladie... Je ne puis pas.

— Vous, soit! Je comprends cela. Mais votre gérant? C'est lui seul qui agirait.

— En serais-je moins responsable?

M. Defos leva la main gauche, la laissa retomber sur son genou, et dit, avec dédain :

— Vous y mettez du sentiment!

— Permettez! dit M. Naudié, vous-même, quand vous m'avez mis au courant des affaires de ma femme, ne m'avez-vous pas parlé de ces maisons comme d'une œuvre utile, destinée à aider les pauvres gens en leur procurant à bon marché des logemens sains?

— Eh bien?... Vos locataires ne sont-ils pas logés à meilleur compte, et mieux, que partout ailleurs? Raison de plus pour qu'ils payent leurs termes avec régularité.

M. Naudié garda le silence, n'osant pas dire ce qu'il pensait de cette impitoyable charité.

— Voyez-vous, mon cher, reprit M. Defos avec sa magnifique autorité, si vous vous laissez gagner par la sentimentalité, vous êtes perdu. Il est très difficile d'être millionnaire. La seule manière d'exercer avec quelque agrément cette profession délicate,

c'est de s'en tenir à la loi, strictement. La loi est la norme unique qui doive régler nos actes. Mon principe est : *Ne jamais enfreindre la loi; s'en servir toujours.* Je vous le recommande : il est simple, excellent, il tranche toutes les difficultés. Je ne vois pas en quoi son application pourrait choquer un chrétien. Jésus lui-même n'a-t-il pas dit : « Rendez à César ce qui appartient à César »?

Une fois de plus, la dureté de ce juste, irréprochable et féroce, offensait M. Naudié :

— Je ne suis pas César, dit-il avec un peu d'ironie.

— Moi non plus, certes! s'écria M. Defos. Mais...

Il n'acheva pas sa phrase : ce « mais », avec le large geste des bras ouverts qui l'accompagna, exprimait à lui seul toute sa doctrine, à laquelle suffisait la Justice et dont nulle bonté ne tempérait jamais la rigueur impeccable.

— Pour moi, reprit M. Naudié, je ne puis raisonner ainsi. Il m'est impossible de comparer les termes que me doivent ces pauvres gens aux dettes que nous avons tous envers Dieu. Cela ne se balance pas.

— Eh bien! vendez vos maisons : c'est ce que vous avez de mieux à faire. Je suis à vos ordres, si vous voulez.

M. Naudié allait accepter avec joie quand il pensa soudain que ce serait livrer ses locataires au terrible homme : forme nouvelle du subterfuge auquel il pouvait recourir en se cachant derrière le gérant, autre manière de se dérober à ses responsabilités.

— Je vous remercie, répondit-il sans entrain. J'y réfléchirai; nous en reparlerons.

M. Defos regarda sa montre et se leva en disant, pour conclure :

— Quand vous voudrez. Et à ce soir.

Son visiteur reconduit, M. Naudié allait se remettre à sa correspondance, quand Frédéric, le valet de chambre, — un grand gaillard sec, à menton rasé, d'une irritante dignité, — apparut sur le seuil : un paysan venait prier M. le pasteur de se rendre au plus tôt à Marcilly, où le réclamait une veuve mourante; l'attitude dédaigneuse de Frédéric disait clairement que, dans sa pensée, M. le pasteur n'avait pas à se déranger pour si peu.

— J'y vais tout de suite, dit M. Naudié.

En hésitant, il ajouta :

— Dites qu'on attelle !

Il évitait de se servir de la voiture, dont la coûteuse présence lui pesait comme un remords. Mais ce jour-là, le désir de rentrer tôt l'emportait sur ses scrupules. Voulant rappeler à sa femme les souvenirs de la journée qui commençait, il alla cueillir au jardin quelques roses, pour les offrir à Jane avant de se mettre en route. Quand il frappa doucement à sa porte, elle ne répondit pas. Il entra quand même : elle dormait encore, d'un frais sommeil d'enfant heureuse, délicieusement jolie dans le désordre de ses cheveux noirs épars autour d'elle. Oh ! l'éveiller en cueillant les baisers qui semblaient fleurir sur ses lèvres entr'ouvertes ! Mais M. Naudié n'osa pas, — car jamais il ne s'abandonnait librement aux impulsions de son cœur, qu'il cachait à sa femme comme il tâchait de se les dissimuler à lui-même. Il se contenta donc de la contempler un moment, son bouquet à la main. Puis il répandit les roses sur la couverture et sortit à pas furtifs, plein de regrets.

Les enfans, qui partaient pour leurs cours, s'étaient arrêtés devant la voiture. Ils l'embrassèrent ; le bruit des roues résonna sur les pavés de la rue silencieuse, entre la double enfilade des vieux hôtels tranquilles et graves.

Le village de Marcilly est la seule commune protestante des environs qui relève de la paroisse de La Rochelle : les deux pasteurs de la ville s'y rendent tour à tour chaque quinzaine, pour le culte. Autrefois, M. Naudié faisait la route à pied, moitié par hygiène, moitié pour économiser le prix de la diligence. Il partait alors d'un bon pas égal de marcheur, sa redingote sur le bras, le front en sueur sous son lourd chapeau, et arpentait à longues enjambées la route qui file parmi les champs, bordée de jeunes arbres que le vent d'ouest incline. C'est un paysage mélancolique et nu. De place en place, isolées dans un bouquet d'arbres ou groupées autour d'une vieille église, surgissent de basses maisons aux toits lents, grises comme les terres de labour quand le soleil ou le vent les a desséchées ; ou ce sont des moulins aux ailes agitées, de petits bois de basse futaie, une rangée de grêles peupliers. De-ci, de-là, la mer apparaît, continuant la plaine, coupée par la ligne morne de l'île de Ré, — trait noir marqué sur une page vide. Une tristesse émane toujours de cette nature monotone, presque désolée, que parcourt un âpre vent ; pourtant, par les matinées printanières, les oiseaux chantent parmi les arbres ou dans les

jeunes blés. En deux heures de marche, le pasteur arrivait à Marcilly : la tour carrée de la vieille église trapue, découronnée de sa flèche perdue en quelque bagarre, jetait dans l'air les appels triomphans de la cloche, invitant aux vêpres les fidèles de l'autre culte ; il prenait à main droite une ruelle étroite qui conduit au modeste temple de la R. P. R., — petite salle carrée, écrasée par un plafond trop bas. Mêlé presque à ses auditeurs, M. Naudié croyait leur parler à chacun en particulier, tant il se trouvait près d'eux : et il aimait ces humbles et rares paroissiens, les deux ou trois vieillards, les quelques femmes en bonnet qui venaient s'asseoir là, recueillis. Leurs peines ressemblaient aux siennes : ils n'étaient guère plus inquiets que lui-même de leur pain quotidien ; leurs familles, presque toujours nombreuses, ne leur donnaient guère plus de tourmens : les petits êtres qu'ils avaient jetés dans la vie, pareils à des graines qui germent d'un peu de pluie et d'un peu de soleil, poussaient, croissaient, grouillaient, nourris par la grande voisine, vite utiles, bientôt dispersés. A les observer, à leur parler, à les écouter, leur pasteur avait vu quelquefois s'éclairer d'un jour nouveau le dur problème de la misère : différente de celle des villes, moins lourde que la sienne propre, elle lui semblait là — plutôt que l'ennemie — l'éducatrice et la nourricière, féconde en conseils sains, bienveillante à sa manière, puisqu'elle enseigne la simple acceptation de la vie au jour le jour, telle que la font la terre et les saisons. — Ainsi pensait autrefois M. Naudié, au temps de sa pauvreté. Maintenant, quand il suivait la route connue, quand il entrait dans l'humble temple, il ne retrouvait point les mêmes impressions. Ses paroissiens non plus ne le regardaient plus de même, comme si quelque chose le séparait d'eux. Aussi ses courses à Marcilly n'étaient-elles plus que des corvées, dont il se dispensait quand il le pouvait honnêtement. Ce jour-là, bercé par le rythme de la voiture, les yeux arrêtés par le dos du cocher carré sur le siège, il ne regarda pas le paysage, qu'inondait la fine lumière d'un matin d'été, et roula dans sa tête de vagues et inquiètes pensées.

Un spectacle de douleur chassa pour un moment ses propres soucis intimes : une femme encore jeune, dans un décor de misère, râlait sur un grabat, sans connaissance, presque sans haleine, si proche de la mort que déjà la barrière de l'inconscience la séparait de la vie. Trois enfans en bas âge s'effaraient autour d'elle, — nichée abandonnée, pauvres petits êtres tremblans de-

vant un malheur qu'ils ne comprenaient pas. M. Naudié tâcha de les interroger :

— Etes-vous seuls? N'avez-vous personne? Le médecin n'est-il pas venu?

Ils ne surent pas répondre : ils le regardaient avec des yeux d'angoisse, comme pétrifiés devant lui.

— Pauvres petits! dit-il en les caressant.

Puis il se pencha vers la mourante, cherchant à deviner les soucis qui subsistaient peut-être au fond d'elle, dont les reflets tremblaient dans ses yeux presque éteints :

— Dieu aura pitié d'eux, soyez-en sûre. Vous avez eu raison de m'appeler! Ce que je puis faire, ma pauvre femme, je le ferai. Maintenant, je vais prier, n'est-ce pas?

Une immense pitié l'emplissait pour ces malheureux, frappés ainsi par un coup de Celui dont nous ignorons les voies; en même temps, il songeait à ses propres enfans, à leur mère morte, et ces retours sur lui-même rendaient sa compassion plus profonde, plus intelligente, plus délicate, en augmentant son grand désir de les aider.

Il pria, sans que la mourante parût l'entendre, la rassura de nouveau, se remit à caresser les enfans. Quand il voulut partir, une fillette le retint, une petite voix suppliante bégaya :

— Pas partir!... Pas encore !...

De longs momens passèrent ainsi, donnés à la prière, à la pitié. Et M. Naudié songeait à Jane qui, sans doute, l'attendait et lui reprocherait son retard,... ou bien, hélas ! ne le lui reprocherait pas ! L'arrivée d'une voisine, enfin, lui permit de s'éloigner. Comme il posait trois pièces d'or sur la table, la bonne femme s'écria :

— On voit bien que vous êtes riche !

Il promit de revenir, et monta dans sa voiture.

Sur son parcours, les paysans, — ceux-là mêmes dont il se sentait autrefois si proche, — se découvraient avec une nuance nouvelle de respect : celui que les pauvres vouent à l'homme riche, non plus celui des simples pour le serviteur de Dieu. Leurs regards le suivaient; derrière son passage, ils échangeaient entre eux de prudentes réflexions qui, sans doute, admiraient sa voiture, approuvaient son adresse, ou le félicitaient de son aubaine.

Ah! certes, il n'en valait pas mieux! Des soucis l'oppressaient maintenant, dont il aurait rougi jadis, qui l'éloignaient de

Dieu ; et le bonheur qu'il avait cru saisir, s'effritait au jour le jour. L'accès de dévouement et de piété de Jane n'avait pas survécu trois mois à leur mariage : les devoirs acceptés avec tant d'allégresse, elle s'en déchargeait simplement, avec une égale légèreté. Au premier heurt avec les enfans, elle avait cessé de les aimer; elle n'aimait plus les pauvres ni les affligés; elle n'aimait pas son mari ; elle n'aimait qu'elle. Une de ces métamorphoses qui inquiétaient le bon sens rassis de son oncle, l'avait transformée en un être frivole et personnel, attentif avec excès aux menues choses de la vie, capricieux, mobile, indifférent, et qui gardait au fond de ses grands yeux les mêmes promesses de bonheur, qui respirait l'amour d'aimer, la joie de vivre : marbre superbe dont un artiste maladroit ne sait pas tirer un chef-d'œuvre, ou bloc inerte de pierre vulgaire que nul ciseau ne pourrait ennoblir ; fleuve mystérieux dont les eaux insondées roulent des paillettes d'or ou des poisons amers...

Déjà, la rêverie de M. Naudié revenait à elle seule, épiloguant sur les détails insignifians qu'amplifiait son amour ignorant et gauche : n'avait-il pas eu tort de partir sans la voir? et surtout d'être resté si longtemps? si elle lui en voulait d'être sorti, sans rien dire, le matin d'un tel jour? Ou bien, elle songerait à peine à l'anniversaire, — peut-être avec un regret; et peut-être que ses mains distraites dédaigneraient de ramasser les roses éparses autour d'elle !...

En s'abandonnant à de tels enfantillages, M. Naudié les jugeait pourtant ; car il murmura :

— C'est que je l'aime... c'est que je l'aime trop !

Il répéta, comme s'il s'adressait un reproche :

— Oui, beaucoup trop !

Mais en même temps, pris d'impatience en s'apercevant que le paysage fuyait lentement, il cria au cocher :

— Plus vite, s'il vous plaît, nous avons manqué l'heure du déjeuner !

En cet instant, la scène de tout à l'heure repassa devant ses yeux : il compara la misère qu'il venait de voir à son opulence, le souci qui le harcelait à ceux qui tourmentent tant de pauvres êtres ; il descendit au fond de son cœur et frissonna de le trouver tout rempli d'une seule image, d'un seul désir; il se rappela le verset des Proverbes qui l'avait mystérieusement averti, et la peur sourde de sa destinée l'envahit.

VII

Au vent de la course, ses inquiètes pensées se développèrent de telle sorte que M. Naudié finit par s'en sentir oppressé. Lui, si patient de tout autrefois, une hâte fébrile l'agitait de retrouver sa maison, et son cœur se serrait dans la crainte vague d'un malheur qui peut-être l'attendait au retour. La voiture, cependant, passa sous la porte Dauphine, énorme et massive, et traversa la ville au grand trot. Des personnes de connaissance saluaient bas, se retournaient pour suivre des yeux l'attelage, puis échangeaient leurs réflexions ou les continuaient un instant en silence, chacun pour soi. La ville, en effet, n'avait pas encore fini de commenter le mariage du pasteur : pendant trop d'années, on avait rencontré, le long des vieilles rues, sous les porches antiques, M. Naudié dans sa redingote râpée ou dans son mince pardessus. Voici qu'il devenait un capitaliste : « *On ne le voit plus qu'en voiture* », disaient les gens avec leur habituelle exagération. Et les regards de tous restaient braqués sur le jeune ménage, avec un peu de cette curiosité cruelle qu'excitent à l'avance les accidens probables du prochain, ses malheurs qu'on pressent, ses catastrophes qu'on calcule. Devant le Café français, la voiture croisa M. Dehodecq et M. Lanthelme, qui marchaient ensemble sur le bord du trottoir. Ils saluèrent, interrompirent leur conversation, échangèrent un coup d'œil; et M. Dehodecq dit :

— Heureusement que *cela* a bien tourné, et qu'ils sont un charmant ménage. Mais il faut reconnaître, — nous pouvons bien le dire entre nous, — que M. Naudié avait commis une fière imprudence!

— Pourquoi? demanda M. Lanthelme, qui défendait toujours le pasteur à sa manière, c'est-à-dire en le déchirant, comme s'il eût tenu à réserver à ses griffes ce morceau de choix.

— Voyons, dit M. Dehodecq, à son âge! Vous ne pensez sans doute pas qu'*elle* a quinze ans de moins que *lui?* Et puis, quelle différence de position! Lui qui avait toujours vécu dans un état proche de la misère!

La petite bosse de M. Lanthelme frétillait d'aise à ces propos. M. Dehodecq continua :

— C'était une grosse partie. Il l'a gagnée. C'est parfait. Mais il a eu de la chance. Songez aux dangers que court un pasteur

quand il se lance dans une affaire de ce genre-là! On a beau dire qu'il est un homme comme les autres : les conséquences de sa vie domestique ont plus d'importance que celles de n'importe qui, et ses responsabilités sont plus grandes.

Les petits yeux de M. Lanthelme s'allumaient dans sa face rouge : libre penseur déclaré, bien qu'il fréquentât le culte pour éplucher les sermons, il détestait les théologiens, et ne manquait jamais une occasion de leur nuire.

— Bah! dit-il, le fameux Strauss avait bien épousé une chanteuse!

— Pas possible! exclama M. Dehodecq.

— Parfaitement. Il est vrai qu'il a fini par divorcer. Mais il avait été d'abord très heureux pendant plusieurs années : il n'était pas clairvoyant. On a publié ses lettres à un ami qui lui servait de confident : je ne connais rien de plus intéressant.

Il jouit de l'étonnement de M. Dehodecq, et revint au sujet :

— Dieu préserve M. Naudié d'une telle destinée! Ce qui me plaît en lui, c'est que la prospérité ne l'a pas encore gâté. Même, il continue à soigner de son mieux ses sermons, qui ne sont pas plus mauvais qu'autrefois. Une telle constance est digne de tous les éloges. Je le compare en pensée à un mien camarade, dont l'histoire n'est pas sans ressembler à la sienne. Il prêchait mieux, mais il ne résista pas aussi bien aux tentations de la fortune. Il était resté célibataire, lui, prudemment. Un beau jour, — pas beaucoup plus jeune que M. Naudié, — il trouve sur son chemin une dot... énorme!... Une jeune fille orpheline, comme Mlle Defos, qui avait juré de n'épouser qu'un pasteur : car il y en a qui ont cette toquade... A peine mariée, c'est elle qui porte... le rabat... Elle ne montait pas en chaire : le consistoire aurait protesté; mais elle présidait les comités, elle fondait des œuvres, elle écrivait des brochures de propagande et de dogmatique; car la théologie, je ne sais vraiment pas pourquoi l'on en exclut les femmes : ses exercices conviennent merveilleusement à leur esprit de chicane. Que faisait le mari, pendant ce temps? Il administrait les biens de Madame! Et très bien, je vous en réponds! Il avait médité la parabole des talens et faisait fructifier les siens.

M. Lanthelme se mit à rire, aigrement, en jouissant de sa méchanceté. M. Dehodecq l'avait écouté avec l'attention honnête et laborieuse qu'il apportait à toute chose.

— Voilà un fait, dit-il en réfléchissant, qu'on pourrait ex-

ploiter contre *nous*, comme on ne manquerait pas d'exploiter le cas de M. Naudié, s'il tournait mal. Mais des faits semblables sont extrêmement rares. Sur les six ou sept cents pasteurs de notre clergé, combien en trouverait-on que le mariage ait vraiment enrichis? Trois ou quatre, tout au plus.

— Sans compter toutefois, dit M. Lanthelme, ceux qu'il a simplement tirés du besoin. Oh! ne vous pressez pas de les défendre, car je n'ai garde de les blâmer. Comment voulez-vous qu'ils se suffisent, avec les deux mille francs de leur traitement? La dot leur est nécessaire, plus qu'en aucune autre profession. Ils ont des prestations de toutes sortes, de nombreuses familles.

M. Dehodecq restait pensif, pesant avec sérieux ces propos intoxiqués de malice :

— Enfin, conclut-il avec un soupir, M. Naudié est désormais à l'abri.

Excité par l'ardeur concentrée de son attaque, M. Lanthelme riposta, avec une singulière véhémence :

— Oui, sans doute, à l'abri du besoin. Ses enfans mangent tous les jours, son cheval aussi. Il ne court plus que... d'autres risques!

— Lesquels?

— Oh! cher monsieur, vous m'en demandez trop! C'est l'avenir qui nous le dira. Le mariage est une forteresse; mais l'on n'y est pas assuré contre tous les accidens.

Cependant M. Naudié, à peine rentré, cherchait Jane, dans sa hâte un peu nerveuse de lui souhaiter sa fête. Elle était dans un boudoir, attenant au grand salon et ouvrant aussi sur le jardin, dont elle se réservait l'usage : petite pièce capitonnée d'étoffes modernes qui en cachaient la vétusté, n'ayant plus d'archaïque que ses fenêtres à meneaux, pleine de vases anglais, de bibelots exotiques. Jane, en peignoir clair, ses fins poignets blancs et sa jolie tête gracieuse émergeant d'un flot de dentelles, semblait fort occupée à ranger des papiers devant un secrétaire en bois des îles dont elle seule possédait la clef : reliquaire secret que son mari considérait avec cette sourde inquiétude que donne parfois la vue de caractères étrangers, de bouches muettes, d'écritures indéchiffrables. En l'entendant entrer, la jeune femme se retourna lentement, sans lâcher le « portrait-album » qu'elle tenait à la main. M. Naudié la baisa sur le front; mais les paroles qu'il tenait prêtes expirèrent sur ses lèvres, et son regard inquiet

se fixa sur la photographie. C'était celle d'un très bel homme, aux fortes moustaches, aux yeux ardens, aux traits romains : l'air fatal, il croisait les bras sous une espèce de cape espagnole, le front caché par un sombrero, dans une de ces poses que prennent naturellement, devant l'appareil, les artistes aimés des femmes, pianistes ou chanteurs, acteurs ou saltimbanques. Au bas, on pouvait lire, sous quelques notes de musique, ce vers, griffonné par une main lourde :

Vorrei poterti dar quel po'che resta...

De son bras droit, M. Naudié entourait légèrement la taille de sa femme. Un instant, il lutta contre lui-même; puis, vaincu, il prit de la main gauche le coin du portrait, le souleva, sans que Jane l'abandonnât, et demanda :

— Qu'est-ce que c'est que ça?

La jeune femme sourit; ses yeux errèrent du portrait à son mari, comme si elle eût esquissé un malicieux parallèle entre ces deux visages si différens :

— Ça? répondit-elle, ça? c'est Beltrame.

— Beltrame?

— Vous ne le connaissez pas même de nom? Oh! mon cher ami, vous ne connaissez rien! Beltrame est un chanteur très célèbre. Il fait courir tout Londres. Il va chanter dans les meilleures maisons. Il est Italien. Voyez comme il est beau!

M. Naudié souligna de l'ongle la ligne d'écriture :

— Et cela, c'est un autographe de lui, j'imagine?

— Justement.

— Il vous a donné ce portrait?

— Mais oui.

— Avec cette impertinence?

— Ce n'est pas une impertinence, c'est le premier vers d'une romance fameuse de Tosti.

Elle s'interrompit pour fredonner, sur l'air connu :

Donna, vorrei morir...

Le front de M. Naudié se plissa. Elle reprit, en rêvant un peu :

— Comme il chantait bien cela, Beltrame! Vous ne croiriez pas que j'ai été folle de lui!

Du même geste, M. Naudié lâcha la photographie et la taille de sa femme, en balbutiant :

— Ah! vraiment... vraiment...

— Oui. J'avais dix-sept ans. Un chanteur, un artiste, vous comprenez! Il est venu chanter chez mes parens de Londres, pendant mes vacances de Pâques. Oh! quelle voix! Et quels yeux!...

— ... Vous l'avez un peu trop admiré?

Jane ne voulut pas comprendre le sens de cette insinuation délicate :

— C'est-à-dire que j'ai été folle, mon cher ami, tout à fait folle, à en perdre le sommeil, à ne rêver que de lui, à vouloir mourir... comme dans sa romance!

Une question tourmenta M. Naudié. Il finit par la poser :

— Et... il l'a su?

— Voilà que vous êtes jaloux! fit Jane au lieu de répondre. Vous ne savez donc pas ce que c'est qu'une jeune fille, mon cher ami? A quoi voulez-vous donc que nous pensions, depuis quinze ans jusqu'à notre mariage, si ce n'est à l'amour? Beltrame a duré six semaines. Avant lui, il y avait eu un évêque... N'ouvrez pas des yeux comme cela, je vous en prie... C'était un très vieil évêque, avec une grande barbe blanche. Après, il y a eu un peintre, un peintre très célèbre, dont je n'ai d'ailleurs jamais vu que le portrait... Et puis d'autres, dont je ne sais plus les noms. Ils ont passé comme des reflets sur une eau qui court. Et puis, vous êtes venu, vous!

M. Naudié s'assombrissait en l'écoutant, sans oser rien dire, par crainte d'être ridicule.

— Je pense pourtant, hasarda-t-il, que vous ne me mettez pas sur le même rang?

— Oh! non, dit Jane. Eux, ils ont passé. Vous, vous restez là.

Elle avait fouillé parmi les photographies du tiroir :

— Tenez! fit-elle, voici l'évêque.

M. Naudié jeta un coup d'œil sur le portrait du grand vieillard, qui évoqua dans son esprit l'image de son père, et le rejeta parmi les autres.

— Maintenant, dit Jane, vous connaissez tous mes secrets.

Il répéta :

— Tous?

— Je veux dire tous ceux dont je me souviens.

— Il y en a pourtant un... que je ne connais pas...

— Oh! lequel?

Debout en face d'elle, il lui prit les deux mains, la regarda dans le fond des yeux, et d'une voix qui tremblait de passion :

— Ce qu'il y a maintenant là, fit-il en la baisant sur le front, là, là, derrière ce mur impénétrable, là, dans ce cœur, dans cette âme qui m'appartient et qui m'échappe... Vos secrètes pensées, celles que vous ne me dites pas, celles que je ne peux pas lire dans vos yeux... Si vous m'aimez enfin, ou bien s'il y a entre nous quelque chose que j'ignore, si vous ne vous êtes donnée que pour vous reprendre, et pourquoi vous jouez à me tourmenter?... Voilà ce que je voudrais savoir!

Il frémissait d'une émotion trop longtemps contenue, qui débordait pour la première fois. Jane dégagea ses mains, et dit de sa voix tranquille :

— Je ne vous ai jamais vu ainsi, mon cher ami. Est-ce Beltrame qui...

— Oh! s'écria-t-il en l'interrompant, c'est que vous ne savez pas!...

Sans répondre, elle se pencha de nouveau sur le tiroir, y choisit un nouveau portrait, et le tendit à son mari.

— Regardez! dit-elle. Cette fois vous ne serez plus jaloux!

C'était une jeune fille, aux traits purs, d'une régularité monotone, aux cheveux coiffés à la Grecque, le type classique de l'Anglo-Saxonne qui s'étale dans les magazines.

— Une amie de pension, tout simplement, expliqua Jane. Mais quelle amie! Elle ne me quittait pas, elle ne pensait qu'à moi, elle ne me permettait pas même de parler aux autres. Et des scènes de jalousie, et des accès de désespoir quand approchaient les vacances! Moi, cela m'ennuyait plutôt...

Elle rejeta le portrait dans le tiroir, qu'elle ferma d'un geste brusque, en concluant :

— On n'aime jamais les personnes qui vous aiment trop!

VIII

En quittant le boudoir de Jane, où cette scène venait de le troubler, M. Naudié croisa Mme Defos, dans le vestibule.

Chaque jour depuis quelques mois, tantôt avant, tantôt après le déjeuner, Mme Defos faisait chez sa nièce une apparition, en tendre mère indiscrète à force de sollicitude. M. Naudié, tou-

jours confiant, crut d'emblée à son amitié et la jugea, non sur sa figure dont l'aigreur majestueuse lui déplaisait, mais sur sa réputation : celle d'une « bonne personne », charitable malgré sa sévérité, sûre et d'intelligence supérieure, mais très modeste, un peu timide, volontiers silencieuse, effacée dans le rayonnement de son mari dont elle subissait l'ascendant. Peut-être méritait-elle cette réputation ; peut-être aussi n'en jouissait-elle que pour n'avoir jamais eu nulle passion à satisfaire, nulle occasion d'exercer, elle aussi, sa propre volonté. Pour que sa véritable nature se révélât, il fallait les circonstances nouvelles que préparait, dans son petit cercle, la logique des choses, et qu'elle fut la première à pressentir, avec la clairvoyance de la rancune. Depuis le départ de son mari pour les Indes, avant même que sa nièce apparût à La Rochelle, Mme Defos avait décidé que la dot de la jeune fille ne sortirait pas de la famille et ne pouvait échoir qu'à son fils préféré, Henri. Cette idée simple, dont la réalisation semblait si facile, germa sous son front bas, aplati vers les tempes comme pour bien serrer ce qu'il contenait, et devint une idée fixe. Les propos de M. Defos, lorsqu'elle aborda ce sujet, l'étonnèrent : jamais elle ne comprit les scrupules qu'eut dès l'abord cet homme honnête autant qu'intéressé, capable de renoncer à tous les bénéfices plutôt que d'agir contre la loi, contre l'usage, ou même contre ses notions de la délicatesse. Elle les combattit de toutes ses forces, sans que personne pût soupçonner la passion qu'elle y mettait. Si elle céda, ce fut seulement à la crainte de voir Jane porter sa fortune plus loin d'elle encore, la jeter aux pieds de quelque Beltrame. Mais elle ne céda qu'humiliée, avec des arrière-pensées, dévorée de regrets, pleine de haine contre l'homme qui lui arrachait ce bien convoité. Pendant les premiers temps, croyant avec désespoir au bonheur du jeune ménage, elle ne put surmonter ses ressentimens, et bouda. Elle revint, dès qu'elle soupçonna, dans ce ciel, un point noir. M. Naudié, que sa froideur inquiétait, se réjouit de ce retour, comme on se réjouit au paradis de la conversion d'un pécheur, sans en suspecter une seconde la sincérité : ses yeux candides ne savaient pas lire dans les âmes tortueuses ; or, dans celle de Mme Defos, la haine gravait des caractères indéchiffrables à sa loyauté.

En le voyant sortir agité du boudoir de Jane, Mme Defos s'empressa de l'arrêter, avec un sourire maternel, pour l'inciter aux confidences :

— ...Vous êtes tout pâle! seriez-vous souffrant?

— Oh! non, non, merci; je vais bien, tout à fait bien.

Insinuante, doucereuse, elle dit :

— ...Une petite discussion avec votre femme, peut-être?

M. Naudié voulut nier; elle ne le crut pas :

— Oh! je connais cela! même entre les êtres qui s'entendent le mieux, des malentendus surgissent, de légers malentendus... Surtout aux premiers temps du mariage... Cela n'est rien : seulement, il faut les faire cesser, quand on peut; et l'on peut toujours. Voyons, dites-moi ce qu'il y a : je tâcherai d'arranger les choses.

M. Naudié ne vit ni la joie mauvaise qui pétillait au fond de ses yeux, ni la menace de ses lèvres minces. Confiant, il répondit tristement :

— C'est bien peu de chose, et c'est moi qui dois avoir tort. Nous avons causé, Jane et moi. Elle m'a raconté ses premières amours. J'en ai eu du chagrin et je n'ai pas su le cacher, voilà tout.

— Ah! Beltrame! s'écria aussitôt Mme Defos.

— Comment, vous savez?...

— Bien sûr. Il nous a donné assez d'inquiétudes, ce bellâtre! Je ne sais comment il s'était emparé de l'esprit de cette pauvre Jane, mais il y a eu un moment où l'on pouvait tout craindre. Entre nous, je suis persuadée que si elle n'eût pas été mineure, ce bandit l'aurait enlevée. Heureusement la loi est sévère pour ces choses-là, car la pauvre enfant était fascinée.

— Je ne croyais pas, balbutia M. Naudié, que cela eût été si loin...

— Elle ne vous a donc pas tout dit?

— Tout?...

— Oh! rassurez-vous, il n'y a rien eu de très grave, non, non. Mais vous savez, c'était une enfant gâtée, capricieuse. Elle a bien changé depuis! En ce temps-là, sa petite imagination trottait, trottait... Elle aurait pu l'entraîner Dieu sait où... Grâce au ciel, il n'y a eu que des enfantillages,... du moins j'en suis presque sûre!... Ils nous ont troublés, nous qui avions charge d'elle. Mais vous, n'y pensez donc pas, ne soyez pas jaloux : je crois vraiment qu'il n'y a pas de quoi; d'ailleurs, c'est passé depuis six ans. Beltrame est bien loin d'elle, allez! C'est à peine si elle fredonne encore quelquefois sa romance!

Elle passa, en emportant une impression pour elle délicieuse : celle du regard d'angoisse que M. Naudié, comme figé sur le sol, sembla lancer vers ce mystérieux passé, qui lui rendait plus énigmatique encore le présent incertain déjà, — et l'avenir.

Le temps de frapper à la porte du boudoir, et Mme Defos eut combiné son petit jeu. L'air agité, les yeux effarés, elle s'écria en s'avançant vers Jane, non sans se retourner dans tous les sens comme pour chercher un espion :

— Mais, ma chère enfant, qu'as-tu donc fait?... Je viens de rencontrer ton mari là, dans le vestibule : il est furieux, hors de lui. Tu as eu des paroles imprudentes. Tu lui as raconté des choses... des choses... Oh! Jane, il faut prendre garde! Avec un homme comme lui, je te le répète, il faut prendre garde!

Jane avait encore dans les yeux l'expression douloureuse et résignée de son mari, qui souffrait sans oser se plaindre; et peut-être, justement, désarmée par tant de douceur, se reprochait-elle son inutile cruauté. Mme Defos continua, discourant avec abondance. Elle pensait depuis longtemps qu'il y aurait des troubles dans le ménage. Si elle avait eu tant de peine à accepter ce mariage, c'est qu'elle pressentait en M. Naudié un homme soupçonneux, méfiant, injuste... De tels sentimens, compréhensibles chez un jeune homme qui a l'excuse de la passion, deviennent impardonnables chez un homme de son âge, froid, calculateur...

— Mais qu'a-t-il donc dit? s'écria Jane.

— Il m'a fait toutes ses plaintes : il te trouve coquette et frivole. Il m'a demandé ce qu'était Beltrame, ce qu'il y avait eu entre lui et toi. Pourquoi lui as-tu raconté cette histoire? Sois plus prudente, désormais : tu es avertie.

Jugeant son effet accompli, Mme Defos voulut partir :

— Je n'entrais qu'en passant, ma chérie, pour te dire qu'Henri ne sera pas des nôtres, ce soir. Comme il me tarde de le revoir! Lui aussi, m'inquiète. Qu'a-t-il? Je ne sais pas, mais c'est une âme tumultueuse : il se passe en lui des choses qu'il ne nous dit pas. Son père ne s'aperçoit de rien. Moi, je vois, je devine... J'ai peur!

Elle se transfigurait en parlant de son fils, ses traits se détendaient, ses yeux durs s'emplissaient de tendresse : tant la même âme prend des couleurs diverses selon l'astre qui l'éclaire.

Restée seule, Jane s'approcha en rêvant de la porte-fenêtre entr'ouverte. Les enfans se dispersaient dans le jardin, en attendant la cloche du déjeuner. Sous le vieux cèdre dont les ramures horizontales semblaient verser de l'ombre, Esther, assise à côté de Zélie, lui expliquait quelque passage obscur d'un de ses livres d'école; Abraham, robuste et négligé, son chapeau sur l'oreille, les mains dans ses poches pleines de toutes sortes d'objets, causait avec Berthe, très coquette dans une robe claire, devant la pièce d'eau. Un instant, les regards de Jane errèrent sur les deux groupes : ils n'exprimaient qu'une hostile indifférence. Entre elle et ces jeunes êtres auxquels, sincèrement, elle avait rêvé d'apporter du bonheur, nulle affection ne se développait; au contraire! Rebutée par leurs premières méfiances, elle manqua de la patience qui seule eût pu gagner leurs cœurs rebelles, si naturellement froissés par sa brusque ingression dans leur vie. Les privilèges dont jouissait Zélie firent naître en elle une singulière jalousie; sa volonté se heurta bientôt contre celle de Berthe, aussi tenace et plus vite irritée; elle ne vit en Abraham qu'un paresseux veule et mal élevé, un animal d'espèce inférieure qu'elle désespéra d'apprivoiser. Avec Esther seule, ses relations demeuraient correctes : car la grave jeune fille, sentant l'ordre et la paix de la maison menacés, tâchait par dignité de les défendre. En les suivant des yeux, — si près et si loin d'elle! — Jane songea : « Que fais-je ici, parmi ces étrangers?... »

Mais elle se posait sans mélancolie cette triste question. Elle y répondit, mentalement : « Je me suis trompée. » Puis elle haussa les épaules, avec un geste d'énergie et de décision qui répondait sans doute à de vagues pensées, à peine estompées au fond d'elle : germes encore obscurs que les hasards des lendemains feraient croître...

La silhouette de M. Naudié reparut sur le seuil : tourmenté par les paroles de Mme Defos, agité de soupçons qu'il repoussait en vain, mais incapable de supporter la petite brouille provoquée par les fâcheux souvenirs, il venait chercher des paroles qui le rassurassent, ou demander pardon du mal qu'il avait souffert. Il s'approcha, avec ses allures trop soumises, avec cette tendresse trop dévouée dont l'expression timide indignait Jane au lieu de la toucher. L'ayant entendu rentrer, elle dédaigna de l'apercevoir et continua de regarder le jardin. Arrêté à trois pas d'elle, il l'appela :

— Jane!

Elle se tourna brusquement vers lui, et, le tenant sous son regard de colère :

— Pourquoi vous êtes-vous plaint à ma tante?

— Moi? fit M. Naudié stupéfait. Mais je...

Elle ne lui permit pas de s'expliquer :

— Oh! laissez! Ne niez pas! Vous vous êtes plaint, je le sais. Vous avez interrogé ma tante sur mon passé, — sans souci de m'offenser ni de me déplaire.

Il voulut encore parler :

— Mais...

Elle l'interrompit de nouveau :

— Non, non, vous ne pourriez rien dire à votre décharge...

Et elle sortit, sans qu'il osât la suivre.

Comme Jane tout à l'heure, M. Naudié s'approcha de la porte-fenêtre. Les enfans étaient encore au jardin, élégans et mélancoliques, si différens d'autrefois! Leur affection, jadis, le consolait de ses pires tristesses; maintenant, entre eux et lui, régnait une sourde méfiance, pleine de reproches muets.

Comme il descendait les quatre marches du perron, Abraham s'enfuit; Berthe s'éloigna, boudeuse. Il s'approcha du banc où Zélie lisait avec Esther:

— Eh bien, demanda-t-il, qu'est-ce que vous faites?

Esther répondit :

— J'explique un problème.

M. Naudié passa la main dans les beaux cheveux de Zélie, qui leva sur lui des yeux étonnés : car elle avait dû perdre l'habitude des caresses de son père toujours absorbé loin d'elle. Il comprit le sens de cet étonnement: enclin à s'attendrir comme on l'est aux heures de souffrance, rempli soudain de compassion pour les peines qui par sa faute gonflaient ce petit cœur, il prit l'enfant sous les bras, la souleva, l'embrassa en bégayant des paroles confuses. Après un rien de résistance, elle s'épanouit, elle s'abandonna, et voici que, sa petite tête tendrement pressée contre lui, elle demanda:

— Papa, est-ce que tu vas me *raimer*?

Ce mot douloureux fit courir un frisson dans le cœur de M. Naudié :

— Comment, chérie, s'écria-t-il, qu'est-ce que tu me dis là? Est-ce que tu te figures que je ne t'aime plus?

L'enfant répondit gravement, en exprimant avec peine le raisonnement difficile qui s'esquissait dans sa petite tête :

— Oh ! papa, je sais bien que tu m'aimes... Mais, vois-tu, ça n'est plus la même chose... Tu n'es plus comme quand...

Elle s'arrêta net. Elle pensait : « comme quand il n'y avait pas entre nous cette étrangère » ; et elle n'osait dire sa pensée. Elle reprit :

— ... Comme quand j'étais petite... Tu ne me prends plus dans tes bras, tu ne me racontes plus d'histoires, tu m'embrasses si rarement !...

M. Naudié la serra contre lui, et l'image de la mère morte traversa sa mémoire : pauvre être de douceur, de bonté, de dévouement, sacrifiée à la tâche trop lourde, disparue sans avoir jamais connu d'autres joies que celles de l'affection et du sacrifice ! Il songea : « Si elle nous voyait... » Il se rappela son argument, quand son cœur et sa conscience bataillaient dans l'incertitude : « Eux aussi, seront plus heureux... » Et pour la première fois depuis une année, il eut le sentiment aigu de la force étrangère, entrée en lui, qu'il connaissait mal et qui le dominait.

— Oh ! chérie, dit-il, chérie, je t'embrasserai tant que tu voudras, je te raconterai toutes les histoires que je sais. Laquelle veux-tu, voyons ? Celle de Joseph vendu par ses frères ?

Il l'avait reposée à terre : penché vers elle et la tenant par la main, il s'éloignait du banc où demeurait Esther, toute pensive, cherchant à comprendre.

— Oui, papa, dit Zélie, l'histoire de Joseph, je l'aime bien !

Il commença :

— Joseph était un petit garçon si sage que son papa, qui s'appelait Jacob, ne pouvait pas s'empêcher de l'aimer mieux que ses onze autres frères : car Jacob avait une famille bien nombreuse. Et les onze frères étaient jaloux. Ils étaient jaloux et méchans, et ils pensaient : Si seulement nous pouvions nous débarrasser de ce Joseph...

Une fenêtre s'ouvrit bruyamment au premier étage, — la fenêtre de Jane, — et M. Naudié s'arrêta. L'éperdu besoin d'être aimé et la peur de déplaire, le rendirent lâche une fois de plus :

— Je finirai l'histoire une autre fois, dit-il... Je n'ai plus le temps à présent.

Une magnifique poupée, si belle que Zélie osait à peine la toucher, était assise dans un fauteuil d'osier, comme une personne. Ce fut elle qui tira M. Naudié d'embarras :

— Comme elle s'ennuie là, ta poupée! Va, va lui tenir compagnie un moment, Zélie... Occupe-toi d'elle un peu, puisqu'elle est à toi!

Et il rentra, tandis qu'Esther venait consoler sa petite sœur.

. . . .

A l'aurore de la Réforme, un sage docteur hollandais a cru résumer le programme complet de la vie, en ces devises :

Sol vitæ: Sapientia.
Sal vitæ: Amicitia.
Panis vitæ : Temperantia.
Antydotum vitæ : Patientia.
Vita vitæ : Conscientia.

Une formule manque à ce *codex*, celle de l'Amour. Pour des poètes, pour des simples, pour des héros, il a été à la fois le soleil, le sel, le pain, le remède et la vie de la vie. Pourtant, ce sage le rayait de son programme, simplement. Beaucoup de ceux que gouverne la même foi morale, l'ont imité. Modérés comme lui, ils ne conçoivent l'amour que sous la forme atténuée de l'affection : ils le saluent alors comme le sentiment paisible qui entretient la famille, qui égaye et ennoblit le foyer, — nuance à peine un peu plus fervente de l'amitié, ce *sel de la vie*. Mais qu'il se présente avec des traits plus ardens, ils se hâtent de le repousser, pressentant sa force destructive. Quelques-uns sont capables de le connaître et de le vaincre, héros de ces luttes obscures où la victoire est un martyre. D'autres, entraînés par la force secrète dont ils ne prévoient pas les insatiables exigences, essayent désespérément d'enchaîner l'esclave en révolte, retardant le plus qu'ils peuvent l'heure de la défaite. Il en est aussi qui s'abandonnent parce qu'ils sont trop confians ou trop faibles, entraînés par leur cœur à travers des souffrances qui deviennent bientôt leur raison d'exister. M. Naudié devait être de ceux-là. Comment se serait-il méfié du sentiment entré dans sa vie, sous une forme saine et bienfaisante? A peine si, dans les premiers temps, de légers scrupules lui reprochèrent d'être trop heureux, de renoncer trop facilement à tout contrôle sur soi-même, d'être épris, d'être jeune, d'être homme. Quand il comprit quelle chaîne serrait sa chair, elle était déjà trop forte pour qu'il pût la rompre : en la secouant dans les révoltes de sa conscience, il ne pouvait plus qu'irriter la morsure de ses anneaux.

IX

Le retour de leur second fils devait ouvrir pour les Defos une ère de préoccupations inattendues.

L'automne d'avant, en voyant Henri repartir pour la Faculté, son père ne doutait pas qu'il n'approchât enfin, — ayant vingt-huit ans révolus, — du terme de ses études. Quelques propos échappés à l'étudiant, qui trahissaient du doute, l'avaient un peu surpris; mais il n'y attacha point d'importance. Il pensait qu'au pire Henri deviendrait « libéral ». Orthodoxe convaincu, — car plus les dogmes sont stricts, plus ils ont d'efficacité pratique, — il admettait pourtant que la théologie des théologiens ne saurait être la même que celle des laïques: à ceux-ci la foi simple, qui gouverne les actes sans se dissiper en vaines arguties, la foi du charbonnier; à ceux-là le soin plus compliqué de se débattre avec la philosophie. Son fils aîné, David, devait croire tout bonnement, comme il convient à un homme d'ordre; Henri pouvait épiloguer sur les dogmes et s'ébattre dans l'infini, — son domaine: cela ne l'empêcherait pas de poursuivre une carrière peu lucrative, mais honorable, et qui même a conduit quelques-uns à la gloire. Ainsi, dans ses plans, l'aîné de ses fils, dressé aux affaires, maintenait la prospérité matérielle de la famille, tandis que le cadet l'illustrait autrement. C'était la réalisation de leur antique devise: *Omnia bene, Deo juvante.*

La crise qu'Henri venait de traverser, — et dont la sollicitude maternelle avait surpris déjà certains symptômes, — renversa ces projets. Cette crise n'est point rare parmi ces jeunes gens rompus à la dialectique, lâchés tôt à travers une science qui se débat entre le fini et l'inconnaissable, guidés dans ce labyrinthe par des esprits très philosophiques, dont la pensée libre ne connaît d'autres freins que ses propres freins intérieurs. Beaucoup d'entre eux sont partis par « vocation », obéissant aux voix d'en haut qu'écoutent volontiers les adolescens rêveurs et fervens. Ils sont partis, l'âme pleine de Dieu, résolus à lui vouer leur vie, dédaigneux des promesses du siècle, sourds aux paroles des sceptiques et des athées. Mais des bruits du dehors leur parviennent: contenue d'abord par l'imagination, puis par la volonté, leur raison commence son œuvre, — petite bête inquiète, rongeuse, qu'on ne chasse pas. Souvent, son travail sourd s'accomplit sans qu'ils s'en doutent,

comme celui des termites dans les vieilles maisons, pendant le sommeil des propriétaires. Quand ils découvrent ses dégâts, ils tâchent de l'ignorer, ou demandent à la prière la fin de leur tentation. Parfois la grâce les sauve: l'Esprit souffle où il veut. Parfois aussi, un dernier coup de tempête emporte sur l'océan du doute la frêle barque avariée de leur croyance. Les uns restent au timon, tenant d'une incertaine main la barre entamée, pendant que le vent achève d'arracher leurs voiles déchirées : ils naviguent ainsi, à demi submergés. D'autres parviennent à peine à sauver quelques planches de leur chaloupe: ils s'y cramponnent pourtant. Les mieux trempés, les plus nobles, les plus vaillans, ne comptent plus que sur leurs propres forces: l'esquif s'enfonce, ils nagent vers un autre port. Henri Defos était de ceux-là : sa foi naufragée, il n'entendait pas tirer des épaves une carrière. Il avait donc résolu de renoncer au saint ministère. Mais, pour exécuter cette résolution, il fallait compter avec la volonté de son père.

Elle se cabra dès le premier choc.

Ce fut après le dîner de famille. Il n'y avait pas d'invité. On prenait le café au salon, sous le regard indifférent et limpide du *Saint Jean* de Bouguereau.

M[me] Defos insista pour qu'Henri acceptât un peu de vieux cognac :

— Il faut que tu me laisses te soigner, disait-elle avec cette tendresse que seul son second fils éveillait. Tu as beaucoup maigri, tu es tout pâle.

En effet, le dur hiver de réflexion, d'hésitations, de batailles de conscience avait changé le jeune homme : émacié, l'œil distrait, le teint gris, avec sa barbe irrégulière et ses cheveux rebelles qu'il rejetait fréquemment en arrière d'un geste rapide et nerveux, il semblait un convalescent à peine échappé aux griffes de la maladie. Sa mère l'observa pendant qu'il vidait son verre à petites gorgées, sans plaisir :

— Je suis sûre que tu travailles trop ! dit-elle.

— Bah ! dit M. Defos, qui remuait son sucre dans sa tasse ; on sait ce que c'est que ces fatigues de jeunes gens. Quinze jours de repos, et il n'y paraît plus. Ce travail avance-t-il, au moins ? A quand *le Prophète Amos ?*

Le Prophète Amos, c'était la thèse à laquelle Henri travaillait depuis plusieurs années : un sujet qui lui avait coûté d'énormes

recherches, qui reculait sans cesse, qui maintenant ne serait jamais achevé; et, dans l'effondrement de ses assises d'âme, l'effondrement de l'œuvre longtemps poursuivie lui laissait d'infinis regrets : perte d'un meuble préféré, d'un cher bibelot, d'un « souvenir » dans l'incendie qui détruit la maison.

La question de M. Defos introduisait l'entretien nécessaire et redouté. Henri rassembla son courage, tâcha d'imposer le calme à sa figure trop expressive, et répondit sourdement :

— *Le Prophète Amos*, mon père, je n'y pense plus.

M. Defos fronça les sourcils, stupéfait et déjà irrité, comme si souvent par ce qu'il appelait les caprices d'imagination de son second fils.

— Qu'est-ce à dire ? s'écria-t-il. Voudrais-tu changer de sujet, par hasard ? Absurde ! on doit finir ce qu'on a commencé : c'est un principe.

Ce mot de « principe », dans sa bouche, prenait une extraordinaire sonorité, comme un sens nouveau. Il ne le prononçait que dans les grandes occasions, évitant de s'en servir en vain : alors, il le lançait de haut, avec une autorité de prophète répétant les paroles divines. Tombant au début de la conversation, ce mot aggrava l'effroi d'Henri, qui baissa les yeux, se mit à tirailler nerveusement les poils de sa barbe, et commença du ton tremblant d'un coupable avouant son crime :

— Je crains de vous faire beaucoup de peine à tous, mais j'ai longtemps hésité, et je ne puis vous cacher davantage la décision que j'ai prise... Après de longues hésitations, je vous assure... Maintenant je vois clair devant moi : ma conscience m'a dicté ma conduite.

La « conscience » — *vita vitæ*, disait le vieil huguenot hollandais — était pour Henri ce que les « principes » étaient pour son père : plus noble, plus profond, plus libre, le mot raffermit sa voix. Il eut une dernière hésitation très brève, et prononça, presque solennellement :

— Je suis obligé de renoncer à la carrière que je comptais poursuivre. Je ne puis pas devenir pasteur.

Mme Defos poussa une sorte de gémissement épeuré ; David, qui venait de reposer sa tasse de café sur le plateau, demeura comme hypnotisé dans une pose anormale et stupéfaite ; quant à M. Defos, après s'être demandé pendant un quart de minute s'il comprenait bien, il s'écria :

— Ah ! par exemple ! j'aimerais voir cela !

Ce fut tout. Ils attendaient l'explication. Elle commença, sourde et difficile.

— Et que voulez-vous que je fasse ? Quel autre parti pourrais-je prendre ? Vous comprenez bien que, si je m'arrête ainsi dans ma route, ce n'est pas d'un cœur léger : car j'aimais cette carrière, à laquelle j'avais déjà voué ma jeunesse et voulais consacrer ma vie. Mais il faut bien que j'y renonce : ma foi est morte, je ne crois plus.

M. Defos arpenta le salon, de son pas lourd, les mains derrière le dos, suivi dans tous ses mouvemens par les yeux inquiets de sa femme.

— Tu ne crois plus, tu ne crois plus ! répéta-t-il en s'arrêtant en face d'Henri, qu'est-ce que tu me racontes là ? Tu ne crois plus : c'est-à-dire que tu traverses la crise de doute que traversent les neuf dixièmes des jeunes gens ; que j'ai traversée aussi, moi, comme tant d'autres ! Mais on en revient, mon cher, on en revient !

Il se rassurait, jugeant le cas moins grave en y réfléchissant. D'un ton bonhomme, il demanda :

— D'abord, voyons, qu'est-ce que tu ne crois plus ?

Henri possédait ce courage d'âme qui, par mépris des compromissions, s'applique à mettre en lumière le côté le plus dangereux de la vérité. Pressé aussi par le désir de prendre nettement position, il répondit :

— Rien !

La stupeur, atténuée un instant par la conciliante bonhomie du chef de famille, recommença. M. Defos eut un geste de colère. Mais il le réprima, et il reprit, non sans un visible effort pour se contenir :

— Rien, mon ami, c'est décidément trop peu. Rien, qu'est-ce que cela veut dire ? Tu crois en Dieu, pourtant ? à l'immortalité de l'âme ?

Comme Henri ne répondait pas, sa mère s'approcha de lui, comme pour le retenir sur le bord du néant, et, suppliante, les mains tendues, elle dit :

— Henri, Henri, tu ne vas pas devenir un athée !

Son mari la rassura :

— On ne devient pas athée ainsi, d'un jour à l'autre, sans raison. Car enfin, Henri, pourquoi ne croirais-tu plus ? Voyons, parle, explique-toi.

... Comment expliquer à ces êtres d'ordre et de paix, aussi sûrs de leur petit coin d'au-delà que de leur confort dans le siècle, aussi confians en l'éternité qu'en la rente, le drame complexe qui venait de bouleverser sa conscience ? Comment leur raconter les progrès lents du doute, favorisés par l'excès de la réflexion, entraînant les résistances de la volonté, s'emparant peu à peu de l'intelligence et de la raison, si bien que toutes les pensées surgies des profondeurs de l'être intime et tous les faits fournis par l'expérience au jour le jour venaient le corroborer et le renforcer ? Comment leur expliquer cela ? Henri l'essaya pourtant :

— J'ai vu crouler successivement, dit-il, l'inspiration, le miracle, le dogme. Inquiet, j'ai cru d'abord que derrière ces ruines, l'édifice idéal restait debout. Avec quelques-uns de mes maîtres les plus éminens, j'ai renoncé au Dieu objectif des anciennes traditions, de l'ancienne alliance, pour chercher le Dieu intérieur, plus vrai, plus pur, dont la parole est supérieure aux formules humaines, dont le verbe est vraiment créateur. Je croyais ainsi rompre avec la part de superstition qui subsiste dans la religion, m'élever sur l'échelle de la piété. Mes forces m'ont trahi ! Dieu s'est perdu pour moi en aspirations vaines, en de vagues promesses, en un non-être prestigieux. La pensée religieuse n'était plus qu'un soupir de l'âme vers un idéal fluide, insaisissable à force d'être immatériel : Dieu s'est dissipé, Dieu s'est fondu comme un nuage... Pourtant, j'ai conservé, aussi ardent, le goût du bien et de la vérité. Ce qu'ils sont au juste, je ne le sais plus : mais je compte sur ma conscience pour me l'apprendre au jour le jour, à travers les obscurités d'un chemin où elle est maintenant mon seul guide. Et je ne puis en ce moment me tromper sur ses ordres : elle m'affirme que je serais un mauvais ministre de ce Dieu dont je n'entends plus la voix ; elle me défend de prendre du service dans son Église ; ma consécration et ma vie entière ne seraient plus qu'un mensonge !

M. Defos, son fils aîné, sa femme, écoutaient, comprenant à demi. Dieu existe-t-il dans nos cœurs ou dans son ciel ? ils ne se le demandaient guère ; mais la mère voyait que son fils souffrait, et souffrait avec lui. Quant au père, sentant menacés ses arrangemens de famille, il ne songeait qu'à parer au mal, le mieux possible.

— Je vois ce que c'est, dit-il après un moment de réflexion :

tu as lu Darwin, Spencer, Renan, les savans, les philosophes. Comme si la science était le dernier mot de tout ! Et d'abord, il y a eu des savans qui ont cru. Newton était croyant ; combien d'autres ! Taine lui-même n'a-t-il pas demandé, à ses obsèques, un service protestant ? Donc, les plus savans, les plus intelligens peuvent rester des chrétiens. Voilà qui est clair, n'est-ce pas ? Et toi, tu viens me dire : « Je ne crois plus ! » Tu te figures que cela suffit pour que je change les plans que j'avais faits pour ton avenir ? Ah ! mais non, mon ami ! Ton imagination t'a souvent joué de ces tours-là : arrange-toi pour la tenir en bride ! C'est toi qui as voulu étudier la théologie. Je ne t'ai pas imposé cette carrière : tu l'as librement choisie. Eh bien, tu la poursuivras ! Tu ne crois plus, tâche de croire. Donne-toi seulement, pour revenir sur tes pas, le quart de la peine que tu as prise pour avancer ! Ce n'est pas pour rien qu'il est écrit : « Cherchez et vous trouverez ! »

— Ah ! dit Henri en se contenant, quel abus on a fait de cette parole !

Et plus violent, cherchant à brusquer les choses par une déclaration catégorique :

— Voyons, mon père, comment pourrais-je me consacrer au service d'un Dieu en qui je ne crois plus... d'un Dieu qui n'existe pas ?

Jamais, dans le confortable salon des armateurs d'autrefois, telle parole n'avait troublé la paix des choses et des âmes. David esquissa un geste qui signifiait : « Évidemment mon frère est fou ! » Mme Defos cacha sa tête dans ses mains. M. Defos se dressa, et, debout devant son fauteuil, menaçant, terrible, il osa répéter la phrase sacrilège :

— ... « Un Dieu qui n'existe pas... » Tu as dit : « Un Dieu qui n'existe pas » ?... Je te dis, moi, qu'il existe, entends-tu ? Moi ! Ton père ! J'ai éprouvé vingt fois, cent fois, mille fois son existence ! Il est le Dieu de nos ancêtres qui ont combattu pour lui, le Dieu juste, le Dieu fort qui châtie ceux qui lui sont infidèles. Prends garde à sa colère, malheureux, car il t'écoute ! Il est là, dans cette maison qui garde sa loi depuis deux siècles, où je l'ai invoqué, moi qui te parle, à toutes les heures graves de ma vie, où il a daigné souvent me répondre et m'exaucer !

Un peu de l'âme des vieux huguenots, des échevins des temps héroïques, des soldats des sièges où les femmes mêmes avaient

combattu, des persécutés de la Révocation fidèles jusqu'à la mort, un peu de leur âme fervente passa dans la voix de cet homme, solennisant ses gestes, prêtant à sa parole une chaleur inaccoutumée : tant le passé survit au fond des cœurs qui changent avec le temps et prennent la couleur de leur siècle. Henri frémit, secoué jusque dans la racine de son être : ne descendait-il pas, lui aussi, des mêmes héros, des mêmes pasteurs? est-ce que la même foi n'avait pas bercé son enfance? est-ce que cette foi ne demeurait pas dans son sang, malgré la victoire de son intelligence? Et voici qu'elle se réveillait, qu'elle poussait en lui ses derniers cris expirans. Il voulut répondre : il ne put. Vaincu par un flot d'émotions confuses, il ne contint plus les sanglots qui lui gonflaient la gorge : lui qui venait de parler comme un sage, il se mit à pleurer comme un enfant.

— Ah! tu pleures, dit M. Defos. C'est bien. Tout n'est pas perdu. Réfléchis à mes paroles, tends les bras vers ce Dieu que tu nies : il ne te repoussera pas.

Il sortit, pour rester sur son avantage. Mme Defos s'approcha de son fils avec un reste d'effroi, l'entoura de ses bras, se faisant tendre comme au temps où elle essuyait ses premières larmes. Et il répétait, en se calmant peu à peu :

— Oh! je suis bien malheureux, maman!... Mais je ne peux pas... je ne peux pas... mentir à ma conscience.

X

Des jours pénibles commencèrent pour les Defos : car à chaque instant renaissait la discussion interrompue, qui de jour en jour s'irritait davantage. Parfois, c'étaient deux phrases brèves et nettes, qu'échangeaient Henri et son père, comme pour marquer que chacun conservait ses positions; ou bien ils s'engageaient dans d'interminables controverses, qui accentuaient leur malentendu. M. Defos, après l'élan du premier choc, était retombé à son propre niveau : il ergotait, peu difficile sur le choix de ses argumens, tenace, borné, et, de plus, aigri par l'obstacle que rencontrait son despotisme; Henri demeurait ferme et respectueux, humilié pourtant dans son intelligence par la misère des raisonnemens paternels. Pendant un temps, rien n'apparut au dehors de cette espèce de fissure qui lézardait la vieille et solide maison : on cachait aux yeux étrangers les « doutes d'Henri »,

comme on cache les symptômes de ces maladies que la fatalité entretient parfois dans les familles. Si M. Lanthelme ou Mme Dehodecq s'informaient des études du jeune homme, de sa consécration, du *Prophète Amos*, on tâchait d'éluder un mensonge positif, en laissant pourtant entendre que tout allait pour le mieux. Henri lui-même, plus silencieux encore que de coutume, très retiré, évitait les questions ou s'efforçait, par égard pour les siens, de répondre comme eux. Mais leur vigilance finit par se relâcher. Mme Defos, plus inquiète encore pour la santé de son fils que pour son âme, ne put s'empêcher de confier ses soucis à sa nièce : Jane aussitôt prit un vif intérêt à cette affaire, — pâture inattendue pour son imagination forcément oisive, — voulut tout savoir, parut comprendre, se mit à plaindre son cousin, à le rechercher. D'autre part, M. Defos s'ouvrit à M. Naudié, en qui il comptait trouver un appui. L'inverse arriva. Bien qu'il n'eût pas la puissante intelligence de son père, le pasteur avait l'esprit largement libéral, et surtout la conscience honnête : il défendit le droit qu'a chacun de gouverner son âme, il s'éleva contre le « carriérisme » auquel obéissait M. Dufos, contre toute ingression de la violence dans l'ordre intime de la foi. Régler ses actes sur une foi qu'on n'a pas, dit-il, c'est une maxime jésuitique : il faut agir selon la voix intérieure, sans fausser le sens de ses avis par des considérations d'intérêts ou de convenances; car, comme l'a dit l'Apôtre, « tout ce qu'on ne fait pas selon sa persuasion, est un péché. » L'idée qu'il pût ressembler aux disciples d'Escobar terrifia M. Defos, qui cependant ne capitula pas encore.

Henri ne se doutait point de l'aide que lui prêtait, contre l'âme vulgaire de son père, la droite conscience de M. Naudié. Il se méfiait plutôt du pasteur, auquel il ne fit aucune confidence. Sa tactique consistait à attendre, en évitant toute discussion avec des étrangers, en cachant aux indifférens un recul qui ne regardait que lui-même et les siens. Un jour pourtant, un hasard fit jaillir aux yeux de tous, de son cœur trop plein, l'amertume et l'angoisse.

Ce fut un dimanche, à l'un de ces dîners qui réunissaient souvent les deux familles alliées. Il avait lieu chez les Naudié. Guillaume, venu pour la journée, y assistait. Il était d'humeur narquoise, ayant accompagné sa belle-sœur et ses nièces au temple l'après-midi et écouté jusqu'au bout le sermon de son frère : un sermon un peu abstrus, qui roulait sur ce texte in-

quiétant de la première Épître aux Corinthiens : « D'où te vient ce qui te distingue d'un autre? et qu'as-tu que tu n'aies reçu? » un sermon de discussion dogmatique, où l'on avait vu pointer la terrible question du libre arbitre.

Chez les Naudié, on avait la coutume de servir le potage avant la bénédiction, mais de n'y toucher qu'après la brève formule, que récitait Zélie. Guillaume, oublieux de ce cérémonial, avala immédiatement quelques cuillerées de son consommé. Mais son frère appela :

— Zélie!

Et il s'arrêta. Toutes les figures s'inclinèrent sur les assiettes fumantes en prenant une expression grave; le valet de chambre lui-même, qui commençait à servir le madère, parut se recueillir; la petite voix timide de l'enfant prononça :

— Sois béni, Seigneur, pour les biens que tu nous donnes. *Amen!*

Pendant un instant, on n'entendit que le bruit des cuillers. La négligence de Guillaume, soulignant la routine de l'acte pieux, mettait dans l'air une préoccupation inhabituelle. Pour rompre la gêne du silence, M. Defos dit à M. Naudié :

— Vous avez fait aujourd'hui un excellent sermon. J'ai surtout goûté votre réponse à ceux qui nient le libre arbitre. Vous avez eu raison de leur dire leur fait. Il faut en finir avec ces doctrines spécieuses, dont les conséquences sont détestables.

Guillaume ne manquait pas volontiers une occasion de lancer une pierre dans le jardin des *théologues*, comme il disait quelquefois; de plus, le sermon qui l'avait agacé, sa petite inconvenance de tout à l'heure, et l'assurance de M. Defos l'excitaient à la contradiction.

— Vous croyez que cela est si simple? dit-il. Vous croyez vraiment qu'il suffit d'un des honnêtes sermons de mon cher frère pour trancher la question?

Sa cuiller pleine à la main, M. Defos répliqua :

— Un bon sermon compte plus que beaucoup de mauvais paradoxes.

— Oh! dit M. Naudié, nous ne nous faisons aucune illusion sur l'efficacité de notre parole. Nous disons ce que nous croyons juste et vrai. C'est la semence qui tombe en des terrains différens.

— Vous agitez votre petite bouteille de vérité, dit Guillaume et

vous la répandez en pluie. Mais on vous change votre liqueur selon le temps, selon les circonstances. Et vous ne vous en apercevez pas! La fiole est la même, avec l'étiquette. Quant au contenu, il se mélange, il se corrompt, il se volatilise : n'importe! vous le distribuez avec la même confiance. Ainsi, cette question du libre arbitre, que tu as tranchée en dix minutes, Siméon! Tu as fait trop de bonnes études pour ignorer qu'elle est plus compliquée que tu ne l'as dit. Aujourd'hui, vous défendez le libre arbitre contre les attaques des déterministes; mais, hier, est-ce que vous ne l'attaquiez pas?

— Par exemple! s'écria M. Defos.

— Sans doute, affirma Guillaume.

Il éprouvait un plaisir malicieux à taquiner les *théologues* en étalant les connaissances qu'il avait amassées au cours de ses lectures de hasard. Il continua, d'un ton de railleuse pédanterie :

— C'est ici même, dans cette ville où nous sommes, que fut confirmée, en l'an 1571, *la Confession de foy* dressée une dizaine d'années auparavant par le Synode de Paris. Cela est-il vrai?

M. Defos, très fort sur l'histoire locale, acquiesça.

— Eh bien, l'on y peut lire... je crois bien que c'est à l'article vingt et unième... ceci : « Nous croyons que nous sommes Illuminez en la foy par la grâce secrète du Saint-Esprit, tellement que c'est un don gratuit et particulier que Dieu départ à ceux que bon Luy semble... » Cela est-il clair?

M. Naudié, qui connaissait la dialectique de son frère, n'avait nulle envie de se lancer dans une discussion sans issue. M. Defos ne se sentait pas de force à se débattre contre des textes qu'il comprenait à peine. Il y eut un silence; la voix grave d'Henri le rompit. Il disait :

— Ce problème du libre arbitre est le plus périlleux de tous : bien souvent, nos croyances dépendent de la solution que nous y trouvons. Et comment le résoudre par l'affirmative? On est pris entre les textes précis qui établissent le dogme de la Grâce et les rigoureuses conclusions des savans qui établissent l'enchaînement des causes qui nous forment tels que nous sommes.

— Oh! la science, fit M. Defos.

— La science et la religion, reprit Henri en s'animant, se trouvent ici d'accord. Qu'est-ce que le *déterminisme*, sinon l'interprétation scientifique du dogme de la prédestination?

— Bravo! dit Guillaume.

— ... Qu'est-ce le dogme de la prédestination, sinon la première formule, tout instinctive, d'une vérité qu'il appartenait au temps de fixer? Et, cette vérité admise, que reste-t-il donc de l'échafaudage des autres dogmes? C'est un anneau qui manque à la chaîne : elle est désormais inutile, elle tombe aux pieds du prisonnier!

— Quoi! s'écria M. Defos, tu prétends que nous ne sommes pas les maîtres de nos actes? Je ne puis pas faire ce que je veux? Je ne puis pas partir ce soir si j'en ai envie, ou demain si je le préfère?

— Vous ne pouvez rien sur les motifs qui dictent votre décision, dit Guillaume.

Sauf les enfans qui ne comprenaient guère, tous écoutaient avec attention. Jane surtout observait avec l'intérêt le plus sympathique l'ardeur singulière et croissante qu'Henri apportait à cette discussion. Il vibrait, comme si chacune de ses paroles avait, en plus de son sens général, un sens intime et profond, connu de lui seul; toute sa frêle personne exprimait une passion intense qui le parait d'une sorte de beauté; dans ce milieu terne, parmi ces êtres moyens, il se déployait tout à coup, il semblait un exemplaire unique de cette humanité supérieure dont les soubresauts créent les grands révoltés. Il continua :

— Vous aurez beau raisonner : vous ne parviendrez jamais qu'à reculer les causes dont nous subissons le fatal esclavage. Mes actes dépendent de ma volonté, direz-vous. Mais votre volonté? Les uns s'en tiendront aux anneaux matériels de la chaîne fermée dont ils recommenceront sans cesse le décevant examen. Les autres, s'ils remontent jusqu'à Dieu, seront forcés de mettre dans sa main la clef du cadenas : puisque lui seul distribue la grâce du Saint-Esprit, qui seule délie! Je déteste, — il eut un éclair magnifique dans les yeux, — les timides, les craintifs, les hypocrites qui finissent par découvrir, dans l'espace, je ne sais quel point d'abri où ces vérités n'entrent pas. Ils s'enfuient devant l'évidence. Ils reculent devant les conséquences de la pensée : je ne sais pas de pire lâcheté!

Sauf Abraham, dont la fourchette allait toujours, personne ne mangeait plus. Personne non plus ne répondait : Guillaume, parce qu'il sentait son scepticisme frondeur dépassé par cette pensée ardente, écrasé par cette logique passionnée; M. Defos, parce qu'il aurait voulu que la conversation cessât avant de

monter à un diapason qui ne manquerait pas d'éveiller les échos de la ville. Mais M. Naudié ne se reconnut pas le droit de laisser de tels propos triompher à sa table.

— Vous avez dit lâcheté? fit-il avec douceur. Non pas : sagesse et confiance en Dieu ! Il y a des problèmes que nous ne pouvons résoudre, ou plutôt dont il faut nous contenter de sentir en nous la solution, telle que notre conscience peut l'accepter. Concilier le libre arbitre avec la grâce ? Je ne m'en chargerais pas. Cependant, mon âme est en paix : je sais que je suis responsable de mes actes, que je puis diriger ma conduite et mes pensées. Cela me suffit. Je crois que cela peut suffire à tout le monde.

— J'en suis sûr ! affirma M. Defos.

Henri, maintenant, semblait résolu à se taire : peut-être regrettait-il la hardiesse excessive de ses paroles et d'avoir inquiété des âmes sereines. Le service reprit. La conversation continua, mais en s'abaissant. Henri, qui poursuivait ses pensées, entendit à peine quelques-unes de ces répliques dont la banalité ne décourage jamais personne :

— ... Alors, il n'y a plus de criminels !...

— ... On irait loin avec de telles doctrines.

Guillaume, cependant, finit par trouver la discussion fastidieuse : après avoir ralenti le service, elle risquait d'attrister le dessert. Il voulut y mettre fin :

— En vérité, dit-il, nous croyons un peu ce que nous voulons croire. C'est un fait dont la foi de notre grand homme de père m'a souvent fourni la preuve. Croiriez-vous qu'elle a passé par toutes les nuances ? même par celles de la superstition ! Laissez-moi vous conter une anecdote, cela nous reposera de notre dogmatique... sans toutefois sortir de la question. — J'étais tout petit, quand notre père traversa une de ses crises de mysticisme aigu, — celle qui nous a valu son bouquin sur les *Miracles des Apôtres*, dont il n'aime pas beaucoup qu'on lui parle aujourd'hui. Il y avait alors, à Montauban, une bonne femme qui guérissait par l'imposition des mains. Or, je fus piqué par une guêpe, au-dessous de l'œil. Naturellement, je me mis à crier comme un écorché...

Un éclat de rire de Zélie, qui mourait d'envie de s'amuser un peu, l'interrompit un instant.

— ... Mon père m'entend, m'empoigne, me mène dare dare chez la guérisseuse. Je la vois encore, la sorcière, avec son nez à corbin, ses mèches grises, la petite barbiche de vieille bique

qu'elle avait au menton. Elle prend mes menottes dans ses serres, elle marmonne des prières, elle lève ses vilains yeux vers le ciel. Je criais toujours. Je crois même qu'agacé par ses simagrées, je criais plus fort. Tout à coup, elle déclare que c'est fini, que je n'ai plus mal, que si je continue à crier, c'est par méchanceté, qu'il faut me fouetter pour me faire taire. Je hurle de plus belle, parce que j'avais très mal. Mon père se fâche, prend sa grosse voix : je ravale mes larmes en souffrant toujours. « Vous voyez bien qu'il est guéri ! » dit la coquine. Guéri, oui ! Je l'étais de croire au miracle, et pour le reste de ma vie ! Notre père, lui, persista.

Les enfans s'amusaient énormément. M. Defos commença :

— Le miracle, c'est une autre question.

Mais le repas était terminé, et l'on se leva de table.

Esprit concret, Jane n'avait suivi la discussion que par égard pour l'éloquence passionnée de son cousin. Jusqu'à ces derniers temps, elle regardait Henri avec cette indifférence un peu hostile que depuis son mariage elle vouait aux hommes d'église. Les confidences de Mme Defos l'avaient imposé à son attention ; voici que cette attention se changeait en curiosité romanesque : car elle pressentait les forces secrètes d'une âme capable de s'exalter ainsi. En servant le café dans le jardin, sous les branches horizontales du vieux cèdre noir dans le crépuscule, elle entendait encore vibrer la voix chaude dont elle s'émouvait, les fortes paroles qui secouaient son imagination. Les tasses distribuées, elle se rapprocha d'Henri, pensif et isolé. Adroite, elle réussit à l'emmener dans une des allées latérales. Les propos qui s'échangeaient sous le cèdre ne leur envoyaient plus qu'un murmure confus, un bruit de rire aux bons mots de Guillaume Naudié. Ils échangèrent quelques phrases sur la beauté de la soirée, dont l'ombre fraîche commençait à s'épandre, puis marchèrent un instant en silence, entre les plates-bandes fleuries. Le fin gravier craquait sous leurs pas ; les roses, avant de s'endormir, semaient leurs parfums dans l'air léger ; Jane dit, très doucement :

— Vous devez être malheureux, mon cousin !

Sa voix était si compatissante ! Et c'était la première fois qu'Henri, dans sa crise, rencontrait une sympathie : à Paris, son meilleur ami s'était éloigné de lui comme d'un réprouvé ; celui de ses professeurs qu'il aimait le mieux n'avait pas compris ses confidences ; ici, son père le condamnait, son frère l'évitait, sa mère elle-même semblait le craindre. Pourtant, sa réserve ne se

détendit point à ce premier appel : sans rien montrer de sa détresse intime, mais troublé par la netteté de la question, il se mit sur la défensive, sans adresse, en répondant :

— Malheureux, et pourquoi ?

— Oh ! dit Jane, je vous comprends. Derrière vos paroles, j'entends celles que vous ne dites pas. Et puis, votre mère, qui a confiance en moi, m'a expliqué bien des choses. Je sais que vous voulez renoncer à votre carrière, mais que votre père ne veut pas. Oh ! que cette lutte doit être douloureuse !

Henri ne remarqua pas qu'elle ramenait la question à son point le plus positif.

— Oui, c'est une crise pénible, dit-il sans s'abandonner encore ; d'autres que moi l'ont traversée.

— Tout le monde a ses peines ; mais tous ne souffrent pas également.

Quel homme, en ses heures mauvaises, résiste à la pitié d'une femme ? Presque toujours sincère, la pitié est le grand Gallehaut : car lorsqu'elles nous la tendent dans leurs petites mains, nous y prenons l'amour. Henri ne connaissait ni la douceur, ni le danger des confidences. Il ne sut pas se taire.

— Ah ! dit-il, ils croient que c'est une trahison, et c'est une banqueroute ! Ils me reprochent une sorte de félonie, et ne savent pas ce que m'a coûté mon sacrifice. Songez : on avait mis sa force, son courage, son espérance sur une certitude ; elle vous manque. Tout s'effondre à la fois. La vie est sans but : on la voit s'étendre devant soi comme une route morne, qu'il faut suivre jusqu'au bout en sachant qu'elle ne conduit nulle part. Pour les jeunes hommes engagés dans le siècle, la crise se produit souvent sans qu'ils la sentent : car elle est dans l'air, elle est de notre temps. Je sais qu'on ne peut plus parler des «affres du doute » et qu'aucun poète d'aujourd'hui n'écrirait l'*Espoir en Dieu :* la conscience traverse une autre phase. Mais pour *nous*, quelle déchirure ! Nous sommes les Lévites qui nous enfuyons du Temple : on nous regarde avec méfiance, et nous aurions un tel besoin de sympathie et d'appui !

Avec un mouvement gracieux, Jane posa sa main sur le bras du jeune homme :

— Oh ! dit-elle, comme tout cela me touche et m'émeut ! *Eux* — elle jeta un rapide coup d'œil du côté du vieux cèdre où bourdonnaient les autres — ils sont des âmes bien réglées. En toutes

choses, ils ont un « guide-âne » intérieur : les lignes sont droites et vont jusqu'au bord du papier. Mais vous,... mais *nous*... oh! nous sommes des feuilles blanches où courent des mains rapides, et cela fait des écritures qui se croisent dans tous les sens, des paroles très difficiles à déchiffrer!... Voilà ce que je comprends très bien!... *Ils* ne doutent pas, parce qu'ils ne réfléchissent pas. Ils ne veulent pas qu'on dérange leurs lignes droites. Ils repoussent d'avance tout ce qui pourrait les troubler. Et nous, il y a tant de voix qui nous parlent et que nous écoutons! Moi, j'en entends sans cesse autour de moi : elles sortent des vieilles maisons, des arbres, de la mer. Oh! personne n'a jamais su ce qu'elles me disent! Je crois que ce sont les mêmes voix qui vous ont parlé!...

D'un ton plus intense, presque suppliant, elle ajouta :

— Oh! mon cousin, je voudrais tant savoir comment ces voix vous ont apporté vos premiers doutes?

Ils continuaient à marcher le long de la même allée, que rompait un bosquet de lilas défleuris, cachant le mur.

— Comment pourrais-je expliquer cela? dit Henri. Certains chrétiens prétendent que la foi est un don de la Grâce. Cela doit être vrai. Eh bien! la Grâce s'est retirée de moi. Mon esprit a été tenté. J'ai succombé.

Jane répéta :

— Votre esprit a été tenté!... Mais quand, pour la première fois?

Henri chercha dans ses souvenirs. Comment retrouver, — bien loin déjà dans le passé, — le premier signe de l'Esprit qui nie? Comment remonter la longue chaîne des déductions, spontanées ou inconscientes, jusqu'à ce moment pourtant décisif où le premier doute avait traversé son âme, — éclair jailli d'un fond de nuages amoncelés dans d'invisibles lointains?

— Vraiment, dit-il, je ne suis pas sûr de savoir... Je me rappelle qu'autrefois, en lisant le traité de Cicéron sur la *Nature des dieux*, je fus frappé par ce raisonnement, auquel j'ai souvent pensé dans la suite : « Si les dieux n'existaient pas, à quoi serviraient les temples? » Il me semblait établir un rapport humiliant entre la divinité et le clergé, placer celle-là dans la dépendance de celui-ci, jeter je ne sais quelle trouble lumière sur les origines humaines du culte. Mais il y a bien longtemps de cela. Je préparais alors mon baccalauréat. Ce fut une impression passagère, qui s'effaça.

Il réfléchit un instant, et reprit :

— Une autre, plus récente, fut plus durable. Elle remonte à cinq ou six ans, je pense. Un soir de printemps, je lisais l'Évangile dans ma chambre...

Sa parole devint hésitante : cette lecture se rattachait à des souvenirs qu'il ne pouvait raconter à sa cousine, aux souvenirs d'une période où des tentations d'une autre sorte secouaient sa chair d'adolescent tout frémissant devant la vie. Cette fois, l'âme avait vaincu, — mais quelles nuits de visions et de fièvres!

— J'étais depuis peu de temps à Paris : je souffrais de ma solitude... La lecture de la Bible et la prière me réconfortaient souvent... Ce soir-là, mon attention se fixa sur un morceau qui ne m'avait jamais frappé : la parabole du figuier stérile... Vous vous la rappelez, ma cousine?... Jésus revient de Béthanie, il s'approche d'un figuier qui n'avait que des feuilles : « car ce n'était pas la saison des figues. » Et il maudit l'arbre innocent... Derrière cette injustice de Celui qui ne fut pourtant que douceur et bonté, je vis soudain s'éclairer la longue suite des injustices divines depuis les commencemens de l'histoire : Dieu repoussant l'holocauste de Caïn, condamné de ce chef à la haine, Abraham chassant Agar et Ismaël dans le désert de Beerscébah, Isaac béni pour ses ruses honteuses, — et tant d'autres, tant d'autres!... Cette fois encore, l'éclair s'éteignit; mais il avait changé la couleur du ciel... Depuis lors, lectures, leçons, réflexions ne servirent plus qu'à découronner dans ma pensée le Dieu personnel de mon enfance. Je tâchai de le dégager de tout l'impur alliage dont l'ont chargé les superstitions et les calculs des Prophètes. Je tâchai de l'adorer en esprit et en vérité, comme le voulaient nos maîtres. Mais le jour vint où je ne le trouvai plus... Je ne saurais expliquer mieux comment il a disparu de ma vie. J'avais donné à ma raison le droit de le discuter : comment l'empêcher d'aller jusqu'au bout? Entre la critique de la science et celle de l'histoire, que peut la foi, quand la grâce ne la soutient plus?

Là-bas, sous le vieux cèdre, les voix étrangères avaient baissé. Le parfum des roses sortait toujours de leurs calices pour embaumer la nuit naissante. Des souffles frais venus de loin mêlaient à ses délicates fragrances une vague odeur d'algues et de flots. Les lumières des mondes semés à travers l'espace s'allumaient à tous les coins du ciel, comme si la main mystérieuse traçait une fois de plus les indéchiffrables hiéro-

glyphes que chaque aurore efface. Nulle parole ne pouvant le chasser de son véritable royaume, le divin planait dans le ciel, — asile plus sûr que le cœur de l'homme, — courait sur les ailes du vent, gonflait les nuages, brillait dans les étoiles. Et dans les âmes de ces deux êtres penchés l'un vers l'autre, naissaient de frêles sentimens, — étincelles encore vacillantes, frissons passagers et trompeurs. Henri jouissait dans sa solitude enfin partagée, peut-être aussi dans son secret orgueil, des paroles qu'il venait de lancer dans le mystère de la destinée; Jane songeait à savoir davantage, à suivre de plus près le spectacle de cette âme qui s'agitait.

Après un long silence, elle dit, baissant encore une fois le ton de leur duo :

— Je voudrais lire les livres que vous avez lus!

— Non, dit Henri. Oubliez plutôt ce que je vous ai dit. Pourquoi troubler votre paix? Je ne souhaite à personne de connaître mes angoisses.

Elle répéta :

— Dites-moi les livres où l'on trouve ces choses?

— Hé! dit-il, les livres sont des échos qui ne font jamais que nous renvoyer les sons de nos propres pensées. Si vous y tenez, lisez ceux de votre beau-père, ceux d'Abraham Naudié.

— Lui! s'écria Jane : lui, c'est un croyant!

— Il n'y a de croyans que les simples qui n'écrivent pas, qui ne pensent pas, — qui souffrent et qui prient. Celui-là est un grand esprit : il a fait tout le voyage, et sur ses vieux jours, il revient à son point de départ. Je l'admire. Mais je suis bien loin de pouvoir revenir comme lui! Et pour tout dire, je ne crois point à sa foi : elle raisonne trop; elle est une illusion qu'il se donne à lui-même...

En ce moment, le gravier de l'allée qu'ils arpentaient encore craqua derrière eux. Guillaume venait les chercher :

— Eh bien! demanda-t-il gaîment, qu'est-ce que vous faites là? Vous causez théologie?

Avec cette légèreté qu'ont les femmes à mouvoir leur esprit, Jane répondit gaîment, la voix enjouée :

— Mais oui... Et c'est très amusant!

Henri n'entendit pas ce mot, qui dévoilait si bien l'âme frivole de la jeune femme. Mais ce mot même l'eût-il éclairé? Avec lui comme avec les autres, Jane bénéficiait de sa pure beauté, de

ses yeux d'ange, de sa voix douce, de tout le charme qui émanait d'elle et voilait son vide intérieur. A chaque instant, si ses paroles entretenaient l'illusion, ses actes la trahissaient : et celui même qui en subissait le plus direct contre-coup les observait sans vouloir, sans oser en comprendre le sens.

La sécheresse de son cœur, son égoïsme, sa dureté, avaient éclaté dès longtemps, dans sa hâte à se désintéresser des enfans commis à sa garde, et surtout dans la cruelle rancune dont elle poursuivait la petite Zélie, — rancune d'autant plus inexplicable que les causes s'en cachaient plus bas, dans ces parties obscures du cœur où rampent les passions mauvaises. M. Naudié ne voulait ni voir ni comprendre. S'il avait d'abord mêlé ses enfans à ses premiers rêves d'avenir, entraîné maintenant dans l'engrenage de sa passion légitime, il n'avait plus d'yeux et de cœur que pour elle. Tout au plus gardait-il assez de forces pour cacher aux yeux étrangers ses ravages intérieurs. Mais, retenu par le sentiment honteux de son esclavage, il n'intervenait jamais dans les querelles qui éclataient au jour le jour entre sa femme et ses filles. Les premiers temps, Berthe ou Zélie, la tête en feu, sûres de leur bon droit, venaient lui demander justice :

— Papa, croirais-tu que...

Il interrompait leurs plaintes, en leur prêchant la douceur.

— Il faut obéir, mes chéries; il faut obéir comme à votre mère, comme à moi-même : tout ce qu'*on* vous dit, c'est toujours pour votre bien...

Elles battaient en retraite, avec de grands regards où passaient leur étonnement, leurs indignations, leur désespoir : la justice se dérobait, elles se sentaient deux fois orphelines, elles couraient pleurer dans les bras d'Esther, qui n'avait pour les consoler que de muettes caresses, et souffrait avec elles.

Un vendredi, — jour réservé à ce travail, — M. Naudié préparait son sermon du dimanche. Il venait de choisir son texte dans l'*Épître aux Romains :*

« *Je prends pourtant plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais je vois une autre loi dans mes membres, qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif de la loi du péché, laquelle est dans mes membres.* »

D'abondantes pensées se pressaient en confusion dans son esprit agité : non pas celles qu'il pouvait proclamer du haut de

la chaire, passées au crible de conventions raisonnées et bonnes à tous les usages; mais d'autres, tout intimes, qui venaient s'appliquer à son cas. Guidé par le rigoureux apôtre, il pénétrait dans ces chambres secrètes de l'âme, dont les portes closes nous font si souvent reculer : voici qu'au lieu d'y trouver les méditations augustes que son texte aurait dû susciter, il y lisait un poème éperdu, beaucoup plus proche des chants du royal amant de la Sulamite que des leçons de Paul de Tarse, un poème de désir et de douleur, un poème d'angoisse et d'amour. Pareil au cerf altéré du psalmiste, il bramait après le Dieu vivant, — et ne le trouvait plus sur sa route. Aux heures où sa pensée devait l'emporter vers le ciel, elle le rejetait lourdement sur la terre, sur la terre que peuplait une seule créature, aimée comme on idolâtre, d'un amour inconnu, d'un amour proscrit, d'un amour de sang et de chair : tant triomphait en lui la « loi du péché »... Et ses yeux demeuraient fixés sur le cahier de papier blanc, placé là pour accueillir les édifiantes pensées.

Soudain, des cris éclatèrent: une de ces querelles fréquentes, sans doute, auxquelles il évitait avec soin de se mêler. Il attendit: le bruit ne s'apaisait pas; dans le murmure des voix grondantes qui se mêlaient, il distingua, montant aussi, la voix d'Esther. Son cœur se serra d'angoisse : que pouvait-il se passer, pour qu'elle aussi cédât à la colère?

Il se dirigea vers le lieu du tumulte. Une bonne écoutait, la mine curieuse : elle disparut à son approche. Zélie sanglotait dans les bras de Berthe, qui la serrait avec un geste de Niobé, tandis qu'Esther et Jane se dressaient l'une contre l'autre, la menace aux yeux, l'invective aux lèvres. D'un même mouvement, elles se retournèrent ensemble vers lui; la voix d'Esther prononça, haletante :

— Papa, elle l'a frappée... Elle a frappé Zélie... sans cause..., pour rien...

Avec plus de violence, Jane interrompit :

— Oh! pour rien...

Pendant un instant, leurs voix se hachèrent en démentis injurieux, racontant les rancunes accumulées, les colères contenues qu'un futile incident venait de soulever. Cet incident, M. Naudié n'en avait pas encore compris le récit contradictoire, que déjà ces deux phrases se croisaient devant son émoi :

— Mon père, tu dois nous défendre! Il en est temps...

— Vous allez leur donner raison, je parie !...

Il tâcha de parler avec douceur, d'une voix calme et qui pacifie :

— Je n'ai pas compris votre querelle, je suis sûr que c'est si peu de chose ! Plutôt que de vous aigrir encore en racontant, oubliez ! Les torts sont toujours réciproques...

Un double cri de protestation l'interrompit :

— ... Ou bien, celui qui a le plus tort, n'est-ce pas toujours celui qui ne pardonne pas?... Comment voulez-vous que je juge entre vous? Tout ce que je voudrais savoir, c'est que vous êtes ma vie et mon sang, et que je vous aime, et qu'il faut vous aimer aussi.... Je sais cela, je voudrais ignorer le reste...

— Lâche ! dit Jane.

Et, se retournant vers Esther, elle voulut recommencer. Mais Esther avait repris son sang-froid : elle s'écarta, la lèvre méprisante. Jane, qui frémissait encore, revint à son mari :

— Ah ! je le vois bien, vous êtes avec *elles !*... contre moi !... Je m'en doutais !... Eh bien, restez..., restez...

Elle disparut en tourbillon.

Cinq minutes après, M. Naudié implorait son pardon et la consolait avec des paroles tendres : car, sa colère tombée, elle pleurait; et, pour sécher ses larmes, il promettait d'être sévère désormais, de surveiller ses filles, de les punir : tout, tout ce qu'elle demandait, et davantage. Il lui appartenait, âme et corps : un grand vent d'orage emportait tout le reste.

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE PEUPLE GREC

ESQUISSE PSYCHOLOGIQUE

Les découvertes récentes de l'archéologie et de l'ethnographie ont modifié, sur des points importans, les anciennes idées relatives à la Grèce. Quelles furent les origines et la nature de l'esprit hellénique, tel qu'il s'est révélé dans les arts, les sciences, la philosophie et la religion? Les Grecs de nos jours sont-ils les descendans des contemporains de Léonidas et de Miltiade? Et si cette filiation est contestée, sont-ils néanmoins les héritiers, pour une notable part, des qualités et des défauts de leurs devanciers? Quoi qu'en ait pu dire un jour Ernest Renan, rêvant sur l'Acropole, il n'y a point eu de « miracle grec » : dans l'histoire des peuples, une fois qu'on a fait la part des races, des milieux, des individualités, tout s'explique par des lois de psychologie et de sociologie qui sont toujours en action; et c'est pourquoi la bonne ou la mauvaise fortune des uns a toujours pu servir de leçon aux autres.

I

Les destinées de la Grèce ont eu, selon nous, deux causes principales; l'une est l'heureux mélange de deux races supérieures, l'autre est la position privilégiée de la Grèce en un point où devaient forcément se rencontrer et se mélanger les civilisations européennes, asiatiques et égyptiennes, si bien que la Grèce, l'Archipel et la côte d'Asie Mineure ont profité de tout l'effort intellectuel déjà accumulé par diverses races. Quant au beau ciel de la Grèce, il n'a pas nui sans doute, mais la mer et les îles

ont exercé la principale influence, grâce aux communications qu'elles permirent entre les esprits les plus affinés de l'époque. Sans accorder à la race une action aussi omnipotente qu'il était de mode à l'époque de Taine et de Renan, il est cependant incontestable que, surtout dans l'antiquité, la race expliquait les traits dominans du caractère national. Mais ceux qui parlent du « génie de la race grecque » oublient que celle-ci n'est pas une. On a beaucoup discuté sur les plus anciens habitans de la Grèce, les Pélasges. Il semble aujourd'hui démontré qu'ils appartenaient surtout à la première des trois grandes races qui ont peuplé l'Europe, à la race « méditerranéenne », *homo mediterraneus*, dont le crâne est allongé, les cheveux et les yeux noirs, la taille moyenne; race énergique et vive, aux passions ardentes et concentrées, très intelligente, d'une volonté patiente et opiniâtre. D'après la tradition grecque, les murs de Tirynthe et de Mycènes, ainsi que la fameuse porte des Lions, furent construits par des Cyclopes ou Pélasges; il y avait aussi, d'après l'*Odyssée*, des Cyclopes en Sicile; enfin, on sait qu'il existe en Italie des constructions cyclopéennes, probablement antérieures à celles de Grèce. Les Pélasges étaient donc de ces Méditerranéens qu'on appelle en Italie Étrusques, Sardes et Siciliens; en Grèce, Minyens, Lélèges et Cariens; ils appartenaient à l'antique race qui a couvert jadis une grande partie de l'Europe : Ibères, vieux Ligures, etc., et qui, en France, se nomme race de Cro-Magnon.

Le principal résultat des découvertes qui se sont succédé depuis un demi-siècle, c'est d'avoir dissipé le « mirage oriental »; on n'admet plus aujourd'hui la prétendue origine asiatique de la première civilisation gréco-italienne. L'Orient sémitique ou Kouschite n'a eu aucune influence, à l'époque de la pierre polie ou au début de l'ère des métaux, sur l'Europe centrale, septentrionale et occidentale. C'est à une époque postérieure, celle du commerce maritime des Phéniciens (à partir du XIIIe siècle environ avant Jésus-Christ), que la civilisation occidentale subit l'influence de l'Asie. Les fouilles de Troie, de Chypre, de Mycènes, de Tirynthe, de la Basse-Égypte nous ont livré de merveilleux documens qui ont bouleversé tout le système des partisans de l'Orient. Ces découvertes ont montré que les prétendus « barbares » d'Europe, du moins ceux du Sud, au moment où ils entrèrent en contact avec l'Orient, avaient déjà un long passé de civilisation. Les peuples méditerranéens, au XVe siècle et aupara-

vant, avaient une même culture intellectuelle, comme ils étaient d'une même race, la « dolicho-brune ». Leur civilisation, déjà remarquable, n'avait rien de babylonien, ni d'égyptien, ni de syrien. Les représentations grossières d'idoles féminines, relevées sur les monumens mégalithiques et les parois des grottes funéraires à Uzès, à Bourg, à Blaye, ont leurs équivalens exacts dans la céramique de Troie et de Chypre; on retrouve les mêmes types, à une époque postérieure, en Bavière, dans la Prusse occidentale, en Galicie, en Russie (1).

Il faut donc pour première couche, en Grèce, comme dans les contrées voisines, admettre une civilisation néolithique primitive qui, de l'Europe centrale ou même de l'Europe du Nord, « rayonna en éventail vers la Méditerranée ». En Espagne, dans l'Italie même, soustraite au contact de l'Égypte et du monde sémitique, elle resta stationnaire, s'endormit dans une sorte de médiocrité. En Grèce, au contraire, sur toutes les côtes égéennes, la rivalité et le contact des diverses civilisations produisit la vie, le mouvement, le progrès.

Mais la race à laquelle la Grèce dut principalement son essor fut celle des Hellènes. Cette seconde couche ne venait pas davantage de l'Orient. Elle était descendue de la Scythie par le Danube et le rivage de l'Adriatique, vers le XVIe siècle avant notre ère :

(1) Quatrefages, *Histoire des races humaines*, t. I, p. 282. Reinach, *le Mirage oriental*, p. 55. Les dolmens de l'Allemagne du Nord, formés de blocs erratiques, sont les plus anciens que l'on connaisse. Ceux de l'Inde et de l'Afrique du Nord sont bien plus récens. Dans les pays favorisés qui se civilisèrent de bonne heure, comme l'Italie et la Grèce, on ne trouve pas de dolmens proprement dits, mais ces constructions en gros blocs, dites cyclopéennes, qui témoignent déjà d'un très grand progrès dans l'art de bâtir. On crut d'abord que l'étain venait de l'Inde; c'est, au contraire, le mot sanscrit *Kastira* qui vient du grec κασσίτερος, et des textes grecs montrent que l'Inde, prétendue patrie du bronze, recevait son étain d'Alexandrie au IIIe siècle après J.-C.

Les épées de bronze découvertes à Mycènes sont à soie, ont souvent des pommeaux d'albâtre et des ornemens en or; la majorité des épées du bassin du Rhône et de la France entière sont de ce type à soie, avec pommeaux en bois, en corne ou en or. Les poignards à soie et les haches plates trouvées à Troie et dans l'île de Chypre sont identiques aux plus anciens poignards et haches de la Sicile, de l'Italie, de la France, surtout du bassin du Rhône. Une même industrie du bronze a donc existé et rayonné dans tout le bassin de la Méditerranée.

Si l'ancienne théorie était vraie, l'île de Chypre, fertile et riche en métaux, très voisine de l'Égypte et de la Syrie, devrait offrir aux archéologues une couche inférieure de civilisation tout orientale, à laquelle se serait superposée plus tard une couche hellénique. Les fouilles récentes de M. Ohnefalsch-Richter ont prouvé, au contraire, qu'à Chypre comme sur beaucoup d'autres points, c'est la civilisation égéenne ou méditerranéenne, analogue à celle de Troie, qui est primitive; puis vient une couche orientale, et enfin une couche répondant à la Grèce historique.

elle était donc, par rapport à l'autre, « hyperboréenne », selon l'expression des Grecs eux-mêmes. Elle faisait partie de la race blonde à crâne allongé et aux yeux bleus. Abusivement appelée aryenne du nom d'une de ses tribus émigrées en Asie, cette race se rattache par le squelette aux races quaternaires et néolithiques de l'Europe occidentale et, selon l'opinion aujourd'hui en faveur, son berceau doit être cherché non en Asie, mais en Europe (1). Il s'est produit à diverses époques une série d'invasions d'hommes du Nord n'ayant rien d'asiatique. La Gaule fut un des premiers pays conquis par ces septentrionaux, les vrais Gaulois ou Galates, qui de là passèrent en Italie et en Espagne. D'après la philologie, les invasions vers l'Orient seraient postérieures. Trouvant la voie du Sud fermée par le premier essaim qui s'y était déjà établi, les hommes du Nord auraient cherché une issue par l'est de la Baltique et se seraient mêlés aux Pélasges de Grèce, plus tard aux Perses et aux Indiens. Quant aux Germains proprement dits, aux Belges et aux Normands, ils représentent un troisième groupe d'émigrations ultérieures, toujours de la même race. En Grèce, toutes les légendes s'accordent à présenter les Hellènes, Ioniens, Achéens, comme des aristocraties venues du Nord et superposées aux Pélasges de la côte orientale. Ils avaient été précédés, dans l'Attique même, de 400 à 500 ans, par les Thraces, leurs congénères et « dolicho-blonds » comme eux.

(1) La langue grecque, d'après les recherches les plus récentes, ne vient nullement du sanscrit. Ce dernier, avec les langues de l'Inde, est plus éloigné de la langue aryenne primitive, à plusieurs égards, que les langues européennes, notamment le lithuanien, le grec, le vieux latin; et la langue mère a dû être européenne, non asiatique (1). L'écriture indienne, qu'on croyait si antique, dérive des alphabets grecs et araméens; elle est postérieure à Alexandre le Grand. Les *Védas*, où l'on avait voulu voir la « première effusion lyrique de l'humanité », ne sont des chants ni primitifs, ni naïfs: ce sont des œuvres savantes postérieures à l'an 1000 avant notre ère et mis par écrit vers le IIIe siècle après J.-C. (2). De même pour l'*Avesta;* selon M. James Darmesteter, cette littérature est postérieure, non seulement à Alexandre le Grand, mais à la renaissance de l'Empire persan sous les Sassanides, c'est-à-dire trois siècles après J.-C. (3).

On a montré aussi que l'origine asiatique de nos espèces domestiques est un pur mythe. Si les Asiatiques, d'ailleurs, avaient introduit des animaux domestiques en Europe, ils n'auraient pas manqué d'y importer des chameaux et surtout des ânes, qui font précisément défaut dans tous les gisemens de l'âge de la pierre (4). Rien ne prouve non plus que le blé vienne de Mésopotamie. En un mot, tous les argumens en faveur des origines orientales sont aujourd'hui contestés.

(1) Sayce, *Principes de philologie comparée;* Paris, 1884, p. 13.
(2) Bergaigne, *la Religion védique*, 3 vol., 1878-1883.
(3) Halévy, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1884, p. 214.
(4) A. Otto, *Zur Geschichte der aeltesten Hausthiere;* Breslau, 1890.

Thraces et Hellènes étaient semblables aux anciens Galates ou Kymris, par leur aspect, par leur caractère, par leurs origines. Les Gaulois des monumens gréco-romains ont le même costume et le même air que les Daces, les Scythes et les Thraces des monumens grecs. On sait que les « Achéens » conquérans des temps héroïques, d'après les peintures égyptiennes et d'après les poèmes d'Homère, étaient des hommes de haute taille à longue chevelure blonde. Si les blonds paraissaient aux Grecs d'essence supérieure, c'est que l'aristocratie était généralement blonde et que, de plus, ce peuple artiste crut reconnaître dans le teint rosé, dans l'azur des yeux et l'or des cheveux, une plus grande délicatesse de coloris, quelque chose de plus floral en quelque sorte, que dans l'uniformité relative des cheveux noirs, des yeux noirs et des teints bruns. N'oublions pas que le physionomiste Philémon représente les Grecs de race antique et noble comme blonds aux yeux bleus, à la peau blanche et de haute taille. Chacun sait aussi que « le type grec » implique un front assez proéminent et élevé, de grands yeux, des sourcils très arqués, une bouche petite et bien dessinée; notons aussi un nez droit sans dépression à sa racine, point capital pour les anthropologistes; or, ce sont là les caractères de la race dolichocéphale blonde, qu'elle soit scandinave, galate ou germanique. Impossible de croire que cette race énergique, essentiellement aventureuse et batailleuse, qui occupait déjà la Thrace, n'ait pas fait d'incursions en Grèce; elle seule peut y avoir importé les nombreux élémens blonds de l'âge héroïque. Plus tard, la majorité peut-être des personnages de l'histoire semble être revenue au type brun à crâne long, c'est-à-dire pélasgique; mais ce fait n'a rien d'étonnant. Les blonds étaient des conquérans, qui se sont assez vite mêlés à la race antérieure, et on sait que la tendance des blonds est toujours d'aller en diminuant au milieu d'une population brune.

C'est dans la période héroïque, où les Hellènes venus du nord entrent en scène, que le génie grec s'affranchit de l'influence orientale et phénicienne. A la tête des vieux Pélasges, les Hellènes luttent contre les Sémites étrangers, pour lesquels ils avaient une antipathie profonde, jusqu'à ce qu'ils aient réussi à les éliminer entièrement. L'expédition des sept chefs contre Thèbes représente le mouvement de l'Hellade contre l'influence de l'Orient. Visible aussi est ce mouvement dans la guerre contre les Asiatiques de Troie, contre les Alexandre-Pâris, les Hector-Darius, à la

chevelure « brune » ; enfin, il se retrouve dans les antiques expéditions contre la Basse-Égypte, révélées par les monumens égyptiens, où l'on voit figurer les Grecs du type blond. Les récits homériques et les vieilles traditions de la Grèce parlaient des migrations et perpétuels mouvemens de navigation dont les prédécesseurs des Hellènes classiques étaient coutumiers ; on avait pris tous ces récits pour des fables. Les découvertes des égyptologues ont tout confirmé. Deux ou trois siècles après Thoutmès III, les blonds Achéens se mirent en branle et voulurent fonder une patrie nouvelle aux bords du Nil ; ils se firent battre en plein Delta, avant de se fixer à Chypre, ainsi que les Tyrrhènes avant de se tourner vers l'Italie (1).

Trompé par la science encore mal informée de son époque, Taine s'écriait : — « Chose étrange, à l'aube de la civilisation, quand ailleurs l'homme est bouillant, naïf et brutal, un de leurs deux héros est le subtil Ulysse, à qui Pallas même dit : O fourbe, menteur, insatiable de ruses, qui te surpasserait en adresse, si ce n'est peut-être un dieu? » Et il est certain que le héros grec est typique ; mais, à vrai dire, il ne représente pas l'aube d'une civilisation ; c'en est plutôt le déclin. Les Grecs d'Homère ne sont nullement des primitifs, et ils sont en avant sur presque tous les autres peuples de leur époque.

En somme, de tous les documens amassés par la science contemporaine, on peut conclure que la Grèce antique offrait un double caractère : elle était presque tout entière à crâne allongé ; le fonds était dolicho-brun, mais avec une proportion considérable de dolicho-blonds. Encore aujourd'hui, on rencontre en Grèce des femmes aux grands yeux d'un bleu pâle. Les Albanais, chez

(1) Envahie par les Thraces et les Hellènes, la Grèce n'en avait pas encore fini avec les conquérans septentrionaux. Soixante ans après la guerre de Troie, les Doriens descendent à leur tour des montagnes de l'Olympe et finissent par s'emparer du Péloponèse. Ces Doriens n'introduisirent pas en Grèce d'élémens ethniques vraiment nouveaux. Ils étaient une sorte d'équivalent des Germains, probablement de race analogue. Leur invasion fut d'ailleurs présentée comme un « retour » des Héraclides. O. Müller a montré que, si les Doriens étaient plus rudes et plus belliqueux que les autres Hellènes, ils n'étaient point cependant les barbares qu'on a supposé et avaient, au fond, les mêmes qualités que leurs congénères. Ils n'en produisirent pas moins, eux et toutes les autres peuplades entraînées dans la migration, une sorte de « moyen âge hellénique », comme les invasions des peuples germains, de race non moins intelligente, devaient produire plus tard notre moyen âge. Pendant ce temps, le commerce phénicien devint prépondérant, et avec lui les influences orientales dans l'industrie. Grâce à ces influences mêmes, le moyen âge dorien prit fin rapidement, et la civilisation proprement hellénique put se produire.

qui le type grec semble s'être le mieux conservé, sont dolichocéphales, bruns dans le nord, mais en majorité blonds dans le sud, c'est-à-dire dans la partie la plus grecque. Comme, d'ailleurs, les conquérans à crâne allongé semblent avoir traîné partout avec eux des brachycéphales bruns ou celto-slaves (la troisième des races qui ont peuplé l'Europe), il est probable qu'une certaine quantité de ces derniers a dû se trouver même dans la Grèce antique, comme elle se trouve dans tout le reste de l'Europe. L'examen des crânes et des statues n'en prouve pas moins que la masse de la nation grecque avait la tête ovale.

Le caractère des anciens Grecs s'accorde, comme nous le verrons, avec ce qu'a dû produire le mélange des deux races méditerranéenne et galate : on sait que ce sont les plus intelligentes de toutes, comme en témoigne l'histoire des divers peuples où elles se sont montrées. Le vieux sang pélasgique ou ibéro-berbère, un peu rude et dur, plus sauvage et plus concentré, n'expliquerait pas, à lui seul, cette vivacité légère, cette volonté mobile, aventureuse et expansive, qu'on rencontre chez les Grecs. On reconnaît chez eux un élément ethnique qui rappelle chez nous l'élément gaulois, avec cette différence que, dans les temps anciens, l'élément celto-slave, important en Gaule, était minime en Grèce. De là, un mélange particulièrement rare des deux races les plus intelligentes et les plus entreprenantes. De plus, ce mélange a trouvé pour théâtre un pays particulièrement propre à son développement.

La Grèce, en effet, n'est qu'une seule et même montagne à sommets multiples, émergeant des eaux, y étendant de tous côtés ses bras, y enserrant des golfes sans nombre. Dans ce massif montagneux, les diverses vallées ou les rares et petites plaines forment comme autant de compartimens ouverts du côté de la mer, mais à peu près fermés du côté de la terre et séparés les uns des autres par des cloisons difficiles à franchir. C'est une Suisse plongée dans l'eau et dont les cantons, isolés par les voies terrestres, peuvent tous communiquer entre eux par voie maritime. Aucun pays du monde n'offre, proportionnellement à sa superficie, un aussi grand développement de côtes ; dans la seule Grèce continentale, elles mesurent déjà plus de 2000 kilomètres. Aussi Strabon appelait-il les Grecs un peuple amphibie. Le résultat de cette configuration est double. Par rapport aux étrangers qui eussent pu l'envahir, la Grèce était jadis presque inabordable. L'autre conséquence fut la vie maritime incessante, l'incessante rencontre

des Grecs entre eux, des Grecs avec les pays voisins. Ne pouvant guère communiquer par les montagnes, les districts hellènes s'abordaient mutuellement par les côtes : chacun conservait son indépendance et sa physionomie propre, et cependant tous étaient en rapport perpétuel. C'était l'individualisme des cités joint à l'expansion et à la possibilité de l'association. Si la Grèce est née divisée, selon le mot de Joseph de Maistre, cela n'est vrai que du côté de la terre ; la mer a fait son unité, mais une unité toute morale et toute d'action, qui n'excluait pas des rivalités continuelles. Il en est résulté un développement merveilleux de la vie communale : l'État n'a pas étouffé les cités, le despotisme n'a pas arrêté l'essor individuel ; cet essor, à son tour, n'a pas livré sans défense la Grèce aux ennemis du dehors. Ainsi la nature a coopéré aux destinées des Grecs, mais la vraie cause première de ces destinées, c'était leur caractère et leurs aptitudes ethniques.

Incroyable est la quantité de dissertations relatives au climat de la Grèce, par lequel on voudrait expliquer l'étonnante supériorité du génie grec (1). Le climat de la Grèce est aussi varié que ses formes : au nord, c'est le climat de l'Allemagne centrale ; descendez un peu, et vous trouvez le climat de la Lombardie, puis celui de Naples et de la Sicile. Des neiges de l'Olympe ou du Parnasse, vous passez à la région des palmiers. L'intelligence et l'activité du Grec sont perpétuellement exercées, sur mer, par les fatigues et par la vigilance toujours nécessaire ; sur terre, par la

(1) Déjà, selon Hippocrate, si les Asiatiques sont d'un naturel plus doux et moins belliqueux que les Européens, la cause en est surtout dans l'égalité des saisons : une perpétuelle uniformité entretient l'indolence ; un climat variable donne de l'exercice au corps et à l'âme. Aristote explique la supériorité de la Grèce par la situation intermédiaire qu'elle occupe entre les régions froides de l'Europe septentrionale et les contrées chaudes de l'Asie ; c'est ainsi, dit-il, que les Grecs « réunissent à l'énergie des Barbares du Nord la vivacité d'esprit des Asiatiques. » Sans nier la part de vérité que ces réflexions contiennent, il faut reconnaître que le climat est insuffisant pour expliquer le caractère grec. Comment croire que le ciel pur et transparent de l'Attique soit une raison sérieuse, sinon d'un certain goût de clarté et de lumière qui peut se retrouver aussi bien dans toutes les contrées méridionales? Les côtes de Ligurie, de Nice à Gênes, sont découpées en sinuosités sans nombre, comme celles de la Grèce ; elles ont la même pureté de ciel, la même netteté de contours dans les montagnes et dans les rivages ; pourquoi les Ligures n'ont-ils pas été artistes? Pourquoi a-t-il fallu que les Grecs vinssent à Nice et à Antibes comme à Marseille? Les Grecs ont essaimé sur toutes les côtes de la Méditerranée et partout ils ont montré des qualités analogues ; ce qui prouve bien que ces qualités tenaient à la race plutôt qu'à la situation et au milieu. On a très justement comparé la Grèce antique à la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, du moins au point de vue du commerce maritime et de l'expansion coloniale ; et les qualités des Anglais, comme celles des Grecs, se retrouvent partout où ils vont.

variété du sol et des climats, par la nécessité d'utiliser la moindre parcelle de terrain et de payer comptant, en travail journalier, tous les dons d'un pays médiocrement fertile. Voilà le véritable effet du climat et du sol. Le climat ne peut rien sans la race; la race peut beaucoup malgré le climat, lorsque ce dernier n'offre pas des conditions physiologiques insurmontables; mais ce sont surtout les hommes mêmes qui peuvent presque tout les uns sur les autres. Ceux-ci inventent, ceux-là imitent; les uns s'attachent à la tradition, d'autres cherchent à faire le contraire de leurs prédécesseurs. Les divers esprits, les diverses œuvres agissent ainsi les uns sur les autres et s'enchaînent par une sorte de filiation toute spirituelle. C'est surtout chez le peuple grec que les facteurs moraux et sociaux de la civilisation, trop souvent sacrifiés par une certaine école historique, ont montré leur fécondité et leur prévalence.

II

Hippocrate et Aristote signalent avec raison l'équilibre des facultés et leur eurythmie comme l'attribut distinctif de leurs compatriotes. Le mélange de deux races bien douées semble avoir affiné et rendu héréditaires leurs qualités essentielles. En même temps, les deux tempéramens typiques, l'un sanguin-nerveux et plus fréquent dans le Nord, l'autre, bilieux-nerveux et plus fréquent dans le Midi, paraissent avoir produit un composé harmonieux.

La sensibilité grecque avait la vivacité méridionale, sans être violente et farouche : nous parlons surtout des Ioniens, mais les Doriens mêmes, comme on l'a vu, ont été quelque peu calomniés. Les Grecs étaient d'ailleurs et sont toujours restés encore moins sensibles que sensuels, encore moins sensuels qu'intellectuels. La pensée eut toujours une large part dans leurs émotions. Chez l'Athénien, les passions sont mobiles comme les idées; il a l'amour du changement, l'appétit de la nouveauté. Il aime à cueillir la fleur des choses, pour passer légèrement d'un plaisir à un autre plaisir. Ce besoin de toutes les jouissances lui est inné et il trouve dans la jouissance même quelque chose de sacré. Sous les plaisirs que lui offre la nature, quels qu'ils soient, il ne se demande guère s'il n'y a point une secrète amertume. Il sent plutôt l'harmonie que la disproportion entre le réel et l'idéal. Malgré de profondes échappées sur la tristesse des choses, qui ne

pouvaient manquer de s'ouvrir à l'esprit de ses grands penseurs, il conserve un optimisme souriant. Selon le mot de Renan, ce peuple a toujours vingt ans et même, par certains côtés, il mérite ce que disait le prêtre égyptien à Solon : O Grecs, vous êtes des enfans.

Sa sensibilité, au lieu d'être concentrée énergiquement en soi comme celle des Romains, s'épanche volontiers, elle est communicative. Il a la sympathie bien plus prompte que l'Ibère ou le Romain; au lieu des instincts sauvages et cruels, il a la douceur et l'humanité, N'est-ce pas Athènes qui éleva un autel à la Pitié, où vaincus, proscrits, esclaves trouvaient un refuge? A Thèbes, ils avaient l'asile de Cadmus, à Antioche, le bois de Daphné. L'esclave athénien entre dans la famille après avoir reçu sur la tête l'eau lustrale. Désormais, il assistera aux prières et partagera les fêtes : le foyer le protège. Son maître peut le faire sortir de la basse servitude et le traiter en homme libre, mais le serviteur ne quitte pas pour cela la famille, dont il ne peut se séparer sans impiété. A Sparte, quoique la condition des esclaves fût plus dure, elle ne le fut pas autant qu'on l'a prétendu, et c'est ce que O. Müller a mis hors de doute.

La sympathie facile engendrant la sociabilité, on pouvait s'attendre à trouver chez l'Hellène (comme plus tard chez les Gallo-Romains et les Français) l'instinct social en son plus haut développement : il a l'horreur de la solitude, le besoin de fréquenter ses amis et ses compatriotes, de passer sa vie au grand air dans des entretiens et discussions interminables. Platon appelait l'Athénien φιλολόγος, ou πολυλόγος, et Aristote songeait au Grec quand il définissait l'homme Ζῶον πολιτικόν.

L'ancien Hellène, surtout l'Athénien, est avant tout un intellectuel. Il semble, comme dit Thucydide, « n'avoir en propre que sa pensée »; mais ce trésor vaut mieux que tous les autres, tant cette pensée est souple, agile, inventive. Merveilleuse en ses applications pratiques, elle l'est davantage encore en son exercice spéculatif. Les peuples sont comme les individus : quand leur cerveau est conformé de manière à leur rendre facile tel genre de travail, un instinct irrésistible les pousse sur la pente la plus douce : un peuple extraordinairement intelligent aimera à penser pour le plaisir même de penser. Ce fut le plaisir grec par excellence. Le résultat positif, sans être négligé (1), « semble à l'Hellène relative-

(1) Les Achéens d'Orchomène avaient déjà trouvé le moyen de dessécher le Copaïs par des travaux que nos ingénieurs n'ont pu renouveler encore.

ment secondaire. Percevoir des détails et des ensembles, avoir les yeux de l'esprit toujours en mouvement, surprendre ou deviner derrière ce qu'on voit ce qui est invisible, enchaîner de longues séries de raisons, diviser les idées en menues parcelles ou les réunir en vastes généralisations, en un mot faire partout circuler et partout pénétrer la subtile flamme de cette pensée qu'Héraclite comparait à un feu vivant, telle est la suprême jouissance des contemporains de Socrate et de Platon. C'est ce désintéressement de la pensée ou, pour mieux dire, cet intérêt pris à la pensée pour elle-même qui devait produire et la science et la philosophie, selon le caractère particulier ou universel de son objet. Un Grec seul, dans l'antiquité, pouvait trouver que les mathématiciens de Sicile dégradaient la science en ne se préoccupant que de l'appliquer aux machines; seul, il pouvait opposer à l'utile l'amour du vrai en soi; et ce Grec fut Platon. Euclide poursuivait de même la rigueur du raisonnement, non les résultats pratiques.

L'intellectualisme grec explique, — beaucoup mieux que le « ciel de la Grèce » dont la douceur n'est pas sans caprices, — le besoin de clarté, la haine du vague, le dédain de l'énorme et du monstrueux, le sentiment de la mesure, essentielle à l'ordre. L'Hellène a l'instinct raisonnable et la raison instinctive. Une curiosité toujours en éveil est un de ses traits dominans: il s'intéresse à tout ce qui est nouveau, à tout ce qui pose devant son esprit un point d'interrogation, à tout ce qui lui offre une difficulté à résoudre. Tandis que les Égyptiens et les Chaldéens, satisfaits de leur grand essor, s'arrêtent sur place, le Grec éprouve le besoin de renouveler sans cesse l'horizon. Son idéal, c'est Ulysse « qui a vu les villes et connu la pensée de beaucoup d'hommes. » Les Grecs n'avaient pas seulement l'esprit d'aventure dans la vie réelle, ils l'avaient dans la vie intellectuelle. « Les chemins liquides », comme dit Homère, étaient presque les seuls qui leur fussent ouverts, et leurs esprits comme leurs navires étaient toujours portés au loin sur des flots changeans.

Taine oppose avec raison aux Grecs les Égyptiens, qui, questionnés par Hérodote sur la cause des crises périodiques du Nil, n'avaient rien pu répondre, n'ayant pas même fait d'hypothèse sur un point si important; les Grecs, eux, avaient déjà imaginé trois explications, qu'Hérodote discute pour en proposer à son tour une quatrième. Encore plus que l'Égyptien, le Phénicien sémite

est utilitaire : c'est un négociant. Les œuvres d'art sont pour lui articles de commerce : il en fabrique sur des modèles presque invariables, selon les goûts de la clientèle : la beauté en elle-même, il ne s'en soucie guère ; aussi il parcourt le monde entier, et ne fait point de progrès. Le Grec, lui, joint au sens pratique et à l'adresse commerciale un amour instinctif du beau comme du vrai ; il n'est pas seulement fabricant et négociant, il est penseur et artiste. Le génie grec ainsi a deux faces : l'imagination qui vit dans un monde idéal, la réflexion qui s'applique aux réalités de la vie. Homère représente le premier aspect ; le second est représenté par Hésiode.

L'aptitude à percevoir les moindres nuances et les moindres rapports des choses se montre dans la richesse de la langue grecque, dans l'abondance des symétries, dans l'existence simultanée d'un vocabulaire pour la poésie et d'un autre pour la prose, dans l'étonnante facilité à former des composés, dans la variété des formes du verbe, dans les ressources dont on dispose pour marquer la subordination des différens membres de la phrase, dans les particules qui précisent les symétries ou les oppositions d'idées. C'est une langue de dialecticiens, où la logique n'est pas rectiligne, mais montante et descendante avec la synthèse et l'analyse ; et c'est en même temps une langue d'artistes par la variété et l'éclat des formes, par la richesse des épithètes où tout un tableau vient se condenser, par l'ondoiement et la liberté rythmique des périodes et des strophes, qui fait contraste avec la rigidité un peu monotone et la solennité trop oratoire de la langue latine. Le libre génie de la Grèce s'est fidèlement exprimé dans la langue grecque.

C'est la volonté qui, chez les Grecs non Doriens, s'est montrée relativement inférieure. Ils sont sans doute capables d'un grand élan et aiment, comme dit Platon, à courir un beau danger ; mais ce qui leur fait défaut, c'est la persévérance en un même dessein obstinément suivi. Ils sont, comme les Gaulois, mobiles et trop amateurs de nouveauté. En outre, ils n'ont pas le besoin de subordination à un grand tout : leur sens individuel les porte trop souvent à l'indiscipline. L'extraordinaire développement de leur intelligence leur fait trop bien apercevoir le pour et le contre en chaque chose pour que leur volonté se donne tout entière et pour toujours. Prompts à l'enthousiasme, ils connaissent trop l'engouement et ses faciles déceptions, avec le découragement qui les suit.

L'individualisme des citoyens, l'individualisme des cités, voilà ce qui fit la grandeur, mais aussi la faiblesse de l'esprit grec. Jamais les Hellènes n'eurent ni l'esprit de suite ni l'esprit d'organisation qui devaient caractériser les Romains. L'amour de l'indépendance est d'ailleurs, pour la volonté, un mobile moins positif que négatif: l'important est de savoir l'usage qu'on fera de sa liberté. Par ce qu'il devait à ses origines germano-galates, le Grec eut l'amour de la liberté personnelle; par ce qu'il devait à la configuration morcelée de la Grèce, il eut l'amour de la cité libre; mais la patrie ne fut pas pour lui cette vaste unité dans laquelle l'individu tend à se perdre comme l'infiniment petit dans l'infiniment grand. L'État, pour l'Hellène, c'est la cité, toujours viable et tangible, la ville où il est né, où sont nés ses ancêtres, le séjour de la famille séculaire, le foyer élargi autour duquel viennent tour à tour se ranger les générations.

La grande conscience collective ne put donc se développer chez les Hellènes comme chez les Romains. En face d'un péril, lorsque le barbare menaçait, les cités savaient sans doute unir leurs efforts: mais l'union n'était ni entière, ni durable. Le danger disparu, la rivalité reparaissait entre les cités grecques. Cette rivalité les avait fait vivre, elle devait les faire mourir. Aucune de ces cités, sauf peut-être la Rome du Péloponèse, Sparte, n'eut l'ambition constante du pouvoir, de l'influence sur autrui : l'Hellène, en général, n'était pas dominateur. Il n'éprouva donc, à aucun point de vue, le désir impérieux de l'unité. Cette caractéristique de l'histoire grecque provenait d'une qualité et d'un défaut de la volonté hellène : la qualité était le besoin d'être soi et maître de soi; le défaut était le manque d'énergie et surtout de constance. On a fort bien dit que la Grèce eut des hommes politiques, mais n'eut pas, comme Rome, une politique.

Ce peuple dialecticien et artiste devait aboutir à la sophistique qui joue avec les idées, à la rhétorique qui joue avec les mots. Déjà, dans Homère, les héros passent une bonne partie de leur temps à discuter : eux aussi, comme les Galates, ils joignent à la passion du *rem militarem* celle de l'*argute loqui*, et la valeur de leurs bras n'a d'égale que la valeur de leur langue. Le goût de la dialectique, qui est la pensée s'exerçant sur elle-même et sur la pensée d'autrui, avec un beau détachement à l'égard des choses, fit des progrès étonnans chez cette nation raisonneuse. Et comme la parole est inséparable de la pensée, dialectique et rhétorique

se confondirent. Discuter sur tout à perte de vue devint l'occupation par excellence des hommes libres. L'action finit par s'en ressentir. La politique même, pour les Grecs, se réduisit trop souvent à la dialectique et à la rhétorique, où, autrefois comme de nos jours, triomphaient les sophistes et les démagogues.

III

Renan considère les Grecs comme la moins religieuse des races, parce qu'ils n'ont point la préoccupation de la mort : « c'est, à l'en croire, une race superficielle, prenant la vie comme une chose sans surnaturel ni arrière-plan ». Vivre, pour eux, c'est « donner sa fleur, puis son fruit ; quoi de plus ! » Ce jugement d'un ami des nuances ne semble guère nuancé ; non plus que celui de Taine, qui nous représente les Grecs si peu respectueux de leurs divinités et plaisantant sur les aventures de Jupiter. Par un excès contraire, Fustel de Coulanges suspend toute la vie grecque à la religion. Le génie hellène ayant été le plus varié et le plus riche de l'antiquité, il est bien difficile et même impossible de l'enfermer ainsi dans des formules : tout a été vu ou deviné par les Grecs ; rien de ce qui est intelligible ne leur est resté étranger. Et l'inintelligible même, ils lui ont fait sa part au delà du monde de la pensée, mais sans éprouver en sa présence la terreur profonde ou la profonde vénération des peuples mystiques. Ils étaient trop logiciens pour attacher à l'inconnaissable autre chose qu'un sentiment négatif, et, tout en élevant un autel au Dieu inconnu, ils se sont prudemment occupés du connu ou du connaissable. C'est pour cela qu'ils ont eu surtout le culte de la vie présente, celle où l'on pense, celle où l'on sent, celle où l'on agit. Platon a dit, il est vrai, que la sagesse est une méditation de la mort, mais, en le disant, il fait de l'orientalisme. Spinoza exprimera une pensée plus grecque en disant que la sagesse est une méditation de la vie. Seulement la vie, pour satisfaire l'intelligence et les sens, doit être belle et bonne : une règle de beauté, de sérénité et d'allégresse, qui commande d'ailleurs, quand il le faut, l'entier sacrifice de soi, voilà par excellence la morale grecque, dont la religion est l'expression symbolique.

On a prétendu faire dériver les dieux grecs des dieux hindous ; ces imaginations sont aujourd'hui réfutées. Les divinités hellènes ne se retrouvent pas sous forme d'épithètes dans les Védas ou les

poèmes de l'Inde, d'ailleurs plus récens (nous l'avons vu) que la religion hellénique. Une seule identification a subsisté, celle de Dyâus avec Zeus, mais ces deux mots désignaient simplement le ciel, non une divinité proprement dite que les Grecs auraient empruntée aux Orientaux (1).

Des vieux Pélasges, on rapporte qu'ils adoraient le Dieu du ciel sur leurs montagnes sacrées, sans images, sans lui donner un nom déterminé. Quand il s'agit de ces temps antiques, une divinité « sans nom et sans images », c'est simplement une puissance de la nature qui n'a pas encore été humanisée, mais à laquelle, cependant, sont consacrés des fétiches, comme les pierres sacrées et le chêne de Dodone, l'aigle, le loup, la chouette, qui devinrent plus tard les « attributs » de Jupiter, d'Apollon, d'Athéné (2). Au fond, la plus vieille religion grecque était analogue à toutes les religions primitives. Les fouilles de Mycènes et de Tirynthe, outre les restes d'un âge de la pierre taillée et polie, ont découvert des idoles informes, parfois bestiales. Déjà, cependant, la forme humaine est préférée, et le goût pour cette forme ira toujours augmentant : il caractérisera le polythéisme hellénique. Que les dieux de la Grèce aient été primitivement des objets de la nature, là n'est pas le point important; il est clair que, dans toutes les mythologies, le soleil, la lune, les astres, la terre, jouent nécessairement un rôle, mais ce qui distingue les génies des peuples, c'est la manière dont ils conçoivent et réalisent les grandes causes des phénomènes. Or, le Grec révèle à la fois son instinct d'artiste par la belle forme humaine qu'il érige en représentation des puissances supérieures, et son instinct philosophique par la nature spirituelle de l'homme qu'il divinise. Hérodote a sur ce sujet un mot d'une étonnante profondeur : les divinités de l'Asie, dit-il, sont de *forme* humaine, ἀνθρωποειδεῖς, mais les divinités de la Grèce sont de *nature* humaine, ἀνθρωποφυεῖς. Il y a dans l'homme, en effet, un élément divin, la pensée; les Hellènes le transfèrent à leurs dieux et, en même temps, purifient les formes humaines pour les réduire en quelque sorte à leurs proportions éternelles, constitutives de la beauté : ils en font des corps glorieux et immortels, enveloppes subtiles de la subtile pensée. Au lieu donc d'être simplement les forces physiques, les divinités grecques sont plutôt les victorieuses de ces forces, pour toujours

(1) Otto Gruppe, *Die Griechischen Culte und Mythen;* Leipzig, 1887.
(2) Voir Tiele, *Manuel de l'Histoire des religions.*

subjuguées par l'intelligence. Tandis que les dieux védiques demeurent, pour ainsi dire, enfoncés dans la Nature, luttant en elle et contre elle, les dieux grecs ont atteint, avec la pleine conscience, la gloire triomphante et l'immortelle sérénité. L'existence divine n'est pas pour cela immobile : les divinités sont encore des personnes morales et moralement libres, ayant leur caractère individuel et leurs relations sociales, si bien que la religion grecque, en somme, est surtout psychologique et « sociologique ». Comme sur la terre, la monarchie est au ciel, avec Zeus tout-puissant; et elle touche de près au monothéisme ; mais Zeus n'est pas la divinité solitaire, jalouse et dévoratrice, des cultes sémitiques. Le roi des dieux hellènes ne pouvait être un despote oriental. Il gouverne et juge avec l'aide du conseil des dieux; il est tenu de respecter une loi supérieure, soit la coutume, soit la nécessité, que symbolise la Moira. Par le moyen de sa balance, Zeus consulte la Destinée, et il est absolument lié par elle, mais ce lien est celui de la justice.

Aussi voyons-nous, de bonne heure, avec l'élément humain et social, un élément moral s'introduire dans la vieille religion naturaliste. Chez Homère, la justice est déjà divinisée sous la forme de Thémis; bien des notions abstraites, comme celles du Destin et celle de Parques, ont déjà reçu leur consécration religieuse. Chez Hésiode, un peuple de génies émanés de Zeus, — comme tout en émane, — parcourent la terre : leur principale fonction, essentiellement morale, consiste à observer « les jugemens équitables et les mauvaises actions. » La Justice, fille de Zeus, traduit devant le trône de son père les iniques jugemens des rois. Les rois hellènes sont donc loin de créer le juste ou l'injuste par leur volonté. Minerve et Apollon, qui personnifient la sagesse et comme le verbe de Zeus, lui sont intimement unis et ne sont même, eux encore, que des émanations de sa divine nature. Bien des mythes orientaux pénétrèrent en Grèce, comme celui d'Astarté devenue Aphrodite, mais la magie de l'imagination hellénique a changé leur brutalité en grâce, leur crudité sensuelle en beauté sereine : elle a tout idéalisé. Les Grecs seuls pouvaient, du mythe de Prométhée, tirer la plus haute philosophie en même temps que la plus haute poésie.

Le culte d'Apollon, dieu « hyperboréen », fils et révélateur de la pensée suprême, devint à Delphes, sous l'influence dorienne, l'inspirateur moral de la ligue amphictyonique, le centre religieux

de la nationalité grecque. Par la bouche des prêtres de Delphes, Apollon réglait tout ce qui offrait quelque importance. Aucune nouvelle institution politique, aucun culte, aucuns jeux ne pouvaient être introduits sans son assentiment. Mais ce qui est ici remarquable, c'est encore la prédominance croissante de l'élément moral sur l'élément naturaliste. Aucune action extérieure n'est tenue pour suffisante : « c'est avec un cœur pur qu'il faut s'approcher de la divinité. » A celui qui a le cœur pur, une seule goutte suffit de la fontaine Castalie; mais celui qui vient avec une mauvaise pensée, la « mer entière » n'effacera pas sa souillure. Déjà les vieux Hellènes avaient exprimé cette haute conception que tous les signes extérieurs qui révèlent la divinité ne sont rien, vis-à-vis de la voix divine qui se fait entendre au fond des consciences et qui ordonne d'être juste sans s'inquiéter des résultats. La religion se faisait la gardienne auguste de la justice. Si les Spartiates mettent à mort les hérauts de Xerxès, contrairement au droit des gens, les entrailles des victimes deviennent défavorables, et les prêtres déclarent que le héraut d Agamemnon, Talthybios, a ressenti l'offense; pour l'apaiser, deux hommes de Sparte, riches et nobles, vont en Asie s'offrir à Xerxès.

Se connaître soi-même et se juger moralement, c'est la sagesse qu'Apollon conseille. Le faible a la protection du dieu, le repentant a son pardon; le fourbe ne recevra jamais sa lumière, le malfaiteur son assistance. Aucun État hellénique ne peut consulter l'oracle avec des intentions hostiles contre un des autres États helléniques; le souvenir d'une guerre civile ne peut, par des trophées permanens, être perpétué dans le temple d'Apollon. Le sacerdoce delphique, formant lui-même une aristocratie spirituelle, était en rapport avec les hommes éminens des divers pays; il désignait parmi eux « les meilleurs et les plus sages, » il encourageait les poètes, les historiens, les moralistes.

La religion grecque, malgré le préjugé contraire, fut intolérante : l'histoire d'Anaxagore, d'Alcibiade, de Périclès, de Phidias, enfin de Socrate, en est la preuve; elle le devint surtout lorsque la Cité se sentit ébranlée et que le triomphe de la démocratie fit craindre, non sans raison, le renversement de toute autorité civile en même temps que religieuse. Les Athéniens eux-mêmes étaient parmi les plus religieux des Grecs et avaient un singulier respect pour les vieux rites; mais, pour tout ce qui ne touchait pas directement à la religion, comment nier l'indépendance

d'esprit dont ils firent preuve? Quoique nulle part, dans l'antiquité, la pleine liberté individuelle en face de la cité n'ait été reconnue, encore est-il vrai que certaines cités étaient en tout oppressives, tandis que d'autres érigeaient l'essor même de la pensée, le culte du vrai et du beau, en vertus civiques et religieuses.

On trouve dans la théologie grecque deux conceptions différentes du monde des morts. D'après la première, les doubles des défunts mènent une vie d'ombres, pâle continuation de leur existence terrestre. Cette notion, qui rappelle le Schéol des sémites, nous semble avoir été principalement pélasgique; et d'ailleurs, la race méditerranéo-sémite constitue au fond une seule et même race, malgré la divergence ultérieure de la branche pélasgo-ibérique et de la branche sémitique. La seconde conception, qui semble plutôt hellène et « aryenne », c'est celle d'un monde des morts situé à l'ouest, près du soleil couchant, avec les Champs-Élysées pour les bienheureux et un lieu de supplice pour les coupables. C'est dire que l'idée morale, par un progrès où le génie proprement hellénique se révèle, s'introduit dans la vieille conception animiste des Pélasges. Agamemnon prend les divinités à témoin de son serment : « Vous qui, sous la terre, punissez les hommes morts, lorsqu'ils ont violé leur promesse, soyez mes témoins. » La religion grecque mettait la parole donnée sous la garde des Euménides, « filles de la Nuit, bienveillantes aux bons, terribles aux méchans. » Selon Hésiode, dont les livres faisaient autorité près des théologiens, les ombres des hommes de l'âge d'or, devenues de bons génies, « parcourent la terre pour dispenser la richesse et réprimer l'injustice ». Les esprits des méchans « sont tourmentés et tourmentent les hommes ». Si donc il est vrai de dire que le souci de la vie future ne fut pas chez les Grecs, — ni d'ailleurs chez les Hébreux, — une terrible « obsession », comme elle devait l'être chez les chrétiens; si même le génie critique des Grecs, jusque chez Homère, se reconnaît au peu de cas que les guerriers font d'une existence réduite à l'état d'ombre, si Achille aux enfers déclare qu'il aimerait mieux être un pauvre laboureur que de commander à tous les morts, on ne peut cependant pas nier que l'idée morale d'une sanction eût déjà transformé, chez les Hellènes, le fétichisme animiste des Pélasges et des Sémites. Et il est remarquable que, chez les vieux Germains aussi, l'admission des héros dans le Walhalla d'Odin implique la transition d'une doctrine de pure « survi-

vance » animique à la conception morale et sociale de la « rétribution ». Germains, Galates et Hellènes, ici encore, se montrent proches parens.

IV

Artistes en pensées comme ils l'étaient pour tout le reste, les Grecs devaient être des philosophes et ébaucher ou achever tous les systèmes métaphysiques: ils devaient aussi, grâce à ce noble jeu des facultés intellectuelles auquel ils se complurent, fonder les sciences déductives, entrevoir même une multitude de vérités inductives; mais leur intellectualisme artiste devait les empêcher de parvenir à la vraie science expérimentale.

Pourquoi, d'abord, le caractère grec se prêtait-il merveilleusement à l'essor de la haute philosophie? C'est que celle-ci est, en grande partie, un art, par cela même qu'elle est une spéculation sur un ensemble que la science positive ne peut tout entier saisir. Un peuple qui aime à ordonner les idées, comme il aime à ordonner les formes, un peuple amoureux de la vérité pour la satisfaction qu'elle donne à l'intelligence, comme il est amoureux de la beauté pour la satisfaction qu'elle donne aux sens et à l'imagination, un tel peuple sera spéculatif; et il n'aura pas de repos qu'il n'ait épuisé toutes les hypothèses, toutes les constructions intellectuelles; il élèvera, sous la pleine lumière du ciel intelligible, des Parthénons métaphysiques.

Parmi les sciences, il en est une qui, toute spéculative en son essence, voisine par là de la construction philosophique, n'est qu'une longue série de notions enchaînées par un lien nécessaire: la mathématique. Elle devait être, elle aussi, le triomphe de la pensée grecque. Raisonner pour raisonner, sans autre souci que la rigueur et l'élégance des démonstrations, s'enchanter soi-même aux merveilleuses propriétés des nombres, découvrir dans les combinaisons géométriques des figures, avec les lois des formes, les premiers rudimens de la beauté, quelle joie pour des penseurs épris de l'ordre et de l'harmonie, qui avaient donné au monde le nom de Cosmos!

Mais la vérité, pour nous, hommes, qui ne la saisissons qu'abstraite, n'est pas la réalité même; l'idée n'est pas le fait, l' « intelligible » n'est pas le « sensible », le rationnel n'est pas l'expérimental. C'est ici que l'esprit grec devait échouer, par le

défaut même de ses qualités. Le Grec était certes trop intelligent et trop curieux pour ne pas être *observateur;* il fut même le plus observateur des peuples antiques et il ébaucha les sciences d'observation; mais il n'alla pas, comme il aurait pu le faire, jusqu'à l'*expérimentation* suivie et méthodique, qui eût demandé, avec un certain détachement des systèmes et des vérités abstraites, la recherche minutieuse des réalités de fait. Il faut d'ailleurs distinguer entre les diverses écoles grecques, qui manifestèrent des tendances différentes. Pour le rationalisme de Platon et de ses disciples, ce qui n'est pas expliqué et ramené à des idées est presque sans valeur : le fait brut, purement sensible, gêne l'intellectualisme du philosophe. Comment aurait-il la patience de recueillir et même de provoquer une foule de phénomènes sans en saisir les causes, pour les relier ensuite par ces connexions de fait que nous nommons des lois « empiriques »? Il semble même à ces artistes de la science que la soumission aux faits ait quelque chose de servile, qui sent trop l'industrie de l'ouvrier, non l'art du penseur libre. D'autres écoles, il est vrai, prennent une direction différente, sans aller jamais assez loin (1). Démocrite a déjà la vraie idée de la science : il écrit une encyclopédie, où chaque science particulière est traitée et où l'ensemble est réuni par la conception mécaniste du monde. Le génie encore plus encyclopédique d'Aristote pose à son tour la base de toutes les sciences, sans exception; mais, préoccupé de chercher les qualités au lieu des quantités, il laisse sans emploi, d'une part, la conception de l'universel mécanisme, et, d'autre part, il n'arrive pas à poser les règles ni à donner l'exemple de l'expérimentation régulière. Ce n'est point que l'expérimentation fût étrangère aux Grecs : que n'ont-ils pas vu ou entrevu? Médecins et chirurgiens avaient déjà expérimenté; depuis les premiers pythagoriciens, on expérimentait en acoustique, mais alors on croyait sans doute « s'adonner à une branche des mathématiques et assurer par une théorie savante un art très estimé, la musique » (2). Agatharchus, sous la direction d'Eschyle, avait expérimenté les conditions de la perspective théâtrale et consigné ses résultats dans un livre qui excita le vif intérêt de Démocrite (3). Mais aucun philosophe grec n'eut l'idée d'ériger l'expérimentation en organe de la science,

(1) Voir l'excellent travail de M. Egger : *Science ancienne et science moderne.*
(2) V. Egger, *ibid.*, 21.
(3) Ch. Lévêque, *l'Atomisme grec et la Métaphysique* (*Revue philosophique*, 1868).

et si cette idée manqua, si elle dut attendre ensuite des siècles, la raison en est dans la constitution de l'esprit grec, artiste et trop rationaliste, qui fut toujours préoccupé d'expliquer encore plus que de constater. Telle fut cependant la supériorité des Hellènes que, même sur ce dernier point, ils furent bien en avance sur tous les autres peuples : il s'en est fallu de peu qu'ils n'aient créé la méthode expérimentale des modernes.

V

Les Grecs de nos jours se considèrent, au point de vue de la race, comme les descendans des anciens Hellènes. Ce point a été fortement contesté, surtout par Fallmerayer. En 1851, à l'époque de la génération qui suivit son affranchissement, la Grèce proprement dite contenait environ un million d'habitans, et ce million, dont il fallait encore déduire 200 000 Albanais reconnus et 50 000 Valaques, représentait le résidu des plus complets bouleversemens dont l'histoire puisse nous donner des exemples. L'ancienne Hellade se composait de cités entourées d'un petit district rural; dans les guerres sans nombre qui désolèrent ce pays, le vainqueur triait tous les hommes en état de combattre, puis « vendait les femmes et enfans comme esclaves. » C'est la formule bien connue qui revient sans cesse dans les récits des historiens. La civilisation antique étant essentiellement urbaine, les citoyens, qui étaient en même temps des propriétaires ruraux, périssaient avec la cité (1). Philippe extermine les Phocidiens, Alexandre les Thébains; les Athéniens sont déportés en masse. Délos étant devenue le grand marché d'esclaves, les Romains, après la prise de Carthage et celle de Corinthe, en amènent jusqu'à 100 000 à la fois; les simples trafiquans en conduisent parfois jusqu'à 10000, qu'on vend en un seul jour. Les pirates et les usuriers romains se livrent, sur les côtes de la mer Égée, à une véritable « chasse à l'homme ». Plus tard, on voit la plus grande partie de la population qui restait émigrer à Rome pour y chercher fortune, et ce courant dure des siècles. Plus tard encore, Goths et Hérules incendient Sparte, Argos, Corinthe, pillent Athènes, égorgent ou emmènent en masse la population. Puis viennent les Visigoths d'Acarie, qui détruisent presque toutes les villes, massacrent les

(1) Voir M. A. Berthelot, dans la *Grande Encyclopédie*, art. *Grèce*.

habitans ou les emmènent en esclavage. Bulgares et Valaques ravagent la Grèce à plusieurs reprises ; les Slaves s'établissent en divers endroits. A la fin vient le Turc. Il fait disparaître, autant qu'il le peut, les grandes familles byzantines, qui pouvaient lui nuire ; il n'épargne que le paysan, dont il avait besoin pour se nourrir. Les classes supérieures disparaissent des villes ; les uns fuient à l'étranger, d'autres, qui sont restés, sont malmenés ou se font mahométans, passent même à l'ennemi. Les montagnes furent le refuge des moins soumis et des plus vaillans, ce qui augmenta le nombre des Klephtes. Montagnards et marins devaient être plus tard les héros de la Guerre d'indépendance.

M. A. Berthelot conclut de ces faits que les Grecs anciens ont été exterminés par les guerres et par les révolutions sociales, ou éliminés par la transformation du régime de la propriété. Leurs esclaves, d'après lui, ont fini par les remplacer. Les Grecs, très humains, laissaient leurs esclaves fonder des familles, à tel point que Xénophon conseille de restreindre cette faculté. A mesure que les maîtres disparaissaient dans les guerres, les serviteurs durent les remplacer. La population composite résultant de ces mélanges était constituée à la fin de l'empire romain. Malgré l'introduction ultérieure des Slaves, des Albanais, des Latins, cette population forme encore la majorité des Grecs actuels. Il est donc exagéré de prétendre, avec Fallmerayer, que les Grecs contemporains descendent uniquement de Slaves grécisés. Ils n'ont qu'une certaine quantité de sang slave proprement dit et descendent des Grecs de l'Empire romain, par exemple de ceux du temps de Justinien. Ces derniers ont fourni environ la moitié de leur sang et ont imposé leur langue, leurs mœurs, aux autres élémens plus ou moins hétérogènes. D'après la carte ethnographique des pays grecs, publiée par la Société pour la propagation des lettres grecques en 1878, les Romains et les Serbes sont nettement circonscrits, les Bulgares dominent de Misch à Vorna, occupent même la partie nord-ouest de la Macédoine, la contrée qui a pour centre Philippopolis, toute la Thrace et le sud-est de la Macédoine. Le sud de l'Albanie, Chypre et enfin la Crète, sujet de la dernière guerre, seraient en majorité hellènes ; mais on voit qu'il s'agit d'un hellénisme de seconde ou troisième main, altéré par de très nombreux mélanges.

Une chose certaine, c'est que l'indice céphalique (rapport de la largeur à la longueur du crâne), qui est d'importance majeure

au point de vue des races, est monté en Grèce de 76 à 81 : le nombre des dolicho-blonds et même des dolicho-bruns y est donc devenu minime. Ce fait indique un changement profond du type : la Grèce est aujourd'hui brachycéphale, et par conséquent, au point de vue anthropologique, elle est en majorité « celto-slave. » Nous avons vu qu'on trouve cependant encore, de tous côtés, mais à l'état de dissémination, les divers traits du type grec classique : le nez droit, les grands yeux bleus, les belles chevelures blondes. M. E. Reclus, non sans y mettre quelque complaisance, reconnaît chez le Béotien d'aujourd'hui la même démarche lourde « qui faisait de lui un objet de risée parmi les Grecs »; le jeune Athénien lui paraît avoir « la souplesse, la grâce et l'allure intrépides » qu'on lui reconnaissait dans l'antiquité. Les femmes d'Athènes, selon M. Gaston Deschamps, ressemblent plutôt à des figurines de Tanagra qu'à la Vénus de Milo, « avec une pointe de sauvagerie mutine » qui rappelle le voisinage de la race albanaise. En général, « leurs cheveux sont furieusement noirs et leurs yeux brillent sous le voile de longs cils; leur teint est mat, légèrement pâli. » On admire d'ailleurs chez les femmes grecques la dignité calme, la vivacité de sentimens, la naïveté, l'entier dévouement à ceux qu'elles aiment.

Il est des ressemblances de mœurs, de coutumes, de genre de vie, qui traversent nécessairement les siècles, surtout dans les contrées où le mouvement de la civilisation moderne a été peu intense. Un pays de côtes et d'îles comme la Grèce favorisera toujours la vie maritime, et ses montagnes conserveront des coutumes qui remontent à des siècles. Mais ce sont là des ressemblances superficielles. On en peut dire autant des qualités ou défauts qui sont sous la dépendance immédiate du genre de vie que le pays commande. La langue elle-même impose un certain pli, favorise tels modes de penser et surtout de parler. Il y a de la rhétorique dans les langues mêmes du midi, il y en a, nous l'avons vu, et aussi de la dialectique dans la langue des Grecs. Mais, ici encore, nous sommes en présence d'héritages intellectuels, d'une éducation de la pensée et de la parole qui n'entraîne pas nécessairement les mêmes facultés profondes qu'à la grande époque hellénique. Juger les caractères nationaux d'après tous ces signes, ce serait juger d'après les dehors.

La Grèce, en outre, n'a pu être radicalement transformée depuis son affranchissement; il lui reste donc plus d'une empreinte

des temps malheureux. Les défauts traditionnels de la volonté grecque n'ont pu que s'augmenter par le mélange d'une forte quantité de sang slave et par la longue servitude que la nation a subie : légèreté, mobilité, horreur des grands efforts et surtout des efforts soutenus, propension à une paresse agitée et affairée, qui fait plus de bruit que de besogne. L'agriculture, chose trop pénible, est délaissée. Aimant mieux faire usage de son esprit que de ses bras, le Grec préfère le commerce, pour lequel d'ailleurs il a une grande aptitude. Outre des commerçans, la Grèce actuelle produit des banquiers, qui ne sont pas sans rappeler les qualités et les défauts des banquiers israélites; elle produit des marins, des avocats et surtout des politiciens. Le plaisir suprême de ce peuple sobre, a-t-on dit, c'est de parler politique autour d'un verre d'eau, « depuis neuf heures du soir jusqu'à trois heures du matin ». Le Grec est le plus tempérant des Méridionaux; il boit beaucoup, mais il boit de l'eau; la nourriture d'un laboureur anglais suffirait en Grèce, dit About, à une famille de six personnes. Les anciens nous montraient déjà l'Athénien content d'une tête de poisson, d'un oignon, de quelques olives. Cette modération dans la manière de vivre subsiste encore aujourd'hui et constitue une des qualités de cette race, tempérante et frugale par nécessité autant que par habitude. Pour la chasteté comme pour la sobriété, le Grec l'emporte sur les autres Européens. La natalité illégitime est très faible en Grèce, 12 sur 1 000 et, dans les campagnes, presque zéro. L'opinion est d'ailleurs très sévère à cet égard : le mariage s'impose au séducteur sous peine de meurtre. On ne badine pas avec l'amour (1).

La sensibilité grecque, comme celle de tous les Méridionaux, est éminemment irritable : éternelles sont les rancunes, terrible la *vendetta*. Sous ce rapport, Grecs, Siciliens, Napolitains, Corses et Espagnols se ressemblent. C'est un trait de la race ibéro-ligure. L'humeur du Grec n'en est pas moins enjouée; il aime les plaisirs faciles et qui viennent sans effort, la douce fuite des heures légères. A un voyageur qui lui demandait le pourquoi de ses occupations, un Grec répondit : L'heure passe (2). L'Hellène est passionné pour la musique, la danse, les fêtes. Ses rapsodes

(1) La natalité en général est élevée, quoique inférieure à celle de la Russie et de l'Allemagne. La mortalité est faible, 20 p. 1000. Seuls les pays scandinaves offrent des chiffres aussi favorables.

(2) M. Gaston Deschamps, *la Grèce d'aujourd'hui*.

errans sont encore en bon nombre. Ses chansons populaires se chantent sur un rythme monotone et mélancolique, mais la mélancolie n'est guère que dans la musique. L'Hellène aime la représentation, il aime la gloire; mais il a conservé le sentiment égalitaire des républiques. Les titres de noblesse n'ont pu s'implanter en Grèce : ils sentent l'orgueil, tandis que le Grec a simplement de la vanité. Et cette vanité est trop universelle pour créer des différences sociales.

L'élément pélasgo-ibérique, mêlé à l'élément slave, dans des pays longtemps asservis, engendre facilement des caractères renfermés en soi, défians à l'égard d'autrui, surtout de l'étranger, peu communicables sous des dehors ouverts, préférant les lignes tortueuses à la ligne droite. Le *græculus* fut de tout temps accusé de mettre sa subtilité au service de l'intrigue. La sociabilité de la race est toujours la même : le Grec est poli, hospitalier; il est démonstratif; mais il ne se livre pas. De tous les peuples bavards et aimables, a-t-on dit, c'est « celui qui se révèle le moins à l'étranger qui passe. » Comme l'Italien, l'Hellène s'enivre de sa propre éloquence, mais, pas plus que l'Italien, il ne s'enthousiasme facilement. Il a un flegme démonstratif et loquace, si on veut donner le nom de flegme à cette verve qui se possède, à cette raison lucide que n'échauffe pas la chaleur des paroles. Les croisés de 1204, « prud'hommes et droicturiers », ne purent vivre en bonne intelligence avec les Byzantins. C'étaient cependant des races également spirituelles et ayant des points communs. Mais « elles sont séparées, dit M. Deschamps, par des différences fondamentales qui s'effaceront malaisément. » Dans les *Chroniques de Morée*, les compatriotes de Villehardouin, prince d'Achaïe, se plaignent de l'excessive subtilité du peuple trop ingénieux qu'ils ont conquis. Le Grec moderne a toujours l'esprit avisé, prévoyant, « inépuisable en ruses », qu'Athéné admirait chez Ulysse.

Ce qu'on vante le plus, et avec raison, ce sont les qualités intellectuelles des Grecs modernes. Il y a d'ailleurs ici des distinctions nécessaires. Le fait que, parmi eux, tous les gens cultivés entendent le français et l'anglais ne prouverait à lui seul qu'une facile assimilation des langues, qui se retrouve à un plus haut degré encore chez les Slaves. La vivacité intellectuelle, commune aux Slaves et aux Méridionaux, ne serait pas non plus une preuve suffisante de supériorité. Mais, soit identité partielle

de race, soit effet de l'éducation et de la tradition, le Grec moderne, comme l'ancien, est éminemment curieux ; de plus, il aime la discussion, il s'y montre subtil et fin. Son imagination, comme celle des anciens Grecs, est alerte et colorée ; il est spirituel ; il a, dans la parole, l'aisance et la faconde. Il naît avocat, comme le Circassien naît soldat. Edmond About, qui s'y connaissait, trouvait aux Grecs de l'esprit autant qu'à peuple au monde : il n'est, ajoute-t-il, « aucun travail intellectuel dont ils ne soient capables. » Les ouvriers, en quelques mois, deviennent aptes à un métier difficile. Taine, à son tour, nous montre un village tout entier, prêtre en tête, interrogeant et écoutant curieusement des voyageurs ; tous traits qui rappellent nos ancêtres galates comme leurs ancêtres grecs.

Un peuple aussi intellectuel ne pouvait manquer de s'ouvrir avec empressement à l'instruction moderne. Comment ne pas admirer cette soif de s'instruire si répandue en Grèce, ces villageois qui, malgré leur pauvreté, fondent des écoles, tiennent même « des classes en plein air » ; ces étudians qui, pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études, exercent un métier, — sauf à être dégoûtés plus tard de toute occupation « non libérale » ; — l'initiative privée et les villes consacrant des sommes considérables à des fondations pour l'instruction publique, pour les sociétés savantes, les musées, les bibliothèques, les universités ?

En 1832, la Grèce n'avait que 75 écoles primaires élémentaires, 18 écoles primaires supérieures et 3 collèges. En 1892, elle comptait 2400 écoles élémentaires ou professionnelles, 80 écoles privées, 300 écoles primaires supérieures, 5 écoles ecclésiastiques, 5 écoles normales, 5 écoles nautiques, une école supérieure pour les jeunes filles, 35 collèges, une école polytechnique, enfin une université, avec des élèves venus de toutes les rives de la mer Egée. 86 pour 100 des hommes et 23 pour 100 des femmes savent lire. En 1832, il n'y avait d'imprimerie grecque qu'à Constantinople, Corfou et Zante. Dès l'année 1878, la Grèce comptait 104 imprimeries et 80 libraires et avait publié 1 479 livres de 1807 à 1877. Cet heureux pays possède maintenant plus de 30 journaux et près de 30 revues. La langue française est enseignée partout en Grèce, concurremment avec le grec classique. Notre esprit, notre littérature, nos arts, notre éducation sont beaucoup plus en harmonie avec le génie grec que ne le seraient ceux des autres pays.

Maintenant, n'y a-t-il point des ombres au tableau? On reproche à toute cette instruction d'être quelque peu superficielle, de chercher plutôt le « bien dire » et l'apparence de la science que la science solide et les connaissances positives. La tradition hellénique est encore ici visible. On reproche surtout à cette instruction généralisée de ne pas être en rapport avec les besoins réels du pays et d'exciter dans les esprits des ambitions impossibles à satisfaire. Ce mal universel est plus sensible en Grèce qu'ailleurs, car il est favorisé par le caractère même de la nation; et il y est plus dangereux qu'ailleurs, car une nation pauvre a plus besoin de travailleurs que de discoureurs. Dès l'année 1876, sur 2 634 étudians qui encombraient l'université d'Athènes, la moitié à peu près, 1 281, était pour les études de droit, 867 pour la médecine. Athènes est une grande fabrique d'avocats inutiles ou nuisibles. Un certain nombre d'étudians en médecine viennent compléter leurs études à Paris ou à Vienne; après quoi, ils ne veulent plus s'enterrer dans un village, fût-il sur les flancs sacrés du Pinde ou du Parnasse (1).

Capo d'Istria, politique prévoyant, redoutait la trop soudaine et trop complète extension des connaissances modernes, surtout de l'instruction littéraire, dans un peuple ruiné, où l'agriculture, où l'industrie manquent de bras, où la rhétorique ne fut toujours que trop en honneur (2). Il prévoyait la poussée vers les carrières libérales et l'abandon des arts; il s'opposait à la création d'un trop grand nombre d'établissemens d'instruction supérieure, dispensateurs de diplômes, et même à celle d'un trop grand nombre d'établissemens d'instruction secondaire; il voulait multiplier les écoles pratiques et professionnelles: il voulait que la nouvelle Grèce vécût avant de philosopher. On sait comment des fanatiques mirent à mort cet « ennemi de la liberté et du progrès ». Aujourd'hui, tous les Grecs éclairés qui se préoccupent de l'avenir nous signalent les deux fléaux qui sévissent en Grèce: extension du fonctionnarisme et accroissement de l'armée des

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mars 1887, l'étude de M. Émile Burnouf.

(2) L'agriculture, en Grèce, est restée rudimentaire, ainsi que l'industrie. Vainement on a de grandes forêts dans les montagnes; on ne sait pas les exploiter, et on fait venir les bois de charpente d'Autriche, de Prusse, d'Italie, d'Allemagne. En outre, les bergers grecs prennent l'habitude d'incendier les forêts pour pouvoir y conduire leurs troupeaux. « Le gouvernement assiste impassible au flamboiement des forêts (1). »

(1) Voir M. N. Politis, *Revue de Sociologie*, 1894.

déclassés. Tout Grec, ou à peu près, dit M. Nicolas Politis, croit que la principale mission du gouvernement est de donner une « place » soit à lui-même, soit à un membre de sa famille. Il y a une série de fonctionnaires attachée à chaque parti : ceux de l'opposition attendent le renversement du ministère pour prendre les places de leurs rivaux ; chaque parti ayant un état-major, dès son avènement au pouvoir tout son personnel est placé, « du premier préfet au dernier maître d'école. » Pendant ce temps, que font ceux de l'opposition, comment vivent-ils ? Ils végètent dans la misère et, n'ayant pas de métier, gagnent leur vie comme ils peuvent, en attendant le renversement du ministère et le triomphe de l'antistrophe sur la strophe. M. Politis nous apprend même que quelques-uns, dignes compatriotes du sage Ulysse, ont soin d'avoir dans leur propre famille des membres qui sont du parti ennemi au leur, de sorte que, soit d'un côté, soit de l'autre, il y a toujours une *place* dans la famille. Quant aux déclassés, ils sont, pour la plupart, des jeunes gens instruits qui auraient cru déchoir en continuant le métier de leur père, métier plus ou moins manuel et « servile ». En Grèce comme partout, ils se font ou politiciens, ce qui est le plus conforme à la tradition athénienne, — ou journalistes, — une profession qui eût eu aussi à Athènes le plus grand succès ; ou encore socialistes, ce qui est propre à l'exercice de la dialectique. M. Politis nous apprend que bon nombre finissent en cour d'assises, s'évadent de prison et deviennent brigands, le brigandage n'étant autre chose que la forme revêtue en Orient par l'anarchie. Il est vrai que ces bandes de brigands, loin d'être elles-mêmes anarchiques, sont fort bien organisées, et forment « de petits états dans l'État ». Elles envoient « des circulaires », lèvent des impôts sous forme de rançons, délèguent des ministres plénipotentiaires au gouvernement « pour lui demander de fortes sommes, » jusqu'à ce que le gouvernement, lassé de payer, leur livre enfin bataille. Il y a quelques années, près de Lamia, on a vu le fameux chef de bande Papakyritzopoulos, ancien élève de l'école préparatoire des sous-officiers, faire prisonniers, par un choix heureux, le procureur même du roi et le juge d'instruction, puis intimer au gouvernement l'ordre de retirer ses troupes, avec menace, en cas de refus, de tuer les prisonniers. Le gouvernement, sacrifiant les deux magistrats, se décida à poursuivre les brigands et à livrer bataille. Récemment, inquiet du nombre d'avocats sans cause ou de médecins sans

cliens qui dissertent à Athènes et ailleurs, le gouvernement grec a imposé des droits d'inscriptions à la charge des étudians de l'Université, afin de débarrasser la Grèce d'un certain nombre de dialecticiens ou de politiciens. Mesure dont on ne saurait trop approuver la sagesse. A peine échappé à la domination turque, et sans apprentissage préalable, le Grec moderne a reçu d'un seul coup toutes les libertés qui, de nos jours, peuvent appartenir à un citoyen : liberté politique, suffrage universel, instruction publique, liberté de la presse; beaucoup de Grecs prudens trouvent qu'une arme n'est bonne qu'à qui sait la bien manier, et pour de bonnes fins. Il faut convenir que les libertés modernes sont particulièrement dangereuses en un pays qui a toutes les misères avec toutes les ambitions. La Grèce manque absolument de capitaux, ce qui n'empêche pas ses rhéteurs socialistes de faire des conférences publiques sur la « tyrannie du capital », une thèse que Gorgias aurait regret de n'avoir point connue. De nos jours, comme jadis, c'est la politique et les politiciens qui ont perdu la Grèce. Écoutez tous ceux qui ont suivi de près les affaires de ce pays, ils vous diront que l'autorité, au lieu d'y être regardée comme la gardienne de l'ordre public, y est devenue un instrument au service des partis; que, aux yeux de l'administration, une seule classe de citoyens mérite protection et sollicitude, à savoir les partisans du gouvernement : tout citoyen qui n'est pas rangé sous « la bannière gouvernementale » est considéré comme un « ennemi ». On ajoute que, l'administration étant tout, les députés ont une seule chose à cœur : se maintenir dans ses bonnes grâces. Nommés pour faire principalement les affaires de leurs électeurs, ils soutiennent les ministres qui les y aident. Quand on nous fait encore le tableau de l'ingérence des députés dans la nomination des fonctionnaires, choisis par faveur, devenus des agens politiques et chargés de la défense d'intérêts individuels; quand on nous montre cette ingérence s'étendant à la distribution de la justice, grâce au droit qu'a le gouvernement de déplacer les magistrats et de les avancer; quand, enfin, on nous décrit l'empiétement des députés sur les choses de l'armée, l'immixtion de la politique aboutissant à la désorganisation des différens services, à l'indiscipline et au favoritisme, les députés distribuant exemptions et dispenses, assurant même l'impunité aux déserteurs et aux insoumis; le droit donné à tout officier de se présenter aux élections, la politique enfin présidant à la formation

des états-majors, la politique plaçant ses favoris à la tête des armées, on comprend les désastres que la Grèce a subis et on entrevoit ceux qui attendraient, dans n'importe quel pays, les imitateurs de ce régime.

Un des plus beaux traits du caractère grec, c'est l'amour passionné pour la liberté et pour l'indépendance : on sait à quel héroïsme cette passion s'est élevée en notre siècle et, là encore, on reconnaît les dignes fils des Grecs. Descendans ou non des anciens Hellènes par le sang, ils le sont, a-t-on dit, au point de vue moral ; façonnés par le même milieu, héritiers de leurs traditions et de leur langue, ils peuvent, à l'exemple de l'Italie, être appelés un jour à un vrai « resorgimento », si l'on en juge par leur admirable essor depuis les quelques années qu'ils sont affranchis. Leur tort est d'avoir voulu marcher trop vite et, qui plus est, marcher seuls, sans le concours de l'Europe. C'était oublier que la politique internationale, aujourd'hui plus que jamais, est soumise à des conditions de solidarité. C'était oublier aussi que, dans notre vaste monde moderne qui lui doit ses sciences et ses arts, la Grèce est devenue matériellement trop petite. Déjà exiguë jadis, elle l'est encore davantage relativement à notre civilisation actuelle ; fût-elle habitée par la plus pure race hellène, elle aurait grand'peine à ressaisir son ancienne gloire. En outre, elle n'a plus aujourd'hui la situation privilégiée qui la fit profiter à la fois de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique : l'axe de la civilisation s'est déplacé. Enfin les conditions de la guerre moderne ont diminué, au profit du nombre, de l'armement et de la tactique, l'importance des frontières et défenses naturelles. L'Olympe et les Thermopyles ne sont plus infranchissables ; la Grèce n'est plus « le piège à trois fonds » dont parle Michelet ; où les hordes perses vinrent se perdre, les bataillons turcs, armés et commandés à l'allemande, ne peuvent que trop bien passer. Insuffisante est la population que les siècles ont laissée à l'Hellade : deux millions d'habitans environ.

La politique a bien des retours, et les peuples qui veulent vivre ont bien des ressources. Si les circonstances lui redeviennent favorables, si elle sait se recueillir, se fortifier et attendre, la Grèce pourra un jour, comme on le lui a plus d'une fois prédit, retrouver la prépondérance maritime dans la Méditerranée orientale. Ceux qui ont confiance dans ses destinées, — et nous sommes du nombre, — nous montrent les motifs de consolation

qui lui restent dans ses malheurs, le côté généreux de ses plus folles entreprises, l'ardeur de son élan national, la mobilisation accomplie avec rapidité, soixante-dix mille hommes en peu de temps réunis, les réservistes répondant presque tous aux appels, personne n'élevant la voix pour se plaindre, malgré une interruption de six mois dans les affaires et dans l'administration de la justice; le pays donnant sans compter et consentant à tous les sacrifices d'hommes ou d'argent que le gouvernement lui demande; n'y a-t-il pas là les preuves des plus précieuses qualités d'abnégation? L'ardent patriotisme de ce petit peuple, la profonde unité des esprits, l'étroite fraternité qui unit les Grecs aux autres Grecs résidant dans la Turquie d'Europe ou en Asie, la « vie nationale » qu'ils vivent avec eux, « en dehors du gouvernement, » la persuasion où ils sont de former une famille unique, l'orgueil de leur ancienne gloire, qui est leur vrai lien, l'entière confiance qu'ils ont dans les destinées de leur « race », tous ces traits montrent l'importance et la force des traditions de l'ordre moral et social, qui unissent réellement les esprits et en forment une même âme, malgré l'inextricable mélange d'élémens ethniques qui ont pu constituer le corps de la nation. Sans aller jusqu'à soutenir, avec Lazarus, que l'être des peuples ne repose sur aucun rapport extérieur et proprement naturel, — identité de race ou communauté de langue, régime des biens, etc., — on peut lui accorder que les rapports psychologiques et les dépendances sociales vont sans cesse croissant, et qu'un peuple est avant tout un ensemble d'hommes qui se regardent comme un peuple; « œuvre spirituelle de ceux qui le créent incessamment, » son essence est dans sa conscience et dans son vouloir-vivre. S'il en est ainsi, on peut encore beaucoup attendre, en dépit de ses revers, d'un peuple qui a conservé, avec l'indomptable souvenir, l'indomptable espérance.

ALFRED FOUILLÉE.

LE MARQUIS DE LA ROUERIE

ET

LA CONJURATION BRETONNE

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — LE CHATEAU DE LA ROUERIE

Maintenant qu'il se sentait soutenu par Coblentz, Armand de la Rouerie était assuré du succès. De caractère trop mobile, d'ailleurs, pour tomber dans de longs découragemens, il était d'autant plus porté à l'optimisme qu'il menait enfin l'existence la plus conforme à ses aptitudes. Il commandait en maître à toute la Bretagne : ce n'était plus, comme jadis en Amérique, une légion de déserteurs et d'aventuriers qu'il avait sous ses ordres, mais une armée considérable, composée des paysans de sa chère province et un état-major comptant les plus beaux noms de l'armorial breton. De son château de la Rouerie, transformé en quartier général, il faisait mouvoir cette vaste machine, veillant à tout, se multipliant, portant lui-même les instructions, visitant ses comités. On le rencontrait par les *bas chemins*, chevauchant en compagnie de Thérèse de Moëlien, qui s'était instituée son officier d'ordonnance et qui courait les campagnes en habit d'amazone, portant, à

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

l'exemple du chef, des épaulettes d'or et la croix de Cincinnatus attachée sur la poitrine par un ruban bleu; un panache blanc flottait à son chapeau.

Le château était devenu place de guerre: les hautes avenues seigneuriales étaient sillonnées de patrouilles et coupées de barricades formées de charrettes renversées. Au portail de la grande cour et près des guérites de pierre qui en gardaient les entrées latérales, des fagots amoncelés obstruaient le passage. Le *Champ de l'avenue*, vaste esplanade demi-circulaire devant l'entrée principale du château, servait de terrain de manœuvres: une trentaine de cavaliers y faisaient des évolutions; dans la cour même, des paysans apprenaient l'exercice du fusil. Les gens qui passaient la nuit, sur la route d'Avranches, voyaient toutes les fenêtres de la façade éclairées; pendant le jour, on « défaisait les lits et on roulait les matelas, pour faire croire qu'il n'y avait personne au château ».

Il semble d'ailleurs qu'à cette époque, c'est-à-dire pendant les premiers mois de 1792, l'argent rentrait assez régulièrement dans la caisse de l'association : outre les sommes envoyées de Coblentz, l'imposition d'une année de revenus dont le marquis avait frappé ses affiliés commençait à donner quelques résultats.

Vers le même temps, la Rouerie faisait en Angleterre l'acquisition de 3600 fusils qui, joints à 3000 autres, envoyés d'Ostende par Calonne, formaient un total de 6600 armes qui furent immédiatement distribuées. Il s'était en outre procuré trois milliers de poudre, quinze cents livres de plomb, quatre canons montés sur affût. Une maison écartée, louée tout exprès, servait d'atelier pour la fabrication des cartouches et la mise en état des armes.

Aux premiers jours du printemps de 1792, le marquis de la Rouerie se trouvait donc prêt à l'action. Aussi bien y avait-il urgence de brusquer l'entrée en campagne, car, si profond que fût le mystère dont on entourait les préparatifs, une pareille intrigue n'avait pu demeurer secrète, tout le pays étant, en quelque sorte, dans la confidence. Certains officiers municipaux se montraient hostiles aux projets du marquis et voyaient grandir sous leurs yeux une conjuration qu'ils auraient volontiers dénoncée; mais à qui? La monarchie existait encore de fait, et il n'était pas possible de traiter en factieux un homme qui se préparait à lutter pour la défense des institutions établies. Et puis, bien des

gens hésitaient à se compromettre : le terrible marquis était de taille à soulever toute la province, et on craignait de se déclarer ouvertement contre un si puissant adversaire.

Le chef de la conjuration bretonne n'était pas cependant sans éprouver quelques scrupules sur la validité de ses pouvoirs. Les Princes l'avaient autorisé à agir, rien de plus; et maintenant que le projet entrait dans la période d'exécution, il redoutait de se voir déposséder du commandement par quelque rival jaloux de recueillir le bénéfice de ses peines et de son activité. En outre, à certains indices, il soupçonnait que nombre de gentilshommes, de plus noble race ou plus âgés que lui, s'astreindraient difficilement à servir sous ses ordres. Malgré ses objurgations, plusieurs avaient émigré et, pour bien montrer qu'ils ne prenaient pas au sérieux les services que pouvait rendre à la cause royale une insurrection purement locale, ils étaient allés s'enrôler dans l'armée des Princes. MM. de Boisfévrier, parent du marquis, et Léziard de Villorée, l'un de ses principaux agens de Fougères, avaient cru devoir imiter cet exemple : il y avait là un danger auquel il fallait parer. La Rouerie dépêcha donc à Coblentz son ami Pontavice, chargé d'exposer aux Princes la difficulté et de solliciter leur intervention.

Cette fois, il eut tout lieu de se déclarer satisfait. Vers le milieu de mars, Pontavice rapporta une commission formelle livrant à la Rouerie le commandement de toute la province, la direction des troupes de ligne et des maréchaussées, lui conférant le pouvoir de donner, au nom des Princes, les ordres que les circonstances lui paraîtraient exiger et ordonnant à tous les sujets fidèles de lui obéir comme au roi lui-même. Bien plus, les frères de Louis XVI recommandaient à tous les gentilshommes bretons de s'unir au marquis de la Rouerie et manifestaient le désir « que le nombre des émigrés ne fût pas augmenté ». Une lettre de Calonne, jointe à cette commission, contenait un blâme personnel contre MM. de Boisfévrier et de Villorée. Fontevieux devait suivre de près Pontavice et venir se mettre à la disposition du chef de la conjuration afin que celui-ci pût entretenir, avec la cour de Coblentz, des relations plus fréquentes.

Fort de cette complète approbation, le marquis se prépara à l'action. Le plan était simple : l'armée des Princes allait entrer en France par Thionville et Verdun. Nul doute que les places fortes ne se hâtassent d'ouvrir leurs portes aux émigrés : en

quelques jours ils seraient à Châlons, car on ne comptait rencontrer aucune résistance, et le pays tout entier allait se soulever pour accompagner la marche triomphale des défenseurs de la royauté. C'est ce moment que choisirait le marquis pour donner le signal qu'attendaient ses affiliés. Les dix mille hommes qui se grouperaient à son appel entraîneraient indubitablement les provinces voisines : il s'avancerait vers Paris à la tête de ces volontaires que suivrait une formidable levée de paysans, de gentilshommes, de gardes nationaux, de troupes de ligne dans un irrésistible mouvement de contagieux enthousiasme. Les deux armées devaient se rencontrer sous les murs de Paris, — les Princes d'un côté, la Rouerie de l'autre, — délivrer le Roi, disperser l'Assemblée et mettre les Jacobins à la raison.

Telle était la confiance qui régnait à Coblentz et aussi en Bretagne que le succès ne faisait question pour personne. Ce n'était pas une guerre qu'on entreprenait, mais bien une simple démonstration ; pourtant, il faut dire que, tout en étant, comme les Princes, assuré du résultat, le marquis se montra, beaucoup plus qu'eux, avisé et prudent. Prévenu que certaines municipalités s'inquiétaient des enrôlemens qui se faisaient au château de la Rouerie, il prétexta les craintes que lui inspiraient des bandes imaginaires de brigands qui l'avaient menacé à diverses reprises. Tantôt ces brigands se massaient, assurait-il, dans les landes de Crollon, tantôt ils étaient censés s'avancer jusqu'aux bois de Blanchelande. Quoi d'étonnant, à ce que, dans cette extrémité, il fît appel au concours de ses concitoyens? les paysans venaient s'offrir pour le soutenir en cas d'attaque, et ainsi se trouvaient expliquées les allées et venues qui intriguaient les officiers des municipalités voisines et les moyens de défense, — sentinelles, barricades ou patrouilles, — qui faisaient de son château un véritable camp retranché.

Cette précaution prise, afin de justifier des mouvemens qu'on ne pouvait dissimuler, le marquis convoqua les présidens de tous ses comités d'insurrection à un rendez-vous général. Il les avait déjà groupés, partiellement du moins, en des conseils secrets tenus, la nuit, soit au château du Rocher-Portail, près de la Celle-en-Cogles, soit dans le pavillon de Plaisance, perdu au cœur de la forêt de Gâtine ; mais il voulait, avant d'ouvrir la campagne, tenir des assises solennelles auxquelles figureraient tous les chefs de la conjuration. Le château de la Rouerie fut

désigné comme lieu de réunion et la date fixée à la nuit qui suivrait le dimanche de la Pentecôte.

Toute la contrée fut en émoi. Bien que la convocation eût été secrète, tant de gens étaient dans la confidence que, de Saint-Malo à Fougères et de Lamballe à Avranches, ce fut comme une traînée de poudre : le bruit se répandit que les événemens étaient proches. Par les chemins détournés, les commissaires de la conjuration, déguisés qui en paysans, qui en colporteurs, quelques-uns même en patriotes, la plupart à cheval, cachant sous leur manteau leurs pistolets ou leurs sabres, se dirigeaient vers le château de la Rouerie. A tous, le marquis avait distribué une sorte de passeport, tracé de sa main sur une bande de papier facile à dissimuler et qui était ainsi conçu :

Toute confiance et secours au porteur de ce billet de la part des amis d'Armand.

Dès l'après-midi du dimanche, les affiliés affluaient au château : au loin, dans la campagne, la Rouerie avait placé des sentinelles perdues; derrière cette première défense s'étendait une ligne de grand'garde; puis, à la tête des avenues, sur les chemins, étaient des postes d'hommes armés : toutes les entrées du château enfin, toutes les barrières du parc avaient été obstruées à l'aide de fagots entassés. Les arrivans étaient accueillis par les aides de camp du chef : on avait vidé de bétail les écuries afin d'y loger quatre-vingts chevaux; d'autres restèrent toute la nuit sellés et bridés dans la cour. Les chambres du premier étage étaient transformées en dortoirs : dans les salles du bas, des tables servies attendaient les convives : depuis plusieurs jours, les domestiques avaient fait de grands achats « en viandes et provisions de toute sorte ». En attendant l'heure de la réunion, on dressa des tables de jeu.

Enfin le marquis parut : aux acclamations des assistans, il traversa la salle, distribuant des accolades et des poignées de main : peu à peu le silence s'établit, et la Rouerie donna la parole à l'un de ses aides de camp qui fit lecture de la commission adressée au marquis par les princes. Sa qualité de chef ainsi établie, la Rouerie, d'une voix vibrante, commença à parler :

— « Bretons et concitoyens des différentes provinces, que la religion et l'honneur rassemblent ici, on vient de vous donner connaissance de mes pouvoirs, celle de mes desseins. C'est pour

votre bonheur que je les ai formés... Il n'est pas un de nous, mes dignes compagnons, que les crimes et les désordres de la Révolution n'aient pénétré d'horreur...

« La preuve la plus évidente et la plus utile que vous puissiez donner de vos sentimens... est votre union actuelle autour d'un chef commissionné au nom du Roi par les Princes, frères de Sa Majesté.

« En rendant à l'Église ses véritables pasteurs, en protégeant l'influence et la dignité de votre culte bénit, en protégeant les individus et les propriétés contre tous les genres de brigandage, vous hâterez le retour de la constitution bretonne...

« Pour moi, mes braves amis, se trouve un moment de gloire dans ma vie : c'est celui où, confondant mes principes, mon honneur, mes espérances et mes dangers avec les vôtres, je promets, en votre nom et au mien, à mon Dieu, à ma patrie et à mon Roi, de le servir aux dépens de ma fortune et de ma vie.

« Jurons tous de nous dévouer, sans réserve, à une si noble cause et que nos amis et nos ennemis sachent enfin que dans la faible partie de la France que nous habitons, il y a une force irrésistible, composée d'hommes dignes de l'honneur du monde entier!... »

Nous ignorons quelle impression produisit cette harangue sur les conjurés réunis autour de l'ardent orateur, mais il paraît bien certain qu'à ce moment tous les assistans se levèrent, toutes les mains se tendirent, et que les cris : *Nous le jurons!* accueillirent ces entraînantes paroles. La Rouerie reprit alors d'un ton plus calme :

— « Je vous rappelle, mes chers concitoyens, que s'il se présente des occasions où votre courage sera la base de nos succès, votre humanité, votre sagesse et votre subordination le remplaceront souvent avec fruit, accéléreront autant et souvent plus que lui la fin glorieuse de nos travaux.

« ... Ceux de vous qui êtes fortunés avez fait des avances, même des sacrifices pécuniaires : les autres se sont également dévoués en donnant tous leurs moyens. Il a été nécessaire de fournir à vos besoins et de le faire de manière à ce que vous ayez tous les mêmes avantages. A cet égard, nous pensons que la somme de vingt sols par jour serait suffisante pour les vivres et les nécessités de chacun de vous... »

La Rouerie termina son discours par quelques conseils de mo-

dération et de discipline : la victoire paraissait si certaine et si facile à l'ardeur de ses affiliés que l'enthousiasme et la joie de tous éclataient sans retenue. Et ce dut être une scène d'une étrange solennité que la réunion de ces jeunes gentilshommes, abandonnant châteaux et familles, ceignant l'épée, acclamant le chef sous lequel ils allaient combattre. Sans doute, ils estimaient le succès assuré; aucun d'eux, certes, ne prévoyait que le serment qu'ils prononçaient les vouait, pour de longues années, à la vie aventureuse des partisans, aux plus atroces privations, aux nuits sans repos, aux hivers sans abri, à la misère des proscrits, cachés dans les bois, traqués comme des bêtes malfaisantes... Combien de ceux qui se rencontrèrent là devaient tomber dans les genêts! Combien donnaient, à cette heure, un rendez-vous à la mort! La chouannerie venait de naître, avec ses rages héroïques, ses désespoirs tenaces, ses inénarrables désastres. Avec sa grandeur aussi, car pas un de ces gentilshommes ne manqua à la parole donnée au chef dont la chaude éloquence créa, cette nuit-là, une force que Napoléon lui-même ne parvint pas à abattre. Vingt-cinq ans plus tard, il s'en trouvait encore qui, hâves, blanchis, méconnaissables, menaient sans repos par les landes leurs bandes décimées.

Cette scène, encore qu'on prît toutes précautions pour ne pas l'ébruiter, eut, dans la région, un écho singulier. Soit que la fièvre qui régnait au château de la Rouerie eût gagné toute la vallée du Couësnon, soit qu'un ordre mal interprété eût fait croire à quelques agens que l'heure de mobiliser leurs hommes avait sonné, les paysans de Sougeal, de Vieuxviel, de Trans prirent les armes. L'incident mérite d'être rapporté avec quelques détails, car il fut la première expérience de l'organisation du complot : il montre en outre de quelle façon les commissaires subalternes de la conjuration opéraient leurs recrutemens, et il permet de pénétrer, pour ainsi dire, dans les coulisses de ce prologue de la chouannerie.

Donc, le lendemain du jour où la Rouerie avait chez lui réuni ses compagnons, à la sortie des vêpres célébrées à l'occasion du lundi de la Pentecôte, un jeune séminariste nommé Louis Orain, habitant Sougeal, invita quelques jeunes hommes à venir « manger un morceau et boire un coup » dans la chambre qu'il occupait chez le sieur Derbrée, vicaire réfractaire de la paroisse. Ils se

trouvèrent là une trentaine : sur la table était un repas servi, pain blanc, vin, cidre et un quartier de veau qu'une femme, Monique Gaillard, apporta tout fumant du restaurant où elle l'avait fait cuire. A peine fut-on assis autour du « fricot », qu'Orain insinua qu'on irait peut-être faire, à la brune, un tour du côté du château de M. de la Rouerie; que ce seigneur était menacé par des bandes de brigands, et qu'il serait reconnaissant à ceux qui viendraient à son secours.

— Je suis allé cette nuit au château, narra-t-il, j'y ai vu M. le marquis, couché à plat de chambre et qui faisait pitié : il m'a demandé si je lui amènerais du monde.

Beaucoup approuvèrent, mais un des assistans, nommé Julien Gilbert, prit la chose assez froidement, répondit qu'il avait des fagots à faire et qu'il n'irait pas : sur ces mots, il se leva et sortit. Orain suivit Gilbert jusqu'au cabaret où il entra, cherchant en vain à le faire changer d'avis; au bout d'une heure il revint à la charge, très animé, criant que Gilbert s'en repentirait « lorsque les choses seraient retournées » et qu'à présent qu'il savait le secret, s'il ne suivait pas ses camarades à la Rouerie, c'était, sans doute, pour les vendre. Gilbert eut ensuite à subir l'assaut de Monique Gaillard qui vint le trouver à son tour :

— Voilà donc, ricanait-elle, les lâches qui s'amusent à boire plutôt que de se joindre aux autres pour aller à la Rouerie, tandis que le retour des anciennes choses est assuré.

Elle affirma que, « si elle était garçon, elle serait partie tout de suite, et qu'il n'y avait aucun risque ».

Gilbert, ébranlé par cet argument, passa chez l'ancien maire de Sougeal, Louis Lambert, et lui demanda « si cette démarche était à propos ». Celui-ci fit « tirer un pot de cidre qu'ils burent ensemble et l'engagea à y aller ». Gilbert retourna donc chez Orain et prit sa part du fricot. Orain roulait des yeux furieux et grommelait « qu'il y en a qui font les câlins et les lâches, mais que, pour ne pas leur permettre de s'enfuir, on les mettra quatre par quatre avec un *bon* par peloton et que le premier qui voudrait s'échapper, il fallait lui tirer un coup de fusil dans le corps. » Ces allusions désobligeantes et d'autres réflexions du même genre rendirent assez morne le repas qui se termina vers neuf heures du soir. Au moment du départ, Gilbert insista de nouveau, s'informant « si ce n'était pas une f... mauvaise affaire. »

— C'est une bonne affaire pour tous, répondit Orain.

On se mit en route, quatre par quatre. Plusieurs avaient des fusils, quelques-uns des épées, d'autres ne portaient que des bâtons. Ils prirent le chemin de la Celle, passèrent le Couësnon au Gué-Perrier, à l'aide du bateau de la veuve Raouline Guichard, et suivirent quelque temps la rivière. Tandis qu'ils remontaient la rive droite, Gilbert crut apercevoir, dans la nuit, la silhouette d'un homme qui marchait sur l'autre bord, se dissimulant derrière les arbres. Il cria : — Qui va là?

— Je n'ai pas besoin de me nommer, repartit l'autre; Jamet et Berthelot sont-ils avec vous?

On lui répondit que non, et c'était vrai, du moins pour Jamet qui, après le repas, s'était éclipsé sous un prétexte futile. Gilbert insista :

— Si tu ne dis pas ton nom, je te tire un coup de fusil.

— Je ne peux pas vous apprendre mon nom, répliqua l'homme.

Mais à l'intonation de ces mots, Gilbert reconnut le sieur Ricault, curé réfractaire de Sougeal : rassuré, il en fit, à haute voix, l'observation à ses camarades.

— Ne dites pas que vous m'avez vu, cria Ricault.

Et, hâtant le pas, il disparut.

La bande poursuivit sa route. Au village de la Barbaie, Julien le Pauvre et Mathurin le Marchand frappèrent à la porte d'un cabaret et demandèrent le chemin de la Rouerie. On apercevait, dans les sentiers convergeant vers le château, d'autres troupes, arrivant de Sacey et échangeant, en manière de signaux, des coups de sifflet. A la lisière du bois de Bannières, un cri de *Halte! qui vive?* arrêta les gens de Sougeal. Orain répondit : *Ami de la Garde!* Un homme sortit du bois, vint à leur rencontre et quelques-uns reconnurent que c'était André fils, colonel de la garde nationale d'Antrain. André les accompagna le long des avenues.

Au portail de la grande cour, deux abbés, montant la garde, armés de pistolets, demandèrent aux arrivans le nom de leur chef. Ils répondirent que c'était Louis Orain; sur quoi ils durent attendre quelques instans, pendant qu'on prévenait au château. Il était environ une heure du matin, toutes les fenêtres de la façade étaient éclairées : la cour était pleine d'hommes et de chevaux : on entendait « beaucoup de bruit dans les greniers de l'écurie

neuve, » où était logée, sans doute, une partie de la garnison. Enfin, « un monsieur, vêtu d'une redingote blanche, » vint recevoir les paysans de Sougeal et les invita à entrer au château : ils le suivirent docilement : Orain était le seul « à n'avoir pas l'air neuf et emprunté. » Reçus d'abord dans une chambre du premier étage, dans laquelle se trouvaient dix à douze personnes, on les fit presque aussitôt redescendre au rez-de-chaussée « pour se rafraîchir ». On leur servit « à manger plus en beurre qu'en viande », remarqua l'un d'eux; un autre nota qu'on ne leur versa point de vin, mais seulement du cidre qu'ils burent en se tenant debout autour d'une table ronde. Dans un angle, trois gardes nationaux étaient couchés tout habillés sur des lits. On parla de M. le marquis que les « brigands avaient menacé de tuer; » qu'il fallait se joindre à lui pour empêcher que la Bretagne ne fût pillée « par des troupes étrangères; » Gervais Tuffin qui buvait avec les paysans ajouta que, pour le moment, d'ailleurs, ils avaient eu tort de venir et qu'on n'avait pas besoin d'eux.

A ce moment un aide de camp appela Orain et passa avec lui dans une chambre voisine où l'on disait que le marquis était couché.

— Voilà Orain qui veut décamper et nous laisser là! insinua Julien le Pauvre.

— Ne craignez rien, riposta Tuffin, il est à parler avec monsieur.

Orain reparut après un quart d'heure d'absence. Il avait l'air satisfait et apprit à ses compagnons que « les choses étaient rentrées dans l'ordre ; que M. de la Rouerie allait devenir le seigneur de tout le pays ; qu'il était tranquille et qu'on ne lui en voulait plus. » Il tenait de « l'argent blanc » dans sa main et distribua vingt sous à chacun de ses hommes. C'est à ce moment que Pierre Lambert entendit quelqu'un faire cette réflexion :

— Quand le marquis sera le maître, il fera brûler Pontorson et Antrain.

Il fallait partir : les officiers de la Rouerie pressaient les paysans de regagner leur village, car le jour allait bientôt paraître, leur recommandant de s'en aller deux par deux et conseillant à ceux qui étaient armés « de dire, si on les rencontrait, qu'ils poursuivaient un lièvre. » Ils se hâtèrent d'achever leur collation et, par petits groupes, reprirent le chemin de Sougeal. Leur séjour au château avait duré un peu moins de deux heures.

Dès l'aube, toute la contrée connaissait l'aventure : le bruit s'en répandit jusqu'à Rennes. Les administrateurs du département tinrent conseil : il importait de disperser ces rassemblemens de factieux et de s'assurer de la personne des chefs. En conséquence, un détachement du 16e dragons, en garnison à Rennes, ainsi que la cavalerie de la garde nationale avec deux pièces de campagne, reçurent l'ordre d'aller mettre le siège devant le château de la Rouerie, sous la direction de deux commissaires, François Varin et Marie Hévin, délégués par le directoire du département d'Ille-et-Vilaine. Les troupes arrivèrent à Antrain le jeudi 31 mai : la petite ville regorgeait de soldats ; depuis la veille une véritable armée s'y concentrait ; à la requête des districts d'Avranches et de Dol, les gardes nationales et les brigades de gendarmerie de Pontorson, de Fougères, de Saint-Aubin-du-Cormier, de Saint-Servan, de Dol même s'étaient mobilisées et campaient dans la haute ville et sur les bords de l'Oysance. Les commissaires rennois s'y rencontrèrent avec MM. de la Brigue, du district de Dol, Gauttraye fils et Latouche, du district de Fougères, qui les instruisirent du détail des faits.

Espérant s'emparer par surprise du marquis de la Rouerie avant que ses espions ne l'eussent prévenu du danger qui le menaçait, un peloton de vingt hommes, sous les ordres de Cadenne, lieutenant de gendarmerie à Saint-Servan, se mit en campagne, dès la nuit venue, et battit, sans succès, les environs du château. A onze heures du soir, Cadenne rentrait avec ses hommes à Antrain, ramenant « un particulier » rencontré sur la route : c'était Deshayes, le secrétaire du marquis. Hévin l'interrogea sur-le-champ ; mais l'autre, très maître de soi, joua la stupéfaction. « Il y a quatre ans qu'il est au service du marquis en qualité d'intendant et jamais il n'a entendu parler de conjuration ni de politique : depuis trois mois, principalement, la Rouerie s'occupe seulement de l'entretien de son jardin et de l'embellissement de son domaine qu'il a quitté mardi dernier dans l'après-midi, afin d'empêcher ses amis de venir le voir et de couper court aux bruits de rassemblemens que des gens malintentionnés ont répandus. Deshayes ignore où s'est retiré le marquis et sait seulement qu'il est parti en compagnie de plusieurs personnes, entre autres de son cousin Tuffin, de MM. du Pontavice, de la Haye-Saint-Hilaire et Chafner, des dames du Pontavice, Fabiani et de Mlle Moëlien de Trojoliff. Le valet de chambre Saint-Pierre, ainsi que Guillon

et Bossart, sont aussitôt montés à cheval et ont suivi leur maître. »

Le commissaire comprit que Deshayes s'en tiendrait à ces discrètes révélations et n'insista pas : il estima plus urgent de découvrir la retraite de la Rouerie; le marquis ne pouvait être bien loin, si même il était vrai qu'il eût fui. Hévin ne perdit pas un moment : il était une heure du matin; il monta à cheval, se mit à la tête des dragons rennois et arriva, vers trois heures du matin, au château de la Rouerie : il n'y trouva qu'une dizaine de domestiques qui, interrogés individuellement, ne firent aucune révélation nouvelle. Tous déposèrent que leur maître était parti, le mardi 29, vers quatre heures de l'après-midi, en compagnie de douze ou quinze personnes formant sa société habituelle.

Seul le valet de chambre Pierre-Charles Boujard, fut loquace. Il raconta que, depuis longtemps, « il était occupé à servir une quantité d'étrangers qui allaient et venaient journellement et nuitamment : ils appelaient le marquis *mon général* et buvaient à sa santé. » S'il n'a pas déjà révélé ces faits à la municipalité de Saint-Ouen, c'est « parce qu'une femme, tenant auberge au village, le prévint que, s'il avait le malheurde dire un seul mot de ce qui se passait sous ses yeux, il serait chassé sans paiement et courrait risque d'être tué d'un coup de fusil à travers les hayes. » Il cita les noms de quelques-uns de ceux qui venaient au château le plus fréquemment : Faligan, fils d'un tailleur de Rennes; Magnin, instituteur dans cette même ville; Rasmeur, de Vannes; de Blossac; un ci-devant abbé appelé Gardel. Tous mangeaient à la table du maître avec les dames, Pontavice, Chafner et le fils naturel de la Rouerie : ces derniers avaient quitté le château avec le marquis. Boujard ajouta qu'il était « mal vu par les autres domestiques : il avait voulu se sauver et était déjà au bout de la *rabine* quand le jardinier se saisit de lui et le ramena au château. Le marquis le fit mettre en prison dans une chambre où il était gardé à vue, et menaça de le faire pendre dans sa cour lorsque les affaires seraient arrangées. Il resta ainsi au cachot pendant trois mois et demi : il parvint enfin à sortir en dévissant la serrure : repris aussitôt, il fut souffleté par la femme de chambre de Mlle de Moëlien, pendant que deux autres domestiques le tenaient. »

Après s'être étendu sur les prétendues persécutions qu'il avait souffertes, le valet revint aux rassemblemens dont il avait été témoin, assurant que le marquis, outre les vingt sous par jour qu'il

donnait à ses hommes « promettait six cents livres de récompense à ceux qui passeraient tout au fil de l'épée, sans compter les femmes et les enfans : il a entendu dire encore qu'il y aurait des villes où on mettrait la charrue dedans. »

Le commissaire Hévin, guidé par Boujard, commença une perquisition complète du château et du parc, tandis qu'il expédiait à Antrain une escouade chargée d'en rapporter des rafraîchissemens pour sa troupe et de ramener un maçon pour piquer les armoiries sculptées sur la façade du château. Entre temps il fouillait les carrés du parterre où devaient se trouver enfouies, d'après Boujard, des caisses pleines de fusils. On ne trouva, dans la terre, que diverses pièces d'argenterie, du beurre en baril et des bouteilles de vin. La visite des appartemens ne donna pas meilleur résultat : beaucoup de papiers, contrats, actes de toute sorte, correspondance particulière, aucune pièce ayant trait à la conjuration. Hévin mit de côté deux lettres qui lui parurent cependant intéressantes, fit jeter tout le reste dans trois sacs de toile qu'on devait déposer à Saint-Ouen en regagnant Antrain et rallia sa troupe qui, pendant toute la journée, s'était conduite avec un calme et une modération dignes d'éloges. Quelques hommes s'étaient attaqués à la charpente du colombier, situé à l'extrémité de l'avenue de chênes, au bord du Tronçon ; d'autres avaient cassé quelques bouteilles de liqueurs, brisé un battant d'armoire, cueilli dans le parterre des branches de myrte et d'oranger et coupé trois arbustes : c'étaient là les seuls dégâts commis.

Quant au marquis de la Rouerie, il avait disparu : son château restait à la garde d'une seule domestique, et toutes les battues organisées pour retrouver la trace du fugitif demeurèrent sans résultat : de guerre lasse, les officiers municipaux d'Antrain firent apposer dans tout le pays des placards ainsi libellés :

6 juillet 1792.

Jean-Laurent Lemonnier, homme de loi, juge de paix et officier de police, et de sûreté de la ville et paroisse de Dol, mandons et ordonnons à tous exécuteurs des mandemens de justice, d'amener par devant nous le sieur Armand Tuffin demeurant au château de la Roirrie, âgé d'environ quarante ans, taille d'environ 5 pieds 5 pouces, cheveux châtain, yeux, barbe et sourcils noirs, visage long et marqué, nez long et aquilain, menton fourchu, la bouche enfoncée.

Les paysans s'attroupaient devant les affiches : quelques-uns

s'indignaient contre ce seigneur donnant l'exemple de la révolte; le plus grand nombre ricanaient ouvertement du bon tour joué aux commissaires rennois; tous s'attendaient à voir surgir le marquis à la tête d'une armée : l'antagonisme croissait entre ses partisans et ses détracteurs, et cette animosité rendait plus active la propagande de ses agens : les enrôlemens se faisaient presque ouvertement; les autorités locales, indécises, fermaient les yeux, et chacun s'apprêtait pour le jour prochain où reparaîtrait le *colonel Armand* dont le nom, devenu presque légendaire, acquérait une immense popularité.

IV. — MONSIEUR MILET

Le marquis de la Rouerie avait quitté son quartier général, mais il n'avait pas fui : ce projet de retraite entrait dans ses plans : satisfait du résultat des stratagèmes qui lui avaient permis de prendre son temps et de réunir chez lui, à la barbe des municipaux hostiles, les chefs du complot, il avait abandonné son château, moins en proscrit qu'en stratégiste, exécutant un mouvement dès longtemps médité. Il en était sorti en plein jour, emmenant avec lui son fils, les personnes composant sa société habituelle, ses aides de camp et quelques-uns de ses serviteurs : les gens assuraient qu'il était parti par la route de Rennes, d'autres l'avaient vu s'éloigner sur le chemin d'Avranches; en réalité, il avait pris une tout autre direction.

Tandis que les autorités le cherchaient aux environs de Saint-Brice et d'Antrain, le marquis s'était porté à quinze lieues de là, près de Loiron, c'est-à-dire à l'avant-garde de ses positions du côté de Paris, car il ne semble pas que l'association eût compté des recrues en deçà de Laval. Là se trouvait, réuni par une avenue au village de Launay-Villiers, le château du chevalier de Farcy de Villiers, qui, resté célibataire, vivait avec sa sœur Mme de Pontfarcy, ses nièces et une autre de ses parentes, Mlle Tuffin. En prévision du soulèvement prochain de la province, Mme de Langan était venue avec ses deux filles se réfugier également chez son frère. On restait à Launay-Villiers dans la plus parfaite tranquilité; on n'y apprenait que par les journaux et les lettres les progrès de la Révolution et les troubles qui agitaient la Bretagne. Les paysans des environs étaient bons, pieux, peu curieux et pauvres; vivant des bienfaits du châtelain, ils lui étaient entière-

ment dévoués. Dans les derniers jours de ce mois de mai 1792, M. de Farcy, un matin, au cours du déjeuner, annonça à ses jeunes nièces « qu'elles dîneraient avec quelqu'un de leur connaissance, mais qu'il fallait ne désigner que sous le nom de M. Milet, négociant de Bordeaux ». Le marquis arriva au château la nuit suivante : il était accompagné de ses domestiques et d'un de ses plus fidèles agens, dissimulé sous le sobriquet de *Fricandeau*, et qui n'était autre que Loisel, ancien contrôleur aux actes à Plancoët et à Saint-Malo, remplaçant Deshayes près du chef en qualité de secrétaire.

La Rouerie avait habilement choisi son refuge : outre que Launay-Villiers, se trouvant sur le territoire du département de la Mayenne, était hors de l'atteinte immédiate du directoire d'Ille-et-Vilaine, l'endroit était sauvage et retiré, également distant des routes de Fougères et de Rennes, et proche des grands bois de Misedon, des Gravelles, des Effretais et de la forêt du Pertre qui offraient alors des taillis presque impénétrables. Il vécut là pendant trois mois, et nous avons, sur son séjour à Launay, un document d'une si pittoresque authenticité qu'il serait regrettable de ne point le citer intégralement : c'est le récit de Mlle de Langan, qui, presque une enfant à l'époque de la Révolution, vit ces choses tragiques avec des yeux si jeunes, qu'en les évoquant dans sa vieillesse, elle les retrouvait amusantes et joyeuses encore du reflet de ses seize ans.

Quel plaisir, dit-elle, que de prendre part à une aventure si romanesque et d'être initiée à un pareil secret ! Aussi je me souviens combien j'étais fière et combien je prenais de précautions inutiles pour me donner un air d'importance. Assurément, si nous eussions été observés, mon air mystérieux nous eût perdus ; mais comme tout le monde était dans le secret, mes soins indiscrets n'étaient que risibles.

On logea M. de la Rouerie dans la grande chambre près le salon, dont la porte resta fermée de manière à ce que ce côté-là de la maison lui était consacré et semblait inhabité, car on n'ouvrait jamais les jalousies. Deux jours après, nous déjeunâmes avec MM. Tuffin (neveu du marquis) et Chafner qui, après avoir passé deux jours à Villiers, se rendirent une nuit chez Mme de Bourgon, au Boisblin, où ils restèrent cachés, sans jamais revenir à Villiers. Toutes les nuits, il arrivait des courriers ou des principaux chefs, qui avaient une manière particulière de se faire connaître et qui étaient introduits par le perron. Nous les voyions à déjeuner. Je me souviens de MM. du Pontavice, Vincent, Rallier et le Bouteiller. Ce dernier venait très souvent et possédait toute la confiance de M. de la Rouerie.

On conçoit combien cette vie agitée et variée avait de charmes pour moi

et avec quelle curiosité je descendais pour le déjeuner, sûre d'y trouver de nouveaux venus. Tout cela m'occupait plus que la grande affaire qui se faisait et à laquelle je n'étais pas étrangère cependant; car, après avoir veillé à la sûreté de notre hôte dont je faisais la garde, et brodé des écharpes blanches semées d'hermines et de fleurs de lys, M. de la Rouerie me faisait copier beaucoup de choses. Je ne me rappelle que d'une : c'était la manière dont la coalition éclaterait; c'était ce que l'on devait faire à Fougères où le général devait se rendre la nuit avec ses gens. Tous ces détails semblaient si nouveaux, cette guerre si chevaleresque, que j'ai eu longtemps ma copie dans la mémoire. Maintenant il n'en reste plus rien; des faits sont venus effacer ce qui n'était qu'un projet.

Le marquis n'était connu que de la famille, et pour ne pas donner de soupçons on continuait de recevoir les personnes qui avaient l'habitude de venir à Villiers. Quand on ne venait que pour dîner, nos hôtes restaient dans leur chambre; mais quand on venait pour plusieurs jours, M. de la Rouerie se montrait sous le nom de M. Milet, négociant de Bordeaux et compromis dans une affaire de révolution. Ses amis qui venaient le voir, s'ils étaient nombreux, restaient renfermés. Nous eûmes pendant huit jours Mme de Montigny qui nous gêna bien. Elle croyait fermement être avec M. Milet et s'intéressait beaucoup à son sort, lui faisant raconter comment il avait été compromis, sans s'apercevoir que jamais il ne parlait de ses aventures de la même manière, attendu qu'il les inventait chaque fois. Je me souviens d'une scène qui me sembla plaisante.

M. de la Rouerie rentra un jour chargé de fleurs qu'il avait cueillies dans le jardin, demanda du fil, s'assit devant une table et se disposa à nous faire des bouquets. Mme de Montigny le regarda et dit :

— Vous aurez beau faire, vous ne serez jamais aussi habile que M. de la Rouerie. Vous n'avez jamais entendu parler de ce fou-là à Bordeaux? Figurez-vous qu'il a payé très cher une bouquetière pour lui apprendre à faire des bouquets. C'est le même qui est allé s'enfermer à la Trappe, qui en est sorti au bout de quelques jours pour aller faire la guerre en Amérique. Tout cela fit beaucoup de chagrin à son grand-père qui était un brave amiral...

— Amiral! dit M. de la Rouerie, je vous assure, madame, que mon grand-père...

— Mais qui vous parle de votre grand-père? dit la dame en riant. Votre grand-père n'était pas M. de la Bélinaye et heureusement pour vous, vous n'êtes point le marquis de la Rouerie, la plus mauvaise tête de Bretagne et qui s'occupe encore de je ne sais quelle affaire qui l'oblige à se tenir caché. Je ne comprends pas qui pourrait se fier à lui...

Les habitans de Villiers vivaient dans de continuelles inquiétudes. Un jour que M. de la Rouerie déjeunait tranquillement dans la petite salle à manger, deux gardes nationaux entrèrent tout à coup dans le corridor. M. de la Rouerie eut d'abord l'idée de s'échapper par une porte vitrée qui dégageait cet appartement du côté de l'étang; mais, voyant ces étrangers entrer tout de suite dans la salle à manger, il saisissait un couteau pour vendre au moins sa vie, quand il reconnut dans les deux prétendus patriotes MM. du Pontavice (c'était je crois Louis-André du Pontavice) et le Bouteiller, qui s'étaient

déguisés pour pénétrer jusqu'à lui. Il était rare cependant que les conjurés vinssent le jour. Il existait du reste à Villiers une cachette sous le plancher de la grande chambre; M. de la Rouerie ne s'est jamais servi de cette retraite, mais elle eût pu lui être utile en cas de surprise.

Ces précautions n'étaient pas superflues; le directoire d'Ille-et-Vilaine n'avait pas, en effet, renoncé à découvrir la retraite du chef de la conjuration et poursuivait ses recherches. Les événemens du 10 août avaient ramené bien des indécis à la cause de la révolution: certaines municipalités qui, jusque-là, s'étaient montrées fort tièdes, essayaient maintenant de se faire pardonner, à force de zèle, leur pusillanimité : les dénonciations affluaient: on fouillait les châteaux dans l'espoir d'y découvrir les desservans réfractaires, et c'est ainsi que, le 24 août, la gendarmerie de Vitré se transportait au château de Boisblin, dans la paroisse de Bréal, tout proche de Villiers-Launay et y procédait à l'arrestation de Gervais Tuffin et du major Chafner. Du reste, comme au cours des interrogatoires qu'ils eurent à subir, ils ne révélèrent rien qui pût aider à découvrir la retraite du chef, le directoire du département rendit, après quelques jours de détention, la liberté à ces deux intimes confidens du marquis de la Rouerie.

Celui-ci, dans la solitude de Launay-Villiers, s'exaltait à la pensée de ses futurs exploits ; la résistance à ses ordres qu'avaient montrée certains de ses comités lui apportait bien quelques désillusions; mais il avait trouvé, dans sa retraite, un disciple ardent et docile, le seul de tous, peut-être, qui comprît pleinement la pensée du maître et partageât son enthousiasme.

Gavard, dont nous avons déjà cité le nom, en venant un jour conférer à Launay avec le marquis, avait pris pour guide, à travers la forêt de Misedon, un faux-saulnier du Bas-Maine, qui, en cette qualité, connaissait tous les sentiers perdus de la contrée. Gavard présenta à la Rouerie l'homme qui s'appelait Jean Cottereau. Comment ce paysan se lia-t-il avec le gentilhomme fugitif? Il n'y a, de cette rencontre étrange, qu'une explication plausible : tous deux se comprirent au premier abord ; tous deux étaient possédés de la même passion d'aventures, de la même fièvre d'indépendance. Cottereau sentit en la Rouerie un maître digne de lui; le marquis, de son côté, trouva dans le contrebandier une de ces natures ardentes qu'il aimait, un homme d'une intrépidité folle, d'une endurance fanatique, d'un royalisme désintéressé et farouche, comme il en avait jusque-là trop peu rencontrés, à son

gré. Il se livra tout entier à Cottereau, lui apprit ses projets, lui révéla son plan, la stratégie de la campagne qu'il allait entreprendre, stratégie qu'il n'avait encore dévoilée à aucun de ses affiliés, non point par méfiance, mais par crainte des critiques, des remontrances ou des railleries.

Ce qu'il méditait, en effet, c'était une façon nouvelle de combattre, une guerre de partisans, d'embuscades, de ruses, appropriée au courage sournois des paysans et où les landes et les haies de sa chère Bretagne, qu'il connaissait mieux que personne, joueraient le principal rôle. Il dit le parti qu'on pouvait tirer des routes du pays, presque toujours en déblai, bordées par des rochers et de hautes levées de terre couvertes d'ajoncs offrant des abris inaccessibles : il montra propices aux guets-apens ces bas-chemins, ces champs, clos de broussailles et de lignes d'arbres, qui ne permettaient pas à la vue de s'étendre à plus de cent toises. Cottereau l'écoutait religieusement, s'imprégnant de ses paroles ; le soir, il regagnait sa hutte, grisé, la tête en feu, rêvant aventures et combats. De tous ceux auxquels le marquis de la Rouerie transmit la *bonne parole*, Cottereau est celui qui profita le mieux de la leçon. On sait qu'il devint fameux sous le nom de Jean Chouan. Comme Vespuce à Colomb, il déroba, sans l'avoir voulu, la célébrité qui devait revenir à son maître ; car si Jean Cottereau fut le parrain de la Chouannerie, la Rouerie en fut bien véritablement le père. Il la créa de toutes pièces, chefs, soldats, armes, stratégie, moyens d'action, tout lui est dû, et c'est à lui seul qu'en doivent revenir les lourdes responsabilités et la redoutable gloire.

Si la confiance des patriotes dans le succès de la révolution augmentait, celle des partisans de la Rouerie n'avait reçu des derniers événemens aucune atteinte. Les affiliés de tous rangs suivaient avec un intérêt anxieux la marche de l'armée des Princes. Le manifeste de Brunswick, qu'avait rédigé un ancien intendant du comte de Provence, Geoffroy de Limon, lancé le 25 juillet, était parvenu le 28 à Paris : la déclaration qui le suivit deux jours plus tard et qui était due à la plume du comte de Moustiers auquel Calonne réservait, dans son futur cabinet, le portefeuille de la marine, avait achevé, dans l'état de fermentation où se trouvait la France, d'enflammer diversement les esprits.

Le 11 août, l'avant-garde de Hohenlohe campait à Rodemach

et à Sierck, en Lorraine; le 19, par un temps pluvieux et froid comme en novembre, le gros de l'armée prussienne passait la frontière à Redange. Ce même jour avait lieu, à Fontoy, le premier engagement où la cavalerie française fut mise en déroute: elle s'était défendue pourtant, ce dont Brunswick « ne revenait pas »; il croyait ne recevoir que des fleurs et des bravos, mais pas un seul coup de fusil. Le 20, Longwy était investi et capitulait après trois jours de pourparlers.

Ces débuts étaient d'un heureux augure pour les émigrés, qui avaient mis le siège devant Thionville. Au camp du comte d'Artois, dont le quartier général était à Hettange, les visages ne respiraient que la joie et l'espérance: on se disait que la campagne serait de courte durée; on savait que la Bretagne était prête à se soulever; « il n'était pas un de nous, raconte Las Cases, qui ne se vît, à quinze jours de là, chez lui, triomphant, au milieu de ses vassaux humiliés et soumis ».

On comprend dans quelle angoisse vivaient, au reçu de ces nouvelles, tous ceux qui avaient donné des gages au nouveau régime. Nul doute que si les Princes eussent fait entendre des paroles d'indulgence et d'oubli, leur cause n'eût gagné bien des partisans; mais Brunswick s'était institué leur porte-parole et il n'annonçait que représailles et châtiment. Les modérés qui seraient venus à résipiscence si on les y eût invités doucement, se voyant acculés à une situation désespérée, brûlèrent leurs vaisseaux et se jetèrent dans le parti extrême. L'infatuation des émigrés, la folle certitude qu'ils avaient de leurs droits et de leurs succès furent les principales causes de la résistance acharnée qu'ils rencontrèrent.

Chévetel, cependant, hésitait encore. La catastrophe du 10 août avait porté ses amis au pouvoir, et, tandis que la marche de la coalition absorbait tous les esprits, seul, dans l'entourage gouvernemental, il connaissait le danger qui, du côté de l'ouest, menaçait la révolution. S'il continuait à se taire, il trahissait son parti politique; s'il parlait, il livrait à l'échafaud ses amis de Bretagne : l'alternative était cruelle, mais il l'envisageait de sang-froid, soucieux seulement de son intérêt personnel. — Était-il temps de prendre position ? La monarchie était-elle assez définitivement vaincue pour qu'il n'y eût plus à se compromettre en lui portant un dernier coup? L'association bretonne était-elle de force à triompher et pouvait-on, sans imprudence, se ranger au

nombre de ses adversaires? — Questions embarrassantes, auxquelles Chévetel ne savait que répondre, étant, depuis plusieurs mois, sans nouvelles des progrès de la conjuration. Il voulut juger par lui-même des chances de la Rouerie, et, au commencement d'août, il partit pour la Bretagne.

Il n'avait pas dépassé Laval que déjà il connaissait par la rumeur publique « la découverte des projets du marquis, le siège et la prise de son château, sa fuite et l'obligation où il était de se cacher ». S'arrêta-t-il à Bazouges? C'est probable, puisqu'il parle de ses voyages entre Dol et Dinan : il n'aurait pu, décemment, passer si près de son village, sans aller voir son père. Toujours est-il qu'au cours de ses pérégrinations dans cette contrée où il était né, où il avait vécu longtemps et où il connaissait tout le monde, il fut vite mis au courant des détails de la conjuration. A l'en croire, il ne questionna personne; servi par ce même hasard qui l'avait déjà fait, malgré lui, le dépositaire des secrets de la Rouerie, il aurait reçu bien des confidences sans jamais en solliciter aucune. La chose, pour être improbable, n'est cependant pas impossible : venu pour se renseigner, il devait fréquenter, de préférence, chez les principaux affiliés, qui, le sachant, de longue date, l'ami du marquis, n'avaient aucun motif de lui cacher leurs projets et leurs espérances. Il s'introduisit ainsi chez Mme de Saint-Gilles, qui ne se gêna pas « pour blâmer hautement en sa présence la tentative du marquis et se plaindre des inconsidérations de Mlle de Moëlien qui courait les campagnes en habit d'amazone avec des épaulettes et un panache à son chapeau : elle termina en disant que la Rouerie n'était pas venu chez elle, et qu'il se cachait sous le nom de Milet ».

Muni de ces renseignemens, Chévetel se présenta chez Desilles au château de la Fosse-Ingant. Ce qu'il savait de la situation financière de l'association lui permit de simuler une connaissance approfondie des ressources dont elle disposait. Desilles ne pouvait témoigner de la méfiance à l'ami qui s'était, à deux reprises, obligeamment entremis pour le change des billets envoyés de Coblentz. A quoi bon dissimuler, d'ailleurs, avec un homme qui paraissait si bien informé? Quand le docteur manifesta le désir de rendre visite au marquis, Desilles n'y mit aucun obstacle, et s'offrit à préparer discrètement cette entrevue.

Depuis quelques jours, la Rouerie était informé du séjour de Chévetel en Bretagne : nous avons dit déjà les sentimens d'affec-

tion qu'il gardait à cet ami des jours heureux, affection augmentée encore de cette sorte de déférence soumise qu'on éprouve pour un médecin en la science duquel on a confiance. Il reçut le docteur avec empressement, « lui parla ouvertement de ses projets, du pillage de son château, ne dissimula pas qu'il voulait *pousser sa pointe ;* il se plaignit de la lenteur des Princes, de la jalousie de Botherel, alors à Jersey et qui, sous prétexte de prudence, retenait par perfidie un envoi d'armes ». Il lui apprit que Pontavice « était en observation à Paris », lui vanta enfin l'activité de Fontevieux, alors en mission auprès des Princes et dont il attendait le retour d'un jour à l'autre. Chévetel se retira après mille protestations d'amitié et d'encouragement : le soir même, il reprenait la route de Paris, où il arriva le 2 septembre. Il se rendit, sur-le-champ, à l'hôtel de la Chancellerie, qu'habitait Danton ; mais celui-ci s'excusa de ne le point recevoir et lui donna rendez-vous pour le lendemain *entre trois et six heures du matin.*

A l'heure fixée, Chévetel fut introduit dans le cabinet du ministre, où se trouvait Danton en compagnie de Camille Desmoulins et de Fabre d'Églantine. Sur quel point précis roula l'entretien ? C'est là ce qu'il est impossible de connaître d'une façon certaine. Chévetel louvoyait-il encore et chercha-t-il seulement à se faire donner une mission vague, un mot signé de Danton, qui pût l'aider à jouer, auprès des conjurés, double jeu sans risquer d'être pris, le cas échéant, pour un des leurs ? Danton lui-même, dans l'incertitude où il était du dénouement de la Révolution, voulut-il, ainsi que l'assura Chévetel, se ménager un rapprochement possible avec les royalistes de Bretagne et, par ce moyen, composer avec le parti de la cour ? Eut-il simplement l'intention de fortifier le crédit de Chévetel auprès de la Rouerie, de manière à pénétrer plus avant dans les secrets de l'association ? Toutes ces hypothèses sont également admissibles ; mais les dessous de cette intrigue sont si complexes que nous devons nous en tenir au récit des faits. Or, il est certain que, sans séjourner à Paris, Chévetel partit le jour même pour la Bretagne, avec mission officielle d'accélérer la levée des troupes et de l'artillerie qu'on devait diriger vers la Champagne. Après une semaine d'absence, au plus, il rentrait à la Fosse-Ingant, où se trouvaient le marquis, Thérèse de Moëlien et quelques-uns des principaux conjurés.

Il y fut reçu très froidement. Presque en même temps que lui était arrivée une lettre de Pontavice, qui, ainsi que nous l'avons

vu, « resté en observation à Paris », avait pris sur Chévetel des informations et dévoilait au marquis les relations du médecin avec les chefs du parti révolutionnaire.

La Rouerie n'était pas l'homme des moyens détournés; son caractère impétueux et franc s'accommodait mal des réticences : il brusqua l'explication et somma Chévetel de se disculper. Celui-ci ne se troubla point : loin de nier ses rapports avec Danton, il se vanta de l'avoir gagné à l'association : — « Le ministre, disait-il, n'ignore pas que la cause de la Révolution est perdue; lui-même est attaché de cœur à la monarchie et souhaite le retour de l'ancien ordre de choses; il partage les désirs des royalistes et veut, sans toutefois compromettre son influence sur le parti avancé, seconder les projets de la coalition en rappelant le roi au pouvoir. En ce qui concerne la conjuration bretonne, il en connaît les ressources et en approuve le but. » Et, comme preuve de ce qu'il avance, Chévetel met sous les yeux du marquis la commission qui le fait maître de toute la force armée de l'Ouest, et aussi une lettre autographe où Danton protestait de son dévouement à Louis XVI. Si grande était la loyauté du marquis, si insidieuse l'hypocrisie de Chévetel, que cette étrange confidence ne fit naître aucun soupçon. Bien au contraire, la Rouerie se félicita de cet appui inespéré : la duplicité du ministre ne lui inspira pas peut-être pleine confiance; mais de cela il se souciait peu : ce gentilhomme pouvait-il croire à l'importance d'un Danton ? Le point capital à ses yeux était la mission de Chévetel qui lui donnait la haute main sur les troupes régulières de la contrée, en lui permettant de les déplacer à son gré et d'écarter ainsi toute résistance à sa marche sur Paris.

Ce qui prouve avec quel aveuglement le crédule chef de la conjuration bretonne tomba dans le piège qui lui était tendu, c'est qu'aussitôt, comme si ce qu'il venait d'entendre eût redoublé sa funeste confiance en Chévetel, il admit celui-ci au conseil de l'association, et le dépêcha à Jersey, pour hâter l'envoi des fusils et des munitions nécessaires à l'entrée en campagne et que Botherel retenait dans l'attente d'une occasion sûre de débarquement clandestin. Chévetel prit la mer à Saint-Malo, trouva l'île remplie d'émigrés prêts à rallier au premier signal l'insurrection bretonne : il joua si habilement son double rôle que, sans éveiller la méfiance des nombreux amis de la Rouerie cantonnés à Jersey, flattant Botherel, se faisant bien voir des Anglais, il parvint à

obtenir du sous-gouverneur de l'île l'embargo sur le navire chargé d'armes dont il avait mission d'accélérer le départ.

Comment, à son retour en Bretagne, fit-il accepter le piteux résultat de sa mission ? Quel mensonge servit d'excuse à l'échec volontaire de sa diplomatie ? On ne le sait pas : peut-être le mauvais effet de son ambassade se perdit-il dans la consternation que causaient aux affiliés les nouvelles de l'Est. La coalition venait d'être battue en Argonne et les bruits les plus pessimistes commençaient à circuler sur le désastre et la misère des émigrés.

La singularité des événemens qui se passaient alors en Champagne en a fait longtemps un problème historique, même pour ceux qui y ont coopéré. L'armée prussienne, victorieuse, maîtresse de nos places fortes, s'arrêtant tout à coup comme effarée et reculant lorsqu'elle est sûre de vaincre; nos généraux prenant l'engagement de ne pas inquiéter sa retraite, voilà des faits si étranges qu'ils ont donné lieu aux plus invraisemblables suppositions. Peut-être ce que nous savons des préparatifs de la Bretagne éclaire-t-il un petit coin de l'intrigue à laquelle la Révolution dut son salut.

De l'avis unanime, c'est Danton qui a tout conduit : or, parmi les membres du gouvernement, lui seul connaissait, dès les premiers jours de septembre, l'imminence du danger qui menaçait Paris du côté de l'Ouest. Il avait appris, par Chévetel, que l'entrée de l'armée coalisée à Châlons était le signal attendu du soulèvement général de la Bretagne; il savait que les royalistes de Paris étaient enrégimentés et prêts à une suprême tentative; et il semble évident que tous ses efforts n'eurent qu'un but, empêcher l'ennemi d'arriver jusqu'à Châlons. C'est sur ce point qu'il concentre toutes les forces dont dispose la France; c'est là que sont dirigées à la hâte les bandes de volontaires. La ville « n'offre plus qu'un vaste chaos où s'agite une multitude rebelle à toute discipline, et inapte à combattre »; mais ceci importe peu; il faut en imposer aux Prussiens, et les rapports qui leur parviennent « s'accordent tous pour annoncer la formation d'un corps considérable de nouvelles levées destinées à fermer la route de Paris ». La situation pourtant est si désespérée que les autorités de Châlons pensent à quitter la ville; l'ordre est déjà donné d'évacuer les magasins militaires, de couper le pont de la Marne; bien plus, on propose d'abandonner Paris, d'emmener le Roi et le trésor à Chartres, à Blois, à

Tours... Danton s'irrite, tonne, résiste; s'il dit un mot du secret qu'il possède, tous les courages vont s'effondrer, ce sera un sauve-qui-peut général; il se garde d'en parler; il expédie à Dumouriez Fabre d'Églantine, qui, lui aussi, a entendu les confidences de Chévetel : et Dumouriez, docile, s'obstine à barrer la route de Châlons, sans prendre l'offensive, tant il redoute qu'un mouvement l'oblige à découvrir la ville menacée.

Et quand Brunswick se décide à la retraite, Dumouriez le suit « pour la forme », — le mot est de Dillon, — car il craint, en le harcelant, de lui rendre le courage du désespoir. En vain, les Princes français qui, eux aussi, savent qu'un seul pas en avant doit changer la face des événemens, supplient Frédéric-Guillaume de soutenir au moins un dernier et facile effort! En vain le Comte d'Artois se fait fort d'emporter à la tête de la noblesse l'artillerie de Kellermann. Le roi de Prusse, sourd à ces objurgations, reprend la route du Rhin; et les émigrés, cantonnés à Saint-Remy, à Suippes, à la Croix-en-Champagne, apercevaient dans la plaine les clochers de Châlons, cette terre promise, où leur entrée devait être le signal du soulèvement tant escompté! Ils durent suivre leur allié et se retirer, la rage au cœur. Pour la seconde fois, un fatal enchaînement de hasards accablait la cause royale. Déjà, dans ce même pays d'Argonne, Louis XVI, fuyant vers la frontière, avait été reconnu à cinquante mètres du pont de Varennes, au delà duquel il eût été sauvé. Aujourd'hui l'armée des Princes s'arrêtait à deux heures de marche du but où elle devait trouver la victoire; car, dans l'affolement où vivait Paris, l'annonce simultanée de la prise de Châlons et de la rébellion des provinces de l'Ouest, aurait à coup sûr occasionné une panique qui pouvait être la fin de la Révolution. Lorsqu'il endigua l'invasion, Danton ne vainquit pas seulement la Prusse, il abattit du même coup la coalition bretonne.

La retraite des émigrés fut un désastre; tous, maintenant, maudissaient cette guerre si gaiement engagée et si tristement finie. Tous s'inquiétaient de ce qu'ils allaient devenir. Les neuf dixièmes d'entre eux étaient réduits à demander l'aumône; dès le départ de Verdun, quelques-uns implorèrent le secours des plus riches. Chateaubriand, qui faisait partie de ces bandes désolées, affaibli par la dysenterie, en proie au plus violent désespoir, voulut rester dans la terre labourée où il enfonçait jusqu'aux genoux et y mourir : on dut l'arracher de cette boue et l'entraî-

ner. Quelques-uns de ses malheureux compagnons rentrèrent en France, disant qu'ils aimaient mieux être massacrés que de mourir de faim; les autres jetèrent leur uniforme, et, couverts de la blouse des paysans, tentèrent de gagner la Bretagne; plusieurs se brûlèrent la cervelle. Le reste reflua sur Liège où, suivant l'ordre de la Cour de Vienne, les débris de l'armée des Princes devaient prendre leurs quartiers d'hiver.

Les récits de cette catastrophe commençaient à circuler en Bretagne et y causaient un indicible effarement. Le marquis de la Rouerie, avisé l'un des premiers, avait reçu dès la fin de septembre une lettre de Calonne l'avertissant de *différer de se montrer* et qu'on « *agirait en grand* dans le mois de mars ». Il essaya de se faire illusion; il ne voulait pas s'avouer vaincu sans combat; il cherchait à se persuader que ses chances restaient entières et qu'il était assez fort pour agir avec le seul concours de ses affiliés. Il tenta de faire partager cet espoir insensé aux chefs de l'association qu'il convoqua secrètement à la Fosse-Ingant.

Combien cette réunion différait de celle tenue au mois de mai précédent, alors que la certitude de la victoire prochaine enflammait tous les courages! Aujourd'hui, quelques commissaires seulement furent exacts au rendez-vous : l'accueil fut silencieux et triste. Les plus fidèles cependant étaient là, Desilles, Dubuat de Saint-Gilles, Fontevieux, Thérèse de Moëlien... Chévetel. Quand ses amis eurent pris place autour de la table, la Rouerie parla d'un projet de prise d'armes qui serait indubitablement secondé par les agens royalistes de Paris et par une descente sur les côtes des émigrés de Jersey : il proposa la date du 10 octobre; mais un silence accueillit ses paroles. Le marquis, agité, fiévreux, interrogeait les assistans du regard : l'un d'eux émit enfin la crainte qu'une tentative si peu préparée n'eût d'autre effet que de hâter la perte du Roi. Les autres, alors, encouragés par cet argument, se montrèrent unanimement d'avis « de remettre la levée de drapeaux à une date indéterminée »; les chefs resteraient à leurs postes et se tiendraient prêts au premier signal; mais les circonstances actuelles imposaient une extrême prudence, et la Rouerie devait comprendre qu'un seul parti lui restait : gagner Jersey et attendre à l'abri des poursuites engagées contre lui l'heure favorable à un soulèvement général.

Thérèse de Moëlien, seule femme admise à ce conseil, prit à son tour la parole et protesta avec énergie contre cette proposi-

tion : la fuite de celui qui avait entraîné tant de braves gentilshommes dans un complot périlleux ressemblerait à une lâcheté. Tous se récrièrent contre l'ingérence de Thérèse : une scène très vive suivit ; l'un des affiliés observa que la présence de la Rouerie exposait ses amis au danger d'être arrêtés ; qu'en ce moment même, la municipalité de Saint-Malo « le faisait chercher partout dans la ville, où le bruit public le disait caché ». Lui, grave, impassible, le front dans les mains, écoutait en silence ; mais sa résolution était prise : il était de cette race d'hommes qu'on pouvait croire éteinte depuis les temps féodaux, et qui, tout à l'action, ne faisaient aucune dépense superflue de sensibilité.

— Messieurs, dit-il enfin, je suis très touché de vos efforts et surtout du motif qui les dicte ; mais la pensée de Mlle de Moëlien peut être aussi celle de quelques autres qui, seulement, n'auraient pas sa franchise. Mon parti est donc irrévocable : je resterai ; il ne sera pas dit que j'ai imposé à personne un fardeau dont je n'aurais pas pris la plus large part.

Sur ces mots, il congédia les conjurés et resta seul avec Fontevieux et Chévetel qu'il projetait d'envoyer vers Calonne et les Princes ; il prit quelques dispositions en vue de leur départ et, le soir même, il quitta la Fosse-Ingant.

Thérèse s'était occupée à lui trouver une nouvelle retraite : son choix était tombé sur la Mancellière, ce château du comte de Noyan où la conjuration bretonne avait pris naissance. Le petit-fils de M. de Noyan, alors de séjour à la Mancellière, a tracé un croquis très vivant de l'entrevue de Thérèse et du comte :

J'étais alors, dit-il, dans ma quinzième année. Je remarquais bien qu'il se passait dans le château quelque chose d'extraordinaire. On y arrivait à toute heure de jour et de nuit ; on parlait bas en ma présence ; les hommes se réunissaient dans des chambres écartées et y restaient enfermés longtemps. Mon grand-père me regardait comme un enfant et se méfiait de mon imprudence. Mais ma mère, sûre de ma discrétion, n'avait rien de caché pour moi. Ma curiosité fut un jour vivement excitée par l'arrivée d'une grande et belle personne dont la présence me sembla causer une émotion extraordinaire. Sa visite fut courte et solennelle. Après avoir conféré avec mon grand-père en grand secret, elle remonta à cheval et partit au milieu de la nuit.

Ma mère me conta que ce mystérieux personnage était Mlle de M..., cousine et intime amie du marquis de la Rouerie. Elle venait prévenir mon grand-père que la Rouerie, caché dans les environs, arriverait le lendemain au château et se proposait d'y passer quelques semaines. Mon grand-père répondit que M. de la Rouerie serait chez lui le bienvenu. Mais il ajouta

que sa maison était suspecte et fort surveillée ; un grand nombre de gens dont il ne pouvait répondre y affluaient; la présence du chef de l'association serait immanquablement signalée aux autorités de Dol et de Saint-Malo qui enverraient de forts détachemens de troupes pour le saisir. M. de Noyan était bien décidé à ne pas laisser exécuter chez lui une arrestation dont il prévoyait les conséquences, mais à résister et à périr dans les murs de son château plutôt que de se rendre ; M. de la Rouerie ne devait donc y venir que s'il voulait partager cette chance...

Soit que la Rouerie ne consentît pas à compromettre son vieil ami, soit, plutôt, que le comte de Noyan, dont la franchise était sans détours, n'eût pas caché à Thérèse de Moëlien que la retraite du marquis à Jersey pouvait seule sauver la vie de ses affiliés, elle détourna son cousin de venir se réfugier à la Mancellière. Accompagné seulement de Fricandeau et de Saint-Pierre, le proscrit passa la Rance et s'enfonça dans le cœur de la Bretagne.

V. — CHÉVETEL

Trois jours après la réunion de la Fosse-Ingant, nous retrouvons Chévetel à Paris.

Il était en mesure de rendre à Danton, ainsi qu'il le dit lui-même, « un compte détaillé »; mais, toujours prudent, s'il voulait bien parler, il se refusait à écrire sa délation et s'obstina à ne point paraître devant le Comité de sûreté générale. Comme son concours était indispensable et que lui seul, connaissant individuellement les conjurés, pouvait découvrir leur retraite et assurer leur châtiment, on subit ses conditions.

Danton se chargea d'instruire le Comité qui, le 5 octobre, rédigea lui-même la déclaration de Chévetel et l'adressa à Roland, ministre de l'Intérieur, en l'engageant à « ordonner très incessamment tous les ordres et tous les pouvoirs pour déconcerter le complot ». Ici encore, Chévetel souleva une difficulté : c'était de Danton seul qu'il consentait à tenir sa mission ; il ne voulait pas que sa trahison fût ébruitée, et, prétendant se compromettre le moins possible auprès des Bretons, il offrait de jouer, — sous un faux nom, celui de Latouche, — le rôle d'indicateur, exigeant la coopération d'un agent d'exécution chargé d'arrêter les victimes qu'il désignerait. On passa par où il voulut, et, sur la recommandation de Fabre d'Églantine, on lui adjoignit Lalligand, dit Morillon, qui déjà avait rendu, en Provence, d'importans services du même

genre : son principal titre de gloire était d'avoir livré Monnier de la Carré et ses nombreux complices.

Jamais l'imagination d'un romancier n'est parvenue à créer figures aussi répugnantes que celle des deux personnages qui vont, désormais, occuper tant de place dans notre récit. Chévetel et Lalligand, égaux dans l'abjection, avaient de la trahison une conception toute différente : le premier mettant un masque et des gants pour se vautrer dans la boue, travaillant sous un nom supposé, sournois, mielleux, poltron, n'ayant que le courage du baiser de Judas, cachant, même à ceux qui le paient, ses moyens d'action et son but ; le second, cynique et vantard, fier de son rôle, exaltant les services qu'il rend, recevant l'argent de toutes les mains, vendant aux gens leur propre tête, jouant au diplomate, au général, au philanthrope avec une verve déconcertante, traitant le ministre de *mon cher ami*, et ne voyant dans l'aventure qu'un commerce lucratif qu'il gère, d'ailleurs, avec une habileté consommée. Entre ces deux hommes, il n'y a qu'un point commun, c'est le mépris que, dès la première heure, ils éprouvent l'un pour l'autre.

Lalligand est le type achevé de ces personnages louches, pour qui la révolution fut une carrière : chassé de la gendarmerie après un an de service pour avoir mis en circulation de fausses lettres de change, il fit peu à peu tous les métiers, s'établit marchand de bois, joua du violon dans un théâtre, — c'est là sans doute qu'il se lia avec Fabre, — fut condamné à quinze ans de fers comme faux monnayeur, s'évada de la prison d'Autun, passa en Savoie d'où il fut expulsé pour crime de rapt, rentra en France dès le début de la Révolution, et, pensant faire oublier son passé, se prononça hautement pour la Cour ; il se donna le luxe d'émigrer, reparut à Paris pour offrir au Comité de Défense générale d'enlever les deux fils du Comte d'Artois, fut agréé dès le 10 août, servit d'espion à tout le monde et se trouva juste à point pour profiter de l'aubaine que lui valaient l'intimité et l'estime de Fabre d'Églantine. Il accepta avec reconnaissance, jugeant qu'il y aurait en Bretagne de l'argent à gagner. D'ailleurs il était bien vu du nouveau régime, étant le cousin du conventionnel Bazire, parenté dont il se montrait fier.

Chévetel et Lalligand quittèrent Paris le 7 octobre, voyageant isolément : ce dernier faisait route avec un camarade, nommé Burthe, homme à tout faire, qu'il emmenait comme *officieux*. Il

n'y avait pas une heure à perdre, car, bien que la date du 10, proposée par la Rouerie pour un soulèvement général, eût été repoussée par les commissaires de l'association, il était à craindre que le marquis, se passant du consentement de ses amis, ne donnât le signal de l'insurrection, et ne prît seul le commandement de ses légions.

Le 9, Chévetel arrivait à Saint-Malo et se faisait immédiatement conduire chez ses amis Desilles à la Fosse-Ingant. Ce même jour, Lalligand, dont la voiture suivait de près celle de son compère, descendait à Saint-Servan, à l'hôtel du Pélican, où, avec Burthe, il s'installa confortablement, chose si rare en ce temps de misère, que, dès le premier soir, l'hôtelier Henry conçut des soupçons : des voyageurs faisant tant d'embarras et se donnant de si grands airs, ne pouvaient être que des ci-devant; le brave homme prévint la municipalité. La gendarmerie de Saint-Servan était alors commandée par ce lieutenant Cadenne que nous avons vu déjà, accompagnant Hévin et Varin, lors des perquisitions opérées au château de la Rouerie. C'était un officier honnête, esclave de la discipline : il se présenta au Pélican, requit la présentation des passeports, et Lalligand, après les lui avoir montrés, ne put se tenir de lui apprendre, sous le sceau du secret, qu'il était commissaire extraordinaire de la Convention nationale, et qu'ils auraient à travailler ensemble. Cadenne alla porter la nouvelle aux municipaux, qui promirent d'être discrets et qui tinrent parole pendant quelques heures.

Cependant Chévetel, confiné à la Fosse-Ingant, ne donnait pas signe de vie, et Lalligand perdait patience. Pour s'entretenir la main, il imagina d'approfondir le patriotisme de son hôte : il manda Henry à sa chambre, et, d'un air de grand mystère, lui confia qu'il était, lui Lalligand, compromis dans diverses intrigues contre-révolutionnaires, et qu'il avait grande hâte de passer à l'étranger. Le pauvre aubergiste, sans méfiance, ne fit aucune difficulté d'avouer qu'il s'était déjà employé à faciliter l'émigration de bien des ci-devant dans l'embarras, qu'il s'engageait à lui procurer le passage pour l'île de Jersey avec laquelle il était en relations constantes, se chargeant des commissions des réfugiés, de l'expédition de leur correspondance et de leurs envois d'argent. L'espion « feignit d'accepter l'offre, fit signer à Henry la promesse de la réaliser » et envoya l'écrit au comité de Sûreté générale, en se vantant d'avoir, dès son début, « découvert un des princi-

paux agens des rebelles ». L'aubergiste fut arrêté et expédié sous bonne garde à Paris. Lalligand ne cachait pas, du reste, que, dans cette affaire, il avait couru « plusieurs dangers ».

Il parvint enfin à joindre Chévetel : celui-ci avait passé quatre jours entiers à la Fosse-Ingant, au milieu des chefs de la conjuration : il avait assisté à leurs entretiens; lui présent, un envoyé de la municipalité de Saint-Servan s'était présenté chez Desilles, annonçant que deux commissaires du pouvoir exécutif étaient arrivés de Paris. Cette nouvelle avait été reçue froidement; tout projet d'insurrection étant définitivement renvoyé au mois de mars prochain, rien jusqu'à cette époque ne pouvait prêter au soupçon dans la conduite des conjurés. Il y avait eu, il est vrai, quelques mouvemens locaux : certains villages de la lisière du Maine avaient pris les armes; mais la garde nationale de Laval s'était employée avec zèle à repousser les paysans et avait fait un nombre considérable de prisonniers. L'ordre formel du marquis était d'attendre une occasion plus favorable et il avait décidé d'envoyer aux Princes deux de ses amis les plus sûrs pour réclamer de nouveaux subsides. Fontevieux et Chévetel étaient désignés pour cette mission de confiance.

Tel fut le récit de Chévetel : Lalligand était d'avis de frapper un grand coup et d'arrêter sur-le-champ les principaux conjurés; mais l'autre lui représenta qu'un tel esclandre le « découvrirait » et aurait tout au moins pour résultat de rompre ses relations avec les agens de la Rouerie; qu'il était préférable de temporiser, la mission qu'il allait remplir auprès des Princes lui donnant plus sûrement l'occasion « de servir la République »; qu'au surplus il se faisait fort de décider le Comte d'Artois et Calonne à débarquer en Bretagne et qu'une fois ceux-ci tombés dans le piège, il serait facile de s'emparer d'eux. Lalligand, quoique à regret, se rendit à ces bonnes raisons; il fit ses adieux à Chévetel qui, le 13 octobre, s'embarqua pour l'Angleterre sans difficultés, tous les pêcheurs de la côte s'offrant à passer à Jersey ceux qui voulaient émigrer.

Lalligand n'avait plus qu'à rentrer à Paris; mais son retour eût ressemblé à un échec et il tenait à se rendre important. Que faire cependant à Saint-Servan? Chévetel lui avait bien recommandé de se tenir coi, dans la crainte de le compromettre, et l'ancien faux monnayeur se désolait de ne pouvoir mettre à profit les confidences de son associé : celle qui l'avait plus particulièrement

alléché concernait une « fille du pays, agente zélée de la Rouerie » chez qui était déposée une forte somme en faux assignats. Lalligand désirait vivement s'assurer par lui-même de la valeur de ces papiers; il fit même une tentative dans ce sens, mais il lui fallut agir avec trop de ménagemens et l'entreprise échoua. Il reprit donc à petites journées, accompagné de Burthe, le chemin de Paris, cherchant quelque bon coup à faire en route. Tous deux, arrivés à Laval, « furent arrêtés par la garde et conduits à la municipalité ». L'espion, obligé de se faire connaître, se confia « à un excellent patriote, G... S..., qui lui témoigna une crainte extrême des aristocrates » dont les bandes parcouraient le pays, et se lamenta « de n'avoir aucun officier de mérite à mettre à la tête des soldats patriotes ». Lalligand, flairant une affaire, lui offrit immédiatement son compagnon Burthe dont il vanta « les talens militaires connus et éprouvés », et celui-ci se voyait déjà commandant en chef l'armée républicaine; mais « l'excellent patriote G... S... » éprouva peut-être quelque doute touchant le savoir stratégique du personnage et détourna adroitement la conversation. Lalligand ne se décourageait pas pour si peu : il trouva instantanément un autre moyen d'exercer les facultés de son officieux : il le fit mettre en prison en lui recommandant de se donner, aux détenus dont regorgeaient les cachots de Laval, pour un des *brigands* pris les armes à la main et d'exciter les confidences de ses compagnons de captivité. Burthe se prêta de bonne grâce à ce nouveau rôle, et Lalligand-Morillon, persuadé qu'il devrait à ce stratagème la révélation d'importans secrets, se dirigea vers Rennes, cherchant aventure.

Nous ne le suivrons pas dans toutes ses intrigues; les comptes rendus qu'il adressait à Lebrun, ministre des affaires étrangères, à qui était échue, après la démission de Danton, la conduite des événemens de Bretagne, ne sont que mensonges, hâbleries, fausses nouvelles : il suffit de noter ses déplacemens et de résumer les rapports prolixes qu'il envoyait à Paris à seule fin de se faire valoir.

Il n'y réunissait pas complètement, à en juger par une note conservée aux archives des Affaires étrangères et qui est ainsi conçue :

Affaires de Bretagne; pièces secrètes, 31 octobre 1792.

Laisser aller Burthe à Jersey puisque son voyage a un but utile; amuser Morillon.

Et envoyer Sicard avec des instructions sur Saint-Malo et Laval. Seul moyen de s'assurer de la confiance qu'on doit à Morillon, car :

Ou l'affaire existe : il lui faut de grands moyens et une grande confiance;

Ou elle n'existe pas, et alors...

Ce qui signifie, si nous comprenons bien ces trop succinctes recommandations, qu'il faut *amuser* Lalligand-Morillon jusqu'au retour de Chévetel : ils inspirent, l'un et l'autre, si peu de confiance à ceux qui les emploient qu'on en arrive à se demander si l'affaire de Bretagne *existe* autrement que dans l'imagination des deux compères ; en attendant qu'on soit fixé sur ce point délicat, on expédiera en Bretagne Sicard, espion de profession, pour surveiller Lalligand, espion amateur.

Sicard n'était pas le premier venu; originaire de Toulouse, soldat pendant cinq ans au régiment de royal-dragons, puis employé au comité d'aliénation de l'Assemblée nationale, il fut attaché au ministère des affaires étrangères en mars 1792. D'abord secrétaire de la légation de Mayence, il venait d'être chargé d'une mission secrète à Genève, lorsqu'on le proposa pour suivre les menées louches de Lalligand-Morillon. Il ne nous semble pas qu'il accepta ces fonctions, car les dossiers ne contiennent aucune lettre de lui datée de cette époque et, dès novembre, on le voit en Pologne et en Bohême, espionnant la marche de l'armée russe : arrêté à Prague, il fut emprisonné au Spielberg, et reconduit à la frontière : nous le retrouverons dans d'autres circonstances.

Lalligand-Morillon, persuadé qu'il passait pour indispensable, courait de Rennes à Laval, de Laval à Saint-Malo.

Il vient un jour sonner à la porte du château de la Fosse-Ingant et se présente à Desilles, dans l'espoir de surprendre quelque secret : il se fait passer pour un ancien officier royaliste blessé en défendant les Tuileries au 10 août. Desilles resta froid et ne se livra point; mais il indiqua au faux proscrit un moyen sûr de gagner les îles anglaises, facilité dont l'espion profita, non point pour lui-même, mais pour Burthe qu'il retira des prisons de Laval et qu'il envoya à Jersey. L'expédition ne donna d'ailleurs aucun résultat : Burthe, dont la nullité était parfaite, ne rapporta de Saint-Hélier qu'un renseignement : il y avait appris que les royalistes de Paris achetaient chaque jour cent livres de pain pour les jeter dans les latrines et, de cette façon, faire naître la famine ! Ainsi prit fin la première mission de Lalligand-

Morillon. Il était à Paris le 12 décembre et adressait, à cette date, au ministre Lebrun, un rapport insignifiant sur l'esprit contre-révolutionnaire de la Bretagne. La poursuite des chefs de la conjuration semblait alors une affaire enterrée : le marquis de la Rouerie n'avait pas reparu ; beaucoup croyaient qu'il était émigré, ou qu'il avait, tout au moins, renoncé à ses projets.

Tandis que son confrère jouait en Bretagne le rôle de la mouche du coche, Chévetel ne perdait pas son temps. En compagnie de Fontevieux, il s'embarqua pour Jersey où il s'aboucha avec Botherel, et de là gagna Douvres. Cette petite ville était encombrée d'émigrés bretons qui, après la désastreuse retraite de l'armée des Princes en Champagne, avaient pris la mer, espérant aborder en Bretagne et s'engager dans les troupes de la Rouerie, mais que le manque d'argent, la misère, les maladies retenaient en Angleterre.

La mission qu'entreprenait Chévetel exigeait une force de caractère peu commune : pendant près de trois mois, il vécut côte à côte avec l'un des plus intimes amis de celui qu'il trahissait; il ne fréquenta, à Jersey, à Douvres, à Londres, à Liège, que chez des royalistes fanatiques ; il se ménagea plusieurs entrevues avec Calonne, il fut, à deux reprises, admis en présence du Comte d'Artois... et jamais il n'éveilla l'ombre d'un soupçon. Si l'on réfléchit combien il fut astreint, dans les circonstances douloureuses où se trouvaient les émigrés, à des lamentations feintes, à des protestations hypocrites, à des imprécations contre le parti qu'il servait; si l'on songe que, pendant ces trois mois, il ne put *être lui* un seul instant ; qu'il dut surveiller ses paroles, sa démarche, l'expression de son visage ; qu'il lui fallut mentir sans trêve, jouer, sans faillir un moment, la plus odieuse comédie, on en arrive à penser que cet homme incarnait vraiment le génie de la trahison, car on ne voit guère d'autre exemple d'un rôle aussi répugnant soutenu avec autant de persévérance et d'habileté. Et que n'apprendrions-nous pas si, au lieu de n'avoir pour le juger que son propre témoignage, ses dupes avaient parlé?

A Douvres, les émigrés bretons firent fête aux deux envoyés de la Rouerie : la popularité du marquis était grande ; on connaissait ses projets, on les approuvait, et ses amis bénéficièrent de l'estime que son ardeur royaliste inspirait à tous : Chévetel apprit là que Calonne avait quitté, à Verdun même, le Comte

d'Artois et qu'il se trouvait à Londres, fort occupé à faire patienter ses créanciers dont l'âpreté lui causait de grands embarras. Parvenu à Londres, Chévetel se logea à l'*Ours-Blanc* et informa aussitôt de son arrivée le secrétaire de Calonne : les lettres de créance dont l'avait muni le marquis de la Rouerie lui ouvrirent toutes les portes. Calonne s'empressa de le recevoir. Le ministre l'accueillit aimablement ; Chévetel « après les complimens d'usage lui remémora qu'il avait déjà eu l'avantage de se trouver plusieurs fois avec lui chez Mme C... et Calonne parut ou du moins fit semblant de paraître se rappeler les traits de son interlocuteur. » Il lui posa plusieurs questions « avec beaucoup d'adresse », lui demanda « ce qu'il faisait avant la Révolution », et, quand Chévetel eut répondu « qu'il appartenait à Monsieur, il crut remarquer sur la figure de Calonne une impression fâcheuse qui se dissipa promptement. »

S'il faut en croire Chévetel, l'ancien ministre de Louis XVI s'occupait à Londres de la fabrication des faux assignats : il avait déjà fait passer au Comte d'Artois « une somme de 3 millions en billets de cent sols, parfaitement imités, et cette ressource avait permis aux débris de l'armée royale de subsister pendant quinze jours. Il faisait imprimer en outre des bons de 200 livres qu'aussitôt le tirage terminé on devait expédier au marquis de la Rouerie : en somme Calonne espérait se trouver bientôt possesseur d'un milliard et demi en papier-monnaie falsifié : il en inonderait la France, dans le double dessein de solder ainsi ses agens de l'intérieur, — il ne dissimulait pas qu'il en avait soudoyé dans tout le royaume, — et, en second lieu, d'amener, par la propagation de cette masse d'assignats sans valeur, le discrédit sur ceux régulièrement émis par la République.

Il traita Chévetel en ami et ne lui cacha rien de ses espérances.

— Restez à Londres, lui dit-il, venez quelquefois me voir, et, quand il en sera temps, je vous ferai passer en Bretagne.

Mais il se ravisa et, comme il ne pouvait quitter Londres, où ses créanciers l'avaient mis en surveillance, il dépêcha Chévetel vers le Comte d'Artois, le chargeant de conseiller aux frères de Louis XVI de « tourner désormais toutes leurs vues du côté de la Bretagne et de la Normandie » ; une compagnie de navigation hollandaise s'était engagée à transporter les restes de l'armée royale d'Ostende à Saint-Malo ; on était sûr que cette ville se rendrait aux Princes à la première sommation, et l'on serait égale-

ment maître de la baie de Cancale, du fort de Châteauneuf, et, par suite, du Clos-Poulet qui devait servir de camp retranché aux troupes de la Rouerie, dans le cas, fort improbable, d'un échec.

Chévetel partit pour Liège, où le Comte d'Artois l'accueillit dès son arrivée; admis sur le pied de l'intimité, à la cour aussi précaire que turbulente dont s'entourait le prince exilé, il fut traité en héros par tous les royalistes dont le complot breton représentait le dernier espoir; ses journées se passaient dans les antichambres du palais épiscopal qu'habitait le Comte d'Artois, il était reçu en audience privée, servait de confident à tout le monde; comment parvint-il, sans se trahir lui-même, à mener une si vaste intrigue? Par quel moyen arriva-t-il à tromper tant de gens que le malheur avait dû rendre soupçonneux, à entretenir une correspondance suivie avec la Rouerie, avec Danton, avec Calonne? C'est un problème dont il ne nous a pas livré la solution : toujours est-il qu'il apprit bien des choses. Il assurait plus tard, — et ce fait trouva place dans son rapport au ministre, — avoir vu vivant et bien vivant, chez M. de Vaudreuil, le marquis de Favras, pendu trois ans auparavant sur la place de Grève! Chévetel se laissa conter « que sous prétexte de rendre le supplice plus apparent, on avait donné à la potence une hauteur extraordinaire; qu'on mit au cou du condamné un collier de fer, réuni à ses pieds par des lanières de cuir, de sorte que la corde ne serra point »; et voilà pourquoi les parens du supplicié s'étaient tant hâtés de décrocher le corps et de l'emporter.

Pendant les trois semaines qu'il passa à Liège, Chévetel s'occupa à dresser une liste des émigrés qu'il envoya à Danton « avec quelques renseignemens et quelques détails », note-t-il ingénument : s'il dressait des tables de proscription et de mort, c'était à seule fin de charmer ses loisirs, car le Comte d'Artois l'avait invité à ne point quitter la ville avant le retour de Calonne, en l'absence duquel on ne pouvait rien décider. Mais comme celui-ci ne paraissait pas, comme on apprit bientôt que ses créanciers le gardaient en surveillance à Londres et se refusaient à ce qu'il quittât l'Angleterre, il fallut bien se passer de ses lumières.

Le Comte d'Artois reçut donc, une fois de plus, Chévetel et tous deux tinrent conseil : le Prince approuva pleinement le plan d'insurrection projeté et la date du 10 mars indiquée pour la prise d'armes : il ne refusait pas, en principe, d'aller se joindre aux Bretons quand le moment d'agir serait venu; mais « il ne

savait comment s'y prendre pour se séparer de son frère » ; et puis, il faudrait obtenir des secours en argent de l'Angleterre, en hommes de Brunswick, et la conduite hésitante de celui-ci restait inexplicable; si l'on était obligé de se passer de son concours, on attendrait, pour envoyer des régimens en Bretagne, que la Suisse fît son entrée dans la coalition, ce qui ne pouvait tarder.

Telles furent les décisions auxquelles s'arrêta le Comte d'Artois; Chévetel et Fontevieux, qui ne s'étaient point séparés pendant ce voyage de trois mois, n'avaient plus rien à faire à Liège. Fontevieux s'embarqua à Ostende, se chargeant de porter au marquis de la Rouerie la réponse du prince; Chévetel prit congé à son tour et revint directement à Paris, où il rendit compte à Danton du résultat de son ambassade.

On était aux derniers jours de 1792; si l'entreprise de la Rouerie se trouvait retardée, le succès, en somme, n'en était pas compromis. Botherel tenait prêt, à Jersey, un navire chargé de 1 800 fusils, de 6 pièces de canon et de munitions abondantes : il disposait de huit bateaux de débarquement et de deux petits corsaires de deux cents tonneaux; le Comte d'Artois devait, à l'heure décisive, appuyer de l'autorité de son nom et de sa présence le mouvement projeté : c'était là, réunies, bien des chances de réussite auxquelles venait s'ajouter, comme la plus sérieuse de toutes, l'enthousiaste impatience des paysans de Bretagne qu'on avait peine à contenir et qui, depuis bientôt deux ans, enrégimentés et armés par les soins du marquis de la Rouerie, brûlaient de se lever à sa voix et de le suivre à Paris afin de délivrer le Roi dont les prêtres réfractaires leur contaient les humiliations et le lent martyre.

Le marquis, d'ailleurs, parcourait incessamment le pays, de Saint-Brieuc à Laval, entretenant cette agitation, ne séjournant pas plus d'un jour au même lieu, et, chose remarquable, comme s'il eût semé la poudre, partout où il passait, éclatait la guerre des paysans. Jean Chouan, son fanatique séide, avait monté les têtes de ses concitoyens de Saint-Ouen-des-Toits : le jour où le curé constitutionnel fit son entrée dans le village, escorté des commissaires du district de Laval venus pour lever des *volontaires,* il fut reçu par des huées : la population, tout entière dans la rue, cria : *A bas les Patauds, pas d'intrus, pas de volontaires!*

Les paysans appelaient *Patauds* les gardes nationaux de la ville qui accompagnaient en armes leurs magistrats. L'animosité

était grande de part et d'autre, lorsqu'un homme sortit de la foule : c'était Jean Chouan.

— Quand le Roi, cria-t-il, demandera que nous prenions les armes, nous marcherons tous, je réponds pour tous; mais s'il faut partir pour ce que vous appelez la *liberté*, vous qui la voulez, allez vous battre pour elle! Quant à nous, nous sommes tous au Roi, rien qu'au Roi.

Cette profession de foi catégorique eut le plus grand succès. « Oui, tous au Roi! » répondirent d'une seule voix les paysans : en un instant les commissaires, l'intrus, les gendarmes, les *Patauds* furent poussés, culbutés, roués de coups, chassés du village et reprirent piteusement la route de Laval. Le soir même Jean Chouan rassembla les jeunes gens qui l'avaient soutenu : il leur apprit les projets du marquis de la Rouerie et que la contre-révolution était proche :

— Sous peu de jours, dit-il, la Bretagne aura pris les armes et viendra à notre aide; montrons aux Bretons que les Mainiaux n'ont pas peur. Déjà nos *têtes blanches* ont chassé un intrus, c'est à nous à ramener les bons prêtres.

Et, dès ce jour, on vit, courant la contrée, à la brune, des petites bandes de paysans, guettant les patrouilles de bleus, s'embusquant dans les haies, houspillant les patriotes. Ils allaient, vêtus de la *bielle*, sorte de veste de couleur sombre, la *braie de berlinge* noire ouverte aux genoux, laissant le jarret nu et libre; des guêtres de cuir défendaient leurs jambes contre les broussailles et les ajoncs : un épais bonnet de laine ou un chapeau à grands bords couvrait leurs longs cheveux. Tous étaient armés : au-dessus de leur épaule la lame d'une faux ou le canon d'un fusil pointait; quelques-uns portaient la *ferte*, long bâton servant d'appui pour franchir les haies et les fossés. Leur agilité tenait du prodige; ni broussaille, ni barrière n'arrêtait un instant leur course : le premier sobriquet qu'ils reçurent fut celui de *bande d'oiseaux*. Ils avaient adopté, pour s'appeler, un sifflement particulier qu'on peut orthographier *IOU*, et qui ressemblait assez au cri du chat-huant.

Au cours de cet automne de 1792, une dénonciation parvenue au directoire de Laval signalait Launay-Villiers comme un repaire de conspirateurs. Les gardes nationales de la Baconnière, d'Andouillé et de la Brullatte se portèrent sur le château qu'elles trouvèrent désert et qu'elles mirent au pillage. Le marquis de la Roue-

rie qu'on espérait y trouver avait disparu. Mais Jean Chouan et ses hommes, prévenus de l'expédition, rejoignirent les *Patauds* au Bourgneuf : une bataille en règle s'engagea ; les bleus étaient bien armés, les paysans n'avaient, pour la plupart, que des faux; ils se battirent cependant avec tant de rage que les gardes nationaux prirent la fuite en désordre, laissant dix-huit des leurs sur le terrain du combat.

« Dans cette première bataille livrée par les royalistes du Bas-Maine, on remarqua, dit un contemporain, un fait qui se renouvela plus d'une fois durant la guerre des Chouans et qui semblait ramener au temps des aventures merveilleuses de la Chevalerie. Un homme, inconnu de tous, parut inopinément au commencement de l'action et se mit à la tête des paysans. Agissant en chef, il prend le commandement, donne les ordres, dirige les mouvemens, se porte partout où le danger l'appelle, anime les combattans de sa voix et de son exemple et, l'affaire terminée, se retire sans se faire connaître.

« Celui qui se montra ainsi dans la journée du Bourgneuf, portait le costume des gens du pays; mais sa tournure, son langage, son brillant fusil de chasse, ses mains que le travail n'avait point brunies, le faisaient assez remarquer. Jean Chouan, seul, paraissait le connaître : c'en était assez pour que tout le monde s'empressât de lui obéir. »

Ainsi le marquis de la Rouerie se *faisait la main* en attendant l'heure de l'action générale : il chassait le bleu comme jadis, à son retour d'Amérique, il avait chassé le loup dans les bois de Gatines et de Blanchelande. Les paysans l'aimaient à cause de sa force et de son audace, et aussi pour sa franchise familière, sa gaieté et ses élans de brusque bonté. Il faisait d'eux ce qu'il voulait et, voyant leur dévouement quasi bestial, qu'il comparait mélancoliquement aux prudentes tergiversations de ses amis de l'émigration, il se reprenait à croire au triomphe de sa cause et se voyait déjà, tant son imagination romanesque était prompte aux reviremens, entrant en vainqueur dans Paris, à la tête d'une armée de paysans à longs cheveux, à guêtres de cuir, portant la faux sur l'épaule et chantant les vieux airs bretons.

G. Lenotre.

LES SUICIDES PAR MISÈRE

A PARIS

En étudiant les dossiers de suicides classés au Parquet de la Seine, j'ai été frappé du nombre de morts volontaires déterminées par la misère imméritée. Magistrat en province pendant de longues années, j'avais bien constaté quelques cas de misère aboutissant au suicide. J'avais même entendu plusieurs fois une parole, qui exprime autant que le suicide les horribles souffrances des pauvres, et qui est employée couramment en Provence par les femmes de la campagne : quand elles veulent dire qu'elles ont perdu des enfans, elles disent : « *Le bon Dieu m'a aidée.* » J'avais aussi constaté quelques cas de mort produits par défaut de nourriture. Mais combien les misères de Paris ne sont-elles pas plus nombreuses, plus différentes, plus atroces ! En 1836, le docteur Leuret écrivait qu'on ne comptait guère à Paris plus de 7 à 8 suicides par misère chaque année ; aujourd'hui on en compte de 300 à 350. Un très grand nombre d'ouvriers, je le sais, tombent dans la misère par leur faute, par suite de leurs habitudes de paresse, de débauche et d'intempérance. Mais un grand nombre d'autres ouvriers, de petits employés, de petits commerçans, de jeunes et de vieilles ouvrières sont très malheureux, sans avoir rien à se reprocher. Par suite des chômages forcés, de l'insuffisance des salaires, de la maladie, du grand âge, des infirmités, des blessures reçues dans un accident professionnel, beaucoup tombent dans une misère noire, et lorsqu'ils n'ont plus de pain à manger ou à donner à leurs enfans, lorsqu'ils n'ont plus de vêtemens à mettre, ou qu'ils sont chassés de leur domicile, ils vont se pendre, ou se

noyer, ou s'asphyxier, ou se briser la tête d'un coup de revolver, ou s'enfoncer un couteau dans la poitrine, ou s'empoisonner.

Au moment où la société est l'objet de tant d'attaques, n'est-il pas imprudent de signaler les nombreuses misères imméritées, qui aboutissent au suicide? Cette crainte de fournir un aliment à d'injustes déclamations m'a fait un instant hésiter à publier mon enquête, mais de nouvelles réflexions m'ont fait passer outre. Tout d'abord, en dépit des apparences contraires, je crois qu'il est toujours utile de faire connaître la vérité. On verra, en effet, par les détails dans lesquels j'entrerai, que beaucoup de misères imméritées tiennent à la maladie, aux accidens, aux infirmités, à une foule de causes dont la société n'est pas responsable. Quant à celles qui viennent des imperfections de la société, il me semble aussi que c'est un devoir de signaler ces imperfections, afin de les corriger et de proposer les réformes nécessaires. Enfin, c'en est un aussi, je pense, que de faire connaître aux heureux de ce monde combien, dans ce brillant Paris, il y a de malheureux qui souffrent, combien sont tristes les dessous de la grande ville, combien surtout sont imméritées les misères qui conduisent au suicide.

I

Les désespérés qui se tuent, pour échapper à la misère, ne sont ni des mendians, ni des vagabonds : ceux-ci, en général, ne se suicident pas. Mais, à côté de la misère qui se résigne facilement à vivre de mendicité, il en est une autre qui n'implore pas la pitié, qui se cache, qui souffre en silence, qui ne sollicite pas l'aumône, qui ne demande que du travail. Dans son livre sur Paris, Maxime Du Camp a écrit que, sur cent mille indigens, il y en avait à peine cinquante d'intéressans. J'ai entendu répéter la même chose par une sainte religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, qui passe sa vie à visiter les pauvres. Mais les pauvres que Maxime Du Camp a étudiés et que visite la religieuse, ne sont pas ceux qui se suicident. Les désespérés qui se tuent sont des pauvres honteux, fiers et timides; le plus souvent on ne connaît pas leur misère; leur fierté touche quelquefois à la sauvagerie; ils évitent les relations trop intimes avec leurs voisins, pour cacher leur état de gêne; très rarement ils demandent des secours. Dans plusieurs milliers de procès-verbaux de suicides par misère que

j'ai lus, je n'ai trouvé qu'à peine quelques demandes de secours. Le cri de douleur qui s'en échappe est presque toujours provoqué par le manque de travail ou par l'insuffisance des salaires.

On entend souvent dire que l'ouvrier laborieux et honnête trouve facilement du travail à Paris, que Paris « est le paradis terrestre des ouvriers ». Ce n'est pas l'avis de ceux qui meurent de faim ou qui se tuent. Un ouvrier qui vient de se suicider pour manque de travail a laissé une lettre où je lis les lignes suivantes : « L'enfer est sur terre; le paradis est sous terre. » L'encombrement est tel à Paris, les provinciaux, les étrangers y accourent en si grand nombre, qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde, même en temps normal. En 1897, le travail a manqué plus encore que les autres années, et le nombre des suicides s'est accru; pendant les mois de juin et de juillet, j'ai relevé quelquefois trois, quatre suicides par misère le même jour. Des ouvriers mariés, pères de famille, cherchent du travail pendant plusieurs semaines sans en trouver; durant ce temps, les petites ressources du ménage s'épuisent, les dettes se contractent. Chaque matin, l'ouvrier part à la recherche du travail; un soir la femme et les enfans qui attendent avec impatience son retour ne le voient plus revenir; la police avertie le recherche; elle le trouve noyé ou pendu à un arbre du bois de Boulogne. « J'erre depuis le matin, écrit un père à son fils; je ne trouve pas de place... Je ne sais trop si c'est l'eau ou la corde qui me servira... Ce soir, quand tout le monde sera parti du bois, je crois faire mon affaire. » On le trouva pendu au bois de Boulogne. Sur un ouvrier âgé de quarante-deux ans, on a trouvé la lettre suivante adressée au commissaire de police (à Paris, presque tous les désespérés, avant de se donner la mort, écrivent au commissaire de police, pour faire connaître les causes de leur suicide et leurs dernières volontés) : « Je sais qu'on ne doit pas mettre fin à sa vie; je dois donc vous dire le motif qui me force à me donner la mort. Je me suicide parce que je vois venir la misère; je ne veux rien demander à personne. Je ne voulais que du travail. » — Le 20 juin, un ouvrier imprimeur, âgé de soixante-neuf ans, se donne la mort; quelques jours auparavant, il avait écrit à un ami : « Je cours Paris en tous sens, malheureusement, jusqu'ici je n'ai encore rien pu trouver. Je suis désespéré, car je suis à bout de ressources et honteux de moi-même. » — « Je suis sans travail, bientôt je serai sans pain; je prends donc le parti d'en finir », écrivait un autre ouvrier, âgé de trente-huit ans, avant de se tuer.

S'il est une catégorie d'ouvriers qui inspire moins d'intérêt qu'une autre, c'est assurément celle des cochers; ils sont souvent grossiers, ils fatiguent les voyageurs par leurs exigences et les passans par les injures qu'ils leur prodiguent, même après les avoir écrasés. Les nombreux suicides de cochers que j'ai observés me permettent cependant de dire qu'ils sont plus malheureux qu'on ne le croit, et que beaucoup d'entre eux valent mieux qu'on ne le suppose. Il y a parmi eux un certain nombre de prêtres défroqués, d'anciens séminaristes, véritablement malheureux. Un de ceux-ci, qui dernièrement s'est suicidé par misère, se plaignait dans une lettre qu'il a laissée du peu de rendement de sa journée. Un autre, âgé de soixante ans, avant de se suicider avec sa femme, ouvrière mécanicienne, et son fils âgé de dix ans, écrivait au commissaire de police une lettre, que je crois devoir reproduire en entier, à cause des détails qu'elle contient :

« Il y a un mois que ma femme et moi avons décidé ce que nous allons exécuter cette nuit, nous donner la mort par asphyxie.

« Les 11, 12, 13 et 14 novembre dernier étaient mes quatre dernières journées de travail ; mes recettes montaient à 67 fr. 50 et je devais en payer 68 ; il me fallait donc prendre chez moi 50 centimes pour payer la voiture et les frais de cour, d'éclairage et de place; j'avais donc travaillé quatre jours, c'est-à-dire une moyenne de soixante-quatre heures sans rien gagner et j'étais obligé d'ajouter 50 centimes pour satisfaire mon patron.

« Pour comble de misère, le 14, ma femme m'apprit que la veille, à 7 heures du soir, nous avions reçu notre congé par huissier ; c'est alors qu'après avoir réfléchi je me décidai à en finir.

« Depuis cinq années que je fais ce métier qui m'a toujours répugné, j'ai emprunté aux parens et aux amis plus de 500 francs, que je n'ai pu rembourser. J'ai eu deux contraventions injustement faites; chaque contravention m'a jeté dans une profonde misère. Enfin, je me suis décidé à demander un secours au ministère de la guerre, car j'ai quatorze années de service militaire, j'ai été employé dans les bureaux de l'état-major général du gouverneur de Paris ; j'ai ajouté à ma lettre mon congé par huissier. On aurait probablement préféré y trouver un billet de confession; mais les miens et moi n'avons jamais mangé de ce pain-là et préférons à toute espèce d'hypocrisie... la mort.

« Nous faisons partager notre sort à notre enfant ; nous avons trop souffert pendant toute notre vie, pour commettre la lâcheté

de l'abandonner dans une société aussi canaille que la nôtre.

« Depuis trente jours, nous avons bien réfléchi ; nous avions l'intention de l'envoyer auprès de parens, mais nous avons craint que, par la suite, on lui fît prendre le chemin de l'Assistance publique. En l'emmenant avec nous, nous lui épargnons bien des douleurs, et enfin il serait monstrueux de ma part qu'ayant le courage de me soustraire aux ignominies de cette société, j'y laissasse un fils, qui n'aurait que la misère en perspective. »

Ce n'est pas toutefois parmi les cochers, mais parmi les petits employés, les représentans de commerce, courtiers ou voyageurs, que j'ai constaté à Paris le plus de suicidés par misère. Par suite de l'éducation inintelligente qui leur est donnée, les fils d'artisans ont pris en horreur le travail manuel, ils veulent faire des écritures, avoir un petit emploi. On me donnait ces jours derniers ce détail instructif : de jeunes sacristains se font renvoyer parce qu'ils trouvent trop pénible l'obligation d'essuyer la poussière des autels. Les fils de paysans ne veulent plus cultiver la terre, ils trouvent que c'est trop fatigant de manier la pioche, de conduire la charrue, de supporter en plein champ les rayons du soleil. A une récente audience, nous avions à juger un jeune homme prévenu de vol, originaire de la province ; son père, appelé à fournir des renseignemens à la justice, a répondu : « Mon fils m'a quitté, parce qu'il ne veut pas travailler la terre ; il est allé à Paris chercher un emploi. » N'ayant pas trouvé cet emploi, il avait volé.

Ce sont quelquefois les parens eux-mêmes qui sont responsables de l'éloignement qu'ont les enfans pour le travail manuel. Bon nombre d'artisans et de paysans, par sotte vanité, ne veulent plus faire de leurs enfans des artisans et des paysans ; ils veulent en faire des employés, des fonctionnaires, des clercs de notaire ; ils contrarient même la vocation des enfans, lorsque ceux-ci veulent se faire ouvriers. Tel est le cas du fils d'un livreur, que ses parens s'obstinaient à tenir sur les bancs de l'école. L'enfant, âgé de quatorze ans, intelligent, affectueux, très avancé, ayant l'horreur de l'immobilité qu'on lui imposait, fatigué de toutes les notions de géographie, d'histoire, de physique, de chimie qu'on entassait dans sa tête, ayant besoin d'exercice, de mouvement, demandait instamment à ses parens à apprendre un métier : ceux-ci, qui rêvaient d'en faire un « monsieur », un petit employé, restèrent sourds à toutes les supplications de l'enfant ; désespéré de leur refus, il se pendit.

Parmi les hommes qui se sont présentés, pour trouver un emploi, à l'*Union d'assistance par le travail* du Marché Saint-Germain, depuis la fondation, en mai 1892, jusqu'à la fin de décembre 1895, figuraient 47 comptables et caissiers, 14 employés en nouveautés, 27 représentans de commerce, 62 hommes s'occupant d'écritures et de publicité. Ceux-là ont fini par se placer. Mais combien d'autres n'y réussissent pas et finissent par se suicider! Le 16 juin dernier, un jeune comptable, âgé de vingt-deux ans, s'asphyxie, après avoir écrit à ses parens, qui demeurent en province, qu'il est sans place, qu'il a lutté pendant deux ans contre l'infortune, et qu'il ne se sent plus la force de la supporter : « J'ai assez vécu à vingt-deux ans, ajoute-t-il... Je m'arrête, la tête devient lourde. Adieu, mon père. Adieu, ma mère. Gardez cette lettre, mes larmes la baignent. » En mars 1897, un étudiant en médecine, ayant épuisé ses ressources et ne trouvant pas d'emploi, s'est noyé pour échapper à la misère. Un courtier de commerce, nourri par sa femme, qui gagnait 3 fr. 50 par jour, ne voulant plus lui être à charge, se tue, parce qu'il ne trouvait pas de place, en laissant les lignes suivantes : « Je quitte sans regret cette terre, où je n'ai pas demandé à venir. Je vais voir si l'autre monde vaut mieux. » — La directrice de la maison de travail d'Auteuil me disait qu'elle était frappée, elle aussi, du grand nombre de comptables, commis aux écritures, clercs de notaire, d'avoué, employés, qui venaient lui demander une place. Ayant délaissé le travail manuel pour courir après un petit emploi, ils sont très difficiles à caser. Mais ce qui est plus difficile, c'est d'abord de leur ôter de l'esprit cette croyance qu'un diplôme de bachelier, un brevet supérieur suffisent pour faire trouver une place, et de leur faire ensuite entrer cette idée dans la tête qu'à défaut d'une place de commis aux écritures, ils doivent se résigner à un travail manuel.

Cette résignation à un travail manuel est surtout pénible pour la jeune fille qui a un brevet d'institutrice et qui ne trouve pas à se placer. On a tellement multiplié les brevets, qu'il n'y a pas de places pour toutes les jeunes filles qui en sont pourvues. Que deviennent celles qui n'ont pas de place? Elles tombent dans la galanterie vénale ou dans une affreuse misère, qui les conduit au suicide (1). Il y a quelques mois, à Paris, une jeune institutrice,

(1) Les institutrices qui viennent échouer dans des asiles ne peuvent pas comprendre que leur diplôme ne leur fasse pas donner tout de suite une place : « Après avoir tant étudié, après avoir tant travaillé pour avoir le brevet d'institutrice,

âgée de dix-neuf ans, fille d'un garçon de magasin, demeurant avec son père et une petite sœur, rentra à son domicile dans l'après-midi et pria la concierge de lui garder sa petite sœur jusqu'à sept heures. Elle monta dans sa chambre et se tira, dans la région du cœur, un coup de revolver qui la foudroya. Son père a fait connaître les motifs de ce suicide dans les termes suivans : « Ma fille est revenue de Russie, où elle était institutrice ; humiliée de sa condition présente, elle ne voulait pas se remettre au travail comme une ouvrière et ne voulait pas non plus épouser un ouvrier. Elle disait qu'elle aimait mieux mourir que d'être réduite à cette extrémité. » Les voisins confirmèrent cette déclaration. On trouva, au surplus, sur une table, dans la chambre de la jeune fille, une lettre au commissaire de police. Voici cette lettre : « Monsieur, je meurs de mon plein gré, en pleine possession de mes idées et en toute liberté, pour la seule raison que je ne suis pas assez forte pour affronter les difficultés de la vie... Je veux qu'on éloigne de moi ma sœur et qu'elle ne me voie pas. Qu'on lui dise simplement que je suis allée retrouver ma mère, qu'elle doit être sage, ne pas pleurer, car je suis bien heureuse, et penser quelquefois à moi, car je l'aimais beaucoup.

« Et maintenant, monsieur, je vous en supplie, qu'il soit fait selon mon désir ; je voudrais qu'un fourgon m'emmène le plus vivement possible et que l'on me fasse brûler. Nous sommes pauvres, je ne veux aucun service funèbre ; je ne veux pas la charité, pas plus que les regrets inutiles. » — Cette jeune fille de dix-neuf ans s'est suicidée le sourire sur les lèvres ; on a remarqué que, lorsqu'elle rentra pour se tuer, elle souriait plus que d'habitude ; elle était heureuse de se délivrer de la vie, pour échapper à l'obligation de se remettre au travail manuel.

Eût-elle été plus heureuse si elle s'y fût résignée ? Le sort des ouvrières à Paris est profondément triste, parce que leur salaire est insuffisant, et qu'elles manquent souvent de travail. Jeunes, elles sont tentées de demander un surcroît de ressources à la galanterie (1) ;

est-il possible, disent-elles, de rester sans place ! » Au premier abord, elles ont de la répugnance pour le travail manuel, parce qu'elles ne le connaissent pas ; en général, elles ne savent pas se servir de leurs doigts ; puis, quand on leur a appris à repasser, elles y prennent goût (le repassage est, parait-il, un travail très amusant pour les jeunes filles), et on peut les placer comme femmes de chambre ou comme bonnes d'enfans. Le jour où elles acceptent cette modeste situation sans en être humiliées, elles sont sauvées.

(1) Lorsqu'on interroge une jeune prévenue sur les causes de son inconduite, bien souvent elle répond : « Il faut bien que je mange ! »

on en voit beaucoup s'asphyxier ou se noyer surtout quand elles ne sont plus jeunes. Il est difficile de savoir le nombre exact des couturières qui se jettent dans la Seine par misère, car les parens cachent quelquefois le motif du suicide, les voisins ne le savent pas toujours, les désespérées elles-mêmes le tiennent secret; on retire aussi de la Seine des cadavres de femmes, sans pouvoir parvenir à établir leur identité. Un certain nombre de femmes pauvres travaillent dans leur chambre, sans autre compagnon qu'un chat ou un oiseau; elles ne sortent que pour aller chercher du travail ou pour le rendre; elles évitent avec soin toutes relations avec leurs voisins. Un jour, la concierge ne les voit plus descendre; elle monte, elle frappe; personne ne répond; la police avertie arrive, fait ouvrir la porte et trouve la malheureuse femme étendue morte sur son lit, le chat asphyxié à côté de sa maîtresse; elle fait une enquête et arrive à cette conclusion que je lis sur un certain nombre de procès-verbaux: « La défunte était depuis longtemps sans travail et ne pouvait plus subvenir à ses besoins. » Le médecin, appelé à constater le suicide, trouve un corps d'une maigreur extrême, attestant les privations, la souffrance habituelle, le manque de nourriture.

Assez souvent ces pauvres femmes, qui ne demandent que du travail, qui passeraient sans murmure une partie de la nuit à coudre, pour gagner le pain nécessaire, laissent une lettre pour expliquer le motif de leur suicide. Le 17 juin dernier, une couturière s'asphyxie après avoir écrit ces simples mots : « Je préfère la mort à la misère. » — Le 30 du même mois, une femme âgée de soixante-cinq ans est trouvée agonisante sur son lit; interrogée, elle dit qu'elle a avalé du laudanum parce qu'elle mourait de faim. — Une autre femme, qui était garde-malade, après avoir allumé son réchaud, écrivait : « Voilà une demi-heure que la grille brûle, c'est plus long que je ne croyais. Je vois venir la mort avec calme. C'est une chose profondément triste, qu'une femme courageuse et pleine de bonne volonté soit forcée de chercher le repos dans la mort. Si j'avais eu seulement un peu d'aide, j'aurais pu sortir d'embarras, car je sais travailler. J'ai demandé 200 francs à emprunter à des gens immensément riches et pour qui je me suis dévouée autant qu'une femme peut le faire. On ne m'a pas répondu. Aussi, me voyant sans amis, sans rien, ne voulant pas supporter la misère, je vais rejoindre les miens. Je quitte cette terre sans regret. J'ai tant souffert! Mes idées se troublent, je

sens que je vais dormir du grand sommeil. Je trouverai le repos, le calme; c'est si bon! »

On croit généralement que la misère imméritée est plus grande à Paris pour tous les corps de métier l'hiver que l'été; c'est le contraire qui est vrai, pour l'alimentation et le vêtement, parce qu'il y a plus de chômage l'été que l'hiver: par suite du départ des personnes riches pour la campagne, les fournisseurs, bouchers, boulangers, pâtissiers, ainsi que les modistes, couturières, etc., renvoient une partie de leurs ouvrières. Pour toutes les femmes qui vivent de la couture, le travail est moins abondant l'été. Pendant les mois de juin et de juillet derniers, j'ai constaté plus de suicides par misère que pendant l'hiver (1).

Si des ouvriers, si des ouvrières, en temps normal, en bonne santé, manquent quelquefois de travail et se tuent de désespoir, combien leur situation devient-elle plus cruelle, quand la maladie leur rend le travail impossible! Le 4 septembre 1897, un ajusteur mécanicien, âgé de vingt-six ans, atteint d'une maladie nerveuse, forcé de suspendre son travail, quitte son atelier, rentre à son domicile, prend un revolver et se tue après avoir écrit les lignes suivantes : « Lorsque l'on est obligé de travailler pour vivre et que l'on ne peut plus travailler, quand on n'a pas le caractère à mendier son pain, on n'a qu'une chose à faire; je la fais. » On sait combien il y a de phtisiques à Paris, surtout dans les quartiers mal aérés. Il arrive un moment où l'ouvrier atteint de phtisie ne peut plus travailler; il épuise vite ses ressources, la misère vient, alors le désespoir s'empare de lui et il se tue, comme cet ouvrier serrurier, que la phtisie força à suspendre son travail. Au bout de quinze jours, ses économies épuisées, il vendit un à un les quelques objets qui lui restaient, puis il s'asphyxia, après avoir tracé ces deux lignes : « Je désire être enterré civile-

(1) D'après M. d'Haussonville et M. Charles Benoist, le salaire de la couturière en lingerie descend jusqu'à 1 fr. 25 par jour; celui de la couseuse de sacs à 0 fr. 75, 0 fr. 60. Ces chiffres, donnés par eux en 1883 et en 1895, ne me paraissent pas avoir changé. Une couturière, femme d'un ouvrier tailleur, qui s'était suicidé, expliquant le motif du suicide de son mari, disait : « Mon mari n'avait pu se procurer de l'ouvrage depuis trois semaines. Je ne gagne moi-même que 0 fr. 50 par jour, ce qui était insuffisant pour notre nourriture et notre entretien. »

Les grands magasins de Paris, à l'exception de la Belle-Jardinière qui paye bien le travail, ont amené une grande baisse sur le salaire de la couturière, parce qu'ils donnent beaucoup de travail en province. Les couvens aussi, en faisant beaucoup de bien d'un côté, font du mal d'un autre côté, en prenant les travaux de couture à un prix dérisoire. Rien n'est plus complexe, plus difficile à résoudre que les problèmes relatifs à la misère et à l'assistance.

ment avec les cheveux de ma mère qui sont à côté de moi. »

La situation des épileptiques est plus navrante encore que celle des phtisiques; pour se placer, ils cachent leur maladie, mais bientôt la crise éclate, et le patron ne voulant pas chez lui un épileptique le renvoie. Le malheureux, après bien des efforts, se replace une deuxième fois, espérant toujours qu'il rencontrera un patron qui lui pardonnera son infirmité; le patron, dès qu'il la connaît, le renvoie de nouveau. Toujours désireux de travailler, le malheureux épileptique se replace une troisième fois, une quatrième fois. A la suite de renvois successifs, découragé, désespéré il se délivre de la vie. Parmi ces cas de suicides, j'ai noté celui d'une jeune fille âgée de dix-huit ans, qui, ayant été renvoyée plusieurs fois des maisons où elle était placée, à la suite de crises d'épilepsie, se jeta de désespoir par la fenêtre.

La situation de l'ouvrier blessé dans son travail, congédié par son patron, à cause de sa blessure, et ne pouvant obtenir d'indemnité est aussi triste que celle de l'ouvrier épileptique ou phtisique. Après seize ans de discussion, les Chambres viennent enfin de voter une loi pour venir à son secours. Avant cette loi, dans bien des cas, l'ouvrier blessé, devenu impropre à tout travail, ne pouvant obtenir d'indemnité, tombait dans une affreuse misère et se tuait souvent de désespoir. Quelques patrons sont humains et conservent les ouvriers qu'un accident a rendus moins propres au travail. D'autres les congédient. J'ai observé plusieurs suicides d'ouvriers ainsi jetés sur le pavé. Le 28 octobre 1897, un garçon de magasin, blessé par la chute d'un lustre, est renvoyé parce qu'il ne pouvait se servir de son bras; très affecté de ce renvoi, ayant cherché du travail pendant quatre mois, sans en trouver, il se tue. Un autre ouvrier, ayant été brûlé dans une explosion de mine, est congédié par son patron et va se pendre. Un ouvrier marié, père de quatre enfans, après avoir travaillé onze ans pour le même patron, devient moins propre au travail et est congédié; désespéré, il demande à reprendre son travail; pendant plusieurs jours on le voit rôder autour de l'atelier où il voudrait rentrer; un jour, il y pénètre, se dirige vers l'escalier et se précipite de la fenêtre, après avoir écrit à son patron la lettre suivante : « Depuis les onze ans que je suis à votre service, je vous jure que je vous ai servi loyalement. Je vous recommande ma femme et ma petite fille. »

On s'effraye avec raison de la diminution des naissances, des

mariages tardifs, volontairement inféconds et devenus moins nombreux; mais, par suite de causes multiples, économiques, sociales, politiques, dans le détail desquelles je ne puis pas entrer ici, le mariage et la paternité sont devenus des fardeaux très lourds à porter dans les grandes villes et à Paris surtout. Non seulement la vie est très chère pour tout le monde, mais elle est particulièment difficile pour l'ouvrier marié; non seulement, ils ont plus de charges, mais ils ont plus de difficultés que les célibataires pour trouver du travail et pour se loger. En effet, si un ouvrier marié, père de famille, est tué dans un accident, le patron, dont la responsabilité est engagée, est tenu de payer une indemnité à la femme et aux enfans. Il est affranchi, au contraire, de cette obligation, si la victime de l'accident est célibataire. Il y a des patrons qui, pour ce motif, recherchent de préférence les ouvriers célibataires. On sait aussi que les familles nombreuses inspirent une véritable terreur aux propriétaires, qui préfèrent souvent aux mères de famille les filles galantes sachant se mettre à l'abri de la maternité. Il y a quelques jours à peine, on me racontait l'extrême difficulté qu'avait eue une ouvrière de Montrouge à trouver un logement, parce qu'elle a cinq enfans : « J'ai cru que je ne parviendrais pas à me loger, disait cette pauvre mère de famille; personne ne voulait m'accepter à cause de mes cinq enfans. » Enfin, on verra, dans le cours de cette étude, que les secours de l'Assistance publique sont plutôt accordés aux filles-mères qu'aux femmes mariées.

Aussi est-ce dans les lettres écrites par des ouvriers mariés, pères de famille, qui se tuent de désespoir parce qu'ils ne peuvent plus nourrir leur femme et leurs enfans, que j'ai trouvé les cris de douleur les plus déchirans. Un ouvrier serrurier sans ouvrage et devant deux termes de loyer, se décide à se tuer, après avoir écrit la lettre suivante : « Chère femme, ne m'en veux pas de te quitter si brusquement et dans la position où je te laisse, car, voyant qu'avec toute la volonté que j'avais de travailler je n'ai pu trouver à m'employer depuis cinq semaines, et que tu n'oses plus aller emprunter, je me décide, quoique à regret, à partir pour l'autre monde. Je t'en prie, chère femme, ne fais pas comme moi, n'abandonne pas tes enfans et surtout ne leur apprends pas à me mépriser. Ma dernière pensée est pour vous et surtout pour notre fils qui ne connaîtra jamais son père. Je vous embrasse tous. » Ce malheureux ouvrier se tira trois balles à la tête, sans

pouvoir se tuer; tout couvert de sang, il lava ses blessures pour en examiner la gravité, puis, après un moment d'hésitation, il se tira une quatrième balle au sein gauche : celle-là lui donna la mort. — Un menuisier, père de quatre enfans, désespéré de la misère où il est tombé, se suicide, après avoir écrit à sa femme: « Je te demande pardon, ma Louise, et à vous aussi, mes chers enfans, de toute la peine que je vais vous faire. Ne me blâmez pas trop, plaignez plutôt celui qui s'était bercé toute sa vie de l'espoir de vous voir heureux. Adieu donc, ma chère Louise; adieu aussi, chère Marie; adieu à toi, mon Léon; à toi aussi, ma chère petite Jeanne, je dis adieu. Tâchez tous de consoler votre mère en l'entourant de vos soins et de vos caresses. »

Lorsque la misère entre dans un ménage, les époux n'ont pas toujours la sagesse de chercher une consolation dans leur affection; leur caractère s'aigrit, ils deviennent injustes l'un pour l'autre; et ces querelles contribuent quelquefois autant que la misère à déterminer le suicide de l'un ou de l'autre. « Mon gendre qui vient de se suicider, disait dernièrement un garçon de recettes, cherchait du travail depuis dix mois, sans réussir à en trouver; il devait se contenter pour vivre de quelques rares remplacemens qu'il faisait comme garçon boucher. D'autre part, ma fille, sa femme, était tellement affectée de cet état de choses, qu'elle était très surexcitée; il survenait dans le ménage des disputes fréquentes, qui se sont terminées par le suicide de mon gendre. » La femme qui voit son mari manquer de travail, effrayée de la misère, adresse souvent au mari d'injustes reproches; quelquefois même elle l'abandonne et retourne chez ses parens. Alors, resté seul, très affecté du départ de sa femme qu'il aime et du départ des enfans que sa femme a emmenés, le malheureux père redouble d'efforts pour trouver du travail, espérant que, le jour où il en aura trouvé, il rentrera en possession de sa femme et de ses enfans; mais la fatalité s'acharne quelquefois sur certains ouvriers, rien ne leur réussit; au moment où ils vont atteindre le but, un obstacle imprévu surgit, le travail qui a été promis est retiré, et alors les malheureux se donnent la mort. Une femme qui avait quitté avec ses enfans son mari, parce qu'il manquait de travail, appelée à donner des renseignemens sur la cause du suicide de l'ouvrier, disait au commissaire de police : « Mon mari, ce matin même, était parti pour s'embaucher, mais, lorsqu'il est arrivé, la place qu'on lui avait indiquée était prise. Il m'a de-

mandé à reprendre la vie commune; je lui ai répondu que je ne rentrerais avec lui que lorsqu'il aurait trouvé du travail. Il me dit alors qu'il ne finirait pas l'année. » Il ne finit même pas la journée (1).

Une autre conséquence possible du manque de travail et de la misère, c'est la prostitution de la femme ou de la fille qui abandonnent le mari et le père pour aller vivre de la galanterie. Il n'est pas rare de voir alors l'ouvrier se suicider de désespoir. J'ai constaté plusieurs fois le suicide d'un père causé par la douleur de voir sa fille le quitter pour se livrer à la prostitution; je n'ai jamais constaté de suicide de mère pour un motif semblable. Dernièrement, à l'occasion d'une affaire d'excitation de mineures à la débauche, qui a eu un certain retentissement, les journaux ont prétendu que la mère s'était suicidée de désespoir en apprenant que sa fille avait été arrêtée dans une maison de rendez-vous. Cette femme, en effet, avant de se jeter dans la Seine, avait écrit une lettre où elle attribuait son suicide à ce mobile. Mais l'instruction révéla que c'était la mère qui avait vendu sa fille, pour 5000 francs, et elle ne s'était noyée que pour échapper à la justice. — Des jeunes filles pauvres se suicident pour ne pas être vendues par leur mère. Dernièrement on a retiré de la Seine le cadavre d'une jeune fille, sur lequel on a trouvé une lettre adressée à sa mère et ainsi conçue : « Tu sais pourquoi je me tue... » Les renseignemens que j'ai recueillis ont confirmé la présomption que la mère avait voulu vendre sa fille et que celle-ci avait échappé à la prostitution par le suicide; elle s'était confessée la veille et s'était préparée à la mort, comme une martyre.

La situation des ouvriers mariés, chargés d'enfans, devient plus atroce encore, quand l'un des conjoints vient à mourir. Resté seul avec de jeunes enfans dont il est obligé de payer les mois de nourrice, l'ouvrier qui a perdu sa femme tombe souvent dans la plus grande misère; c'était le cas d'un marchand des quatre-saisons âgé de trente-huit ans, qui s'est asphyxié en laissant la lettre suivante : « Paris, 19 mai 1897. Je suis réduit à la dernière des misères, j'aime mieux mourir que mendier. Je

(1) Les ouvriers à Paris ont tant de peine pour nourrir, habiller et loger leurs enfans, que quelquefois la femme mariée, déjà mère de plusieurs enfans, si elle devient enceinte, se fait avorter ou se suicide. Il y a quelques mois, une pauvre femme, mère de onze enfans, étant devenue enceinte d'un douzième enfant, pendant qu'elle nourrissait le onzième, fut si effrayée de l'impossibilité où elle allait être de travailler, qu'elle se fit avorter et mourut des suites de l'avortement.

n'accuse personne de ma mort, mais enfin je puis dire en toute sincérité que si ma famille ou l'Assistance, à laquelle je me suis adressé plusieurs fois, avaient voulu me venir en aide tant soit peu, je ne serais pas réduit à me donner la mort. En pleine saison de travail je meurs de faim. Il m'est impossible de payer mon mois de nourrice. Je suis découragé. Je vois et je sens que je ne puis plus arriver. » Au domicile de ce malheureux, resté veuf avec plusieurs enfans, on a trouvé une lettre de l'Assistance publique l'informant qu'on n'avait pu accueillir la demande de secours qu'il avait adressée afin de pouvoir payer le mois de nourrice de l'enfant. Au-dessous de cette lettre, le père, réduit au désespoir par ce refus, avait jeté ce cri d'indignation : « Les enfans légitimes ne valent pas pour l'Assistance les enfans illégitimes. Quelle morale ! Tas de crétins ! » Est-il vrai que l'Assistance publique a plus de souci des enfans naturels que des enfans légitimes, ou ne faut-il voir dans cette plainte que le cri de douleur d'un père désespéré ? J'ai recueilli des renseignemens auprès d'un fonctionnaire autorisé ; il en résulte que l'Assistance publique réserve plutôt ses secours pour les filles-mères que pour les personnes mariées, parce qu'elle craint que les filles-mères ne fassent périr leur enfant, tandis qu'elle n'a pas la même crainte à l'égard des personnes mariées.

La situation de l'ouvrier abandonné par sa femme, qui part pour suivre un amant, ressemble à celle du veuf : elle est cependant encore plus navrante. Un ouvrier ainsi abandonné par sa femme, qui lui laissait neuf enfans, lutta d'abord avec courage contre la misère, mais bientôt il fut débordé par les dettes ; on le vit devenir sombre, les yeux égarés, au point que ses plus jeunes enfans furent effrayés de ses allures bizarres ; quelques jours après, ils le trouvèrent pendu.

Des femmes aussi sont abandonnées par leur mari, ou brutalisées quand elles deviennent âgées, infirmes, ou quand elles ont trop d'enfans : « Hélas ! écrivait l'une d'elles, c'est triste, à mon âge, d'être obligée d'avancer ma mort pour échapper à la faim. Les coups, les humiliations, rien ne m'a manqué. Je m'en vais. Mon mari ne me battra plus, il ne me dira plus : « Tu ne « crèveras donc pas ? » — Lorsque le mari abandonne sa femme et ses enfans, habituellement il commence par envoyer une petite pension, mais bientôt il cesse de la payer ; ce jour-là, la misère entre dans le ménage de la femme abandonnée, et après quelques

semaines ou quelques mois de lutte, le suicide entre aussi à la suite de la misère. Le 23 juillet dernier, une femme, âgée de trente-six ans, mère de trois enfans, s'est tiré une balle dans la tête; la police a fait une enquête, les enfans entendus ont dit: « Maman nous avait annoncé plusieurs fois l'intention de se tuer, parce qu'elle n'avait plus d'argent. » La pauvre mère avait laissé la lettre suivante: « La vie m'est trop dure. J'ai lutté jusqu'au bout. Je bénis la personne qui prendra soin de mes enfans. » — « J'ai lutté autant que j'ai pu, écrivait une autre mère, je n'ai pu aller plus loin. Mes enfans, pensez souvent à votre pauvre mère, je vous aime bien. Mais vous savez pourquoi il faut que je meure. Oh! que je souffre. Je meurs parce que j'ai peur de la misère. » — « On va dire, écrit une autre, que je n'ai ni cœur, ni courage pour abandonner mes enfans en me donnant la mort. Ah! si l'on savait combien il m'en coûte de les quitter, mais la misère m'y force. Adieu, mes enfans. » Une femme qui avait recueilli les enfans de sa sœur, après avoir travaillé nuit et jour pendant plusieurs années pour les nourrir, se voit acculée à des dettes qu'elle ne peut éteindre; après avoir tout vendu, elle s'asphyxie en écrivant à ses neveux: « Je vous laisse quinze sous de pain. »

Lorsque le père et la mère viennent à mourir, les enfans sont quelquefois recueillis par les grands-parens qui survivent. Mais ceux-ci, âgés, le plus souvent infirmes, ne peuvent plus travailler; quelques-uns se suicident de désespoir en voyant qu'ils ne peuvent plus gagner leur vie et celle de leurs petits-enfans. On trouve difficilement du travail quand on a les cheveux blancs. Les patrons préfèrent les ouvriers jeunes, vigoureux. Beaucoup d'ouvriers, après avoir travaillé toute leur vie, après avoir subi sans défaillance toutes les tentations, tombent dans la misère et se suicident pour y échapper. « C'est dur, après une vie de travail, de n'avoir pas de quoi manger après être resté trente-trois ans dans le même arrondissement », disait l'un d'eux, avant de se tuer. — Un autre écrivait: « N'ayant plus de quoi vivre, je meurs. J'aime mieux la mort que la misère. Mon casier judiciaire est intact. » — « Voilà comment on aide la vieillesse », s'écriait un troisième en se donnant la mort. — « La vie est trop lourde à supporter, écrivait à son fils un ouvrier âgé. Je m'en vais sans regrets. Je te quitte pour l'inconnu, mais il ne peut être pire que mon état. Vive la République sociale, qui ne laissera pas mourir de faim ses enfans. » — Un autre annonçait son intention de se sui-

cider, en disant : « La vieillesse rapetisse, demain on me trouvera allongé. » — « Avec de mauvais yeux, une main dont je me sers difficilement, je ne puis plus lutter », écrivait une vieille ouvrière avant de se suicider. « Lorsqu'on devient vieux, écrit un maçon âgé de 68 ans, personne ne veut plus vous faire travailler ; on vous chasse de partout. Il faut mourir de faim ou tendre la main. Tendre la main, c'est la prison. La mort vaut mieux. On ne veut pas nous faire un abattoir ; il faut s'abattre soi-même. » — Un autre ouvrier, âgé de 62 ans, écrit de même : « Je suis sans travail et ne puis en trouver. On ne veut plus des vieux. Dès lors, je suis forcé de me détruire. Les vieux, il n'en faut plus. On devrait les tuer puisqu'on ne veut pas leur donner du pain. Puisqu'on ne le fait pas, il faut se tuer soi-même. Mais c'est égal, c'est un peu fort, après trente-huit ans de travail et quatorze ans de service militaire, d'être obligé de se donner la mort pour ne pas mourir de faim. C'est honteux pour la société. »

Un certain nombre d'ouvriers, trop âgés pour travailler, sont secourus, logés, nourris par des parens, par des amis, par d'anciens patrons, par de simples voisins. Mais ces ouvriers ainsi assistés, quoique très reconnaissans, souffrent dans leur fierté de ces secours ; ils craignent d'être importuns ; et finissent quelquefois par se suicider pour ne pas être à charge aux autres. Une femme de soixante-douze ans se jette par la fenêtre ; ayant survécu quelques heures à ses blessures, elle dit : « Mon âge ne me permet plus de travailler, je suis dans la misère la plus complète, ce sont mes voisins qui me nourrissent, je ne veux plus vivre dans ces conditions. » Une autre vieille femme écrivait : « Je ne peux plus travailler, voilà un an que je traîne la misère. La tombe est bonne pour moi. Du moment que l'on ne peut plus travailler, il faut partir : aujourd'hui ou demain, qu'importe ! Il faut toujours partir et le plus vite est le meilleur. » Des parens eux-mêmes, secourus par leurs enfans, se tuent pour les délivrer de cette charge. « Mon cher fils, écrivait une mère, je te dis au revoir, car je ne peux plus rester à ta charge. Toi, tu peux gagner ta vie, moi je meurs avec le chagrin de faire perdre à tout le monde. Il y a vingt ans que je souffre. Au revoir, mon cher fils, ta pauvre mère. » L'époux, qui est à la charge de son conjoint, se suicide aussi quelquefois par délicatesse : « Je ne veux pas t'être à charge plus longtemps, écrivait un ouvrier à sa femme. Je suis vieux, malade, je ne peux plus travailler.

Tu mettras ma pipe à la loterie : cela te fera quelques sous. »

Les vieux parens ne sont pas toujours secourus par leurs enfans ; on les voit se plaindre dans leurs derniers écrits de leur ingratitude. « Ne pouvant trouver du travail, écrit une vieille femme, obligée de vendre des journaux aux quatre vents, ne pouvant gagner ma vie, reniée et chassée par mon fils, je n'ai qu'un seul refuge : la mort. Vendez ce que j'ai pour payer les journaux d'hier et mon loyer. » — Un commissionnaire, âgé de soixante-sept ans, écrit avant de s'asphyxier : « Je quitte la vie sans regret. Je meurs sans avoir failli à la probité et à l'honneur. J'ai un fils qui demeure à... une fille qui habite à... Ils sont tous les deux ingrats et sans cœur comme leur mère, mon indigne femme ; ils m'ont privé de leurs visites depuis quatre ans et de celles de mes petits-enfans que j'adorais. » — « Ne pouvant trouver de l'ouvrage depuis trois mois, écrit un ouvrier âgé de soixante ans, il m'est impossible de vivre, car je suis à bout de ressources. Il est vraiment triste d'en arriver là, après avoir été honnête toute sa vie. Voilà deux jours que je n'ai rien mangé du tout. Cependant, j'ai deux enfans qui gagnent largement leur vie. La fille vient juste au jour de l'an chez moi. »

D'autres parens se résignent à l'ingratitude des enfans sans trop se plaindre, et quittent sans récrimination un monde où ils sentent qu'ils sont de trop : « Si je m'en vais, écrit à un ami un ouvrier terrassier abandonné par son fils, c'est que je suis affligé de soixante-trois ans et que je suis sourd, deux défauts qui ne se pardonnent pas. D'autre part, je suis trop fier pour mendier et trop honnête pour voler. Après avoir bien pesé le pour et le contre, j'ai compris qu'au lieu d'être malheureux pour le peu de temps qui me reste à vivre, je ferai mieux d'aller me reposer pour longtemps. J'ai travaillé jusqu'à soixante-trois ans. Dans trente ans, j'ai fait trois patrons. Il y a quinze jours que mon idée est arrêtée. Ce que je regrette, c'est d'avoir dépensé quinze francs pour un revolver qui ne peut me servir qu'une fois. La seule peur que j'éprouve, c'est de me manquer.

« Figurez-vous que la mort n'a rien qui m'effraie. Je lis mes romans, je chante, je regarde mon revolver et je dors bien.

A bas les vieux,
Place aux jeunes ! »

Ils se tuent aussi quelquefois parce qu'ils refusent d'aller

dans les asiles où les enfans veulent les placer. Ils éprouvent de la répugnance pour Nanterre, qui est tout à la fois un asile, une prison et un dépôt de mendicité. Lorsqu'ils sont recueillis par leur fils marié, souvent leur belle-fille les force à sortir par ses mauvais traitemens : « C'est demain que mon fils doit me mettre à la porte, écrit un ancien ouvrier horloger, je ne veux pas attendre ce dernier affront. » — Un autre père écrit avant de se suicider : « Je ne veux plus manger le pain de mes enfants et être traité d'inutile. »

La cause la plus fréquente des suicides par misère à Paris est l'impossibilité de payer le loyer. Il est plus facile à un ouvrier de gagner jour par jour sa nourriture et celle de sa famille que d'économiser l'argent nécessaire pour le paiement d'un loyer, qui représente toujours une somme relativement élevée (1). Le loyer à Paris devant être payé par trimestre, on voit, à chaque terme, une recrudescence de suicides par misère. Ayant reçu congé parce qu'ils devaient un ou plusieurs termes, un assez grand nombre d'ouvriers, de petits employés, d'ouvrières, aiment mieux mourir sur leur lit, dans leur chambre, que d'être jetés dans la rue sans savoir où aller. Ils ne peuvent se résigner à la nécessité de quitter le petit logement où ils ont vécu, de voir saisir le petit mobilier qui leur est si cher, d'aller errer dans la rue. « Je ne sortirai pas, on m'emportera », écrit une pauvre femme avant de s'asphyxier. — « Je m'en irai les pieds devant », dit une autre pauvre femme, qui ne mangeait pas à sa faim et se soutenait avec un peu de café, lorsque le propriétaire, à qui elle devait plusieurs termes, lui signifia son congé. — « J'aime mieux mourir sur mon lit que dans la rue », s'écrie une autre désespérée. Un ouvrier, âgé de quarante-deux ans, se pend après avoir tracé les lignes suivantes « Je dois de l'argent à M. P... (son propriétaire); ce n'est pas pour boisson, c'est pour le terme. Je payais 25 francs par mois, la chambre que j'occupe, obscure et sans air. » Un employé de commerce, âgé de cinquante-six ans, se jette à la Seine, on le retire de l'eau, on le ranime. Dès qu'il a repris connaissance, il s'écrie : « Je veux mourir, laissez-moi mourir! » sans s'expliquer davantage, mais l'enquête révèle qu'il devait quatre termes de

(1) La charité privée, toujours ingénieuse à Paris, a inspiré la création de quelques caisses de loyer qui encaissent pour l'ouvrier chaque semaine la petite somme qu'il peut économiser pour son loyer, et qui la doublent au moment du terme. Mais ce secours est très souvent insuffisant.

loyer. Un menuisier, âgé de quarante-six ans, s'asphyxia, laissant l'écrit suivant : « Voici bientôt seize mois que je suis toujours souffrant, ne pouvant travailler; j'aime mieux me donner la mort que d'aller mendier. Ayant reçu congé, je ne sais où aller. Je n'ai rien à reprocher au propriétaire, il a été bon pour moi. »

Dans les procès-verbaux de suicides de ces deux dernières années, je n'ai trouvé que rarement des cris de colère contre les propriétaires : « Honte et malédiction contre M. X.., qui m'a fait saisir pour un retard de cinq semaines dans le paiement du terme d'avril, alors que je l'ai payé régulièrement jusque-là pendant trois ans. L'expulsion devant avoir lieu, deux vieillards, âgés l'un de soixante-quatorze ans, et l'autre de soixante-six ans, accablés de chagrin et sentant leurs forces les abandonner, se décident à en finir. Unis dans la vie, notre désir est de l'être dans la mort. » — Deux autres vieux époux, menacés d'expulsion par le propriétaire, s'asphyxient après lui avoir écrit : « Nous vous léguons nos deux cadavres. Vous nous avez tués pour 150 francs. » — Bien souvent, c'est faute de pouvoir payer une somme bien plus modique, de 15, 20, 25 francs, que des ouvriers, logés en garni au mois, à la semaine, aiment mieux mourir que d'être jetés à la rue.

C'est dans ce Paris, où les loyers sont si chers, où les objets nécessaires à l'alimentation coûtent un prix si élevé, où il y a tant d'encombrement dans toutes les professions, dans tous les métiers, que les provinciaux accourent en foule dans l'espoir de faire fortune rapidement (1). Avant le chemin de fer, on venait peu à Paris. Le Limousin y envoyait des maçons, l'Auvergne des marchands de charbon et des porteurs d'eau, le Rouergue des marchands de vin, la Normandie des garçons bouchers et des garçons laitiers. Mais les provinces éloignées gardaient leurs habitans. Aujourd'hui le chemin de fer a déraciné la province; du fond des Pyrénées et des Alpes, les provinciaux arrivent en foule à Paris, désertant les campagnes qui, sur certains points devien-

(1) Les asiles de femmes à Paris sont presque uniquement remplis de filles venant de la province. — Tous ces ruraux, qui meurent de faim à Paris, pourraient vivre heureux en province en cultivant les terres qu'ils abandonnent. Dans certaines régions de la Provence, des coteaux plantés d'oliviers, des terres qui autrefois produisaient du blé, ne sont plus cultivés. Dans certaines parties des Basses-Alpes, l'émigration est si grande, qu'on ne cultive plus que les terres qui sont près des villages; les terres éloignées sont abandonnées. Pour retenir la population dans les campagnes, il faudrait remanier l'impôt foncier.

nent incultes, abandonnant les champs qui nourrissaient leurs ancêtres, pour venir battre le pavé de Paris, à la recherche d'une place. Les expositions, les trains de plaisir, ont favorisé cette émigration des campagnes et cet entassement des ouvriers à Paris. Au point de vue économique, les expositions peuvent présenter des avantages, ce dont je ne suis pas certain, mais au point de vue moral, elles présentent des dangers, des inconvéniens considérables dont je suis très sûr; elles augmentent le nombre des déclassés, des prostituées, des ouvriers sans ouvrage en amenant à Paris des jeunes gens, des jeunes filles qui veulent y rester et qui tournent mal. A chaque train de plaisir, on voit arriver des provinciaux qui croient trouver une bonne place en descendant de wagon. Ils viennent pleins d'illusions, avec les petites économies qu'ils ont faites, avec une petite somme d'argent que leurs parens leur ont donnée ou empruntée pour eux. Mais si quelques-uns trouvent la place convoitée, combien restent sur le pavé sans la trouver! Leurs modestes ressources sont vite épuisées. Les parens écrivent alors à leur fils ou à leur fille : « Reviens au pays, reviens auprès de nous; quitte ce Paris maudit, où tu souffres. » Mais l'enfant n'ose pas toujours suivre ce conseil; il craint les reproches de ses parens, surtout les railleries de ses voisins, de ses camarades; il reste à Paris, retenu par l'amour-propre; et un jour les parens sont informés que leur fils, que leur fille, qui auraient été heureux au village, se sont asphyxiés ou se sont jetés dans la Seine.

II

La misère et le suicide ne font pas seulement des victimes parmi les ouvriers. J'ai déjà dit combien est misérable à Paris la situation des petits employés, des courtiers et représentans de commerce, combien sont fréquens les suicides par misère parmi eux. Le petit commerce a été ruiné par les grands magasins. En outre, de petits commerçans, ne pouvant plus travailler pour cause de maladie, sont obligés de vendre leur fonds de commerce; mais le prix qu'ils en retirent est souvent insuffisant pour les faire vivre, et alors ils sont acculés au suicide. Une maladie un peu longue suffit pour mettre dans la misère les petits employés : « Après les 18 mois de maladie et le décès de ma femme, écrit un employé de la Préfecture de la Seine, je me trouve complète-

ment sans ressources. Les frais de pharmacien et de médecin coûtent cher à Paris. Le propriétaire, auquel je dois deux termes de loyer, me menace d'expulsion. Telle est ma situation. » Pour s'y soustraire, il se pend. — Les officiers en retraite sans fortune personnelle sont malheureux à Paris; ils se font courtiers, représentans de commerce, agens d'affaires, tombent souvent dans la misère et aboutissent quelquefois au suicide.

Les catastrophes financières, qui ont été si nombreuses pendant ces dernières années, ont déterminé et continuent encore à déterminer des suicides. La catastrophe du Panama a ruiné un grand nombre de personnes qui avaient placé là leurs petites économies et provoqué parmi elles beaucoup de suicides. L'année dernière, un homme veuf et sa belle-mère qui vivait avec lui se sont pendus, après avoir bu une infusion de pavots, en priant le commissaire de police de les faire enterrer, car ils n'avaient plus rien, ils avaient tout perdu dans le Panama. — Un jardinier et sa femme, ruinés par le Panama, se sont asphyxiés. — Le 11 octobre 1897, un ancien ingénieur des chemins de fer de l'État, ayant perdu dans la catastrophe le petit capital qu'il avait amassé par vingt années de travail, écrivait : « Il y a six semaines que je meurs littéralement de faim et que je ne mange que deux sous de pain sec par jour, pendant qu'on me doit 80 000 francs. Je ne peux pas aller plus loin, le martyre est trop long et je préfère en finir de suite par l'acide carbonique. Depuis deux mois, je fais 60 kilomètres à pied dans Paris le ventre vide pour trouver du travail que je ne trouve pas. La mort finira mon supplice. »

La misère est plus difficile à supporter quand elle succède à l'aisance. Ce passage de l'aisance à la misère, qui est une cause fréquente de criminalité, est aussi une cause de suicides. En 1896, sept personnes exerçant des professions libérales se sont donné la mort par misère. J'ai observé la même année le cas d'un homme qui s'était ruiné complètement par des actes de générosité, en répondant pour des parens et des amis, qui tomba dans la plus grande misère et qui finit par se suicider en écrivant à sa femme: « Dans quatre jours, je ne serai plus ici; tout ce qui me fait de la peine, c'est de te laisser dans la misère. »

Nous ne sommes plus à l'époque où les écrivains, les poètes surtout mouraient de faim et se tuaient de désespoir. « La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré », a dit Millevoye; elle a conduit

quelques hommes de lettres et quelques artistes à l'hôpital, elle a dirigé le pistolet de Chatterton. Mais on a beaucoup exagéré la misère des poètes; la misère de Gilbert est une fausse légende, puisque, d'après le carnet de dépenses tenu par le poète et déposé à la Bibliothèque nationale, Gilbert avait 2 200 francs de revenu, ce qui en représente de 4 à 5 000 de nos jours, et qu'il prenait des leçons d'escrime et de danse. Ce qui est vrai, c'est qu'autrefois les parens avaient peur pour leur fille d'un mari poète ou artiste et tremblaient pour leur fils s'il avait la passion de la poésie ou de la peinture; ils le croyaient voué à l'hôpital. Aujourd'hui, la profession de peintre et d'homme de lettres est devenue lucrative; le métier nourrit son homme. Si H. Moreau et Verlaine sont allés à l'hôpital, c'est parce qu'ils ont vécu en bohèmes. Dans cette dernière année, je n'ai observé qu'un suicide par misère d'un peintre et deux suicides d'hommes de lettres. Il y a quelques mois, un homme de lettres, tombé dans la misère, s'est suicidé, après avoir écrit la lettre suivante: « Je meurs désespéré. Ma famille possède à X..., au cimetière de B..., un grand terrain où reposent mon père et ma mère. J'y voudrais aller dormir. Hélas! je n'ai rien pour payer le transport de mon corps là-bas. »

Depuis quelques années, on constate plus souvent qu'autrefois des doubles suicides d'époux tombés dans la misère. Quelquefois même, les parens se suicident avec leurs enfans. En voici un exemple: un malheureux ouvrier est trouvé mort étendu sur son lit entre sa femme et sa fille, âgée de dix-huit ans, qui étaient aussi asphyxiées; il avait laissé la lettre suivante: « Après avoir lutté et travaillé ensemble pendant tant d'années sans aboutir à aucun résultat, et nous sentant malades, ma femme et moi, nous avons résolu d'en finir avec la vie et de mourir ensemble. Ne nous étant jamais quittés, nous emmenons avec nous notre chère enfant, qui a voulu nous suivre. » La jeune fille avait aussi laissé une lettre d'adieux à sa marraine; elle lui disait: « Vous nous trouverez unis tous les trois dans la mort comme nous l'avons été dans la vie. » — En mai 1897, deux vieux époux, infirmes, âgés le mari de soixante et onze ans, la femme de cinquante-huit, ne pouvant plus subvenir à leurs besoins, se sont asphyxiés ensemble sur leur lit, parce qu'ils étaient poursuivis par un créancier pour une somme de 40 francs. Dans ces suicides de familles entières, la mère éprouve encore plus que le père le désir d'entraîner avec elle ses enfans dans la mort, afin de ne pas les laisser souffrir

dans ce monde, où elle a tant souffert. Il y a quelques mois, lorsque les époux X..., tombés dans la misère, résolurent de s'empoisonner et de tuer auparavant leurs petites filles, le mari, au dernier moment, recula devant l'horreur de ce projet; mais la femme, voyant les hésitations de son mari, se leva la nuit sans l'avertir, alla s'agenouiller au pied du lit des enfans qui dormaient, les réveilla, leur fit avaler le poison et absorba le reste du flacon. On trouva la lettre suivante qu'elle avait écrite avant d'aller réveiller les petites filles : « Étant obligée de me séparer de mes enfans et voyant que mon mari traîne trop pour se décider, je préfère mourir avec eux ce soir. »

Mourir avec ceux qu'elle aime, avec ses enfans, avec son mari, avec son amant, est pour quelques femmes malheureuses, exaltées par la douleur, une suprême consolation. « Fatiguée de souffrir, écrit une couturière qui vivait maritalement avec un ouvrier n'ayant que la misère en perspective, je préfère me donner la mort. » Au bas de ces lignes, l'amant ajoute : « Moi, de mon côté, abreuvé de chagrins, ne pouvant trouver de travail, ayant tout vendu, je ne veux pas lui survivre. » — Une ouvrière âgée de trente-cinq ans, écrit au commissaire de police : « Je me tue et j'emmène mon enfant avec moi (l'enfant avait quinze mois), parce que je ne peux pas aider mon mari malade, et que, malgré l'économie que j'apporte dans le ménage, je n'arrive pas. Je compte sur votre bienveillance, pour que l'on ne me sépare pas de mon enfant. » — Il y a quelques mois, une mère s'est suicidée avec ses trois filles, l'une de quatre ans, l'autre de deux ans, la dernière de quelques mois; elle se plaça sur un lit avec les deux aînées, pour attendre l'asphyxie; le petit bébé fut laissé dans son berceau. — Tout dernièrement encore à Paris une lingère, tombée dans la misère, et décidée à se suicider, détermina son fils, âgé de quarante-trois ans, à mourir avec elle; on trouva les deux cadavres assis dans un fauteuil devant une table; le fils avait tiré un coup de revolver à la tête de sa mère et s'était ensuite brûlé la cervelle. — Une femme, âgée de soixante-quinze ans, s'est tuée avec son fils, ouvrier tailleur, âgé de cinquante-quatre ans; ils avaient un loyer de 800 francs. Bientôt ils ne purent le payer; la veille de leur expulsion ils s'asphyxièrent.

On sait qu'à l'exception des mendiantes et des ivrognesses, le souci de la toilette n'abandonne jamais la femme. Dans les suicides d'amour, la jeune fille se pare pour la mort comme pour

une messe de mariage (1). Dans les suicides de misère, la femme la plus pauvre revêt sa robe la moins fanée (si elle en a deux, ce qui n'arrive pas toujours, car il y a des femmes pauvres qui n'en ont même pas une seule, et qui se tuent parce qu'elles n'ont plus de robe pour sortir); la mère qui va faire mourir ses enfans avec elle soigne leur toilette, par respect pour la mort et pour l'enterrement. La femme d'un ouvrier terrassier, mère de cinq enfans, voyant son mari, qui soutenait sa famille par son salaire, obligé de cesser son travail, pour aller subir une condamnation à quelques jours d'emprisonnement, résolut de se tuer avec ses enfans. Il lui restait une chèvre; elle la vendit pour acheter à ses filles de petites robes neuves, qu'elle leur mit le jour de la mort. — Une femme âgée de quarante ans, qui vivait seule dans sa chambre et qui se suicida par misère avant de s'étendre sur son lit pour attendre l'asphyxie, fit sa toilette avec le plus grand soin, et prit ses précautions pour que son lit ne fût pas taché. — Une autre femme, tombée dans la misère, après avoir été dans l'aisance, est trouvée asphyxiée, ayant mis des bas et des chaussures de luxe, une robe rose et des gants blancs qu'elle avait conservés. — Un ouvrier resté avec trois jeunes enfans, après avoir lutté longtemps contre la misère, cédant au découragement songea au suicide ; il envoya ses enfans à l'école, après les avoir embrassés tendrement, en leur disant: « Vous vous amusez ce matin, ce soir vous pleurerez. » Après leur départ, avec le peu d'argent qui lui restait, il alla acheter pour chacun de ses enfans une paire de souliers neufs, qu'ils devaient mettre le jour de son enterrement, puis il écrivit une lettre, où il exprimait sa douleur d'abandonner ses enfans qu'il adorait, parce qu'il ne pouvait plus les nourrir, et se donna la mort.

III

Les moralistes, les poètes, ont vanté l'utilité de la douleur. La douleur, disent-ils, élève l'âme, purifie le cœur, réchauffe le talent :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert...

(1) Je prends la liberté de renvoyer le lecteur, sur ce point, à une étude sur l'*Amour et la Mort*, que j'ai publiée dans la *Nouvelle Revue* du 15 mai 1897.

Tout cela est vrai, quand l'homme a assez de force pour supporter la douleur, mais s'il ne l'a pas, il peut devenir fou de douleur ou alcoolique par besoin de s'étourdir. J'ai constaté que des ouvriers qui veulent faire vivre leur famille de leur travail, et non d'aumônes, éprouvent quelquefois un si violent chagrin de ne pas trouver de travail, qu'ils en perdent la raison, ou que leurs facultés mentales s'affaiblissent, sans aller jusqu'à la folie. — Lorsque la misère, les souffrances physiques et morales qui en résultent, ébranlent la raison et conduisent au suicide, ces suicides sont classés dans les statistiques parmi les suicides déterminés par la folie. Mais la cause première en est la misère. L'ouvrier sans travail cherche souvent aussi à s'étourdir par la boisson. Je suis certain que sur les cent vingt alcooliques qui se sont suicidés à Paris l'année dernière, il y en avait un certain nombre qui avaient été entraînés à des habitudes d'intempérance par le besoin d'oublier leur misère. L'alcoolisme n'est pas toujours la cause de la misère de l'ouvrier, il en est souvent l'effet. Donc pour avoir le chiffre exact des suicides déterminés par la misère à Paris, il faudrait en ajouter, je crois, une centaine qui sont classés sous les rubriques : par alcoolisme, par folie; ce qui en porterait le total à 400 ou 450 par an.

Les écrits des suicidés, que j'ai reproduits dans le cours de cette étude, les détails dans lesquels je suis entré pour bien préciser leurs sentimens, le mobile de leur conduite, nous permettent de voir ce qu'il faut penser de la théorie de ceux qui trouvent dans le suicide une forme de la criminalité. D'après quelques criminalistes, le suicide et l'homicide dérivent d'un même état psychologique et physiologique. Ce sont, disent-ils, des formes diverses de la même immoralité, de la même dégénérescence.

Le suicide est si peu une forme de la criminalité, qu'il se produit, dans tous les cas de misère, pour échapper à la criminalité. Lorsqu'un ouvrier écrit : « Manquant de travail, mourant de faim, j'aime mieux me tuer que mendier et voler, » il me paraît difficile de voir en lui un criminel, puisqu'il se tue pour ne pas le devenir. Peut-on voir aussi un criminel dans le fabricant qui a écrit la lettre suivante : « Les différentes maisons qui jusqu'ici ont alimenté mon atelier ont changé leur genre de travail; toutes à la fois cessent de m'occuper et je reste absolument sans travaux et dans la dure nécessité de congédier les quatre personnes que j'occupe. Je ne peux plus continuer un travail impossible main-

tenant sans faire des dupes, et c'est volontairement qu'en face d'un avenir qui m'effraye je cesse de vivre? »

Tandis que les criminels font souffrir leurs victimes, les volent, les violent, les frappent et les tuent, les suicidés par misère sont pleins de tendresse et de dévouement pour leurs parens, leurs enfans, leurs amis, leurs voisins et même de sollicitude pour leurs propriétaires et leurs concierges. Souvent ils s'excusent par écrit auprès de ces derniers de leur donner l'ennui d'avoir un suicide dans leur maison; quelquefois même, pour éviter cet ennui au propriétaire, ils lui écrivent qu'ils vont se donner la mort au dehors. Ce qui m'a beaucoup frappé dans les nombreux écrits des suicidés par misère, c'est l'absence de tout sentiment de haine contre le propriétaire, c'est le chagrin de ne pouvoir le payer, et le désir que le petit mobilier qu'ils laisseront serve à le désintéresser. Un ouvrier, peintre en bâtimens, âgé de cinquante-six ans, manquant de travail et à bout de ressources, ne pouvant payer son loyer, se pend après avoir écrit à son neveu: « Mon cher J..., la vie m'est à charge, je ne puis plus la supporter. Je te prie de vendre mes meubles, pour payer mon loyer. » — Un autre ouvrier, qui se tue parce qu'il ne peut plus donner le nécessaire à ses enfans, se préoccupe avant de mourir du paiement de son loyer: « Je ne dois que le terme qui court; il sera payé par la vente de ce qu'il y a chez moi. »

Quelques-uns, avant de se tuer, s'imposent des privations pour payer leurs petites dettes. « Étant sans ressources, abandonné de tout le monde et fatigué de la vie, je me suicide, écrit un pauvre ouvrier, mais je ne fais rien perdre à personne. On trouvera dans mon portefeuille une petite somme que j'ai économisée, pour la rendre à X..., qui a eu la bonté de me la prêter; je me suis bien privé pour cela. » — Un autre ouvrier, avant de s'asphyxier avec sa femme, se rappelle qu'il n'a pas payé sa blanchisseuse; il lui écrit pour la prier d'accepter en paiement le peu de linge qu'il a donné à laver. Tandis que de grands seigneurs au XVIIe et au XVIIIe siècle ne se croyaient pas déshonorés par leurs dettes, on voit des ouvriers si humiliés de ne pouvoir faire face à leurs engagemens, qu'ils se tuent de désespoir. « Je me suicide pour des peines d'argent, écrit un ouvrier peintre en voitures. J'ai pris des engagemens trop forts et ne peux arriver à m'acquitter. Je ne me sens plus la force de supporter ces humiliations. » — Un chaudronnier, âgé de

72 ans, père de cinq enfans, écrit à l'un d'eux : « Je me donne la mort parce que je suis dans la misère; je te prie bien de payer ce que je dois : à la boulangerie, 7 fr. 20, à la blanchisseuse, 3 fr. 15, au charbonnier, 0 fr. 75. »

Ce souci des droits de leurs créanciers, cette absence de haine contre les propriétaires, chez de malheureux ouvriers, saisis quelquefois pour des sommes minimes de 40, 50 francs, sont d'éloquens témoignages des sentimens d'honnêteté qui subsistent chez beaucoup d'ouvriers à Paris, malgré les excitations des journaux révolutionnaires. Si on trouve parmi eux des paresseux, des débauchés et des alcooliques, c'est peut-être aussi parmi eux qu'on rencontre le moins d'égoïsme, le plus de dévouement, de droiture et de tendresse, L'amour conjugal, l'amour paternel, l'amour filial, trouvent pour s'exprimer dans ces lettres d'ouvriers les termes les plus touchans. « Je vais rejoindre votre mère, que j'ai tant aimée, écrit à ses enfans un ouvrier de soixante-dix ans. Mon dernier souhait, si vous pouviez l'obtenir, ce serait de mettre mon corps dans sa fosse, c'est-à-dire de me retirer de mon cercueil, d'ouvrir le sien et de mettre mon corps sur le sien ; je serai près d'elle. » — Un autre, âgé de soixante ans, se jette dans la Seine; on trouve sur son cadavre les lignes suivantes écrites au crayon : « Je ne puis plus vivre sans ma femme. Quarante-sept ans de mariage. Je vais la rejoindre. » — Un entrepreneur maçon tombé dans la misère se tue, après avoir écrit à sa femme : « Ma petite femme, combien je suis peiné de me séparer de toi et de mon petit Émile, mais j'y suis obligé, je suis dans la misère; je vous rendrais malheureux. Tu es jeune, tu pourras avoir encore du bon temps. Je meurs en pensant à vous. Adieu, je vous embrasse mille fois, car je vous aimais bien. » — Beaucoup d'ouvriers qui se tuent par misère expriment aussi dans les termes les plus touchans le désir d'être enterrés auprès de leur père et de leur mère. Je ne reproduis pas ces lettres, pour ne pas fatiguer les lecteurs. Je me borne à cette réflexion que l'on trouve chez les hommes du peuple plus fréquemment que chez les heureux du monde, des suicides d'enfans inconsolables de la mort de leurs parens et des suicides de veufs et de veuves désespérés de la mort de leur conjoint ; et je crois qu'Alfred de Musset était dans le vrai quand il disait :

Les gens d'esprit ni les heureux
Ne sont jamais bien amoureux,

Tout ce beau monde a trop affaire,
Les pauvres en tout valent mieux;
Jésus leur a promis les cieux,
L'amour leur appartient sur terre.

Après avoir passé en revue toutes les causes de la misère imméritée, le chômage forcé, l'insuffisance du salaire, la maladie, les accidens du travail, les charges de famille, le veuvage, la vieillesse, l'encombrement des métiers par l'invasion des provinciaux, il me reste à rechercher la cause de la fréquence des suicides par misère.

Faut-il l'attribuer exclusivement à l'accroissement de la misère? Je ne le pense pas. Sans doute, depuis quelques années, la situation commerciale et industrielle de Paris n'est pas brillante, la gêne s'introduit de plus en plus dans un grand nombre de ménages d'ouvriers, de petits bourgeois, de modestes fonctionnaires, d'anciens officiers, insuffisamment payés et retraités pour pouvoir supporter les lourdes charges de la vie à Paris. Mais la misère proprement dite, c'est-à-dire l'impossibilité de faire face aux besoins pressans de nourriture, de logement et d'habillement ne me paraît pas plus fréquente qu'à d'autres époques, où il y avait cependant moins de suicides. Seulement, on sait moins souffrir qu'autrefois, on sait moins se résigner. En 1896 à Paris, 269 personnes se sont suicidées pour se soustraire à des souffrances physiques, 171 pour échapper à diverses contrariétés. Le 28 octobre 1897, un horloger et sa femme se tuent parce qu'ils sont dans une situation gênée : « Nous ne pouvons plus vivre, écrivent-ils, à cause de la terrible concurrence que nous subissons. » Ils préparent leur suicide avec gaieté, font un dîner soigné et s'asphyxient. On veut une chose impossible, la vie exempte d'ennuis, de tristesses, de maladies; et quand la douleur arrive, physique ou morale, on aime mieux se faire sauter la cervelle que la supporter.

Cette observation ne s'applique pas aux ouvriers qui ne peuvent plus nourrir leurs enfans, mais à un grand nombre de personnes qui sont dans un état de gêne voisin de la misère et se tuent *par crainte de la misère*, avant que la misère réelle soit venue. Je lis, par exemple, ce qui suit dans la lettre d'un suicidé : « Ce n'est pas un désespéré qui s'en va, mais un homme qui, en vieillissant, devient paresseux et ne veut pas être malheureux. Si je n'ai pas eu la satisfaction de connaître l'aisance, j'ai eu celle

de ne pas connaître la misère, et je ne veux pas faire sa connaissance. » Chez un assez grand nombre de suicidés, je vois revenir cette idée que, lorsqu'on n'est pas heureux, ce n'est pas la peine de vivre. On a affaibli le ressort moral du peuple en lui disant que la vie présente est faite pour le bonheur et non une épreuve pour mériter une autre vie. Autrefois plutôt souffrir que mourir était la devise générale; aujourd'hui, la devise est renversée et on dit: « plutôt mourir que souffrir ». Les suicides de vieillards sont aussi plus fréquens; il n'est plus exact de dire :

Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

Beaucoup de vieillards se plaignent d'être trop longtemps épargnés par la mort. « Puisque la Parque m'oublie, écrit en souriant un vieillard de quatre-vingt-trois ans, c'est à moi à couper le fil de ma vie. » — Dans plusieurs de ses fables, La Fontaine a mis en scène des malheureux sans pain, accablés par la vieillesse et la misère, qui appellent la Mort à leur secours et qui s'empressent de la congédier dès qu'elle arrive. Je ne sais si les hommes sont devenus plus nerveux, plus sensibles qu'autrefois, à la douleur, ou moins courageux, moins résistans, mais aujourd'hui

La mort aux malheureux ne cause pas d'effroi.

Un petit ramoneur de douze ans, que j'invitais à prendre des mesures de prudence pour éviter un danger, me répondit dernièrement : « Oh! cela nous est égal à nous autres de mourir. » La semaine dernière, une pauvre femme racontant à l'audience un accident qui aurait pu être mortel pour elle disait : « Quand j'ai vu venir la voiture sur moi, j'ai eu peur non pas d'être tuée (que m'importe!) mais d'être écrasée sans être tuée. » Les ouvriers de Paris ont plus de peur de la misère que de la mort. Un ouvrier malheureux, qui s'était jeté dans la Seine et qu'on avait repêché, fut placé à la maison de travail d'Auteuil; on le garda quelque temps, on lui donna du travail, on lui permit ainsi de faire quelques économies et on lui trouva une place. Le jour de son départ, au moment de franchir la porte, il ne put s'empêcher de dire : « J'ai peur. » On m'a cité d'autres cas semblables d'ouvriers qui, recueillis après une tentative de suicide déterminée par la misère, exprimaient une véritable terreur de la misère en rentrant dans Paris. La mort leur inspirait moins d'effroi. « Ce n'est qu'un mauvais moment à passer, disent-ils, et après on a le repos, le

sommeil éternel. » Ces mots de repos, de sommeil, ne disent rien à l'imagination des heureux de ce monde qui peuvent se reposer, dormir tant qu'ils veulent, mais sur les malheureux ils exercent une sorte de fascination. On trouve souvent dans leurs écrits cette pensée : « Comme je vais bien dormir! » La mort ne fait même plus peur aux jeunes filles. Une jeune modiste âgée de dix-sept ans, qui était alors sans travail, disait au mois d'août dernier à une religieuse, qui me l'a raconté, que, si elle n'avait pas de travail dans un mois, elle irait se jeter dans la Seine. Dernièrement une jeune fille s'est empoisonnée pour un chagrin d'amour, sous les yeux d'une amie qui l'a regardée faire, trouvant la chose toute naturelle : c'est l'amie qui était allée chercher le poison. Au mois de juillet dernier, quatre jeunes femmes se sont asphyxiées ensemble, en disant qu'elles étaient lasses de la vie et qu'elles voulaient se soustraire aux chagrins qu'elles éprouvaient.

J'attribue ce défaut de résignation à l'affaiblissement du sentiment religieux dans le peuple de Paris. Au XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe le sentiment religieux s'était maintenu dans le peuple, pendant qu'il s'était affaibli dans les hautes classes de la société. Aujourd'hui, c'est la situation inverse qui se produit : à mesure que les hautes classes, par conviction ou par intérêt et par mode, comprennent la nécessité sociale de la religion, le peuple de Paris s'en éloigne de plus en plus. Il y a trente ans, tout en perdant ses croyances chrétiennes, le peuple de Paris avait conservé la religion naturelle, la croyance en Dieu et à une vie future ; mais aujourd'hui l'indifférence religieuse et même l'hostilité sont si répandues, que j'ai trouvé dans un grand nombre de lettres la demande d'un enterrement civil.

Quelques-unes de ces demandes sont écrites correctement, en quelques mots : « Pas d'Église! » dit l'un. — « Mon inhumation, bien entendu, doit être civile », écrit un autre. — « Ne me faites pas passer par l'église, je n'y tiens pas », recommande un troisième. Le plus grand nombre de ces demandes d'enterrement civil sont moins remarquables par la libre pensée que par la libre orthographe qui y règne ; et je demande aux lecteurs la permission de reproduire quelques-unes de ces lettres, qui me paraissent constituer des documens d'un très haut intérêt sur l'état moral et intellectuel des ouvriers de Paris. « Je donne mon cadavre à lecolle de médecine, écrit un charpentier âgé de cinquante-six ans, ci elle veut bien l'assepter à condision que l'on me fasse insiserer

au crématoire du paire la chaise. Je laisse deux orphelins sent le sous. Je ne désire pas de corbiare. Pas de seremonie religieuse. » — Un marbrier, âgé de soixante ans, dont la femme est malade, annonce à ses parens la résolution qu'il a prise de se tuer : « Il y a longtemps que ça ne va pas. Plus d'argent. Des dettes ! Plus de logement. Plus de travail. Pas de prêtre. Pas de veillée, pas de lumière autour de moi. Faites moi incinéré si sa necoûte rien. » — Autre lettre : « Chers beaufrère, aux momens que vous recevrez ma lettre, j'aurait cesset de vivre. Faites-moi incinérer. Je vous lais tous mes outils. » — « Je désire être enterré sivillement. Que mon cor soit livré à la faculté de médecine oust si toute fois long m'enterre qu'il soit siville. » Le nombre des libres penseuses s'accroît comme celui des libres penseurs. Des mères de famille font enterrer leurs enfans civilement et leur refusent un enterrement religieux. Dernièrement une jeune fille, avant de se suicider, écrivait à sa mère pour la supplier de lui accorder un enterrement religieux. On trouve dans les dossiers de suicides un certain nombre de lettres de femmes demandant l'enterrement civil et même l'incinération. « Je vous prie, écrivait l'une d'elles au commissaire de police, de vouloir bien, après les constatations nécessaires, faire procéder à mon incinération, cérémonie civile et de dernière classe. Les cendres seront employées comme engrais ou enfermées dans une urne sans plaque ni indication. »

Il est d'ailleurs exact que, dans quelques lettres de suicidés par misère, on trouve la persistance de sentimens religieux. Ils souffrent tant, qu'ils s'imaginent que Dieu regardera cette souffrance comme une expiation anticipée du suicide. La foi ne préserve donc pas toujours du suicide, j'en conviens : toute règle comporte des exceptions. Mais, il me paraît certain que, sans la foi à un autre monde où ceux qui pleurent seront consolés, sans la croyance à un Dieu qui impose la vie comme une épreuve, et qui défend d'en sortir sans son ordre, l'homme qui souffre cède plus facilement à la tentation d'aller trouver le repos dans la tombe. Ne plus souffrir, perdre le souvenir de ses souffrances passées, la sensation de ses souffrances présentes, la crainte de ses souffrances futures, comme c'est tentant pour celui qui ne croit plus à rien ! La foi ne supprime pas la douleur, elle l'endort, elle la berce, elle la calme, elle l'empêche de dégénérer en désespoir.

Mais si la foi console, elle ne donne pas du travail et du pain

à ceux qui en manquent, elle n'empêche pas l'encombrement des ouvriers dans Paris, ni les accidens, elle ne rend pas la santé aux épileptiques, ni la jeunesse aux vieillards. Il faut donc, pour ces diverses catégories de misères, diverses œuvres de bienfaisance, d'assistance. Les œuvres de charité qui distribuent des vêtemens, des alimens, des secours, ne manquent pas. Mais il reste encore beaucoup à faire pour secourir la misère la plus digne d'intérêt, celle qui est trop fière pour demander l'aumône, qui ne veut que du travail. Non seulement il y a des chômages accidentels dus à une foule de causes, mais il y a aussi des chômages normaux qui se reproduisent chaque année dans certains métiers.

Comment parer à ces chômages? comment remédier aux détresses qui en résultent? L'État ne peut pas évidemment être tenu de fournir du travail à tout ouvrier qui vient à en manquer. Ce serait admettre le *droit au travail* et faire revivre les ateliers nationaux de triste mémoire. Mais ce que l'État ne peut pas faire, l'initiative privée doit le faire et elle a commencé à le faire, en créant depuis quelques années des asiles (1) où l'ouvrier sans travail est recueilli pendant quelques jours, où on lui donne du travail, en attendant qu'il ait pu se placer au dehors. Le directeur de l'asile s'occupe lui-même de ce placement, et c'est là la partie la plus importante de sa tâche. Pourquoi les ouvriers, dont j'ai raconté les souffrances et le suicide par suite de chômage forcé, ne s'adressent-ils pas à ces asiles? C'est, je crois, pour les deux motifs suivans : ces asiles sont trop peu nombreux; en outre, ne disposant que de ressources très limitées, ils ne peuvent pas payer à l'ouvrier le prix normal de la journée, ils lui donnent la nourriture, le logement et, je crois, 0 fr. 45 par jour : un ouvrier célibataire peut être sauvé par cette assistance, un ouvrier marié, père de famille, ne peut pas l'être. En outre, la nature du travail qui est exécuté dans ces ateliers, pliage d'imprimés, défonçage de vieux corsets, etc., humilie un bon ouvrier. Ce qu'il faut à l'ouvrier soucieux de sa dignité, c'est un vrai travail de menuiserie, de serrurerie, d'ébénisterie, etc., et non un travail de prison. C'est ce qu'ont compris les fondateurs de la Maison de travail d'Auteuil, 54, avenue de Versailles, où l'ouvrier reçoit 2 francs pour sa journée

(1) M. le pasteur Robin a créé, en 1880, rue Fessart, 36, à Belleville, la première maison hospitalière. En 1892, M. Defert, maire du VI[e] arrondissement, a fondé l'Union d'assistance par le travail au marché Saint-Germain. — Il existe des ateliers semblables dans quelques autres arrondissemens, dans le XVI[e], dans le II[e], etc.

de travail et est occupé à des travaux de menuiserie, d'ébénisterie et de blanchisserie. La supérieure de cette maison de travail a créé en outre une œuvre admirable; elle donne du travail à domicile aux mères de famille; elle en a donné à 747 mères de famille qui ont reçu en salaire 42 574 francs. Cette œuvre, qui fait tant de bien, pourrait en faire davantage, si l'État et la Ville de Paris lui venaient en aide, comme ils devraient le faire, par de larges subventions. N'est-il pas triste de penser qu'avec un budget colossal l'État, qui nourrit des milliers de fonctionnaires inutiles (1), qui dépense à des travaux et à des expéditions d'une utilité douteuse des sommes considérables, ne sait pas trouver quelques milliers de francs pour aider les maisons d'assistance par le travail qui préservent du désespoir tant d'ouvriers manquant de travail? On devrait donner, à titre de subvention aux ateliers d'assistance par le travail, la moitié des sommes dont disposent les bureaux de bienfaisance. Les ouvriers les plus dignes n'osent pas par fierté s'adresser aux bureaux de bienfaisance, à peine s'ils osent demander des bons de travail, car il leur semble que c'est une forme de la mendicité dont ils ont horreur. Ce sont souvent les ouvriers les moins méritans qui obtiennent par des sollicitations réitérées ou des recommandations politiques les secours des bureaux de bienfaisance, dont ils font un mauvais usage. En donnant du travail, au lieu d'un secours en argent, on ferait un triage entre les malheureux qui veulent vivre de mendicité et ceux qui veulent travailler.

Pourquoi aussi laisser sur le pavé de Paris des épileptiques indigens qui veulent se placer, mais qui sont toujours renvoyés et qui finissent de désespoir par se suicider? Pourquoi n'y a-t-il pas à Paris un asile spécial pour les épileptiques non aliénés? pourquoi confondre ceux qui sont recueillis avec les aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière? Pourquoi ne pas faire pour eux ce qui a été fait pour les aveugles et les sourds-muets?

Pourquoi ne trouve-t-on pas à Paris d'œuvre analogue à celle que l'abbé Rambaud a fondée à Lyon pour donner le logement aux vieux ouvriers? On a vu combien sont fréquens les suicides, au moment de payer le terme de loyer. De toutes les charges qui pèsent sur une famille d'ouvriers, la plus lourde est celle du paiement du loyer; elle est écrasante pour les ouvriers âgés; gagnant à peine de quoi subvenir à leur nourriture et à

(1) Le nombre des fonctionnaires, qui était de 271 000 en 1858, s'est élevé à 400 000 en 1896.

leur entretien, comment peuvent-ils économiser pour payer le propriétaire à la fin du trimestre? Donner le logement à un ouvrier âgé, c'est le secourir plus efficacement que si on lui assurait une rente de 300 francs. A Paris les asiles pour les vieillards ne manquent pas, mais ils sont insuffisans et mal compris (1). Tout d'abord, ils brisent les liens de famille, ils séparent les époux; en outre, ils les font vivre dans l'oisiveté, alors qu'ils pourraient encore un peu travailler; enfin, transportés dans un dortoir d'hospice, les vieillards ne sont plus chez eux, ils n'ont plus leur petit mobilier. Aussi qu'arrive-t-il? Plusieurs de ces vieillards, logés, nourris, chauffés gratuitement dans ces maisons de retraite, en sortent volontairement pour reprendre leur liberté et se suicident ensuite, parce qu'ils sont trop malheureux. Dans la cité de l'abbé Rambaud, on concède gratuitement un domicile aux vieux ouvriers, sans leur enlever leur liberté, leurs relations, leur famille; ils sont *chez eux*, ils s'installent dans un domicile avec leur métier; en tout cas, la cité ne les nourrit pas, c'est à eux à se débrouiller. L'abbé Rambaud a compris la nécessité de ne pas briser les liens de famille, en séparant de vieux époux qui presque toujours ont enfans et petits-enfans, de ne pas avilir ces pères et mères, grands-pères et grand'mères, en leur enlevant toute responsabilité, toute vie propre, toute liberté, toute suprématie sur leurs enfans, en leur enlevant leur vieux mobilier, la possibilité de recevoir encore chez eux leurs enfans, leurs vieux amis, de boire une bouteille et de casser une croûte à leur table, de se chauffer à leur feu, de fumer leur pipe sur leur porte. La liberté est une si belle chose! Manger son pain à soi, chez soi, c'est si bon!

Voilà l'œuvre admirable qu'a fondée à Lyon l'abbé Rambaud. Je souhaite que Paris s'en inspire. C'est le meilleur mode d'assistance pour les vieux ouvriers. L'assistance ne doit pas être seulement dévouée, généreuse, elle doit être surtout éclairée, intelligente, en substituant de plus en plus à l'aumône l'assistance par le travail, en donnant du travail à l'ouvrier qui en manque et un logement gratuit à l'ouvrier âgé, qui ne peut plus se suffire.

LOUIS PROAL.

(1) A Nanterre, par exemple, les vieillards qui forment la 4e section, sont hospitalisés à côté des mendians déjà condamnés. — Les asiles pour les vieillards sont en outre si insuffisans, que l'on envoie à l'asile Sainte-Anne, qui est un asile d'aliénés, les vieillards dont les facultés commencent à baisser.

POUR LA FÊTE DU 1ER MAI

La bibliothèque du parti socialiste allemand renferme une collection de petits volumes, d'une exécution typographique fort coquette, et dont le titre est : *Poésie ouvrière allemande, choix de chants et de poésies par des prolétaires allemands*. La plupart des auteurs qui figurent dans cette série sont, à dire vrai, d'anciens ouvriers, plutôt que des travailleurs manuels au sens propre du mot. Leurs dons intellectuels les ont amenés le plus souvent à des occupations différentes de leur premier gagne-pain. Ils se sont fait une place, soit dans le journalisme, soit même dans les affaires. Quelques-uns, comme le cigarier Lepp, travaillent encore de leurs mains, et l'autobiographie que ce dernier a placée en tête de ses œuvres offre un curieux mélange d'humilité clairvoyante, et de vanité littéraire. Plusieurs d'entre eux, comme Jacob Audorf, l'auteur de la *Marseillaise des Travailleurs*, le gracieux chansonnier populaire, ont joué un rôle actif dans l'histoire du parti socialiste.

Il faut l'avouer, leurs productions ne s'élèvent guère au-dessus d'une valeur moyenne. Pour trouver les véritables poètes du socialisme, il faudrait chercher parmi ces fils de la bourgeoisie, que l'ardeur de la jeunesse a exposés à la « rougeole littéraire », comme dit notre dramaturge, et qui, depuis lors, sont rentrés plus ou moins rapidement dans les cadres des partis bourgeois. Tel cet Arno Holz, inconstant ami, dont les socialistes allemands persistent à espérer l'alliance définitive, et dont le *Livre du temps* est l'œuvre d'un grand poète lyrique (1).

Sur cette honnête médiocrité de la « poésie ouvrière allemande »,

(1) *Buch der Zeit*, Berlin, 1892.

tranche pourtant un ouvrage auquel son origine à demi étrangère prête une saveur originale et un attrait particulier. Il est écrit en prose, bien qu'il ait pris place dans ces recueils poétiques, et son auteur est un publiciste connu en Angleterre comme en Allemagne : André Scheu (1).

Il serait intéressant, à ce propos, de mesurer l'influence exercée par la vie et la pensée anglaise sur les socialistes allemands qui sont venus demander l'hospitalité à cette terre libérale, la plupart dans la pénible situation de réfugiés politiques. Marx, qui a établi une partie de ses théories sur l'observation de la vie matérielle en Angleterre, est arrivé trop mûr dans ce pays pour que la tournure d'esprit de ses hôtes pût exercer une grande action sur ses habitudes de pensée. Enfermé dans sa chambre de travail, il s'est montré étonnamment réfractaire à l'empreinte anglaise, et il est demeuré allemand et hégélien jusqu'aux moelles. Engels, quoique d'origine allemande, a vécu au delà de la Manche, non pas en exilé qui plante provisoirement sa tente sur le sol étranger, mais en citoyen britannique, personnellement mêlé au grand mouvement industriel de sa patrie d'adoption. Aussi, bien que son culte pour Marx ait nui à l'originalité de sa pensée, doit-il davantage à l'esprit pratique, sensé et clairvoyant des Anglais. Actuellement, l'écrivain qui a la plus réelle valeur dans le parti marxiste, M. Bernstein, subit manifestement, jusqu'à un certain point tout au moins, l'influence du « fabianisme », qui est la véritable incarnation du socialisme anglais. Sans perdre leurs qualités natives de réflexion sérieuse et de synthèse pénétrante, les Germains apaisent au contact des Anglo-Saxons leur fanatisme de logique, leur confiance exagérée dans la vertu de la raison pure et de la pensée spéculative.

Scheu, qui est demeuré marxiste en théorie, a subi à un haut

(1) Né à Vienne en 1844, Scheu apprit d'abord le métier de doreur. Mais son goût pour l'étude l'ayant amené à développer ses aptitudes naturelles pour le dessin, il fut bientôt capable d'exercer la profession plus artistique de dessinateur et modeleur en cadres. Il visita l'Exposition universelle de Paris en 1867, et, peu après, se jeta dans le mouvement démocratique. L'activité qu'il y déploya le força de renoncer à son premier gagne-pain pour se donner tout entier au journalisme : il dirigea pendant trois ans un organe socialiste : *la Volonté du peuple*, non sans avoir eu maille à partir avec les autorités autrichiennes. Aussi, l'existence lui devenant difficile dans son pays, il se rendit en Angleterre en 1874, pour y chercher du travail, et c'est là qu'il a vécu depuis lors. « Il n'y a pas encore de parti socialiste en Angleterre, écrivait-il en 1892, mais sa naissance se prépare, et je m'estime heureux de pouvoir coopérer à sa formation. »

degré l'influence de William Morris. Aussi, en étudiant l'une de ses œuvres, nous sentirons-nous emportés bien loin des invectives amères d'un Lepp, et de la critique plaisante d'un Audorff. Humeur riante, apaisée, optimiste, sens esthétique finement développé : c'est l'atmosphère des *News from Nowhere* que nous allons respirer. Nous respirerons plus librement qu'à la lecture des poésies ouvrières d'origine allemande. Nous croirons passer du cauchemar d'un ouvrier d'usine, surmené, oppressé et fiévreux, au rêve paisible et serein d'un bon artisan, dont la journée de travail s'est écoulée sous l'ombrage séculaire des grands tilleuls de la vallée de Langdale, dans les ateliers de Ruskin.

Les pièces de vers de Scheu, qui accompagnent son drame dans l'édition de ses œuvres, sont pour la plupart des poésies de circonstance, ou des adaptations de poèmes anglais. La fête du premier Mai tient déjà une grande place dans ces œuvres fugitives. Elle fait le sujet même de l'ouvrage dramatique de plus longue haleine que nous allons analyser, et qui porte le titre de : *Messagers du printemps, drame pour la fête de Mai, en trois actes.*

L'intérêt de ce drame tient en grande partie à ce que les ouvriers qu'il a portés sur la scène parlent le langage de la théorie marxiste la plus pure, celui qu'ils devraient tenir s'ils étaient entièrement dociles aux conseils de leurs chefs les plus cultivés : en un mot, nous trouvons dans ces pages la représentation exacte de l'idéal le plus élevé d'un mouvement ouvrier socialiste à notre époque. Il y a quelques années, un auteur parisien, rempli d'esprit et de talent, porta sur le théâtre des ouvriers socialistes en difficulté avec leur patron. La peinture de l'état d'esprit de ces grévistes avait de quoi surprendre ceux qui ont étudié, même superficiellement, le caractère des revendications ouvrières contemporaines (1). Scheu a écrit un ouvrage, qui, avec beaucoup moins de qualités dramatiques, nous offre des types achevés d'ouvriers collectivistes. Il faut l'avouer cependant, ces personnages, très idéalisés, n'ont guère plus de réalité que ceux de nos écrivains du boulevard, car, dans la pratique, bien des considérations imprévues viendraient probablement mettre à l'épreuve leur sang-froid imperturbable, et leur orthodoxie doctrinale. On

(1) *Le Repas du Lion* et *les Mauvais Bergers* n'avaient pas encore été représentés lorsque cette étude fut écrite.

verra trop, par l'analyse des *Messagers du printemps*, que leur auteur n'a pas fait œuvre de réaliste. Son drame est du domaine des rêves, comme nous l'avons dit, mais de ces rêves qui orientent la réalité, et qui ont une influence sur l'état de veille.

Le début du premier acte nous fait pénétrer dans une famille d'ouvriers aisés, comme on en rencontre plus souvent en Angleterre qu'en Allemagne : elle offre le modèle de toutes les vertus. Le père, Joseph Streng, — en français, droit, rigide, — est chimiste dans la fabrique de tapis Freeman, à Dornenau, dans la région du Rhin. Le propriétaire de cette industrie était un Anglais, qui vient de mourir, laissant deux héritiers, sa femme, et un fils d'un premier mariage, le jeune Harold Freeman.

Nous trouvons d'abord en scène la fille du chimiste, Flora Streng, une jeune institutrice, qui est l'exemple et la providence de la petite ville industrielle. Née le premier mai, elle porte le surnom gracieux de *Clochette de Mai* (c'est le nom allemand du muguet), et symbolise la fête du prolétariat ainsi que les espérances des ouvriers socialistes, qui l'entourent. — Elle cause au lever du rideau avec son plus jeune frère, Otto, un collégien. L'enfant se plaint d'être contraint d'apprendre par cœur des chiffres de statistique. — « Depuis quand, dit sa sœur, vous tourmente-t-on de ces sottises ? — Depuis peu, répond l'écolier. Le professeur Schalk dit que c'est là le meilleur moyen de combattre la bêtise et l'impudence des masses. » Et il montre à sa sœur un problème qu'on lui a donné à résoudre. Il s'agit de calculer par tête et par famille de cinq personnes, le revenu moyen dans leur canton, qui a 147 000 habitans, et un revenu total de 80 millions de marks. Otto a bien vite trouvé que cela fait par tête environ 544 marks de revenu, et par famille, 2751 marks. Mais il remarque aussi que c'est à peine si une famille sur cinq, possède ce revenu dans le pays. Et sa sœur de lui expliquer que ce chiffre ne représente pas ce que chaque famille possède, mais ce qu'elle pourrait posséder si les revenus étaient égaux. « Ne serait-il pas mieux, reprend Otto d'apprendre ce que chacun possède, au lieu de savoir ce qu'il ne possède pas ? — Certes, dit Flora, mais, cela, tu l'apprendras vite à l'école de la vie. »

Tous deux poursuivent des raisonnemens analogues à propos d'un second problème de statistique, celui de l'âge moyen qu'on atteint dans le canton. Et, après y avoir réfléchi ensemble, ils ar-

rivent à cette conclusion, que le professeur Schalk, dont le nom veut dire « espiègle » en français, a peut-être des intentions tout opposées à celles de ses chefs, et doit nourrir secrètement quelque sympathie socialiste, puisqu'il met sous les yeux des enfans ces chiffres significatifs.

A ce moment, rentre le père, Joseph Streng, accompagné de son fils Rodolphe, dessinateur à l'usine. — Tous deux sont préoccupés d'une grave question. C'est le lendemain le 1er Mai. Les ouvriers de la fabrique Freeman ont décidé, comme ceux des industries du voisinage, de chômer ce jour-là. Mais, jusqu'à ce moment, ils réussissent moins que les autres à faire sanctionner cette décision par leurs chefs. En effet, plusieurs patrons de la région ont cédé à la crainte et ont autorisé le chômage. D'autres ont fait de même, mais non sans présenter quelques objections sur la forme que prenait la démonstration ouvrière. Scheu résume ici les reproches qui ont été adressés à la manifestation du 1er Mai, et il s'efforce d'y répondre. A l'avis de ces patrons conciliants, les ouvriers eussent mieux fait de travailler le 1er Mai, et de verser les salaires de ce jour à leur caisse de secours ou de propagande. Ils citent l'exemple des ouvriers anglais, qui sont bien plus pratiques que les allemands. — Conseils assez bons peut-être, pensent les travailleurs ; leur seul tort est de venir des patrons. Pourquoi d'ailleurs les pauvres s'imposeraient-ils des sacrifices d'argent en faveur de leur cause ? Au point de vue pécuniaire, les capitalistes auront toujours le dessus. Ce qui peut assurer la victoire du prolétariat, c'est l'élan, c'est l'enthousiasme que des manifestations solennelles sont seules capables d'entretenir dans ses rangs.

Les ouvriers de l'usine Freeman rencontrent une opposition plus sérieuse que leurs voisins. Leur directeur, Schinder, est, en effet, comme son nom l'indique en allemand, le type de l'exploiteur et du tyran. Il a fait afficher un placard dans lequel il menace de renvoi immédiat tout travailleur qui ne se trouvera pas à son poste le lendemain. Les ouvriers ont pourtant une dernière ressource. Le nouveau propriétaire, le jeune Harold Freeman, est précisément arrivé d'Angleterre le jour même pour prendre possession de son héritage, et l'on peut encore espérer qu'il désavouera la mesure tyrannique de son représentant. Pour les besoins de la pièce, en effet, et par une conception qui doit sembler arriérée à certains socialistes, intransigeans et aigris, nous

verrons que c'est ici l'intermédiaire, le directeur salarié par le propriétaire, qui joue le rôle antipathique, le capitaliste demeurant l'un des personnages sympathiques de la pièce. Il est vrai que c'est à la condition de renoncer bientôt à cette situation sociale privilégiée.

Joseph Streng, son fils Rodolphe, et quelques ouvriers de leurs amis délibèrent donc sur ces conjonctures. Ils se demandent avec anxiété s'il est bien raisonnable d'espérer que le jeune Harold Freeman puisse ignorer encore les menaces de son directeur, et soit disposé à les désavouer. On le sait en ce moment en conférence avec un ami écossais, nommé Wilson, qui l'a précédé de trois semaines à Dornenau pour lui préparer la voie et le renseigner à son arrivée en Allemagne. Wilson incarne l'homme d'affaires britannique, calme, calculateur et impartial. — On ignore les intentions de ces deux hommes. Cependant, on décide à l'unanimité de présenter le lendemain matin au nouveau patron une pétition réclamant la journée de huit heures, restriction du travail des enfans, augmentation du salaire des femmes, mesures sanitaires et appareils de sécurité dans l'usine : enfin, et c'est là le point qui semble aux ouvriers le moins facile à régler, le renvoi du directeur Schinder.

On apporte à ce moment une lettre pour le chimiste Streng. C'est l'Écossais Wilson qui désire lui parler. Il se rend aussitôt à cet appel.

Une allusion malicieuse d'un des personnages de la scène précédente nous a déjà fait soupçonner qu'Harold Freeman avait, dès son arrivée, distingué la beauté de Flora Streng, la « Clochette de Mai ». Une conversation d'une voisine, venue pour admirer les broderies préparées par la jeune fille en vue de la fête du lendemain, nous éclaire davantage. Nous apprenons que le nouveau propriétaire de l'usine a exprimé sans détour son admiration pour les charmes de Flora. Toute la ville, qui adore la fille de Streng, parle déjà de cet événement. Flora, demeurée seule, achève de renseigner entièrement le spectateur par l'artifice d'un monologue. Harold Freeman l'a aperçue dans la journée, alors qu'elle traversait la place. Il s'est tourné vers son ami Wilson, et il a dit : *See here the beauty of my dreams*, « voici la beauté de mes rêves ». Comme Flora comprend l'anglais, elle n'a pu s'empêcher de rougir, et Freeman, s'apercevant de sa maladresse, est venu aussitôt s'excuser de son indiscrétion.

Ses excuses ont été agréées du fond du cœur, car la jeune fille est obligée de lutter contre ses sentimens secrets pour repousser la tentation d'aimer le bel étranger. Mais elle se représente à elle-même qu'il est un homme riche, responsable des souffrances de centaines d'ouvriers ses frères. Elle a, de plus, un grief contre la famille de Freeman. Le fils aîné de Streng, nommé Max, a jadis été tué dans l'usine à la suite d'un accident causé par l'absence des précautions de sûreté indispensables autour des machines. Et la famille du chimiste rend Freeman le père responsable de ce deuil.

Streng rentre à ce moment avec une bonne nouvelle. Wilson lui a annoncé que la fabrique serait fermée le lendemain sur l'ordre du nouveau propriétaire. Non seulement celui-ci veut que ses ouvriers soient libres de fêter individuellement le 1er mai, mais il ne permettrait pas que certaines abstentions, arrachées par la crainte d'un renvoi, vinssent troubler la concorde qui doit régner entre les travailleurs. Tout le monde est dans la joie. Il n'y a plus à craindre les défaillances de quelques camarades intimidés. Le chef des orphéonistes de l'usine, qui avait préparé un chant satirique contre les « Cœurs faibles », devra renoncer à le faire publiquement exécuter cette fois.

Demeurée seule avec son père, Flora se décide à lui confesser son aventure du matin, assurant d'ailleurs qu'il n'y avait rien de blessant dans l'attitude d'Harold Freeman. Streng se promet toutefois à part lui de s'en expliquer le lendemain avec le nouveau patron. L'acte se termine par un chœur d'ouvriers qui viennent célébrer le jour de naissance de Flora. On profite de cette occasion pour chanter en famille le lied contre les cœurs faibles, qui n'a plus, pour l'instant, qu'un intérêt purement musical.

Au début du second acte, le directeur Schinder doit subir l'insolence railleuse du domestique d'Harold Freeman auquel il vient rendre compte de sa gestion, et il en conclut avec philosophie qu'il n'est pas en faveur auprès du nouveau maître, puisque la valetaille se permet de le narguer.

Freeman est en conférence avec son ami Wilson. Ce dernier, sur le désir d'Harold, a fait une enquête au sujet de l'accident qui a coûté autrefois la vie au jeune Max Streng. Il s'est convaincu que le malheur avait été causé par l'insuffisance des

mesures de sécurité prises dans l'usine. Les frais nécessaires pour réaliser une amélioration dans ce sens avaient semblé trop élevés au directeur Schinder. Wilson laisse même entendre que ce dernier n'est pas à l'abri du soupçon d'avoir exposé à dessein la vie du jeune ingénieur, par jalousie et par vengeance : car Flora Streng a jadis repoussé l'offre de sa main. Freeman se sent bouleversé par le sentiment de la responsabilité qui incombe à sa famille et à lui-même, si de tels crimes sont possibles dans son usine. Il réparera, à tout prix, les injustices du passé.

Schinder est introduit à ce moment. Il exprime sa stupéfaction pour avoir été désavoué par le propriétaire de la fabrique sur la question du premier mai, et il fait valoir les argumens dont il se sert d'ordinaire avec succès. La majorité des ouvriers est, dit-il, terrorisée par quelques meneurs, auxquels il serait dangereux de paraître céder. Il charge en particulier le chimiste Joseph Streng, que le défunt Freeman n'a jamais voulu sacrifier, à cause de son habileté technique, mais que la vengeance du directeur espère atteindre cette fois dans l'esprit du nouveau maître. C'est lui le fauteur de troubles. Ses exigences insatiables ne sont satisfaites par aucune concession. Il a même perverti l'esprit des femmes, jusque-là disciplinées et contentes de leur sort dans la fabrique.

Malgré ses argumens spécieux, Schinder est congédié par son patron avec une indignation mal déguisée, et, aussitôt, Streng est introduit à son tour.

La conversation qui se déroule alors entre l'industriel et l'ouvrier est la scène capitale du drame, dont l'intrigue amoureuse n'est que l'accessoire. Nous nous étendrons un peu sur ces pages intéressantes. — Harold offre sans ambages le poste de directeur à Streng, et celui-ci de se récuser. « Je n'ai, dit-il, ni l'expérience administrative, ni les qualités nécessaires pour exercer ces fonctions. »

— On dit pourtant, reprend Harold, que vous êtes le critique le plus acharné de la direction actuelle, et que vous possédez la confiance des ouvriers.

— Peut-être, répond Streng, mais précisément, comme directeur, je serais contraint de défendre vos intérêts, qui sont opposés à ceux des travailleurs, et par suite à mes convictions.

— Je ne puis comprendre votre attitude, dit Freeman, que si vous estimez qu'un directeur doit nécessairement agir contre les

intérêts des travailleurs. Vous pensez donc que ces intérêts sont inconciliables avec ceux du patron, même dans le cas où celui-ci voudrait agir humainement, raisonnablement. Je vous affirme que c'est là ma résolution, et cependant, vous refusez de m'aider.

— Il est vrai, reprend Streng, que je dois vous sembler illogique, puisque j'attaque votre directeur tout en refusant de le remplacer. Je ne le suis pourtant qu'en apparence. J'admets que vous désiriez exploiter l'usine plus humainement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Mais, en serez-vous moins un capitaliste, c'est-à-dire un homme « dont le but est de tirer, par le moyen de sa richesse acquise, une plus-value des muscles et du cerveau, du corps et de l'âme de ses salariés? Je ne puis m'employer à donner, par mon intervention, une couleur plus humanitaire à une telle situation. Ce serait en enlever l'aiguillon douloureux, et ainsi tromper les exploités sur leur situation réelle.

On le voit, la profession de foi de Streng est nette et conséquente. Elle amène Harold à le pousser dans ses derniers retranchemens, en lui demandant ce qu'il ferait s'il était lui-même propriétaire de l'usine.

— Je donnerais, répond le chimiste, à ceux qui ont créé votre fortune au prix de leur sueur et de leurs soupirs, une part, une juste part de ces richesses accumulées par eux.

Streng n'a pas à vaincre des préjugés bien enracinés chez Freeman, car celui-ci répond de lui-même :

— Vous ne faites pas allusion, naturellement, à une simple participation aux bénéfices, mais bien au don fait à chacun des ouvriers d'une part dans la valeur totale des établissemens actuels : c'est-à-dire que vous renonceriez à votre fortune en faveur de vos collaborateurs, pour ne conserver que la jouissance d'une part égale à celle qu'ils posséderont eux-mêmes.

— Oui, dit Streng, c'est bien cela. Cependant, poursuit-il, avec un scrupule qui l'honore, je ne sais si je le ferais dans le cas où je serais réellement à votre place, c'est-à-dire identique à vous-même, car j'aurais probablement alors d'autres idées. Mieux encore, « je ne sais pas jusqu'à quel point un changement soudain de ma situation actuelle influerait sur mes convictions présentes. Avec l'accroissement de sa puissance, l'idéal de l'homme se rapetisse. Un homme qui n'a rien désire tout. Un homme qui a tout ne désire rien.

Harold, qui complète sans aucun effort les raisonnemens égalitaires de son interlocuteur, ajoute :

— Vous pensez naturellement qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, et qu'une coopérative de production ne résout pas la question sociale ?

— Sans aucun doute, répond Streng ; aussi ajouterais-je parmi les clauses de ma donation, que chacun de nous userait de l'accroissement de sa puissance économique, pour acquérir à ses frères et à ses sœurs une situation égale à celle dont il jouirait dorénavant lui-même.

Nous retrouvons ici, comme on le voit, la conception qui a prévalu lors de la création de la célèbre verrerie ouvrière d'Albi : application des bénéfices de l'entreprise à la cause socialiste en général.

La scène que nous venons de résumer se termine par une explication personnelle entre les deux hommes au sujet de la phrase singulière que Freeman a prononcée la veille, en présence de Flora Streng. — Il explique au père de celle qu'il aime déjà qu'il a, peu auparavant, acquis en Angleterre, d'un jeune peintre allemand, une étude représentant une tête de jeune fille, dont la beauté l'avait enthousiasmé. Depuis lors, il contemplait sans cesse cette image exquise. Or, à sa grande surprise, il en a retrouvé les traits dans la personne qu'il a croisée la veille sur la place de Dornenau. Streng, en apprenant le nom du peintre, donne à Harold le mot de l'énigme : cet artiste n'était autre qu'un de ses neveux, mort jeune, mais doué d'un grand talent, qui avait reproduit précisément le visage de sa cousine Flora dans une étude destinée à être exposée en Angleterre.

Freeman assure aussitôt Streng de la pureté de ses intentions. C'est à la main de Flora qu'il aspire. Mais le père l'arrête : sa fille est décidée à n'épouser qu'un homme qui vivra de son propre travail et non du travail d'autrui.

— Pour vous, continue-t-il, vous êtes lié à votre classe par mille liens. Vous pouvez bien essayer de travailler par fantaisie, par récréation et par jeu. Mais vous en reviendrez toujours à profiter du gain que vos salariés engendreront pour vous dans l'esclavage. En réalité, cet or que vous nommez votre propriété, est votre maître.

— Vous vous trompez, monsieur Streng, répond Harold, je ne

suis pas un esclave de ma richesse... Je briserai la chaîne d'or que le sort capricieux m'a imposée en héritage...

Il ne réclame d'autre droit que celui de conquérir le cœur de Flora.

La scène suivante nous montre la belle-mère d'Harold Freeman, la seconde femme de son père, qui s'effraye des projets humanitaires du jeune homme. Cette dame incarne, sous la plume de l'écrivain socialiste, ces favorisés de la fortune, qui, entièrement ignorans des lois économiques, comme le sont d'ordinaire les femmes, croient naïvement que des revenus sont indispensables à l'existence. Elle est convaincue qu'un changement de vie et de classe serait un malheur pour son beau-fils et pour elle par contre-coup, car elle possède une part dans l'usine. « Il faudrait, dit-elle, nous refuser le « luxe » le plus « indispen-« sable » de la vie de chaque jour... et que penserait de lui la haute société dans laquelle il va bientôt paraître ? »

Harold rachète à sa belle-mère les intérêts qu'elle a conservés dans la fabrique, afin de reprendre sa liberté d'action. Et, ce qui est assez inattendu, l'Écossais Wilson, jusque-là conseiller raisonnable, mais bienveillant pour Harold, demande alors la main de Mme Freeman qu'il obtient aussitôt. Il semble ainsi se ranger à l'opinion de sa future épouse sur les rapports qui doivent exister entre le capital et le travail.

Le troisième acte met en scène la fête du 1er Mai, sur les prairies de Dornenau. Flora s'avance d'abord, pour exprimer, au nom de ses compagnes, les sentimens des femmes du prolétariat.

Elle demeure fidèle à la consigne du parti marxiste, développée par Bebel dans la *Femme*, et récemment précisée par Mme Zetkin au congrès de Gotha. Elle proclame en effet la subordination de toutes les revendications propres à son sexe au triomphe préalable de la cause socialiste. Elle sacrifie pour le présent les intérêts de la femme à ceux de la classe ouvrière en général. « Contraintes par l'inhumanité de l'état de choses actuel à devenir vos concurrentes, dit-elle en s'adressant aux hommes, nous sommes pourtant résolues à combattre côte à côte avec vous l'organisation sociale impitoyable qui nous a faites ce que nous sommes... Nous voulons offrir à la jeunesse l'exemple de la simplicité, de la vertu et du courage, la remplir de haine contre

le mensonge et l'arbitraire, d'amour pour la lumière et la liberté. »

Après elle, un orateur ouvrier vient exposer la signification de cette journée de fête. « Jusqu'ici, dit-il, nous n'avons chômé que par habitude, par superstition, par obéissance, par contrainte... Ce qui nous réunit aujourd'hui dans cette intime association d'idées, c'est uniquement et seulement notre *volonté*, une volonté aussi libre qu'elle est éclairée et inébranlable... Cette fête est une démonstration. Nous passons aujourd'hui la revue de nos forces, en tous pays, sans distinction de drapeau, de langage et de race, sans distinction d'âge et de sexe...

« Nous avons choisi pour cette manifestation l'époque où la terre se rajeunit, retrouve une vie et une parure nouvelle, où, gonflés par la toute-puissance de la nature, les cœurs humains battent plus forts et plus hardis, se sentent remplis du désir de l'amour et du besoin de l'action... Par la vertu de cette fête, même aux plus infortunées victimes de l'apathie et de l'ignorance, les écailles sont tombées des yeux. »

Une nouvelle inattendue vient porter l'enthousiasme à son comble sur la prairie de Dornenau. On apprend que Harold Freeman, non content d'accorder la journée de huit heures, la restriction du travail des femmes et des enfans, l'assainissement de la fabrique, l'établissement d'appareils de sécurité auprès des machines, a pris une décision plus radicale encore. Il fait don à la communauté de ses ouvriers de l'usine elle-même, se contentant de réclamer une place dans leurs rangs comme dessinateur, car il se sent capable d'exercer cette profession. Schinder est congédié, et Streng, comme le plus considéré de tous, sera le directeur de la nouvelle Association coopérative.

Ici se place un épisode tout à fait anglais, dans lequel il est facile de reconnaître l'influence directe de Ruskin et de Morris. Freeman vient en personne tenir un discours à ses collaborateurs sur la mission de l'art dans la solution de la question sociale. « Pour éviter, dit-il, les maux qui découlent de la soif du gain, il vous suffira de considérer ce gain comme une chose accessoire, et de vous attacher en première ligne à la perfection et à la beauté de votre travail. Vous vous efforcerez, par l'union de vos forces, d'accroître la valeur intrinsèque des produits que vous façonnerez. Vous ne fabriquez pas mal et à bon marché, pour triompher dans la lutte commerciale, mais vos œuvres seront vé-

ritablement bonnes, et vaudront leur prix. Votre situation plus favorable peut et doit vous servir à relever par des œuvres plus parfaites le sens du beau, le goût pour tout ce qui est sincère, et vraiment adapté à son objet. — Vous pouvez même aller plus loin dans votre effort, vous approcher plus encore, dans la pratique, de l'idéal de l'avenir. Vous pouvez organiser votre travail de telle sorte, qu'il ne demeure pas plus longtemps une pure nécessité de conservation, mais qu'il devienne en même temps une jouissance pour vous-mêmes. Quand la faim et la misère n'assiégeront plus votre porte, vous pourrez vous abandonner sans réserves à l'instinct qui vous porte à tirer, des matières premières fournies par la nature, l'image visible de la beauté. »

Un dernier problème se pose devant ces socialistes modèles, avant qu'ils se décident à accepter le don de l'usine. Ne risquent-ils pas de devenir, avec le cours du temps, de véritables entrepreneurs à leur tour, c'est-à-dire des capitalistes et des exploiteurs d'autrui, comme cela s'est vu dans le passé pour nombre d'associations fondées avec les mêmes intentions que la leur?

— Nous saurons, répond l'un d'eux, persévérer dans la bonne voie. « Si la moindre amélioration de notre sort devait faire de nous des conservateurs, il faudrait nous abstenir de tout effort, nous désintéresser de tout progrès. Mais, au contraire, une satisfaction première ne fera que nous encourager à conquérir pour tous la liberté entière et sans nuages. »

Streng appuie cette manière de voir. « Nous n'avons pas à craindre ce danger d'endurcissement, car la concurrence du marché du monde, à laquelle nous demeurerons soumis comme producteurs, nous rappellera sans cesse que des millions de nos frères gémissent encore sous le joug, et que nous leur devons la meilleure part de nos efforts. »

On devine qu'après sa conduite généreuse, Freeman n'aura pas de peine à obtenir la main de Flora. La fête du premier Mai se termine par un hymne d'allégresse et d'espoir

Telle est cette œuvre, intéressante, parce qu'elle aborde tous les problèmes qui se posent aux socialistes de bonne foi. Son optimisme intrépide, qui exclut la lutte et même la discussion entre les graves intérêts qui sont mis en présence les uns des autres, devait nécessairement la priver de tout mouvement dramatique : il lui prête en revanche une teinte poétique qui n'est

pas sans grâce, et que les productions du même genre offrent rarement à un égal degré. La pièce date un peu déjà, par la confiance qu'elle exprime naïvement dans les résultats de la fête du premier Mai. Elle reflète en effet l'enthousiasme qu'éveilla cette manifestation internationale, lors de sa création. Un curieux et savant arbre généalogique du Socialisme, publié à Stuttgart, va jusqu'à présenter le premier Mai comme le résultat et la fleur d'une végétation séculaire de pensées émancipatrices. Ce chêne puissant, qui a pour racines la philosophie platonicienne et le communisme chrétien de la primitive Église, se fortifie des hérésies du moyen âge, du grand effort de la Réforme, des tendances les plus avancées de la Révolution française, pour s'épanouir enfin, après l'afflux de sève apporté par l'œuvre de Marx et d'Engels, au nom glorieux de Lassalle, dont la manifestation du premier Mai vient, tout en haut du tronc séculaire, couronner l'activité féconde. — Il semble pourtant que cette fête du travail, source de tant d'espoirs exaltés, demeure languissante, et n'ait pas réalisé les progrès décisifs dans la propagande socialiste que ses créateurs espéraient de son succès (1). En Allemagne, toutefois, grâce à la discipline du parti démocratique, elle a conservé une puissance d'attraction plus grande et un nombre de fidèles plus considérable que partout ailleurs. C'est pourquoi le drame des « Messagers du printemps », malgré sa teinte britannique, y rencontra la sympathie des lecteurs ouvriers.

ERNEST SEILLIÈRE.

(1) Au Congrès de Hambourg, en 1897, les compagnons de cette ville ont même fait preuve d'un grand découragement. Ils ont demandé, sans succès, il est vrai, que les instructions pour la célébration du 1er mai fussent modifiées. Les argumens présentés furent précisément ceux qu'avait réfutés Scheu. On proposait de ne pas chômer, et d'appliquer le gain de cette journée aux nécessités du parti. Il faut ajouter que cette motion souleva de vives protestations, qui démontrèrent que les compagnons de Hambourg étaient loin d'exprimer le sentiment avoué de la majorité.

LA BOUCLE DU NIGER

Depuis six mois, la France et l'Angleterre négocient : sur le bas Niger, comme en bien d'autres lieux, leurs intérêts sont opposés. Nous désirons nous accorder avec la Grande-Bretagne. Y parviendrons-nous? Une première fois déjà le brusque départ des envoyés anglais avait suspendu les débats, et depuis chacun avait étendu sa domination. Il a fallu reprendre l'entretien: les questions de principe restaient entières et, en fait, les soldats des deux nations se rencontraient, — fort poliment d'ailleurs, — sur une foule de points. Naturellement ces terres occupées sont objet de litige. Les Anglais nous parlent de traités antérieurs; mais nous ne croyons pas pouvoir leur attribuer la moindre valeur diplomatique, ni même souvent admettre leur existence; comment s'entendre? De chaque côté les ministres se disent et se sentent appuyés par une opinion publique intraitable; comment se faire des concessions? Nous voulons pourtant la paix. Malgré quelques mots un peu vifs, nous restons modérés et ne haussons pas nos prétentions au delà de nos désirs pour obtenir, au rabais final, l'exacte satisfaction de nos droits. Au débat diplomatique, que nous voulons loyal, nous ne joignons ni violences de presse, ni menaces, ni mouvement de troupes. Avant qu'il soit clos, voyons-en ici l'objet, la valeur, les origines; nous conclurons ensuite, peut-être autrement que les négociateurs, mais, nous le croyons, avec justice.

I

Si, physiquement, la *boucle du Niger* ne comprend que sa rive droite, politiquement, on y joint les régions où coulent son

grand affluent de gauche, la Bénoué, et tous les cours d'eau de la côte de Guinée. Ce n'est que la moitié du *Soudan*, qui s'étend jusqu'au Nil à l'est. Mais on restreint souvent le sens du mot aux pays du Niger, qui nous intéressent seuls ici (1).

Ainsi déterminé, le Soudan est un vaste plateau au relief simple et peu considérable : 400 à 600 mètres. Entre le Fouta-Dialon (haut d'un millier de mètres) à l'ouest, et les monts du Sokoto, doubles d'altitude, à l'est, peu de hauteurs émergent du plateau : les monts du Hombor (800 à 1 000 m.), isolés comme des îles en mer ; le Mossi et le Kipirsi (700 m.), quelques monts du pays de Kong (1 000 à 1 400 m.), le pic de Naouri (1 800 m.), le massif de l'Atakora encore mal connu. Du Dahomey au Niger, le capitaine Toutée n'a rien vu de plus culminant que la montagne Sainte-Geneviève. Au nord, le plateau se lie à celui du Sahara ; au sud, il descend par gradins vers la mer. C'est ce front de plateau que les géographes appelèrent monts de Kong jusqu'au jour où le capitaine Binger établit qu'ils n'existaient pas. Le littoral n'est qu'alluvions basses ; la Côte d'Or seule est rocheuse.

Sur ce plateau, le Niger s'est creusé un lit de 4 200 kil. environ ; 1 800 kil. séparent les deux extrémités. Né à 850 m. d'altitude, il est déjà tombé à 316 m. à Bammako ; sa pente est donc très douce, bien plus même que celle de nos fleuves français, mais est mal répartie et varie brusquement. Ces rapides, changés en chutes aux basses eaux, sont les débris d'anciens barrages qui longtemps retinrent les eaux en lacs superposés.

Le fleuve est navigable dès Kouroussa, au confluent du Tankisso, pendant cinq mois, régulièrement, jusqu'aux récifs de Sotuba, près Bammako. Les crues ont déjà là de 6 à 8 mètres. Puis, sur 1 700 kil., le fleuve est encore navigable ; c'est une nappe large de un à plusieurs kilomètres, semée d'îles verdoyantes. Les difficultés ne commencent qu'après Tombouctou ; au défilé de Tosaye, large de 90 m., où l'on ne peut atteindre le fond avec une lanière mince découpée dans toute une peau de bœuf, la mission Hourst a passé sans encombre. Mais d'Ansongo jusqu'à 300 kil. aval, ce ne sont que barres, îles, roches ; à Labézenga, le fleuve a 15 m. de large. La navigation reprend ensuite jusqu'à Boussa ; de là jus-

(1) Voir la carte d'Afrique au 1 : 10 000 000 de la Société de Géographie (1897) ; celle de l'Atlas Vivien de Saint-Martin au 1 : 10 000 000 ; la carte de la boucle du Niger au 1 : 6 000 000 dans l'Année cartographique (1895, Hachette) ; la carte de la boucle du Niger dressée par le service géographique des Colonies (au 1 : 1 500 000 ; 1897).

qu'à Badjibo, 60 kil. de rapides. Pour M. Hourst, le commerce ne franchira jamais ces deux séries de rapides; pour M. Toutée, il pourrait traverser ceux de Boussa en hautes eaux. Au-dessous de Badjibo, de Géba surtout, sur les 730 derniers kilomètres, le fleuve ne descend plus que 136 m. et devient une superbe voie navigable. Le delta, étendu de 25 000 kil. carrés, compte beaucoup d'embouchures qui versent loin en mer leurs eaux jaunâtres. Des barres les rendent presque toutes difficiles d'accès.

Remarquable par sa pente, par son régime, le Niger l'est moins par ses affluens. Un seul dans le cours supérieur : le Tankisso; il coule presque en montagne et sert peu. Puis aucun sur la rive gauche jusqu'à ceux du Sokoto, le Goulbi n'Sokoto, encombré de végétaux et souvent à sec; la Kadouna, accessible aux vapeurs sur 50 kil. Mais le grand, le merveilleux affluent du Niger est la Bénoué. Née dans l'Adamaoua, elle va presque droit au fleuve qu'elle atteint à 480 kil. de la mer; elle coule 1 000 kil. pour descendre de 278 mètres à 81. Pendant la saison humide, avec des crues de 6 à 8 mètres les grands vapeurs remontent jusqu'à Bifara; on transborde, en saison sèche, à Lokodja sur de petits vapeurs. A droite on ne connaît un peu que le Bani qui, lorsqu'il rejoint le Niger à Mopti, l'égale au moins. Venu des premières pentes du plateau soudanais, il entraîne sur un sol presque plat beaucoup d'affluens, devient vite parallèle au Niger et fertilise tout ce pays. Plus loin, c'est le désert. Lorsque le fleuve rentre dans le Soudan, c'est pour ne plus recevoir que des rivières de 400 kil. au plus, encore peu connues. La largeur du bassin du fleuve sur sa droite est moindre qu'on ne le pensait jadis : les affluens naissent au nord de la Côte d'Ivoire à 400 kil. de la mer; au nord de la Côte d'Or à 1 000 kil.

Comme tous les fleuves tropicaux, le Niger gonfle avec la saison des pluies. Mais tandis qu'elles tombent en été, il ne grossit qu'en automne, en hiver. Les crues du haut fleuve, formées en été, n'arrivent qu'en janvier à Tombouctou; un grand nombre de marigots, de plaines basses, de lacs, s'emplissent alors et ne se vident que lentement. La prise de Tombouctou en 1894 nous a révélé, à l'ouest de la ville, tout un groupe de lacs, immenses réservoirs et régulateurs du fleuve, dont les plaines bordières se prêteront à merveille à une culture intensive; le Faguibine, le plus grand, a 110 kil. de long (comme de Paris à Rouen) et des fonds de 30 m. Ajoutez les barrages et les étranglemens du lit et

vous comprendrez comment les crues du haut fleuve ne parviennent que l'année suivante à la mer.

Les cours d'eau côtiers de la Guinée descendent *tous* du plateau par des rapides. Quelques-uns sont très longs et naissent par 8° et 10° de latitude. Le plus grand, la Volta, draine un pays aussi considérable que de Saint-Nazaire à Munich, et d'Avignon à Liège. C'est après le Niger et le Sénégal la voie la plus importante de l'Afrique occidentale. Les Anglais en ont l'embouchure.

Le climat de la boucle du Niger comprend deux saisons principales : l'une humide, l'autre sèche, d'autant plus distinctes et plus tardives qu'on s'éloigne plus de la mer (1). Mais les indigènes en distinguent six : les *grandes chaleurs* (avril et mai) ; l'Européen ne peut travailler de 9 à 3 heures ; les *semailles* (de juin à août, selon la latitude) : les premières ondées, irrégulières et rares, font renaître la végétation sur le plateau desséché, qui de roux devient vert ; l'air est lourd, chargé d'électricité. Pendant l'*hivernage*, les grandes pluies abaissent la température de 10 à 15 degrés ; ces déluges, accompagnés d'effrayans orages, sont quotidiens, mais brefs. La végétation est alors admirable ; mais le sol détrempé, les rivières fort grosses interdisent les voyages. Lors des *récoltes*, en automne, la chaleur grandit, assèche les marigots ; les bas-fonds se vident et exhalent les fièvres, — mois terribles, — au contraire de la *saison fraîche* qui suit (décembre à février), où les nuits sont fraîches, les jours supportables. En mars enfin, quand la chaleur a séché les terres, les indigènes brûlent partout les herbes ; les quelques pluies du *petit hivernage* donnent au sol engraissé par les cendres une verdure passagère ; les rivières sont guéables ; on voyage.

II

Ce qu'est le Soudan, les géographes le savent en gros aujourd'hui ; ce qu'il vaut, les économistes le discutent encore. Enthousiasme enfantin avant qu'on l'eût vu, dénigrement exagéré aux premières déceptions, étude sérieuse et plutôt favorable aujour-

(1) Sur le bas Niger, vers le 8e parallèle, il y a deux saisons de pluies : été et février. M. Toutée rapporte qu'il a vu là le mil en épis le 18 juillet, alors que, trente kilomètres plus haut, il sortait à peine de terre : en ce dernier point, il n'y avait plus de petite saison de pluie.

d'hui, voilà les trois phases par où a passé le Soudan. A coup sûr, il vaut moins que l'Indo-Chine, riche en houille, en métaux, très bien arrosée, exubérante de végétation, habitée par une population nombreuse, docile et intelligente. Mais il est bien plus près, et ses ressources *déjà connues* ne sont pas méprisables.

Sur cet immense plateau de granite et de grès, on peut craindre de ne pas trouver les riches filons de l'Asie Orientale; à l'ouest seul, il semble avoir été disloqué. Là surtout, et aussi jusqu'à la Volta blanche à l'est, se trouvent des *terrains aurifères*. Sans croire à des gisemens analogues à ceux de Californie, d'Australie, tenons-les pour sérieux dès à présent. Le fer est partout; au haut Dahomey, il abonde, à fleur de sol, excellent. Les Bambaras, depuis longtemps, savent le travailler; leur habileté va jusqu'à fabriquer, sans direction européenne, grossièrement il est vrai, des fusils kropatschek. L'argent est presque inconnu au Soudan, le cuivre au moins très rare; son importation croissante le montre. On en signale toutefois, ainsi que du mercure, vers le haut Sénégal. Dienné aurait de l'antimoine. Que nous révéleront les explorations méthodiques?

La mer n'ayant guère couvert ces immenses plateaux, le calcaire en semble absent : pour construire les postes du Niger, on en fut réduit aux bancs d'huîtres du fleuve. Mais de nombreux gisemens ont été signalés depuis peu dans le haut Sénégal : marbre, calcaire hydraulique, pierre à ciment. Le sel provient uniquement du Sahara et, sur la côte, il est importé d'Angleterre.

Le Soudan contient-il de la houille? On l'ignore, mais son passé géologique permet de l'espérer. Les chutes d'eau, d'ailleurs, innombrables, puissantes, la remplaceront au besoin, et quel progrès si nous pouvions éviter au Soudan *l'âge noir!* Extraire, loin du jour et de l'air, une substance épuisable et dont l'emploi vicie l'atmosphère, semblera au siècle prochain de la barbarie; et la divinisation de la houille par le nôtre le fera mépriser, quand l'énergie ne viendra plus que des chutes, des marées, et des vents.

Quoi qu'il advienne, le Soudan aura tôt besoin de force pour ouvrer ses richesses végétales. Les bois d'abord, sur la pente du plateau, où la forêt tropicale s'allonge de la Gambie au Niger sur 2 500 kil. environ, avec 90 à 300 kil. de large, autant dire sur une surface égale à la France. Charpente et ébénisterie y trouvent toutes les essences souhaitables, tendres, dures, résistantes aux

insectes, aux tarets, à l'eau, comme le *goniaké* qui y durcit à la compression, comme le *rônier*, le seul qu'avec le *cailcédrat* ou faux acajou, les Européens emploient spécialement, le reste n'étant que « combustible ». Il faudrait installer des scieries mécaniques près des chutes d'eau, comme a fait le gouvernement à Koulikoro.

Beaucoup de plantes servent à la sparterie, à la teinture, à la médecine : le *kinkéliba* semble souverain contre la fièvre bilieuse hématurique, ce fléau du Soudan. Et que de produits alimentaires! Le *karité* donne un beurre végétal inaltérable à la chaleur; le *baobab*, le *néré* de la farine; le *kolatier* un alcaloïde plus puissant que la caféine, dont les Européens, qui l'ignoraient il y a quinze ans, usent déjà presque trop. Bananiers, papayers, goyaviers, ananas foisonnent; l'oranger vient dans le haut Sénégal, le dattier au nord du Soudan. Un palmier donne du vin. Les indigènes cultivent le blé dans la région de Tombouctou, le mil dans tout le Soudan, le *foulo* dans le sud, le maïs un peu partout. Le riz s'est extraordinairement répandu depuis vingt ans dans les plaines basses à inondations périodiques. Le sorgho, vers Tombouctou, dépasse un cavalier monté. Ajoutez à cela arachides, patates, ignames, manioc, haricots, courges et nombre d'autres plantes indigènes ou récemment acclimatées, et vous verrez la prodigieuse quantité et variété de vivres que le Soudan peut fournir. C'est la certitude de pouvoir nourrir une population dense, et d'exporter en Europe de nouveaux alimens. Dès à présent le caféier, qui réussit merveilleusement sur la côte et sur les pentes du plateau, le kolatier, le bananier, le karité, semblent en ce pays cultures de grand avenir.

L'industrie y trouvera son compte aussi. Dans toutes les forêts, des arbres ou des lianes fournissent du caoutchouc, et souvent de qualité supérieure ; huit espèces sont déjà connues, plusieurs autres semblent fournir un suc analogue à la gutta-percha de Malaisie; ce serait un coup de fortune pour le Soudan. Le cotonnier vient partout dans les terrains maigres, trop nombreux. Pour faire adopter aux cultivateurs la variété longue soie, les autorités françaises en donnent des graines dont on acceptera les produits comme impôt. Déjà ils ont d'habiles tisserands et teinturiers (l'indigotier est très répandu) et font même de belles cotonnades. Ils améliorent aussi leur tabac; celui de Virginie, planté par eux à notre école, fait prime au loin. Voilà donc des cultures qu'ils

connaissent, et modifient par nos conseils. Un Européen peut donc les diriger et tenter là de grandes exploitations.

Les plantes oléagineuses sont représentées par l'arachide, qui fait la richesse du Sénégal, le palmier à huile, sur toutes les côtes et loin dans les vallées, et dont l'exportation annuelle vaut plusieurs dizaines de millions ; le *pourghèse*, le cotonnier enfin. Le Soudan, la Guinée surtout, est comme une gigantesque éponge d'où l'huile sort à flots, au moindre effort.

La gomme vient de la lisière du désert, région admirablement desservie par le Sénégal et le Niger ; plusieurs plantes la fournissent, tantôt dure et grossière, tantôt fine et claire comme la gomme arabique. De 1895 à 1896, l'exportation par le Sénégal a triplé.

Nous voilà loin des tristes appréciations d'il y a quinze ans! Que de produits ignorés alors s'exportent aujourd'hui par millions ! et que de richesses encore cachées !

Prodigue en végétaux, le Soudan l'est bien moins en animaux. Ne citons que pour mémoire les fourrures : quelques singes sur la Côte d'Ivoire, de rares félins de grande taille, c'est tout. De nombreux éléphans existent encore vers le haut Niger; mais la chasse est acharnée et nous ne savons pas encore domestiquer l'animal. L'hippopotame, qui pullule, donne un ivoire de qualité inférieure. Les cours d'eau sont fréquentés par d'innombrables oiseaux à beau plumage : grues, aigrettes, ibis, marabouts, etc. L'autruche abonde au nord, et nos officiers ont créé plusieurs autrucheries. Mais nos races européennes sont aussi représentées. Malgré de terribles épizooties, le bœuf est assez répandu; il est partout où vit le Peuhl, peuple de pasteurs. Aucune sélection, aucun soin d'ailleurs pour améliorer cette race, non plus que les autres domestiques. En beaucoup de régions on n'apprécie ni le lait ni le beurre (1). Le mouton, plus apprécié comme chair, compte plusieurs races; celle du Macina seule porte une toison épaisse et fine. Depuis notre arrivée, l'élevage de cet animal s'est beaucoup accru, surtout chez les Maures, qui amènent à nos postes du

(1) En pays bariba, M. Toutée signale des habitudes « pasteuriennes » que nous n'oserions pas demander à nos fermières : avant de traire, les femmes se lavent les mains à l'eau chaude ainsi que les pis de la vache, passent à l'eau bouillante la calebasse qu'elles emplissent, en enduisent chaque jour le bord d'un lait de chaux et la couvrent d'une natte fine qui la préserve de toute poussière et maintient le lait frais tout le jour.

nord force moutons et chèvres. Le cheval est commun jusqu'à la grande forêt; les races indigènes sont médiocres, à part celle du Mossi, fine, résistante, certainement croisée d'arabe. A l'ouest, nos dépôts d'étalons ont surpassé notre attente; il ne s'agit que du cheval de selle, car sur les sentes du Soudan la bicyclette a précédé la voiture. Le bœuf à bosse, l'âne, et, tout au nord, le chameau, sont les seuls animaux porteurs. Puissions-nous y ajouter l'éléphant! Le porc est presque inconnu dans ces pays islamisés; la volaille très nombreuse se nourrit et reproduit au hasard, on ne mange pas « d'œufs frais du jour ». Près des cases, beaucoup de ruches; les Soudanais n'ont que le miel pour sucre. Signalons enfin, d'après M. Binger, un ver dont les indigènes du Gourounsi savent tisser le fil.

Quelles sont les ressources du Soudan en hommes? Nous nous garderons d'énumérer toutes les tribus. Il nous importe peu ici de savoir les innombrables subdivisions de la race mandé avec leurs tatouages propres. Ni l'anthropologie, ni le pittoresque ne nous intéressent pour le moment, mais les aptitudes des habitans, ce qu'ils font et pourront faire.

En dehors des Peuhls (ou Foulbé), venus par infiltration d'est en ouest, une même race peuple le Soudan. Mandé, Bambara, Sonneraye, Bariba, Krou, le nom importe aussi peu que la division en Percherons et Normands, Périgourdins et Gascons, à un observateur africain: il verrait bien des différences entre nos « tribus », mais connaîtrait d'abord, je l'espère, le Blanc, puis le Français. Ne nous attachons donc plus à ces distinctions que la paix et les rapports commerciaux atténueront peu à peu. Ne voyons-nous pas déjà des croisemens entre Noirs et Berbères chez les Maures, entre Mandés et Peuhls chez les Toucouleurs? Les voyageurs ne signalent-ils pas, en chaque tribu, des hommes d'un type à part? et certaines tribus n'indiquent-elles pas déjà une ressemblance sociale plutôt qu'une communauté d'origine? Croire la race soudanaise immuable est un préjugé aristocratique de blanc. Ils retardent de quelques siècles sur nous, comme les Gaulois retardaient sur les Romains, les Grecs ou les Phéniciens. Qui croit à l'éternelle infériorité des noirs, je le prie de songer aux réflexions qu'un Égyptien, contemporain de Ramsès II, pouvait faire sur les troglodytes armés de cailloux qui troquaient avec lui sur les côtes de la future Grèce; il ne s'attendait guère à en voir sortir Démosthène, Aristote, le fondateur d'Alexandrie,

et les Ptolémées. Comme les Blancs, le nègre est perfectible; à nous de le faire évoluer.

N'en jugeons pas par ceux que l'esclavage a dégradés chez les Blancs ou que ceux-ci, en Afrique, ont perdus par l'alcool. Ils ont du cœur d'abord : une tendresse profonde pour la mère, de la reconnaissance, de la tolérance, jusque chez leurs Musulmans, de la bonté, oui, malgré le Dahomey et les Achantis, comme chez nous, malgré nos révolutions politiques et religieuses. — Ils ne sont pas plus « menteurs » que nous, et quant à leur paresse, M. Binger a vu des noirs travailler jusqu'à seize heures par jour aux champs; chez Tiéba, on labourait à cinquante centimètres de profondeur. Il ne semble pas que le climat les ait aussi amollis qu'il l'a fait pour les créoles européens. Facilitez au noir la vente de son travail, il s'y donne; l'établissement du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis l'a prouvé. Paysan, forgeron, tisserand, teinturier, le Soudanais semble un bon travailleur par son endurance, sa force, son habileté, son esprit peu routinier. Il a déjà beaucoup gagné; notre exemple, nos achats feront le reste. Beaucoup voudront encore vivre sans rien faire du travail de leurs femmes, comme nos rentiers de celui de leur beau-père; la race entière n'en est pas déshonorée. Le Soudanais comprend enfin le commerce, témoin les Dioulas de Kong, les grands traitans de la côte. Le désir du gain, l'activité, le respect de l'autorité font bien augurer de la société soudanaise. Ajoutez à cela d'admirables vertus militaires, depuis le courage impétueux jusqu'à la résignation dans le besoin et au sang-froid, comme on le voit de plus en plus dans nos vieilles troupes sénégalaises. Arrêtez les Samory, sous le règne desquels les peuples fondent comme en Irlande; surveillez les blancs qui vendent alcool et armes, débauchent les noirs et les volent parfois dans leurs transactions. A ces pays ravagés, dépeuplés, tyrannisés, donnez la paix, la justice; commercez honnêtement, enseignez la culture, l'industrie, et, dans cinquante ans, le plus grand nombre des Soudanais sera sans doute au niveau de beaucoup de paysans et d'ouvriers européens.

Pour exploiter ce pays, il faut des routes. Le Soudan compte beaucoup de cours d'eau; aucun n'est navigable sur la plus grande partie, nous l'avons vu. On fera donc des chemins de fer. La France, il y a dix ans, commençait le sien entre Kayes sur le Sénégal et Bammako sur le Niger. On en sait la lamentable his-

toire : 160 kil. environ sont exécutés, il en faut encore 376 et les crédits votés ne permettent pas de prévoir la fin avant 1907 ! La nécessité stratégique, l'énorme économie que le budget tirerait du chemin de fer, l'enrichissement du pays et la possibilité de lever plus d'impôts, tout ordonne de changer de méthode. D'autant plus que les Anglais entreprennent à la fois trois chemins de fer : par la Sierra-Leone, par la Côte d'Or, par Lagos ; chacun d'eux, long déjà de 30 à 40 kilomètres, se construit très vite. Si nous n'y prenons garde, ce sont eux qui draineront le plateau. Il faut donc achever notre voie ferrée du Sénégal et nous occuper des autres projets : la voie de Konakry au haut Niger (projet Brosselard et Salesses) ; celle du Bandamma au Bani, étudiée par le capitaine Marchand ; celle du haut Dahomey enfin, que l'État peut ne pas entreprendre, puisqu'une compagnie s'en chargerait. Le Soudan n'a pas d'unité ; c'est une série de compartimens ; il lui faut beaucoup de portes ; nous en tenons quatre : faisons-y déboucher autant de routes commerciales.

III

Ce Soudan si convoité de nos jours, les Européens l'ont longtemps dédaigné, ignoré. Aujourd'hui, on s'en dispute les miettes. Quelques-uns rient : le monde est si grand ! — Non, il est petit et presque tout est pris : Europe, Amérique, Océanie, les trois quarts de l'Asie, presque toute l'Afrique. Dans vingt ans, les barbares n'auront plus rien à eux ; les *civilisés* auront dépecé les continens. Alors renaîtront peut-être ces guerres où l'on taille dans la chair vive du voisin. Nous n'en avons pas vu pendant vingt-sept ans, entre autres raisons parce qu'on coupait les corps morts d'Afrique et d'Asie. Simple diversion d'un quart de siècle. C'est fait. Nulle réserve presque ne reste aux ambitions futures. Les géographes s'affligeaient de les voir en blanc sur leurs cartes ; les penseurs savaient ce qu'elles sauvaient de pleurs et de sang, que de morts elles épargnaient. Tout est fini ; on a été vite. Pour s'agrandir on ne taillera plus à grands coups dans les espaces blancs de la carte ; mais dans les *teintes*, pleines de maisons, de champs et d'usines... Voyons comment on a occupé les « blancs » du Soudan ; ce temps de conquêtes nous paraîtra peut-être pacifique un jour.

La traite y attirait seule jadis, et sur les côtes uniquement ; pour le reste, les Antilles valaient mieux. Perdu en 1763, repris

en 1783, reperdu sous Napoléon, rendu en 1817, notre Sénégal, après André Brue (1697-1723), attendit jusqu'à Faidherbe pour que son gouverneur en comprît la valeur. De 1852 à 1865, Faidherbe sut mettre à la raison les insolens roitelets du bas pays, rejeter les Maures au nord du fleuve, ruiner sous les murs de Médine la puissance d'El-Hadj-Omar, ce Madhi occidental, plus terrible que celui de l'est, et dont la France, elle, ne ménageait pas les forces. Par les explorateurs qu'il dirigea chez les Maures, dans le Fouta-Dialon, sur le Niger, Faidherbe préparait aussi l'avenir.

Après la guerre, nous ne possédions que le cours inférieur et moyen du fleuve, quelques points sur la côte des Rivières du Sud; nous avions abandonné nos postes du Dahomey, et ceux de la Côte d'Ivoire où une maison de commerce défendait seule notre drapeau. Les Portugais se maintenaient sur quelques *rios* et aux Bissagos; la république de Libéria grandissait. Les Anglais, sur quatre points différens : Gambie, Sierra-Leone, Côte d'Or et Lagos, attaquaient le Soudan; nous restions dix ans immobiles; ils pouvaient tout conquérir de la Gambie au Congo. On le reconnaît aujourd'hui outre-Manche; trop tard ! à force de persévérance, la France a pris la majeure partie d'un territoire qui pouvait lui échapper en entier.

Cet esprit de suite, nous le devons à nos officiers d'Afrique. Ces « sabres inintelligens » — comme disent quelques politiciens et humanistes — ont remarquablement compris les rapports qui s'établissent forcément entre des peuples civilisés et leurs voisins barbares. C'est la guerre. Tôt ou tard ces voisins attaquent vos protégés; pour défendre ceux-ci, vous frappez l'envahisseur par le seul moyen possible, l'occupation de son territoire. L'ennemi d'hier devient un protégé, la frontière s'avance, les devoirs du conquérant grandissent. En vain veut-il s'arrêter, l'engrenage est trop fort. Pas de cesse, tant qu'il reste des barbares. En tout cela nulle brutalité, nulle ambition, mais l'impossibilité de prêcher à des violens le respect d'une frontière et d'un voisin d'autant plu. riche qu'on l'a mieux protégé. Rome a grandi ainsi en Italie, en Asie, en Espagne, en Gaule; la Russie au Caucase, en Sibérie, au Turkestan. Loi terrible, mais fatale. Inutile de déclamer contre son inévitable application; mieux vaut la tempérer par la décision qui rend la conquête moins pénible en la faisant plus prompte, et par la charité, qui laisse au vaincu loi, mœurs et religion, le

gagne au bien et au travail, et ne lui ravit que le pouvoir de nuire. Ainsi doit-on payer par des services la soumission du barbare. Mais se croire à jamais en paix avec lui est une idée de rhéteur inhabile à l'action, inconnue des vrais politiques qui, sachant des maux inévitables, s'y préparent et ne songent qu'à en réduire l'excès.

Sages politiques, ces officiers sont aussi bons administrateurs. Ils n'ont pas fait « leur droit », ne transportent pas de toutes pièces aux colonies un cadre administratif comme une maison démontable ; l'esprit libre, ils ne considèrent pas la loi comme un fétiche adorable en soi ; ils modèlent leur gouvernement sur les besoins et les ressources du pays. L'administration civile, c'est une « confection » rafistolée à la taille du client ; celle des militaires, voilà l'habit sur mesure. Seuls, ils ont su, en chaque pays, distinguer les races, les respecter, et laisser à chacun ses vieux usages, ses anciens maîtres. Ils ont su diviser pour régner ; d'autres ont uni pour être haïs, désobéis. Ajoutez à cela l'attrait du nouveau : ces soldats semblent éprouver une joie d'artistes à tirer d'un pays ses ressources latentes.

C'est donc à ces chefs militaires que nous devons notre Soudan avant que des civils, comme M. Delcassé, aient compris, puis aidé et souvent enfin dirigé leurs efforts.

En 1879, le colonel Brière de l'Isle fonde Bafoulabé, le *Conflans* du Sénégal. En 1883, nous sommes à Bammako sur le Niger, à 1 580 kilomètres de Saint-Louis. De là les colonels Frey, Galliéni, Archinard, Combes, Bonnier rayonnent vers les Rivières du sud à travers le Fouta-Dialon, vers le moyen Niger. Les Anglais arment Samory, malgré l'acte de Berlin (1). On l'isole de Sierra-Leone, de Libéria ; il viole les traités qu'il a signés avec nous ; le voilà hors de ses États, il fuit à l'est ; la Côte d'Ivoire est liée au Soudan.

Ahmadou l'a imité ; il perd ses États de Ségou, du Kaarta ; l'empire toucouleur est détruit. 1890 nous a vus à Ségou, 1893 à Dienné, Mopti. Le moyen Niger est à nous jusqu'à Tombouctou ; le meurtre de l'enseigne Aube y fait entrer le lieutenant Boiteux et, en 1894, le colonel Bonnier. Sur la rive droite du fleuve, Sikaso nous obéit dès 1889, grâce à M. Binger qui, dans son grand voyage, trace la route future de nos colonnes.

(1) Peut-on s'en étonner, quand *des Anglais* arment, paraît-il, les insurgés de la frontière de l'Inde ?

Ainsi notre petit Sénégal s'est étendu en tous sens et sa vigoureuse croissance a arrêté la Gambie, la Sierra-Leone anglaise, la Guinée portugaise, l'indépendante Libéria. C'est la moitié de la tâche. A ces conquêtes, il eût fallu joindre le bassin de la Volta, le cours inférieur du Niger. Ici, l'échec est complet.

Dès 1874, les Anglais établissent leur protectorat sur les Achantis pour le plus grand bien, cette fois, de l'humanité. Toute la Côte d'Or est à eux en 1896, avec les bouches de la Volta. Le voyage de M. Binger, la conquête du Dahomey, la concurrence allemande émurent les Anglais. En 1886 et 1890, ils s'entendirent avec leurs voisins de l'est; en 1894, avec ceux de l'ouest, mais toujours incomplètement : l'intérieur du pays était presque inconnu et chaque État espérait s'y tailler large part. Leur plus grande expédition fut celle du mulâtre Fergusson qui, de la Côte d'Or, s'avança jusqu'à Ouagadougou, voyage étendu où il dit avoir traité avec le chef de Sansanné-Mango; M. de Carnap n'en signa pas moins peu après avec le même chef pour l'Allemagne (1).

Allemands et Anglais, craignant notre extension, ont neutralisé une zone de 4000 kilomètres carrés au sud du 10e parallèle, zone importante qui contient Salaga et le confluent des trois Volta. Qui des deux s'en emparera?

La frontière ouest de la Côte d'Or fut fixée jusqu'au 9e parallèle (juillet 1894). Entre le passage de la Volta à ce parallèle et la zone neutre, l'Angleterre conservait un débouché. L'Allemagne, serrée dans son étroit Togoland, espérait une extension analogue jusqu'au Niger même; notre Dahomey risquait le sort de Sierra-Leone et de Libéria. Il n'y avait qu'à gagner de vitesse en explorant, en occupant, et à traiter ensuite avec le plus modéré des concurrens : le dernier se trouverait en face du fait accompli. L'œuvre fut tentée par le Soudan et le Dahomey à la fois.

En 1895, le lieutenant Baud alla du Dahomey à Say et à la Côte d'Ivoire pendant que deux reconnaissances se faisaient au Mossi et au Yatenga. L'année suivante, c'est l'expédition décisive. Du Soudan part la mission Voulet; forte de 235 hommes, dont trois blancs, elle annexe, dans un raid à la Cortez, le Mossi et le Gourounsi; coût : 20000 francs! Poussant à l'est, elle rencontre le capitaine Baud envoyé du Dahomey. La jonction tant souhaitée est faite.

(1) Nous ne pouvons admettre des traités que les Anglais ne peuvent pas produire; or, c'est le cas de presque tous ceux qu'ils invoquent contre nous!

Cette série d'explorations au pas de course déterminait l'Allemagne à s'accorder avec nous le 23 juillet 1897. Elle renonçait à atteindre le Niger; nous cédions en échange quelques points déjà occupés. Cette convention, la meilleure qui ait été signée pour l'Afrique, terminait nos conflits coloniaux avec l'Allemagne. C'était prévu : la politique anti-anglaise suivie par l'empereur Guillaume jusqu'aux affaires de Chine, devait l'amener à faire à la France toutes les concessions compatibles avec l'honneur allemand. Mais l'Angleterre n'a pas encore signé, inutile lenteur. La frontière est fixée de la côte au 9e parallèle. De la zone neutre nous ne demandons rien, sauf peut-être une frontière naturelle et non géométrique. Quant au nord-ouest de la Côte d'Or, le lieutenant Baud l'a clos, dès 1895, par une série de traités. Les Anglais ont bien occupé Bouna de ce côté, mais sans droit : elle est notablement à l'ouest de la frontière fixée en 1894. L'équité du gouvernement anglais lui fera rendre Bouna, comme il a déjà fait pour Bondoukou ; le cas est le même.

Au nord de la zone enfin, nous avons reconnu l'Allemagne. Les Anglais s'entendront-ils avec elle? Ils occupent encore Gambakha, allemand à nos yeux, et viennent à peine d'évacuer la zone neutre envahie contre tout droit. Mais l'ordre d'évacuation, l'attitude de l'Angleterre lors de l'occupation de Kiao-Tcheou, l'accord anglo-allemand pour l'emprunt chinois, tout indique un revirement, peut-être momentané : l'Angleterre s'incline partout devant sa rivale pour avoir carte blanche en Égypte. Si les Allemands n'obtiennent pas la zone neutre, ils auront mal joué.

Reste à savoir comment l'Angleterre traitera Samory; ses commerçans l'ont armé déjà; il a donc pu massacrer des centaines de mille hommes. L'Angleterre soutiendra-t-elle toujours un tel monstre, même contre nous? Elle le peut d'autant moins qu'il est protégé français, en dépit de ses révoltes, et qu'elle doit craindre pour sa Côte d'Or le sort dont elle est responsable pour notre Soudan.

IV

Mais la question la plus grave est celle du bas Niger. C'est en 1883 que nous réoccupons Porto Novo. En 1889, nous le séparons du territoire anglais voisin, par une frontière géométrique jusqu'au 9e parallèle. Avec l'Allemagne, à l'Ouest, nous traçons une

limite que la convention de 1897 a seule modifiée. Conquis en 1893-94, le Dahomey, enfermé de part et d'autre jusqu'au 9e parallèle, ne pouvait s'étendre qu'au nord vers le Soudan français et vers le Niger. C'est de ce dernier côté que la France et l'Angleterre sont en conflit pacifique.

Dès 1851, les Anglais occupaient Lagos; dès 1861, toute la côte voisine. Leurs trois compagnies, établies sur le bas Niger en 1858, se fondent, en 1879, en *United African Co* (capital 250 000 £) qui devient, en 1880, la *National African Co limited* (capital 1 000 000 £) et, le 1er juin 1886, *Royal Niger Co Chartered.* Sa charte l'investit de droits presque souverains : battre monnaie, lever des taxes, avoir des troupes, des tribunaux, légiférer, signer des traités, le tout sous l'assentiment du sous-secrétaire d'État des colonies. Mais les monopoles commerciaux lui sont interdits. C'est un État souverain pour prendre et attaquer; une simple compagnie de commerce, prudemment retranchée derrière l'Angleterre, si on lui demande explications ou indemnités.

Des Français avaient voulu résister à cet accaparement. La *Compagnie française de l'Afrique équatoriale*, fondée en 1880, avait, à la fin de 1883, 32 comptoirs, quand la compagnie anglaise n'en avait que 31. Nous remontions plus haut qu'elle : sur le Niger à Chougga, sur la Bénoué à Ibi. Les bénéfices des Européens étaient alors de 200 pour 100 brut, de 60 pour 100 net; on n'avait pas encore l'habitude de payer aux nègres pour une journée de travail de quoi vivre une quinzaine.

Mais la compagnie anglaise trouvait des appuis dans son gouvernement, dans la Société de Géographie de Londres, présidée, elle aussi, par lord Aberdare, dans l'opinion publique enfin. La compagnie française n'était soutenue par personne. Le Tonkin, Madagascar, Tunis, le Niger, c'était trop d'affaires! L'expansion coloniale ayant alors peu de partisans, Jules Ferry crut devoir choisir et ne pas multiplier les conflits. La compagnie n'obtint rien. Malgré l'énergie de son représentant, le commandant Mattéi, elle vendit aux Anglais factoreries, matériel, marchandises. C'est en 1885 que nous nous retirions ; c'est en 1884 que les Allemands étaient arrivés avec Nachtigal dans la baie de Cameroun.

A la même époque, le Congrès de Berlin décréta la liberté du commerce et de la navigation sur le Congo, le Niger et leurs affluens. Aucun droit n'y serait perçu, sauf pour couvrir les frais

d'administration ; les navires de tous pays paieraient également (1). L'acte du 26 février 1885 rattachait ces mesures aux actes analogues du Congrès de Vienne et du traité de Paris de 1856 ; mais, d'après l'acte de Berlin, les droits des non-riverains égalent ceux des riverains, et les cours d'eau sont déclarés neutres en cas de guerre.

Le Congrès voulait donner même régime aux deux fleuves. Mais le délégué anglais, sir Edward Malet, déclara qu'il ne lui semblait pas juste de soumettre le Niger, comme le Congo, au contrôle d'une Commission internationale, puisqu'il est, disait-il, séparé en deux biefs par un espace infranchissable de mille milles (1 600 kil.) Il ne s'agit donc que du bas Niger ; un seul État est riverain, l'Angleterre. C'est à elle qu'il faut confier l'exécution des résolutions du Congrès.

L'Angleterre ne prouvait pas son dire : l'avenir devait le démontrer faux. Erreur ou ruse, le Congrès ne devait pas admettre, sans la vérifier, une déclaration aussi grosse de conséquences. On pouvait donner, au moins provisoirement, au Niger le régime du Congo. L'article 30, § 2, admet donc que l'Angleterre peut faire des « règlemens de navigation... qui ne seraient pas contraires à l'esprit de ces engagemens » internationaux. Elle ne peut donc, par exemple, interdire aux navires de guerre de circuler sur le cours inférieur du fleuve ; l'acte du Congo stipule que ces navires ont accès au fleuve ; le fait seul que la contrebande de guerre peut être saisie sur le fleuve en temps d'hostilités le prouve, car ces navires seuls ont droit de faire des saisies. C'est d'ailleurs un principe de droit international que les fleuves soient libres pour les États qui ne peuvent pas communiquer autrement avec l'intérieur, comme l'Amazone, le Rio de la Plata en Amérique, et le Niger pour le Soudan français. L'Angleterre elle-même a stipulé avec le Portugal, en dehors de l'acte de Berlin, le passage pour ses navires de guerre par le Zambèze (20 août 1890). En matière même de navigation commerciale, le gouvernement anglais a des pouvoirs très limités ; nous verrons plus loin comment la compagnie du Niger les a outrepassés.

L'extension du Cameroun allemand, l'enthousiasme des explorateurs comme Karl Flegel, inquiétèrent l'Angleterre qui pressa l'Allemagne de traiter. La compagnie du Niger annonçait de mer-

(1) V. Antoine Pillet : *la Liberté de navigation du Niger* (*Revue générale de droit international public*, mars-avril 1896).

veilleux succès : le roi de Noupé acceptait, disait-elle, son protectorat, et celui de Gando vendait les rives du fleuve du Noupé à Boussa et à Say; elle lui payait en réalité un tribut annuel. L'Allemagne y prit si peu garde que Döring signa en 1894 avec le Gando un traité de protectorat auquel l'Allemagne n'a jamais renoncé pour la rive gauche. Mais en 1885, elle s'occupait peu de ses colonies, et traita; elle ne comprenait pas encore que l'Angleterre est une rivale autrement dangereuse que la France. Des considérations d'historiens universitaires sur les races germaniques, la communauté de religion officielle, des alliances de famille unissaient encore ces deux pays dont les intérêts allaient pourtant diverger. Aussi les géographes allemands étendaient-ils sur leurs cartes les couleurs anglaises sur les rives du Niger jusqu'à Bourroum. L'oasis d'Aïr, en plein Sahara, était aussi amicalement teintée. La compagnie multipliait les voyages de ses agens blancs ou nègres, car elle en employait, affublés des plus beaux noms, Byron, Macaulay, par exemple (1). La France avançait alors péniblement du Sénégal au Niger, et n'annonçait au monde que des conquêtes effectives.

La prise de Zanzibar par l'Angleterre en 1890, l'accord anglo-allemand qui suivit, amenèrent la France à protester, puis à traiter avec l'Angleterre. C'est la célèbre et néfaste convention du 5 août 1890. Par elle la France était reconnue à Madagascar, l'Angleterre à Zanzibar. Les deux pays s'accordent en outre à propos du Soudan :

Le gouvernement de Sa Majesté britannique reconnaît la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes jusqu'à une ligne de Say sur le Niger, à Barroua sur le lac Tchad, tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la compagnie du Niger tout ce qui appartient équitablement au royaume de Sokoto, la ligne restant à délimiter par des commissaires à désigner.

Bien des Français s'émeuvent : sans être géographes, ils tiennent le Sahara pour un désert, et s'étonnent que la nouvelle frontière ne nous fasse que ce cadeau. Interpellé à la Chambre par M. de Lamarzelle, M. Ribot, notre ministre, répond :

(1) Ils laissaient aux chefs indigènes des remerciemens écrits pour les bons traitemens qu'ils avaient reçus d'eux; le roi y mettait une croix et c'était en réalité une déclaration de vassalité qu'on lui faisait signer et garder pour l'exhiber aux futurs explorateurs européens!

Que les Anglais, remontant déjà jusqu'à Say, y ont « établi leur influence... qu'ils ont eu la prétention de pousser leurs reconnaissances de Say à Bourroum d'où ils pouvaient menacer Tombouctou, nous couper de l'Algérie et nous créer à l'arrière de nos possessions africaines de grandes difficultés... Nous avions l'accès du lac Tchad qui, d'après les voyageurs étrangers, — car les Français n'y ont pas encore planté leurs jalons, — peut devenir le centre d'un grand commerce... Revendiquer ces villes florissantes du Sokoto? Nous n'avons pu le faire parce que les Anglais avaient déjà passé des traités avec le Sokoto : ils n'auraient pas consenti à reculer. C'est un avantage pour nous qu'ils aient renoncé à étendre plus loin leur action au nord et qu'ils nous aient laissé un libre accès au lac Tchad, où ils ne pouvaient manquer de nous devancer et d'où ils auraient pu nous exclure. On avait assuré à la France la possession de toutes ces routes de caravanes, de toute cette immense zone qui est placée à l'arrière de nos possessions algériennes. Si ce n'est pas là un avantage commercial comparable à la possession du Sokoto, vous avez bien voulu reconnaître que c'était du moins un avantage politique qui n'est pas à dédaigner.

Ainsi, pour avoir regardé quelques cartes étrangères, on voyait déjà les Anglais à Tombouctou et l'on traitait avec eux, sans songer à vérifier les dires d'un adversaire, qui était pourtant encore à *1200 kilomètres* de ce point de Bourroum ! On ne s'étonnait pas que ce peuple maritime n'eût donné aucune carte du cours encore inconnu du fleuve qu'il disait occuper ! On admettait que l'Angleterre se souciât de nos frontières algériennes : que nous importe celle de l'Inde et du Tibet ? Le litige, c'était le partage du Soudan; M. Ribot y substitua le partage de l'Afrique occidentale. A la France le nord, côté Algérie; à l'Angleterre le sud, côté Lagos et bas Niger. C'est géométrique. Rien qu'en posant ainsi la question, on était battu.

Nous nous interdisions donc de convoiter le Sokoto, le Bornou et tous les pays compris entre ces États, le Niger, la Bénoué et le Tchad, pays élevés, sains, riches en cultures variées, en hommes actifs et vaillans. En échange, des pays arides, à plantes épineuses, où les animaux et les hommes, s'il y en a, sont nomades. Comme on comprend les félicitations de la compagnie à lord Salisbury, qui déclarait, souriant, à ses compatriotes : « Le terrain cédé à la France est ce qu'un agriculteur appellerait un sol léger, très léger; en fait, c'est le désert du Sahara! » Il avait dit aussi : « Rien n'empêche la France de s'avancer au sud aussi loin qu'elle le désire; elle ne rencontrerait sur son chemin ni un traité quelconque, ni un droit international existant. »

Le traité prévenait-il au moins tout conflit ? Non, il ne stipu-

lait rien à l'est du Tchad, si peu même que l'Angleterre déclarait, le 18 novembre 1893, en traitant avec l'Allemagne, qu'elle regardait le Darfour, le Kordofan comme en dehors de la sphère d'influence allemande (lisez : dans la sphère anglaise). — A l'ouest du Niger ? Pas davantage, le traité est muet. Rien n'y limite l'action de la France, ni celle de l'Angleterre. Au premier occupant, car le Congrès de Berlin a posé en principe que l'occupation effective est nécessaire pour l'attribution des pays contestés. D'ailleurs, la question n'est plus entière depuis que nous avons annexé le Dahomey. Outre notre sphère d'influence *méditerranéenne*, nous en avons une *dahoméenne*, et si la première s'étend à 2600 kilomètres de la côte, la seconde peut bien en avoir 800 de profondeur; cela ne choque ni vraisemblance ni équité. Plus amoureux de la ligne droite sur le Niger que sur le Zambèze, les Anglais veulent limiter le Dahomey par le méridien de Say et nous exclure de Borgou, tout plein de garnisons françaises.

Quel est donc l'avantage de la convention Ribot ? Elle nous donne les routes du Sahara, où les caravanes n'ont plus d'importance depuis qu'elles ne comprennent plus d'esclaves, ce produit unique, automobile et porteur. En supprimant la servitude dans l'Afrique du Nord, les Européens ont tué le commerce saharien. A moins d'y découvrir des richesses minérales encore imprévues, le Sahara sera de plus en plus désert. A mesure que les côtes de Guinée appelleront plus fortement, par les cours d'eau, les chemins de fer, les produits et les hommes du Soudan, les nomades sahariens se rapprocheront de lui; ils seront aspirés par lui comme une poussière légère par un puissant foyer.

L'avantage de prévenir les Anglais à Tombouctou ? C'est une crainte chimérique née d'une confiance étrange dans les dires du rival. Nous eussions tout aussi bien pu prétendre que les avant-postes de Bammako faisaient des raids jusqu'à Boussa; que les méharistes d'El Goléa sillonnaient le Bornou. Ou l'on traite entre saintes gens, limpides dans leurs paroles, ou l'on discute entre diplomates, et l'on se défie, on se gare.

Enfin, on nous assurait l'accès du Tchad. Ici, toute l'opinion est coupable. Pendant dix ans, on a fait miroiter à nos yeux cette grande nappe d'eau. Jadis les Pères Blancs nous avaient apporté « comme sur un plateau » le protectorat de l'Ouganda. On le déclina, et les « Français » catholiques purent être mitraillés par le capitaine (aujourd'hui colonel) Lugard, sans que la France

reçût autre chose qu'une promesse d'indemnité encore attendue; sans que personne en France signât de pétition contre cette « injustice », qui ne frappait que des innocens fidèles jusqu'à la mort à la foi et à la patrie qu'ils avaient choisie. Pour consoler la France, d'honnêtes personnes nous proposèrent le Tchad. Au lieu du Victoria Nyanza, immense et profonde cuvette d'eau, aux sources du Nil, près du Congo et de ses affluens, facile à atteindre de l'Océan Indien, entourée de pays très riches et de races intelligentes, c'était une gigantesque plaine basse, noyée sous les eaux, épaisses au plus de six mètres. Des voyageurs l'avaient décrite, cette savane inondée, dont les rives toujours incertaines interdisent d'y établir des ports, dont un quart peut-être est couvert d'îles si voisines, d'herbes si touffues que des caravanes traversent le lac sans s'en douter; terre tour à tour inondée ou découverte, féconde donc en miasmes putrides, en fièvres violentes, en myriades d'essaims de moustiques; bas-fond dont aucun fleuve ne sort, où un seul se perd; si voisin du désert au nord que là seulement les rives sont nettes, parce que les dunes de sable s'y avancent. C'en fut assez pour enthousiasmer la presse, le public, et faire écrire le livre : *A la conquête du Tchad!* La fin tragique de Crampel redoubla l'ardeur. A tout prix, il fallait conquérir cette « mer intérieure ». Les expéditions se succédèrent. Seul le lieutenant de vaisseau Mizon vit clair.

Il comprit que la richesse, c'était la Bénoué et le plateau de l'Adamaoua. Venu par le Niger, il fut interné à Akassa par la compagnie pendant qu'elle échouait dans son expédition au Bornou, auprès du sultan de Sokoto qui refusait de traiter avec elle, auprès de l'émir d'Adamaoua, et se faisait même expulser du Mouri. Libéré par ordre du gouvernement anglais, M. Mizon parvint dans l'Adamaoua, y fit accepter notre protectorat (1891), retourna en France par le Congo, et put revenir en 1892-93 renouveler le traité avec l'Adamaoua et en signer un avec le Mouri. Ce Mizon, que des publicistes étrangers nous représentent comme un casse-cou, nous a exposé (1) la méthode pacifique et bienfaisante par laquelle il s'imposait. Les protestations anglaises le forcèrent à revenir en France; la compagnie saisit son vaisseau, le *Sergent-Malamine*, et ses marchandises. On attend l'indemnité.

La France allait s'établir dans l'Adamaoua, plateau de

(1) Louis Mizon, *Une Question africaine* (1895).

1500 mètres, couvert de belles savanes, abondant en bétail, peuplé d'hommes nombreux, intelligens, actifs et vaillans. L'Allemagne avait aussi voulu l'atteindre; aucune de ses missions ne réussit comme celle de M. Mizon. Elle convoitait aussi le cours de la Bénoué : Flegel et Staudinger avaient voulu la lui donner, au péril de leur vie, puisque les Anglais avaient cherché à perdre leur bateau sur les roches de Lokodja. Pressée par l'Angleterre, l'Allemagne eut encore la faiblesse de signer. Par le traité du 18 novembre 1893, elle renonçait à toute la Bénoué moyenne et inférieure, à Yola; mais l'Angleterre lui reconnaissait le cours supérieur, l'accès au Tchad, et tout le bassin du Chari, en excluant de sa sphère d'intérêt Darfour, Kordofan et Bahr el Ghazal. Grand émoi en France : on perdait le Tchad! L'opinion prend feu, excite les Affaires étrangères : on signe, le 4 juin 1894, un traité aussi néfaste que celui de 1890. Pour obtenir que l'Allemagne renonçât à tout le Chari et nous permît d'arriver au Tchad, nous lui reconnaissions tout l'Adamaoua! Elle nous donnait accès à un misérable affluent de la Bénoué, que tous les explorateurs ont reconnu innavigable, et nous cédions en échange trente kilomètres du cours de la Sangha, cet immense affluent du Congo, jusque-là uniquement français, par où une expédition allemande vient récemment de redescendre. L'Allemagne avait donc à sa disposition la Bénoué au point où elle est encore navigable, la Sangha, c'est-à-dire la porte du bassin du Congo, et le Chari qui semble navigable sur une grande longueur. Par ce double traité, elle avait acquis d'admirables avantages au prix d'une renonciation facile à des territoires malsains, peu peuplés, et dévastés par une foule de fléaux.

A moins que de nouvelles combinaisons diplomatiques ne nous permettent un jour de revenir sur ces faits déplorables, nous devons regarder l'Adamaoua oriental comme perdu. Mais, puisque l'Allemagne elle-même a renoncé à Yola, au Mouri, la question pour ces pays reste entière, elle est à régler avec l'Angleterre. C'est ici que nous touchons aux dernières difficultés. La question est triple : le Mouri et Yola; la navigation du Niger; le pays de la rive droite du fleuve.

Ce qu'il faut penser du premier point, nous l'avons vu : un traité a été signé par nous avec l'émir de l'Adamaoua, résidant à Yola. Les Anglais n'ont pu nous imiter. Ils prétendaient jadis que l'émir dépendait du Sokoto; le fait est reconnu faux. La compagnie

du Niger possède un ponton à Yola pour le commerce, rien de plus (1). Ce n'est pas une occupation effective. Quant au Mouri, aussi peu vassal du Sokoto, placé sous le protectorat français, la compagnie du Niger n'en est pas plus maîtresse. Nous avons pu, par amour de la paix, ne pas y exercer d'action effective depuis 1893 ; notre modération n'a pas prescrit notre droit.

La navigation sur le fleuve et ses affluens fut proclamée libre par l'acte de Berlin, on le sait. Mais la compagnie du Niger ne reconnut pas cet acte international ! Le 19 avril 1894, elle a promulgué un *Niger navigation regulation act*, sans intervention du gouvernement britannique, ce que le congrès de Berlin n'avait nullement autorisé, et sans consulter les puissances coriveraines, contrairement à tous les usages suivis internationalement pour les fleuves. Elle stipule des dispositions particulières pour des villes qui sont non pas de son domaine, mais du territoire britannique de Lagos. Elle se réserve un vrai droit d'inquisition à bord des navires (déclaration de marchandises, plombage, etc.) ; c'est faire acte de souveraineté douanière. Elle impose des relâches forcées pour déclarations douanières, visites d'employés des douanes, ce qui suppose l'exercice d'un droit de transit, formellement interdit par l'acte de Berlin, qui a voulu la liberté pleine et entière de navigation pour tous les pavillons. La déclaration d'armes à bord et la permission écrite du gouverneur pour les porter est un abus ; c'est confondre le droit de surveillance et le contrôle de la navigation, que le Congrès a confiés à l'Angleterre, avec la police des navires. Pour un peu on empêcherait la France de ravitailler d'armes ses postes du Niger. Enfin que dire de l'obligation de ne faire du bois qu'en une quarantaine de points sur tout le réseau fluvial de la compagnie ?

La compagnie semble si bien persuadée de ses droits presque exclusifs sur les « eaux anglaises » du bas Niger (selon son expression, contraire à l'acte de Berlin), qu'elle a saisi en 1894 un vaisseau allemand affrété par notre compatriote, le lieutenant de vaisseau d'Agout, pour ravitailler son aviso l'*Ardent*, échoué sur le Niger, après y avoir pénétré « sans autorisation », ce qui était son droit. Un commerçant brêmois, M. Hönigsberg, fut aussi expulsé du Noupé, et son dépôt de commerce confisqué par la compagnie, à qui il refusait, en se conformant à l'acte de Berlin, de

(1) L'émir vient même de la forcer à supprimer son ponton.

payer des droits de transit. Le gouverneur du Cameroun, M. de Puttkamer, malgré des menaces d'arrestation, fit une enquête, prouva les torts de la compagnie et de plus montra qu'elle n'avait pied au Noupé qu'en simple trafiquant. Elle dut indemniser les héritiers Hönigsberg. Rappelons enfin les innombrables plaintes des chambres de commerce de Liverpool, de Manchester, et de bien d'autres unions de commerçans anglais. Il ne s'agit plus ici en effet d'un intérêt anglais, mais d'un monopole accaparé par quelques puissans capitalistes anglais. Des agens de la compagnie ont voulu la mort de Flegel et de Mizon; mais nos officiers n'ont eu qu'à se louer des officiers anglais de Lagos, de leurs procédés humains et polis. Que l'Angleterre mette fin à ce syndicat de capitalistes, à ces violations de traités européens qu'il commet sous son nom, elle ne fera pas une concession à un adversaire étranger, mais affranchira ses propres citoyens d'un despotisme digne des roitelets d'Afrique.

Cet obstacle tombé, le commerce vivifiera ces régions si intéressantes, où ne circulent aujourd'hui que des cotonnades et surtout, la chose est prouvée, le gin de la compagnie.

V

Reste enfin la question des territoires compris entre le Dahomey, le Niger et Say. C'est à la résoudre qu'une commission de délimitation travaille à Paris depuis plusieurs mois.

L'annexion du Dahomey en 1894 modifia notre situation. Les Anglais de Lagos, M. Carter surtout, étendaient leur suzeraineté sur les Egbas, les Jebus, les Yorubas, les Ibadans, les Ilorins; avec beaucoup de tact, M. Carter ouvrit au commerce des villes jusque-là fermées aux blancs, prévint des guerres sanglantes, fit cesser les sacrifices humains, et gagna vraiment à la civilisation ces pays riches, où des villes comptent 50 000 à 100 000 habitans. Nous pouvons regretter ces pays, mais l'Angleterre avait tout droit d'y agir (1).

Au contraire, passé le 9e parallèle vers le nord, nous étions libres. M. Ballot, gouverneur du Dahomey, en profita. Dès 1894, M. Decœur traite à Nikki, capitale du Borgou, le 26 novembre : M. Lugard y avait négocié trente-deux jours auparavant avec le chef

(1) Des témoignages anglais récens semblent toutefois prouver que là encore nous nous sommes trompés sur l'étendue de l'influence britannique.

religieux. Le même roi signe peu après avec M. Alby et M. Ballot, qui pousse jusqu'au Niger à Boussa, pendant que M. Decœur va jusqu'à Sansanné-Mango sans y traiter, par respect pour l'acte de la mission Fergusson, annexe le Gourma, gagne Say et, en redescendant le Niger, rencontre la première factorerie anglaise à Liaba (1er février 1895). Cette même année, le lieutenant Baud accomplit son fameux tour du Dahomey à la Côte d'Ivoire, par Kirikri, Sansanné-Mango, Gambakha, Oua, en établissant notre protectorat sur toute la route : 1 500 kil. en 77 jours. Une série d'expéditions nous donnaient les Mahis, Bouaye, le Gourma et tout le nord-est de la boucle du Niger (Liptako, Aribinda, Yatenga). Le capitaine Toutée, parti du Dahomey en décembre 1894, atteignait Boussa, Tchaki, Badjibo, remontait le Niger jusqu'à Tibi-Farca, pays soumis au Gogo, déjà vassal de la France; il redescendait le fleuve après avoir fondé le fort Arenberg à Badjibo. Le gouvernement anglais protesta : Tchaki était au sud du 9e parallèle; Badjibo en aval de Liaba, poste anglais. Nous avions des résidens dans les deux villes; les premiers, nous occupions le pays de façon effective. Nous avons évacué, montrant ainsi notre respect du droit et des engagemens diplomatiques.

L'année suivante, le triomphant voyage du lieutenant Hourst aboutissait à la signature d'un traité avec les Touareg Aouellimiden, dont le chef Madidou avait scrupuleusement tenu sa parole, et à l'établissement du fort Archinard à Boussa (11 décembre 1895-13 octobre 1896). En 1897, le capitaine Baud repartait pour le Gourma et y trouvait le capitaine Voulet, maître du Mossi et du Gourounsi : le Dahomey, la Côte d'Ivoire, le Soudan, forment un tout. En même temps le lieutenant Bretonnet occupait définitivement Boussa; des résidens avec garnison s'installaient à Bafilo, Kirikri, en un mot sur toute la ligne qui unit Boussa à l'intersection de la frontière est du Dahomey avec le 9e parallèle. Nous occupons tout le pays au nord; au sud, rien. Les Anglais se sont emparés d'Ilécha, Bérébéré, Boria; ils ne sont plus qu'à quelques kilomètres de nos postes, *au nord* même du 9e *parallèle*.

On ne peut que s'étonner de ces mouvemens de troupes. 5 000 Anglais sur le bas Niger, quand nous n'avons que quelques compagnies entre Saye et Porto-Novo; des envois incessans de soldats d'Angleterre, de la Jamaïque, des officiers, des canons, des canonnières, un nouveau crédit de 3 750 000 francs, tout cet appareil belliqueux, grandissant au moment même où les diplo-

mates doivent discuter en paix, semblerait inquiétant à tout esprit impartial. On reste surpris du silence de toutes ces *Associations pour la paix* qui s'émeuvent si vite en Europe, quand nous pouvons « menacer la paix du monde » et gardent bouche close quand d'autres que nous envahissent sans crier gare les riches *goldfields* de leurs tranquilles voisins.

Rappelons en terminant les positions des deux parties : selon les Anglais, la ligne Saye-Barroua vaut non seulement pour nos possessions méditerranéennes, mais aussi pour l'intérieur du Dahomey, annexé pourtant depuis 1890; le méridien de Say doit limiter notre extension à l'est; Boussa, Nikki, nous les occupons indûment. Ils se taisent sur la navigation du bas Niger, le respect de l'acte de Berlin, la question de l'occupation effective (qui leur a servi cependant à spolier le Portugal des rives du Zambèze), et ne disent mot du Mouri, de Yola. A l'ouest de la Côte d'Or, ils ont évacué Bondoukou, mais occupé Bouna, français dès 1894, Gambakha, allemand depuis 1897, et prétendent même au Gourounsi et au Mossi.

La France réclame tous ces points, que nous avons admis sous notre suzeraineté et occupé effectivement. Au nord du Dahomey, nous affirmons que la ligne Say-Barroua ne concerne en rien la rive droite du fleuve, qui restait *res nullius*, et que nous avons occupée et administrons en respectant la convention de 1890 et la situation des Anglais sur le fleuve. Nous croyons sans valeur les traités du capitaine Lugard et ceux de Fergusson. Nous réclamons l'application de l'acte international de Berlin; nous rappelons à l'Angleterre que la convention Ribot parle du Sokoto et nullement du Bornou; que le Sokoto n'est pas du tout soumis à la compagnie du Niger, pas plus que le Noupé et le Gando qui repoussent sans cesse les envoyés de l'Angleterre et expulsent les émirs qu'elle veut imposer; enfin que le Mouri et Yola ont reçu le drapeau français.

L'Allemagne pouvait s'intéresser aux négociations. Elle s'en est exclue en renonçant à Yola, au Gourma. Un conflit pouvait naître avec l'Angleterre pour la zone neutre de Salaga, que celle-ci occupait sans titres. M. Chamberlain en a ordonné l'évacuation; aucun Anglais n'a protesté. Ici, comme en Chine, nous voyons l'Angleterre se rapprocher de l'Allemagne, lui faire des concessions, approuver ses actes, même les plus nuisibles à l'Angleterre. Nous voilà loin du temps où les caricatures anglaises ri-

diculisaient le champion du Transvaal! La question d'Égypte explique tout. L'Angleterre pense-t-elle, toujours et partout, à se maintenir sur le Nil? l'Allemagne à envahir la Chine? L'avenir seul le dira. Le conflit de leurs intérêts au Chan-Toung les divisera peut-être encore.

L'hostilité de ces deux nations, si forte il y a deux ans, n'est donc plus un élément important dans le débat. L'Angleterre craignait alors un rapprochement entre l'Allemagne et la France. Elle s'est, depuis lors, crue plus libre en Afrique, à une époque récente surtout, quand elle a quelque temps cherché à brouiller le Japon avec la Russie et à occuper celle-ci en Asie. La Russie, cédant en Corée, s'est, croit-on, réconciliée avec son rival. D'autre part l'amour-propre du peuple anglais a trouvé d'amples satisfactions dans la cession de Weï-haï-Weï et dans les promesses que lui fait la Chine, ainsi que dans la victoire de l'Atbara. Et c'est pourquoi, sans doute, une fois le territoire de la compagnie du Niger racheté par la métropole (pour 700000 £, dit-on), on peut espérer la fin des difficultés, et le retour, après un trop fort émoi, aux bons rapports que doivent entretenir deux grandes nations, unies par tant de liens matériels et moraux et par une paix déjà longue de quatre-vingt-trois ans.

Emile Auzou.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LA

THÉORIE DE L'ÉNERGIE

ET LE MONDE VIVANT

II [1]

LES ÉNERGIES VITALES

A. Chauveau : *La Vie et l'Énergie chez l'animal;* 1894. — *La Valeur énergétique des alimens* (Académie des sciences); 1897. — F. Laulanié : *Énergétique musculaire;* 1898. — J. Loeb : *La Physiologie générale, son but et son histoire* (*Pfluger's Archiv*); 1898. — A. Gautier : *Leçons de Chimie biologique;* 1897.

Malgré les efforts d'un petit nombre d'expérimentateurs depuis Harvey jusqu'à Magendie, la science de la vie n'avait suivi qu'avec lenteur le progrès des autres sciences de la nature. Elle était restée longtemps embrumée de scolastique et encombrée de systèmes tels que l'animisme et le vitalisme qui faisaient régir les phénomènes vitaux par un principe distinct de la matière universelle et des forces physiques, et accentuaient ainsi leur différence avec les autres phénomènes de la nature.

Ces systèmes dominaient dans les écoles au temps de Lavoisier; ils faisaient encore échec à la méthode expérimentale au temps de Claude Bernard. C'est à peine s'ils ont entièrement disparu

de nos jours. En 1878, un médecin éminent, qui a occupé l'une des situations le plus en vue du haut enseignement, E. Chauffard, a tenté de restaurer l'animisme de Stahl. Plus récemment enfin nous avons vu les découvertes dues à des savans étrangers en possession d'une légitime réputation, Heidenhain (de Breslau) et Ch. Bohr (de Copenhague), servir à ressusciter sous le nom de « néo-vitalisme » une doctrine bien proche de celle que défendaient au siècle dernier Bordeu et Barthez. Ce néo-vitalisme contemporain emprunte à son devancier son principe fondamental, à savoir la spécificité non seulement formelle mais essentielle du fait vital et son irréductibilité absolue au fait physique. A la vérité le vitalisme ancien se complétait par une autre notion que le progrès des idées ne permettrait pas de relever aujourd'hui. Il considérait les phénomènes physiologiques comme les « effets immédiats » d'une cause spéciale, d'un agent en quelque sorte personnifié, le *principe vital*, extérieur au corps vivant, indépendant de sa substance, lié à elle temporairement, travaillant pour ainsi dire avec des mains humaines, accomplissant des faits et gestes qui forment l'histoire même de la vie, et quittant à la fin le corps qui lui servait d'hôtellerie, non peut-être sous la forme d'un papillon, comme le voulait le gracieux génie des Grecs, mais d'une manière tout aussi réelle quoique moins sensible. Les vitalistes du moyen âge, les Paracelse, les Van Helmont, avaient démembré ce principe animateur en principes subalternes, et multiplié sous le nom d'*archées* ces personnifications. On en retrouve quelque trace dans les *propriétés vitales* de Bichat et des auteurs plus modernes, fantômes que Cl. Bernard aimait à comparer aux nymphes, aux dryades et aux sylvains de la mythologie.

En face des médecins et des philosophes qui expliquaient la vie par la libre activité d'un principe vital, distinct ou non de l'âme pensante, se dressait le système adverse, le mécanicisme. L'esprit scientifique a éprouvé à toute époque une vive prédilection pour cette doctrine et, de nos jours, il a fini par l'adopter et s'y confondre. L'ordre vivant et l'ordre physique sont ici ramenés à un ordre unique, parce que tous les phénomènes de l'univers sensible sont eux-mêmes réduits à un mécanisme identique et représentés au moyen de l'atome et du mouvement. Cette conception du monde que les philosophes de l'école d'Ionie avaient imaginée dès la plus haute antiquité, que Descartes et Leibniz modifièrent plus tard, a passé dans la science moderne sous le

nom de théorie cinétique. La mécanique des atomes pondérables ou impondérables contient l'explication de toute phénoménalité; qu'il s'agisse de propriétés physiques ou de manifestations vitales, le monde objectif ne nous offre, en dernière analyse, que des mouvemens : tout phénomène s'exprime par une intégrale atomistique, et c'est là la raison intime de cette unité majestueuse qui règne dans la physique moderne. Les forces qui sont mises en jeu par la vie ne se distinguent plus, à ce degré ultime de l'analyse, des autres forces naturelles; tout se confond dans la mécanique moléculaire.

Sans contester la valeur philosophique de cette doctrine, qui d'ailleurs a justifié son empire sur les sciences physiques par les découvertes qu'elle y a provoquées. on peut cependant faire observer qu'elle n'a été à peu près d'aucun secours à la biologie. Précisément parce qu'elle descend trop profondément au fond des choses et qu'elle les analyse à outrance, elle cesse de les éclairer. Il y a trop loin de l'atome hypothétique au fait apparent et concret pour que celui-ci puisse rendre compte de celui-là; le phénomène vital s'évanouit avec sa physionomie propre; on n'en aperçoit plus, on n'en saisit plus les traits spécifiques ni universels. Au contraire, la théorie de l'énergie conduit à une conception tout aussi générale, mais en même temps plus sûre, plus compréhensive, et assez près de la réalité pour se traduire dans des faits et s'y retremper sans cesse. Son introduction en biologie date à peine d'hier, et déjà elle y a pris une place considérable et rendu de grands services. Elle a inspiré des recherches pleines d'intérêt, elle a renouvelé l'aspect de quelques parties de la physiologie. Elle commence à pénétrer dans le haut enseignement de quelques universités en Allemagne, en Amérique, et en France même. M. Chauveau est, chez nous, le représentant le plus éminent de ces tendances nouvelles; ses travaux et ceux de ses élèves forment la contribution la plus importante qui ait été apportée (de notre temps) à la constitution de l'Énergétique physiologique.

II

La doctrine de l'énergie a été conçue en physiologie avant de passer en physique et d'y faire la merveilleuse fortune que l'on sait. Robert Mayer était un naturaliste et un médecin; Helmholtz était physiologiste autant que physicien. L'un et l'autre avaient

vu dès l'origine dans la notion nouvelle un puissant instrument de pénétration physiologique. La publication dans laquelle R. Mayer exposait, en 1845, ses vues remarquables, *du Mouvement organique dans ses rapports avec la nutrition*, et le commentaire d'Helmholtz ne laissent pas de doute à cet égard. Les *Remarques sur l'équivalent mécanique de la chaleur*, d'un caractère plus particulièrement physique, sont postérieures de six années à ce premier ouvrage.

La doctrine de l'énergie ne fait donc que retourner aujourd'hui à la science qui a été son berceau. Elle y revient consacrée par les démonstrations de la physique, comme la plus générale des doctrines qui aient jamais été proposées en philosophie naturelle et comme la moins chargée d'hypothèses. Elle réduit à deux principes fondamentaux la multitude des principes particuliers ou le petit nombre de principes déjà qualifiés de généraux qui régissent les sciences de la nature. On démontre sans trop de peine que le principe de Robert Mayer, convenablement entendu, contient le principe de l'inertie de la matière posé par Galilée et Descartes ; celui de l'égalité de l'action et de la réaction proclamé par Newton; celui même de la conservation de la matière (ou mieux de la masse) dû à Lavoisier; et enfin, la loi expérimentale d'équivalence à laquelle est attaché le nom moins célèbre du physicien anglais Joule, d'où l'on fait sortir le principe de Hess et le « principe de l'état initial et de l'état final » de Berthelot.

Et, de même, le principe de Carnot entendu à la façon large et compréhensive des théoriciens contemporains tels que William Thomson (lord Kelvin), Le Chatelier, etc., peut être considéré comme la loi universelle de l'équilibre, mécanique, physique, chimique. Il renferme, comme l'a montré G. Robin, le principe des vitesses virtuelles de d'Alembert, et, selon les physiciens actuels, les lois particulières de l'équilibre physico-chimique et de l'équilibre chimique.

Ces deux principes résument donc toute la science de la nature. Quelques métaphysiciens pensent qu'il est possible de leur donner un couronnement philosophique. Comme la véritable signification de ces lois est d'exprimer la relation nécessaire de tous les phénomènes de l'univers, leur liaison génétique ininterrompue, et par conséquent leur homogénéité réelle opposée à leur diversité apparente, on pourrait les faire découler de l' « Idée de continuité » de la nature par opposition à la « discontinuité psy-

chique ». L'unité dans le monde, la diversité dans l'esprit, c'est la doctrine fondamentale de E. Kant. Et ainsi la philosophie naturelle de notre temps se personnifierait dans les trois noms de Kant, de R. Mayer et de Carnot.

Il y aurait peu d'apparence qu'une doctrine si universelle et si bien vérifiée dans le monde physique dût s'arrêter à ses confins et rester sans valeur pour le monde vivant. Une telle supposition serait contraire à cet esprit de généralisation qui est l'esprit même de la science et qui consiste à croire à l'existence, à la constance, et à l'extension des lois élémentaires.

Les savans ont toujours procédé de la même façon dans les circonstances de ce genre. Ils ont appliqué à l'ordre, inconnu, des phénomènes vivans les lois les plus générales de la physique de leur temps : application qui s'est trouvée légitime et que l'expérience a vérifiée lorsqu'il s'agissait véritablement de lois fondamentales, application au contraire malheureuse, maladroite, repoussée comme un grossier matérialisme lorsqu'elle était faite à faux. Pour Descartes, le corps était une machine montée fonctionnant suivant les lois de la nature physique; mais il lui appliquait des règles trop particulières en le considérant comme formé des seules machines alors connues : ressorts, leviers, pressoirs, cribles, tuyaux, cornues et alambics. Au contraire Leibniz avait pleinement raison de dire : « Le corps se développe mécaniquement, et les lois de la mécanique ne sont jamais violées dans les mouvemens naturels. » Claude Bernard avait encore raison en appliquant aux êtres vivans le principe général de Galilée, de l'inertie de la matière, c'est-à-dire en affirmant que la spontanéité vitale n'était qu'une apparence et une illusion; que les phénomènes vitaux étaient toujours provoqués; qu'ils étaient la réplique à une excitation extérieure, le résultat du conflit entre la matière vivante et les agens physiques ou chimiques qui la sollicitent à l'action et qui sont toujours étrangers à elle lors même qu'ils sont logés avec elle dans l'enceinte de l'organisme.

En appliquant aux êtres vivans les lois si générales de l'Énergétique, on suit donc la marche constante de la science et on se conforme à sa méthode traditionnelle. On ne peut douter qu'une telle application ne soit légitime et que l'expérience ne doive la justifier *a posteriori*. C'est ce qui a lieu, en effet.

Le monde vivant comme le monde inanimé ne nous offre donc rien autre chose que des mutations de matières et des mutations

d'énergie. Le mot phénomène n'a pas une autre signification quel que soit le théâtre où il se produise. Les manifestations si variées, qui traduisent l'activité des êtres vivans correspondent à des transformations d'énergie, à des changemens d'une espèce ou d'une variété dans une autre, conformément aux règles d'équivalence fixées par les physiciens. Dans le monde physique, ces formes spécifiques d'énergie sont peu nombreuses. Quand on a nommé les énergies mécaniques, l'énergie chimique, les énergies rayonnantes, calorifique, lumineuse, l'énergie électrique avec laquelle se confond l'énergie magnétique, on a épuisé la liste des acteurs qui occupent la scène du monde, au moins de ceux que l'on connaît.

Est-il permis de dire que la liste est close et que la science ne découvrira pas ultérieurement d'autres formes ou d'autres variétés spécifiques d'énergie? Non, à coup sûr. Une telle affirmation serait aussi ambitieuse qu'imprudente. L'histoire des sciences physiques doit nous rendre plus circonspect. Elle nous enseigne qu'il n'y a guère plus d'un siècle que l'énergie électrique a fait son entrée en scène et que l'on a commencé à connaître l'électricité. Cette découverte dans le monde de l'énergie, accomplie pour ainsi dire sous nos yeux, d'un agent qui joue un si grand rôle dans la nature, laisse pour l'avenir la porte ouverte à d'autres surprises.

Cette réserve est d'une haute importance au point de vue de la réduction des phénomènes de la vie à l'Énergétique universelle. Elle permet, en effet, d'admettre qu'à côté des formes d'énergie que l'on sait leur être communes avec le monde physique il existe, chez les êtres vivans, des formes qui leur semblent particulières. Elles sont encore trop mal connues pour qu'on ait pu les chercher en dehors d'eux. Ces formes d'énergie que l'on peut supposer chez les animaux existent sans doute dans le monde physique, et elles devront s'y retrouver quand nos moyens d'investigation auront fait des progrès suffisans. Dans l'état actuel des choses, on n'a besoin d'en admettre la possibilité qu'en raison de la particularité des phénomènes de la vie et de l'animalité qui sont les plus spéciaux et les plus hétérogènes aux phénomènes physiques. Grâce à cette précaution, on comprend à la fois, par quels caractères essentiels les phénomènes vitaux se réduisent d'ores et déjà à la physique universelle, et par quelles différences provisoires ils en restent encore séparés. On échappe dès lors à

cette accusation de matérialisme grossier et évidemment erroné que méritent, au même titre que Descartes et Boerhave, ces scientifiques intransigeans qui prétendent trouver dans les machines actuelles de nos laboratoires le modèle de tous les mécanismes, même les plus complexes de l'économie animale; tentative aussi vaine que celle d'un iatro-mécanicien essayant d'expliquer avant les découvertes de Lavoisier les phénomènes élémentaires de la respiration, ou les phénomènes de l'excitation des nerfs avant le temps de Volta.

Mais d'un autre côté, on aperçoit aussi la part profonde de vérité qui se cachait au fond de ce matérialisme outré et maladroit ainsi que dans cet obscur instinct uniciste qui a poussé les biologistes de tous les temps à ramener les phénomènes de la vitalité sous l'empire de la physique générale.

Dès à présent, nous connaissons certainement le plus grand nombre des formes d'énergie communes au monde vivant et à la nature brute; ce sont les mêmes énergies, chimique, thermique, mécanique, avec leurs mêmes caractères de mutabilité, leur barême d'équivalence, leurs états actuel et potentiel.

Si, derechef, il arrive, comme il est advenu au siècle dernier pour l'électricité, que quelque forme inédite d'énergie surgisse des recherches physiologiques, nous pouvons affirmer en toute confiance que cette énergie nouvelle n'obéira pas à des lois nouvelles. Elle s'échangera avec les formes actuelles suivant les règles fixées: elle appartiendra à l'ordre universel comme à l'ordre vivant: ce sera une conquête de la Physique générale aussi bien que de la Biologie. Il est facile de comprendre, après ces éclaircissemens, la signification et la portée de cette affirmation qui est le fondement de l'Énergétique biologique, à savoir que les phénomènes de la vie sont des métamorphoses énergétiques au même titre que les autres phénomènes de la nature.

Cette science que l'on baptise « l'Énergétique biologique » n'est pas nouvelle; ce n'est autre chose que la physiologie générale et l'on sait que personne, en aucun pays, n'a plus contribué à la fonder et à l'enrichir que Claude Bernard. Mais il faut reconnaître que R. Mayer et Helmholtz l'ont mieux caractérisée et en ont mieux limité le champ, en la définissant « l'étude des phénomènes de la vie envisagée du point de vue de l'énergie ».

Une école de zoologistes expérimentateurs a essayé, au cours de ces dernières années, en Allemagne, d'accaparer la physiologie

générale et de la dénaturer en lui assignant comme but l'étude de la *vie cellulaire*. Ils ont affecté de croire que la physiologie depuis le temps de Galien n'avait eu de préoccupation que du jeu des organes et ils opposaient à cette « physiologie des organes » leur « physiologie de la cellule ». Un savant qualifié, J. Lœb, n'a pas eu de peine à faire justice de ces prétentions. Il a montré que la « structure cellulaire » était, dans la plupart des cas, une circonstance aussi complètement indifférente que la « structure des organes » au jeu des forces vitales, — et qu'il fallait bannir la notion morphologique de la physique de la matière vivante, — car la physiologie générale n'est pas autre chose — comme de la physique des corps bruts. La détermination des sources où les plantes et les animaux puisent leurs énergies vitales; la transformation médiate de l'énergie chimique en chaleur animale dans la nutrition, ou en mouvement dans la contraction musculaire, l'évolution chimique des alimens, l'étude des fermens solubles ont une autre portée pour l'intelligence des mécanismes de la vie. Et ce sont là autant de parties déjà fort avancées de l'énergétique physiologique.

III

L'équivalence ou l'identité des énergies développées chez les animaux avec les énergies universelles de la nature a fourni le point de départ de la Doctrine. Deux autres vérités achèvent de la fonder: c'est à savoir que les énergies vitales proprement dites ont leur origine dans l'une des énergies extérieures, — non pas l'une quelconque comme on pourrait le croire, — mais exclusivement dans l'une d'elles, l'énergie chimique. Et de même elles ont leur aboutissement dans un petit nombre d'autres tout aussi exactement fixées.

Il résulte de là que les phénomènes de la vie devront nous apparaître comme une circulation d'énergie qui, partie d'un point fixe du monde physique, fait retour à ce monde par un petit nombre de points également fixes, après une course fugitive à travers l'organisme animal.

C'est, avec plus de précision, la transposition dans l'ordre de l'énergie de ce qu'était l'idée du *Tourbillon vital* de Cuvier et des naturalistes dans l'ordre de la matière. Ceux-ci définissaient la

vie par sa propriété la plus constante, la nutrition, c'est-à-dire par l'existence de ce courant de matière que l'organisme puise au dehors par l'alimentation, qu'il y rejette par l'excrétion, et dont l'interruption même momentanée, si elle était d'ailleurs complète, serait le signal de la mort. — Le *circulus d'énergie* est la contre-partie exacte du *circulus de matière*.

La seconde vérité qu'enseigne la Physiologie générale et qu'elle a tirée de l'expérience, peut s'énoncer ainsi : « L'entretien de la vie ne consomme aucune énergie qui lui soit propre ; elle emprunte au monde extérieur, toute celle qu'elle met en œuvre, et elle la lui emprunte sous forme d'énergie chimique potentielle. » — Telle est la traduction, dans la langue de l'énergétique, des résultats acquis en physiologie animale depuis cinquante ans. Il n'est pas besoin de commentaires pour faire saisir l'importance d'un tel principe ; il révèle l'origine première de l'activité animale ; il découvre la source d'où procède cette énergie qui à un moment de ses transformations sera l'énergie vitale.

Le *primum movens* de l'activité vitale est donc, d'après ce principe, l'énergie chimique emmagasinée dans les principes immédiats de l'organisme.

Pour essayer d'en suivre le mouvement, il est nécessaire de préciser. Imaginons, dans ce dessein, que notre attention se porte sur une partie déterminée et limitée de cet organisme, sur un certain tissu. Saisissons-le, dans le cours ininterrompu de sa vie à un moment donné, et faisons partir de cet instant conventionnel, l'examen de son fonctionnement. Le premier effet de ce fonctionnement sera de libérer une portion de l'énergie potentielle que recèlent les matériaux mis en réserve dans le tissu. Cette énergie dégagée fournira à l'action vitale les moyens de se continuer. Il y a donc au début du processus fonctionnel, par un effet nécessaire de ce processus même, une libération d'énergie chimique, ce qui ne peut se faire que par une décomposition des principes immédiats du tissu, ou, suivant l'expression consacrée, par une destruction du matériel organique. Cl. Bernard avait beaucoup insisté sur cette considération que le fonctionnement vital s'accompagnait d'une destruction du matériel organique. « Quand le mouvement se produit, qu'un muscle se contracte, quand la volonté et la sensibilité se manifestent, quand la pensée s'exerce, quand la glande sécrète, la substance des muscles, des nerfs, du cerveau, du tissu glandulaire se désorganise, se détruit, et se

consume. » — La raison profonde de cette coïncidence entre la destruction chimique et le fonctionnement dont Claude Bernard avait eu l'intuition, l'énergétique nous la rend saisissable. Une portion du matériel organique se décompose, se simplifie chimiquement, descend à un moindre degré de complication et abandonne dans cette sorte de chute l'énergie chimique qu'elle recélait à l'état potentiel. C'est cette énergie qui devient la trame même du phénomène vital.

Il est clair que la réserve d'énergie ainsi dépensée devra être reconstituée pour que l'organisme se conserve dans son équilibre. C'est l'alimentation qui y pourvoit; elle fournit les matériaux; le jeu des appareils digestifs les prépare à être assimilés, c'est-à-dire qu'il les amène à la place convenable et les y incorpore à l'état de *réserves*. Cette reconstitution des réserves détruites n'est pas une synthèse chimique; c'est, comme l'a dit Cl. Bernard, une « synthèse organisatrice ». « La synthèse organisatrice, dit-il, reste intérieure, silencieuse, cachée dans son expression phénoménale, rassemblant sans bruit les matériaux qui seront dépensés. »

De là les deux grandes catégories dans lesquelles l'éminent physiologiste distribue les phénomènes de la vie animale : les phénomènes de destruction des réserves qui correspondent aux faits fonctionnels, c'est-à-dire à l'accroissement des dépenses d'énergie — et les phénomènes *plastiques*, de reconstitution des réserves, de régénération organique, qui correspondent au repos fonctionnel, c'est-à-dire à l'amortissement des dépenses, et au ravitaillement en énergie.

Si ce n'est pas exactement dans ces termes que Cl. Bernard a formulé sa féconde pensée, c'est au moins ainsi que ses successeurs l'interprétèrent. Ils ne firent d'ailleurs, en cela, que lui donner un peu plus de précision. Appliquant plus rigoureusement que l'éminent physiologiste la distinction que lui-même avait créée entre le protoplasma réellement actif et vivant et les réserves que celui-ci prépare, ils reconnurent qu'il fallait restreindre à ces dernières ce que l'auteur semblait attribuer aux deux catégories.

Tout ce que Cl. Bernard a dit est rigoureusement vrai des réserves. Il est facile aujourd'hui de soulever des critiques sur les incertitudes et les tâtonnemens de l'expression dont il a revêtu ses idées. L'antique adage l'excusera : *Obscuritate rerum verba*

obscurantur. En pleines ténèbres, il a eu une illumination de génie; il n'a pas trouvé sans doute la formule définitive et en quelque sorte lapidaire qui convenait à sa pensée. Ce n'est pas une raison pour lui susciter des querelles de grammairien.

Si dans le cas de fonctionnement vital il y a destruction incontestable des matières de réserve, qu'advient-il de la matière réellement active et vivante? Suit-elle le même sort? Se comporte-t-elle différemment? Nous n'en savons rien. M. Le Dantec affirme qu'elle s'accroît alors au lieu de se détruire; il donne à cette assertion le nom de Loi de l'Assimilation fonctionnelle, et il en tire des conséquences importantes. Mais en réalité, il n'y a pas un seul des argumens dont il l'étaye qui ait une vertu démonstrative. Les objections ne sont pas plus décisives. C'est une hypothèse qu'il est également vain, dans l'état actuel de la science, de prétendre établir ou renverser par le raisonnement ou l'expérience. La raison en est dans le grand nombre d'indéterminées que comporte le problème à résoudre. Il suffit de les énumérer : les deux matières qui existent dans l'élément anatomique, auxquelles on confère des rôles contraires; les deux conditions qu'on leur attribue, d'activité manifestée ou latente; la faculté pour l'une et l'autre de celles-ci de se prolonger pendant une durée indéterminée, et d'empiéter sur son protagoniste, alors que l'on s'est mis dans le cas où elle devrait cesser d'exister. Voilà plus d'élémens qu'il n'en faut pour expliquer les résultats positifs ou négatifs de toutes les épreuves du monde. On ne peut donc démontrer cette hypothèse; mais on peut sans doute l'accepter sans y regarder de trop près, comme ces pilules, dont parlait Hobbes, qu'il faut avaler sans les mâcher.

L'énergétique laisse la question indécise, sans doute, mais elle incline pourtant en sa faveur. L'assimilation fonctionnelle du protoplasma n'est pas, comme l'organisation des réserves, un phénomène presque indifférent à la balance de l'énergie. Il s'agit ici de constituer une substance, le protoplasma actif, qui atteint au plus haut degré de la complication, et dont par conséquent la formation aux dépens des matériaux alimentaires plus simples exige une quantité appréciable d'énergie. L'assimilation, pour se réaliser, a donc besoin d'absorber de l'énergie : or, à ce moment même la destruction ou simplification chimique de la substance de réserve, conséquence forcée du fonctionnement, en libère précisément de quoi couvrir ce besoin. Si

le protoplasma l'emploie réellement, son rôle serait la contrepartie de ses réserves.

S'il est possible que le protoplasme actif se comporte comme le veut M. Le Dantec, il est certain que les réserves suivent la loi de Claude Bernard, et c'est toujours à elles que revient la part essentielle dans les mutations énergétiques.

IV

Le troisième principe de l'Énergétique biologique est également tiré de l'expérience. Il est relatif non plus au point de départ du circulus de l'énergie animale, mais à son terme.

C'est ici la partie la plus nouvelle de la doctrine, et, disons-le, la moins comprise des physiologistes eux-mêmes. L'énergie, issue du potentiel chimique des alimens, après avoir traversé l'organisme (ou simplement l'organe que l'on considère en action) et avoir donné lieu aux apparences phénoménales plus ou moins diversifiées, qui sont les manifestations propres ou encore irréductibles de la vitalité, fait enfin retour au monde physique. Ce retour s'opère (sauf les restrictions qui seront indiquées tout à l'heure) sous la forme ultime d'énergie calorifique.

Les véritables phénomènes vitaux se classent donc entre l'énergie chimique qui leur donne naissance et les phénomènes thermiques qu'ils engendrent à leur tour. La place du fait vital dans le cycle de l'énergie universelle est ainsi parfaitement déterminée. C'est là une conclusion d'une importance capitale pour la biologie. On peut l'exprimer dans une formule concise qui résume pour ainsi dire, en quelques mots, tout ce que la philosophie naturelle doit retenir de toutes ces études. « L'énergie vitale est, en fin de compte, une transformation d'énergie chimique en énergie calorifique. »

La rigueur de cet énoncé exige une restriction : il suppose que l'animal se contente de vivre et qu'il n'exerce aucun travail extérieur.

Les fondateurs de l'énergétique animale, et M. Chauveau surtout, ont essayé de donner plus de précision à cette notion, fatalement assez vague, d'*énergies vitales*. Il arrive, à propos de ces énergies, en biologie, ce qui est le cas ordinaire pour les agens physiques : on sait les mesurer sans savoir ce qu'ils sont.

Les énergies vitales sont les phénomènes qui s'accomplissent

dans les tissus en activité, sans être actuellement identifiables aux types connus des phénomènes physiques, chimiques, mécaniques; ce sont les actes le plus souvent silencieux et invisibles par eux-mêmes et que nous ne reconnaissons guère qu'à leurs effets, après qu'ils ont abouti aux formes phénoménales familières; c'est tout ce qui se passe, par exemple, dans le muscle qui prépare son raccourcissement, dans le nerf qui conduit l'influx nerveux, dans la glande qui sécrète. Voilà ce que nous nommons des noms provisoires de propriétés vitales, d'énergies proprement vitales, d'énergie vivante, et ce que M. Chauveau appelle *le travail physiologique*. Et c'est cela que nous devons considérer dès à présent comme échangeable par voie d'équivalence avec les énergies du monde physique, comme celles-ci le sont entre elles. Le premier principe de l'*Énergétique* n'a pas d'autre signification.

Le dernier principe nous enseigne que, si l'énergie chimique est la forme génératrice, matricielle des énergies vitales, l'énergie calorifique en est la forme de déchet, d'émonction, la forme dégradée suivant l'expression des physiciens. La chaleur est dans l'ordre dynamique un *excretum* de la vie animale, comme l'urée, l'acide carbonique et l'eau en sont des *excreta* dans l'ordre substantiel. C'est donc tout à fait à tort que, par suite d'une fausse interprétation du principe de l'équivalence mécanique de la chaleur, ou par ignorance du principe de Carnot, quelques physiologistes parlent encore de la transformation de la chaleur en mouvement ou en électricité dans l'organisme animal. La chaleur ne se transforme en rien, dans l'organisme animal : elle se dissipe. Son utilité vient, non pas de sa valeur énergétique, mais de son rôle d'amorçant dans les réactions chimiques, ainsi qu'il a été expliqué à propos des caractères généraux de l'énergie chimique.

Les conséquences de ces principes, si généraux et si clairs de la physiologie énergétique sont de la plus haute importance au point de vue pratique autant qu'au point de vue théorique.

Et d'abord, ils montrent bien la place et le rang des phénomènes de la vie dans l'ensemble de l'univers. Ils font concevoir, sous un jour nouveau, cette belle harmonie des deux règnes animal et végétal que Priestley, Ingenhousz, Senebier et l'école chimique du commencement du siècle ont dévoilée et que Dumas a exposée avec une clarté et un éclat incomparables. L'Énergétique l'exprime en deux mots : Le monde animal dépense l'énergie que

le monde végétal a accumulée. Elle va plus loin que les règnes vivans et jusqu'au milieu cosmique : elle montre comment le monde végétal tire lui-même son activité de l'énergie rayonnée par le soleil et comment les animaux la restituent enfin en chaleur dissipée. L'harmonie des deux règnes, elle l'étend à toute la nature. Elle fait de l'univers tout entier un système lié.

A un point de vue plus restreint, et pour n'envisager que le seul domaine de la physiologie animale, les lois de l'énergétique font bien comprendre le rôle et les principes généraux de l'alimentation. L'aliment est essentiellement une source d'énergie : il n'est qu'accessoirement une source de chaleur. On enseigne précisément le contraire dans la plupart de nos écoles médicales ; et cette erreur, qui d'ailleurs n'a aucune conséquence au point de vue de la pratique, en a au contraire de grandes au point de vue de la doctrine. L'énergie que l'aliment apporte à l'animal est l'énergie potentielle chimique qu'il possède de par sa constitution complexe. C'est cette nécessité d'user de substances alimentaires très élevées dans l'échelle de la complication chimique, qui asservit l'animal au végétal, seul capable de produire de telles synthèses. Le fonctionnement animal libère une partie de l'énergie potentielle que la plante avait formée. La chimie permet de calculer la quantité d'énergie que l'aliment dégage ainsi. En appliquant le principe de l'état initial et de l'état final de Berthelot et en utilisant les tables numériques que cet éminent chimiste a établies avec une patience admirable, on obtient en calories la quantité d'énergie que l'aliment dépose dans l'organisme : on connaît son *pouvoir dynamogène* ou *calorifique*.

Cette énergie, dont on sait maintenant pour chaque catégorie d'alimens l'exacte valeur, on en sait aussi l'usage, d'après le troisième principe. Elle est destinée à se transformer suivant deux types possibles. Dans le type normal, elle se mue en *énergies vitales* (*travail physiologique* de Chauveau) ; et celles-ci aboutissent elles-mêmes soit à l'énergie mécanique (mouvement des muscles), soit à l'énergie thermique (chaleur qui se dissipera au dehors). L'aliment, dans ce cas, a rempli son office. Il a servi au fonctionnement vital : il a été *dynamogène* ou *bio-thermogène*.

En second lieu, l'évolution de l'aliment peut suivre un type aberrant, presque anormal. Il peut arriver en effet, qu'en vertu de sa nature chimique, et pour des raisons qu'on commence à pénétrer, cet aliment, en se détruisant, libère une énergie que

l'organisme ne pourra utiliser, qui par conséquent ne se transformera en aucune énergie vitale, en aucun travail physiologique. Elle passera directement à l'état thermique. On connaît une catégorie d'alimens de ce genre, ou plutôt de substances de ce genre, car elles ne méritent pas le nom d'alimens véritables. L'alcool, les acides qui existent dans les fruits, tels que l'acide malique, citrique, appartiennent à ce type. On les dit *purement thermogènes*. Quelques physiologistes, — et leur erreur cette fois a son origine dans le préjugé commun, — s'imaginent encore que l'alcool est un générateur de force, dangereux sans doute à d'autres égards et surtout par son abus, mais enfin et tout de même une source d'énergie comme le sucre ou les graisses; et qu'ainsi, il est capable de fournir à l'homme une partie de l'énergie nécessaire à l'exécution de travaux pénibles. Il n'en est rien. A la vérité l'alcool se détruit ou se brûle dans l'organisme: il produit de la chaleur, mais celle-ci est destinée à se dissiper inutilement. Cette chaleur produite à l'intérieur du corps ne peut lui être d'aucune autre utilité que la chaleur du climat ou de nos foyers. Les thermogènes purs sont donc exclusivement un procédé de *chauffage par le dedans*. Les alimens dont nous avons parlé tout à l'heure sous le nom de *biothermogènes*, réalisent également une sorte de *chauffage par le dedans*, mais en outre ils participent au fonctionnement vital.

En disant que le cycle de l'énergie qui se déroule chez l'animal a son point de départ dans la désintégration chimique de l'aliment, les physiologistes emploient une formule trop générale qui ne serre pas d'assez près la réalité. De là des confusions, des malentendus et par suite des controverses qui renaissent sans cesse et qui donnent à cette partie de la physiologie une apparence de trouble et de 'désordre qui n'y devrait pas exister. Ce n'est pas le fonctionnement vital dans sa généralité qu'il faut envisager, si l'on veut ensuite descendre jusqu'aux faits et en arriver aux applications : c'est un acte fonctionnel déterminé. On voit alors que la source de l'énergie que cet acte va mettre en jeu se trouve dans la substance de l'organe et du tissu actifs, non pas à l'état d'aliment dans la condition et la forme où l'animal l'emprunte au dehors, c'est-à-dire à l'état d'aliment *brut*, mais bien à l'état d'aliment digéré, modifié, élaboré et incorporé comme partie intégrante dans le tissu qui va le dépenser, c'est-à-dire en somme à l'état de réserve. Tous les principes de l'énergétique

physiologique dont nous avons parlé s'appliquent à l'aliment entendu dans ce sens seulement, c'est-à-dire aux réserves. Sont-ils applicables aux alimens, dans le sens strict du mot? En aucune façon. Entre la substance de *l'aliment* et la substance de *réserve*, il y a des différences résultant de toutes les préparations que ce corps a subies depuis le moment où il a été introduit dans l'organisme jusqu'à celui où il a été assimilé et mis en sa place. Ces préparations peuvent être nombreuses; elles sont encore inconnues dans la plupart des cas. On admet, d'une façon générale qu'elles ne mettent en jeu qu'une faible quantité d'énergie, de telle sorte qu'en les négligeant, on ne commettrait qu'une erreur insignifiante. La supposition est justifiée dans un certain nombre de cas : elle est au contraire erronée dans le plus grand nombre. M. Chauveau a dévoilé avec beaucoup de perspicacité cette erreur des théoriciens de l'alimentation : il en a fait apparaître la valeur dans quelques circonstances par des expériences conduites avec une extrême ingéniosité.

Mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Nous n'avons pas à examiner la question d'ailleurs très intéressante, très nouvelle, controversée encore, de la Diététique physiologique. Elle mérite un examen spécial. Nous devions nous borner à indiquer incidemment les rapports les plus généraux de la théorie de l'alimentation avec l'objet propre de cette étude, qui était de dégager les principes fondamentaux de l'Énergétique des êtres vivans.

A. DASTRE.

JEAN-FRANÇOIS MILLET

Jean-François Millet, ce grand maître de la peinture rustique, jadis si contesté et que personne ne conteste plus, avait une tendresse particulière pour les arbres fruitiers. Il aimait à les peindre dans toutes les saisons, chargés de fleurs ou de fruits ou dépouillés, dénudés par l'hiver. Il avait étudié à fond leurs mœurs, leurs habitudes, leur humeur, leurs goûts, leurs préférences, leur port de tête, leur maintien, leurs contorsions et leurs grimaces. Il méprisait les paysagistes qui n'avaient pas su reconnaître « que les noyers laissent pendre leur feuillage en de lourdes masses, que les feuilles du pommier s'arrondissent en bouquets, que les branches du cerisier affectent des formes de thyrses, que le prunier entrelace ses brindilles en de gracieux festons. » Il savait aussi que les arbres ne sont pas fichés en terre comme des poteaux, qu'ils ont chacun leur manière de se fixer au sol, et il disait un jour à un écrivain étranger, admirateur passionné de son génie, M. Henry Naegely, qu'on ne saurait observer leurs racines avec trop d'attention, que c'est une matière à approfondir.

Comme les pruniers et les pommiers, la plante humaine a ses racines, auxquelles elle doit sa principale nourriture, et les premiers sucs nourrissans qu'elle a absorbés décident souvent de sa destinée. Il est cependant des hommes qui, transportés de bonne heure loin de leur pays natal, subissent les influences étrangères, oublient leurs origines, se détachent de leur passé, se transforment, se renouvellent. Il en alla tout autrement de Jean-François Millet. Le village où il était né et sa première éducation avaient laissé sur lui une marque indélébile. Ce Normand transplanté à Barbizon a peint en admirable observateur les choses nouvelles qu'il voyait, mais il les a toujours vues à travers ses

souvenirs, en songeant sans cesse à des choses absentes et inoubliables, qui le hantaient comme des fantômes. Jamais arbre n'a plus vécu par ses racines; on peut expliquer ainsi ce qu'il y a de mystérieux dans son talent et pourquoi ce peintre puissant, qu'on traita tour à tour de réaliste ou de romantique, ne ressemble à personne.

Le livre très agréable que vient de lui consacrer M. Naegely n'ajoute que peu de chose à ce que nous savions de sa vie par le gros volume si substantiel et si richement documenté de M. Alfred Sensier (1). Mais c'est à M. Naegely qu'il faut s'adresser pour se faire une idée claire et nette de ce district du Cotentin où Millet a passé son enfance et sa première jeunesse, de ce coin de Normandie maigre, primitive et patriarcale. « La rade de Cherbourg, avait dit M. Sensier, est bornée à l'est par la pointe de Fermanville, à l'ouest par le cap de la Hague. Vu par ceux qui sont en mer, le pays de la Hague semble désolé et terrible. Une ceinture de hautes falaises granitiques l'entoure de toutes parts... Cependant, quand on parvient sur les hauteurs, tout change de physionomie et tout s'anime; des champs labourés, des pâturages où paissent les bestiaux, des bois, des habitations peuplées annoncent que ce pays est fertile et bienfaisant. »

Ce pays bienfaisant, qui ne fut jamais très fertile, est en réalité un plateau en terrasse, où l'on peut cheminer pendant des heures, nous dit M. Naegely, sans apercevoir un être vivant, hormis peut-être un épervier planant dans les airs ou quelque oiseau de mer cheminant d'un rivage à l'autre. Les landes alternent avec d'arides gazons; le fracas de la vague qui déferle se fait entendre jusque dans l'intérieur des terres, et nulle part les quatre vents du ciel ne mènent si grand bruit. « C'est une guerre sans trêve et sans quartier. Les buissons échevelés et les arbres rabougris, noueux, tortus, qui se penchent et se courbent sur le sol, témoignent des redoutables et perpétuelles batailles qu'ils doivent livrer, tandis que les noires églises trapues, bâties en un granit grossièrement taillé, ont un air d'obstiné défi et semblent dire qu'elles seules osent braver les élémens. »

Les pays les plus sévères ont leurs grâces. Cette grande terrasse, où les églises, les rochers et les arbres se battent contre le vent, est coupée par de charmans vallons abrités; des ruisseaux, qui descendent à la mer, promènent parmi les verdures leur babil ou leur rêve. Viennent les beaux jours du printemps et les chaleurs de l'été, ces vallons et le plateau lui-même se couvriront de fleurs, de primevères, de jacinthes

(1) *La Vie et l'œuvre de J.-F. Millet*, par Alfred Sensier. — *J.-F. Millet and rustic Art*, by Henry Naegely (Henry Gaëlyn); Londres, 1898.

sauvages, de molènes à haute tige, de digitales, et on verra courir sur les haies l'églantine et le chèvrefeuille. Mais dans ce pays la gaieté n'est qu'un heureux accident, c'est la note grave qui domine. « On rencontre çà et là des manoirs si gris, si vieux et si taciturnes qu'on pourrait croire que la vie s'en est retirée ou qu'ils sont habités par des vieillards au front chenu, sur qui le temps a passé sans les voir et que la mort a oublié de recueillir dans son grenier. »

Le village de Gruchy où est né Millet, et qu'il a décrit dans quelques pages qu'a publiées en anglais M. Naegely, était comme caché dans un creux, et on pouvait passer sans les apercevoir près de ses maisons aux jambages et aux linteaux de granit. Ce hameau se composait de vingt ou vingt-cinq feux; il a été depuis fort délaissé, et la moitié de ses chaumières tombent en ruines. Ce fut de tout temps un lieu fort tranquille : « On y voyait rarement un étranger, disait Millet, et il y régnait un tel silence que le gloussement d'une poule ou le caquetage d'une oie y faisait événement. » A l'extrémité de la grande rue, en face de la dernière maison, se dressait un vieil orme qui avait résisté à tous les assauts du vent du nord, et de là on découvrait la mer; mais quoiqu'ils fussent ses proches voisins, les habitants de Gruchy n'étaient ni marins ni pêcheurs; ils n'avaient affaire à l'eau salée que pour en retirer le varech qui leur servait à fumer leurs pauvres champs. Millet ne s'est jamais soucié d'être un peintre de marines; il avait vécu avec des laboureurs et lui-même avait labouré.

Les habitans de cette partie du Cotentin, nous dit M. Naegely, sortent de deux races bien distinctes. Les uns, légèrement brachycéphales, au visage rond, aux yeux noirs ou d'un bleu verdâtre, sont les descendans des Celtes qui possédaient le pays avant l'invasion scandinave; les autres sont les fils des envahisseurs : grands, robustes, ils ont de beaux cheveux et les yeux bleus; plus remarquables par leur vigueur que par l'élégance des proportions, ils ne possèdent ni la vivacité française ni la souplesse et la grâce de leurs voisins bretons. Les Millet appartenaient à la race normande; mais les Normands du pays de la Hague ont le visage sérieux, et la sévérité de leur climat se reflète sur leur humeur.

Ils sont portés à la dévotion, ils observent exactement les pratiques, leurs mœurs sont presque puritaines. Leurs fêtes ne sont point bruyantes, et ils réprouvent la danse comme une abomination. Ils tiennent en grand mépris les comédiens ambulans, les saltimbanques, les bateleurs; dans leurs grandes foires, les empiriques, les marchands d'orviétan réussissent seuls à attirer la foule. Mais comme il faut tou-

jours que la nature ait son compte, leurs campagnards aisés sont de gros mangeurs, de grands buveurs, dont le plaisir est de tenir conférence autour d'une table bien garnie. Demi-bourgeois, demi-manans, les parens de Millet, qui joignaient difficilement les deux bouts dans les mauvaises années et avaient huit enfans à nourrir, ne laissaient pas de fêter le jour du Seigneur en recevant leurs amis, et le repas qu'ils leur offraient était simple, mais copieux.

C'étaient de braves gens, au cœur pur, à l'âme droite, prenant au sérieux les questions de conscience, probes jusqu'au scrupule. Dans cette humble famille, il y avait une figure centrale et dominante : Millet eut toujours une tendre vénération pour sa grand'mère, et elle exerça une grande influence sur sa vie. Louise Jumelin était une femme supérieure, « une mère en Israël ». Simple, presque rigide dans sa mise, « ses grands yeux, nous dit-on, semblaient attachés sur quelque vision intérieure, et sa face puissante était comme affinée et adoucie par une ombre de rêverie mystique ». Charitable et infiniment patiente, elle ne demandait au monde que peu de chose et considérait les maux de la vie comme une discipline salutaire. Elle conservait une grande sérénité dans les épreuves, son calme, sa dignité dans les chagrins et les détresses. Le monde est ainsi fait : il y a des villages enfouis dans des trous, et on y rencontre parfois des paysannes qui ont une âme de reine ou de sainte.

Millet a gardé pieusement les lettres que lui écrivait sa grand'mère après qu'il eût quitté Gruchy, pour aller tenter fortune dans la grande ville où l'on apprend à peindre. Elle lui donnait les nouvelles du jour, lui racontait les maladies, les mauvaises saisons, les récoltes manquées, les tenanciers qui ne payaient pas et le percepteur qui exigeait qu'on le payât, les accidens fâcheux, un toit de chaume que le vent avait enlevé et dont la réparation serait coûteuse ; mais ce qui la tourmentait davantage, c'était la crainte que Jean-François ne perdît à Paris ses principes et sa vertu. Elle le mettait en garde contre les corruptions et les perversités de la grande Babylone; elle l'exhortait à rester sage, honnête, pieux, à ne point négliger le devoir pascal; elle entendait que son petit-fils « se fît une joie de partager la fête des anges, qu'il fût une de ces belles âmes qui brillent parmi les autres comme la rose parmi les épines ». — « Tu nous dis que tu vas travailler à faire le portrait de saint Jérôme gémissant sur les dangers où il s'était trouvé exposé dans sa jeunesse. Ah! mon cher enfant, à son exemple, fais les mêmes réflexions et en tire un saint profit. Suis l'exemple de cet homme de ton état qui disait : « Je peins pour l'éternité. » Pour quel-

que raison que ce puisse être, ne te permets jamais de faire de mauvais ouvrages, ne perds pas la présence de Dieu; avec saint Jérôme, pense incessamment entendre la trompette qui doit nous appeler au jugement. » Millet tenait de sa grand'mère ce qu'il y eut d'austère et de mystique dans son talent; Louise Jumelin fut pour beaucoup dans l'*Angelus*.

Comment se fait-il que le second des huit enfans qui grandissaient dans cette maison de paysan ait découvert un jour qu'il était né pour être artiste? L'esprit souffle où il veut; mais il y eut un peu d'hérédité dans cette affaire, si mystérieuse qu'elle soit. Son père avait des yeux et des goûts d'artiste, et lorsque à dix-huit ans Jean-François lui témoignera son désir de se faire peintre, il ne cherchera point à combattre sa vocation : « Mon pauvre François, je vois bien que tu es tourmenté de cette idée-là. J'aurais voulu te faire instruire dans ce métier de peintre qu'on dit si beau; je ne le pouvais, tu es l'aîné des garçons et j'avais trop besoin de toi; maintenant tes frères grandissent, et je ne veux pas t'empêcher d'apprendre ce que tu as tant envie de savoir. » Et quand Jean-Louis sera mort, la grand'mère dira à son petit-fils : « Mon François, ton père avait dit que tu serais peintre, obéis-lui et retourne à Cherbourg. »

Ce père qui avait une égale estime pour la charrue et pour la peinture, ce paysan aux longs cheveux bouclés, à l'œil doux, aux mains superbes, aimait à observer les plantes et les bêtes. Il disait à son fils : « Vois donc comme cet arbre est grand et bien fait; il est aussi beau à voir qu'une fleur... Vois donc comme cette maison à moitié enterrée derrière le champ est bien; il me semble qu'on devrait la dessiner ainsi. » Chantre de sa paroisse, il dirigeait des chœurs qu'on venait entendre de plusieurs lieues à la ronde; il notait des chants d'église, et ses copies étaient si belles qu'on les aurait crues de la main d'un scribe du XIVe siècle. Il avait communiqué à son fils son respect religieux pour l'alphabet. L'enfant prédestiné excellait dans les majuscules, dans la ronde; il avait remarqué que chaque lettre a son caractère propre, sa tenue particulière, ses sympathies et ses antipathies, que les unes sont fières, glorieuses, hautaines, que d'autres sont des êtres faibles qui cherchent un appui. En sortant de l'école, il écrivait à la craie sur les clôtures et les barrières des champs des versets de la Bible en latin; ces inscriptions étaient fort admirées des villageois et faisaient le désespoir de son frère Auguste, « qui, disait-il, ne pouvait pas y aveindre ». L'écriture est le premier art qu'ait cultivé Millet, et ce fut un bon commencement : il n'est pas de peinture plus écrite que la sienne.

Son imagination trouvait dans le pays de la Hague la nourriture et les excitans qui lui convenaient. Les grands offices, les Rogations, la fête du Saint-Sacrement, y sont célébrés avec une imposante solennité, et les chants d'église avaient tant de charme pour lui que jusque dans sa vieillesse il aima à les fredonner en travaillant. Il y avait dans ce pays battu du vent des endroits auxquels se rattachaient de vieilles légendes, qu'on racontait dans les veillées. Certains étangs s'étaient acquis une fâcheuse réputation, et on évitait de passer près de leur eau dormante après le coucher du soleil, de crainte de rencontrer des sorcières lavant leur linge au clair de la lune ou la Milleraine, cette dame blanche qui attire les hommes pour les perdre. Dans les soirées orageuses, la demoiselle de Tonneville faisait retentir sur les routes les sabots fantastiques de son cheval noir; elle avait arrêté au passage un meunier qui crut que sa dernière heure avait sonné; mais elle se contenta de lui voler sa farine, dont elle se fit une robe blanche, ayant roussi la sienne au feu de l'enfer. Millet connaissait bien cette dangereuse demoiselle; il avait fait un dessin fort soigné de son manoir, dont on montrait les ruines à quelques lieues de Gruchy. On racontait aussi l'histoire du seigneur de Pirou, qui se sauva d'un grand danger en transformant en oies sa famille, ses amis, ses serviteurs et lui-même; malheureusement il oublia le mot magique qui pouvait rendre à ces oies leur première forme, et dans les nuits sombres de l'arrière-automne, on les entend pousser des cris lamentables autour des fossés et des pièces d'eau d'un château abandonné. Millet déclarait que ces légendes, dont on avait bercé son enfance, lui avaient laissé une profonde impression, lui étaient restées à jamais dans l'esprit : « Aujourd'hui encore, disait-il, je sais à peine si j'y crois ou n'y crois pas. »

Si le pays de la Hague fournissait de la pâture à son imagination, il y trouvait aussi tout ce qui lui était nécessaire pour former son goût par l'étude des bons modèles. L'industrie moderne, la honteuse pacotille n'avait pas encore envahi cette terre privilégiée. Les costumes, les tables, les chaises, les pots, les casseroles, tout avait du caractère et des grâces primitives. D'humbles chaumières renfermaient des buffets d'un beau style, des armoires vénérables, faites de main d'ouvrier. « Les puits étaient des monumens, les auges et les abreuvoirs étaient taillés dans des blocs de granit, et on voyait se dresser au milieu des pâtis des monolithes semblables à des menhirs; charrues, herses, bêches, pioches et houes, tous les outils agricoles semblaient avoir été faits pour une race de géans, et on aurait pu croire que quelque nation antique faisait sa dernière halte dans cette région loin-

taine. » Abbayes, manoirs, fermes, granges voûtées ou arc-boutées, il n'était pas de bourg ni de hameau où l'on ne pût découvrir quelque noble construction, les églises étaient riches en sculptures.

Il ne manqua rien à son éducation. Des vicaires de campagne lui apprirent le latin; c'est en latin qu'il lisait Virgile et la Bible, et quand il racontait au curé de Gréville ce que disaient à son cœur la Bible et Virgile, ce bon prêtre s'écriait : « Ah! mon pauvre enfant, ton cœur te donnera du fil à retordre, et tu ne sais pas combien tu souffriras. » Cette prédiction ne l'effrayait point; il avait déjà deviné que qui ne sait pas souffrir ne sera jamais qu'un piètre artiste. C'est à Cherbourg qu'il apprendra le dessin, et Mouchel, son maître, lui dira: « Faites ce que vous voudrez et allez au musée. » C'était en vérité un pauvre musée, mais il y trouva d'aventure un tableau du Poussin; fidèle à ses premières admirations il écrira un jour : « Poussin est le prophète, le sage et le philosophe de notre école, sans cesser d'être le metteur en scène le plus éloquent. Je pourrais passer ma vie face à face avec son œuvre que je n'en serais pas rassasié. »

Quand il partit pour Paris, il ignorait son métier, mais il avait acquis à jamais les idées maîtresses qui inspireront et gouverneront son génie, et ce qu'il était en quittant le pays de la Hague, il le sera toujours : « Ce fils de paysan, dit fort bien M. Naegely, avait trouvé autour de lui dès son enfance tout ce qui pouvait aider au développement de son talent, stimuler et fortifier ses aptitudes naturelles... Il était né chez un peuple primitif, que le monde n'avait point gâté; ses premières années s'étaient passées dans une atmosphère de foi, de respect et d'amour, et il s'était familiarisé de bonne heure avec la lutte âpre, perpétuelle de l'homme contre les puissances élémentaires. Son éducation fut sérieuse, et la première chose qu'on lui enseigna fut la force, qui est restée la note dominante dans toutes ses œuvres. Pouvait-il en être autrement quand la force était partout autour de lui, dans le vent qui soufflait en tempête, dans les rocs lézardés, dans les arbres qui bataillaient sans cesse et aussi dans les ouvrages fabriqués par la main des hommes, sans qu'il aperçût dans tout ce qui l'entourait rien de moderne, de faible ou de médiocre qui pût affaiblir cette grande impression ? »

Il a quitté son pays natal, où il avait appris à voir, à penser et à sentir; il y retournera souvent, très souvent, il y fera de longs séjours; il serait le plus malheureux des hommes, si on lui interdisait « de revoir sa Normandie et son village; » rongé de nostalgie, il aurait le cœur lourd, l'air manquerait à ses poumons et c'en serait fait de la

divine étincelle. Et pourtant, dès 1848, il s'est établi à Barbizon; il y passera vingt-sept ans, il y mourra. C'est là qu'il compose son grand poème rustique, aux cent actes divers; étudiez de près ses tableaux, vous y retrouverez toujours des gens et des choses de Gruchy; rien de plus vrai que les scènes qu'il met sous vos yeux, mais ce sont des réalités enchâssées dans des souvenirs.

Il vit à deux pas de la plus belle, de la plus admirable des forêts; il s'y promène, il n'y cherche point ses sujets et ses inspirations. Il a conservé à jamais l'amour passionné des terres arables, des champs gras ou maigres, aux horizons lointains, où l'on voit des hommes et des femmes qui travaillent. Il habille ses ouvriers de campagne comme on s'habillait de son temps à Barbizon ; il avait pris en goût les marmottes, les mantes, les limousines ; mais ses rudes travailleurs ont un sérieux dans le maintien, une solennité dans le geste, une gravité mélancolique dans l'expression qui nous étonne ; ils font ce que nous voyons faire à nos laboureurs et à nos faucheurs, mais ils le font autrement, et leurs mœurs nous semblent exotiques. Parcourez du sud au nord, de l'est à l'ouest tout le département de Seine-et-Marne, vous aurez peine à y découvrir un paysan de Millet.

Dirons-nous avec M. Naegely qu'il lui fut profitable d'émigrer parce que les comparaisons l'instruisirent ? Faut-il croire « qu'il se fit une idée plus générale et plus complète de la vie rustique, et qu'il a peint le paysan universel » ? Le moyen de peindre le paysan universel? C'est une abstraction sans forme et sans visage. Non, ses paysans sont comme lui des émigrés, et ils proviennent tous ou presque tous du pays où était resté son cœur. Il le sentait, il le disait lui-même. Le premier *Semeur* qu'il exécuta à Barbizon, dans la plaine de Biera, lui était apparu comme un jeune gars de Gréville « accomplissant sa tâche sur les terres escarpées des falaises, au milieu d'une nuée de corbeaux qui s'abattent sur le grain. » C'était Millet, Millet lui-même se ressouvenant de son premier métier. Son *Angelus* était une de ses œuvres de prédilection ; il y retrouvait, disait-il, toutes les sensations de son enfance. Le 20 janvier 1863, il écrira à son ami Sensier : « Je vais pouvoir exposer mon *Homme à la houe*... et, j'espère, une *Cardeuse* que je travaille en ce moment, et à laquelle je tiens à donner une tournure et un calme que n'ont pas les cardeuses de la banlieue. J'ai encore à piocher durement, mais j'ai le souvenir présent de nos femmes de chez nous, filant et cardant de la laine, et cela me vaut mieux que tout. »

Il peignait rarement d'après le modèle, paraît-il, et ne lui deman-

dait que des renseignemens de détail; il peignait rarement aussi d'après nature ; il se contentait de noter ses impressions, et tout papier lui était bon pour cela, après quoi, rentré dans l'atelier, grâce à sa tenace mémoire et à sa puissante faculté de vision, son tableau lui apparaissait, et ses tableaux étaient toujours des évocations. Loin des yeux, dit-on, loin du cœur. Cela n'est vrai que des sentimens médiocres, des tendresses à fleur de peau. En s'éloignant de ce qu'on aime, on se procure le plaisir d'en rêver, la passion s'exalte, et l'étoffe de la nature est brodée par l'imagination. Il y a toujours dans le souvenir une part d'illusion ; il agrandit, il amplifie, il complète, et on est bien à Barbizon pour revoir Gruchy en songe. Millet fut-il un réaliste ou un idéaliste ? On l'aura défini, je crois, si l'on dit qu'à l'observation précise, minutieuse et à l'amour des vérités crues, il joignit le mystère et l'idéalisme du souvenir.

Dans les environs de Gruchy, les moutons, laissés sur leur bonne foi, pâturaient librement dans les anfractuosités des rochers, sans que personne les gardât; ils y étaient à demeure, on ne les ramenait au village qu'une fois par an, pour les tondre. Ce fut à Barbizon qu'il fit connaissance avec les bergers et les bergères, et cette variété de l'espèce humaine fut pour lui une nouveauté, qui lui parut fort intéressante. Il en tira un admirable parti, mais pour aimer davantage ses bergers, il les naturalisa normands ; cela se voit à leur visage ; on devine tout de suite qu'ils ont entendu la clameur des vagues se brisant contre une falaise, qu'ils ont vu la mer et se sont sentis comme perdus dans cette immensité. On ne peut douter non plus qu'ils n'aient lu la Bible ; ils savent que les patriarches gardaient eux-mêmes leurs troupeaux et que David fut un pasteur. Ils savent aussi que Louise Jumelin mêlait les choses du ciel aux choses de la terre, et qu'elle avait donné à son petit-fils un peu de son âme. « Il faut faire servir le trivial à l'expression du sublime, disait-il ; c'est la vraie force. » Il a excellé dans cet art, qui à Gruchy était un art domestique ; il a cru se souvenir qu'on y faisait de très petites choses avec grandeur, et il a révélé ce secret à ses bergers.

Il avait quitté Gruchy pour venir s'établir dans un pays où les champs étaient moins pauvres, où la vie du paysan était sensiblement moins dure. Mais le pli était pris ; jusqu'à sa mort il peindra les mortifications, les rigueurs, les austérités de l'ascétisme agricole : il ne peut oublier qu'il est né dans une maison où l'on peinait beaucoup, dans un endroit où jour et nuit les arbres se battent contre le vent : « Ce n'est jamais le côté joyeux qui m'apparaît ; je ne sais pas où il est, je ne l'ai jamais

vu... Dans certains pays peu labourables, vous voyez des figures bêchant, piochant. Vous en voyez une de temps en temps se redressant les reins, comme on dit, et s'essuyant le front avec le revers de la main... C'est là que se trouve pour moi la vraie humanité, la grande poésie. » De son propre aveu, il a essayé de dire comme il pouvait ce qu'il avait ressenti lui-même dans sa jeunesse en travaillant une terre peu labourable.

Quelqu'un s'avisa de le traiter de socialiste, de révolutionnaire. Ce critique malavisé faisait injure à ses paysans. Ils prennent leur mal, leurs afflictions en patience; ils souffrent sans se plaindre, ils ne songent point à protester contre leur destinée; à quoi sert de protester contre un décret immuable? Louise Jumelin leur a enseigné que la résignation a ses fiertés et ses douceurs, qu'ils obéissent à une loi dure, mais sacrée, que Dieu s'est mêlé de cette affaire, qu'il a décidé que l'homme mangerait son pain à la sueur de son front : « On ne peut donc pas tout simplement admettre les idées qui peuvent venir dans l'esprit à la vue de l'homme voué à gagner sa vie à la sueur de son front? Il en est qui me disent que je nie les charmes de la campagne... Je vois très bien les auréoles des pissenlits et le soleil qui étale là-bas sa gloire dans les nuages... Je n'en vois pas moins dans la plaine, tout fumans, des chevaux qui labourent, puis, dans un endroit rocheux, un homme tout *erréné*, dont on a entendu les *han!* depuis le matin, qui tâche de se redresser un instant pour souffler. Le drame est enveloppé de splendeurs. Cela n'est pas de mon invention, et il y a longtemps que cette expression, le *cri de la terre*, est trouvée. »

Comme son peintre préféré, M. Naegely estime qu'il faut aller chercher dans les champs « la vraie humanité et la grande poésie ». Il a un culte pour le paysan; il le tient pour l'être le plus intéressant que puisse étudier un artiste, et il le considère avec raison comme le soutien, comme la pierre angulaire des sociétés. Il déclare que les rois, les politiques, les financiers et les philosophes, travaillent à perdre le monde, que c'est le paysan qui le sauve. Il déclare aussi que Jean-François Millet l'a vu le premier tel qu'il est, l'a découvert, nous l'a révélé, qu'avant lui on n'en avait fait que des portraits de convention. Il en dit trop; il a le goût sûr, mais exclusif, et mêle un peu d'intolérance à ses admirations.

Millet était aussi sensible que personne aux enchantemens de la nature, la grande ensorceleuse, et il nous l'a montrée en fête le jour où il a peint son merveilleux *Printemps*. Le soleil reparaissant après l'orage, un arc-en-ciel dessinant sa courbe sur un fond de nuées

noires comme l'encre, des arbres fruitiers qui se réjouissent et qui boivent, ce printemps fleuri et mouillé, ce sourire dans les larmes, tout a été pris sur le fait et l'ensemble est beau comme un conte de fées ; mais l'homme est absent de cette féerie, ou, pour mieux dire, il n'y figure que sous la forme d'un passant qui, surpris par l'averse, s'est mis à l'abri sous un feuillage. Ses paysans ne sont jamais de fête ; ils travaillent ou se reposent ; mais jamais ils ne jouent et jamais ils n'ont ri. Et cependant l'homme des champs a ses divertissemens, ses jeux, sa façon particulière de rire, de folâtrer, de faire l'amour, ses grosses joies, qui ne sont point méprisables. Millet le savait : « J'allai un jour à la Chaumière ; les danses de cette cohue bousculante me dégoûtèrent ; j'aimais mieux la lourde joie de nos campagnes et les vrais ivrognes de nos pays. » Il écrira plus tard à M. Sensier : « C'est demain dimanche la fête de Barbizon. Tous les fours, fourneaux, cheminées, toutes les casseroles et marmites sont en activité telle qu'on pourrait se croire à la veille des noces de Gamache. Il n'est pas une vieille tringle qui ne fasse service de broche, et tous les dindons, oies, poules, canards que vous avez vus si bien portans, sont pour le quart d'heure en train de rôtir, de bouillir... Et des pâtés d'un diamètre comme des roues de cabriolet ! Enfin, Barbizon n'est qu'une énorme cuisine, et l'odeur doit s'en répandre au loin. » Le peintre qui nous aurait montré cette énorme et odorante cuisine eût fait un portrait aussi ressemblant du paysan que celui qui a peint l'*Homme à la houe*, géant sinistre, occupé, semble-t-il, à creuser sa fosse pour y enterrer ses chagrins.

Les kermesses ont leur prix, et si dédaigneux que soit M. Naegely pour les bergeries, pour les pastorales, « pour les idylles artificielles », eh ! vraiment, ces fictions ont leur charme.

Millet était moins sévère que son disciple ; il ne méprisait pas les bucoliques. Avant de se fixer à Barbizon, il avait peint un *Age d'or*, des *Dénicheurs de nids*, une femme nue guettée par un Faune, des paysannes comme il n'en existe point, la gorge découverte, les cheveux au vent, le soleil de mai dans les yeux. Il se passionnera plus tard pour Théocrite : « Je ne l'ai pour ainsi dire pas quitté avant de l'avoir dévoré. C'est d'un charme naïf et particulièrement attrayant, qui ne se trouve pas au même degré dans Virgile ». Il ajoute fort sensément : « Cette lecture me prouve de plus en plus qu'on n'est jamais autant grec qu'en rendant bien naïvement ses impressions, peu importe où on les ait reçues. »

La nature est infiniment diverse, et rien n'est plus réel que les pensées

et les rêves qu'elle nous inspire. Il y a des mares mystérieuses, près desquelles Corot a vu tournoyer des nymphes; il y a des arbres à l'ombre desquels Tityre s'est assis pour jouer du galoubet; il y a des ruisseaux clairs où Daphnis et Chloé ont sûrement lavé leurs corps blancs et polis; il y a des clairières au gazon velouté, créées tout exprès pour servir de cadre à des fêtes galantes et à des rondes de bergères en paniers: Lancret les a vues, il faut l'en croire. Ne méprisons que les fictions incohérentes. « Que les choses, disait Millet, n'aient point l'air d'être amalgamées au hasard et par occasion, qu'elles aient entre elles une liaison indispensable et forcée. Je voudrais que les êtres que je représente aient l'air voués à leur position, et qu'il soit impossible d'imaginer qu'il leur puisse venir à l'idée d'être autre chose que ce qu'ils sont. Une œuvre doit être d'une pièce, et gens et choses doivent toujours être là pour une fin. » Il ne vient jamais à une bergère de Lancret l'idée d'être autre chose que ce qu'elle est.

Il disait encore: « L'art ne vit que de passion, et on ne peut pas se passionner pour rien... Ce n'est pas tant les choses représentées qui font le beau que le besoin qu'on a eu de les représenter, et ce besoin lui-même a créé le degré de puissance avec lequel on les représente. Point d'atténuation dans les caractères. Quel est le plus beau d'un arbre droit ou d'un arbre tortu? Celui qui est le mieux en situation. » Cela revient à dire que tous les sujets sont bons, pourvu que l'artiste qui les traite ait éprouvé l'impérieux besoin de les traiter; il nous trouvera prêts à l'écouter s'il est un de ces amoureux extravagans et indiscrets qui racontent éloquemment leurs aventures à l'univers, et sont assez persuasifs « pour nous jeter au corps leurs joies et leurs douleurs ». En matière d'art, selon le sens qu'on attache aux mots, tout est vérité et tout est mensonge, et les seuls mensonges dont nous refusions d'être dupes sont ceux qu'on nous débite à froid. Lequel est le plus vrai de l'*Embarquement pour Cythère* ou du tableau des *Glaneuses?* Je les tiens l'un et l'autre pour des chefs-d'œuvre d'exactitude. Watteau et Millet avaient un trait de ressemblance, c'était la parfaite sincérité dans l'émotion, et si la nature leur avait refusé le don d'exprimer leurs sensations et leurs rêves, le tourment de se taire leur eût fait prendre la vie en dégoût : c'est pour cela que, quoi qu'ils nous disent, nous les croyons.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Au Gymnase, *l'Aînée*, comédie en quatre actes, cinq tableaux. — A la Comédie-Française, *la Martyre*, drame en cinq actes, en vers, de M. Jean Richepin. — A la Renaissance, *Lysiane*, pièce en quatre actes, de M. Romain Coolus.

L'Aînée n'est point une pièce à thèse et n'est qu'accessoirement une comédie de mœurs. C'est un simple « drame bourgeois » et, plus spécialement, une histoire d'âme.

Cette âme est celle de Lia, l'aînée des six filles du pasteur Pétermann. Lia est bonne, pieuse, dévouée ; et elle a habitué les autres à son dévouement. « Ah ! la brave fille ! » dit un voisin de campagne, mûr, curieux, et un peu philosophe, M. Dursay. « C'est elle qui a été la vraie mère de toutes ses jeunes sœurs, et qui tient le ménage, et qui gouverne la maison, et qui dispense M. et Mme Pétermann de surveiller leurs filles. Et tout cela avec une grâce presque silencieuse, et un oubli de soi, et une ignorance de son propre mérite !... Elle ne s'est pas aperçue, tandis qu'elle vivait pour les autres, qu'elle atteignait ses vingt-cinq ans. Heureusement, je crois qu'elle va épouser ce solennel pasteur Mikils, qui n'est qu'un bon nigaud, mais qu'elle a la naïveté de prendre pour un grand homme, à qui elle prêtera tous les talens et toutes les vertus, et avec qui elle sera probablement heureuse, parce que son bonheur est en elle. »

Mais l'ingénu pasteur Mikils s'est laissé prendre aux coquetteries effrontées de Norah la cadette, et il l'a choisie, justement parce qu'il ne devait pas la choisir. Il annonce lui-même la nouvelle à Lia, sous couleur de la consulter. Et Lia, résignée, dit à sa jeune coquine de sœur : « Ma pauvre, pauvre Norah ! Sois heureuse, et surtout ne le rends pas malheureux. Sois bonne, patiente, dévouée, fidèle. »

Cinq ans après. Le père Pétermann a perdu sa petite fortune dans des spéculations financières faites à bonne intention. Heureusement quatre des petites Pétermann étaient mariées avant le désastre. Lia reste seule, dans le foyer attristé et rétréci, avec sa dernière sœur, Dorothée. Elle est institutrice dans une des écoles de la ville. Elle n'est

pas malheureuse. « Je vous ai, dit-elle à ses parens ; j'ai deux neveux et une nièce pour qui je tricote des brassières et des petits jupons ; j'ai ma classe qui m'intéresse. Toutes mes heures sont occupées ; c'est comme un réseau d'habitudes qui enveloppe et protège ma vie intérieure... » Mais elle n'a pas oublié l'avantageux pasteur Mikils.

Là-dessus tombent à la maison Mikils et sa femme, avec des figures bizarres. Norah n'a pu, tant il était ennuyeux, rester fidèle à son mari. Il en a eu de sérieux indices, sinon la seule preuve sans réplique, celle qui consiste à voir de ses yeux ; et alors, très embarrassé, il a trouvé cela, d'amener Norah à son père, au chef spirituel de la famille, pour qu'il la juge et qu'il décide d'elle. C'est Norah elle-même qui conte ces choses à Lia, et qui la supplie d'obtenir de Mikils qu'il pardonne sans rien dire. Et cette confidence et cette prière ont pour effet d'affranchir Lia de son premier et mélancolique amour, par le sentiment de l'ironie de la situation et de l'inutilité de son renoncement.

Elle s'indigne d'abord : « Ta faute, dit-elle à Norah, n'est pas seulement horrible en elle-même ; elle ridiculise, elle bafoue mes scrupules et ma résignation et rend grotesque à mes propres yeux cinq années de ma triste vie !... » Puis, elle se calme ; elle ne peut s'empêcher de trouver Mikils un peu ridicule, de le voir « comme un pauvre être diminué qu'on plaint avec un sourire, » et « de le traiter presque dans sa pensée comme feraient les gens du monde et les personnes sans religion ni bonté. » C'est presque avec raillerie, et comme si elle prenait une revanche, qu'elle remontre à Mikils l'imprudence de son mariage et qu'elle l'exhorte au pardon. Or le malheureux aime toujours sa femme ; il l'aime, comme il dit, « honteusement » ; il confesse à Lia sa faiblesse, et la lâcheté de sa passion réveillée par les images mêmes de la faute, et comment, peut-être, le péché de Norah l'a lui-même corrompu. Et la vierge, restée seule : « Ah ! il m'a dégoûtée ! Faut-il, mon Dieu, avoir tant rêvé, tant prié, tant pleuré à propos de cet imbécile ! »

Du coup, Lia enterre, si l'on peut dire, sa vie de jeune fille. Elle a trente ans ; elle est moins naïve, plus intelligente, plus avertie qu'au premier acte. Le syndic Müller, quinquagénaire encore assez frais, et brave homme, et qui a rendu des services aux Pétermann, a, tout à l'heure, demandé sa main et doit venir chercher la réponse. Le cœur libre désormais, Lia accepte sans répugnance l'idée de ce mariage de raison : « Évidemment, dit-elle, il doit y avoir des émotions et des joies dont il faut bien que je fasse mon deuil... Mais elles sont très mêlées, ces joies-là, je le sais... J'aimerai M. Müller, puisqu'il est bon. Et puis, j'aurai peut-être des enfans !... D'ailleurs mon mariage faci-

litera celui de Dorothée; M. Müller lui-même s'y emploiera. Sans compter bien des petites douceurs pour papa et maman... Oui, oui, je suis plutôt contente. »

Mais il est sans doute dans la destinée et dans le caractère de Lia d'être dupe. Lorsque M. Müller vient « chercher la réponse », c'est Dorothée qui le reçoit. Sous prétexte de tendresse innocente et de jalousie de petite fille, la jeune effrontée se frotte, en pleurant, contre le bonhomme ; elle laisse échapper ce cri : « Je ne veux pas que vous épousiez Lia, parce que j'en mourrais! » et s'abat, en une demi-syncope, sur le gilet de son respectable ami... Et quand elle est calmée, Müller s'esquive en murmurant : « Ma foi, je reviendrai un autre jour. »

Le lendemain, le voisin Dursay donne une *garden party*, où sont tous les Pétermann et quelques autres invités. Pendant que la compagnie se promène sur le lac, Lia est restée à garder les enfans. La bande revenue, elle sent que ses sœurs et ses beaux-frères, et Mikils et Norah réconciliés, tout le monde « s'aime » autour d'elle. Et Müller n'a toujours pas parlé. Lia commence à souffrir. Et voilà qu'elle apprend de son père et de sa mère que M. le syndic s'était trompé sur ses sentimens, le pauvre homme! et qu'il les a priés de considérer comme non avenue sa démarche de la veille. Lia souffre tout de bon : « Ce que je ne lui pardonne pas, c'est cet effort que j'ai naïvement fait pour l'aimer; je souffre cruellement, moi qui lui échappais par mon indifférence, de m'être mise, par bonté d'âme, dans le cas de pouvoir être rejetée et méprisée par lui. Ce n'est pas dans mon cœur que je suis blessée, mais dans ma fierté la plus légitime, et très profondément, je l'avoue... »

Mais que devient-elle, lorsqu'elle apprend que ce n'est pas tout, que Müller a demandé la main de Dorothée, et que M. et Mme Pétermann ont consenti à une substitution si naturelle! Cette fois, c'est trop vraiment; Lia se révolte contre son destin d'éternelle déçue et d'éternelle sacrifiée; et au pasteur Pétermann qui lui dit : « Tu sais où est la consolation, tu te tourneras vers Dieu, tu prieras », elle répond : « Non, mon père. »

A ce moment critique, se présente un lieutenant de hussards, neveu de Dursay, et qui n'a d'autre caractère que d'être lieutenant de hussards, car c'est tout ce qu'il fallait ici. Le bel officier propose à Lia un tour de valse. Lia, énervée, et comme ivre de chagrin, se montre d'autant plus imprudemment provocante et coquette que c'est la première fois et qu'elle y apporte quelque gaucherie. Il y a des mots qu'elle veut entendre, ne les ayant jamais entendus ; et le lieutenant les lui dit sans se faire prier. Et elle s'excite, raille le monde où elle a été élevée, ne

cache pas au militaire que ce qu'elle apprécie en lui, c'est qu'il n'a pas de « vie intérieure » et qu'il doit être « loyalement païen »; traite de mensonge et d'hypocrisie une discipline morale qu'elle a acceptée jusque-là avec foi et avec respect; prononce enfin, ne s'appartenant plus, des mots qu'elle réprouvera demain : et c'est la revanche momentanée de la nature contre la grâce.

Le lieutenant juge cette fille singulière et amusante. Doucement, il l'entraîne dans un pavillon écarté, la fait asseoir, veut la saisir et l'étreindre. Subitement dégrisée, elle retrouve sa vraie âme de vierge et de puritaine. Loyale, et pour se faire pardonner « sa vilaine, sa coupable coquetterie », elle lui conte, héroïquement et maladroitement, sa triste histoire et sa dernière et grotesque déception, et comment elle n'était plus elle-même quand le hussard est survenu. « Vous devez me croire, monsieur, car il faut être très humble et par conséquent très sincère pour dire tout ce que je vous ai dit là et que je n'avais dit à personne, bien sûr. »

Mais le lieutenant ne la croit pas. Tout ce qu'il voit en cette affaire, c'est que cette fille de trente ans doit « avoir quelque chose dans son passé » et qu'il peut donc « marcher ». Et il « marche », et de nouveau il veut la prendre, sincèrement ému d'ailleurs par cette confession et ces larmes, mais tout autrement que Lia ne le voudrait. Et cependant on cherche Lia dehors et on l'appelle. « Ils sont là toute une bande, dit le lieutenant. Si vous sortez, vous êtes perdue. — Perdue aux yeux des autres, pas aux miens! » dit-elle. Et elle s'arrache des bras de l'officier et apparaît aux invités du bon M. Dursay, la robe froissée et les cheveux dénoués, en disant : « Me voilà! »

Scandale effroyable. M. et Mme Pétermann, atterrés, ont beaucoup de peine à pardonner à leur fille aînée. Ils cèdent enfin aux évangéliques objurgations de Mikils, à qui la conscience de sa lâcheté charnelle a fait l'esprit miséricordieux, et surtout à l'intervention hardie de Norah, cette aimable prime-sautière n'ayant rien trouvé de mieux, pour hâter le pardon, que de déclarer à ses parens qu'elle a fait, elle, bien pis que sa grande sœur. «... Tu le sais bien, toi, Lia; tu le sais bien, puisque c'est toi qui m'as raccommodée avec Auguste. Raccommodée quand il me croyait coupable. Depuis, il me croit innocente... »

On annonce alors M. Dursay. Il vient demander la main de Lia pour son neveu. Lia refuse : « Je ne saurais, dit-elle, être la femme d'un homme qui m'a voulu prendre de force, dont les bras m'ont meurtrie, dont mon visage a senti le souffle, et qui a pu croire, fût-ce par ma faute, que j'allais être sa maîtresse... Et enfin je n'aime pas votre

neveu, et cela répond à tout. » Au reste elle ne se pose point en victime. Dursay lui ayant dit : « Mais, si vous refusez cette réparation, vous voilà probablement condamnée pour jamais à la solitude, » elle répond : « Ce sera donc ma punition. Et, comme elle est juste, je l'accepterai d'un tel cœur qu'elle me deviendra légère... Si j'ai eu jadis quelques mérites, je les ai perdus du moment que j'ai pris des airs vulgaires de sacrifiée et que j'ai quêté sottement des consolations. Des consolations à quoi, je vous prie ? On m'aimait bien, on me prenait très au sérieux. J'avais une vie calme, réglée, harmonieuse, avec des renoncemens qui n'avaient rien d'excessif ni de tragique, et qui pourtant me donnaient la flatteuse idée que je n'étais point inutile aux autres... Il ne me manquait rien... que les orages et les délices de la passion. Je les ai entrevus, et cela m'a peu réussi... Et mon seul vœu, c'est, après quelques années d'exil nécessaire, de reprendre ici cette vie pâle et douce, où j'avais la lâcheté de me croire malheureuse. » Bref, elle s'est ressaisie ; la foi, le courage et la paix lui sont revenus ; et elle a définitivement compris que ce fameux « droit au bonheur », dont de bouillans Norvégiens lui ont peut-être parlé, est un mot dépourvu de sens pour une chrétienne.

Et Dieu l'en récompense immédiatement, parce que nous sommes au théâtre. Le philosophe Dursay, qui a été le confident de Lia tout le long de la pièce, est vivement touché de cette modeste beauté d'âme. Il fait tout à coup une découverte : « Ma chère Lia, est-ce que vous ne croyez pas que nous sommes, à l'heure qu'il est, encore plus amis que nous ne nous le figurions ? » Et il ajoute : « Une idée me vient, qui n'a contre elle que d'être simple à l'excès et de me venir un peu tard. Mais quoi ? Je m'étais arrangé une vie égoïste et commode, telle que je n'en concevais pas de meilleure... Je m'étais peut-être trompé... » Il supplie donc Lia d'être sa femme ; et Lia le veut bien. Rien ne s'y oppose. Dursay s'était fait passer pour marié, afin, dit-il, d'être tranquille, — et aussi pour qu'on ne pût escompter le dénouement et que Lia ne pût l'entrevoir ou le désirer, même dans le plus secret de sa pensée. En réalité il n'y a jamais eu de Mme Dursay. — Dursay n'a que quarante-cinq ans. Son mariage avec Lia est un mariage d'automne, mais qui n'a rien de déplaisant à envisager.

Voilà l'histoire de Lia. Je me suis laissé entraîner à la conter un peu longuement parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Dans quelle mesure j'ai réussi à donner à cette histoire la forme dramatique ; si elle est vraisemblable, si elle est cohérente, si elle est intéressante, si j'ai su y introduire, comme je l'eusse désiré, le

maximum d'analyse morale que supporte le théâtre, je l'ignore et je m'en remets à quelques-uns, — pas à tous, oh! non, — du soin d'en décider.

Un éminent critique romantique, — qui semble avoir pris pour critérium de la valeur des pièces la somme de vigueur génésique dépensée par les personnages, — souhaitait tour à tour, en rendant compte de *l'Aînée*, que Lia s'abandonnât totalement aux bras de l'officier bleu, et qu'elle se noyât dans le lac. Je n'ai rien à répondre, sinon que je n'y ai pas songé et que, ayant voulu très expressément montrer une fille chaste et croyante, il m'était vraiment bien difficile d'accueillir l'idée soit de cette chute, soit de ce suicide.

L'histoire de Lia est, comme j'ai dit, toute la pièce. Mais à cette histoire j'ai cherché un « milieu » qui lui fût approprié. Il m'a paru qu'une âme comme celle de Lia, sérieuse et de forte vie intérieure, devait plus vraisemblablement se rencontrer dans le monde protestant. Et c'est de quoi les protestans devraient me remercier. Mon dessein exigeait, en outre, que Lia eût derrière elle toute une bande de petites sœurs : et c'est dans un foyer évangélique qu'elles pouvaient le plus vraisemblablement pulluler. — Mais, d'autre part, l'histoire morale de Lia, telle que j'en avais conçu le développement, impliquait un peu d'égoïsme et d'innocent pharisaïsme chez ses bons parens et, aussi, l'infortune conjugale de son beau-frère le pasteur. Et c'est de quoi j'ai pris mon parti, et de quoi se sont émues certaines personnes « de la religion ».

Plusieurs m'ont envoyé des lettres d'injures. Cela me met à l'aise pour leur dire :

Ma comédie, je le répète, n'est point une comédie de mœurs et est encore moins une pièce à thèse. Ma peinture ou, plus exactement, mon croquis de mœurs protestantes et pastorales est tout accessoire, assez superficiel, et fantaisiste à demi. Donc, en disant que j'ai voulu jeter le ridicule sur les ménages de pasteurs et écrire un plaidoyer en faveur du célibat des prêtres, vous me faites un procès de tendances. Mais, puisque vous y tenez, « allons-y » !

Quand j'aurais fait tout ce que vous dites, en quoi aurais-je excédé mon droit et manqué aux convenances littéraires! Ces conséquences du mariage de vos ministres, ce contraste entre la mission sacrée de M. Pétermann et ses préoccupations de père de famille, les ai-je donc inventés? Ne sautent-ils pas aux yeux? A moins de supposer que les pasteurs sont réellement de bois, comme ils paraissent quelquefois, ne sont-ils pas sujets à aimer leurs femmes de la façon dont Mikils aime la sienne? et cette façon-là n'a-t-elle pas un je ne sais quoi qui

s'accommode mal avec la mission publique d'un ministre de Dieu? Eh bien, oui, je prends à mon compte les aveux de cet excellent, de ce sympathique et sincère pasteur Mikils : « Mon caractère? Ma profession? hélas, c'est d'être un homme, un pauvre diable d'homme. Oh! je ne me fais plus guère d'illusions là-dessus. Comment se piquer d'être auprès des autres l'interprète de la parole divine, d'être leur guide public et reconnu, quand on est embarrassé soi-même des nécessités où se débat le commun des hommes? Qu'est-ce qu'un ministre de Dieu amoureux de sa femme, troublé de désir ou d'angoisse dans son propre foyer, ou obsédé du souci de marier ses enfans?... » — Est-ce ma faute si le prêtre marié me fait sourire, — du moins hors des cités antiques où il n'était qu'un fonctionnaire de l'État et n'avait point charge des âmes? — Mais j'irai plus loin : pendant que j'y suis, je songe à ces pasteurs « esprits forts », qui ne croient que bien juste en Dieu; et, comme tout à l'heure je conciliais mal le sacerdoce avec le ménage, voilà maintenant que j'ai peine à concevoir le sacerdoce lui-même dans une religion rationaliste (si ces mots peuvent aller ensemble) ou qui tend au rationalisme.

Quelques-uns m'ont déjà répondu : — « La fonction du ministre protestant n'est point un sacerdoce proprement dit. Un ministre n'est qu'un père de famille chargé de faire de la morale aux autres et de les enterrer. Voilà tout. » Et il est vrai que, à voir en quoi consiste le rôle de beaucoup de pasteurs, je me suis souvent dit que je suffirais à le remplir, et que, de prêcher tous les dimanches la morale des honnêtes gens et la philosophie de Jules Simon, cela n'exige assurément pas une consécration spéciale. Mais alors il s'ensuit que j'ai raillé, — fort doucement, — non point des prêtres, mais une classe d'hommes pareille aux autres, et que mon crime n'est pas plus grand que si je m'en étais pris à la corporation des avocats, des professeurs ou des notaires.

Quant au reproche d'avoir livré à la moquerie publique de pauvres gens « odieusement calomniés et persécutés » à l'heure qu'il est (m'a-t-on assuré)... « non, laissez-moi rire! » comme dit Mikils, déniaisé.

Enfin, si je ne craignais de paraître « reculer » et faire des excuses, je vous prierais de remarquer que la plupart des personnages protestans de *l'Aînée* sont de très bonnes gens. N'étaient les petites lâchetés, insoupçonnées d'eux-mêmes, où les entraîne la nécessité de marier leurs filles, M. et Mme Pétermann méritent notre respect et sont d'un niveau moral supérieur à celui de la plupart des misérables catholiques que nous sommes. Après ses pertes d'argent, le père Pétermann est admirable de résignation souriante, de courageux optimisme; et c'est très

sincèrement que, après l'aventure de Lia, Mme Pétermann, décidée à quitter la ville et ne pouvant plus respirer cet air « tout plein de la mauvaise renommée de son enfant », déclare que la pauvreté n'a rien qui l'effraie. Tous deux, à la fin, reconnaissent leurs faiblesses et, ayant pardonné à Lia, lui demandent de leur pardonner à son tour. Dorothée n'est qu'une petite bête d'instinct : mais il y a de la bonté dans cette folle de Norah... Je ne puis vous dire quelle amitié j'ai pour Mikils, avili un moment, mais humanisé en somme, et le cœur et l'esprit élargis par la souffrance qui lui vient de sa femme. Et pour Lia, ses coreligionnaires ne devraient pas oublier que, l'ayant voulue sérieuse et exquise, je l'ai faite protestante, afin de lui pouvoir prêter une vie morale plus attentive, plus profonde, plus consciente.

Mais j'aurai beau dire, ils ne m'absoudront point. Cela me laisse froid. Ou, du moins, je trouve cela naturel. Il y a dans la patrie française, et quoique fondus en elle pour tout le principal, des groupes qui demeurent quand même un peu susceptibles et ombrageux. Ils ont la chance d'être plus vertueux et, proportionnellement à leur nombre, beaucoup plus forts que nous : mais cet avantage les laisse méfians. C'est qu'ils sont arrière-petits-fils de persécutés. Leur mauvais caractère nous punit encore des crimes de nos aïeux. C'est bien fait, — quoique nous n'ayons, personnellement, ni révoqué l'Édit de Nantes, ni massacré Israël. Certains de nos embarras d'aujourd'hui viennent encore de ce que nos pères furent atroces :

Delicta majorum immeritus lues.

Résignons-nous ; soyons indulgens à ces frères sans grâce, et reconnaissons que cette attitude de perpétuelle défensive et d'éternelle protestation sur des riens n'est pas seulement, chez eux, un phénomène d'atavisme, mais une marque, — déplaisante, il est vrai, — de leur noblesse morale.

C'est égal, il est curieux que ces gens-là, qui trouveraient très bien que je fusse détaché de ma religion natale, s'indignent que je paraisse détaché de la leur. — Notez d'ailleurs que je me suis contenu, justement parce que je suis né catholique. Si j'avais l'avantage (très appréciable aujourd'hui) d'être né protestant, j'aurais bien autrement poussé la satire.

Je me suis étendu sur ma pièce plus longuement que la décence ne le permettait. C'est qu'on m'avait attaqué, et injustement, et sur autre chose que sur son mérite dramatique ou littéraire, dont je crois faire exactement le cas que je dois.

L'Aînée a été excellemment jouée par MM. Boisselot, Mayer, Lérand, Numès, Gauthier, et par MM[mes] Samary, Yahne, Dallet, Després. J'ajoute MM[lles] Paule Evian, Bernou, Damis et MM. Lemanne, Lamotte, Mauger et Niverd, agréables dans les petits rôles. Je me contente, selon mon habitude en pareil cas, de remercier mes interprètes tous ensemble. Je détache seulement de la liste, parce qu'elle est une débutante, M[lle] Suzanne Després, sincère et touchante dans le rôle de Lia, et qui est déjà une remarquable comédienne.

Les Comédiens Français ont préféré *la Martyre* au *Chemineau :* cela devait être.

Il serait puéril de s'étonner que le poète des *Blasphèmes* ait écrit *la Martyre*. J'ai dit plusieurs fois que les thèmes lui sont indifférens, et qu'il est principalement un sonore et magnifique « discoureur de lieux communs » (j'entends que ceci ne soit pas un médiocre éloge). — D'ailleurs les passages où s'exprime, dans son drame, le naturalisme païen sont autrement chauds que ceux où se traduit l'idée chrétienne. Et enfin *la Martyre* est une « latinerie » beaucoup plus qu'un drame chrétien. C'est par ses épisodes, par ses croquis fragmentaires de l'extérieur de la vie romaine que l'œuvre nous amuse et nous retient. La « couleur locale », froide et fâcheuse dans certains ouvrages du même ordre, est ici très belle de vigueur et d'éclat. Cela fait encore penser, sans doute, au genre un peu artificiel dont les *Impressions d'un jeune Gaulois à Rome* sont un des pénibles et estimables monumens. Mais *la Martyre* est, dans ses bons endroits, du Dezobry flamboyant, si je puis dire.

Voici, au premier acte, Glaucus, poète décadent et déliquescent, qui donne, en termes suavement subtils, ses instructions à un orchestre de citharistes, de tibicines et de joueurs de cor. Voici le cuisinier Bdella, qui disserte sur son art, — ingénieux jusqu'à découvrir une rime à « triomphe », et c'est « pulpe de somphe » — et qui apporte pompeusement à sa maîtresse le produit suprême de son génie : le gâteau dit « artologanus ». C'est ensuite un barnum persan, Sphoragmas, qui présente ses dernières acquisitions : la Scythe Thomrys, montreuse d'ours, un nain nègre mangeur de serpens, le Samnite Latro, gladiateur ambidextre, — et deux prêtres chrétiens.

Puis, c'est une popine dans le quartier de Suburre, où l'on mange de la garbure et des fritons, et où l'on boit de la piquette sabine ; c'est le cabaretier Congrio et sa femme Psyllium ; un chrétien lépreux, un chrétien cul-de-jatte, un chrétien descendant de Catilina, un chrétien an-

cien pendu; la Panthère, courtisane; Trulla, chrétienne, ancienne mime, faiseuse de chansons; Murrhina, chrétienne, jeune folle infanticide; et Glubens, au nom obscène, ivrogne macabre, de son état laveur de morts. Tout cela grouille, dans une pouillerie somptueuse; tout cela éructe des rimes inattendues et riches; et c'est admirable, c'est du Pétrone supérieur, c'est la « chanson des gueux » de la Rome impériale.

Le drame lui-même est de peu de prix et n'est point sans banalité. Les caractères y sont, ou étrangement inconsistans, ou d'une simplicité vraiment excessive ; à vrai dire, ce ne sont que des « rôles » : Flamméola, névrosée, amoureuse du chrétien Johannès; Johannès, chrétien doux; Aruns, chrétien rude; Latro, le gladiateur, amoureux de Flamméola et jaloux de Johannès; Thomrys, la montreuse d'ours, amoureuse de Latro et jalouse de Flamméola (ajoutez Zythophanès, philosophe épicurien, le personnage le plus sympathique de la pièce, mais qui n'y intervient que comme un affectueux entremetteur au service de sa neurasthénique patronne). Le drame qui se noue (bien lâchement), entre ces personnages, est d'une conception presque ingénue. Flamméola veut s'offrir Johannès; trois ou quatre fois, elle « tente » l'apôtre; et chaque fois, avec une ponctualité implacable, Aruns surgit pour sauver son frère fléchissant. Dans les intervalles, Latro assassine à demi Johannès, que Thomrys dénonce ensuite et fait arrêter. Johannès est crucifié. En le voyant agoniser, Flamméola, touchée de la grâce d'Éros plus que de celle de Jésus, lui crie : « Je suis chrétienne », ce qui est pour elle une autre façon de lui dire : « Je t'aime. » Sur quoi, Latro la poignarde et se tue lui-même. — Je ne vois, dans toute la pièce, qu'une invention un peu originale. C'est quand Flamméola, ayant été admise, quoique païenne, à l'assemblée des catacombes, profite de la cérémonie du « baiser fraternel » pour coller violemment sa bouche aux lèvres de Johannès. Il est seulement étrange que l'apôtre soit à ce point benêt qu'il ait besoin d'être averti par Aruns du caractère hétérodoxe de ce baiser.

Enfin, de ce drame chrétien, le christianisme est absent. Il y a bien, au deuxième acte, une scène où Johannès console et réconforte de douces et pitoyables paroles le troupeau des misérables; et il y en a une autre où il pardonne à son assassin et le nomme son frère. Mais tout cela est bouddhique autant que chrétien et, n'était la pureté de la forme, semblerait détaché de quelque *Izéyl*. Je ne jurerais pas qu'il soit une seule fois formellement question, dans toute la pièce, du péché originel ni de la rédemption. Le christianisme du poète est si flottant, si purement sentimental, qu'on dirait qu'il n'a jamais ouï par-

ler ni des épîtres de saint Paul, ni même de l'évangile de saint Jean. Jésus ne paraît être, pour lui comme pour le philosophe Zythophanès, que la dernière incarnation d'Éros. C'est vague ; et c'est commode : mais, ici, c'est peut-être insuffisant. Rien n'égale l'imprécision circonspecte de Johannès annonçant la foi à Flamméola. Sa prédication se réduit presque à une métaphore développée :

Le lys consolateur que mon Sauveur t'apporte,
Moi, c'est plus doucement, c'est tendrement, ma sœur,
Avec des mains de frère aux gestes de douceur,
Que je veux te l'offrir si ton deuil le réclame,
Pour te le faire éclore au plus secret de l'âme.

Et encore :

A tous les indigens Christ a promis sa trêve.
D'autres manquent de pain. Ceux-ci *manquent de rêve.*

Et de nouveau :

Oui, je le vois déjà te poindre au fond de l'âme,
Le lys consolateur que ton espoir réclame.

Et derechef :

Là, tu boiras le vin de ton *rêve*...

« Rêve » et « lys », c'est à peu près tout le christianisme pour Johannès Richepin. Et voilà Flamméola bien renseignée.

Dans cette pénurie pompeuse, que reste-t-il donc de la pièce elle-même, où l'on puisse s'attacher? Ce qu'il peut y avoir d'intérêt dans un mélodrame un peu vulgaire, et qui ne serait ni très compliqué ni très bien agencé. — Un « drame en vers », ce n'est plus aujourd'hui, sauf de rares exceptions (*la Fille de Roland* en est une, et *la Reine Juana*, malgré ses défauts, en est peut-être une autre), qu'un mélodrame médiocre qui se rachète par le lyrisme et par l'amusement de la « couleur locale », — c'est-à-dire tout l'opposé de l'ancienne tragédie. Le « drame en vers » n'a rien gardé de ce qui fit le prix et la beauté de la tragédie classique. Ce n'est pas en lui que s'est réfugiée la psychologie des grandes passions : c'est (quelquefois) dans la comédie.

Mais, je le répète, les épisodes pittoresques de *la Martyre* sont des morceaux d'un très savant et robuste ouvrier. Et, sans doute, lorsque, au quatrième acte, Zythophanès et Flamméola entreprennent de troubler Johannès par un petit exposé de mythologie panthéistique, ils semblent un peu naïfs de croire que les « seins nus » et « le ventre » d'Aphrodite, bons pour émouvoir l'homme, ne révolteront pas le croyant, à qui doit être familier l'argument chrétien tiré de l'immora-

lité des dieux du paganisme : mais tout le développement est d'un très beau lyrisme sensuel ; et la scène de tentation plus directe et plus concrète qui vient ensuite est proprement délicieuse. Et l'apparition de Johannès sur son gibet, dans l'amphithéâtre vide et aveuglant de lumière, est saisissante, d'abord, puis « amusante », parce qu'on cherche malgré soi comment il peut tenir là-dessus et qu'on se demande si les cordes lui font vraiment mal. Et M[lle] Moreno est exquisement neigeuse, et les cuisses de M. Paul Mounet sont impressionnantes. Et, bien qu'ils soient sans âme, et « beaux » plus souvent que « bons », les vers de M. Richepin sont tour à tour un divertissement et un éblouissement, et ils se suffisent à eux-mêmes ; et c'est eux, non le drame, qu'il faut aller entendre. Et je suis donc heureux que le succès de la « première » ait été éclatant.

Les comédiens jouent la pièce, les uns avec leur talent, les autres avec leurs tics, tous avec leur science accoutumée.

Il n'est pas probable que le mois prochain nous apporte beaucoup de nouveautés. Je pourrai donc vous reparler à loisir de la curieuse pièce de M. Romain Coolus : *Lysiane*.

Lysiane, femme brillante, passionnée, séduisante et aimant à séduire, qui a l'imagination la plus riche et le cœur le plus tendre en même temps que la plus naïve et la moins offensante adoration de soi, s'est violemment éprise d'un homme tout à fait indigne d'elle. Un de ses amis, Silvain Brière, la délivre, sans la prévenir, de ce misérable. Lysiane, quand elle l'apprend, se révolte,... puis se décide à aimer son sauveur... La pièce, d'un style parfois trop livresque pour mon goût, contient deux scènes supérieures, et agite une intéressante question morale : « A-t-on le droit d'intervenir, — à son insu, en la faisant souffrir et contre son gré, mais pour son bien — dans la vie d'une personne qu'on aime ? »

Mais je me contenterai aujourd'hui de saluer affectueusement le retour de M[me] Sarah Bernhardt. Lysiane, abstraction faite de la « fable », lui ressemble un peu, et même beaucoup ; et je crois que l'auteur l'a voulu ainsi. M[me] Sarah Bernhardt n'avait donc qu'à être elle-même, telle que ses amis la connaissent. Elle a eu, dans les scènes légères du rôle, un charme de séduction qui a pu paraître affecté (de quelle jolie et fine affectation !) et qui pourtant ne l'était point ; et, dans la scène où elle s'insurge contre l' « attentat » moral de son hardi libérateur, elle a été, une fois de plus, la tragédienne devant qui toutes pâlissent.

JULES LEMAÎTRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

« Les élections générales vont avoir lieu. On ne s'en douterait guère, en vérité, à constater le calme de cette campagne électorale. Il semble que les préoccupations extérieures aient absorbé toute l'attention de la nation... Seuls, les comités électoraux poursuivent leur petite besogne de préparation des candidatures... Et la lutte, cette fois encore, se circonscrira à de mesquines considérations de personnes et de partis. » C'est à une correspondance, datée de Tokyo, 17 mars, que nous empruntons ces lignes, — voyez le *Temps* du 26 avril, — mais elles pourraient être aussi bien datées de Paris, 1er mai 1898; et nous avons le droit d'en conclure qu'il y a sans doute quelques différences entre notre « frère jaune » et nous, — de ces fameuses différences de race ! — mais elles s'évanouissent en temps de campagne électorale. Voilà en effet plus d'une quinzaine de jours que la campagne est ouverte en France, mais on ne s'en douterait guère ! C'est à peine si, dans leurs journaux, quelques candidats plus bouillans échangent de rares injures. Ni les promesses de leurs affiches, ni les provocations de leurs discours, ni les airs menaçans que prennent quelques-uns d'entre eux ne réussissent à tirer les électeurs de leur calme. Personne, même à Carmaux, ne semble attendre sa perte ou son salut du triomphe de M. Jaurès. Paris, un peu étonné de la quantité de « députés sortans » qu'il ne se connaissait pas, ou dont il avait, depuis quatre ans, oublié jusqu'au nom, ne s'émeut seulement point à l'idée d'être privé de M. Brisson... Et tout irait enfin le mieux du monde, si, de cette indifférence, on ne craignait de voir sortir une Chambre encore trop semblable à celle qui s'en va.

Mais faut-il vraiment le craindre? et pourquoi cette indifférence, que l'on pourrait appeler du nom de calme, ne serait-elle pas un signe d'apaisement? Il se peut qu'elle soit un signe de lassitude ou de dégoût du parlementarisme, mais elle peut en être un d'apaisement des passions. Et puis, dans un pays de suffrage universel, et de suffrage universel

inorganique ou inorganisé, une Chambre en vaut à peu près une autre; et, en temps ordinaire, ce n'est pas son « esprit » qui importe beaucoup, ni sa composition, c'est le gouvernement qu'elle se donne, et c'est la manière dont ce gouvernement la dirige.

On dirait, à lire les affiches qui égayent en ce moment nos murs, qu'il existe en France presque autant de partis que de candidats. Mais nous ne sommes pas, et heureusement! si divisés. Les candidats ne s'évertuent à se distinguer les uns des autres que pour se donner à eux-mêmes une raison de s'offrir aux suffrages de leurs concitoyens. Ce sont des « individualistes », et il faut bien qu'ils aient l'air d'avoir une « individualité ». Mais, en réalité, il n'y a présentement que trois partis en France, pas davantage : — un parti « conservateur » dont l'action sociale s'accroîtra, quand il le voudra, de tout ce qu'il perdra d'influence politique proprement dite; — un parti « révolutionnaire » qui va du radicalisme bourgeois jusqu'à l'anarchisme théorique; — et, entre les deux, un parti qui n'en est pas un, que l'on ne sait trop de quel nom nommer, qui lui-même ignore généralement ce qu'il pense, qui attend qu'on le lui apprenne, et dont on peut faire, je dirais presque à volonté, l'instrument de la routine ou celui du progrès. Étant le nombre dans le pays, il sera, selon toute apparence, la majorité dans la prochaine Chambre. Et c'est pourquoi, de quelques élémens individuels que cette Chambre se compose, les ministères qu'elle se donnera la feront ce qu'elle sera. Mais c'est aussi pourquoi les élections vont se faire au milieu de cette indifférence relative, comme n'ayant pas, comme ne pouvant pas avoir de signification par elles-mêmes, et comme n'en devant recevoir une que de la manière dont se poseront devant la nouvelle Chambre trois ou quatre questions. Il n'y en a pas, en fait, beaucoup plus qui nous divisent; et on peut différer d'avis sur « la composition d'une armée coloniale », par exemple, ou sur « les moyens de relever la marine marchande », sans avoir besoin pour cela de faire, comme on dit, bande à part, et de former un parti dans son propre parti.

On ne lui demandera pas sans doute, à cette nouvelle Chambre, et elle ne se croira pas obligée de faire de démonstrations ou de déclarations « patriotiques ». Mais elle n'oubliera pas pourtant ses origines, je veux dire les circonstances dans lesquelles nous l'allons nommer, et elle prendra garde en combien de manières et de combien de côtés, l'idée de patrie, depuis quelques années, est quotidiennement attaquée. Je ne parle pas d'une jeunesse imprudente et sceptique pour qui le cosmopolitisme est devenu comme une élégance ou un « sport ».

Elle jette sa gourme ; et ces petits « sans-patrie » sont les bourgeois de l'avenir. Mais nos « internationalistes, » eux, ne sont pas des enfans ni des dilettantes ; et leur nom, lui tout seul, est sans doute un programme assez éloquent. « La masse prolétarienne n'a aucun intérêt à être patriote, à rendre un culte à cette entité indéfinie, embrouillardée qu'est la patrie » : ainsi s'expriment-ils sans détour dans leurs brochures de propagande. Ils trouvent d'ailleurs, pour les encourager, des savans ou des intellectuels qui n'hésitent pas à voir dans « l'idée étroite de patrie », ce qu'ils appellent tout simplement « l'obstacle le plus formidable à toute amélioration sociale dans l'avenir ». Et, tandis qu'ils travaillent ou qu'ils croient ainsi travailler à supprimer les frontières, et à fondre, on ne sait dans quelle vague et veule humanité, jusqu'au souvenir des patries locales, d'autres les aident, qui sont d'ailleurs animés des meilleures intentions, en essayant de faire revivre « les petites patries ». Ce sont nos « décentralisateurs », sur lesquels il sera temps de s'expliquer un jour, quand ils auront pris eux-mêmes leurs habitudes au fond de quelque province, et que, prêchant d'exemple, ils se seront « enracinés » à Draguignan, je suppose, ou à Concarneau. Mais, pour le moment, dans un pays comme la France, dont la frontière n'est pas à plus de quatre heures de sa capitale, et dans une Europe comme la nôtre, ils font le jeu de l'internationalisme ; et, nous l'espérons, c'est ce que n'oubliera pas une Chambre française, quand on lui viendra vanter les bienfaits de la décentralisation.

En second lieu, il lui faudra traiter la question religieuse, puisque aussi bien c'est, de toutes, celle qui nous divise le plus ; — et on le conçoit assez aisément. Les questions purement politiques, telles que « la revision de la Constitution » ou la « réforme du parlementarisme » sont intéressantes, et les conséquences peuvent s'en étendre plus loin qu'on ne le croit ; mais, en un certain sens, elles ne touchent, et surtout elles ne passionnent que les politiciens. Les questions sociales, telles du moins qu'on les voit posées dans les programmes ou dans les discours des chefs du parti révolutionnaire, « la journée de huit heures », par exemple, ou « les conditions du contrat de louage », ne touchent que les ouvriers de la grande industrie, — et aussi quelques patrons. Le paysan y est indifférent, et, comme lui, dans le petit commerce ou la petite industrie, tous ceux qui savent bien qu'ils n'y gagneront rien. Mais les questions religieuses intéressent directement, et immédiatement, tout le monde, par la raison bien simple que, selon qu'on les résout, tout le monde se sent atteint ou menacé dans sa liberté de conscience. Or, ce que les libres penseurs ne pardonnent pas à

l'Église d'avoir fait dans le passé, — dans un passé dont ils arrangent d'ailleurs l'histoire au gré de leurs passions, — c'est précisément ce qu'ils font depuis plus de vingt ans : ils font servir à la propagation d'une doctrine philosophique tous les moyens de l'action gouvernementale. Quiconque ne pense pas comme eux, ils l'excommunient; ils le chassent de la République; ils le dénoncent à l'exécration de tous les « républicains ». Ainsi faisait hier encore M. Brisson à Paris, M. Léon Bourgeois à Niort. Et, à la vérité, M. Méline et ses ministres ne parlent pas tout à fait le même langage, mais que voulaient-ils dire cependant, quand ils s'engageaient l'autre jour, M. Méline « à repousser l'envahissement du clergé dans le domaine politique, » et M. Barthou à respecter « les lois intangibles »?

Il faudrait en effet s'entendre. « Qu'est-ce qu'un état de choses, demandait M. Étienne Lamy, où le titre de catholique suffit à écarter un homme des charges publiques? » Et il exagérait, il allait un peu loin : le titre de « catholique » ne suffit pas encore pour empêcher un Français d'être évêque! Mais qu'il suffise à l'écarter des emplois politiques ou, pour mieux dire encore, du maniement de ses propres affaires, — car enfin, catholique ou non, pourquoi les affaires de la France ne seraient-elles pas aussi bien les miennes qu'elles sont celles de M. Millerand? — c'est ce que prouve l'exemple de M. Lamy lui-même et c'est un point sur lequel il faudra que la prochaine Chambre s'explique plus nettement que M. Méline. Un peu plus de justice, et un peu plus d'égalité! Nous repousserons, si l'on le veut, « l'envahissement du clergé dans le domaine politique », quoique cependant un prêtre ne cesse pas d'être un citoyen, et qu'on voie mal pourquoi ce qui est permis à l'instituteur ne le serait pas au curé du village. Mais nous demanderons que l'on repousse également, dans le même « domaine politique » et avec la même vigueur, l'envahissement de la franc-maçonnerie, qui est beaucoup plus qu'un diocèse, et de la libre pensée, qui est toute une Église. Au temps de ma jeunesse, nous appelions M. Ernest Havet : « le sacristain d'en face »; les solennels Brisson, les sémillans Bourgeois sont aujourd'hui les bedeaux de la libre pensée. Ne serait-il pas temps qu'on les renfermât, comme les autres, dans les limites de leur paroisse? et l'opinion publique, l'opinion politique aura-t-elle encore longtemps pour leur philosophie de sectaires la complaisance qu'elle n'a plus, je ne dis pas pour le clergé, ni même pour les catholiques, pratiquans, déclarés, militans, mais pour tous ceux qui croient que le catholicisme a du bon, qu'il a de l'excellent, et que Voltaire, avec tout son esprit, assez grossier parfois, Renan, avec tout son

hébreu, et Homais, qui n'était qu'une bête, n'en ont pas encore triomphé. Pas de curés politiques, d'accord! mais pas de pontifes laïques, et surtout pas de « lois intangibles ».

On croit rêver quand on entend parler aujourd'hui de « lois intangibles »! et nous insisterions, si l'opinion n'était faite sur ce point. On sait assez que, s'il ne peut quelque part y avoir de lois intangibles, d'objets *tabou*, c'est dans une République; et, quand on les mettrait sous l'invocation d'autres fétiches encore que les Gambetta et les Ferry, on n'y touchera pas pour le plaisir d'y toucher, mais on les modifiera quand les circonstances l'exigeront et que le temps en sera venu. Il n'est pas éloigné si, de tous côtés, et depuis déjà longtemps, des plaintes s'élèvent sur les « résultats » de l'école neutre ou laïque, et si ces plaintes, comme tout porte à le croire, iront sans cesse en s'aggravant (1). Non seulement l'école neutre n'a pas donné ce qu'on en attendait, mais elle a donné le contraire. C'est peut-être que la morale de la libre concurrence, admirable pour contribuer au développement de l'égoïsme, — et aussi, disons-le en passant, à l'accroissement de l'inégalité des conditions, — est inefficace pour assurer cette substitution des motifs sociaux aux mobiles individuels, qui est le premier objet de l'éducation. Si donc des parens veulent procurer à leurs enfans le bienfait de cette éducation, on comprendra qu'il est inique de le leur interdire parce qu'ils n'auront pas les moyens d'opposer un autre instituteur à celui du gouvernement. Et on n'en sera pas pour cela moins bon républicain, ni même plus « clérical »! On ne nourrira pas la perfide intention, comme on le dit dans mon quartier, « d'entrer dans la République pour l'empêcher de porter ses fruits ». On aura seulement secoué le joug de quelques sectaires, dont il est inouï que l'on ait si longtemps supporté l'étroite, la tracassière, et la tyrannique domination.

C'est alors qu'on pourra discuter utilement les questions sociales, lesquelles ne sont pas sans doute des questions purement économiques, ni même politiques, mais aussi des questions morales, et pourquoi pas des questions religieuses? Un journaliste croyait faire dernièrement merveilles en dénonçant ce qu'il appelait « les affinités de l'Église catholique » avec le socialisme; et, comme il était savant, il citait à l'appui de son dire je ne sais quels textes de saint Ambroise ou de saint Jean Chrysostome. Il n'avait pas besoin de remonter si haut, et il

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 janvier 1897 l'article de M. Alfred Fouillée sur *les Jeunes criminels, l'École et la Presse.*

n'avait qu'à relire tel sermon de Bossuet, ou de Massillon : *sur le Mauvais riche*. Mais il pouvait surtout lire ou relire le remarquable ouvrage où un écrivain anglais, M. Benjamin Kidd, a récemment établi le rôle essentiel de l'idée religieuse dans l'évolution sociale. « La réponse que la science évolutionniste donne au biologiste qui, sans idée préconçue, a poussé jusqu'au bout l'étude méthodique des phénomènes de la vie est très remarquable. Sa conclusion éventuelle est celle-ci : *L'évolution qui s'accomplit lentement dans la société humaine présente avant tout un caractère religieux plutôt qu'intellectuel.* » Ce n'est pas nous qui soulignons ces lignes. D'une manière confuse, beaucoup de gens, qui ne sont point des fanatiques, mais plutôt des positivistes, commencent à sentir ce qu'il y a de profondément vrai dans ces conclusions. D'autres encore en sont troublés ; et parce qu'ils le sont, c'est pour cela que les questions sociales ne peuvent guère être séparées des questions religieuses ; c'est pour cela, — parce qu'on a peur de voir l'Église, ou plutôt les églises, prendre la direction du mouvement social, — qu'on les attaque avec tant de violence ; et enfin c'est pour cela qu'il ne faut pas se faire du socialisme un épouvantail, mais au contraire l'étudier, et, avant tout, l'obliger à formuler son programme.

Il s'y refuse, on le sait. « Il n'y a d'action possible, écrivait M. Jaurès, que celle qui est conforme aux lois essentielles, aux principes dominans de la société où l'on vit : nous ne pouvons donc pas formuler aujourd'hui, *sans une contradiction mortelle*, un programme socialiste... nous ne pourrons produire un programme vraiment socialiste que quand le principe même du socialisme aura triomphé. » Voilà d'étranges scrupules de logique ! et ce serait le cas de nous souvenir que M. Jaurès a naguère enseigné « la philosophie », si d'ailleurs son scrupule ne lui était venu d'Allemagne. Mais surtout voilà se moquer éloquemment du monde ! A vrai dire, si M. Jaurès ne veut pas formuler de « programme socialiste » c'est qu'il ne le peut pas, en fait ; et il ne le peut pas, parce que, s'il l'essayait, les divisions du parti dont il est l'orateur, M. Millerand le conseil, et M. Guesde le théoricien, apparaîtraient à tous les yeux. En d'autres termes : pas plus en France qu'ailleurs il n'y a de « parti socialiste » ; et l'étiquette est mensongère : il n'y a que des « socialistes », des « collectivistes », des « anarchistes » momentanément coalisés pour une œuvre de destruction. Leur idéal est contradictoire. Il l'est des uns aux autres, si le maximum de liberté et, pour ainsi dire, d'« individuation » qui est l'idéal anarchique, ne saurait coïncider avec le maximum de « réglementa-

tion » qui est l'idéal collectiviste. On ne peut pas plus être tout ensemble anarchiste et collectiviste que l'on ne peut être idolâtre et chrétien, ou les mots ne veulent plus rien dire. Faut-il ajouter que cet idéal est également contradictoire en soi, si la « nationalisation des moyens de production », mines ou chemins de fer, aurait sans doute pour premier effet de détruire ce qu'il y a déjà de « collectif » dans la propriété individuelle d'une action de charbonnages ou d'une obligation de la Compagnie d'Orléans ? Ce sont ces contradictions, ces divisions qu'il faudra qu'on mette en lumière ; — et ce sera déjà un pas considérable de fait.

Après cela, puisqu'en l'absence de programme ils sont tous d'accord au moins sur un point, qui est la transformation du système capitaliste, ou, pour parler plus franchement, la suppression de la propriété individuelle, on la défendra contre eux tous, et contre leurs propositions de réformes fiscales. M. Méline rappelait récemment les paroles d'Henry George : « Ne confisquez pas, augmentez l'impôt. Il n'est pas nécessaire de confisquer la terre mais seulement la rente : nous pouvons laisser l'écorce aux propriétaires, si nous prenons l'amande. » Et, en effet, c'est précisément, c'est même uniquement où tendent l'impôt global sur le revenu, l'impôt progressif, ou l'impôt sur la rente. Nous n'avons pas besoin de montrer une fois de plus ce que le dernier pourrait avoir de dangereux, ce que le second a d'inique, et le premier, l'impôt sur le revenu, d'assez équivoque. Car ce sont toujours les revenus qu'un impôt se propose d'atteindre, même quand on l'asseoit sur le fonds, et toute la question n'est que de savoir comment on constatera le revenu. Mais ce qu'il faut bien voir, c'est que les impôts socialistes, — et on les reconnaît à ce signe, — ont essentiellement pour objet de détruire la fortune à mesure qu'elle se forme, et de manière à l'empêcher d'être jamais ce qu'on appelle acquise. Les socialistes, ceux qui veulent être députés, n'osant pas attaquer ouvertement la propriété individuelle dans un pays qui, comme la France, ne compte pas moins de quatre ou cinq millions de petits propriétaires, ont trouvé ce biais ingénieux d'intéresser lesdits propriétaires, en leur parlant de justice sociale, à leur propre dépossession. Et, grâce à la maladresse insigne du parti radical, qui n'avait pas vu d'abord où on le menait, — puisque, aussitôt qu'il l'a vu, les projets de M. Cavaignac et les discours de M. Bourgeois nous sont témoins que, de reculade en reculade, il n'a conservé de l'impôt sur le revenu que le nom, — la tactique a failli un moment réussir. Mais l'opinion, avertie, ne s'y laissera plus tromper désormais, et, tout en consentant qu'il

y ait lieu de remanier notre système d'impôts, elle n'admettra pas que l'on fasse de ce remaniement la préface d'une suppression de la propriété individuelle. « Une famille, a-t-on dit, qui, de mercenaire devient propriétaire, se respecte, s'élève dans son estime, et la voilà changée! Elle récolte de sa terre une moisson de vertus. » Souvenons-nous de cette parole, et que nulle part sans doute elle n'est plus vraie que dans une démocratie.

Si l'on excepte ce seul point, — qui a certes son importance, mais qui ne saurait être à lui seul toute la doctrine, — il y a de bonnes choses dans le « socialisme, » et, qui sait? peut-être même dans le « collectivisme ». Ce que, par exemple, on appelle aujourd'hui la « municipalisation du service des eaux », ou de « l'éclairage », ou des « transports en commun » est-ce ou non du collectivisme? et si les avantages, non pas même matériels ou pécuniaires, mais sociaux, en étaient démontrés, qui s'aviserait de les repousser? Ou bien encore, s'agit-il, comme le demande M. Jaurès, « d'organiser la retraite pour tous les travailleurs, par un prélèvement légal sur les salaires, par un versement obligatoire des employeurs, et par une contribution de l'État? » Je ne sais ce que vaut l'idée, comment on la réalisera, ni si l'application n'en rencontrera pas d'insurmontables obstacles! Mais il n'y a aucune raison de la repousser *a priori*, de ne pas l'étudier, et, en attendant mieux, de n'en pas faire passer dans l'usage et dans la loi tout ce que l'on pourra. Autant en dirons-nous de toutes les questions relatives à l'association. *Socialisme*, *association*, — deux mots, dans une langue aussi claire que le français, ne sauraient être aussi voisins qu'ils n'expriment des idées voisines! et, à cet égard, qui n'est aujourd'hui « socialiste »? Si l'ennemi, comme nous le disions, est l'individualisme, l'association sous toutes ses formes est le vrai moyen qu'il y ait de le combattre. En développant l'association, non seulement nous y trouverons un moyen de faire d'excellentes choses, mais c'est le socialisme lui-même que nous dégagerons du collectivisme et de l'anarchisme, et, ainsi, c'est ce qu'il contient de pratique et de légitime que nous aurons séparé de ce qu'il contient de dangereux et d'utopique.

Parlerons-nous, en troisième lieu, de la question politique, et, en particulier, de « la réforme du régime parlementaire » ou de la « revision de la Constitution »? M. Raymond Poincaré, dans un article de la *Revue de Paris*, a fait sur ce sujet de fort bonnes réflexions, et entre autres celle-ci, qu'« avant de reviser la Constitution on pourrait peut-être

essayer de l'appliquer ». On peut encore se demander s'il appartient à une Chambre, ou même à deux, qui n'ont pas été nommées tout exprès pour cela, de modifier une Constitution? et on peut discuter si la suppression du Sénat par la Chambre, — puisque enfin c'est à peu près tout ce que demandent les revisionnistes, — ne serait pas une sorte de « coup d'État » ou de « révolution »? Voulons-nous en courir l'aventure pour l'unique satisfaction de venger l'amour-propre de M. Léon Bourgeois? On essaie bien d'élever la question : « C'est la majorité réactionnaire de l'Assemblée nationale qui a rédigé la Constitution de 1875, nous dit-on. Elle a très résolument voulu créer sous le nom de République une institution toute semblable à une monarchie constitutionnelle, et rendu aussi indirect, *aussi difficile que possible, l'exercice de la souveraineté des citoyens.* » Mais, en vérité, la bonne plaisanterie ! Quelle souveraineté, que celle qui consiste à déposer tous les quatre ans un bulletin dans une boîte! un bulletin blanc, quelquefois ! et qu'aurait-elle de plus effectif si, tous les neuf ans, je crois, nous en déposions un autre dans une autre boîte? Mais les plus naïfs eux-mêmes des électeurs commencent à s'en apercevoir, qu'ainsi conçu, « l'exercice de leur souveraineté » n'est qu'une pure mystification; et si l'on veut vraiment reviser ou réformer, il n'y suffit pas de « définir plus exactement le rôle des deux Chambres »; ou de « rétablir entre le Sénat et le suffrage universel un lien plus direct »; ou de « prévoir les conflits entre les deux Chambres et d'en assurer le règlement dans le sens des volontés de la nation souveraine ». C'est le suffrage universel qu'il faut organiser, et voilà ce qu'on devrait tenter (1).

De toutes les questions politiques proprement dites, il n'y en a pas de plus urgente ni dont nos législateurs semblent pourtant se moins soucier. Partout ailleurs on s'en est occupé. La Suisse a le *referendum* et la Belgique le *vote plural.* On a essayé en tel endroit d'organiser « la représentation des minorités », et ailleurs « la représentation des intérêts professionnels ». Nous, en France, tout ce que nous avons fait, dans les grandes occasions et pour de purs intérêts de parti, ç'a été de passer tour à tour du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste et du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. C'est trop peu! ou plutôt ce n'est rien! Nous osons dire que la Chambre qui se donnerait enfin pour tâche d'organiser le nombre, et, — sans toucher à l'universalité du droit de suffrage, mais, au contraire

(1) Voyez sur cette question de l'*Organisation du suffrage universel,* dans la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895, et des 1er avril, 1er juin, 1er août et 1er décembre 1896, les articles de M. Charles Benoist.

en l'étendant encore, — qui se proposerait d'en conformer l'exercice et l'usage aux principes de la plus simple équité, nous aurait rendu plus de services qu'aucune depuis longtemps. Mais, hélas! trop d'intérêts personnels s'y opposent, que l'on déguisera comme toujours sous de beaux noms. On continuera de parler des « volontés de la nation souveraine », et, pour quelques centaines de voix qu'on aura eues de plus qu'un concurrent, on se croira des droits, on s'en attribuera du moins à tyranniser tout ce qu'il représente. C'est le spectacle auquel nous assistons depuis déjà bien des années, et s'il était pour quelque chose dans cette indifférence, et cette lassitude, et ce dégoût dont nous parlions, y aurait-il lieu de s'étonner?

En attendant, et faute de mieux, essaiera-t-on seulement de quelques palliatifs, comme de « restreindre le droit d'amendement », ou d'une manière plus générale « l'initiative parlementaire »? limitera-t-on la durée des sessions? empêchera-t-on le « législatif » d'empiéter sur « l'exécutif », et au besoin sur le « judiciaire »? Augmentera-t-on le pouvoir du président de la Chambre? ou diminuera-t-on le nombre des députés? Toutes ces questions, à vrai dire, n'intéressent guère que les politiciens; et nous n'avons pas, nous qui ne sommes ni députés, ni candidats, mais simples électeurs, à nous en préoccuper, ni même peut-être à les poser. On nous mettrait en demeure de les résoudre! et ce serait le monde renversé. Chambres et ministères, nous ne leur demandons que de faire de bonne besogne. A eux de s'arranger entre eux! « On oublie trop aujourd'hui que le gouvernement a un double rôle, un double devoir, disait M. Méline à Remiremont : ce n'est pas seulement d'aider les Chambres à légiférer, c'est aussi de gouverner, c'est-à-dire de porter son attention et ses efforts sur le dehors, sur toutes les affaires qui intéressent le pays. » C'est à la Chambre qu'il faudra dire cela, non à nous, qui n'en pouvons mais; et qui ne demandons qu'à voir « le gouvernement gouverner » mais qui ne pouvons vraiment pas lui en procurer les moyens.

Il nous resterait à examiner une dernière question, qui est la plus obscure et la plus redoutable de toutes; qu'on ose à peine poser, tant il est difficile et délicat d'y répondre! qui existe pourtant; et qu'on ne saurait affecter d'ignorer. C'est la question de l'extension ou de l'expansion coloniale, et de ses rapports ou de sa liaison avec la situation de la France en Europe. Pouvons-nous, avec une population de 38 000 000 d'habitans et dans l'état de nos finances, suffire à la double ambition que nous nous sommes imposée, d'être à la fois une grande puissance continentale, et une grande puissance coloniale? Nos lec-

teurs se rappelleront peut-être avec quelle ampleur de vues et quelle noblesse de langage, il n'y a pas encore deux ans (1), le duc de Broglie, ici même, avait posé le problème. « Il n'est aucun des avantages qu'on nous fait espérer de nos domaines lointains, disait-il, qu'il ne faille, d'un commun aveu, renvoyer à une échéance presque séculaire »; et il se demandait si, ce que nous croyons avoir fait en ce sens pour accroître nos forces, n'avait pas plutôt et pour longtemps ajouté à notre faiblesse. C'est cependant un point sur lequel nous n'avons rien trouvé de bien précis ni de bien clair dans les programmes des candidats ou dans les discours de nos ministres. « Notre empire colonial s'étend tous les jours », nous dit-on, et nous, nous voudrions savoir une bonne fois si ce n'est pas aux dépens de notre force intérieure. « Le moment est venu de tirer parti de ces espaces immenses », ajoute-t-on; et par hasard cela voudrait-il dire qu'on n'en a jusqu'ici rien tiré? « Il faut créer toute une organisation, ajoute-t-on encore, commerciale, financière, administrative. » Nous ne l'avons donc pas? et comment la « créerons-nous »? Mais encore un coup, puisque ceux qui savent le fond des choses, ou qui devraient le savoir, ne se sont pas expliqués sur tous ces points, nous imiterons leur réserve; et nous nous contenterons, comme nous le disions, d'avoir indiqué la question. La nouvelle Chambre la trouvera-t-elle indigne de son attention?

Ni les démarches du pape Léon XIII, ni celles des grandes puissances, ni la longanimité dont l'Espagne a fait preuve, ni les dispositions personnellement pacifiques, — autant du moins qu'on les connaisse, — du président Mac-Kinley et d'une partie du peuple américain lui-même, n'ont réussi à empêcher la guerre d'éclater entre les États-Unis et l'Espagne. La presse, une certaine presse américaine, qui semble avoir joué depuis deux ans dans cette affaire un rôle considérable, et lucratif autant qu'odieux; le Sénat, le Congrès qui, pas plus à Washington qu'ailleurs, s'ils sont une « sélection » ne sont celle du mérite ou de l'expérience; le sentiment populaire, toujours facile à émouvoir et, quand on l'a une fois ému, plus difficile à maîtriser, ont été les plus forts; — et le bombardement de Matanzas a donné le signal des hostilités.

Ce que sera cette guerre, quand et comment elle se terminera, quelles en seront les conséquences, on ne saurait le dire; et il y a tout

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1896, l'article intitulé : *Vingt-cinq ans après.*

lieu de croire qu'elle nous réserve plus d'une surprise, de toute nature. Aucun ami de l'Espagne ne la suivra sans une sympathie mêlée d'inquiétude, et aucun ami des Américains sans quelque tristesse. A n'envisager les choses que du point de vue européen, l'Espagne a le droit pour elle, ou plutôt tous les droits, y compris celui du premier occupant; et, sous la menace d'une lutte prodigieusement inégale, elle s'est montrée digne de ses traditions d'héroïsme chevaleresque. Il y a de la grandeur dans la résignation fière avec laquelle elle a poussé les concessions jusqu'aux dernières limites; il y en a, dans l'explosion de colère patriotique par laquelle, sans en vouloir entendre davantage, elle a répondu à l'ultimatum américain; il y en a dans la soudaineté même, et la sincérité, avec laquelle tous les partis, oubliant leurs divisions, se sont unis pour la défense de l'honneur national attaqué. Mais, d'autre part, il y a bien aussi quelques Cubains dans l'affaire, qui mettent en avant de terribles griefs, et qui ne font après tout, en secouant le joug de la métropole, s'ils ne peuvent plus le supporter, que ce que le Pérou, jadis, ou le Mexique ont fait. Et puis, quand les Américains déclarent qu'ils n'ont pris les armes qu'au nom de leurs intérêts gravement compromis ou lésés, et au nom de l'humanité, nous devons les en croire, sauf d'ailleurs à penser qu'ils en eussent pu trouver d'autres moyens et, en raison même de leur supériorité de ressources et de puissance, montrer plus de patience. La guerre était-elle vraiment inévitable? et la « pacification » de la grande île n'eût-elle pu s'opérer d'une manière moins belliqueuse et surtout plus diplomatique?

Toutes ces réflexions sont sans doute inutiles, mais on ne peut s'empêcher de les faire. L'opinion française, en penchant, comme il semble, et peut-être un peu trop, du côté de l'Espagne, ne saurait oublier qu'en dépit des vicissitudes de la politique, il y a plus d'un lien d'ancienne amitié entre la France et l'Amérique. Il nous faut maintenant attendre les événemens! en souhaitant, — non seulement pour l'Espagne et pour les États-Unis, mais pour le monde entier, — que la guerre soit courte, et, si l'Espagne devait perdre Cuba, que les Américains ne tirent du moins de leur triomphe d'autre profit que de l'avoir remporté.

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.



fit
Na
par
son
d'a
tifi
bel
sen

tou
d'u
plu
sa
d'u
tiè

LE MÉNAGE

DU

PASTEUR NAUDIÉ

TROISIÈME PARTIE (1)

I

Par une belle après-midi d'octobre, encore tiède, Henri Defos fit sa première sortie dans le jardin presque pareil à celui des Naudié. Compris entre le perron de l'hôtel et le mur, masqué par un rideau d'arbres, ce jardin possédait aussi son vieux cèdre, son magnolia, ses buissons de lauriers-roses; et il attenait à d'autres jardins, pareils encore, qui longent la lignée des fortifications et celle des hôtels, réguliers et paisibles comme la belle rue large, comme la confortable vie des familles qui se rassemblent sous leurs ombrages ou cueillent leurs belles fleurs.

Henri Defos revenait de très loin : la fatigue de son esprit tournant depuis trop longtemps dans le même cercle, l'émotion d'une lutte contre la volonté paternelle où s'épuisait sa volonté plus faible, la tension continuelle de toutes ses facultés, dans sa crise à la fois prolongée et violente, avaient préparé l'éclat d'une fièvre typhoïde, qui faillit l'emporter. En retrouvant le tiède soleil de l'automne encore gai et les dernières roses aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

pétales frissonnans, il savourait cette douceur que les convalescens prêtent volontiers à la vie. Auprès de lui, les figures de ceux qu'il aimait redevenaient amicales, après la douloureuse période où il n'avait pu lire dans leurs traits que le désaveu, les reproches ou la colère. En ce moment, il marchait d'un pas faible de petit enfant, la main droite appuyée au bras de Mme Defos, dont l'énormité lui prêtait un appui robuste. A sa gauche, son autre garde-malade l'observait avec des sourires d'encouragement, comme en ont les jeunes mères : Jane. Elle venait de déployer, avec une ardeur infatigable, ce besoin de dévouement qui parfois s'emparait d'elle comme une passion, infatigable à son chevet, presque sublime de courage et de foi : « admirable » selon le mot de toute la famille. Ce mot circulait dans la ville, accolé au nom de la jeune femme comme une épithète homérique, répété par les amis qui venaient aux nouvelles, par les indifférens qui trouvaient en la maladie d'Henri un sujet de conversation. Vingt fois par jour on répétait :

— La jeune Mme Naudié est vraiment admirable !

Quand M. Fridolin, M. Dehodecq ou tel autre abordait M. Naudié dans la rue et s'informait du malade, il finissait invariablement par dire :

— Votre femme est admirable !

M. Naudié répondait :

— Oui, c'est vrai, elle est admirable !

Et son exclusif amour saignait, sans qu'il osât se plaindre, et il enviait cet heureux malade ; et il songeait, avec une douce amertume : « Si j'étais à sa place...? »

M. Defos, l'air affectueux, traversa le jardin :

— Eh bien, te voilà debout, mon garçon ? ça marche ?

— Pas encore bien fort, mon père.

— Bah ! à ton âge, on est vite remis. Moi aussi, j'ai eu la fièvre typhoïde, quand j'étais jeune : au bout d'un mois, il n'y paraissait plus.

David apparut au haut du perron, et cria, un peu facétieux :

— On dirait que tu rapprends à marcher, Henri !

Mais c'était l'heure du bureau : les deux hommes ne s'attardèrent pas auprès du convalescent. Vite épuisé par son effort, il s'assit dans un fauteuil d'osier. Jane, attentive, s'empressa d'étendre sur ses genoux son propre châle, dont elle se défit d'un geste rapide et gracieux.

— Prenez garde, ma cousine, dit-il, vous aurez froid.

Elle haussa les épaules :

— Froid, par un jour pareil?...

Il la regardait avec reconnaissance, en retenant le châle, frileusement, de sa main amaigrie.

— Comme vous avez été bonne pour moi! dit-il. Vous m'avez donné vos forces, votre temps, comme un morceau de votre vie. Si je puis admirer encore ce beau soleil d'automne, c'est à vous que je le dois, et à ma chère mère... Oh! n'essaye pas de dire non, maman! je sais par où j'ai passé!...

Après un court silence, il ajouta, en retenant mal un soupir de regret :

— Maintenant, ma cousine, vous allez reprendre votre liberté!

— Oh! répondit Jane aussitôt, pas avant votre guérison complète! ainsi, soignez-vous bien, s'il vous tarde de vous débarrasser de moi.

Elle souriait, de ce beau sourire triomphant des jolies femmes qui se savent toujours agréables. Henri ne répondit pas par la protestation qu'elle attendait peut-être. Mais Mme Defos dit :

— Jane est un ange! Jamais, non jamais, je n'aurais cru qu'elle pût se dévouer ainsi. Et non plus qu'elle fût aussi forte. Elle est petite, elle est frêle, elle a l'air d'un oiseau : eh bien, quand je tombais de fatigue, moi, ta mère, elle restait debout, aussi vaillante après deux nuits de veille que si elle sortait du lit!

— Ah! dit Henri, la maladie a du bon. Comme on est plus aimé, quand on souffre, quand on a l'air d'être aux portes de la mort!... Après, la vie ordinaire reprend ses droits. Les querelles, les soucis, interrompus un moment, recommencent. Il faut de nouveau agir, souffrir, lutter...

Il s'assombrit, troublé déjà par ses anciennes pensées dans sa joie de retrouver du soleil au ciel, des roses ouvertes au jardin, et, près de lui, la réconfortante tendresse de cœurs aimans. Jane lui dit :

— Soyez tranquille, mon cousin, votre père ne vous tourmentera plus. Il me l'a promis pendant que vous étiez malade. J'avais deviné la vraie cause de votre maladie, j'ai profité d'un mauvais jour pour obtenir de mon oncle, pour vous, la liberté que vous souhaitiez. Il ne se dédira pas.

Le visage du convalescent s'épanouit de nouveau.

— Vrai? demanda-t-il.

— Ton père t'aime mieux que tu ne le penses, Henri, dit Mme Defos. Si tu es toujours dans les mêmes idées, il ne te contrariera plus.

Dans leur joie commune, Mme Defos regrettait un peu d'avoir laissé à sa nièce l'initiative de cet arrangement ; mais jamais elle n'aurait osé demander à son mari de revenir sur une décision prise, ni cru qu'on pourrait l'obtenir. Pour réussir, il avait fallu la naïve hardiesse de Jane, son instinctive habileté dans le choix du moment, sa confiance en elle-même, cette volonté ignorante des obstacles qui lui assurait le succès de toutes ses entreprises.

En ce moment, M. Naudié apparut.

Il venait souvent ainsi, pour prendre des nouvelles, et surtout pour voir sa femme, pour avoir quelque chose d'elle, si peu que ce fût, pour obtenir une parole ou un regard. Mais elle l'ignorait: pendant quelque temps, elle avait pris ses repas et couché chez les Defos; depuis peu de jours, elle rentrait le soir chez elle, s'enfermait dans sa chambre et disparaissait dès le matin. Elle était une étrangère, logeant dans un hôtel. Son mari n'avait pas encore osé se plaindre : il tâchait d'espérer un changement, et sentait bien qu'elle ne changerait pas.

La sombre figure de M. Naudié, descendant les marches du perron, dérangea le petit tableau tranquille. Dans sa longue redingote noire, avec son étroite cravate blanche au nœud mal fait, son air inquiet, son regard douloureux, il arrivait comme un cousin éloigné et importun, qu'on n'a pas invité, tombe au milieu d'une fête de famille. Il prit la main qu'Henri lui tendait, et dit, sans élan :

— Quel bonheur de vous voir au jardin, mon cher Henri. Vous voilà maintenant rétabli ; dans peu de jours vous aurez retrouvé vos forces.

— Vous savez à qui je le dois, répondit le convalescent, en regardant alternativement ses deux compagnes.

Le premier regard fut pour Jane. M. Naudié le vit bien.

—... Et je vous dois aussi beaucoup de reconnaissance,... oui, à vous, car vous avez été bien généreux de nous laisser Jane comme vous l'avez fait...

Il ajouta, — et sa voix fléchit :

— Maintenant, nous pourrons vous la rendre.

Un rayon de joie soudaine illumina la figure de M. Naudié.

— Je venais justement l'inviter à dîner pour aujourd'hui, dit-il avec un enjouement un peu forcé. Voilà un bon mois qu'elle nous manque à tous les repas. Ce sera presque comme si elle revenait de voyage. Vous viendrez, Jane, n'est-ce pas?

— Oui, sans doute, si vous le désirez.

Il y avait si peu de spontanéité dans ce consentement que les quatre interlocuteurs se regardèrent gênés, et se turent ensemble, comme si chacun s'arrêtait devant ses secrètes pensées. Henri, le premier, secoua cette impression.

— Jane nous manquera beaucoup, ce soir, dit-il, car nous avions pris la douce habitude de la voir auprès de nous. Mais elle vous a manqué bien longtemps, mon cher cousin. Chacun son tour.

Pendant qu'il parlait ainsi, non sans effort pour cacher sa tristesse, le regard de sa mère se posait sur M. Naudié : un regard noir, chargé de haine, un regard de bête prête à l'attaque.

— Jane est maintenant une vraie fille pour nous, dit-elle.

Comme pour accentuer le sens agressif qu'elle mettait dans ces paroles, elle répéta :

— Elle est de *notre* famille. Nous l'aimons comme *notre* fille.

Redressée, la tête en arrière, elle semblait signifier à M. Naudié que Jane n'était à lui que le moins possible, et qu'après tout, on pourrait bien la lui reprendre. Il sentit l'intention, et, froissé, la releva :

— Aussi, chère madame, vous suis-je infiniment reconnaissant de vouloir bien me la céder un soir... à moi qui ne suis que son mari.

Puis, après leur avoir serré la main, il s'éloigna, laissant Mme Defos presque décontenancée, Henri troublé, Jane irritée.

Jane tint parole, mais se fit attendre.

Avec l'imprévoyance de leur âge, les enfans, en cessant de la voir, s'étaient crus délivrés d'elle. Affligés un instant de la perspective de sa rentrée, qu'on leur annonçait comme une grande joie, ils se reprenaient à compter qu'elle ne viendrait pas, — qu'elle ne viendrait plus. Esther suivait du regard l'agitation nerveuse de son père qui tournait en rond autour de la table servie et dont les yeux quittaient à peine la porte fermée. Les trois autres chuchotaient dans un angle, en étouffant leurs voix. Tout à coup, le rire de Zélie partit comme une fusée, son rire clair d'enfant

heureux, son rire d'autrefois; puis il s'arrêta net: la porte s'ouvrait enfin devant Jane.

— Ah! vous m'attendiez! dit-elle. Vous êtes gentils.

L'énervement, l'impatience, la rancune de M. Naudié que développait l'attente, tombèrent instantanément et, en la baisant au front, il lui dit tout bas, sans un accent de reproche :

— Oui, je vous attendais... depuis si longtemps!...

On se mit à table. M. Naudié essaya d'engager la conversation. Jane, distraite, répondait à peine. Elle semblait absente: si bien que les enfans, peu à peu, se mirent à causer entre eux, comme si cette étrangère, qui mangeait à leur table, cessait de les gêner. Le repas parut très long. Quand il fut enfin terminé, les enfans se dispersèrent, tandis que Jane et M. Naudié passaient dans le petit salon.

Désœuvrée, la jeune femme s'allongea dans un fauteuil. Son mari s'approcha d'elle :

— Vous êtes bien fatiguée?

— Fatiguée, moi? Non, je ne suis pas fatiguée.

— Vous paraissiez lasse et triste, à dîner.

— Quelle idée!

Elle se leva de son fauteuil et s'approcha d'un petit meuble à tiroirs. Elle y prit une tapisserie, abandonnée depuis des semaines. Puis elle revint s'asseoir devant la table qui faisait milieu, étala son ouvrage sous la lampe, et se mit à l'examiner avec attention.

M. Naudié s'assit en face d'elle; de nouveau, il essaya de lui parler : elle avait le parti pris de se taire, comme pour affirmer son indifférence. Repoussé dans ses tentatives, nerveux, mais patient encore, résolu à se raidir contre les suggestions de la colère, il se mit à couper une livraison du *Journal des missions françaises*, qui se trouvait sous sa main; et il tâcha d'en parcourir quelques articles :

— Tiens! dit-il, voici une lettre du Lessouto. C'est là qu'est mon frère Marcel, maintenant. Mais on ne parle pas de lui.

— Ah!...

— Pauvre Marcel!... Il est reparti peu de temps avant notre mariage... Je regrette que vous ne l'ayez pas rencontré, car Dieu sait si nous le reverrons jamais!... Lui-même, il désirait beaucoup être des nôtres, en ce beau jour... Y pensez-vous quelquefois, Jane?

— Certainement.

— Quel beau discours mon père nous a fait ! Vous en souvenez-vous ?

— Sans doute.

— Comme il a bien parlé du mystère de l'amour ! Vous vous rappelez ses paroles, Jane ? « L'amour, sanctifié par le mariage, fait un être unique et nouveau des deux êtres qu'il a réunis... C'est une part d'éternité qui nous est dévolue : car l'amour ne nous satisfait que si nous le sentons capable de survivre à nos forces passagères, comme il survit en se transformant à la jeunesse et à la beauté... » C'étaient de belles paroles, Jane. Vous les admiriez. Elles nous expliquaient notre idéal...

Jane baissait les yeux sur son ouvrage. Le silence recommença, rompu à peine par le bruit léger de la soie dans le canevas. Avec un grand effort pour repousser encore la colère qui montait en lui, M. Naudié se leva, fit le tour de la chambre, prit un gros livre sur une console, — le livre du missionnaire Coillard, *Sur le haut Zambèze*, — et, regagnant sa place, se mit à le feuilleter. Il tournait machinalement les pages, parcourait au hasard quelques phrases, quand son attention fut attirée par un douloureux et magnifique morceau : le récit de la mort de Mme Coillard, dans le village perdu du continent nègre où elle accompagnait son mari. Il lut :

« Elle a vécu, elle a travaillé, elle a souffert comme peu de femmes missionnaires l'ont fait. Le Seigneur l'a prise, et il l'a fait avec tendresse. Pendant plus de trente ans, mêlant sa vie avec la mienne, elle a — après mon Sauveur et mon Dieu ! — été tout pour moi. Elle était tout près du centre de tous nos projets. Elle a, en les partageant, embelli mes joies, adouci mes peines, porté sa grosse part de travaux et de fatigues, dans la bonne et dans la mauvaise réputation, humblement, s'oubliant toujours avec un dévouement sans égal. Je perds en elle une *femme*, une vraie, dans toute la force du terme, que j'avais reçue comme une « faveur de l'Éternel. » Je pouvais toujours compter sur son jugement, sur la sagesse de ses conseils. Au début de notre vie de mariage, elle m'avait déclaré que jamais je ne la trouverais entre mon devoir et moi. Elle disait vrai. Si Dieu m'avait clairement appelé au bout du monde, elle m'y aurait suivi joyeusement, sans consulter ni ses goûts ni ses aises. »

Un moment, il rêva sur cette belle peinture du mariage chrétien. « Voilà comment il faut s'aimer, songeait-il, dans l'oubli

de sa propre volonté, en Dieu, toujours prêts aux sacrifices qu'il peut nous demander. Et moi... Et elle... » Relevant les yeux sur Jane, il vit qu'un vague sourire, indéchiffrable, errait sur ses lèvres. L'idée l'effleura de lui lire la page qui venait de l'émouvoir. Mais il se dit qu'elle ne comprendrait pas, et referma le livre. Elle était là, devant lui, jolie, muette, mystérieuse, — petit être de désirs et de joie, de caprices et de métamorphoses, qu'il fallait aimer pour elle et pour soi, d'un amour sans infini, qui lui en voulait sans doute de ses timidités et de ses pruderies, et qu'il ne pouvait se résigner à perdre parce qu'il en était possédé. Pourquoi ne le regardait-elle pas? Pourquoi lui répondait-elle à peine? Pourquoi le fuyait-elle toujours, et demeurait-elle, là, à deux pas de lui, plus éloignée que si la table qui les séparait eût été une mer infranchissable?

Sur la cheminée, une petite pendule Louis XVI sonna dix heures, d'une voix grêle de cristal fêlé : Jane plia méthodiquement son ouvrage, se leva, et son regard croisa celui de son mari.

— Jane, dit M. Naudié en se levant comme elle, est-ce que vous fermerez encore votre porte, ce soir?

Sans cesser de le regarder, elle fit de la tête un signe affirmatif.

Il répéta, implorant :

— Aujourd'hui encore?...

— Oui, aujourd'hui encore...

L'accent ironique et résolu de la voix sur ce mot d'*aujourd'hui* marquait le refus d'un cachet décisif, qui ne pouvait tromper. Presque menaçant, M. Naudié s'avança vers elle :

— Jane, que voulez-vous dire?

Elle ne répondit pas. Comme elle restait muette en face de lui, un soupçon de jalousie affreuse, pour la première fois, se formula nettement dans la pensée de M. Naudié. Il se raidit pour le repousser, tant son âme sereine résistait d'instinct aux violences, tant un tel soupçon lui parut odieux. Son mouvement l'avait amené tout près de Jane, qui ne reculait pas devant lui. D'un geste brusque il la prit contre sa poitrine, la serra, baisa ses lèvres. Elle n'eut pas un tressaillement, ne fit pas un effort pour se soustraire à ce baiser : mais ses lèvres subirent la caresse sans la rendre, et son inertie la défendit mieux qu'aucune révolte.

— Jane, cria M. Naudié en reculant d'un pas, Jane, n'es-tu donc plus ma femme?

Indifférente et paisible, elle répondit :

— Mais si, mon ami, je suis votre femme.

Et, passant devant lui pour gagner la porte :

— Vous êtes un peu nerveux aujourd'hui... Bonsoir !

Il la regarda sortir, et pleura.

II

La convalescence d'Henri Defos fut facile et charmante. Autour de lui, les figures des siens s'éclairaient de ces bons sentimens affectueux que la maladie des êtres aimés fait éclore du fond des cœurs. Avec un reste d'inquiétude, sa mère le couvait de son adoration, dont la ferveur contrastait avec la froideur et la dureté qu'elle avait pour les autres. Son frère lui marquait un amical intérêt. Son père, n'étant point un homme de stériles regrets, prenait son parti de la situation nouvelle : puisque son second fils ne voulait plus être pasteur, il lui ferait une place dans sa maison, dont le développement régulier exigeait sans cesse de nouveaux concours. Mais Henri ne se pressait pas de se mettre au travail. Par les belles journées d'un doux automne, il s'abandonnait à la joie de revivre, l'âme encline à cueillir les voluptés intimes qui dorment au fond des choses. C'est ainsi qu'auprès de Jane, qui continuait à lui consacrer presque tout son temps, il passait des heures exquises, dans le beau jardin séparé du monde, errant par les allées où les feuilles mortes bruissaient en tombant lentement, autour du cèdre séculaire et impassible. Quand le médecin lui recommanda quelque exercice, ils sortirent ; on les rencontra sur le mail, sur la plage rocheuse, où les pêcheurs inoccupés cherchent des coquillages pendant que la mer se retire bien loin, derrière les restes tenaces de la digue du grand Cardinal. Bientôt même, ils se risquèrent à faire ensemble quelques promenades à cheval, plus loin, dans cette campagne morne où le vent d'ouest couche les récoltes et tord les arbres grêles, et que la mer continue, agitée et grise. Leur parenté, les habitudes anglaises de Jane, le caractère sérieux d'Henri, la considération dont jouissaient leurs familles, tout cela devait d'abord imposer silence aux qu'en-dira-t-on. Cependant, des regards étonnés les suivaient, lorsqu'ils longeaient les vieilles rues au pas de leurs montures, et des réflexions jaillirent derrière eux, sous les porches.

— Une amazone ! qui est-ce donc ?

— C'est la femme du pasteur Naudié. Elle est avec son cousin, le fils Defos.

— Celui qui devait être pasteur et qui a renoncé ?

— Justement.

On s'arrêtait là. Jane et Henri n'entendaient pas. En souriant, ils répondaient au salut narquois de M. Lanthelme, au grand coup de chapeau effaré de M. Fridolin, indifférens aux échos que les pas de leurs chevaux sur les pavés sonores pouvaient éveiller en ces têtes étrangères. Ils étaient heureux, ils ne calculaient rien : sans qu'ils s'en doutassent encore, la fougue des passions naissantes les aveuglait déjà sur les autres comme sur eux-mêmes.

Au cours de leurs lentes promenades, d'ailleurs, leurs causeries les plus intimes demeuraient graves, comme si la sérieuse pensée d'Henri s'imprimait réellement dans le petit cerveau frivole et gentil de Jane. Elle avait toujours l'air de le comprendre. Effrayée d'abord dans son reste de dévotion par l'athéisme de son ami, elle l'accepta bientôt, dans l'obscur désir de se damner avec lui. Puis, toutes sortes d'idées contingentes achevèrent de l'y accoutumer : l'idée espiègle de faire pièce à son mari ; la vanité d'être très hardie, de dépasser d'un coup d'aile les horizons bornés de son milieu, le sentiment confus qu'en renonçant aux promesses de l'au-delà, on en finit du même coup avec les obligations du siècle. Sur ce point essentiel, Jane se développait seule, selon la loi secrète de sa nature dont le travail ne se manifestait pas encore. Son compagnon demeurait bien loin d'elle : âme d'apôtre, il n'avait renoncé à la foi que par grandeur de conscience, sans abaisser d'une ligne son idéal de vie. Aussi les paroles graves que laissait échapper la jolie bouche de sa cousine l'inquiétaient-elles quelquefois. Avec sa logique de femme, elle sapait des assises qu'Henri n'entendait point abandonner. Il l'arrêtait alors, en s'efforçant d'enrayer la démolition, de réparer les brèches. Il parlait de la force « mystérieuse et certaine » qui pousse l'humanité vers un idéal toujours meilleur, de l'expérience des siècles qui sanctionne la morale établie, des traditions dont le respect est une condition de progrès, du bien collectif auquel il faut savoir sacrifier son bien propre. L'échafaudage dogmatique de sa religion renversé, il en conservait l'armature morale. Mais Jane, le trouvant inconséquent, le dépassait.

M. Naudié, cependant, souffrait en silence. Jane s'éloignait de sa vie : il ignorait encore à quel point et dans quel sens ; mais il la

voyait indifférente de plus en plus, comme si chaque journée nouvelle l'emportait plus loin, vers l'inconnu. De ce qui se passait en elle, il ne savait que le peu qu'il devinait, le peu que lui révélait son observation passionnée; il voyait seulement qu'elle négligeait ses « devoirs », — toute la série de « devoirs » qu'elle avait acceptés en l'épousant; — ses « devoirs » envers les enfans, les « devoirs » généraux de sa position de femme de pasteur, les « devoirs » particuliers que lui créait sa fortune. Or, dans une conscience protestante, le « devoir » passe avant tout le reste : il est le régulateur, le balancier, le moteur. Qu'on cesse de remplir ses « devoirs », petits ou grands, c'est un trouble fonctionnel qui trahit quelque grave avarie. La dédaigneuse froideur de Jane pouvait laisser à son mari une ombre d'espérance suffisante pour retarder les timides éclats de sa passion contenue et sévère; mais comment aurait-il supporté qu'elle négligeât ses « devoirs »? Il osa donc lui adresser de craintives remontrances. Ses reproches, — exprimant bien le bouleversement de son âme, — ne roulèrent que sur de futiles questions de présence au culte, de visites de pauvres ou de détails de maison, et furent toujours repoussés sans examen.

— Jane, vous allez en promenade? Vous avez donc oublié qu'il y a cet après-midi une séance importante du comité de la Société de charité?

— Je le sais; je n'irai pas.

— Pourquoi donc?

— ...Trop beau temps aujourd'hui...

Ou bien :

— Jane, ne m'accompagnerez-vous pas chez cette pauvre femme dont le mari n'est pas revenu de la pêche?

— Pas aujourd'hui : je ne puis pas.

Ou encore :

— J'ai rencontré le proviseur du Lycée, qui s'est plaint d'Abraham. Comme cet enfant aurait besoin d'une surveillance affectueuse!

— Il me semble que c'est votre affaire, et celle d'Esther, à qui tout le monde obéit.

En réalité, ce n'étaient pas ces choses-là qui tourmentaient le plus M. Naudié : sous ses paroles grondaient de plus orageuses pensées. Il luttait encore pour les réprimer : un incident minime en provoqua le premier éclat.

Par un dimanche où de lourds nuages traînaient dans le ciel,

il revenait de prêcher à Marcilly. Il avait fait la course à pied, comme autrefois. La marche bienfaisante, à travers la plaine où le vent court, avait à peine allégé son esprit : il ramenait les obsédans soucis emportés au départ. Comme il longeait, tête basse, la place d'armes, il rencontra Me Merlin, qui l'arrêta. Depuis peu, l'avoué s'était fait le champion du repos du dimanche : il en soutenait les avantages « moraux et matériels » dans de petites brochures qui gonflaient les poches de son pardessus. Il tira un paquet de ces brochures pour le remettre au pasteur ; justement, il venait d'en ouvrir une dont il soulignait de l'ongle le passage essentiel, quand un bruit attira son attention : Henri et Jane passèrent, balancés au rythme du petit trot. M. Naudié, dont les yeux s'étaient levés de la brochure, les salua en tâchant de sourire. Me Merlin leur tira un grand coup de chapeau, avec un geste arrondi. Un instant, les deux hommes suivirent du regard les cavaliers, qui tournèrent à l'angle de la place d'armes et longèrent, — ne formant à eux deux qu'une seule silhouette, — la lourde façade classique de la cathédrale. M. Naudié réprima un soupir. Puis, comme son regard errant revenait à Me Merlin, il aperçut sur le visage de l'avoué dont les traits s'agitèrent, il devina dans ses yeux qu'abritaient les verres bleuis des lunettes, il lut au fond de son âme aussi nettement que s'il le lisait dans la brochure ouverte encore devant lui, le soupçon infâme et torturant que toute son énergie tendait à repousser de son propre cœur. Il se sentit pâlir. Me Merlin ferma sa brochure. Ils se turent un instant.

— Le jeune Defos est donc tout à fait remis ? demanda l'avoué, avec un regard aigu qui perça ses lunettes.

— Mais oui, grâce à Dieu, répondit M. Naudié.

— On dit qu'il a renoncé à ses études ?

— C'est vrai.

— Pour rester à La Rochelle, sans doute ?

La voix de M. Naudié faiblit :

— Oui, je le crois... Il entrera dans la maison de son père.

— Ah !...

Sur cette exclamation, plus riche en sous-entendus que toute la littérature immorale si familière à Me Merlin, les deux hommes se séparèrent. Mais au lieu de rentrer chez lui, M. Naudié s'en fut errer sur le port. Les menaces de l'orage venaient de ramener les chaloupes : elles demeuraient au repos, serrées dans le bassin

d'échouage que hérissaient leurs mâts enchevêtrés. Rappelées par un signal du sémaphore, elles étaient accourues, le vent gonflant leurs voiles, et se reposaient maintenant, tranquilles sur l'eau tranquille, tandis que là-bas, au large, la mer commençait à se soulever, furieuse, avec des hurlemens éperdus. Leurs hommes flânaient sur le port, jouant aux « bouchons » dans le jour finissant, autour de la buvette où va s'engloutir le pauvre argent pour lequel ils risquent leur vie. Des femmes, inquiètes de quelque barque qui ne rentrait pas, interrogeaient des matelots ou fixaient leurs yeux loin sur la mer dont les vagues semblaient réclamer des victimes. M. Naudié erra parmi les groupes, mordu par les dents invisibles de ses soucis empoisonnés, l'âme ballottée par un orage aussi noir que celui qui peut-être, à cette heure, engloutissait des maris et des frères. Pareils aux regards de ces femmes qui se morfondaient dans le vide de l'espace, les siens fouillaient dans d'égales ténèbres, et le vol invisible de ses pensées n'était ni moins éperdu, ni moins tumultueux que celui des oiseaux énervés aux approches de la tempête. Il passa sans le voir à côté d'Abraham, qui courait avec des mousses. Il rentra sans savoir par quels chemins. Et il eut le courage de se taire encore, de répondre sans trouble au salut de ses filles, de poser sur la beauté de Jane un regard paisible, de refouler ou du moins d'enfermer, — comme on verrouillerait dans un cachot un esclave ivre ou une brute dangereuse, — les soupçons que venait de déchaîner sur lui la pensée impure de Me Merlin.

Mais le lendemain, un premier cri jaillit de son angoisse.

A l'heure de la promenade quotidienne, Jane, prête à l'avance, attendait. Comme pour hâter cette heure trop lente à venir, elle se promenait, nerveuse, par le vestibule, pendant que son cheval piaffait déjà dans la cour. D'une main, elle soutenait la jupe de son amazone; de l'autre, elle faisait de temps en temps siffler sa cravache, sans souci de trahir son impatience aux yeux de son mari, qui semblait simplement lui tenir compagnie. L'heure passa. Sa cravache siffla plus souvent. M. Naudié dit, sans que sa voix le trahît encore :

— Votre compagnon se fait attendre, aujourd'hui ?

A coups répétés, la cravache fouetta l'air innocent :

— Un peu, c'est vrai.

— Vous l'attendiez à trois heures. Voici le quart qui sonne. Peut-être qu'il ne viendra pas ?

Les yeux de Jane seuls répondirent. M. Naudié interpréta leur muette réponse : elle vibrait de tendre colère contre l'autre, — de mépris pour lui. Dans une pensée de cruauté, il insinua, jouant l'indifférence :

— Sans doute un empêchement, à la dernière minute...

Jane répéta son regard, chargé d'un mépris plus intense :

— Il va venir, dit-elle, j'en suis sûre.

Elle s'était arrêtée une seconde en face de lui : elle reprit sa marche nerveuse. Ses éperons sonnaient sur les dalles. La voix changée, M. Naudié l'appela :

— Jane !

— Plaît-il ?

— Ne sortez pas !... Ne sortez pas, je vous en supplie !

De nouveau elle s'arrêta à deux pas de lui :

— Pourquoi ?

Il répéta sa prière :

— Renoncez à cette promenade... Aujourd'hui, rien qu'aujourd'hui... Pour moi !

Bien qu'il fût plus près de la supplication que de la menace, Jane s'inquiéta, pour la première fois. Avec cette rapidité qu'ont les femmes à s'adapter aux exigences de leur cause, elle se calma tout à coup, s'adoucit, et répondit, d'un air très simple :

— Pour vous, mon ami ?... Je ne comprends pas !

M. Naudié avait soulevé le poids qui écrasait son cœur. Derrière la première parole, si difficile à prononcer, d'autres montaient, comme les vagues derrière la ligne d'écume qui s'amincit sur le rivage.

— Oh ! si, vous comprenez !... Je le sais !... J'en suis sûr !... Épargnez-moi donc de vous l'expliquer... Épargnez-moi d'exprimer ce que vous lisez en moi... ce que j'ose à peine penser !... Oh ! n'allez pas croire que ce soit du mal,... du mal de vous et de lui... Non, non, je n'en suis pas là... Je ne doute pas de vous, je ne veux pas douter... Mais enfin, pourquoi vous reprendre ainsi, après vous être donnée ?... Ne voyez-vous donc pas que je souffre à en mourir de vous voir me fuir toujours,... et toujours auprès d'un autre !

Jane eut-elle un instant pitié de sa douleur, ou fut-elle seulement adroite ? Elle parut s'attendrir :

— Mon pauvre ami, dit-elle en le raillant doucement, quelles sottes idées vous avez là ! Comme elles m'étonnent d'un

homme tel que vous, si sérieux, si posé ! Voyez donc comme tout cela est simple. J'ai besoin d'un peu de mouvement, d'un peu d'exercice; Henri aussi. Eh bien, nous sortons ensemble. Vous ne pourriez pas nous accompagner, n'est-ce pas ? Un pasteur à cheval ! Qu'en diraient les bonnes gens d'ici ?

Elle raisonnait avec un petit air si sérieux, avec une telle sûreté de parole et d'expressions, que M. Naudié perdit contenance, comme si vraiment des soupçons ne pouvaient être qu'injurieux et absurdes. Il tâcha de réfléchir un instant, et il reprit, à la fois encouragé et hésitant :

— Je ne vous demande jamais rien, Jane. Je n'ai pas su vous dire combien je vous aime, vous n'avez pas su le deviner. Maintenant, je vous en supplie : faites-moi le petit sacrifice de renoncer à votre promenade,... une fois, rien qu'une fois... C'est bien peu de chose, et cela suffira pour me rendre ma confiance, et je vous en serai si reconnaissant !

Toute la jeunesse, toute la candeur de son âme vibraient dans cette naïve prière. Très vite, avec un instinct de l'intrigue que le danger entrevu venait d'éveiller, Jane calcula les avantages qu'elle retirerait de son léger sacrifice, le péril qu'elle courrait en le refusant, et que le temps fuyait, et qu'Henri, peut-être, ne viendrait pas.

— Mon Dieu, dit-elle en s'efforçant de sourire, s'il ne fallait que cela pour vous être agréable, mon bon ami...

Le trot d'un cheval l'interrompit. Henri entrait dans la cour. Elle sortit au-devant de lui avec M. Naudié. Il s'excusa. Elle pensa qu'il serait déçu, ou, peut-être, qu'il la croirait froissée du retard qu'elle lui pardonnait : le léger chagrin de l'homme aimé lui parut soudain plus lourd mille fois que les tourmens de l'autre, et elle ne songea plus qu'à le prévenir.

— Vous voyez qu'il est venu, dit-elle en se retournant vers son mari, — et elle tâchait de cacher sa joie. — Comment faire pour le renvoyer, puisque je suis là, toute prête ?... C'est impossible, n'est-ce pas ?... Une autre fois, demain...

Légère, elle se mit en selle, et le salua d'un sourire.

Et il la regarda s'éloigner.

III

En saluant son mari d'un signe de sa cravache et d'un sourire presque amical, Jane se promettait — prudence ou pitié ? —

de lui faire le lendemain le petit sacrifice demandé. Mais la promenade fut exquise, agrémentée par ce soupçon de danger, et aussi par la mélancolie de la saison qui passait. La nuit, une rafale avait arraché leurs dernières feuilles aux ormeaux du mail; au bord des routes, les arbres grêles dressaient leurs courtes branches sèches et noires qui claquaient au vent. Le ciel brouillé, le froid déjà vif, annonçaient l'hiver. Ensemble, ils eurent la même pensée de tristesse et de fin. Henri l'exprima, sans regarder Jane.

— Bientôt, il faudra renoncer à nos sorties : l'hiver sera là. Et puis, je vais bien, maintenant. Mon père attend que je me mette au travail.

Il soupirait, Jane ne répondit pas : peut-être lui en voulut-elle un instant de sa résignation trop facile. Mais cette rancune légère s'effaça bien vite. Lorsqu'il la quitta en disant :

— A demain!

elle répondit, sans plus penser à sa résolution :

— A demain!

Si elle craignait un éclat, elle se rassura bien vite. M. Naudié ne lui rappela pas même sa demi-promesse : dans une âme comme la sienne, des révoltes passagères suffisent à retarder la crise suprême. La sévère discipline où depuis sa jeunesse il avait tenu son cœur en comprimait encore les élans. Sa « psychologie » honnête et convenue, résolument optimiste, venait en aide à sa patience, ou le rassurait. Il se répétait : « Jeunesse... Caprices... Elle s'apercevra du danger... Elle reconnaîtra son erreur... Dieu la préservera d'une grave tentation... » Ces illusions atténuaient sa peine ; puis une poussée de passion l'emportait. Effrayé des abîmes intérieurs qu'illuminaient ces éclairs, il tendait sa volonté pour les éteindre, il évoquait les illusions charitables. C'est ainsi qu'il attendit longtemps en silence. Tout ce qu'il osa, ce fut de rappeler quelquefois Jane à ses devoirs officiels qu'elle négligeait au point d'attirer l'attention. Elle évitait de le contredire; et l'explication s'arrêtait bien vite :

— Comment était le sermon de M. Fridolin aujourd'hui?

— Je ne suis pas allée au temple.

— Ah! vous n'y étiez pas non plus dimanche dernier, il me semble.

— Vous croyez?... Eh bien, j'irai dimanche prochain.

Un jour, un vent violent empêcha la promenade habituelle.

Pourtant, le déjeuner à peine terminé, Jane se préparait à sortir. Le dialogue faillit s'animer :

— Vous sortez, par ce temps affreux?

— Je ne vais pas loin.

— Chez votre tante, sans doute?

— Justement... D'ailleurs, il y a réunion de la Société de charité, cet après-midi. J'y veux assister. Ma tante m'accompagnera.

— Bien... bien... A quelle heure, cette séance?

— A quatre heures.

— Et jusque-là?

— Le temps passera!

M. Naudié sortit lui-même quelques minutes après elle. Vers quatre heures moins le quart, il aperçut Mme Defos qui se dirigeait du côté de l'hôpital Aufrédi. Aussitôt il pensa : *Ils sont seuls.* Et il courut presque vers la rue Réaumur. Son optimisme ne se rendait pas encore, bégayant : « Jane doit suivre sa tante, elle est en retard, elle la suit. » Il ralentit le pas en approchant de l'hôtel : la grille noire, en fer forgé, avec, au haut, l'écusson armorié, la fermait comme une forteresse. Un moment, M. Naudié contempla cette grille, en espérant toujours qu'elle allait s'ouvrir devant Jane. Elle resta fermée, — et les lettres dorées de l'antique devise, au-dessus de l'écusson, le frappèrent soudain de leur sens ironique : *Omnia bene, Deo juvante*. Malgré le vent qui le fouettait en sifflant, il fit les cent pas par les rues que Jane devait suivre pour se rendre à son comité, l'attendant toujours : vieilles rues paisibles que bordaient de vieilles maisons silencieuses, où glissaient à longs intervalles de rares silhouettes rapides, encapuchonnées et frileuses. D'un geste machinal, M. Naudié entr'ouvrait son pardessus que le vent distendait aussitôt, pour regarder sa montre : chaque minute qui tombait diminuait les chances de rencontrer Jane. La grosse horloge sonna la demie. Il essaya de se dire encore : « C'est le froid qui l'a retenue, c'est le vent... » Mais deux mots, qui s'ajoutaient d'eux-mêmes, changeaient le sens de l'excuse invoquée ainsi par un dernier reste d'habitude pacifique : « C'est le froid qui l'a retenue... *avec lui!* » En se retrouvant devant la grille, il sonna. On le conduisit au salon.

En effet, Jane et Henri s'y trouvaient, ensemble et seuls. Une lampe discrète les éclairait, laissant dans l'ombre le reste de la pièce. Ils semblaient très calmes, des deux côtés d'un guéridon :

elle, à demi allongée dans un fauteuil ; lui, assis sur une causeuse et lisant à haute voix. Il s'interrompit à l'entrée de M. Naudié, se leva, posa son livre.

— Vous êtes seuls? dit M. Naudié, en trahissant malgré lui sa pensée.

— Oui, dit Henri. Ma mère est sortie. Mon père et mon frère sont à leurs affaires. Asseyez-vous donc, je vous prie.

Il avançait un fauteuil, M. Naudié s'assit. Ses yeux tombèrent sur le guéridon, où gisait le livre fermé, dont il put lire le titre : *l'Abbesse de Jouarre*.

— Vous lisiez du Renan, dit-il avec effort. C'est un bien grand écrivain. Quel dommage qu'un talent aussi merveilleux soit au service d'une intelligence aussi pervertie !

Henri et Jane, qui n'avaient pas bougé, échangèrent un regard, presque un sourire.

— Oh ! dit Henri, Renan n'est point l'homme de sa réputation : nul n'a jamais mieux parlé de l'Infini, nul n'a jamais défendu plus noblement les droits de l'âme.

— Oui, dit M. Naudié, je sais qu'il affecte un certain idéalisme. Mais je pense que cet idéalisme est un voile jeté sur un sensualisme qu'il n'oserait avouer.

Ces « ismes » tombèrent pesamment dans la pénombre où vibrait encore le frémissement d'amour envolé des pages futiles : tel, un lourd oiseau de nuit s'abat sur l'arbre où le rossignol chante encore. Jane les jugea ridicules, et s'en sentit humiliée : comment aurait-elle compris que la pauvre phrase banale et sotte sortait d'une âme enflammée, dont le silence cachait peut-être autant de noblesse que des paroles d'or, autant d'amour vrai que les plus riches métaphores ? Henri répliqua, défendit son auteur, soutint des thèses qui semblent toujours plus neuves ou plus vraies, parce qu'elles sont plus près de nos instincts ; et M. Naudié cessa de répondre.

— Je n'ai pas lu les derniers écrits de Renan, dit-il. Je sais seulement que mon père les tient en médiocre estime.

Il se leva pour partir.

— Est-ce que je vous emmène? demanda-t-il à sa femme.

Sous le calme affecté des paroles, sous l'indifférence détachée de la discussion, Jane ne distinguait pas la révolte latente. Parce qu'il venait de troubler la fluidité de son rêve par des propos épais, son mari lui semblait simplement un niais méprisable : eût-

elle lu au fond de lui, qu'elle n'aurait eu d'autres pensées que de l'humilier et de le braver.

— Non, dit-elle, je reste encore un moment.

Elle ajouta :

— Je dîne !

Il eut le courage de répondre, comme toujours :

— Bien !... Bien !...

Et il sortit, le dos plié, comme un vaincu.

Mais, fouettés par la souffrance, ses instincts enchaînés s'éveillaient lentement. Éveil torpide, comme d'un sommeil trop long. Ces pensées de haine et de rage, qui sourdaient empoisonnées des blessures de son cœur, sa méfiance et sa volonté les retenaient encore. Pourtant, leurs voix pour lui nouvelles s'accordaient maintenant avec l'autre voix, la voix de sagesse qu'il écoutait toujours. Comme les autres, celle-ci lui enjoignait de sortir enfin de sa passivité : défendre sa femme était son *devoir*, car l'influence qui l'éloignait de lui l'entraînait en même temps dans des chemins de ténèbres. N'était-il point responsable d'elle : « *Mari, que sais-tu si tu ne sauveras point ta femme?* »

De menus incidens, qui se succédèrent jusqu'à la fin du jour, achevèrent de graver devant lui le tableau des périls où son excès de patience les précipitait tous. Esther, souffrante, ayant dû s'aliter, la maison s'en allait à vau-l'eau : Abraham ne rentra pas pour dîner ; Zélie toussait depuis le matin sans qu'on songeât à la soigner ; Berthe se querella violemment avec la femme de chambre. Ah ! vraiment, ces enfans étaient plus orphelins que lorsque leur père était seul à s'occuper d'eux ! Après le dîner, Berthe et Zélie montèrent dans la chambre d'Esther. M. Naudié les suivit un peu plus tard. Elles le regardèrent approcher comme un étranger. Seule, Esther tâcha de sourire en lui tendant sa main fiévreuse. Quand il se fut informé d'elle, il s'aperçut qu'il n'avait rien à leur dire ; et, tandis qu'elles chuchotaient entre elles, il alla s'asseoir dans un coin, sur un petit sopha anglais, la tête dans ses mains, à rouler de sinistres pensées. Tout à coup, une petite main se glissa dans la sienne : Zélie, debout devant lui, le contemplait avec de grands yeux compatissans. Elle dit :

— Papa !

Et, montant sur ses genoux, elle l'embrassa, comme autrefois, quand elle était sa préférée. Il aurait pu surprendre le regard qu'en même temps elle jetait vers Esther, pour demander : « Est-

ce bien cela? t'ai-je comprise? Est-ce que je l'embrasse comme tu veux? » Mais M. Naudié ne chercha pas si loin. Il s'attendrit aux douces caresses. Il pressa contre son cœur gros d'orages la petite tête innocente. Il balbutiait:

— Chérie... Oh! chérie!...

submergé par trop de souvenirs, par trop de craintes, par trop d'émotions.

La malade observait ce petit drame muet, dont elle devina sans doute les secrètes péripéties; car, appelant Berthe qui se pencha vers son oreiller, elle lui dit, très bas :

— Soyons bonnes pour notre père : il est malheureux!...

En quittant la chambre d'Esther, M. Naudié attendit longtemps dans son cabinet. Il songeait: « Je vais *lui* dire... » Et il parlait à haute voix, comme si elle eût été là pour l'entendre.

Elle rentra tard, vibrante de l'intimité douce savourée à loisir, toute à cette mystérieuse naissance de l'amour qui s'ouvrait lentement en elle, comme une lourde fleur à peine épanouie dont les parfums ne se dégagent pas encore. Elle voulut gagner sa chambre, à pas furtifs, pour y poursuivre son rêve, — le rêve que le sommeil presque seul interrompait, qui recommençait avec le jour, qu'elle reprendrait le lendemain au point même où elle venait de le quitter. La voix de son mari la fit tressaillir.

— Jane!

Elle se retourna, étonnée de l'autorité que prenait cet appel:

— Qu'y a-t-il?

— Entrez chez moi, je vous prie, j'ai à vous parler.

— Mais il est tard.

— N'importe !

Elle entra. Une mantille feuilles-mortes l'enveloppait, découvrant à peine le milieu de son visage, et ses yeux que des pensées d'amour rendaient plus magnifiques. Elle répéta :

— Qu'y a-t-il donc?

— Oh! beaucoup de choses! répondit M. Naudié.

Elle comprit qu'une heure grave commençait. Vaillante, elle se dégagea de sa mantille; et, prête au combat, le front découvert comme un soldat qui vient de jeter son casque par excès d'audace:

— Eh bien, dites!...

M. Naudié entendait parler posément, selon son caractère, sans lâcher bride à sa passion. Son effort pour rester maître de

lui l'absorbait trop pour qu'il sentît ce qu'il y avait de provocant dans l'attitude de sa femme.

— D'abord, dit-il, vous lisez de bien mauvais livres.

Les lèvres de Jane se plissèrent de mépris, tant cette attaque indirecte répondait peu à sa belliqueuse attente.

— Et vous subissez par trop une séduction dangereuse...

A cette seconde phrase, elle pensa à un jeu d'enfans, se dit : « Il brûle !... » et attendit. M. Naudié continua doucement, d'un ton de réprimande presque paternel :

— Vraiment, Jane, il vous faudrait songer un peu plus à ce que vous êtes, à ce que nous sommes. Vous vous éloignez de moi. Vous séparez *vos devoirs* des miens. Je ne vous parle pas des enfans auxquels vous avez accepté de servir de mère; puisque vous n'avez pu les aimer, mieux vaut peut-être que vous les laissiez tout à fait à leur sœur aînée : elle est capable de vous remplacer. Mais enfin, vous êtes la femme d'un pasteur, Jane. Vous n'êtes pas, vous ne pouvez être une mondaine. Vous avez mieux à faire que des promenades, des toilettes, des visites. Et vous vous déchargez de vos *devoirs*... (le mot revenait sans cesse, comme s'il eût tout dit)... les plus simples. Vous ne fréquentez même plus les services!

— Oh! dit Jane avec tranquillité, je les fréquenterai de moins en moins!

La netteté de cette réponse, le ton détaché qui la rendait encore plus catégorique, décontenancèrent M. Naudié.

—Comment! s'écria-t-il, qu'est-ce que vous voulez dire ?

Elle s'était assise devant la cheminée où mourait un feu d'automne. Elle tendit à la flamme son petit pied, chaussé malgré le froid de fins souliers qui découvraient la cheville; et elle expliqua, sans regarder son mari debout devant elle.

— Sans doute. Vous parlez toujours du devoir, mon cher ami. Mais le devoir n'est pas le même pour tout le monde. Ce qui est un devoir pour ceux qui croient, n'en est point un pour ceux qui n'ont plus la foi.

Le petit pied frétillait devant les braises. Comme son mari ne répondait pas tout de suite, Jane leva les yeux sur lui.

— Ceux qui n'ont plus la foi ! répéta-t-il, comme s'il pesait les lourdes paroles tombées de la jolie bouche. C'est bien de vous que vous parlez, Jane ? C'est vous qui ne croyez plus, c'est vous qui me le dites?

Le petit pied se balança, capricieux, volontaire, tandis que la tête, un peu ébouriffée par la mantille, s'inclinait en signe d'affirmation.

— Jane, dit M. Naudié, vous parlez avec une incroyable légèreté des choses les plus graves. Vous êtes là, tranquille dans un fauteuil, et les paroles que vous prononcez me touchent jusqu'au fond de l'âme. Hé quoi! les conversations d'un athée et la lecture de quelques mauvais livres, il n'en a pas fallu davantage pour saper les assises de vos croyances, peut-être même celles de votre vie morale!...

Sa voix trembla sur ces derniers mots, qu'elle ne releva pas. Il poursuivit :

— Les raisonnemens des hommes, que peuvent-ils contre l'affirmation de notre conscience? contre les certitudes de notre cœur? Depuis que les sages ergotent autour de ces problèmes, Jane, ils n'ont rien prouvé, et les millions de pages qu'ils ont écrites là-dessus ne renferment pas autant de vérité que les plus humbles prières. Qu'ils discutent, qu'ils parlent, qu'ils écrivent! Une chose est certaine : nous sentons Dieu auprès de nous. Les mains que nous tendons vers l'Infini ne sont jamais repoussées. Voilà ce que j'ai éprouvé à travers les malheurs.

Il grandissait, comme tout homme qui parle selon la force de sa conviction. Mais sa voix fléchit quand, du grand problème soulevé, il redescendit à son cuisant souci, pour ajouter :

— Et c'est dans des crises,... comme celle que vous traversez, Jane,... qu'il faut invoquer cet appui d'en haut... Rappelez-vous les mots du psalmiste : « L'Éternel est mon rocher... »

Elle s'était enfoncée dans son fauteuil, la tête basse, le regard concentré. Son pied cessa son manège et se retira sous sa jupe. Elle dit :

— Sans doute, mon ami, ces choses-là sont vraies pour vous. Pour moi, elles ont cessé de l'être. Qu'y puis-je? J'ai cru avoir la foi, comme vous: peut-être l'ai-je eue, vraiment. Maintenant, c'est fini!...

— Il n'y a pas de caprices dans cet ordre-là, Jane,... comme il y en a parfois dans les sentimens humains. Dieu ne nous trompe jamais. Dieu est sûr; ce n'est point lui qui reprend ce qu'il nous a donné. Il nous demande seulement d'aider son action selon nos faibles forces. Quand Il se retire de nous, c'est parce que nous

nous sommes éloignés de Lui... Mais je le sais bien, Jane, ce n'est pas vous qui parlez en ce moment...

Sa voix trembla de nouveau, s'étouffa, puis repartit, dans un crescendo de violence :

— ...C'est un autre, un étranger... celui dont vous subissez l'influence,... celui qui vous a changée,... celui qui s'est emparé de votre esprit, qui vous arrache à vos vrais devoirs, à vos vraies affections,... celui dont je ne veux plus supporter la présence continuelle auprès de vous, — la tyrannie sur votre âme!

Enfin, la question se posait dans sa vérité, dégagée de la théologie qui l'obscurcissait, tirée de l'Infini, ramenée au niveau des passions qui se ressemblent dans tous les cœurs, quand leurs éclats défont les plis des habitudes, des positions, des professions. Jane se redressa dans sa vaillance d'amoureuse, dans sa franchise hardie d'être de volonté, qui marche au but en dédaignant les petites ruses, les vains mensonges :

— Eh bien, oui, dit-elle, c'est vrai. C'est Henri qui m'a ouvert les yeux. J'étais un livre fermé pour moi-même : il m'a donné la clef qui me permet de comprendre. Je ne le cache pas : c'est sa haute pensée qui me guide, c'est la lumière de son âme qui m'éclaire. Pourquoi le nierais-je? C'est la vérité, vous le savez bien.

En parlant ainsi, elle se leva, comme pour mieux lui tenir tête; il s'était retourné d'un geste de menace, il la dominait de sa haute taille, de son large front rempli d'orages.

— Allez jusqu'au bout, cria-t-il avec un grand geste de la main, dites-moi tout! dites-moi tout!

— Je vous ai tout dit.

— Non.

— Que voulez-vous encore?

— L'essentiel,... que vous gardez pour vous, au fond de votre petit cœur fragile... Oh! je commence à vous connaître, Jane!... Il y a l'essentiel que vous ne dites pas...

Jane s'obstina dans son orgueilleux silence.

— Ce n'est pas votre raison dont il s'est emparé, poursuivit M. Naudié. Allez! je sais bien pourquoi je le retrouve derrière tous vos actes, au fond de toutes vos pensées!... Vous n'avez pas besoin de me répondre : je lis en vous, en ce moment...

Un instant, il attendit une réponse qui ne vint pas, et continua :

— De tels mystères me sont bien étrangers, pensez-vous? Non, pas autant que vous le croyez, Jane, pas autant!... Vous ne vous

êtes jamais dit que je vous observais, que je vous suivais, que je vous épiais?... Pas un de vos sentimens ne m'a jamais échappé... Il y a longtemps que *je sais*, Jane... Peut-être ai-je trop attendu... Peut-être est-il trop tard... Mais non. Vous êtes à moi : je veux vous garder, je saurai vous défendre!...

Plus qu'elle, il eut peur de cette menace, et, changeant de ton, il se mit à supplier :

— Voyons, Jane, est-ce que je ne vous fais pas pitié?... Vous m'avez aimé, puisque vous êtes venue à moi... Nous avons eu des jours heureux... Oh! le souvenir de ces jours passés, Jane, est-ce qu'il n'éveille rien au fond de vous, plus rien?... Moi, j'y pense sans cesse... Vous voulez que j'y renonce, je ne peux pas!... Je ne peux pas vivre avec la douleur que je vous ai si longtemps cachée... Je ne peux plus!... Vous ne savez donc pas que je vous aime?...

Elle recula d'un pas; ce geste instinctif de défense exaspéra M. Naudié :

— Je veux que vous le sachiez! cria-t-il. Après tout, vous êtes ma femme, vous m'appartenez... J'ai des droits sur vous, moi, moi seul... Je ne veux pas vous perdre... Je vous veux!...

Elle recula encore. Tel un lutteur profite de la retraite de l'adversaire pour gagner du terrain, et sent ses forces augmenter de la défaillance qu'il a cru reconnaître : M. Naudié marcha sur elle. Pour la première fois de sa vie, il cessait de se posséder, il devenait un animal d'instinct, que la colère aveugle, que le désir affole. Jane, si menue, si faible devant son corps vigoureux, sentit qu'un extrême sang-froid pouvait seul endiguer cette tempête. Elle cessa de reculer. Elle s'appuya de la main gauche à la cheminée, et dit doucement, tranquillement, comme s'il s'agissait d'un fait établi dès longtemps :

— Vous avez trop bien compris, mon ami, tout ce qui nous sépare...

Il l'interrompit :

— Ah! prenez garde!...

Avec tout son calme, elle demanda :

— A quoi?

Voyant qu'à cette simple question, la colère de son mari vacillait comme une flamme que l'eau frappe, elle reprit aussitôt l'offensive :

— Oui, à quoi? répéta-t-elle d'un ton presque narquois...

Avez-vous donc à votre tour oublié qui vous êtes?... Oh! mon ami, vous êtes un pasteur : est-ce que de tels transports vous conviennent?...

Le visage de M. Naudié changeait à chacune de ces paroles qui ramenaient en lui, — comme un cortège d'exilés dont le retour triomphal chasse les factieux, — la raison, la réflexion, la sagesse. Jane aiguisa son ironie :

— Où peuvent-ils vous conduire, dites-moi ?... Vous savez bien qu'entre nous aucun drame n'est possible... Oh! les faits divers, mon ami, ils ne sont point pour les hommes de votre état! Il me semble que je lis dans les journaux : « Un drame affreux vient de se passer à La Rochelle. M. le pasteur Naudié... » Regardez-vous dans la glace, mon ami : comment voulez-vous que cela nous arrive? Alors que vous reste-t-il?...

Et, d'un ton d'ami sérieux qui donne un bon conseil :

— Il vous reste de demeurer fidèle à vous-même, à votre état, à votre caractère... Voilà!

Sur ce mot, elle sortit, sans hâte, en passant devant lui.

IV

Les dures paroles de Jane firent s'envoler d'un coup les dernières illusions de M. Naudié. Leur cruelle franchise avait déchiré son optimisme : il voyait clair maintenant dans son cœur et dans sa destinée. Il connaissait son mal; il savait que, d'une heure à l'autre, il pouvait se trouver aux prises avec la pire des certitudes, trahi ou abandonné. Et l'homme qui saignait à cette abominable pensée, ce n'était point le sage père de famille, respectueux des règles, attaché par les liens de l'éducation, du caractère, de la profession à un ordre dont la rupture lui eût semblé une honte plus encore qu'un malheur. C'était l'autre homme, de chair et de sang, qui subsiste sous le vernis des traditions et des mœurs, toujours pareil à lui-même pour se cabrer sous la douleur. Un rapide examen de la situation, enfin reconnue dans sa réalité, le persuada bientôt qu'il n'y trouverait, par lui-même, aucun secours. Comment lutter contre la tranquille audace de Jane? Partir, l'emmener loin de La Rochelle? Hélas! elle ne le suivrait pas! La séquestrer, fermer sa porte à Henri Defos, recourir à la force? Il ne ferait ainsi que hâter l'éclat redouté. D'ailleurs, son poing fermé tomberait au moindre signe : pris par tout son être, il était

faible comme le sont ceux qui aiment devant celles qui n'aiment pas. Une fois de plus, le vieux mythe de Samson trouvait une application nouvelle : l'homme de Dieu fondait sous le regard de Dalila : « *Elle le tourmentait tous les jours par ses paroles et le pressait jusqu'au bout, de sorte que son âme en était affligée jusqu'à la mort.* »

Telle était sa hantise, qu'il osa rappeler la tragique légende, un dimanche, en prêchant sur ce texte du Proverbe :

« *Une femme vertueuse est la couronne de son mari ; mais celle qui lui fait honte est comme la vermoulure de ses os.* »

De sa voix monotone, que soutenaient ses gestes modérés, il sema de bons conseils d'ordre et de régularité. Il dit la beauté de la famille, la noblesse de l'affection qui s'épure avec les années, comme un bon vin qui devient plus doux et plus généreux en vieillissant, la sainteté des devoirs que les époux partagent, qu'allège leur tendresse. Et, par delà l'idyllique et conventionnelle image de la vie qu'il esquissait ainsi en grisailles, couleur de son rêve innocent, grondait l'orage amassé dans son cœur. Plusieurs, dont les yeux clairvoyans épiaient le ménage du pasteur, devinèrent ce qu'il y avait de personnel dans son discours. La bonne Mme Dehodecq, âme candide qui ne comprenait jamais que le sens simple des paroles, disait en sortant du temple :

— Depuis que M. Naudié est heureux, ses sermons me font plus de bien !

Mais d'autres souriaient avec malice.

— Quel joli portrait de l'épouse chrétienne, dit M. Lanthelme à Me Merlin. Le modèle est bien retouché.

Les deux hommes marchaient ensemble sous les porches de la rue du Minage. M. Lanthelme arrêta son compagnon, et, levant la tête vers un plafond couvert de devises, il lui dit encore :

— Pouvez-vous lire ce qui est écrit là ?

— Non, répondit l'avoué.

— Eh bien ! il est écrit :

Mieux vaut avoir sagesse
Que posséder richesse.

— Bonne devise pour tout le monde, mon cher maître, n'est-ce pas ? Mais pour un pasteur, elle est quatre fois vraie. Le nôtre est en train d'en faire l'expérience...

C'est ainsi que les propos des gens s'envenimaient peu à peu.

M. Naudié, cependant, cherchait désespérément un moyen de résistance. Un instant, il eut l'idée de demander une franche explication à Henri Defos : mais la violence de sa jalousie l'aveuglait sur le caractère de son rival. Parler au père? Il fallait alors montrer toute sa blessure à l'homme sec et dur qui, sans doute, hausserait les épaules et le prendrait en mépris. Son mauvais génie lui inspira donc la pire des résolutions qu'il pût choisir : celle de recourir à Mme Defos, dont la tendresse maternelle s'alarmerait peut-être et qui, étant femme, trouverait un bon conseil... Ah! si, le jour où, le front moite d'angoisse, il vint demander à sa « tante » un « entretien particulier », — s'il avait pu voir derrière la figure épaisse et fermée qui l'écoutait, il aurait reculé d'horreur, stupéfait et épouvanté devant les ténèbres qui s'amassent parfois au fond des âmes régulières, quand l'ambition, la cupidité, la rancune les ont envahies. Mais le front bas de Mme Defos et ses petits yeux sans couleur gardaient bien leurs secrets. M. Naudié la jugeait, comme tout le monde, « une femme excellente ». Il était sans méfiance. Une fois surmontée sa première pudeur à se plaindre, il lui dit sans ordre ni retenue tous ses tourmens, cachant à peine le plus lancinant : son amour éperdu, sa douleur vraie. Une situation grave, expliqua-t-il, se créait dans son ménage. Sans doute, ni elle, ni M. Defos, ni leur second fils lui-même ne la soupçonnaient. Ils ne songeaient point à la malignité des gens, capable d'empirer le mal. Peut-être aussi Henri avait-il trop de confiance dans ses forces, peut-être oubliait-il qu'il y a plus de sagesse et plus de courage à se soustraire à la tentation qu'à la braver. C'est ainsi que M. Naudié tâchait de ramener la question au niveau des convenances un peu menacées, des usages légèrement violés : Mme Defos l'écoutait, sans l'aider d'un mot ni d'un geste; elle entendait le cri de son âme, et ce cri la remplissait d'une mauvaise joie; car elle lui pardonnait d'autant moins d'avoir déçu ses calculs, que l'affection nouvelle de Jane et d'Henri lui en montrait la justesse. Pour elle, c'était un voleur qui lui avait pris son bien, un obstacle qui barrait à son fils la route du bonheur. D'autres se seraient résignées devant le fait accompli : elle, ne l'acceptait pas. Sans chercher un moyen de réparer le dommage subi, sans prévoir même la possibilité d'en trouver jamais aucun, elle se réjouissait de voir le mal sortir du préjudice qu'elle avait subi. Elle ne songea qu'à retourner le fer dans la blessure :

— Pourquoi donc ne dites-vous pas ces choses à Jane ? demanda-t-elle. Sans nul doute, la chère enfant comprendrait.

Il fallut avouer les efforts repoussés, les supplications vaines, raconter les scènes inutiles qui se renouvelaient de jour en jour, les défaites successives après lesquelles il échouait là, comme dans un dernier port.

— ... J'ai dit tout ce que j'ai pu dire, tout ce qui pouvait agir sur elle : je n'ai rien obtenu, madame. Je n'ai plus d'espoir qu'en vous !

Ce cri d'angoisse n'émut aucunement Mme Defos.

— Mon fils est au-dessus de tout soupçon, dit-elle sèchement, après avoir réfléchi.

— Sans doute, acquiesça M. Naudié. Mais encore une fois, ne voyez-vous aucun danger dans leur intimité ?

Mme Defos savait bien qu'un mot d'elle pouvait réveiller, au moins un moment, ce doux optimisme, la robuste confiance du pasteur. Aussi se garda-t-elle de le prononcer.

— Quelque irréprochables que soient un jeune homme et une jeune femme, dit-elle, une intimité trop rapprochée entre eux présente toujours du danger.

Elle distilla ses paroles, pour en activer le venin :

— Ici, ce danger est d'autant plus réel, que leur sympathie réciproque est plus complète, qu'ils semblent mieux faits pour se comprendre en toutes choses... Car vraiment, on dirait qu'ils pensent ensemble... D'ailleurs, Henri sait ce qu'il doit à votre chère femme : c'est elle qui l'a sauvé, à force de dévouement, à force d'affection... Quel lien de reconnaissance !... Mais ce sont deux cœurs d'élite, cher monsieur : je crois que vous pouvez être tout à fait tranquille.

Chacune de ces phrases avivait la blessure, tellement que M. Naudié, en écoutant, pâlissait de souffrance. Il dit :

— Pourtant, madame, ne sentez-vous pas que, malgré l'estime où je tiens votre fils, malgré la confiance que j'ai en ma femme, je ne puis admettre qu'elle m'échappe ainsi, complètement ? Oh ! je vous le jure, je ne les soupçonne ni l'un ni l'autre de rien de mal ! Seulement, je vois qu'elle pense comme lui, qu'elle rapporte à lui tout ce qu'elle fait, qu'elle vit plus près de lui que de moi. Nous n'existons plus pour elle, moi qui suis son mari, mes enfans dont elle voulait être la mère, la maison qui est sienne. Elle passe au milieu de nous comme une étrangère. C'est cela que j'ai

voulu que vous sachiez, chère madame : car vous seule, à ce qu'il me semble, pouvez intervenir. Elle n'a point de mère. A qui m'adresserais-je, sinon à vous, pour demander secours et conseil ?

Pareil à ces pauvres honteux qui meurent de faim en demandant de l'ouvrage, M. Naudié s'efforçait de cacher sa détresse. Mais sa voix douloureuse, son attitude humiliée et craintive, les traits tirés de son visage le trahissaient malgré lui. Mme Defos ne s'y trompait pas, et savourait la joie de tenir à sa merci l'ennemi blessé.

— Un conseil, cher monsieur, dit-elle, hé ! comment en donner dans ces délicates affaires? Chacun agit selon ses sentimens, selon son idée. Quant à mon appui, quel appui pourrais-je vous prêter? et que puis-je faire ?

— Parler à votre fils, dit M. Naudié en hésitant beaucoup... ou bien à votre mari, peut-être...

— Oh ! mon mari ! ces choses-là ne sont pas de son ressort !

Elle parut hésiter :

— Henri... peut-être... Si vous le désirez expressément, cher monsieur ?

— Vous ferez ce que vous croirez devoir faire, conclut M. Naudié.

Il la quitta découragé, une flèche de plus dans le cœur.

V

Au pas ralenti de leurs chevaux, Henri et Jane suivaient la route droite et dépouillée qui ramène de la Pallice. Ils l'avaient choisie plutôt que le chemin plus pittoresque qui longe la côte, car, sous un ciel encombré de nuages, la mer dégageait une tristesse qui les avait gagnés. D'une teinte de fer, morne dans le silence du vent, elle s'enveloppait de brouillards que coupait seulement la ligne noire de la digue avec la tourelle, noire aussi, dont la cloche avertit les marins; et elle faisait mal à voir, son calme sinistre semblait plus menaçant que des orages. Sensible à l'excès aux impressions de nature, Henri fuyait ce spectacle, qui cependant avait sa beauté. C'est pour l'éviter qu'ils se trouvaient ainsi sur le grand chemin, — non plus gai, certes, dans sa nudité, parmi des champs vides ou coupés de laides maisons, mais œuvre des hommes, portant la marque apaisante de leur médiocrité, n'ouvrant point d'espace aux sensations confuses des âmes agitées.

Depuis le commencement de la promenade, Henri avait quelque chose à dire; et les paroles s'arrêtaient sur ses lèvres. Pourtant, quand ils eurent laissé derrière eux le bassin désert du port en formation, les quelques maisons plantées autour de sa solitude, le long des rues futures, il rassembla son courage, et dit :

— Notre promenade n'est pas gaie. Nous en avons eu de meilleures. Celle-ci est peut-être la dernière, du moins pour longtemps.

D'un mouvement involontaire, Jane arrêta son cheval, en s'écriant :

— La dernière!... Pourquoi?

Les yeux fixés sur la longue route grise, Henri expliqua :

— Mon père désire que je commence mes nouvelles fonctions, et je n'ai aucune raison de tarder davantage. Lire, flâner, babiller, c'est bon pour un malade. Je suis guéri maintenant. La vie active reprend ses droits.

— Mais, dit Jane, vous n'allez pas être à l'attache comme un simple commis.

— Mon père exige beaucoup de travail.

— Oh! j'espère bien que vous ne vous laisserez pas accaparer comme votre frère! Pour lui, c'est bien : il est homme d'affaires. Mais vous!

Ce « vous » vibrait d'enthousiasme. Henri répondit tristement :

— Moi, je le deviendrai.

Elle répliqua aussitôt :

— Sans rien sacrifier de notre affection, j'y compte.

Il ne releva pas ces paroles amicales. Ce qu'il avait à dire encore lui semblait maintenant si difficile! Après un silence que scandèrent les pas des chevaux sur la route sèche et sonore, il reprit, sans oser lever les yeux :

— Je ne vous ai pas encore tout dit, ma cousine... Mon père... vous le connaissez, vous savez comme il est strict et rigoureux... Mon père estime que notre amitié finirait par être remarquée, qu'on en pourrait jaser... Sans doute, de mauvais propos lui sont déjà revenus... Vous savez, nous sommes dans une petite ville : avec vos libres habitudes anglaises, vous ne soupçonnez pas ce qu'il y a d'étroit dans nos mœurs...

Le front de Jane se plissait, irritée déjà : n'aurait-elle donc jamais affaire qu'à des timides et des faibles ?

— Et vous trouvez, s'écria-t-elle avec un beau geste de vo-

lonté, que nous n'avons qu'à nous incliner aux premiers commérages de ces sottes gens?

— Ah! s'il n'y avait qu'eux en cause!...

— Mais avec eux?...

— Ce ne sont pas seulement les propos des indifférens qui menacent notre amitié, Jane. Votre mari lui-même en a pris ombrage. Il s'est expliqué avec ma mère qui m'a rapporté ses paroles...

— Lui! Ah! par exemple!...

Un éclair de haine jaillit de ses yeux. Elle répéta, les lèvres dédaigneuses :

— Lui!... Lui!... Mais vous savez bien ce qu'il est pour moi!

Henri dit gravement :

— Il est votre mari, Jane, et vous êtes sa femme.

Une calèche, qui arrivait au grand trot, les croisa en ce moment. C'était celle des Dehodecq. Un salut rapide, un mouvement du mari pour les suivre des yeux en se retournant, et ils devinèrent, entre ces deux personnes sans malveillance, mais étonnées, un dialogue dans ce goût-ci :

« Encore ensemble!... Ils sont parens... C'est égal, M. Naudié a de la patience... »

Cette rencontre avait interrompu l'entretien. Ce fut Henri qui le renoua, en le reprenant plus loin, comme si leurs pensées avaient continué à se parler :

— Sans doute, les propos des malveillans sont de peu de poids; mais il faut songer à la peine qu'on fait aux autres... Je ne me laisserais pas arrêter dans mon droit chemin par des obstacles du dehors... Il y en a de pires : ceux qu'on trouve en soi-même... Vous m'avez sauvé, Jane : on me le dit, et j'en suis sûr. Et j'ai éprouvé tant de douceur auprès de vous! Oh! de quel vol ces semaines de convalescence se sont enfuies! Chaque jour me rapprochait de vous. Les forces que je retrouvais, c'était pour mieux sentir la joie de vous voir revenir, quand vous m'aviez quitté. Quelque chose d'inconnu s'épanouissait en moi. Vous connaissez assez mon milieu pour savoir combien j'y suis isolé. Ma mère elle-même, qui m'aime tant, est trop différente de moi : d'ailleurs, jusqu'à ma maladie, je n'avais pas mesuré sa tendresse. Dans cette vieille maison où je suis né, je n'ai jamais connu la joie de lire dans un autre cœur les mêmes pensées que dans le mien; ou plutôt, je ne la connais que depuis que je vous con-

nais... O Jane, je me suis livré à cette joie avec trop d'enthousiasme, avec trop de bonheur... Je n'écoute ces voix du dehors que parce qu'elles m'en avertissent... Elles sont cruelles, mais je ne regrette pas de les avoir entendues. Ces étrangers, ces ennemis n'ont que trop raison : il nous faut renoncer à nos chères habitudes.

Plus bas, il dit encore :

— Peut-être même devrais-je partir tout à fait, pour longtemps.

Violente, elle s'écria :

— Vous, partir? je ne veux pas!

Il comprit le sens de cet ordre impérieux, et il frémit, ivre malgré lui du bonheur et de l'orgueil inconnu d'être aimé, pris de vertige ou de peur. Autour d'eux le brouillard s'épaississait, ils avançaient dans une fumée humide qui leur cachait toutes choses, où ils disparaissaient eux-mêmes. Ils se voyaient à peine comme deux ombres dans un nuage.

— Moi aussi, continua Jane, je suis seule, je suis triste. Vous me rendrez cette justice que je ne me plains jamais. Écoutez-moi pourtant. Je suis une étrangère à ce foyer dont je me suis follement approchée, avec l'étourderie de mes vingt ans et l'illusion que j'y pourrais faire du bien. Oh! Henri, est-ce ma faute? je ne sais pas; mais on ne m'y aime pas, on m'y hait... Oui, oui, les enfans me haïssent!... Pourquoi? Il n'importe! la haine est là. J'en souffre. Je n'ai que vous. Et vous voulez me quitter!

Très grave et ferme, il répondit après un long silence :

— Je le veux davantage encore, Jane. Après ce que je vous ai dit, après votre réponse, ne sentez-vous pas qu'il le faut? J'ai trop besoin de vous, Jane; peut-être aussi vous de moi. Le départ est un acte de courage. Il m'en faudra beaucoup. Peut-être en aurai-je assez aujourd'hui; mais demain!...

Elle ne répondit pas tout de suite : sa petite âme ne montait pas si haut. Les paroles d'Henri la contrariaient dans sa volonté, l'humiliaient dans son amour-propre.

— Demain, dit-elle enfin, je ne pense pas à demain. Je sais seulement que je serais triste sans vous. N'est-ce pas assez pour vous retenir?

Tout ce que Jane aurait pu dire, Henri l'eût interprété dans le sens de ses illusions :

— O chère âme pure que vous êtes! s'écria-t-il... Mais moi,

ces jours-ci, je suis descendu jusqu'au fond de mon cœur, j'ai vu ce qu'il demande, ce qu'il demande avec ardeur, ce qu'il demande avec folie!... Et puis, j'ai observé la voie où nous entrions, je me suis rappelé le peu que je sais de la vie... C'est ainsi, Jane, que j'ai compris combien je vous aimais...

Elle tressaillit: l'aveu s'échappait enfin. Mais Henri poursuivit:

— Et c'est ainsi que j'ai compris qu'il faut que je parte, pour vous rendre un peu du bien que je vous dois : car je vous aime assez pour vouloir qu'aucun soupçon ne vous effleure, qu'il n'y ait que pureté dans votre air comme dans votre âme.

Comme, en l'écoutant, Jane le trouvait faible et pusillanime, elle qui disait volontiers: « Je fais ce que je veux! » Mais si tendre pourtant, si sincèrement épris, si complètement possédé, qu'elle lui pardonna de se tromper sur elle :

— Chrétien! fit-elle.

Il répondit aussitôt :

— Peut-être!... Chrétien quand même... Un chrétien qui n'a plus la foi, mais qui garde le même idéal... Je ne crois plus au Christ, vous le savez : je crois toujours à la grandeur de ses leçons, à la lumière qu'il a fait rayonner sur le monde, je crois à la vertu suprême du sacrifice. Cette foi-là est dans mon sang : c'est l'héritage des ancêtres. Elle est la vôtre aussi, car elle est celle de tous les cœurs qui conservent à travers la vie leur noblesse et leur dignité. Et c'est parce que je ne veux ni la froisser ni l'atteindre que je vous le répète : nous ne pouvons pas rompre le lien qui s'est formé entre nos cœurs; du moins pouvons-nous agir avec droiture et courage...

Ils se turent. Des réverbères apparaissaient, visibles à peine à travers le brouillard. De rouges lumières pointaient derrière les fenêtres des premières maisons. Sans qu'ils eussent distingué les aspects noyés dans la brume du parc et des fortifications, ils se retrouvaient dans la ville. Enveloppés dans leur nuée, ils échappaient aux yeux curieux; mais sûrement, des oreilles attentives guettaient les pas connus de leurs chevaux. Une vague impression de mystère les forçait au silence : chacun croyait entendre battre le cœur de l'autre, parce qu'il écoutait le sien; bien que leurs voix intérieures fussent plus dissonantes que les violons d'un orchestre désaccordé, Henri gardait obstinément son illusion d'harmonie. Ils passèrent sous la devise des Defos qui veillait dans la nuit : *Omnia bene, Deo juvante*. Ils s'arrêtèrent quelques portes plus

loin. Un domestique ouvrit la grille. Il fallait se quitter. Jane dit:

— Nous ne nous sommes pas tout dit... Il faut que je vous revoie... Ne partez pas!... Venez demain!

Il répondit :

— J'irai.

Elle pensait : « Il m'aime : il ne partira pas! »

VI

Au coup de sonnette annonçant le retour de sa femme, M. Naudié apparut au haut du perron. Jane ne remarqua pas qu'il avait les yeux pleins de larmes. Elle passa vite devant lui, en le saluant à peine d'un léger « bonjour ». Il la suivit dans sa chambre. Irritée et belliqueuse, elle allait prendre l'offensive, lui reprocher sa démarche auprès de Mme Defos, sa fatigante jalousie, ses soupçons, sa maladresse. Mais avant qu'elle eût commencé, il lui tendait une lettre ouverte, en disant :

— Mon père est très malade. Il va peut-être mourir. Lisez ce que m'écrit ma sœur!

Elle prit le papier que couvrait l'écriture d'Angélique, et le parcourut. Quatre pages de détails sur la maladie du vieillard, qui durait depuis quelques jours et s'aggravait; des phrases pieuses les émaillaient sur la bonté de Dieu, sur la confiance qu'il faut garder en lui, même à travers les épreuves qu'il nous envoie. Les frères et sœurs étaient tous avertis : ceux qui le pourraient viendraient sans doute; on comptait sur Siméon, qui était, avec Guillaume, le plus rapproché.

Même lointaine, la vision de la Mort préparant son œuvre éteint nos colères; subitement calmée, Jane revit dans sa mémoire, où deux rencontres l'avaient gravée, l'image du grand vieillard robuste et magnifique avec sa barbe d'empereur, son front plein de pensées, l'éclat de sa belle vie, si longue et si pure.

— Vous allez partir? dit-elle.

— Naturellement. Est-ce que vous ne m'accompagnerez pas?

Cette simple question dissipa l'émotion de Jane : car déjà, avec l'égoïsme des êtres de passion quand la passion les tient, elle calculait le danger de quitter Henri sur la résolution qu'il venait d'annoncer.

— Il me semble, dit-elle, que vous feriez mieux d'emmener les enfans, au moins les aînées. Moi, votre père me connaît à peine,

votre sœur de même : je ne pense pas que ma présence puisse être utile. Dans de tels momens, ou ne cherche autour de soi que des figures familières.

Elle parlait avec douceur, comme on parle d'instinct aux affligés; sa voix prit même un accent de pitié ou de tendresse qui atténua la dureté du refus. Tout à son affliction, M. Naudié ne songea pas d'abord à insister :

— Comme vous voudrez, dit-il. Je partirai donc demain matin. J'emmènerai Esther et Berthe.

Mais à peine fut-il seul, que les réponses de Jane et jusqu'à cette douceur soudaine changèrent de sens dans son esprit. Après tout, songea-t-il, que m'a-t-elle témoigné de plus qu'une pitié banale? Elle n'a pas eu un mot d'affection pour mon père, qui, le jour de notre mariage, semblait rajeunir pour l'admirer. Au lieu de s'affliger avec moi, elle se réjouit peut-être de mon départ qui la délivre de ma surveillance : moi parti, nulle contrainte ne les gênera; ils seront libres : elle le désire... Tels étaient les calculs qu'il lui prêtait, le cœur dévoré. Il en chercha les traces sur la figure de Jane, pendant le dîner qui les réunit un peu plus tard, aussi triste que si le deuil était déjà sur eux. Mais que voit-on des secrètes pensées, derrière le mur du front muet, par delà les yeux plus mystérieux que des fenêtres closes quand ils ne veulent pas parler? L'attitude de la jeune femme ressemblait à celle d'Esther : même correction dans un chagrin dont nulle clairvoyance n'aurait mesuré la sincérité. Elles se taisaient ensemble; leurs rares paroles avaient presque le même accent. Pour fuir le silence, on parla du mourant. Esther rappela sa dernière visite; Jane répéta quelques-uns de ses propos. M. Naudié dit :

— Si Dieu nous le retire, on pourra dire qu'il a combattu jusqu'à la dernière minute, comme un vaillant soldat. Le mois dernier, la *Revue chrétienne* publiait encore un article de lui : *Quelques réflexions sur l'apologétique actuelle*. Des pages magnifiques, d'un entrain, d'une verdeur! Un effort puissant pour approprier aux besoins de la conscience actuelle la défense du christianisme. « Votre père écrit comme un jeune homme », me disait à ce sujet M. Fridolin... Mon pauvre père!...

Une larme vint lentement se perdre dans sa barbe. Il regarda les siens, oppressés autour de lui, comme serrés dans l'attente du malheur; et son regard rencontra les grands yeux de Zélie, chargés de cette infinie compassion des enfans, naïve et bien-

faisante, ignorante et consolatrice. Attendri, il osa l'appeler auprès de lui, la prendre sur ses genoux. En caressant ses cheveux bouclés, il observait furtivement Jane, qui, récemment encore, s'offusquait des moindres signes d'affection qu'il donnait à la petite. Mais elle ne broncha pas, indifférente. « Elle ne m'aime plus assez pour être méchante, se dit M. Naudié. Faut-il qu'elle soit loin de moi, loin d'ici ! »

Les enfans quittèrent la salle à manger. Comme Jane allait sortir après eux, M. Naudié la rappela :

— J'ai réfléchi, dit-il. Décidément, il me semble préférable que vous veniez aussi. Mon père vous aimait. Rappelez-vous la sympathie que ma sœur vous a témoignée. Ma bonne sœur ! Votre absence lui causerait une véritable déception.

Jane avait pris, en elle-même, toutes sortes d'arrangemens :

— Je crois plutôt que ma présence les gênerait, répondit-elle.

— En de tels momens, on a besoin de toutes les affections.

La jeune femme parut hésiter, soit calcul, par crainte de sembler trop résolue, soit que son égoïsme eût vraiment à se défendre contre cette bonté qui pénètre parfois les plus secs en certaines heures solennelles. La lutte ne fut pas longue, l'égoïsme l'eut bientôt emporté.

— Peut-être que sa maladie n'est pas aussi grave que vous le croyez, argua-t-elle. Songez donc. Votre sœur aurait télégraphié. Voyez sa lettre : elle n'a rien de pressant.

— Voulez-vous dire que mon départ n'est pas nécessaire ?

— Je ne dis pas cela.

— Alors, c'est que vous tenez à rester !

— Je crois seulement que le cas n'est peut-être pas assez grave pour que nous partions tous pour Montauban, au risque d'effrayer le malade. Allez, vous. Moi, je vous rejoindrai, si c'est nécessaire.

Elle ajouta, sans songer plus loin qu'au lendemain :

— Je serai prête au voyage, si vous le jugez utile.

De nouveau, M. Naudié fut à demi rassuré par cette demi-concession. Mais, dans la nuit, toutes ses angoisses se réveillèrent. Il se refit à lui-même l'histoire de ces dernières semaines : les faits prirent un sens plus aigu, le mal lui parut plus grave, le péril plus immédiat. En même temps, les dernières raisons de Jane, bien qu'il en devinât la véritable origine, s'emparaient de son propre esprit. Avec la même mauvaise foi, il se dit à son tour

que la maladie de son père n'était peut-être pas si grave, il finit par s'en persuader, tandis que l'autre danger, qui le menaçait dans sa chair, croissait dans sa tête échauffée. Une fois déjà, peu d'années auparavant, une lettre inquiète d'Angélique l'appelait ainsi à Montauban. Il accourait, et trouvait le vieux théologien dans son jardin, taillant ses rosiers. Peut-être en serait-il de même : et, pendant qu'il mettrait l'espace entre elle et lui, que ferait-elle, — celle qu'il avait pourtant le devoir aussi de défendre contre elle-même ?

Il ne partit pas.

Au matin, Jane, en le rencontrant, s'écria :

— Comment, vous êtes ici, encore !...

— Je suis souffrant, expliqua-t-il. J'ai eu la fièvre cette nuit. Je vais envoyer un télégramme pour avoir des nouvelles plus fraîches.

— Prenez garde ! votre père est d'un âge où parfois...

Il l'interrompit vivement :

— Mais c'est vous qui m'avez un peu rassuré. Vous tenez donc à me voir partir ?...

— Faites ce que vous voudrez, dit-elle. Chacun agit selon son cœur !

La réponse se fit attendre toute la journée. Jane, qu'inquiétait l'agitation de son mari, n'osa pas quitter la maison ; mais elle fit tenir un billet à Mme Defos pour l'informer de ce qui se passait. Vers la fin de l'après-midi, Henri vint aux nouvelles. Pendant sa visite, le télégramme attendu arriva : deux mots vagues, qui laissaient le champ ouvert aux pires craintes : *État stationnaire*.

— Vous allez partir, je pense ? demanda Henri à M. Naudié.

M. Naudié prit cette question pour un vœu. Dans l'éclair de colère et de haine qu'elle allumait au fond de lui, il répondit brusquement :

— Non. Pas ce soir. Demain, nous verrons !

— Du moins, suggéra Jane, vous télégraphierez encore ?

— Peut-être, tout à l'heure.

Il ne sortit qu'après Henri, pour porter à la poste une nouvelle dépêche :

« *Impossible de partir tout de suite. Envoie-moi détails.* »

Une lettre arriva le lendemain sans apporter de nouvelles précises. Angélique y décrivait les symptômes du mal : toux fréquente, fièvre, sueurs froides, affaiblissement graduel. Elle trans-

crivait le dernier verdict des médecins: « Sans doute, son état est des plus graves; mais, en raison de son admirable santé, l'on peut espérer encore. » Après avoir épilogué sur ces paroles, aussi incohérentes que la science humaine, elle finissait en ces termes:

« Guillaume est ici, depuis ce matin. Paul annonce son arrivée. Les autres n'ont pas encore répondu. Mais c'est toi surtout que j'attends, mon cher frère. Tu sais combien notre père t'a aimé; il a souvent parlé de toi, ces derniers temps, pour se réjouir de ton bonheur. Dans son délire, il prononce souvent ton nom, et celui de ta chère femme. De mon côté, il me tarde de t'avoir auprès de moi, car aucun ne comprendra mieux ma peine. Viens donc aussitôt que tu le pourras. Il faut que je te l'avoue, je ne crois guère à l'espoir que les médecins tâchent de nous laisser. Quelque chose me dit que c'est la fin, que notre pauvre père approche du terme, et je le pleure déjà. Pourtant, il peut bien s'en aller. Comme le bon serviteur, il a fait toute son œuvre : le Maître n'aura rien à lui reprocher. Mais quelle perte pour l'Église, pour la famille, — hélas! et pour moi, qui ai vécu dans son ombre comme une pauvre petite plante au pied d'un grand arbre! Quel vide je pressens, dans cette vie qu'il remplissait! Que deviendrai-je, quand je n'entendrai plus sa voix et sa pensée? Ah! que la résignation me sera dure, et comme j'aurai besoin de votre appui pour pouvoir dire: « L'Éternel nous l'avait donné; l'Éternel nous l'a repris: que le nom de l'Éternel soit loué! » Hélas! plus magnifiques sont les dons qu'Il nous fait, plus il nous est cruel de les perdre; et ce sera pour nous tous une amère consolation de penser combien parfait et grand fut notre bien-aimé père! »

M. Naudié lut cette belle lettre à haute voix. Les enfans se serraient autour de lui, émus selon leurs âges et leurs caractères par le sourd murmure de mort qui bruissait dans ces pages, par la vision flottante de l'ombre mystérieuse qui s'étendait sur leur grand-père : ce grand-père dont ils entendaient parler comme d'une sorte de prophète, et qu'ils revoyaient pourtant dans leurs souvenirs si bon, si beau, si souriant. Plus sombre, la tête baissée, le menton dans sa main, Jane fermait les yeux comme pour cacher des pensées étrangères. Elle les rouvrit quand la voix de son mari se brisa sur la dernière phrase, et, comme il la regardait aussi, il crut y lire ces mots qui la trahissaient: « Cette fois, il va partir! » De nouveau, à travers son deuil de fils que les larmes soulagent, il sentit une autre douleur, innomée celle-là, trop

atroce pour mouiller ses yeux : la pointe empoisonnée qui se plonge dans une blessure à peine ouverte, pour l'élargir, pour l'envenimer, pour y semer la brûlure et la mort. Esther, si peu démonstrative, pleurait en silence. Elle dit :

— Nous partons ce soir, je pense?

M. Naudié sentit qu'il ne partirait pas. Mais il n'osa pas l'avouer. Il répondit :

— En tout cas, tenons-nous prêts à partir.

Cependant le bruit de la maladie d'Abraham Naudié courait la ville. Chacun des membres de la communauté protestante s'en sentait frappé. C'est qu'ils ne le connaissaient pas seulement à travers sa gloire de Père de l'Église, de penseur souverain devant qui les adversaires mêmes s'inclinent : ils se rappelaient sa figure de légende, telle qu'ils l'avaient rencontrée dans leurs vieilles rues, sous les enfilades de leurs porches, devant les monumens séculaires que les boulets des sièges ont en vain battus. Pour eux, ce vieillard éloigné était comme un dernier témoin des temps héroïques survivant dans l'indifférence du siècle nouveau. Ceux qui n'avaient jamais lu ses volumes en savaient l'existence ou le sens — quelques-uns même pouvaient en répéter certaines phrases, qui condensaient sa haute doctrine. « L'esprit chrétien consiste à trouver son plaisir dans le don de soi, dans le sacrifice. » Ou bien : « Le premier point est de faire entendre à ceux qui n'y songent pas que l'observation positive de la loi morale est rigoureusement obligatoire. » Tous sentaient confusément qu'avec cet homme en qui la foi avait vaincu après tant de batailles, c'était peut-être une époque qui finissait, et que nul successeur n'était de taille à ramasser le drapeau tombé de sa main. Aussi, les visiteurs affluaient-ils rue Réaumur. On vit arriver M. Dehodecq, Me Merlin, M. Fridolin, M. Lanthelme lui-même, secoué dans un reste d'attachement à la foi des ancêtres qui subsistait sous le vernis de son athéisme. En sortant, il dit à Me Merlin, avec un mouvement de sa petite bosse qui accompagnait ses boutades les mieux venues :

— Le bon Dieu ne sait pas ce qu'il va perdre en Abraham Naudié : maintenant, il n'aura plus pour le défendre que des gens qui ne croient pas en Lui.

Tous ces visiteurs se faisaient en arrivant la même réflexion : puisque son fils est resté, le cas n'est pas si grave. Il fallait leur laisser cette idée ; malgré la voix intérieure qui criait le contraire il fallait répondre à chacun :

— En effet, les lettres de ma sœur nous laissent bon espoir. et ajouter :

— Mais nous sommes prêts à tout, nous partirons au premier signe.

A chaque coup de sonnette, M. Naudié frissonnait en songeant à l'espèce de mensonge qu'il commettait ainsi envers les autres pour se tromper soi-même. Pour peu qu'en répétant ses phrases rassurantes il distinguât dans le vestibule le pas du valet de chambre, il pensait : « C'est peut-être *le* télégramme. » Et la détresse l'étouffait.

Plus encore que les indifférens, les enfans le gênaient. C'est qu'ils observaient, réfléchissaient, jugeaient, l'attention éveillée par les incidens qui surgissaient autour d'eux. Esther, plus grave que de coutume, semblait un vivant reproche : jusqu'alors pleine de compassion pour un mal qu'elle sentait sans se l'expliquer, elle cessait maintenant de comprendre, froissée dans la logique de sa conscience qui lui disait : « Mon père a un devoir, — et il s'y dérobe ! » Les autres raisonnaient de même, sans peut-être formuler aussi clairement leur improbation. Pourtant M. Naudié surprit, entre Abraham et Berthe, ce fragment de dialogue :

— Tu comprends qu'il va mourir, disait Abraham, d'ailleurs indifférent et détaché. Pour sûr. Il est si vieux!

Le front de Berthe, attentif, mécontent, se creusa entre les sourcils. Elle dit :

— Tu crois?... Pourquoi papa n'est-il pas parti?

Avec un mauvais rire et un geste de voyou, Abraham expliqua :

— Parbleu ! à cause d'*elle!...*

M. Naudié ne se ressemblait plus à lui-même. Cet homme tranquille, qui avait su garder à travers les heurts de sa vie ballottée la sérénité de l'âme et des manières, trahissait son agitation intérieure par l'énervement de ses gestes, de ses paroles, de ses mouvemens. A le voir ainsi, Jane se faisait plus douce, dans la peur des résolutions extrêmes. Et vraiment, on pouvait tout craindre de cet homme qu'affolait un double courant d'angoisses, qui pour la première fois peut-être de sa vie manquait à sa conscience, et qu'une voix inexorable traitait sans répit de coupable et de lâche. Deux lentes journées passèrent ainsi, sans autre incident que les télégrammes d'Angélique qui n'apportaient rien de nouveau. « État stationnaire », répétait-elle sans même changer

d'expression. Mais M. Naudié avait été témoin d'assez d'agonies, pour savoir que la Mort s'approche volontiers ainsi, à pas sourds, des vieillards.

L'un ou l'autre des Defos venait à chaque instant. Quelquefois aussi Jane courait chez eux, sous prétexte de porter des nouvelles, sans oser s'arrêter longtemps. Son mari n'essayait pas de la retenir : ni à elle, ni à personne, il n'aurait montré la source vraie de sa pire douleur. Le quatrième soir, comme une de ces absences se prolongeait un peu plus, il sortit à son tour : non pas pour suivre ou surprendre Jane, mais pour éviter d'épier sa rentrée. Au lieu de remonter la rue vers l'hôtel des Defos, il la descendit du côté de la mer. Il marchait très vite, les mains enfoncées dans les poches de son pardessus, allant au hasard : c'est ainsi qu'en peu de minutes, il se trouva sur le promenoir qui longe la petite plage de la « Concurrence », derrière les tamarins du Mail. La mer s'était retirée, un sourd grondement éloigné révélait seul sa présence : et c'était une sorte de désert désolé que baignait la clarté de la lune, argentant le sable de la grève, rutilant plus loin sur les flaques oubliées par le reflux, tandis que, pareilles à de sombres oasis, de grandes coulées de vase conservaient leurs teintes noires sous la lumière. A peine estompée, la ligne des jetées fermait le paysage et se perdait dans les grisailles du ciel. La silhouette de la tour de Richelieu vacillait comme une flamme qui va s'éteindre, apparaissant et disparaissant tour à tour; et de minute en minute, les phares mobiles de l'île de Ré jetaient de rapides fusées, furtives comme des éclairs. Debout sur le promenoir, M. Naudié remplissait ses yeux de ces visions vagues où se confondaient les lignes, les ténèbres et la lumière, ses poumons de l'air vif et salé qui venait du large, quand soudain un couple émergea dans la clarté diffuse, glissant avec une lenteur de fantômes, comme enveloppés dans les mystères de la nuit. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à lui et brusquement s'arrêtèrent.

M. Naudié les reconnut, et marcha sur eux :

— Ah ! vous !...

Jane balbutia :

— Il me fallait un peu d'exercice, un peu d'air : j'ai prié mon cousin de m'accompagner.

Innocent encore, Henri se sentait déjà coupable, tant son cœur bouleversé roulait de désirs : devant cet homme qui représentait contre lui l'ordre, la règle et la loi, dont il menaçait comme un

voleur le bonheur légitime, il connut d'avance la honte de la faute accomplie et surprise; et il baissait la tête, sans oser le braver, sans pouvoir mentir.

— Eh bien, dit M. Naudié, c'est avec moi que vous achèverez votre promenade. Venez!

Il parlait avec une telle autorité, que Jane lâcha docilement le bras d'Henri pour prendre le sien. Pour la première fois elle avait peur de lui : une peur physique d'être faible devant la force, de coupable devant un juge; et sa main tremblait sur le bras robuste qui la serrait. Ils rentrèrent ainsi, sans rien dire, Henri les suivant. M. Naudié les faisait marcher vite : en pressant le pas, il songeait à ce qu'il dirait tout à l'heure, seul à seule, dans la maison déjà pleine de deuil, à celle qu'il emmenait ainsi, l'emportant presque. Plus de supplications, cette fois! des paroles dures, des paroles de maître! Elles grondaient dans son silence. Oh! comme elles allaient jaillir, irritées, tumultueuses, dès qu'ils auraient passé le seuil de la maison! Ils arrivèrent devant la grille, qui s'ouvrit. M. Naudié poussa Jane devant lui; elle put à peine lancer un regard de détresse à Henri, qui demeurait immobile devant la porte refermée, désespéré et impuissant. Mais au bruit de la grille violemment poussée, Esther apparut au haut du perron. Elle tenait un télégramme à la main.

— Père! dit-elle, les nouvelles sont plus mauvaises!

Pauvre épave qu'une vague plus forte vient arracher à la vague qui déjà le roule, M. Naudié sentit ses forces défaillir et fléchir sa colère.

— Mort?... demanda-t-il dans un cri d'inexprimable effroi.

— Non. Écoutez : « Plus d'espoir. Père t'appelle. Viens! »

— Nous avons encore le temps de prendre l'express de nuit, dit-il. Partons!

Il ne s'occupait plus de Jane, qui s'éclipsa. Il n'avait plus qu'une pensée : son père qui l'appelait, qui mourait sans l'avoir à son chevet, son père abandonné par lui à l'heure du déchirement suprême, son père envers qui il venait de commettre la seule faute irréparable, puisque la victime ne peut plus la pardonner.

ÉDOUARD ROD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

SOUVENIRS ET CONVERSATIONS

DU

MARÉCHAL CANROBERT[1]

LE LIEUTENANT CANROBERT EN 1830

J'ai eu l'honneur d'être en relations quotidiennes avec le Maréchal Canrobert, dans les dernières années de sa vie, et de recueillir de sa bouche une grande partie de ses souvenirs.

Voici comment il me racontait les événemens des journées de Juillet dont il avait été le témoin.

GERMAIN BAPST.

A la fin du printemps de 1830, mon régiment en garnison à Clermont-Ferrand reçut l'ordre de se rendre à Lyon. Nous y fûmes bien accueillis; mais tout en y trouvant les agrémens qu'offre toujours une grande ville aux officiers, je n'en continuai pas moins à me conformer aux habitudes que comportait ma situation de fortune. Je n'allais guère dans le monde, je vivais toujours très modestement, consacrant mes loisirs à la lecture de l'histoire, sans regarder les journaux. Aussi étais-je assez ignorant des choses de la politique.

Je fus donc tout surpris lorsque arriva la nouvelle des Ordonnances et des premiers soulèvemens de Paris.

Le jour qui suivit, — c'était le 29 juillet, — les troupes ne fu-

(1) Nous devons communication de ces pages si vivantes à l'obligeance de la maison Plon, qui doit prochainement publier tout un volume sous ce titre : *le Maréchal Canrobert, souvenirs d'un siècle*.

rent pas consignées: officiers et soldats circulèrent librement dans la foule. Bien que la population se montrât assez surexcitée, il n'y eut ni rassemblement armé, ni cris séditieux. On discutait beaucoup, en attendant les nouvelles, car on ne savait pas quel serait le résultat de la lutte engagée entre l'armée et la population de Paris.

Il n'en fut pas de même le lendemain, quoiqu'on n'en sût pas davantage; les courriers en effet avaient tous été arrêtés. Les boutiques se fermèrent, des attroupemens se formèrent dans les rues, et la troupe fut consignée. Le lieutenant-colonel Duhout arriva au quartier vers midi. Il prit immédiatement le commandement du régiment et nous mena sur la place des Terreaux, sous un soleil de plomb. C'est une des plus chaudes journées que j'aie eu à supporter. La place des Terreaux forme un immense carré bordé sur trois de ses faces par de hautes maisons et sur la quatrième par la masse des bâtimens de l'hôtel de ville. Durant la nuit et le matin, un certain nombre de compagnies de gardes nationaux, recrutés un peu partout, s'étaient constituées militairement. Lorsque nous arrivâmes sur la place, nous vîmes rangés tout contre l'hôtel de ville une centaine de ces gardes nationaux diversement accoutrés. Quelques-uns d'entre eux, appartenant à la bourgeoisie aisée, étaient encore en costume civil. Les autres, d'anciens militaires, portaient leurs vieux uniformes; il y en avait de toutes les armes: des hussards, des gendarmes, des dragons, des grenadiers, des cuirassiers. On eût dit des revenans, tant la mode avait changé. Un officier en demi-solde commandait cette troupe bizarre. Il était vêtu d'une longue redingote marron, coiffé d'un chapeau à larges bords, portait le ruban de la Légion d'honneur à la boutonnière et une épée à la main. J'entendis dire qu'il avait été capitaine de la garde impériale.

On nous forma en masse, face à l'hôtel de ville, derrière la garde nationale.

A ce moment la population était assez clairsemée sur la place. Les Lyonnais n'avaient, sans doute, pas perdu l'habitude de déjeuner, même en temps de révolution! Mais peu à peu la foule augmente. Elle devient même si compacte vers trois heures que la circulation est rendue impossible sur la place et dans les rues avoisinantes. Il y a là des gens de toutes sortes, des ouvriers et des bourgeois, des femmes et des enfans. Le soleil terrible qui darde ses rayons sur leurs têtes ne semble pas les incommoder; au contraire, son éclat donne à cette manifestation l'apparence d'une

fête. Les fenêtres et les toits des maisons sont remplis de spectateurs. Pendant ce temps, le nombre des gardes nationaux s'est également accru : ils sont au moins quinze cents ou deux mille ; beaucoup de leurs officiers portent la Légion d'honneur, et je dois dire que leurs hommes leur obéissent assez bien.

Quant à nous, quoique salués souvent par des cris enthousiastes de « Vive la troupe ! Vive la ligne ! » nous n'étions pas dans une situation brillante. La foule s'était tellement rapprochée, que nous étions en quelque sorte ses prisonniers. Il nous eût été impossible de manœuvrer ou même de changer de position. Il eût suffi du moindre incident pour que le peuple, qui n'était point encore hostile, le devînt et se jetât sur nous. Nous n'aurions pu nous servir de nos armes, d'abord parce que nous manquions de place, et ensuite parce que nous n'aurions pas osé tirer sur des masses composées en majeure partie de femmes et d'enfans. Et puis, de toutes les fenêtres on nous aurait lancé mille projectiles improvisés, on nous aurait assommés à coups de pierres, de tuiles ou de meubles qui nous seraient tombés sur la tête drus comme grêle. Qu'un soldat maladroit, manquant de sang-froid, eût laissé partir son fusil, qu'un ordre eût été mal interprété par la foule, et certes, c'en était fait de nous !

Officiers et soldats comprenaient la gravité de la situation et, grâce, sans doute, à cette connaissance exacte du danger, ils gardèrent leur calme et conjurèrent la catastrophe.

Pour ne laisser aucun doute sur nos dispositions pacifiques, le lieutenant-colonel Duhout nous fait mettre l'arme au pied. Les heures s'écoulent et nous paraissent d'une longueur effrayante. De l'endroit où je suis, je distingue le portail de l'hôtel de ville : de deux à cinq heures, j'y vois entrer députations sur députations ; jusqu'à la porte, elles sont accompagnées par des gardes nationaux ; à l'intérieur, ce sont des gendarmes et de nos camarades du 10e qui les conduisent. Car tout l'hôtel de ville est plein de troupes : les délégués viennent justement en demander l'évacuation ; la police et le maintien de l'ordre seront confiés à la garde nationale. Ni le préfet, ni les généraux n'osent prendre une décision ; ils parlementent pour gagner du temps, sans toutefois opposer un refus catégorique.

Entre cinq et six heures, une immense clameur s'élève dans la foule ; de frénétiques applaudissemens partent de toutes les fenêtres. Les autorités ont cédé.

Je distingue alors un mouvement dans la garde nationale qui est devant nous. Le grand portail de l'hôtel de ville s'ouvre, et les soldats improvisés de la veille grimpent au galop l'escalier et pénètrent sous la voûte du portique. L'incertitude et l'angoisse qui nous étreignent disparaissent, la foule se disperse en chantant pour célébrer sa victoire, et nous rentrons dans nos quartiers.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août arrivent des diligences apportant des journaux et le courrier. Lyon apprend la victoire du peuple de Paris, le départ de Charles X, l'installation du gouvernement provisoire et l'adoption du drapeau tricolore. Dès lors les événemens se précipitent.

Immédiatement des délégués partent en chaise de poste pour aller chercher à Mâcon le vieux général Verdier qui y vit modestement depuis 1815. Le général, vivement pressé, consent à venir à Lyon prendre le commandement des troupes et de la garde nationale. Il endosse son vieil uniforme de général du premier empire, revêt le grand cordon de la Légion d'honneur que lui a donné Napoléon, et séance tenante part pour Lyon, où il arrive le lendemain soir.

Dès que la chute de Charles X est officiellement connue, on lève notre consigne et nous pouvons nous promener librement dans la ville. Le drapeau tricolore est hissé sur tous les monumens publics; les hommes fixent des cocardes à leurs chapeaux, les femmes, des flots de rubans à leurs corsages. Dans la rue, des bourgeois offrent des insignes tricolores aux officiers et aux soldats. Ceux-ci n'ont reçu aucune instruction; ils les acceptent, mais ils n'osent pas les arborer à leurs shakos. Le soir les colonels donnent l'ordre de les prendre.

D'autres nouvelles arrivent successivement : on apprend la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance générale du Royaume.

A peine le général Verdier, accouru en chaise de poste, a-t-il touché barres à Lyon, qu'on lui fait passer en revue la garde nationale sur la place des Terreaux. Il y a environ 5 000 à 6 000 hommes, presque tous des bourgeois aisés : beaucoup sont vêtus d'un superbe uniforme composé d'un habit bleu à revers blancs et à passepoils rouges. A part les shakos qui ont remplacé les chapeaux, ce sont les mêmes uniformes que ceux de la garde nationale de 1789.

Les troupes de ligne n'ont pas été convoquées; mais comme nous ne sommes pas consignés, nous assistons à la revue en

spectateurs. Le général Verdier paraît d'abord au balcon de l'hôtel de ville, présente le drapeau tricolore qu'un officier tient à côté de lui et, s'adressant aux troupes massées sous ses yeux et au peuple qui se presse derrière elles, il s'exprime ainsi :

« Je suis heureux de revoir des officiers et des soldats français. Il y a bien longtemps que je suis privé de ce plaisir. J'ai cependant parcouru tous les pays de l'Europe à la tête des troupes françaises. Je suis content de revoir mes compagnons d'armes et d'avoir à les commander. »

Comme j'étais tout près de l'hôtel de ville, je vis très bien le général Verdier : il était assez grand, avec une toute petite tête ronde comme une pomme, le menton et le front fuyans. Il portait de larges favoris coupés ras, mais qui lui couvraient presque toute la figure.

Il avait l'uniforme des généraux du premier empire avec un énorme sabre à large poignée tout ornée et à fourreau doré. Beaucoup de nos camarades qui avaient connu le général Verdier me dirent que Bonaparte avait donné ce sabre à Kléber après la campagne de Syrie : à son tour Kléber l'avait offert à Verdier pour sa conduite héroïque à Héliopolis.

Le général Verdier avait été, en effet, un des compagnons de Bonaparte dans les campagnes d'Italie et de Syrie. Mais comme il était resté en demi-solde sous la Restauration, il avait perdu l'habitude de monter à cheval, et il n'était plus le fougueux soldat qui s'était distingué particulièrement à Arcole. Quand il fallut passer la revue, on lui présenta une monture de bel aspect, mais un peu irritable. Tout alla bien d'abord; surpris toutefois par l'exécution d'un roulement de tambour, son cheval fit un saut de côté et le général Verdier tomba à terre. Sa tête toucha le sol; il resta sans connaissance et on dut l'emporter.

Durant tous ces événemens, le général Paultre de Lamothe, gouverneur militaire de la ville, était resté à Lyon, refusant d'abandonner son commandement; de sorte que, tout en adoptant les trois couleurs, aucun de nous ne s'était mis à la disposition du général Verdier, qui demeurait à la tête de la garde nationale seule. Mais un matin nous apprenons la démission du général Paultre de Lamothe qui a même quitté Lyon durant la nuit. Aussitôt tout le corps des officiers se rend à l'hôtel de ville pour se placer sous les ordres du général Verdier. Ce dernier nous fait un discours assez bien tourné pour nous remercier et nous apprendre

qu'il aurait peu de temps l'honneur de nous commander. Dans la journée même, en effet, il attendait le général Bachelu, désigné par le nouveau gouvernement pour prendre le commandement des troupes de Lyon et des environs.

Le même soir, — c'est le 3 ou le 4 août 1830,— Bachelu arrivait à Lyon et le lendemain il nous passait en revue.

C'était encore un fort bel homme, une sorte de géant. A part le teint cuivré et les lèvres lippues, il ressemblait à Alexandre Dumas père. Il mesurait au moins deux mètres de haut, avait les épaules d'une carrure extraordinaire et une forêt de longs cheveux noirs presque crépus, avec des sourcils énormes.

Il avait été l'aide de camp du général Leclerc, le premier mari de la belle Pauline Bonaparte. Après la mort de Leclerc à Saint-Domingue, il avait accompagné sa veuve en France, et d'aucuns prétendaient même qu'il s'était chargé de la consoler. A Waterloo, c'était lui qui avait attaqué et emporté le bois d'Hougoumont. Il était privé de son grade depuis la Restauration et était parti de Paris sans prendre le temps de rien préparer; aussi n'avait-il point d'uniforme, et à la revue qu'il passa, il portait une redingote, sans autre signe distinctif qu'une cocarde tricolore fixée à son chapeau haut de forme, à larges bords retroussés.

A cette revue du général Bachelu, me trouvant à côté du capitaine Amyot, je lui demandai, en entendant un air nouveau :

— Qu'est-ce que cet air-là! Comme il est beau!

— Ah! tu ne connais pas ça, petit, me dit-il, c'est la *Marseillaise!* J'ignorais encore le fameux chant.

Avec tous ces bouleversemens, la population de Lyon n'était pas très calme; on sentait déjà un souffle avant-coureur des troubles de 1831 et de 1834. Deux fois le mouvement populaire se termina d'une façon plutôt risible.

Il y avait, il y a même encore, sur la place Bellecour, une statue équestre de Louis XIV. Un beau matin, la foule surexcitée veut l'abattre; on crie, on vocifère, on demande la mort de ce tyran de bronze. Soudain un professeur de gymnastique monte sur le piédestal, grimpe comme un chat après les jambes du cheval et plante entre les bras du Roi-Soleil un drapeau tricolore. La fureur du peuple fait place à des trépignemens de joie et à d'enthousiastes acclamations.

Un autre jour, on saisit des caisses qui arrivent du Piémont. « Ce sont des armes! » crie la foule exaspérée, qui exige l'envoi

de gardes nationaux et de soldats de la ligne pour s'en emparer. On apporte ces caisses à l'hôtel de ville, et on les ouvre devant le public amassé. La première pièce qu'on en retire est une vieille hallebarde du XVIe siècle. La foule murmure. « Ce sont, dit-elle, des armes envoyées pour nous combattre. » Mais après la hallebarde, on ne trouve plus que des pots cassés, étrusques ou autres, une masse d'antiquailles de Rome ou d'ailleurs. C'était une collection destinée à un musée ou à un amateur.

On se mit à rire de la méprise, et tout fut fini.

Une troisième fois, ce fut un peu plus grave, au moins pour moi.

Comme il n'y avait pas d'artillerie à Lyon, on m'avait chargé, en ma qualité d'ancien saint-cyrien, d'apprendre à une compagnie de grenadiers la manœuvre du canon. J'allais donc de temps en temps à l'arsenal avec les grenadiers, et après l'exercice, je reconduisais mes hommes au quartier.

Deux ou trois jours après la révolution, comme je venais de donner l'ordre aux sous-officiers de ramener les grenadiers au quartier et que je rentrais seul par les quais de la Saône, j'aperçus un rassemblement assez considérable. Ceux qui le composent se jettent sur moi en criant : « A l'eau! A l'eau! A la Saône! Ça lui apprendra à vouloir faire tirer le canon sur nous! »

Ces hommes, tous à mine terrible, étaient furieux, et je sentis que, s'ils m'atteignaient, c'en était fait de moi. Car à coups de madrier ou en me jetant des pierres, ils m'eussent empêché de nager.

Je n'hésitai pas ; je fis demi-tour et je me mis à courir aussi vite que je le pouvais. Vous pouvez me croire; s'il m'était égal d'être tué sur le champ de bataille, je ne tenais pas à être assassiné par une bande de sacripans.

J'avais alors des jambes de vingt ans, et, avec l'habitude de toutes les gymnastiques, j'étais fort agile. Un moment je me crus hors de danger. Je venais d'atteindre l'église Saint-Vincent, qui est entourée d'une forte grille. Je pensais passer de l'autre côté de la grille et la rabattre sur mes agresseurs avant qu'ils m'eussent rejoint; mais, par malheur, et, sans doute, en prévision de troubles, la grille était fermée. J'eus alors un moment d'hésitation, presque un accès de désespoir. Devais-je me jeter à la Saône ou bien poursuivre ma course? Ce second projet me parut préférable. J'étais en nage. Mais n'importe!... Mon courage renaît, et un peu plus loin je trouve une ruelle; je m'y élance; d'autres

ruelles la coupent en tous sens; je m'y enfonce en décrivant mille zigzags. Ceux qui me poursuivent perdent ma trace : ils ne me voient plus et ne savent plus de quel côté je suis allé. Je presse de plus en plus le pas et j'arrive dans les quartiers centraux du côté de l'hôtel de ville. J'entre au poste de garde du bâtiment; je suis essoufflé, haletant, épuisé; mais... sauvé! L'officier qui commandait la garde me fait donner à boire, et je rentre chez moi me remettre de mes émotions.

La mort a été peut-être en cent occasions plus près de m'atteindre; je ne l'ai jamais sentie si proche !

De même que dans la population, il régnait dans les régimens une certaine fermentation. A l'exemple des généraux, quelques officiers avaient donné leur démission, pour ne pas servir le nouveau gouvernement.

Parmi eux était le colonel de Rougé; il était fort aimé, et son départ attrista tous les officiers. Nous vînmes le supplier de rester; mais il demeura inébranlable et, tous, nous pleurâmes en lui faisant nos adieux. Avec lui partirent plusieurs autres officiers, ainsi que notre aumônier. Au lendemain de la proclamation de Louis-Philippe, il refusa d'entonner à la messe le *Salvum fac Regem*. Le général Bachelu ne voulut pas admettre cette attitude, et il le fit immédiatement réformer.

Toutefois, s'il y avait de nombreux démissionnaires, il y avait plus encore d'officiers qui demandaient des emplois; les bureaux du ministère de la Guerre étaient assaillis de pétitions.

Tous les officiers en demi-solde, ou ceux qui avaient été retraités ou mis en réforme pour des raisons d'ailleurs étrangères à la politique, réclamaient des places avec de l'avancement, faisant valoir qu'ils avaient souffert pour le triomphe de la cause actuellement victorieuse. Presque tous les officiers de valeur, d'abord mis en demi-solde au lendemain des Cent-Jours, avaient été réintégrés dans leurs postes. On n'avait guère laissé dans leurs foyers que les incapables, les impotens, les goutteux, tous les faibles de corps, d'esprit et de moral; aussi les choix faits pour remplacer les officiers qui partaient furent-ils tout à fait déplorables et contribuèrent-ils beaucoup à la désorganisation des corps de troupes. Ils firent naître des insurrections dans nombre de régimens et détruisirent pendant quelque temps toute discipline. Certains généraux rappelés à de nouveaux commandemens ne crurent pas, dans l'intérêt du gouvernement, devoir réprimer vi-

goureusement les tentatives de rébellion. Or ne pas sévir, c'était encourager l'insubordination.

Aussi, voyant le désordre et le mépris des règlemens venir de haut, voyant des officiers obtenir des grades sans les avoir mérités, dans beaucoup de régimens, les sous-officiers se soulevèrent, chassèrent leurs officiers, et firent contre eux au ministre des dénonciations auxquelles, malheureusement, on ajouta souvent foi, sans les examiner suffisamment.

Le désordre régnait donc un peu partout. Au 47e, toutefois, les choses se passèrent avec plus de calme, parce que l'ensemble des cadres était resté en place, et qu'on n'y plaisantait pas sur la discipline. Cependant il fallut tout l'ascendant des anciens officiers de l'Empire pour maintenir l'ordre : ils durent même user quelquefois d'argumens frappans pour y parvenir.

Une habitude voulait qu'à l'appel, les hommes apportassent un objet d'équipement, que le capitaine visitait afin de voir s'il était en bon état.

Le jour où l'on devait présenter les chaussures, les soldats se donnent le mot, et descendent des chambres sans rien apporter. Le capitaine Moussoux, une sorte d'Hercule qui s'était distingué dans les guerres d'Espagne, était justement de semaine. Voyant cela, Moussoux crie simplement aux hommes : « Par le flanc droit, marche ! Dans les chambres, et descendez les souliers. » Personne ne bouge... Le capitaine s'avance sur la première file, — on était alors sur trois rangs de profondeur, — : « Première file, s'écrie-t-il, par le flanc droit. » Personne ne bouge. Alors, de trois coups de poing, il fait rouler à terre les trois hommes. « Deuxième file, par le flanc droit. » Même immobilité. Trois nouveaux coups de poing envoient rouler à terre les trois hommes de la seconde file. Jugeant la leçon suffisante, il commande alors : « Division ! par le flanc droit ! » et cette fois tout le monde va chercher les souliers. La revue se passe, et depuis ce jour, personne ne songe plus à désobéir.

Les officiers en demi-solde envoyés pour remplacer les démissionnaires s'appelaient les « rentrans à la bouillotte. » Parmi eux se trouvait notre nouveau chef, le colonel Ruelle : il se présenta à nous avec ses épaulettes de Waterloo, dont la forme écrasée, toute surannée, étonnait les regards. On eût pris ce gros homme pour un revenant s'il n'eût eu sa face réjouie et son ventre obèse. C'était un brave soldat, mais borné et ignorant.

Il ne savait même pas les commandemens, et il ne serait certes pas rentré au service sans sa femme, fort adroite et intrigante; elle voulait même le faire nommer maréchal de camp tout de suite; elle y réussit deux ans plus tard.

Cet homme qui, après quinze ans d'inactivité, se présentait avec ses épaulettes de Waterloo, devait forcément nous parler de cette bataille, et de toutes ses harangues, je n'ai guère retenu que l'anecdote suivante dont il avait été le témoin. Il était, en 1815, colonel sous les ordres du général Durutte, qui était borgne. Au dernier moment de la bataille, les Prussiens menaçant de déborder l'armée française, le général réunit les officiers et les soldats qu'il avait sous la main et les ramène en avant pour arrêter l'élan de la cavalerie prussienne; mais les hussards ennemis entourent Durutte, l'un d'eux court sur lui, et d'un coup de sabre lui abat net le poignet qui tombe à terre.

Il nous racontait encore avoir vu Napoléon rencontrer, le lendemain de la bataille de Ligny, un blessé prussien horriblement mutilé. Il s'était arrêté, avait fait appeler un paysan belge, et avait entamé avec lui le dialogue suivant :

« Crois-tu à l'enfer? — Oui! — Eh bien, je te promets que tu y souffriras les tortures les plus horribles, si tu ne soignes pas ce blessé que je te confie. Emporte-le et rappelle-toi mes paroles! »

Notre lieutenant-colonel Duhout, officier de valeur, autrefois aide de camp du maréchal Bertrand, fut remplacé à la même époque par le colonel Locqueneux, également officier de mérite, blessé sous les yeux de l'Empereur à Iéna, à Eylau et à Wagram. Le maréchal Lobau faisait grand cas de lui; il l'avait à ses côtés quand, suivi des grenadiers du 17[e] de ligne, il passa en 1809, sous la mitraille et la mousqueterie la plus terrible, le pont de Landshut. Dans une autre affaire, avec une compagnie de voltigeurs, Locqueneux prit six pièces de canon aux Autrichiens.

Grand et mince, il lui manquait tout le bas de la figure. A Wagram, un caisson avait éclaté auprès de lui et lui avait enlevé le menton. Sans cela ses traits eussent été assez réguliers et sa physionomie assez agréable.

On nous gratifia aussi d'un vieux capitaine titulaire de ce grade depuis 1810. Il se nommait de Roth et était originaire de la province de Fulde. Entré au service en qualité de cadet du contingent de cette principauté avant 1800, il avait successivement

appartenu aux armées hollandaise, westphalienne et hanovrienne.

Comment était-il devenu Français? je l'ignore. Toujours est-il qu'il était licencié depuis Waterloo. Il nous quitta du reste bientôt; car aussitôt après son arrivée, on l'envoya comme chef de bataillon en Afrique; il avait surtout fait les campagnes d'Espagne et de Portugal.

On nous affubla encore d'un Portugais. Celui-là, il est vrai, méritait bien de rentrer dans l'armée française; car, à l'encontre de ses compatriotes qui nous avaient fait une guerre si terrible durant l'Empire, il avait suivi le marquis d'Alorna dans une légion à la solde de la France. Dès 1808, il avait quitté son pays et s'était battu en Italie et en Allemagne; il avait fait toute la campagne de Russie, et en sa qualité d'homme du Midi, il avait mieux supporté que les Allemands les rigueurs des climats du Nord.

Je me souviens aussi d'un nommé Garavel, un vieux soldat de la garde impériale, blessé à Friedland, à Wagram et à la Moskowa. Mis en réforme à la Restauration, il avait fait partie de toutes les sociétés secrètes possibles: des carbonari ; de la société « Aide-toi le ciel t'aidera ! » ; de celle des Droits de l'Homme, etc... Aussi le maréchal de Castellane, qui était grand seigneur jusqu'au bout des ongles, ne pouvait-il souffrir ce vieux conspirateur, qu'il appelait toujours : « le Carbonaro ».

Il y en avait enfin un plus curieux que tous les autres, du nom de Lobrot. C'était un vieux débris des guerres de l'Empire, fort commun, borné, mais un héroïque soldat. Il avait reçu pas mal de blessures dont l'une lui traversait la figure en biais ; c'était un horrible coup de sabre attrapé à Gratz, dans la fameuse affaire où le 84e de ligne, commandé par Gambin, avait repoussé vingt mille Autrichiens. Quoique Napoléon eût généreusement récompensé le 84e après ce fait d'armes; quoiqu'il eût ordonné de faire inscrire sur le drapeau du régiment : « Un contre dix » ; quoiqu'il eût nommé le colonel Gambin commandeur de la Légion d'honneur, général et comte de l'Empire, ce pauvre Lobrot, alors sergent, malgré ses terribles blessures, avait été oublié. Après avoir servi comme sous-lieutenant jusqu'à Waterloo, il avait été licencié en 1816. Durant la Restauration, n'ayant aucune ressource, il avait été garde-chasse. De jeunes officiers sortant de Saint-Cyr s'amusaient beaucoup d'une phrase qu'il avait dite dans un bal à une jeune fille. Comme il la reconduisait à sa place, après l'avoir fait danser :

« Vous en avez t'y une belle paire d'z'yeux! » s'était-il écrié.

Quant au brave colonel Gambin, ce brillant et héroïque soldat, je le vis en 1833, à Marseille, lorsque nous nous rendions à Montpellier. Il y vivait en retraite. Je me promenai avec un camarade sur le port; on me le montra assis sur un banc avec sa femme. Il était bien difficile de reconnaître le héros de Gratz dans ce vieillard rabougri, tout ratatiné, greloteux et minable, avec sa femme, une petite vieille aussi, dont la figure était encadrée sous un énorme capuchon, et qui portait au bras un grand cabas. On eût dit un couple de portiers qui venait se chauffer au soleil après avoir vaqué toute la journée aux soins de l'immeuble confié à leur garde.

La fermentation commençait à se calmer à Lyon dans la population et dans la garnison, lorsque nous apprîmes qu'on se battait à Nîmes. Trestaillon et les pires suppôts de la Terreur Blanche s'étaient, disait-on, soulevés et venaient de cerner le 36e de ligne dans les arènes; ils massacraient les soldats aux cris de : Vive Charles X!

On envoie d'abord le 10e de ligne; ce régiment, avant de partir, touche cinq cartouches par homme : c'est tout ce qu'il y a de munitions dans l'arsenal de Lyon. Le lendemain les nouvelles deviennent encore plus mauvaises. Le général envoie par bateaux deux bataillons du 47e au secours du 10e.

De grand matin nous partons, chargés de tous nos bagages; nous nous rendons au quai de la Mulatière où sont alignés des chalands; on nous y entasse, officiers, soldats, sacs, fusils, comme des ballots. Malgré l'heure matinale, la population est accourue en masse, et la garde nationale en armes est aussi venue nous faire cortège; au moment où le signal du départ est donné, l'émotion des assistans est à son comble : on nous tend les bras; on fait pour nous les vœux les plus ardens; l'enthousiasme est indescriptible. Des hourras frénétiques et des discours se croisent en tous sens.

Le premier soir, nous allons coucher à Tournon; le deuxième, à Valence, et le troisième, à Avignon.

Pendant les deux premiers jours, notre flottille, objet de la curiosité des riverains, excitait chez eux des manifestations sympathiques autant que bruyantes, mais au-dessous de Valence, ces démonstrations populaires s'attiédirent peu à peu et enfin cessèrent. Cela choqua les soldats; et ils trouvèrent charmant de faire

arrêter les bateaux devant chaque village ou chaque bourg dont le clocher n'était pas surmonté du drapeau tricolore, pour intimer aux autorités l'ordre de le déployer; la chose, bien entendu, ne se passait pas sans fêter par quelques rasades l'apparition des couleurs nationales.

Cependant nous n'eûmes pas de graves événemens à déplorer. Il n'en fut pas de même dans le régiment qui nous précédait; un des bateaux était commandé par trois officiers d'opinions exaltées. Ils soulevèrent leurs troupes, leur firent proclamer la République et jurer de la faire reconnaître à la mairie d'Avignon, lors de leur débarquement. Le colonel dudit régiment arriva à temps et ne laissa pas les officiers accomplir leur dessein. Il les appela sans rien laisser soupçonner, et les fit arrêter et garder par des grenadiers; cette tentative d'embauchage n'eut pas d'autres suites; les officiers furent renvoyés dans leurs foyers.

On voit par là combien les esprits avaient, à ce moment, perdu le sens réel des choses.

Enfin nous arrivons à Avignon. Nos chalands abordent à un quai non loin du fameux pont de Saint-Benezet, au pied du rocher des Doms. On nous montra là l'endroit où avait été jeté le corps du maréchal Brune après son assassinat, et un batelier nous raconta à ce propos qu'un invalide d'Avignon avait suivi la foule, attendant sa dispersion; une fois seul et sûr de n'être pas vu, il était monté dans un bachot, avait recueilli le corps du maréchal et avait été l'ensevelir en secret.

Quand nous quittons le quai pour pénétrer dans la ville, l'accueil est froid, toutes les physionomies sont renfrognées; les officiers et les soldats qui circulent seuls sont insultés, menacés, et déjà, pour répondre à ces provocations, on parlait dans les rangs de rappeler aux habitans d'Avignon qu'ils n'avaient pas encore été punis de leur participation à l'assassinat du maréchal Brune.

Nous étions à ce moment sur la place du Palais-des-Papes, et les commentaires allaient grand train, lorsque des gendarmes, arrivant au galop, apportèrent des plis qui annonçaient que tout était redevenu calme dans le Gard et dans le Vaucluse. Cette nouvelle rendit à la fois les Avignonnais moins rébarbatifs et nous plus tranquilles. En même temps on nous annonçait que nous repartirions le soir. Avec plusieurs camarades, nous montâmes sur le rocher des Doms, d'où l'on jouit d'un admirable panorama. C'était par un chaud soleil de septembre. Villeneuve-les-Avignon m'ap-

parut comme un avant-goût de l'Orient, avec ses murailles et ses tours antiques brûlées par le mistral et le soleil, sa campagne aride où l'herbe et les arbres sont rares, tandis qu'au premier plan le Rhône serpente, gigantesque, au milieu de la verdure qui croît sur ses bords. Je me crus dans un pays lointain, dans une contrée des *Mille et une Nuits*.

Notre retour à Lyon fut une sorte de triomphe; les gardes nationaux arrivaient en masse au-devant de nous, nous accablaient d'embrassades, et ce fut pêle-mêle, bras dessus bras dessous, que nous rentrâmes dans la grande ville.

Cette course sur le Rhône amemait le maréchal à faire une observation intéressante :

Rien n'effraie le soldat comme la guerre civile. J'ai assisté à plus de cinquante combats et à dix batailles rangées; j'ai vu des troupes littéralement écharpées; le lendemain les survivans étaient prêts à recommencer l'action, avec plus d'ardeur encore que la veille.

Dans la guerre civile, au contraire, tout est crainte pour le soldat. Il ne sait si la cause qu'il défend sera victorieuse, et peut-être devra-t-il, demain, obéissance aux insurgés d'aujourd'hui. D'une autre part, il considère la guerre civile comme une guerre de trahison. Les coups de fusil partent des soupiraux, on massacre les prisonniers innocens après leur avoir fait endurer les plus cruelles souffrances. Un manque de sang-froid, de raisonnement, amène tout de suite les troupes à deux états d'âme très différens : ou bien c'est l'exaltation, la colère, le désir de venger leurs camarades qui les animent; ou bien, au contraire, elles se laissent aller à un sentiment d'inquiétude qui se manifeste par un manque d'énergie, une absence de confiance qui va quelquefois jusqu'à l'abandon des postes, la désobéissance et la panique.

A Avignon, nous étions animés du premier de ces sentimens. A Nîmes, c'était le contraire. Les troupes et les autorités y étaient restées inquiètes, sans énergie suffisante. Officiers et soldats ignoraient si le roi Charles X n'allait pas revenir; beaucoup de chefs hésitaient sur leur devoir. Un seul fait donnera idée du désordre : le régiment suisse en garnison dans cette ville était sur le point d'être renvoyé dans son pays; eh bien, il avait arboré le drapeau tricolore, et les troupes françaises, au contraire, conservaient la cocarde et le drapeau blancs avec des fleurs de lis au shako. Et depuis un mois Louis-Philippe était roi !

La situation se compliquait, en outre, du souvenir des massacres de 1815, resté vivace dans la population et dans la garnison de la ville. Les habitans en parlaient sans cesse et, nous autres, nouveaux venus dans le Midi, nous en apprîmes seulement à Avignon les particularités. Ces récits n'étaient pas faits pour calmer nos hommes.

Voici ce qui s'était passé après Waterloo. Des bandes sous la direction de Trestaillon avaient assiégé la caserne de Nîmes où était le dépôt du 13e de ligne. Ce détachement, fidèle au devoir, s'était défendu. Mais bientôt privés d'eau et de nourriture, les chefs offrirent de se rendre si on leur promettait la vie de leurs hommes.

Des délégués de la populace prennent l'engagement demandé.

Les officiers font alors ouvrir les portes de la caserne; les soldats sortent, donnent leurs fusils, mais à peine sont-ils désarmés que Trestaillon et sa bande se jettent sur eux et les massacrent; d'autres suivent, on les tue; les derniers, voyant ce qui se passe, sautent par les fenêtres de derrière, mais partout des égorgeurs sont postés et courent après les officiers et les soldats. C'est une boucherie épouvantable dans chaque rue, dans chaque carrefour. Non seulement on tue, mais on coupe les hommes par morceaux, on leur arrache les chairs et les membres, et l'on prétendait encore en 1830 que certains fanatiques s'étaient vantés d'avoir goûté à ces lambeaux humains.

Depuis, chaque fois que le 13e de ligne a eu à faire étape à Nîmes, le régiment, en signe de deuil, a contourné la ville sans y entrer et a doublé l'étape pour n'y pas loger.

On comprend si, en 1830, ces souvenirs redoublaient d'intensité dans les esprits.

En 1851, lorsque j'eus à commander une brigade à Paris, je constatai la même situation morale chez le soldat.

Les journées de Juin dataient de la veille. Chacun en parlait encore, et les hommes craignaient les barricades, les coups de feu partant des caves ou des lucarnes, les attaques par derrière ou bien les propositions des parlementaires suivies de décharges meurtrières, aussitôt les pourparlers commencés.

Cet état d'esprit fut la cause réelle de la panique meurtrière des boulevards dont on a tant parlé et sur laquelle on a répandu tant d'erreurs.

Heureusement on en fut quitte pour la crainte à Nîmes en 1830.

Le nouveau gouvernement avait nommé, entre temps, des généraux inspecteurs, ou plutôt des commissaires spéciaux chargés d'épurer les corps de troupes au point de vue des principes politiques.

Le général de Castellane, pair de France, avait été chargé de l'inspection de Lyon et des pays avoisinans. Nous le trouvâmes déjà en fonctions à notre retour. Il était surtout connu comme un des généraux les plus inflexibles sur les questions de règlement. Il secouait son monde comme personne. On racontait qu'étant colonel d'un régiment de cavalerie, sous la Restauration, il faisait faire des manœuvres extraordinaires à ses hommes. Un jour de forte chaleur, il leur avait fait traverser une rivière aux eaux rapides et froides, l'Allier, je crois. Un grand nombre de chevaux s'étaient noyés et les autres avaient attrapé des fluxions de poitrine. Il en était résulté une perte d'une centaine de chevaux pour le régiment. Le ministre de la Guerre l'avait obligé, disait-on, à les remplacer de ses deniers personnels.

Grand seigneur, fort original, les épaules très hautes et carrées, le cou planté en avant, l'air dégingandé, il avait pris l'habitude d'imiter le Grand Frédéric, auquel il ressemblait d'ailleurs, en s'habillant et en se coiffant comme lui, et en ne se montrant jamais qu'en grande tenue avec un chapeau en bataille légèrement de travers.

Il avait aussi la coutume de se livrer à de véritables inquisitions vis-à-vis de ses subordonnés. C'est lui qui avait inventé, au moment des inspections générales, ce qu'on a appelé depuis la « confession ». Il appelait chaque officier en particulier et lui posait une foule de questions sur sa vie intime, sur ses parens, ses grands-parens, ses relations, sa situation de fortune, etc. En un mot, il lui faisait subir un interrogatoire qui ressemblait à une véritable confession.

Dès son arrivée à Lyon, le comte de Castellane nous interrogea chacun en particulier.

Mon tour venu, je me rendis chez lui; c'était la première fois que je le voyais. Depuis j'ai souvent eu l'occasion de le rencontrer; il se lia même avec moi d'une telle amitié qu'à sa mort il me laissa son bâton de maréchal, sa ceinture d'ordonnance, et le portrait de Lassalle que j'ai dans mon cabinet.

Après cela, il est inutile de vous dire que le général fut satisfait de mes réponses.

Le général de Castellane raffermit la discipline. Puis il profita de ses pouvoirs extraordinaires pour faire mettre à la retraite plusieurs de nos camarades tout à fait impotens. Car il aimait les jeunes; il avait horreur des vieux cadres; et il ne tint pas à lui que les « rentrans à la bouillotte » ne fussent immédiatement renvoyés dans leurs foyers.

Malgré la révolution, Louis-Philippe ne se sentait pas très assuré sur son trône: adroit et éclairé, il chercha dès le premier jour à cajoler les classes moyennes qui l'avaient appelé au pouvoir et à calmer les classes populaires déjà alléchées par le succès de la révolution de Juillet et fort désireuses de la pousser plus loin.

Il décida donc d'envoyer son fils aîné, le Duc d'Orléans, en province, pour distribuer des drapeaux tricolores à la garde nationale, lui parler et la gagner au nouveau gouvernement.

Le Duc d'Orléans était bien jeune encore; mais grâce à ses qualités séductrices bien connues, il réussit fort bien dans sa mission.

Loin de voyager en prince, il refusa les escortes: au lieu de descendre dans les préfectures ou les palais, il logea dans les hôtelleries des villes où il séjournait.

La veille ou l'avant-veille de son arrivée à Lyon, le prince s'était arrêté à Clermont-Ferrand. Le général Petit, celui « des adieux de Fontainebleau », y commandait. Il présenta lui-même au Duc d'Orléans les députations de la garde nationale. Par une rencontre singulière, l'officier qui reçut des mains du prince le nouveau drapeau était le lieutenant Forty, l'ancien porte-drapeau des grenadiers de la vieille garde, celui même qui tenait l'aigle que Napoléon embrassa dans la cour du Cheval-Blanc de Fontainebleau en quittant sa garde. Horace Vernet l'a représenté abaissant le drapeau devant l'Empereur d'une main tandis que de l'autre il essuie ses larmes.

Le lendemain le Duc d'Orléans arrivait à Lyon, accompagné de Marcellin de Marbot, nommé depuis peu général.

Il descendit à l'hôtel de l'Europe, quai de la Saône, d'où l'on jouit mieux que partout ailleurs du merveilleux panorama de Fourvières.

Mon régiment venait de quitter la ville pour aller tenir garnison dans le nord; moi, je devais séjourner plusieurs jours encore à Lyon, afin de remettre au régiment qui nous remplaçait les

consignes et les casernemens. J'assistai donc à la visite que fit le prince royal à la seconde ville de France.

L'enthousiasme fut très grand : il se traduisit d'abord par une foule de banquets en l'honneur du fils du roi et par la publication de nombreuses chansons, dont l'une, exaltant les vertus du jeune prince, était intitulée *le Premier canonnier de France.*

Lyon comptait, comme je l'ai dit, un grand nombre d'officiers et de soldats de l'Empire; ils s'étaient enrôlés dans la garde nationale et avaient constitué des bataillons manœuvrant avec précision. Pour paraître encore plus belle sous les armes, la garde nationale de Lyon avait adopté les habits bleus de la garde impériale, à larges revers blancs sur la poitrine.

Depuis l'arrivée du Duc d'Orléans, la ville de Lyon s'était transformée en un véritable atelier de tailleur. Partout on faisait des habits de gardes nationaux. Tous les ouvriers devaient veiller sans désemparer pour arriver à confectionner l'habillement de plus de vingt mille hommes. Car tous voulaient paraître avec leurs atours à la grande revue qui allait être passée.

Le Duc d'Orléans, charmant jeune homme imberbe, avec ses jolis cheveux formant frisons de chaque côté des tempes, ressemblait alors à une femme; il portait l'uniforme et les épaulettes de laine rouge d'artilleur de la garde nationale. Cet uniforme, très populaire chez les bourgeois, produisit sur la population lyonnaise le meilleur effet, et il fut pour beaucoup dans l'accueil sympathique fait au Duc d'Orléans.

Dès son arrivée, le prince reçut les députations et les autorités; il visita les hôpitaux et les établissemens divers. Puis il passa en revue trente mille gardes nationaux. Pour la revue, le prince avait quitté son uniforme de soldat-citoyen et revêtu celui de colonel du régiment de hussards dont il était commandant. Le haut shako rouge à aigrette blanche, le spencer et la pelisse à tresses d'argent, serrant sa taille svelte et souple, lui seyaient à ravir.

Après avoir passé devant les lignes de la garde nationale, le prince, accompagné de Marbot et du général Bachelu, monta sur une estrade dressée à cet effet pour remettre à la députation de chaque légion son drapeau. Au moment où cette cérémonie allait commencer, un voltigeur de la garde nationale fend la foule, s'avance, un papier à la main, jusque devant le prince et se met à lui lire son élucubration.

La révolution et l'état d'esprit qui régnaient avaient tellement fait perdre la notion des convenances et de la discipline qu'il ne se trouva personne, ni un général, ni une sentinelle, pour empêcher ce personnage de se transformer de sa propre autorité en orateur officiel.

Ce voltigeur n'était autre que le professeur de gymnastique que j'avais vu quelques jours auparavant escalader la statue de Louis XIV pour y accrocher un drapeau tricolore : il s'appelait Couturier.

Après avoir rappelé cet exploit, il parla du drapeau tricolore et termina par ces mots : « Si l'ennemi vient nous attaquer, prince, soyez notre Léonidas; ces nouveaux étendards seront nos Thermopyles! »

Le Duc d'Orléans le remercia aimablement et répondit non sans esprit : « Soyons les soldats de Léonidas et des Thermopyles; seulement..... revenons vainqueurs! »

Le lendemain, le prince partit pour Grenoble.

La prolongation de mon séjour à Lyon m'avait aussi fourni l'occasion de voir pour la première fois un chef militaire avec lequel j'ai eu depuis de nombreuses et bonnes relations. C'était le futur maréchal Magnan, alors colonel du 49e de ligne; il rentrait d'Afrique, précédant son régiment, et montrait à nos yeux étonnés des armes turques et des queues de pachas qu'il rapportait de notre nouvelle conquête. La superbe attitude, la haute taille et la parole énergique du colonel Magnan, encore jeune, impressionnaient au plus haut degré les personnes qui l'écoutaient.

Je rejoignis mon régiment alors en route pour Thionville.

Dans cette région le général Roguet, l'ancien colonel commandant les grenadiers à pied de la vieille garde, avait été, comme Castellane, commissaire inspecteur, et il était resté légendaire, parmi les troupes de l'Est, à cause de ses manières plutôt originales.

La première fois qu'il se présenta aux troupes de Metz, il leur adressa en toulousain le discours suivant : « Le peuple, il vient de remporter une victoire contre la royauté; désormais plus de passe-droits, plus de faveurs, plus de *titres*. C'est moi, le *comte* Roguet, qui vous l'annonce. »

Puis, appelant séance tenante un colonel, il lui demande si le jeune Un tel n'est pas dans son régiment.

— Oui, mon général.

— Comment sert-il?

— J'ai le regret de dire qu'il n'est ni très zélé, ni très instruit.

— Ça ne fait rien. Il faut le proposer pour l'avancement.

C'était ce même général Roguet qui, voyant un jour, dans une grande bataille, un piquet de gendarmes d'élite attachés au quartier impérial, demanda :

— Que font là ces magistrats?

Nous voyagions par étapes, et le temps, presque toujours mauvais, nous mettait à des épreuves d'autant plus pénibles que le froid était plus vif et contrastait davantage avec ce chaud soleil que nous quittions à peine; je pris la fièvre à Langres; elle ne m'abandonna qu'à Thionville.

Cette place, sise sur la rive gauche de la Moselle, avec une tête de pont fortifiée à la Cormontaigne, a joué plusieurs fois un rôle dans les anciennes guerres de la monarchie française et de la République. Ses fortifications, trop étendues pour l'exiguïté de sa partie bâtie, lui donnent un aspect triste qu'augmentaient encore les brouillards de décembre, lorsque nous arrivâmes.

Je m'y serais fort ennuyé si, dès le commencement de 1831, notre régiment, qui comptait à peine onze cents hommes, n'eût tout à coup été porté à un effectif presque triple.

La révolution de Juillet avait, je vous l'ai dit, excité les haines des puissances continentales. Toutes, se rappelant l'expansion de la France à sa première révolution, se préparaient, soit à se préserver de nos coups, soit à venir étouffer chez nous ces principes attentatoires aux trônes. A l'exemple de ses voisins, la France s'armait : deux classes entières furent appelées sous les drapeaux et les enrôlemens volontaires furent encouragés. L'instruction fut poussée avec une ardeur telle que, les journées ne paraissant pas y suffire, on exerçait encore pendant la nuit les conscrits dans les chambres, dans les corridors, dans les manèges, à la lueur des flambeaux et des lanternes. Je me remémore avec plaisir l'enthousiasme de cette époque, où chacun de nous voyait pour récompense à ses peines des occasions prochaines d'acquérir de la gloire.

La guerre me paraissait tellement imminente que je ne m'occupais que d'elle. Le temps que je ne passais pas à la caserne et aux manœuvres, je l'employais à étudier les campagnes de la République et de l'Empire; je fréquentais les vieux officiers qui y avaient pris part, je leur faisais raconter les épisodes les plus sail-

lans et leur demandais de m'édifier sur la valeur des divers modes d'action de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie: cette étude devint pour moi une passion absorbante et j'y consacrai tous mes loisirs.

Comme l'on discutait un jour sur les avantages de la formation sur deux ou trois rangs, le vieil Amyot, un de nos capitaines, répondit : « Parbleu ! c'est simple : nous, nous commencions sur trois rangs... pour être sur deux à la fin de la bataille. »

Par suite de l'accroissement de sa garnison, Thionville était devenue trop petite pour la contenir : aussi lorsque l'instruction des bataillons fut suffisamment ébauchée, on en dispersa un dans les villages environnans. Je fus détaché avec la section de voltigeurs que je commandais comme sous-lieutenant, à quelques lieues de la place, dans un méchant hameau du nom d'Hayange; il était connu dans le pays sous le nom de *pauvre village,* tant il offrait peu de ressources.

J'étais seul officier et j'avais été logé chez un vieux paysan, dont je fus contraint de partager la table et la chambre. Outre sa femme âgée, ce brave homme avait auprès de lui quatre ou cinq enfans déjà grands. Nous mangions tous ensemble et notre repas du matin comme celui du soir se composait invariablement d'un plat de choucroute, servie dans un grand vase en terre; chacun de nous avait sa cuiller de fer ou de bois, et attaquait la partie qui était devant lui. Tant que la choucroute, fortement tassée, se maintenait ferme par sa cohésion, je pouvais n'entamer qu'une partie intacte, et mon appétit de vingt ans y trouvait encore son compte; mais dès que l'échafaudage venait à s'effondrer, je ne me sentais plus la force de continuer à puiser à la source où les autres convives plongeaient leurs cuillers, et je restais sourd aux instances de mes bons hôtes; car, ne pouvant me supposer délicat, ils me croyaient malade.

Tandis que je passais mon temps à me distraire par l'étude et par l'exploration du pays, je reçus la visite du sous-lieutenant de Laubespin, alors à l'École d'État-major, envoyé pour lever la carte de cette partie de la France. Je le connaissais déjà, car son grand-père, le marquis de Tracy, colonel de Penthièvre-Infanterie, avait eu sous ses ordres mon père et mes oncles Certain et de Verdal. Je l'avais déjà rencontré à Paris, quand j'étais candidat à Saint-Cyr et lui à l'École Polytechnique. C'était un homme excessivement doux, aimable et bienveillant. Grand, distingué, il

avait dû avec sa jolie figure aux yeux clairs et doux, inspirer bien des passions! En voici une, entre autres, qui marqua dans sa vie. Vers 1840, il était aide de camp du général Rodolphe de la Tour-Maubourg. Choyé dans le monde, il avait ses grandes et ses petites entrées aux Tuileries : il y réussissait autant par son tact et ses manières que par son physique. Il eut l'occasion d'y danser avec la fille du roi, la princesse Clémentine, alors fort jolie brune aux yeux bleus, pleine d'esprit et de grâce, qui s'éprit de lui. Le roi et la reine s'aperçurent de la chose. On ne perdit pas une seconde. Le lendemain matin, le capitaine de Laubespin, appelé au ministère de la Guerre, était expédié en Afrique. Il y servit d'officier d'ordonnance au maréchal Valée et fut décoré à l'attaque du col de Mouzaïa.

M. de Laubespin est aujourd'hui un de mes meilleurs amis. Il y a soixante-quinze ans que nous sommes liés l'un à l'autre! Quoique vieux et impotent, je vais le voir deux fois par semaine; il a épousé Mlle Sieyès, la nièce de l'abbé; il possède une collection de tableaux, et la fortune considérable dont il jouit n'est employée qu'à des œuvres de bienfaisance.

Quant à la princesse Clémentine, je l'ai rencontrée, il y a peu d'années. Qu'est donc devenue sa fraîcheur si éclatante d'il y a un demi-siècle? Elle a cependant encore des traits superbes. On croirait voir Louis XIV tel qu'il est reproduit dans le masque de cire accroché à Versailles dans sa chambre, à côté de son grand lit d'apparat. Elle semble jouer aujourd'hui auprès de son fils, le prince de Bulgarie, le rôle d'Égérie que Mme Adélaïde jouait alors auprès de Louis-Philippe.

D'Hayange, je fus appelé à Longwy, petite forteresse à l'extrême frontière, et de là, je dus aller occuper un point du cordon sanitaire établi sur la frontière pour empêcher l'introduction du choléra qui venait de faire son apparition en Europe. Nous reçûmes là l'ordre de nous rendre à Metz, où le roi Louis-Philippe, accompagné de son ministre de la Guerre, le maréchal Soult, venait d'arriver.

En effet, après avoir fait faire quelques promenades de propagande par son fils aîné, Louis-Philippe s'était décidé à parcourir certaines provinces du royaume pour y recueillir les « vœux des populations » suivant le langage officiel. Il se dirigea d'abord vers la Normandie et se rendit de là dans l'Est.

Cette dernière tournée lui était particulièrement agréable. Il

devait y revoir les défilés de l'Argonne et les plaines de Valmy, dont il aimait tant alors à rappeler le souvenir. Car il ne prononçait pas un discours sans y mettre la fameuse phrase : « Vieux soldat de Valmy et de Jemmapes... »

Sur ce champ de bataille de Valmy, après avoir, à l'exemple de Napoléon, détaché de la poitrine de quelques-uns des officiers qui le suivaient la croix de la Légion d'honneur pour la remettre à des gardes nationaux, il passa ceux-ci en revue ; puis, laissant de côté, suivant son habitude, toute étiquette, il parcourut à pied les endroits témoins des différens épisodes de la lutte.

On était au printemps ; le soleil était radieux ce jour-là, Louis-Philippe n'était pas moins rayonnant en uniforme de la garde nationale avec un large pantalon blanc ; il multiplia les poignées de main et les complimens. Car nulle garde n'empêchait la foule des paysans et des ouvriers de venir sur ses pas le dévisager et l'aborder.

A ses côtés étaient les maréchaux Soult et Gérard et le vieux général Tirlet. Ces deux derniers avaient aussi combattu à Valmy, mais comme simples soldats dans les bataillons de volontaires.

Louis-Philippe fit une sorte de cours à la foule qui le suivait. A plusieurs reprises il interpella le maréchal Gérard et le général Tirlet, invoquant leur témoignage sur l'exactitude de ses dires.

Il entra à Metz le lendemain, accueilli par une population immense et par des troupes superbes.

La première journée de son séjour fut consacrée à des manœuvres du génie : attaque et défense d'une place, construction, reploiement et défense d'un pont. Le lendemain, le roi passa en revue dans l'île Chambière toutes les troupes et toutes les gardes nationales du département.

Depuis longtemps on avait annoncé cette grande solennité militaire, et il était venu de Belgique, des provinces Rhénanes, du pays de Bade, une foule de curieux qu'on évaluait à plusieurs milliers. On signalait également dans les hôtels de Metz des officiers prussiens et autrichiens accourus pour se rendre compte de la puissance de notre armée : ils se mêlaient aux badauds pour observer et entendre.

L'armée comptait une vingtaine de mille hommes et la garde nationale plus de trente mille ; il y avait cinq régimens de cavalerie et plus de cent pièces d'artillerie admirablement attelées. Toutes ces troupes étaient sous les ordres directs du général De-

lort, le héros des guerres d'Aragon et de Catalogne. C'était le type du vieux dragon d'Espagne, de ces dragons dont les Espagnols avaient tant de peur et qui s'immortalisèrent à leur rentrée en France dans la campagne de 1814. Il était grand, puissamment charpenté, avec une figure mâle de paysan, des cheveux blancs, drus et hérissés, le nez en l'air, une large mâchoire et un menton non moins large; ses oreilles étaient encadrées d'une paire de favoris coupés courts, tels que les portaient sous l'Empire les dragons et les grenadiers à cheval qui n'avaient pas de moustaches. Il avait une voix de stentor. C'était un homme énergique et plein d'autorité sur les troupes. Comme beaucoup de ses camarades, ce vieux sabreur récitait des odes d'Horace et faisait même des vers. Il nous présenta au roi et nous fit défiler.

Nous étions en ligne depuis un certain temps lorsque le roi passa au pas devant nous. C'était la première revue aussi considérable que j'eusse encore vue.

Les anciens militaires savent quelle émotion vous empoigne dans ces instans solennels où l'armée est formée en lignes profondes, quand les fanfares et les musiques jouent *la Marseillaise*, et que se répercutent les commandemens de : « Portez armes! Présentez armes! » sur tous les fronts des bataillons. Chaque soldat fixe, immobile, ému, pense au drapeau déployé que le général en chef salue en passant.

Songez donc quelle fut mon exaltation, au milieu de ces cinquante mille hommes enthousiastes réunis à l'île Chambière, et à quel degré ma cervelle se mit à bouillonner quand je vis s'arrêter devant mon peloton le maréchal Soult dont les traits mâles et énergiques et le regard perçant personnifiaient la sublime épopée de la Révolution et de l'Empire, car sur ces traits, mon imagination surexcitée lisait : Gênes! Austerlitz! Eylau!

La garde nationale, composée uniquement d'anciens soldats, avait un aspect véritablement martial. Elle étonna surtout les étrangers venus d'outre-Rhin. Ce fut pour eux une révélation de voir surgir du néant une armée disciplinée et enthousiaste. Durant les trois heures que dura la revue, les gardes nationaux ne cessèrent de pousser des cris frénétiques. Cet enthousiasme, — je l'appris plus tard, — eut son écho au delà du Rhin; les cours de Vienne et de Berlin en furent fort impressionnées et leurs projets et leur attitude modifiés en conséquence.

On ne pouvait comprendre comment un si grand nombre de

bourgeois et de paysans avaient consenti, par pur patriotisme, à payer un équipement complet et à s'astreindre sans aucun espoir de récompense à une discipline rigide et à un service fort rigoureux, étant donnée la perfection exigée d'eux dans leurs manœuvres.

Si l'on avait voulu entrer en lutte avec la France, on l'aurait trouvée tout entière soulevée comme en 1792.

Avant le défilé, Louis-Philippe avait remis aux délégations des troupes de ligne un drapeau surmonté d'un coq de cuivre doré. A cette occasion il nous fit un petit discours assez bien troussé qui commençait par ces mots : « C'est encore avec un nouveau plaisir que je... vieux soldat, comme vous, j'ai combattu à Valmy et à Jemmapes... »

Ces phrases n'avaient qu'un tort : elles servaient au roi pour toutes les réceptions de délégations militaires et elles avaient fini par tourner à la « scie ».

Le sens de ce discours était heureusement plus important. Louis-Philippe y affirmait avec simplicité, mais avec conviction, que, s'il fallait défendre la patrie et nos libertés, il marcherait à la tête de la nation soulevée. C'était la conséquence de l'enthousiasme des gardes nationales ; c'était une affirmation de plus donnée à l'étranger de la fermeté de nos intentions.

La soirée qui suivit la revue fut moins heureuse pour le roi.

Sous le coup des menaces étrangères, s'était formée dans les villes et les campagnes de l'Est une « association patriotique », sorte de vaste franc-maçonnerie dont tous les adhérens prêtaient le serment de sacrifier leur vie pour la défense de la patrie et juraient de s'opposer jusqu'à la mort à la rentrée des Bourbons ; car dans l'esprit des populations de la frontière le retour de ces malheureux princes était assimilé à l'invasion étrangère. Un grand nombre d'officiers de la ligne, de gardes nationaux, de soldats faisaient partie de ces associations. C'était une véritable « ligue des patriotes », telle qu'il s'en constitua une après nos désastres de 1870. Elle eut d'ailleurs le même sort que cette dernière. Le ministère Casimir Perier ne put consentir à laisser exister une franc-maçonnerie qui comptait plus de 150 000 adhérens, parmi lesquels presque tous les membres des municipalités de l'Alsace et de la Lorraine.

Lors du séjour du roi à Metz, le maire de cette ville crut devoir haranguer le souverain au nom de « l'association patriotique. » S'adressant au roi, il exprima le vœu que l'héré-

dité de la pairie fût abolie et demanda qu'on marchât au secours de la Pologne révoltée. Louis-Philippe arrêta net l'orateur, lui déclarant qu'il n'avait à s'occuper ni de politique extérieure ni de politique intérieure.

Cela jeta un certain froid sur l'enthousiasme qui avait accueilli le roi-citoyen à la revue, et le lendemain du discours du maire, Louis-Philippe partit tristement par une pluie de déluge, sans fanfares, sans pompe militaire presque : il semblait s'enfuir de la patriotique cité dont nous ne pouvons plus aujourd'hui prononcer le nom.

C'était la conséquence même de la révolution de Juillet. Le gouvernement de Louis-Philippe ne s'appuyait sur aucun principe fondamental. Une quinzaine de députés et de journalistes sans mandat l'avaient appelé au pouvoir. Il ne tenait donc sa royauté ni du principe de la légitimité de droit divin, ni de celui de la souveraineté du peuple. Sa nomination n'avait même pas le mérite de donner satisfaction à ceux qui avaient fait la Révolution, car leur grande majorité se divisait en bonapartistes et en républicains. Ces derniers devaient forcément être des ennemis du lendemain ; quant aux bonapartistes, Louis-Philippe, politique de premier ordre, sut se les attirer.

A l'étranger, les événemens de Juillet devaient être considérés comme une revanche de 1815. Ils apparaissaient comme une nouvelle révolution de 1789, prête à ébranler tous les trônes, car Louis-Philippe avait surgi comme un nouveau Napoléon, retour de l'île d'Elbe. Sa politique extérieure aurait dû, rationnellement, être la lutte ouverte et franche pour l'affranchissement des nationalités contre la Sainte-Alliance. Or loin de soutenir l'émancipation des peuples soulevés de toutes parts au bruit du canon de Juillet, Louis-Philippe chercha avant tout la paix ; tantôt il s'opposait à la nomination comme roi des Belges du fils d'Eugène de Beauharnais pour accepter un petit prince allemand croisé d'anglais, et il livrait ainsi la Belgique à l'influence de l'Angleterre ; tantôt il abandonnait les Lombards, les Italiens et les Polonais, et n'élevait même pas la voix pour protester contre les terribles représailles que Prussiens, Russes et Autrichiens exerçaient sur les champions de l'indépendance de ces nations.

Loin de moi l'idée de blâmer cette politique plus adroite que brillante ! je dois seulement constater que la nomination du roi des Français ne reposait sur aucun principe, et que sa politique

extérieure s'exerçait en sens inverse du mouvement dont il était devenu inopinément la personnification.

Cependant, notre état d'esprit autant que les circonstances nous rendaient forts, et ce ne fut pas seulement à l'étranger qu'on prit conscience de la puissance militaire du pays. A la suite du voyage dans l'Est, le roi et ses ministres, confians dans nos forces, décidèrent la campagne de Belgique, même si l'on devait se mesurer avec les troupes prussiennes que Frédéric-Guillaume IV menaçait d'envoyer contre nous si nous passions la frontière.

Quoique Marbot, souffrant de la fièvre, n'accompagnât pas le Duc d'Orléans, j'ai su plus tard par lui combien le prince royal avait contribué à cette décision. Le prince aurait même voulu aller beaucoup plus loin. Profitant de la présence du roi de Wurtemberg, du grand-duc de Bade et des petits princes de la Confédération germanique venus pour saluer le roi à Strasbourg, il aurait songé à rétablir sur de nouvelles bases la Confédération germanique. Dans cette organisation politique, la France aurait pris une situation prépondérante entre la Prusse et l'Autriche. Mais le prince était plus audacieux que son père; il ne convenait pas à Louis-Philippe d'aller si loin. Les choses en restèrent là.

Tandis que le roi quittait Metz, nous, nous regagnions nos cantonnemens entre la Moselle et Longwy où nous passâmes l'hiver de 1831 à 1832, cherchant à nous garantir de notre mieux des intempéries. Enfin, l'orage qui menaçait sur cette frontière s'étant dissipé, on rompit le cordon sanitaire, et mon régiment dut aller occuper les Vosges.

Au mois de mai, j'étais avec mon bataillon dans une délicieuse petite ville, qui a sans doute emprunté à sa ravissante situation le nom de Charmes : je commençais à beaucoup m'y plaire, lorsque le choléra y fit son apparition. Dire la terreur des habitans serait difficile : nous leur donnions cependant l'exemple du calme en allant voir journellement à l'hôpital les bourgeois aussi bien que les soldats atteints du fléau.

Un soir, après une de ces visites quotidiennes, dans laquelle j'accompagnais mon chef de bataillon, je me sentis pris par les symptômes du mal; mais me raidissant contre lui, je me souvins de la manière dont les Tarentins se guérissaient de la fièvre, et mettant sur moi mes vêtemens et les couvertures de mon lit, je me livrai dans ma chambre à des exercices gymnastiques violens. Au bout de deux heures, j'étais harassé et tout en nage, complè-

tement incapable de me soutenir. Je me jetai alors sur mon lit et m'y endormis presque aussitôt. Le lendemain je me réveillais plus dispos que jamais et riant de mes craintes de la veille.

Le remède que je m'étais appliqué m'a toujours paru bon; aussi, plus tard, lorsque conduisant des colonnes françaises dans les sables du Sahara et les steppes de la Bulgarie, je les voyais accablées par le choléra, ai-je souvent prescrit avec succès de traiter mes pauvres soldats comme je m'étais traité moi-même.

Après un mois de séjour dans les Vosges, nous fûmes dirigés sur Valence, et de là sur Montpellier.

A Montpellier, sous l'influence du soleil et du vin que produit le pays en abondance, les esprits continuaient à se croire chaque matin obligés d'ajouter une journée aux trois glorieuses de 1830.

Il y avait là des associations qui, loin d'avoir un caractère patriotique comme celles de l'Est, étaient purement politiques avec une tendance nettement républicaine. Des officiers et des sous-officiers s'étaient affiliés à ces sociétés. On avait dû en faire arrêter plusieurs pour faits de corruption et d'embauchage.

Quand j'arrivai à Montpellier, je vis l'effervescence révolutionnaire dans toute son exubérance. C'étaient des banquets, des manifestations tapageuses. On y protestait en faveur de la république et contre la dynastie. Un jour, le fameux marquis-démocrate de Cormenin en présida un auquel j'assistai. Il se montra particulièrement violent contre le roi Louis-Philippe. A la fin du repas, on chanta le « Ça ira ! » comme si on eût été en 1793. Personne ne songea à protester, pas même l'autorité. Cela me donna une piètre idée du gouvernement issu de la révolution de Juillet et de ses fonctionnaires.

C'est à Montpellier que je vis pour la première fois le colonel Combes, qui, pendant une absence que je fis en tournée avec le général Meynadier, avait été nommé commandant de notre régiment. Au physique c'était un fort bel officier, jeune de tournure, malgré son âge; il avait les yeux noirs, très vifs, les cheveux également noirs, et portait une moustache presque imperceptible, avec de petits favoris qui ne dépassaient pas le bas des oreilles. Il a eu sur ma destinée une bien grande influence.

Il était connu par les actes les plus héroïques. D'abord soldat dans le corps de Davout, puis officier dans la garde impériale, il s'était hâté, lors de la défection de Marmont, en voyant le mouve-

ment de retraite sur Versailles, de courir à Fontainebleau prévenir Napoléon de ce qui se passait. Chef de bataillon dans les grenadiers de l'île d'Elbe, il était adjudant-major du carré de la vieille garde au milieu duquel s'était réfugié Napoléon à Waterloo. Sous la Restauration, poursuivi par les rancunes de ses ennemis politiques, il partit avec le général Lallemand au Texas pour y fonder le fameux champ d'asile. Rentré en France, dès les journées de Juillet, sa réputation venait tout récemment d'être mise en lumière par la façon remarquable dont il avait mené l'expédition d'Ancône.

Son nom parlait à ma jeune imagination, tandis que sa haute taille, sa belle physionomie, l'énergie de son langage étaient à l'unisson de sa réputation. La fascination exercée par lui sur nous tous fut énorme, et malgré mon âge et mon expérience, je suppose que cette fascination devait ressembler à celle des chefs musulmans sur leurs plus fanatiques séides.

Dès son arrivée au régiment, il donna à la partie militaire pratique une impulsion jusque-là inconnue; animé du véritable feu sacré, il le communiquait à tous, remuant tout son monde et inspirant une telle confiance, faisant naître une telle exaltation qu'il obtenait de tous ses subordonnés les efforts les plus considérables. C'était un véritable héros de Plutarque.

Ses manières toutefois se ressentaient de son ardeur et de son éducation toute pratique de la guerre et des camps; il tranchait volontiers, frondait parfois ses supérieurs, et oubliait qu'exigeant de ses subordonnés une obéissance passive, il aurait dû leur donner l'exemple de cette vertu.

Éloigné de l'armée depuis quinze ans, toujours en campagne avant 1815, il avait peu étudié les règlemens du service intérieur ou en campagne de ces époques déjà lointaines. Quant à ceux en usage en 1832, il n'en avait jamais entendu parler.

Il avait aussi certaines manies bizarres : ainsi il affectionnait les exercices au pas gymnastique. Souvent il faisait courir son régiment pendant un temps illimité, quitte à « esquinter » son monde; il ne voulait pas non plus de grosse caisse dans sa musique et ordonna de reléguer cet instrument dans les greniers. Il en fit autant des chapeaux chinois et des serpens gigantesques remplacés depuis par des ophicléides. Le tablier en cuir blanc des sapeurs lui paraissait gênant en campagne, et comme il était toujours prêt à faire la guerre et que son régiment devait également être prêt à

partir, il fit disparaître cet ornement légendaire et, il faut le reconnaître, inutile.

Au cours de ses conversations avec nous, le colonel Combes nous contait les événemens auxquels il avait été mêlé. A propos d'Ancône il me dit un jour : « Ah, si j'avais eu le 47e à Ancône! j'aurais marché sur Rome. Partout on m'aurait accueilli comme un libérateur; de toutes parts les insurrections auraient éclaté; on se serait soulevé, on aurait chassé tous les princes, on aurait proclamé la République. Mais j'avais avec moi un régiment composé d'officiers et de soldats de l'ancienne garde royale. Je ne pouvais pas assez compter sur eux; et l'occasion cependant était belle. Les Autrichiens tenaient sous les plombs de Venise les patriotes exaltés de Lombardie et de Vénétie. Le duc de Modène faisait guillotiner tous les jours sous ses yeux les hommes les plus distingués de sa principauté. Le roi de Naples fusillait ou emprisonnait ses sujets, sous prétexte de crime politique, se refusant à faire poursuivre les criminels de droit commun : « La justice, disait-il, avait déjà trop à faire avec les premiers. » Les fils de Louis-Napoléon avaient soulevé la Romagne, les gendres de Murat, Pepoli et Rasponi, Bologne et les légations. De toutes parts, j'étais sûr de mon coup. Qu'aurait pu faire l'Europe en présence de tout un peuple enthousiaste proclamant sa liberté! »

J'ai bien connu Combes, j'ai senti l'ascendant exercé par lui sur les hommes, j'ai vu avec quel soin et avec quel calme il se préparait à l'action, eh bien, je crois qu'il aurait réussi !

Que de changemens alors ! Garibaldi n'eût pas existé et c'est Combes qui, un demi-siècle plus tôt, eût été le créateur de l'indépendance et de l'unité italienne !

LES FEMMES DU CANADA FRANÇAIS

I

ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ

Avant de commencer à mettre en ordre les impressions que j'ai rapportées pêle-mêle du Canada, je voudrais dire comment il m'a été donné de les recueillir, comment j'ai pu voir et comprendre très vite beaucoup de choses en appuyant mes observations, nécessairement superficielles, sur des connaissances historiques que je n'avais certes pas avant de quitter Paris. Ce fut une bonne fortune inattendue qui me fit rencontrer l'un des représentans les plus distingués de l'Amérique française en la personne de M. l'abbé Casgrain. Nous venions de nous embarquer sur la *Champagne*, nous n'avions pas encore quitté le Havre, quand, au milieu d'un nombre de passagers moins considérable que si le jour du départ n'eût pas été le 13, cette haute figure de prêtre qui arpentait le pont à grands pas déterminés, tout en causant avec un ami, fixa mon attention. Je dis prêtre, quoique mon compagnon de traversée portât l'habit civil, mais il y a je ne sais quoi qui trahit l'état ecclésiastique même chez un voyageur de profession comme l'est l'abbé Casgrain, lequel entamait bravement sa trentième traversée. Ce pèlerin annuel aux pays d'Europe, ce passionné pêcheur de saumon, héritier de l'étonnante activité physique de sa race, est pourvu d'une activité d'esprit au moins égale. Il parlait avec animation en soulignant par des gestes expressifs un français plus

fermement et plus lourdement prononcé qu'il ne l'est chez nous d'habitude, et je cherchais en vain à reconnaître dans les inflexions assez particulières de sa voix au timbre clair, l'accent de telle ou telle province. Cet accent non classé est tout simplement, on le croit du moins au Canada, l'accent du XVIIe siècle. Évidemment je me trouvais en présence de *quelqu'un*. Grande taille, grands traits, lunettes noires abritant des yeux usés par la lecture des vieux manuscrits, la face rasée développant une charpente osseuse énergique, les dents fortes et blanches qui se découvrent tout entières en parlant, les cheveux gris, épais et drus sous le chapeau haut de forme, l'air d'autorité naturelle et involontaire d'un homme habitué à inspirer confiance et respect : voilà en quelques coups de crayon l'abbé Casgrain. J'entendais, à mesure qu'il passait et repassait, les noms qui, pour moi, ne représentaient rien encore, de Québec et de Laurier, la ville française par excellence et le ministre à la fois catholique et libéral, objet d'un double dévoûment de la part de ce Canadien très éclairé, supérieur à toute étroitesse. Par la force de sa parole vivante et persuasive et aussi la plume à la main, l'abbé Casgrain a donné autant d'amis à son pays qu'il a eu d'interlocuteurs et de lecteurs dans une carrière déjà longue. C'est sa tâche en ce monde que de faire connaître et valoir le Canada français. Celui-ci est encore tout aux mains de l'Église ; de nombreux missionnaires continuent dans ses parties les plus lointaines à faire avancer pas à pas la civilisation parmi les sauvages ; les écoles sont au pouvoir des prêtres et des religieuses ; les archives complètes de tous les villages, documens uniques et sans prix, leur appartiennent ; le clergé garde la clef de tout et les historiens protestans comme Parkman l'ont bien compris. Rien n'est possible sans son intermédiaire. Or, entre les guides compétens à titres divers qu'il aurait pu me fournir, j'eusse choisi l'abbé Casgrain, docteur ès lettres, professeur d'université, membre de plusieurs sociétés savantes tant en France qu'en Amérique, biographe de Montcalm et de Lévis, compilateur patient des précieuses archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, lauréat de l'Académie française pour l'attachante histoire des Acadiens qu'il a intitulée, se souvenant de Longfellow : *Pèlerinage au pays d'Évangéline*. Un hasard, auquel il prétend avoir aidé un peu, le plaça dès le premier soir de la traversée à la table où je me trouvais. Il eut vite fait de se déclarer lecteur assidu de la *Revue des Deux Mondes ;* tel fut le

début de ce que je lui demande respectueusement d'appeler notre amitié. Ce que j'ai vu et appris au Canada, c'est beaucoup grâce aux facilités qu'il m'a généreusement procurées. Chez lui et dans son entourage immédiat j'ai rencontré les personnalités les plus marquantes de cette province de Québec, française autant pour le moins que la France elle-même.

Je tiens à l'en remercier sous forme d'avant-propos, d'abord pour avoir le droit de lui dédier mes souvenirs et aussi pour n'être pas forcée de revenir à chaque instant, comme il le faudrait sans cela, sur ce que j'ai puisé dans le trésor toujours ouvert de ses renseignemens.

Ayant dit à M. Casgrain que je pensais continuer au Canada des études déjà commencées sur la condition des femmes en Amérique, il me donna cet excellent conseil : — Visitez d'abord les couvens.

Bien entendu, ce fut lui encore qui me fit pénétrer dans ces retraites closes, et, après examen attentif, je déclare qu'avec de grandes différences dans leurs moyens d'action et avec un but qui n'est certes pas le même, les Américaines du Canada ont exercé et exercent encore une influence sociale tout aussi grande que leurs sœurs des États-Unis ; mais les plus intéressantes d'entre elles sont assurément les religieuses. Le prestige qu'elles ont hérité de leurs grandes ancêtres spirituelles, le rôle actif que ces dernières jouèrent dans la fondation de la colonie, le pouvoir indiscuté qui en résulte pour les religieuses d'aujourd'hui et l'attitude particulière que leur donne le sentiment de cette force, les souvenirs émouvans, les glorieuses annales dont elles sont les gardiennes, le mélange dans les cloîtres comme ailleurs des deux nationalités anglaise et française, le voisinage de la liberté américaine proprement dite qui, — je l'avais déjà remarqué tant à Baltimore qu'à New-York, — ouvre de certaines fenêtres sur des horizons plus vastes que ne le comporte dans nos vieux pays l'état monastique, tout cela contribue à les placer très haut, même au point de vue purement humain. Je commencerai donc par une visite dans quelques couvens cette étude de la Canadienne.

A l'Hôtel-Dieu de Québec ce sera même autre chose qu'une visite, car j'y ai vécu, quittant, pour me rapprocher de la duchesse d'Aiguillon et de ses protégées, les splendeurs du château Frontenac, l'une des plus magnifiques auberges qui soient au monde.

Ce qui me conduisit chez les Hospitalières fut justement le goût que m'avait inspiré un livre de l'abbé Casgrain (1), puis, ayant pénétré dans la place, j'y revins comme malgré moi.

Jamais je n'oublierai cette première visite au parloir. Je ne vis d'abord que la grille de clôture et, en face, attaché à la boiserie, le portrait de la bienfaitrice de l'endroit, une belle gravure ancienne autour de laquelle étaient gravés les mots : *Très haute et très puissante dame, Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon.* Mais dès que deux religieuses étrangement semblables, dans leurs vêtemens blancs amples et majestueux, à mes chères amies du Louvre, immortalisées par Philippe de Champaigne, eurent paru derrière la double grille, tout s'évanouit pour moi, sauf ces deux intéressans visages : l'un vermeil, animé, rayonnant de bienveillance et de franchise, l'autre d'une blancheur d'albâtre transparent, éclairé par un regard et un sourire que je ne rencontrerai plus jamais en ce monde, une mère Agnès qui porte au Canada le nom de Saint-André. Nous causâmes simplement de tout, à travers les noirs barreaux, comme nous l'aurions fait dans un salon, et ma première impression s'affermit ; je sentis qu'une occasion unique se présentait pour moi de pénétrer au cœur même de la Nouvelle-France telle que la façonna, bien plus que ne le firent jamais gouverneurs ni intendans, ce triple pouvoir qui abordait le 1er août 1639 à l'île d'Orléans, en vue de Québec, entassé, on peut le dire, dans la pauvre petite barque de maître Jacques Vastel : « un collège de jésuites, un couvent d'Ursulines et une maison d'Hospitalières ». En tout, treize personnes, y compris un frère et une brave suivante qui s'était engagée à servir dix ans pourvu qu'à la fin lui fût donné l'habit de sœur converse.

On sait comment s'était produit l'exode extraordinaire de ces missionnaires des deux sexes. La duchesse d'Aiguillon, malgré ses boucles flottantes, les guipures de son corsage et sa toilette de cour, était une veuve chrétienne qui avait essayé de la vie des Carmélites. Forcée par sa frêle santé, plus encore que par la volonté d'un oncle auquel on ne résistait guère pourtant, que l'on fût ou non sa nièce, car il se nommait le cardinal de Richelieu, forcée par un double motif à rentrer dans le monde, elle s'en consolait en accomplissant des œuvres de piété innom-

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par l'abbé H. R. Casgrain, Montréal.

brables. Son intérêt se portait particulièrement sur les missions, ce qui ne peut nous surprendre puisqu'elle avait saint Vincent de Paul pour directeur; d'ailleurs les pages, palpitantes d'enthousiasme, de la *Relation des Jésuites* arrivaient à Paris pour y enflammer dans les couvens toutes les imaginations, et pour répandre dans les cercles mondains une émotion singulière égale à celle qu'eût pu causer un beau roman de chevalerie. Or le père Lejeune, placé à la tête des missions de la Nouvelle-France, avait écrit, dans le style un peu fleuri et précieux qui lui était propre, que non seulement un grand nombre de religieux s'empressaient vers le froid et lointain pays où ils savaient trouver l'air du ciel, mais qu'un nombre non moins grand de religieuses ne demanderaient qu'à les suivre pour secourir les pauvres filles et les pauvres femmes des sauvages.

« Hélas! s'écriait-il, voilà des vierges tendres et délicates prêtes à jeter leur vie au hasard sur les ondes de l'Océan et on ne trouvera point quelque brave dame qui donne un passeport à ces amazones du Grand Dieu? »

On trouva deux de ces braves dames. La première qui se déclara prête fut M[me] de la Peltrie, la plus romanesque, la plus séduisante, la plus imprudente aussi des âmes dévotes. Restée veuve de très bonne heure et pressée par son père de se remarier, elle avait repoussé tous les prétendans d'abord, puis offert hardiment sa main à un M. de Bernières, trésorier de France à Caen. Celui-ci joignait à toutes les qualités qui font un homme aimable et un galant homme une piété très rare. Avertie qu'il avait fait vœu de chasteté, la jeune veuve, liée vis-à-vis d'elle-même par le même vœu, le choisit pour la protéger contre les persécutions paternelles. Il accepta ce rôle délicat et la seconda peu après dans une héroïque entreprise, restant en France comme son mandataire dévoué, tandis qu'elle frétait un navire pour aller consacrer non seulement sa grande fortune, mais sa personne exquise au salut des sauvages. Le mystère de cette union, simulée entre deux êtres dignes l'un de l'autre, n'a été complètement pénétré par personne; ils ne se revirent jamais après un suprême adieu dans la rade de Dieppe où M[me] de la Peltrie s'embarqua le 4 mai 1639 avec trois religieuses Ursulines de Tours : M[lle] de la Troche-Savonnières, partie malgré les supplications de sa noble famille, la mère Cécile de Sainte-Croix, accourue au dernier moment; et cette Marie de l'Incarnation, tant de fois appelée, depuis Bossuet qui, le premier, la

salua de ce nom, la Sainte-Thérèse de la Nouvelle-France. Veuve comme Mme de la Peltrie, mais née dans d'autres sphères sociales, cette sublime visionnaire s'était détachée impitoyablement, pour prendre le voile, d'un fils unique qu'elle remit au départ entre les mains de Dieu sans vouloir entendre ses prières, ses reproches, ni la menace désespérée qu'il lui avait faite de se perdre, tandis qu'elle irait consacrer à des inconnus l'amour qu'elle lui devait, menace rétractée à la fin, puis expiée dans l'exercice de toutes les vertus par celui qui devait devenir lui-même un religieux plein de mérite, dom Claude Martin.

Tandis que, sous les auspices de Mme de la Peltrie, se formait le noyau du premier couvent de femmes qui dut exister au Canada, la duchesse d'Aiguillon prenait de son côté l'engagement de dédier un hôpital « au précieux sang du Fils de Dieu répandu pour faire miséricorde à tous les hommes. »

En effet, ce sont bien là les mots inscrits en abrégé au-dessus de la porte principale des grands et superbes bâtimens qui représentent aujourd'hui à Québec cet asile de la charité.

Le cardinal joignit ses largesses à celles de sa nièce, et la compagnie des Cent Associés, qui gouvernait alors la colonie, réserva aux nouvelles venues sept arpens et demi de terre dans l'enclos de Québec (1), plus un fief aux environs. Restait à choisir l'ordre. Les Augustines de Dieppe, dites religieuses de la Miséricorde de Jésus, dont l'origine remonte au XIIe siècle, parurent prédestinées à cet honneur. On en délégua trois, parmi lesquelles la mère de Saint-Ignace, maladive, infirme, mais d'une énergie plus forte que toutes les souffrances, fut élue supérieure bien qu'elle n'eût que vingt-neuf ans; il est vrai que ses deux compagnes étaient encore plus jeunes : la mère de Saint-Bernard, une contemplative, abîmée dans la vie intérieure, ce qui ne l'empêcha pas de servir, avec les autres, de manœuvre aux maçons et aux charpentiers, quand il le fallut, pour qu'avançât plus vite la construction de l'hôpital; et la mère de Saint-Bonaventure, innocente comme un petit enfant, puisque depuis l'âge de huit ans elle n'était point sortie du cloître, si jolie que ni les fatigues, ni la vieillesse ne purent jamais l'enlaidir, et que les sauvages extasiés l'appelèrent jusqu'au bout la gentille vierge. Toutes

(1) Bien des rues s'y sont ouvertes depuis, sans rien coûter à la ville. Et, malgré son extrême libéralité, la communauté entend à merveille l'administration de ses biens, séparés pour le bon ordre de ceux des pauvres.

les trois se joignirent aux Ursulines qui partaient de Dieppe sous la protection de quelques pères jésuites. Ce fut le commencement entre ces représentantes de l'éducation et celles de la charité au Canada d'une alliance intime qui ne faiblit jamais : les unes, quand un désastre venait à les frapper, se réfugiaient chez les autres, et le pacte qui les unit est encore aujourd'hui affectueusement gardé.

Le départ eut lieu avec éclat, la reine Anne d'Autriche leur promettant sa protection, la duchesse d'Aiguillon envoyant un gentilhomme pour assister à l'embarquement, de très grandes dames se faisant honneur de conduire les voyageuses au port dans leurs carrosses et toute la ville formant cortège, ce qui n'empêcha pas la petite flottille qui portait la fortune spirituelle de la Nouvelle-France de courir les plus grands dangers; mer démontée dès le premier jour, poursuite des croisières espagnoles, tempêtes répétées, rencontre d'une énorme banquise, quasi-naufrage à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Enfin, après deux mois et demi de périls presque incessans, on jeta l'ancre à Tadoussac, d'où Jésuites, Ursulines et Hospitalières prirent la première barque qui partait pour Québec. Ce méchant bateau fort incommode leur fit faire ce que j'ai envié tout le temps de mes excursions sur le *Saint-Laurent*, un voyage d'été à petites journées avec campement le soir dans les bois au pied des Laurentides. Les caps qui forment la côte nord entendirent chaque matin des voix virginales monter vers le ciel, tandis que la messe était célébrée à la face du soleil levant. C'est la dévote idylle qui de Tadoussac à Québec nous apparaît à travers d'autres scènes moins douces : les échos du grand fleuve doivent retenir ces cantiques de l'aube avec le terrible cri de guerre des sauvages, le rugissement du canon, et le pétillement des mousquets.

Quelles salves joyeuses retentirent lorsque les religieuses abordèrent la terre promise, en la baisant à genoux! Les Indiens étaient enfin forcés de se rendre au miracle qui, depuis longtemps annoncé, les avait laissés incrédules. Des filles vierges « qui n'avaient pas d'hommes ni d'autre époux que le Grand Esprit », venaient prendre soin d'eux dans leurs maladies, élever leurs enfans, les secourir, les aimer sans les connaître. Elles en donnèrent la preuve aussitôt. Les Ursulines reçurent toutes les petites néophytes qu'on voulut leur confier dans une méchante masure de la basse ville.

Les Hospitalières, un peu mieux logées, remplirent une tâche plus dure encore. La terrible picote, la petite vérole, fléau de la race indienne, sévissait avec la dernière violence, et une malpropreté sans pareille aggravait la maladie presque toujours mortelle. Au milieu de miasmes suffocans, les religieuses soignaient ces pauvres êtres, se dépouillant pour les panser de leurs guimpes et de leurs bandeaux, car ils n'avaient en fait de linge que des peaux de bêtes. Ensuite les trois hospitalières, renforcées par des recrues nouvelles de France, eurent à garder pendant la saison de la chasse les enfans, les vieillards, et ces infirmes qu'auparavant les sauvages tuaient à regret, ne pouvant les emmener avec eux. La reconnaissance des chasseurs s'exprima au retour par le don des meilleurs morceaux d'orignal ou de castor, faute desquels les pauvres femmes seraient peut-être mortes de privations, bien que le Gouverneur supprimât parfois de son ordinaire, pour leur en faire hommage, quelque volaille gelée.

Québec, rendu depuis peu d'années à la France par le traité de Saint-Germain, n'était encore qu'un village de 250 âmes enveloppé de forêts; on y manquait de tout.

Les Hospitalières, à la demande des sauvages convertis, groupés dans l'établissement qu'avait organisé pour eux le commandeur de Sillery, allèrent habiter l'endroit de ce nom à une lieue de la ville; mais les tentatives des Iroquois, résolus à enlever « les filles blanches », décidèrent de leur retour à Québec. Là elles durent se contenter de misérables logemens d'emprunt, jusqu'à ce que, dans l'hôpital enfin achevé, elles retrouvassent ce qui leur était si cher, ce qui leur manqua si souvent, la clôture. Les épreuves qu'eurent à subir depuis leur fondation ces premiers couvens canadiens semblent presque incroyables : tremblemens de terre, sièges, bombardemens, incendies, rien ne manqua. Quitte à revenir prochainement aux Ursulines, dans une autre étude sur l'éducation des femmes au Canada et le genre de société qu'elle a produit, je parlerai d'abord des Hospitalières, ces grandes bienfaitrices de Québec.

Les voyez-vous, lors du bombardement de 1690 par les Anglais, ramasser en une seule journée, dans l'enceinte même du cloître, vingt-six boulets qu'elles font transporter aussitôt pour le service de nos batteries? Les voyez-vous donner leur pain aux soldats, leurs planches et leurs madriers pour construire des redoutes? Elles furent présentes aussi à la victoire, puis, après la

joyeuse célébration d'un premier centenaire où leur repos semblait assuré, tout brûla chez elle ; elles étaient campées tant bien que mal dans la maison des Jésuites quand la guerre dite de Sept ans s'annonça pour elles par l'invasion de maladies pestilentielles amenées par les troupes. La reconstruction du monastère marcha vite cependant, grâce aux quêtes et aux collectes; sans retard aussi les bâtimens neufs furent consacrés par le martyre obscur de plusieurs religieuses mortes d'épuisement et de fièvre au lit des malades. En 1759, le siège de Québec les força de s'exiler hors des murs. Pendant deux mois, nous disent les historiens, la ville fut exposée à une pluie de bombes sans presque pouvoir y répondre à cause de la rareté du matériel de guerre. Quand les Hospitalières rentrèrent à Québec tombé au pouvoir des Anglais, ce fut au milieu des ruines. Leur maison était remplie de soldats. Un instant elles espérèrent échapper au joug de l'étranger hérétique; Lévis avait remporté la victoire de Sainte-Foy à la tête des milices canadiennes, mais la France ne lui envoya pas le secours sur lequel il comptait; c'en était fait, le Canada restait à l'Angleterre. Et alors se produisit quelque chose de quasi miraculeux. Il se trouva une duchesse d'Aiguillon, petite-nièce de la fondatrice, pour intéresser aux Hospitalières lord Chatham, ministre d'Angleterre, qui les traita avec une générosité inattendue. Leur force d'âme et leur industrie vinrent à bout des autres difficultés.

Le nouveau siège de Québec par les Américains les alarma une fois de plus; elles se trouvèrent relativement heureuses quand, le couvent ayant cessé d'être une caserne, elles purent reprendre en paix l'exercice de leur vocation.

Depuis lors elles ont vécu comme je les ai vues vivre pendant mon inoubliable séjour sous leur toit, entourées du respect et de l'affection de tous : une atmosphère d'héroïsme autant que de sainteté les enveloppe et il est facile de comprendre le genre d'enthousiasme qui amena dans leurs rangs tant de filles des meilleures familles. Elles représentaient tout de bon, selon l'expression du père Lejeune, les amazones de la charité, mêlées d'ailleurs à tous les grands événemens, recevant chez elles au débarqué cet hôte illustre, le père de l'Église canadienne, Mgr de Laval, de la maison de Montmorency, considérées par le Gouverneur et par les Intendans, suivies de loin d'un regard d'admiration par les amis haut placés qu'elles comptaient

en France : les Richelieu, les Condé, les Fouquet, les Lamoignon et bien d'autres. Leurs exemples de dévouement furent contagieux même dans les rangs de la société laïque. Lorsque le régiment de Carignan, venu en 1665 avec le vice-roi, marquis de Tracy, apporta une terrible épidémie de fièvres malignes contractées pendant l'expédition aux Indes occidentales, les dames de Québec partagèrent jour et nuit les dangers et les travaux des religieuses. Ajoutons que ces infirmières improvisées n'eurent pas affaire à des ingrats : ce qui survécut d'une troupe d'élite, renforcé par deux compagnies envoyées de France, resta au Canada et y fit souche.

J'ai subi pour ma part l'ascendant singulier qui se dégage du contact des Hospitalières de Québec, contact bien rare cependant, car elles sont si constamment occupées de leurs malades que l'une d'elles m'avouait n'avoir pas eu le temps depuis des mois de descendre un seul instant dans le jardin. Mais on a la fréquente vision de ce voile noir qui passe toujours, on le sait, en route vers une mission de pitié. Ces visages que ne frappe jamais l'air ni le soleil, si blancs sous le fin bandeau qui, cachant le front et encadrant les joues, leur prête une apparence de jeunesse éternelle, vous imposent le calme, un calme qui est d'ailleurs tout le contraire de mélancolique, car jamais je n'ai rencontré de personnes aussi satisfaites de leur sort. Et de temps à autre, quand deux d'entre elles auxquelles je reviens toujours, s'oubliaient un peu à causer, j'étais ravie de la grâce de leur esprit, de leur vive compréhension des choses qui devaient leur être le plus étrangères.

— C'est, me disait l'une d'elles dont je tais le nom parce qu'elle ne me pardonnerait pas de la faire parler et agir dans ce récit profane, c'est que nos malades nous apportent le monde en abrégé. La souffrance étant au fond de tout pour les plus riches et les plus heureux, nous en savons très long par l'intermédiaire des misérables.

Elles m'avaient logée dans une grande chambre blanchie à la chaux, commode et bien chauffée, dont les deux fenêtres très hautes, aux lourds volets de bois brun, au double châssis vitré, donnaient sur le Saint-Laurent. Je partais de là pour explorer les curiosités des environs ; pour aller voir à Lorette les derniers Hurons ou pour reconnaître en Sainte-Anne de Beaupré une succursale de Sainte-Anne d'Auray ; pour rendre aussi des visites en

ville, comme si j'eusse été tout de bon naturalisée Québecquoise. Les jours de pluie, je les passais à lire, ayant sous la main toute une bibliothèque canadienne que m'avaient composée des amis: l'excellente *Histoire du Canada* en trois volumes de Garneau, les *Poésies* d'Octave Crémazie, ce libraire de la rue de la Fabrique chez qui tous les esprits distingués de Québec se donnèrent longtemps rendez-vous, très fin lettré lui-même, et avant tout patriote. Il a chanté :

> ... Les jours de Carillon
> Où, sur le drapeau blanc attachant la victoire,
> Nos pères se couvraient d'un immortel renom
> Et traçaient de leur gloire une héroïque histoire.

Je me plongeais aussi dans le charmant roman de M. de Gaspé, *les Anciens Canadiens* où revit la société de la Nouvelle-France sous la plume piquante et facile de ce gentilhomme d'autrefois, lequel à ses qualités de conteur joignait les mérites d'un patriarche, car il laissa cent quinze enfans et petits-enfans. D'autres livres encore appartenant à la littérature locale et plus intéressans par le fond que par la forme souvent incorrecte, furent feuilletés le soir à la clarté d'une modeste petite lampe. Je ne parle pas des manuscrits précieux, annales de l'Hôtel-Dieu, lettres jaunies, parchemins vénérables tirés des archives des religieuses et que celles-ci me permirent de regarder.

Il n'était pas jusqu'à l'heure du repas frugal, servi trois fois par jour dans le réfectoire des pensionnaires, qui ne me fournît quelques sujets d'étude. Ces veuves et ces demoiselles à demi retirées du monde me faisaient, tout en causant, pénétrer à leur insu dans l'intimité du pays. L'esprit catholique et français s'y affirme partout chez les plus humbles comme chez les plus intelligens; j'étais seule étrangère et je n'avais nullement le sentiment de l'être; il me semblait avoir élu domicile dans un couvent de Bretagne ou de Normandie, au milieu d'excellentes dames de province. Autour de nous glissaient les sœurs converses de leur pas léger, versant les boissons anodines qui remplacent le vin, servant de petits plats que je trouvais délicieux, surtout depuis qu'étant entrée un matin dès l'aube dans l'office j'avais trouvé la sœur Saint-I... à genoux comme le bon frère que Murillo a élevé au-dessus de terre dans le ravissement de l'extase, tandis que les anges font la cuisine à sa place.

Mais le plus beau moment de la journée était l'heure des

grands couchers de soleil qui incendient le Saint-Laurent. Je sortais alors sur le balcon de bois, occupant toute la longueur du bâtiment énorme où ma chambre était située, et je l'arpentais sans me lasser, perdue dans la beauté du spectacle et aussi dans d'interminables songeries que favorisait le calme argenté qui précède la nuit. Le port, les docks, les bassins, le bâtiment pseudo-grec de la douane, tout cela s'enveloppait peu à peu d'ombre et de silence. On ne voyait plus le drapeau anglais flotter au-dessus de cette ville française, anomalie choquante pour moi seule d'ailleurs. Nous ne pouvons qu'à grand'peine, ici où la haine de « la perfide Albion » est un trait national, nous rendre compte des deux sentimens, inconciliables à notre gré, qui existent chez les Canadiens. Ils restent sur beaucoup de points pareils à des Français d'avant 89, tout en acceptant un protectorat qui n'a rien d'importun, sauf le devoir de se lever et de se découvrir quand retentit le *God save the Queen*.

Le poète Fréchette a exprimé ce phénomène en vers dont je ne me rappelle que le sens. C'est un père qui fait l'éloge pompeux du drapeau anglais à son fils et qui l'invite à s'incliner devant lui. L'enfant écoute en silence, puis il dit timidement :

— Nous en avons un autre à nous?

— Oh! répond le père, celui-là il faut le baiser à genoux!

En effet le pavillon britannique déployé sur la citadelle n'offense personne, et cependant quand, pour la première fois depuis bien longtemps sous le second Empire, un navire de guerre français entra pacifiquement dans la rade de Québec, tous les villages ensemble vinrent de très loin saluer ceux qu'ils appellent toujours « nos bonnes gens ». Ce fut une allégresse générale; on se disputait l'équipage pour lui faire fête. Un vieillard, retenu dans son lit par la maladie, voulut qu'on lui amenât un des officiers et, le priant de se mettre en pleine lumière, le regardant longuement avec attention, il lui dit ces paroles touchantes : — Que je voie les yeux qui ont vu le vieux pays!

Le Canada me fait penser à de certaines veuves qui, après un orageux mariage d'amour, trouvent dans leur seconde union la sécurité, la paix, beaucoup d'avantages matériels et qui répondent à de bons traitemens par une reconnaissance suffisante, mais dont le cœur, malgré tout, reste à celui qui, en dépit de ses torts, sut se faire adorer. Elles ne voudraient pas recommencer ce beau temps de la jeunesse, il leur a coûté trop cher! mais

elles soupirent en y songeant, et elles regrettent jusqu'à leurs souffrances.

Je pensais à ces choses et à bien d'autres, durant mes promenades du soir, accompagnée par le bruit régulier de mon pas sur les planches. Quelque curieux regardant, du fond de la rue en précipice, la haute masse des bâtimens de l'Hôtel-Dieu, m'eût sans doute prise sous mon manteau à capuchon pour une recluse ou pour une malade.

Des malades je n'étais pas très loin, en effet, quoique les appartemens réservés aux pensionnaires soient tout à fait distincts des différentes salles. Combien de fois, en allant au téléphone dont j'usais pour correspondre avec mes amis de la ville, ai-je traversé l'une d'elles, celle où sont transportés les malades dont l'état ne laisse plus d'espoir. Eh bien, au bout de très peu de temps, j'avais cessé d'éprouver l'horreur que l'on suppose. Il faut habiter un hôpital pour sentir combien se modifient vite dans cette atmosphère nos notions courantes sur la mort et sur la vie ; pour voir combien tout ce que nous redoutons le plus dans l'inévitable fin est, après tout, simple et facile ; et pour comprendre une bonne fois, dans sa logique sublime, la vocation de ces femmes tout ensemble sœurs et mères, comme l'une d'elles le disait affectueusement devant moi à un pauvre diable qui lui demandait, en la remerciant, duquel des deux noms il devait l'appeler.

Cependant, si le local de l'Hôtel-Dieu proprement dit m'était familier, le domaine particulier des religieuses, l'autre côté de la grille me restait inconnu. Tout près de la communauté, en rapport quotidien avec quelques-uns de ses membres, j'étais séparée d'elle par ce que je sentais être une barrière infranchissable autant que celle qui sépare le temps de l'éternité.

Une permission, demandée en haut lieu, me permit à la fin de mon séjour de pénétrer chez mes saintes amies et ce fut avec une véritable émotion que je franchis la porte défendue qui ferme la partie la plus ancienne du monastère. Ce bâtiment vénérable est aimé des religieuses par-dessus tout : elles ne se résignent pas à occuper les cellules de l'aile neuve. Nous gagnons vite le vieil escalier dont les marches sont formées de madriers indestructibles, avec une rampe massive, des balustres équarris en bois, de lourds pendentifs et un grand trou creusé par un boulet lors du siège de 1759. On n'a pas voulu le réparer en même temps que d'autres dégâts afin qu'il pût porter témoignage du péril couru. Aujour-

d'hui encore les Hospitalières se servent, en guise de *pesées*, de presses pour la lessive, des fragmens de projectiles qui labouraient dans ce temps-là les cours, les jardins, les murs d'enceinte. Au sommet de l'escalier se trouve la cloche chargée de réveiller dès quatre heures du matin les habitantes des cellules ouvrant à droite et à gauche sur un large corridor. Le nom de chacune d'elles est au-dessus de la porte. Si la maison en général avec ses murs blanchis, ses planchers nus, son ameublement sommaire se défend toute espèce de luxe, la recherche de la pauvreté est ici plus sensible que partout ailleurs.

Les très petites cellules, toutes à peu près de même dimension, ne renferment qu'un lit étroit et bas enveloppé de cotonnade grise et portant, parfois, une inscription comme celle-ci : « Dieu seul. » Un buffet supportant le bassin et la cruche, une chaise, un prie-Dieu surmonté du crucifix, voilà tout. Pour ne pas s'attacher à ces objets, les religieuses changent de chambre presque tous les ans. Même austérité dans le vaste réfectoire où une antique vaisselle d'étain est encore en usage. La princesse Louise d'Angleterre, visitant la clôture, voulut, me dit-on, manger la soupe dans ces curieuses écuelles à oreilles. Un tour fait communiquer le réfectoire et les cuisines, vastes comme nos anciennes cuisines de châteaux avec d'énormes solives au plafond et toutes dallées de pierres noires inégales ; les vieux usages y sont immuablement gardés, celui de la chandelle, par exemple, qui cède difficilement à l'innovation de l'huile de charbon. Mais une propreté exquise règne partout. Quelques tableaux anciens, des miniatures sur cuivre et de très belles estampes, présens de la duchesse d'Aiguillon ou d'autres grandes dames, décorent les petites chapelles placées à intervalles réguliers dans une galerie qui règne sur toute la longueur du premier étage. A l'une de ses extrémités certaine armoire aux panneaux enluminés de paysages naïfs renferme une crèche exposée seulement au temps de Noël : des anges en robes de satin, avec de grandes perruques bouclées, planent au bout d'un fil au-dessus de l'Enfant Jésus, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph et des animaux de l'étable. Toutes ces pieuses poupées vinrent de France sous Louis XIV. Un noël du grand siècle est annuellement chanté devant elles sur un air de menuet que me fait entendre l'une des sœurs. On me montre à cette même place la châsse qui renferme quelques reliques d'une jeune Huronne morte en odeur de sainteté. C'est la seule sauvagesse qui ait jamais

été admise à prononcer ses vœux; elle se nommait Scanud Haroï, devenue Agnès au baptême, et brûlait d'entrer dans la vie religieuse; mais le caractère inconstant de la race empêche généralement que ces sortes de vocations soient encouragées. Les obstacles les plus rudes furent donc opposés à Scanud Haroï; elle les surmonta tous, puis elle mourut, ayant obtenu comme grâce suprême de quitter ce monde en habit d'Hospitalière de la Miséricorde. Au-dessous du très joli reliquaire qui la rappelle se trouvent les tibias entre-croisés du pauvre père Lalemant, dont un tableau placé dans le corridor retrace l'épouvantable martyre. Pendant l'hiver de 1649, une armée d'Iroquois massacra la nation huronne qui était devenue chrétienne. Ces terribles ennemis du christianisme et de la France s'étaient emparés en même temps de deux Jésuites, les pères de Brébeuf et Lalemant, pour lesquels, dans leur haine contre *les robes noires*, ils inventèrent des supplices nouveaux. Le père de Brébeuf était un géant parmi les missionnaires, un de ces gentilshommes normands athlétiques comme aimait à les peindre Barbey d'Aurevilly, sous les traits d'un abbé de la Croix-Jugan. On lui suspendit au cou un collier de haches rougies au feu, on l'enveloppa d'une ceinture de résine enflammée, on baptisa d'eau bouillante sa tête scalpée, on tailla sur lui des morceaux de chairs grillées et dévorées en sa présence, sans parvenir à lui faire pousser un cri. Jusqu'au bout, d'une voix ferme, il encouragea les malheureux Hurons qui partageaient ses souffrances. Quand on lui eut coupé la langue et enfoncé un fer rouge dans la bouche, il bénissait encore par signes, impassible toujours. Les Iroquois stupéfaits finirent par voir en lui un être surnaturel, ils lui arrachèrent le cœur et le mangèrent entre eux pour se pénétrer de son courage. Un buste d'argent envoyé de France par la noble famille de Brébeuf renferme aujourd'hui le crâne du martyr.

Dans la salle de communauté il y a quelques portraits intéressans, entre autres celui de la mère Duplessis de Sainte-Hélène, fille d'un trésorier au département des finances. Elle est en Sainte-Hélène impératrice, portant la croix : c'était une personne spirituelle et lettrée, qui, élue supérieure en des temps difficiles, s'acquitta noblement de sa tâche, imposant le respect aux Anglais victorieux. Mais il semble que la défaite de la France lui ait brisé le cœur. En vain le général Murray l'obligea-t-il à accepter les soins du plus habile chirurgien de l'armée, rien ne put la sau-

ver. Il reste d'elle un monument historique durable, les Annales de la communauté depuis leur origine. Elle fut chargée de cette compilation par la mère Juchereau de Saint-Ignace, dont le portrait, conservé lui aussi dans la même salle, donne l'idée d'un visage énergique, au nez aquilin, aux grands yeux à fleur de tête pétillans d'intelligence. Cette maîtresse femme, la première Hospitalière née au Canada qui soit parvenue au rang de supérieure, sut défendre contre tous, même contre un évêque, les droits imprescriptibles de la communauté. Chacun des portraits, — ils sont en trop petit nombre, — donne lieu à d'intéressantes explications; nulle peinture malheureusement ne rappelle la mystique mère de saint Augustin dont nous parlons plus que de toutes les autres, car les Hospitalières la vénèrent comme font les Ursulines de leur grande Marie de l'Incarnation : ce sont les deux saintes du Canada. Catherine de Longpré, d'une noble famille de Normandie, promettait dès sa première jeunesse d'être romanesque et passionnée. Cette ardeur se reporta sur le service des pauvres; elle quitta pour eux tout ce que la vie peut promettre d'enviable à une brillante héritière et prit à Bayeux le voile des novices, puis à seize ans elle alla en Canada se dévouer aux sauvages, ayant écrit avec son sang qu'elle y mourrait.

Cette enceinte de la clôture renferme aussi d'autres portraits qui ne sont pas des portraits de religieuses; dans un petit parloir par exemple, je vois le cardinal de Richelieu à genoux devant un crucifix qui lui apparaît comme à saint François d'Assise. Je dis à mes guides que je ne connais aucun autre portrait de Richelieu dans une attitude aussi dévote. Elles saisissent l'ironie et me répondent tranquillement : — « Oui, nous savons ce qui a pu lui être reproché, mais pour nous il est le bienfaiteur de la communauté. Nous prions pour lui tous les jours. Il fut aussi un grand ministre. Peut-être vous en faudrait-il aujourd'hui de pareils. »

Auprès de son oncle se trouve la duchesse d'Aiguillon, très médiocrement peinte, à genoux elle aussi, et en manteau d'hermine. Ailleurs, je reconnais la belle figure insouciante de Louis XV que les religieuses, comme tous les Canadiens, excusent de s'être montré dédaigneux des « quelques arpens de neige » où pourtant on l'aimait; toutes ses fautes sont rejetées sur la Pompadour. Puis nous rencontrons Marie Leczinska, victime plainte et respectée; le père Ragueneau, protecteur des derniers Hurons; l'intendant Talon, digne agent de Colbert, créateur du système admi-

nistratif de la Nouvelle-France, ami puissant de l'Hôtel-Dieu. C'était un homme d'esprit; il eut un commerce épistolaire assez fréquent, où les petits vers jouaient leur rôle, avec la mère de la Nativité, une fine Bretonne qui tournait à merveille le sonnet et l'épigramme. Cet échange d'à-propos rimés charmait la société québecquoise.

On voit, sans que je le souligne, quelles personnalités originales que n'étouffa jamais, comme on est disposé à le croire ailleurs, le joug pourtant très rigoureux de la règle, se trouvèrent réunies à différentes époques dans cette maison de la charité : grandes dames venues de France comme Catherine de Longpré, filles de fonctionnaires coloniaux ou d'officiers supérieurs comme la mère Duplessis de Sainte-Hélène et la mère des Méloises de la Vierge; Canadiennes de la haute bourgeoisie comme la mère Juchereau de Saint-Ignace et tant d'autres. Ajoutez-y des figures d'exception comme les sœurs Gibson, filles d'Anglais protestans, recueillies dès le berceau, élevées dans le temple pour ainsi dire, sous l'aile des religieuses, et n'ayant pas connu d'autre famille; ou antérieurement, la mère Davis de Sainte-Cécile, enlevée toute petite à son foyer de la Nouvelle-Angleterre, après des scènes de meurtre, par nos sauvages alliés, les Abénaquis, et passant, de la hutte où elle avait grandi, au couvent où elle arriva chaussée de mocassins, enveloppée de la couverture. Outre cela des filles d'habitans, sorties en masse de ces innombrables paroisses où s'est perpétué le sang le plus honnête de France.

Il y eut aussi un certain mélange de laïques, dignes de rivaliser avec les religieuses; telles Mme d'Ailleboust qui édifia par ses vertus, peut-être un peu suspectes de quiétisme, Montréal et Québec. On dit qu'elle avait vécu dans l'état de virginité auprès de son mari, gouverneur de la colonie; quoi qu'il en fût, une fois veuve, elle refusa successivement le gouverneur de Courcelles et l'intendant Talon qui recherchaient sa main, disposa de ses grands biens en faveur de l'Hôtel-Dieu et alla y finir ses jours. Cette excellente dame avait fondé sous les auspices de Mgr de Laval la Congrégation de la Sainte-Famille qui subsiste encore à Québec et compte dans ses rangs la meilleure partie de la ville. Ainsi, l'élément séculier et l'élément religieux se sont toujours trouvés ici en communication fréquente, les religieuses s'intéressant à la vie publique et le monde s'inspirant des exemples qui lui venaient des couvens.

Mes amies me font visiter en dernier lieu, à l'extrémité d'une grande cour intérieure, leur cimetière particulier : toutes les petites tombes pareilles, avec des croix de bois uniformes, très basses, plantées côte à côte ; les plus anciennes ne portent pas même de noms. Ce cimetière étant trop exigu, on le déblaie de temps à autre pour faire de la place ; tout près s'ouvre un ossuaire de l'aspect le plus saisissant où les têtes qui jadis portèrent le voile roulent éparses à l'état de crânes desséchés.

Nous sortons de la clôture par la sacristie de l'église conventuelle qui renferme deux bons tableaux de Zurbaran et de Stella, des ornemens précieux d'étoffes anciennes et d'orfèvrerie et une collection de reliques rapportées de Rome.

Dans l'église même se trouve une célèbre statue, don anonyme et mystérieux fait, vers la fin du siècle dernier, par un marin sauvé du naufrage. Il s'acquitta envers Notre-Dame de toute Grâce, du Havre, en introduisant cette Sainte Vierge normande au Canada. Notre-Dame de toute Grâce fut sauvée des flammes lors du grand incendie ainsi que le crucifix outragé devant lequel les fidèles font une perpétuelle amende honorable en réparation du sacrilège dont il fut l'objet en 1742 ; le soldat coupable de cette profanation ayant été d'ailleurs conduit en chemise, la corde au cou et une torche ardente à la main devant la porte de l'église, après quoi le bourreau le fustigea dans tous les carrefours de la ville préalablement à trois ans de travaux forcés sur les galères du Roi.

Crimes, répression, actes d'héroïsme, tout a, dans ce curieux pays, je ne sais quelle âpre saveur du moyen âge. Mais l'élément de tendresse et de miséricorde qui tempère des vertus trop rudes, de trop brutales énergies vient des religieuses. Voyez la mère de Saint-Augustin s'offrir en victime expiatoire pour les fautes d'un gouverneur tyrannique, le chevalier de Mésy ; écoutez Marie de l'Incarnation demander à Dieu, dans un élan de piété qui fait l'admiration de Bossuet, d'être condamnée à une éternité de peines, afin que sa justice soit satisfaite, ne se réservant rien que de l'aimer toujours.

D'où vient que les sauvages les plus hostiles à la France épargnaient parfois leurs prisonniers ? C'est que quelqu'un des leurs, une femme peut-être, avait été instruite chez les Ursulines ou bien avait pénétré dans les salles de l'Hôtel-Dieu. De loin, les filles blanches dictaient des sentimens d'humanité à ceux-là mêmes qui n'en savaient pas le nom.

L'impression que laissent les Hospitalières serait incomplète si l'on n'avait visité Sillery. Sillery! Quels tableaux ce nom évoque! Derrière une ceinture de palissades un village indien. Deux ou trois barques déposent sur la plage les Hospitalières et les Ursulines arrivées de France la veille. Affluence émerveillée de Montagnais et d'Abénaquis autour des filles blanches, de celle surtout qui apparaît comme leur reine, Mme de la Peltrie. Tout à l'heure elle sera marraine de plusieurs néophytes, elle couvre de caresses les enfans ébahis. Salves d'arquebuses, chants de triomphe, prières, cantiques accompagnant la pose de la première pierre de l'hôpital où viendront s'installer quelques mois après la mère de Saint-Ignace et ses sœurs. L'Anse du Couvent est le point historique le plus vénérable de tout le Canada.

Aucun site ne pouvait être mieux choisi. Les assises d'un cap avancé semblent faites pour porter le fort aujourd'hui disparu, ainsi que l'hôpital dont un orme gigantesque, planté sur les murs de fondation, continua longtemps de marquer la place. Au-dessous, sur les rives basses du grand fleuve qui contourne le promontoire de Québec et sa couronne murale, les pirogues pouvaient aborder facilement et les pauvres missionnaires pêchaient du poisson, l'hiver, à sept pieds de profondeur sous la glace! Les bois environnans offraient des ressources pour la chasse, mais aussi des bêtes féroces entre toutes, les Iroquois, y rôdaient sans cesse. Ils s'avançaient jusqu'à un jet de pierres des palissades, emmenant, quand ils le pouvaient, les prêtres en captivité, scalpant, égorgeant, allumant des bûchers alentour. Le périlleux établissement de Sillery fut abandonné dès les premières années du siècle dernier; on réussit très bien néanmoins à se représenter son aspect d'autrefois, quoiqu'il n'en reste que peu de traces, sauf la demeure des jésuites. J'ai trouvé celle-ci soigneusement entretenue; les murs sont solides, les boiseries intérieures, les solives du plafond, la cheminée, une espèce d'alcôve où se dressait l'autel, rien n'a été changé. En face de cette humble maison, un obélisque élevé à la mémoire du père Massé, premier missionnaire au Canada, indique l'emplacement de l'église. De là partirent en conquête d'âmes tant de jésuites qui parfois revenaient mutilés, défigurés après des supplices affreux, comme le père Jogues par exemple, pour retourner toujours à leur tâche jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Il faut se placer au point de vue strictement chrétien si l'on veut comprendre ces premières missions cana-

diennes dont l'unique but était de porter partout le baptême, car la civilisation qu'on leur proposait en même temps devenait vite fatale aux sauvages. Quand elle se montra le plus clémente, elle ne servit qu'à supprimer de fait ces êtres primitifs indissolublement liés au sort des grands bois et incapables de vivre ailleurs. Aujourd'hui encore, malgré les croisemens avec la race blanche, ce trait caractéristique subsiste à peine atténué. Aux États-Unis les écoles indiennes de Hampton et de Carlisle semblent parfois réussir à tirer du Peau-Rouge l'étoffe d'un futur citoyen américain, mais en Canada les qualités d'origine résistent à toute culture. On me parle d'un métis qui, après des années d'études dans quelque séminaire, répondit lorsqu'on l'interrogea sur ce qu'il voulait faire : « De la viande, » c'est-à-dire chasser. La chasse se mêle toujours à l'idée qu'ils conçoivent de la félicité éternelle. Et qu'y a-t-il de plus païen au fond que ce mystère même de leur existence inséparable de la forêt? Mais ce n'était pas la vie d'ici-bas que voulait leur assurer, en échange de leur propre martyre, le zèle ardent des missionnaires; c'était le ciel. Le peu de prix qu'on attachait alors à l'existence humaine éclate dans tous les récits, se manifeste dans tous les événemens.

A cette sublime insouciance s'ajoute le plus souvent un désintéressement sans égal. Je ne parle pas du clergé seulement; la même foi vive anime, sous son impulsion sans doute, un grand nombre de laïques. Ici, à Sillery, on ne peut s'empêcher de penser au sieur de Maisonneuve qui s'arrêta sur cette plage avant d'aller fonder Montréal dont il fut le premier gouverneur. Il était parti comme représentant d'une association toute religieuse, parmi lesquels comptaient M. de la Dauversière, receveur des tailles à la Flèche, mauvais administrateur au demeurant, et M. Olier, le père des Sulpiciens. Aucun but d'ambition personnelle ne le pousse, il se déclare prêt à donner pour une grande entreprise de civilisation tous les biens qu'il possède au monde, sans autre récompense, ce sont ses paroles, « que celle de servir Dieu et mon roi dans les armes que j'ai toujours portées. » Avec ce pieux gentilhomme champenois et les quelque cinquante hommes, laboureurs et soldats, qui l'escortaient, était partie une courageuse fille, née en Champagne elle aussi, Mlle Mance. Grâce aux largesses de la veuve d'un surintendant des finances, Mme de Bullion qui, de Paris, la protégeait, Mlle Mance devait créer l'Hôtel-Dieu de Montréal desservi aujourd'hui encore par les sœurs de Saint-Joseph,

qu'elle y établit en 1644. Et Montréal, en signe de reconnaissance, a réuni sa statue à celle de Maisonneuve dans le groupe central de la place d'Armes. Que seraient devenues ces colonies naissantes sans les femmes toujours prêtes à panser les blessés, à soigner les malades? A Sillery, où les nouveaux venus hivernèrent, une vive sympathie rapprocha Mlle Mance et Mme de la Peltrie. Celle-ci se partagea même un instant entre Québec et, comme on disait alors, Ville-Marie. Cette dernière colonie était faite pour séduire plus encore que sa devancière les imaginations exaltées, car la première raison de l'existence de Québec avait été, en somme, le commerce des fourrures, tandis que les colons de Montréal ne se proposaient qu'une chose : inaugurer en Amérique un nouveau royaume de Dieu. Dans le zèle qui la transportait, Mme de la Peltrie suivit l'aventureuse compagnie au petit poste que devaient sans relâche pendant des années consécutives attaquer les Indiens. On eut peine à l'empêcher de pousser jusqu'au pays des Hurons pour y répandre elle-même la bonne nouvelle de l'Évangile. Lorsqu'on voit le portrait de cette jolie femme, au sourire ingénu, aux longues paupières baissées, réunissant dans un type de la plus rare élégance toutes les délicatesses de la race, on a peine à se la figurer intrépide à ce point. Elle le fut cependant, parce qu'il y avait en elle le grain de folie qui seul nous permet d'accomplir de grandes choses sans consulter ni nos forces ni les circonstances.

A chacun des couvens de Québec semble confié le soin de garder une mémoire illustre. L'Hôtel-Dieu possède les restes du père de Brébeuf; la belle chapelle des Ursulines garde le corps de Montcalm couché dans la brèche faite, dit-on, par un boulet de canon; l'Hôpital général est tout à Mgr de Saint-Vallier qui le fonda en 1692, empruntant pour cela de gré ou de force une douzaine de religieuses à l'Hôtel-Dieu. Si l'acte fut arbitraire, il a une grande excuse : la charité. Mgr de Saint-Vallier la ressentait à l'état de passion, les aumônes qu'il répandit furent sans mesure, il laissa ses grands biens aux pauvres vieillards invalides ou insensés auxquels l'Hôpital général devait servir d'asile et ne se réserva que d'aller mourir auprès d'eux, leur ayant tout donné. Il y a bien là de quoi effacer quelques erreurs de jugement.

Mon premier pèlerinage à Québec fut pour cette maison presque contemporaine de la fondation de la ville, car elle appartint

d'abord aux Récollets appelés par Champlain. Du haut de l'Esplanade, on m'avait montré, au fond de la vallée qu'arrose la rivière Saint-Charles, les vieux bâtimens agglomérés, dont une partie remonte au temps où de bons frères mendians reçurent sans méfiance les premiers jésuites. Eux aussi avaient accompli des œuvres admirables, fondé cinq missions s'étendant de l'Acadie au lac Huron, souffert le martyre, n'importe; leur gloire allait être effacée par de plus forts qu'eux. Frontenac les soutint cependant contre la domination envahissante de leurs invincibles rivaux, mais celle-ci, comme toujours, finit par l'emporter, aucune armée n'étant jamais arrivée avec la même sûreté que la compagnie de Jésus, à vaincre, à prévaloir en tous lieux et dans tous les temps, par le seul effet de l'obéissance passive et de l'immolation de l'individualité à un intérêt déclaré supérieur.

Avant de se retirer les Récollets cédèrent à l'évêque de Québec leur maison située presque à l'endroit même où débarquèrent Jacques Cartier et ses compagnons. Là, plus encore que dans les autres couvens du Canada, les souvenirs belliqueux s'imposent. Pendant le siège de 1759, ce monastère, hors des murs, donne l'hospitalité aux Ursulines et aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Les pauvres sœurs assistent de leurs fenêtres au bombardement; elles voient se préparer la bataille décisive livrée dans les plaines d'Abraham. Lors de l'invasion américaine les troupes ennemies sont longtemps cantonnées à l'Hôpital général. Et, à travers tout, les religieuses se dévouent à la souffrance humaine, suppléant à l'insuffisance de leurs ressources par toute sorte de travaux, y compris le rude travail des champs. Tant de mérite fut reconnu : le gouvernement anglais, comme avant lui le gouvernement français, leur accorda des subsides pour l'entretien d'un certain nombre d'invalides et d'aliénés (1). Il y a maintenant 160 de ces vieillards. Dès le premier pas que l'on fait dans l'Hôpital, on se trouve au milieu d'eux. Ils sont là, mangeant, dormant, se traînant au soleil et soignés jour et nuit comme le seraient de petits enfans par des Augustines qui portent le même habit que celles de l'Hôtel-Dieu. Leur supérieure me reçoit d'abord à la grille, puis elle remet avec un certain cérémonial la clef de la clôture au personnage officiel qui m'accompagne; son accueil est plein de bonne grâce, de dignité

(1) Un grand asile spécial d'aliénés existe aujourd'hui au village de Beauport.

simple. C'est une femme jeune encore, remarquablement intelligente. Elle nous fait entrer dans les salles de travail réservées aux femmes, où les moins infirmes s'occupent à coudre, à tisser, à tricoter; nous visitons tout ce grand refuge et aussi les rudes cellules des premiers Récollets et la chambre où sont pieusement gardés, — comme à l'Hôtel-Dieu les lettres de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, etc., — tous les précieux autographes légués par Mgr de Saint-Vallier qui correspondit avec maintes célébrités de son temps.

Le fondateur de la maison est en peinture un peu partout, les moindres objets à son usage sont tenus en vénération. N'est-ce pas une immortalité enviable que celle de cet ami des pauvres qui, après s'être privé, dépouillé à leur profit tant qu'il vécut, reste encore parmi eux comme un bon génie, comme un père, objet de l'amour et des prières d'un groupe de saintes femmes consacrées à sa mémoire? Elles le servent en la personne de tous ces vieillards qu'il leur a recommandés de génération en génération et à jamais.

La maison que j'ai visitée à Québec avec le plus d'intérêt est l'asile du Bon-Pasteur. Il ne s'ouvre pas facilement aux personnes du dehors et je fis connaissance avec les deux écoles élémentaire et académique très renommées que dirigent les Servantes du Cœur Immaculé de Marie, bien avant de franchir la clôture qui retranche du monde leurs pénitentes. Quelle troublante impression produisirent sur moi, la première fois que je les entendis derrière une porte close, ces nombreuses voix de femmes qui, d'un plaintif cri de détresse, appelaient l'action du Saint-Esprit : — *Esprit-Saint, descendez en nous!* J'exprimai alors à la supérieure générale le désir de m'approcher d'elles. Encore une des femmes éminentes de Québec, cette mère Marie du Carmel, en qui sont réunies la distinction, l'autorité morale et par surcroît une beauté majestueuse rehaussée par les longs vêtemens noirs, par la coiffe surtout, si pittoresque, qui encadre de blancheur tout le visage et forme sous le menton comme un large rabat. On remarquera que je parle souvent de belles et très belles religieuses; il est vrai que je n'en ai jamais vu autant qu'en Canada, ce qui équivaut à dire que le type féminin y est beau en général et qu'une élite entre les femmes se donne à la vie de couvent.

Quelques jours après je recevais un petit billet de la plus élé-

gante écriture sur papier timbré aux armes de la Congrégation, qui m'autorisait à visiter l'établissement tout entier.

Comme celui dont Mlle Chuppin fut chez nous la fondatrice, il est d'origine laïque. Une pieuse veuve, Mme Roy, devenue plus tard en religion la révérende mère Marie du Sacré-Cœur, sans fortune, sans instruction, sans influence, commença, dans une pauvre maison à peine garnie des meubles indispensables, à recevoir quelques repenties, et la première qu'on admit l'était si peu que Mme Roy se crut en grand danger d'être assassinée par elle, ce qui n'empêcha pas l'amendement graduel de ce rebut de l'humanité. Vingt-six misérables furent de même arrachées au vice dans les deux premières années, cette personnification féminine du bon Pasteur de l'Évangile allant intrépidement les chercher au besoin jusque dans des repaires innomables. Il va sans dire qu'elle ne repoussait pas les plus dégradées quand elles se présentaient d'elles-mêmes, et tout cela sans ressources, sauf la charité publique qui fut d'abord récalcitrante, car l'œuvre était suspecte à cette population austère qui aujourd'hui encore ne s'intéresse qu'avec effort aux enfans trouvés. Des statistiques scrupuleusement contrôlées sont là pour établir que sur cent dix pénitentes que renferme le couvent où les entrées annuelles sont de soixante femmes environ, les quatre cinquièmes s'amendent. Si l'on joint à cela le bien accompli dans l'école voisine, école de réforme et d'industrie où plus de 150 petites filles reçoivent un enseignement pratique, une bonne instruction élémentaire et sont initiées à tous les travaux du ménage, puis placées, la protection des religieuses les suivant sans relâche à travers la vie, on jugera que l'œuvre de Mme Roy n'a pas été vaine. Le Bon-Pasteur de Québec compte aujourd'hui dix-neuf maisons, tant au Canada qu'aux États-Unis (1).

Je voudrais faire ressortir, par la comparaison avec ce que j'ai dit autrefois de la prison de Sherborn, près de Boston (2), la différence des deux méthodes protestante et catholique convergeant vers le même but. A ma grande satisfaction, il se trouva que les religieuses avaient eu connaissance de mon article sur Sherborn,

(1) Les communautés canadiennes de différens ordres fixés aux États-Unis se proposent une mission toute patriotique, celle de veiller à ce que leurs compatriotes émigrés ne soient pas absorbés par d'autres races. Elles contribuent aussi à empêcher que prédomine sans mesure le catholicisme américain proprement dit qui est surtout représenté, on le sait, par l'élément irlandais.

(2) Voir *la Condition des femmes aux États-Unis*, 1894.

et qu'elles avaient même emprunté quelques moyens ingénieux au système de Mrs. Johnson, l'habile directrice.

— Seulement, me dit la supérieure, nous ne croyons pas que les réformes doivent commencer par le dehors et peu à peu gagner le dedans; c'est au dedans que nous nous adressons d'abord et la confession nous est pour cela d'un grand secours. Quand, après les premiers mois d'épreuve et d'observation, nous suggérons à la pénitente ce moyen d'en finir avec son passé, il faut voir le changement soudain qui s'accomplit en elle, avec quel entrain nouveau elle recommence la vie comme sur une page blanche. Ah! c'est une grande force que celle-là! Il se peut que des rechutes surviennent. Nous leur disons bien qu'en ce cas nous ne les reprendrons plus, mais elles savent qu'il leur suffira de frapper pour qu'on leur ouvre encore. De fait, nous avons eu très peu de défections, si l'on considère qu'en quarante-sept ans d'existence plus d'un millier de ces pauvres filles est passé par nos mains.

Le couvent fondé rue de la Chevrotière à l'époque où le faubourg Saint-Louis, dont cette rue fait partie, passait pour mal fréquenté, se trouve maintenant à l'entrée d'un quartier neuf peuplé de belles résidences que domine le monumental Palais législatif. Je suis d'abord introduite dans le parloir, dont la porte est surmontée d'une inscription significative : « La séparation en ce monde ne dure qu'un instant, la réunion au ciel est éternelle. » Ensuite nous passons dans les salles de différentes dimensions où travaillent par groupes les pénitentes, celles-ci à la lingerie, celles-là aux fleurs artificielles, à l'imprimerie, etc. Quelques-unes tissent l'étoffe rayée purement canadienne qu'on appelle *catalogne*. Il y a beaucoup de tailleuses qui coupent et cousent des habits religieux. Le silence est absolu, sauf pendant les deux heures de récréation; mais à chaque heure qui sonne une prière est faite à haute voix et une pénitente, tout en tirant l'aiguille, prononce ces paroles :

Encore une heure d'écoulée. — Encore un pas vers l'éternité. — Pour les pécheurs endurcis, c'est un pas de plus vers l'enfer, — pour les justes pénitens, c'est un pas de plus vers le ciel.

Puis un cantique, puis le silence et toujours le travail. Généralement chaque groupe d'ouvrières est sous la surveillance d'une ou deux *consacrées*. Les consacrées sont des pénitentes qui

volontairement restent cloîtrées jusqu'à la mort, gardant auprès des religieuses l'attitude de Magdeleine auprès de la Vierge, liées comme elles par le triple vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et ajoutant encore des austérités volontaires au régime rigoureux de la maison. Il y a des consacrées qui depuis douze, quinze, vingt-cinq ans ne sont pas sorties de l'enceinte du Bon-Pasteur; je les regarde avec un respect presque craintif tant elles me paraissent surhumaines. Quelques-unes, au visage de cire, semblent demi-mortes déjà sous le vêtement noir qui les distingue de la foule en robes de cotonnade bleue. L'une d'elles, d'apparence particulièrement recommandable, tenait autrefois, il y a si longtemps qu'elle ne s'en souvient plus, un mauvais lieu; d'autres vous parlent avec un sentiment d'horreur du temps qu'elles ont passé « dans le monde ».

Une seule consacrée, merveilleusement jolie, malgré l'affreux bonnet noir qui lui cache les cheveux, d'apparence toute jeune, quoique depuis onze ans elle expie, grande, élancée, souriante et fraîche, garde un air de fierté au milieu de tous ces visages ascétiques et pâlis. Elle se nomme Lizzie, elle est Écossaise, elle a passé de l'hôpital à l'asile, ce qui arrive assez souvent. Son histoire n'a rien de romanesque; il y en a de plus curieuses, assurément, celle par exemple de cette fille si maigre dont les petits doigts légers chiffonnent lestement de la dentelle et qui le dimanche accompagne à l'orgue les chants de ses compagnes. Un piano se trouve dans la chambre, et la supérieure l'engage à me faire un peu de musique. La voilà qui attaque brillamment de souvenir la partition de *Faust*. C'est une Parisienne enlevée par un amant qui l'a abandonnée en Amérique. Que l'aventure soit vraie ou fausse, l'expiation est là, terrible dans un pareil milieu et supportée, j'en suis témoin, avec une résignation enjouée. Peut-être la pensée que ce ne sera pas long y aide-t-elle un peu. La consomption ronge cette exilée seule de son espèce, mais non pas la seule poitrinaire, il s'en faut, parmi ses compagnes. On me présente des épaves de tous les coins du globe, jusqu'à une Turque, dont il est impossible de ne pas remarquer en passant le teint basané, les grands yeux languissans d'Orientale. Elle est pauvre fille, comme les oiseaux qui ne sèment, ni ne moissonnent, je n'ose dire comme les lys des champs qui ne travaillent, ni ne filent. Personne ne la presse; sa lenteur, ses maladresses ont droit à l'indulgence. Elle vient de si

loin, oubliée à quatorze ans dans un fossé par des saltimbanques. L'asile lui ouvrit ses portes, elle s'y réfugia, elle y est restée. C'est un peu « la jeune Captive ». Son parler zézayant et indécis me frappe; elle a presque oublié pourtant sa langue natale, mais il lui reste en mémoire quelques lambeaux de chansons, un chant de guerre, entre autres, qu'elle entonne avec une soudaine énergie. Bien entendu je ne cite que les figures originales, j'omets une majorité insignifiante de lourdes créatures à l'œil fixe, au sourire stupide, et les nombreuses personnes en tout pareilles à d'autres, réputées respectables, dont la physionomie trahit simplement le manque de volonté : tout dépend de l'empreinte mise sur cette cire molle et l'empreinte est bonne pour le moment. Une Anglaise, osseuse, brûlée par le gin, le regard fou, saute de joie quand on lui promet, faute de mieux, du thé, du thé très fort. On me montre une exaltée dont le repentir s'est trahi la veille à l'église par des espèces de convulsions que les religieuses surveillent attentivement, se méfiant de ce genre d'extase. Le personnel du Bon-Pasteur de Québec, tout en ressemblant sur certains points à celui d'autres maisons européennes de la même dénomination, est certainement plus pittoresque, plus varié qu'ailleurs. Où trouverait-on, par exemple, cette négresse, une plantureuse négresse de la Nouvelle-Écosse, qui travaille dans le jardin, vêtue d'une robe blanche assez sale? — Elle raffole du blanc et des fleurs, me disent en riant les mères. — Et elles font signe à Mary-Jane. Celle-ci s'approche avec l'humble joie d'un gros chien appelé par son maître. Sa large face lippue n'est que sourires.

— Voici une dame étrangère qui parle de nous amener une autre négresse, une jeune petite négresse, Mary-Jane.

Il faut voir le regard furibond qu'elle me jette!

— Une autre négresse! Je ne serai plus la seule! Non, non! Je veux être la seule négresse ici.

Et je comprends vite que cette bonne grosse rieuse a son rôle très utile dans la communauté. Elle y apporte la note gaie. Ce rôle de bouffon, elle le joue depuis une dizaine d'années en toute innocence. Certes, elle est parfaitement inconsciente d'avoir couru jadis après les soldats et les matelots d'Halifax. Pour dire quelque chose, je demande son âge.

— Je n'ai pas d'âge, répond-elle dans un éclat de ce rire nègre qui est le plus contagieux du monde. Je suis un enfant.

Les religieuses reprennent : — Notre vieil enfant gâté.

Et de ses mains noires souillées de terre, Mary-Jane effleure tendrement leur voile, un pli de leur robe, avec l'humilité qui fera toujours dire à ceux qui ont le droit de prononcer de telles paroles : « Allez, vos péchés vous sont remis. »

Toutes ne sont pas aussi joyeuses. Une assez gentille brune, occupée à la reliure, a été amenée ici par son père. Elle pleure, tout en travaillant, et répond à une parole de bienveillance : — Commencez-vous à vous habituer un peu ? — par un hochement de tête révolté.

— Celles qui nous donnent le plus de peine, me disent les religieuses, sont les rebelles que leurs familles nous confient... Mais tenez, en voici une dont l'entrée a été singulière. Elle nous fut amenée à une heure indue par un jeune homme qui n'avait certes pas la mine d'un instrument de la Providence. Dieu le récompensera tout de même de sa bonne action.

A la cuisine, la supérieure demande à une grande fille hardie :

— Vous êtes toujours décidée à nous quitter, mon enfant ?

— Toujours! répond l'autre d'un air de défi.

— Vous l'avez déjà dit bien des fois et vous êtes toujours restée. Réfléchissez encore un peu, ne vous pressez pas.

— Il y en a, reprend-elle tout bas, qui se placent en sortant d'ici dans des maisons honnêtes ; il y en a qui se marient.

L'ordinaire des repas est copieux; là encore le régime du couvent catholique s'éloigne du pénitencier protestant qui se propose scientifiquement d'atténuer les forces physiques.

— Pour bien travailler, disent les religieuses, il faut manger, et puis ces précautions humaines ne conduisent à rien ; l'essentiel c'est la bonne volonté qui attire sur nous la grâce de Dieu.

Elles ont de saintes audaces en vertu de ce principe. L'un des dortoirs très grand, bien aéré d'ailleurs, est tellement encombré de lits, qu'il est impossible d'y circuler ; on dirait une mosaïque formée par les couvre-pieds multicolores.

— Nous sommes un peu serrées ici, en effet, m'explique la sœur surveillante dont la couchette occupe l'un des coins de la chambre, la place nous manque dans notre vieille maison. Oui, c'est presque scandaleux, mais la Sainte Vierge leur fait la grâce, après la besogne du jour, de dormir comme des enfans.

Et, me montrant du doigt une statuette de la Vierge, au pied de laquelle brûle une toute petite lampe :

— Cette lampe-là ne s'éteint jamais; elles l'entretiennent volontairement à leurs frais.

A leurs frais ! l'huile de cette lampe gardienne payée avec les pauvres sous qui restent à la disposition des vierges folles, devenues sages. Comment n'être pas touché?

Dans les sous-sols où l'on fait la lessive, ce n'est pas l'émotion qui me prend, tout au contraire. Je ne puis m'empêcher de rire devant ces robustes gaillardes, véritables types de bêtes de somme, taillées pour les gros ouvrages, les manches retroussées, clapotant dans leurs galoches mouillées et vêtues, comme des masques, de couleurs éclatantes. Plusieurs pièces de flanelle rouge ont été données à la communauté et utilisées ainsi en blouses, en sarraux. Ce luxe d'écarlate les ravit, elles s'agitent, pareilles à des homards cuits dans la buée épaisse qui se dégage des cuves; une grande partie du linge de la ville est envoyée au Bon-Pasteur et les battoirs de s'escrimer devant les vastes auges où l'eau coule en se renouvelant. C'est un spectacle qui a manqué au cercle d'observation de M. Zola et dont il eût certainement tiré parti.

Nous achevons notre tournée par l'infirmerie. Je n'y vois que deux malades : l'une affreuse, les yeux retournés, presque moribonde, dans un lit bien blanc avec une sœur à son chevet. L'autre est debout, parce que, me dit-elle en anglais, son corps n'étant qu'une plaie, elle souffre trop couchée. Et elle gémit comme un animal blessé. C'est une toute petite femme, au visage livide, d'une pâleur grise, aux traits ravagés et, à travers cette laideur de la débauche, de la maladie, de la vieillesse anticipée, brillent de grands yeux bleus d'Irlandaise, limpides, pathétiques, extraordinaires sous leur frange de cils noirs, des yeux qui démentent tout le reste. Ah! celle-là, combien de fois est-elle partie et revenue, après l'hôpital, après la prison! Elle boit, et dans l'ivresse, il n'est rien dont elle ne soit capable. On la reprend, on la soigne quand même; avant quelques jours, elle aussi mourra dans un lit immaculé, entourée de soins et de prières.

— Cette fois, me dit la supérieure, je crois que c'est fini tout de bon, qu'elle ne s'en ira plus.

Un vol de blondes tourterelles, voilà comment m'apparaissent les sœurs grises de la Charité à Québec, dans le jardin de leur maison. Elles ont le plus charmant habit du monde, d'un gris

café au lait très doux, la jupe de camelot drapée comme celle des ménagères de Chardin, avec un camail noir à capuchon, et sous le petit bonnet de gaze noire une bande de mousseline blanche qui forme sur le front un double rouleau. Toutes, qu'elles soient Canadiennes ou Anglaises, sont sveltes, minces, élégantes; toutes me semblent jeunes, peut-être parce qu'elles meurent assez vite au rude métier qu'elles font : éducatrices, gardes-malades, berceuses, embrassant tout le cercle de la charité, dirigeant avec cela un pensionnat très fréquenté par les jeunes filles de la bourgeoisie tant anglaise que française. Quelqu'un leur disait devant moi :

— C'est entre vous une émulation répréhensible à qui mourra la première!

Et elles riaient sans dire non, pressées en effet de partir, par l'ardeur d'une foi inexprimable qui leur montre le ciel tout près, comme si elles n'y étaient pas dès ce monde!

A voir les grands bâtimens qu'elles habitent, avec de vastes cours plantées d'arbres et une superbe église, vous ne soupçonnez pas les difficultés qu'elles traversèrent, si pauvres que bien souvent, au début, le repas sonnait chez elles sans qu'on eût rien à manger. Elles rendaient grâces et se retiraient l'estomac vide; mais peu à peu les aumônes vinrent, non pas de grands dons comme en reçoivent les établissemens de charité aux États-Unis, — on n'est pas riche au Canada français, — mais obole sur obole tombèrent dans le tronc de l'asile. Si les sœurs vivent de peu, leurs enfans sont bien logés, bien soignés. J'en juge par les dortoirs, les classes, la salle de bains, la lingerie admirablement tenue depuis vingt ans par une infirme qui n'a qu'une main!

Rien chez les sœurs grises ne m'a intéressée autant que l'asile des garçons, Nazareth, situé en face du couvent même. C'est une ancienne caserne où les glacis abandonnés de la garnison servent de promenoir et, le jour où j'y suis reçue, l'école paraît encore singulièrement militaire. On m'introduit dans une longue galerie à l'entrée de laquelle un factionnaire de dix ans monte gravement la garde. Il y a là une brigade de gamins en train de faire l'exercice. Leur coiffure, leurs semblans de fusils, leurs sabres de bois les transforment en soldats. Ils défilent au pas gymnastique, précédés de trompettes qui, par un contraste amusant, — cette brigade représentant l'armée anglaise, — sonnent l'air éminemment français de *Mal'brough*. Toute la marmaille manœuvre en mesure sous

les ordres d'un ancien sous-officier, anglais bien entendu, qui s'acquitte de cette tâche par reconnaissance, son frère ayant été autrefois élevé dans l'asile.

— La femme et les enfans de ce brave homme sont morts, me disent tout bas les sœurs, il a du chagrin et se distrait ainsi. Nos garçons se trouvent très bien de son enseignement; ils y gagnent bonne tenue, bonne tournure, l'exercice les dégourdit, ils prennent au régime militaire des habitudes de discipline, d'obéissance, et aussi de responsabilité, car les officiers de notre petite brigade sont choisis parmi les sujets les plus méritans. Ils appliquent les ordres du chef, ils savent les peines méritées par telle ou telle infraction et ne laissent passer aucune peccadille. Tous prennent leur consigne au sérieux. Ils s'acquittent militairement des corvées de la maison; plus tard on les verra soumis à leur patron, dans la vie civile, comme ils le seraient en cas de guerre à leurs officiers.

Tout ceci me paraît fort sage, mais le côté incongru, c'est le mélange d'Angleterre et de France dans l'*entraînement* des petits Canadiens. Ils chantent à tue-tête en français le *On ne passe pas!* du *P'tit caporal*, tout en faisant l'exercice sans manquer au commandement jeté en anglais, bien que la plupart ne parlent que très peu ou même point du tout cette langue. Une religieuse anglaise s'efforce pourtant de leur apprendre ce que doit en savoir un féal sujet de la reine Victoria.

Regardant de loin les jeunes soldats, sans se mêler à eux, car on ne permet aucun contact entre lui et ses camarades, il y a un petit *consomptif* mélancolique, aux longs cils noirs balayant ses joues pâles, et deux jeunes Syriens d'apparence merveilleusement exotique. Des hordes d'émigrés Syriens sont venus peupler un faubourg de New-York et se répandre dans plusieurs villes des États-Unis, où ils font de menus commerces, mais j'ignorais qu'ils eussent pénétré jusqu'au Canada, meurtrier pour ces pauvres enfans du soleil.

On compte deux cents garçons à Nazareth; il y a autant de petites filles dans le couvent. Elles me sont présentées en bel uniforme du dimanche, l'emblème du Sacré-Cœur sur la poitrine, dans la grande salle de réception. Toute la troupe est armée de bâtons et les exercices de callisthénie se succèdent avec un ensemble étonnant, comme les figures compliquées d'un ballet. Ce ne sont pas tous des enfans pauvres proprement dits; beaucoup

de familles trop nombreuses sont obligées d'avoir recours à l'asile; la ville entière a des motifs de reconnaissance envers les Sœurs grises. Elles enseignent aux petites filles une foule de métiers. Parfois elles réussissent à faire entrer les plus intelligens des garçons au séminaire pour des études complètes; quelques-uns, des externes, reviennent chaque jour prendre leurs repas sous ce toit qu'on peut bien appeler maternel. Mais c'est dans la maison mère de Montréal qu'il faut surtout voir fonctionner les infatigables Sœurs grises. Là elles semblent vraiment avoir pris possession de toutes les misères humaines.

J'ai été accueillie par la propre sœur de l'abbé Casgrain, décédée depuis et qui a dû laisser dans la communauté un vide irréparable. Sœur Baby, comme on l'appelait du nom très considéré de sa famille maternelle (1), réalisait le type même de la religieuse grande dame et savante organisatrice; c'est elle qui m'a conduite, avec les plus intéressans commentaires, à travers tous les détails de cet immense refuge de vieillards, d'incurables, d'infirmes de toute sorte et d'enfans trouvés. L'esprit de la fondatrice, Mme d'Youville, la femme forte par excellence, était en elle. Cette Mme d'Youville, issue d'une noble famille bretonne et veuve d'un mari prodigue et libertin, absolument ruinée, avec des enfans à élever, trouva le temps et le moyen de recueillir une catégorie de misérables que ne secourait pas encore la pitié publique. Longtemps le Canada avait ignoré le vice; considéré comme une mission plutôt que comme une colonie, il n'avait reçu que des colons triés avec scrupule; aussi dans un laps de soixante-neuf années, ne trouve-t-on inscrit, sur les registres des baptêmes, que deux enfans nés hors du légitime mariage; les filles, suspectes si peu que ce fût, étaient immédiatement renvoyées en France.

A partir de 1669, l'émigration marchant avec trop de lenteur, le gouvernement expédia ce que la mère Marie de l'Incarnation appelle dans ses lettres « une marchandise mêlée », ou encore « beaucoup de canaille de l'un et l'autre sexes. » La guerre contribua aussi à l'altération des mœurs, sinon dans les campagnes, presque intactes aujourd'hui encore, du moins dans les villes; bref, les naissances illégitimes se multiplièrent peu à peu et aussi les infanticides, la honte qui s'attachait à de certaines faiblesses conduisant les coupables aux dernières extrémités. Tant qu'avait

(1) Baby est la transformation de Batbie, nom de Gascogne, importé au Canada par un officier du fameux régiment de Carignan-Salières.

duré la domination française les seigneurs, hauts justiciers autorisés à percevoir les amendes, répondaient de la nourriture des enfans trouvés dans le ressort de leur juridiction; mais il y avait de singuliers abus, les sages-femmes, chargées de les placer, allant jusqu'à vendre parfois ces petits malheureux aux sauvages. Après la conquête anglaise, ce fut bien pis; le nouveau gouvernement refusa de contribuer en rien à cette œuvre. Alors intervint Mme d'Youville, que le roi avait appelée quelques années auparavant à l'administration de l'hôpital de Montréal, elle et ses assistantes, les « demoiselles de la charité ». Mme d'Youville, sans rien calculer, se déclara prête à recevoir tous les enfans trouvés qu'on lui apporterait. Déjà Mme Legras avait donné en France un pareil exemple; mais pour la première fois il était suivi en Amérique.

Afin de suffire aux dépenses de sa maison, qui prenait ainsi de nouvelles charges, au lendemain d'une guerre de Sept ans, Mme d'Youville dut faire tous les métiers, se livrer au commerce, à l'industrie, exploiter des carrières, fabriquer de la bière, du tabac, prendre des animaux en pacage, troquer avec les Indiens, organiser des services de bateaux et de transport en général, mais d'abord travailler de ses mains et recevoir des pensionnaires. Les dames âgées des meilleures familles devinrent ses collaboratrices en allant volontiers loger chez les Sœurs grises; elles trouvaient là bonne compagnie; la plupart des grands noms du Canada figurent sur le registre où s'inscrivent encore beaucoup de douairières contentes de vieillir et de mourir au couvent, comme c'était si souvent l'habitude dans la mère patrie du XVIIe siècle. Et les Sœurs grises continuent à s'évertuer sans relâche au profit de leurs chers pauvres; elles font des hosties, elles coulent des cierges, elles brodent des ornemens d'église, elles fabriquent des liqueurs, elles sont expertes en pharmacie, elles vendent des objets de piété. L'une d'elles, qui a passé de longues années en mission chez les sauvages et y est devenue chirurgienne, a un cabinet de dentiste; une autre fait de la sculpture en cire, des enfans Jésus, des têtes, des mains, des pieds de grandeur naturelle qui, complétés par des vêtemens plus ou moins pittoresques, sont exposés dans les châsses d'églises. Ces saints de cire et d'étoffe ont de vrais cheveux, des plaies béantes et le sang du martyre à la gorge; il y en a d'une réalité saisissante.

L'administration des biens de la communauté n'est pas la moindre besogne des religieuses. Il faut voir les grands livres de

l'économat tenus par elles seules. Les couvens de femmes au Canada sont, de l'aveu des juges compétens, très supérieurs sous ce rapport aux couvens d'hommes. Ceux-ci se sont mis quelquefois dans l'embarras, tandis que l'administration des religieuses est impeccable (chose à considérer au point de vue *féministe*).

Le temps et l'espace me manquent pour énumérer seulement toutes les œuvres de charité qui ont leur place dans cette immense maison, tout un monde. Je me suis promenée au milieu de la nourrisserie où des douzaines de chétives créatures dans leurs berceaux, un biberon aux lèvres, semblent pour la plupart vouées à la mort, quelques soins qu'on leur prodigue. Les grosses chaleurs de l'été les emportent presque en masse. Il y a beaucoup d'estropiés et pour cause; ces épaves de la misère et de l'inconduite échouent d'ordinaire sous la porte du couvent, enfermées dans un panier. Quatre sont arrivés, me dit la Sœur Baby, ensemble, au fond de la même corbeille. La mère dénaturée ne se fait pas scrupule de leur casser un membre pour qu'ils entrent dans le récipient trop étroit. Comprimés, tordus, malsains presque toujours, avec des vices héréditaires probablement, que deviendraient-ils dans la vie? Sans doute la canicule leur rend très grand service, aux garçons surtout qui ne pourraient rester dans le couvent au delà d'un certain âge, passé lequel on les distribue dans la campagne, où ils sont reçus avec répugnance, traités durement. Il n'existe pas un service de l'Assistance publique bien organisé comme chez nous. Les Sœurs grises ne vivent que de ce qu'elles possèdent en propre, de ce qu'elles gagnent et des aumônes de quelques particuliers, sans subvention de l'État, accablées au contraire d'impôts très lourds.

La salle des *babies* qui ont résisté au biberon et à la chaleur est d'un joli aspect; on fait danser devant moi les petites filles. Leurs aînées, qui seront placées comme ouvrières ou comme servantes, à moins qu'elles ne préfèrent rester dans la maison, chantent en battant des mains pour accompagner des pas très bien réglés. Une petite Huronne se livre avec entrain à la danse de sa tribu, qui ressemble beaucoup à une bourrée auvergnate; celle-là est une simple orpheline; d'autres enfans ont père et mère, mais la pauvreté ou l'abandon leur donne droit d'asile dans cette ruche qui ne renferme pas moins de neuf cents hôtes, grands et petits. A tous, vieillards, infirmes, lamentables débris humains de tout âge, la grande et belle chapelle est commodément accessible.

Chacun des étages de la maison donne sur une de ses tribunes, de sorte que les plus impotens peuvent encore sans fatigue se traîner jusqu'à Dieu.

En présence de cette tendresse, de cette ingéniosité de la charité catholique, faut-il s'étonner du peu de succès qu'a rencontré le dernier projet philanthropique, si bien intentionné pourtant, de son excellence lady Aberdeen, épouse du gouverneur général? Non contente de voir fonctionner des *trained nurses* de premier ordre dans le monumental *Victoria Hospital* de Montréal, elle voulait déléguer des postes de ces infirmières diplômées dans les villages, sans bien se rendre compte de l'attachement exclusif qu'aura toujours l'« habitant » français pour les Sœurs blanches et grises. Celles-ci ont en partage tout ce qui ne s'improvise pas et ce qu'aucun brevet ne peut donner, de longues associations avec le passé historique; elles parlent la langue maternelle, elles représentent la religion des aïeux; quelque chose de plus fort que le devoir professionnel le mieux rempli leur fait braver, rechercher même tous les dangers, toutes les souffrances; le célibat enfin leur donne le droit de vivre pauvres, au service des pauvres. Il n'y a pas de hautes études qui puisse remplacer cela. Et le *Royal Victoria Hospital* lui-même, dont la construction a coûté plus d'un million de dollars à ses généreux fondateurs, lord Mount Stephen et sir Donald Smith, l'hôpital-palais qui se dresse comme le plus bel échantillon de la munificence anglaise au milieu d'un parc admirable, ne pourra, de longtemps du moins, prétendre à rivaliser avec l'Hôtel-Dieu plus modeste auquel reste attaché le nom si français de l'humble Jeanne Mance.

TH. BENTZON.

LES MARINES

DE

L'ESPAGNE ET DES ÉTATS-UNIS

C'est un trait curieux de la guerre qui commence entre l'Espagne et les États-Unis que les organismes maritimes des deux nations, organismes directement intéressés pourtant dans le conflit que tout le monde prévoyait, se soient laissé surprendre par l'état de guerre en pleine et laborieuse transformation. Mais s'il est vrai de dire que ni la flotte espagnole ni la flotte américaine n'étaient prêtes, à la fin de 1897, pour une action militaire énergique, suivie, et que c'est là, sans doute, le plus sérieux motif des atermoiemens qui déconcertaient l'opinion, il faut reconnaître que l'Espagne avait moins à faire, à cette époque, pour présenter au combat une force navale active en forme suffisante. Et ce ne doit pas être un des moindres regrets de nos vaillans voisins que certaines circonstances de la politique générale, l'intérêt essentiel qu'ils avaient ou croyaient avoir au maintien de la paix, l'embarras de leurs finances, et aussi, disons-le, certaine timidité, certaine faiblesse inhérentes au régime parlementaire, les aient empêchés de profiter de leur avance à un moment donné pour prendre résolument l'offensive, détruire Key-West, ravager le littoral de l'Atlantique, attaquer enfin l'unique division navale qu'y entretenaient les États-Unis.

Quelle était donc alors la situation des deux marines et quelle est-elle aujourd'hui?... c'est ce que nous allons examiner; après quoi nous jetterons un coup d'œil sur les opérations possibles,

sinon probables, car nul ne saurait se piquer d'être prophète en pareille matière ; enfin, des faits de guerre déjà connus nous chercherons à tirer quelques enseignemens utiles.

I. — MARINE DES ÉTATS-UNIS

Une fort belle façade, mais point de corps de logis, ou d'insuffisans et inachevés, en tout cas des fondemens peu solides, tel est l'aspect sous lequel se présentait, en novembre 1897, lorsque fut publié le « Rapport annuel du secrétaire d'État à la Marine », l'établissement naval des États-Unis. Et c'est vraiment d'une belle hardiesse, cette proclamation sans réticences, cet aveu sans détours de l'étonnante imprévoyance qui avait marqué jusque-là les actes du département. A la vérité, quelques esprits mal faits s'avisèrent d'observer que M. Davis Long ne constatait ainsi que les fautes ou les négligences de son prédécesseur, du secrétaire d'État de l'administration de M. Cleveland, et que, sans nul doute, il eût jeté quelques voiles sur la fâcheuse situation de la marine américaine si l'*Annual Report* de 1897 avait été le quatrième et non pas le premier document de ce genre adressé par lui au Président de l'Union.

Mais peu nous importe, à nous, spectateurs. Et, sans examiner de près les motifs du secrétaire d'État actuel, nous nous bornerons à constater avec lui :

Qu'il n'y avait, il y a six mois, de munitions de guerre que le contenu des soutes des bâtimens armés, de sorte qu'il eût été impossible de les réapprovisionner après un combat de quelque durée;

Qu'il n'existait dans le golfe du Mexique, c'est-à-dire sur le théâtre d'opérations qui devait attirer d'une manière toute spéciale l'attention du département, aucun port de guerre, aucun arsenal pourvu de magasins, d'ateliers, de bassins de radoub, aucune *base d'opérations navales*, en un mot, mais à peine une *coaling station* assez mal défendue, un dépôt de charbon, Key-West.

Que d'ailleurs, dans tous les ports militaires des États-Unis, on ne pouvait compter que quatre bassins de radoub capables de recevoir les navires de premier rang; que, de ces quatre bassins, l'un avait un besoin urgent de réparations, l'autre, très long, mais d'une insuffisante largeur, ne pouvait admettre les cuirassés les plus récens de la flotte américaine, aux œuvres vives très éva-

sées dans les fonds ; un troisième enfin, — celui de l'arsenal de San Francisco, — n'était évidemment pas utilisable dans un conflit contre l'Espagne ; et qu'au surplus le moins éloigné du théâtre principal d'opérations, celui de Port-Royal (Caroline du Sud) en était encore à 700 milles marins environ ;

Qu'il n'y avait pas de *réserve* constituée pour les bâtimens de la flotte militaire qui n'étaient pas en service actif, et nous entendons par *réserve* une position administrative nettement définie qui assure au navire rentré dans le port l'entretien parfait de ses organes mécaniques, de ses appareils moteurs et appareils auxiliaires, aussi bien que de sa coque et de son armement ;

Que, si les munitions d'artillerie faisaient défaut, la production des canons mêmes était lente (canons de côte comme canons de bord), la solidité des affûts et des tourelles quelquefois sujette à caution, le choix des poudres discutable, la ténacité des cuirasses pas toujours bien certaine, encore qu'on les payât très cher à des métallurgistes trop puissans parce qu'ils étaient trop peu nombreux, étant exclusivement Américains !...

Ce n'est pas tout, mais la liste prendrait ici trop de place des lacunes, des défauts, des malfaçons accidentelles ou systématiques que le rapport de M. Long signale ou laisse deviner dans l'organisation du matériel et des établissemens à terre. Le pis, c'est peut-être encore ce que dit l'honorable secrétaire d'État de la situation du personnel.

Situation précaire, en effet, s'il en fut jamais !... Du moins à en juger avec nos opinions actuelles sur la nécessité de la « nationalisation » complète des forces militaires organisées d'un grand pays. Quel serait notre sentiment intime sur la solidité, sur le dévouement, sur le patriotisme de nos équipages si nous y constations la présence de 30 pour 100 de marins allemands, italiens, anglais, russes ou turcs ?... Et si, pour comble, 20 pour 100 à peu près de nos sous-officiers, — ce personnel d'encadrement qui doit être si sûr ! — étaient des étrangers ?...

Certes, notre confiance serait médiocre et nous nous efforcerions d'éviter, avant d'avoir porté remède à un si fâcheux état de choses, toute complication de nature à nous engager dans une longue et pénible guerre maritime. Or c'est justement la situation des États-Unis en ce moment. Encore est-elle-même plus fâcheuse, en réalité, d'abord parce que sur les 70 pour 100 de marins et les 80 pour 100 de sous-officiers soi-disant américains,

il n'y en a que 58 et 48 pour 100 de vrais Yankees, de *native born*, les autres étant des *naturalisés* de fraîche date; ensuite parce que, dans les marins *native born*, il y a un bon nombre de nègres, et que c'est une délicate question de savoir si la fermeté sous le feu, l'esprit de discipline, l'instinct nationaliste des contingens de couleur, en un mot si leur *force morale* vaut celle des contingens de race blanche.

De qualité très discutable, pour ne rien dire de plus, le personnel combattant américain est-il du moins en nombre suffisant? Point du tout. Au mois de novembre dernier les bâtimens armés, — à peu près les deux tiers, à la vérité, de la force navale disponible, — absorbaient la totalité de l'effectif! Et il ne fallait pas compter sur les réserves en personnel, car de réserves il n'y en avait pas, personne ne prenant au sérieux la *Naval militia*, 3000 pauvres diables recrutés, exercés quelquefois, — rarement, — par les divers États littoraux, au demeurant destinés au service de la défense des côtes plutôt qu'à celui de la flotte active.

La valeur d'ensemble du corps d'officiers rachetait-elle, par contre et en quelque mesure, de si graves défauts?... Ici M. Davis Long se montre plein de confiance, et nous ne dirons pas, pour affaiblir la portée de cette constatation, qu'il ne pouvait évidemment tenir un autre langage, d'une part parce qu'il n'en est pas à faire ses preuves de franchise et qu'il ne laisse pas de marquer au passage, d'une touche discrète et ferme à la fois, quelques assez graves imperfections; de l'autre parce qu'en effet nul ne songe à contester la haute valeur professionnelle et morale, la science militaire et nautique, l'énergie, le patriotisme d'un corps où se conservent soigneusement les grandes traditions des Décatur, des Farragut, des Porter, des Maury.

Mais, là encore, le nombre est insuffisant! Et il n'y a point de cadres de réserve organisé!

Tel est, dans cette rudimentaire et vicieuse organisation du personnel, le principal défaut de la cuirasse dont nous allons montrer maintenant les reliefs brillans et polis.

On a volontiers écrit et répété dans nos journaux, au début des complications actuelles, que les États-Unis n'avaient pas de flotte sérieuse. C'était retarder de dix ou quinze ans, et il faut reconnaître au contraire que l'administration de M. Cleveland, ainsi que celle de M. Hayes, avaient fait, pour augmenter rapide-

ment cette flotte, des efforts louables, des efforts couronnés de succès, des efforts, malheureusement, que l'on bornait à la création du matériel flottant; comme s'il n'était pas indispensable d'assurer aux vaisseaux de solides bases d'opérations, des magasins, des ateliers de réparations, des bassins de radoub où ils puissent fermer les plaies de leurs œuvres vives et débarrasser leurs carènes de la « salissure » qui retarde la marche; comme si, enfin, les vaisseaux pouvaient se conduire et se battre tout seuls, ou qu'il fût indifférent de présenter au feu de l'adversaire un ramassis de cosmopolites au lieu d'un équipage homogène, national, profondément dévoué à l'honneur du pavillon.

Quoi qu'il en soit, et sans parler des vieux croiseurs, des monitors à peu près hors d'usage qui avaient vu les dernières opérations de la guerre de Sécession, voici quelle était à la fin de 1897 la composition de la flotte américaine :

9 cuirassés d'escadre de 1re classe, *dont 5 en construction;*

2 cuirassés d'escadre de 2e classe;

2 croiseurs cuirassés;

1 bélier cuirassé;

6 monitors cuirassés à deux tourelles, dont 5 relativement anciens, mais refondus de 1893 à 1895;

13 croiseurs protégés;

3 croiseurs non protégés;

16 canonnières, *dont 1 en construction;*

23 torpilleurs, *dont 17 en construction;*

3 navires spéciaux (1), *dont 1 en construction :*

en tout 78 unités, la flotte ancienne en comptant encore une soixantaine.

Ajoutons un nombre assez respectable de paquebots inscrits sur les registres du *Navy department* comme susceptibles de faire le service de croiseurs auxiliaires, mais pour l'armement desquels il ne paraît pas que l'on eût pris d'avance les mesures nécessaires. La plupart des unités de la flotte nouvelle, surtout les cuirassés d'escadre, les croiseurs cuirassés et les croiseurs protégés, appartenaient aux meilleurs types des bâtimens de leur catégorie. Les cuirassés d'escadre *Iowa*, *Indiana*, *Massachusetts*, *Oregon*, sont des bâtimens de 10 000 à 11 000 tonnes, filant de

(1) Le *Vesuvius*, bâtiment rapide, que l'on avait armé primitivement de canons-tubes lançant d'énormes obus-torpilles à la dynamite, mais qui est en cours de transformation; l'aviso *Dolphin* et le bâtiment-école *Bancroft*, en construction.

16 à 17 nœuds, très fortement blindés, pourvus d'une belle artillerie, en un mot fort capables de prêter le flanc aux navires similaires les mieux réussis des flottes européennes. Les cinq cuirassés en construction, du type *Kearsage*, ne diffèrent guère des précédens que par le dispositif de l'artillerie. Au reste, ne nous y appesantissons pas, étant fort probable qu'ils ne pourront prendre aucune part à la lutte qui s'engage.

Les cuirassés de 2e classe *Maine* et *Texas*, un peu plus anciens que l'*Indiana* et ses frères, ne déplaçaient que 6 500 ou 7 000 tonnes, et on leur reprochait d'avoir voulu prendre, pour cette taille réduite, un armement trop lourd, qui paralysait leurs facultés nautiques. On sait dans quelle catastrophe mal éclaircie a disparu le *Maine*, et que c'est là l'incident décisif qui, dans les grandes crises, ne manque jamais de servir à point nommé les desseins agressifs de l'un ou de l'autre des adversaires.

Bien supérieurs à tous égards au *Maine* et au *Texas*, peut-être même à l'*Indiana*; — en tout cas, ne craignons pas de le dire, aux bâtimens européens de leur catégorie, sauf justement l'*Emperador Carlos V*, — les deux croiseurs cuirassés *New-York* et *Brooklyn* font le plus grand honneur à l'indépendance, à l'élévation du concept militaire des marins américains.

Ce sont des coques de 8600 (*New-York*) à 9300 tonnes (*Brooklyn*), partiellement revêtues d'un blindage d'épaisseur moyenne en acier durci, taillées pour les grandes vitesses, 21, 22 nœuds même, avec un rayon d'action considérable; du reste formidablement armées, si l'on admet qu'il vaut mieux disposer de 8 canons de 203 millimètres à tir accéléré, comme le *Brooklyn*, que de 4 pièces monstres de 330 millimètres à tir lent, — sans préjudice, bien entendu, d'une superbe batterie de canons moyens et de nombreuses pièces légères.

Comme rien n'est parfait dans ce monde, pas même les croiseurs cuirassés de grand style, malgré la juste faveur dont ils jouissent, on pourrait reprocher aux deux américains une distribution un peu défectueuse du cuirassement, l'étonnante hauteur de leurs cheminées, trait caractéristique qui les dénonce de trop loin, les vibrations énormes de leurs coques aux grandes allures ainsi que l'insupportable chaleur qui règne dans les machines.

Quant au bélier cuirassé *Katahdin*, c'est encore un type de bâtiment qui avait beaucoup fait parler de lui, type étroitement spécialisé pour le combat par le choc, ce qui est peu judicieux,

en principe, type intéressant toutefois parce qu'on essayait, — non sans succès, — d'y résoudre le problème de la protection par l'abaissement, par la réduction au minimum de la cible que présentent les flancs verticaux du navire de mer.

Des vrais monitors, — navires de défense des côtes, tels que le *Monterey*, type nouveau, ou le *Puritan*, type refondu, — peu de choses à dire. Les États-Unis ont toujours eu de bons bâtimens de cette catégorie, et le *Monterey*, surtout, dont certaines caractéristiques appartiennent aux types de haute mer, représente une valeur militaire très sérieuse.

Comment, si soigneux d'assurer la défense de leur littoral, les marins américains s'étaient-ils laissé distancer, pour la construction des torpilleurs, au point qu'il y a quelques mois ils n'eussent pu en mettre en ligne que quatre?... C'est ce qu'il n'est pas facile d'expliquer. On s'est hâté, depuis, d'achever ceux qui étaient assez avancés, mais, comme nous allons le voir, les Espagnols ont l'avantage de ce côté, d'autant qu'à leurs torpilleurs ils peuvent joindre quelques-uns de ces navires légers, rapides, bien armés, que l'on appelle tantôt *contre-torpilleurs* (ou *torpedo-boat destroyers*), tantôt *torpilleurs divisionnaires*, *chefs de groupe*, *chefs d'escadrille de torpilleurs*, pour bien marquer le double rôle offensif et défensif, que leur déplacement relativement élevé (300 — 600 tonnes) leur permet de jouer à l'égard des torpilleurs ordinaires.

Il nous reste à dire un mot des croiseurs protégés américains, des navires qui figurent dans les divisions lointaines et dont les meilleurs vont, paraît-il, tenter sur Manille une opération à laquelle le secours des Tagals insurgés peut seul donner quelque chance de succès.

L'*Olympia*, de près de 6000 tonnes, est le plus remarquable de ces bâtimens, avec sa belle vitesse de 21 nœuds, ses 1200 tonnes de combustible, son pont blindé à 50 — 120 millimètres, ses 4 canons de 203 millimètres, ses 10 pièces de 127 millimètres à tir rapide, ses 25 canons légers et ses 6 tubes lance-torpilles.

Au-dessous d'elle viennent des croiseurs de 2000, 3000 et 4500 tonnes, tous rapides (18 — 20 nœuds), suffisamment protégés et fort bien armés.

Dans les navires de cette catégorie, il convient de donner une place à part aux deux *croiseurs-corsaires*, dont la construction fit tant de bruit il y a quelque cinq ou six ans, à l'époque où les

Américains étaient bien convaincus que leur première guerre mettrait aux prises ces deux agiles coureurs avec la plus grande flotte commerciale du monde entier.

La *Columbia*, que suivit de près le *Minneapolis*, développa dans de brillans essais une vitesse de 22^n, 8, inconnue jusque-là. Mais, moins d'un an après, revenant de Kiel, elle ne put exécuter la traversée de l'Atlantique qu'avec 18^n, 5 de moyenne. Certain vice dans la distribution des soutes à charbon était la cause principale de ce mécompte, qui fut vivement commenté. Il y a lieu de croire qu'on y a porté remède. En tout cas, il ne faut pas perdre de vue, comme on le fait trop souvent en pareille matière, que le nombre est *très restreint* des paquebots qui peuvent traverser l'Atlantique avec une vitesse moyenne de plus de 18 nœuds. L'Angleterre n'en compte pas 20, sur plus de 8000 vapeurs.

A quoi vont servir les deux grands corsaires de 8000 tonnes, bien protégés, suffisamment armés, contre une marine marchande de quatrième ordre, contre des paquebots dont la capture ne gênera en rien le ravitaillement de l'Espagne, pays continental? — Sans doute à protéger la flotte commerciale des États-Unis eux-mêmes. Mais comment s'acquitteront-ils de cette tâche en présence d'un *Carlos V* qui leur opposera un flanc revêtu et des canons plus puissans? Il faudra, évidemment, adjoindre au *Columbia* et au *Minneapolis* des unités plus robustes, des croiseurs blindés, un *New-York* et un *Brooklyn*.

Façade brillante, disions-nous tout à l'heure, trop tôt construite, trop tôt décorée, tandis qu'on négligeait le reste de l'édifice. Le lecteur doit être maintenant de notre avis.

Faut-il donc, et avant même d'avoir examiné de près l'adversaire, conclure à l'avantage de celui-ci? — Non. Outre que cet adversaire a, lui aussi, beaucoup à se reprocher, il est impossible de faire abstraction, dans l'étude des moyens d'action des deux belligérans, de certains facteurs dont l'action, pour n'être pas immédiate, n'en a pas moins une importance considérable, — ne disons pas encore décisive, — une importance qui doit grandir de plus en plus à mesure que le conflit se prolongera.

Ces facteurs sont ceux-là mêmes qui — aujourd'hui surtout, où les moyens d'action mis en jeu dans les guerres maritimes ont un caractère très marqué d'application des sciences et des arts industriels — constituent ce que nous appellerons la *puissance*

navale latente, la faculté de créer, ou tout au moins de développer rapidement l'organisme militaire maritime :

La *richesse*, d'abord, la richesse absolue, dans sa manifestation la plus précieuse, le crédit;

L'*activité industrielle*, résultant à la fois de la richesse minière du sol, des méthodes d'exploitation des mines, du développement des industries métallurgiques, de l'esprit d'initiative, de progrès, d'invention;

L'*activité commerciale maritime*, qui découle des mêmes propriétés, des mêmes facultés, mais dont il faut noter une manifestation particulièrement intéressante ici, la création des chantiers de construction navale;

Enfin la *vigueur de l'esprit public*, vigueur faite de courage moral, de persévérance, de confiance en soi, peut-être même d'orgueil, car l'orgueil est une grande force, tant qu'il n'aveugle pas...

Eh bien! ce dernier facteur mis à part — Américains et Espagnols se valent, certes, en force morale, et qui sait si l'énergie castillane n'est pas d'une trempe plus unie, plus sûre, par conséquent?... — on ne peut guère douter que les États-Unis, avec leurs énormes capitaux, la production intensive de leur immense territoire, la richesse de leurs mines des Alleghanys et des Montagnes Rocheuses, le nombre de leurs navires marchands, la valeur de leurs chantiers, ne l'emportent de beaucoup par la *puissance maritime latente* sur l'Espagne appauvrie, affaiblie, et jusqu'ici peu soucieuse, malheureusement, de tirer le plus utile parti de ses incontestables ressources naturelles.

C'est donc l'avenir plus que le présent, ce sont les dernières phases d'une lutte que l'Europe n'eût jamais dû laisser s'engager et qui durera toujours trop longtemps, que nous envisageons avec une appréhension douloureuse pour les Espagnols.

II. — MARINE ESPAGNOLE

Voyons cependant le présent, tel qu'il est, pour la marine espagnole, flotte, personnel, bases d'opérations, facultés générales.

C'est à l'incident des Carolines qu'on peut faire remonter la renaissance d'une marine tombée au dernier degré d'abandon à la suite de la révolution de 1868.

L'Espagne vit nettement alors que le péril n'était plus pour elle sur le continent européen, comme on avait longtemps réussi à le lui faire croire, et qu'il était essentiel d'entretenir une flotte suffisante pour faire respecter sur les mers lointaines ses droits historiques, pour se mettre en travers des convoitises brutales des chercheurs de colonies.

On mit en chantiers (1), à cette époque, un cuirassé d'escadre, le *Pelayo*, trois ou quatre croiseurs d'assez forte taille, *Alfonso-XII*, *Reina Mercedes*, etc., et un bon nombre, un trop grand nombre de croiseurs de station, de canonnières, d'avisos de rivière, en un mot de ces navires d'opérations exotiques dont le médiocre rendement militaire apparaît fâcheusement lorsqu'on se trouve engagé dans un conflit sérieux.

Bientôt, du reste, le Gouvernement espagnol sentait l'avantage d'établir un programme ferme pour la constitution de ses forces navales, et le 12 janvier 1887, la gazette officielle publiait une loi qui fixait définitivement de la manière suivante l'état du matériel flottant de la marine de guerre :

— 1° *flotte nouvelle* (navires en cours d'achèvement et navires à construire dans le délai de neuf ans) :

1 cuirassé d'escadre (*Pelayo*) ;

9 croiseurs *cuirassés* ou croiseurs de 1re classe ;

13 croiseurs *protégés* ou croiseurs de 2e et 3e classe ;

32 canonnières-torpilleurs ;

100 torpilleurs de 1re classe ;

50 torpilleurs de 2e classe ;

1 transport-atelier, ravitailleur de torpilleurs ;

20 chaloupes à vapeur pour services spéciaux.

— 2° *flotte ancienne*, ou flotte de 2e ligne :

2 cuirassés d'escadre (*Vitoria* et *Numancia*, du type français *Couronne*, navires que l'on se promettait de refondre) ;

22 croiseurs *non protégés*, de types et de déplacemens très divers ;

37 bâtimens auxiliaires (ports ou colonies).

Les grands croiseurs, protégés ou non, déjà en chantiers devaient figurer d'abord au nombre des croiseurs de 1re classe dans la flotte nouvelle, sauf à prendre rang parmi ceux de 2e classe au fur et à mesure de l'entrée en service des croiseurs cuirassés.

(1) A la Seyne, près Toulon.

En somme, ce sont ces derniers qui allaient donner à la force navale espagnole sa caractéristique essentielle, comme le fait bien ressortir la comparaison avec la force navale américaine, où l'on ne compte que 2 de ces bâtimens, à côté de 11 cuirassés d'escadre. En 1887 le type général du croiseur cuirassé était encore l'objet de discussions confuses. Les Anglais avaient mis sur cales les 7 navires qui se groupent autour de l'*Orlando*, puis ils s'étaient arrêtés, inquiets de n'être pas suivis dans une voie où les Français auraient dû les précéder. Ceux-ci étudiaient timidement les plans du *Dupuy-de-Lôme*, toujours doutant de bien faire et toujours faisant bien, quand ils font du nouveau.

Qu'étaient donc ces croiseurs cuirassés espagnols, ou plutôt que sont-ils, aujourd'hui qu'ils entrent en ligne, ayant un peu perdu, avouons-le, par la lenteur de l'exécution, des bénéfices qui leur étaient assurés par la hardiesse de la conception?

Six de ces bâtimens appartiennent au type *Vizcaya*, caractérisé par les données suivantes: 7 000 tonnes ; 20 nœuds de vitesse; 1 200 tonnes de charbon; 305 millimètres d'acier à la ceinture de flottaison, — ceinture partielle, comme celle du *Brooklyn*; — 2 canons de 24 ou 28 centimètres, 10 de 14 centimètres, 18 pièces légères; enfin de 5 à 8 tubes lance-torpilles.

Ce sont là, certes, de puissantes unités, suffisamment rapides, fort bien armées, peut-être même un peu chargées d'artillerie. Malheureusement il n'y en a que trois de prêtes (*Vizcaya*, *Almirante-Oquendo*, *Infanta-Maria-Teresa*); le *cardenal-Cisneros* s'achève, la *Cataluña* et la *Princesa-de-Asturias* sont assez en retard. L'argent a manqué, l'activité aussi, la persévérance, pour réaliser à point nommé le programme de 1887. Et quels regrets, maintenant!...

Le septième croiseur cuirassé, *Emperador-Carlos-V*, digne d'un si beau nom, a ceci de curieux que nombre de nomenclatures le rangent parmi les cuirassés d'escadre, honneur qu'il doit à son déplacement inusité de 9 300 tonnes beaucoup plus qu'au pour cent de son poids de cuirasse par rapport au poids total (1). Les cuirassés d'escadre n'ont d'ailleurs pas accoutumé d'atteindre 20 nœuds, ni d'emporter dans leurs soutes 1 700 tonnes de combustible.

(1) Le croiseur espagnol est même assez faiblement blindé : 50 millimètres d'acier durci sur les flancs, 75 millimètres aux cloisons transversales, 50 millimètres sur le pont principal, mais 250 millimètres aux deux tourelles avant et arrière des canons de 28 centimètres.

Le *Carlos-V* vient d'embarquer au Havre ses deux grosses pièces de 28 centimètres Hontoria, usinées en France, l'établissement espagnol de la Trubia ne pouvant plus suffire à sa tâche avec un outillage imparfait. L'artillerie moyenne compte 10 canons de 14 centimètres et 4 canons de 10 centimètres; il y a, de plus, 14 pièces légères et 6 tubes lances-torpilles.

Les deux derniers croiseurs à revêtement métallique sont d'origine exclusivement italienne. Le premier, *Cristobal-Colon* (encore un nom heureux et qui marque le trait d'union, d'une part entre l'Espagne et Cuba, de l'autre entre l'Espagne et l'Italie), est un navire de 6850 tonnes, blindé à 15 centimètres, filant de 20 à 21 nœuds avec des chaudières françaises, puissamment armé, lui aussi, mais dont les canons de 254 millimètres, du type Armstrong, fondus à Pouzzoles, ont donné des traces de faiblesse.

Le second, *Pedro-d'Aragon*, ne sera probablement pas achevé avant la fin des hostilités. En revanche on négocie, paraît-il, l'achat d'un troisième *Cristobal-Colon*, celui-là tout prêt, ou peu s'en faut, et qui était destiné à la marine de guerre italienne par les chantiers de Gênes. Le souci de garder une exacte neutralité ne permettra sans doute pas au Gouvernement italien de laisser conclure ce marché.

Parmi les croiseurs protégés seulement, il n'y a de remarquables que le *Lepanto* et l'*Alfonso-XIII*, bâtimens de 4800 tonneaux, qui filent 20 nœuds, prennent 1300 tonnes de charbon et arment leurs flancs de canons de 20 et 12 centimètres, sans parler des pièces légères et des tubes de lancement. Leur pont principal porte des plaques de 75 à 112 millimètres d'acier.

Il n'existe encore que 18 des 32 canonnières-torpilleurs prévues. Ces petits bâtimens, de trois types différens (*Furor*, *Temerario*, *Filipinas*), déplacent de 400 à 800 tonnes et filent de 18 à 28 nœuds. Les Américains se préoccupent beaucoup, semble-t-il, des mouvemens de trois contre-torpilleurs, — c'est leur vraie dénomination, — du type *Furor*, que l'on signalait dernièrement aux îles du Cap-Vert et qu'accompagnent trois torpilleurs de haute mer du type *Ariete*. C'est qu'ils n'ont rien à opposer à ces agiles coureurs, aussi bons engins pour l'attaque de New-York que pour la défense de la Havane. Malheureusement pour les Espagnols, ce n'est pas encore assez que trois torpilleurs de haute mer, et il aurait fallu pouvoir en grouper 18 autour du *Pluton*,

de la *Terror* et de la *Furor*. Là encore, le programme de 1887 a complètement été perdu de vue, bien qu'il reste sur les côtes d'Espagne trois torpilleurs de haute mer et une quinzaine de torpilleurs de 2e classe.

D'ailleurs, point de transport-ravitailleur ni de transport-atelier pour ces navires légers qui vont avoir à traverser tout l'Atlantique. Aussi a-t-il fallu fréter des paquebots, qui remplaceront difficilement le bâtiment de type spécial que portait le programme.

En somme, et malgré la supériorité partielle qui résulte pour l'Espagne de ses cinq croiseurs cuirassés disponibles, appuyés au besoin par les navires légers dont nous venons de parler, la flotte américaine nous apparaît plus forte que sa rivale européenne. Mais, ne craignons pas de le répéter, la flotte, c'est-à-dire le *matériel flottant*, ne vaut que par le personnel qui le met en œuvre, par l'organisation générale qui lui assure, le cas échéant, abris inexpugnables, réparations, ravitaillement complet. Eh bien! les Espagnols reprennent-ils ici l'avantage, — avantage momentané, tout au moins?...

Oui, et sans aucun doute possible, en ce qui touche le personnel; oui encore, mais non sans réserves, en ce qui touche l'organisation générale.

Précisons un peu. Les équipages espagnols sont convenablement instruits et entraînés, très dévoués surtout, très patriotes, d'un patriotisme fort animé en ce moment contre leur adversaire, en tout cas très homogènes. Leur valeur professionnelle, au point de vue nautique, sera-t-elle toujours à la hauteur de leur zèle et de leur instruction militaire? On n'est point d'accord là-dessus, et quelques-uns, non des moins bien informés, craignent que le contre-coup de la maladroite suppression des privilèges de l'inscription maritime, en 1868, ne se fasse aujourd'hui vivement sentir. Depuis trente ans, en effet, il a fallu parer à la diminution progressive de la population maritime en augmentant la proportion des recrues de l'intérieur dans le contingent destiné au service des vaisseaux, et aussi en introduisant dans l'effectif des unités de combat un plus grand nombre de *soldats de marine*. Ce sont là des mesures fâcheuses, encore qu'inévitables; mais il n'en est pas moins vrai que l'esprit qui anime les équipages espagnols est bien supérieur à celui que l'on con-

state en ce moment même chez leurs adversaires ; et il n'y a point de danger qu'un croiseur battant le pavillon aux trois bandes rouge et jaune perde en une seule nuit, relâchant à Cadix, trente cinq déserteurs, comme cela est arrivé dernièrement à un croiseur au pavillon étoilé qui touchait barre à New-York.

Quant aux officiers, outre que l'Espagne en a autant qu'il lui est nécessaire, tandis que l'augmentation des cadres, augmentation immédiate, urgente, figurait au premier rang des réformes proposées par M. Davis Long, ils sont parfaitement à la hauteur de leur tâche, et leur valeur individuelle ne le cède en rien à celle des officiers de l'Union.

Voyons maintenant l'organisation générale.

Que l'Espagne bénéficie encore, malgré ses embarras financiers, malgré certaine nonchalance, certaine apathie des organes administratifs, des anciennes et sérieuses traditions de sa marine, qu'elle ait notamment au Ferrol, à Cadix, à Carthagène des arsenaux mieux pourvus que ceux de Brooklyn, de League-Island, de Norfolk, de Marce-Island, etc., c'est ce qu'il serait difficile de contester. D'ailleurs, que si ces arsenaux ont le désavantage d'être fort loin du théâtre probable des opérations, du moins existe-t-il à la Havane un arsenal suffisant pour faire de ce grand et beau port une *base secondaire* des plus précieuses, bien supérieure, en tout cas, à celle que peut fournir Key-West.

Supérieure, oui, mais surtout à la condition qu'il y existe un bassin de radoub. Or cela est encore douteux. A la fin de l'année dernière, on y vit arriver un grand dock flottant, capable de recevoir des navires de 10 000 tonnes ; le *Pelayo*, le *Carlos-V* pouvaient par conséquent y nettoyer leur carène, y réparer une avarie majeure. Mais voilà que, peu de jours après, lorsqu'on voulut faire les essais définitifs de cet énorme berceau en tôle, il coula à pic et ne put être relevé. Espérons que, depuis quatre mois, de nouveaux efforts ont été couronnés de succès.

Il était bien tard déjà, en décembre 1897, pour se procurer un outillage si indispensable aux opérations maritimes, et ce n'est malheureusement pas là le seul reproche qu'ait à se faire, dans la préparation d'une guerre inévitable, l'administration de la marine espagnole.

Quand on jette les yeux sur une carte de l'Atlantique et de la Méditerranée américaine, la mer des Antilles, on voit tout de suite que la Havane est très enfoncée dans l'ouest, et que si elle

a l'avantage de dominer le golfe du Mexique, elle a aussi deux graves inconvéniens.

Le premier, d'être enfermée dans le champ clos que forment, du côté de l'Atlantique, les deux chaînes à mailles serrées des Bahamas et des Petites-Antilles, de sorte qu'une escadre qui voudrait partir de la Havane pour opérer sur la côte orientale des États-Unis échapperait difficilement aux recherches des éclaireurs, ou du moins à la vue des navires neutres, vapeurs, voiliers et caboteurs, qui pullulent dans ces parages et auprès desquels il est toujours aisé de se renseigner;

Le second, que cette même escadre, quand elle viendra d'Espagne par les Canaries ou les îles du Cap-Vert, devra faire 1 000 ou 1 500 milles marins, sur 3 500 à 4 000, à petite distance des terres, ce qui l'exposera à être reconnue et interceptée avant d'avoir pu atteindre sa future base d'opérations; sans que, d'ailleurs, elle puisse tirer de ce voisinage des terres quelque bénéfice, car il s'agit soit d'îles neutres, où la durée d'une relâche ne saurait excéder vingt-quatre heures et où il est fort possible qu'on refuse du charbon, soit de l'île de Porto-Rico, espagnole, celle-là, mais *où l'on n'a pas pris la précaution de créer un jalon de ligne d'opérations, une base secondaire*, suffisamment solide.

Dans les guerres maritimes du siècle dernier et particulièrement dans celle de 1778 à 1783, quand l'Espagne combattait avec nous l'Angleterre pour assurer leur indépendance aux États-Unis, c'était à la Martinique, à Fort-de-France, qu'elle trouvait ce précieux jalon, ce gîte d'étapes si commode à l'entrée de la mer des Antilles, aux deux tiers de la route de ses flottes. Le retrouvera-t-elle, cent vingt ans après, et les règles de la « stricte neutralité » ne lui refuseront-elles pas les ressources que d'autres trouveront, sans aller jusqu'à Key-West, soit à Nassau des Bahamas, soit à Saint-Thomas, soit aux Bermudes?

Quoi qu'il en soit, tout cela devait être prévu depuis longtemps, et alors pourquoi n'avoir pas tiré parti de cette belle position stratégique de San Juan de Porto-Rico, complètement dégagée des Bahamas comme des Petites-Antilles, et pas beaucoup plus loin de New-York que ne l'est la Havane?

Mais à Cuba même, et sur un tout autre théâtre d'opérations, aux Philippines, que l'on savait convoitées autant que « la perle des Antilles », avait-on pris à temps toutes les me-

sures nécessaires pour recevoir vigoureusement l'assaillant (1)?

Nous craignons bien que non ; et n'en voulons d'autre preuve que la difficulté que l'on éprouve aujourd'hui à parfaire la défense d'un point aussi intéressant que Matanzas, — le port le plus rapproché de Key-West, — sous le feu des vaisseaux américains.

Faut-il donc croire à l'imprévoyance du Gouvernement espagnol, — du Gouvernement, disons-nous, car, dans des questions de cette portée, ce n'est plus seulement l'administration d'un département ministériel qui est en cause, — ou bien faut-il admettre qu'on s'est heurté à la difficulté capitale, à l'absolu défaut de ressources financières? Nous n'en déciderons pas. Mais du moins, en ce qui touche les fournitures d'artillerie, en ce qui touche les bouches à feu commandées à certaine maison française et l'approvisionnement en munitions correspondant, comment se fait-il qu'en douze ou quinze mois on n'ait su conclure des marchés fermes, précis, ni pu fournir les faibles avances de fonds nécessaires?... Comment se fait-il que ces jours-ci même, alors qu'on voulait sérieusement acheter à Paris et à Londres des canons légers à tir rapide, on ait perdu du temps dans de vaines négociations et qu'on se soit laissé enlever les stocks disponibles non pas par le Gouvernement américain, mais par un particulier, par un Américain bien connu, patriote et richissime, à la vérité, mais surtout résolu et prompt à l'action?

La bureaucratie officielle serait-elle donc en Espagne aussi lente, plus lente même, plus paralysante, plus néfaste qu'ailleurs?

Résumons cependant ces deux chapitres et montrons bien qu'en effet, comme nous le disions en commençant, États-Unis et Espagne se sont laissé surprendre par les hostilités en pleine transformation de leurs organismes maritimes, en pleine préparation d'une guerre, sur la prochaine explosion de laquelle ni l'un ni l'autre des deux gouvernemens ne pouvaient se faire illusion.

Du côté des États-Unis, de fort beaux bâtimens, et des bâtimens de style offensif, notons-le, mais point de base d'opérations sérieuse sur le théâtre principal, si rapproché pourtant, point de

(1) Ceci était écrit avant le combat du 1er mai, qui a fâcheusement prouvé que la défense de la rade de Manille n'était pas sérieusement organisée.

bassin de radoub, peu de magasins et de faiblement approvisionnés (1), un trop grand nombre de navires mal entretenus et qu'il a fallu réparer en toute hâte, — une demi-douzaine de grands croiseurs, entre autres, — une défense des côtes à peine organisée, enfin un personnel insuffisant comme nombre, d'une solidité encore douteuse, et à qui un corps d'officiers excellent, mais trop restreint, aura sans doute quelque peine à inspirer en toute circonstance des sentimens de vif patriotisme.

Du côté de l'Espagne, une flotte inférieure en nombre, inférieure aussi en valeur militaire, sauf quelques exceptions, — croiseurs cuirassés et avisos-torpilleurs, — des bases d'opérations exotiques mieux aménagées par la nature que par l'art et surtout par la prévoyance de l'organisme central, des magasins suffisans, mais un service d'artillerie mal organisé, des navires en réserve assez bien entretenus, mais l'achèvement des unités nouvelles poursuivi avec une fâcheuse lenteur, une défense des côtes beaucoup plus soignée dans la métropole, qui n'a pas grand'chose à craindre, qu'aux colonies directement menacées, enfin un personnel parfaitement dévoué sans doute, animé d'un véritable esprit militaire et patriotique, mais où le « sens marin » semble avoir perdu de sa finesse, sans que l'introduction dans les équipages d'élémens plus familiarisés avec le service à terre qu'avec le service à la mer ait pu faire perdre à cet amalgame un peu hétérogène certains défauts de race, certaine insouciance, certaine inexactitude dans la vigilance extérieure.

III. — LES OPÉRATIONS DE GUERRE

Avant de parler des opérations mêmes, — des opérations possibles et de celles qui ont déjà eu lieu, car la nouvelle du combat de Manille nous arrive à l'instant, — il convient de jeter un rapide coup d'œil sur les bassins maritimes où elles vont se dérouler. Nous ne ferons ainsi qu'appliquer pour notre compte un principe de l'art de la guerre rappelé ici il y a quelques années : déterminer d'abord le *théâtre principal* des opérations pour y employer la majeure et la meilleure partie des forces disponibles.

La mer des Antilles, le golfe du Mexique, la côte septentrio-

(1) Ceci était plus vrai au mois de décembre qu'aujourd'hui. Les Américains ont mis à profit les premiers mois de l'année pour confectionner chez eux et pour commander en Angleterre force projectiles et force poudre.

nale de la longue île de Cuba, est-ce bien là le théâtre principal d'opérations?

Pour les Américains, peut-être, s'ils veulent en effet délivrer les Cubains du « joug inhumain » de l'Espagne et à qui, au surplus, il ne serait pas aisé de porter la guerre sur le littoral espagnol (1), ni bien fructueux assurément.

Mais sur ce théâtre principal, nous l'avons vu, la marine américaine reste en l'air, pour employer une expression militaire bien significative, parce qu'elle n'y dispose pas de point d'appui solide, ni de port de refuge bien muni, ni de l'outillage nécessaire pour les grosses réparations. Le premier bassin qu'elle puisse utiliser se trouve à 700 milles (1 250 k.) de la Havane, à Port-Royal, sur une côte battue par des vents violens. On ne voit guère une unité de combat gravement atteinte dans ses œuvres vives entreprendre un si long trajet pour fermer sa blessure. Aussi l'escadre de l'Union, dans ces parages, est-elle obligée, soit qu'elle attaque les ouvrages de la Havane, où il y a quelques grosses pièces, soit qu'elle rencontre la division espagnole partie des îles du Cap-Vert, non seulement de vaincre toujours, mais de vaincre à peu de frais, ce qui n'est point aisé. Notons que la côte cubaine est difficile, semée de bancs et de coraux, et que déjà un croiseur américain s'y est échoué.

L'Atlantique et le littoral Est des États-Unis, est-ce là un *théâtre secondaire* d'opérations? — On le voudrait bien à Washington, à New-York, à Boston. On voudrait surtout le persuader à l'adversaire et à cette mystérieuse escadre des îles du Cap-Vert, qui inspire d'assez légitimes inquiétudes. Mais qu'en pensent les Espagnols?... S'aviseront-ils que, d'après les meilleurs maîtres dans l'art de la guerre, le bon moyen de se défendre, c'est d'attaquer, et que la question cubaine pourrait recevoir sa solution entre le cap Cod et le cap Hatteras? — ce qui n'empêche pas de se bien défendre à Cuba, et l'on peut compter à cet égard, sinon tout à fait sur les forces navales qu'y rencontrent aujourd'hui les Américains, du moins sur l'armée espagnole, sur les difficultés d'un grand débarquement mal préparé, sur le climat, sur une certaine répugnance des insurgés eux-mêmes, dit-on, à recevoir l'étranger, l'Anglo-Saxon, le Yankee.

(1) A moins de s'emparer des Canaries pour en faire une base d'opérations, et d'aucuns y songent. Mais ce ne serait pas sans doute pour la première phase de la guerre.

Et le Pacifique, et les Philippines?...

Ici, c'est à la politique pure, à ses dessous, à ses ressorts cachés qu'il faudrait demander la réponse. Aux faits aussi, au canon qui a déjà parlé pour servir des projets compliqués où se mêlent les convoitises américaines, les craintes et l'avidité anglaises, les jeunes, mais très hautes ambitions du Japon.

Quoi qu'il en soit, et puisque aussi bien les Espagnols ne paraissent pas disposés, ni surtout prêts à remplacer aux Philippines la malheureuse et vaillante escadre de l'amiral Montojo, tenons seulement pour deux théâtres d'opérations, la mer des Antilles avec la côte de Cuba, l'Atlantique avec la côte des États-Unis, théâtres d'inégale importance, le premier plus en vue jusqu'à présent, le second où l'attention du public sera bientôt peut-être vivement sollicitée. Quant à la vaste étendue des mers où les croiseurs du large s'acharneront à la poursuite des navires marchands, ce n'est pas un théâtre d'opérations suffisamment défini, suffisamment déterminé. Tout au plus pourrions-nous indiquer que, pour les Espagnols, les plus nombreuses, les plus fructueuses captures auront lieu justement sur la côte orientale des États-Unis, de sorte que cette raison s'ajoute à beaucoup d'autres de porter leur principal effort sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre.

Cela posé, voyons quelle est la répartition actuelle des forces mises en jeu, répartition initiale du moins, car ici les modifications sont rapides et souvent profondes, au gré des événemens.

Les Américains ont formé trois escadres d'opérations : dans le golfe du Mexique, sur le littoral de l'Atlantique, dans l'océan Pacifique. Ce dernier groupe existait déjà avant l'ouverture des hostilités, et nous verrons tout à l'heure que c'est un des principaux motifs du succès remporté à Manille.

L'escadre du golfe du Mexique, dont le noyau n'est autre que leur division permanente d'évolutions, se compose :

Des cuirassés d'escadre *Iowa*, *Indiana;*

du croiseur cuirassé (bâtiment amiral) *New-York;*

des monitors cuirassés de haute mer *Puritan*, *Terror*, *Miantonomoh* (1);

des croiseurs *Cincinnati*, *Montgomery*, *Marblehead*, *Detroit;*

5 fortes canonnières ou croiseurs de 2e et 3e classes; 5 avisos;

(1) Peut-être faut-il y ajouter l'*Amphitrite*.

7 torpilleurs de haute mer, en tout une trentaine de bâtimens.

En face d'elle, cette force navale ne trouve qu'une faible escadrille, une division presque uniquement composée, comme aux Philippines, de navires anciens, dont le plus fort est l'*Alfonso-XII*, croiseur de 3 000 tonnes, à facultés très moyennes, et le seul *protégé*, un petit croiseur de 1 100 tonneaux, le *Marques-de-la-Ensenada*. Il faut mentionner pourtant 6 avisos-torpilleurs, déjà un peu démodés, du type *Nueva-España*, navires qui ne filent plus que 16 ou 17 nœuds, en ayant donné 18 à leurs essais, il y a quelque six ou sept ans, mais qui pourtant constituent le plus sérieux élément de la défense de la Havane.

Au reste, beaucoup de canonnières minuscules comme ce *Ligero* qui, d'un coup bien ajusté de son canon de 42 millimètres, s'est débarrassé du grand torpilleur *Cushing* en avariant l'une de ses machines. Ce sont là d'utiles engins pour les escarmouches de côte, mais le succès, fort honorable, de l'un d'eux contre un torpilleur américain ne doit pas faire illusion sur leur réelle valeur en face d'un puissant adversaire.

L'escadre de l'Atlantique, ou escadre volante « Flying squadron » semble se composer de deux groupes distincts, affectés tous deux à la défense générale des eaux américaines, mais dont l'un prend pour base la baie d'Hampton Roads (James River), à l'entrée de la Chesapeake, pour couvrir Richmond, Washington, Baltimore, Philadelphie, et dont l'autre s'appuie sur New-York même pour couvrir cette capitale réelle de l'Union, en même temps que la commerçante et industrielle cité de Boston.

A Hampton Roads, nous trouvons les cuirassés d'escadre *Massachusetts* et *Texas*, le bélier cuirassé *Katahdin*, récemment sorti de Norfolk, l'arsenal virginien ; l'aviso rapide *Vesuvius*, peut-être deux ou trois torpilleurs, mais pas plus.

A New-York, avec le grand croiseur cuirassé *Brooklyn*, les deux *commerce-destroyers Columbia* et *Minneapolis*, à peine armés ; des torpilleurs inachevés ou qui font leurs essais ; des croiseurs auxiliaires comme le *Saint-Paul* et le *Saint-Louis*, qui installent leur artillerie, comme le *Paris* (aujourd'hui le *Yale*) et le *New-York* (aujourd'hui le *Harward*), auxquels il faut donner des équipages militaires et des officiers préoccupés d'autre chose que de faire augmenter leur solde pour assurer leur avenir, en cas de blessure.

Ne serait-ce pas bien le moment, — moment fugitif, moment

passé peut-être déjà, car les Américains vont vite! — d'expédier sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre, à la hauteur de la Delaware, cette escadre espagnole si longtemps restée aux îles du Cap-Vert, point bien choisi assurément comme poste d'observation, étant à peu près à égale distance de la Havane et de New-York, mais où cependant il n'eût pas fallu s'éterniser...

Supposons cette escadre hardiment présentée devant New-York et bombardant les ouvrages qui en défendent l'entrée; le groupe commandé par le *Brooklyn* serait sorti pour combattre et eût peut-être essuyé un échec, un échec dont le retentissement eût été considérable, répercuté par les mille échos de la grande ville. Que si ce groupe fût resté sourd à la provocation, attendant l'arrivée de la division d'Hampton Roads, le chef espagnol eût bien vite compris et déjoué cette tactique; et alors, appareillant en temps utile, comme d'Estaing à Newport, en 1778, il eût fait route au sud et attaqué l'escadre de secours avant qu'elle eût pu effectuer sa jonction avec la division de New-York. Application tout indiquée du principe de la *ligne intérieure!*

Mais pour que les manœuvres de navette exécutées sur les lignes intérieures offrent toutes les chances de succès, il faut que l'armée qui s'est interposée entre les deux groupes adverses soit plus forte que chacun d'eux et que ses marches soient plus rapides. Était-ce le cas de l'escadre espagnole? — Oui, justement, si la composition qu'on en a donné est bien exacte et surtout si, toutes ses installations terminées au Ferrol, le *Carlos-V* a pu la rejoindre au nord des Bermudes.

Laissons pourtant de côté cette dernière hypothèse. Telle qu'elle était il y a quelques jours à Saint-Vincent du Cap-Vert, l'escadre de l'amiral Cervera comptait 4 croiseurs cuirassés, la *Vizcaya*, l'*Oquendo*, la *Maria-Teresa* et le *Cristobal-Colon;* 3 avisos torpilleurs du dernier modèle, navires très rapides et bien armés pour leur faible déplacement, *Terror*, *Furor*, *Pluto;* 3 torpilleurs de haute mer, *Ariete*, *Azor*, *Rayo*, accompagnés par le paquebot ravitailleur *Ciudad-de-Cadiz*.

Cette force navale est plus puissante, au point de vue tactique, que la division d'Hampton Roads, qu'elle prime de beaucoup en vitesse, et, si elle n'a pas ce dernier avantage sur la division de New-York, elle écraserait certainement celle-ci dans une lutte corps à corps. Ajoutons que, malgré l'infériorité du nombre des Espagnols en présence des deux groupes réunis, les chances pour-

raient encore se balancer, en raison de l'insuffisance tactique, — insuffisance de la protection, surtout, — des croiseurs auxiliaires américains.

Quoi qu'il en soit, les opérations qui se dérouleraient dans les eaux américaines entre des forces navales de composition si diverse, mais ne comprenant que des unités de style très moderne, seraient assurément des plus intéressantes et en tout cas à peu près décisives.

Une difficulté sérieuse se présente cependant pour l'escadre espagnole, celle de se ravitailler en charbon, — au moins pour les croiseurs cuirassés. De ce problème délicat plusieurs solutions peuvent être proposées, toutefois. La meilleure, certes, eût été de s'emparer, dès le début des hostilités, d'un point favorable de la côte des États-Unis, de l'île de Nantucket, par exemple, dont on se servit si bien pendant la guerre de l'Indépendance américaine; d'y établir une solide garnison avec des ouvrages de circonstance armés de canons de 16 centimètres ou de 18 centimètres Hontoria, un aviso-torpilleur du type *Filipinas* et trois ou quatre torpilleurs; de semer quelques torpilles automatiques à l'entrée de la rade, en ayant soin de réserver un chenal connu des seuls défenseurs; et, cela fait, d'y expédier des paquebots chargés de plusieurs milliers de tonnes de combustible. C'était, en somme, la création d'une petite base d'opérations secondaire sur le territoire ennemi. Mais pour cela il fallait à la fois beaucoup de prévoyance, beaucoup d'énergie, des mesures bien prises et exactement exécutées; il fallait surtout, comme le voulait, dit-on, le général Weyler, oser prendre l'initiative des hostilités et ne pas craindre d'aborder de front l'adversaire. — Laissons donc ce premier procédé.

Un autre moyen, le plus employé d'ailleurs, et que la division américaine du Pacifique vient de mettre en pratique, consiste à se faire suivre de paquebots charbonniers. Encore faut-il que ces paquebots aient la même vitesse que l'escadre et que l'on soit assuré de pouvoir faire, à la mer, en pleine houle du large, le transbordement du combustible. Or cela n'est point si commode, expérience faite!

A la vérité, on peut trouver sur la côte ennemie, sauf surprises fâcheuses, quelque abri, quelque recoin favorable. C'est là que l'on viderait, le cas échéant, les soutes des vapeurs capturés par l'escadre aux atterrages, — troisième moyen, le plus simple, mais aussi fort aléatoire.

Reste enfin la ressource de se ravitailler à Halifax ou à Sidney. Les Anglais, qui paraissaient d'abord si partiaux en faveur des Américains, ont déclaré, depuis, qu'ils vendraient du charbon aux Espagnols, en parfaits négocians qu'ils sont toujours; et de fait, ils se sont bien gardés de considérer le charbon comme contrebande de guerre. Dès lors, et de par le droit des neutres, ils peuvent donner au belligérant qui relâche sur une de leurs rades pendant vingt-quatre heures la quantité de combustible nécessaire *pour regagner son port le plus voisin*. Or à Halifax, on est à 2 400 milles du port espagnol le plus voisin, le Ferrol, de sorte qu'en réalité, on remplirait les soutes.

Passons dans l'océan Pacifique et voyons ce qu'étaient les forces navales en présence dans la mer de Chine.

Les Américains y avaient leur meilleure escadre, sinon la plus nombreuse; la plus homogène, la plus moderne, la mieux armée de beaucoup, parce qu'elle était constituée depuis longtemps, depuis les démêlés de la Chine et du Japon, depuis la naissance de la question des îles Hawaï. Quatre superbes croiseurs protégés, et, en tête, l'*Olympia*, un des chefs-d'œuvre du genre, d'après un maître en construction navale, M. l'ingénieur Bertin, en formaient le noyau. A côté du *Baltimore*, du *Boston*, du *Raleigh*, navires de 3 300 à 4 500 tonnes, se rangeaient deux fortes canonnières, protégées aussi et armées de canons modernes, le *Petrel* et la *Concord;* puis un aviso sans valeur militaire, simple porteur d'ordres, le *Mac Culloch;* enfin des paquebots chargés de charbon.

Aux six puissans navires de combat du commodore Dewey, l'amiral Montojo ne pouvait opposer que de vieux bâtimens de la plus médiocre valeur, une frégate en bois, stationnaire déclassé et à peine armé, la *Castilla ;* un croiseur de 3 000 tonnes non protégé, la *Reyna-Cristina;* deux canonnières de station de 1 000 tonnes, protégées mais peu armées, l'*Isla-de-Luzon* et l'*Isla-de-Cuba ;* trois autres canonnières ou petits croiseurs de 1 000 à 1 100 tonnes, dépourvues de toute protection, le *Don-Antonio-de-Ulloa*, le *Don-Juan-d'Austria*, le *Velasco ;* un vieil aviso de 500 tonnes, l'*Elcaño;* enfin un paquebot armé, le *Mindanao*.

Notons que les équipages de ces neuf bâtimens étaient en partie formés, comme il arrive dans les marines coloniales, de naturels des Philippines, alors que les équipages américains, entraînés par une longue campagne et par le contact des divisions européennes,

avaient une cohésion fort rare, comme nous l'avons dit, dans le personnel de la flotte des États-Unis.

L'organisation des défenses de la baie de Manille compensait-elle du moins l'infériorité de l'escadrille espagnole? — Nullement, et si l'on peut accepter comme suffisantes les explications du ministre de la marine à l'égard des mines sous-marines, dont la mise en place est en effet difficile dans le large et profond détroit de Ternate, il n'en reste pas moins acquis que les batteries de terre étaient trop faibles, soit dans l'île du Corregidor, soit à Cavite, qu'il n'y avait point de projecteurs pour dénoncer, la nuit, les tentatives de l'adversaire, et encore moins de torpilleurs pour se jeter sur lui au passage.

Disons aussi, pour être vrai, que le service de surveillance ne semble pas avoir été organisé avec un soin suffisant, que si la nuit était assez noire pour que les Américains pussent franchir sans être aperçus du Corregidor une passe dont la largeur atteint 18 kilomètres, rien n'empêchait d'y détacher en observation une ou deux des canonnières de l'escadre, dont le canon ou les fusées eussent au moins averti le gros de l'arrivée de l'ennemi, et, en dernière analyse, que les malheureux Espagnols paraissent, — nous disons *paraissent*, car il n'est pas aisé de savoir l'exacte vérité, — avoir été surpris au mouillage, comme Brueys à Aboukir, en 1798 (1).

Sans doute, la disproportion des forces était telle, en réalité, que, au mouillage, ou en pleine baie, libres de leurs mouvemens, les vieux et débiles navires de l'amiral Montojo n'en auraient pas moins été détruits... et, du reste, le cœur manque pour faire un reproche, si faible soit-il, à qui sut si bien combattre, à qui sut si bien mourir!

Bien des points restent obscurs dans cette affaire. Comment le chef américain fut-il si bien prévenu de l'état des défenses espagnoles? Comment surtout put-il se procurer les pilotes habiles qui lui permirent d'évoluer avec précision dans une baie difficile (2), sous le feu de l'adversaire? Pourquoi y a-t-il eu deux combats, ou au moins deux phases dans le combat, les Américains

(1) Au moment de la mise en page nous apprenons par les sources américaines que, seule, la vieille frégate *Castille* était mouillée. Rappelons que ce bâtiment déclassé jouait le rôle de stationnaire.

(2) Il a dû les prendre à Bolinao, ou plutôt dans la baie de Langayen, où il relâcha en arrivant de Chine.

s'étant un moment retirés de l'action, comme s'ils avaient éprouvé de graves avaries ou des pertes sérieuses? Quel est enfin l'état actuel de leurs brillans navires, et, s'ils ont pu se ravitailler en charbon, que reste-t-il exactement dans leurs soutes à munitions de 203 millimètres?

De tout ceci le commodore Dewey n'a pu encore informer son Gouvernement, le câble de Bolinao étant coupé, et, du reste, nous aurions mauvaise grâce à demander d'être mis au courant de ces questions délicates (1). Bornons-nous à constater que, si l'énergie ne fait pas plus défaut au gouverneur général Augusti et aux troupes espagnoles qu'aux marins de Montojo, la victoire américaine restera stérile pendant longtemps encore, car, seuls, les croiseurs de Dewey sont impuissans à conquérir Manille. Ils peuvent tout détruire, dans la portée de leurs canons; ils ne peuvent rien occuper, encore moins garder.

Débarquer 400 ou 500 marins sur un quai dévasté, ou, à la rigueur, faire flotter quelques jours le pavillon étoilé sur la vieille batterie de Cavite, ce n'est point occuper Manille, encore moins les Philippines, archipel dont l'étendue dépasse celle de l'Espagne!

Pour faire là quelque chose de durable, il faudrait envoyer de San-Francisco un corps de débarquement et combiner l'action de ce corps avec celle de l'insurrection réveillée. Nous verrons si tel est le parti auquel s'arrêtera le gouvernement de l'Union, et nous espérons que les Espagnols, pour parer à ce danger, ne céderont pas à la tentation d'expédier directement une nouvelle escadre aux Philippines. On ne peut trop le répéter, c'est devant New-York qu'ils sauveront à la fois et Manille et la Havane.

Mais cette opération offensive peut-elle aujourd'hui, — nous écrivons ceci le 5 mai, — être tentée avec des chances sérieuses de succès par la seule escadre de l'amiral Cervera ?... Chaque jour, chaque heure, perdus par les Espagnols ont profité aux Américains en leur permettant d'achever l'armement de leur escadre de l'Atlantique et surtout du groupe de New-York, fort en retard jusqu'ici. Voilà d'ailleurs que l'escadre du golfe du Mexique, laissant derrière elle ses lourds monitors, semble se diriger vers

(1) Le seul point bien saillant des nouvelles apportées par le *Mac Culloch* est que les pertes des Américains sont très faibles. On ne s'en étonnera pas si l'on songe que sur des bâtimens de style très moderne comme l'*Olympia*, le *Baltimore*, etc., le personnel combattant est abrité derrière des casemates légères et des masques métalliques.

l'Est en prenant pour objectif Puerto Rico d'abord (où elle peut, en passant, bombarder San-Juan), l'escadre espagnole ensuite, qu'elle guettera dans le sud-est des Bermudes, où ses éclaireurs se rencontreront avec ceux de l'escadre de l'Atlantique.

A cette menaçante concentration de forces, il semble que les Espagnols ne puissent répondre qu'en réunissant, eux aussi, les élémens un peu épars de leur flotte active. Le *Pelayo* doit avoir achevé tous ses préparatifs à Cadix; le *Carlos-V* a pu sans doute quitter le Ferrol après s'être assuré du bon fonctionnement de ses tourelles de 28 centimètres; le quatrième croiseur cuirassé du type *Vizcaya*, le *Cardenal-Cisneros*, termine ses essais, ainsi que le beau croiseur protégé *Alfonso-XIII*. Après eux viendront, à bref délai, espérons-le, le cinquième croiseur cuirassé *Princesa-de-Asturias* et le *Lepanto*, frère jumeau de l'*Alfonso-XIII*, sans parler de quelques nouveaux avisos-torpilleurs et torpilleurs de haute mer. Si, d'autre part, on a pu conclure à temps l'acquisition des deux grands paquebots de la *Amerikan-Hamburgische-Gesellschaft*, la *Normania* et la *Colombia*, navires à grande vitesse et déjà aménagés pour recevoir de l'artillerie, on aura en peu de jours une puissante force navale qui défiera tous les efforts de la flotte américaine, fût-elle grossie de l'*Orégon*.

Mais il faut se hâter, il faut des mesures de vigueur, auxquelles l'opinion inquiète et agitée reconnaîtra un gouvernement capable de conjurer de grands périls.

Est-il trop tôt pour tirer des événemens qui se déroulent sous nos yeux des enseignemens que démentirait peut-être une connaissance plus exacte des faits?... Nous ne le pensons pas, et certains principes généraux, bien oubliés, semble-t-il, des belligérans, peuvent être remis en lumière dès maintenant, au grand profit de quelques-uns des spectateurs de ce triste conflit.

Nous ne dirons pas que, lorsqu'on veut garder ses colonies, il convient d'abord de les bien administrer, encore que l'énoncé de ce « truism » ne soit pas absolument superflu. Au moins pouvons-nous ajouter qu'il faut les bien défendre, les défendre avec *tous les engins modernes*, puisqu'elles seront attaquées avec des engins modernes, et que, de plus, si leur défense repose principalement sur les forces navales, celles-ci doivent trouver sur place l'outillage qui leur est nécessaire : bassins, ateliers, magasins.

C'est encore une banalité de dire qu'il faut être toujours prêt à la guerre, à tous les genres de guerre, dans un siècle où quelques-uns se flattaient innocemment d'inaugurer le règne de la paix. Cette banalité, ne craignons pas de la répéter en présence d'opérations militaires qui révèlent un surprenant défaut de préparation, de méthode et peut-être de sang-froid.

Être prêt à la guerre, ce n'est pas seulement en admettre l'éventualité et l'accepter d'un cœur ferme, c'est aussi en examiner — à temps! — toutes les chances et se mettre exactement en mesure d'y faire face.

Au moins faut-il savoir mettre à profit ses avantages, être résolu à prendre l'initiative des hostilités quand on sait l'adversaire futur momentanément hors d'état de soutenir le choc. Hésiter à déclarer la guerre, une guerre inévitable, dans l'espoir de se ménager l'opinion des autres peuples, c'est naïveté pure: les peuples, comme les individus, donnent raison au vainqueur, au plus fort. L'Angleterre est-elle moins respectée des nations pour avoir toujours été la première à engager les hostilités? Au contraire! Et l'Espagne, en particulier, doit se souvenir des actes iniques, des agressions brutales par lesquelles le gouvernement britannique notifiait ses déclarations de guerre en 1739, en 1779, en 1797. Sans proposer à nos voisins de tels exemples, on peut s'étonner qu'ils n'aient pas suivi les conseils d'un général énergique et commencé la guerre en novembre ou décembre 1897, quand ils avaient déjà de si justes motifs de rupture. Les unités de combat sérieuses qu'ils avaient dès lors n'auraient trouvé devant elles qu'une division hétérogène, mal armée, plus mal approvisionnée, et, derrière cette division, des navires en essais, d'autres inachevés, quelques-uns en grosses réparations, faute d'un entretien convenable.

C'était le succès assuré, probable au moins, et cela valait d'être tenté.

Il eût été bon aussi, ayant conservé le bénéfice du sage refus d'adhérer à la convention de 1856, de se mettre en mesure de courir sus effectivement au commerce américain dès le début des hostilités. Il faut bien que les gouvernemens, que les amirautés se le persuadent : on fera toujours la guerre de course, ou, si l'on veut, la guerre de croisière. A qui s'y refuserait d'abord, l'opinion publique l'imposerait irrésistiblement. Donc, s'il faut la faire, du moins que ce soit avec toutes les chances de succès,

c'est-à-dire avec les navires les plus judicieusement appropriés, dirigés avec méthode, ravitaillés dans les meilleures conditions.

Nous ne descendrons pas encore de ces idées générales, de ces principes de stratégie politique à l'examen de quelques faits tactiques enregistrés jusqu'ici. Il convient sans doute d'attendre, pour porter un jugement équitable, des informations plus complètes et plus précises. Mais, en saluant une fois de plus l'héroïsme des vaincus du 1er mai, en payant aussi au vainqueur le tribut d'éloges qui lui est impartialement dû, il nous sera permis de tirer du combat de Cavite cet enseignement qu'il faut renoncer, quoi qu'on en ait, à employer aux colonies, soit les unités démodées des forces navales européennes, soit, ce qui est pis encore, des navires neufs, mais systématiquement dépourvus des moyens offensifs ou défensifs modernes.

Persister dans une voie au bout de laquelle l'Espagne vient de trouver un grave échec, ce serait, d'une part, fermer les yeux devant la puissance déjà redoutable de certaines marines exotiques, de l'autre, oublier que les Lissa sont rares et que, s'il est bon d'avoir des Tegethof, il ne l'est pas moins de donner à ceux-ci les vaisseaux de Persano.

***

ART ET MÉTIER

II[1]

L'ARCHITECTURE

I

L'architecture est à la base et au sommet de toute civilisation. C'est le premier des arts, dans tous les sens : priorité de date et primauté d'importance. C'est l'art *contenant*, où vivent et se développent tous les autres, *contenus* dans sa masse, et issus de ses transformations. Il exprimera donc en hauteur de pierres toutes les tentatives et tous les besoins des hommes, c'est-à-dire toute leur histoire, comme le livre l'exprimera en profondeurs d'idées, comme la musique un jour peut-être en supérieures sensibilités. Car il est possible que tout se succède ainsi — ou se remplace — et selon le mot fameux: « Ceci tuera cela. » La trop grande intellectualité du monde vieillissant tuera la primitive naïveté nécessaire aux arts simples; la force expansive, toujours plus tendue, de l'Idée, brisera le moule des vieux arts plastiques.

L'architecture aura été très longtemps le plus beau livre des hommes; et c'est encore aux flancs des successives constructions qu'il faut apprendre à lire l'histoire vraie de tous les peuples, sous le symbole des pierres, plus sincères que les hommes. De l'antiquité fabuleuse et de l'Orient mystérieux arrive jusqu'à nous la grande leçon des arts; toute grâce est venue des chemins du soleil. L'architecture est née le jour où l'homme, levant la

(1) Voir la Revue du 15 août 1896.

tête vers le ciel, regarda, à travers la haute voûte des arbres primitifs, l'intangible coupole, ornée d'astres, et résolut d'en élever une semblable pour son maître invisible et redouté, pour un Dieu dont il ne connaissait encore que la force, mais dont il pressentait déjà la bonté.

Ainsi chaque peuple a eu l'architecture qu'il méritait. Navigateur, nomade, rêveur, c'est-à-dire idéaliste, ce sera ce peuple phénicien, apportant sur la mer, par le bleu chemin des îles, à la Grèce naissante, le culte poétique d'Astarté, « née de l'écume des flots » et sans doute le premier plan du temple de la belle déesse; ou bien le juif, toujours en route au milieu du désert, avec son arche d'alliance, coffret en bois de schitime plaqué d'or, où le terrible Jéhovah, sans cesse présent, vivait au milieu de son peuple errant, jusqu'à ce que la châsse portative où étaient enfermées les tables de la Loi, déposée, de halte en halte, dans le Tabernacle provisoire des Israélites, aboutisse, dans les jours de gloire, au Temple de Salomon; ou encore le Chrétien, cherchant en vain, pendant des siècles, dans les cellas retournées ou les basiliques désaffectées du paganisme mourant, une demeure pour l'abstraction vivante de son Dieu, un temple pour la nouvelle, l'indispensable Charité, jusqu'à ce qu'il trouve, par un merveilleux effort de génie et de foi, la voûte démesurément exaltée sur l'ogive, et force la pierre à loger la pauvreté divine, à raconter la pitié sainte, à exprimer en formes extérieures l'intérieur amour.

Commerçant, guerrier, politique, c'est-à-dire matérialiste, ce sera ce peuple romain, qui, à force d'orgueil et de richesse, prendra le monde, mais abâtardira les dieux, les idées et les formes. Entre ces deux types, à l'intersection de ces deux extrêmes, aura vécu, pensé, — et bâti, — la race fine et privilégiée des Hellènes, poétique encore par la mystique initiation de l'Orient, déjà grave et mesurée à l'approche de la raison, promise à l'Occident laborieux. Peut-être est-ce à cette double influence qu'ils doivent d'avoir été les plus clairs penseurs, et les constructeurs les plus simples.

En somme, tous les peuples victorieux ont été de grands *bâtisseurs*; mais ils se divisent toujours en deux catégories très distinctes, selon le point de départ de leur conception morale ou sociale. Les uns suivent un prophète, divinisent un héros, écoutent un poète; ils construisent pour une idée, pour une déesse, sous la poussée de je ne sais quelle unanime passion de l'hon-

neur, de la foi, ou de la beauté. C'est Thèbes, ou Jérusalem, Athènes, Florence... ou Paris. Tous glorifient la pensée, et déifient la femme : Isis, Athèna, Marie. Leurs œuvres sont faites d'émotion et de mesure; leurs temples peuvent être petits : ils sont toujours beaux. Les autres adorent la force, suivent l'orgueil, ou déifient l'or. C'est Babylone ou Ninive, Rome, Carthage... ou Londres. Leurs œuvres sont des monumens passagers de guerre, de négoce, ou de vanité; leurs temples peuvent être colossaux; ils sont médiocres toujours.

La valeur *symbolique* des monumens, — des modernes aussi bien que des anciens, — sera donc exprimée par leur place *historique* et par leur perfection *technique*. Ils ne *sont*, et ne durent, que si leur forme matérielle est réalisée sous l'action d'une volonté consciente, qu'elle vienne d'un individu ou d'une collectivité; et selon des principes exacts, mathématiques, semblables aux forces qui régissent la nature même, aux lois statiques qui font tenir debout la forêt idéale, d'où va naître la réelle architecture. Ils ne sont *significatifs* que s'ils gardent en leur masse, que s'ils enferment en leur réalité quelque concordance avec l'absolu, quelque lien avec l'inconnaissable, dont l'architecte qui les construit est le porteur instinctif et prédestiné, — j'entends quelque chose de cet impondérable pouvoir qui fera germer et croître, au moment nécessaire, la forêt, le temple, la cathédrale. Ils ne sont *beaux*, enfin, que s'ils contiennent, avec l'âme de leur temps, le cœur et le sang de cet artiste, de ce prêtre d'un jour qui est chargé d'expliquer dans la pierre, comme d'autres dans le texte sacré, l'Esprit et le Verbe, de ce créateur d'une heure qui n'a pu communiquer de vie aux choses qu'en leur donnant toute la sienne et laisse à jamais de ce don de lui-même quelque chose d'humain à la cathédrale, au temple, à la forêt.

Cette triple condition de stabilité matérielle, de beauté logique, et de signification morale, est une primordiale *trinité* de poids, de nombre et de mesure. La forme trinitaire des plus lointains dogmes atteste ce principe primordial de la division des forces et les constructions les plus anciennes en ont, dans leur forme aussi, conservé la primitive empreinte. Le principe d'un pouvoir unique en trois espèces a déterminé les monumens religieux, en même temps qu'il organisait les croyances populaires. Ce ne sont peut-être que des emblèmes, mais si les édifices en gardent la trace, comme d'un moule préhistorique, la

preuve est faite que, dans les grandes lois générales de proportion, et par conséquent de beauté, tous les types en découleront désormais, et que l'architecture en conservera le signe originel sous toutes les transformations. Peut-être ces trois anciens symboles sont-ils les révélations premières de simples lois statiques. Les trois dimensions de hauteur, de largeur et de profondeur, les seules que notre esprit puisse concevoir, sont une trinité physique absolue. Et voici que l'histoire de l'architecture apporte la première preuve, et la plus palpable, à cette moderne affirmation de la continuité de l'idée, — dans la continuation de l'espèce, — à travers l'histoire des races, des arts et des sciences. L'enceinte triple du temple de Salomon engendrera, sous l'influence de la transformation dogmatique et sociale, les trois nefs de la cathédrale chrétienne. Entre les deux types, tous deux d'origine asiatique, se sera lentement formé le temple grec, avec sa cella flanquée des deux péristyles latéraux à colonnades. Et l'Église, qui moralement sort du temple de Salomon, architecturalement sort du temple païen (1). Bientôt le Christianisme entrera triomphalement dans la société, telle que l'aura constituée la puissante civilisation romaine. Le Christ vainqueur passera sous l'arc aux trois portes des Césars, et, dix siècles plus tard, la façade des cathédrales gothiques ouvrira encore, au milieu des villes, ses trois baies ogivales, pleines d'ombre, de statues et de mystère, par où sortira Dieu sur la place populaire, par où rentrera la foule dans la maison protectrice du Seigneur : au milieu la porte du clergé, porteur des reliques, à droite la porte des hommes, à gauche la porte des femmes.

De la trinité des *ordres* antiques, sortira de nouveau l'art moderne, comme le triangle, dans la colossale pyramide égyptienne, ou dans le noble fronton grec, sera la figure génératrice, l'idée mathématiquement exprimée, en un mot le symbole. En ce sens, la colonne grecque est à la fois le plus beau symbole et la plus fière réalité. Image du tronc primitif dans la forêt inanimée, et de la tête de l'être vivant, elle porte, elle demeure, elle vit. C'est l'arbre avec quelque chose d'humain. Toutes les races antérieures aux Grecs l'avaient pressentie et ébauchée en des exemples, toujours par quelque côté imparfaits. Seul ce petit peuple dorien, envahissant et sobre, résumant d'un coup

(1) On a dit que l'église est un temple à l'envers, où les colonnes du péristyle extérieur sont devenues les piliers de la nef intérieure.

les tentatives précédentes, inspiré peut-être aussi par de lointains souvenirs égyptiens, touche à la perfection, et concentrant en une merveilleuse synthèse de simplicité logique tous les élémens d'ornemens alors connus, crée véritablement l'ordre-type, ce rude et franc *dorique* (1), que les Grecs appelaient en effet l'ordre-mâle, et dont ils aimaient la probe simplicité, exigeant dans l'exécution la proportion la plus précise, et la plus précieuse main-d'œuvre. L'ordre *ionique* (2) était l'ordre élégant, plus souple, plus orné, l'ordre-femme. Vous souvient-il aussi de la légende qui conte l'invention du virginal chapiteau, dont les fines acanthes ont fleuri par toute la terre? Une jeune fille de Corinthe, étant sur le point de se marier, mourut subitement ; et sa nourrice, ayant réuni tous les objets chers à la pauvre morte, les plaça dans une corbeille, qu'elle déposa à l'endroit où le corps avait été inhumé. Puis elle recouvrit la corbeille avec une large tuile. Une plante d'acanthe poussa tout à l'entour, et enveloppa de ses larges feuilles le monument imprévu. Le sculpteur Callimaque, architecte et peintre — et de tout cela un peu poète sans doute — vit la gracieuse combinaison du hasard et du printemps, et, imaginant de la copier, en fit le chapiteau *corinthien*.

La colonne est ainsi constituée sous les trois espèces. Le chapiteau en est l'efflorescence suprême; la tête symbolique qui va soutenir le fronton, porteur de la dédicace et de l'*idée* figurée. Il a ses lois de croissance et d'éclosion, par rapport au poids réel et au poids spirituel qu'il doit supporter. Sa mesure et sa forme seront proportionnelles à l'entablement qu'il soutient, symbole lui-même de ce qu'il raconte d'humanité, et de ce qu'il encadre de foi. Et le fronton a son secret comme la colonne : le rapport absolu entre les angles inflexibles de son triangle, figure mystique, est enfermé dans un nombre encore mal connu, mais certain. Comme un grand oiseau aux ailes éployées, il est venu se

(1) L'ordre dorique, le plus ancien des ordres grecs, apparut simultanément à la fin du VII[e] siècle dans tous les pays doriens, à Corinthe, à Métaponte, à Pæstum, à Ségeste, à Agrigente, à Syracuse... C'est aujourd'hui un lieu commun que les élémens du dorique se retrouvent dans l'architecture orientale. On a reconnu à Karnak et dans les colonnes du tombeau de Beni-Hassan comme le prototype de la colonne dorique. Le chapiteau, composé de l'*échine* et de l'*abaque*, — et qu'on a appelé le proto-dorique — se retrouve à Cypre, à Golgos et à Eddi. (M. Collignon.)

(2) Suivant les écrivains anciens, l'ordre ionique est postérieur au dorique, et se montra pour la première fois en Asie Mineure dans le temple d'Artemis à Éphèse.

poser sur les tiges fleuries qui sont les colonnes; et le repos, sur les fleurs humaines, de l'aigle divin, a donné à la fois au fronton sa forme, sa mesure et son beau nom primitif (1).

Bien avant que les règles aient été posées, ou plutôt les dogmes fixés de l'architecture humaine, et cela par le génie d'un peuple qui semble avoir eu la mission prédestinée d'apporter au monde l'idée d'art parfait, comme le peuple juif eut celle de promener sur la terre l'idée du Dieu unique, la pyramide apparaît dans les temps les plus reculés, comme l'expression architecturale la plus simple. N'est-elle pas restée une des plus belles? C'est le tumulus primitif, à peine régularisé, mais par cela même jugé et corrigé — synthétisé — par le premier architecte. Admirez encore comme, d'une simple loi de mouvement, l'inclinaison naturelle sous un angle de 45° de la chute des terres, l'homme fait sans le vouloir, d'abord sans le savoir, un emblème et une règle, bientôt un dogme architectural (2) et l'ayant fait, s'en étonne et l'admire, et reconnaissant une loi supérieure, dont ce qu'il appelle beauté n'est que la résultante, l'emploie en signes construits et la consacre aux héros qu'il déifie.

Ainsi les premières tombes devinrent un jour les premiers temples; et ce sera sur des tombeaux toujours, — tombeaux de héros et de prophètes ou sépulture d'un dieu, — que s'édifieront les plus nobles monumens des hommes, depuis l'hypogée jusqu'à la mosquée, depuis le tumulus héroïque jusqu'à la cathédrale chrétienne. La butte de terre, γῆς χῶμα, entourée d'une palissade circulaire, sous laquelle Achille fit enterrer Patrocle, devant les murs de Troie, engendrera les tombes circulaires de Mycènes, et deviendra avec les siècles la colossale rotonde où dormit Hadrien près du Tibre jaune. L'impératrice Hélène se souviendra de ces formes et fera élever sur la sépulture du Christ, à Jérusalem, un monument pareillement rond; et Byzance y trouvera l'idée et les points d'appui de la coupole de Sainte-Sophie. Un sarcophage païen, où reposaient les ossemens d'un martyr, au fond des catacombes de Rome, sera recouvert un jour d'une table de marbre, pour la célébration secrète des nouveaux mystères, et l'autel chrétien sera trouvé. La secrète raison des formes est toujours enfermée dans l'enchaînement logique des idées. Ainsi, la cabane

(1) Ἀετός, en grec, signifie à la fois *aigle* et *fronton*.

(2) On sait que la pyramide est aussi un moyen, par la répartition des *poussées*, d'atteindre à des hauteurs qui, verticalement, seraient impossibles.

en bois de grume et en boue aboutit au Parthénon triomphal, et de même, la figure pyramidale, chère aux Égyptiens, persiste sous le temple hellénique, comme, après quatre mille ans d'art, elle renaîtra dans l'élancement joyeux et pensif du clocher gothique. On sait qu'une étude plus attentive du Parthénon a fait reconnaître que toutes les lignes verticales de sa construction convergeaient un peu vers un sommet de pyramide idéale (1), comme si tout l'effort de sa masse montait lentement vers l'idée, — convergeait dans l'azur!

C'est qu'aussi bien, toute architecture est un *sursum corda* de la matière. Depuis la hutte préhistorique où l'homme redresse dans l'espace le premier arbre tombé, jusqu'à la cheminée de l'usine moderne, l'exhaussement des matériaux correspond à l'exaltation des efforts. Les sommets des beaux monumens, des monumens logiques, sont toujours des sommets d'idée. Si les premiers temples païens n'étaient que des maisons humaines augmentées, des *foyers* divinisés, la première église fut vraiment la *maison commune* idéalisée. Et successivement ainsi, on peut suivre, dans le livre des monumens, le développement de la *cité* antique autour de son temple et celui de la *nation* moderne autour de son église, comme on suivra, demain, la croissance rationnelle de l'humanité autour du symbole nouveau. Et c'est pourquoi je le dis, architecte ou poète, — car tout monument a son rythme et sa poésie, — ne doute pas de la présence du symbole jusque dans les ouvrages les plus simples de ton métier, non plus que de la nécessité de l'enthousiasme dans les plus humbles efforts de ton art. Car derrière les conditions statiques de tout ce qu'on a édifié, se cachent des lois certaines de beauté, et derrière ces lois encore, les raisons mystérieuses d'essentielle et supérieure signification. Tu ne comprendrais pas le sens sacré des murs où ont vécu, où ont pleuré, où sont morts des êtres, si tu en approchais avec orgueil ou avec mépris. Garde, au seuil de toute demeure, la simple humilité de l'admiration, qui seule fait des

(1) « Tout porte à croire, disai déjà en 1844 M. Villeroi (*Revue générale de l'Architecture*), que le principe des axes inclinés a été admis dans la construction des monumens du siècle de Périclès pour neutraliser la poussée des parties supérieures. » Et le même auteur établit ingénieusement les lois générales de l'architecture grecque : « Les temples antiques de l'ordre dorique se composent de quatre pans inclinés qui, passant par les axes des colonnes, et prolongés en hauteur, se confondaient en une *arête* si le monument est rectangulaire, en un *point*, s'il est carré. »

croyans et des heureux. Mais quel que soit ton rôle futur, poète de la pierre ou du fer, architecte nouveau, ne poursuis pas ton chemin, si tu n'es pas capable aujourd'hui, pour bâtir la maison de demain, de connaître l'énigme construite des grandes maisons du passé, de pénétrer l'âme des vieilles bâtisses, au delà de leurs masses immobiles. Regarde toujours l'intention derrière la forme muette. Cherche la volonté d'un homme ou le consentement d'une foule derrière le mur silencieux. Si tu songes encore à tout ce que les pierres gardent du passage des hommes, tu auras l'intime intelligence des vieux monumens, qui t'apparaîtront comme des cristallisations nécessaires, à des momens donnés de l'histoire, de besoins passagers ou d'idées éternelles.

II

Sans s'attarder aux problèmes toujours obscurs des très lointaines époques, on peut dire que les origines orientales des religions, des civilisations, et par conséquent des arts, donnent une suffisante explication des plus anciennes traditions qui placent le berceau des races sur le plateau d'Asie. Les plus anciens types d'architecture connus sont certainement en Asie. L'Inde, la Perse, la Chine offrent des spécimens vraiment beaux d'architecture constituée, à des époques fabuleusement reculées, les plus anciennes sans doute, avec l'Égypte, si l'on néglige un état embryonnaire qui a dû être, dans tous les pays à peu près le même, à peine différencié par la nature des matériaux dans les climats différens, et caractérisé par la hutte primitive de l'homme se fondant un abri contre les élémens, l'inclémente nature, et les innombrables animaux, animal lui-même à peine supérieur. L'uniformité dans la grossièreté, tel a dû être le caractère premier de l'architecture de nos ancêtres très inconnus; car la diversité, — l'individualité, — est déjà un progrès considérable qu'il a fallu des siècles sans doute pour conquérir et où l'on peut voir le commencement de l'art. Cependant les relations entre peuplades voisines, et bientôt les migrations à travers les mers, déserts mouvans plus faciles à traverser pour ces hommes encore à demi barbares que les montagnes et les forêts, rapprochèrent peu à peu les races qui s'ignoraient; et de leurs besoins comparés — de leur mutuel étonnement — commença la grande lutte d'idées, de désirs et d'admirations, d'où allait éclore pour chacune d'elles un

idéal de beauté. Et cet idéal, c'est l'art de l'architecture qui, le premier d'entre les arts, le formulera, aussitôt que se seront constituées une langue personnelle et une littérature poétique, nées elles-mêmes d'une religion dogmatiquement définie.

Historiquement, si puissantes et si longues qu'aient été les grandes civilisations orientales, si belles de culture ou si riches d'art qu'on puisse supposer et cette Chine mystérieuse encore fermée à nos curiosités, et cette Assyrie à demi légendaire, et cette Égypte même, dont l'éternel été et le silence éternel ont fait une grande nécropole endormie sous le poids du soleil, il faut bien dire que la Grèce seule est réellement pénétrée par nos regards de modernes, qu'elle est seule compréhensible complètement à nos races. Là commence vraiment notre histoire intellectuelle, là aussi commence seulement *notre art*. Tout ce qui avait précédé n'était qu'ébauches imparfaites et sans cesse recommencées du poème merveilleux qui allait enchanter le monde et l'enfermer, peut-être à tout jamais, dans le charme définitif et les chaînes secrètes d'une tyrannique Beauté. Un jour l'art grec prendra à l'Assyrie, à l'Égypte, à la Phénicie, leurs dieux et leurs modèles d'architecture; mais il les humanisera conformément à son génie clair et sain; il les sortira à demi du symbolisme asiatique précurseur en cela, plus qu'on ne pense, du futur rationalisme occidental. L'importance des influences orientales sur les origines de l'art grec est aujourd'hui parfaitement démontrée, et de remarquables études, en France, en Allemagne, en Angleterre, ont éclairé la question d'un jour tout nouveau. Mais ces études mêmes ont bien laissé voir qu'à la Grèce reste tout entier l'honneur de l'épuration successive de ces influences mêlées, de la simplification tranquille et radieuse qui, en quelques siècles, constitua le plus pur effort vers la Beauté et le plus logique, à coup sûr.

Le génie grec, s'il ne l'a pas inventée de toutes pièces, comme le prouvent les plus récentes découvertes, a du moins réalisé — et défini en une sorte de *canon* — la forme parfaite de la construction en pierre, ou en marbre. Et, de fait, depuis cet aboutissement logique de tous les essais antérieurs jusqu'à nos jours même, qu'a-t-on trouvé, hors de l'emploi des trois ordres, des trois émanations de la divine unité artistique? Seule, l'architecture « ogivale » semble, à première vue, échapper à la régulière filiation. Nous verrons qu'elle ne diffère, au fond, de l'ar-

chitecture antique, — et déjà merveilleuse est la part d'invention qui reste aux architectes chrétiens, — que par l'emploi de *points d'appui* nouveaux, ce qui est encore une conséquence et une image à la fois du point d'appui moral que prenait ailleurs, — dans l'espace, dans l'infini, — la religion nouvelle qu'il s'agissait d'exprimer en pierre et en art. L'architecture ogivale est fille chrétienne, revenue d'Orient; mais nous retrouverons sous sa robe mystique, enrichie des broderies de Byzance, la structure rationnelle des beaux corps antiques, allongés sans fin sous notre pâle lumière, amaigrie jusqu'à l'impossible, aux rêves de la nouvelle foi.

Donc, s'il est très vraisemblable que les modes de construction pratiqués en Orient, bien longtemps avant l'éclosion de l'art grec, surtout chez les peuples à organisation théocratique comme les Assyriens et les Égyptiens, ont dû procéder de principes très déterminés, presque hiératiques, dont les secrètes mesures nous resteront probablement inconnues, il n'en est pas moins certain qu'à la détermination des ordres par les Grecs, remonte la constitution rationnelle de l'architecture. Après la longue incubation commune à tous les peuples riverains de la Méditerranée orientale, qui dure du XVIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'aux dernières années du VIIe, et dont on ne savait rien avant les récentes fouilles faites à Hissarlick, à Santorin, à Mycènes, à Spata, sous l'action vivifiante, incessamment renouvelée, — venue toujours par la mer, l'élément symbolique et bleu, — de Tyr et de Sidon, au moyen des échanges phéniciens, de Babylone et de Ninive, par les routes d'Asie Mineure, ces trop heureux Hellènes ont patiemment travaillé pendant trois siècles à la formation du type architectural suprême; la gloire de l'avoir déterminé allait être réservée à la logique et religieuse croissance de leur idéal. Au milieu du Ve siècle, à ce moment unique de l'indépendance et de la joie d'un peuple héroïque, vainqueur enfin de ses voisins et de lui-même, maître de son sol, de sa poétique et de son art, se place l'événement architectural le plus considérable de l'antiquité — peut-être de l'histoire humaine en beauté — l'achèvement du Parthénon. L'Acropole d'Athènes, avec sa trilogie du Parthénon, de l'Erechtheion et des Propylées, est certainement un des sommets du monde intellectuel, un des points culminants du Beau.

Là, et peut-être là seulement, on comprend vraiment l'antiquité, à peine devinée dans le désert de Pœstum, ou parmi les

grandes ruines de Sicile, plus rarement à Rome même où allait bientôt mourir l'idéal attique, en l'attente du nôtre. On fera, dans l'ordre calme et simplement statique de la construction rectiligne, des œuvres plus complexes ou plus riches; on n'en fera pas de plus pures, ni de plus humainement belles, parce que celle-là est vraie humainement, — belle à la proportion de l'homme. J'entends qu'on en pourra faire de plus colossales, mais non pas de plus grandes, au sens de l'esprit. Il n'est que trop facile de trouver, à l'étude plus attentive des monumens-types dans l'histoire, la preuve évidente, et constante, que l'exagération des dimensions, le toujours *au delà de la mesure*, dans la force aussi bien que dans la grâce, ne produit jamais que des disproportions et des anomalies, — en esthétique comme en histoire naturelle, des monstres. A Athènes même, l'Olympeion, achevé seulement du temps d'Hadrien, à quelques pas du Parthénon — à ses pieds — donne, avec des proportions qui devaient être beaucoup plus grandes, l'impression de quelque chose de bien moins noble, et d'un peu faux. On sait que la Madeleine est sensiblement plus grande aussi que ce même Parthénon. Que l'on mesure après cela la différence en beauté — *en signification* — entre un monument qui exprimait à son heure, dans toute la perfection possible, à un moment suprême de la vie d'un peuple, la foi, la volonté, la gloire et la richesse de ce peuple, et la copie glacée inutile surtout de ce monument, refaite après des siècles au milieu d'une autre atmosphère physique et morale, sans nécessité, sans conviction, sans foi! Un Parthénon sans Minerve présente, un Parthénon sous la pluie de Munich, sous la brume de Londres ou sous le rire de Paris, quel non-sens ou quelle contradiction, digne d'un savant peut-être, mais non d'un artiste!

Les Romains eux-mêmes, — qui furent d'ailleurs peu artistes, — conquérans, légistes, assez bons orateurs et excellens militaires, n'ont en rien *grandi* l'idéal grec, s'ils ont *agrandi* les proportions des temples et les étages des palais. Peut-être le plus beau monument de Rome, et le plus expressif, est-il le Colisée, comme les Thermes de Caracalla et le Cloaque Maxime en sont les meilleurs ouvrages. Et qu'est-ce encore? Un temple pour la divinité, un mystique sanctuaire pour la Virginité, la Beauté, ou la Justice? Non! pas même le palais d'un héros, mais un cirque pour amuser le peuple ou l'abrutir, des bains ouverts à la foule par des tyrans, et un égout pour assainir l'ordure d'une plus

ou moins servile agglomération ! Et de fait, les Romains n'ont guère innové que dans les édifices civils et d'utilité publique, ce qui est d'ailleurs une régulière conséquence de leur état politique et social, peu embarrassé d'idéal, mais constitué en vue d'organiser *civilement* et pratiquement la vie d'une population très dense, et selon des principes d'édilité qu'on appliquera plus tard aux énormes agglomérations modernes. Encore n'ont-ils échappé au reproche de plagiat et à cette fatalité de la banale copie, qu'en appliquant, pour la première fois sans doute d'une façon aussi logique et aussi pratique à d'immenses constructions, les formes, très anciennement connues en Asie, de l'arc et de la voûte, que les Grecs avaient négligées, sinon ignorées, comme déplaisantes à leur sain et vigoureux amour des lignes droites. Et d'où venait le principe de cette forme *en arc* que les Romains peu à peu substituèrent à la plate-bande? de l'Étrurie sans doute, habitée depuis longtemps par un petit peuple encore mal connu, dont on commence cependant à démêler les origines, phéniciennes pour le moins autant que grecques, et qui aurait ainsi pris à de lointaines traditions d'Asie l'art de bâtir avec la voûte et l'arc. Ainsi de l'Orient toujours, par-dessus la civilisation grecque, vient en Italie la grande leçon, apportée par ces Phéniciens, véritables commis voyageurs de l'antiquité, colporteurs de bijoux et d'art, de denrées et de dieux. D'autre part, la plupart des œuvres romaines ont été faites par des architectes venus de la Grèce, au service des nouveaux maîtres du monde, de sorte qu'entre ces deux influences, parfois contradictoires, il est advenu que l'art vraiment romain ne fut jamais ni très pur ni très personnel. Il faut dire pourtant qu'en améliorant, sinon en inventant, le système des *voûtes*, pratiquées, non plus par assises horizontales (1), mais au moyen de pierres taillées en voussoir, et en l'appliquant, le plus souvent avec l'aide d'un ciment très dur, à toutes les variétés possibles de constructions, il ouvrit la voie, avec une audace et une perfection technique destinées dans l'avenir à d'immenses résultats, au futur art *roman*, d'où sortira l'art gothique, et à la plus *romaine* renaissance d'où sortira l'art moderne.

(1) Comme, par exemple, au Trésor d'Atrée, à Mycènes, où la voûte parabolique est posée sur des murs circulaires, mais fut construite sans doute par assises successivement placées en encorbellement l'une sur l'autre jusqu'au sommet, après quoi on abattit les angles en saillie.

Les Romains furent, à vrai dire, les premiers utilitaires, — les premiers matérialistes. L'influence sémitique qui avait laissé encore un charme mystique aux monumens des plus rationnels pourtant parmi les peuples helléniques, les Doriens, ne paraît plus avoir d'action sur l'art des Romains; et il faudra que l'empire des Césars, trop grand pour la seule Italie, étouffant dans l'Occident vaincu, s'en aille porter ses dieux à Byzance, à la porte d'Asie, pour y retrouver le sens mythique des formes, et le symbole oriental des proportions. C'est, en somme, ce retour historique, en Asie, du plus grand pouvoir politique constitué, qui va changer complètement l'art, alors qu'il semblait voué à de perpétuelles répétitions, et renouveler l'architecture, épuisée de chefs-d'œuvre. Le monument type de ce curieux moment dans l'histoire de la transformation du monde, c'est Sainte-Sophie, l'énorme et incorrect chef-d'œuvre byzantin, où se mêlent d'une étrange façon aux principes déjà mal observés d'un style classique en pleine décadence toutes les audaces de construction et toutes les fantaisies décoratives de la Perse voisine, où le bel art païen redevient, après des siècles, tout oriental, avant de se faire chrétien. Le grand style antique se meurt dans l'Occident abandonné; les empereurs, déserteurs de Rome, en dévalisant la Ville Éternelle et la Grèce de leurs statues et de leurs trophées, n'en ont emporté que le marbre et le bronze, et en ont laissé l'âme. En vain Constantin dédiera une *basilique*, imitée tout à la fois du temple et du palais romain, à la sagesse de Dieu, τῇ ἁγίᾳ σοφίᾳ; Justinien qui, deux cents ans plus tard, le relèvera de ses ruines, avec la volonté d'en faire « le plus magnifique monument qu'on ait fait depuis la création », accumulera les marbres, les onyx et les ors, couvrira les coupoles de mosaïques patientes, merveilleuses et enfantines, mais ne fera qu'un monument hybride, — prodigieux, étincelant et barbare, — très riche, mais non point très beau. Lorsque seize ans après avoir été commencée (1), Sainte-Sophie était achevée et dédiée avec une solennité inouïe. Justinien revêtu d'habits sacerdotaux, et bien plus semblable sans doute à une satrape d'Orient qu'à un empereur romain, put courir à l'ambon incrusté de pierres précieuses et de métal, et plein d'admiration pour son œuvre s'écrier : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir cet ouvrage! Je t'ai vaincu, Salo-

(1) Sainte-Sophie fut terminée en 548 après J.-C.

mon! » Il ne voyait pas la décadence qui montait autour de lui; il ne savait pas que sous ses yeux à ce moment même s'accomplissaient la mort d'un art et la naissance d'un autre, et que la suprême expression, en architecturale beauté, de l'idéal nouveau était promise à l'Occident rêveur, passionné et sincère. Saint-Vital (1) de Ravenne, comme Saint-Marc de Venise, sont les transplantations, en Italie, de l'asiatique Sainte-Sophie, témoins isolés, mais combien précieux, de la timide rentrée de l'Empire sur son ancien sol. Par cette fissure cependant passera toute l'essence du parfum chrétien, exhalé des encensoirs de Byzance; l'art *roman* sortira un jour de ces voûtes d'or, et de ce lourd appareil. En attendant, la vraie nouveauté, du moins pour l'Occident, c'est la coupole, posée si fièrement sur les arcs puissans qu'elle semble, à l'audacieux architecte, l'image de la céleste voûte. « Alors, a-t-on dit très justement, on voyait partout des arcs sur des arcs, des coupoles sur des coupoles; toutes les surfaces rectilignes, carrées, angulaires, des temples d'Athènes se changèrent, dans les églises de Constantinople, en surfaces circulaires, curvilignes, concaves à l'intérieur, convexes à l'extérieur. » De même, on renonça presque complètement à l'ordonnance consacrée des ordres antiques; le chapiteau, de circulaire qu'il était, devint cubique; la fine et précise feuille d'acanthe du corinthien fut remplacée par d'aventureux feuillages, aigus, enlacés, sans ordre, et les faces des moulures rehaussées d'entrelacs, de méandres et de losanges, imités des émaux d'Assyrie ou des étoffes persanes. La pureté attique est définitivement étouffée sous la parasite forêt des plantes, des fleurs et des croyances d'Orient.

Les peuples changent; les monumens s'écroulent; mais toujours, pour exprimer des besoins nouveaux, arrive l'être attendu — pour loger l'idée renouvelée, l'architecte nécessaire. — Et ainsi toujours l'architecture d'un peuple, au moins autant que les autres arts, aura à sa base la sensation d'un être devinant une forme et se l'appropriant, la volonté d'un artiste dégageant d'une loi secrète entrevue un principe de construction ou d'ornement.

(1) A Ravenne, où vivaient les exarques ou gouverneurs de l'Italie pour les empereurs d'Orient, c'est Julien, trésorier de l'Empire sous Justinien, qui fit commencer Saint-Vital, exclusivement sous la direction d'architectes et d'ouvriers grecs. Sainte-Marc est construit, à Venise, au retour des Croisades, par les Vénitiens chargés des dépouilles de Constantinople, et le plus souvent avec des matériaux arrachés aux monumens byzantins.

En art, comme en tout du reste, la collectivité est impuissante où l'individu ne parle pas ou n'agit pour elle. Le peuple désire, l'artiste exprime; et consciemment ou non, l'architecte ne construit que des *exigences* contemporaines. Parfois, il lui suffira d'un regard sur les choses pour créer un type : la juxtaposition de certaines lignes, le hasard des portées de deux masses suggérera à un œil attentif une proportion nouvelle, une disposition inattendue. Qui peut dire dans quelle mesure cette fameuse invention de l'ogive (1), qui a soulevé tant de controverses, ne fut pas un jour dans l'heureuse fortune de l'intersection fortuite de deux cintres? Et puis, qui a vu le premier se produire le fait merveilleux, ou le hasard providentiel, de l'heureux maçon de Mycènes, ou de l'habile architecte du Caire, ou encore du beau *maître ès œuvre* debout devant la cathédrale naissante, en ce violent et passionné XIII[e] siècle? Nul ne sait trop, car l'ogive se voit ou se devine en ces trois points, si distans, du monde; et puis qu'importe encore, si elle a exprimé à son heure, cette fine et pieuse ogive, et Dieu sait avec quel mystique élan de toutes les forces de la pierre, l'admirable élancement des âmes chrétiennes vers l'infini?

Admirons donc simplement cette nouvelle et divine efflorescence de la matière, et comme de l'art roman, de la muraille sobre, austère et nue, reflet des temps plus sombres et plus pauvres, va jaillir cette prodigieuse forêt gothique. L'art roman, si noble à Caen ou à Vérone, à Poitiers ou à Aix-la-Chapelle, sortait directement, légitimement, de l'art antique, entretenu par l'admiration des monumens anciens encore debout à Rome, mais peu à peu transformé sous l'influence du goût oriental, que rapportait de Byzance, avec le sens renouvelé des mystères, la religion nouvelle. Ainsi cet art grec, que nous avons vu puisé

(1) Le mot *ogive*, qui s'écrivait aussi *augive*, servait à désigner les nervures diagonales qui, à partir du XII[e] siècle, renforcent les voûtes d'arêtes. Il fut étendu, plus tard seulement, à la désignation spéciale, et il est resté dans la langue avec ce sens, d'un arc formant un angle curviligne. Les voûtes qu'on peut se figurer formées par pénétration, sous un angle variable, de deux voûtes cylindriques, s'appellent voûtes d'arêtes. Enfin l'arcade à tiers-point, ou ogive équilatérale, qui domina pendant toute la belle époque du XIV[e] siècle, en remplaçant presque exclusivement alors les formes primitives de l'*arc à plein cintre brisé* et de l'*arc en lancette* du XIII[e] siècle, est formée par des arcs qui ont leur centre chacun à la naissance de l'arc de cercle qui lui est opposé, et qui sont décrits avec un rayon égal à l'ouverture de l'arcade, de façon à enfermer exactement un triangle équilatéral. (Bâtissier, 495-96.)

lui-même à de si lointaines origines, déjà déformé par les Romains, puis de nouveau retourné aux sources d'Asie, revient, méconnaissable, de ce rapide et fatidique voyage aux pays fabuleux où l'homme commença de penser et de construire, et, s'arrêtant enfin dans l'Occident que purifient les barbares, fleurit merveilleusement en chrétienne architecture. Après les horreurs de l'an mil, les chrétiens, grands bâtisseurs d'églises, ne s'attardent pas longtemps à l'arc tranquille et sage, retrouvé en passant par l'Italie, au *plein cintre* roman, si noblement religieux qu'il nous paraisse aujourd'hui encore appliqué par les chrétiens à leurs églises du XIe au XIIe siècle. D'un bond, dans l'envolement de confiance et d'espoir qui soulevait de nouveau le monde, ils élèvent leur église à des hauteurs inconnues, comme à un idéal surnaturel ils ont élevé leurs âmes. Ils cherchent et ils trouvent les points d'appui nécessaires à cet exhaussement imprévu des murs et des voûtes, et — s'il faut laisser peut-être au mystérieux artiste arabe la gloire de la transformation initiale de l'arc en ogive — du moins peut-on dire que les architectes chrétiens achèvent de résoudre le problème, un des plus beaux et des plus ingénieux qu'ait rencontrés l'histoire de l'architecture, en déterminant, avec la précision d'une loi mathématique, et une perfection de technique qui ne sera pas dépassée, les méthodes de construction des voûtes d'arêtes, des croisées d'ogives et de l'arcade à tiers-point. Le grand art gothique était fondé.

Merveilleusement il s'épanouit dans tout l'ouest de l'Europe à partir de la deuxième moitié du XIIe siècle, couvrant d'abord le sol laborieux de la France naissante, de ces constructions immenses et légères à la fois, avec leurs hautes voûtes montées sur des murs démesurément élevés, prodigieuses châsses percées partout de fenêtres, de trèfles et de rosaces, et soutenues dans l'espace par les puissans arcs-boutans comme par autant de bras vigoureux. Toutes ces innovations « paraissent avoir été tentées tout d'abord, en effet, ou avoir pris leur développement le plus rapide et le plus complet dans l'Isle-de-France, la Normandie, la Picardie et la Champagne ». En Allemagne même, en Angleterre et en Italie, les exemples sont ou moins purs, ou postérieurs. A coup sûr, les plus beaux types sont dans cette province de l'Isle-de-France, qui semblait, alors comme aujourd'hui, faire une ceinture de bois, de fleurs et d'églises — double *forêt* d'ombre et de pierres — à l'ardente capitale. Dans

ce Paris agité, généreux et puissant, s'éleva et demeure, invulnérable et protectrice, la plus fière, la plus pure, la plus *significative* cathédrale, sinon la plus grande. Notre-Dame est peut-être le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre gothiques et Notre-Dame est le cœur de Paris, ce grand cœur du monde moderne. Le génie national, dégagé des leçons antiques que gardait encore le style roman, a trouvé pour un temps sa libre formule, et pendant trois siècles, à Paris, à Amiens, à Chartres, à Bourges, à Reims, à Beauvais, enfante des œuvres immenses et symboliques, *temples* vraiment vivans qui, « sous leur robe de pierre », se souviennent de la *Forêt*. Chateaubriand a dit des cathédrales : « Les forêts des Gaules ont passé dans les temples de nos pères, et nos bois de chêne ont ainsi maintenu leur origine sacrée. Ces voûtes ciselées en feuillage, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les allées obscures, les passages secrets, les portes abaissées : tout retrace le labyrinthe des bois dans les églises gothiques; tout fait ressortir la religieuse horreur, les mystères et la divinité (1). »

Ainsi l'*ogive*, à ses trois périodes, et sous ses trois formes sera, dans toutes les constructions, le principe générateur de tous les vides, la forme-type de la construction chrétienne, tant que la religion des foules restera passionnée, ardente et mystique. Simple et fine, avec une jeune naïveté dans sa pointe en lancette et ses trèfles symboliques au XIII[e] siècle, amincie et plus sèche, plus frêle aussi, elle *rayonnera* à travers les pinacles et les croisées pendant tout le XIV[e], jusqu'à ce qu'elle finisse au XV[e], dans un *flamboiement* merveilleux, dans un presque impossible équilibre, comme si les dernières flammes d'un feu mourant, courant à travers les niches, les roses et les aiguilles, venaient lécher les murs des cathédrales affolées. Et l'antique raison, déterrée un beau jour du sol endormi de l'Italie, éteindra sous son onde claire ce bel incendie mystique.

La Renaissance, en ce sens, fut proprement un mouvement réaliste. Le hasard d'une découverte imprévue de monumens anciens dans les fouilles, à la fin du XV[e] siècle, l'étude, meilleure aussi, faite par des architectes et les sculpteurs de Pise et de Rome, des édifices restés toujours debout en Italie, le subit exode des artistes

(1) *Génie du Christianisme.*

grecs, élevés encore à l'ancienne tradition, que chassaient de Constantinople les Turcs vainqueurs, enfin et surtout le retour violent, par une naturelle réaction, après des siècles d'ascétisme religieux et esthétique, à l'amour plus direct, plus réel, en quelque sorte plus sensuel, de la nature, voilà toute l'énigme du mouvement d'art, qui a pris ce nom de Renaissance. Ce fut plus encore la revendication de la joie humaine, la revanche du corps sur l'esprit; et ce fut bien une renaissance en vérité, quoi qu'on en ait dit parfois de nos jours, et qui ne pouvait tarder plus longtemps devant la contradiction croissante entre les réalités tangibles, individuelles, dont sont faites les *bases* de tous les arts plastiques — j'entends surtout l'architecture — et le spiritualisme incorporel, impersonnel, je dirai presque *inconstruisible*, d'un idéal et d'une religion qui prétendaient ne tenir compte que de l'âme.

Je sais que des esprits érudits et curieux ont voulu prouver que cette Renaissance avait paralysé, en France, l'essor d'un art plus national qui serait issu du gothique, et brisé, en pleine croissance, un progrès plus sensible et plus beau, vers l'expression architecturale et plastique de l'Idée, que celui que nous avons vu sortir, au XVIe siècle, de l'art imposé par les artistes italiens à la France, à l'Allemagne, à toute l'Europe occidentale, en un mot. Je crois profondément qu'il y a là une erreur ou un malentendu. Outre qu'il me paraît prouvé, par toutes les analogies que présente l'histoire, qu'on ne saurait empêcher, ni créer un mouvement d'art avec des mots ou avec des regrets, j'estime qu'il eût été impossible, à ce moment précis du XVe siècle finissant, où l'Italie, en avance sur les autres pays de près d'un siècle, retourne visiblement aux traditions toujours regrettées de son origine antique, de poursuivre plus loin l'épanouissement gothique, mourant de beauté si l'on veut, mais de trop psychique et de très intraduisible beauté. Et si cela est incontestable pour l'Italie, qui n'a jamais fait que du très médiocre gothique, encore que les meilleurs monumens italiens de ce style aient été construits par des architectes allemands, on le peut appliquer aussi à la France, dont le génie clair et mesuré devait historiquement échapper à toute exagération mystique, aussi bien dans l'art de construire que dans l'art de penser. Or, si le style gothique a été admirable comme expression d'une époque de grand mysticisme, mais encore avec des moyens moins purs, sinon moins étonnans, et sincères, et touchans, il ne pouvait logiquement durer un

moment de plus devant les revendications de la raison, *renaissante* dans le domaine des arts comme dans celui de la pensée philosophique et religieuse.

Mais aussi, par une naturelle conséquence, avec l'exaltation de la foi et du rêve, allaient disparaître l'audace des merveilleux et presque impossibles édifices, et le mystère des hautes voûtes ogivales, et l'art prodigieux — un peu fou — de monter des murs dans l'espace, en dentelle de pierre. La suprématie, très logiquement, échappe peu à peu à l'art religieux; la beauté architecturale se porte toute dans les monumens civils. C'est qu'on ne fait pas plus de monumens que de révolutions — et ceci le prouverait au besoin — sans enthousiasme. Qu'a donc produit, je le demande, en architecture, le mouvement religieux ou plutôt rationaliste, de la Réforme? N'apportant que la sécheresse d'un raisonnement, la valeur d'une analyse, le protestantisme n'a rien produit en architecture de très beau, en tout cas rien de très *significatif*. Sans doute, il ne pouvait être à nouveau créateur de beauté, étant essentiellement d'esprit critique. Il prit et utilisa — peut-être en en refroidissant l'âme — les grandes cathédrales catholiques; il en ouvrit les fenêtres toutes grandes, mais il en chassa, avec l'encens, le mystère et le charme. Et de cette première laïcisation, l'architecture des temples nouveaux, en Angleterre, en Allemagne ou en France, a gardé dès lors, et n'a plus jamais quitté ce probe aspect de méthode, de sagesse et d'ennui, qui ne saurait toucher jamais un artiste. Partout alors en Europe, l'art se ressaisit au brusque réveil du réalisme ressuscité de l'antique par l'Italie, l'incorrigible païenne. En même temps que les luttes religieuses de la Réforme frappent des mêmes coups la mystique Église et l'architecture mystérieuse, les pouvoirs laïques, mieux organisés, plus riches, réclament leur place indépendante et imposent un art indépendant aussi. Les voûtes, élevées à des hauteurs trop belles, s'abaissent — comme la foi! — on retourne au plein cintre et aux *ordres* romains, et l'art gothique est traité de *barbare* par ces latins revenus en somme aux sentimens naturels d'un indestructible atavisme. Parfois encore une église, commencée sur un plan gothique, se finit et s'habille, en pleine Renaissance, d'une robe tout imitée de l'antique : l'ossature est restée ogivale, mais la flore païenne envahit tout l'être de pierre. L'église Saint-Eustache, à Paris, en est un des meilleurs exemples.

Au même moment, en France comme en Allemagne, en Angleterre comme en Italie, le pouvoir politique, — et l'argent, — passent en d'autres mains, l'argent surtout, grand bâtisseur, et sans lequel il n'y aura plus bientôt, dans cette Europe dont on commence à ruiner l'enthousiasme, ni architectes, ni ouvriers, ni pierres. La Royauté, en attendant, hérite du pouvoir de l'Église. Et ceci explique les grands châteaux provinciaux en France, et Fontainebleau, et bientôt Versailles. Saint-Pierre de Rome (1) même, considéré comme le sommet et la fin de la Renaissance en Italie, n'est que la demeure royale d'un souverain plus religieux — le plus humain salon de réception d'un Dieu. Et, en ce sens, c'est une admirable chose, image fidèle de la papauté magnifique et presque sans foi des Borghèse et des Médicis, et un monument magnifique, à la condition qu'on y passe, qu'on y salue ou qu'on y chante, mais non pas qu'on y prie! Il serait facile de trouver à ceci des preuves analogues, dans le reste de l'Europe, pendant le XVIe et le XVIIe siècle, selon l'état plus ou moins florissant de la société en chaque pays, en tenant compte de ces trois conditions de première importance : la lutte politique des pouvoirs civils et religieux, la mode dans les mœurs et les goûts de chaque peuple, surtout l'état... des finances du souverain, du prince ou des particuliers. Il faudrait se rappeler aussi que pendant toute la Renaissance on a imité partout l'Italie, comme, aux XVIIe et XVIIIe siècles, tout le monde imitera la France. En France, on sait les origines tout italiennes des monumens construits sous François Ier, au retour des guerres d'Italie. Fontainebleau est bâti par des ouvriers italiens sous la direction des Serlio, des Primatice, des Rosso. Mais, formés à cette école, des architectes plus fins, et plus graves à la fois, et plus *nationaux*, viendront bientôt et reprendront les modèles en les corrigeant, et utiliseront les types en les affinant à ce goût français, au toucher privilégié de ces ouvriers du sol gaulois, dont l'inné et charmant génie semble être décidément de purifier ce qu'ils prennent plutôt que d'inventer à nouveau. Jean Bullant, Philibert Delorme et Pierre Lescot font pour l'art de bâtir ce qu'avait fait Clément Marot ou Malherbe, ce que feront bientôt La Fontaine, Corneille ou Molière pour l'art d'écrire, s'appropriant les *fables* ou prenant les *styles* à l'antiquité,

(1) On sait que le plan primitif de Bramante, qui était de superposer le Panthéon à la basilique de Constantin, fut dénaturé après sa mort, et depuis sauvé par Michel-Ange, et enfin abandonné par le Bernin.

aux voisins espagnols ou latins, pour en refaire de la *matière* française, précise, claire et définitive. Au XVIe siècle, à Blois ou à Chambord, à Écouen ou à Paris, la Renaissance se fait plus délicate et plus simple, en quittant la trop brillante Italie, pour contenter pleinement cet instinct typique de notre race, le *goût*, qui a fait, en matière d'art, et continuera de faire — nous devons le souhaiter uniquement — de la France le pays modérateur, le pays *crible*, si j'ose dire. Et c'est alors, jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle si délicieusement corrompu, mais toujours élégant et inventif et encore si spirituellement *national*, c'est une suite ininterrompue de charmantes et fières constructions, qui, de Jacques de Brosse, de Duperac, et des deux Ducerceau jusqu'à Perrault, s'élèvent partout sur le sol de France. — Le chef-d'œuvre et le résumé — le type parfait — c'est Versailles (1), qui pendant plus d'un siècle sera la règle et le modèle pour tous les édifices qu'on fera hors de France. Et voici de nouveau ce que j'ai voulu appeler un monument *significatif*, c'est-à-dire élevé dans les conditions nécessaires à toute beauté, par la volonté d'un homme et le consentement du temps, j'entends dans l'harmonie des moyens, des hommes et des idées. Toujours, le Roi trouvé, on trouve vite l'architecte, les sculpteurs et les peintres — et les logiques pierres.

On a relativement peu construit, en France, au XVIIIe siècle. Tout l'art de l'architecture, en ce siècle, tient entre la Colonnade de Perrault (2), et le Garde-Meuble de Gabriel (3); et il se pourrait que ce fussent là nos plus personnels modèles, et nos meilleurs guides pour l'avenir, s'il y a un avenir pour la pierre, la brique et le marbre, avant le règne du fer, j'allais dire du quatrième état?... L'architecture, d'extérieure, devint intérieure; elle appartient aux sculpteurs et aux peintres — aux décorateurs. Faut-il avouer qu'elle n'en est que plus ingénieuse et plus variée, surtout plus vivante, et plus pittoresque? L'architecte qui n'aura pas été un peu peintre n'aura jamais le sens parfait des pleins et des vides, c'est-à-dire des *blancs* et des *noirs*, dans la construction, car la *couleur* des choses, dans tous les arts, n'est que la robe des idées. A la fin du XVIIIe siècle, Trianon n'est plus qu'un rêve de

(1) On y travailla pendant une grande partie du règne de Louis XIV, sous la direction des J.-H. Mansart, des Lebrun, des Lenôtre...

(2) Au Louvre, construite de 1660 à 1670.

(3) Construit de 1662 à 1770, sur la place de la Concorde,

peintre, une architecture pour Watteau. Mais quel rêve encore, et par quel réveil interrompu !

La Révolution arrête tout dans les arts. Brisant les hiérarchies, elle détruit toute discipline d'*art;* supprimant, par une faute analogue et aussi grave en ses résultats que l'avaient été à la fin du moyen âge la dispersion des francs-maçons, les corporations et les maîtrises, elle stérilise toute tradition du *métier*. La Convention n'a construit que sur le papier, et il faut arriver à l'Empire pour trouver un effort nouveau, ou renouvelé — pastiché bien plutôt — de l'antique; d'ailleurs à travers une fausse conception de l'antiquité sous l'influence de la passagère illusion inventée par les philosophes et les littérateurs d'un retour aux mœurs et à la *vertu* antiques, et à la suite d'un Winkelmann, illustre critique qui confondit l'art romain avec l'art grec, et de cette approximative érudition a empoisonné nos sources d'art pour la moitié du siècle. Que dire de la Restauration où on ne fait rien, et du règne de Louis-Philippe où on fait laid ? Il y a vraiment des époques où tout le monde a de l'art et du goût — comme à Florence en cet admirable *cinquecento* — et d'autres où personne n'en a comme sous Louis-Philippe, en France... et ailleurs ! Et dans ce siècle, du moins avant notre époque contemporaine agitée, incertaine et décousue — et peut-être, au fond très intéressante — un monument domine tous les autres et seul demeure, très probant et très beau, toujours parce qu'il est logique, parce qu'il synthétise clairement toute une époque, en cette Trinité : Un homme, une armée, la gloire ! C'est l'arc de Triomphe (1), porte héroïque et symbolique du Paris moderne, dans laquelle se couche triomphalement le soleil aux soirs de printemps, par laquelle entrera tout l'avenir ! Et brusquement nous voici devant le problème architectural de notre temps. Que va-t-on faire ? Quel sera demain l'art de bâtir, et quel le métier ? Sans doute, la France n'est plus, dans les arts, l'unique directrice, et, à l'étranger, chaque race cherche, artistiquement aussi bien que politiquement, à organiser sa nationalité, en accumulant les souvenirs de ses origines, en collectionnant les raisons de sa personnalité. Et je veux croire que la France ne sera pas la dernière à revendiquer les droits historiques de sa figure morale

(1) Commencé par Napoléon Ier en 1806, cet arc de triomphe, le plus grand qui ait jamais été construit, ne fut terminé que sous Louis-Philippe, en 1836, d'après les dessins de Chalgrin.

et... monumentale, puisque, aussi bien, des événemens aussi considérables que la défaite sur les champs de bataille d'un peuple *artiste* comme la France, et son effort aujourd'hui accompli pour se ressaisir et affirmer de nouveau ses idées avec toute sa force — je n'ose dire avec toute sa santé — doivent avoir une action sur la marche des arts à la fin de ce siècle.

III

Il se pourrait que des raisons simplement matérielles, des raisons de *métier*, eussent après tout une action aussi grande que les intellectuelles ou les sociales sur les transformations de l'architecture. Les besoins du temps, les conditions du climat, et surtout la nature des matériaux constituent les trois élémens primordiaux de la technique d'un art, et plus particulièrement, comme on le pense, de l'architecture, quelque chose encore comme une trinité moléculaire. Et, si j'ai réussi à en dégager les raisons, morales en quelque sorte, dans cette étude rapide des filiations historiques et symboliques de l'architecture, il me reste à en étudier rapidement les conditions statiques et spéciales, avant d'essayer d'en tirer une conclusion et, s'il se peut, une leçon.

La nature, l'aspect et presque la santé d'un monument sont toujours dans un rapport absolu avec les matériaux employés en son organisme et les conditions atmosphériques du lieu où il habite. Il est évident, par exemple, que les constructions de bois ne sauraient avoir la même masse, ni par conséquent les mêmes formes que les constructions de marbre. L'aspect d'un monument en fer sera tout autre que celui d'un monument de pierre. Si le granit, en Égypte, rend possible l'obélisque et explique les sphinx, la merveilleuse dureté et la blancheur divine, et la presque immortelle dureté du marbre, pris par les Athéniens au Pentélique voisin, expliquent le Parthénon matériel, comme le culte passionné de ces Grecs, citoyens et artistes, pour l'Athèna protectrice de leurs libertés, avait expliqué le Parthénon idéal. Sans aucun doute, le poids des colonnes du Temple est en raison directe de la simplicité et par conséquent de la beauté de sa masse. L'application à la construction en pierre de ces points d'appui, ingénieusement calculés pour des poussées nouvelles, sera de même le secret tech-

nique de la cathédrale gothique. Ailleurs encore, en Perse, l'extrême légèreté des briques ou des tuiles employées, après une forte cuisson sans doute, permettra la coupole à une époque très ancienne, bien avant que les Byzantins ne s'en avisent, l'ayant probablement copiée eux-mêmes sur de vieux monumens d'Asie. De même ai-je voulu dire que s'est posée et surtout se posera dans un avenir prochain la question de l'emploi *logique*, et en cela seul vraiment *architectural*, du fer, matière à la fois très légère et très résistante sur de très longues portées, et qu'on peut employer d'une façon tout autre que les anciens matériaux, ce qui est venu heurter brusquement, on le comprend de reste, et modifiera insensiblement les habitudes de notre œil au point de vue de l'esthétique dans les proportions. En bien ou en mal? en renaissance ou en décadence? l'avenir seul le dira, si nous avons le droit, par induction, d'en préjuger en quelque manière les effets.

Restent encore les conditions économiques et sociales du travail, dont il faudra tenir grand compte dans toutes les suppositions qu'on fera de l'avenir, puisqu'on sait, par l'histoire du passé, que le nombre des ouvriers ou leur qualité, et la plus ou moins haute autorité des chefs, des *directeurs de travaux*, ont toujours été autant de facteurs dans la création d'un édifice, considéré sous le triple aspect d'une accumulation mathématique de matériaux, d'un total d'efforts, et d'une synthèse de volontés. Depuis les premiers temples indous, taillés à même le rocher, cavernes sculptées dans la masse par des troupeaux d'esclaves, jusqu'aux temples grecs amoureusement élevés par l'effective, la bienfaisante collaboration de volontaires et consciens ouvriers, et de divins artistes, on peut suivre la progression parallèle de la beauté de la matière et de la perfection du métier. A l'idéal de l'œuvre correspond la science de l'ouvrier. Édifices religieux, militaires, ou civils, royaux ou populaires, le type traduit le peuple, comme aussi la valeur des matériaux trahit l'intellectualité de la race et sa fortune. Ainsi les frappantes analogies, dans la cosmogonie et dans l'art de l'Inde et de l'Égypte, et l'habitude pareille de construire des tombeaux en formes pyramidales ne suffiraient pas à expliquer les ressemblances primitives entre leurs monumens, si l'on ne savait que dans l'Inde, comme en Égypte, l'abondance des carrières de pierre et de granit et probablement, surtout aux bords du Nil, l'absence de bois, avaient

dû imposer, pour ainsi dire, à ces deux peuples, leur architecture massive, austère et forte. Plus tard, dans ces deux pays, les formes s'allongeront, l'emploi de *bois* rares venant de tributs imposés aux nations vaincues, et de matières précieuses, achetées à grands frais à l'étranger, affinera les proportions, transformera le goût, mais aussi amènera bientôt la décadence, comme toutes les fois qu'une race vraiment personnelle, et personnifiée dans un style, abandonnera ses moyens naturels et locaux, quittera ses habitudes ataviques, sortira de sa *tradition* enfin. C'est ainsi que la manière dont les mêmes matériaux dans un même pays sont diversement employés donne en quelque sorte la classification chronologique de ses monumens.

Chez les Grecs de la belle époque attique, l'art de tailler le marbre fut poussé à une extrême perfection; mais encore le poids des énormes blocs employés comme linteaux et comme entablemens impose les lignes horizontales et les puissantes saillies — organise et explique la noble simplicité du temple. Avec les Romains se renouvelle l'usage de construire avec des pierres plus petites ou plus légères, en blocs plus divisés et ouvragés par plus de travailleurs isolés, puis avec des briques, et de suite l'arc redevient facile à bâtir, et la voûte pratique pour de plus grandes ou de plus rapides constructions. Après la conquête de la Grèce, les Romains se reprirent du bel amour du marbre, mais ils durent le faire venir à grands frais des carrières d'Asie Mineure ou d'Égypte, et finirent par ne plus l'employer qu'en revêtemens, pas plaques — *crustæ* — appliquées sur les surfaces des murailles faites de moellons ou de briques. On sait, de réputation devenue proverbiale, l'étonnante solidité du mortier romain, et comme il servait à lier d'une presque indestructible façon toutes les parties d'un *appareil* dont les différens systèmes avaient un nom particulier et une règle fixe, et sont demeurés en usage, avec quelques modifications, jusqu'à nos jours. La brique même, merveilleux élément de structure, à la fois légère, petite et résistante, la brique est un des plus anciens témoins de l'architecture, un morceau sacré de l'histoire, puisque les lointains ouvriers de Suse et de Persépolis la savaient cuire au grand feu et recouvrir d'un émail coloré, et que partout, dans les substructions de Ninive ou de Byzance, dans les impériales murailles de Rome, dans les voûtes gallo-romaines ou dans les fins édicules de la Renaissance, invisible et présente, qu'elle soit marquée du sceau

sacré au nom des Pharaons, ou des *sigles* aux initiales du fabricant, elle garde sous la flore des âges et les blessures du barbare la forme et le souvenir des grands édifices violés et morts.

On a dit qu'il n'y avait pas de mauvais architectes, mais de mauvaises époques. Il faudrait ajouter qu'il y a de bons et de mauvais matériaux, et c'est encore la plus ou moins grande *résistance de la matière* au génie de l'artiste. Conséquemment, si j'ai dit, comme je le crois, que l'apogée de l'architecture grecque, à Athènes, au siècle de Périclès, aura été un moment unique dans l'histoire, qu'on ne retrouvera jamais, c'est que tout aura concouru, en cette heure merveilleuse du monde, à l'accord parfait du lieu, de la matière et de l'homme. Les dieux, dira-t-on, étaient plus beaux — j'entends physiquement — et j'ajouterai qu'ils étaient plus sculpturaux, et, si j'ose dire, plus *architecturables*. Mais ne serait-ce pas aussi que le lieu prêté par les dieux était admirable? que l'homme y portait un idéal plus simple, plus près du sol et de la matière où il le voulait tailler en image? que cette matière enfin, le marbre, était et restera la plus belle qui soit, et qu'un art aussi matériel, qui ne l'a plus, ne saurait plus jamais être aussi beau?

Il ne saurait être non plus aussi durable. Quelle demi-éternité voulez-vous permettre à cette pauvre pierre, grise et triste, qui s'effrite et se désagrège sous nos climats froids? à ce ciment factice ou falsifié, que toute notre science moderne n'a pu rendre seulement aussi solide que celui des barbares romains? à ce fer enfin, que toute modification atmosphérique allonge ou rétrécit, que la rouille ronge, et que fuit l'esprit? Mais encore où sont vos légions d'ouvriers pour transporter les assises colossales et les énormes monolithes, comme autrefois dans Thèbes aux cent portes? pour bâtir les murs de Babylone, que flanquaient deux cent cinquante tours colossales, on a calculé qu'il avait fallu employer pendant plus d'une année quatre cent mille hommes travaillant à la fois. Salomon avait réuni, pour bâtir le temple des Juifs, 70 000 manœuvres qui portaient les matériaux, et 80 000 hommes qui taillaient les pierres dans les montagnes. Plus tard, quand Justinien voulut refaire Sainte-Sophie, il écrivit aux satrapes d'Asie et aux gouverneurs des provinces de rechercher les marbres précieux, les colonnes et les sculptures de tout genre qu'ils pourraient trouver aux temples, aux portiques et aux thermes, dans toutes les villes des pays d'Orient, d'Occident et des

Iles. Et l'Empereur, à qui un ange, disait-on, avait donné le plan de l'édifice, venait à toute heure de son palais voisin, vêtu d'une mauvaise tunique de lin, la tête enveloppée d'un mouchoir, un bâton à la main, surveiller les architectes grecs qui avaient sous leurs ordres 100 maîtres-maçons, suivis chacun d'une *équipe* de 100 ouvriers. Et 5 000 ouvriers étaient distribués ainsi sur le côté droit, et 5 000 sur le côté gauche. Enfin, au XIe siècle, plus de 100 000 personnes furent employées, sous la direction d'Erwin de Steinbach, à la construction de la cathédrale de Strasbourg. Et l'évêque de la ville, Conrad de Lichtemberg, ayant fait, en 1277, un appel aux fidèles pour travailler à la grande tour, on vit des ouvriers venir en bandes des provinces de Neustrie, et jusque du fond de l'Autriche, qui donnèrent leur temps sans réclamer de salaire. Qu'avons-nous fait de ce zèle et de cet amour? Où est la foi qui transportait, dit-on, des montagnes, et à tout le moins mettait un peuple d'artisans autour des cathédrales?

« Le secret des gothiques, me disait un jour un architecte érudit et spirituel (1), est peut-être enfermé dans le rapport entre leur manière de bâtir et les *mesures* plus variables, plus sensibles en quelque sorte, qu'ils employaient. Notre système métrique, ajoutait-il, est absolu, et d'une sécheresse mortelle à tout ce que doit toucher seule, et façonner et mesurer la main de l'homme; c'est le corollaire et le serviteur de la machine. Il n'a jamais pu refaire du gothique vivant. Pourquoi?... c'est que, au XIIIe siècle, chaque ouvrier, artiste indépendant et ému d'une parcelle du tout mystique, taillait, sculptait, vivait dans son coin, au milieu du grand chantier commun, où passait et repassait, ordonnant tout, *le maître ès œuvres*, véritable chef d'orchestre de tous ces hommes-instrumens. Puis chaque pierre, ainsi terminée, et comme animée d'une existence propre, était montée à sa place, et continuant l'édifice avec discipline, chantait pourtant dans l'espace sa personnelle chanson. » C'était là, pour cet architecte, un peu plus poète que d'autres, toute l'explication de la vie intense, grouillante et perpétuelle des vieilles cathédrales, tout l'esprit de ces murmurantes forêts. Et de fait, que nous disent et que nous font ces édifices plus ou moins gothiques, élevés par hasard dans nos villes modernes, au mètre, à l'heure, et au cordeau, sculptés à la hâte et parés après coup sans patience, sans foi...

(1) Millet, à qui l'on doit les belles restaurations de la cathédrale d'Amiens et du château de Saint-Germain.

ou sans argent? Or, prenons-y garde, dès que s'en vont la confiance et l'entrain de l'ouvrier, — l'*amour du métier*, — le monument dépérit, l'artiste s'oublie, et c'en est bientôt fait de l'*art*. Le lien qui unissait tous les artisans d'un même *corps de métier* dans l'ancienne organisation de la société européenne, et que la France la première a rompu en 1789, assurait aussi les conditions du travail, et perpétuait les traditions techniques. L'immédiat résultat, chez nous, du brusque changement arrivé à la fin du XVIIIe siècle, est visible dès les premières années du siècle suivant. Sous le premier Empire, ce qu'on fait encore de bien comme *appareillage* de pierre, surtout comme ciselure de métaux est dû à une génération d'ouvriers nés ou élevés sous Louis XVI. Bientôt après, les belles habitudes de travail manuel se perdront; les rivalités entre les villes et les provinces, et même entre les maîtrises de chaque ville, disparaîtront peu à peu; les ouvriers se désintéresseront de tout ce qui n'est pas le travail brut, et le brutal intérêt; ils ne penseront qu'à vivre au jour le jour, — et c'est légitime, puisqu'on ne leur demandera plus que l'espérance du jour sans lendemain, — ils feront leur tâche obligatoire, et pénible, certes; mais ils n'aimeront plus l'œuvre libre : le fier métier est retourné à la corvée, presque à l'esclavage.

Et ceci encore, du plus haut artiste jusqu'au plus humble ouvrier, n'est qu'un manque de foi. Chez l'artiste, l'habileté n'aura jamais été plus grande, à défaut de l'émotion, qui s'envole avec la naïveté, la sincérité, et autres préjugés. Chez l'ouvrier, la *main-d'œuvre* restera aussi savante que jamais, mais inerte, insensible, machinale et comme inexpressive. Et par une coïncidence, qui m'a toujours paru la révélation d'une cause, cette insensibilité de l'ouvrier et du métier apparaît aux momens psychologiques d'un exagéré et maladif amour pour les restaurations de tout, de cette manie d'*ancien quand même*, propre aux races fatiguées, qui paralyse tout effort généreux et personnel. Passion de pharisiens, art d'embaumeurs! Le bibelot a tué l'invention. Admirez comme, depuis vingt-cinq ans ou un peu plus, malgré de courageuses tentatives, isolées d'abord, aujourd'hui peut-être un peu plus collectives et confiantes, pour indisciplinées qu'elles soient, on a tout copié à tort et à travers, sans suite dans les goûts et sans logique dans les besoins; comme on a revu et répété — ressassé — les mêmes morceaux d'architecture, depuis la belle petite renaissance à bon marché jusqu'au Louis XV riche et surmoulé de nos im-

meubles à location. Ah! la vilaine et bourgeoise invasion de splendeurs en carton-pâte, dans le règne médiocre du vieux-neuf! Certes, ce n'est pas l'argent qui manque, ni même les bons maçons ou les malins menuisiers; mais c'est, plus encore que l'éducation des architectes, les habitudes de corps et d'âme du client qu'il faudrait refaire, et pour avoir une nouvelle, une significative, une intelligente maison, changer l'âme du bourgeois qui l'habite plus encore que la main de l'artisan qui la bâtit!

Que voulez-vous, en effet, que fasse cet architecte moderne — c'est-à-dire un artiste plus inquiet ou plus sensible, — plus savant aussi, si vous voulez, que voulez-vous qu'il dise, et surtout qu'il construise, en ces temps compliqués, s'il veut que son monument germe et vive, en ces trois conditions que nous avons vues être décidément indispensables à toute œuvre architecturale: l'expression symbolique qu'il doit garder de son temps; la raison historique qui découlera de sa destination; et la beauté technique qu'expliquera seule sa matière? Plus *documenté*, — ce qui est le grand orgueil et peut-être la grande vanité moderne, — et en cela peut-être moins heureux que l'architecte du Parthénon ou de Notre-Dame, il a tout lu et tout vu; il connaît toute l'architecture du monde, et je crains bien qu'il n'ait trop vu, l'art, cet autre royaume céleste, étant aussi le plus souvent aux simples d'esprit. Mais je reconnais que son éducation est forte, à la condition toutefois qu'une érudition mal donnée et encore plus mal digérée ne vienne pas troubler sa sincérité. Est-elle indépendante? La science a doublé ses moyens, mais non ses forces et son instinct. Il a la tête bourrée de renseignemens, quelquefois de systèmes et de paradoxes, mais il a, je le crois, l'âme éprise de vérité, les yeux ouverts sur la vie. Tous les matériaux du monde sont là, à la disposition du premier venu qui voudra bien avoir du génie; encore un peu, et il n'y aura plus de patrie pour l'architecte, non plus que pour le marbre, ou la pierre, ou la brique. Le fer est à vil prix. Les photographies des monumens les plus célèbres ou des moins connus sont dans toutes les boutiques, ou traînent dans tous les ateliers. Les voyages sont à bon marché, et il y a des écoles d'art partout, gratuites, banales et obligatoires, avec des professeurs célèbres, le gaz... et l'art à tous les étages! On bâtit partout en Europe : toutes les villes se transforment ou se recommencent. Est-ce donc une nouvelle Renaissance?

Voilà beaucoup de constructions, mais peu d'architecture. Il

y a de par le monde peu d'artistes, mais beaucoup d' « entrepreneurs de bâtisse » ou de marchands, ou de spéculateurs. Nos pauvres villes leur appartiennent, et j'admire comme elles restent belles encore, malgré tous les embellissemens qu'ils y font. Car les villes sont des êtres, n'en doutez pas, ayant un reconnaissable visage, et un personnel accueil, tristes ou gaies, bonnes ou méchantes, où l'âme du peuple se devine à travers les fenêtres, qui sont les yeux des monumens. Déjà, pour quelques constructions distinctives, œuvres rares d'architectes que l'on connaît et que l'on compte, maisons ou palais perdus dans l'ennuyeuse perspective des voies nouvelles, combien peu d'œuvres faites pour le cœur ou pour l'esprit, sous l'enlaidissement et la vulgarisation des rues, des demeures et des êtres à Berlin ou à Pest, à Rome ou à Saint-Pétersbourg, à Londres ou à Paris. La question, à vrai dire, est presque insoluble. Il faut faire grand, vite et bon marché; les prescriptions sanitaires et le confortable exigent des formes, quand, pour l'amour des styles, l'École et les maîtres en enseignaient d'autres. Les manies, la vanité ou la demi-éducation du client enrichi imposent une *époque* à l'artiste désarmé qui proposait son goût, ou qui tout au moins demandait à essayer quelque chose, pour voir, pour changer. Il lui faut marcher à la moderne — y courir — dans les souliers de Louis XIV. Combien de nos nouveaux grands seigneurs y trébuchent! Est-ce à dire que notre époque ne soit pas capable d'invention, et fort libre et, en fin de compte, assez agréable? J'en conviens, étant comme vous de mon temps, et habitué à jouir de sa fièvre, de son inconséquence et de sa facilité! Mais un temps qui restaure trop bien ne peut être un temps qui ose inventer. Peut-être faudrait-il avoir le courage de dire qu'une époque qui ne démolit plus n'est plus une époque créatrice. Le beau livre d'architecture serait-il fini, que nous sommes si fort occupés à en dresser le catalogue?...

A Paris, depuis le pavillon de Flore de Lefuel jusqu'à l'Hôtel de ville de Ballu, depuis le Palais de justice de Duc, jusqu'à la Bibliothèque de Labrouste, pour citer les meilleures constructions, les constructions typiques, des années qui ont précédé la génération actuelle, c'est, déjà pendant tout le second Empire et les premières années de la troisième République, une évidente préoccupation de continuer de belles formes connues, de raccorder des styles, ou même de copier des modèles célèbres, et

si parfois la copie est spirituelle, et libre par quelque côté le raccord, il n'en est pas moins vrai qu'il ne s'est pas fait en France, depuis 40 ans, de style bien défini. Peut-être l'essai le plus personnel encore, le plus représentatif d'état moral, — le plus dénonciateur d'habitudes et de goûts, — est-il l'Opéra, maison logique et très exacte image de la société française, à la fin du second Empire ; et il faut arriver à ces dernières années pour trouver de nouveau quelque indépendance et quelque invention. Et pourtant, si les hôtels particuliers, construits de 1850 à 1870, sont en général d'un goût surchargé, hybride et presque sans date, les actuelles demeures des gens riches ne me paraissent pas avoir beaucoup gagné à devenir des pastiches sans âme de demeures mortes ou des fac-similés sans raison d'époques passées. Et, je le demande, que sont les églises construites depuis quarante ou cinquante ans, à l'étranger aussi bien qu'en France, sinon des temples faux et vides, boudoirs ou boutiques d'où Jésus chasserait de nouveau les pharisiens et les marchands? Des églises à fauteuils et à calorifères, des églises *confortables*, ne sont pas des temples logiques. Et que si l'on me montre, ici ou là, d'aimables chapelles ou même des cathédrales en fort bonne architecture, je répondrai que ce sont là divertissemens d'architectes érudits, curieux et sceptiques, raffinemens d'artistes qui se sont amusés à bien construire en gothique, en roman, ou même en byzantin, parce que l'occasion en devient rare, ou parce que Dieu redevient à la mode. Faut-il parler des palais des pouvoirs publics, préfectures en province, mairies ou autres à Paris?

Quel style, quelle beauté en un mot, c'est-à-dire encore quelle signification auront donc ces monumens, et par exemple une église comme Saint-Augustin ou un palais comme le Tribunal de commerce, ou la Préfecture... de toutes les villes que vous voudrez? Et à Londres, et à Berlin, et à Vienne, où tout va de même, quoi de neuf, de voulu par un homme, ou d'imposé par des idées à côté du sens profond que prennent subitement au milieu des villes éventrées et rapiécées, une vieille tour, un clocher fin, une triste et charmante façade noircie par le temps et la fumée, tous isolés, dépaysés, incompris, mais tous pleins encore d'une raison d'être dans leur signifiante et sentimentale vie? C'est peut-être qu'on ne regarde pas en face l'inévitable problème qui est bien celui-ci : puisqu'il faut, ou qu'il faudra absolument demain construire avec de nouveaux matériaux pour des

besoins nouveaux, quel sera demain l'architecture rationnelle? et de l'architecte passé, peut-on conclure à l'architecte futur? Aussi bien son rôle n'est pas facile, si l'heure est grave : la société dans laquelle il vit, et pour laquelle il va travailler, cette société moderne, agitée, pressée, pratique, sceptique et surtout banale, ne peut que lui imposer la banalité de ses désirs ou la vulgarité de ses besoins, le plus de commodité et le plus d'apparence avec le moins d'argent possible. Nos Mécènes à la mode lui demanderont des hôtels, non pas à leur goût, — ce qui serait encore leur droit, — mais au goût du plus riche voisin, et à la taille du grand seigneur ruiné, exproprié ou mort qu'ils s'imaginent remplacer, demeures somptueuses, inutiles et factices où vivront dépaysées dans les pierres, qui ne le comprendront pas, ces âmes nouvelles de parvenus satisfaits et inoffensifs, notables commerçans, étonnés de leur subite grandeur et plus encore gênés en leur trop récente aristocratie! C'est aussi que l'autre est ruinée, ce qui ôte le goût de construire, et n'a plus de sève, n'ayant plus le pouvoir... l'autre, cette vieille aristocratie de la race et du sang, à qui du moins un long passé de services rendus, de goûts cultivés et de principes transmis laissait la gloire et le plaisir des nobles idées, le sens des élégantes habitudes, et comme un parfum, attaché à ses demeures, de légitime et traditionnelle beauté. Et si chaque époque n'a que l'aristocratie qu'elle mérite, l'art, malheureusement, ne reflète que l'aristocratie qu'il a.

Enfin, si, dégoûté de ces parodies d'élégance, ou de ce démarquage de style, l'architecte infortuné mais encore convaincu, se retourne vers l'État protecteur, on l'envoie se faire toiser au concours, niveau presque toujours certain des médiocrités, et s'il s'y refuse, on le charge, et combien lourdement, de raccommoder les toits des vieux bâtimens célèbres, et de remplir à la journée, des restes « d'un talent qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint », des paperasses et des bordereaux! Veut-il encore essayer des grandes entreprises commerciales, industrielles, financières? Il se heurte aux deux grandes menaces de l'avenir : la spéculation et l'ingénieur; d'un côté, l'argent, l'indispensable et détestable argent, arrivé de Francfort ou retour de Chicago, qui tue et prostitue toute grâce et le goût charmant de France; de l'autre la science, oui, la fausse science, sortie des desséchantes écoles où poussent des mathématiciens sans passé, sans lettres, sans tendresse et sans rêve. Car, j'en ai bien peur, entre l'architecte désormais impuissant, s'il

ne possède pas le complexe savoir qu'exigent les besoins modernes, et l'ingénieur nuisible et faux s'il est isolé de l'artiste, passeront toutes les laideurs vaniteuses d'une société affolée, dont tous les goûts vont à un amour étrange et dégénéré de l'énorme, du bizarre et de l'exotique, et qui s'est fait un style à sa taille, le style Exposition comme on l'appellera un jour — d'Exposition universelle et d'universelle médiocrité — brillante et extraordinaire décadence avec ces trois justes qualificatifs : colossal, camelote, et provisoire.

Eh bien! non, ce n'est pas là de l'architecture, ce n'est pas de l'art! — je veux espérer qu'il y a encore ou qu'il y aura demain en ce pays de mesure, de goût et de probité intellectuelle qu'est la France, des chances d'architecturale beauté. Mais elle sera française ou ne sera pas, c'est-à-dire fondée sur une éducation plus consciente du génie de notre race, sur une tradition nationale reprise avec courage, même avec audace, presque avec colère! Car nous n'avons de chance aujourd'hui d'un art rationnel et bon, — en architecture comme en poésie, en sculpture comme en musique, — qu'en restant des *Latins*, ou plus simplement en redevenant des Français, des classiques ayant précisé, à travers quatre siècles de logique et surtout *humaine* culture, notre figure intellectuelle et notre architecturale raison d'être. Un des plus célèbres aujourd'hui parmi les plus jeunes architectes me dit que la prochaine génération, sortie des ateliers, sera franchement décidée en ce sens, plus respectueuse à la fois et plus pratique, et résolue à aller de l'avant sous une discipline reprise aux XVIe et XVIIe siècles français. Il en donne lui-même, à cette heure, un formel exemple (1) en dessinant ses murs pour ainsi dire sur les murs mêmes, en vivant dans son chantier comme aux belles époques, en travaillant *sur le tas*, comme disent les maçons. Et je le veux croire sur parole. Mais encore, — qu'il me laisse le lui dire, — ce retour plus large et plus libre, qu'il espère, à la saine continuité de l'esprit national ne s'expliquera en de significatives constructions que s'il est l'expression logique, de nouveau transformée en beauté, des besoins précis du temps et des vagues désirs du peuple — toujours la maison nécessaire des idées, devinée par un poète, réalisée par un artiste.

Prenez donc garde, dirai-je à tous ceux qui aiment encore à

(1) A la nouvelle Sorbonne.

mettre l'une sur l'autre des idées avec des pierres, prenez garde aux demi-savans, héros du jour, car leur science est en train de se substituer à votre art, et je dis que leur science n'est pas vraie parce qu'elle n'est pas belle. C'est là, croyez-le bien, le définitif critérium; et c'est aussi un des côtés, mais peut-être des moins connus, de cette fameuse faillite de la science, dénoncée naguère ici même. J'entends bien dire qu'elle n'est que provisoire, cette faillite, qu'il y a malentendu, que tout s'arrangera sur notre dos d'artistes et de croyans... et que la science sera un jour, à elle seule, l'art, la morale, la vertu et tout le reste. Oui, peut-être, si la science future n'est pas seulement la science des choses, mais aussi la conscience de l'être; car alors elle refera du rêve, de la foi, de l'art, c'est-à-dire de l'idéal, c'est-à-dire Dieu. Et autour de Dieu, recommencera l'humaine architecture. Sinon — et il n'y a peut-être rien à faire contre certaines fatalités historiques — je conclurai avec plus d'énergie qu'hier, et avec la même tristesse, que ce jour sera la fin de l'art, et que la première victime du système sera l'architecture, premier des arts. Une société scientifiquement organisée, du moins telle que l'imaginent ceux de nos réformateurs sociaux qui sont sincères et logiques, ne comportera ni temple pour un Dieu, ni palais pour un roi, ni maison pour un riche. Est-ce cela qui fera faire de l'architecture, et qui refera des architectes? Tout au plus verra-t-on émerger encore de la monotonie des toits, dans nos villes régularisées, ennuyeuses et bêtes, une caserne, une gare et un hôpital, la force, le bruit, et le mal! Et voici que déjà, dans la houleuse forêt des intérêts et des passions, au lieu d'être un temple, la maison commune du peuple est une gare! Tout le monde part pour quelque chose, bien peu avec de l'amour au cœur et de la joie aux yeux! Et toutes les gares se ressemblent dans tous les pays, pareilles et banales dans leur grandeur béante, et leur utilité affreuse. Il n'y a aucune différence entre la gare de Paris et celle de Berlin. A quand la disparition des dissemblances fécondes entre les idées, les rêves, les gloires, et les espérances des deux villes, des deux peuples? Et ceci encore est fatal, puisque aux mêmes nécessités matérielles correspondent les mêmes *portées*, et qu'aux mêmes portées il faut les mêmes matériaux. Et, malheureusement, hors de la différence des goûts, des besoins et des mœurs, il n'y a plus de style; hors de la divergence des rêves personnels, il n'y a plus d'artiste!

Mais l'artiste, me répondra-t-on, se refera ouvrier, comme

vous le demandiez vous-même; il suivra, en sens inverse, le chemin intellectuel que nous venons de faire ensemble; il repartira de la matière nouvelle pour remonter à l'antique symbole; il apprendra, devant des nécessités nouvelles, un nouveau métier, et retrouvant ainsi les lois appropriées à des conditions tout autres, il fera à nouveau de l'art, et conséquemment un art nouveau... C'est dire que nous sommes sans doute à une époque de transition, et je l'accorde volontiers, et que cela nous donne le temps de chercher, et l'espoir de trouver « quelque chose »(1). Peut-être y aura-t-il encore quelque temps une chance de beauté pour l'École, pour la Halle, pour le Musée, c'est-à-dire pour tout ce qui abritera des collectivités, vivantes ou mortes. Mais le triomphe de la collectivité, c'est encore l'absorption de l'individu, et le libre génie de l'art meurt de l'écrasement de l'individualité libre. Encore faudra-t-il que les conditions économiques, matérielles et sociales s'y prêtent; que, avant tout, l'artiste personnel et grand, — l'intuitif — se trouve ou se retrouve, et qu'il agisse, comme autrefois, comme toujours, pour l'idée, par la forme, et dans le consentement du peuple. Alors, sera possible, peut-être, une réaction suprême, contre l'envahissement de la fausse science, de l'utilitarisme-souverain et de la laideur publique. Mais encore sera-t-elle durable? Et surtout sera-t-elle logique? Y aura-t-il une conciliation possible entre les conditions de mesure, de grâce et de force, raison triple de vérité et de vie en toute sincère architecture, et les besoins sommaires, rapides et laids de l'avenir? Y a-t-il — si on laisse au mot de *beauté* le sens que lui a donné une longue suite de traditions — y a-t-il une possible beauté à l'usine, considérée comme la maison légitime de la science, le temple nécessaire de la Vierge future?

Je pose la question, et n'ose la résoudre, quelque tentation

(1) Il serait intéressant d'examiner dans quelle mesure serviront de types, pour l'avenir, des constructions récentes comme, par exemple le palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux de Formigé, au Champ-de-Mars, déjà disparus par grand malheur, sous la pioche des démolisseurs, ou les magasins du Printemps, de Sédille; quelques intéressantes — mais plus rares — maisons particulières à Paris; ou encore le nouveau Muséum, au Jardin des Plantes, de Dutert, çà et là des écoles encore ou même des restaurans, etc., si on les considère comme les plus heureux exemplaires de ce style de transition, où on a essayé plus délibérément des emplois nouveaux du fer et du bois dans la construction, de la céramique et des mosaïques dans la décoration des façades, et en général l'application plus libre des formes de la flore à tous les principes d'ornement et le retour à l'usage des colorations à l'extérieur.

que j'en aie. Il est possible, après tout, que les tournans des civilisations ne soient pas si brusques, que s'y brisent toujours les chars de ces pauvres coureurs, qui sont les penseurs et les artistes. Mais enfin elles tournent, tout comme la terre, et, à moins que ces savans, qui sont si sûrs de ce qu'ils avancent, ne découvrent demain que décidément la terre ne tourne pas, je crois, en toute humilité, que nous devons tous nous fortifier le cœur, en arrivant au tournant où nous sommes ; défendre en art nos droits imprescriptibles et nos antiques amours en regardant devant nous sans peur, mais sans illusion ; et, avant de construire la maison prochaine, chercher les raisons de penser dans les leçons du passé, comme nous trouvons celles de vivre dans les nécessités du présent ; enfin travailler, aimer et prier, ce qui est la forme trinitaire de la vie complète, semblable à la figure génératrice des pyramides, des temples et des cathédrales, et, pour le reste, tout attendre de la lente et merveilleuse évolution du monde.

Et puisque, aussi bien, c'est de cette évolution même, étudiée comme une longue floraison de l'esprit sur les choses, que j'ai pris le thème initial de ces études, l'idée de succession et de non-progression des arts, me voici amené logiquement à la nécessité de sortir de l'architecture pour chercher une formule plus sensible de la vie, et de transporter mon analyse sur le terrain où l'art même se transporte et se transpose dans le symbole, à travers l'histoire, par la technique. Et s'il est vrai que, en tout temps comme en tout pays, l'architecture une fois constituée, impuissante à exprimer toute l'intensité de la nature et de l'idée, appelle à son aide la sculpture, comme la sculpture plus tard appellera la peinture, j'ai hâte de passer par une naturelle déduction, de l'art que j'ai appelé le plus simple, le plus exact, le plus impersonnel, le plus près de la Matière enfin, à un art déjà plus sensible, plus individualisé, mais aussi plus près de l'Homme, la Sculpture.

G. Dubufe.

LE MARQUIS DE LA ROUERIE

ET

LA CONJURATION BRETONNE

TROISIÈME PARTIE (1)

VI. — LE DRAME DE LA GUYOMARAIS (2)

A mi-route entre Plancoët et Lamballe, à l'écart de tout chemin fréquenté, se trouve, non loin de la profonde et sauvage forêt de la Hunaudaye, le château de la Guyomarais.

C'est une antique gentilhommière, composée d'une maison d'habitation, élevée d'un étage, flanquée de deux ailes contenant les écuries et les dépendances, et d'un pittoresque donjon carré servant de colombier. On n'y accède que par des chemins ravinés et toujours boueux ; derrière la maison, se trouve, en esplanade, un assez vaste potager, entouré de douves bordées de vieux tilleuls et de chênes qui le séparent d'un petit bois appelé le *Vieux Semis*.

Là habitait, à l'époque de la Révolution, Messire Joseph-Gabriel-François de la Motte, seigneur de la Ville-ès-Comtes, Créhenic, la Guyomarais. Il approchait de la cinquantaine et avait épousé à Lamballe, trente ans auparavant, Marie-Jeanne Micault de Mainville, de six ans plus âgée que lui. Mme de la Guyomarais

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

(2) Archives nationales, W 274-275. — Notes écrites en 1812 par un membre de la famille Desilles. — Journal de Rennes, 1847. — Renseignemens fournis par Mlle M. de la Guyomarais. — Archives du ministère des Affaires étrangères, 1409-1410, etc.

était une femme remarquable par son esprit, son éducation, ses connaissances littéraires ; bien qu'ayant eu neuf enfans, elle aimait le monde; les la Guyomarais étaient riches d'ailleurs, avaient équipage, meutes, nombreux serviteurs ; ils habitaient ordinairement Lamballe pendant l'hiver et passaient la belle saison à leur château où ils se plaisaient à recevoir leurs nombreux amis.

Contrairement à leur habitude, et, sans doute, en raison des événemens qui se préparaient en Bretagne, ils n'avaient pas encore quitté la Guyomarais au mois de janvier 1793. Leur domestique, qu'ils renouvelaient souvent, se composait, à cette époque, — ce détail ne sera pas inutile, — de François Perrin, jardinier, à leur service depuis trois ans « à raison de trente écus par année et sa moitié dans la vente des légumes », de Henry Robin et de Julien David, valets de chambre, de Michèle Tarlet, cuisinière, et de Françoise Gicquel, servante de basse-cour.

M. de la Guyomarais comptait parmi les plus chauds partisans du marquis de la Rouerie : il lui avait déjà, à plusieurs reprises, offert l'hospitalité ; le proscrit avait séjourné, pendant deux jours, à la Guyomarais au commencement d'octobre 1792 : il y était revenu le 9 novembre et en était parti le 11 ; sachant trouver là des amis dévoués et une retraite sûre, il y passa encore quelques heures le 15 décembre.

A cette époque il parcourait le pays de Dinan, visitant les chefs de ses comités, changeant de refuge presque chaque nuit, se cachant pendant le jour, dormant parfois dans les bois, au pied des chênes, au fond des ravins. L'incroyable activité de cet homme étrange, la tenace ardeur qu'il apportait à l'accomplissement de son œuvre, et plus encore, peut-être, l'habileté avec laquelle il déjouait toutes les poursuites, ont laissé dans cette partie de la Bretagne des souvenirs que le temps n'a pas effacés. Les circonstances romanesques du drame qui termina sa destinée n'ont pas peu contribué à son renom légendaire.

Le 12 janvier 1793, vers une heure du matin, les chiens de la Guyomarais se mirent à aboyer furieusement. M. de la Guyomarais ouvrit la fenêtre de la grande chambre du premier étage qu'il occupait avec sa femme ; la nuit était sombre et pluvieuse : il vit dans la cour du château, qu'aucune clôture ne fermait à cette époque, trois cavaliers tenant leurs chevaux par la bride.

— C'est moi, Gasselin ! cria l'un d'eux.

M. de la Guyomarais reconnut la voix du marquis : il se hâta de se vêtir, tandis que les domestiques David et Robin, qui couchaient dans la cuisine, réveillés par le bruit, ouvraient la porte sur l'ordre de leur maître et conduisaient les chevaux à l'écurie, après avoir détaché de la selle du marquis une petite valise de cuir noir et sorti des arçons deux pistolets.

La Rouerie et ses compagnons, qui n'étaient autres que Loisel et Saint-Pierre, entrèrent dans la maison. Le marquis était couvert d'un vieux chapeau, vêtu d'une veste ouverte sur un gilet à large ceinture et chaussé de bottes fines ; sa barbe noire était longue : il était trempé, couvert de boue et tout meurtri ; son front portait une large ecchymose. Il serra les mains de M. de la Guyomarais, s'excusa de faire de nouveau appel à son dévouement ; lui dit que, se rendant à Quessoy, près de Montcontour, il s'était vu refuser la porte d'une maison amie où il avait espéré passer la nuit. Comme il avait pris à travers la lande pour gagner la Hunaudaye où il comptait se reposer dans quelque hutte de bûcheron, son cheval s'était abattu et avait roulé avec lui dans un fossé boueux. M. de la Guyomarais conduisit le marquis à une chambre du premier étage, voisine de celle qu'il occupait. Cette pièce, dont la porte ouvrait sur un corridor, donnait, par une seule fenêtre, sur le potager : elle contenait deux lits : l'un placé à gauche de l'entrée, l'autre dans une vaste alcôve dallée de briques. La Rouerie et Saint-Pierre s'établirent là : Loisel alla dormir dans une autre partie du château.

Le lendemain, Saint-Pierre ne put se lever ; l'excès de fatigue, la pluie glacée, avaient occasionné un refroidissement ; il s'évanouit plusieurs fois dans la journée et souffrait de violens maux de tête. Comme il lui était impossible, en cet état, de remonter à cheval, il fut décidé que le marquis attendrait au château le rétablissement de son domestique ; Loisel partit donc seul avec les chevaux et se chargea d'inviter, en passant à Plancoët, le chirurgien Morel à venir à la Guyomarais. L'indisposition de Saint-Pierre ne dura, d'ailleurs, que peu de jours ; le marquis le soigna avec sollicitude : il ne quittait guère la chambre du malade et ne descendait que pour prendre les repas en commun avec la famille la Guyomarais. Devant ses enfans et ses gens, le maître de la maison n'appelait jamais son hôte que du pseudonyme de Gasselin, sous lequel il s'était présenté chaque fois qu'il avait cherché refuge au château ; les domestiques devinaient, aux pré-

venances dont l'inconnu était l'objet, qu'il était un personnage d'importance, mais n'en savaient pas davantage.

Le 18 janvier, Saint-Pierre se leva guéri; mais ce fut le marquis qui dut différer son départ, se sentant lui-même fatigué. Le surlendemain, il s'alita: il était en proie à une fièvre ardente qui s'augmenta la nuit suivante. M. de la Guyomarais, fort inquiet, envoya chercher à Lamballe le docteur Taburet, qui, depuis vingt ans, était le médecin de la maison; mais, pour ne pas éveiller les soupçons et pour justifier la visite de Taburet, il s'appliqua à répandre le bruit que sa fille Agathe souffrait d'un violent mal de gorge et d'une inflammation de poitrine. Le docteur trouva très grave l'état du malade : il diagnostiqua une fièvre putride et bilieuse : sans ordonner un traitement, il laissa au chirurgien Morel, rappelé en consultation, une ordonnance assez vague : celui-ci, après le départ de son confrère, posa au marquis des vésicatoires dont l'efficacité amena une amélioration sensible : on était au 24 janvier.

Le soir de ce même jour, vers huit heures, M. de la Guyomarais, presque rassuré, se trouvait avec sa femme et Agathe dans le salon du rez-de-chaussée : cette pièce a deux fenêtres se faisant face, l'une sur la cour, l'autre sur le jardin potager. M. de la Guyomarais s'efforçait de faire partager aux siens l'espoir de la guérison prochaine de son hôte; tous trois causaient presque à voix basse, lorsqu'un coup violent frappé au volet fermé de la fenêtre du jardin, les fit tressaillir en même temps qu'une voix qu'on ne reconnut pas criait du dehors :

— Si vous avez quelque chose à cacher, pressez-vous : une fouille sera faite cette nuit.

Presque au même instant Saint-Pierre se présenta à la porte du salon et pria M. de la Guyomarais de monter à la chambre du marquis : celui-ci, dont la fenêtre donnait, nous l'avons dit, sur le potager, avait entendu l'avertissement et s'en montra fort ému; il prit la main de la Guyomarais :

— C'est mon arrêt de mort que cette voix vient de prononcer, dit-il, et peut-être celui de votre famille si l'on me trouve chez vous. Faites-moi transporter dans la forêt, à l'abri de quelque hutte abandonnée par les charbonniers...

— Ce serait vous tuer.

— Alors, reprit la Rouerie, quittez votre maison, afin que l'on n'y trouve que moi.

— Pensez-vous que j'abandonnerais un ami malade?

— Qu'allez-vous faire?

— On va vous porter chez de braves fermiers que je connais; vous y passerez la nuit. Après la fouille, au cas qu'elle soit faite, on vous ramènera ici : le trajet ne sera que de quelques minutes et j'espère qu'il ne vous fatiguera pas trop.

Il n'y avait pas un instant à perdre : on enveloppa le malade dans ses couvertures, on le porta jusqu'au bas de l'escalier, et là, il fut hissé sur un cheval; à travers la nuit humide et noire, par les sentiers détrempés, on s'achemina lentement vers la ferme de la Gourhandais. M. de la Guyomarais et son fils Casimir dirigeaient la marche hésitante du cheval ; Saint-Pierre soutenait le corps affaissé du marquis; tous gardaient le silence : on eût dit un cortège funèbre.

Ils arrivèrent ainsi à la Gourhandais. Le fermier consentit à recueillir le proscrit : on le coucha dans un de ces lits bretons, en forme de buffet, carrés, touchant presque au plafond et n'ayant qu'une petite ouverture se fermant au moyen de volets mobiles. La fermière s'institua la garde-malade. Puis, de retour au château, M. de la Guyomarais se hâta de faire disparaître toute trace du séjour du marquis : il enfouit dans le double fond d'une armoire sa valise, ses effets, ses armes et replia les couchages. Il terminait à peine cette besogne qu'on entendit le bruit d'une troupe en armes, descendant l'avenue; il était quatre heures du matin.

Les patriotes de Lamballe pénétrèrent dans la cour, s'emparèrent de toutes les issues, et leur chef entra dans la maison qu'il visita des caves au comble; il poursuivit sa perquisition dans les écuries et les dépendances; n'ayant rien découvert, il rejoignit ses hommes, prit avec eux le chemin de Plancoët où l'on savait que le marquis avait quelquefois trouvé un asile. Passant devant la Gourhandais, ils y entrèrent pour boire et se reposer. La fermière, voyant sa cour pleine de soldats, ne perdit pas la tête : prenant son chapelet, « elle se met à genoux sur un banc très élevé devant le lit où la Rouerie est couché, s'y penche, obstruant l'étroite ouverture et prévient à voix basse le marquis de ne pas dire un mot ni faire un mouvement. » La fatigue de la nuit, le manque d'air, avaient augmenté la faiblesse du malade: les gardes nationaux demandèrent avec bruit du cidre et du feu pour allumer leurs pipes : la femme ne quitta pas son poste.

— Allez dans la cuisine, dit-elle aux soldats, vous y trouverez ma fille; je ne puis quitter mon pauvre frère Jacques, il est à mourir, il ne parle plus; il est si pâle qu'on le croirait mort.

Les hommes sortirent de la chambre et, après une halte d'un quart d'heure, s'éloignèrent sur le chemin de Plancoët; dès la nuit venue, on ramenait le marquis à la Guyomarais, où il reprenait, avec Saint-Pierre, la chambre qu'ils avaient précédemment occupée. Déjà le docteur Taburet était venu deux fois visiter le malade; à sa troisième visite, il le trouva mieux : tout espoir de guérison n'était pas perdu. Il indiqua un traitement à son confrère, le chirurgien Morel, qui, résidant à Plancoët, pouvait fréquemment se rendre à la Guyomarais sans éveiller l'attention. Morel veillait auprès du lit jusqu'à une heure avancée de la nuit : il resta même toute une journée en observation. En l'absence des médecins, Mme de la Guyomarais donnait des soins au marquis : celui-ci n'avait d'ailleurs rien perdu de son énergie; il s'informait des nouvelles, se préoccupant du procès du Roi, des tentatives projetées pour sa délivrance : il recevait le fidèle Loisel qui, caché dans les environs, venait souvent conférer avec son maître : une seule fois Loisel, « qui ne se fixait jamais au château », prit part au repas des domestiques, et « n'ouvrit la bouche que pour manger, ce qui sembla mystérieux. »

Le 26 janvier, vers le soir, arrivèrent Fontevieux et Chafner. Ce dernier revenait d'Angleterre où la Rouerie l'avait envoyé vers la fin de décembre. M. de la Guyomarais reçut les amis du marquis, les informa de l'état du malade, et leur rendit compte des derniers incidens. Chafner, à son tour, ne cacha pas que le bruit courait, à Londres, parmi les royalistes, qu'un traître, dont on ignorait le nom, s'était glissé au nombre des conjurés : on y disait ouvertement que la Rouerie attendait le moment d'agir, réfugié dans un château qu'on ne désignait pas, mais qu'on savait voisin de Lamballe et de la Hunaudaye. Quant à Fontevieux, il apportait une terrible nouvelle : le Roi avait été mis à mort, le 21 janvier : les journaux parvenus en Bretagne publiaient les détails de l'exécution.

Tous, d'un commun accord, convinrent qu'il fallait cacher au marquis ces désastreux événemens; leur révélation, dans l'état de fièvre où il se trouvait, ne pouvait qu'aggraver son mal : il s'était bien souvent lamenté sur son inaction forcée qui compromettait le succès de son œuvre; si la vérité lui était dite, aucune consi-

dération ne pourrait le retenir; son tempérament impétueux, sa nature ardente et loyale le pousseraient à reprendre sa vie errante, à courir chez ses affiliés pour relever leur courage, à quitter surtout une retraite où sa présence mettait en danger ceux qui lui avaient donné asile. Chaque jour, il est vrai, la Rouerie se faisait lire le journal par Saint-Pierre; on ne pouvait, sans donner l'éveil à son esprit toujours inquiet, manquer à cette habitude; mais on prévint le domestique et on lui indiqua le passage de la gazette qu'il devait passer sous silence.

Le marquis ne dormit pas de la nuit : avait-il saisi sur le visage de ses amis quelque trace de leurs angoisses; s'étonnait-il de leur visite inattendue; ou peut-être, dans le va-et-vient du château, avait-il perçu, à travers les cloisons, un mot de nature à éveiller son attention? On l'ignore. Le lendemain pourtant, son état ne paraissait pas avoir empiré, il causa tranquillement avec ses amis, attendit patiemment l'heure où ils devaient descendre à la salle à manger pour prendre leur repas : c'était habituellement à ce moment que son domestique lisait à haute voix le journal. A l'heure dite, la gazette fut apportée, Saint-Pierre commença sa lecture. Sans doute, à son attitude embarrassée, ou à l'hésitation du débit, le malade comprit qu'on lui cachait quelque chose. Il interrompit :

— J'ai soif, dit-il, va me chercher à boire; tu reprendras tout à l'heure.

Saint-Pierre, troublé, obéit; il sort, laissant le journal sur la cheminée, descend au vestibule, entre dans la salle à manger : à peine en a-t-il ouvert la porte qu'un cri terrifiant retentit au premier étage : on entend le bruit d'une chute, des appels désespérés : tous se lèvent de table, se jettent dans l'escalier, poussent la porte de la chambre du marquis, et le trouvent se débattant sur le plancher, en proie à une exaltation effrayante, les yeux fous, le visage en sang, — il s'était, en tombant, fendu la lèvre inférieure, — réclamant, dans son délire, son cheval, ses vêtemens, ses armes, hurlant le nom du Roi, qu'il voit devant lui, qui l'appelle à son secours, et répondant à cette vision sinistre par des cris de rage et de douleur.

Fontevieux, la Guyomarais, Loisel, Saint-Pierre se saisissent du malheureux, le soulèvent malgré sa résistance, le portent sur son lit où ils le maintiennent de force, tandis que les femmes dépêchent les domestiques à Plancoët et à Lamballe afin

d'en ramener au plus vite Morel et Taburet. Loisel saute en selle, se lance sur le chemin de Landébia, se dirigeant vers Saint-Servan où habite un médecin de grand renom dans la contrée, appelé Lemasson et qui compte parmi les amis de l'association. En quatre ou cinq heures, Loisel parcourt les dix lieues séparant la Guyomarais de Saint-Servan, frappe à la porte du docteur qui monte aussitôt à cheval et, précédé de son guide, prend la route de Châteauneuf : tous deux passent la Rance à Jouvente, coupent la lande de Pleurtuit, traversent Ploubalay, se détournent pour éviter les maisons du bourg de Plancoët où leur passage pourraient intriguer les patriotes, et arrivent à la Guyomarais avant le jour. Taburet et Morel étaient déjà là : le délire n'avait pas diminué ; le marquis poussait des cris sans suite, se jetait hors du lit, luttait contre ses amis dont les efforts parvenaient à peine à le contenir, puis retombait dans une prostration plus effrayante encore que sa fureur : une fièvre cérébrale s'était déclarée.

Cette terrible agonie se prolongea pendant deux jours pleins : Taburet et Morel, comprenant que leurs soins étaient inutiles, se retirèrent le 29 au matin : Lemasson. sur la prière de Mme de la Guyomarais, ne quitta pas le château et prit à peine quelques heures de repos. Dans la nuit du 29 au 30, vers trois heures du matin, exténué de fatigue, il s'était jeté sur le lit de M. de la Guyomarais, priant qu'on lui servît une tasse de thé : il sommeillait quand, à cinq heures, le domestique entra dans la chambre, portant la théière.

— Eh bien ? interrogea le docteur.

— Monsieur est mort, fit simplement le domestique.

Le marquis avait rendu le dernier soupir à quatre heures et demie, sans avoir repris connaissance.

Nul récit ne peut rendre la consternation des habitans de la Guyomarais pendant les heures qui suivirent : ce proscrit qu'ils avaient aimé et recueilli était plus compromettant mort que vivant. A quelle autorité déclarer le décès de cet homme que toutes les brigades de gendarmerie cherchaient depuis six mois ? Comment avouer qu'on recélait le corps du fameux rebelle dont la tête était mise à prix ? Et si on s'abstenait de le faire, où enterrer le cadavre, par quel moyen le faire disparaître ? Il y eut là, pour M. de la Guyomarais, qui, non seulement, risquait sa tête, mais aussi celle de tous les siens devenus ses complices, une

journée de poignante angoisse. Il fallait cependant prendre rapidement un parti : la maison était évidemment suspecte et exposée, d'un moment à l'autre, à une nouvelle visite domiciliaire.

M. de la Guyomarais proposa d'abord d'attendre la nuit pour porter le corps du marquis dans l'enfeu de la famille au cimetière de Saint-Denoual, paroisse dont dépendait le château; mais l'annonce qu'un peloton de gendarmes occupait le village fit abandonner ce projet. La Hunaudaye offrait ses taillis, presque impénétrables : on pouvait, sans passer à proximité d'aucune habitation, porter le cadavre dans la forêt et l'inhumer au fond de quelque ravin ignoré. Mais cette sorte de profanation répugnait à Mme de la Guyomarais : les loups étaient nombreux dans la Hunaudaye et pouvaient déterrer la dépouille du marquis qu'elle désirait, en des temps plus heureux, déposer en terre sainte. On s'arrêta donc à un moyen terme : le corps serait enterré dans le petit bois du Vieux-Semis, distant de quelques pas du château et séparé du potager par une douve assez profonde et par la largeur d'une allée de hêtres.

Parmi le personnel du château, nous avons négligé de citer un jeune homme, Thibault de la Chauvinais, qui, se destinant d'abord à l'état ecclésiastique. avait été obligé, par suite des événemens, de quitter le séminaire : il était entré, en 1791, chez M. de la Guyomarais, en qualité de précepteur des plus jeunes enfans : ce fut lui qui se chargea de creuser la tombe, travail auquel le jardinier Perrin coopéra également.

A dix heures du soir, Chafner, Loisel, Perrin et l'instituteur la Chauvinais pénétrèrent dans la chambre mortuaire : le docteur Lemasson, qui avait passé toute la journée au château, aida à mettre nu le cadavre : ils l'enveloppèrent d'un drap de lit et, l'ayant placé sur une civière, descendirent l'escalier, portant le lugubre fardeau. Il semble que, pour n'être pas aperçus des domestiques logés dans l'aile gauche du château, ils sortirent le corps par la petite porte qui, sous l'escalier, communique du vestibule au potager : ils évitèrent ainsi de traverser la cour de la ferme. Tout, d'ailleurs, dans la maison, dormait ou paraissait dormir; ni M. ni Mme de la Guyomarais, pas plus que Saint-Pierre ou Fontevieux, ne se montrèrent.

Les porteurs du corps gagnèrent le milieu du jardin, descendirent dans la douve à un endroit où l'éboulement des terres forme une pente assez douce, et s'engagèrent dans le taillis : il

faisait clair de lune. Au bord de la fosse, dans laquelle un lit de chaux avait été jeté, se passa une scène d'une singulière horreur : tandis que la Chauvinais faisait le guet, le docteur Lemasson, qui avait suivi le corps, le dépouilla du drap qui l'enveloppait et, prenant un scalpel, lui fit sur les bras, sur l'abdomen et sur les cuisses de larges incisions dans lesquelles il glissa de la chaux; il espérait ainsi activer la décomposition. On descendit aussitôt le cadavre nu dans la terre, on le recouvrit de la chaux que la Chauvinais avait pris la précaution d'apporter : le sol fut ensuite égalisé et piétiné et l'on planta sur la tombe, pour en mieux dissimuler la trace, un pied de houx. A minuit, tout était terminé.

Le lendemain, dès l'aube, Mme de la Guyomarais fit appeler Perrin et lui recommanda sur tous ces faits le plus profond silence : les autres serviteurs de la maison ne paraissaient pas s'inquiéter beaucoup de ce qu'était devenu le « Monsieur » dont ils ignoraient le nom : il semble qu'ils ne conçurent aucun soupçon de sa disparition subite.

M. de la Guyomarais, de son côté, voulut qu'un acte fût dressé de la mort du marquis de la Rouerie : avant le départ de Fontevieux, de Chafner et de Lemasson, il rédigea le procès-verbal dont voici le texte :

Nous, soussignés, Joseph de la Motte de la Guyomarais, Georges de Fontevieux, Chafner, major américain, Masson médecin, certifions qu'Armand-Charles-Tuffin, marquis de la Royrie, est mort à la Guyomarais dans la nuit du 29 au 30 janvier 1793, à quatre heures du matin, âgé de quarante-deux ans.

Le 30, vers les dix heures du soir, son corps a été déposé dans le petit bois *vieux sémis*, en face le jardin de la Guyomarais.

Pour reconnaître l'endroit, il est placé au milieu de quatre chênes. En face du quatrième, sur la fosse, on a planté un houx, afin de pouvoir un jour transporter ses restes dans l'enfeu de la famille de la Guyomarais ou ailleurs.

La Guyomarais, le 31 janvier 1793.

JOSEPH DE LA GUYOMARAIS, GEORGES DE FONTEVIEUX, CHAFNER, MASSON, *médecin*.

Ce document, roulé dans une bouteille qu'on cacheta, fut enfoui au pied d'un chêne sur la lisière de la Hunaudaye. Il fut trouvé là, par hasard, en 1835 : l'humidité avait quelque peu atteint le papier; cependant le texte restait lisible et on put facilement en prendre copie.

Fontevieux, Chafner et Lemasson quittèrent la Guyomarais

dans la journée du 31. Loisel était parti dès la veille. Lemasson retournait à Saint-Servan, Fontevieux se chargeait d'annoncer aux Princes la mort du chef de la conjuration, Chafner se rendit à Fougères afin d'en faire part à Thérèse de Moëlien. Saint-Pierre, le fidèle domestique du marquis, resta donc seul au château : il aida M. de la Guyomarais à faire disparaître les traces du séjour du proscrit : tous deux ouvrirent la valise de cuir noir que la Rouerie ne quittait jamais; ils y trouvèrent la correspondance du Comte d'Artois, les pouvoirs donnés au marquis, les commissions en blanc signées des frères du Roi et divers reçus des sommes versées à la caisse commune par les affiliés. Saint-Pierre ne demandait qu'à se dévouer, *pour expier son crime*, disait-il, car, dans sa douleur d'avoir perdu son maître, il s'accusait d'être la cause involontaire de sa mort. Il accepta donc avec joie la périlleuse mission de porter à Desilles les papiers de la Rouerie et l'argent trouvé dans sa ceinture : il partit dans la nuit du 1er février, et les habitans de la Guyomarais reprirent, en apparence tout au moins, l'existence calme qui leur était habituelle.

Chévetel, dès son retour de Belgique, avait adressé deux rapports : l'un à la Rouerie pour lui rendre compte de son voyage, l'autre au ministre pour le mettre au courant de la situation et des projets de la conjuration. Ce rapport, daté du 24 janvier 1793, était à peine envoyé, que Chévetel reçut une lettre de Thérèse de Moëlien, inquiète de l'état du marquis, dont elle avait appris la maladie, tout en ignorant encore l'endroit où il s'était réfugié : elle suppliait Chévetel de venir donner des soins à leur ami souffrant. Chévetel fut ravi de l'aubaine : il s'en prévalut auprès des autorités; et le 1er février, le conseil exécutif provisoire rendait un arrêté enjoignant aux ministres d'envoyer en Bretagne un corps de troupe qui devait se tenir aux ordres « des personnes porteurs des pouvoirs pour arrêter les chefs des conjurés ». Ces personnes, on l'a deviné, n'étaient autres que Latouche-Chévetel et Lalligand-Morillon : la collaboration des deux personnages avait donné de trop brillans résultats pour qu'on songeât à leur « retirer l'affaire ». Ils étaient d'ailleurs indispensables l'un à l'autre, Lalligand ne pouvant agir que sur les indications de Chévetel et celui-ci se refusant à mettre ostensiblement la main à la besogne.

Le comité de sûreté générale leur donna pleins pouvoirs : ils quittèrent Paris ayant en poche l'autorisation de requérir la force armée, de disposer des officiers de police et des magistrats, d'ordonner telles arrestations qu'il leur conviendrait, d'apposer les scellés et de traduire les suspects de leur choix à la barre du tribunal criminel. Et, par une singulière aberration, le comité livrait cette puissance illimitée, ce droit souverain de vie et de mort à deux hommes en qui il n'avait nulle confiance, puisque, le même jour, il expédiait secrètement à leur suite l'espion Sicard, muni de pouvoirs non moins étendus, et chargé, au premier soupçon de trahison, de faire arrêter Chévetel et Lalligand et de se substituer à eux dans l'exécution de leur mission.

Si quelque chose prêtait au comique dans le drame que nous racontons, ce serait la méfiance réciproque de ces trois espions : à peine sont-ils arrivés sur leur terrain d'opérations que Lalligand, la mort dans l'âme, dénonce au comité son compère Chévetel; Sicard soupçonne fortement Lalligand; Chévetel a peur de tout le monde : il consent à livrer ses amis à l'échafaud, mais il tient à conserver leur estime, combinaison délicate exigeant bien des ruses et des précautions. Ce brelan de mouchards, n'ayant à la bouche que les mots d'honneur et de conscience, brûlant de s'offrir en holocauste à la patrie, inspirerait plus de mépris que d'horreur sans le tragique dénouement qu'ils surent donner à leurs intrigues.

Le 13 février, Chévetel arrivait à Fougères : là une déception l'attendait : Thérèse de Moëlien, chez qui il se rendit aussitôt, était absente depuis trois jours : il avait espéré apprendre d'elle, ainsi qu'elle le lui avait promis, la retraite de la Rouerie. Il fit part de ce contretemps à Lalligand qui vint s'installer, en attendant les événemens, à l'hôtel du Pélican, à Saint-Servan, où il retrouva son ami Burthe, tandis que Chévetel, un peu déconcerté, allait, le 16, demander asile à Desilles au château de la Fosse-Ingant. Pendant ce temps, Sicard courait de Laval à Rennes, explorant le pays à la recherche des deux espions qui l'avaient dépisté au Mans. Dès l'arrivée de Chévetel, Desilles lui apprit la mort du marquis : le docteur, jouant la comédie du désespoir, voulut interroger lui-même Saint-Pierre, qui, après avoir remis à Desilles les papiers et l'argent apportés de la Guyomarais, était resté à la Fosse-Ingant.

Il le questionne en grands détails sur l'agonie du marquis,

sur ses derniers momens, sur l'inhumation, s'informant surtout du nom des personnes qui l'ont soigné. Saint-Pierre, en sanglotant, raconte tout ce qu'il sait, tout ce qu'il a vu.

— Où donc a été déposé le corps?

— Le précepteur la Chauvinais et le jardinier Perrin ont creusé une fosse à l'écart et les restes de M. le marquis y ont été enfouis.

— Dans quel endroit?

— Je ne le sais pas et n'ai même pas voulu m'en informer, n'ayant pas eu le courage de prendre part à l'inhumation de mon maître.

— Alors nous pouvons être tranquilles, observa Chévetel, la Convention ne saura pas en quel endroit repose notre ami : la Chauvinais et Perrin sont des témoins qui ne nous trahiront pas.

— Hélas ! monsieur, je suis sûr du précepteur ; mais si on faisait boire Perrin, j'aurais peur qu'il ne dît tout ce qu'il sait.

Chévetel, imposant silence à sa douleur, fit comprendre à Desilles qu'il importait, avant toute chose, de soustraire les papiers du marquis de la Rouerie : on ne pouvait cependant songer à les détruire, car, pour avoir perdu son chef, l'association bretonne n'était pas dissoute : pêle-mêle, lettres des princes, reçus d'argent, commissions en blanc, instructions aux comités d'insurrection, furent mis dans un bocal qu'on boucha hermétiquement : Chévetel aida Desilles à l'enfouir dans le jardin : ils creusèrent un trou profond dans le sixième carré du parterre et y déposèrent le bocal : quand la terre fut ramenée, ils prirent la précaution de repiquer un rosier sur la place.

Cette besogne terminée, Chévetel, sous un prétexte, poussa jusqu'à Saint-Servan afin de donner à Lalligand ses instructions détaillées : il lui indiqua la marche à suivre : « aller à la Guyomarais, enivrer Perrin, le faire parler, exhumer le corps du marquis, emprisonner tout le monde » ; puis revenir en hâte à la Fosse-Ingant, saisir le bocal, dont il lui indiqua minutieusement l'emplacement exact, mettre en état d'arrestation la famille Desilles et Chévetel lui-même, car le misérable tenait à son honneur ! Tel était le plan. Tout étant convenu, le traître regagna placidement la Fosse-Ingant, soupa avec ses amis, passa la soirée avec eux et s'endormit tranquillement sous leur toit : il n'avait pas perdu sa journée : en quelques heures, il venait de donner vingt têtes au bourreau !

Lalligand quitta Saint-Servan le lendemain, 24 février; le soir même il arrivait à Lamballe : son inséparable Burthe l'accompagnait. Il se rendit à la municipalité, exhiba ses pouvoirs, requit l'assistance de la force armée, composa sa troupe de toute la brigade de gendarmerie et d'un détachement de la garde nationale, en prit le commandement, et, escorté d'un guide, se dirigea en pleine nuit vers le château de la Guyomarais. Il y arriva au petit jour. La cour, la ferme, les avenues furent en un instant envahies par les soldats. Lalligand, plein de son importance et parlant en maître, vint frapper à la porte du vestibule, sommant d'ouvrir *au nom de la loi*. Tous les habitans, réveillés en sursaut, couraient par la maison, s'appelant, effarés; mais l'espion eut vite mis un terme à ce désordre : à chaque porte intérieure, devant chaque fenêtre du rez-de-chaussée, il posta un de ses hommes en sentinelle, fit occuper par un peloton le potager, en plaça un autre dans le petit bois et défendit qu'on laissât les habitans du château « communiquer entre eux autrement qu'à vue ».

La matinée se passa à reconnaître les gens et les lieux : l'espion cria bien haut qu'il lui fallait le citoyen la Rouerie, mort ou vif, demanda à chacun son nom, parcourut la maison, les écuries, la ferme et les alentours. Il ne tira, du reste, de cette rapide enquête, aucun renseignement : maîtres et serviteurs semblaient absolument de bonne foi et assuraient n'avoir jamais eu connaissance de l'existence du proscrit. Lalligand ne se troubla point : il n'en était qu'au prélude de ses opérations : dès la nuit, il avait expédié sur les routes des estafettes chargées de lui amener le juge de paix du canton de Plédéliac, le médecin Taburet et le chirurgien Morel : il attendait ce renfort avant d'instrumenter.

A une heure de l'après-midi, arrivait le juge de paix, accompagné de Taburet que les gendarmes avaient enlevé de la chambre d'une malade à Saint-Denoual. Ce juge s'appelait Petitbon; il se piquait de littérature, citait volontiers des petits vers et était certainement d'un caractère jovial, car, bien que les circonstances y prêtassent peu, il trouva l'occasion de placer quelques plaisanteries. Il se mit, pour Lalligand, en frais d'amabilité; lui trouva « un air martial, une figure distinguée, une activité peu commune ». Petitbon était en si heureuse disposition que même la nullité de Burthe le séduisit : « L'adjoint, écrivait-il, parle peu, observe beaucoup, et cache, je crois, de la finesse et de la profon-

deur sous un extérieur simple : son nom est anglais; mais quoique j'affectai exprès d'en prononcer quelques mots, je n'ai pu l'attirer à me répondre; je crois qu'il sait cacher son jeu. »

Les présentations faites et les complimens échangés, Petitbon et Lalligand s'établirent dans le salon et les interrogatoires commencèrent.

Taburet parut le premier : il parla des soins donnés à Mlle Agathe de la Guyomarais et aussi à un autre malade qu'il ne connaissait point. Jamais il n'a entendu dire que ce malade fût le marquis de la Rouerie ; quant à son signalement, il ne peut l'indiquer que d'une façon très vague : il ignore d'ailleurs absolument quel a été le dénouement de la maladie. Le jardinier Perrin, appelé ensuite, se montra moins réservé. L'avait-on fait boire? Cela semble probable, car il parla beaucoup et longtemps, et, même à travers la froideur voulue des termes du procès-verbal, on retrouve, dans ses réponses, l'obstination et la méticulosité d'un homme ivre. Il commence par déclarer qu'il ne peut donner le signalement « du quidam soupçonné d'être le marquis de la Rouerie, attendu que, le sachant malade, il a eu de la répugnance à l'examiner de près. » Il l'a vu mort dans la chambre du premier étage ; mais « il n'a prêté aucune attention à sa figure. » Lalligand, qui soignait sa mise en scène, invita immédiatement Petitbon à quitter le salon et à le suivre à l'étage supérieur : il installa le juge dans la pièce même où était mort le proscrit; et, persuadé que ce décor influerait sur la suite des interrogatoires, il ordonna de poursuivre l'enquête.

Là, en effet, Perrin devint loquace ; il indiqua le lit à rideaux où le marquis avait rendu le dernier soupir, l'autre lit où couchait Saint-Pierre, expliqua que s'il était entré dans la chambre, c'était sur l'ordre de M. de la Guyomarais et pour aider le domestique de l'inconnu à porter le corps hors du château : il raconta ensuite l'inhumation, n'omettant aucune circonstance, ni le concours prêté par le précepteur, ni les recommandations qu'on lui adressa de garder sur ces faits le plus profond silence : mais il se défendit de pouvoir reconnaître l'endroit où la tombe avait été creusée : il était près de neuf heures du soir quand il cessa de parler.

Interrompant alors la procédure, Lalligand, de crainte qu'à la faveur de la nuit, on fît disparaître quelque pièce à conviction, ordonna d'apposer les scellés sur diverses armoires, entre autres

sur les immenses placards qui garnissaient le fond de la grande chambre où couchaient M. et Mme de la Guyomarais. Cette opération dura près d'une heure.

Mais, au cours de cette interminable nuit, quelle devait être l'angoisse des la Guyomarais ! Gardés à vue par des soldats, ils se voyaient et ne pouvaient se parler. On s'imagine, chaque fois que la voix d'un gendarme appelait, du haut de l'escalier, un nouveau témoin, l'émotion qui devait étreindre ce père, cette femme, ces jeunes filles, dont la vie se jouait ; on se représente les regards de l'un à l'autre, les confidences silencieuses, les signes échangés, les encouragemens muets adressés à ceux qui montaient vers le juge, les interrogations anxieuses à ceux qui revenaient ; et aussi le désordre de cette maison transformée en bivouac, les grandes salles qu'éclairaient mal des bougies placées çà et là, les tables encombrées de brocs de cidre, de pains, de pommes, de bouteilles de vin, car il fallut bien nourrir la garnison : vers l'aube, les gendarmes assoupis sur les fauteuils du salon, aux marches de l'escalier, sur les vieux bancs de l'âtre dans la cuisine, et, continuellement, dans les coups de silence qui pèsent sur la maison, le bruit assourdi des interrogatoires et les éclats de voix de Lalligand qui jure, tempête, menace... Il s'est promis de ne pas quitter la place avant d'avoir tout appris, et, sans souci de l'heure, il continue toute la nuit son enquête.

C'est maintenant la Chauvinais qu'on interroge : il ne veut rien dire, prétend ne rien savoir, n'avoir rien vu : il ne s'est même pas aperçu de la visite des médecins : il ignore si quelqu'un a été malade : au bout d'une heure on le renvoie et le valet de chambre Henry Robin lui succède ; celui-ci dépose avoir servi à la table des maîtres un inconnu qui y mangea quelquefois : il lui a porté, aussi, à deux reprises, des bouillons lorsqu'il était au lit ; il ne sait ce que cet homme est devenu. Puis vient le tour des autres domestiques, Julien David, Michèle Tarlet, Françoise Gicquel : tous gardent souvenir du séjour de l'étranger, mais ils n'ont aucune connaissance de son nom ni de l'endroit où il s'est retiré.

On appelle Amaury de la Guyomarais, et son frère Casimir : le premier sait qu'un étranger, étant probablement des relations de son père, a passé quelques jours au château et qu'il y a été malade ; mais s'il ne s'y trouve plus aujourd'hui, c'est assurément qu'il est parti. Il certifie, non sans une certaine malice hautaine,

que cet étranger « n'a manqué d'aucun soin ». Casimir se contente de répondre *non* à toutes les questions.

Mais voilà qu'un tumulte se produit dans le corridor : les gendarmes retiennent Perrin qui a passé la nuit à boire ; il est ivre, il veut parler au citoyen juge : il demande à compléter sa précédente déclaration ; on l'introduit et le malheureux, d'une voix pâteuse, affirme que le prétendu serviteur du marquis de la Rouerie est un nommé Loisel, contrôleur des actes à Plancoët, et que le marquis avait avec lui un autre domestique, nommé Saint-Pierre... Il n'en dit pas plus long pour le moment et redescend à la cuisine.

La procédure se poursuit : Agathe de la Guyomarais se refuse à répondre ; malade elle-même et forcée de garder la chambre, elle n'est au courant de rien. Sa sœur Hyacinthe n'est pas interrogée : une de leurs amies, Mlle de Villepaye, en visite à la Guyomarais depuis une quinzaine de jours, ne fait que passer devant le juge : elle ignore toutes les circonstances du drame et n'a même jamais entendu prononcer le nom de la Rouerie.

Le jour était venu : depuis dix-huit heures, Lalligand exaspéré et Petitbon toujours souriant s'efforçaient d'arracher aux prévenus un aveu, ou de surprendre dans leurs réponses une contradiction : seul, Perrin avait parlé, et maintenant qu'on interrogeait Mme de la Guyomarais et son mari, Burthe s'occupait à entretenir l'ivresse du jardinier : il s'était attablé près de lui dans la cuisine, lui versait de l'eau-de-vie tout en comptant négligemment des pièces d'or. Perrin, à tout instant, demandait à parler « au citoyen juge » ; enfin, le voyant à point, Burthe, lui offrit cent louis s'il voulait le conduire à la tombe du marquis. Le jardinier le regarda, hébété, comme sous l'impression d'une suprême lutte de sa conscience ; mais l'ivresse et la cupidité l'emportèrent :

— Venez, dit-il.

Burthe et Lalligand sortirent avec lui du château : une trentaine d'hommes, gendarmes ou gardes nationaux, les escortèrent, le reste de la troupe conservant ses postes et surveillant les prévenus groupés dans le salon du rez-de-chaussée.

Perrin traversa la cour de la ferme, et, poussant une barrière, entra dans le bois : Lalligand, Burthe et Petitbon suivaient ; des paysans, attirés par le bruit des événemens qui se passaient à la Guyomarais, étaient venus, à l'aube, des fermes voisines, du Bas-Beulay, des Feux-Morins, de Landébia, et regardaient curieuse-

ment. Arrivé aux chênes, le jardinier désigna d'un geste le houx qu'il avait lui-même planté sur la tombe. Il y eut quelques minutes d'hésitation : qui allait ouvrir la fosse ? Lalligand s'adressa à deux paysans qui s'étaient rapprochés : ils consentirent. Pendant qu'ils cherchaient des outils, quatre cavaliers, crottés jusqu'aux yeux, pénétrèrent dans le bois, descendirent de leurs montures, et, fendant le cercle des curieux, marchèrent vers Lalligand qui les regardait, assez surpris : il se remit vite, ayant reconnu deux d'entre eux pour être les citoyens Marjot, administrateur, et Grolleon, procureur syndic du district de Lamballe, avec qui, l'avant-veille, il avait concerté son expédition ; ceux-ci lui présentèrent les autres : d'abord le citoyen Olivier Ruperon, administrateur du directoire du département des Côtes-du-Nord, accouru de Saint-Brieuc, où il avait appris que deux commissaires de la Convention opéraient à la Guyomarais une perquisition ; le quatrième était un étudiant en médecine, le citoyen Carillet, fils d'un chirurgien de Plancoët : la rumeur publique l'avait averti de l'exhumation projetée et il venait se mettre à la disposition des commissaires.

Il serait répugnant d'insister sur certains détails : le procès-verbal d'exhumation est, par lui-même, d'un réalisme si précis que nous devons nous borner à le citer textuellement. Après quelques coups de pioche, le lit de chaux apparut et l'on découvrit le cadavre que les hommes sortirent de la fosse et déposèrent sur le sol : le citoyen Carillet s'approcha.

Ce corps, d'après ses observations, avait une taille d'environ 5 pieds deux pouces et demi, front haut, peu de cheveux de couleur châtains, une barbe brune et fort longue, mais qui se séparait d'avec l'épiderme de même que les cheveux de la tête, une bouche enfoncée, menton long, le nez aquilin, sur le sourcil droit une tumeur connue sous le nom de loupe et d'une grosseur d'une noix, une cicatrice à la lèvre inférieure du côté droit, les dites loupes et cicatrices ayant presque entièrement disparu par la putréfaction. Ledit cadavre, d'une couleur brune et violette ayant une odeur fort fétide et à chaque bras une incision ou taillade longitudinale, des incisions semblables en diverses parties du cadavre ; un bandage en basine sur la jambe, annonçait qu'on avait appliqué un vésicatoire : ledit Carillet nous a également fait observer que l'état de décomposition où se trouvait ce cadavre qui depuis à peu près vingt jours était inhumé, et recouvert de chaux n'a pas permis de faire une description exacte et méthodique des viscères, ceux contenus dans le ventre étaient dans l'état du dernier degré de putréfaction. D'après toutes ces observations que nous a faites Carillet, nous susdits commissaires et juge de paix, attendu les inconvéniens majeurs qui auraient résulté du transport dudit cadavre étant en putréfaction complète, nous

l'avons fait rejeter dans le trou à la profondeur de quatre pieds et recouvrir de terre après en avoir fait séparer la tête à la réquisition du citoyen Lalligand-Morillon, commissaire.

Lalligand avait son idée. Depuis plus de trois heures, les membres de la famille de la Guyomarais, gardés à vue par les soldats dans le salon du château, attendaient anxieusement le résultat des perquisitions. A quelques mots échangés entre les gendarmes, ils avaient compris que Lalligand visitait les alentours de la maison et du jardin; mais persuadés qu'aucun d'eux ni de leurs serviteurs n'avait parlé, ils espéraient encore que la tombe du marquis, et, par suite, toute preuve de son séjour à la Guyomarais, échapperait aux recherches des commissaires: leur confiance s'affermissait en raison de la durée des perquisitions.

Un peu avant cinq heures, ils entendirent le tumulte de la troupe qui se rapprochait: par la fenêtre basse, donnant sur la cour, ils virent Lalligand tourner l'angle du donjon et se diriger vers le château; les commissaires du département, le juge, le médecin l'accompagnaient; derrière eux marchaient en désordre les soldats et les gendarmes qui, sur un signe de Burthe, firent halte et se turent. La porte du salon s'ouvrit; Lalligand entra; derrière lui, les commissaires et quelques curieux; d'autres s'étaient massés en dehors de la fenêtre que quelqu'un avait poussée et qui se trouva ouverte. Il y eut une sorte de silence; et Lalligand, s'avançant vers Mme de la Guyomarais :

— Citoyenne, fit-il, notre mission est terminée. Tu persistes à nier que le ci-devant marquis de la Rouerie ait trouvé asile dans ta maison?

Mme de la Guyomarais, surprise de cette intrusion, hésitait à répondre, cherchant à pénétrer la pensée de l'espion, quand, tout à coup, le groupe massé devant la fenêtre s'écarta, et une main jeta dans la chambre un objet boueux, sanguinolent, velu, horrible qui vint heurter la jupe de Mme de la Guyomarais et roula sur le plancher. La malheureuse poussa un cri de terreur : elle avait reconnu la tête du marquis de la Rouerie : M. de la Guyomarais, indigné, repoussant les gendarmes qui le gardaient, s'élança pour soutenir sa femme ; d'un geste, imposant silence aux ricanemens des patriotes :

— Soit, il n'y a plus à nier, dit-il; voilà bien la noble tête de l'homme qui, si longtemps, vous a fait trembler.

Et, se tournant vers Lalligand, tout glorieux de son coup de théâtre, il ajouta :

— Vous, monsieur, vous êtes un lâche, et votre action est monstrueuse.

Il fut interrompu par les huées des soldats, les sanglots des jeunes filles se pressant autour de leur mère, et par le tumulte qui suivit cette horrible scène... La tête du marquis, jetée dans le jardin, y fut ramassée par les gardes nationaux : un d'eux la planta au bout de sa baïonnette et, avec des rires et des chants, la troupe joyeuse suivit l'épouvantable trophée promené dans les avenues et les cours du château, tandis que Lalligand faisait subir à M. et à Mme de la Guyomarais un dernier interrogatoire : le père de famille consentit à répondre, espérant assumer sur lui la responsabilité tout entière : mais l'espion n'était pas homme à lâcher sa proie : le lendemain, 27 février, le château fut mis au pillage, sous prétexte de perquisition ; dans le double fond d'une armoire, on découvrit les effets et la valise vide du marquis de la Rouerie, « trois fusils armés et amorcés, prêts à faire feu », des cartouches, des balles, des munitions de toute sorte, et, ce qui plaisait plus encore à Lalligand, de l'argenterie et des assignats dont il s'empara, les croyant faux, « pour les faire vérifier », disait-il. Le linge, les hardes, certains meubles même, furent chargés sur un chariot, et, le 28, vers six heures du soir, toute la troupe reprit le chemin de Lamballe, emmenant ses prisonniers. Mme de la Guyomarais avait obtenu la faveur d'aller en charrette ; son mari, ses fils, Thébault de la Chauvinais, le valet de chambre David et Perrin, le dénonciateur, suivaient à pied, enchaînés l'un à l'autre. Lalligand, Burthe et les commissaires les accompagnaient triomphalement dans les voitures qu'ils avaient tirées des remises. On arriva dans la nuit à Lamballe et tous les prévenus furent écroués à la Grand'Maison.

Agathe et Hyacinthe de la Guyomarais, terrifiées et folles de douleur, restaient seules dans le château vide.

Il est demeuré debout, ce pittoresque manoir, intact derrière sa ceinture de douves profondes et de robustes tilleuls, et comme tout effrayé encore, après plus de cent ans, des scènes qu'ont vues ses vieilles pierres. Au bout de l'avenue, s'ouvre la cour, large et légèrement déclive ; à droite le donjon surmontant l'écurie aux râteliers rongés par le temps et polis par le frottement des longes ; en face, l'aile basse où, dans des lits bretons, élevés et clos comme

des armoires, couchaient Casimir et Amaury de la Guyomarais; au fond, la façade du château avec ses hautes mansardes, son toit d'ardoise. Voilà les dalles du vestibule que heurtèrent les crosses des soldats; à gauche, le salon où roula, sur ce parquet, la tête du marquis de la Rouerie; à droite la salle à manger et, plus loin, avec ses lits, ses tables, ses bancs énormes de chêne massif, vieux de deux siècles, l'immense cuisine où Burthe fit boire le jardinier et lui arracha son secret. Du vestibule part le large escalier à lourde charpente de bois; c'est par là qu'on descendit, dans cette terrible nuit de janvier, le corps du proscrit: le drap qui l'enveloppait a frôlé ces murs; le pas alourdi des porteurs a résonné sur ces marches de chêne; ils ont posé leur main sur cette rampe... Comme les choses parlent à ceux qui les interrogent! Comme elles racontent, mieux que le plus éloquent des livres, les drames où elles ont joué un rôle!

Dans le demi-jour, tombant des vitres à petits châssis, le couloir du premier étage est sinistre. Là s'ouvre la chambre où mourut le marquis, rien n'y a changé; sur ces poutres du plafond se sont arrêtés ses derniers regards; à cette place, devant la cheminée, Lalligand posa sa table; toutes ses victimes, appelées à comparaître, ont franchi, la gorge serrée, le cœur battant, cette porte basse. Au fond de la grande chambre de M. de la Guyomarais est restée l'armoire à secret qui recélait les armes.

Dans le bois voisin du château un tertre de pierres qu'un lierre enguirlande recouvre la tombe du marquis que domine une croix de fer dont les bras portent les hermines de Bretagne et les lis de France. On y a gravé cette inscription :

Marquis de la Rouerie,
30 janvier 1793.
Le mal qui l'emporta fut sa fidélité.

Et, me guidant dans ce tragique décor, va, vient, appuyée sur sa canne, alerte encore, la vénérable fille de Casimir de la Guyomarais, presque un témoin oculaire, jeune pourtant par la netteté de son admirable mémoire, et par l'ardeur de son ressentiment contre l'homme qui s'institua le bourreau de tous les siens. Depuis près de quatre-vingts ans, elle vit dans cette solitude, se remémorant sans cesse la douloureuse histoire. Assise près de la cheminée de son salon, dans une large bergère, sous le portrait du *marquis*, — jamais elle ne dit autrement, — avec sa douillette

de soie noire, sa petite pèlerine, ses manches étroites et son bonnet de dentelles orné de nœuds tremblans, elle semble un portrait d'aïeule, s'animant pour revivre la lamentable épopée que lui a si souvent contée son père : du bout de sa canne elle indique : « Grand'mère était là ; ma tante Agathe pleurait dans ce coin ; l'*homme* entra par cette porte... » De temps en temps, elle lève vers le portrait du marquis un regard respectueux et presque tendre : celui-là est resté le héros, le chef, l'hôte, celui pour lequel on donnait sa vie. Et la noble dame n'a, pour sa mémoire, qu'indulgence et admiration, étant bien de la race glorieusement obstinée de ces gentilshommes qui restèrent fidèles à la foi jurée jusqu'au sacrifice et jusqu'à la mort.

VII. — LA FOSSE-INGANT

De Lamballe, Lalligand, dans l'ivresse du succès, adressa le soir même au ministre un récit de son expédition à la Guyomarais. Le lendemain il s'occupa d'envoyer à Rennes ses prisonniers, car il redoutait l'intérêt que leur sort excitait à Lamballe où ils étaient depuis longtemps connus et aimés. Il grossit leur nombre de trois nouvelles victimes, arrêtées la veille : M. de la Vigne-Dampierre, accusé d'être des amis de la Guyomarais, et d'avoir séjourné à Paris à l'époque du 10 août ; un perruquier nommé Petit ; et M. Micault de Mainville, frère de Mme de la Guyomarais.

Lalligand requit une escorte de trois gendarmes et de douze volontaires, ordonna le départ pour onze heures du matin, pourvut à tout, et ne prit le temps de respirer que lorsqu'il eut vu ses victimes, convenablement enchaînées, s'éloigner sur la route de Rennes. Aussi infatigable que vantard, il glissa aux commissaires, sous le plus grand secret, « qu'il allait courir vers de nouveaux exploits, et, qu'avant peu, on entendrait encore parler de lui ». A onze heures et quart, il montait en berline avec l'ami Burthe et se dirigeait vers Saint-Servan.

Le 9 mars il est de retour à l'auberge du Pélican et il écrit de là au ministre cette lettre dont il faut textuellement citer les termes, car elle peint le personnage :

Me voici de retour à Saint-Servan... J'attends Chévetel pour porter le coup de la mort au parti aristocrate.

Depuis cinq jours je veille, je cours, je fais arrêter, je fais des procédures, des saisies, ma conduite sera celle de l'homme qu'il faut à la république...

patience! Adieu, je meurs de sommeil et je vais prendre un peu de repos en attendant Chévetel.

LALLIGAND-MORILLON.

Il n'y a rien à reprocher à Chévetel, il a bien été.

Chévetel devait *aller mieux* encore; à l'heure dite, il était chez Lalligand et lui donnait ses dernières instructions : il s'agissait de ne pas laisser échapper un seul des hôtes chez lesquels il vivait et qui, depuis six mois, lui témoignaient une absolue confiance; toutes ses mesures étant bien prises, il retourna en hâte à la Fosse-Ingant.

Ce château, vaste construction entourée de dépendances importantes et de jardins étendus, est situé à huit kilomètres de Saint-Malo, sur le territoire de Saint-Coulomb : un court chemin ombragé, se détachant de la route de Cancale, conduit en quelques pas à une porte charretière, posée de biais et encadrée de vieux arbres ; cette porte franchie, on est dans un jardin qui sépare le château du grand chemin. De ce côté, la maison présente deux forts pavillons carrés, formant avant-corps, réunis par des constructions moins hautes; l'autre façade est plus régulière et donne aujourd'hui sur un beau parc anglais, remplaçant les parterres de légumes et de fleurs qui s'y trouvaient autrefois.

La Fosse-Ingant, où notre récit nous a déjà plusieurs fois amené, était habitée, à l'époque de la Révolution, par M. et Mme Desilles de Cambernon, dont le fils, nous l'avons rappelé, avait glorieusement perdu la vie en s'efforçant d'apaiser la rébellion des troupes de Nancy, en août 1790. Ce malheur avait troublé les facultés mentales déjà affaiblies de Mme Desilles; près d'elle s'étaient réfugiées, depuis deux ans, ses trois filles : Jeanne-Julie-Michèle, veuve de M. de Virel; Marie-Thérèse d'Allerac; et Angélique-Françoise Roland de la Fonchais; MM. d'Allerac et Roland de la Fonchais avaient émigré depuis quelques mois. A la fin de février, M. Picot de Limoëlan, frère de Mme Desilles, était venu, laissant ses filles à son château de Sévignac, passer quelques jours chez son beau-frère, afin de discuter avec lui les obligations qu'imposait aux chefs de la conjuration bretonne la mort du marquis de la Rouerie. Au milieu de cette famille unie et sans méfiance, vivait Chévetel, que son dévouement apparent et ses continuelles protestations d'amitié avaient rendu le conseiller écouté, le confident obligé de tous les projets.

Le 2 mars 1793, en revenant de Saint-Servan, où il avait donné à Lalligand ses derniers ordres, Chévetel trouva les habitans de la Fosse-Ingant très émus : ils venaient de recevoir secrètement l'avis que, au cours de la nuit suivante, une perquisition devait avoir lieu au château. Les filles de Desilles suppliaient leur père de s'éloigner : Chévetel « rassura tout le monde et traita ces craintes de chimériques, ajoutant que lui-même allait souper très tranquillement et passer la nuit à la Fosse-Ingant ». Son calme rendit aux jeunes femmes un peu de sang-froid et la soirée fut tranquille ; mais à peine Chévetel s'était-il retiré dans sa chambre qu'un « nouvel émissaire vint prévenir les dames Desilles que le détachement chargé de la perquisition avait quitté Saint-Malo en même temps que lui, et qu'il n'avait d'autre avance que celle que peut prendre un homme pressé sur un corps militaire en marche. » Mme de Virel, qui reçut l'avis, le transmit immédiatement à son père, et Desilles, cédant à regret aux sollicitations de sa femme et de ses filles, alla demander asile à son ami, M. de Cheffontaine, au château de la Ville-Bague, voisin de la côte : on pouvait de là, en cas d'alerte, monter dans quelque barque amarrée au havre de Rotheneuf et gagner rapidement le large.

Ainsi rassurée sur le sort de son père, Mme de Virel pensa à prévenir également Chévetel : celui-ci dormait d'un sommeil paisible. Réveillé, mis au courant de la fuite de Desilles, « il s'en montra excessivement contrarié », affirmant que personne à la Fosse-Ingant ne courait le moindre danger et que la perquisition, si elle avait lieu, ne serait qu'une formalité sans conséquence.

— Où donc s'est réfugié Desilles ? interrogea-t-il.

— Je l'ignore, répondit Mme de Virel.

— Ah ! madame, qu'avez-vous fait ? Vous perdez votre père et moi ; je l'aurais sauvé, j'en suis sûr ! Pour ma part, je ne vous quitterai pas. — Mme de Virel, interdite, émue de tant d'énergie et de dévouement, se retira les larmes aux yeux, renonçant à vaincre l'obstination de cet héroïque ami.

A la pointe du jour, Lalligand se présenta au château : il était accompagné de François Chartier, juge de paix du canton de Cancale, de l'inévitable Burthe, et d'un détachement de cent hommes, sous le commandement du lieutenant Cadenne, qui plaça des postes à toutes les issues. Lalligand commença par visiter la maison et ses dépendances, mit toutes les personnes présentes en état d'arrestation, et les consigna dans le château, sous la sur-

veillance des gendarmes. Chévetel, arrêté comme les autres, fut enfermé dans la même chambre que Mme Desilles, tandis que son compère parcourait les bosquets du jardin et les cours de la ferme, prenant ses dispositions.

Mme de Virel se désespérait : non point tant sur son sort que sur celui de Chévetel : profitant d'un moment où la surveillance de ses gardiens se relâchait, elle prit, dans un secrétaire, deux cents louis d'or qu'elle réussit à lui faire parvenir dans la chambre où il était détenu, l'assurant que lui seul était compromis, que sa présence même dans une maison suspecte équivalait à un aveu et le conjurant de fuir, s'il en était temps encore. Chévetel dut bien rire : il mit l'argent en poche et attendit tranquillement les événemens.

Cependant Lalligand continuait ses préparatifs ; il s'agitait beaucoup, allant de la cour au jardin, scrutant de l'œil les massifs, réquisitionnant une troupe de paysans armés de pioches et de bêches, jetant une question hâtive aux prisonniers, surveillant tout, se lamentant à haute voix de la rude besogne dont on l'avait chargé. Il avait en effet adopté une nouvelle tactique. Il avait réfléchi qu'en agissant comme il l'avait fait à la Guyomarais, il servait grandement la République, mais sans en retirer personnellement aucun profit : après tout, ces gens qu'il envoyait au bourreau étaient riches, et c'eût été, à son avis, pure duperie que de ne pas spéculer sur leurs angoisses. Il pensa que ces trois jeunes femmes, dont l'aînée n'avait pas vingt-sept ans, rachèteraient volontiers leurs têtes et, dès l'abord, il posa un premier jalon en leur témoignant un intérêt des plus vifs ; se présentant dans la chambre où il les tenait enfermées, toutes trois ensemble, il « déplora amèrement la honte de la mission dont il s'était chargé sans en comprendre toute la gravité : il leur avoua qu'il avait été royaliste, qu'il l'était encore », et tirant à demi son sabre du fourreau, il leur en montra la lame fleurdelysée portant gravée dans l'acier, l'inscription *Vive le Roi*. L'emphase qu'il mettait à cette déclaration étonna les dames Desilles plus qu'elle ne les séduisit : elles demeurèrent impassibles, craignant quelque piège ; pourtant, sans se livrer, elles traitèrent, dès ce moment, avec moins de hauteur l'espion qui, de son côté, s'appliqua à se montrer accessible à la pitié, prévoyant bien que l'heure viendrait où ses victimes, acculées à l'échafaud, n'hésiteraient plus à payer largement son assistance.

Il faut reconnaître d'ailleurs que Lalligand joua, en grand artiste, son double rôle. Il commença par questionner Chévetel, à qui il demanda, sans rire, son nom et sa profession; le juge de paix Chartier semble n'avoir rien compris à la comédie : il consigna dans son procès-verbal la réponse de Chévetel, sans s'étonner que l'interrogatoire ne fût pas poussé plus avant; Lalligand, très adroitement d'ailleurs, se montra, tout d'abord, aussi réservé à l'égard des autres prévenus : il leur posa quelques questions sur l'évasion de Desilles, sur leurs relations avec la Rouerie, et sur le dépôt de ses papiers dont ils affirmèrent n'avoir aucune connaissance, Tous déclarent unanimement « vouloir être présens aux perquisitions qui vont avoir lieu ». Cette formalité remplie, on se met à table, on dîne, et vers deux heures et demie, les fouilles commencent.

Cinq paysans, armés de pioches et de pelles, reçoivent l'ordre d'ouvrir une tranchée dans le premier carré du parterre : les recherches poussées rapidement et « pour la forme » puisque Lalligand connaissait d'avance l'emplacement exact de la cachette, ne donnaient, naturellement, aucun résultat. Les ouvriers attaquèrent le second carré, puis le troisième et le quatrième : déjà les dames Desilles et leur oncle de Limoëlan qui, pendant les fouilles, avaient obtenu la permission de se promener dans le jardin, reprenaient confiance; une perquisition aussi superficielle n'était pas de nature à les inquiéter. Tous quatre allaient et venaient sous les arbres, en compagnie de Chévetel, causant avec les travailleurs, et se félicitant déjà du dénouement de l'aventure. Vers cinq heures du soir, cependant, voyant le jour finir, Lalligand donna l'ordre de creuser le sixième carré; après quelques minutes de travail « le citoyen Bernard, gendarme, crut apercevoir du verre; sur son observation, le citoyen Germain Ravaleux, garde national du détachement, s'étant précipité dans la fosse pour s'en assurer, leva la terre avec la main, et mit le cul de la bouteille à découvert. » Les recherches furent immédiatement interrompues : avec mille précautions on sortit le bocal de la fosse : c'était un vase de verre jaune, à large goulot, haut de 10 pouces sur 4 et demi de diamètre, fermé d'un épais bouchon de liège scellé au moyen d'une couche de résine.

Lalligand fit rentrer tous les prévenus dans le château, s'installa dans la salle du rez-de-chaussée, et aussitôt les interrogatoires commencèrent. Tout d'abord comparurent les dames de Virel,

d'Allerac et de la Fonchais qu'il voulut questionner en présence de leur oncle Picot de Limoëlan, insinuant que celui-ci, « homme d'expérience et de sang-froid, saurait ouvrir dans ses réponses une ligne de défense que ses nièces n'auraient plus qu'à suivre ». Il manœuvrait avec une incomparable virtuosité, trouvant le moyen d'éloigner Chévetel, offrant insidieusement ses services aux pauvres femmes affolées, cherchant à leur faire comprendre qu'il n'était pas intraitable et que son intégrité avait des limites. Que se passa-t-il dans ces entretiens mystérieux? Le procès-verbal est plein de lacunes; mais une chose est certaine, c'est que Lalligand, ayant découvert la retraite de Desilles, se mit à sa poursuite et le laissa échapper, avec Dubuat et Lemasson, fils du docteur compromis dans l'inhumation de la Rouerie : tous trois, comme si on les eût prévenus à temps, se jetèrent dans une barque et prirent le large à Rotheneuf. Il nous paraît bien probable que les trois filles de Desilles avaient acheté à Lalligand la liberté de leur père.

Pendant huit jours, l'espion séjourna à la Fosse-Ingant, poursuivant son enquête : il avait ouvert le bocal et fait l'inventaire des pièces qui y étaient renfermées; toutes établissaient la complicité de Desilles, et la véracité des délations de Chévetel. Outre les lettres autographes du Comte d'Artois, les commissions en blanc, les minutes des proclamations de la Rouerie, les inventaires d'armes et de munitions, on y trouva mention des cotisations payées par certains affiliés, Locquet de Granville, Groult de la Motte, Morin Delaunay, Thérèse de Moëlien, et aussi le nom de Thomazeau, quincaillier à Saint-Malo, qui avait fourni des armes, ainsi que les quittances des sommes reçues par Fontevieux pour ses frais de voyage.

Très renseigné par Chévetel, qui sous main dirigeait son compère, Lalligand lança contre Groult de la Motte, Locquet de Granville, Delaunay et Thomazeau des mandats d'amener : tous, conduits sous escorte à la Fosse-Ingant, affirmaient n'avoir pris aucune part au complot; ils ne s'expliquaient pas comment leurs noms figuraient dans les papiers de la Rouerie, n'ayant jamais eu, disaient-ils, de relations avec lui depuis le commencement de la révolution. Les domestiques de la maison, les fournisseurs, les paysans du voisinage n'en apprirent pas davantage: on ne tira d'eux que quelques renseignemens très vagues.

Un incident imprévu termina cette longue enquête : au mo-

ment où Lalligand venait d'interroger Picot de Limoëlan qui, ayant habilement éludé les questions embarrassantes, pouvait se croire hors de cause, un domestique se présenta à la porte de la Fosse-Ingant et fut immédiatement appréhendé par les soldats qui l'amenèrent à Lalligand. C'était un des serviteurs de Limoëlan : il venait de son château de Sévignac et apportait au prévenu une lettre de sa fille aînée. Lalligand prit la lettre, l'ouvrit, elle était conçue en ces termes :

Comment, déjà une lettre de mes filles! — Oui, mon cher papa, je ne puis résister au désir de vous demander de vos nouvelles. D'ailleurs, j'ai tout plein de choses à vous dire! Nous avons su hier qu'à la Fosse-Ingant tous les domestiques savent la mort de notre ami et quel est son fils et où il est. Il faut que cela soit tenu bien peu secret puisque Saint-Jean n'y a été qu'un demi-jour et cela a suffi pour qu'il en fût instruit. Il n'en a parlé qu'à nos femmes de chambre dont nous sommes sûres comme de nous-mêmes... Nous voudrions, papa, que vous lui en parliez; mais faites-le comme de vous-même, disant que vous pensez bien qu'il aura su dans la maison où vous êtes la naissance du jeune homme, la mort, etc., c'est le seul moyen de réparer le mal que peut faire le babil de mes cousines... Voyez si la maison que vous habitez en ce moment n'est pas le temple de l'indiscrétion; vraiment, j'enrage, je suis d'une colère contre mes cousines...

Ce billet est joint au dossier : il est resté tel que l'envoya la jeune fille, avec ses plis, ses caractères menus et élégans, son petit cachet de cire que viola la main brutale de l'espion; et, parmi ce sinistre fatras de paperasses, celle-ci arrête et attriste : cette gentille lettre enjouée, ce conseil affectueux, adressé par une enfant dont on devine l'inquiétude sous le badinage du style, ces quelques lignes écrites sans méfiance... c'était pour le père l'échafaud; et l'on pense au regard terrifié que le malheureux, tandis que Lalligand lisait, dut attacher à ce papier qui lui venait de sa fille et qui l'envoyait à la mort...

Avant de quitter la Fosse-Ingant, Lalligand fit fouiller, d'après les indications de Chévetel, un petit cabinet où, sous une lourde commode, s'ouvrait une trappe conduisant à une sorte de caveau : on découvrit dans cette cachette une grande quantité d'argenterie qui fut mise dans un sac scellé; cette opération terminée, l'espion prit ses dispositions de départ. Laissant au château Mme Desilles, trop malade d'esprit pour qu'on pût espérer la convaincre de complicité avec les conspirateurs, il fit monter sur une même charrette Delaunay, Thomazeau, Groult de la Motte, Picot de Limoëlan et ses trois nièces, Mmes de Virel, d'Allerac et de la Fon-

chais, et, sous l'escorte d'un peloton de gendarmes, on prit la route de Saint-Malo. Les pauvres femmes pleurèrent, dit-on, en entendant se refermer derrière elles la porte de cette propriété où s'était passée leur enfance : elles durent longtemps fixer des yeux le toit de cette maison où elles laissaient leur mère, seule, l'esprit égaré, sans assistance ; enfin, à la descente de la Tontenais, un vallonnement de la route leur cacha le groupe de vieux arbres, pleins de guis, dont s'entoure la Fosse-Ingant ; elles se recueillirent et se mirent à prier : leur calvaire commençait.

On écroua les prisonniers au château de Saint-Malo, et seulement lorsqu'il les sut enfermés derrière ces formidables murailles, Chévetel respira, enfin délivré de la contrainte qu'il s'était imposée. Mais, dans la terreur que lui inspirait le sentiment confus de son ignominie, il se voyait partout en butte au poignard de quelque justicier : il n'osait rentrer à Paris où se trouvaient Fontevieux et Pontavice ; il fallait que ces deux hommes disparussent : il vivait dans l'angoisse de les voir, tout à coup, se dresser devant lui et lui demander compte de sa trahison. Déjà il avait pressé Lalligand, — il ne se mettait jamais en scène, — de dénoncer au ministre les deux aides de camp du marquis : il avait spécifié que Fontevieux, caché sous le nom de *Le Petit*, habitait à Paris, place de la Révolution, chez le citoyen Gogi ; que Pontavice logeait avec sa femme rue du Parc-Royal, à l'hôtel d'Orléans, tenu par un nommé Filhastre ; mais tant que les deux jeunes gens ne seraient pas sous les verrous, il refusait de s'aventurer dans Paris. Enfin, vers le milieu de mars, parvint à Saint-Servan la bienheureuse nouvelle.

Je m'empresse, mon camarade, écrivait le ministre à Lalligand, de vous apprendre que les deux coquins sont dedans ; l'aide de camp s'est enferré jusqu'aux oreilles, l'autre s'est assez bien défendu... Il est instant 1° que Chév... parte pour Paris à l'effet de donner des renseignements nécessaires sur ces deux individus et d'ailleurs pour se mettre en sûreté, car, malgré les précautions que le comité a prises, il serait possible que l'aide de camp écrivît en Bretagne. 2° Il faut hâter l'envoi des détenus à Paris ; je vous adresse un ordre du Comité...

Fontevieux *s'était enferré*, en effet : dans un premier interrogatoire, il s'était donné comme négociant, avait nié toute participation au complot de la Rouerie, et prétendait que les notes découvertes à la Fosse-Ingant n'étaient pas tracées de sa main. N'ayant pu cependant nier contre l'évidence, il avait imaginé de

révéler l'existence d'un frère qui lui ressemblait si parfaitement que toujours on les avait pris l'un pour l'autre; leur écriture même était de tous points semblable; ce frère, dont il était sans nouvelles depuis longtemps, avait, supposait-il, compté au nombre des conspirateurs... Pontavice s'était plus habilement défendu; mais l'important était que ces dangereux amis du marquis fussent en prison: ceci ne leur manqua point, et Chévetel, à peu près rassuré, put, sans trop d'appréhensions, rentrer à Paris.

Cependant Lalligand s'occupait de transférer à Rennes les prisonniers de la Fosse-Ingant pour les réunir à ceux de la Guyomarais: il ne négligeait pas de se faire valoir et de vanter son habileté et son courage.

Je suis, écrivait-il avec une grâce familière, secrètement prévenu que l'on fera des tentatives pour m'enlever mes prisonniers de Saint-Malo et pour m'assassiner. Mande-moi donc s'il faut tout emmener à Paris; je le crois indispensable : rien ne déconcerte autant l'aristocratie. Mon collègue vous verra bientôt : il vous dira ce que je ne peux même confier à un courrier extraordinaire. L'affaire que nous travaillons est majestueuse; mais, f...! il fait chaud où je suis : les b... me convoitent avec admiration. Pauvre b... de Morillon! s'il n'y prend garde, il laissera ses os en Bretagne; je tiendrai bon si vous me soutenez... si vous me lâchez, je suis f...!

L'étrange agent du Comité de sûreté générale cherchait, d'ailleurs, à duper tout le monde: cette inquiétude *de se voir enlever ses prisonniers* n'était pas plus sincère que le reste: la feinte appréhension de ce danger imaginaire devait lui servir d'excuse dans le cas où les dames Desilles se décideraient enfin à racheter leur liberté. Comme elles semblaient n'y point songer, Lalligand se vit dans l'obligation de préciser sa combinaison. On devait quitter Saint-Malo le 12 mars. Lalligand prit soin de ne commander qu'une très faible escorte: au moment du départ, s'approchant de Mme de Virel, il lui montra la sacoche contenant les papiers saisis à la Fosse-Ingant:

— Mon cabriolet, dit-il, précédera le convoi: j'y vais prendre place avec Burthe: il est peureux comme un lièvre; embusquez sur le chemin deux hommes déterminés, et, au premier coup de pistolet, — je réponds de lui, — il se sauvera de toute la vitesse de ses jambes: resté seul, je me laisserai arracher ces papiers, je serai censé n'avoir cédé qu'à la violence, et Burthe ne manquera pas de jurer qu'il a vu toute une armée...

Cette fois encore les pauvres femmes ne comprirent pas:

l'idée qu'un fonctionnaire pût forfaire à son devoir, quel qu'il fût, était trop étrangère à leur habitude d'esprit : elles ne virent dans la proposition de Lalligand qu'un moyen de joindre à ses prisonniers les quelques hommes d'action dont il les invitait à mettre le dévouement à contribution, et elles dédaignèrent de répondre. Elles avaient, d'ailleurs, d'autres pensées : elles se sentaient dans la main de Dieu et se disposaient à mourir. Lalligand ne leur avait pas caché que bientôt elles seraient transférées à Paris. Connaissant par ouï-dire le régime des prisons du tribunal révolutionnaire, elles voulaient mettre à profit leur séjour dans les cachots de Rennes, ville où elles comptaient de nombreuses relations, pour se préparer pieusement à la mort. Dès qu'elles furent écrouées à la Tour-le-Bat, où elles retrouvèrent Thérèse de Moëlien, que Sicard avait arrêtée à Fougères, une amie leur fit savoir que, dans une cellule, séparée seulement de la leur par une porte lourde et massive, était enfermé un vieux et respectable prêtre réfractaire. Les dames Desilles reçurent cet avis comme une grâce du ciel : elles parvinrent à se mettre en rapport avec cet ecclésiastique ; puis, comme aux jours des persécutions antiques, une fille de la Charité, la sœur Marie-Anne, leur apporta, cachées dans la piécette de son tablier et enveloppées dans un linge d'autel, cinq hosties consacrées. Lalligand avait là, décidément, de piètres clientes : c'était encore une affaire manquée et, ce qui rendait sa déception plus amère, il lui fallait quitter la Bretagne, un arrêté du Comité de sûreté générale ordonnant la translation à Paris de toutes les personnes compromises dans la conspiration de la Rouerie.

Le pays, cependant, était en insurrection et l'on pouvait craindre que le convoi ne fût attaqué. Le 10 mars, en effet, date fixée par la Rouerie pour le soulèvement général des provinces bretonnes, les paysans, en maints endroits, avaient pris les armes. La mort du *colonel Armand* avait été tenue secrète par les royalistes ; le gouvernement s'était efforcé de l'ébruiter, mais les gars n'y croyaient pas ; soit que les affiliés à la conjuration voulussent obéir encore, même à leur chef disparu, soit que l'impopulaire décret prescrivant une levée de 300000 hommes décidât à la révolte les plus indifférens, tout s'embrasa en un seul jour, comme si l'âme ardente du marquis de la Rouerie eût encore présidé à cette explosion de colères. La mine qu'il avait chargée depuis si longtemps éclata tout à coup : l'incendie s'allumait simulta-

nément en Bretagne, dans le Maine, dans l'Anjou, en Vendée.

Enfin, le 3 avril, un nouvel arrêté du Comité de sûreté générale vint couper court à toutes les tergiversations en ordonnant d'une façon formelle le transfèrement immédiat, dans les prisons du Tribunal révolutionnaire, des prisonniers de l'affaire de Bretagne.

On partit le 12 avril au matin : Mme de Virel et ses sœurs avaient obtenu de voyager dans la voiture de leur père; les autres accusés étaient sur de la paille, dans des chariots; les hommes seuls étaient enchaînés. Une centaine de gendarmes et de gardes nationaux formaient l'escorte que conduisaient Sicard et Lalligand, devenus amis.

Celui-ci ne renonçait pas à spéculer sur la malheureuse situation des dames Desilles : il supposait que, peu chargées par son procès-verbal, elles avaient quelque chance d'échapper à une condamnation capitale; il lui serait facile, après l'acquittement, de les persuader qu'elles devaient la vie à ses bons offices; et dès maintenant il se ménageait leur reconnaissance en leur témoignant un intérêt de tous les instans. C'était à lui qu'elles étaient redevables de la faveur du carrosse, et comme elles s'étonnaient de ne pas voir Chévetel au nombre des prisonniers, il leur avait conté que le médecin, parvenu à s'échapper, devait tenter, en cours de route, de délivrer ses amis.

Le soir du premier jour, on arriva vers sept heures à Vitré : les prévenus furent conduits à une auberge située « sur la petite place plantée de tilleuls qui borde les fossés ». Toute la population de la ville se pressait dans les rues : au moment où le convoi pénétrait sur la place, quelques cris de mort s'élevèrent; mais Lalligand commanda à ses hommes de mettre sabre au clair, et la foule se tut aussitôt.

Le lendemain on s'avança jusqu'à Laval: Sicard et Lalligand écrivaient de là au ministre :

Nous voilà rendus, avec notre convoi; mais non sans de très grands embarras : nous prenons nos mesures pour qu'on ne guillotine personne en route; il faut conserver ces belles têtes pour Paris. Demain, nous repartons à sept heures...

Les commissaires sans culottes,
LALLIGAND-MORILLON, SICARD.

Ils signaient ensemble, comme on le voit, et vivaient en parfaite intelligence; ce qui n'empêchait pas Sicard d'adresser se-

crètement à ses chefs son petit rapport quotidien : il avait décidément conçu une assez médiocre opinion des deux personnages objets de sa surveillance, on en jugera par ce rapport daté de Laval :

Nous voilà au milieu de notre convoi, prenant toutes les mesures pour les loger sûrement; jusqu'ici cela marche assez militairement. Nous n'avons pas été sans embarras hier à l'arrivée à Vitré. Ici beaucoup de spectateurs mais plus de douceur.

Il est malheureux d'être obligé de fournir des soupçons sur des infidélités qui portent sur des intérêts particuliers de la part de mon second (Lalligand). Une malle prise à Rennes, voyageant avec nous et dont j'ignore le contenu, me donne des soupçons, elle est lourde; on dit qu'elle appartient à Chévetel : que veut dire cela?

Je crois que tu feras fort bien d'amener à l'endroit où tu nous rejoindras et qui sans doute sera Versailles, un homme pris parmi les agens de ta police. Il faudra qu'il soit intelligent et surtout que mon second ignore que tu l'as amené.

A Mayenne, à Pré-en-Pail, à Alençon, à Mortagne, à Verneuil, où l'on coucha les jours suivans, les manifestations hostiles ou sympathiques se renouvelèrent, mais avec assez de calme. A Dreux, au contraire, où l'on arriva dans l'après-midi du 19 avril, la foule se montra menaçante; entassée devant l'auberge où séjournaient les Bretons, elle proposait de donner l'assaut et de les massacrer sur l'heure. Lalligand n'osant mettre sa troupe en contact avec cette population surexcitée, pria les dames Desilles de se montrer à la fenêtre : dès qu'elles parurent, le tumulte cessa : il y eut un murmure aussitôt perdu dans un grand silence : « Elles sont pourtant bien jeunes pour mourir, chuchotaient les spectateurs... » A mesure qu'on approchait de Paris, les prisonniers exténués, à demi morts de fatigue et d'émotions, voyaient croître l'exaltation populaire et leurs angoisses s'en augmentaient; s'ils n'étaient pas massacrés en route, ils prévoyaient que leur supplice suivrait de près leur arrivée, et ils en étaient à souhaiter qu'un coup de colère de la population leur évitât les longs apprêts de l'échafaud et la lente horreur de la guillotine.

Les dernières étapes furent courtes : le 20 on couchait à Pontchartrain et le lendemain, vers midi, après avoir suivi l'avenue de Saint-Cyr et passé au pied des terrasses du château royal dévasté et désert, le convoi entra dans Versailles par la grille de l'Orangerie.

Dès la barrière ce furent des vociférations et des huées : les

chariots s'avançaient lentement, entourés d'une troupe d'hommes déguenillés et de femmes ivres, alléchés par l'espoir d'une réception semblable à celle faite, huit mois auparavant aux prisonniers d'Orléans. On parvint cependant sans encombre aux Quatre-Bornes et l'on franchit le carrefour de sinistre mémoire où avait eu lieu la tuerie. La foule s'accroissait sans cesse; l'agitation devenait plus vive; on criait : « A la Mairie ! A bas les têtes ! » Lalligand et Sicard, craignant qu'un seul coup de fusil ne fût le signal du massacre, ordonnèrent à leurs hommes de se réfugier dans la cour de la Mairie : derrière les chariots, on ferma les grilles, et les prisonniers furent introduits dans la salle où délibéraient les municipaux. Devant ces magistrats débraillés, pris de vin, insolens, « troupe immonde qui tenait à la fois du bourreau, du laquais et du parvenu », les Bretons subirent un interrogatoire et la municipalité décida que « pour satisfaire au désir du peuple, on allait les promener dans Versailles ». Les malheureux, certains que leur dernière heure était venue, durent se soumettre à cette ignoble parade. Chacune des dames fut obligée de prendre le bras d'un municipal, paré de ses insignes : les hommes parurent enchaînés, accompagnés chacun d'un gardien chargé de le tenir en laisse. Un grand nombre de fonctionnaires, d'officiers même, vinrent grossir le cortège qui, pendant plusieurs heures, parcourut les avenues et les places de Versailles sous un déluge de menaces et d'injures obscènes. A la tombée de la nuit, on les conduisit à la vieille geôle: hommes et femmes furent entassés dans le même cachot, où ils espéraient, du moins, prendre un peu de repos; mais point : ils entendirent pendant toute la soirée le bourdonnement lugubre de la foule qui, massée devant la porte, réclamait la proie dont la vue l'avait mise en goût; et, dans l'intérieur de la prison, le guichetier, affolé, en proie à un tic nerveux et effrayant, agitait sans cesse son bruyant trousseau de clefs en répétant : « On a fait de même aux prisonniers d'Orléans : ils vont vous massacrer comme les prisonniers d'Orléans!... » Ce geôlier avait été témoin des massacres de septembre, et en était resté frappé au point qu'au seul souvenir de ces scènes d'horreur, il tombait en convulsions.

Enfin, au milieu de la nuit, la terrible odyssée s'acheva; le convoi prit la route de Meudon et par l'interminable route de Vaugirard entra dans Paris et vint s'échouer à la porte de l'Abbaye.

Dans la prison regorgeant de détenus, il fallut, à grand'peine, entasser les vingt-cinq Bretons auxquels on joignit, sur le même écrou, Fontevieux et Pontavice. Mmes de Virel, d'Allerac, Roland de la Fonchais furent logées, avec Mme de la Guyomarais et Thérèse de Moëlien, dans la petite pièce qu'avait quittée, deux jours auparavant, le duc d'Orléans envoyé en captivité à Marseille. Elles y trouvèrent de menus objets laissés par lui, entre autres une *Imitation de Jésus-Christ*, portant son nom, ornée d'une miniature représentant le Sauveur chargé de la croix et montant au Calvaire; les cinq femmes s'installèrent, tant bien que mal, dans cette étroite cellule où deux personnes n'auraient pu vivre à l'aise.

Le concierge de l'Abbaye, nommé Lavacquerie, important personnage, n'était pas un méchant homme; il autorisait ses locataires forcés à recevoir, au parloir, les visiteurs munis de permissions. Les dames Desilles purent donc s'entretenir avec quelques rares amis, entre autres le citoyen Villain Lainville que Mme de la Guyomarais et ses compagnes avaient choisi comme défenseur: elles apprirent ainsi que Chévetel, qu'elles croyaient incarcéré dans quelque autre prison, avait été vu se promenant dans Paris; elles en conçurent si peu de soupçons qu'elles supplièrent un de leurs amis, M. de la Martinière, de joindre Chévetel et de lui parler d'elles : mais le médecin demeura introuvable.

Il n'avait pas, du reste, oublié ses amis de Bretagne et il s'occupait d'eux activement : l'accusateur public se trouvait, en effet, assez embarrassé pour entamer la procédure et il avait été convenu que Chévetel dirigerait sous main « la marche d'une affaire dont il avait la clef ». On lui avait donc remis une liste des prisonniers, et il travaillait à établir, en connaissance de cause, la culpabilité de chacun d'eux. Quant à Lalligand, il se hâtait de jouir de la vie, tenant table somptueuse et étonnant ses amis du spectacle de son opulence subite. Son modeste acolyte, Burthe, avait demandé au ministre une gratification de 1 000 francs : on lui en avait provisoirement accordé 500. Sicard, enfin, n'était plus à craindre : il venait d'être envoyé à Venise pour y surveiller le chargé d'affaires de la république, Henri de Cuvilliers.

G. Lenotre.

REVUE LITTÉRAIRE

LES IDÉES DU COMTE TOLSTOÏ SUR L'ART

Un grand écrivain, au terme de sa carrière, faisant non pas seulement l'examen de conscience de ses confrères, mais le sien propre, soumettant à l'épreuve de la discussion les fondemens eux-mêmes de son art, développant avec loyauté jusque dans leurs extrêmes conclusions les principes auxquels il s'est arrêté, poussant le désintéressement jusqu'à condamner les œuvres qui lui ont coûté un long effort et qui lui ont valu la gloire, c'est un spectacle dont l'histoire des lettres ne nous fournit que de rares exemples et qui frappe par un incontestable caractère de noblesse et de grandeur. C'est celui que nous donne en ce moment le comte Tolstoï. Au cours de son nouveau livre *Qu'est-ce que l'art?* (1) et afin que nous ne soyons pas tentés de croire qu'il introduise en sa faveur dans ses théories quelque indulgente exception, il a soin de nous avertir qu'il « range dans la catégorie du mauvais art toutes ses propres œuvres artistiques ». Si d'ailleurs l'apôtre qu'est devenu Tolstoï en ces derniers dix ans condamnait l'art lui-même dans toutes ses manifestations et jusque dans son essence, nous nous bornerions à signaler son zèle iconoclaste, ou nous le rangerions parmi les législateurs utopistes qui, en bannissant l'art de leur République, ne l'ont pas empêché de fournir à travers les siècles une assez belle carrière. Mais il s'en faut qu'il en soit ainsi ! Tout au contraire, Tolstoï a foi dans l'art, et non seulement il n'admet pas que l'humanité puisse s'en passer, mais il croit que l'art est un des moyens les plus efficaces dont elle puisse se servir pour réaliser ses fins supérieures. Ce n'est pas la suppression de l'art que poursuit Tolstoï, mais c'en est la réforme;

(1) *Qu'est-ce que l'art*, par le comte Léon Tolstoï, traduction de M. T. de Wyzewa. 1 vol. in-18, Perrin, éditeur.

il voudrait non pas le tuer mais le vivifier. Il est clair que sur un pareil sujet les réclamations et le témoignage d'un Tolstoï ont une incomparable autorité; d'avoir écrit jadis *la Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*, cela donne des titres à parler de littérature avec quelque compétence. Ajoutons que ce livre auquel Tolstoï songe depuis quinze ans, ou depuis toujours, est le résumé d'un long travail de réflexion, que l'auteur y fait preuve d'autant de verve satirique que de vigueur de pensée, qu'on y sent circuler à travers toutes les pages l'enthousiasme d'une pensée profondément religieuse et dominée par l'idéal de l'universelle fraternité. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer que les idées de Tolstoï sur l'art dussent avoir à travers tout le monde lettré un grand retentissement.

Ce qui frappe d'abord, c'est de voir comment Tolstoï a mis en lumière ce qu'il y a de factice et de violemment artificiel dans l'art tel qu'il se pratique aujourd'hui. Nous autres, asservis à notre tâche quotidienne et confinés dans notre besogne professionnelle, nous sommes devenus incapables d'y faire attention. Notre goût s'est imprégné de l'atmosphère que nous respirons. L'habitude a émoussé chez nous les facultés de l'étonnement. Depuis que nous allons au théâtre, et que nous y prenons du plaisir, nous nous sommes faits à ne plus remarquer l'absurdité de tant de conventions que nous y acceptons docilement. Même il nous arrive, dans ce pays de l'invraisemblable et du faux, de parler de la vérité et de la vie. Mais supposez qu'un flot de jour, inondant subitement la salle, nous révèle l'extravagance des sentimens, la bizarrerie des attitudes, l'étrangeté des sons, la misère des oripeaux, des décors en carton peint, des accessoires en papier doré! Ou supposez qu'un spectateur à l'esprit neuf et point encore initié aux mystères du temple s'y trouve tout d'un coup transporté. Son impression sera celle qu'éprouva Tolstoï un jour qu'on s'avisa de le mener entendre un opéra moderne. « Un roi indien désirait se marier; on lui amenait une fiancée; il se déguisait en ménestrel; la fiancée s'éprenait du ménestrel, en était désespérée, mais finissait par découvrir que le ménestrel était le roi son fiancé; et chacun manifestait une joie délirante. Jamais il n'y a eu, jamais il n'y aura d'Indiens de cette espèce... Jamais dans la vie, les hommes ne parlent en récitatifs, jamais ils ne se placent à des distances régulières et n'agitent leurs bras en cadence pour exprimer leurs émotions ; jamais ils ne marchent par couples, en chaussons, avec des hallebardes d'étain... » Ce sont des réflexions de Huron. Sous l'influence de ses préoccupations de réformateur, Tolstoï est devenu aussi étranger que possible aux concep-

tions qui sont celles d'un moderne dilettante. Il s'est fait une âme pareille à celle des simples dont il rêve d'améliorer la condition. Ou, si l'on veut, le vernis de civilisation ayant craqué, c'est le fond de barbarie qu'on a vu affleurer dans cette âme de Slave. Le paysan du Danube ne penserait pas autrement, si on le conduisait à Bayreuth.

L'exemple du théâtre n'est que le plus significatif. Mais que de livres s'impriment qui témoignent d'une égale déformation intellectuelle! Il ne se passe pas de jour qu'il ne paraisse au moins un roman. Pour écrire ce roman, un homme, qui d'ailleurs ne manque peut-être ni de cœur, ni d'esprit, s'est mis à la torture, a dépensé sa peine et son temps. D'autres hommes ont rassemblé les caractères, les ont imprimés sur le papier, ont cousu les feuillets. A quoi tous ces efforts ont-ils abouti? et le résultat, quand on y songe, n'est-il pas dérisoire? Que de toiles gâtées par les couleurs dont on les a couvertes! C'est par milliers qu'on compte les peintres en Europe. Dans ce débordement de choses peintes c'est à peine si deux ou trois, qu'encore ne saurait-on désigner, vaudront d'être épargnées par le temps. L'invasion des musiciens n'est pas moins formidable; et la musique n'a presque point de part dans ce déluge de notes dont nous sommes inondés. Si encore cette profusion artistique n'était qu'inutile, et si tant de prétendus chefs-d'œuvre se bornaient à être non avenus! Mais le plus souvent l'art, tel qu'il se pratique aujourd'hui, est dangereux; sous des formes plus ou moins grossières, la peinture et la musique, la poésie, le roman, le théâtre contiennent de perpétuelles excitations à la sensualité. Les choses en sont au point et les idées sont si parfaitement faussées que, si par hasard, ce qui au surplus arrive rarement, un moraliste s'inquiète et réclame au nom de l'honnêteté, c'est sa protestation qui fait scandale. On se demande d'où sort ce gêneur et on le reconduit sous les huées. C'est un dogme admis entre artistes et amateurs, que le point de vue de la morale ne doit pas être reçu en esthétique. Tantôt on prétend que la beauté purifie tout, et tantôt on tombe d'accord qu'elle ne purifie rien; mais peu importe : nulle considération ne saurait prévaloir contre elle. — Telle est la série de constatations et de déductions par laquelle Tolstoï est amené à rechercher en quoi consiste cette idée de la beauté dont on fait le fondement de l'art, et au pouvoir mystique de laquelle on sacrifie quelques-uns des principes mêmes de l'ordre social.

Or, à mesure qu'il essaie de saisir cette idée de beauté il s'aperçoit qu'elle lui échappe, et plus il s'efforce de la serrer de près, plus il se rend compte qu'entre toutes les notions c'est la plus décevante. Car on l'associe parfois aux notions de vérité et de bonté. Et nous savons ce

que c'est que la vérité, qui est la conformité à la définition ; nous savons encore, quoique plus confusément, ce qu'est une action bonne. Mais on parle de beauté, et l'on ne s'entend pas. Non seulement les esthéticiens diffèrent d'avis, mais leurs définitions sont aussi vagues qu'elles sont d'ailleurs ambitieuses. Les uns y veulent découvrir on ne sait quel principe absolu, surnaturel et quasiment divin ; les autres la réduisent à la plus fragile et à la plus pauvre des notions : celle du plaisir. C'est ici un admirable exemple de psittacisme : on répète le mot et on n'y enferme aucun sens. On élève un autel à la divinité inconnue. On s'agenouille devant le tabernacle vide. — Aussi, laissant de côté toute notion métaphysique, et afin de s'avancer sur un terrain solide, Tolstoï élimine de la définition de l'art l'idée abstraite de beauté ; et c'est ce qu'il y a, dans cette définition, de nouveau et de hardi. Au lieu de hausser l'art, ou de le reléguer dans une sphère d'exception, en dehors de toutes les conditions de la vie humaine, il en fait une des formes de notre activité, soutenant avec toutes les autres d'intimes rapports. L'art est un moyen de communication entre les hommes, et c'est un moyen d'union. « Évoquer en soi-même un sentiment déjà éprouvé, et, l'ayant évoqué, le communiquer à autrui, par le moyen de mouvemens, de lignes, de couleurs, de sons, d'images verbales, tel est l'objet propre de l'art. L'art est une forme de l'activité humaine, consistant pour un homme à transmettre à autrui ses sentimens, consciemment et volontairement, par le moyen de certains signes extérieurs... L'art est un moyen d'union parmi les hommes, les rassemblant dans un même sentiment, et par là, indispensable pour la vie de l'humanité et pour son progrès dans la voie du bonheur. » L'art est un langage ; ce qui le distingue d'avec la parole, c'est que par la parole l'homme transmet ses pensées, par l'art ses sentimens et ses émotions.

Avant de montrer ce qu'il y a, dans cette définition, de bienfaisant et d'opportun, nous ne pouvons nous dispenser d'y signaler de graves lacunes. Elles nous sont suffisamment révélées par certaines admissions et exclusions pareillement surprenantes et pareillement arbitraires, auxquelles se livre Tolstoï. Venant à citer quelques-unes des œuvres qu'il admettrait — à la rigueur — dans sa cité artistique, il énumère *Don Quichotte*, les comédies de Molière, les romans de Dickens, et ceux de Dumas père. Ailleurs se posant à lui-même la question de savoir si la neuvième symphonie de Beethoven ne relève pas de la catégorie du mauvais art, « sans aucun doute, répond-il. Tout ce que j'ai écrit, je l'ai écrit seulement pour arriver à établir un

criterium clair et raisonnable permettant de juger de la valeur des œuvres d'art. Et maintenant ce criterium me prouve de la façon la plus évidente que la neuvième symphonie de Beethoven n'est pas une bonne œuvre d'art. Ne faut-il pas que je m'incline devant la vérité telle que me l'indique ma raison? » Nous aussi nous sommes prêts à nous incliner devant la vérité. Pourtant nous ne poussons pas si loin la superstition des formules, que nous soyons disposés à y sacrifier les œuvres; et il nous suffit qu'un criterium d'art permette de rejeter Beethoven et d'accepter Dumas père : c'est que le critérium est incomplet.

En effet, se plaçant au point de vue justement opposé de celui des artistes, et ne se bornant pas à rendre au « contenu » de l'art toute son importance, Tolstoï méconnaît totalement la valeur de la forme. C'est par elle cependant que le langage de l'art se distingue de tout autre langage. L'artiste est celui qui sait exprimer mieux que les autres hommes des sentimens que ceux-ci éprouvent souvent avec plus de vivacité et de profondeur que lui. C'est par le pouvoir de la forme que les sentimens ainsi exprimés éveillent un écho dans beaucoup de cœurs et traversent les âges. De cette erreur initiale en découlent d'autres. Tolstoï n'admet pas qu'on puisse faire de l'art une profession; comme si un écrivain, parce qu'il est devenu maître de sa forme, devenait par cela même incapable d'enthousiasme, de conviction et de passion, ou comme si on devait espérer que l'art se régénérât du jour où il tomberait aux mains des amateurs. Il ne consent pas davantage que l'art puisse être objet d'enseignement. Et sans doute on n'enseigne pas aux gens à éprouver des sentimens avec sincérité; mais on peut leur enseigner à les traduire avec exactitude, et comme on dit, d'une façon de plus en plus adéquate. En fait il y a toujours eu des écoles d'art. Et les prophètes, les aèdes primitifs, ou les architectes et les statuaires du moyen âge avaient eu des maîtres dont ils recueillaient la tradition. Il y a des procédés que se lèguent et que perfectionnent les générations successives. Ces procédés se transforment ou s'immobilisent; ou encore ils s'altèrent et se perdent, et c'est alors que pour de longs espaces de temps la production artistique se trouve interrompue. De même il est aisé de dire que le talent est « chose courante et sans valeur aucune »; il serait plus juste de constater que si beaucoup d'artistes, par une sorte de dextérité, font illusion et donnent le change, en réalité ils restent inférieurs à leur tâche et inégaux à leurs intentions, faute de savoir assez à fond leur métier. Pour ce qui est de la critique, Tolstoï n'a garde d'en contester l'influence; mais il est d'avis

que cette influence contribue pour une large part à pervertir l'esprit du public. Le critique est par définition celui qui en présence d'une œuvre d'art n'éprouve pas d'émotion, mais qui la juge froidement au nom des règles et des principes. C'est un « érudit, un être à l'intelligence pervertie et rempli en même temps de confiance en soi. » Et sans doute lorsque le critique est « rempli de confiance en soi » il a tort; il se montrerait plus sage en se montrant plus modeste. Mais il fait son devoir quand, au lieu de s'abandonner à l'émotion, il y résiste et la domine, pour déjouer les prestiges par lesquels un art ou grossier ou trop habile surprend les suffrages de la foule.

Enfin on ne saurait trop protester contre le choix des spécimens par lesquels Tolstoï prétend caractériser la littérature française contemporaine. On est surpris et attristé quand on voit les titres des livres qu'il a lus pour se renseigner sur le mouvement littéraire d'aujourd'hui, et les noms des auteurs en qui il salue les chefs des « générations montantes ». Cela même est de nature à inspirer de salutaires réflexions à ceux d'entre nos écrivains qui seraient tentés d'imaginer que leur gloire emplit le monde. « Un certain auteur nommé Remy de Gourmont trouve à s'imprimer, écrit Tolstoï, et passe pour avoir du talent; pour me faire une idée des nouveaux écrivains, j'ai lu son roman *les Chevaux de Diomède*. C'est le compte rendu suivi et détaillé des relations sexuelles de quelques messieurs avec diverses dames. Même chose pour le roman de Pierre Louys, *Aphrodite* qui a eu un succès énorme... » Tolstoï a lu encore *Là-Bas* de J.-K. Huysmans, l'*Annonciateur* de Villiers de l'Isle-Adam et *Terre promise* par E. Morel. Après quoi il lui a paru qu'il était fortement documenté. Il s'occupe avec complaisance des décadens et des symbolistes, cite tout au long les chefs-d'œuvre énigmatiques de Mœterlinck et de Mallarmé, et n'oublie de citer ni René Ghil, ni Saint-Pol Roux le Magnifique. Au groupe des décadens il adjoint le défilé des mages, et ne néglige ni le Sar Peladan, ni Jules Bois, ni Papus. Et il lui semble, du lointain d'où il l'aperçoit, que la gloire de Baudelaire et de Verlaine a totalement éclipsé chez nous celle de Lamartine et de Hugo. « Je ne puis m'empêcher d'insister sur la gloire extraordinaire de ces deux hommes, Baudelaire et Verlaine, reconnus aujourd'hui dans l'Europe entière comme les plus grands génies de la poésie moderne. Comment les Français qui ont possédé Chénier, Lamartine, Musset, et surtout Hugo, qui ont eu tout récemment encore les Parnassiens, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, comment ont-ils pu attribuer une aussi énorme importance et décerner une gloire aussi haute à ces deux poètes?... » On ne peut en vouloir beaucoup à

Tolstoï de ces erreurs d'optique qui tiennent à la distance ; j'imagine que nous devons nous rendre coupables de confusions analogues et brouiller les rangs, quand nous nous mêlons de juger de la littérature moderne des Russes, des Scandinaves et même des Allemands. Mais le fait est que de choisir *les Chevaux de Diomède* pour en tirer une conclusion sur notre roman moderne, c'est une idée plus aisée à concevoir sur les bords de la Néva que sur ceux de la Seine. Le succès non point énorme mais pourtant scandaleux d'*Aphrodite* s'explique par des considérations tout à fait étrangères à la littérature. Et je sais des Français, même lettrés, qui ignoreraient encore jusqu'au titre de *Terre promise* et jusqu'au nom d'E. Morel, si Tolstoï ne les leur eût appris. Quant aux décadens, non seulement la tendance qu'ils ont représentée est aujourd'hui défunte, leur école s'en étant allée où vont les vieilles lunes, mais jamais ils ne sont arrivés chez nous à se faire prendre au sérieux, et je crois bien qu'ils n'y ont pas tâché. C'est hors de chez nous qu'on s'est penché pieusement sur leurs élucubrations, et que, faute d'une connaissance suffisante de notre langue et de notre tour d'esprit, on n'y a pas aperçu la part de mystification. De même pour Baudelaire et Verlaine de qui les plus déterminés partisans n'ont jamais songé à exagérer l'importance autant qu'on a pu le faire par delà nos frontières et par delà l'Océan. Mais il en est ainsi de la plupart des jugemens qu'on porte à l'étranger sur nos œuvres d'art. Le sens des proportions y fait cruellement défaut : on ne remarque de notre littérature que les affectations, on n'en retient que les excentricités ; on la juge sur ses verrues.

Ces réserves faites, et nous y avons assez insisté pour qu'on puisse apprécier dans quelle mesure nous acceptons les idées de Tolstoï, il n'est que temps d'indiquer combien de questions s'éclairent d'un jour nouveau, quand on les envisage du point de vue où se place l'écrivain russe. Car si l'art est un langage, comme on ne parle que pour être entendu, c'est donc que l'art ne doit pas s'adresser aux seuls initiés et devenir le privilège d'une élite. C'est ici le grand péril qui menace l'art moderne, et Tolstoï, en le dénonçant avec tant d'âpreté, répond aux préoccupations de tous ceux qui réfléchissent. Il s'est opéré, depuis le temps de la Renaissance, un divorce entre le public populaire et les classes lettrées. La séparation n'a fait, avec les siècles, que s'accentuer davantage ; et l'art n'a cessé de s'adresser à un public de plus en plus restreint. De là d'abord un notable appauvrissement de sa matière. Le personnel dont s'occupe l'écrivain est peu nombreux et il reste toujours le même. Comme la tragédie du XVIIe siècle ne connais-

sait que les crimes des grands de la terre et n'enregistrait que les soupirs des princesses, le roman d'aujourd'hui ne décrit que les aventures des oisifs et des mondaines. Les sentimens qui peuvent se développer dans ce milieu étroit sont très spéciaux, et aussi éloignés qu'il se peut des indications de la nature; en fait, les complications amoureuses sont à peu près le thème unique auquel le romancier est sans cesse ramené par une sorte de nécessité. De là, les raffinemens de la forme. On met sa coquetterie à n'être compris que de quelques-uns. On contourne la phrase, on recherche le terme rare et l'épithète imprévue; on s'efforce d'être inintelligible et on y réussit; on se fait de l'obscurité un mérite paradoxal. Ce raffinement est d'ailleurs compatible avec une extrême grossièreté. « Il n'y a pas de plus amère plaisanterie, remarque justement Tolstoï, que celle qui consiste à dire que l'art d'à présent se raffine. Jamais, au contraire, l'art n'a autant poursuivi le gros effet, jamais il n'a été plus grossier. » C'est une conséquence inévitable de ce rétrécissement du public. Puisque ce sont les blasés de qui on recherche le suffrage, il faut donc réveiller leur sensibilité par les moyens appropriés. Et tous les moyens y sont bons, l'incohérence, la bizarrerie, mais surtout la trivialité et l'indécence qu'on décore du nom de hardiesse. Tels sont bien les défauts de l'art d'aujourd'hui, qui en font le plus frivole des amusemens à l'usage des oisifs, à moins que ce ne soit le plus compliqué des rébus à l'usage des initiés. Mais l'art ayant pour objet de mettre les hommes en relation, doit s'étendre à tous. C'est un premier critérium de l'œuvre d'art qui consiste à l'évaluer d'abord par son caractère de généralité.

Une objection se présente dont nous sommes loin de nous dissimuler la force. L'art, pour s'adresser à tous, ne sera-t-il pas en danger de laisser tomber une partie de lui-même? Ne faudra-t-il pas qu'il s'abaisse pour se mettre au niveau de la foule? Et n'est-ce pas l'existence même de l'art qu'on aura compromise le jour où on s'avisera d'écrire pour les illettrés? Car il n'est guère possible de suivre Tolstoï quand il nous propose comme modèles d'art ou les contes de fées ou *la Case de l'oncle Tom*, ni d'admettre avec lui que l'art soit ce qui peut se comprendre sans aucune préparation. Nous savons au contraire qu'il y a une éducation de l'œil et de l'oreille, comme il y a une culture générale de l'esprit qui nous rend plus aptes à saisir profondément et complètement les mérites d'une œuvre... Ce n'est ici qu'une question de mesure et de degré. Il y a sans doute une foule grossière et brutale dont l'artiste ne peut songer à se faire entendre. Mais il faut que tous ceux dont l'esprit s'ouvre aux jouissances intellectuelles soient aussi-

tôt en mesure d'être touchés par ses œuvres; il ne faut pas qu'ils soient arrêtés et retenus au seuil par les lenteurs d'une laborieuse préparation. Il ne faut pas que l'art, par la multiplicité des connaissances qu'il exige pour devenir accessible, fasse de ceux qui le goûtent aussi bien que de ceux qui le pratiquent : des spécialistes. C'est ici non plus seulement la doctrine de l'art pour l'art, mais celle de l'art pour les artistes. Au lieu donc d'élever des barrières, au lieu de creuser un fossé ou un abîme entre la masse du public et l'artiste, il importe de les rapprocher. Et puisque d'ailleurs plus un artiste a exprimé sa pensée avec plénitude et réalisé complètement ce qu'il voulait faire, plus son œuvre gagne en netteté et en clarté, c'est donc un nouveau critérium du mérite d'une œuvre d'art. Elle sera d'autant plus élevée dans l'échelle des valeurs, qu'elle sera plus simple.

Comment l'art parviendrait-il à se faire entendre de tous les hommes, si ce n'est en les entretenant de ces intérêts communs qui de tout temps les ont unis et en vue desquels ils se sont organisés en société? Dans les époques primitives, l'art se confond avec la religion parce qu'ils poursuivent tous deux une même fin. Le poète est prêtre et législateur. Peu à peu les sociétés s'écartent de l'idéal religieux; mais l'humanité ne change pas; sous d'autres formes ou sous d'autres noms, ce sont les mêmes questions qui s'imposent à elle et ce sont les mêmes problèmes, dont elle sait bien qu'on ne trouvera jamais le dernier mot, mais auxquels elle veut qu'on apporte à mesure des solutions capables d'endormir pour un temps son inquiétude. Que sommes-nous venus faire ici-bas, d'où venons-nous, où allons-nous, comment devons-nous nous comporter dans ces courtes années qu'il nous est donné de vivre, et qu'est-ce qui fait le prix de la vie? En fait, toutes les œuvres d'art dont les hommes ont gardé le souvenir sont celles qui leur ont apporté, vaille que vaille, une réponse à ces questions. Il n'est pas de grande œuvre où ne soient posés ces problèmes de la destinée, de la vie et de la mort, du bien et du mal, du devoir et de la passion. En outre, l'humanité ne reste pas stationnaire. En dépit de ces retours de brutalité et de barbarie qui affligent la pensée et donnent à la théorie du progrès de si cruels démentis, elle tend vers le mieux. Lentement et à travers toute sorte de secousses, sans cesse contrariée dans sa route mais jamais arrêtée, meurtrie mais non lassée, fatiguée mais non découragée, elle tend vers une forme de société où il y aurait plus de justice et plus de bonheur. C'est ce qui donne à l'histoire de l'humanité sa signification, et qui, à tout prendre, en fait la noblesse et la grandeur. L'objet de l'œuvre d'art est d'aider les

hommes à prendre plus nettement conscience de ces tendances qui sont chez eux à l'état confus, de dégager ces aspirations de tout ce qui les voile et les obscurcit, de les renforcer afin de les faire triompher des puissances malfaisantes qui les combattent. Elle refait au gré de nos rêves et en conformité avec un idéal supérieur ce monde mauvais. Elle nous montre réalisée cette société meilleure vers laquelle nous nous efforçons. Elle nous fait entrer en sympathie avec elle. Elle en prépare ainsi, et elle en hâte l'avènement. Ainsi la notion de moralité rentre dans l'art. Certes il ne suffit pas de recommander le bien pour faire œuvre d'art, et il arrive que l'art soit en contradiction formelle avec la morale. Mais si l'art est un moyen d'union pour les hommes, attendu que la passion est égoïste, que le vice est insociable, et qu'il n'est d'union durable qu'en vue du bien, c'est donc que, toutes choses égales d'ailleurs, l'œuvre d'art qui s'inspire d'une plus haute conception morale, est une œuvre supérieure.

De cette conception de l'œuvre d'art découle celle des devoirs, du rôle et de l'attitude de l'artiste. Aux époques d'extrême raffinement, on le voit s'isoler de la société des hommes et s'imaginer qu'il est au-dessus d'elle parce qu'il est placé en dehors d'elle. Il s'enferme dans sa tour d'ivoire; il se confine dans un exil hautain et dédaigneux. Il met son amour-propre à se distinguer de la foule; il tire vanité d'être indifférent à tout ce qui la préoccupe et de consacrer son temps à des choses inutiles. C'est le moyen de vider l'art de sa substance et de le rendre inefficace. Mais si l'art est un langage, il faut donc que l'artiste ait quelque chose à dire et qui vaille la peine d'être dit. Qu'il vive de la vie des autres hommes, et au lieu de se rendre étranger parmi eux, qu'il s'initie à leurs besoins, qu'il partage leurs angoisses et leurs espérances, afin qu'ils en retrouvent l'écho dans son œuvre et qu'ils reconnaissent leur propres sentimens dans ceux auxquels il donne une expression durable! Alors seulement l'émotion pourra se produire. Alors pourra se réaliser cette contagion à travers l'espace et le temps qui est la propriété essentielle de l'art. « Tout art a pour effet que les hommes qui reçoivent le sentiment transmis par l'artiste se trouvent par là unis, d'abord avec l'artiste lui-même, et en second lieu avec tous les autres hommes qui reçoivent la même impression... La parole permet aux hommes des générations nouvelles de connaître tout ce qu'ont appris par l'expérience et la réflexion les générations précédentes, ainsi que les plus sages des contemporains; l'art permet aux hommes des générations nouvelles d'éprouver tous les sentimens qu'ont éprouvés les générations antérieures, ainsi que les meilleurs des

contemporains. » La sympathie est réciproque, et pour que les hommes entrent en sympathie avec l'artiste, il est nécessaire qu'il ait commencé à se mettre en sympathie avec eux. L'artiste fait pénétrer dans d'autres âmes les sentimens qu'il a lui-même éprouvés, et répand en dehors de lui sa propre sensibilité comme sa conception de la vie. C'est pourquoi il a le devoir, non pas envers lui seulement, mais envers la communauté sociale tout entière, que sa sensibilité ne vibre qu'au contact d'émotions généreuses et que son âme ne s'ouvre qu'à de nobles conceptions. C'est en ce sens que l'artiste fera place dans son œuvre à la morale. Car il est exact que l'artiste n'a pas à se poser en prédicateur; toutes les fois qu'il s'efforce, de propos délibéré, de faire servir son art à une fin extérieure, il trahit tout ensemble et la cause qu'il veut servir et la cause de l'art. Mais il faut qu'il cultive en lui l'honnêteté et la délicatesse de la pensée, qu'il entretienne autour de son âme la pureté de l'atmosphère, en sorte que la noblesse soit comme inhérente aux sentimens qui jailliront spontanément de son cœur pour prendre forme dans ses créations.

Tenir compte des choses qu'on dit et non pas seulement de la façon dont on les dit, apprécier l'œuvre d'art par son degré de généralité, estimer par-dessus toutes les autres qualités d'expression la simplicité, restituer dans ses droits la notion de moralité, exiger de l'artiste qu'il soit, au sens strict comme au sens large du mot, un honnête homme, tels sont, dégagés d'une apparence de paradoxe et des outrances de la forme, les points essentiels de la doctrine de Tolstoï. Nous les reconnaissons aisément. Ce sont les mêmes qui constituent la doctrine classique, et, je pense, toute saine doctrine d'art. Le mérite de Tolstoï, c'est d'avoir rajeuni l'expression d'idées qui ne sont si anciennes que parce qu'elles sont vraies, et d'y être revenu par des chemins nouveaux.

Ces vérités sont de celles qu'en tout temps il est bon de redire. Mais en outre le moment est bien choisi pour les rappeler, et les théories de Tolstoï vont dans le sens d'un courant qui commence à se dessiner et qui tend à faire sortir l'art des voies étroites où on l'a récemment confiné. Nous ne pouvons oublier, en effet, qu'avant que le livre de Tolstoï ne fût connu en France, M. Brunetière, dans sa conférence sur *L'art et la morale*, réclamait déjà contre les excès du formalisme. Et nous-mêmes, c'est en nous inspirant d'idées analogues que nous avons essayé naguère d'esquisser le « rôle social de l'écrivain ». C'est qu'il se fait sous nos yeux une transformation sociale trop rapide et trop profonde pour qu'on puisse se refuser à l'apercevoir et qui rend

de plus en plus paradoxale la conception d'un art réservé à l'élite. Il n'y a plus, à proprement parler, parmi nous de classes privilégiées et on peut prévoir le moment où les derniers des oisifs auront disparu, faute de pouvoir subsister. Le nombre de ceux qui arrivent à la vie intellectuelle va sans cesse grandissant, et dans une société où tout le monde lit, c'est une conséquence nécessaire que l'écrivain s'adresse à tout le monde. D'autre part nous voyons les barrières s'abaisser entre les peuples, les échanges d'idées se multiplier grâce à la facilité des communications, et peu à peu se former une grande littérature internationale. Qu'il le veuille ou non, l'écrivain d'aujourd'hui se trouve en présence, non plus d'une aristocratie locale, mais d'un immense public venu de tous les points de la société, comme de tous les coins du globe, et, pour tout dire, en présence d'une foule. Qu'il s'adresse donc à la foule! Seulement, au lieu que ce soit pour la suivre et pour la flatter dans ses instincts les plus bas, il faut que ce soit pour dégager d'elle ce qu'il y a de meilleur en elle, pour y éveiller les sources latentes de l'enthousiasme, pour la convier au culte d'un idéal dont l'art devient en quelque manière l'unique dépositaire. A mesure que les influences religieuse, traditionnelle, familiale diminuent, et tandis que la transformation sociale s'opère surtout sous la poussée des intérêts matériels, le rôle de l'art grandit et redevient analogue à ce qu'il était dans les époques primitives, c'est d'être l'interprète des aspirations les plus relevées de notre nature. C'est ainsi que se pose aujourd'hui la question et ce n'est pour la littérature rien de moins qu'une question de vie ou de mort. Ou elle continuera d'être le frivole passe-temps destiné à amuser une décadence, et elle aura tôt fait de périr d'épuisement. Ou elle comprendra la mission qu'il lui appartient de remplir, — c'est d'être pour la foule des âmes sans guide un moyen de s'unir et de s'élever.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

SHAKSPEARE ET M. GEORGES BRANDES

William Shakspeare, par Georges Brandes, 1 vol. Copenhague et Berlin; 2 vol. Londres.

Dans le vieux collège où, jadis, j'ai fait connaissance avec Lhomond et Cornelius Nepos, il n'y avait qu'une seule salle de travail, et sous la surveillance d'un seul maître d'études. C'était une salle en demi-cercle, assez vaste pour contenir cent cinquante élèves; et trois groupes distincts y travaillaient en commun, les grands, les moyens, et les petits, trois groupes qui n'avaient d'occasion de se voir que là, étant séparés aux heures de classe comme aux quarts d'heure de récréation. Aussi ne nous connaissions-nous guère, d'un groupe à l'autre. A peine si les plus délurés des « petits », après des semaines de cohabitation, savaient les noms de quelques-uns des « grands » les plus fameux pour leur science ou leur indépendance. Mais le maître d'études, lui, savait tous nos noms. Grands, petits, moyens, il nous connaissait tous; et sans cesse il nous le prouvait en associant, par exemple, un rhétoricien barbu et un gamin de huitième dans une même distribution de pensums ou de retenues. Avec une égale sûreté, du haut de sa chaire, il répandait les punitions à tous les coins de la vaste salle. Et je me rappelle que je ne me lassais point d'admirer cette prodigieuse mémoire, si aisée et si sûre, capable d'emmagasiner, à la fois, une telle variété de noms et de visages.

C'est un sentiment analogue que m'a plus tard inspiré, et que m'inspire aujourd'hui encore M. Georges Brandes, l'éminent critique danois. Non que je méconnaisse ses précieuses qualités de professeur, de vulgarisateur, et de polémiste : je ne crois pas que personne sache, mieux que lui, résumer en quelques pages la matière d'un livre, ni nous rendre faciles les sujets les plus difficiles, ni déguiser un parti pris sous de belles apparences d'impartialité. Mais, avec tout cela, je

ne puis m'empêcher de me le représenter surtout comme une sorte de maître d'études, installé dans une haute chaire, au milieu de l'Europe, et distribuant la louange ou le blâme, de droite et de gauche, aux divers écrivains des divers pays. Que j'ouvre, par exemple, un des six volumes de ses *Grands Courans de la Littérature au XIXe siècle*, ou ce recueil d'essais, *Hommes et Œuvres*, qui passe à juste titre pour son œuvre la plus personnelle : à toutes les pages, je vois cités et rapprochés des noms d'auteurs allemands et français, anglais et russes, danois et polonais. Gœthe y voisine avec Maupassant, et Œhlenschlæger leur tient compagnie. Pour définir le talent d'un poète norvégien, M. Brandes nous affirme volontiers qu'on trouve chez lui la sensibilité de Dostoïevski, l'humour de Heine, la fantaisie de Mickiewicz et l'amertume de Leopardi. Toute la littérature de l'Europe lui apparaît sur un même plan, comme apparaissait tout le collège à mon maître d'études ; et, de Lisbonne à Moscou, de Naples à Dublin, il n'y a pas un nom d'écrivain qui ne lui soit familier. C'est ce que, dans l'étude qu'il lui a naguère consacrée ici même (1), M. Jean Thorel appelait une critique « internationale ». Et certes on ne saurait lui donner un meilleur titre, ni qui expliquât davantage le caractère international de la célébrité de M. Brandes.

Qu'après cela ce critique, qui connaît toutes les littératures de l'Europe, ne les connaisse pas toutes à un égal degré, c'est de quoi tout le monde semble bien convenir. Je lisais l'autre jour, dans une revue russe, une étude extrêmement élogieuse pour lui, mais où l'auteur regrettait que, seul de tous, le génie de la littérature russe lui eût toujours échappé. Le même jour la *Saturday Review*, dans un article tout débordant d'admiration pour l'universalité de ses connaissances, déclarait que, « seul peut-être de tous ses ouvrages, son livre sur la poésie anglaise avait fortement besoin d'être corrigé ». Et je ne pense pas que personne se trouve, en France, pour contredire M. Jean Thorel, quand il nous dit que, des six volumes des *Grands Courans*, ceux qui traitent de la littérature française sont « les moins remplis » et les plus inexacts. Chaque pays a ainsi l'impression que, de toutes les littératures, la sienne est la seule dont M. Brandes n'ait qu'une connaissance un peu trop imparfaite ; mais peut-être est-ce là un inconvénient auquel s'expose fatalement toute critique qui essaie d'être « internationale ». On peut connaître des noms d'auteurs de tous les pays : mais on ne saurait comprendre et sentir que les œuvres d'un seul

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1893.

pays. C'est là une vérité regrettable, sans doute; et cependant elle apparaît sans cesse plus évidente à tous ceux qui s'occupent d'étudier les littératures étrangères. Si loin qu'ils en poussent l'étude, les jugemens qu'ils portent sur elles restent toujours des jugemens d'étrangers. Notre façon d'entendre Gœthe ou Milton ne vaut jamais que pour nous; et plus nous l'approfondissons, plus il y a de chances qu'elle choque les compatriotes de ces deux poètes. C'est d'ailleurs ce que M. Brandes lui-même est forcé d'avouer. Ne nous disait-il pas, récemment, que, faute d'être Norvégiens, nous étions incapables de comprendre M. Ibsen? Et, jusque dans son livre sur Shakspeare, ne reconnaît-il pas que certaines questions de style, et des plus importantes, sont hors de la portée d'un critique « dont l'anglais n'est point la langue maternelle? » Aussi bien, ni ses *Grands Courans*, ni ses *Hommes et Œuvres* n'étaient d'abord destinés qu'aux seuls pays scandinaves. Il ne cherchait qu'à renseigner les Danois, les Suédois, et les Norvégiens sur ce qui pouvait les intéresser dans les œuvres des autres littératures de l'Europe; encore que, comme l'a noté M. Thorel, son intention semble avoir été moins de les renseigner que de les convertir, en leur communiquant, sous prétexte de littérature, cette haine de l'esprit chrétien qui est peut-être le trait le plus constant de sa philosophie.

Mais, quoi qu'il en soit de l'intention qui les a inspirées, c'est d'abord au public scandinave que ses œuvres s'adressaient. De là vient qu'Œhlenschlæger et Holberg y tiennent tant de place; et si même ses jugemens sur les écrivains des autres pays ont de quoi choquer les compatriotes de ces écrivains, de là vient que nul n'est en droit de lui en faire un reproche. Mais le sort a voulu que la renommée de ces œuvres s'étendît bien au delà des lointaines régions où elles étaient nées. Et à peine les eut-on connues, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, qu'on éprouva pour elles un mélange de respect et d'admiration. Jamais on n'avait vu un critique qui sût plus de noms d'auteurs et de livres, ni qui fût plus à l'aise dans des sujets plus variés. En quelques années, la gloire de M. Brandes devint européenne. Critiques, philosophes, romanciers, se disputèrent l'honneur d'être cités par lui; le malheureux Frédéric Nietzsche le prit pour confident de ses derniers rêves; et M. Ibsen laissa dire, sans protester, que c'était un peu à lui qu'il devait son génie. Aucun exemple, d'ailleurs, ne saurait faire comprendre ce qu'était en Allemagne et dans tout le nord de l'Europe, il y a une dizaine d'années, la situation littéraire de M. Brandes. Ses moindres jugemens avaient force de loi. Les savans lui soumet-

taient leurs découvertes : les poètes lui dédiaient leurs vers. Je me rappelle un séjour en Allemagne où toutes les personnes que je rencontrais ne me parlaient que de lui. « C'est une intelligence universelle, me disait-on, l'esprit le plus vaste du siècle. » Et on plaignait la France, qui s'obstinait à se passer de ses livres.

Mais les meilleures choses ne durent qu'un moment. Le jour vint où, en Allemagne et même dans les pays scandinaves, on s'aperçut que la critique de M. Brandes n'était pas aussi profonde qu'elle était étendue. On s'aperçut que, incomparable à effleurer tous les sujets, il n'en traitait aucun d'une façon décisive. Les Anglais durent reconnaître que le sens de la littérature anglaise lui demeurait étranger; les Russes, qu'il était mal à l'aise dans la littérature russe. Et il n'y eut pas jusqu'à la littérature allemande qu'on ne le soupçonnât de trop peu connaître. Je n'ai pas à entrer ici dans le détail de ces découvertes, dont plusieurs amenèrent des querelles très vives, et permirent, du reste, à M. Brandes de montrer une fois de plus ses remarquables dons de polémiste et de chroniqueur. Mais surtout on s'accoutuma à voir en lui un chroniqueur et un polémiste, plutôt que le savant et le penseur qu'il était d'abord apparu. Sous les dehors d'érudition impartiale de ses *Grands Courans* et de ses *Hommes et Œuvres* on mit à jour ce qui s'y trouvait si habilement caché : le parti pris d'un sectaire, pour qui toutes les occasions sont bonnes d'attaquer l'esprit chrétien, et de détruire dans les âmes la foi à l'idéal. Et la conséquence a été que, tandis qu'une grande partie de ses anciens admirateurs se tournaient contre lui, refusant même de rendre justice à son incontestable talent de vulgarisation, ceux qui partageaient ses opinions politiques et religieuses prenaient à son égard une attitude nouvelle. « L'Européen d'à présent a une certaine connaissance des langues; il a une habitude de raisonner, une aptitude à rendre compréhensibles toutes les pensées sur tous les sujets, enfin un fonds extraordinaire de lecture de journaux : et sans cesse nous en voyons résulter de nouveaux articles de journaux. » C'est M. Brandes qui nous dit cela, pour nous expliquer comment, au temps de Shakspeare, tous les Anglais étaient dramaturges. Et peut-être « l'Européen » n'en est-il pas encore au point qu'il nous dit : mais le fait est que ses *Grands Courans*, avec leurs six volumes et toutes leurs prétentions scientifiques, ne passent plus guère, désormais, que pour une vaste et remarquable série d'articles de journaux.

M. Brandes aura-t-il voulu protester contre ce jugement? Aura-t-il voulu nous prouver qu'il était plus et mieux qu'un journaliste, qu'il savait écrire un vrai livre, approfondir un sujet avec tout le sérieux

nécessaire, et s'élever au-dessus des préoccupations de l'actualité ? Le voici du moins qui nous offre, en danois, en allemand et en anglais, un énorme ouvrage sur Shakspeare, mille pages d'un texte serré, et avec le moins de citations possible. C'est bien, cette fois, une œuvre personnelle, impartiale, savante, une œuvre d'historien et de critique ; et l'on comprend que, d'un bout à l'autre de l'Europe, les amis de l'auteur en aient salué la publication comme un événement littéraire d'une extrême importance. Ils y ont vu, sans doute, ce que je ne puis moi-même m'empêcher d'y voir : un effort de l'éminent écrivain danois pour se justifier du reproche d'être un homme de parti, et pour reprendre son rang parmi les lettrés.

Que si maintenant on aborde la lecture de son ouvrage, la première impression n'est pas des plus heureuses. Quatre-vingt-cinq chapitres d'égale longueur se succédant sans autre lien que celui de l'ordre chronologique ; toutes les pièces de Shakspeare étudiées une à une, et suivant des procédés à peu près invariables ; nulle trace d'une composition un peu artistique, ordonnant les détails au point de vue de l'ensemble ; l'intérêt du sujet morcelé en autant de parties qu'il y a de chapitres ; en un mot, quelque chose qui ressemble moins à une étude sur Shakspeare qu'à une encyclopédie, pour ne pas dire à un recueil de *Shakspeariana* : voilà ce que ne peut manquer d'apparaître, d'abord, le nouvel ouvrage de M. Brandes. Qu'on imagine M. Paul Mesnard, ou feu M. de Montaiglon, réunissant bout à bout, pour en faire un volume, les notices qu'ils ont mises en tête des diverses pièces de Molière ! Voici un chapitre sur *Richard III*, un autre sur *le Roi Jean*, un autre sur *la Mégère mise à la raison*, un autre sur *le Marchand de Venise*, un autre sur *Henri IV*. Et la série se poursuit ainsi, depuis *Titus Andronicus* jusqu'à *la Tempête*. Il y a bien de place en place des façons d'intermèdes, où M. Brandes, abandonnant Shakspeare, nous raconte la vie d'Élisabeth, les procès de Southampton et d'Essex, les embarras d'argent de Jacques Ier, les aventures galantes d'Arabella Stuart. Mais ces intermèdes, eux aussi, sont traités en forme de notices, voire de notes séparées. L'auteur nous en dit, tout au long, ce qu'il a à nous en dire, nous laissant le soin d'en dégager, nous-mêmes, ce qui se rapporte plus particulièrement à l'œuvre et à la vie du poète anglais. Et dès les chapitres suivans il reprend son analyse des pièces, sans en omettre ni en négliger une seule, sans essayer, par exemple, de réunir dans un même jugement deux drames historiques ou deux comédies. Une telle méthode risquerait déjà de nous paraître monotone dans un ouvrage sur Racine, où l'on a cependant

la ressource d'entremêler sans cesse à l'analyse les renseignemens biographiques ; mais pour Shakspeare les renseignemens biographiques, comme l'on sait, n'abondent guère, et le nombre de ses pièces dépasse quarante, si l'on compte les pièces écrites en collaboration, les douteuses, et les apocryphes, dont M. Brandes nous parle comme des autres !

Ce n'est là toutefois qu'une première impression. Car si chacun des chapitres, vu du dehors, ressemble trop aux quatre-vingts autres, chacun d'eux est cependant si clair, si instructif, si rempli de faits et d'idées, qu'on ne peut manquer d'y prendre plaisir. Réunies en un seul volume, les notices consacrées par M. Paul Mesnard aux comédies de Molière ne resteraient pas moins d'excellentes notices. Et pareillement les notices consacrées par M. Brandes aux pièces de Shakspeare. Dates de la rédaction et de la représentation, variantes des éditions successives, analyses de l'intrigue et des caractères : tout cela s'y trouve, et l'on y trouve même jusqu'à des observations sur le style, énoncées par l'auteur avec autant d'assurance que si l'anglais était « sa langue maternelle ». Je ne crois pas que de ce que, depuis trois siècles, on a écrit sur Shakspeare, rien ait échappé à l'infatigable érudition de M. Brandes. Les critiques anglais lui reprochent bien de paraître ignorer les commentaires de Hazlitt et de Charles Lamb, et assurément il aurait bien dû en faire mention quelquefois, au lieu de ne citer jamais que les jugements d'un M. Arthur Symons : mais s'il ne les cite point, c'est qu'il n'aime guère à citer ; et maintes fois il fait voir qu'il les a lus aussi. Il a lu tous les commentaires, toutes les biographies, toutes les critiques : et la faute n'est pas à lui si, par exemple, sur deux ou trois points essentiels, des découvertes récentes ont été faites en Angleterre qui réduisent à néant ses affirmations. Tout ce qui a été écrit sur Shakspeare jusqu'au moment où il a entrepris de s'en occuper, il a tout lu ; et le résumé qu'il en a fait est presque toujours très heureux. « Son livre n'est point écrit pour nous, et convient mieux à la latitude de Copenhague qu'à celle de Londres, » disent encore les critiques anglais. Sans doute : mais la latitude de Paris est, à ce point de vue, plus proche de celle de Copenhague que de celle de Londres ; et j'ai trouvé, pour ma part, dans la compilation de M. Brandes, mille renseignemens que j'aurais été fort en peine d'aller chercher dans les livres anglais d'où il les a tirés.

Quant à dire s'il s'en est tenu à une simple compilation, ou s'il y a joint en outre des trouvailles personnelles, c'est à quoi je saurais d'autant moins me risquer qu'il a presque entièrement omis les indica-

tions bibliographiques, et que pas une fois il ne mentionne les sources étrangères où il a puisé. Force m'est donc de m'en rapporter là-dessus au jugement d'un des critiques anglais les plus autorisés, M. H. D. Traill, qui d'ailleurs paraît tenir en très haute estime l'effort de vulgarisation de M. Brandes. « Industrieux, consciencieux et presque toujours judicieux, nous dit ce critique, M. Brandes a condensé tout ce que nous pouvons connaître de la vie de Shakspeare, de sa parenté, de ses relations avec ses contemporains; et à prendre son livre pour un *epitome* des travaux antérieurs, on ne saurait qu'en être satisfait. Mais il n'y faut chercher rien d'original. Quand l'auteur veut sortir des chemins battus, il perd pied aussitôt, ou s'égare dans l'absurde. Et cela dans toutes les parties de son livre, qu'il parle de l'Angleterre au temps de Shakspeare, des prédécesseurs et contemporains du poète, de l'histoire intérieure et extérieure de son temps. »

Et cependant M. Brandes n'est pas sans avoir ajouté quelque chose de lui-même à ce que lui ont fourni les travaux de ses devanciers. Son livre contient toute une partie qui incontestablement lui est personnelle, une partie où il « sort des chemins battus ». De cette partie, M. Traill ne nous dit rien : peut-être est-ce celle où, suivant lui, le critique danois a tout à fait perdu pied. Mais c'est celle, aussi, dont j'imagine que M. Brandes se sent le plus fier; et si dans le reste de son livre, il ne s'est guère soucié d'être original, c'est peut-être parce que cette partie-là était la seule qui lui tînt à cœur, la seule qu'il jugeât digne d'un penseur et d'un « créateur ».

On ne tarde pas à s'apercevoir, en effet, à la lecture de son livre, que l'analyse, l'interprétation, l'étude littéraire des pièces de Shakspeare ne sont point l'objet principal qu'il s'est proposé. Il y a mis toute la conscience et tout le soin d'un compilateur infiniment adroit : mais ce n'était pour lui qu'une tâche, ou le moyen d'atteindre une fin plus haute. Et cette fin qu'il voulait atteindre, il nous la laisse clairement entrevoir à la dernière page de son livre, quand, en manière de conclusion, il nous dit que « Shakspeare n'est pas un ensemble de 36 pièces et de quelques poèmes, mais bien un homme, un homme qui a senti et pensé, joui et souffert, rêvé et créé. » Après quoi il ajoute :

Trop longtemps on a dit : nous ne savons rien de Shakspeare, ou bien : ce que nous savons de lui peut tenir en une page. Trop souvent on a affirmé que Shakspeare planait, impersonnel, au-dessus de son œuvre. Et ainsi on en est arrivé à ce point, qu'une bande de méchans fantaisistes d'Europe et d'Amérique ont osé contester à William Shakspeare la paternité de ses œuvres, et transporter à un autre homme l'honneur de son génie. Or, l'au-

teur du livre qu'on vient de lire estime, pour sa part, que quand nous possédons d'un écrivain quarante ouvrages importans, la faute est à nous seuls si nous ne savons rien de cet écrivain. Il n'a pu manquer de mettre sa personne dans ses œuvres : à nous de l'y chercher, et de l'y trouver!

Trouver la personne de Shakspeare dans ses œuvres : telle a été l'ambition de M. Brandes; ou, plutôt encore, démontrer l'existence de Shakspeare, réfuter les théories qui attribuent à Bacon la paternité de ses quarante ouvrages. Et il a beau ensuite écarter avec dédain l'hypothèse des *baconiens :* on devine pourtant que c'est elle qu'il a constamment en vue, et que tout son livre n'est qu'un long plaidoyer dirigé contre elle. Tant il est vrai que ce critique est avant tout un journaliste! Il l'est malgré lui, ou à son insu. Mais il ne peut s'occuper même de Shakspeare sans livrer bataille à quelque adversaire.

Une des rares notes de son livre nous montre, d'ailleurs, assez ingénument la conception spéciale qu'il se fait de la critique. Il nous y raconte qu'un érudit anglais, interrogé par lui sur l'attribution à Shakspeare de la tragédie d'*Henri VIII*, lui a répondu que peu lui importait de connaître l'auteur d'une aussi mauvaise pièce. Et M. Brandes ajoute : « Voilà un point de vue qui n'est point celui d'un critique psychologue! » Or c'est au point de vue d'un « critique psychologue » que lui-même, toujours, entend se placer. Les œuvres ne l'intéressent que par les renseignemens qu'il y trouve sur la personne de l'auteur. Et pour y découvrir ces renseignemens tous les moyens lui sont bons; et pas un instant il n'admet qu'un auteur ait pu produire une œuvre sans y faire confidence de ses plus intimes secrets.

Aussi tout son livre n'est-il qu'un effort incessant pour reconstituer, d'après les œuvres de Shakspeare, le caractère et la vie du poète anglais. Voilà pourquoi, au lieu de réunir dans un jugement d'ensemble les pièces de même genre, il a tour à tour analysé séparément, à leur date, chacune des trente-six pièces : c'est que chacune devait, de gré ou de force, lui fournir quelque nouveau renseignement sur les occupations de Shakspeare, ses sentimens, l'état d'âme où il se trouvait à la date en question. Et il faut voir avec quel entrain vraiment stupéfiant il a fait jaillir de terre, en l'absence complète de tout document positif, non seulement un portrait en pied de William Shakspeare, mais encore un récit minutieux de ses moindres actions.

Veut-on savoir, par exemple, pourquoi Shakspeare, dans *le Songe d'une nuit d'été*, a écrit sa fameuse allégorie de Cupidon entre la Lune et la Terre? C'est qu'il a voulu flatter la reine Élisabeth, et cela afin qu'elle consentît à approuver le mariage secret d'Essex avec la veuve

de Philippe Sidney. Veut-on savoir pourquoi il a écrit *le Roi Jean?* C'est qu'il venait de perdre son fils, Hamnet Shakspeare, et qu'il a trouvé dans les malheurs du petit prince Arthur un prétexte à exprimer ses sentimens paternels. Le chambellan du roi Jean, comme l'on sait, annonce à l'enfant qu'il a reçu l'ordre de lui crever les yeux, et Arthur, épouvanté, lui demande grâce. « Ces supplications d'Arthur, dit M. Brandes, ce sont, dans la pensée de Shakspeare, les prières du petit Hamnet, essayant de se rattacher à la vie, ou plutôt ce sont les supplications de Shakspeare, conjurant la mort d'épargner son enfant. » Voilà, certes, qui est bien inventé ; et l'on ne saurait trop regretter que de récens travaux anglais aient rendu improbable cette touchante hypothèse, en établissant que *le Roi Jean* a dû être écrit un an avant la mort du petit Hamnet, Shakespeare, d'ailleurs, ne pouvait manquer d'être un père excellent ; mais il était par contre un mari médiocre, car, dans *Comme il vous plaira*, un des personnages déclare que les jeunes filles doivent se chercher des maris plus âgés qu'elles, et l'on n'ignore pas que l'auteur de cette comédie s'était, au contraire, marié avec une femme qui était son aînée. Comment ne pas admettre, dès lors, qu'il ait voulu se plaindre de ses déboires conjugaux?

Mais voici qui est mieux encore. Si Shakspeare a écrit *le Marchand de Venise*, c'est que « son âme était, à ce moment, toute dominée par des préoccupations de gain, de propriété, de richesse ». Et cela parce que, en 1597, un document atteste qu'il s'est acheté une maison à Stratford ! Que si, dans sa pièce, il n'a point montré plus de sympathie pour Shylock, le juif persécuté, c'est parce que, d'une part, la censure, et d'autre part les préventions de son public l'en ont empêché : mais on sent que l'antisémitisme lui était odieux. Et s'il n'a point parlé d'Élisabeth, quand cette princesse est morte, c'est qu'il « avait sur elle à peu près la même opinion que celle qu'a exprimée de nos jours l'historien anglais Froude. »

Vers 1601, avec *Jules César*, l'œuvre de Shakspeare prit un caractère plus sombre, plus tragique qu'elle n'avait eu jusque-là. Et la cause de ce changement est aisée à saisir. Shakspeare, en effet, venait d'assister à l'échec de la conspiration tentée contre Élisabeth par Essex et Southampton, ses deux protecteurs. Son âme s'était imprégnée de tristesse : de là *Jules César*, « où toutes ses sympathies vont au complot des nobles contre le tyran ». « Pour ce qui est d'*Hamlet*, on devine que Shakspeare y a mis toute son histoire. » Certes les circonstances extérieures n'étaient pas les mêmes ; le père de Shakspeare n'avait pas été assassiné, sa mère ne s'était pas indignement

conduite. Mais ces circonstances extérieures n'étaient que des signes, des symboles. Et, en réalité, il avait éprouvé, pour son compte, tous les sentimens d'Hamlet, tous sans exception. » Il n'y a pas jusqu'aux réflexions d'Hamlet sur Yorick qui ne soient l'expression d'un sentiment personnel. Un des meilleurs acteurs de la troupe de Shakspeare, Kemp, venait de s'engager dans une troupe rivale : et c'est pour le vexer que le poète, par la bouche de son héros, a fait l'éloge d'Yorick, désignant sous ce nom un des prédécesseurs de Kemp, le défunt Tarlton. De même encore *Othello* avait pour objet de flétrir Iago, et Iago n'était qu'une synthèse des ennemis du poète.

Quant aux raisons qui l'ont conduit à créer *le Roi Lear*, elles se ramènent à celle-ci : il a voulu nous faire savoir que, de toutes les souffrances qu'il avait endurées, les plus cruelles lui étaient venues de l'ingratitude. « Car comment douter qu'avec une nature aussi riche et aussi généreuse, il ait, à chaque pas, obligé des ingrats ? »

Si, plus tard, il a écrit *Troïle et Cressida*, c'est que sa maîtresse l'avait trompé ; s'il a écrit *Coriolan*, c'est qu'il venait de perdre sa mère ; si les héroïnes de ses dernières pièces sont des créatures charmantes, c'est qu'un nouvel amour l'avait consolé. Et lorsqu'il eut décidé de quitter le théâtre, il voulut que sa dernière pièce nous conservât son portrait : Prospero, le sage de *la Tempête*, n'est rien qu'un Shakspeare idéalisé.

Ai-je besoin d'ajouter que Shakspeare, en raison même de son génie, ne pouvait se dispenser d'être antireligieux ? Et en effet, il y a, dans *Tout est bien qui finit bien* une phrase où le Fou se moque à la fois d'un jeune puritain et d'un vieux papiste. Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne fumait point, puisque jamais, dans toute son œuvre, il ne fait mention de tabac ? Mais je n'en finirais pas à vouloir citer tous les renseignemens qu'a découverts M. Brandes sur la vie privée et publique d'un homme dont on croyait, jusqu'à présent, ne rien connaître que les œuvres. Et j'en ai dit assez pour montrer ce qui fait la nouveauté de son *William Shakspeare*. Au contraire des autres critiques, qui cherchent dans la biographie des grands hommes un éclaircissement de leurs œuvres, M. Brandes a cherché dans l'œuvre de Shakspeare un éclaircissement de sa biographie. Il ne lui reste plus maintenant qu'à transporter sa méthode sur un sujet plus difficile encore et plus attirant : après nous avoir révélé les secrets de Shakspeare, il nous doit un récit des amours, des rêves, des souffrances d'Homère.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Ceux qui attendaient des élections qui viennent d'avoir lieu, et qui à la vérité ne sont pas encore complètement terminées, un renouvellement de notre situation politique, auront été déçus. On avait annoncé par avance que la lutte serait ardente et passionnée; qu'il y aurait, d'un bout de la France à l'autre, un conflit violent de programmes et de candidats; que les partis se décomposeraient inévitablement dans une fournaise élevée à une aussi haute température, et qu'ils en sortiraient reconstitués dans des conditions toutes différentes. Rien de tout cela n'est arrivé. La campagne électorale a été terne, et s'il y a eu, par-ci, par-là, quelques tempêtes dans des verres d'eau, l'importance en est restée exclusivement locale : à quelques kilomètres plus loin, on ne s'en doutait pas. Les journaux de Paris qui avaient compté sur les élections pour leur fournir une matière abondante ont vu leur illusion se dissiper bien vite. La lecture de leurs confrères de province ne leur apportait absolument rien. En vain avait-on dit et répété que la France était à un des tournans les plus critiques de son histoire, et que la consultation qu'on lui demandait aurait une importance décisive sur ses destinées ultérieures : l'attention si vivement éveillée s'est découragée assez vite de regarder pour ne rien voir. Une seule chance restait, à savoir que le résultat des élections, par la surprise qu'il produirait, donnât enfin aux imaginations avides de nouveauté une satisfaction si impatiemment attendue. Il n'en a rien été. Aussitôt les scrutins connus, on s'est mis de part et d'autre à faire ses comptes, après quoi on s'est regardé avec un certain désappointement. Aucun parti n'était sûr d'avoir gagné ou perdu grand'chose à l'événement qui venait de se produire.

Ils ont tous perdu quelques hommes, et à ce point de vue le

parti socialiste paraît avoir été le plus éprouvé, puisqu'il a laissé sur le terrain M. Guesde, son Sieyès, et M. Jaurès, son Mirabeau. Mais il les retrouvera un jour ou l'autre. Au surplus, M. Guesde n'a pas une importance parlementaire telle que sa disparition diminue son parti; la tribune n'est pas son instrument naturel; et, puisqu'il est un penseur, qu'importe qu'il pense au Palais-Bourbon ou dans son appartement? Pour ce qui est de M. Jaurès, il met de la coquetterie à refuser les sièges qu'on lui propose; mais un jour ou l'autre il se laissera vaincre. La pensée solitaire ne convient pas à un homme qui a pris conscience de la force claironnante qui est en lui. L'exercice vocal est d'ailleurs propice au débrouillement de ses conceptions qui resteraient, sans cela, encore plus vagues. La place de M. Jaurès est au Parlement. Il est bon qu'il ait été battu à Carmaux par M. le marquis de Solages, qui avait eu autrefois la maladresse de lui céder son siège électoral en donnant sa démission. Le succès de M. de Solages contre le tribun socialiste prouve que l'éloquence n'est pas tout en ce monde, et ne suffit pas à tout. C'est une démonstration bonne à faire de temps en temps. Il prouve aussi que nul n'est prophète en son pays, et que cette terre sainte de Carmaux, voyant M. Jaurès de plus près, s'en est dégoûtée la première. On lui avait promis des miracles qui ne pouvaient pas se réaliser. Si on s'était contenté de les lui promettre, il y a quelquefois dans l'âme populaire une si merveilleuse patience que l'attente, doublée d'une foi naïve, aurait pu durer longtemps. Qui n'a pas vu, dans les carrefours de nos villes, des disciples de Robert Houdin, ou simplement de l'homme-canon, préparer pendant trois quarts d'heure un tour de passe-passe qui dure finalement deux minutes? La foule s'entasse et s'intéresse davantage à mesure que se prolonge l'élaboration du phénomène. Personne ne se lasse, alors qu'on espère encore. L'art du prestidigitateur consiste, aussitôt le tour joué, à en recommencer un autre, sans donner au public le temps de respirer et de réfléchir. Il y a là une profonde philosophie que M. Jaurès n'a pas suffisamment méditée. Il a voulu, — ce qui d'ailleurs l'honore à un autre point de vue, — créer sa verrerie ouvrière. Il a d'abord condamné la population de Carmaux à une longue grève, qui a entassé sur elle misères sur misères. Après tant d'épreuves, est venue la plus cruelle des déceptions : la verrerie ouvrière a été ouverte à Albi et non pas à Carmaux. La popularité de M. Jaurès en a subi une atteinte dont elle ne s'est pas relevée. Est-ce à dire qu'il ait eu tort de faire sa verrerie à Albi de préférence à Carmaux? Non certes; il a eu parfaitement raison. S'il y avait une chance de succès pour une institution

sujette à tant de hasards, c'est à Albi qu'elle devait se rencontrer. Mais M. Jaurès, dans le premier entraînement de la lutte, avait promis autre chose à ses Carmausins, jusque-là si fidèles. Il a trompé leur confiance, cette confiance qui leur avait déjà coûté si cher, qui avait condamné tant de familles à la douleur et à la privation, et qui, après s'être élevée juqu'au sublime du genre, devait naturellement se convertir en colère et en rancunes implacables. M. Jaurès a été la victime de ces derniers sentimens.

C'est trop insister, peut-être, sur une situation personnelle. Le parti socialiste, en perdant provisoirement M. Jaurès, a perdu sa plus grande utilité parlementaire ; mais il n'en reste pas moins tout entier. Il sera vraisemblablement dans la prochaine Chambre ce qu'il a été dans la dernière, c'est-à-dire un dissolvant très énergique par les alliances qu'il sera toujours disposé à contracter avec une opposition quelle qu'elle soit, — à moins qu'il ne serve de base à une combinaison ministérielle radicale, qu'il dominera sans avoir besoin d'en faire officiellement partie. Cette hypothèse s'est réalisée sous le ministère Bourgeois. Se réalisera-t-elle une fois de plus, et avec qui ? Ce sont là des questions auxquelles il est, pour le moment, assez difficile de répondre. Le parti radical, sur presque toute la surface du territoire, s'est fait modeste et petit pendant les élections dernières. *Primo vivere*, on verra ensuite : telle a été sa devise. Il s'est bien gardé d'afficher un programme auquel il a pu tenir autrefois, mais auquel il tient beaucoup moins aujourd'hui. Les mésaventures qu'il a traversées l'ont rendu philosophe, dans le plus mauvais sens du mot : elles l'ont prédisposé à renoncer aux idées. Comme ses idées étaient généralement fausses, on ne peut d'ailleurs que lui en faire compliment. Il faut distinguer toutefois entre les principes du parti radical, car ils sont le produit de générations successives. Ce parti a un vieux programme, et un autre plus neuf. Le vieux se compose de la revision de la Constitution, de la séparation de l'Église et de l'État, de la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, et autres objets démodés auxquels on se contente de rendre un hommage de convenance. Tout cet arrière-fond ressemble un peu aux mères de famille qui font tapisserie dans un bal. La partie active et remuante du programme n'est pas là : elle est dans l'impôt progressif sur le revenu et dans le service militaire de deux ans.

Ce sont là les mots de passe que les chefs de file ont donnés à leurs affidés en province, et avec lesquels ceux-ci ont fait campagne. Ils se sont d'ailleurs bien gardés d'entrer dans des détails où ils se seraient inévitablement perdus. Ils se sont contentés de promettre aux paysans

qu'au-dessous de 2 500 francs de revenu, ils ne paieraient aucun impôt direct, en ajoutant que, dans chaque commune, il y avait tout au plus deux ou trois propriétaires qui atteignissent cette immense fortune. Les plus hardis, après avoir promis aux paysans qu'ils ne paieraient plus d'impôts, ajoutaient qu'on leur donnerait des pensions de retraite quand ils atteindraient le seuil de la vieillesse. Pour ce qui est du service militaire, il s'en faut malheureusement qu'il soit populaire dans nos provinces. Le vieil esprit de France, hélas ! se perd. Supprimer les inégalités entre ceux qui font un an et ceux qui en font trois en ramenant tout le monde au chiffre égalitaire de deux ans, était une arme trop commode entre les mains des radicaux pour qu'ils se privassent d'en user. Aussi ne s'en sont-ils point privés. Ces promesses d'une basse démagogie devaient naturellement faire de l'effet sur des foules ignorantes, cupides et envieuses, surtout lorsqu'elles les entendaient pour la première fois. Mais pendant que les champions obscurs du parti tenaient ce langage, celui des chefs commençait à être bien différent. Nous ne savons plus très bien aujourd'hui quel est le chef du parti radical. Est-ce M. Bourgeois? On l'acclamait naguère avec enthousiasme. L'événement l'avait porté, bon gré mal gré, à la tête d'un parti qui n'était pas tout à fait le sien. Dès lors, il avait dû le suivre. Quoiqu'il soit doué d'un esprit très souple, M. Bourgeois ne s'est pas encore bien assimilé les questions financières, et peut-être n'y parviendra-t-il jamais complètement. Pour ce qui est des questions sociales, il est convaincu qu'on parvient toujours à les résoudre avec de la bonté, et, comme il se sent très bon, aucune de ces questions ne l'effraie. Il a écrit un petit livre intitulé *Solidarité*, qui révèle naïvement cet état d'âme. Ainsi armé pour la lutte, on comprend que M. Bourgeois ait confié à M. Doumer la rédaction de son programme financier, et de là est sorti le fameux projet d'impôt sur le revenu, global et progressif. La fortune de ce projet a été des plus cahotées ; il a effrayé la dernière Chambre ; il a épouvanté la majorité du pays ; aussi a-t-on vu ses partisans se cantonner de plus en plus dans la question de principe, et se montrer de plus en plus concilians au sujet de l'application. Ils ont déjà commencé, et ils continuent une évolution au terme normal de laquelle, s'ils vont jusque-là, on ne reconnaîtra plus le principe même de leur projet. Qu'est-ce, en effet, que l'impôt global? M. Doumer protestait le premier contre ce qualificatif qu'il trouvait d'une langue détestable ; mais il a eu beau protester, le qualificatif est resté, le bon sens populaire ne le considérant pas, en somme, comme plus incorrect, ni plus mauvais que ce qu'il signifiait. L'impôt global en

globe tous les revenus dans une même masse, et les traite de la même manière, c'est-à-dire qu'il les frappe d'un impôt uniforme. On a fait remarquer tout de suite combien il était injuste, et même inique, de mettre sur le même pied les revenus du capital et les revenus du travail. La conscience humaine protestait contre cette égalité, qui constituait au fond la plus monstrueuse des inégalités. Soit! disent aujourd'hui les radicaux : on distinguera entre les revenus du capital et les revenus du travail. Rien n'est plus facile à coup sûr dans notre système fiscal actuel, qui distingue les revenus les uns des autres et les soumet à un sort différent ; mais il n'en est pas de même dans celui de M. Doumer. Si on distingue les revenus suivant leur nature, il faut renoncer à en faire un seul bloc ; et si on renonce à en faire un seul bloc, il faut renoncer à l'impôt global. Mais les radicaux ne s'embarrassent pas beaucoup de ces contradictions. Ils continuent de parler d'impôt global, tout en consentant à établir des différences de traitement entre les divers revenus. Ils vont plus loin. L'impôt sur l'ensemble du revenu avait ce caractère indélébile qu'il ne pouvait être perçu que sur la déclaration du contribuable, déclaration qu'il fallait absolument contrôler. La déclaration reconnue plus ou moins fondée, et finalement la taxation administrative, étaient les conditions mêmes du système, et M. Doumer le reconnaissait avec la plus grande franchise. Il savait ce dont il parlait, et comme il était, en somme, le père de l'impôt sur le revenu, il connaissait son enfant ; mais il a eu le tort de l'abandonner à des mains étrangères, et bientôt l'enfant est devenu méconnaissable. M. Bourgeois, dans un récent discours, a déclaré admettre que l'impôt sur le revenu fût établi sur les signes extérieurs de la richesse, par conséquent qu'il devînt un impôt comme les autres, ou du moins comme ceux qui avaient été proposés autrefois par M. Burdeau et par M. Ribot, et plus récemment encore par M. Cochery. Ces affirmations successives de M. Bourgeois sont faites pour dérouter. Après les avoir entendues, on ne sait plus très bien où on en est. On éprouve le besoin de faire un nouvel inventaire des opinions radicales. Si M. Bourgeois abandonne la progression, il ne restera plus rien de l'impôt de M. Doumer. Il est vrai que M. Cavaignac est là, qui veille. Et, en fin de compte, peut-être M. Bourgeois n'a-t-il tenu le langage auquel nous faisons allusion que parce qu'il en avait besoin pour être réélu dans le département de la Marne. M. Paul Deschanel, dans un éloquent et spirituel discours qu'il a prononcé à Lyon, a raillé agréablement l'esprit nouveau qui souffle sur le parti radical. Il a rappelé la grande scène lyrique où don Juan a déjà la main pétrifiée dans celle du spectre et est sur le point d'être

englouti avec lui. On voit alors passer sur le fond du théâtre la longue procession des malheureuses que le volage séducteur a tour à tour abandonnées. Ce ne sont que des larves : les articles du programme radical sont-ils autre chose? On a de la peine à en distinguer dans l'ombre les contours de plus en plus vaporeux.

Une campagne électorale aussi fertile en sacrifices de principes ne pouvait pas présenter beaucoup d'intérêt. Aussi n'en a-t-elle présenté aucun. Il est beau de voir les bannières des divers partis s'élever sur les champs de bataille, lorsqu'elles sont tenues par des mains hardies et fermes, et que les combattans se groupent éperdument autour d'elles, pour vaincre ou pour mourir. C'est un spectacle qui émeut. Mais ce n'est pas celui que nous avons eu à contempler. Il n'y a eu tout au plus que le drapeau des républicains de gouvernement qui ait été déployé tout entier, au risque de subir quelques déchirures. Quant aux radicaux, ils ont très prudemment plié et replié le leur et l'ont déposé en quelque lieu sûr. Veut-on savoir ce que cela signifie? Une chose très simple : c'est que les radicaux et surtout que leur chef d'hier, M. Bourgeois, se préparent à la concentration. Ils ont fait, avant la clôture de l'ancienne Chambre, de nombreuses, mais de vaines tentatives pour rentrer dans la majorité républicaine. Ils ont poussé des cris de douleur et de colère parce que la majorité ne s'y prêtait pas. M. Deschanel, que nous citions plus haut, leur a répondu que ce n'étaient pas les modérés, mais eux-mêmes, qui avaient rompu la concentration d'autrefois. Qui donc, sachant très bien que les modérés ne l'accepteraient pas, avait voulu leur imposer l'impôt progressif sur le revenu, si ce n'est M. Bourgeois? Qui donc, après son échec accepté sans philosophie, avait voulu imposer au parti républicain la revision de la constitution sous la forme d'une menace contre le Sénat, si ce n'est encore M. Bourgeois? N'est-ce pas lui, dès lors, qui avait rompu l'ancien accord? Le réquisitoire était vif et pressant : M. Bourgeois en a senti toutes les pointes. Dans le fond de sa conscience, il s'est reconnu coupable, non pas d'intention, mais de fait. Aussi sa conversion est-elle touchante. Elle n'est pas encore tout à fait complète, mais il s'en faut de peu, et quand elle le sera, M. Bourgeois pourra tourner vers le centre un visage si conciliant, si séduisant, que la concentration se refera toute seule. Avons-nous besoin de dire que rien ne nous paraîtrait plus dangereux? Heureusement le ministère est là. L'autorité de M. Méline, qui a si remarquablement grandi au cours de la dernière législature, n'aura pas été diminuée par les élections. Bien qu'il y ait encore 178 ballottages, on peut dès maintenant prédire que la

nouvelle majorité ressemblera beaucoup à l'ancienne. Il y aura quelques hommes changés, mais les élémens constitutifs de la Chambre ne le seront pas d'une manière sensible. Alors, pourquoi le ministère ne survivrait-il pas à sa victoire? Pourquoi n'aiderait-il pas la Chambre nouvelle à traverser ces premières épreuves, mêlées de pièges, qui attendent les assemblées à leurs débuts? Il faut le souhaiter. Mais la situation n'est pas encore assez nette pour qu'on puisse le prévoir et l'annoncer. Tous les partis, en ce moment, semblent se recueillir. Rarement ils se sont montrés aussi inertes. On ne peut donc qu'attendre, sans essayer de prédire dans quel sens se dénouera une situation dont le caractère immédiat est l'immobilité.

Au cours des élections, une question qui aurait pu avoir des conséquences graves si elle n'avait pas été résolue au plus vite, s'est trouvée subitement posée; elle l'a été, d'ailleurs, avec des conditions à peu près analogues, dans une grande partie de l'Europe : nous voulons parler de la cherté du pain. Le prix du pain a subitement augmenté d'une manière inquiétante, et déjà l'émotion populaire commençait à se manifester lorsque le Gouvernement, bien inspiré ou bien conseillé, a usé du pouvoir que lui donne la loi de suspendre provisoirement les droits d'entrée sur le blé et sur ses dérivés, c'est-à-dire sur la farine et sur le pain. M. Méline n'a cédé qu'à la dernière extrémité; ses convictions protectionnistes prennent volontiers une forme inflexible; il lui en a coûté certainement de faire une concession aux circonstances; mais il est avant tout un homme de bon sens. Il ne laisserait pas périr les colonies, encore moins la métropole, plutôt qu'un prétendu principe, qui n'a d'autre but que de les sauver. Au reste, il y a eu, dans les causes de la crise, quelque chose de tout à fait exceptionnel, et par conséquent de nature à ménager les amours-propres : le mal est venu de la guerre qui a éclaté entre les États-Unis et l'Espagne. Il y avait là un cas de force majeure, qui dérangeait les prévisions les mieux établies. Quel que soit d'ailleurs le motif de la mesure prise, il a fallu la prendre, et il demeure établi que, lorsque le prix du pain dépasse un certain chiffre, l'intérêt du producteur doit céder tout de suite devant celui du consommateur. On sait que la dernière récolte en céréales a été très mauvaise en Europe. Si les voies de communication n'étaient pas devenues aussi faciles et aussi rapides d'une extrémité à l'autre du monde, nous aurions été exposés aux pires privations. C'est ainsi que les famines se produisaient au moyen âge. Aujourd'hui, quand il n'y a pas de blé en France, il y

en a en Russie, et quand il n'y en a pas en Russie, il y en a en Amérique. Jamais, grâce à Dieu! le fléau ne frappe en même temps sur toute la surface du globe. On avait déjà, à plus d'une reprise, demandé au gouvernement sinon de supprimer, au moins de diminuer les droits sur les blés : il s'y était refusé en assurant que les crises qu'on lui signalait étaient passagères, et l'événement avait jusqu'ici justifié ses prévisions. Cette fois, il n'en a pas été de même. Le péril a été imminent et évident. La guerre, en menaçant les communications entre le nouveau et le vieux continent, mettait ce dernier à la merci de la disette. Les réserves en blé n'étaient pas suffisantes pour attendre la récolte prochaine. Les droits ont donc été suspendus dans leur intégralité, jusqu'au 1er juillet prochain. Le mal a pu être arrêté chez nous le jour même où il est né. Il n'en a pas été de même partout : en Italie et en Espagne, l'agitation a pris tout de suite un caractère alarmant.

En Espagne, on le comprend à la rigueur. Ce malheureux pays subit en ce moment toutes les épreuves, et son imagination en est troublée profondément. Il est plus difficile de se rendre compte de ce qui se passe en Italie, d'autant plus que, là comme chez nous, des mesures ont été aussitôt prises pour conjurer les premiers dangers. Incontestablement, la politique s'est mêlée à l'affaire; car si l'on peut expliquer par le manque de pain les soulèvemens qui se sont produits dans le sud de la péninsule et en Sicile, il faut chercher d'autres causes à ceux qui ont eu lieu par exemple dans la Lombardie, et qui l'ont ensanglantée.

Nous ne parlons que sur des données incomplètes. Les communications avec l'Italie sont devenues difficiles. Sur plusieurs points, la marche des trains est arrêtée. Les télégrammes qui traversent la frontière sont soigneusement expurgés par l'administration. On ne sait, en somme, qu'une partie de la vérité; mais ce qu'on en sait est de nature à inspirer de vives inquiétudes. La ville qui paraît avoir été le plus éprouvée par l'émeute d'abord, et ensuite par sa répression, est Milan, la capitale de la Lombardie, et l'une des cités les plus opulentes de la péninsule. L'état de siège y règne aujourd'hui. Des journaux ont été suspendus. Les directeurs de quelques-uns d'entre eux ont été arrêtés. Milan a été sous la terreur pendant quelques heures, et il y avait de bonnes raisons pour cela, car des maisons particulières avaient été pillées, des barricades s'élevaient dans les rues, et de part et d'autre, du côté des insurgés et de celui de l'armée, il y avait des morts et des blessés. L'armée s'est montrée au niveau de sa tâche. Elle ne s'est pas laissé ébranler, comme cela se produit

quelquefois dans les émeutes populaires, par le sentiment qu'elle avait en face d'elle des compatriotes et des frères. Elle a obéi strictement à ses chefs, et a rempli tout son devoir sans le dépasser: on ne signale en effet, de sa part, aucun de ces excès qui se produisent trop souvent dans les momens d'effervescence générale et d'entraînement. A Monza, tout près de Milan, des démonstrations ont été faites en vue d'empêcher le départ des réservistes appelés sous les drapeaux : elles ont été immédiatement réprimées par la troupe. Tout porte à espérer, sans qu'il soit pourtant permis de l'assurer, que le calme sera rétabli dans quelques jours. La crise prendra fin. Il en restera seulement le souvenir du sang versé, et il est à craindre, d'après l'expérience du passé, que ce souvenir ne soit exploité contre le gouvernement. La responsabilité des événemens ne revient pourtant ni à M. di Rudini ni à ses collègues. Si l'Italie, un des pays du monde les plus richement dotés par la nature, est pauvre aujourd'hui, pauvre jusqu'à la misère, jusqu'au désespoir, la faute en revient aux gouvernemens antérieurs. On a surmené ce pays pour en obtenir plus qu'il ne pouvait donner. On l'a condamné à des expéditions lointaines en Afrique. On lui a imposé en Europe, et on lui impose encore une politique à la fois stérile et onéreuse, qui ne donne même plus de satisfactions à son amour-propre. Tout cela coûte cher, et le poids des impôts s'alourdit d'une manière écrasante sur la tête des moindres citoyens. Ce sont les plus humbles, les plus petits, qui souffrent davantage, et ce sont ceux-là qui se révoltent au risque de mourir, lorsque la mesure est comble. Telle a été certainement l'origine de la crise. Que des préoccupations politiques s'y soient bientôt mêlées, c'est possible et même probable ; mais la cause première en est là.

Quant à l'Espagne, les incidens qui s'y sont produits à l'occasion de la cherté du pain, quoique graves en eux-mêmes, disparaissent dans la gravité supérieure de la situation générale. On s'était habitué en Europe à l'idée que les premiers coups de la guerre seraient portés dans le région des Antilles, puisque c'est Cuba qui avait provoqué le conflit. On annonce toujours, de ce côté, un débarquement de troupes américaines, ou la rencontre inévitable de la flotte des États-Unis et de celle de l'Espagne ; mais c'est en vain que les lorgnettes politiques sondent tous les coins de l'horizon ; on ne voit encore rien venir. En revanche, le canon a fait entendre ses premiers éclats aux îles Philippines, et c'est dans la rade de Manille, à Cavite, que l'escadre de l'amiral Montojo s'est brusquement trouvée aux prises avec celle du commodore Dewey. Tout de suite, la supériorité de la seconde sur la première s'est

montrée écrasante. Par une imprévoyance que nous ne voulons pas qualifier aujourd'hui, puisque nous avons affaire à un peuple malheureux, les moyens de défense de Cavite étaient insuffisans dans une proportion déplorable. Les coups portés par les Américains ne pouvaient même pas être rendus. La compétence technique nous manque pour apprécier les manœuvres des deux escadres, et nous ne sommes pas à même de dire si l'amiral Montojo a commis des fautes ou n'en a pas commis. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le commodore Dewey a agi avec une audace et une rapidité qui donnent une haute idée de son caractère. Il est devenu du coup l'homme populaire, le héros des États-Unis. On a cru d'abord, et on a dit dans les journaux qu'il avait éprouvé de grandes pertes; la vérité est qu'il n'en a éprouvé aucune. Il avait un armement supérieur à celui de son adversaire, il en a usé conformément aux droits de la guerre, et il est resté maître sans grand effort, ce qui ne veut pas dire que ce soit sans mérite, d'une situation qui lui assurera Manille après Cavite. Les Espagnols ont fait une fois de plus ce qu'ils font toujours en pareil cas, ils se sont battus avec le plus noble courage. Ils ont mieux aimé couler leurs navires que de les laisser tomber entre les mains de l'ennemi. Leur bravoure a été admirable. Mais ces qualités de race, si précieuses qu'elles soient, ne suffisent pas dans la guerre moderne, qui ne saurait se passer d'une longue et patiente préparation. Or, de préparation, il n'y en avait absolument aucune dans la rade de Manille, et on n'y supplée pas par une improvisation héroïque lorsque l'heure du destin vient à sonner.

Ce début, ce triste début d'une guerre qu'elle avait tout fait pour éviter, a causé à l'Espagne une douleur très vive. En quelques heures une escadre a été perdue, et toutes ses possessions dans le Pacifique sont exposées à tomber sous la main du commodore Dewey. On parle bien, à la vérité, d'envoyer des renforts à l'amiral Montojo, mais où les prendre, et ne sont-ils pas tout aussi nécessaires ailleurs? L'Espagne aurait grand besoin que ses affaires se relevassent du côté de Cuba. Si la fortune la favorise, sa situation militaire pourra encore être rétablie; mais tous ses amis doivent trembler pour elle. Nous n'avons à lui donner qu'un conseil : c'est d'éviter, quoi qu'il arrive, une révolution intérieure. Le moment serait très inopportun pour s'y livrer. Le changement du ministère n'est même pas désirable; à plus forte raison celui de l'institution fondamentale du pays. Quel reproche peut-on adresser à M. Sagasta? Certes, il n'a pas voulu la guerre, et il a fait, en vue d'y échapper, toutes les concessions qui étaient compatibles

avec l'honneur. On accuse M. Gullon, ministre des Affaires étrangères, et M. Moret, ministre des Colonies. Ils ne doivent pas, en ce moment, tenir beaucoup à leurs portefeuilles ; mais si on le leur prend pour le donner à d'autres, croit-on vraiment que les affaires en iront mieux? Nous ne comprendrions qu'une chose, c'est qu'on demandât aux ministres actuels leur démission, pour les remplacer par des hommes pris dans tous les partis constitutionnels. On formerait ainsi un ministère vraiment national, et plus à même qu'un autre d'assumer toutes les responsabilités que les circonstances pourraient comporter ou exiger. Cette conception n'est peut-être pas facilement réalisable, ni même tout à fait pratique ; mais elle aurait sa noblesse, et l'Espagne pourrait la réaliser sans déchoir dans l'estime de l'Europe. Il n'en serait pas de même si, dans un moment d'aberration, elle se vengeait sur la dynastie de fautes que l'on ne peut pas équitablement lui reprocher. Il y a eu à cet égard des paroles regrettables prononcées aux Cortès espagnoles; cela arrive toujours, aux heures de fièvre, dans une grande assemblée ; nous n'en connaissons pas de plus dignes d'être réprouvées que celles de M. Mella, un député carliste. « Malheureux sont les peuples, s'est-il écrié, qui sont gouvernés par des femmes et des enfans! Le prophète l'a dit : la malédiction divine est sur eux. » Ces attaques directes contre une reine qui est peut-être aujourd'hui la dernière sauvegarde de l'Espagne, et contre un faible enfant qui n'est évidemment coupable de rien, devaient provoquer l'indignation. Le président du Conseil d'abord et le président de la Chambre ensuite les ont caractérisées comme elles méritaient de l'être. Il y avait là un appel à la guerre civile. Après les carlistes, les républicains. M. Salmeron a affirmé que celui qui renverserait le gouvernement actuel serait un grand citoyen : ce ne sera d'ailleurs pas lui. M. Sagasta lui a reproché de ne pas parler comme un Espagnol, et M. Sagasta avait raison. On pourra se disputer et se diviser plus tard; les occasions, hélas! ne manqueront pas; mais aujourd'hui tous les bons citoyens doivent s'unir dans un sentiment commun, purement patriotique et exempt de toute préoccupation de parti. La Grèce a encouru certainement des responsabilités plus graves que l'Espagne, puisqu'elle a cherché et provoqué la guerre, en dépit des exhortations et des conseils pacifiques de l'Europe; l'Espagne est dans une situation morale bien meilleure, puisqu'on ne peut lui reprocher rien de pareil et que, si le conflit a éclaté, c'est malgré elle et contre elle; mais la Grèce, après s'être laissé entraîner à un certain nombre d'imprudences, nous allions dire de folies, a gardé assez de bon sens pour ne pas faire de

révolution. Elle savait bien qu'elle conserverait par là en Europe un certain nombre de sympathies qui lui seraient utiles le jour du règlement final.

Et elle ne s'est pas trompée. La situation de l'Espagne, quoique différente à beaucoup d'égards de celle de la Grèce, présente pourtant avec elle et pourrait présenter encore plus, par la suite, certaines analogies. Les orateurs de l'opposition ont reproché au ministère libéral de n'avoir pas su contracter d'alliance avec telle ou telle puissance, et M. Silvela lui-même, dans un langage un peu sibyllin, a déclaré qu'il faudrait, pour atteindre ce but, se résigner à quelques sacrifices. Nous ne pensons pas qu'il y ait en Europe un gouvernement qui voulût dépouiller l'Espagne pour la secourir ensuite. Aucun non plus, quelle que soit la tournure ultérieure des événemens, ne contractera d'alliance avec elle. Il faut dissiper ces chimères. L'Espagne ne peut rencontrer que des sympathies, et elle en a déjà rencontré beaucoup; mais ces sympathies seront d'autant plus vives que son attitude restera jusqu'au bout exempte de critiques, et digne de cette estime que les nations ne se refusent pas les unes aux autres dans les épreuves difficiles, noblement acceptées et traversées avec sang-froid. Que l'Espagne soit en république ou en monarchie, cela évidemment n'importe à personne; mais il y a partout, aussi bien dans les pays républicains que dans les autres, une considération mêlée de respect pour la reine Marie-Christine, et le jour où la Régente disparaîtrait, sans doute pour faire place à l'anarchie, ces sentimens ne sauraient vraiment plus à qui s'adresser. L'Espagne perdrait aussitôt une partie de la force morale dont elle a un besoin d'autant plus grand que sa force matérielle est plus amoindrie. C'est ce qu'elle ne doit pas oublier. Le premier des républicains d'Espagne, le seul peut-être, M. Castelar, vient de faire sa rentrée aux Cortès après une longue absence. On peut être sûr qu'il y apporte d'autres vues et d'autres sentimens que M. Salmeron et que, s'il prend de nouveau la parole, le républicain, quelque convaincu qu'il soit, fera place chez lui au grand patriote et à l'Espagnol.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

M.
da
ai
l'e
na
év
le
so
pe
fig
de
pr
ba
da
di

LE MÉNAGE

DU

PASTEUR NAUDIÉ

(DERNIÈRE PARTIE (1))

I

Dans le coupé du train qui les emportait à travers la nuit, M. Naudié et sa fille aînée, assis en face l'un de l'autre, se regardaient parfois sans rien dire : et chaque fois qu'il rencontrait ainsi le regard clair d'Esther, où il y avait de la justice et de l'effroi, des reproches et de la pitié, M. Naudié fermait ou détournait les yeux. En vain! les paroles inexprimées qu'il voulait éviter d'entendre, il les retrouvait au fond de sa conscience où il les épelait. Par momens, toutefois, l'amertume s'en apaisait: des souvenirs d'enfance les effaçaient, ramenés de bien loin par la pensée inquiète, qui tournait sans cesse autour de la glorieuse figure paternelle. Ce furent des gestes, des sourires, des mots, — de ces mots profonds, pittoresques ou malicieux, dont le vieux professeur possédait un répertoire inépuisable. Tantôt ils tombaient de la chaire, sur les jeunes têtes qu'ils étonnaient, tantôt dans le cercle de famille, où ils se nuançaient toujours d'une indicible tendresse. Oh! les fêtes autour de la vaste table, ces repas

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

que présidait la mère, sans cesser de surveiller du coin de l'œil, comme les autres, le grand enfant de génie qu'était son illustre mari! Au dessert, pour peu que l'occasion fût propice, il jetait sur les siens une poignée de bons vieux vers, — honnêtes décasyllabes prosaïques et bien rythmés qui fleuraient leur Béranger, avec un refrain au bout des strophes. Dans le nombre, il y en eut d'un peu bachiques, car Abraham Naudié adorait les bons vins rouges du pays, les vins généreux, gais, parfumés qui, disait-il, vous mettent en humeur de bonté :

Le vin de France, amis, a l'âme bonne,
Le vin de France est un homme de bien!

En traversant la mémoire de Siméon, ce refrain y réveilla le souvenir d'un des derniers « mots » de son père; il ne put résister au désir de le répéter à Esther, vers laquelle il se pencha :

— Personne ne saura jamais comme *il* était simple et bon! Ceux qui ne le connaissaient pas se figuraient volontiers un penseur rébarbatif, absorbé ou pédant; comme ils se trompaient! Il aimait tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, en toute simplicité d'âme. Sais-tu ce qu'il me disait, la dernière fois que je l'ai vu? Il me disait : « Je voudrais, avant de mourir, écrire un petit traité d'œnologie. Et ce ne serait pas mon plus mauvais ouvrage : car je n'ai jamais bu un verre de bon vin dont je n'aie gardé souvenir! » Il est là tout entier, l'homme si complet qu'il fut, si *humain!*

La jeune fille ne comprit pas très bien; elle dit seulement :

— J'aurais tant aimé *le* voir plus souvent, *le* mieux connaître!

— Telle est la vie : on marchande quelques heures ou quelques jours à ses plus chères affections; et la mort est tout près; et ces jours et ces heures ne reviendront jamais!

Ils se turent de nouveau, dans le roulement de l'express que rompaient de rapides arrêts. Esther s'assoupit. M. Naudié s'exalta davantage. Des prières s'envolaient de son âme. Il les murmurait à voix basse. Elles se perdaient dans la nuit :

« O Seigneur! je t'en supplie, fais que je revoie mon pauvre cher père, et qu'il me reconnaisse! Oui, je le sais, dans mon aveuglement, j'ai manqué au plus sacré des devoirs, à celui que j'avais envers sa vieillesse. Oh! qu'il puisse me pardonner! Après, je serai patient et résigné, je supporterai les douleurs que tu m'enverras, je réprimerai les cris de mon cœur blessé, ceux de ma

chair meurtrie. Je chasserai de moi ce qui m'a fait indigne. Avec ton aide, Seigneur, je redeviendrai ton serviteur humble et dévoué. Je te consacrerai mes forces à toi seul. Je t'aimerai comme je le dois, au-dessus de toutes choses... »

Comme il prononçait ces paroles, il revit soudain, dans les mains de Jane, le portrait du chanteur italien, avec la ligne autographe : *Vorrei poterti dar quel pò che resta.* Désespéré, il murmura : « Le peu qui reste, oui, le peu qui reste !... » comme s'il se reprochait encore de n'offrir à son Dieu, de ne porter à son père que les lambeaux d'un pauvre cœur vidé. Mais bientôt, son exaltation l'entraîna de nouveau; il reprit la prière interrompue par l'impure vision :

« Seigneur, Seigneur ! tu me rendras les forces, tu m'aideras à rentrer dans ma voie, à la suivre d'un pas ferme. Les sacrifices que tu me demanderas, oh ! je suis prêt à les faire joyeusement ! Lui aussi, celui que je vais perdre, celui que tu vas rappeler dans ton règne, s'est quelquefois éloigné de ton obéissance. Il a connu les tentations de l'esprit, comme j'ai connu celles du cœur. Et pourtant, c'est en toi qu'il va s'endormir de son dernier sommeil, après avoir fait son œuvre comme un fidèle ouvrier. Oh ! que ton secours arme ma volonté, comme il a souvent armé la sienne ! Que je n'oublie plus que je t'appartiens à travers les pires douleurs, comme il ne l'a jamais oublié dans l'ivresse de la pensée ! Oh ! Seigneur, que je trouve en toi la paix du cœur ! Rends-la-moi, rends-moi la pureté, rends-moi la pauvreté, rends-moi les humbles soucis qui ne m'avaient jamais éloigné de toi, les peines qui ne sont pas empoisonnées, rends-moi l'âme que j'avais avant la tempête, l'âme sereine qui convient à tes serviteurs !... »

En sortant, au petit jour, de son demi-sommeil, Esther vit que son père avait les yeux pleins de larmes. Elle vint s'asseoir auprès de lui et l'attira contre elle avec une douceur maternelle qui consolait souvent ses sœurs cadettes ; et elle le plaignit.

— Pauvre papa !

— Esther, dit-il, crois-tu que je *le* reverrai ?

— J'espère !...

Cette bonne parole l'imprégna d'un sentiment de confiance qui s'exalta un moment dans la sérénité du matin, dans la beauté de la lumière baignant les paysages familiers. Puis il douta de nouveau, il eut peur, quand apparut la silhouette austère de Montauban. Cette peur augmenta, plus intense de seconde en se-

conde, pendant que le train ralentissait: elle l'étouffait quand il descendit de wagon, devant Guillaume dont il avait aperçu de loin la haute taille sur le quai d'arrivée :

— Eh bien?...

— Il vit!

— Oh! mon Dieu!...

— Mais je ne sais s'il te reconnaîtra.

— Il n'y a donc plus d'espoir, vraiment?

— Les médecins ne croient pas qu'il passe la nuit prochaine.

— Il était si robuste, pourtant!

— La maladie a fait son œuvre. Pourquoi n'es-tu pas venu plus tôt?

M. Naudié regarda son frère, et ne sut que balbutier :

— Je n'ai pas pu!

Leur petit groupe se hâta vers Villebourbon. Chemin faisant, Guillaume raconta l'arrivée de Louise, changée, vieillie, ne ressemblant plus à la jolie sœur dont ils étaient fiers autrefois. Angélique, épuisée, avait dû prendre une garde, qui d'ailleurs ne servait pas à grand'chose, car le mourant ne voulait que sa fille. Paul les étonnait par son indifférence :

— Il ne parle que de son Œuvre : je crois qu'il en veut à notre père de l'en tenir éloigné par sa lenteur à mourir.

— Et les autres? demanda Siméon.

— Ils ont tous écrit ou télégraphié, sauf Marcel, qui est trop loin. Mais notre père ne les reverra pas.

Un peu plus loin, Guillaume ajouta :

— Quel vide pour nous tous! Nous ne le voyions guère, mais nous le savions là, bien vivant, le vieux chêne dont nous sommes les petits rejetons, nous sentions sur nous son ombre saine. Maintenant, c'est fini : il va tomber. Ce n'est pas nous seulement qui souffrirons de sa chute : quelque chose manquera dans le monde.

Comme ils entraient dans la vieille maison, ils s'arrêtèrent un instant au pied du vaste escalier et se regardèrent tous trois avec la même pensée : le deuil était là, partout; un souffle glacial de l'Invisible glissait dans l'air; le silence était solennel : ce fut comme s'ils distinguaient, montant devant eux, s'appuyant à la même rampe, pâle dans l'ombre, bruissant à peine, le terrible fantôme qui guettait son heure.

Ils entrèrent dans l'appartement. Des odeurs de remèdes les prirent à la gorge. Une porte s'ouvrit sans bruit. Des pas muets glissèrent sur le tapis de l'antichambre. Angélique était là.

— Dieu soit loué, Siméon! dit-elle, tu arrives à temps. Il a rouvert les yeux tout à l'heure. Il a pris deux cuillerées de champagne. Lui qui aimait tant le vin rouge, le vieux bordeaux, le médecin défend qu'on lui en donne. Je lui ai dit que tu arrivais. Je crois qu'il a compris. A présent, il repose.

Elle s'interrompit pour embrasser son frère et sa nièce, et les conduisit dans la bibliothèque, où Paul et Louise lisaient chacun de son côté. A voix basse, ils échangèrent quelques paroles de bienvenue, comme s'ils se fussent vus la veille : et pourtant, Siméon songeait qu'avec ses cheveux grisonnans, son visage fané, sa sœur n'était presque plus qu'une étrangère...

— Sans doute, dit Angélique aux nouveaux arrivans, vous avez besoin de prendre quelque chose?

— Tout à l'heure, répondit Siméon. Je voudrais *le* voir, surtout.

— Viens, dit-elle.

Esther les suivit, tremblante.

Un demi-jour filtrait dans la chambre, éclairant à peine les vieux meubles, la haute et large armoire aux sculptures savantes, les portraits d'ancêtres, raides dans leurs pourpoints ou tout noirs dans leurs robes pastorales à peine éclairées par la ligne blanche du rabat, le grand lit à colonnes où depuis deux cents ans naissaient et mouraient les aïeux. Assis plutôt que couché sur ce lit, soutenu par une pile d'oreillers, Abraham Naudié sommeillait, dans sa longue barbe fleurie, sous la couronne de ses cheveux blancs. Les traits tirés, le nez pincé, la bouche entr'ouverte, comme diminué par la maladie, il conservait pourtant sa beauté majestueuse de vieillard de légende. Un instant, ses lourdes paupières se soulevèrent, ses yeux flottèrent dans le vide, puis se posèrent, hagards, inconsciens, sur le groupe debout à son chevet.

— Père, appela Siméon, père! est-ce que tu me vois?

Le corps n'eut pas un tressaillement. Les yeux se refermèrent, puis se rouvrirent encore, — lumières qui vacillent avant de s'éteindre. Esther, effrayée, se détournait à demi.

— Mon Dieu! s'écria M. Naudié en se tordant les mains, est-ce qu'il ne me reconnaîtra pas?

Il regardait Angélique, qui se tut; et, devinant le reproche qu'exprimait ce silence, il murmura :

— Ah ! ma pauvre sœur, si tu savais !...

Doucement, prête à la compassion, Angélique demanda :

— Tu as aussi des malades, chez toi?...

— Non. Tout le monde se porte bien. Mais...

Il s'arrêta : ce n'était pas l'heure de parler de ses misères. Il dit :

— Je t'expliquerai tout, plus tard.

Des heures se passèrent, lentes, presque muettes. De temps en temps, entre ces frères et sœurs que la vie avait séparés comme le vent disperse les graines tombées d'un même épi, l'intimité d'autrefois semblait renaître : un souvenir, évoqué par l'un d'eux, la ramenait; mais bien vite, ils découvraient qu'ils ne savaient presque plus rien les uns des autres, et s'empressaient de s'interroger sur leurs enfans, sur leurs affaires, sur leurs intérêts. Louise parla de ses cinq filles, dont une infirme : son œil éteint se ranimait pendant qu'elle vantait la douceur et l'intelligence du pauvre être incomplet en qui s'absorbait le meilleur de sa tendresse. Siméon dut parler de sa jeune femme, que Guillaume déclarait « charmante » et regrettait de n'avoir pas vue depuis assez longtemps. Quant à Paul, il raconta des épisodes de son apostolat : réunions troublées, intervention de l'autorité, conversions miraculeuses. Son comité parlait de le déplacer, à cause des scandales excessifs que provoquait son zèle; en sorte qu'il était rempli d'amertume :

— Christ a dit : « J'apporte la guerre, et non la paix. » Mais ses serviteurs sont des lâches : les meilleurs ne pensent qu'au petit train régulier de leur vie, et sont incapables de se passionner pour sa cause.

— Cela prouve, dit Guillaume, qu'on a fait quelques progrès en tolérance.

Paul répliqua sèchement :

— Notre père disait souvent que la tolérance est une vertu tiède.

— Mais il la pratiquait avec chaleur, riposta Guillaume. Toute sa vie n'est-elle pas un hommage à cette belle vertu ? Son intelligence n'a rien ignoré ; il a fait le tour de tous les systèmes, il a sondé toutes les doctrines : et la foi qu'il a conservée, par un effort de sa volonté, était large, indulgente et modeste. J'ai tout à l'heure ouvert un de ses livres; voici ce que j'y ai lu.

Guillaume prit sur la cheminée un volume à couverture jaune, et il lut avec lenteur et respect :

« Si notre foi n'est plus celle qui transporte les montagnes, si nous sommes attirés vers Dieu sans le distinguer avec certitude, si notre croyance est faible, et s'il ne subsiste en nous que le sentiment du devoir, sachons du moins garder le peu que nous possédons. C'est encore une base à l'effort : effort de la pensée vers la vérité, effort de l'action vers le mieux, n'est-ce pas la leçon que dégage toute morale, qui se trouve au fond de toute croyance? Utile et modeste, lorsque nous la comprenons, elle nous enseigne du moins à respecter, à l'égal de la nôtre, la conscience étrangère : car la conscience est le vrai temple du vrai Dieu... »

— Voilà ce que pensait notre père, reprit Guillaume. Ces paroles lui survivront. Elles gardent la fraîcheur de la jeunesse, la vigueur de la vérité, — et la main qui les a tracées n'aurait plus la force de soulever la feuille où elles sont écrites !

Paul mordillait ses lèvres minces : il ne répliqua pas.

Vers le soir, le vieillard donna quelques signes d'agitation. L'air lui manquait sans doute : car il se pencha en avant, en gonflant sa poitrine; sa main battit les couvertures; des sons plaintifs et rauques s'échappèrent de sa gorge.

La garde parla de lui faire une piqûre de morphine; mais Paul s'opposait à l'emploi du stupéfiant.

— Tu vois qu'il souffre, dit Angélique. Si l'on peut le soulager ?

L'évangéliste laissa faire, avec cet air de blâme qui semblait le teint de son visage, la couleur de ses yeux.

Peu à peu, Abraham Naudié retomba dans sa torpeur. Rappelés pendant la crise, ses enfans, qu'il ne distinguait plus, retournèrent dans la bibliothèque où, certes, il vivait plus que sur son lit d'agonie. Siméon seul demeurait auprès de lui, guettant un réveil possible, une reprise furtive de la vie dans les yeux vides, une dernière parole qui tomberait peut-être encore des lèvres prêtes à se fermer pour jamais. En vain : quelques secousses, quelques frissons, quelques tressaillemens témoignèrent seuls que la mort attendait encore; et le silence de la chambre, que rompaient à peine le tic tac d'une pendule, les crépitemens de la veilleuse, la respiration irrégulière du moribond, ce silence écrasant déjà comme celui de l'éternité toute proche, répondit seul aux muettes prières qui s'envolaient, du cœur tourmenté, vers l'Inexorable.

Vers le milieu de la nuit, M. Naudié remarqua que la respi-

ration se faisait plus lente. Il frappa sur l'épaule de la garde, qui sommeillait :

— Écoutez, dit-il.

La femme se pencha sur le grand corps immobile, en tendant l'oreille. Le souffle devenait plus faible, bruit léger d'une barque qu'emporte le courant d'un fleuve. De sa voix neutre, elle dit :

— Cette fois, je crois que c'est la fin.

Siméon répéta :

— La fin !... la fin !...

— Il faudrait peut-être appeler les autres ?

— Oui, oui, qu'ils soient là, tous !...

Ils entrèrent, silencieux. Angélique serrait contre elle Esther, qui tremblait d'émotion et n'osait s'approcher. Les yeux du vieillard se rouvrirent encore une fois, vitreux et vides, éteints déjà dans l'ombre infinie qui l'enveloppait ; ils flottèrent sans se poser, se refermèrent, se rouvrirent, puis le souffle se ralentit encore ; la tête remua, jetée en avant par deux ou trois hoquets. Le silence devint plus profond. La garde déclara :

— C'est fini !

En même temps, d'un geste habituel, elle abaissait les paupières sur les yeux qui ne se rouvriraient plus, et, prête à remplir ses derniers offices, soulevait entre ses bras vigoureux le corps inerte, la fière et belle tête d'où les pensées avaient volé sur le monde.

Tout près du lit, Siméon sanglotait dans les bras de sa fille et d'Angélique. Un peu plus loin, dans un angle sombre, Louise et Guillaume, la main dans la main, semblaient attendre encore. Et la voix sèche de Paul s'éleva dans le murmure des sanglots, récitant des fragmens de psaumes :

« *Tu réduis l'homme mortel en poussière, et tu dis : Fils des hommes, retournez en terre !...*

... Tu les emportes comme une ravine d'eau ; ils sont comme un songe, ils sont, le matin, comme une herbe qui change...

... Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère, et nous consumons nos années comme une pensée... »

II

Dans la matinée qui suivit le départ de M. Naudié, Henri Defos se rendit aux bureaux de son père. Il traversa les chantiers

noirs de poussière, encombrés de tas de houille ou de bois, où des machines grincent en déchargeant des navires au bord du canal, où peinent des hommes sous des charges trop lourdes. Aucun goût ne l'appelait vers cette activité, dont il allait pourtant devenir un des rouages : jamais il ne s'intéresserait aux affaires. Mais, en calculant l'effort qu'il avait fallu pour renoncer à la carrière que lui défendait sa conscience, il ne se sentait pas le courage d'en accomplir un second pour conquérir sa pleine liberté. D'ailleurs, d'autres soucis l'absorbaient : fatiguée des récens combats, meurtrie par une victoire remportée dans la nuit même, brisée par une résolution prise avec douleur et qu'il s'agissait d'exécuter sans retard, son âme se désintéressait du travail et de l'avenir.

M. Defos se réjouit de voir son second fils entrer dans son bureau, pièce austère, dont les fenêtres ouvraient sur le chantier, centre de son active énergie qui, de là, gouvernait un petit monde. Depuis la maladie d'Henri, il l'observait avec un peu de cette timidité qu'ont les gens très forts, aux mains lourdes, devant les bibelots fragiles. A peine osait-il le trouver lent à rentrer dans la vie, et paresseux. Mais il ne lui reprochait rien, il prenait patience.

— Ah! ah! dit-il, tu te décides à venir prendre l'air des bureaux! C'est bien. Je suis content de te voir ici. Veux-tu te mettre au travail? Aujourd'hui, demain, tout à l'heure?

Henri s'assit vis-à-vis de son père, qui posa sa plume, repoussa ses papiers, tourna vers lui le fauteuil mobile que son poids fit craquer.

— Le plus tôt possible, dit-il.

La figure de M. Defos s'éclaira.

— ... Seulement, mon père, je voudrais commencer par un voyage.

M. Defos se récria, prêt à blâmer :

— Un voyage! Quel voyage? Un voyage d'agrément? en Italie, sans doute?

— Un voyage utile, plutôt, pour le compte de la maison... si l'occasion s'en pouvait présenter.

— Voilà qui me plaît davantage! En ce moment, nous avons un procès en Norvège, qu'il serait bon de suivre de près. Je puis t'expliquer l'affaire, et, si le Nord te plaît...

— Le Nord, le Midi, peu m'importe! Je voudrais partir, tout de suite. Voilà l'essentiel.

— Pourquoi?

Un silence prolongé répondit seul à cette question. M. Defos la répéta. Henri baissait la tête.

— Oh! oh! dit M. Defos, le front plissé, qu'est-ce qu'il y a donc? Tu comprends qu'il faut que je sache.

Des soupçons et des craintes traversèrent son esprit : ce fils étrange, qui lui ressemblait si peu, le promenait de surprise en surprise.

— Ne me demandez rien, mon père, dit Henri.

— Pourtant...

— ... Les motifs qui m'engagent à partir, ce ne sont pas des faits. Ils n'existent qu'au dedans de moi. Vous n'avez pas à craindre que mon départ vous occasionne aucun ennui; au contraire, je n'oserais répondre que ma présence ici ne devienne une cause de difficultés. Je vous ai déjà beaucoup demandé, depuis quelque temps. Je vous demande encore ceci : laissez-moi partir! Je reviendrai dès que je pourrai revenir : vous aurez alors en moi un fils obéissant et dévoué, qui tâchera de compenser par son zèle les soucis qu'il vous donne.

Quelque fermé qu'il fût à tout ce qui sentait le roman, M. Defos devinait maintenant. Sans doute, il comprenait mal qu'il fût nécessaire de partir pour lutter contre un de ces caprices du cœur dont il croyait qu'on triomphe sans peine, avec un peu de raison et de volonté. Mais son second fils n'était décidément pas de son espèce : il fallait se garder de le retenir, sous peine de quelque rechute.

— Pars! lui dit-il, puisque tu crois bon de partir.

Comme Henri le remerciait, il l'interrompit d'un geste sec en ajoutant, sévère, un peu méprisant :

— Je te dirai mon opinion. Sans doute, il vaudrait mieux que ce voyage ne fût pas nécessaire : cela serait plus raisonnable, plus conforme à nos principes, à nos habitudes de famille. Chez nous, mon cher, il n'y a jamais eu de roman : nous prenons la vie au sérieux, nous en acceptons les conditions normales, nous nous conformons à ses lois sans même penser qu'on en peut être gêné. Mais tu ne nous ressembles pas, j'ai bien dû le reconnaître; et je m'estime heureux que, dans ta faiblesse, tu aies conservé le sens du devoir. On dit qu'il y a des cas où l'héroïsme est de s'enfuir. Sois donc un héros à ta manière, mon garçon!

Henri ne releva point ce qu'il y avait d'humiliant dans ces pa-

roles, où s'affirmait si bien l'âme épaisse, solide et comme imperméable de son père.

— Eh bien! dit-il, arrangeons ce voyage, puisque vous y consentez. Et d'abord, ce soir, à dîner,... ce soir seulement, n'est-ce pas?... devant ma mère et David, vous me demanderez, — vous m'ordonnerez de partir. Voulez-vous?

M. Defos acquiesça encore; puis il se mit à expliquer à son fils, avec une tranquille minutie, l'affaire compliquée qui justifierait la brusquerie du départ décidé.

Henri ne revit pas Jane, qui cependant passa un long moment chez sa tante, dans l'après-midi, inquiète, prévoyant bien la forte impression que la scène de la veille avait laissée à son ami. Et le soir, au repas de famille, la petite comédie arrangée entre le père et le fils se joua fort convenablement. Ils en étaient honteux l'un et l'autre, leur loyauté s'accommodant mal de la feintise qu'elle comportait. Mais quand on a donné, si peu que ce soit, prise au mal, il faut parfois, pour l'éviter même, pactiser avec lui : c'est ainsi que, pour avoir frôlé le mensonge, Henri se voyait forcé de mentir.

M. Defos, comme d'usage, récita la bénédiction; puis tout de suite, maladroitement, dans la hâte d'en finir :

— *A propos*, Henri, j'ai quelque chose à te proposer. Que dirais-tu d'un voyage... d'un long voyage pour le compte de la maison?

Le rouge au front, le jeune homme répondit :

— A vos ordres, mon père.

Mme Defos tendait l'oreille.

— A la bonne heure! Mais tu sais, il s'agirait de te décider vite.

— Cela veut dire?

— Eh bien! demain, par exemple,... demain matin plutôt que demain soir.

Mme Defos, stupéfaite, protesta : la santé de son fils exigeait encore des ménagemens. Henri l'interrompit avec trop de vivacité :

— Oh! ma santé, maman, n'en parlons plus! Je me porte à merveille.

... Mais les préparatifs? On ne part pas pour un long voyage avec sa canne et son pardessus. Il faut des effets, des malles.

— ... Une valise! dit Henri, une simple valise! En route, on achète le nécessaire.

— Cela m'est arrivé plus d'une fois, dit David.

— Tu partirais ainsi, tout à coup,... sans prendre congé de personne,... comme si tu t'enfuyais!...

— Quelle idée! s'écria M. Defos. Il partirait comme un homme que les affaires obligent à partir, voilà tout! Ne l'avons-nous pas fait souvent, David et moi?

— Vous me préparerez ce que vous pourrez, bonne mère, dit Henri. Et puis, je vous embrasserai. Puisque j'entre dans les affaires, il faut que j'en prenne les habitudes, n'est-ce pas?

— C'est bien, dit-elle. Je ferai de mon mieux.

Ses traits, un instant expressifs, redevinrent immobiles, son regard redevint placide et terne. Mais, derrière ce front étroit, un lent travail commençait. Ce départ inattendu, c'était tout un calcul à refaire, avec une nouvelle « inconnue »; c'étaient d'autres plans à former pour atteindre au but à peine avoué jusqu'alors, mais qu'elle poursuivait depuis longtemps déjà : rendre au fils aimé celle qui lui appartenait.

M. Defos, cependant, reprenait :

— Pour moi, je ne suis allé qu'une seule fois en Norvège. J'ai trouvé le voyage intéressant, instructif. J'espère qu'il te profitera.

Et il se mit à disserter sur les pays du Nord.

Avec la lente minutie des ménagères, Mme Defos, durant toute la soirée, alla de ses armoires aux deux malles qu'elle emplissait. On eût pu la croire entière à cette paisible besogne, tant elle y mettait de conscience attentive; mais son esprit marchait toujours. Vers les minuit, les deux malles étant pleines, elle monta dans la chambre d'Henri, pour lui souhaiter le dernier bonsoir. Elle le trouva devant son secrétaire, écrivant. Il se leva pour l'accueillir, la fit asseoir en lui prenant les deux mains :

— Pauvre mère, vous avez veillé pour moi, vous devez être bien fatiguée!

Elle regarda la lettre commencée, puis son fils. A la muette interrogation de ce regard, il répondit:

— Oui, mère, j'écrivais... J'écrivais à Jane... Vous lui donnerez la lettre vous-même, demain... Que ce soit par vous qu'elle apprenne mon départ, n'est-ce pas? car je ne le lui ai pas annoncé.

Il parlait avec ce calme qu'ont les âmes fortes dans l'exécution d'un dessein résolu, quelque prix qu'ait coûté la résolution.

— Pourquoi ne l'as-tu pas revue? Ce soir, qui t'empêchait d'aller lui dire adieu?

— Je vous assure, mère, que cela vaut mieux ainsi.

Comment avait-il pu songer à tromper sa mère sur les vrais motifs de son départ? Elle l'aimait trop pour rien ignorer, elle connaissait dès longtemps son secret, elle lui était indulgente jusque dans sa tentation. Se sachant deviné, il n'éprouva plus qu'un grand besoin de confidences et de consolations.

— Cela vaut mieux ainsi, répéta-t-il.

Il ajouta lentement, en détournant les yeux :

— Des liens se forment, dont on ne connaît pas la force. Ce sont de douces habitudes qui nous prennent peu à peu. C'est une affection qui s'approche sans qu'on la voie, jusqu'au moment où l'on s'aperçoit qu'on lui appartient. Et puis, un jour, on ouvre les yeux, on mesure les chemins parcourus. Mère, mes yeux se sont ouverts : que voulez-vous donc que je fasse?

Il s'attendait à des paroles à peu près pareilles à celles que son père lui avait adressées le matin ; car sa mère, selon l'image qu'il se faisait d'elle, était, avec plus de tendresse, d'une aussi stricte honnêteté. Elle se contenta de murmurer :

— Ah! si Jane m'avait écoutée, jamais elle n'aurait épousé cet homme.

Ce regret plaintif, cette vaine protestation le toucha jusqu'au fond du cœur. Pourtant il ne faiblit pas:

— Oui, répondit-il, si... si... Mais elle est sa femme... Puis-je rester là, sur son chemin, étranger rôdant autour de la maison défendue? Puis-je troubler la paix de son ménage et celle de son cœur? Et puis, jusqu'à quel point peut-on répondre de ses forces? Eh bien, je l'aime trop pour vouloir son mal. Je l'aime pour elle. Sa dignité m'est plus chère que mon bonheur. Je ne veux pas l'entraîner dans les chemins du mensonge. Je veux qu'elle soit une honnête femme, qui peut souffrir dans son cœur, mais dont la conscience reste intacte. Pour que cela soit, il faut que je parte. Je lui écrirai quelquefois. Je reviendrai quand nous serons plus forts tous les deux, assez forts pour nous revoir. Et quelle belle amitié nous unira tous, loyale et permise, dont nous n'aurons point à rougir devant les autres ni devant nous-mêmes!

Mme Defos suivait, en s'étonnant, ce langage du pauvre amoureux romanesque et candide. Tout ce qu'elle y comprenait, c'est que son fils souffrait et renonçait au bonheur dont elle s'obstinait à vouloir pour lui la conquête. Mais tel est l'ascendant de la pureté d'âme, qu'elle n'osa rien lui révéler de ses projets ténébreux.

Comment dire à un tel homme, saintement prêt au sacrifice, ce qu'elle pensait depuis longtemps : que le mariage n'est point indissoluble, et que le code même permet de prendre légalement la femme du prochain ?

— Oh ! ce Naudié ! fit-elle avec haine.

— Il n'est coupable de rien, dit Henri, et il souffre, lui aussi. Allez ! c'est à moi de partir, c'est moi qui suis de trop !

Et il s'exalta sur son sacrifice, tandis que sa mère, changeant de ton, l'approuvait, le plaignait, le consolait, et finissait par lui avouer, les yeux en pleurs, la détresse de son amour.

—... Mais reviens, reviens bientôt ! Je m'étais accoutumée à l'idée de t'avoir là, toujours, et voici qu'il me faut te voir partir. C'est trop cruel. J'ai besoin de toi, depuis que j'ai failli te perdre. Oh ! je pourrais haïr ceux qui m'empêchent de te garder !

Resté seul, Henri termina sa lettre. Il l'avait commencée sur un ton paisible de raisonnement, déroulant la chaîne des motifs qui le poussaient au départ. A mesure qu'il avançait, dans la fièvre de la nuit, sa pensée se faisait plus fougueuse. La violence de sa passion et le romantisme de son sacrifice s'échappaient en phrases orageuses, les pages se couvraient sous sa main rapide. Sans plus peser ses mots ni ses images, sans retenir l'intensité de ses aveux ni l'ardeur de ses cris, il brodait sur ce thème : « Je vous aime et je pars ! » Thème éternel, dont chacun de ceux qui le répètent croit découvrir l'amertume ; thème où vibre ce qu'il y a de meilleur au fond de l'homme : sa force d'amour et sa force de sacrifice ; thème qu'ont modulé sur des tons différens à travers les âges la longue série des amans obscurs ou glorieux qui ont connu le déchirement de l'adieu nécessaire, du devoir accepté. Et puis, sur la lettre achevée, Henri demeura plein d'angoisse. Que penserait-elle en la lisant ? Peut-être, — intolérable crainte ! — qu'il ne l'aimait pas assez...

Le jour pointait. Il ouvrit sa fenêtre. Dans une clarté brouillée, il put distinguer à sa gauche le grand cèdre du jardin des Naudié, noir et rigide ; et soudain, comme s'il eût mesuré la distance qui, dans peu d'heures, allait s'élargir entre elle et lui, il murmura désespérément :

— Rester !... Oh ! rester !...

Mais il était de ceux auxquels leurs faiblesses apportent un motif de souffrir davantage, non de fléchir.

III

Jane sortait d'une querelle avec Berthe, quand on lui remit la lettre d'Henri : Mme Defos, peu soucieuse d'atténuer le coup dont la violence même pouvait servir ses desseins, n'eut garde de l'apporter elle-même avec les ménagemens recommandés. Ce fut un orage d'étonnement, de colère, d'humiliation, de désespoir, qui se déchaîna pendant une heure en sanglots étouffés, dans la chambre close. Puis la tempête s'apaisa, la nature agissante et combative de la jeune femme reprit le dessus : elle douta qu'il fût vraiment parti, elle entrevit mille moyens de le retenir ou de le rappeler. Tout cela dans l'incertain; car Henri ne parlait que de ses sentimens, et se taisait sur son voyage; donc, il fallait savoir. Un manteau jeté sur son peignoir du matin, la tête enveloppée d'un châle, Jane courut chez sa tante, dont elle escomptait l'appui.

Fatiguée de sa nuit d'emballage et d'émotions, Mme Defos errait dans la maison vide, surprise encore, croyant à peine à l'événement qui venait de la bouleverser. Lassée, vieillie, elle semblait, dans sa masse plus molle que jamais, d'une indifférence veule, avec son masque muet dont les traits immobiles paraissaient empâtés ou figés dans leur graisse. Mais Jane savait bien que, sous cette enveloppe épaisse, s'agitait une âme violente aussi, à sa manière; un sûr instinct l'avertissait qu'elle trouverait en cette mère alliée, peut-être un sauveur. Aussi, bien qu'elle n'eût jamais fait à sa tante aucune confidence, ne se donna-t-elle point la peine de cacher son émoi. Du ton qu'on prend en entrant dans une maison où la mort vient de passer, elle demanda d'emblée :

— ... Est-ce vrai?

— Oui, c'est vrai.

— Comment? pourquoi? où?

Mme Defos fit asseoir Jane à côté d'elle, et, lentement, lui expliqua : la Norvège.., un procès important... les intérêts de la maison. Complaisamment, elle insista sur le côté pratique du voyage. Suffoquée, Jane s'écria :

— Des affaires... Il est parti pour des affaires!

Mme Defos l'observa un moment, lut dans son cœur, et, lui prenant la main, dit posément :

— Les affaires sont un prétexte, mon enfant. La cause, vous la connaissez mieux que personne : je suis sûre qu'il vous la dit dans sa lettre.

Elle venait de trouver les paroles justes, attendues, celles qui pouvaient pousser à ses fins inavouées. Jane, très sombre, retira sa main :

— Parti ! dit-elle... Ainsi !... C'est lâche !

— Ne dites pas cela ! Si vous l'aviez vu cette nuit, vous ne diriez pas cela ! Je l'ai vu, moi. J'ai vu ses yeux pleins de larmes. J'ai vu son désespoir. J'ai vu son énergie. Il n'est pas parti par lâcheté, je vous en réponds : il est parti par devoir.

Ce mot éveillait peu d'écho dans l'âme fantaisiste de la jeune femme.

— Le devoir ! fit-elle. Toujours le devoir ! Vous en avez toujours la bouche pleine, vous autres. Vous croyez avoir tout dit quand vous l'avez invoqué. On croirait, à vous entendre, que le devoir est la raison suprême... Et pourtant...

Sa voix s'assourdit et vibra :

— Le devoir ! Est-ce qu'on y pense, quand on aime?

— Henri est de ceux qui ne l'oublient jamais.

— ... Parce qu'ils ne savent pas aimer.

— Ou parce qu'ils aiment trop.

Mme Defos feignit de se reprendre :

— Est-ce bien moi qui vous dis de telles choses ! Mon devoir — le mot revint par habitude — mon devoir ne serait-il pas de vous taire ce que je sais, d'aider à l'œuvre d'oubli ? Je ne puis. Comment vivre sans lui, depuis que j'ai failli le perdre, depuis que j'espère le garder auprès de moi? Et puis, je n'ai jamais pu penser qu'à son bonheur. Pour qu'il fût heureux, voyez-vous, je renverserais le monde. Mais comment voulez-vous qu'il le soit dans le mal ? Vous ne connaissez pas mon fils ! Son cœur peut parler : il saura toujours lui imposer silence. Mon fils ne pourra, ne voudra jamais aimer que sa femme, Jane ! Hélas ! et vous ne pouvez pas l'être !

Jane, pensive, plissait son front, la réflexion tendue, l'imagination lassée.

— Et je ne puis pas l'être ! répéta-t-elle après un silence.

Elle réfléchit encore, et reprit :

— Je n'ai pas vingt-cinq ans. Je suis au commencement de la vie. Faudra-t-il donc que je porte jusqu'au bout le poids de mon

erreur? Car je me suis trompée, n'est-ce pas? Là est le mal, — le vrai mal, celui qui ne vient ni de Dieu ni du diable, mais de mon inexpérience, de ma jeunesse, d'une impression fausse, d'un rêve imbécile ! Parce que je me suis trompée une fois, parce que mon imagination de jeune fille est partie sur une fausse piste, et qu'on l'a laissée courir...

Mme Defos interrompit :

— Oh! je vous avais avertie!

— Avertie ou non, qu'importe! Je me suis trompée, voilà le fait. Et pour cela, il me faudra traîner à ma remorque cet homme et sa famille, qui me rendent malheureuse et que je ne rends pas heureux. Et pourtant on n'a qu'une vie! Voyons, cela est-il juste, cela doit-il être?

Mme Defos soupira :

— C'est le mariage, mon enfant, c'est la loi!

— Oh! la loi, le devoir, la conscience, tous les mots de votre dictionnaire! Je ne les comprends pas, moi, je ne veux plus les comprendre, je les trouve faux, vides, absurdes!

A ces violentes paroles, lancées avec feu, Mme Defos répliqua, placidement résignée :

— J'ai été jeune comme vous, Jane. Je crois même que j'ai été jolie. J'ai eu des rêves, moi aussi, comme presque toutes les jeunes filles. Et puis on m'a mariée à M. Defos. Vous le connaissez. Ai-je besoin de vous dire qu'il ne ressemblait guère à mes héros? Aussi, pendant un temps, je me suis crue très malheureuse. Peut-être l'ai-je été vraiment. Pourtant, la vie a passé...

— Mais je ne veux pas qu'elle passe ainsi pour moi, je ne veux pas! Je la veux belle, je la veux libre, je la veux pleine d'amour! J'étouffe dans les liens où je me suis enchaînée : pourquoi ne les briserais-je pas? J'ai du courage, je ne crains rien. La loi! Vous oubliez que, s'il y en a une qui attache, il y en a une qui délie. Oui, oui, il y a aussi des lois libératrices : pourquoi ne parlez-vous jamais de celles-là?

— Ici, mon enfant, dans cette maison, dans cette ville, dans notre foi, l'on plie et l'on se soumet.

— Je ne suis pas des vôtres, moi. Si je me révolte? Votre foi, votre ville, vos traditions, — je suis prête à les braver! Je marcherai contre elles, la tête haute!... Et vous, du moins, vous ne me combattrez pas!

— Ah! dit Mme Defos, si je croyais que la séparation pût

guérir mon fils, je vous combattrais aussi. Mais je sais qu'il vous aime trop pour vous oublier!

Une courte phrase dans une lettre de Berthe à Esther apprit à M. Naudié le brusque départ d'Henri. Mais cette nouvelle, qui lui parvint le matin même des obsèques de son père, n'atteignit qu'une âme distraite: depuis quatre jours, la figure d'Henri, comme celle de Jane, s'effaçaient presque dans le remords du devoir négligé. Il songeait à son père, mort sans adieu, plus qu'à sa femme et plus qu'à son rival, et à ceux-ci, sans l'âpre douleur de l'amour blessé, de la jalousie irritée. Sa passion tombée dans la catastrophe de la crise traversée, il ne gardait que la volonté de défendre en homme d'ordre et de paix la dignité de son foyer. Aussi, quand Esther lui lut la lettre de Berthe, se dit-il seulement, à peine ému, que ce départ arrangeait tout, — mais trop tard. Et il se laissa reprendre par le flot de souvenirs, de regrets, de réflexions où l'entraînait le spectacle qui se déroulait autour de lui.

Car la mort d'Abraham Naudié, comme dix-huit mois plus tôt son jubilé, ramenait à Montauban les longues redingotes et les têtes respectables du protestantisme universitaire et théologal. Des professeurs, des pasteurs, des philosophes, — théories d'âmes sereines, de cœurs réguliers, de pensées réglées par la méditation, — se retrouvèrent derrière le char funèbre, chargé de couronnes, qui emportait dans l'infini l'illustre et lourde dépouille du grand homme. La gravité recueillie de ce défilé pénétrait Siméon: en marchant devant eux, il se retrouvait un d'entre eux, simplement. Il écouta sans distraction leurs discours, autour de la tombe: longs discours honnêtes qui célébraient avec plus de zèle que d'éclat l'œuvre puissante du trépassé, et cette pensée éteinte qui leur avait toujours inspiré autant de crainte que d'admiration. Les paroles qui tombent sur les cercueils se ressemblent toujours, comme les draperies des pompes funèbres: celui qui s'enfonçait dans la terre dépassait leur commune mesure. N'importe! Les paroles tombaient toujours, inégales au sujet, et le vent les emportait; tandis que, loin de là, dans des coins inconnus du monde, dans des âmes d'adolescens penchés sur des livres, germait la forte graine qu'avait lancée la main du vieux semeur...

Après l'hommage officiel, après le départ des délégués, les

questions de famille revinrent au premier plan. Il fallut discuter des intérêts, des arrangemens de vie. Angélique faisait pitié, — pauvre liane rejetée sur le sol par le bûcheron qui vient d'abattre l'arbre où elle s'appuyait. Tant d'années de douce servitude l'avaient rompue au sacrifice! Qu'allait-elle devenir, seule désormais, sans objet à son dévouement, forcée de s'occuper d'elle-même, — et ne sachant pas? Tel était son désarroi, qu'on eût pu lui appliquer ces paroles des *Dialogues du temps présent:* « Le sacrifice n'attend aucune récompense. La seule joie qu'il puisse donner, c'est de durer, c'est de recommencer toujours, car dès qu'il cesse, il laisse après soi plus de vide que les plus chaudes affections. Et c'est peut-être parce qu'il est sans espérance que Christ, — ce suprême connaisseur de l'âme qui savait où la toucher pour l'anoblir, — en a fait la plus haute des vertus, le fondement de sa morale, la base et le résidu de nos croyances. » Hirondelle oubliée au départ, elle errait sans but de pièce en pièce, et, de temps en temps, répétait à ses frères :

— Si du moins je pouvais servir à l'un de vous!

Hélas! elle ne pouvait pas. Leur vie à tous était arrangée. Qu'eût-elle fait dans l'existence inconnue, probablement irrégulière, de Guillaume? ou bien aux côtés de Paul, dont elle n'aurait pu que gêner par sa bonté le fanatisme intransigeant? auprès de Siméon, qui appartenait à sa jeune femme? C'est ainsi qu'au terme de ses années de dévouement, elle sentait la solitude s'appesantir sur elle. Déjà elle songeait qu'il faudrait quitter l'appartement trop grand, la chère vieille maison où rien ne resterait des Naudié dispersés, la ville même, où duraient ses souvenirs et son âme ancestrale. Ces soucis mêlaient à son deuil une inquiétude pratique, dont elle s'humiliait. Elle ne pouvait pourtant s'empêcher d'en être absorbée. Elle osa la confier à Siméon, un moment où elle se trouva seule avec lui, dans cette bibliothèque où elle avait feuilleté tant de livres pour son père.

— Comme je vais me trouver seule, à présent! dit-elle.

Ses yeux se posaient sur le fauteuil Voltaire où, quinze jours auparavant, Abraham Naudié fumait encore sa pipe en terre de Marseille, à long tuyau de roseau.

— Mais nous, ma sœur, répondit Siméon, crois-tu que nous oublierons ta bonté?

— Oh! fit-elle, vous avez tous votre vie, vos affections, vos devoirs. Je le sais bien!

— D'abord, je compte t'emmener avec moi, pour que tu puisses te reposer, réfléchir à tes projets, avant de prendre une décision.

Craintive, elle murmura :

— Je vous gênerais. Ta femme est jeune, et je serai bien triste. Et puis, elle a ses habitudes...

Siméon gronda presque :

— Je voudrais bien voir que ma femme méconnût ses devoirs envers toi !

Loin de rassurer Angélique, la menace qui vibrait dans cette phrase l'effraya plutôt. Mais elle n'osa rien dire, elle se contenta de poser sur son frère ses yeux de compassion. A la question muette qu'il lut dans ce regard, Siméon répondit plus doucement :

— Oui, ma bonne Angélique, tu peux venir avec moi sans scrupule, — car il y a chez moi du bien à faire. Ma maison n'est point heureuse : tu y pourras exercer ta bonté... Et quand j'aurai trop mal, j'irai pleurer auprès de toi !...

Angélique, cependant, ne partit point en compagnie de Siméon et d'Esther. Elle resta la dernière dans la vieille maison, que les hôtes affligés quittèrent l'un après l'autre : Paul d'abord, que rappelait son œuvre de propagande ; puis Guillaume, qui rentra à Rochefort en même temps que les autres à La Rochelle. Louise resta quelques jours encore, renouant le fil des affections enfantines, que son départ devait briser de nouveau, peut-être pour le reste de la vie. Puis le silence et la solitude s'épandirent comme de l'ombre dans l'appartement vide, où glissèrent les pas désœuvrés d'Angélique, oubliée parmi les vieux meubles et les vieux livres.

Le retour de M. Naudié fut suivi d'une détente apparente. Nulle explication ne surgit entre les deux époux qui s'étaient quittés dans l'orage. Il ne fut pas question d'Henri. Avec son fonds de faiblesse, le pasteur acceptait déjà cette demi-réconciliation tacite, car, pour les pacifiques dont il était, les choses dont on ne parle plus, c'est presque comme si elles n'avaient jamais existé. Il se plaisait à supposer, dans l'âme de Jane, des mouvemens pareils à ceux de la sienne ; sorti du cercle ardent où l'avait un instant poussé un entraînement qu'il ne comprenait plus, il ne demandait qu'à croire qu'elle en était sortie avec lui. Le silence, pensait-il, l'absence d'Henri, le calme des habitudes, achèveraient bientôt de dissiper les mauvais nuages. Même, il rêvait un retour, dans le pardon, de l'affection tranquille dont son cœur était encore

capable : dans le foyer sauvé du péril, une douce flamme paisible peut encore briller. Dans cet esprit, comme si l'ombre bienfaisante du grand homme si saintement épris des joies familiales l'eût protégé, M. Naudié passa quelques bonnes soirées. Une paix complète régnait dans la pièce où veillaient les siens, sous sa garde. Zélie couchée, Esther et Berthe travaillaient à quelque ouvrage de main, toutes deux silencieuses, l'une maussade et roulant sous son front plissé des idées qu'il valait mieux ignorer, l'autre sereine et douce. Abraham rêvait sur un de ces livres de voyage qu'il relisait sans cesse, et finissait par dire, en fermant le volume :

— C'est là que je voudrais aller.

Phrase qui lui valait cette réponse :

— On reste où l'on est né ; on obéit à son père.

Enfin, Jane elle-même, soit qu'elle lût, ou travaillât, ou rêvât en tendant ses petits pieds au feu de la cheminée, semblait très calme sous les bandeaux de ses cheveux noirs, avec son front d'enfant et son regard de vierge. M. Naudié revenait sans cesse sur le détail des journées de Montauban : la maladie, les obsèques, les discours, et racontait, l'un après l'autre, tous les arrangemens de famille.

— Nous avons abandonné à Angélique, disait-il par exemple, les chétives rentes que laisse notre père, et les droits d'auteur sur ses ouvrages.

Il regardait Jane, en ajoutant :

— Je pense que nous sommes d'accord?

Jane inclinait la tête, indifférente. Il expliquait :

— Paul seul a réclamé sa part. Non pas pour lui, mais pour son Œuvre. Il trouve que Dieu a plus besoin que ma pauvre sœur de ces quelques sous...

A ces mots, Esther posa son ouvrage :

— Pauvre tante Angélique! fit-elle.

Ce fut le moment que M. Naudié choisit pour annoncer l'arrivée prochaine de sa sœur :

— Tu as entendu qu'elle nous a promis de venir ici. J'espère bien qu'elle tiendra parole.

Jane devint attentive :

— Elle viendra vraiment? demanda-t-elle.

— Sans doute.

— Bientôt?

— Dès qu'elle pourra.

— Ah !...

Évidemment, Jane approuvait ; et M. Naudié se disait, en l'observant, en croyant la deviner : « Comme tout devient facile, quand la passion n'est plus en jeu ! Comme il suffit quelquefois d'un signe de Dieu, d'un rappel au devoir, pour nous remettre dans le droit chemin !... »

Ce fut donc presque gaîment qu'il annonça un matin à sa femme l'arrivée certaine d'Angélique.

— Ce sera pour mardi de la semaine prochaine, dit-il en lui tendant la lettre qu'il venait de recevoir. Elle écrit : « mardi. » Mais avec elle, on peut s'attendre à un retard : elle a si peu l'habitude de voyager !

— Enfin, dit Jane, si ce n'est pas mardi, ce sera mercredi, ou jeudi. Elle pourra rester quelque temps ici, j'espère.

— J'y compte bien.

— Tant mieux, mon ami ! J'attendais la certitude de son arrivée pour vous communiquer une décision que j'ai prise, il y a quelque temps déjà. J'en ai retardé l'exécution, à cause de votre deuil. Mais puisque votre sœur arrive, je ne vois pas pourquoi j'attendrais davantage.

Elle parlait simplement, d'un ton posé, réfléchi, en personne qui sait bien ce qu'elle dit, ce qu'elle fait.

— Une décision ?... demanda M. Naudié.

Les yeux dans ses yeux, Jane répondit :

— Oui, mon ami, celle de quitter cette maison.

Sous la rudesse de ce coup, M. Naudié, stupéfait, ne put d'abord que balbutier :

— Ai-je bien entendu ?... Vous ai-je comprise ?...

— Je le pense, car cela est très clair. Je veux partir. Je veux ma liberté.. Nous ne nous sommes jamais entendus, mon ami. Nous ne nous entendrons jamais. Eh bien ! séparons-nous sans colère. C'est moi qui vous ai recherché, je le reconnais. Je me suis trompée. Je ne vous ai point apporté de bonheur, ni à vous, ni aux vôtres. Vous ne m'en avez point donné. Pourquoi persévérer dans notre erreur ?

A peine si sa voix s'élevait. Son apparente tranquillité donnait un sens étrange à ses paroles : elle maniait ces choses graves comme un enfant des symboles sacrés qui pour lui ne sont que des jouets.

— Mais, s'écria M. Naudié, vous oubliez donc que nous sommes mariés?

— Je ne l'oublie pas. Seulement, je sais que le mariage n'est pas indissoluble.

— Il l'est pour ceux qui le regardent comme un sacrement.

— Je ne suis pas de ceux-là.

— Mais moi!

— Vous non plus : votre Église admet le divorce.

— Elle le subit, c'est vrai, sans cesser d'en déplorer le scandale. Mais moi, qui suis un ministre de Dieu, puis-je consentir à en donner le désolant spectacle?... Puis-je consentir... ainsi... à vous perdre,... au moment où je croyais vous avoir retrouvée?... Vous ne comprenez donc pas que je tiens à vous garder près de moi? Vous ne comprenez pas que, si vous avez blessé et piétiné mon amour, il en survit assez pour que je veuille encore, à tout prix, vous sauver de vous-même?... Et puis... Et puis... nous sommes engagés pour la vie... Votre place est ici, marquée pour toujours... Ici, faites un signe, et vous aurez toutes les tendresses... Ici, vous avez des devoirs de quoi remplir, de quoi embellir une existence... Ah! malheureuse, quand vous parlez tranquillement d'abandonner la maison où vous êtes entrée, vous n'entendez pas dans votre mémoire les admirables paroles de la liturgie qui nous a unis! Vous oubliez la promesse solennelle que vous avez faite au pied de la chaire, de...

Jane, qui n'écoutait pas sans impatience, interrompit :

— C'est un sermon?

— Non, s'écria M. Naudié, c'est une prière! C'est la prière d'un désespéré, qui s'adresse à votre raison, à votre cœur, à votre conscience...

— Abrégez-la : je la trouve un peu longue.

M. Naudié avait jusqu'alors parlé en suppliant. Comme cinglé par cette cruelle parole, il redressa sa haute taille trop souvent courbée, sa belle tête au front puissant qui reprit un air de fierté :

— Ah! prenez garde! s'écria-t-il. Si vous ne m'écoutez pas quand je prie, je changerai de ton! Seriez-vous indigne du langage que je vous ai tenu? N'y aurait-il en vous aucune bonté, aucun esprit de dévouement, aucun sens moral? Alors je vous rappellerai que j'ai aussi mon mot à dire dans la question! Une femme ne peut pas quitter sa maison au moindre caprice. Et, je vous le déclare, je ne vous rendrai pas votre liberté.

— Cependant, si je la réclame, comment me retiendrez-vous ?

— Par les moyens légaux.

— Vous m'enverrez chercher par les gendarmes ?

— Je vous empêcherai de partir.

— Un séquestre ?... Je crois que cela s'appelle ainsi... Mon cher, vous y réfléchirez. Mais écoutez ce que je veux encore vous dire. Je suis résolue à recouvrer ma liberté : je la recouvrerai par tous les moyens possibles, légaux ou non...

Elle se tut un instant, pour mieux préparer son effet, et accentua durement toutes ses paroles ;

— D'ailleurs, je m'attendais à votre résistance. Elle est naturelle, non parce que vous m'aimez, — je sais à quoi m'en tenir là-dessus, — ni parce que vous êtes, comme vous dites, un ministre du Seigneur; mais parce que vous êtes pauvre et que je suis riche...

— Jane ! cria M. Naudié.

— ... Moi partie, n'est-ce pas la misère, pour vous et pour vos enfans ?... Ce n'est pas moi que vous voulez garder, c'est mon bien. Soyez tranquille, je...

Elle s'arrêta, car il marchait sur elle, le poing levé. Un instant, il soutint son geste de menace, puis recula, et sa main s'abattit dans le vide :

— Ah ! misérable ! dit-il... Allez-vous-en... Et prenez tout, tout, tout... Je ne veux rien de vous, plus rien... Allez ! c'est moi qui vous chasse !...

Elle sortit lentement, sans baisser le regard, comme recule un adversaire assez fort encore pour observer les gestes de son vainqueur. Resté seul, il voulut balbutier des paroles de prière et finit par éclater en sanglots, sans appui, sans réconfort, — abandonné.

IV

La retraite de Jane chez les Defos, — la fuite de la « femme du pasteur », — quel thème admirable aux papotages d'une communauté peu nombreuse, des libres penseurs, de toute une petite ville où jamais rien n'arrive ! Aussi jaillissaient-ils de toutes les rencontres sur les quais, dans les rues, sous les porches, devant les églises, au pied de la statue de Duperré, de la grosse hor-

loge et de la tour Saint-Nicolas, dans les cafés, aux réunions de l'après-midi, partout où l'on peut s'interroger à demi-voix, avec des airs de mystère. Le dimanche suivant, au sortir du temple où un jeune suffragant mince et pâle venait de prêcher, à la place de M. Naudié, un sermon conforme aux meilleures recettes, que personne n'écouta, ce fut un bourdonnement de ruche en délire. Un doute vague planait encore sur la nouvelle : les bonnes âmes, qui ont peine à croire au mal, l'exprimaient timidement. Les sceptiques et les méchans, sûrs de leur fait, rembarraient ces hésitans, les uns avec des mines contrites, les autres épanouis et triomphans :

— C'est vrai, c'est certain, c'est positif. Elle a quitté la maison. Elle n'y rentrera pas.

Me Merlin, congestionné, allait d'un groupe à l'autre, quêtant des détails :

— Il y a une cause sans doute ?... quelqu'un ?... Ce qu'on disait, c'était donc vrai ?...

On ne lui répondait pas, la puissance des Defos inspirant une certaine réserve.

D'autres risquaient :

— Est-ce un divorce ?

— Un pasteur ne peut divorcer : ce sera la séparation, sans doute.

— Qui sait ?

M. Dehodecq osa poser une question hardie, que lui permettait sa situation :

— Qu'en dit M. Defos ?

Personne ne savait. On l'avait vu à sa place habituelle, entre sa femme et son fils, l'air plus rogue encore que de coutume ; et il avait traversé les groupes sans rien dire à personne, en rendant des saluts.

— Mme Defos a l'air rayonnante, hasarda quelqu'un.

M. Lanthelme suggéra :

— C'est peut-être pour une autre raison... parce qu'elle attendrait le retour de son fils, par exemple.

— Il reviendrait ?

— Il reviendra.

On ne sut jamais quelle voix sourde insinua :

— Cela pourrait bien finir par un autre mariage !

M. Defos, qu'on mettait en cause, n'avait point été le premier

informé : chargée par sa femme et par Jane, la bombe éclata avant qu'il en soupçonnât la présence. Il se fâcha d'abord; il raisonna sa nièce; il lui décrivit avec horreur le désordre qu'elle allait causer. Elle ne l'écouta pas. Or, malgré ses « principes », il était de ceux qui finissent toujours par céder devant le fait accompli, pour l'exploiter au mieux de leurs intérêts. Il se désintéressa donc, après quelques luttes, de la « question générale » qui d'abord l'avait échauffé, et ne songea plus qu'aux « questions particulières » dont il entrevit tout de suite la complexité : l'honneur de la famille à sauver, les intérêts de la famille à défendre, l'unité de la famille à préserver, et, son honnêteté scrupuleuse en affaires se relâchant plus volontiers dès que l'argent cessait d'être en cause, il laissa à sa femme toute liberté d'arranger l'histoire à sa guise, de diriger l'opinion, de rejeter les torts sur M. Naudié.

Mme Defos, cette « bonne personne », comme on l'appelait, jusqu'alors apathique et passive, déploya soudain une activité qu'on eût crue incompatible avec son énormité, une adresse dont nul ne l'aurait soupçonnée. On la vit partout à la fois, répétant sa version de l'événement, plaignant sa nièce, insistant habilement sur de menus faits qui, comme tous les mensonges et les calomnies qui peuvent nuire, comprenaient une parcelle de vérité. Que peut faire une jeune femme aux prises avec l'abominable caractère d'une fille comme Berthe? avec la mauvaise nature d'un garçon comme Abraham, chassé deux fois du lycée, où l'on ne l'avait repris que par égards pour son père? Si, du moins, pour l'accomplissement de cette lourde tâche, elle eût trouvé un appui en son mari! Mais chacun connaissait la faiblesse du pasteur, homme d'ailleurs égoïste et sans cœur, qui venait de laisser agoniser son père sans courir à son chevet. N'avait-il pas aussi donné la mesure de son inconscience, en abusant de l'erreur romanesque d'une jeune fille pour conquérir une fortune, sans songer ni à son âge, ni à sa profession, ni à ses devoirs? Il fallait la voir, quand elle parlait ainsi, lever ses petits yeux vers le ciel qu'elle implorait en témoignage de sa sincérité! il fallait l'entendre soupirer avec componction :

— ... Pourtant, je l'avais avertie, la chère enfant! Tout ce qui est arrivé, chère madame, je le lui ai prédit! Elle me l'a rappelé plus d'une fois, quand elle a reconnu son erreur. Que vouliez-vous qu'elle fît ? Fallait-il donc qu'elle souffrît toute sa vie? C'est moi-

même qui lui ai conseillé de prendre un parti énergique, — et l'on sait si je suis pour la paix et l'union des familles !

Couverte par une telle autorité, Jane apparaissait comme une sainte, un peu martyre : si jeune, si belle, si riche, et frappée d'un de ces malheurs qui pèsent sur une existence entière !

— Heureusement, disait M. Lanthelme, qu'elle a le temps de recommencer.

Au premier moment, on n'avait songé qu'au côté romanesque ou scandaleux de l'affaire : bientôt, avec la même compétence, on se mit à discuter la question d'intérêts. La fortune, où donc irait-elle? M. Naudié redeviendrait-il simplement le pauvre pasteur d'avant son mariage? trouverait-il un moyen honnête de garder un peu de cet or qui lui coûtait si cher?

— *Elle* est absolument maîtresse de la situation, proclamait Me Merlin qui connaissait le contrat, l'ayant établi avec M. Defos.

Quelque bonne âme suggérait :

— *Elle* ne voudra pourtant pas qu'*il* retombe dans la misère?

— Les femmes n'ont aucune pitié pour l'homme qu'elles n'aiment plus, disait M. Lanthelme.

Un autre reprenait :

— Cependant, si l'on plaide, *elle* sera condamnée à *lui* faire une pension.

— Pourquoi? *Il* n'a pas d'enfant d'*elle*.

— Par respect humain, par dignité.

— *Il* n'accepterait pas.

— Allons donc! l'argent s'accepte toujours.

— D'ailleurs, comment pourrait-*il* recommencer à vivre comme autrefois? Quand on a perdu l'habitude de la pauvreté, il est trop dur de la reprendre.

Pendant que les indifférens s'agitaient et bourdonnaient ainsi, M. Naudié s'enfermait chez lui pour souffrir. Sa colère, excitée par l'injure de Jane, était bientôt tombée : il ne pensait plus qu'à sa peine, — et à l'invisible étau qui se serrait sur lui. La joie à peine contenue de ses plus jeunes enfans, délivrés de l'ennemie, le poursuivait comme un refrain moqueur; et les consolations d'Angélique et d'Esther avaient peu de prise sur son désarroi. Qu'eussent-elles pu dire? Avec sa précoce expérience, Esther se montrait simplement affectueuse, autant du moins que le lui permettaient ses habitudes d'extrême réserve. Plus ignorante, plus

naïve, plus candide, Angélique parlait davantage, croyant trouver les paroles qu'il faut, et se trompait souvent :

— *Elle* était indigne ! disait-elle, par exemple, en se violentant pour prononcer un si dur jugement.

M. Naudié répondait :

— *Elle* était ma femme !

Et il pensait :

« Et je l'ai tant aimée, et peut-être que je l'aime encore ! »

— Tu as pour toi le bon droit tout entier, reprenait la sœur, la justice, ta conscience.

Il répliquait tristement :

— J'aurai contre moi l'opinion.

Angélique n'en voulait rien croire ; mais M. Naudié savait à quoi s'en tenir, et c'était un aiguillon de plus dans sa plaie, cet effroi d'être méconnu, calomnié, « traîné dans la boue » par ceux-là mêmes qui avaient le droit de contrôler sa vie, et qui, sans comprendre, sans savoir, jugeaient, raillaient, condamnaient.

— Nous ne pouvons pas rester ici, disait-il. Que faire ? Il faudra partir, chercher un autre poste. Et partout, *cela* me suivra ! Il me semble que je les entends, ces nouveaux paroissiens qu'on me confiera, dans l'Est ou dans le Nord : « Le pasteur Naudié, le fils d'Abraham Naudié. On nous l'envoie parce qu'il n'a pas pu rester à La Rochelle..., à cause de sa vie de famille... » Oh ! mon Dieu !

Ce fut dans ces dispositions que le malheureux prit rendez-vous avec M. Defos, pour s'entendre, selon l'ingénieux euphémisme du conseiller général, « sur les questions pendantes ». En vaincu, conservant pourtant encore un vague espoir de réconciliation, M. Naudié se rendit, à l'heure fixée, aux bureaux de M. Defos, devant lequel il apparut plus ému qu'un accusé devant un juge.

M. Defos le jaugea d'un coup d'œil ; et il débuta, très solennel, carré dans son fauteuil mobile :

— Ce sont des circonstances bien douloureuses, monsieur le pasteur, qui nous remettent en présence.

M. Naudié, la tête basse, acquiesça :

— Bien douloureuses, en effet, monsieur.

M. Defos le fit attendre un instant, toussa et dit :

— Il s'agit pour moi, — c'est le rôle que les circonstances m'imposent, — de chercher la meilleure solution possible à votre

difficile situation. Il y a un point sur lequel je suis sûr que nous serons d'accord, vous et moi : le dernier intérêt commun qui nous reste, c'est d'éviter autant que possible le scandale. N'est-ce pas?

Le pasteur ne répondit pas tout de suite : peut-être espérait-il d'autres ouvertures, car le scandale, hélas! était bien là. Il réfléchit un moment, réunit ses forces, et osa dire ce qu'il avait secrètement espéré que dirait M. Defos :

— Oui, sans doute, monsieur... Mais notre véritable intérêt à tous, qui est aussi celui du bien, celui de l'exemple, — ne serait-ce pas... une réconciliation?... Pourquoi ma femme m'a-t-elle quitté, monsieur, je me le demande encore... Elle m'a parlé, c'est vrai, d'une mésentente générale, d'une incompatibilité de goûts et d'idées... Je reconnais que cela est fondé, et vous savez vous-même ce qui subsiste de la piété qui l'avait amenée à moi... Ces motifs suffisent-ils pour justifier la grave, la terrible résolution qu'elle a prise?... Est-ce qu'on ne pourrait pas en pallier l'importance avec un peu de bonne volonté réciproque, avec un peu de patience? A l'heure actuelle, je ne puis croire encore qu'elle soit partie irrévocablement!... Cependant elle m'a quitté en m'adressant la plus cruelle des injures... Je suis prêt à lui pardonner, monsieur... Voulez-vous le lui dire? Voulez-vous essayer de la ramener?... Qu'elle rentre demain chez moi... chez elle... et jamais il ne sera question du passé!

Cette solution chrétienne, que M. Naudié trouvait dans son cœur et dans sa foi, c'était aussi celle que M. Defos eût souhaitée, par goût de l'ordre. Mais Jane la repoussait avec une invincible obstination, soutenue par sa tante, dont les griffes, depuis l'éclat, élargissaient la déchirure et qui, pas plus que la jeune femme, n'entendait céder.

— Sans doute, monsieur, dit-il, ce serait la solution la meilleure, la plus raisonnable, celle que conseilleraient les gens de sens rassis. Ce serait la plus conforme à votre état, à votre caractère. Le pardon réciproque, cela est si simple et si beau! Par malheur, ma nièce n'en veut pas entendre parler. Elle dit qu'elle a beaucoup souffert...

— Elle! interrompit M. Naudié. De quoi? grand Dieu!

— Je ne suis pas juge entre vous, monsieur le pasteur! Dans ces affaires, il y a toujours des torts des deux côtés. Permettez-moi donc de ne pas entrer dans l'examen de vos griefs respectifs. Ma

tâche, je vous le répète, est de chercher une solution, en tenant compte des circonstances, mais aussi, — il le faut bien, — de la volonté de ma nièce. Or, cette volonté est très ferme. Ma nièce est tout à fait résolue à demander son divorce. J'ai résisté, aussi longtemps que j'ai conservé l'espoir d'une réconciliation. Il m'a fallu renoncer à cette espérance. Il reste donc le choix entre le divorce et la séparation. Remède pour remède, mieux vaut le plus radical. Et d'abord, remarquez qu'avec le divorce, les questions d'intérêt seraient d'un règlement plus facile...

M. Naudié se redressa :

— Les questions d'intérêt! je n'en vois aucune : car je ne garderai rien d'elle.

— Cependant, monsieur, vos enfans...

— Leur dignité, monsieur, passe avant leur bien-être.

— Mais...

— Plus rien là-dessus, je vous prie. Et la question d'intérêts écartée, pourquoi donc divorcer?

L'ancienne jalousie se réveillait : il pressentait une complicité louche, un complot qui livrait à l'autre, sous l'approbation complaisante de la loi, celle qu'il avait tant aimée, — quelque chose comme un adultère légal, couvert par l'opinion; cette fois, il se révoltait :

— Le divorce, monsieur, c'est mon déshonneur : car il faudrait encore qu'il fût prononcé contre moi... Et c'est aussi *sa* liberté complète... Eh bien, non!... J'ai été faible, j'ai fléchi, j'ai gravi en courbant les reins un calvaire que vous ne soupçonnez pas. Maintenant, c'en est trop. Je me relève, je me défendrai!

Il élevait la voix, il cessait de mesurer son accent, l'émotion bouleversait son visage.

— Voyons, monsieur le pasteur, répliqua M. Defos en soulignant le titre de la façon la plus désobligeante, restons calmes, je vous en prie, et réfléchissons : nous sommes ici pour cela, non pour récriminer. Je suis d'accord avec vous : c'est une réconciliation qu'il faudrait. Parole d'honneur, j'ai fait mon possible pour la préparer. Mais ma nièce ne veut pas : car elle a une volonté, monsieur, vous le savez mieux que personne. J'ai dû céder; et c'est en son nom que je vous parle. Elle demandera son divorce, quoi que je puisse encore lui dire : voilà le fait avec lequel il faut compter.

— Je le refuserai.

— C'est donc un procès.

— C'en serait un si je cédais.

— Oh! bien différent, monsieur, bien différent! Autre chose est une instance en divorce quand les parties... sont d'accord, autre chose quand elles se combattent... Un procès, savez-vous ce que c'est, monsieur le pasteur? Votre intimité ouverte à tous les yeux, votre honneur déchiré par les avocats...

— Ma vie est pure, je ne crains rien.

— Pas même la calomnie? Elle vous attaque déjà, elle vous sape; elle a même si bien réussi, aidée par la seule force des événemens, que, vous le savez bien, vous ne pourrez pas rester à La Rochelle. Que sera-ce, quand les propos qu'elle chuchote auront été criés à pleine voix, en plein tribunal? Et vous avez des enfans, des filles, et vous êtes un ministre de Dieu!

— Mais c'est abominable! Je n'ai rien, rien à me reprocher!

— Un simple homme, à votre place, n'aurait rien à se reprocher, c'est vrai. Mais vous, monsieur le pasteur? Ne vous êtes-vous pas trompé dans votre choix, — et cette erreur... à laquelle je confesse humblement que j'ai participé... cette erreur, n'est-ce pas de votre part une faute? Regardez au fond de vous-même et répondez-moi. Votre vie n'est pas à vous, elle appartient au troupeau dont vous êtes le berger. Il a le droit de vous en demander compte, car vous lui devez l'exemple de vos actions comme celui de vos paroles. Et vous pouvez être sûr qu'il sera plus exigeant pour vous que pour un autre! Vous vous mêlez à la vie commune, vous êtes époux, vous êtes père : vous n'en restez pas moins un ministre de Dieu. Comment voulez-vous donc vous servir des lois comme le commun des hommes? Rappelez-vous : vous ne vouliez pas recourir à la Justice pour recouvrer vos loyers; comment voulez-vous lui demander de vous ramener votre femme? de protéger le foyer que vous n'avez pas su défendre? d'intervenir, avec son appareil d'huissiers, d'avocats, de gendarmes, — là où, seule, la force morale, qui vous manque, devrait vous servir, pourrait vous sauver? Direz-vous après cela que vous n'avez rien à vous reprocher? Tenez! je pense au sermon que vous avez prêché, un certain dimanche que je n'ai point oublié, sur le service des deux Maîtres. Eh bien, je me permets de vous le demander, lequel des deux servez-vous, depuis dix-huit mois? Et savez-vous

si les sacrifices que vous avez faits à Mammon ne sont pas la faute,... s'il s'agissait d'un autre, je la dirais légère,... que vous expiez si durement aujourd'hui?...

Hélas! ces sévères paroles, dans la bouche d'un homme qui connaissait si bien les compromissions que permet la vie, M. Naudié en sentait la cruelle justesse. Mais, en même temps, une autre voix parlait en lui : la voix commune dont les ordres gouvernent les pauvres hommes ardens et faibles, soumis au cortège des passions que l'amour traîne à sa suite, et cette voix protestait, de toute la violence des jalousies longtemps supportées, des rancunes amassées, de la haine excitée et farouche. Simple homme ou ministre du Seigneur, serviteur de Dieu ou de Mammon, qui donc livrerait de son plein gré au rival vainqueur la femme possédée et chérie dont on connaît les baisers, pour qui l'on a pleuré? Ce fut cette voix qu'il écouta quand, debout et penché sur M. Defos trahissant par son accent plus encore que par ses paroles le poison de sa blessure, il s'écria :

— Mais, monsieur, vous-même, vous qui me parlez ainsi, êtes-vous sûr de juger selon la justice? N'y a-t-il en vous aucun calcul, aucune arrière-pensée? Ne servez-vous pas une mauvaise cause, une cause coupable?... Car enfin, pourquoi *elle* veut divorcer, — pour qui, plutôt, — l'ignorez-vous?...

Sans doute, au moment de la fugue de Jane, M. Defos avait songé au départ et aux aveux d'Henri. Mais la glaciale droiture de son caractère l'avait empêché de s'attarder à ce rapprochement, pour accepter avec sincérité les explications de sa nièce prête à jurer qu'Henri n'était pour rien dans sa décision. Le soupçon l'atteignit à la place sensible, dans sa respectabilité. Il se leva lourdement de son fauteuil, et, debout à son tour, rouge jusqu'au front, répondit :

— Mon fils, monsieur? Mon fils n'est pas en cause. Mon fils est incapable d'ourdir un tel complot, je vous en réponds sur l'honneur. Il est parti pour éviter une faiblesse : il ne reviendra pas pour commettre une infamie. En eût-il l'intention, qu'il me trouverait devant lui, je vous en donne ma parole! Personne ne dira jamais que j'ai appuyé ma nièce par calculs paternels : je saurai montrer qu'il ne peut se commettre aucun désordre dans ma maison. Ainsi, si c'est votre soupçon qui vous arrête, — réfléchissez! Réfléchissez le temps qu'il faudra : vous reconnaîtrez avec moi qu'à une situation comme la vôtre, — étant donné

qu'on ne peut espérer un accommodement, — il faut un dénouement net et définitif...

Sa sûreté, sa solidité, l'évidente bonne foi de son épaisse honnêteté en imposaient à M. Naudié, qui ne trouvait plus rien à dire.

— Je réfléchirai, dit-il... Je réfléchirai...

Et, dans son cœur meurtri, il ajoutait :

« A quoi bon réfléchir? Je subirai ma destinée... »

V

Cependant, les paroles couraient toujours, — essaim empoisonné qui bourdonne sur le malheur : questions, réponses, insinuations, hypothèses. Ils plaident : quels sont leurs avoués? quels prétextes ont-ils? Les « injures », sans doute : c'est le plus vague et le plus commode. Restera-t-*il* ici? Épousera-t-*elle* son cousin? Et la fortune? Et la sœur, arrivée à point de Montauban? Et les enfans? Cela recommençait toujours, courait, grondait, remplissait la ville. Parfois, des jugemens sommaires décapitaient M. Naudié, ou des calomnies affirmaient sa bassesse.

— *Il* accepte le divorce moyennant une rente de dix mille francs!

— Moi, on m'a parlé d'un capital : cent mille francs, m'a-t-on dit.

— *Elle* consent?

— Il faut bien!

— L'argent arrange tout.

Ainsi se prolongeait le scandale, ainsi se perpétraient autour du ménage disjoint toutes les infamies que commet la langue, tous ces délits de parole qui s'accomplissent couramment sans remords ni dangers, — crimes où s'accordent la malveillance, la sottise et la bassesse, et que commettent chaque jour, à chaque heure, d'honnêtes gens qui ne voleraient pas un liard et ne tueraient pas une mouche. Berthe et Esther n'osaient plus sortir, par crainte des regards qui les suivaient, des propos qu'elles sentaient surgir derrière elles. Si, aux premiers jours, elles avaient éprouvé comme une délivrance à voir fuir l'ennemie, elles jugeaient mieux maintenant, et plus juste. Plus encore que sa présence, le départ de Jane les opprimait; quelque chose de honteux rejaillissait sur elles, dont elles subissaient l'opprobre sans pouvoir le

comprendre. Le morne chagrin de leur père les gagnait aussi, comme un deuil contagieux. En sorte que la maison eût été toute désolée, sans la bienfaisante présence d'Angélique. Rompue à bercer la vieillesse du grand enfant génial qu'elle avait soigné si longtemps, elle apprenait maintenant d'autres lignes de son rôle maternel et sacrifié ; la douceur qui sortait de son âme de paix chassait devant elle les restes de violence ; en peu de jours elle eut apprivoisé Berthe, conquis Abraham, et, adorée de Zélie, elle sut encore se faire ouvrir le cœur silencieux d'Esther. Sa pureté, comme une digue, arrêtait le flot des calomnies qui trop souvent passait le seuil derrière quelque visiteur maladroit ou malicieux: elle seule osait affirmer qu'on se tairait un jour, qu'on rendrait justice aux innocens :

— Ils se tairont pourtant, disait-elle à son frère, qui lui confiait son mal et ses projets, — et l'on reconnaîtra qu'on t'avait mal jugé.

Angélique ne se trompait pas : un revirement se fit dans l'opinion, plus tard, — trop tard peut-être, — quand on connut la résolution prise par M. Naudié, après de longs combats : il se faisait missionnaire et partait pour l'Afrique.

Que de nouveaux étonnemens, que de commentaires inattendus devait soulever encore un tel dénouement ! Chacun voulut l'expliquer à sa manière, et les versions variées se croisèrent avec les jugemens contradictoires. Et pour comprendre une décision si peu conforme à l'habituel enlisement où s'amortissent les drames de la vie, — il aurait fallu lire jusqu'au fond dans le cœur labouré du pasteur Naudié, suivre la lutte suprême qui s'y livra entre ses chères affections de père, le sentiment de sa déchéance, les regrets dont il rougissait, son ardent désir de racheter par un acte héroïque ses faiblesses d'âme et de chair, — peut-être, au fond, l'espoir de la délivrance, la soif du martyre, l'attente passionnée des flèches africaines, aux poisons moins cruels que ceux qui minent l'âme sans tuer le corps. Il aurait fallu connaître l'effroi des enfans, aux premiers mots de leur père qui voulait les laisser orphelins, puis entendre la voix d'Angélique les caresser et leur dire :

— Je suis là, je vous garderai. Laissez votre père obéir à sa conscience : elle ne trompe jamais. Et qui pourrait le consoler, sinon le sacrifice?

Il aurait fallu même — car un germe de consolation pointe

toujours dans les pires souffrances — entendre le cri spontané d'Abraham, averti le dernier :

— Je partirai avec toi !

Cri de joie et de délivrance qui jaillit de son âme aventureuse, emprisonnée dans une vie où elle étouffait, cri d'espoir devant l'inconnu des pays nouveaux ouverts à sa jeune audace aussi bien qu'au désespoir paternel.

Mais. tout en ignorant ces choses, les étrangers, les indifférens, les malveillans même, tout ceux dont le chœur incohérent rythmait les actes de la tragédie morale, subirent l'ascendant de la décision prise. Nous ne comprenons pas toujours les hommes qui se préparent à de grandes actions : leurs mobiles nous restent cachés, nous savons mal comment en eux l'idée naît, croît et se réalise. Mais si les héros nous échappent, du moins nous laissons-nous gagner par le frisson de l'héroïsme. Quand un de nos frères, quel qu'il soit, quelques jugemens téméraires que nous ayons portés sur lui, rejette ce qui fait à nos yeux le prix et la joie de la vie pour courir aux dangers, aux privations, à la solitude, à la mort, l'admiration nous exalte un instant sur ses pas. Devant celui qui se sacrifie pour son pays, ou pour sa race, ou pour sa foi, nos fronts d'eux-mêmes s'inclinent : car une voix nous dit qu'il a pris la route de la vérité. Nous ne partageons ni ses croyances, ni ses illusions; nous n'aurions ni sa vertu ni son courage ; peut-être aussi n'aurions-nous commis aucune des erreurs qu'il veut racheter. Mais qu'importe d'où lui est venue la lumière, puisqu'elle éclaire son chemin? Et pendant que nous continuons notre existence de troupeau qui paît une herbe maigre en évitant les ronces, — il s'élance, lui, vers d'autres horizons, et son vol nous a dépassés...

C'est dans ce sentiment, obscur au fond d'eux-mêmes, que les fidèles de la communauté rocheloise se pressèrent, pour le sermon d'adieu de M. Naudié, dans le temple où entrèrent avec eux, ce dimanche-là, des catholiques, des athées, des libres penseurs et des francs-maçons. Pour la dernière fois, le pasteur monta les marches de la chaire, où sa belle tête grave ne reparaîtrait plus désormais ; et, dans les yeux braqués sur lui, il y avait autre chose que la curiosité tracassière qui le poursuivait depuis quelque temps. Avec calme, cependant, très maître de son émotion, il présida à ces accessoires qui précèdent le sermon. L'attention s'éloignait de la liturgie, des prières, des psaumes : elle errait de la

pâle figure, immobile sous le dais vert, aux cinq autres figures que les regards cherchaient à leurs places habituelles, qu'on se montrait en chuchotant :

— La *sœur* a l'air bien courageuse... L'aînée a pleuré... Voyez donc la petite : elle met son mouchoir sur les yeux... Et le fils ! Est-ce bien vrai, qu'il part avec son père ?

De telles réflexions s'échangèrent de place en place, de banc en banc, pendant tous les préliminaires, à voix très basses, avec des précautions naïves pour ménager l'apparence du recueillement collectif. Puis l'attention, éparse ainsi, se fixa soudain quand M. Naudié indiqua son texte : une « portion » du verset huitième du premier chapitre des Actes des apôtres :

« *Vous me servirez de témoins, tant à Jérusalem que dans toute la Judée, et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.* »

Les légers ridicules du débit trop pompeux d'habitude, les travers de la rhétorique un peu fade disparurent après un exorde, qui seul rappelait les recettes ordinaires, sur l'élargissement du monde et de la tâche dévolue aux messagers de la Parole. Aussitôt après, M. Naudié quitta son texte, pour développer librement, en homme parlant à des hommes, les vérités générales qu'il venait d'éprouver. Ce ne fut point une confession, moins encore une apologie : ce fut une simple et directe leçon de vie, telle qu'on peut la donner en sortant, brisé et renouvelé, d'une douloureuse expérience. Il dit la vaine attente de bonheur qui parfois égare dans les sentiers du monde les âmes les plus tendues vers Dieu, celles-là surtout dont le devoir serait de s'absorber sans réserve en Dieu, l'erreur qu'elles commettent en cherchant un partage impossible, les secrètes et cuisantes blessures que ménage cette erreur. Pénétrant ainsi jusqu'au fond des consciences étrangères, il y poursuivit l'hypocrite et constant compromis qui permet à la plupart des hommes de vivre entre le ciel et la terre — combien plus près de la terre ! — jusqu'à l'heure où quelque éclair tragique, pareil à celui qui frappa Saul, les blesse et les illumine à la fois. Dans cet éclair d'où jaillit le salut avec la douleur, il se plut à montrer un signe de l'éternelle bonté ; car telle est la foi, qu'elle finit toujours par bénir l'invisible Main qui nous frappe et par transformer en baume salutaire le venin caché dans les pires blessures.

« ... Et c'est ainsi, dit-il, en revenant à la fois à son texte et à son cas, qu'il ne faut point se donner à demi au Maître que l'on

veut servir. Pendant longtemps, sa voix m'a parlé sans que je veuille l'entendre, et pour que mes oreilles s'ouvrent, il a fallu que sa main s'appesantisse sur moi. Et ce n'est qu'après avoir traversé une vallée toute froide de l'Ombre de la Mort, que j'ai pu lui répondre enfin : « Maître, voici, ton serviteur est prêt ! » Mais quelle délivrance, mes frères, que de pouvoir prononcer du fond de son cœur une telle parole ! Quel soulagement que d'être délivré de soi-même et de savoir qu'on lui appartient tout entier, qu'on n'a plus qu'en lui seul toutes ses espérances, et qu'après avoir crié avec le Psalmiste : « *Éternel, aie pitié de moi, car je suis sans aucune force ; guéris-moi, Éternel, car mes os sont épouvantés !* » l'on peut encore répéter ces autres paroles : « *Je me suis couché, et je me suis endormi, et je me suis réveillé : car l'Éternel me soutient.* » Ayant parcouru tout le chemin qui va de ce cri de désespoir à ce cri d'espérance, je remets maintenant entre les mains du Père, avec une entière confiance, le reste de ma vie et ceux qui me sont mille fois plus chers que la vie. Et je vais porter son nom à ceux qui l'ignorent, je vais leur apprendre qu'Il est la source de toute consolation, qu'il est la seule vérité. Joignez-vous à moi, mes frères, pour implorer la bénédiction sur l'œuvre immense et son humble ouvrier. »

Pas un instant, sa voix n'avait tremblé. Elle resta ferme, en terminant par une ardente prière. Quand il se rassit, après avoir indiqué le dernier cantique, l'assemblée, immobile jusque-là, tressaillit d'émotion. L'orgue préluda gravement, et l'on se montrait la petite Zélie qui sanglotait en tendant les bras vers son père, tandis qu'Esther et Angélique se penchaient sur elle et tâchaient de la consoler. Puis le chœur entonna :

Grand Dieu, nous te bénissons !...

M. Naudié avait ouvert son psautier et tâchait de chanter avec les autres ; mais le livre tomba de sa main. Son regard avait rencontré le petit groupe désolé des êtres tant aimés qu'il ne reverrait plus : il s'inclinait sur son pupitre, il se penchait vers eux, et de grosses larmes coulaient le long de ses joues.

ÉDOUARD ROD.

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

ET LE DROIT DES GENS

Au tribunal de l'opinion publique, une guerre est juste quand elle est déterminée par une cause légitime ou, pour emprunter l'expression même de Grotius, « lorsqu'elle est entreprise pour obtenir justice ». Mais les Romains donnaient le plus souvent un autre sens aux mots *bellum justum* : une juste guerre était encore, à leurs yeux, celle qu'on avait déclarée régulièrement et dans le cours de laquelle les lois de la guerre étaient observées. M. Phelps, — ancien ministre des États-Unis à Londres, — s'est naguère proposé, dans une lettre remarquable, adressée à l'honorable Levi P. Morton, sous ce titre : *L'intervention des États-Unis à Cuba*, d'étudier au premier point de vue la légitimité de la guerre hispano-américaine.

Nous n'avons pas à rentrer dans cette discussion. Mais on s'est un peu moins pressé d'étudier la question sous cette autre face : les lois de la guerre sont-elles observées? Sur ce terrain, la politique cède la place au droit international. Une mauvaise cause peut être défendue par des moyens juridiques, comme une bonne cause peut être défendue par de mauvais moyens. Cette étude est un peu plus technique et plus ardue, mais non moins utile. Peut-être même intéresse-t-elle un plus grand nombre de gens. En effet, les pays neutres, c'est-à-dire tous les pays du monde autres que les États-Unis et l'Espagne ont besoin de savoir jusqu'à quel point les opérations de leur commerce peuvent être paralysées par les belligérans, et par suite de connaître l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs.

I. — LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LES ARMEMENS EN COURSE

Il est impossible de ne pas remarquer d'abord que les États-Unis ont ouvert les hostilités sans déclaration de guerre préalable, dès que le gouvernement espagnol eut connu l'ultimatum par lequel ils exigeaient l'évacuation de Cuba dans un délai de trois jours. Il est vrai que ce gouvernement avait remis immédiatement, sans attendre la signification de l'ultimatum, ses passeports à l'ambassadeur américain ; mais on sait que l'interruption des rapports diplomatiques ne crée pas l'état de guerre. Cependant la marine militaire des États-Unis captura sur-le-champ et sans autre forme de procès plusieurs navires marchands espagnols. Pour dissiper toute équivoque, le Sénat et la Chambre des représentans votèrent une résolution conjointe qui fut signée par le Président et promulguée le 25 avril : « La guerre existe ; elle est par ces présentes déclarée exister et elle a existé depuis le 21 avril 1898, ce jour inclus, entre les États-Unis d'Amérique et le royaume d'Espagne. » Mais a-t-il pu dépendre du Congrès de donner un effet rétroactif à cette résolution? Il nous paraît très douteux que les cours de prises américaines valident de telles saisies opérées dans cette première période de cinq jours et, quand elles les valideraient, leurs arrêts ne seraient pas sanctionnés par l'opinion du monde civilisé. La pente est glissante et dangereuse. A quelles extrémités n'arriverait-on pas si l'on pouvait faire dater l'état de guerre, par un effort d'imagination législative, d'une époque où l'on était encore en pleine paix? Les parlemens sont tout-puissans, si ce n'est quand il s'agit de faire remonter les fleuves vers leur source et de modifier après coup la nature des faits accomplis.

Cependant, dès le 14 avril, les journaux anglais avaient annoncé que le gouvernement des États-Unis ne délivrerait pas de « lettres de marque » pendant la guerre hispano-américaine. Ces journaux étaient bien informés. Un nouveau télégramme, daté du 21 avril, informa l'Europe que ce gouvernement, sans renoncer à chercher des auxiliaires dans la marine marchande, et tout en armant, par exemple, comme croiseur le paquebot-poste *Paris* de l'*American line*, ne se proposait pas d'employer des corsaires : cette détermination fut notifiée à toutes les puissances.

Il est à peine utile de rappeler au lecteur ce qui distingue la

course de la piraterie. Le pirate arme sans autorisation de son gouvernement; c'est un voleur de mer : il est réputé l'ennemi du genre humain (*communis hostis gentium*); il est excommunié, dénationalisé, hors la loi. Les corsaires se proposent, sans doute, comme les pirates, de mettre la main sur les navires marchands de l'ennemi et sur leurs cargaisons; mais leurs prises doivent être attribuées par des tribunaux réguliers : ce qui les caractérise, c'est qu'ils reçoivent une commission de l'autorité publique. L'État lui-même utilise leur concours.

Le 23 avril, à la suite d'une communication officielle faite aux deux Chambres italiennes par M. Visconti-Venosta, le député Fasce et le sénateur Camporeale exprimèrent le vœu que l'Espagne suivît l'exemple des États-Unis. Mais ce vœu ne fut point exaucé. Le décret espagnol publié le 24 avril par la *Gazette de Madrid* contient la disposition suivante : « Le gouvernement espagnol, maintenant son droit de concéder des patentes de course qu'il s'est réservé dans la note adressée par lui à la France le 16 mai 1857, organisera pour le moment avec des navires de la marine marchande des croiseurs auxiliaires de la marine militaire, qui coopéreront avec celle-ci aux nécessités de la campagne et seront placés sous la juridiction de la marine de guerre. »

Si l'on suppose que, de deux États belligérans, l'un n'ait pas ou presque pas de commerce maritime, l'autre importe ou exporte par mer beaucoup de marchandises, le premier peut avoir un grand intérêt à la pratique des armemens en course. Il ruinera d'autant plus sûrement son adversaire qu'il pourra saisir et capturer plus de navires marchands avec leurs cargaisons. La totalité des marchandises importées par l'Espagne atteignait 748 986 377 francs en 1896, 793 341 121 francs en 1897; les exportations n'ont pas dépassé 892 328 618 francs en 1896, 924 936 947 francs en 1897. La totalité des marchandises importées par les États-Unis atteint 823 millions de dollars pour l'année fiscale 1895-1896, 856 millions de dollars pour l'année 1896-1897; pour les mêmes périodes, le chiffre des exportations s'élève à 1 054 millions et à 1 151 millions de dollars. L'Espagne, d'après la statistique de 1895, n'a que 427 steamers jaugeant 313 178 tonnes, et 1 041 voiliers jaugeant 172 729 tonnes. La flotte marchande des États-Unis, d'après la statistique de 1897, comprend 13 904 voiliers jaugeant 1 904 153 tonnes et 6 599 steamers

jaugeant 2358577 tonnes (1), riche proie pour les corsaires, à la condition qu'il y ait encore assez de corsaires espagnols pour entrer en lice et porter des coups sensibles à la marine américaine. En effet, nous sommes bien loin de l'époque où Louis XIV délivrait des lettres de marque aux flibustiers et aux boucaniers qui dévastèrent les mers du sud, où la Hollande utilisa la sauvage ardeur des *gueux de mer*. S'il est inexact que les corsaires n'aient pas été employés en temps de guerre depuis 1856, comme M. Balfour l'a dit à la Chambre des Communes le 12 mars 1898, la course est néanmoins, pour nos contemporains, un anachronisme.

Cependant l'Espagne, en annonçant qu'elle concédera, le cas échéant, des lettres de marque, use d'un droit incontestable. Il faut, pour déterminer avec quelque précision cette situation juridique, revenir à ce Congrès de Paris qui résolut, il y a près d'un demi-siècle, au moins pour quelques années, la question d'Orient et régla sur quatre points fondamentaux le droit de la guerre. En 1856, sept puissances proposaient et trente-quatre États des deux mondes acceptaient, — outre l'immunité soit de la propriété ennemie sous pavillon neutre, soit de la propriété neutre sous pavillon ennemi (la contrebande de guerre exceptée) et la suppression des blocus fictifs, — l'abolition de la course. Cependant trois puissances maritimes, l'Espagne, les États-Unis, le Mexique, refusaient de sanctionner ce nouveau pacte. D'autre part, plusieurs des signataires eux-mêmes ne signaient qu'à contre-cœur. M. Drouyn de Lhuys a rappelé, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales le 4 avril 1868, que la France avait dû tout d'abord, pour désarmer la résistance et lever les scrupules de l'Angleterre, insister sur le caractère temporaire de cette concession, quoique, dans la pensée de notre gouvernement, ce régime « en apparence transitoire » fût destiné « à se perpétuer par la force même des choses et d'un consentement unanime ».

C'est pourquoi les auteurs du questionnaire dressé pour l'Institut de droit international dans les travaux préparatoires à la session de la Haye (1875) crurent devoir poser encore la question suivante : « La déclaration de 1856, combinée avec les actes et les traités antérieurs, a-t-elle eu pour effet de faire entrer dans le domaine du droit des gens positif l'abolition de la course? » Or cette question est complexe.

(1) Abstraction faite des petits bateaux (*barges* et *canal boats*). En les ajoutant, on atteint le chiffre de 22633 navires, jaugeant 4769020 tonnes.

D'abord il est hors de doute que l'Espagne, les États-Unis et le Mexique ont pu, dans la plénitude de leur indépendance, s'abstenir de participer à la déclaration. L'amour de la patrie espagnole fut assurément le mobile de l'Espagne. Elle crut, non sans quelque raison, que l'abolition de la course favoriserait les plus forts aux dépens des puissances maritimes secondaires : un de ses publicistes autorisés, Ignacio de Negrin, commissaire de la flotte et chef de bureau de l'amirauté, soutint encore en 1873, dans son Traité de droit international maritime, que la course était une « émanation » du droit naturel de défense. M. Buchanan, ministre américain à Londres, avait employé le même argument en 1854 : « Supposons, disait-il à lord Clarendon, une guerre avec l'Angleterre : ses forces navales en bâtimens de guerre étant de beaucoup supérieures à celles des États-Unis, le seul moyen praticable de balancer quelque peu cette supériorité numérique serait de convertir en corsaires ceux de nos bâtimens marchands qui pourraient être employés à la guerre. » Les États-Unis se placèrent un peu plus tard, il est vrai, sur un autre terrain. S'ils résistaient à l'abolition de la course, c'est qu'elle était à leurs yeux une demi-mesure. Il fallait, à les en croire, aller jusqu'au bout, c'est-à-dire exempter la propriété particulière ennemie de toute saisie sur l'Océan par les croiseurs des belligérans. Ils voulaient tout ou ne voulaient rien, et, comme on ne leur céda point, ils ne cédèrent pas. Bien plus, le président Buchanan fit un pas en arrière : dans une lettre adressée à la Chambre de commerce de New-York, il finit par déclarer qu'il faudrait, pour obtenir l'adhésion de son gouvernement, accorder non seulement l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, mais encore l'interdiction du blocus des navires marchands dans les ports.

Mais le refus des États-Unis, de l'Espagne et du Mexique allait-il dégager les quarante et une puissances signataires? On le soutint à plusieurs reprises au Parlement anglais, surtout le 3 mars 1877. Cependant les champions de cette thèse n'obtinrent jamais soit dans l'une, soit dans l'autre Chambre la majorité des suffrages. Disraeli, dans l'opposition, après avoir qualifié de « suicide politique » l'œuvre du Congrès, proclama, le 21 avril 1871, que la dénonciation du traité jetterait « un rayon de lumière sur un des points les plus sombres de l'histoire britannique » ; mais Disraeli, ministre, ne dénonça rien. Sir W. Vernon Harcourt en Angleterre, Hautefeuille en France, l'un et l'autre adversaires de la déclaration, furent obligés de convenir que les signataires

étaient rivés à leur signature. C'est pourquoi les trois puissances belligérantes ne délivrèrent aucune lettre de marque, en 1859, pendant la campagne d'Italie. Le 25 juillet 1870, notre gouvernement adressa les instructions suivantes aux commandans de la flotte française : « Tous les États de la Confédération de l'Allemagne du Nord, ayant adhéré à la déclaration du 16 avril, ont renoncé pour leurs sujets à l'exercice de la course. En conséquence, tout corsaire rencontré sous pavillon de cette Confédération devra être saisi et traité comme pirate », et la France ne retenait pas, bien entendu, le droit qu'elle déniait à l'Allemagne (1). De son côté la Prusse, répudiant l'opinion violente qu'avait exprimée M. Wollheim da Fonseca (2), reconnaissait expressément l'illégitimité de la course. Au début de la dernière guerre turco-russe, le journal de Saint-Pétersbourg du 14/26 mai 1877 publia la déclaration suivante : « Conformément à la déclaration de 1856, la course est considérée comme abolie, et la délivrance des lettres de marque est interdite. » Le 21 avril 1897, au commencement de la guerre gréco-turque, le gouvernement hellénique adressa la circulaire suivante à ses représentans : « Veuillez, par note officielle, porter à la connaissance du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité que le gouvernement royal, d'ordre de Sa Majesté le Roi, vient de donner des ordres pour que dans la poursuite de la guerre entre la Grèce et la Turquie, les commandans de ses forces de terre et de mer observent scrupuleusement envers les puissances neutres les règles du droit international, et pour qu'ils se conforment notamment aux principes posés dans la déclaration de Paris, savoir : la course est et demeure abolie... »

Mais il est hors de doute que les dissidens ont gardé leur liberté d'action. La déclaration de Paris contient, en effet, un alinéa final ainsi conçu : « La présente déclaration n'est et ne sera obligatoire qu'entre les puissances qui y ont ou qui y auront accédé. » C'est pourquoi l'article 4 du décret espagnol publié par la

(1) Voir, entre autres textes, l'article 13 des instructions complémentaires, intitulé : « Pavillon des prises. »

(2) Ce publiciste avait dit : « La déclaration n'est pas seulement discutable; mais elle n'a aucune valeur et ne peut même prétendre à devenir une règle pour le droit maritime moderne, et à lier moralement et juridiquement les puissances signataires de cet acte. En particulier, l'article 1er, concernant l'abolition de la course, serait, en cas de guerre, dommageable et dangereux pour la Prusse, *par conséquent* non obligatoire pour elle. »

Gazette de Madrid du 24 avril 1898 n'a suscité, de la part des cabinets, aucune objection.

Pendant la guerre de Sécession, J. Davis, président des États du Sud révoltés, avait invité, par sa proclamation du 17 avril 1861, les particuliers qui voudraient armer en course à demander des lettres de marque, et le Congrès des séparatistes avait promis tout d'abord aux équipages des corsaires pour chaque prisonnier une prime de 125 francs, pour chaque navire appartenant aux fédéraux qui serait détruit dans un combat naval, autant de fois 100 francs qu'il aurait d'hommes à bord. Les « Sudistes » allaient lancer de nouveaux bâtimens corsaires, plus légers et non moins redoutables que les vaisseaux de guerre, qui devaient prendre ou détruire en peu de temps le cinquantième de la grande flotte marchande des États-Unis. Le président Lincoln aperçut le péril et cessa de partager les scrupules de M. Buchanan : il offrit d'adhérer à la déclaration de Paris, mais pourvu que la nouvelle déclaration fût obligatoire pour le Sud comme pour le Nord (dépêche du 20 août 1861). Les corsaires du Sud eussent été par là même assimilables à des pirates et les vaisseaux de toutes les puissances maritimes auraient pu leur courir sus. Lord Russell comprit sans peine la portée de cette proposition complexe et répondit, le 28 août : « L'Angleterre, ayant déjà reconnu aux confédérés du Sud le caractère de belligérans, leur a implicitement reconnu le droit d'armer en course. » Les négociations furent donc rompues.

Si la guerre hispano-américaine se prolonge, les États-Unis se repentiront peut-être d'avoir avisé les cabinets qu'ils ne se proposaient pas d'autoriser les armemens en course. Pourront-ils se rétracter? Je le crois. Sir Travers Twiss, un des premiers jurisconsultes de l'Angleterre, avait bien proposé à l'Institut de droit international, dans sa session de Turin (1882), d'astreindre, même dans un cas pareil, les puissances adhérentes ou signataires à la rigoureuse observation du principe adopté par le Congrès de Paris. Mais la docte assemblée décida que l'armement en course devait être permis à titre de rétorsion contre les belligérans qui armeraient eux-mêmes en course. Peu importe que ces derniers n'aient pas souscrit à la déclaration de Paris ou l'enfreignent après y avoir adhéré. Aucune puissance ne peut être en effet tenue de supporter les entreprises des corsaires sans répondre à ce moyen d'attaque par un semblable moyen de défense. On ne saurait

blâmer l'Italie d'avoir inséré dans son code de la marine marchande une disposition ainsi conçue : « L'armement en course est aboli. Toutefois, quels que soient les engagemens pris par la convention de Paris du 16 avril 1856, l'armement en course contre les puissances qui n'auraient pas adhéré à cette convention ou qui s'en seraient départies pourra être autorisé à titre de représailles pour les prises qui seraient faites au détriment de la marine marchande nationale. » Le gouvernement britannique, nous en sommes convaincu, ne résoudrait pas autrement la question (1).

Charles Giraud, membre de l'Institut de France et professeur à la Faculté de droit de Paris, avait prédit en 1860 que, dès qu'une guerre générale éclaterait, les nouveaux traités seraient éludés. Un certain nombre de publicistes soutiennent que cette prédiction s'est accomplie depuis la guerre franco-allemande de 1870. Nous abordons une des questions les plus graves qui s'agitent aujourd'hui dans la sphère du droit international public.

Le gouvernement prussien rétablissait-il la course par un moyen détourné, lorsqu'il organisait, le 24 juillet 1870, une marine volontaire ou auxiliaire (*freiwillige Seewehr*), conviant les particuliers à mettre aux mains du gouvernement, pour attaquer la marine *militaire* ennemie, les navires en état de faire la guerre et laissant aux armateurs le soin d'enrôler tout leur équipage? Le marquis de la Valette adressa presque aussitôt (20 août 1870) une note au comte Granville : celui-ci, après avoir consulté les avocats de la Couronne, répondit que la Prusse ne lui paraissait pas avoir enfreint la convention de 1856. Le gouvernement français annonça néanmoins son intention de traiter ces nouveaux bâtimens comme des corsaires. A vrai dire, il était difficile au comte Granville, du moins dans la première phase des hostilités, de faire une autre réponse, puisque le roi Guillaume avait interdit à ses sujets par une première ordonnance (18 juillet 1870) la capture des navires de commerce français (2); mais, à partir du 19 janvier 1871, cette ordonnance ayant été rapportée, l'Allemagne aurait pu lancer les nouveaux bâtimens de sa marine auxiliaire contre nos navires de commerce : la question se présentait dès lors sous son aspect complexe et menaçant.

(1) Voir les explications données sur ce point spécial au Parlement anglais, le 3 mars 1877, par le sous-secrétaire d'État Bourke.

(2) Excepté, bien entendu, ceux qui auraient été soumis à la capture, s'ils avaient été neutres.

L'Allemagne ne s'arrêta pas d'ailleurs à mi-chemin. En 1871, sa « marine auxiliaire » n'avait existé que sur le papier. Par sa loi du 13 juin 1873, elle enjoignit aux possesseurs de navires de se mettre à la disposition de l'administration militaire, sur réquisition, pour les besoins de la guerre. Elle prit, à partir de 1881, des mesures pour transformer en croiseurs les vapeurs transatlantiques naviguant sous son pavillon. L'amirauté britannique avait déjà, depuis plusieurs années, averti les armateurs des conditions auxquelles elle subordonnait l'achat des *steamers* par l'État et leur transformation en vaisseaux de guerre ; en 1880, sir Astley Cooper Key déclarait publiquement, au nom du gouvernement, que tout était prêt dans les arsenaux pour armer immédiatement en guerre, à la première occasion, trente ou quarante navires à vapeur du commerce. Les États-Unis, bien entendu, ne s'étaient pas laissé devancer. La loi fédérale de 1872 accordait aux navires à vapeur en fer d'au moins mille tonneaux une énorme prime à la construction (10 dollars par an pendant cinq ans, soit 250 francs par tonneau), mais seulement si les bâtimens avaient certaines formes et s'ils étaient construits sur un type qui permît, en cas de guerre, de les transformer en navires de combat. On a beaucoup légiféré sur cet objet. C'est ainsi qu'une autre loi (10 mai 1892) permit d'enregistrer comme navires américains des bâtimens construits à l'étranger, réunissant certaines conditions, appartenant à des citoyens américains ou à des sociétés américaines : ces bâtimens devaient pouvoir être employés par le gouvernement des États-Unis, en temps de guerre, comme croiseurs ou transports, moyennant une indemnité. On s'assurait par là même en temps de guerre, fit-on remarquer au Congrès, la possession d'admirables croiseurs, tels que les paquebots de la compagnie Cunard et d'autres paquebots faisant alors le service entre Anvers et New-York.

L'émulation fut générale. Immédiatement après la guerre turco-russe de 1877, alors que la Grande-Bretagne ne voulait pas reconnaître le traité de San Stefano, la Russie entreprit de lever une sorte de flotte volontaire, et dépêcha des capitaines commissionnés en Amérique pour y acheter des croiseurs. Une souscription nationale fut ouverte : elle atteignait dès le mois de septembre 1878 trois millions de roubles. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* publia diverses annonces de constructeurs allemands qui offraient des vaisseaux de guerre aux Russes assez riches pour les acheter. Un important avis du Conseil de l'Empire, approuvé

par l'Empereur le 9 juillet 1888, modifia la loi sur le service militaire obligatoire en ce qui concerne les volontaires de la marine. En 1896, la « flotte volontaire russe » se composait (1) de treize steamers, dont quatre en construction. La loi autrichienne du 27 décembre 1893, en accordant certaines primes à la navigation et à l'armement, ajoute : « Les armateurs qui jouissent de ces faveurs pour leurs navires sont tenus, en cas de guerre et de mobilisation, de les mettre à la disposition de l'État, moyennant une juste indemnité. » Au début de la dernière guerre gréco-turque, la Turquie avait nolisé de petits navires pour courir sus aux bateaux grecs et nous ne savons pas même au juste si le Sultan leur avait délivré des lettres de marque (2). La Grèce tenta, de son côté, d'organiser une marine volontaire : plusieurs navires de commerce transformés en croiseurs devaient former une division nouvelle de sa flotte (3). Enfin, la France ne se borne pas à exercer un droit de réquisition sur tous les navires de commerce en cas de guerre ; elle accorde, par sa loi du 30 janvier 1893, une surprime de navigation de 25 pour 100 aux navires à vapeur construits sur des plans préalablement approuvés par le département de la marine (4). « L'élévation de cette surprime, écrivait le 27 septembre 1893 notre ministre de la marine aux officiers généraux supérieurs et autres commandant à la mer, a eu pour but d'encourager la construction de bâtimens à vapeur à grande marche que l'État pourrait, en temps de guerre, utiliser comme croiseurs auxiliaires ; elle permet d'exiger des navires appelés à en bénéficier des qualités meilleures et notamment une vitesse plus considérable. »

L'ensemble de ces mesures inspire à quelques publicistes de sombres réflexions. « Les puissances maritimes, a dit M. Th. Funck-Brentano, professeur à l'École libre des Sciences politiques, abolissent en fait la déclaration de Paris, qui abolissait elle-même la course : les noms seuls sont changés ; les corsaires s'appelleront des croiseurs, les lettres de marque seront remplacées par des patentes de commission et les capitaines corsaires deviendront

(1) Voir, pour de plus amples renseignemens sur la flotte volontaire russe, le chapitre du *Statesman's handbook for Russia*, de M. le secrétaire d'État de Koulomesine, intitulé : *The naval forces*.

(2) Le gouvernement hellénique avisa les ambassadeurs que la Porte avait organisé une expédition de pirates (l'*Acropolis* du 19 juin/1er juillet 1897).

(3) Le *Messager d'Athènes* du 12/24 avril 1897.

(4) La loi du 29 janvier 1881 n'accordait qu'une surprime de 15 p. 100.

des capitaines commissionnés. » C'est, selon nous, aller trop loin.

Le gouvernement français put, du moins à partir du 19 janvier 1871, accuser la Prusse de rétablir indirectement la course. Sans doute, elle donnait à ses volontaires un brevet et un uniforme mais les équipages étaient entièrement formés, les officiers mêmes devaient être nommés par les armateurs; en outre, le gouvernement prussien attribuait au capteur une quotité proportionnelle de la valeur des bâtimens et disait expressément : « Ces primes seront payées aux propriétaires des navires, qui s'entendront avec l'équipage sur la répartition. » Il est vrai que les navires de la *Seewehr* volontaire devaient être placés, d'une façon générale, sous les ordres de la marine militaire; mais cette subordination vague ne transformait pas des opérations privées en opérations de guerre. On peut très bien concevoir, au contraire, qu'une partie de la flotte marchande soit effectivement versée dans la flotte militaire; les volontaires peuvent recevoir de la nation qui les emploie, non seulement un brevet et l'uniforme national, mais encore (c'est le point essentiel, ainsi que l'ont exactement jugé les tribunaux des États-Unis) (1), des chefs empruntés à l'armée. La composition des équipages étant alors contrôlée par le gouvernement, ces équipages étant soumis aux mêmes règlemens, à la même discipline que la marine militaire et ne jouissant quant à l'attribution des prises d'aucun privilège, on n'a pas rétabli la course d'une manière indirecte. Les États qui n'ont pas accepté la déclaration de Paris perdent assurément une partie des avantages sur lesquels ils ont cru pouvoir compter; mais la déclaration de Paris n'a pas interdit la constitution loyale d'une marine militaire auxiliaire.

La *Revue générale de droit international public*, déroutée par ce développement des marines auxiliaires, a naguère tenté de tracer une nouvelle ligne de démarcation : « A notre avis, dit-elle (2), une distinction est nécessaire, suivant que cette marine aura ou non pour mission de courir sus à la propriété privée ennemie : dans le premier cas, ce sera le rétablissement de la course et l'autre belligérant aura le droit de traiter les navires de la marine volontaire en pirates; dans le second cas, au contraire, ce ne sera pas le rétablissement de la course. » On ne manquera pas de répondre qu'il faut être logique. De deux choses l'une : ou cette partie de la flotte marchande se rattache légalement, par son or-

(1) V. 1 *Wolworth's U. S. Circ.* Ct. Rep., 236, 257.

(2) Ann. 1897, p. 696.

ganisation même, à la marine militaire proprement dite, ou elle n'en fait point partie. Dans le premier cas, elle a toutes les prérogatives de cette marine et peut être employée non seulement au transport des troupes, au ravitaillement des croisières, mais encore à la capture des navires marchands ennemis, de la propriété privée ennemie. Il n'en serait autrement que si le gouvernement, pouvant rédiger à sa guise ses lettres de marque ou ses commissions, en avait restreint la portée.

Nous préjugeons par là même la solution d'une question posée à plusieurs reprises depuis qu'ont éclaté les hostilités entre l'Espagne et les États-Unis : les corsaires peuvent-ils pratiquer le droit de visite à l'effet de chercher et de saisir la contrebande de guerre sur les bâtimens neutres ? C'est à ce sujet, selon toute vraisemblance, que le député Julien Lukats, demanda dans la première semaine de mai, à Budapest, si le gouvernement de François-Joseph avait pris des mesures pour que les bâtimens battant pavillon austro-hongrois ne fussent pas troublés dans leurs voyages par des navires armés en course.

Au cours de la discussion qui s'éleva sur la déclaration de Paris, en 1860, dans l'Académie des sciences morales, le professeur Giraud, tout en plaidant pour les corsaires, avait reconnu qu'il faudrait leur enlever la police des neutres, « parce qu'ils sont trop intéressés à trouver un ennemi sous le pavillon neutre ». D'accord ; mais comment la leur enlever, tout au moins s'ils ont reçu des lettres de marque pures et simples, si leur commission n'est pas limitée par des instructions ou par un traité, comme le traité anglo-russe du 5/17 juin 1801 (1) ? Même alors, on ne les empêchera pas facilement d'arrêter et de visiter en pleine mer un navire, neutre en apparence, suspect à leurs yeux, ne fût-ce que pour vérifier sa neutralité. C'est pourquoi les instructions généralement adressées aux corsaires anglais avant la déclaration de Paris ne limitaient pas leur droit de visiter les bâtimens neutres et d'y saisir la contrebande. M. Perels, directeur au ministère de la marine, à Berlin, enseigne aussi que ce droit appartient aux corsaires « pour autant qu'il en existe encore ». « Les corsaires, dit à son tour le professeur français Despagnet (2), peuvent procéder

(1) « Le droit de visiter les navires marchands appartenant aux sujets de l'une des puissances contractantes et naviguant sous le convoi d'un vaisseau de guerre de ladite puissance, ne sera exercé que par les vaisseaux de guerre de la partie belligérante et ne s'étendra jamais aux armateurs, corsaires... »

(2) *Cours de droit international public*, p. 697.

à la visite dans les rares pays qui n'ont pas aboli la course. » Le gouvernement espagnol a donc pu, sans violer le droit des gens, insérer dans son décret du 24 avril 1898 un article ainsi conçu: « Afin de capturer les navires ennemis et de confisquer la marchandise ennemie sous son propre pavillon et la contrebande de guerre sous quelque pavillon que ce soit, la marine royale, *les croiseurs auxiliaires* et plus tard *les corsaires*, exerceront le droit de visite en pleine mer et dans les eaux soumises à la juridiction ennemie selon le droit international et les instructions qui seront publiées (1). » On peut se demander toutefois s'il ne conviendrait pas d'imposer au corsaire avant la visite, comme le propose Haute feuille, la production de ses lettres de marque. Il nous paraîtrait utile de généraliser cette pratique, adoptée dans l'Amérique du Nord pendant la guerre de Sécession (2).

II. — LA NEUTRALITÉ, LE DROIT DE VISITE ET LA CONTREBANDE DE GUERRE

La puissance neutre est celle qui ne participe ni directement ni indirectement à des hostilités engagées entre plusieurs États.

On confond trop aisément les actes accomplis par l'État neutre lui-même ou par ses agens et les opérations entreprises à titre particulier par ses nationaux. Par exemple, une dépêche de Lisbonne (6 mai) annonce que le gouvernement portugais a reçu du cabinet américain une note énergique. Celui-ci, dit-on, reproche au Portugal d'avoir enfreint la neutralité en « facilitant l'envoi » de neuf cents caisses de munitions et de vivres au Cap Vert, à destination de l'escadre espagnole. Or, en principe, un gouvernement n'est pas responsable d'une opération commerciale, fût-ce un envoi d'armes, faite par un de ses nationaux à ses risques et périls. Un pays peut interdire, comme l'ont fait en 1870 la Belgique et la Suisse, de semblables envois, mais n'y est pas obligé. L'Allemagne a laissé ses grandes usines vendre des armes aux États

(1) Bien entendu, les corsaires n'auront pas plus de droits que les bâtimens de la marine militaire espagnole. Ceux-ci ne pouvant pas, comme nous l'expliquerons plus loin, capturer la marchandise inoffensive sous pavillon neutre, les corsaires américains ne le pourront pas davantage. La *Société pour la défense du commerce de Marseille* ayant exprimé des craintes à ce sujet, M. Hanotaux l'a, sur-le-champ, rassurée.

(2) Mais c'est à tort qu'on se prévaut à ce sujet (voir Calvo, *le Droit international*, etc., § 2958) de la pratique anglaise. Sir Travers Twiss invoque, au contraire, la pratique anglaise pour soutenir qu'on n'a pas le droit de faire exhiber par le commandant du corsaire sa commission et ses papiers de bord. (*Le Droit des gens en temps de guerre*, § 199.)

belligérans pendant la guerre de Crimée, pendant la guerre de Sécession, pendant la guerre turco-russe de 1877, et, quand elle dénonça, en 1870, au gouvernement anglais, les mêmes fournitures faites par des maisons anglaises, on ne l'écouta pas. L'État portugais n'aurait enfreint la neutralité que s'il avait coopéré lui-même d'une façon quelconque à l'envoi des fournitures militaires. Quant aux fournitures de vivres, elles sont permises, sauf le cas de partialité manifeste, par exemple quand on les accorde à l'un des belligérans en les refusant à l'autre. Les jurisconsultes français eux-mêmes n'approuvent pas la France d'avoir fait du riz, en 1885, un article de contrebande.

Il ne faut pas non plus confondre, ainsi qu'on l'a fait parfois depuis le début de la guerre actuelle, la neutralité même avec la déclaration de neutralité. Les journaux français du 2 mai publièrent une dépêche de Madrid ainsi conçue : « On commence à voir les avantages obtenus par l'empereur d'Allemagne, qui a refusé de proclamer la neutralité de l'Allemagne, ce qui permet aux fabriques allemandes de continuer à fournir à l'Espagne du matériel de guerre. » Mais ces fabriques, en vendant un matériel de guerre, reprendraient, je viens de l'expliquer, des opérations commerciales auxquelles elles se sont livrées dans les guerres précédentes : il n'importe, dans cet ordre d'idées, que l'État neutre, à moins qu'il ne se propose de prendre une mesure prohibitive exceptionnelle, publie ou ne publie pas une déclaration. De même, l'Autriche n'ayant pas jusqu'à présent « déclaré » sa neutralité, on a tiré de ce silence les conséquences les plus hasardées, et la *Neue Presse* du 5 mai a dû remarquer que l'inaccomplissement de cette procédure ne modifiait pas le fond des choses. Les États font bien d'insérer dans leurs bulletins de législation intérieure certaines règles permanentes du droit des neutres, telles que l'acte anglais du 9 août 1870 concernant les enrôlemens étrangers, mieux encore de rédiger en outre des actes « accidentels » au début de chaque guerre afin de placer sous les yeux de la nation entière le tableau de ses devoirs et de ses droits. En s'abstenant, un gouvernement peut devenir responsable de l'ignorance dans laquelle il aura laissé ses sujets et des infractions qu'elle aura causées. Mais il ne cesse pas d'être « neutre » parce qu'il n'a point jugé bon de donner certaines informations au public sur la conduite à tenir envers les belligérans.

On disserte à perte de vue sur la question suivante : les vais-

seaux de guerre des belligérans peuvent-ils séjourner dans les ports et dans les eaux territoriales du neutre? On peut toutefois dégager de ce débat deux principes généraux : 1° Un État neutre a la *faculté*, mais non l'obligation d'accorder à cette catégorie de navires le droit de séjourner dans les mers territoriales; 2° en cas de détresse, l'asile ne *doit* pas leur être refusé.

I. On déroge au droit de la guerre en accordant à l'État neutre cette faculté puisque, dans les guerres continentales, les forces militaires des belligérans ne peuvent être reçues sur le territoire neutre sans y être internées et désarmées. Cette dérogation s'explique non seulement par la nature spéciale des rapports maritimes, mais encore parce que les bâtimens de guerre représentent, en quelque lieu qu'ils se trouvent, l'État auquel ils appartiennent. Les journaux du 15 mai annoncent que le cabinet de Washington interpellera le gouvernement belge « sur le départ du navire espagnol *Ravenna* avec un chargement d'armes et de munitions de guerre ». On pourrait reprocher à ce gouvernement d'avoir permis au *Ravenna* de s'équiper dans un port belge, mais non de l'avoir laissé partir avec son chargement.

Toutefois l'État neutre ne peut user de cette faculté qu'à la double condition de placer les belligérans sur un pied d'égalité complète et de ne leur laisser commettre aucun acte d'hostilité. Les autorités françaises ont agi de la façon la plus irréprochable en recevant le même jour dans le port de Saint-Pierre (Martinique) le croiseur américain *Harvard*, les torpilleurs espagnols *Furor* et *Terror*. On apprend, en outre, coup sur coup : 1° que le *Harvard* est entré à Saint-Pierre « dans le dessein supposé d'expédier des télégrammes à Washington »; 2° que le gouvernement des États-Unis nous demandera des explications « au sujet du retard subi par les dépêches américaines annonçant la présence de l'escadre espagnole dans les parages de la Martinique (1) », révoquera la concession du câble français et le coupera si des explications satisfaisantes ne sont pas données dans les vingt-quatre heures. Mais, si le *Harvard* avait, d'aventure, tenté d'abuser de notre territoire soit pour concerter des mesures offensives ou défensives, soit même pour correspondre avec le ministère de la

(1) Le fait est mal éclairci : d'après des télégrammes ultérieurs, c'est le capitaine du *Harvard* qui se serait lui-même abstenu d'envoyer ces dépêches, parce qu'elles devaient passer par Fort-de-France, où se trouvait un torpilleur espagnol. Nous ne comprenons pas bien ce qu'aurait voulu dire ce capitaine.

marine et les commandans d'escadre au sujet d'opérations stratégiques, nous aurions, en lui laissant la libre disposition du télégraphe, enfreint les lois de la neutralité. Le gouvernement des États-Unis, qui vient d'interdire (16 mai) aux compagnies des câbles sous-marins la transmission des dépêches relatives aux mouvemens de ses flottes, sait très bien quel concours l'usage ou l'abus du télégraphe peut apporter à l'un des belligérans.

L'État neutre peut d'ailleurs, s'il craint de favoriser indirectement les hostilités, fermer ses ports aux belligérans, sauf le cas de relâche forcée, comme le firent l'Autriche en 1854, pour Cattaro, l'Angleterre pour les ports, rades et eaux des îles Bahama pendant le guerre de Sécession, et la Suède en 1870 pour ses cinq ports militaires. Il peut se borner à limiter la durée du séjour. C'est ainsi que le récent décret de neutralité publié par le Portugal permet l'entrée des navires belligérans dans les ports de cette puissance, mais « pour un court séjour seulement » ; que la déclaration du gouvernement britannique leur interdit de rester plus de vingt-quatre heures dans un port anglais à moins de mauvais temps, de réparations ou de réapprovisionnemens urgens; que la déclaration russe du 18 avril 1898 n'accorde également aux bâtimens de guerre qu'une hospitalité de vingt-quatre heures, que notre gouvernement leur défend de séjourner *avec des prises* pendant plus de vingt-quatre heures dans les ports ou rades de la France, de ses colonies et des pays protégés.

Enfin, d'après un principe généralement admis, un bâtiment de guerre ne peut quitter un port neutre moins de vingt-quatre heures après le départ d'un navire ennemi qu'il cherche à poursuivre (1). La déclaration russe vient de confirmer cette règle.

II. L'asile est de droit en cas de détresse et l'on donne à ce mot l'acception la plus large. M. Richard Kleen a rangé parmi les cas de détresse, dans ses *Lois et usages de la neutralité*, le manque d'eau, de charbon (2), de vivres ou le besoin de réparations, et nous croyons qu'il ne s'est pas trompé. Telle est la portée de la déclaration anglaise. La déclaration russe réserve au gouvernement impérial le droit d'accorder une prolongation d'asile « dans les cas de mauvais temps, de dénuement à bord d'objets ou provisions nécessaires à l'entretien de l'équipage ou pour cause de

(1) Bluntschli, Règle 776 *bis*.

(2) Ce publiciste fait observer que « la houille rentre dans la catégorie des moyens d'existence pour les navires de construction moderne ».

réparations indispensables. » Le délai normal du séjour fixé par certaines déclarations de neutralité part évidemment du moment où cesse la nécessité de la relâche.

Les deux règles que nous venons d'exposer s'appliquent-elles aux corsaires comme à la marine nationale proprement dite?

En fait, tous les États neutres ne suivent pas la même ligne de conduite. Par exemple, l'ordonnance italienne de 1864, concernant la neutralité dans les ports, mise en vigueur par décret royal du 26 juillet 1870, place expressément sur le même plan les corsaires et les vaisseaux de guerre proprement dits (1). L'Espagne avait procédé de même pendant la guerre de Sécession. La déclaration française d'avril 1898 ne distingue pas davantage. D'autres puissances, sans fermer absolument les ports neutres aux corsaires, ne leur accordent pas le même traitement qu'aux navires de guerre proprement dits (2). Quelques-unes, comme la Suède et la Norvège, en ouvrant leurs ports à tous les autres navires des belligérans, les ferment aux corsaires (3). C'est ainsi que procèdent, dans la guerre actuelle, le Portugal et la République haïtienne (4). Or ces derniers États, en déniant aux navires armés en course ce qu'ils pourraient, à la rigueur, refuser aux bâtimens de la marine nationale, usent assurément de leur droit. Ils ne l'excéderaient pas encore, à notre avis, alors qu'ils ont souscrit au pacte de 1856, en refusant, même « en cas de *détresse* », l'accès de leurs eaux territoriales aux corsaires qui naviguent sous le pavillon d'un État signataire de la déclaration (5), et qu'ils peuvent, en conséquence, assimiler à des pirates. Mais ils manqueraient à un devoir international s'ils refusaient l'asile, dans le même cas, aux corsaires naviguant sous le pavillon d'un État dissident et munis de leurs papiers. Ce genre d'assistance, écrivait Bluntschli, est commandé par l'humanité. Or il n'y a pas de motif pour mettre des marins protégés par l'alinéa final de la déclaration hors la loi de l'humanité.

L'Espagne et les États-Unis ont adhéré, dès le début des hostilités, à la seconde et à la troisième maximes contenues dans la *Déclaration de Paris :* « Le pavillon neutre couvre la marchan-

(1) Voir le texte des articles 1, 2, 8, 11.

(2) Voir, entre autres documens, l'*avis* du gouvernement néerlandais (art. 3 et 4), daté de la Haye le 20 juillet 1870.

(3) Circulaire suédoise du 15 décembre 1853.

(4) Voir le *Journal des Débats* du 30 avril et du 1er mai 1898.

(5) Sauf le cas où les mesures prises par un belligérant non signataire légitimeraient l'emploi des armemens en course par voie de rétorsion.

dise ennemie, sauf la contrebande de guerre; la marchandise neutre, sauf la contrebande de guerre, est insaisissable sous pavillon ennemi. » La marine militaire de ces belligérans est donc tenue de respecter la marchandise inoffensive ennemie sous pavillon neutre comme la marchandise inoffensive neutre sous pavillon ennemi.

Mais on s'est demandé si, dans l'état actuel des rapports entre des peuples civilisés, les bâtimens neutres sont encore astreints à subir le droit de visite et si le moment n'est pas venu de déclarer que l'exercice de ce droit exorbitant est inconciliable avec l'indépendance des États.

Il est à peine utile de rappeler que la mémorable discussion suscitée dans les Chambres françaises en 1842 n'eut pas pour objet le droit de visite en temps de guerre. Il ne s'agissait que de savoir si notre parlement laisserait pénétrer dans la loi des nations le droit de visite réciproque en pleine paix à bord des navires soupçonnés de transporter des esclaves. Sans doute, il faut reconnaître que certains publicistes contemporains, esquissant un tableau des réformes à introduire dans le droit international, appellent de leurs vœux la suppression totale du droit de visite sous prétexte : 1° qu'il est contraire à la souveraineté du pavillon neutre; 2° qu'il n'y a pas lieu de rechercher la contrebande de guerre dans la haute mer, la marchandise transportée ne devenant contrebande qu'au moment où elle est remise à l'ennemi; 3° que le blocus suffit à prévenir cette remise (1). Mais aucune puissance, à l'heure présente, ne coopère à ce gigantesque projet. Dans l'état actuel du droit international, chacun des États en guerre peut arrêter, même dans la haute mer, les bâtimens neutres à destination de l'État ennemi pour examiner s'ils ne transportent pas des articles de contrebande. Comme on ne peut pas en général, bloquer effectivement tous les ports d'un belligérant, il n'y a pas un gouvernement prêt à répudier ce moyen beaucoup plus efficace d'empêcher que les neutres ne participent aux hostilités. L'Espagne s'est donc, en maintenant le droit de visite dans son décret d'avril 1898, conformée purement et simplement à la pratique universelle.

Ce qu'il faut regretter, c'est que les peuples civilisés n'aient pu s'entendre, jusqu'à ce jour, pour définir la contrebande de guerre.

(1) Kleen, *Lois et Usages de la neutralité* (1898), t. I, p. 57 et suiv.

La détermination uniforme de cette contrebande eût dissipé tant d'incertitudes et prévenu tant de captures inutiles ou frustrations! Voilà la réforme que le commerce maritime des deux mondes appelle de tous ses vœux.

Catherine II l'avait tentée, d'accord avec le gouvernement français, dans sa mémorable déclaration du 9 mars 1780. Après avoir expliqué, dans un vigoureux préambule, qu'elle entendait affranchir le commerce de toutes les nations neutres par tous les moyens compatibles avec sa dignité comme avec le bien-être de son peuple et, pour atteindre ce but, exposer à l'Europe des principes fixes, d'ailleurs « consignés dans le droit primitif des nations », elle annonçait sa résolution de se conformer, quant à la détermination de la contrebande, aux articles 10 et 11 de son traité de commerce avec la Grande-Bretagne, « en étendant ses obligations à toutes les puissances en guerre ». Or le traité anglo-russe du 20 juin 1766, après avoir autorisé les sujets des deux hautes parties contractantes à transporter, « à l'exception des munitions de guerre, toutes autres sortes de marchandises, ainsi que des passagers, sans le moindre empêchement » (art. 10), contenait (art. 11) cette énumération restrictive : « tous les canons, mortiers, armes à feu, pistolets, bombes, grenades, boulets, balles, fusils, pierres à feu, mèches, poudre, salpêtre, soufre, cuirasses, piques, épées, ceinturons, poches à cartouches, selles et brides, au delà de la quantité qui peut être nécessaire pour l'usage du vaisseau ou au delà de celle que doit avoir chaque homme servant sur le vaisseau et passager, seront réputés munitions ou provisions de guerre et, s'il s'en trouve, ils seront confisqués selon les lois, comme contrebande ou effets prohibés... » La déclaration de 1780 échappe donc au reproche que le professeur autrichien Neumann adressait il y a vingt-trois ans à la déclaration de 1856; elle ne laisse rien dans le vague. C'est, ainsi que je l'expliquais en 1894 à l'Académie des sciences morales et politiques, qu'il fallait à tout prix, au Congrès de Paris, obtenir l'adhésion de l'Angleterre et que Catherine, sans renoncer à l'obtenir tôt ou tard, commençait par s'en passer. L'Angleterre avait toujours essayé, depuis son traité du 17 septembre 1625 avec la Hollande, de donner aux mots « contrebande de guerre » un sens extensif, tandis que la France s'était attachée, surtout depuis le traité des Pyrénées, à faire prévaloir un avis contraire dans la jurisprudence internationale. Si les principes de 1780 l'avaient emporté, la Grande-

Bretagne ou les États-Unis n'auraient pas pu classer plus tard parmi les articles de contrebande les objets appropriés à des usages pacifiques comme à des usages militaires, par exemple l'eau-de-vie, le beurre, le fromage, les bois de charpente, le matériel de construction des chemins de fer, le matériel télégraphique ou même, comme dans l'affaire du *Bermuda*, un matériel d'imprimerie; la Chine n'aurait peut-être pas non plus, en 1894, transformé le chlorate de potasse en contrebande de guerre sous prétexte qu'il peut servir à fabriquer des allumettes.

Chacun des États belligérans ou neutres peut donc encore dresser, en ne consultant que son propre intérêt, sa liste particulière d'articles de contrebande. Cette diversité de vues et de règlemens offre les inconvéniens les plus graves. D'abord, comme on ne sait jamais à quoi s'en tenir, elle paralyse beaucoup d'opérations inoffensives et porte la plus grave atteinte au commerce du monde entier. Ensuite, comme la validité des prises est jugée non par des commissions mixtes, mais par des tribunaux nationaux, chaque belligérant capteur statue dans sa propre cause et généralement d'après son propre droit. Ces tribunaux, obligés d'opter entre la coutume internationale et les ordonnances rendues par l'État dont ils relèvent, ne pourront pas toujours se dispenser d'appliquer le règlement local et, quand ils le pourront, ne s'en soucieront pas. Des neutres seront donc condamnés après s'être conformés strictement, dans leurs opérations commerciales, non seulement à la loi de leur pays, mais à la loi des nations.

Le décret espagnol du 24 avril 1898 énumère aussi les articles de contrebande : « Sont compris, dit-il, sous la dénomination de contrebande de guerre : les canons, les mitrailleuses, obus, fusils de toutes sortes, armes blanches et à feu, balles, bombes, grenades fulminantes, capsules, mèches, poudres, soufre, dynamite, les explosifs de toute espèce, ainsi que les uniformes, courroies, bâts, équipemens d'artillerie et de cavalerie, machines pour naviguer et en général tous objets servant à la guerre. » On a remarqué que le soufre était porté sur cette liste et que le charbon n'y figurait pas.

La première remarque a été faite par les Italiens. L'*Esercito* du 26 avril signala le préjudice que le gouvernement espagnol allait porter au commerce de la Sicile en classant le soufre parmi les articles de contrebande : le ministre de la guerre, ajoutait cette feuille, devait soumettre la question au conseil des ministres

pour amener l'Espagne à rapporter cette mesure, « attendu qu'aujourd'hui la poudre n'est pas seulement faite avec du soufre ». Le soufre, nous le reconnaissons, n'est pas expressément compris dans l'énumération faite par la convention italo-américaine du 26 février 1871, qu'on a citée plusieurs fois comme le type le plus parfait des traités restrictifs conclus dans la seconde moitié du XIXe siècle, et quelques publicistes contemporains le retranchent de la liste en même temps que le salpêtre, l'un et l'autre étant des matières premières qui, pour devenir un moyen de guerre, comportent une transformation préalable. Toutefois l'Espagne, en rédigeant son décret, n'était pas sortie de la coutume internationale, enracinée depuis plus d'un siècle et demi (1), confirmée par la déclaration de 1780.

Faut-il classer la houille parmi les articles de contrebande? Aucune question de droit international n'a suscité, depuis cinquante ans, de plus vifs débats. La houille, disent les uns, est le nerf de la guerre maritime, car un navire de bon tonnage en consomme par jour environ 100 000 kilogrammes, un croiseur de moyennes dimensions 60 000 ou 65 000; la houille, répondent les autres, est un simple agent de locomotion et n'augmente les moyens d'action offensifs ou défensifs que d'une façon indirecte.

Que pense, au juste, l'Angleterre? La question est à peu près insoluble, d'abord parce qu'elle est pour nos voisins, de l'ordre politique et non de l'ordre juridique, comme toute la réglementation de la contrebande, ensuite parce que le gouvernement de S. M. britannique la tranche de deux manières différentes selon qu'il est belligérant ou neutre, enfin parce qu'on est exposé sans cesse à confondre, dans les notes ou dans les déclarations anglaises, la contrebande *absolue* et la contrebande *conditionnelle*, celle-ci comprenant les marchandises douteuses qu'il est tantôt licite et tantôt illicite, selon les conjonctures, de porter à l'un des belligérans. C'est ainsi que, durant la guerre de Sécession, la Grande-Bretagne rangea la houille parmi les articles saisissables *quand elle serait vendue pour aider ou achever l'exécution d'un acte hostile :* le comte Sclopis exigeait de même, dans le procès de l'*Alabama,* le 25 juillet 1872, pour que cette marchandise fût réputée *res hostilis*, un concours de circonstances particulières. Un décret britannique défendit de la transporter directement, pendant

(1) Et non pas seulement depuis 1778, comme l'a dit le professeur de Boeck. Voir le *traité anglo-russe* du 2 décembre 1734, art. 12.

la guerre franco-allemande, aux navires français stationnant dans la Baltique, mais sans en prohiber l'exportation dans nos ports. Quant à la France, elle s'est formellement abstenue, depuis 1859, de ranger le charbon parmi les articles de contrebande et nous ne saurions la désapprouver (1).

Elle n'a donc pas, dans sa déclaration de neutralité, limité la quantité de houille qui pourrait être fournie aux belligérans. Au contraire, d'après une dépêche de l'île Saint-Thomas, datée du 16 mai, les navires des belligérans ne seront désormais admis à faire du charbon que sur l'autorisation du gouvernement danois et chaque navire n'embarquera qu'une quantité de combustible fixée par les autorités. Enfin les instructions anglaises sont ainsi conçues : « Les navires de guerre des belligérans ne seront autorisés à prendre, tant qu'ils séjourneront dans les ports, rades et eaux territoriales de la juridiction du gouvernement de Sa Majesté, aucunes provisions, sinon celles qui seraient nécessaires à la subsistance de l'équipage, ni du charbon, si ce n'est la quantité strictement nécessaire pour les mener jusqu'au port le plus voisin de leur propre pays ou jusqu'à quelque destination plus rapprochée. En outre, on ne donnera pas de nouveau, dans les trois mois qui suivront, du charbon au même navire de guerre dans le même port ou dans tout autre ou dans des eaux quelconques soumises à la juridiction territoriale de Sa Majesté, sans une permission particulière. »

Ce n'est pas là précisément, qu'on le remarque, refuser du charbon aux belligérans. Du reste, à la Chambre des communes, le 22 avril 1898, sir E. Gourley ayant demandé si quelque convention postérieure à la déclaration de 1856 permettait de ranger parmi les articles de contrebande le charbon et le combustible liquide (pétrole, etc.), sir R. Webster, attorney général, répondit qu'à sa connaissance il n'existait aucune convention semblable, et que « si le charbon ou le combustible liquide étaient contrebande de guerre, il deviendrait illicite d'en fournir aux belligérans. » Cette réponse implique que le charbon ne serait pas de bonne prise à bord d'un navire neutre, puisque le pavillon neutre couvre la marchandise à l'exception de la contrebande, et par conséquent le navire anglais *Twickenham* aurait pu, comme l'annoncent les

(1) Nous avions approuvé, il y a vingt ans, la réponse faite en 1872 par M. Sclopis au tribunal arbitral de Genève. Nous nous sommes rattaché, dans la session de l'*Institut de droit international* tenue à Venise en 1896, à la théorie française.

journaux du 21 mai, transporter 2800 tonnes de charbon en vertu d'un contrat avec l'Espagne sans s'exposer à une capture. Il est à peine utile de faire ressortir l'importance de cette solution.

En outre il y a lieu de remarquer que le président Mac Kinley n'a pas assimilé, dans sa déclaration, le charbon à la contrebande de guerre; il s'est contenté d'en prohiber l'exportation (22 avril 1898).

Or le correspondant du *Daily Chronicle* à Washington a déclaré, le 14 mai, que, d'après ses renseignemens particuliers (dont l'exactitude est d'ailleurs problématique), si les autorités françaises de la Martinique « offraient des facilités » pour donner du charbon à l'escadre espagnole, les États-Unis regarderaient ce procédé comme un acte « anti-amical » (*unfriendly*), engageant la responsabilité de la France. Tâchons de mieux poser la question, car il n'y a rien de plus difficile à résoudre qu'une question mal posée. Que signifient les mots « offrir des facilités » ?

Il est certain que le gouvernement français n'aurait pas le droit, quoique s'étant abstenu de classer le charbon parmi les articles de contrebande, de laisser organiser, dans une de ses colonies, des stations ou dépôts de houille pour l'usage d'un belligérant. Il y aurait, dans une pareille façon d'agir, abus du territoire neutre. Or c'est, au premier chef, un abus de territoire que de laisser installer des stations ou dépôts non seulement de munitions, mais de provisions, propres à faciliter le ravitaillement des forces belligérantes pour la guerre. Il est non moins certain que de simples particuliers appartenant à la nationalité française peuvent faire, à titre individuel, des fournitures de houille à l'un des belligérans; ils pourraient faire au même titre, avons-nous dit, des fournitures d'armes! A plus forte raison, le gouvernement français ne peut-il pas s'immiscer dans l'expédition d'une marchandise que ni la France ni les belligérans eux-mêmes n'ont classée parmi les articles de contrebande (1).

Toutefois, si notre gouvernement se transformait lui-même, au profit d'un des belligérans, en fournisseur de houille, on pourrait lui reprocher d'accorder, sous une forme déguisée, un véri-

(1) « Le commerce des charbons est en lui-même permis aux neutres, même lorsque ces charbons sont destinés à des navires de guerre. » (Bluntschli, Règle 763, n. 5.) « Il est généralement permis de faire les réparations indispensables au navire et à ses canots, de prendre de l'eau, des provisions et du charbon; les déclarations de neutralité récentes restreignent *parfois* cependant le charbon à la quantité nécessaire pour un temps déterminé. » (Perels, *Manuel de Droit maritime international*, trad. Arendt, p. 243.)

table subside, par conséquent de prêter un concours plus ou moins direct à l'action d'un État engagé dans la lutte et de manquer aux lois de la neutralité.

III. — BLOCUS. BOMBARDEMENT

Le 22 avril 1898, le président Mac Kinley proclamait dans les termes suivans le blocus d'une partie du littoral cubain : « Je déclare par la présente que les États-Unis ont établi et maintiendront un blocus du littoral septentrional de Cuba, comprenant les ports de ce littoral entre Cardenas et Bahia-Honda, et le port de Cienfuegos sur le littoral méridional de Cuba. Ce blocus aura lieu conformément aux lois des États-Unis et au droit des gens applicable dans des circonstances semblables. Des forces suffisantes iront stationner pour empêcher l'entrée et la sortie des navires des ports susmentionnés. Tout navire neutre s'approchant de ces ports ou tentant de les quitter sans avoir connu l'établissement de ce blocus sera dûment avisé par le commandant des forces du blocus qui enregistrera le fait sur le livre de bord avec la date et le lieu de l'enregistrement. Si le navire ainsi prévenu tente à nouveau d'entrer dans le port ainsi bloqué, il sera capturé et expédié au port le plus voisin et le mieux approprié pour la procédure de prise qui peut être jugée nécessaire contre lui et contre sa cargaison. Les bâtimens neutres, qui se trouvent dans les ports ci-dessus mentionnés au moment de l'établissement du blocus, auront trente jours pour en sortir. »

Le blocus maritime, en temps de guerre, consiste à cerner un port ou une portion de côte au moyen de forces navales permanentes, de façon à empêcher toute communication et principalement tout commerce avec le dehors par la voie de la mer. Le Congrès de Paris a posé la règle suivante en 1856 : « Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral ennemi. » Le décret espagnol du 24 avril 1898 reproduit textuellement cette phrase. La proclamation du président Mac Kinley est un peu moins nette, puisqu'elle se réfère à la fois aux « lois des États-Unis », et d'une manière vague au « droit des gens applicable ». Cependant elle diffère manifestement de la déclaration publiée à Washington le 19 avril 1861, pendant la guerre de Sécession. On avait dit alors : « Le Président des États-Unis,

voulant rétablir la tranquillité publique, a jugé opportun de mettre sur pied des forces de blocus devant les ports des États rebelles : une force navale effective sera donc expédiée pour empêcher l'entrée et la sortie des navires en *croisant* devant les ports rebelles.» C'était annoncer un blocus par croisière. Les États-Unis ne pouvaient pas procéder autrement à cette époque, alors qu'ils voulaient bloquer une étendue de côtes de 3 500 kilomètres, comprenant quatre-vingts ports ou embouchures, avec une flotte de quarante-cinq vaisseaux de guerre (1). M. Mac Kinley annonce au contraire que des forces suffisantes iront « stationner » pour empêcher l'entrée et la sortie des navires.

Or le Congrès de Paris, il faut le reconnaître, en décidant que les blocus doivent être effectifs pour devenir obligatoires, n'a pas défini le blocus « effectif ». Quoique la déclaration eût certainement proscrit, tout au moins, les blocus sur le papier, pratiqués par l'Angleterre en 1689, en 1775, en 1806, M. Marcy, secrétaire d'État d'Amérique, a pu dire dès le 28 juillet 1856 : « Ce que l'on doit entendre par une force réellement suffisante pour interdire l'accès de la côte ennemie a été une question très souvent débattue, et la déclaration, en répétant simplement une maxime incontestée de droit maritime, n'enlève rien au sujet de sa difficulté. » Un très grand nombre de navires entrèrent donc pendant la guerre de Sécession dans les ports que les fédéraux prétendaient bloquer, et le *Sumter*, navire confédéré, y ramena librement, jusqu'au 25 août 1861, soixante-quinze prises, ce qui n'empêcha pas lord John Russell d'envisager, dans un discours du 10 mars 1862, le blocus de ces ports comme effectif. En définitive, le *consensus gentium* ne s'est pas établi sur la question suivante : le blocus n'est-il effectif que si des vaisseaux *stationnent* devant la côte ennemie, de manière à cerner le lieu bloqué, n'étant pas séparés les uns des autres par une distance supérieure à une double portée de canon et flanqués d'une escadre volante, comme l'enseigne le jurisconsulte français Fauchille ? ou le blocus par croisière peut-il encore être pratiqué, même par les signataires de la déclaration, comme l'affirmait lord Palmerston le 10 mars 1862? A notre avis, ce dernier mode de blocus n'est pas indistinctement licite, mais n'est pas indistinctement prohibé par la déclaration de Paris. Ce n'est point par inadvertance que les plénipotentiaires

(1) A laquelle on ajouta, pendant les hostilités, une cinquantaine de navires marchands.

de 1856, ayant sous les yeux les définitions précises faites en 1780 et en 1800 par les deux ligues de neutralité armée, n'en ont pas reproduit le texte dans le nouveau pacte (1). Si la majorité des puissances avait exigé ce texte précis, elle n'aurait pas obtenu l'adhésion de l'Angleterre. Un blocus par croisière qui laisse subsister le « danger évident » d'entrer dans le port, par exemple lorsque les croiseurs passent et repassent assez souvent devant les lieux bloqués pour qu'il soit très difficile de tromper leur surveillance, n'est pas interdit par la déclaration. D'interminables discussions de fait devaient donc s'ouvrir, au cours de chaque guerre maritime sur cette question : le blocus est-il effectif? Mais tel est le régime qu'avaient accepté les puissances et, si l'on n'a pas fait autrement, c'est qu'on n'a pas pu mieux faire.

Le blocus établi le 22 avril par le gouvernement de Washington peut être d'ailleurs effectif, même au sens le plus étroit du mot. Il laisse de côté la partie orientale de l'île et n'embrasse, au nord que 200 kilomètres de côte, au sud que le port de Cienfuegos. Il n'est pas très difficile d'intercepter les communications sur cette portion restreinte de la mer littorale.

Mais ce blocus est-il réellement effectif? On l'a contesté dès le 28 avril au Sénat espagnol. M. Sanchez de Toca, sénateur, s'est efforcé d'établir, en citant divers faits, que les communications n'étaient pas interceptées et que les Américains méconnaissaient les règles du droit international ; il ajoutait que les neutres, lésés dans leurs opérations commerciales par cette apparence de blocus, pouvaient en prendre à leur aise, et demandait au gouvernement d'aviser les puissances. Le ministre de la marine promit de se concerter avec son collègue des affaires étrangères : le gouvernement entrerait en pourparlers, le cas échéant, avec les cabinets des États neutres.

Il ne faut pas se figurer, avec quelques journaux, qu'un blocus cesse d'être effectif, par cela seul que certains bâtimens de mer pénètrent dans le port bloqué. Divers traités, comme celui du 27 octobre 1860 entre l'Italie et la république de San Salvador, du 19 décembre 1862 entre le Danemark et le Venezuela, du 28 août 1869 entre le Zollverein et le Mexique ; quelques règlemens

(1) La déclaration de 1780 disait : « Pour déterminer ce qui caractérise un port bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui où il y a, par la disposition de la puissance qui l'attaque avec des bâtimens de guerre *arrêtés* et *suffisamment proches*, un danger évident d'entrer. »

intérieurs, comme l'ordonnance danoise du 16 février 1864 et l'ordonnance italienne du 20 juin 1866, énoncent qu'aucun navire *de commerce* ne peut avoir accès dans les lieux bloqués : l'entrée du port ne serait donc pas interdite aux vaisseaux de guerre, même portant des marchandises ; et c'est ainsi que, pendant la guerre de Sécession, le gouvernement fédéral, fidèle à ses instructions du 24 décembre 1846, laissa formellement aux vaisseaux de guerre des neutres le droit d'entrer dans les ports interdits et d'en sortir (1). Donc le caractère effectif du blocus ne saurait être contesté sous prétexte que l'aviso français *Fulton* aurait quitté la Havane sans être inquiété, se dirigeant vers la Vera-Cruz avec des réfugiés espagnols (2) ou qu'on aurait laissé pénétrer librement dans le même port notre vaisseau le *Dubourdieu*. L'État bloquant a fait souvent une autre exception pour les paquebots de correspondances ; par exemple, avant la déclaration de Paris, les États-Unis eux-mêmes dans leurs instructions du 14 mai 1846 relatives au blocus de certains ports mexicains ; et après la déclaration de Paris, en 1862, la France, qui laissa continuer le service du paquebot anglais, en dépit d'un blocus sévère, avec le port de Tampico (3). En 1863, pendant la guerre de Sécession, le *Peterhof*, bâtiment de commerce anglais chargé de la malle publique, fut assurément confisqué, mais parce qu'il voulait introduire dans le port bloqué des marchandises neutres : en lisant l'arrêt de confiscation (1er août 1863) (4), on s'aperçoit aisément que, s'il n'avait transporté que la malle, on ne l'aurait pas écarté de la place investie. Le président Mac Kinley a donc pu déclarer, dans sa proclamation du 26 avril, que « les courriers ne seraient pas inquiétés, si ce n'est au cas de suspicion fondée ». Grotius élargissait bien autrement le cercle des exceptions.

Les neutres pouvaient déjà, au contraire, contester le caractère effectif du blocus en faisant observer que le paquebot espagnol *Montserrat* avait deux fois, sans difficulté, trompé la surveillance des croiseurs américains, d'abord en pénétrant à Cienfuegos avec les troupes qu'il amenait d'Espagne, puis en contournant la côte occidentale de Cuba et en entrant à la Havane. Mais la démons-

(1) M. Seward à M. Tassara, ministre d'Espagne (2 mai 1861) ; lord Lyons au contre-amiral sir Milne (11 mai 1861). *Archives diplomatiques*, 1861, III, 443.

(2) Dépêche de Key-West adressée le 10 mai à tous les journaux.

(3) M. Drouyn de Lhuys exprima, mais inutilement, le même désir au gouvernement espagnol en 1865, au cours du différend hispano-chilien.

(4) *Archives diplomatiques*, 1863, IV, 105 à 109.

tration est devenue beaucoup plus facile depuis que six bâtimens de l'escadre de l'amiral Sampson, chargée d'assurer le blocus de Cuba, sont rentrés à Key-West, pour y renouveler leur provision de charbon et sont ensuite partis pour une destination nouvelle. Les télégrammes du 13 mai nous ont bientôt appris que trois de ces bâtimens, le cuirassé *Iowa*, le cuirassé *Indiana*, le croiseur *New-York* avaient pris une part active au bombardement de San Juan de Puerto-Rico. Or il est avéré que, si l'escadre de blocus s'éloigne volontairement, même pour un temps, le blocus ne lie plus les neutres. « Tout blocus levé ou *interrompu*, disent les instructions complémentaires françaises de 1870, doit être rétabli et notifié de nouveau dans les formes prescrites. » Telle est d'ailleurs l'opinion de James Kent, le plus illustre des jurisconsultes anglo-américains, le grand professeur de Columbia-College, *chief-justice* à New-York de 1804 à 1814, chancelier de l'État de New-York jusqu'en 1823 (1). S'il est vrai, comme les télégrammes du 16 mai nous l'apprennent, que deux navires espagnols, le *Conde de Venadito* et la *Nueva España*, ayant fait une sortie, quatre navires bloquans aient dû s'éloigner pour remorquer un cinquième navire avarié, le blocus serait devenu de moins en moins effectif.

Sir Richard Webster eut à s'expliquer devant la Chambre des communes, le 22 avril 1898, sur la légitimité du blocus qu'on pratiquerait au moyen de mines sous-marines : « Ce serait, répondit-il, une innovation. » Nous ajoutons que cette innovation serait contraire aux principes du droit international. Il n'est pas un jurisconsulte qui ne se rappelle le grave incident suscité par les États-Unis en 1861. Pour remédier à l'insuffisance de leurs forces navales, ils inaugurèrent un nouveau mode de blocus en coulant des navires chargés de pierres à l'entrée du port de Charleston. Ce « blocus par pierres » motiva sur-le-champ deux protestations : celle de l'association des armateurs de Liverpool, celle du cabinet britannique (13 et 16 janvier 1862). A vrai dire, ce qui frappait surtout lord Lyons, c'est que l'obstruction du port ainsi comblé pouvait causer un dommage permanent, irréparable, en conséquence paralyser après la

(1) *Commentary of international law*, Cambridge, 1866, p. 366. L'*Institut de droit international* a dit aussi, dans son *Règlement international des prises* (art. 38) : « Si les navires bloquans s'éloignent de leur station pour un motif autre que le mauvais temps constaté, le blocus sera considéré comme levé ; il doit alors être de nouveau déclaré et notifié. »

guerre la libre navigation des neutres : le dommage que causerait un blocus « par mines sous-marines » semble devoir être, au contraire, transitoire et réparable. Mais l'un et l'autre procédés soulèvent des objections communes. Au cas de fermeture complète, le passage est interdit même aux navires qui gardent le droit de passer, par exemple à ceux qui se trouvent déjà dans le port avant le blocus et qui en sortent sur lest ou avec une cargaison chargée avant la notification, même aux navires publics ou privés affectés au transport des malades et des blessés, etc. ; si des solutions de continuité subsistent, les conditions normales de l'investissement sont transformées, l'escadre de blocus peut être réduite à un très petit nombre de navires ; les bâtimens neutres qu'on ne pourra plus prévenir ou qui seront surpris par le mauvais temps seront exposés à des dangers analogues : dans un cas, ils se briseront contre la ligne de pierres qui barre l'entrée de la place; dans l'autre, ils sauteront en l'air. C'est, pour reprendre l'expression de Jefferson Davis, une « odieuse barbarie (1) » dans un cas comme dans l'autre.

Le *Lafayette*, grand navire de notre compagnie transatlantique, long de 107 mètres et jaugeant 3 394 tonneaux, qui dessert la ligne de Saint-Nazaire à la Vera-Cruz (Mexique) avec escale à Santander, à la Corogne et à la Havane, a été capturé le 6 mai par trois navires de l'escadre de l'amiral Sampson, l'*Annapolis*, le *Newport*, le *Wilmington*, et conduit à Key-West par le *Wilmington*. On s'est ému, chez nous, de cette capture : les Parisiens eux-mêmes se sont demandé pendant quarante-huit heures quels étaient, en pareil cas, les droits respectifs des neutres et du belligérant. Il faut bien confesser que le droit international n'a pas encore dit son dernier mot sur cette question et que la période des tâtonnemens n'est pas close. Nous sortirions de notre cadre en faisant connaître toutes ces divergences et nous nous bornons à résumer les principes adoptés par les États-Unis.

Tout blocus doit être notifié, parce qu'il faut éviter les surprises, et peut l'être de deux manières. On distingue la notification générale ou diplomatique officiellement adressée aux États neutres par le pays qui pratique le blocus et la notification spéciale faite sur place par l'escadre de blocus aux navires qui s'approchent des lieux bloqués. Une notification générale serait

(1) Message du 12 janvier 1863.

d'ailleurs inefficace, c'est de toute évidence, à l'égard des bâtimens qui ont déjà pris la mer au moment où elle est faite. Or le gouvernement même des États-Unis paraît avoir, soit dans ses instructions du 14 mai 1846, relatives au blocus des ports mexicains, soit dans la proclamation du blocus des ports confédérés, faite le 19 avril 1861, regardé la notification diplomatique comme superflue en exigeant *dans tous les cas* la notification spéciale (1). Mais telle n'est pas précisément l'opinion des cours américaines : elles ont, plusieurs fois, notamment dans les cas du *Circassian*, de la *Néréide*, du *Hiawatha*, déclaré de bonne prise des navires qui n'avaient pas reçu la notification spéciale, *parce qu'ils avaient déjà connaissance du blocus*. Les traités conclus par la grande république depuis 1795 sont généralement conformes à cette jurisprudence; il nous suffira de citer l'importante convention italo-américaine du 26 février 1871 : « Comme il arrive souvent, dit-elle, que des bâtimens se dirigent vers un port ou une place appartenant à l'ennemi *sans savoir* que cette place est assiégée, bloquée ou investie, il est convenu que tout bâtiment *qui se trouve dans ces conditions* peut être repoussé à son approche dudit port ou de ladite place, mais il ne sera pas retenu, et aucune partie de sa cargaison, sauf la contrebande de guerre, ne sera confisquée, à moins qu'il n'ait tenté d'entrer après avoir reçu avis du blocus ou de l'investissement par un officier commandant un navire faisant partie des forces du blocus, au moyen d'une annotation faite par cet officier sur les papiers du navire avec mention de la date, de la latitude et de la longitude où a lieu l'annotation; il lui sera permis d'aller dans tout autre port ou place qu'il jugera convenable. » La déclaration de blocus du 22 avril 1898, que nous avons citée plus haut, ne dit pas autre chose.

Le *Lafayette* avait quitté Saint-Nazaire le 21 avril, c'est-à-dire avant que la guerre fût déclarée ; puis il avait fait escale dans le port espagnol de la Corogne le 23 avril, encore avant la déclaration de guerre. Donc l'amiral Sampson ne pouvait pas se prévaloir contre ce navire de la notification générale faite par voie diplomatique. Mais on a peut-être attaché trop d'importance aux faits accomplis dans cette première phase. Il semble, en effet, quand on lit les divers télégrammes expédiés de New-York et de

(1) « *Aucun* bâtiment neutre entrant dans le port bloqué ne pourra être capturé ou retenu s'il n'a préalablement reçu de l'un des bâtimens composant l'escadre de blocus une notification spéciale. » (*Instructions de 1846.*)

Key-West que la notification spéciale eût été faite; tout au moins que l'*Annapolis* eût entamé la procédure légale de cette notification; et que le paquebot, avisé formellement, ait tenté de dépister la croisière. Dans ce cas, le transatlantique eût été de bonne prise, même quand il n'aurait pas transporté de contrebande de guerre. Cependant, une fois conduit à Key-West, il a été relâché. D'après quelques télégrammes, on a fini par découvrir que le *Lafayette* n'avait pas tenté de forcer le blocus. On a dit encore que notre ambassadeur avait demandé pour ce navire la permission d'embarquer à la Havane quelques passagers français; que le gouvernement de Washington avait accordé cette autorisation « par dérogation aux règles strictes du blocus »; et que l'amiral Sampson avait omis de communiquer ces instructions aux officiers capteurs. Enfin, quelques journaux anglais ont insinué que M. Mac Kinley ne s'était pas soucié d'entrer en conflit, à propos d'un tel incident, avec le gouvernement français. C'est bien possible, car ce gouvernement aurait pu facilement contester le caractère effectif du blocus, et mettre ainsi les États-Unis dans l'embarras.

Au Sénat espagnol, le comte de Peña de Ramiro; à la Chambre, un député de Puerto-Rico, M. Garcia Molinas ont reproché vivement aux Américains d'avoir bombardé San Juan sans avis préalable. En effet, si le droit international ne proscrit pas le bombardement d'une ville protégée par des forts, il atténue l'horreur de cette pratique en imposant la formalité d'un avertissement. Cette règle fut observée par la France aux sièges d'Anvers, de Rome (en 1849), de Sébastopol. Il est vrai que l'armée allemande crut devoir bombarder à l'improviste, pendant la guerre de 1870-1871, la Fère et Paris. Le corps diplomatique fit remettre, on le sait, une protestation collective à M. de Bismarck par M. de Kern, ministre de Suisse (13 janvier 1871). Le chancelier répondit, sans doute, que la dénonciation préalable n'était point « exigée d'après les principes du droit des gens, ni reconnue obligatoire par les usages militaires » (17 janvier). Mais le corps diplomatique n'accepta pas cette réponse et réitéra sa protestation (23 janvier). Pendant la guerre de 1894, l'amirauté japonaise, à la demande de l'amiral anglais, sir R. Freemantle, promit de ne pas bombarder Weï-Haï-Weï ni Che-fou sans une déclaration préalable faite deux jours à l'avance. En 1896, quand, après la mort de Hamid-Seyid, sultan de Zanzibar, Saïd-Khaled se fut brusque-

ment emparé du trône, les Anglais intimèrent à l'usurpateur, dans la soirée du 26 août, l'ordre de baisser le lendemain avant neuf heures son pavillon hissé sur le palais, sans quoi le bombardement commencerait. Encore le feu ne fut-il ouvert qu'après un second ultimatum, adressé le 27 à sept heures et demie du matin. Le *consensus gentium* est donc établi sur ce point, et nous nous figurons que, si le jeune empereur d'Allemagne avait à se prononcer, l'Allemagne prendrait aujourd'hui le parti le plus conforme aux intérêts de l'humanité. Si la place consent à se rendre, pourquoi ne pas la mettre à même d'éviter cette pluie de bombes et d'obus? En tout cas, il faut laisser le temps d'abriter les femmes, les enfans, les malades et les blessés.

Ce qu'on reproche le plus volontiers aux jurisconsultes, c'est de ne pas s'accorder entre eux. Quels hommes! dit parfois le public: quand on leur demande un avis, ils offrent le plus souvent trois ou quatre solutions; les géomètres ou les chimistes ne nous laissent pas ainsi l'embarras du choix. Hélas! aucune des sciences morales n'échappe à ce reproche; a-t-on jamais vu, depuis le commencement du monde, les philosophes, les moralistes, les politiques se mettre d'accord? Encore l'invention des codes, complétée par celle des tribunaux de cassation, a-t-elle, dans la sphère du droit civil, du droit commercial, du droit pénal, fixé beaucoup d'opinions et dissipé beaucoup d'incertitudes. Cela posé, j'avoue humblement que le droit international est toujours en voie de formation. Les puissances civilisées posent assurément, de temps à autre certaines règles, le lecteur a pu s'en convaincre; mais avec quelle lenteur! On comprend cette lenteur, puisque aucun pouvoir supérieur ne peut légiférer et puisque aucune juridiction commune ne peut juger. Il y a cependant, sur la surface du globe, une poignée de gens : publicistes, jurisconsultes, hommes d'État, qui travaillent avec une grande patience à l' « unification » du droit international. Il faut les remercier de leurs efforts, souhaiter leur succès et, pour l'accélérer, dégager avec toute la vigueur possible les principes de justice universelle sur lesquels l'entente devra s'établir.

ARTHUR DESJARDINS.

LE MARQUIS DE LA ROUERIE

ET

LA CONJURATION BRETONNE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VIII. — LALLIGAND-MORILLON (2)

Ces arrestations frappant les meilleures familles du pays, le transport des prisonniers à Paris, et plus encore, les circonstances de ces événemens qui révélaient la présence, parmi les affiliés, d'un délateur au courant des secrets de l'association, avaient jeté le trouble et l'effroi dans toute la Bretagne. Les amis du marquis de la Rouerie, poussés aux partis extrêmes, avaient, comme nous l'avons vu, armé leurs paysans et mettaient isolément à exécution les projets belliqueux du chef disparu; de ce nombre étaient Jean Chouan, Gavard de Parcé, Bois-Guy, les frères la Haye Saint-Hilaire, Boishardi, Limoëlan le jeune, d'autres encore. Ceux à qui l'âge ne permettait pas de faire campagne avaient émigré et rejoint à Jersey ou à Londres les débris de l'ar-

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

(2) Archives nationales, W 274-409, F74760. — Archives de la mairie de Dol. — Archives de la préfecture de police : écrous de la prison Belhomme. — De Sainte-Aulaire : *Portraits de famille*. Nous devons à l'obligeance de M. Barbier, de la Rouerie, la communication des souvenirs du comte de Sainte-Aulaire.

mée des Princes. Bien peu osaient braver le danger et attendre, dans leurs châteaux, la fin de la tourmente.

De ce nombre était le comte de Ranconnet de Noyan qui, par deux fois déjà, a figuré dans notre récit. Il avait été l'un des plus intimes conseillers du marquis; il lui avait offert l'hospitalité à son château de la Mancellière; et, lorsqu'il apprit l'arrestation des habitans de la Guyomarais et de la Fosse-Ingant, il lui fut aisé de prévoir que son tour viendrait bientôt. Il fit pourtant bonne contenance. Sceptique, parfaitement égoïste, aimant ses aises au point de dédaigner le danger, il n'avait rien changé à ses habitudes, et son inséparable confident, Leroy, continuait à le magnétiser tous les matins et à accumuler sur lui le fluide nécessaire à l'existence de la journée. Quand Leroy boudait son maître, — ce qui arrivait fréquemment, — un autre médium, nommé Clavet, le suppléait dans ses délicates fonctions. Avec ces étranges personnages vivaient, à la Mancellière, la fille du comte de Noyan, Mme de Sainte-Aulaire, et le fils de celle-ci, Louis de Sainte-Aulaire, alors âgé de quinze ans.

La quiétude du vieux gentilhomme déconcertait la suspicion; ses paysans d'ailleurs lui étaient dévoués et sa considération s'étendait fort loin dans le pays. Les autorités mêmes du district de Dol lui étaient personnellement bienveillantes, et, dans l'incertitude des événemens à venir, se souciaient peu d'encourir l'inimitié de la famille la plus puissante du canton. Une première visite domiciliaire à la Mancellière n'avait rien fait découvrir de suspect : les commissaires avaient procédé avec une certaine politesse et s'étaient retirés avec force excuses. Quelques semaines se passèrent; M. de Noyan se jugeait à l'abri de toute nouvelle poursuite et sa fille elle-même reprenait confiance, quand, le 24 avril 1793, on vit arriver au château les gendarmes de Dol, escortés d'un détachement de la garde nationale, et porteurs d'un mandat d'arrêt délivré contre Ranconnet-Noyan et Leroy, son secrétaire. Le commandant de la gendarmerie exposa que, six jours auparavant, en procédant à une perquisition chez un bourgeois de Dol, nommé la Patinière, on avait découvert, maladroitement cachée derrière une glace, la copie du plan de l'association bretonne dressé en 1791 par la Rouerie et Noyan. Plusieurs expéditions en avaient été faites par Leroy pour les comités de l'association : celle que l'imprudence de la Patinière venait de livrer aux agens du gouvernement était une pièce

à conviction plus que suffisante pour faire tomber la tête de M. de Noyan et celle de son secrétaire. Ils furent conduits tous les deux à la prison de Dol.

On les enferma dans la chambre du concierge, petite, obscure, donnant sur un préau infect, misérable bouge disposé pour les criminels du plus bas étage. Le comte de Noyan supportait l'aventure de fort bonne grâce et continuait à rire aux larmes des grossières plaisanteries de son fidèle Leroy. Mme de Sainte-Aulaire ne prenait pas si facilement son parti. A peine son père était-il en prison qu'avec un art admirable elle lui conquit l'intérêt de tous les hommes qui, depuis le geôlier jusqu'au maire de la ville, avaient pouvoir d'adoucir sa captivité. Mais là s'arrêtait l'influence des autorités locales; pour obtenir d'autres résultats, il fallait s'adresser à de plus hautes puissances. L'occasion s'en présenta bientôt.

Lalligand-Morillon, après avoir remis ses prisonniers aux mains sûres de Fouquier-Tinville, avait reçu l'ordre de retourner en Bretagne, avec mission de « rechercher tous les conspirateurs cachés ou connus et de les faire mettre en état d'arrestation ». Instruit par l'expérience, il voulait, cette fois, *faire grand* et ne plus se dépenser en de mesquines spéculations. Le 20 mai, il était à Dol. Mme de Sainte-Aulaire l'apprit et résolut de tout tenter pour obtenir de lui un instant d'entretien. En demandant à le voir, la courageuse femme commettait, au dire de ses amis, une grande imprudence qu'elle payerait infailliblement de la perte de sa liberté : elle sollicita cependant une audience et l'obtint d'ailleurs sans difficulté.

On l'introduisit dans une chambre remplie d'armes de toute espèce. Lalligand lui-même, armé jusqu'aux dents, n'avait cependant point l'air féroce : il était jeune, d'un extérieur agréable, de manières distinguées. Il reçut Mme de Sainte-Aulaire avec politesse et « parut, racontait-elle plus tard, attacher du prix à se séparer à ses yeux de la tourbe révolutionnaire. » A ce signalement, nous reconnaissons l'homme qui déjà avait enjôlé les dames Desilles. Après avoir écouté longtemps et avec bonté la fille du comte de Noyan, il l'engagea à prendre courage.

— L'affaire de votre père est fort grave, dit-il; un papier qu'on vient de remettre aujourd'hui même au district de Dol ne laisse aucun doute sur sa complicité; mais peut-être pourrait-on faire disparaître cette pièce à conviction, et il n'en existe pas d'autre à ma connaissance.

Mme de Sainte-Aulaire, aussi heureuse que surprise de rencontrer tant de sympathie, crut un moment que Lalligand allait lui remettre le fatal papier qu'il tenait dans sa main; il comprit sa pensée et ne lui laissa pas longtemps cette illusion.

— Il irait de ma tête, fit-il, si je ne rapportais pas au Comité de sûreté générale les actes dont j'ai délivré les reçus en bonne forme; mais, une fois le dépôt fait et ma décharge expédiée, je pourrais remettre la main sur les dossiers et en disposer sans me compromettre.

La suppliante, dans sa gratitude, demanda comment elle pourrait reconnaître un si grand bienfait; cette fois, Lalligand ne laissa pas échapper l'occasion; sans détour et sans embarras, il prit, sur la table, le papier compromettant.

— Cette pièce vaut 100 000 francs, déclara-t-il. Les membres du Comité de sûreté générale ne se contenteront pas d'un moindre prix. Je sais que votre père est riche ; mais, ce qui fera l'embarras, c'est que, si ses biens sont saisis, il ne pourra peut-être disposer d'aucune somme, et vous savez que de tels services doivent être payés comptant.

— Je suis riche moi-même, répondit Mme de Sainte-Aulaire, et je sacrifierais tout ce que je possède pour sauver la vie de mon père.

— En ce cas, reprit Lalligand, ayez bon courage, vous aurez de mes nouvelles (1).

Mme de Sainte-Aulaire quitta Lalligand en le bénissant... M. de Noyan qu'il vint interroger dans sa prison porta également sur lui un jugement favorable; mais il était contre toutes les règles que les prisonniers de la Mancellière restassent dans la prison de Dol pendant qu'on instruisait à Paris le procès de leurs coaccusés, et tous deux furent transférés à la maison d'arrêt de Rennes. On suivait, avec anxiété, en Bretagne, la marche de la procédure contre les complices de la Rouerie; on savait que Fouquier-Tinville avait terminé son acte d'accusation; M. de

(1) Telle est la scène consignée dans les souvenirs du comte de Sainte-Aulaire. Nous avons trouvé, sur tous les points, sur toutes les dates même, son récit en si parfaite concordance avec les pièces officielles conservées aux Archives nationales et à la mairie de Dol, qu'on ne saurait douter de l'exactitude de ses assertions. Le comte de Sainte-Aulaire avait quinze ans en 1793 : il vivait avec sa mère dans la plus étroite communauté de sentimens; elle mourut, fort âgée; et bien souvent elle lui a raconté son entrevue avec Lalligand. On peut donc être assuré que cet homme, éminemment intègre, — nous parlons du comte de Sainte-Aulaire, — n'a ni amplifié, ni dénaturé les faits, et sa déposition est indiscutable.

Noyan et Leroy y étaient compris et l'accusateur public requérait contre eux la peine capitale. Quand les deux prisonniers arrivèrent à Rennes, c'était donc une question de vie ou de mort d'y obtenir un répit de quelques semaines.

Sous prétexte que son père était épuisé de fatigue et hors d'état de se mettre en route, Mme de Sainte-Aulaire obtint qu'il ne partirait pas le lendemain ; le lendemain, elle gagna encore un jour, puis un autre; il ne fallait pas demander davantage à la fois; les certificats des médecins, renouvelés chaque matin, attestaient que le malade n'arriverait pas vivant à la première couchée et mettaient ainsi à couvert les autorités locales.

Leroy, que l'asthme ne condamnait pas, comme son maître, à la résignation, prit le parti, un peu égoïste, mais fort sage, de ne pas attendre plus longtemps le bon plaisir du gouvernement. Il occupait, avec son compagnon, une petite chambre tout en haut de la Tour-le-Bat. Avec une force et une adresse prodigieuses, dans le cours d'une seule nuit, il perça dans la muraille de sa prison un trou de la mesure de son corps; au bout de ses draps il attacha des cordes, descendit au fond du fossé et remonta de l'autre côté où des amis l'attendaient. Le soir même, il avait rejoint une bande de Chouans et échangeait des coups de fusil avec les avant-postes de l'armée républicaine.

M. de Noyan, resté dans la prison et couché dans le fauteuil qui lui servait de lit, attendit l'heure à laquelle les porte-clefs venaient chaque matin ouvrir la porte. L'alarme fut grande à la nouvelle que Leroy s'était évadé; aux interrogatoires qu'on lui fit subir le comte répondit avec un imperturbable sang-froid qu'il n'avait contribué en rien à l'évasion de son compagnon de chambre; qu'à la vérité il l'avait vu travailler toute la nuit à percer la muraille et attacher des cordes à ses draps de lit; mais qu'il n'avait eu ni la volonté ni les moyens de s'opposer à ces opérations et qu'il n'avait même pas bougé du fauteuil où une cruelle attaque d'asthme l'avait retenu.

Carrier, qui faisait ce jour-là son entrée à Rennes, prit mal la plaisanterie : sur le rapport qui lui fut adressé de l'évasion du prisonnier, il donna l'ordre de diriger dès le lendemain « le vieux Chouan Noyan » sur Paris où le Tribunal en rendrait bientôt bonne justice.

Il fit partie d'un convoi destiné à former la seconde *fournée* des complices de la Rouerie : deux charrettes contenant chacune

huit prisonniers, parmi lesquels bon nombre des paysans de Sougeal, qui, en mai 1792, étaient accourus à l'appel du marquis, précédaient la voiture où avaient pris place le comte de Ranconnet-Noyan, sa fille et le fidèle Clavet qui continuait à magnétiser son maître chaque matin avec la même conviction qu'à la Mancellière. Mme de Sainte-Aulaire avait confié son fils à une de ses amies, Mme de Malherbe, qui, le même jour, partait pour Paris.

Nous ne nous arrêterons pas aux incidens de la route, incidens éminemment pittoresques pourtant, mais dont le détail pourrait lasser la patience des lecteurs. Qu'il nous suffise de dire que Mme de Sainte-Aulaire fit preuve d'un tel dévouement à son père qu'elle parvint à adoucir la brutalité des conducteurs du convoi. Elle s'assura la bienveillance du commandant de l'escorte, jeune terroriste, cumulant les fonctions incompatibles, semble-t-il, de maître de danse et de lieutenant de gendarmerie. Elle obtint que le comte de Noyan pourrait chaque soir descendre à l'auberge, et éviter ainsi l'odieuse promiscuité des cachots où l'on entassait ses compagnons de route. Le vieux gentilhomme se laissait faire, maugréant contre sa fille, regrettant Leroy, et compromettant à chaque relais, par sa mauvaise humeur, les efforts que faisait Mme de Sainte-Aulaire pour lui attirer la déférence des soldats.

Mais il fallait pourvoir aux dangers qui attendaient le prisonnier à Paris. En y arrivant, il allait se trouver sous le coup d'un acte d'accusation rédigé d'avance, et si, par malheur, Fouquier-Tinville était avisé de son entrée dans l'une des prisons dont il était le maître absolu, c'était, pour Noyan, la mort dans les vingt-quatre heures. Il est vrai que les seules pièces à conviction qui pussent lui être opposées étaient entre les mains de Lalligand qui attendait à Paris Mme de Sainte-Aulaire pour les lui vendre. Celle-ci se décida donc à se séparer de son père : elle prit la poste à Alençon afin de le devancer de deux ou trois jours.

Après quelques démarches infructueuses, elle échoua chez cet avocat Vilain de Lainville qui s'était chargé de la défense des dames Desilles devant le tribunal révolutionnaire, et qui passait pour exercer sur Fouquier-Tinville une certaine influence. Vilain ne cacha pas à Mme de Sainte-Aulaire que Noyan était perdu si son séjour se prolongeait à la Conciergerie, et que Fouquier-Tinville « ne l'en ferait pas sortir pour des complimens... mais que si elle voulait confier à lui, Vilain, 6000 francs, il les porterait

à l'accusateur public et qu'à sa première audience elle en verrait l'effet. » Mme de Sainte-Aulaire suivit exactement ce conseil, remit l'argent, obtint sur-le-champ l'audience, et demanda que son père fût transporté, dès son arrivée, rue de Charonne, dans la maison de santé du docteur Belhomme. Fouquier-Tinville, sans autre explication, expédia l'ordre sollicité et, le soir même, le comte de Noyan était écroué chez Belhomme, en compagnie de Clavet.

Cette maison était primitivement consacrée au traitement des aliénés. Dans un corps de logis, au fond de la cour, on enfermait ceux dont l'état exigeait une surveillance sévère; les plus tranquilles occupaient les autres parties de l'habitation. Le propriétaire de l'établissement ne s'occupait pas plus de médecine que de politique; il avait d'abord reçu chez lui des fous, comme il y reçut, la Terreur venue, des prisonniers, et il préféra cette dernière industrie parce qu'il la trouva plus productive. Lié avec quelques hommes puissans à cette époque, il employa son crédit auprès d'eux pour obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison : il les intéressa dans sa spéculation qui en devint très bonne pour tout le monde. Fouquier-Tinville et les Comités de la Convention vendaient très cher leur tolérance; Belhomme percevait d'énormes pensions que les prisonniers payaient volontiers, et, en définitive, le régime de la Terreur n'y perdait rien, car ces prisonniers pouvaient toujours être ressaisis quand leur bourse était épuisée. Il fallait seulement en ce cas, pour le bon renom de l'établissement, qu'en en sortant, ils ne montassent pas directement sur l'échafaud, et qu'on les déposât pendant quelques jours dans une prison ordinaire.

Cependant, M. de Noyan n'en était pas moins sous le coup d'un acte d'accusation, et les pièces qui constataient sa culpabilité avaient été envoyées au Comité de sûreté générale. Si, de là, elles passaient au greffe du tribunal révolutionnaire, sa condamnation était certaine. Lalligand, du reste, commençait à s'inquiéter des lenteurs de Mme de Sainte-Aulaire : le jour même où elle était arrivée à Paris, il l'avait prévenue que le dossier de son père était entre ses mains et qu'il était autorisé, par les membres du Comité à le vendre au prix de 100 000 francs, payés comptant. Il avait approuvé l'entrée de M. de Noyan chez Belhomme; mais il laissait entendre que cet asile n'offrait qu'une sécurité précaire. Au surplus, ce n'était jamais en son nom qu'il

présentait des éventualités menaçantes : — « Il se tenait pour trop payé, disait-il, par le plaisir de rendre service; mais ses amis étaient plus exigeans que lui et, malheureusement, ils étaient plus puissans. »

Mme de Sainte-Aulaire ne pouvait se tromper sur le sens et la portée de ce langage; elle le rapportait à son père, qui, déjà fort dérangé dans ses affaires, eût bien voulu ménager ses dernières ressources, 100000 francs n'étaient pas alors faciles à trouver; Mme de Sainte-Aulaire ne pouvait fournir que 40000 francs qu'elle avait reçus du comte de Chapt, son cousin germain; pour le reste de la somme, que M. de Noyan se résigna enfin à payer, il offrit 30000 francs en numéraire et une malle d'argenterie d'égale valeur.

Ces conditions ayant été acceptées par Lalligand, le jour était pris pour conclure, quand une condition nouvelle, imposée par M. de Noyan, pensa rompre le marché. Il voulut que M. de Montrocher, ancien ami de sa famille, fût présent à la remise des pièces et qu'il ne livrât l'argent qu'après les avoir examinées. La précaution n'était pas déraisonnable; la pauvre Mme de Sainte-Aulaire, seule dans cette caverne, offrait aux brigands une proie trop facile. Ils pouvaient prendre son argent et lui donner en échange quelques papiers insignifians, réservant les pièces importantes pour les lui vendre une seconde fois. Montrocher était un homme de sang-froid et de courage : il ne lâcherait les fonds qu'à bonne enseigne. Lalligand le connaissait bien; aussi se montra-t-il très blessé de cette précaution dont il comprit le motif. Il s'en plaignit amèrement à Mme de Sainte-Aulaire, qui ne put répondre que par des larmes et en alléguant la volonté de son père qu'on savait bien être inflexible. Lalligand se laissa toucher et promit que les membres du Comité de sûreté générale ne seraient point informés de l'intervention de Montrocher. Comme Mme de Sainte-Aulaire le quittait, toute rassurée, il la rappela pour lui demander si elle n'avait pas quelques *pots-de-vin* à joindre à la somme principale.

— Je crois vous avoir vu porter, ajouta-t-il, une assez jolie montre garnie de brillans. Le cadeau de cette bagatelle pourrait être d'un bon effet.

La malheureuse promit, sans marchander, d'ajouter sa montre aux valeurs qui furent livrées le lendemain, et les pièces accusatrices furent remises aux mains de Montrocher, qui les examina avec un soin minutieux avant de les jeter au feu.

L'affaire n'était pas finie pourtant. Le jour suivant, nouvelle alerte : un message de Lalligand, conçu dans des termes sévères, manda Mme de Sainte-Aulaire et Montrocher. Ils se rendirent aussitôt chez lui et le trouvèrent dans une grande colère; il se plaignit d'un manque de probité, d'une sorte de trahison. « Il ne faut pas se jouer ainsi du Comité de sûreté générale, criait-il; Chabot, Bazire, sont fort irrités et se vengeront assurément; quant à moi, je n'ai plus la volonté ni le pouvoir de me mêler des affaires de M. de Noyan, et j'ai voulu vous en faire la déclaration précise. » Mme de Sainte-Aulaire était consternée et Montrocher perdait lui-même de son assurance : ils furent longtemps à comprendre de quoi il s'agissait. Lalligand finit par leur expliquer qu'ayant à procéder au partage de la rançon de M. de Noyan, l'une des parties prenantes avait accepté pour 30000 francs la malle d'argenterie et avait reconnu, après inspection, que deux grands seaux qu'elle contenait étaient en plaqué et non pas en argent. Ces deux seaux étaient en ce moment renversés sur le parquet de la chambre; il en calculait le volume et le poids, et évaluait à 15000 francs le dommage que la mauvaise foi de ses cliens avait causé à leurs protecteurs!

— C'est non seulement une odieuse ingratitude, disait-il, mais une insigne imprudence, et si les 15000 francs ne sont pas, dans la journée, restitués à *qui de droit*, M. de Noyan couchera ce soir à la Conciergerie.

De toutes les épreuves qu'eut à subir Mme de Sainte-Aulaire à cette terrible époque, aucune ne lui laissa de plus poignans souvenirs. Sa *justification* était cependant facile : elle avait donné l'argenterie telle qu'elle se comportait; la malle qui la contenait n'avait point été faite pour la circonstance, et elle n'en avait assurément soustrait aucune pièce. Quant à la demande de fournir un supplément de 15000 francs, elle n'avait aucun moyen d'y satisfaire!... Elle avait vidé sa bourse, épuisé son crédit; il ne restait pas chez elle une cuillère d'argent et tout le mobilier de son petit appartement consistait en deux ou trois lits de sangle et quelques mauvais fauteuils. — Quand Lalligand eut acquis la certitude que le dénûment de sa victime était absolu et que ses menaces n'obtiendraient d'autre effet que des larmes, il se calma, fit asseoir Mme de Sainte-Aulaire à une table, lui mit une plume entre les mains, et lui dicta une obligation de 15000 francs à son profit. La pauvre femme écrivit tout ce qu'il voulut, jura cent fois

que la somme serait payée, et se confondit en expressions de reconnaissance.

Ici se terminerait le récit de cet incident caractéristique, et nous viendrions tout de suite à d'autres exploits de Lalligand si les *Souvenirs* du comte de Sainte-Aulaire ne nous fournissaient, sur l'étrange prison où séjourna son grand-père, des détails trop pittoresques pour être passés sous silence.

Sa petite maison ne suffisant plus à recevoir ses hôtes, Belhomme avait loué un grand hôtel voisin (l'hôtel Chabanais) avec lequel on communiquait par de spacieux jardins. La maison Belhomme était assurément la meilleure résidence qu'on pût choisir en France en 1793. Louis de Sainte-Aulaire y vit successivement arriver Mme la Duchesse d'Orléans, le comte et la comtesse du Roure, dont il devait, quinze ans plus tard, épouser la petite-fille, les Talleyrand-Périgord, les Choiseul-Gramont, les Rochechouart, les Nicolaï... Cette noble compagnie était égayée par les plus jolies actrices du Théâtre-Français, les demoiselles Lange et Mézerai, qui ne pouvaient prendre au sérieux les périls auxquels elles se trouvaient si bizarrement associées et qui conservaient encore des adorateurs opulens. Tous les soirs des voitures nombreuses stationnaient devant la porte de la prison ; dans l'intérieur on jouait, on riait, et on faisait de la musique. Les choses allèrent ainsi tant que les moyens pécuniaires ne manquèrent pas aux prisonniers. Mais leurs dernières ressources s'épuisèrent bientôt et il leur devint impossible de satisfaire à l'avidité croissante de Belhomme et des patrons de son établissement.

A la fin de chaque mois, il fallait régler ses comptes et fixer la pension du mois suivant. Chaque détenu venait alors marchander sa vie dans le cabinet de Belhomme, et il s'y passait des scènes à la fois tragiques et ridicules.

C'était chose curieuse d'entendre le geôlier traiter d'affaires avec les grandes dames.

— En vérité, lui disait un jour la duchesse du Châtelet, avec les formes un peu apprêtées de l'ancienne cour, en vérité, monsieur de Belhomme, vous n'êtes pas raisonnable et il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire !...

— Allons, ma grosse, répondait Belhomme, sois bonne fille, je te ferai remise d'un quart.

Même à ce taux, la duchesse du Châtelet ne put payer la pension ; elle et son amie la duchesse de Gramont durent quitter

l'établissement, et peu de jours après, elles périssaient sur l'échafaud. Cette catastrophe répandit la consternation chez Belhomme; lui-même s'y montra sensible, tout en faisant remarquer, pour l'exemple, « que ces dames périssaient victimes d'une économie mal entendue. »

Lalligand-Morillon, comme on peut penser, trouvait la vie bonne et la révolution vraiment admirable. Depuis qu'il connaissait la *manière de s'en servir* et qu'il avait acquis le tour de main, son ambition ne voyait plus de bornes, et il s'ingéniait à chercher quelle récompense il pourrait bien réclamer à ce gouvernement libéral qu'il servait avec tant d'ardeur.

Il avait dans son passé une peccadille assez gênante. Avant d'être employé par le Comité de sûreté générale, Lalligand avait connu des jours pénibles. Réduit à la dure nécessité de travailler pour vivre, il avait choisi un métier rapidement productif et s'était établi faux monnayeur. Retiré dans une maison de campagne au Mont, entre Paray et Digoin, mettant à profit son talent de graveur, il eut vite fabriqué des coins et un balancier et il se mit à frapper des louis de pur cuivre qui valaient trois sols. Dénoncé et arrêté avec son père qui l'assistait dans son industrie, tous deux s'entendirent condamner, le 20 octobre 1791 à quinze ans de fers et à la confiscation du matériel saisi à la maison du Mont; *s'entendirent* est une façon de parler, car le jugement fut prononcé par contumace, les deux bandits ayant, dès la veille, 19 octobre, cru prudent de s'échapper de leur cachot et de prendre la clef des champs. Un second arrêt se greffa sur le premier, concernant le bris de prison dont s'étaient rendus coupables les deux faux monnayeurs.

Tel était le péché de jeunesse dont le souvenir troublait Lalligand. Non point qu'il eût des remords, mais il pouvait se trouver des gens à préjugés dont l'étroitesse d'idées se serait offusquée de voir le Comité de sûreté générale déléguer son autorité à un échappé du bagne. Ce souvenir fâcheux ne l'avait point empêché, on l'a vu, d'obtenir les bonnes grâces de Danton. Pourtant, Lalligand s'en préoccupait, et le jour où, après son retour de Bretagne, il se crut en droit d'obtenir une couronne civique, l'idée lui vint de solliciter l'annulation de l'arrêt qui l'avait frappé.

Ah ! la belle supplique qu'il écrivit à la Convention !

Une procédure criminelle a été intentée contre moi en 1791 par le tri-

bunal d'Autun ; j'ai été arrêté, mes biens ont été mis sous séquestre. Il est vrai qu'on n'a pas osé donner suite à cette œuvre de ténèbres, mais enfin il subsiste encore et je ne jouis pas de ma fortune.

« Après les services que j'ai rendus, vous jugerez sans doute que je ne dois point être privé de toutes subsistances ni continuellement menacé par la malveillance, si elle jugeait à propos de reprendre cette vieille procédure. Je demande que le séquestre ou saisie de mes propriétés soit provisoirement levé...

La Convention s'empressa de déférer à une si légitime réclamation : le jour même, elle décrétait que tous les originaux de la procédure instruite contre Lalligand « seraient enlevés au greffe du tribunal d'Autun, et qu'il rentrerait dans la jouissance de ses biens. » Ses biens, c'étaient les coins, le balancier et les faux écus, saisis chez lui en juillet 1791.

A la réception de ce décret et de la lettre transmissive qu'adressait au district d'Autun le ministre de la Justice Gohier, le greffier du tribunal de Saône-et-Loire n'eut pas un instant d'hésitation : il renvoya lettre et décret au ministre en appelant son attention sur ces pièces qui ne pouvaient être que des faux, si évidemment faux qu'il était, heureusement, impossible de s'y laisser prendre. Le brave homme s'attendait à des complimens pour sa perspicacité. Quelle dut être sa stupeur en recevant une nouvelle lettre du ministre, qui, d'un ton assez embarrassé, il est vrai, réitérait sa demande :

Je ne saurais entrer, disait-il, dans l'examen des motifs qui ont déterminé la Convention nationale à rendre un décret que je dois me borner à faire exécuter ; je vous prie de ne pas tarder à m'envoyer les pièces qui doivent être par moi transmises sans délai au Comité de sûreté générale.

Le Ministre de la Justice,
GOHIER.

Les membres du tribunal d'Autun délibérèrent : ce qu'on leur demandait était si grave qu'ils tentèrent un dernier effort pour faire revenir le ministre sur sa détermination : ils objectèrent donc que Lalligand-Morillon n'était pas seul visé par les pièces en litige et que l'exécution du décret ne tendrait à rien de moins qu'à innocenter deux criminels.

Le ministre Gohier, tremblant pour sa tête, communiqua cette lettre au Comité de sûreté générale. Ce comité était alors composé, entre autres membres, de Rovère, l'ami de Lalligand, de Carrier, de Legendre, de Chabot, d'Ingrand, de Bernard de Saintes, de

Maure, de Dartigoyte, présidé par Bazire, cousin de Lalligand, et Bazire n'hésita pas à trouver singulier que le ministre n'eût pu encore obtenir la remise des pièces réclamées par le Comité. Gohier les réclama donc de nouveau avec une énergie désespérée et, le 28 juillet, le tribunal d'Autun s'exécutait. Les originaux de la procédure étaient soustraits des cartons du greffe et expédiés au Comité de sûreté générale, où le cousin Bazire ne les laissa pas traîner.

Mais Lalligand ne se déclara pas satisfait : d'abord on ne lui renvoyait pas ses faux louis qu'il ne voulait pas perdre ; il songeait ensuite que le greffe d'Autun pouvait bien avoir conservé les minutes de ses interrogatoires et du jugement. L'ami Burthe se trouvait justement de loisir, et vite, le faux monnayeur le dépêcha vers sa ville natale, *muni d'une lettre du ministre de la Justice*, afin d'en rapporter les dernières pièces constatant ses méfaits et la précieuse caisse contenant l'outillage qui pouvait ne pas être inutile, si les mauvais jours revenaient. Les magistrats d'Autun comprirent qu'il n'y avait plus à résister : ils laissèrent Burthe emporter tout ce qu'il voulut, et, entre autres objets, trois petites caisses d'outils, de louis faux, de coins, de matrices et de marteaux.

Lalligand pouvait désormais marcher la tête haute : il s'était refait une virginité.

IX. — LE PROCÈS

Cependant, à l'Abbaye, les dames Desilles vivaient en commun, ainsi que nous l'avons dit, avec Mme de la Guyomarais et Thérèse de Moëlien.

Ces cinq femmes, séparées de leurs coaccusés, employaient les durs loisirs de la prison à retourner de mille façons les incidens de leur arrestation, à en ressasser les circonstances, à supputer les faibles chances de salut qui leur restaient. Il y avait pour elles bien des points mystérieux dans l'intrigue qui les avait réunies là : les péripéties mêmes du drame établissaient que les secrets de l'association avaient été trahis ; mais par lequel des conjurés ? Et, cette question se posant sans cesse à leur esprit, elles en vinrent à se rappeler quelques réticences de Chévetel, quelques soupçons émis par cet ami sûr, qui avait su, à plusieurs reprises, désigner adroitement à leur défiance l'aide de camp Fontevieux. Celui-ci, depuis la mort de la Rouerie, n'avait pas reparu en Bretagne : il

avait quitté en hâte la Guyomarais le lendemain de l'inhumation; depuis lors on n'avait pas eu de ses nouvelles. Cet étranger n'avait-il pas livré au gouvernement révolutionnaire les noms des associés et révélé leur rôle dans le complot? Fontevieux, comme on sait, n'était pas Breton, et, en se laissant aller à l'accuser sur de simples apparences, les pauvres femmes obéissaient à un sentiment bien naturel; il répugnait à leur noble caractère de supposer qu'un de leurs compatriotes se fût rendu coupable d'un crime si odieux : le traître, à leur avis, devait donc être l'Allemand Fontevieux.

Or, le malheureux, incarcéré depuis les premiers jours de mars, était alors écroué à l'Abbaye et occupait un cachot situé exactement au-dessus de celui des dames Desilles. Il avait été informé de cette particularité par les geôliers ou par son défenseur, et il s'ingéniait, sans y réussir, à communiquer avec elles, soit pour concerter quelque moyen de salut, soit pour les assurer simplement de sa fidélité et de son amitié. Un jour, les dames Desilles virent descendre, à travers les barreaux de leur fenêtre, un modeste bouquet de roses, suspendu à un fil auquel était également lié un papier. C'était une lettre de Fontevieux : le prisonnier, en des termes remplis « d'intérêt et d'attachement », leur apprenait qu'il était leur voisin et s'informait de leurs santés. Elles rattachèrent au fil fleurs et billets, après avoir tracé au verso de la feuille cette question :

« — Êtes-vous un de nos dénonciateurs? »

A peine le message fut-il parvenu à sa destination, qu'elles entendirent à l'étage supérieur « un grand bruit, et beaucoup de mouvement », et, le lendemain, elles apprirent que Fontevieux « avait été saisi d'une attaque de nerfs, d'épouvantables convulsions dont il avait failli mourir, n'ayant pu supporter la pensée que ses amis le soupçonnaient d'une pareille infamie ».

La vie se passait ainsi, pour les prisonniers, dans des alternatives angoissantes de découragement et d'espérance : ils se sentaient entourés d'ennemis inconnus, et ils n'ignoraient pas aussi que des amis tenaces s'employaient à les sauver.

Les défenseurs de Pontavice avaient réuni une somme de dix mille livres pour faciliter son évasion ; mais cet acompte, augmenté d'une promesse de 1500 francs de rente, n'avait pu séduire le gendarme chargé de sa surveillance : d'un autre côté, Lalligand, qui ne tenait pas à ce qu'on guillotinât ses cliens,

attendu que, eux morts, il pourrait difficilement se faire payer les prétendus services qu'il leur avait rendus, Lalligand promettait de tout tenter pour « sauver au moins les femmes ». Il jouait si parfaitement la comédie du désintéressement que, plus tard, Mme de Virel assurait que « son dévouement ne s'était pas un seul instant ralenti ». En outre, des bruits vagues circulant dans Paris parvenaient jusqu'aux détenus. On assurait que les administrateurs du département avaient été informés d'une assemblée tenue à l'hôtel de Toulouse, rue des Vieux-Augustins, par quelques Bretons accourus pour tenter la délivrance de leurs compatriotes. Les journaux annonçaient que ces conjurés devaient « ou distribuer de l'argent aux juges et jurés », ce qui n'impliquait pas une très haute opinion de l'intégrité de ces magistrats », ou séduire les gendarmes; en désespoir de cause, ils comptaient employer la force.

Ces rumeurs entretenaient la confiance des prisonniers et c'est sans trop de crainte qu'ils voyaient approcher le jour du jugement. Le tribunal criminel extraordinaire, — on ne disait pas encore le *tribunal révolutionnaire*, — n'avait pas, d'ailleurs, à cette époque, le terrible renom que lui valurent par la suite les fournées de l'an II. Il n'avait prononcé, depuis le jour de son institution, qu'une vingtaine de condamnations capitales, et le grand nombre des complices de la Rouerie permettait d'espérer que les juges hésiteraient, soit à faire un choix parmi les coupables, soit à les livrer tous ensemble au bourreau.

Le 24 mai, les Bretons avaient été transférés à la Conciergerie, et, le 3 juin au soir, on les avertit qu'ils comparaîtraient le lendemain devant le tribunal. Le 4 juin, après la lecture de l'acte d'accusation et sur la demande des avocats des accusés, la cause fut remise au 7 juin, mais ce fut seulement le mercredi 12 que les débats s'engagèrent définitivement.

A neuf heures du matin, l'audience fut ouverte: une foule compacte de curieux remplissait le prétoire public. Le tumulte fut grand quand parurent les vingt-sept accusés : leur placement sur les bancs prit un temps assez long, on fit à M. de la Guyomarais les honneurs du *fauteuil;* ainsi appelait-on, par ironie, la sellette ou siège élevé sur lequel s'asseyait ordinairement le principal coupable. Sur le premier banc prirent place Mme de la Guyomarais, ses enfans et ses domestiques; les dames de Virel et leur oncle occupaient la seconde banquette; Thérèse de Moëlien, dont l'air de jeunesse et la beauté attiraient les regards fut mise au

troisième banc avec Fontevieux et Pontavice. A leur suite entrèrent les défenseurs, Tronson du Coudray, Chauveau-Lagarde, Julienne, Vilain de Lainville, Labezardel et Pollet, qui s'assirent au bas des gradins où se tenaient leurs cliens : puis vinrent les témoins, parmi lesquels on se montrait Isabeau, premier commis des Affaires étrangères, et les conventionnels Lebreton, Duval, Billaud-Varennes, Bazire. Parurent ensuite les douze jurés. Enfin, l'huissier annonça *le Tribunal*, et l'on vit les magistrats gagner leurs places, vêtus de noir, la tête couverte du chapeau à plumes, portant au cou un ruban tricolore : c'était le président Montané, les juges Foucault, Dufriche-Desmadeleine et Rouillon : derrière eux marchaient l'accusateur public, Fouquier-Tinville, et le greffier Fabricius.

Nous n'avons point à résumer ces douze longues séances; pendant trois jours pleins, le président Montané pressa les accusés de questions, et leurs réponses n'ajouteraient rien, pour la plupart, au récit détaillé que nous avons donné des événemens de la Guyomarais et de la Fosse-Ingant ; nous devons seulement indiquer quels furent leurs moyens de défense, sans cependant ajouter plus de créance qu'il ne convient au compte rendu du *Bulletin* : c'était un journal quasi-officiel, rédigé sous l'inspiration directe de Fouquier-Tinville, et ce patronage le rend sujet à caution.

M. de la Guyomarais, interrogé le premier s'efforce d'assumer sur sa propre tête toutes les responsabilités. C'est lui qui a reçu la Rouerie sous le nom de Gasselin ; ni sa femme ni ses enfans n'ont connu son hôte que sous ce pseudonyme : d'ailleurs Loisel s'occupa de tout : il fut présent à la mort, présida à l'inhumation. Loisel, on le comprend, étant parvenu à émigrer, pouvait être chargé sans danger.

Mme de la Guyomarais suivit le moyen que venait de lui indiquer son mari : elle ignorait le véritable nom de la Rouerie et ne fit qu'écouter les conseils de Loisel.

Perrin, questionné après elle, se montra aussi lâche qu'à la Guyomarais, ne cherchant qu'à sauver sa tête, assurant les juges de son repentir, compromettant tous les autres. Le médecin Lemasson avoua qu'il avait commis une imprudence en assistant à une inhumation clandestine ; mais il ignorait absolument la qualité du défunt. C'est là ce que répondirent tous les autres : pour eux, l'homme mort à la Guyomarais n'était qu'un hôte de pas-

sage, hébergé par charité, et dont on avait fait disparaître le corps uniquement afin d'éviter les formalités d'usage et les déclarations obligatoires.

Pendant plus de trente heures, les interrogatoires se succédèrent presque sans incident. Nous devons noter cependant celui de M[me] de Virel qui, questionnée sur les personnes présentes à la Fosse-Ingant lors de l'évasion de Desilles, répondit très naturellement :

— Il y avait là, entre autres, un médecin de Paris, M. Chévetel, que mon père aimait beaucoup.

— Où demeure-t-il ? interrogea Montané.

— Actuellement rue de Tournon, n° 6.

Mais il était entendu que le nom du traître ne serait pas prononcé : Montané n'insista pas et, le soir, sur les notes sténographiques destinées au *Bulletin*, ce nom fut supprimé ; même, pour mieux dérouter les soupçons possibles, on imprima : *un médecin de Paris, M. de* *** ; preuve que la rédaction du *Bulletin* était étroitement surveillée.

M[lle] de Moëlien se défendit énergiquement : elle ne nia pas ses relations avec son cousin, assura que les épaulettes et autres insignes militaires trouvés chez elle provenaient du major Chafner, dont elle avait désiré conserver ce souvenir en raison de leur étroite amitié. Montané en revenait sans cesse à la déposition écrite de Boujard, ce domestique de la Rouerie dont nous avons résumé les délations ; mais Thérèse lui fit observer que cet homme était un ivrogne qui, pendant son très court séjour au château, n'avait cessé de s'enivrer aux dépens de la cave du marquis. Le président insistant sur ce que Boujard avait affirmé que la Rouerie projetait de détruire Antrain et Pontorson après en avoir passé tous les habitans au fil de l'épée :

— Mais, citoyen, objecta la jeune fille, si mon cousin avait été l'homme que vous dites, croyez-vous qu'il aurait compté de si nombreux amis et de si chauds partisans ?

Montané vit qu'il s'enferrait et il tourna court. Mais une nouvelle question adressée à M[lle] de Moëlien faillit mettre les rieurs du côté des accusés. Il s'agissait d'une liste des conjurés et de la somme de 1 000 louis en or qu'elle avait fait disparaître, disait-on, au moment de son arrestation. Lalligand n'avait pu se consoler de la perte d'une si belle prise, et il en avait parlé, trop peut-être, à Billaud-Varennes qui, appelé comme témoin et interrogé à ce sujet, répondit malicieusement :

— En effet, Lalligand-Morillon m'a assuré que la prévenue avait soustrait cette somme... Mais *mon collègue Bazire pourra donner à cet égard des renseignemens lumineux.*

Bazire était, on se le rappelle, le cousin de Lalligand et très certainement de moitié dans ses spéculations; mandé à la barre, il se drapa dans sa dignité et refusa de répondre.

Le président se le tint pour dit : cette mauvaise langue de Billaud-Varennes avait risqué de tout compromettre. Était-il donc besoin de faire éclater aux yeux ce qui ne ressortait que trop déjà de l'attitude des prévenus et de la confusion des débats, à savoir que, dans ce prétoire de la justice révolutionnaire les honnêtes gens se trouvaient au banc des accusés, et que les autres, — juges, jurés, témoins, magistrats, — tous frères, tous fréquentant les mêmes clubs, obéissant au même mot d'ordre, jouaient là simplement une comédie et singeaient prétentieusement les formes solennelles des tribunaux réguliers? Comment! Pas un seul de ces jurés, obstinément silencieux, ne s'étonne de l'obscurité de l'instruction? Aucun ne cherche à savoir par qui les victimes ont été désignées? Pourquoi celles-ci et pas d'autres? Qui a découvert leur crime? Où est le principal témoin? Qu'est-ce que cet inconnu qui a tout conduit et dont le nom n'est jamais prononcé? Quel est ce Lalligand-Morillon dont, au contraire, il est fait mention à toute minute? Non! ces bonnes gens se contentent de ce qu'on leur donne; ils sont là pour condamner et non pour s'éclairer et attendent placidement l'heure d'entrer en scène.

Il faut dire que Montané se montra le digne chef de cet aréopage : fut-il inepte ou pensa-t-il être plaisant en posant à Grout de la Motte cette stupide question :

— N'êtes-vous point veuf?

— Oui, depuis le mois de septembre.

— *Votre femme n'est-elle pas morte d'aristocratie?*

— Elle est morte du chagrin de voir sa fille malade.

Et on se représente le pauvre homme se rasseyant, les larmes aux yeux, étouffant les sanglots qui lui montent à la gorge, tandis que les curieux le huent, mis en gaîté par la facétie du président.

Enfin, le 15 juin, vers midi, les interrogatoires se terminèrent. Le greffier donna lecture de quelques-unes des pièces saisies à la Fosse-Ingant, entre autres du manifeste du marquis de la Rouerie, puis Fouquier-Tinville prononça son réquisitoire, et la séance fut suspendue.

A cinq heures, les plaidoiries commencèrent et se poursuivirent jusque bien avant dans la nuit : elles prirent encore toute la journée du lendemain. De cette partie des débats, nous ne connaissons qu'un incident : Tronson du Coudray s'était chargé de défendre Mme de la Fonchais : la tâche était ardue, car, sur les comptes de l'association, le nom de la Fonchais était porté en regard d'une somme de 1 200 livres versée à la Caisse commune. L'avocat s'étonnait que Desilles eût inscrit sur une pièce si compromettante le nom de sa fille : à force de questionner sur ce point sa cliente, il la vit se troubler, la pressa, mit toute son éloquence à lui arracher la vérité et obtint enfin l'aveu que cet argent avait été remis à la jeune femme par une autre personne, avec mission de le faire parvenir à la Rouerie.

— Alors, madame, s'écria Tronson du Coudray, vous êtes sauvée! Faites-moi connaître le nom de cette personne.

— Ah! répondit Mme de la Fonchais, je ne serai point la dénonciatrice de celle qui a eu confiance en moi, quoi qu'il puisse advenir.

— Madame, songez à vos enfans.

— Celle-là aussi est mère, répliqua tristement la noble femme.

Et elle s'obstina dans son héroïque silence. Au cours de sa plaidoirie, l'avocat fit allusion à ce trait sublime d'abnégation : il chercha à attendrir les juges, à obtenir peut-être de la victime ce nom qui devait la sauver; mais les magistrats furent insensibles. Mme de la Fonchais resta muette : bien longtemps après seulement, on apprit que celle pour qui elle s'était dévouée n'était autre que sa belle-sœur, Mme Dauzances de la Fonchais...

Les plaidoiries se terminèrent le 17 dans la matinée. Montané prononça le résumé des débats, puis rédigea les questions à poser au jury : il n'est pas superflu de faire remarquer que, sur la minute originale, figurent au nombre des accusés Ranconnet de Noyan et son confident Leroy; seulement, en regard de leurs noms, aucune question n'est inscrite : ceux-là avaient payé, la justice se déclarait satisfaite.

Après une suspension d'audience de trois heures, les jurés entrèrent dans la salle de leurs délibérations : les accusés furent réintégrés à la Conciergerie où la nuit entière se passa dans l'angoisse de l'attente; le tribunal resta en séance, dans la salle vide qu'éclairaient des lampes; les curieux en nombre toujours

croissant s'entassaient derrière les barrières. Le jour parut et les jurés ne rentraient point : leur délibération s'éternisa pendant douze heures. A six heures du matin, enfin, l'huissier annonça que leur travail était terminé : un grand tumulte se fit dans la salle, ils entrèrent et reprirent solennellement leurs places ; puis le silence s'établit, et chacun d'eux, interpellé par le président, émit à haute voix sa réponse aux questions posées. Quand cet appel fut terminé, les juges opinèrent à haute voix, l'un après l'autre ; mais déjà les assistans, d'après le vote des jurés, prévoyaient la sentence et tout aussitôt le bruit courut dans le Palais que douze au moins des Bretons seraient condamnés à mort.

Les avis de ses assesseurs recueillis et quelques écritures terminées, Montané donna l'ordre aux gendarmes d'introduire les deux fils de la Guyomarais, Mmes de Virel et d'Allerac, David, les médecins Taburet et Morel, Micaut-Mainville, la Vigne-Dampierre et le perruquier Le Petit. Pour ceux-là le verdict était favorable et le tribunal concluait à leur acquittement.

Les vingt-sept accusés attendaient dans la même salle, depuis la veille au soir, qu'on statuât sur leur sort. Quelle dut être pour eux cette interminable nuit ! Le va-et-vient des guichetiers, une porte brusquement ouverte, le moindre bruit de la prison entretenaient leur anxiété. Quels groupes lamentables devaient former ces fils serrés contre leur mère, ces trois sœurs priant ensemble, ces malheureux torturés par l'incertitude, supputant leurs chances de vivre, se réconfortant l'un l'autre, parvenant à échafauder des espérances tournées aussitôt en accès de désespoir ! De toutes les scènes tragiques qu'ont vues les cachots de la Conciergerie, l'attente du verdict restait peut-être la plus terrible. Et quand le petit jour commençait de poindre à travers les barreaux ; quand la prison se réveillait, les malheureux secouaient la torpeur de la nuit, subissant malgré eux le réconfort qu'apporte l'aube, se raccrochant à la vie, jusqu'au moment où, d'une grille subitement poussée, surgissait la silhouette noire d'un huissier du tribunal, accompagné de guichetiers, tenant au bout d'une courte laisse les énormes dogues chargés de la police de la geôle. L'huissier bredouillait la sentence, s'arrêtait à chaque nom, et brusquement la déchirante séparation s'opérait : il y avait dans ces formalités brutales un raffinement dont s'augmentaient les cruautés de la mort. Les douze prévenus dont l'acquittement allait être prononcé furent ainsi subitement arrachés aux derniers embrasse-

mens de leurs compagnons. Cette sélection instruisait ceux-ci de leur sort.

On dit qu'après avoir entendu lecture de l'arrêt qui les renvoyait des fins de la poursuite, M[mes] de Virel et d'Allerac ne pouvant plus conserver aucune illusion sur la condamnation de leur jeune sœur, M[me] de la Fonchais, furent prises d'une crise de désespoir si poignant, qu'attirés par leurs cris dans la salle des délibérations, trois des jurés qui venaient de rendre le terrible arrêt s'empressèrent à leur faire reprendre leurs sens.

— Ayez du courage, mesdames, disaient-ils, votre religion doit vous en imposer et vous fournir aussi des consolations.

Tandis que cette lamentable scène se passait dans les coulisses du tribunal, comparaissaient devant les juges le jardinier Perrin et le médecin Lemasson : celui-ci bénéficiait des privilèges de sa profession ; l'autre recueillait le prix de ses délations ; tous deux s'entendirent condamner à la déportation.

Enfin on fit monter M. et M[me] de la Guyomarais, Pontavice, Fontevieux, la Chauvinais, Thérèse de Moëlien, M[me] de la Fonchais, Picot de Limoëlan, Morin de Launay, Locquet de Granville, Grout de la Motte, Jean-Vincent : ils prirent place sur les bancs, entre les gendarmes, et Montané, debout, la tête couverte, donna lecture de l'arrêt qui les condamnait à mort et ordonnait que leurs biens seraient séquestrés et vendus au profit de la République.

Le jugement devait être exécuté le jour même, sur la place de la Révolution.

Il était plus de dix heures du matin, le 18 juin, lorsque les condamnés descendirent du tribunal. Ils ne rentrèrent pas à la Conciergerie et furent directement amenés à la salle basse, voisine du greffe, où devaient se faire les apprêts de leur supplice. Douze ecclésiastiques les y attendaient ; jusqu'à l'époque de la pleine Terreur, Fouquier-Tinville ne manqua jamais d'informer chaque jour du nombre des condamnés l'archevêché, qui envoyait au Palais autant de prêtres que la fournée comprenait de victimes ; prêtres assermentés, comme bien on pense, et qui, la plupart du temps, voyaient repousser leurs offres de service : beaucoup, cependant, soit par charité chrétienne, soit par habileté politique, s'obstinaient à suivre les condamnés jusqu'à l'échafaud.

Les Bretons refusèrent unanimement le ministère des intrus, qui se retirèrent, et, tout aussitôt, commencèrent les préparatifs de l'exécution. On apporta aux malheureux un dernier repas ; quelques-uns mangèrent, assis sur les bancs qui garnissaient le pourtour de la salle ; d'autres se livrèrent tout de suite aux aides du bourreau : tous, assure-t-on, causaient à voix forte, ricanaient fiévreusement ; seule, Mme de la Fonchais, se recueillant, s'assit à la table du greffe et se mit à écrire. Les lignes que traça la noble femme étaient destinées à sa belle-sœur, Mme Dauzances de la Fonchais. Ce testament de mort terminé, elle adressa à ses sœurs, plus favorisées qu'elle, le touchant billet que voici :

Séchez vos pleurs, mes bonnes amies, ou, du moins, répandez-les sans amertume ; tous mes maux vont finir et je suis plus heureuse que vous. Je viens d'écrire à ma belle-sœur pour lui recommander mes enfans ; vous voudrez bien, je l'espère, devenir avec elle les mères de ces pauvres petits orphelins. Que ce titre précieux vous aide à supporter la vie ! Je vous quitte pour me rapprocher de la Divinité.

Recevez, mes bien chères sœurs, l'adieu le plus tendre et le plus affectueux ! Je voudrais m'occuper de vous plus longtemps, mais cette idée m'affaiblit et je veux conserver toutes mes forces.

Adieu, encore une fois ! et modérez votre douleur ; nous nous rejoindrons un jour ! Je vous embrasse de toute mon âme. Adieu, mes amies !

Lorsqu'elle eut fini d'écrire, dévorant ses larmes, elle tendit ses mains au bourreau ; ses compagnons étaient déjà liés ; chacun à son tour prenait place sur l'escabeau de la toilette ; les chevelures tombaient sur les dalles ; Thérèse de Moëlien, seule, s'opposât à ce que le bourreau lui coupât les cheveux et releva elle-même ses magnifiques nattes, découvrant sa nuque, puis, docilement, tous, une fois prêts, venaient se ranger sur la banquette, attendant le signal du départ ; autour d'eux allaient et venaient les valets du bourreau ; à la grille de bois qui séparait la salle de l'avant-greffe, se massaient des guichetiers, des porte-clefs, des agens de police et des sans-culottes amateurs venus pour jouir du spectacle : ces horribles préliminaires exigèrent plus de deux heures : d'ailleurs, on ne se pressait pas, Fouquier-Tinville ayant cru utile de réquisitionner « une force armée imposante », dans la crainte de quelque mouvement en faveur des Bretons.

Le bruit s'était répandu dans la ville de l'exécution imminente de douze conspirateurs ; pour la première fois, l'échafaud allait recevoir une aussi nombreuse fournée, et il semble bien que

l'accusateur public n'était pas sans inquiétude sur la façon dont la population de Paris accueillerait cette hécatombe : la Terreur ne l'avait pas encore, à cette époque, asservie et hébétée. A part, du reste, quelques exaltés qui suivaient de près la politique, la masse, depuis la mort de Louis XVI, se désintéressait des événemens. Le 31 mai n'avait été qu'une révolution de palais à laquelle le peuple n'avait rien compris : le procès des Bretons n'avait pas causé plus d'émotion ; les journaux, sauf le Bulletin du tribunal, lui avaient à peine consacré quelques lignes ; on ignorait généralement les noms des victimes. On savait qu'elles étaient au nombre de douze et que parmi elles se trouvaient plusieurs femmes : ceci seulement excitait vivement la curiosité. Aussi, dès midi, l'animation était-elle grande dans les rues où devaient passer les charrettes. A la place Louis XV, la foule s'amassait continuellement : ce n'était point la populace, spectatrice habituelle des exécutions de la Grève, mais un public de bourgeois, de « gens comme il faut », dit un espion : les retardataires accouraient à toutes jambes, crainte de manquer le commencement du spectacle ; des hommes du peuple apportaient des échelles, traînaient des charrettes, improvisaient des estrades et offraient la place à cinq sous ; la plupart des curieux s'étaient munis de lorgnettes « et se déplaçaient souvent pour chercher le point visuel le mieux accommodé à leur vue ; celui qui avait une bonne place ne l'aurait pas quittée quand il eût dû mourir de faim » ; et l'*observateur* ajoute : « Jugez combien de bavardages ils ont fait pendant une heure et demie d'attente ! J'ai promené et, parmi ce chaos et cette confusion d'une populace très nombreuse, ce que j'ai vu de plus remarquable, c'est la posture d'un militaire en habit bourgeois, qui, tournant à demi le dos à l'échafaud dressé, ayant les pieds dans la troisième ou quatrième position, les bras l'un dans l'autre, a resté dans une attitude de consternation pendant plus de trois quarts d'heure. »

Sans cesse de la rue Royale, de la rue de la Bonne-Morue, du cul-de-sac de l'Orangerie, des quais, accouraient de nouveaux groupes de curieux : par ceux qui arrivaient du Palais après avoir assisté au départ, on apprit que les charrettes approchaient ; on sut que les condamnés montraient beaucoup de résignation, qu'ils s'étaient déclarés *bien jugés*, et reconnaissaient avoir mérité la mort. Au sortir de la Conciergerie, à peine montée sur la charrette, Mme de la Guyomarais avait crié à deux reprises :

Vive le Roi! Ces détails répétés dans la foule aiguillonnaient la curiosité; chacun se hâtait de prendre place; toutes les têtes se tournaient vers la rue Royale; toutes les lorgnettes se braquaient sur ce point : les guinguettes des foires de la place se vidaient; les balustrades de pierre se garnissaient de curieux; l'immense espace était noir de têtes; on eut cru voir tout le peuple de Paris assemblé.

Un peu avant trois heures, on vit poindre, tournant l'angle de la rue Saint-Honoré, l'escorte des gendarmes; ils entrèrent dans la place, fendant la foule : on remarqua leur air morne et leur silence. Le peuple lui-même se taisait et regardait anxieusement : les deux chariots parurent, se suivant, minuscules dans cet immense décor; les baïonnettes de la troupe luisaient au soleil; on apercevait leur double ligne serpentant vers l'échafaud, encadrant les charrettes où cahotaient les condamnés, debout, pressés l'un contre l'autre, la tête découverte. Ils causaient paisiblement entre eux; tous paraissaient tranquilles; quelques-uns des hommes riaient. La foule, ébahie de tant de sang-froid, se taisait : elle s'attendait à autre chose. Comme les condamnés ne montraient pas le poing, elle ne savait que dire et demeurait inerte; on scrutait les attitudes et le moindre geste des victimes; on se montrait surtout Mme de la Guyomarais dont on ignorait le nom, mais dont le visage fier et le maintien noble frappaient les esprits; on prenait Mme de la Fonchais et Thérèse de Moëlien pour ses filles, et ce rapprochement augmentait l'intérêt. Thérèse étonnait par sa beauté et son calme; Mme de la Fonchais, par sa résignation et son air d'extrême jeunesse : elle paraissait n'avoir pas plus de quinze ans.

Les charrettes étaient arrêtées au pied de l'échafaud et l'on vit les condamnées descendre : il y eut un moment d'attente solennel : les curieux qui, haut juchés, voyaient bien, disaient :

— Ils s'embrassent!...

Ils s'embrassaient, en effet : et si l'imagination peut suppléer au laconisme de ce seul mot laissé par les chroniqueurs, est-elle capable de se représenter l'horreur d'une telle scène? Les mains liées qui ne peuvent s'étreindre, les lèvres qui tremblent sous un suprême appel d'énergie, les joues qui blêmissent, les yeux qui se mouillent, les mots *adieu, courage!* à peine murmurés... et les aides qui se bousculent, le bourreau qui prend sa place, le panier qu'on apprête, l'ordre dans lequel on se place, les supplica-

tions muettes pour le pas cédé à ceux qu'on craint de voir faiblir, l'appel des noms, les regards d'épouvante affolée, échangés à la première tête qui tombe...

Ce fut un des hommes qui, d'abord, parut sur la plate-forme : il se retourna vers la foule pour saluer : en hâte, il fut entouré, lié, basculé. Le couteau tomba; déjà un autre était là, puis un troisième, puis une femme... ils montaient pour disparaître aussitôt par l'effet du mouvement de bascule que leur imprimait la planche. Le reste de l'opération était masqué par le groupe des aides; la chute régulière du triangle annonçait seule qu'elle se consommait : il remontait, vite épongé, et retombait lourdement, à intervalles égaux, avec une régularité de mâchoire : à chaque coup, le panier s'emplissait de têtes roulantes; à droite de la bascule, le tas de corps tronqués haussait...

Pontavice mourut le dernier : l'exécution avait duré douze minutes.

Tandis que les charrettes prenaient le chemin du cimetière de la Madeleine, la foule se dispersait en discutant : les gens comme il faut, notait l'espion du ministre Garat, péroraient fortement, longuement, sur cet événement. Les gens du peuple et surtout les femmes disaient de la grande demoiselle : Ah! comme elle avait une belle peau! comme elle avait les cuisses blanches! parce que son jupon s'était accroché lorsqu'on l'avait jetée sur le monceau ensanglanté.

X. — CHÉVETEL GLORIFIÉ

L'épilogue de ces choses n'était pas moins tragique que le drame lui-même. Ces têtes fauchées, ces gens supprimés en pleine force d'âge et d'action, laissaient des foyers dévastés, des familles sans soutien. Combien chacun des arrêts de mort prononcés par le tribunal représente-t-il d'existences brisées? Que de projets d'avenir anéantis! que de bouleversemens, que de ruines, quel chaos! La révolution passa sur la société comme le soc d'une charrue dans une fourmilière.

Aucune famille bretonne ne se trouvait plus atteinte que celle de la Guyomarais. Le père et la mère venaient de perdre la vie sur l'échafaud; des sept enfans qu'ils avaient en 1793, trois des fils étaient émigrés, Joseph, Édouard et Félix : le premier fut tué à Quiberon; le dernier, lieutenant à l'armée des Princes, fut fait

prisonnier en Belgique et mourut fusillé à Nieuport. Édouard survécut à la révolution et épousa plus tard Mlle Victoire de Bertho. Deux autres fils, on se le rappelle, Amaury et Casimir, étaient demeurés chez leur père et avaient assisté à la mort du marquis de la Rouerie. Amenés à Paris et traduits devant le tribunal, ils avaient été acquittés; mais, le jour même où le verdict était rendu, le Comité de sûreté générale, se substituant à la justice, ordonnait que tous les accusés absous seraient immédiatement transférés à la prison de Sainte-Pélagie et maintenus en état d'arrestation. Amaury y passa peu de temps : il obtint sa liberté sous condition d'être incorporé dans le 15e régiment de chasseurs à cheval qui guerroyait contre les Vendéens; Casimir vint l'y rejoindre le 23 décembre 1793; tous deux convinrent de s'échapper; un jour qu'ils menaient leurs chevaux baigner dans la Loire, Amaury de la Guyomarais parvint à mettre le sien à la nage, traversa le fleuve et courut s'engager dans l'armée de Charette, où il fut tué. Son frère, après avoir servi deux ans dans les troupes républicaines, réussit à déserter avec sept chasseurs, le 28 janvier 1795, et reçut, de Boishardy, le commandement d'une bande de Chouans qui opérait dans les environs de Lamballe. Il tint campagne jusqu'à la pacification : le roi Louis XVIII le nomma, en 1816, chevalier de la Légion d'honneur.

Les deux filles de M. de la Guyomarais, laissées seules au château après l'arrestation de leurs parens, ne tardèrent pas à être emprisonnées à leur tour comme suspectes. L'aînée, Hyacinthe, était aimante et douce; la plus jeune, Agathe-Julie, d'une taille élevée, très blonde, d'une grande distinction, passait pour avoir hérité de l'énergie de sa mère. Sur le certificat de civisme qu'on lui délivra lorsqu'elle sortit de prison après le 9 thermidor, on lisait :

« Son caractère est celui d'une jeune personne qui ne peut désirer que la vengeance de la mort de ses parens. »

Hyacinthe et Agathe étaient alors sans aucune ressource : tous leurs frères étaient morts ou émigrés; la Guyomarais, ainsi que les terres qui en dépendaient, avait été séquestrée et en partie vendue : le château était occupé par le citoyen Padel, de Lamballe, qui l'avait transformé en entrepôt de sel : la contrée était journellement le théâtre de combats entre les bleus et les partis de Chouans auxquels la forêt de la Hunaudaye servait de retraite. Les demoiselles de la Guyomarais furent recueillies par leur oncle, Micaut de Mainville, celui-là même qui avait comparu devant le

tribunal révolutionnaire. Sous l'Empire seulement, lorsque leur frère Casimir quitta l'armée royale définitivement licenciée, les jeunes filles reprirent, avec lui, possession du château de leur père : Hyacinthe s'y maria avec M. Couppé des Essarts; Agathe épousa le général de la Motte-Rouge. Leur nom, rendu illustre par les catastrophes auxquelles il fut mêlé, n'est plus porté aujourd'hui que par la vénérable Mlle Mathilde de la Guyomarais, leur nièce. Il est donc condamné à s'éteindre : rien ne rend plus sensible l'horrible trouée que la révolution opéra dans cette famille dont le chef comptait, avant 1792, neuf enfans vivans.

Le jardinier Perrin et le médecin Lemasson, condamnés à la déportation par la sentence du 18 juin 1793, avaient été transférés à Bicêtre pour y attendre le départ de la chaîne. Ils furent compris, le 8 messidor an II, dans une des fameuses fournées de la conspiration des prisons et moururent le jour même sur l'échafaud. Julien David revint en Bretagne et vécut jusqu'en 1840; les docteurs Morel et Taburet reprirent également, après leur sortie de prison, l'exercice de leur profession.

Si nous quittons la Guyomarais pour la Fosse-Ingant, nous retrouvons dans la famille Desilles des épisodes non moins tragiques. Après la crise de désespoir qui les avait terrassées à la sortie de l'audience, Mmes de Virel et d'Allerac, acquittées par le tribunal, furent, ainsi que leurs compagnons, écrouées à Sainte-Pélagie par ordre du Comité de sûreté générale. Elles y rencontrèrent Mme Roland, qu'elles avaient déjà connue à la prison de l'Abbaye. Elles voyaient clair, maintenant, dans la sombre intrigue qui avait amené leur infortune. L'absence, au banc des accusés, de Chévetel que, de tous, elles croyaient le plus compromis, son nom rayé des procès-verbaux, le mutisme absolu gardé à son égard par l'accusateur public, leur avaient enfin dessillé les yeux. Lalligand-Morillon, au reste, ne les abandonnait pas et entretenait soigneusement leur indignation contre le traître qui les avait vendues. Il était parvenu à gagner toute leur confiance et s'employait activement à obtenir leur mise en liberté sous caution : c'était une simple affaire d'argent : Chauveau-Lagarde s'était généreusement offert à garantir la rançon de ses clientes; mais l'affaire traînait en longueur et Lalligand affirmait que, si l'on ne « graissait pas la patte » du Comité de sûreté générale, les portes de la prison ne s'ouvriraient point. Tel était l'usage, assurait-il, et, sur ce point, du moins, il ne mentait pas.

Dans cette extrémité, sans argent et sans moyen de s'en procurer, Mme de Virel regrettait amèrement les deux cents louis dont, à la Fosse-Ingant, elle s'était départie au profit de Chévetel et que celui-ci avait empochés sans vergogne. Lalligand, instruit de l'incident, s'indigna, courut chez Chévetel, lui arracha, non sans menaces, une somme de cent louis dont les membres du Comité de sûreté générale voulurent bien, annonça-t-il, se contenter. Il est probable qu'il en garda pour lui une part. En somme, cette affaire à laquelle il donnait des soins depuis si longtemps, se soldait pour lui par un bénéfice minime : du moins il emportait l'estime de Mmes de Virel et d'Allerac qui sortirent de prison en le bénissant et en se reprochant de l'avoir méconnu.

En arrivant en Bretagne, elles trouvèrent leur maison dévastée : leur mère était folle et gardée dans un hospice, leur père venait de mourir de désespoir à Jersey : elles ne pouvaient demander asile à leurs cousines de Limoëlan qui, ayant elles-mêmes perdu leur père sur l'échafaud, avaient vu leur château séquestré et leurs biens saisis. Que devinrent-elles? Nous l'ignorons; elles disparurent, soit qu'elles eussent trouvé le moyen de gagner les Iles anglaises, soit, ce qui paraît plus probable, qu'elles se fussent retirées dans quelqu'une de ces communautés secrètes, refuges mystérieux des religieuses chassées de leurs couvens.

Mais un autre personnage sollicite notre attention. Qu'était devenu Lalligand-Morillon, que nous avons laissé en possession des pièces du procès qui lui avait été intenté pour fabrication de fausse-monnaie? La joie du succès l'avait grisé, et devait lui être fatale. Tout alla bien pendant quelques mois; soutenu par le crédit toujours grandissant de Bazire, — si manifestement associé à son cousin, qu'il se chargea de faire à la Convention, et sur les notes de celui-ci, le rapport sur l'affaire de Bretagne, — Lalligand se crut de force à braver le proverbe et à passer pour prophète en son pays. Il retourna à Digoin, traita sur le pied de la camaraderie le conventionnel Bernard, qui régentait cette partie de la France, exigea de lui la révocation des fonctionnaires qui lui déplaisaient et leur remplacement par quelques-unes de ses créatures. En peu de temps, notre homme procura par ce moyen plusieurs mises en liberté de suspects riches : chaque fois, l'affaire se soldait pour lui par l'achat de quelque domaine, « payé comptant suivant acte dressé chez le citoyen Duchêne, notaire à Digoin ». Il spécula de cette façon sur « les femmes Maublanc et Meyneaud,

ex-nobles »; celle-ci était la femme du ci-devant président du parlement de Bourgogne, lequel, comme bien on pense, était en prison. C'était là une belle tête à racheter, et Lalligand, à qui on en avait offert un bon prix, vint ingénument proposer à la Société populaire de Digoin de lui verser 32 000 livres si elle voulait l'aider à réclamer la liberté de cet honorable magistrat.

Il se livre ainsi ostensiblement à l'étrange commerce qu'il avait entrepris : il trafique de la vie des gens avec l'inconscience d'un homme qui comprend son époque, qui sait que le bon temps ne durera pas toujours, et qui se hâte d'en profiter. Il vit « en demi-dieu » à Digoin, se passant tous ses caprices, forçant un certain charpentier, nommé Harpet, son voisin, à lui céder sa maison qu'il trouve plus commode que celle qu'il habite, rançonnant ses compatriotes ébahis de tant de cynisme, et traitant la province en pays conquis. Un court billet, écrit par un des malheureux qu'il pressure, en dit plus long que tous les récits :

« Remets à Lalligand les fauteuils qu'il réclame et tout ce qu'il demandera... »

Mais cet étonnant proconsulat devait avoir une fin. La mort de Bazire, compromis avec Chabot et Fabre d'Églantine dans les spéculations de la Compagnie des Indes, porta un coup sensible au crédit de Lalligand. Ne le sentant plus soutenu en haut lieu, estimant naïvement que « la probité est enfin à l'ordre du jour », les Sociétés populaires de Digoin et de Charolles eurent le courage de dénoncer à la Convention « ce monstre que la nature vomit sans doute dans sa colère; qui, brisant les liens les plus sacrés, fut mauvais fils, mauvais mari; un être enfin qui ne rêve et ne sue que crimes et dont l'infamie est notoirement connue ». Ces bons jacobins reconnaissaient cependant que « le méchant est un instrument duquel on est quelquefois obligé de se servir en temps de révolution, mais que l'on doit briser dès l'instant qu'il devient nuisible »; et comme leur compatriote en était arrivé là, ils suppliaient humblement les représentans du peuple de purger le territoire de la République de « cet être astucieux et pervers ».

Ils avaient si grande hâte d'en être débarrassés, qu'une délégation de la société entreprit le voyage de Paris pour porter cette supplique au Comité de sûreté générale. Lalligand fut rappelé : il voyagea en personnage d'importance, dans sa propre voiture et sous la surveillance de deux gendarmes à sa solde. Le 8 prairial

an II il était écroué à la Conciergerie. Il ne s'avoua pas vaincu et voulut payer d'audace : le moyen lui avait si souvent réussi! Il réclama la faveur de comparaître, non pas devant le tribunal, mais, ainsi qu'un décret spécial de la Convention lui en laissait la faculté, devant le Comité de sûreté générale, pour y être contradictoirement entendu avec ses dénonciateurs, qu'il se proposait de « confondre »; mais on ne lui répondit pas : les choses tournaient mal. Lalligand fut compris, comme un vulgaire honnête homme, dans la fournée du 19 messidor, — avec, entre autres, une vieille domestique de soixante-douze ans convaincue : « d'avoir abandonné les drapeaux de la liberté pour servir dans l'armée anglaise à Toulon », et exécuté le même jour à la place du Trône. Son corps retrouva dans la fosse commune de Picpus celui du jardinier Perrin qui l'y avait précédé depuis une décade.

Faut-il le dire? La mort d'un si méprisable personnage était, à cette triste époque, une catastrophe pour bien des gens. En l'apprenant, le comte de Noyan se crut perdu; de fait, il ne lui restait plus aucun protecteur et l'argent lui manquait pour s'en procurer de nouveaux. Mme de Sainte-Aulaire, exilée de Paris, comme tous les ci-devant nobles, par le décret du 27 germinal an II, s'était réfugiée dans une chambre louée à Vaugirard, près de la barrière : elle vivait là, sans ressources, manquant de pain, ne pouvant sortir faute de vêtemens.

La chute de Robespierre mit fin à cette situation : M. de Noyan quitta sa prison l'un des premiers; les administrateurs du département comprirent qu'un homme, resté pendant seize mois sous le coup d'un acte d'accusation, sans que Fouquier-Tinville l'eût traduit en jugement, devait être tenu pour innocent : aucune pièce compromettante ne se trouva dans son dossier.

Le vieux gentilhomme, mis en liberté, loua un appartement rue Saint-Louis au Marais. Il l'habitait depuis quelques mois et causait un matin tranquillement dans son cabinet avec sa fille, quand on vint l'avertir qu'un homme âgé et de bonne mine demandait à le voir sans consentir à donner son nom. M. de Noyan ordonna qu'on le fît entrer. Le visiteur annonça « qu'il se nommait Lalligand-Morillon, qu'il venait réclamer le paiement d'une obligation de 15000 francs souscrite au profit de son fils et qu'il avait recueillie dans la succession de celui-ci... » M. de Noyan ne s'attendait pas à une pareille sommation : il eut peine à l'entendre sans colère et ne se montra nullement disposé à y faire

droit. Il rappela même, en termes assez vifs, les circonstances qui avaient motivé la signature de cette obligation. Le vieux Lalligand, de même que son fils, était homme de belles manières et savait conserver une apparence de dignité dans les situations les plus équivoques. Il écouta M. de Noyan avec déférence et lui répondit froidement « qu'il n'avait point à justifier la conduite de son fils; que les fautes de ce malheureux jeune homme avaient été expiées par sa mort, et qu'après tout, ce n'était pas aux gens dont il avait sauvé la vie et la fortune à se montrer sévères pour sa mémoire. Vieux, infirme, ruiné, privé de son unique enfant, lui, Lalligand, s'était attendu à trouver plus de sympathie dans une famille dont son fils lui avait souvent vanté les vertus et la reconnaissance. » Le vieillard se retira ensuite avec une profonde révérence, et en annonçant qu'il reviendrait, sous peu de jours, chercher la réponse.

M. de Noyan dut céder et paya les 15000 francs ; il ne retourna jamais en Bretagne ; il rappela près de lui son indispensable intendant, Leroy, qui, après son évasion de la Tour-le-Bat, avait rejoint les Chouans et fait bravement dans leurs rangs toute la campagne. Leroy parvint à réunir les débris de la fortune de son maître, qui acheta, à Étioles, une magnifique propriété; c'est là que le comte de Noyan mourut, au commencement de 1810, à l'âge de 80 ans. Une croix de fer, près de la porte de l'église du village, marque l'endroit où il fut inhumé.

Il nous reste à fixer le sort du principal comparse du drame que nous avons conté, de Chévetel.

S'il fallait en croire la tradition locale, il n'aurait pas longtemps profité de sa trahison. Dans ce pays d'Antrain, où son nom est resté un objet de mépris et presque de terreur, les paysans montrent, sur le bord du chemin qui va de Bazonges à Marcillé-Raoul, une croix qu'on appelle *la croix Chévetel*, et la légende assure que, frappé par la foudre, l'homme qui avait livré ses amis au bourreau, fut un jour trouvé mort là, étendu dans le fossé qui borde la route. Ce n'est qu'une légende. Chévetel devait vivre longtemps, riche, honoré, heureux peut-être.

Le 5 floréal an II, en pleine Terreur, trois semaines après l'exécution de Danton, Chévetel se maria : il prit pour femme l'actrice avec laquelle il entretenait, depuis longtemps, des relations et qui avait été, on se le rappelle, la maîtresse d'Armand de la Rouerie.

Du jour où il ne figura plus sur les états d'émargement du Comité de sûreté générale, le nom de Chévetel ne fut plus prononcé; comme médecin même, on ne le rencontre dans aucun annuaire, sur aucune liste, et nous ne retrouvons le personnage que sous l'Empire, à Orly, près de Choisy-le-Roi; il s'y était rendu acquéreur, pour un prix minime, d'un vaste rectangle de terrain situé au centre du village, en bordure de la place de la Mairie; logé dans une vieille maison qui existe encore, décrépite et grise, derrière le chevet de l'église, il passait pour riche; nul ne savait rien de son passé; il ne parlait à personne de ses accointances révolutionnaires et paraissait, au contraire, si dévoué au gouvernement impérial qu'il fut, en 1811, nommé maire de la commune par le préfet de la Seine.

A la Restauration, il se montra partisan fanatique de la monarchie légitime : trop petit personnage pour qu'on songeât à s'inquiéter de la sincérité de ses opinions, il put, sans fausse honte, redevenir impérialiste en 1815. Il avait pris, dans son village, une certaine importance : sans qu'il exerçât officiellement son art, on n'ignorait pas qu'il était médecin; les paysans le consultaient et il ne faisait point payer ses conseils, ce qui lui assurait une certaine popularité.

Au second retour des Bourbons, on le revit royaliste ardent; son enthousiasme éclipsait même la ferveur des fonctionnaires militans. Il convient de dire que Chévetel se savait, à cette époque, assez menacé : on l'accusait de s'ériger en seigneur; de rétablir à son profit et à celui de ses créatures les anciens usages féodaux; même une note, émanée de la direction de la police, parvint au cabinet du ministre.

Le sieur Chévetel, maire de la commune d'Orly (Seine) est signalé comme ayant de fort mauvaises opinions. On lui reproche d'avoir participé aux crimes de Danton, dont il était l'ami, et ces reproches sont fondés.

Le ministre se borna à mettre en regard de cette accusation : *Il n'y a pas à rechercher les antécédens de ce magistrat.*

Si l'on compare cette candeur du ministre de Louis XVIII à la prudence soupçonneuse du Comité de sûreté générale, lorsque, à la suite de ce même homme, il envoyait en Bretagne espion sur espion, pour surveiller ses moindres agissemens, on en arrive à penser que, suivant un mot fameux, ces gens de la Restauration n'avaient en effet *rien appris* et *rien oublié!* Ils se

croyaient encore au temps des nobles sentimens et des dévouemens chevaleresques! Ils ne voulaient voir, dans le déchaînement des passions révolutionnaires, qu'un coup de folie passager et jugeaient sincères tous les *mea culpa* dont les hypocrites se frappaient la poitrine.

Le contraste devient attristant, si l'on rapproche cette indulgence d'autres faits d'une nature tout opposée. Vers cette époque, une pauvre femme, la veuve de Pontavice, l'aide de camp du marquis de la Rouerie, suppliait le ministre de lui accorder un secours : son père, capitaine-commandant de la Bastille, est mort en défendant la forteresse contre l'émeute, le 14 Juillet 1789; son mari a payé de sa tête son dévouement à la cause royale; elle est demeurée pendant vingt ans sans ressources; elle rappelle que le Comte d'Artois a promis, jadis, à Coblentz, de récompenser les services rendus par Pontavice; ayant, par prudence, brûlé tous ses papiers, elle ne peut représenter le brevet de colonel dont le marquis de la Rouerie avait gratifié son mari au nom des Princes; elle supplie Son Altesse de vouloir bien faire appel à ses souvenirs... Et un chef de division lui répond « que le gouvernement n'a pas à sa disposition des fonds sur lesquels on puisse imputer des pensions de la nature de celle qu'elle réclame »!

Un peu plus tard, une demande de renseignemens adressée par un particulier habitant Landrecies parvient au ministère de la guerre : il s'agit de savoir ce qu'est devenu un officier du nom de Fontevieux et la date de son décès. Après enquête — *après enquête!* — le ministre répondit que ce Fontevieux, — postérieurement à la guerre d'Amérique, servait dans le régiment de Gévaudan, qu'il a émigré en 1791... *Depuis lors, on ignore ce qu'il est devenu!*

Ainsi les Princes, si prodigues de promesses au temps de l'émigration, en étaient arrivés à oublier jusqu'au nom de ceux qui étaient morts pour leur cause. L'avaient-ils jamais su, seulement? Et Chévetel restait maire! Aux grands jours il ceignait l'écharpe blanche et arborait à sa fenêtre le drapeau fleurdelisé. Sa femme était morte le 23 février 1818 et, dans son acte de décès, signé du curé et des autorités d'Orly, l'ancienne actrice est désignée sous le titre de: *Pensionnaire de Sa Majesté*. Car Chévetel est devenu un personnage : il n'administre pas sa commune, il y règne ; c'est lui qui consigne sur les registres les délibérations du conseil qu'il préside ; cette même main qui, jadis,

de la cour des Princes exilés, adressait à Danton des listes de proscription, note, à chaque anniversaire, l'empressement de ses paysans à témoigner leur amour pour « l'Auguste famille que le ciel dans sa bonté a rendue à la France ». Lors des fêtes du baptême du Duc de Bordeaux, sa rédaction devient lyrique.

Ces palinodies ne l'empêchèrent pas d'acclamer la révolution de 1830... et il resta maire ! Il maria au nom de Louis-Philippe comme il avait marié au nom de Charles X, de Louis XVIII, et de Napoléon. Mais depuis la mort de sa femme, son existence s'était modifiée. On faisait bombance dans sa petite maison de la place de la Mairie ; « la broche, nous dit-on, y tournait nuit et jour ». On y voyait se glisser, à la brune, des amis venus de Paris par le coche de Choisy-le-Roi ; il existe encore à Orly des gens qui ont connu Chévetel ; ils se rappellent un homme gros et fort, de taille assez petite, marchant avec une peine extrême, car il souffrait de la goutte, et appuyé sur un bâton : chaque jour, il faisait, ainsi, son tour dans les rues du village, et les gamins, — vieillards aujourd'hui, — couraient à lui en criant :

— Bonjour, monsieur Chévetel !

Il riait, car il était « bon vivant », tutoyait tout le monde, ne se déshabituant pas de jouer au seigneur. Tout le pays avait recours à lui pour les soins aux malades, pour les remplacemens militaires, pour les recommandations et les démarches de toute sorte. On n'ignorait pas qu'il « aimait à intriguer », et on en abusait. Cependant il était plus craint qu'aimé : son inconduite même causa du scandale : on lui connut un enfant, ce qui fit jaser, et l'on assure encore qu'il ne se gênait pas pour condamner à douze heures de *violon* les maris gênans. Il n'avait pour tout domestique qu'une vieille bonne hargneuse et insolente, détestée de tout le village.

En 1832, il donna sa démission de maire : le désordre de sa vie, ses démêlés avec le curé, un digne et saint prêtre qui resta pendant quarante ans à Orly, rendaient impossible sa magistrature. Cette déchéance en amena d'autres et sa fin fut misérable : il avait épuisé toute sa fortune et engagé ses immeubles. Sa servante allait de porte en porte mendier pour lui.

Chévetel mourut le 15 février 1834. Son enterrement fut un événement : les habitans d'Orly voulurent conduire avec pompe à sa dernière demeure le magistrat qui, pendant vingt ans, avait présidé à leurs destinées. Les enfans des écoles faisaient la haie

depuis la porte de la maison jusqu'à l'église; le corps fut inhumé dans l'ancien cimetière; mais une délibération du conseil municipal ordonna, quelques mois plus tard, qu'en reconnaissance des services rendus par Chévetel à la commune d'Orly, ses restes seraient transportés au cimetière nouvellement établi à la sortie du village. Sa tombe y fut la première creusée : on l'y voit encore, à gauche de la grande allée, dans la partie supérieure de l'enclos. La dalle qui la recouvre est presque complètement fruste et les caractères en sont effacés: on y devine cependant le nom et la consolante formule : *Qu'il repose en paix!*

Souvent nous nous sommes arrêté devant cette pierre, et, songeant à ce que nous avions recueilli sur l'existence de celui qui dort là, nous nous disions : « A quoi bon ? De quel droit remuer ces souvenirs et exhumer ce sinistre passé ? Ne vaut-il pas mieux se taire et laisser sa mémoire bénéficier de l'oubli ? » Mais notre pensée se reportait à cette autre tombe, perdue au fond des bois de la Guyomarais, à cette épouvantable scène de l'exhumation du marquis de la Rouerie, à cette tête coupée au cadavre et roulant sur le parquet, à tous ceux que l'odieuse intrigue a désespérés, ruinés, perdus, tués... Ceux-là aussi, pourtant, ont des droits à la vérité! Si humble que soit un historien, si modestes que soient ses prétentions, son rôle est toujours celui d'un justicier. Pourquoi n'aurions-nous que colère et qu'injure pour ces Bretons et ces Chouans, si allégrement traités de *brigands* et de détrousseurs de grands chemins, tandis qu'on nous prêcherait l'indulgence ou l'oubli pour les Bazire, les Chabot, les Fouquier-Tinville, les Lalligand et les Chévetel? — L'histoire n'a point à faire acception de partis ni de personnes : tant pis pour ceux qu'elle cloue à son gibet! — Ainsi que le disait le docteur Noir de *Stello*, elle s'en lave les mains, — lavez vos noms!

G. Lenotre.

LE THÉORICIEN

DE

L'IMPÉRIALISME ANGLAIS

SIR J. R. SEELEY

I

Nous possédions depuis quelques années dans notre langue le célèbre ouvrage du professeur Seeley sur *l'Expansion coloniale de l'Angleterre* (1). Nous devons aux mêmes éditeurs une traduction française du dernier livre qu'il ait écrit, *la Formation de la politique britannique* (2). *L'Expansion coloniale* était précédée d'une introduction où M. Alfred Rambaud passait en revue les vicissitudes de la colonisation anglaise depuis trente ans, ainsi que les variations de l'opinion publique à ce sujet. Il exposait sommairement les rouages et le fonctionnement du nouvel organisme colonial, pour finir par une analyse critique de l'ouvrage présenté au public. La nouvelle traduction s'ouvre par une biographie de Seeley, due à une plume anglaise, et qui a pour but de nous faire connaître la personne du professeur, l'esprit de son enseignement, l'enchaînement de sa vie intellectuelle. Voici donc Seeley, sinon tout entier, au moins dans ses parties essentielles, devant le lecteur français. L'occasion semble bonne pour parler de lui, de son œuvre, qui est terminée, de son influence, qui grandit encore, de sa méthode historique, où il y a beaucoup à prendre, beaucoup à laisser, mais dont l'originalité, en tout cas, est indiscutable.

Ce qui donne surtout de l'opportunité à cette étude, c'est le jubilé de 1897, qui ramène inévitablement la pensée vers Seeley.

(1 et 2) Armand Colin et Cie, éditeurs.

Tout le monde sait que cette grande manifestation, qui a pris la Reine pour objectif et pour symbole, a été, en réalité la fête de l'Impérialisme. Se retournant en arrière et mesurant le progrès accompli durant ces soixante années, le peuple anglais trouvait son œuvre bonne et s'en glorifiait. C'est surtout en ce qui touche l'expansion coloniale que les doctrines et l'orientation ont changé. En 1837, le courant d'émigration, qui commençait à se faire sentir, allait se perdre dans le vaste territoire des États-Unis, et c'est à peine si un mince filet se détournait vers les possessions anglaises. La discorde, la désaffection et le découragement étaient partout. Instruits par l'exemple de l'insurrection américaine et résignés à voir, suivant le mot fameux de Turgot, les colonies se détacher de la métropole comme les fruits se détachent de l'arbre lorsqu'ils sont mûrs, les hommes d'État britanniques se croyaient bien avisés en préparant ce mouvement séparatiste, afin qu'il s'effectuât sans déchirement, sans secousse, et que les sujets de la veille devinssent les cliens du lendemain. Un Zollverein anglo-saxon, un empire économique et commercial se substituant, par des gradations insensibles, à l'empire militaire et administratif, tel était l'idéal offert en 1863 par M. Goldwin Smith, dans un livre alors célèbre, et accepté de tous les hommes intelligens.

Personne n'ose plus soutenir cette thèse. Le nivellement économique, l'union des intérêts, la plus précieuse et la plus difficile de toutes, ne peut être obtenue, on le comprend à présent, qu'au prix de sacrifices provisoires, et le resserrement de la solidarité politique en est la première condition. Les colonies ne sont pas des fruits qui tombent de la branche lorsqu'ils sont mûrs, mais les membres vivans d'un corps immense, qui se projettent à travers les continens et les mers de la planète, « avec les lignes de vapeurs et de chemins de fer pour appareil circulatoire, le réseau télégraphique et les câbles sous-marins pour système nerveux ». L'empire a repris conscience de lui-même. Il a crû démesurément ; il veut croître encore. Il aborde le XXe siècle avec d'insatiables appétits d'agrandissement et de conquêtes. Cela se nomme d'un nom qui a, en lui-même, quelque chose de retentissant, de superbe et de provocateur : l'Impérialisme.

Seeley a-t-il été l'ouvrier de cette grande œuvre dont le patriotisme anglais se réjouit, et dont le nôtre s'inquiète ? Non ; il en a été le théoricien, à peu près comme Hobbes a été le théoricien de la monarchie des Stuarts, Locke celui de la Révolution de 1688,

et Burke celui de la vieille constitution aristocratique. Seeley aurait pu, ainsi que l'ont fait, de son temps, John Morley et Lecky, passer de la sphère de la pensée dans celle de l'action, descendre de sa chaire de Cambridge (descendre est le mot!) dans la Chambre des communes. On a dû le lui suggérer : il ne l'a même pas essayé. Il était professeur de politique et non politicien. Il n'a inventé ni le mot d'*Impérialisme*, ni le mot de *Greater Britain;* mais il les a commentés, éclaircis, précisés, justifiés; il les a élevés à la hauteur de termes scientifiques et, si ces mots représentent aujourd'hui pour nous toute une philosophie de l'histoire britannique depuis l'avènement d'Élisabeth, — philosophie que ni Hume, ni Hallam, ni Macaulay, ni Froude n'ont soupçonnée, — c'est à Seeley que nous le devons. Sa théorie ne fait pas de la nation anglaise un peuple à mission providentielle, et de son histoire une sorte de chronique des *gesta Dei per Anglos*. Elle réfute par avance l'arrogance de quelques-uns de ses disciples et ce jingoïsme, grossièrement vantard, qui s'affiche jusque dans certains discours ministériels. Elle nous avertit, également, de ne pas être trop modestes et de ne pas accepter trop facilement le prétendu dogme de la « supériorité des races anglo-saxonnes ». Je n'y ai jamais cru : j'y crois moins que jamais après avoir attentivement relu l'œuvre entière de Seeley.

Dès qu'on y pénètre, on s'aperçoit d'abord qu'il n'avait pas été mis au monde pour faire battre les cœurs et stimuler les imaginations, mais, tout au contraire, pour faire la guerre, — une guerre âpre et sans quartier, — aux mensonges de la rhétorique et aux sophismes de la vanité. Son biographe ne manque pas de nous assurer qu'il était plein d'aménité dans le cercle intime et que ses amis l'adoraient. C'est à merveille, mais comme écrivain, il est plutôt fâcheux et désagréable. Il va réduisant la part de l'illusion et de l'orgueil, gourmandant ce snobisme en grand qui bouffit les nations comme les individus. Nul homme n'a jamais moins cherché à charmer ou à émouvoir. Plaisante ou non, il dit la vérité, avec une sécheresse autoritaire qu'accompagne, çà et là, un froid sourire, bref et sarcastique, à l'adresse des erreurs qu'il a dénoncées et des préjugés qu'il a vaincus. Le mépris raisonné, scientifique de l'homme, l'acquiescement aux lois de la nature, mais sans une ombre de cet enthousiasme religieux qui transporte, à certains momens, un Kant ou un Platon, — voilà Seeley en abrégé.

Ce qui parut d'abord en lui, ce fut une terrible et dévorante soif d'apprendre. Né en 1834, John Robert Seeley suivit les cours de la *City of London School;* à treize ans, il était, je ne dirai pas avec le traducteur : « en sixième », ce qui donnerait au lecteur français une pauvre idée de sa précocité, mais dans « la sixième forme », qui correspond à la rhétorique. Cette éducation physique que reçoivent presque tous les jeunes Anglais, et dont quelques-uns abusent, il ne la connut pas. Son seul exercice, pendant des années, fut de suivre matin et soir le long trottoir de New Oxford Street et d'Holborn pour aller de la maison paternelle à la *City School* et de la *City School* à la maison paternelle. Sa santé s'altéra. Il fallut envoyer le petit Londonien anémique respirer les rudes brises de la mer du Nord, avec défense de toucher à un livre classique pendant un an. L'endroit choisi était Cromer. *Dear old Cromer,* comme l'appelaient, avec une lueur d'attendrissement dans les yeux, ceux que leur bonne fortune avait conduits dans cette solitude, jette ses vieilles rues, raides et sinueuses, dans un écroulement de la falaise, avec une si fantasque irrégularité, qu'on se perd dans ce petit village comme dans un labyrinthe. La tour de l'église, trapue et carrée, se remarque de loin en mer, car Cromer est situé au sommet d'un arc que forme la côte de Norfolk. Au solstice d'été, on y voit le soleil se lever et se coucher dans les eaux. Les longs crépuscules ont alors une douceur merveilleuse, une transparence étrange, pressentiment des jours sans fin du pôle. Ce lieu porte à méditer. Si nous savions le secret des rêveries du jeune Seeley sur la plage de Cromer, certains points importans de sa vie morale s'éclaireraient pour nous. Mais il n'était pas de ceux qui mettent leur âme dans un carnet et racontent leurs crises intérieures. Probablement le trottoir d'Holborn lui semblait plus suggestif, avec le spectacle de cet incessant et large courant d'humanité qui coule à pleins bords, quoique sans désordre, vers le centre universel des affaires et où la monade humaine noie sa chétive, mais indispensable unité.

Ce que nous savons, c'est qu'il revint à Londres plus altéré que jamais de latin et de grec. Deux tendances se disputaient son esprit. Autour de lui, l'atmosphère était saturée de pensées pieuses. Son père, journaliste, avait ardemment combattu pour la cause de la religion, sans éprouver jamais un trouble ni un doute. Cette influence chrétienne enveloppait l'enfant; il crut avant de penser et, pour ainsi dire, avant d'être. D'autre part, le

génie romain l'attirait par son bon sens pratique et ses qualités organisatrices. Il étudia dix ans le colosse tombé, ne s'en fiant qu'à lui-même du soin de découvrir les causes de sa grandeur et de sa chute : c'est là qu'il apprit ce que c'est qu'un empire.

A Cambridge, il moissonna tous les honneurs universitaires auxquels peut prétendre un étudiant « classique » et il fut élu *fellow* de deux collèges. On n'a pas écrit sur la porte de Cambridge : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ! » Mais on pourrait y graver cette variante : « Nul ne sortira d'ici sans être géomètre. » Seeley en fit l'expérience. Il étudia les humanités dans la ville des mathématiques et s'imprégna, pour jamais, de l'esprit scientifique.

C'est le moment de remarquer que les doctrines contenues dans *The Descent of Man* et *The Origin of Species* faisaient alors leur chemin dans les esprits de la jeunesse. Il fallait opter entre Carlyle et Darwin, entre le « culte des héros » et le culte de la loi. L'hésitation ne pouvait être longue chez un homme qui allait être, toute sa vie, un briseur d'images, un démolisseur de statues, un ennemi froidement acharné de ces « quelques-uns » pour lesquels et par lesquels, suivant le mot de Lucain, le genre humain existe et travaille. Seeley allait courir toute l'histoire afin d'y montrer l'effort collectif et fatal au lieu de l'effort individuel et libre. Je n'ai lu nulle part ce qu'il pensait de Carlyle, mais j'imagine qu'il considérait le « Sage » de Chelsea comme une espèce de fou, et le « Voyant » comme un aveugle.

Le premier livre qu'il imprima fut, en 1859, un recueil de poèmes bibliques qui ne sont guère qu'une lourde paraphrase des psaumes. Évidemment, il n'était pas né poète. Son évolution religieuse continua pendant les années qui suivirent. Il avait plus de trente ans lorsqu'il donna au public un volume hardi et curieux : *Ecce Homo*. C'était une tentative pour séculariser la biographie du Christ et pour la traiter par la méthode historique. Le livre différait en mille manières de celui de Renan comme de celui de Strauss. Pas de paysages idylliques, de délicate psychologie, de tendre et mélancolique persiflage, de style enjôleur et caressant. Aucun appareil scientifique : l'auteur laissait dans l'ombre le travail critique préparatoire auquel il avait dû se livrer. Ce travail avait consisté surtout à rechercher sur quels points les évangélistes s'accordent et doivent être crus.

Les croyans et les incroyans se rencontrent, qu'ils le veuillent ou non, sur un point ; c'est qu'il y eut dans le Christ un

élément humain. C'est cette humanité que nous présente l'*Ecce Homo*, comme le titre le fait pressentir. Sous quel aspect Jésus parut-il à ses contemporains? Quel mouvement moral l'avait précédé et annoncé? Quelle société voulait-il fonder, et en quoi cette société diffère-t-elle de celle que nous voyons aujourd'hui établie sous son nom? Le grand problème était ajourné et non tranché de façon négative. Un second ouvrage, beaucoup plus difficile à écrire, devait envisager le Christ comme « fondateur de la théologie moderne ». Ce volume n'a jamais paru. Seeley donna, sans nom d'auteur, une série d'articles au *Macmillan Magazine* sur la *Religion naturelle*. Ces articles, considérablement remaniés et refondus, ont fourni, en 1882, la matière d'un volume fort inégal et un peu incohérent. Une préface brève, ironique, ambiguë, permet de croire, si l'on y tient absolument, que l'auteur, en explorant le domaine de la Religion naturelle, n'entendait point envahir celui de la Religion révélée. Était-ce respect ou prudence? La métaphysique religieuse de Seeley mériterait peut-être une étude à part, mais elle ne peut entrer dans celle-ci, dont l'objet est très différent. Deux points seulement sont nécessaires à retenir. Le premier, c'est que, chez ce professeur de politique, il y a un courant profond de pensée religieuse, qui ne s'interrompt pas, de l'enfance à la maturité. Le second, c'est que, dans son évangile darwinien, se manifeste déjà d'une façon distincte sa tendance à diminuer la personne et à supprimer l'accident, à n'accepter aucun fait qui n'ait ses antécédens, à rétablir, impitoyablement et intégralement, la chaîne indéfinie des effets et des causes, qui sont elles-mêmes des effets.

Après avoir été, pendant quelques années, maître-adjoint à la *City school*, il passa comme professeur de latin à University College. En 1869, il venait de se marier (un peu tardivement pour un Anglais, mais les maladies et les examens avaient dévoré sa jeunesse); au cours de son voyage de noces, il reçut une lettre de M. Gladstone, qui lui offrait la succession de Kingsley dans la chaire d'histoire moderne à l'Université de Cambridge. Il accepta, et nous avons sa leçon d'ouverture. Ces discours-là sont, d'ordinaire, chargés de promesses, rayonnans d'optimisme. La première leçon de Seeley est dans une autre note; elle est caractéristique par sa dédaigneuse modestie et son amère humilité. Il commença par rappeler que, dix-sept ans plus tôt, assis sur les

mêmes bancs, il avait assisté aux cours de sir James Stephen. « Jamais ne s'était vue plus inutile dépense de talent. » Quelques rares étudians prenaient des notes parce qu'ils y étaient forcés. « Le reste écoutait distraitement et se hâtait d'oublier. » Lui-même avait été envoyé là, « pour se reposer, en qualité de convalescent et avec défense expresse de travailler ». Et il ajoutait : « Ce souvenir n'est pas fait pour m'encourager. » Il donnait à entendre que les choses n'avaient guère changé sous son prédécesseur immédiat. Kingsley, plus orateur que professeur, avait attiré des auditeurs et non des élèves. Le professeur d'histoire moderne, à Cambridge, il y a trente ans, se trouvait dans une situation à peu près semblable à celle de nos anciens professeurs de faculté. Sa tâche était de jeter des généralités banales, en style plus ou moins académique, aux échos d'une grande salle vide. Seeley le comprenait et s'en désolait, mais cette franchise pessimiste, cet aveu d'impuissance n'étaient, chez lui, que le prélude d'un énergique déploiement d'activité intellectuelle. Il allait se dévouer à sa besogne, tout tenter pour donner à l'enseignement historique la dignité, l'efficacité, l'utilité pratique qui lui appartiennent. Dès ce jour, il avait découvert sa véritable vocation, car cette première leçon a pour titre et pour sujet : *l'Enseignement de la politique.*

II

Le cadeau de noces de M. Gladstone n'était pas aussi beau qu'il en avait l'air. Le *regius professor* d'histoire moderne était maigrement doté et devait, pour mettre son budget en équilibre, donner çà et là des conférences, écrire dans les journaux et travailler pour les libraires. Un anonyme (ce genre de bienfaiteurs littéraires n'existe, je crois, qu'en pays anglais) servit à Seeley, en attendant la prochaine revision des traitemens universitaires, le complément de la rémunération promise. En même temps, la Société de la *Cambridge University press* passa avec lui un traité fort libéral, qui lui assurait l'argent et les loisirs nécessaires pour entreprendre un grand ouvrage historique qu'il avait en vue. C'était la *Vie de Stein.*

Qui lui inspira le choix de Stein? Le baron de Stein n'est ni un grand homme ni une personnalité sympathique. « Un baron et rien de plus! » telle est l'oraison funèbre que lui accordèrent

ses ennemis lorsqu'il disparut. Le mot est dur, mais si on lui donne toute sa valeur, il devient équitable et laisse encore à Stein un certain caractère représentatif. Oui, un baron, et rien de moins! Pour parler plus exactement, il a été un des derniers de ces « chevaliers d'Empire », qui, dans un rayon de quelques kilomètres, exerçaient une patriarcale souveraineté. La pauvreté les obligeait à chercher fortune hors de ces étroites limites. Comme ses ancêtres louaient leur épée, le baron de Stein loua son intelligence à un souverain; il fut un condottiere administratif. Il a servi le roi de Prusse; il a failli servir l'empereur de Russie; il n'a peut-être pas été bien éloigné de servir Napoléon, qui avait, apparemment, ses raisons pour l'imposer à Frédéric-Guillaume et, s'il est beau, pour un Allemand, d'avoir trahi la confiance de Napoléon, il est moins glorieux de l'avoir méritée. Stein a eu, certainement, conscience qu'il y avait une patrie allemande, mais ce n'est pas là l'idée dominante de sa vie politique. Avant tout, il a été l'homme de la contre-révolution. Émanciper le peuple des campagnes, puisqu'il le fallait absolument, mais unir indissolublement les intérêts de la petite propriété à ceux de la grande dans une ligue conservatrice; moderniser un peu un système par trop médiéval par quelques emprunts à la constitution anglaise, qui était, après tout, un gouvernement de propriétaires; une réforme administrative, financière, municipale, militaire, tant qu'on voudrait, mais point de réforme générale; des libertés, mais pas de liberté; surtout, pas d'égalité, pas de « droits de l'homme » ni de révolution française : voilà pour l'idéal politique. Comme homme, c'est le plus incommode des collègues et le plus hautain des serviteurs. Il unit le despotisme du chef de bureau à celui du seigneur féodal. Roi de village, il traite d'égal à égal avec le roi qui a vingt millions de sujets, en se disant qu'il a derrière lui au moins autant de siècles de souveraineté. Peu de choses l'émeuvent, rien ne l'entame, il est comme le roc qui a donné son nom à sa famille. Tel me semble avoir été le baron de Stein. Il est intéressant comme le dernier échantillon complet d'une race finie, mais ce n'est pas tout à fait le genre de héros auquel on souhaiterait de consacrer trois volumes de cinq cents pages et dix ans de sa vie.

Seeley savait tout cela d'avance. Il n'éprouva point une déception analogue à celle du pauvre Carlyle, qui était au désespoir d'avoir commencé la vie du grand Frédéric. D'abord, il avait du

goût pour le mauvais caractère de Stein. Et puis, Stein n'était que la figure centrale du tableau où il voulait introduire, à leur rang et suivant la perspective voulue, Hardenberg, Scharnhorst, Gneisenau, Niebuhr, les promoteurs de la *Tugendbund*, tous ceux qui ont pris part à la révolte de l'Allemagne contre Napoléon, les ouvriers de la dernière heure aussi bien que ceux de la première. L'unité du livre, c'est la haine de la France, et si Stein y occupe le premier rang, c'est apparemment qu'il personnifiait cette haine mieux qu'aucun de ses compatriotes. « Il haïssait les Français, nous dit-on, autant qu'un chrétien peut haïr. » C'est aux chrétiens à déterminer quelle limite maximum peut être atteinte, en pareil cas. Mais j'oublie que Stein lui-même nous a éclairés là-dessus, en s'écriant : « Puisse le diable les emporter tous ! » Il les emporta, en effet... de l'autre côté du Rhin.

Ce que Seeley se proposait d'écrire, et ce qu'il a écrit, en effet, c'est donc l'histoire d'un groupe, d'un mouvement, d'une idée, l'histoire de la Prusse de 1806 à 1822. Et pourquoi pas? L'entreprise était intéressante pour des Allemands et on ne sera pas surpris d'apprendre que la *Vie de Stein* parut à la fois à Londres et à Leipzig. Pour les Anglais, elle offre un intérêt presque aussi direct, car, sans cette révolte de l'Allemagne, fomentée et organisée par Stein et par ses amis, qui sait quelle eût été l'issue du duel à mort, engagé entre Napoléon et la Grande-Bretagne? Et nous, Français, quel accueil ferons-nous à la *Vie de Stein?* Sommes-nous incapables de donner notre sympathie, dans l'histoire, à un peuple opprimé, parce que c'est nous qui nous trouvions être ses oppresseurs? Le mouvement insurrectionnel de l'Allemagne contre Napoléon est un mouvement parfaitement légitime. Il a eu ses héros et ses martyrs; nous ne leur refusons pas la gloire qui leur est due. Mais il y a de bonnes raisons pour que l'intérêt accordé à cette révolution ne se soutienne pas et, vers la conclusion, se change en mépris. C'est que, d'abord, ce fut la lutte du nombre contre le génie et l'héroïsme. Puis cette révolution se trouva, finalement, n'être qu'une contre-révolution. Entreprise par les peuples, elle tourna contre eux et servit à leur forger des chaînes plus étroites et plus dures qu'auparavant. Elle eût pu être la revanche du droit; elle ne fut que le retour offensif des préjugés, des appétits et des rancunes. Si Napoléon, pendant les Cent Jours et à Sainte-Hélène, put reprendre son premier et magnifique rôle, de vengeur des nationalités et de soldat de la Révo-

lution, c'est que les auteurs des traités de 1815 lui en donnèrent l'occasion et le droit.

Donc, en tant que drame historique, la *Vie de Stein* a deux graves défauts : insuffisance du protagoniste, immoralité du dénouement. En tant que répertoire de jugemens et de faits, elle souffre un peu du parti pris de l'auteur. Non seulement il a composé son livre avec des documens allemands, des idées allemandes, des haines allemandes, mais il s'est assimilé toutes ces choses et il a écrit en anglais un livre allemand. Il avait appris à l'école la langue de Voltaire ; il apprit celle de Gœthe dans un séjour d'un an qu'il fit à Dresde. Quand on parlera de Seeley, il ne faudra jamais oublier cette année de Dresde, qui laissa une trace ineffaçable sur sa vie intellectuelle. A cette époque, un Napoléon était, de nouveau, sur le trône et l'Europe était encore une fois sous l'hégémonie française. Les colères de 1814 s'étaient réveillées et ajoutaient un aliment à de nouveaux griefs, un prétexte à de nouvelles ambitions. Il plut à Seeley de s'inoculer ce virus germanique, 1870 arriva. Il n'était pas de ces généreux qui prennent le parti des vaincus. Ses doctrines, d'ailleurs, le lui défendaient, puisqu'elles l'obligeaient à regarder le succès comme un critérium et une justification. Son livre eut donc cette cruelle opportunité qu'il couronnait Bismarck dans la personne de ses prédécesseurs.

Le professeur de Cambridge ne s'en tint pas là. On lui offrit douze pages pour écrire dans l'*Encyclopædia Britannica* l'article *Napoléon*. C'était peu, même quand il s'agit des formidables pages de l'*Encyclopædia*, pour démolir un pareil homme. Seeley réclama et obtint trente-six pages et, de ces trente-six pages amplifiées, sortit la *Short history of Napoleon the First*, qui forme un précis de la biographie impériale. L'auteur compléta ce volume avec une dissertation « sur la place que Napoléon doit tenir dans l'histoire ». Un Français se fût donné la peine de fondre les deux ouvrages : Seeley, soit maladresse, soit dédain de l'art, laissa les deux parties parfaitement isolées. Peut-être pensa-t-il que l'armée de faits et l'armée d'argumens qu'il avait ramassées contre Napoléon Ier donneraient mieux tout leur effet destructeur si elles gardaient, l'une la brièveté narrative, l'autre l'ordre et l'ampleur de la méthode dialectique. Quoi qu'il en soit, ce petit livre fait projectile ; il condense et mobilise les trois lourds bouquins de la *Vie de Stein*. C'est lui qui a posé Seeley en « ennemi personnel »

de Napoléon. Le mot est rigoureusement juste, mais il faut l'expliquer.

D'ordinaire, un ennemi personnel commence par recueillir les commérages de l'antichambre et de l'alcôve; il interroge les secrétaires disgraciés, les valets congédiés, les dames auxquelles on n'a pas fait la politesse de demander leurs faveurs et qui en ont gardé de l'aigreur. Avec ces menus faits, il fabrique la légende défavorable d'un grand homme. Je dois rendre cette justice à Seeley qu'il n'a pas songé une minute à employer cette méthode-là. Il nous débarrasse du Napoléon en caleçon et en pantoufles qui joue des pincettes et puise le tabac à même les goussets de son gilet de casimir blanc; du Napoléon qui pince l'oreille de M[me] d'Abrantès et lance un coup de pied dans le derrière de Talleyrand; enfin, du Napoléon intime dont on exhume aujourd'hui, avec un pieux attendrissement, les lettres d'amour et les comptes de blanchissage.

Jusqu'ici rien de mal. Ce qui est plus radical et plus inquiétant, c'est de supprimer, ou à peu près, en Napoléon, le chef d'armée, le gagneur de batailles, sous prétexte qu'on est professeur à Cambridge et qu'on n'entend rien aux choses de la guerre. Cette incompétence n'empêche pas Seeley de décider, de la façon la plus autoritaire, sur des points fort épineux, par exemple lorsqu'il attribue à l'Empereur quatre défaites : Eylau, Aspern, Leipzig et Waterloo. Lui qui ne veut pas écouter Thiers et qui dédaigne le secours de Lanfrey, pourquoi accepte-t-il celui du général Iung? Pourquoi répète-t-il, après lui et d'après lui, que les victoires de Napoléon sont, surtout, les victoires de ses généraux et de son armée? — « Alors, lui demanderez-vous, pourquoi tant de revers, là où Napoléon n'est pas présent de sa personne? » Et l'écrivain de se réfugier derrière son incompétence. Mais les lecteurs anglais n'ont garde de faire cette objection, et voilà un doute habilement jeté dans leur esprit.

Ce trait nous révèle comment va procéder Seeley. Il est moins l'ennemi personnel de Napoléon que l'ennemi de la personnalité napoléonienne. Cette personnalité, il ne peut la détruire tout à fait; mais il la réduit, la rogne, la volatilise par tous les moyens possibles. D'abord, il commence par considérer à part ce qu'il appelle la chance de Napoléon. Tout ce qu'il peut attribuer à sa fortune, il s'empresse de l'enlever à son génie.

Par exemple, si Hoche et Joubert avaient vécu, si Moreau

avait voulu, si Sieyès avait pensé à Pichegru, ou si Bonaparte était revenu d'Égypte un mois plus tard, Seeley semble vouloir nous persuader que l'histoire de France prenait un autre cours. Je me sens, pour mon compte, réfractaire à cette supposition. Je puis imaginer qu'il y a eu, en Angleterre, à divers momens de l'histoire et qu'il y a peut-être aujourd'hui dans quelque maison de campagne anglaise ou dans quelque ferme coloniale, ou même dans un bureau de journal (car beaucoup d'hommes sont réduits à traduire en piteuse prose les idées qu'ils auraient autrefois réalisées par l'action), un Cromwell en puissance, un Cromwell rudimentaire et inconscient, dont le monde ne saura jamais rien. Il m'est impossible de faire la même hypothèse pour Bonaparte. Je puis me représenter Olivier desséchant des marais et lisant la Bible jusqu'aux environs de la soixantième année; je ne peux voir Napoléon lisant Plutarque, Ossian ou l'Arioste, et récoltant des olives dans un coin de la Corse, sans autre diversion que les visites du curé ou les querelles de ses sœurs. Supposez que ses parens n'eussent pas falsifié son état civil pour le faire entrer au collège de Brienne; supposez que Barras n'eût pas pensé à lui au 13 Vendémiaire; supposez que Sieyès ne lui eût pas « commandé » le 18 Brumaire; sa destinée se serait accomplie par des moyens quelque peu différens : *Fata viam invenissent.*

Je sais bien que Napoléon a l'air de soutenir sur lui-même la même théorie que Seeley. C'est quand il disait : « Je ne suis pas un homme, je suis une chose. » Et il commentait ce mot par un second qui est le corollaire du premier : « La morale ordinaire n'est pas faite pour moi. » En effet, il n'y a pas de morale pour les choses. Mais quelle chose voulait et croyait être Napoléon? Une force incarnée, la force même de la France nouvelle! Il était encore la Révolution, quand il la combattait, quand il lui tordait le cou. Seeley se donne une peine infinie pour ne pas admettre dans Napoléon le serviteur sincère de la Révolution. Il était noble, il était militaire, il était étranger : trois raisons qui devaient faire de lui un ennemi secret de la Révolution. Mais, en même temps, il était « un virtuose dans l'art de s'assimiler les idées nouvelles. » Lorsqu'il fut enfin le maître, il jeta le masque et sa vraie nature apparut. Il fut alors le « sauvage corse », pressenti par Rousseau. Seulement, Rousseau croyait que le sauvage est bon, et le sauvage est mauvais. Alors, gâté par la fortune, gâté par les hommes, en même temps qu'il était, d'autre

part, poussé à bout par l'invincible hostilité de l'Angleterre, Napoléon sortit des bornes de la nature humaine. L'écrivassier qui, vingt ans auparavant, envoyait des dissertations philosophiques aux académies de province, devint le moderne Attila. Mais, tout « en sortant des bornes de la nature humaine », il n'était pas « original »; il manquait d'idées à lui. Comme jacobin, il avait soutenu les chimères et les paradoxes répandus dans l'air. Comme tyran, il imita les procédés des grands partageurs de provinces et dissecteurs de nations qui avaient mené le XVIII[e] siècle. Son principe, c'est, tout bonnement, le *lawless principle*, la loi de la force qui consiste à prendre tout ce qu'on peut.

Prendre tout ce qu'on peut! Seeley a raison : ce n'est pas original. Cela se voit non seulement dans l'histoire du XVIII[e] siècle, mais dans l'histoire de tous les siècles. Comme le remarque avec une cruelle justesse M. John Morley, la barbarie primitive, l'abominable « état de nature », restreint et corrigé par nos codes privés, se retrouve encore dans les relations internationales, et je n'aurais qu'à jeter les yeux sur différens points de la planète pour trouver, à l'heure présente, plus d'une confirmation de cette vérité; mais, surtout, que d'exemples, et combien convaincans, j'en découvrirais dans l'histoire de la croissance et de l'expansion du peuple britannique que Seeley va esquisser tout à l'heure avec tant de maîtrise. Se peut-il qu'il ait passé la première moitié de sa vie à dénoncer, chez Napoléon, le *lawless principle*, la seconde à le glorifier ou à le déguiser chez ses compatriotes?

Mais Seeley fournit lui-même une sorte de justification aux abus de force et aux actes arbitraires de Napoléon. Il ne lui impute pas le rêve absurde de la monarchie universelle. La pensée dominante de son règne, c'est la haine des Anglais. Pour vaincre l'Angleterre, il est allé en Égypte; pour vaincre l'Angleterre, il a asservi le continent. Comme les petits États neutres étaient les principales puissances maritimes après l'Angleterre, il a été amené, pour mettre son ennemie en quarantaine, à saisir les ports et les flottes des neutres : ce qui fut son plus grand crime politique. En luttant contre la puissance britannique, il n'était pas « original », puisque la vieille France n'avait pas fait autre chose depuis 1688. C'est peut-être de quoi nous le louons et l'admirons.

Que, dans cette partie acharnée, dans cet effrayant « quitte ou double », il ait perdu le sang-froid, qu'il ait été pris de ce vertige des grands joueurs qui va jusqu'à la folie, tout le monde l'accorde.

Mais, pour le partage définitif des responsabilités, une question préalable se pose d'elle-même : qui a commencé? Napoléon, en arrivant au pouvoir, a trouvé la France en guerre avec la Grande-Bretagne; il a signé la paix d'Amiens. Qui a violé la paix d'Amiens? J'ai le regret de dire que je n'ai pas encore rencontré un Anglais qui répondît honnêtement à cette question, et Seeley ne fait pas exception à la règle. Il a, sur ce sujet, deux pages d'une curieuse obliquité. Pourtant la question est simple. La puissance qui viole un traité n'est pas celle qui déclare la guerre, mais celle qui n'exécute pas les clauses de la paix. L'Angleterre avait promis d'évacuer Malte; elle ne l'a pas évacué : donc elle a violé la paix d'Amiens.

Que Bonaparte fût ou non l'agresseur, il n'en était pas moins le champion de la politique traditionnelle, de la politique nationale, et ce qu'on retire à son originalité, il faut le rendre à son patriotisme. L'originalité est le privilège des penseurs. Isolés au milieu de leur génération, ils en préparent une autre. Ils sèment, dans la solitude, dans l'obscurité et, souvent, dans l'amertume, des moissons qu'ils ne voient pas lever. Ceux, au contraire, qui portent en eux toutes les passions, toutes les ambitions de leur temps, ne sauraient être des inventeurs. Leur mérite est de mettre, au service d'idées déjà découvertes, de rares et puissantes facultés d'organisation et d'action. De ces hommes, Napoléon est le plus complet, le plus largement représentatif. Successivement soldat de la Révolution et adversaire des Anglais, il personnifie les nouveaux principes et les intérêts permanens : toute la France de 1800. Ainsi comprise, la théorie de Seeley est très acceptable. Malgré tout, l'habitude est la plus forte, et nous continuerons probablement à parler de Napoléon comme s'il avait été vraiment « quelqu'un ».

III

Le professeur Seeley est maintenant en pleine possession de ce système historique qu'il nous avait fait pressentir dans l'*Ecce Homo*, qu'il avait appliqué, dans toute sa plénitude et toute sa rigueur à Napoléon Ier. Il va le transporter dans l'histoire nationale. Il en éliminera la biographie, c'est-à-dire ces figures de généraux et d'orateurs auxquelles les historiens, ses prédécesseurs, réservaient les honneurs de la cimaise; au moi individuel, il substituera la loi du développement politique.

« Quels sont, se demande-t-il, les événemens importans auxquels il faut s'arrêter? Sont-ce les plus dramatiques? Sont-ce ceux qui ont eu le plus d'importance aux yeux des contemporains? Sont-ce, enfin, ceux qui ont eu les plus graves, les plus durables conséquences? A une question posée ainsi, la réponse ne peut être douteuse. Voilà l'histoire artiste, l'histoire théâtrale, celle qui peint des tableaux et raconte des émotions, condamnée en bloc! Avec elle disparaît une autre école : celle qui, suivant l'expression de Seeley, semble assister à tous les événemens du haut de la tribune des journalistes. Pour cette école-là, qu'elle soit *whig* ou *tory*, le champ de l'histoire, c'est le plancher du parlement. Des discours, des votes, des ministères renversés : tout est là. Pour ce genre d'histoire, la paix d'Utrecht est une manœuvre jacobite de Bolingbroke, qui ne réussit pas, et la guerre de l'Indépendance américaine a cet immense résultat... de faire tomber le cabinet de lord North. » Avec ces phrases ironiques, et d'autres semblables, Seeley renvoie dos à dos, sans les nommer, Carlyle et Macaulay. « Nos histoires, dit-il, sont des histoires constitutionnelles et parlementaires. On y voit des hommes qui combattent pour la liberté religieuse et politique. Mais la question intéressante, la question vitale, c'est de nous apprendre comment s'est fait l'empire britannique, comment l'Angleterre est arrivée à la situation commerciale qu'elle occupe, car c'est, dans le passé, le seul problème qui touche l'avenir; c'est la leçon que l'histoire doit à la politique. »

Les étudians de Cambridge, qui entendirent pour la première fois, il y a près de vingt ans, ces idées si nouvelles, n'avaient ni le droit ni l'envie d'interrompre leur professeur, qui, d'ailleurs, ne se faisait pas faute de leur rappeler, de temps à autre, en termes dédaigneux, leur profonde ignorance. S'ils comprenaient toute la portée de ces paroles, ils auraient pu se dire que leur maître, en chassant les héros de l'histoire nationale, portait atteinte à cette personnalité collective, à cet être moral qu'ils avaient cru jusque-là être le peuple anglais. La constitution dont le professeur faisait bon marché, par son lent développement, par la persistance de ses traits dominans, par son vague et sa fixité tout ensemble, représente très exactement le caractère de cet être moral et collectif. Et comment ne le représenterait-elle pas, puisqu'elle est son reflet, son expression? Les luttes pour la conquête de la liberté de conscience et de la liberté politique ont été l'école où

la nation a pris conscience de ses forces et de sa destinée. Avant de faire l'Empire britannique, il fallait faire le peuple britannique et, du jour où ce peuple existe, l'Empire est fait.

Pour n'avoir pas été formulée, l'objection n'en était pas moins prévue. *L'Expansion coloniale de l'Angleterre* et *la Formation de la politique britannique* sont une réponse en trois volumes à cette objection. Pour comprendre toute la pensée de Seeley, il faut suivre l'ordre des temps et lire *la Formation de la politique britannique* avant d'aborder *l'Expansion de l'Angleterre*, quoique la seconde ait été composée avant la première. Il faut aussi se rappeler que Seeley est un professeur, même quand il ne professe pas. Un des deux ouvrages est intitulé « Essai historique »; l'autre est une « Série de leçons ». Mais, bien que l'un suive à peu près l'ordre narratif et que l'autre se conforme plutôt à l'ordre analytique, c'est toujours le professeur qui parle, et la méthode didactique diffère autant de la méthode artistique que de la méthode philosophique. L'homme qui enseigne a pour devoir de répéter la même idée, en lui essayant toutes les formes différentes, jusqu'à ce qu'il rencontre celle qui la fera pénétrer dans les têtes dures de Cambridge et d'ailleurs. C'est à nous à choisir, de toutes ces expressions, celle qui nous paraît la plus rigoureuse, la plus claire, celle qui met le mieux en lumière la théorie proposée sur l'évolution historique.

Je crois inutile d'analyser longuement *la Formation de la politique britannique :* Cet ouvrage, dès qu'il parut en anglais, a été ici, même (1), l'objet d'appréciations magistrales que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oubliées et qu'ils auront profit à relire. Le livre, il faut le reconnaître, n'offre pas le même attrait à l'étudiant de la politique et ne s'empare pas de son esprit avec la même autorité que *l'Expansion coloniale*. On y sent un labeur immense accompli à un moment de la vie de l'auteur où ses forces l'abandonnaient définitivement. Nous le voyons, par instans, impuissant à ranger et à mouvoir cette énorme multitude de faits qui se révoltent contre son joug. Dans *l'Expansion coloniale*, il écrit l'histoire à vol d'oiseau. Vus de cette hauteur, la personne et l'accident s'effacent, l'acteur humain est un point immobile. On descend et il paraît bien qu'il se meut. Il semble une fourmi qui rampe sur le sol. On descend encore : la fourmi

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er février 1896, l'étude de G. Valbert.

a un visage, elle agit et parle. C'est ainsi que Seeley s'est trouvé mal à l'aise, lorsqu'il est entré dans le détail des oscillations en quelque sorte quotidiennes de la vieille politique personnelle. Comment faire une histoire du XVIe siècle où les passions du XVIe siècle ne jouent aucun rôle? On a beau nous dire que Marie Stuart représente la contre-réforme, le mouvement de renaissance catholique dont le concile de Trente est le point de départ et dont les jésuites sont les agens; on a beau nous assurer que la virginité d'Élisabeth symbolise la politique insulaire, qui est la sauvegarde de l'Angleterre; il n'en est pas moins vrai que ce sont deux femmes. Appelez le flirt d'Elisabeth entre le Habsbourg et le Valois « politique d'équilibre » : c'est toujours du flirt. Quelles sont les raisons de la « virginité » d'Élisabeth (le mot est de Seeley : pour moi, j'hésite à qualifier de ce beau nom un impur célibat)? La crainte, si elle agréait un prétendant, de laisser le choix à sa rivale parmi les autres; la peur de se donner un maître, la peur des couches et, enveloppant tout cela, une je ne sais quelle humeur indomptable et revêche. « Je veux faire comme mon père »; ces mots qu'on lui entendait répéter lui servaient de programme sur bien des points. N'est-ce pas là une politique personnelle? D'ordinaire, la politique personnelle des rois, des ministres, des généraux, des maîtresses, contrecarre la politique nationale; ici, elle la servit. Bien plus, les hésitations, les caprices, la cupidité de cette femme, qui commanditait les pirateries de Drake et de Hawkins, sauf à les désavouer, mais qui refusait des médicamens à ses marins blessés et marchandait de la poudre à ses canonniers, tout cela profita à la cause anglaise. Élisabeth avait un grand ministre, William Cecil, l'ancêtre de cette famille dont lord Salisbury est aujourd'hui le chef. Ce fut le premier des impérialistes, puisqu'il prépara l'union de l'Angleterre et de l'Écosse. Il était l'intelligence d'Élisabeth, mais elle ne l'écouta qu'à demi et eut raison. Son indécision et sa lâcheté laissèrent venir le moment favorable pour faire la guerre que l'impatient génie de Cecil aurait devancée.

A la politique de vieille fille succède la politique de mariage, qui, à deux reprises, replace l'Angleterre à la remorque des puissances continentales. La vraie politique anglaise, qui est à la fois une politique d'isolement et d'expansion, découverte sous Élisabeth, perdue sous les Stuarts, est retrouvée deux fois, au XVIIe siècle, par Cromwell et par Guillaume III. Cromwell per-

sonnifie deux grandes forces, le mouvement puritain et l'esprit militaire. Il est le chef d'une nation armée, ce qui détermine les allures belliqueuses de son gouvernement, car, lorsqu'une nation est armée, il faut qu'elle se serve de ses armes. Cela dit, quand on observe les événemens de tout près, il faut tenir compte du tempérament d'Olivier et des circonstances toutes particulières où il s'est trouvé. Guillaume III est encore plus gênant. Celui-là n'est pas un « homme représentatif »; c'est un isolé, un précurseur. L'opinion publique ne le porte pas; elle le boude, elle le taquine, elle l'ignore : c'est la pire forme de l'impopularité. Parmi ses contemporains, personne ne le soutient; seul, peut-être, ce pauvre diable de Daniel Defoe, et il est mis au pilori pour sa peine. Guillaume rapporte aux Anglais leur tradition nationale et ils le regardent comme un étranger; il inaugure la période des guerres d'où doit sortir la grandeur commerciale du pays et les Anglais l'accusent de ruiner leur commerce.

Ainsi, la méthode anti-individualiste de Seeley se trouve trois fois en échec, et dans les trois grands momens de son histoire. Il le sent : de là une incertitude dans le traitement qui laisse une confusion pénible dans l'esprit du lecteur.

Il n'avait rencontré devant lui aucun de ces obstacles en esquissant, à grands traits, l'histoire de l'expansion coloniale, parce que c'est une œuvre collective, presque anonyme, et surtout, — c'est le point sur lequel je veux insister, — une œuvre plus qu'à demi inconsciente.

Comme Seeley a énuméré les chances de Napoléon, il énumère les chances de l'Angleterre, c'est-à-dire toutes les raisons de sa grandeur où elle n'est pour rien. La première, c'est la découverte de l'Amérique. Elle n'a point à revendiquer cette découverte, ou, si Sébastien Cabot peut réclamer quelque chose de la gloire de Colomb, cette gloire est, pour lui et pour sa patrie d'adoption, absolument stérile. L'Angleterre était au bout du vieux monde; elle est maintenant au centre du monde nouveau, tout en gardant sa situation insulaire, qui lui laisse toute liberté d'action et lui permet, si elle le juge à propos, de se tenir à l'écart des guerres continentales où se sont épuisées les forces des Habsbourgs et des Bourbons. A la fin du XVI[e] siècle, elle n'a encore ni marine, ni colonies, ni industrie, ni commerce, et sa population est inférieure à celle de la Belgique actuelle. Elle n'est donc pas née avec le génie colonisateur; elle n'est donc pas née manufac-

turière et commerçante ; elle n'est pas née puissance navale. Elle a été successivement amenée, disons obligée à acquérir tous ces organes de la vie nationale. L'exemple des autres nations qui l'avaient précédée dans ces différentes voies a influé sur elle. Le danger que lui a fait courir Philippe II en 1588, celui où l'a placée en 1650 la coalition de ses vaisseaux mutinés avec la flotte des Hollandais, l'ont contrainte, par deux fois, à se faire une marine.

La révocation de l'Édit de Nantes a été pour elle une victoire économique, en même temps qu'elle la replaçait à la tête de l'Europe protestante. Les fautes mêmes de ses gouvernans l'ont admirablement servie. C'est l'intolérance religieuse des Stuarts qui a peuplé la Nouvelle-Angleterre. Les 25 000 puritains qui ont quitté la mère patrie, de 1625 à 1642, ne songeaient pas à fonder une *Greater Britain*. Tout ce qu'ils voulaient, c'était de disposer la table de communion autrement que l'archevêque Laud ne l'entendait, et avec le droit de persécuter, à leur tour, ceux qui placeraient cette table autrement qu'eux. Je le demande encore, où est là dedans le génie colonisateur?

Enfin, — ceci semblera paradoxal, — la petitesse de l'Angleterre fut la principale cause de sa grandeur. Voici comment. Lorsqu'elle devint trop peuplée pour rester, avec sa médiocre superficie, un pays de production, elle fut condamnée par une loi naturelle à se transformer en une nation industrielle. Alors, elle dut aller chercher au delà des océans les matières premières, la laine et le coton qui demandent de vastes espaces et réclament peu de travail. Pour aller chercher ces matières premières, il fallait une flotte marchande, et les mêmes besoins qui la firent manufacturière lui imposèrent le développement maritime auquel nous assistons.

Revenons à l'origine des colonies anglaises. Seeley comparait la colonisation moderne à la colonisation des anciens. Il voyait entre elles une opposition absolue. Ceux qui entendent ces questions n'iront pas, je crois, jusque-là. En examinant, sous ses formes diverses, la colonisation grecque et phénicienne, on y découvrirait la même diversité de mobiles que dans la colonisation espagnole, portugaise, hollandaise, française ou britannique : surcroît de population, exode en masse d'un parti vaincu, enlèvement brutal des richesses que contient un pays éloigné ou exploitation méthodique et permanente de ces mêmes richesses, esprit d'indépendance, de gain, de curiosité ou d'aventures. Mais

Seeley a raison lorsqu'il fait consister la différence spécifique de la colonie antique et de la colonie moderne dans la différence même de la cité et de l'État. Pour les Grecs ces deux notions se confondent. La cité est et doit rester petite; l'État est contenu dans l'espace étroit de ses murailles et quiconque sort de la cité sort de l'État. La cité coloniale conservera avec la métropole un lien moral de solidarité, de vague tendresse, comparable à cette vision trouble et fascinatrice que nous gardons des lieux où s'est passée notre enfance lointaine. En cas de péril extrême, elle demandera du secours au nom de la langue et des dieux communs; rien de plus. Lorsque commence la colonisation espagnole et portugaise, l'idée moderne de l'État est déjà née. Aussi les colonies seront-elles des dépendances, des domaines de rapport et des pépinières d'hommes. On leur donnera des vice-rois, des gouverneurs, ou encore des compagnies à charte, moins pour veiller à leurs progrès que pour s'assurer de leur soumission. Mais l'idée de l'État s'est encore développée depuis le xv[e] siècle, et les colonies sont devenues parties intégrantes de la communauté politique. Il eût semblé singulier à nos pères et il semblera tout simple à nos fils qu'un état compact puisse s'étendre dans les deux hémisphères. Deux choses ont rendu ce phénomène réalisable: la liberté indéfinie des échanges et la rapidité des communications, par la navigation à vapeur et la télégraphie électrique. Ce nouveau système colonial, les Anglais l'ont subi, ils ne l'ont point inventé. Ils l'ont pratiqué à tâtons. Ils en ont bénéficié sans le comprendre et ils se sont débattus, pendant un demi-siècle, contre leur bonne fortune. L'Angleterre n'avait été ni plus hardie ni plus clairvoyante, au xvii[e] siècle. Avant qu'il y eût une *Greater Britain*, il y avait eu une *Greater Spain*, une *Greater Holland*, une *Greater France*. Pourquoi ces ébauches d'empires coloniaux ont-elles disparu? L'Espagne manquait d'argent et d'hommes. La Hollande avait une base européenne trop étroite. Puis, comme dit brièvement Seeley, « on n'est pas toujours heureux », et, quoique le mot soit médiocrement scientifique pour un historien de l'évolution, je suis disposé à m'en contenter. La Hollande avait dépensé sa force, épuisé sa chance. Battue sur mer par les Anglais, sur terre par les Français, elle devint, en 1674, la protégée, la vassale de la puissance qui l'avait vaincue, et les beaux jours ne revinrent jamais. Enfin, la France!... Là, il y eut lutte directe et, dans cette lutte, les An-

glais déployèrent une intelligence, un courage, une ténacité sans égale. Seeley oublie de le dire ; notre devoir est de le reconnaître. Pourtant, il faut ajouter que nos gouvernans ont aidé, par leur négligence, à la destruction de notre empire colonial. Leur tort, suivant Seeley, — et le souvenir peut servir d'avertissement, — fut de se partager, fort inégalement, entre les intrigues politiques du vieux monde et les vastes perspectives de conquêtes que le nouveau leur offrait.

On sait comment l'Angleterre avait fondé son premier empire colonial : en persécutant la liberté de conscience. Ce n'est pas là une recette qu'il faille recommander. Le courant d'émigration transatlantique cessa brusquement au moment de la réunion du Long Parlement ; il recommença à la Restauration, mais sans prendre la même ampleur ; pendant le XVIIIe siècle, il fut insignifiant. Ainsi c'est par ses vertus prolifiques que se développa principalement la population de la nouvelle Angleterre. Le gouvernement de la métropole traita les colons avec un mélange de tracasserie autoritaire et de libérale indifférence. A lire les chartes, on dirait des sujets ; dans la pratique, ils sont parfaitement libres, considèrent leur allégeance comme nominale et de pure courtoisie. Le contraste s'explique par la lutte de deux principes : la tradition créée par l'Espagne et le *Self-government* qui est, en quelque sorte, inné aux Saxons. Cette tendance se manifeste spontanément, comme une force naturelle qui travaille au dedans et sort en éruption. C'est ce qu'exprime naïvement et fortement le vieil historien Hutcheson lorsqu'il écrit, à la date de 1719 : « Cette année, une assemblée générale *éclata* (*broke out*) dans le Massachusetts. » Ce mot, qui assimile le *self government* à une épidémie de typhoïde, ravit Seeley, et, en effet, il est caractéristique.

Il vient un moment où les colons anglais se sentent menacés par les colons français. Ils demandent un secours et l'obtiennent. Le danger passé, ils veulent reprendre toute leur indépendance ; l'État veut se faire payer ses services : d'où, mésintelligence et, finalement, rupture. Mais ce n'est là que l'occasion. La vraie cause de la séparation est dans l'origine même de la colonisation. Deux races d'hommes, déjà très distinctes dès le principe, devaient se trouver encore plus divisées, après avoir vécu cent vingt ans, avec un océan entre elles. Les Américains en sont encore, en 1770, aux idées de Vane et de Hampden. Comparez ces idées à celles

qui prévalent dans l'entourage tory de George III, et vous comprendrez l'inévitable venue au monde de l'Union américaine. Trois causes cimentent l'intimité d'une colonie avec sa métropole : communauté de religion, communauté de langue, communauté d'intérêts. Deux de ces liens, sur trois, avaient disparu au moment de la déclaration d'indépendance entre la vieille et la nouvelle Angleterre, ou plutôt, n'avaient jamais existé.

Mais Turgot avait dit son fameux mot sur les fruits mûrs qui tombent de l'arbre ; il l'avait dit vingt-cinq ans avant l'événement. C'était à la fois une métaphore et une prophétie. Or les métaphores ont la vie dure, et les prophéties, quand elles se réalisent, deviennent des dogmes pour la génération suivante. De là, parmi les hommes d'État anglais, un découragement qui se crut très philosophique. Puisque les colonies doivent un jour se détacher de la métropole, à quoi bon des colonies? L'Amérique n'avait jamais tant rapporté que depuis sa séparation. Elle vendait de la laine et du coton ; elle achetait des produits anglais : que pouvaient lui demander de plus Liverpool et Birmingham, Manchester et Sheffield ? Les colonies actuelles imiteraient, dans un temps donné, l'exemple des États-Unis. Le mieux était de s'y résigner, de s'y préparer, en les habituant, par l'autonomie parlementaire, à la liberté complète. Voilà ce que disait la sagesse des Gladstone et des Cobden. Un grand mouvement d'émigration avait commencé après 1815 et s'accélérait, après 1840. Un nouvel empire se créait par la force des choses, et les hommes d'État semblaient n'en rien savoir. Le ministère des Colonies n'était qu'un bureau de renseignemens et une agence d'émigration ; la première qualité du ministre, c'était de ne pas croire à l'empire colonial.

Les choses ont marché ainsi jusqu'au jour où l'évidence s'est faite. Les gens de la Cité ont enfin compris que l'Amérique, au lieu d'être une cliente naïve et docile, était la plus redoutable des concurrentes, et que, si l'Australie, le Dominion du Canada et l'Afrique du Sud suivaient la même voie, c'en était fait du commerce anglais. La métaphore du fruit mûr avait dit son dernier mot ; une autre image a pris sa place. Les colonies sont les membres du corps politique. Or les membres ne tombent pas d'un corps vivant et on ne les retranche que s'ils peuvent communiquer la maladie ou la mort au reste de l'organisme. Il suit de là que nul n'a le droit de proposer la séparation des colonies.

Parties intégrantes de l'État, elles peuvent réclamer la même liberté, la même dignité dont jouissent les autres provinces. Exposées par leur situation à des dangers que la métropole ne connaît pas, elles doivent être encore mieux armées et mieux protégées. Ainsi le demande l'Impérialisme.

Cette question de la séparation possible, on peut se la poser à propos de l'Inde. L'Inde n'est pas une colonie, mais une dépendance. Des trois conditions indiquées plus haut, une seule la rattache, et la rattache faiblement à l'Angleterre : c'est la communauté d'intérêts. Donc, c'est une question à débattre, une question toute pratique, une question de chiffres. Les risques et les charges de l'empire Indien dépassent-ils les profits ? L'auteur de *l'Expansion coloniale* ne le pense pas, mais la proportion peut varier comme celle des gains et des pertes dans les bilans successifs d'une entreprise industrielle, de façon à justifier une liquidation. Invoquera-t-on le droit des nations à se gouverner elles-mêmes ? Mais l'Inde n'est pas une nation : ce n'est qu'une expression géographique. Elle est aussi incapable, aujourd'hui, de régler ses destinées qu'au moment de la conquête. Vous parlez de la rendre à elle-même, mais elle ne s'est jamais appartenue et l'Angleterre, lorsqu'elle l'a prise, l'a trouvée sous le joug étranger. Voilà bien la thèse anglaise, mais ce qui est moins britannique, c'est l'aveu suivant. De toutes les grandes œuvres que l'Angleterre a accomplies dans le monde, l'établissement de son empire Indien a été la moins consciente. « Dans l'Inde, elle voulait une chose, elle en a fait une autre. » On admire comme des spectacles presque surnaturels ces victoires d'une poignée d'hommes sur des foules innombrables. Tout cela, fantasmagorie et légende ! Ce sont les Indiens qui ont conquis l'Inde pour les Anglais. C'est encore un mérite que d'avoir su découvrir ces deux choses : 1° que les armées indigènes ne valent rien ; 2° que, pris individuellement, les indigènes sont susceptibles de former d'excellens soldats. Mais ce mérite, Seeley ne le laisse pas à ses compatriotes, et c'est aux Français qu'il le restitue. Et en effet, c'est nous qui avons inventé le cipaye.

IV

Récapitulons maintenant. Les principaux facteurs de la grandeur anglaise, si nous éliminons, avec le professeur Seeley, tout

ce qui tient à l'histoire politique et parlementaire, sont la découverte de l'Amérique, qui a mis l'Angleterre au centre du monde moderne; la Réforme et la Révocation de l'édit de Nantes qui l'ont placée, à deux reprises, à la tête de l'Europe protestante; la Révolution française qui a fait d'elle le pivot de l'Europe monarchique; le règne de la vapeur et de l'électricité qui a établi entre elle et ses colonies les plus lointaines une communication incessante et intime; le percement du canal de Suez qui a abrégé des deux tiers la route des Indes. Il est facile de mesurer la part d'initiative qui revient à l'Angleterre dans tous ces événemens. L'Espagne, puis la Hollande l'ont obligée à construire une flotte de guerre. Dans notre siècle même, elle n'a transformé cette flotte et changé tout son système de constructions navales que quand la France, au temps de Dupuy de Lôme, lui en eut donné l'exemple. Quant à la flotte marchande, ce sont les besoins de son industrie qui l'ont créée, et son industrie elle-même est née de l'impossibilité où elle se trouvait de rester un pays de production et de nourrir ses enfans. Elle n'a possédé de colonies qu'un siècle et demi après l'Espagne. Elle a fondé son premier empire par la faute d'un de ses rois; elle l'a perdu par la faute d'un autre prince. Elle a dû son second empire à l'excès de sa population et, par conséquent, à la fécondité de ses mariages : *Tu, felix Anglia, nube.* Ce second empire s'est fait en dépit d'elle et presque à son insu. Enfin elle a conquis l'Inde sans le vouloir et la garde sans être parfaitement sûre qu'elle ait de bonnes raisons pour le faire. On serait tenté de dire que l'Angleterre de Seeley, comme son Napoléon, « manque d'originalité. » Mais, parmi les facteurs de la grandeur anglaise, nous avons omis la personnalité morale du peuple anglais, formée et grandie dans ces combats pour la liberté politique et religieuse, que Seeley s'efforçait d'ignorer ou d'amoindrir, parce qu'ils sont l'éclatante manifestation de l'individualisme. Sans le caractère anglais, à quoi eussent servi les cadeaux déposés par les fées dans le berceau de la « petite Angleterre ? »

Mais admettons que, durant trois siècles, elle ait été le serviteur aveugle, machinal, de l'évolution. Aujourd'hui sa conscience est éclairée et ses yeux sont ouverts. Or, si l'Angleterre, les yeux fermés et sans y croire, a pu faire tant et de si grandes choses, que ne fera pas une Angleterre qui voit, qui sait, qui croit et, — j'ajouterai, — une Angleterre qui veut? Si l'on consulte les vo-

lumes successifs de l'Annuaire que publie le *Colonial office*, on sera littéralement épouvanté de voir à quel point la marche en avant s'est accélérée depuis une quinzaine d'années. « Zone de protectorat » ou « sphère d'influence », de quelque prudent euphémisme que les annexions se déguisent, l'Empire a été presque doublé. L'union économique, la seule que les amis de Gladstone et de Cobden jugeassent praticable, et la seule, au contraire, qui présente de sérieuses difficultés, est à l'étude et approche tous les jours de sa solution. Le voyage des « Premiers » à Londres, au moment du Jubilé, en a hâté de quelques années la réalisation. L'impérialisme manifeste, de plus en plus, le caractère militaire qui lui était attribué dans la définition de Seeley. A cette heure même, l'Angleterre fait la guerre sur quatre points : frontière nord-ouest de l'Inde, *Hinterland* de Lagos et de Sierra Leone, Ouganda, Soudan, sans parler de la situation toujours tendue au Transvaal où la moindre étincelle peut amener une explosion. Ce sont de petites guerres locales contre des tribus rebelles ou des princes sauvages, mais la moitié du xxe siècle s'écoulera-t-elle sans que l'Empire britannique se heurte contre une puissance européenne ou contre les États-Unis?

Le livre de Seeley est donc un livre important et mémorable, car il sépare nettement deux périodes de l'expansion coloniale. Ses compatriotes y ont laissé la leçon de modestie rétrospective que l'historien leur offrait; mais ils se sont avidement emparés des ambitieux conseils qu'ils y lisaient. Des appétits de piraterie et de conquêtes, qui s'assouvissaient obscurément, sournoisement, dans tel ou tel coin du globe, se sont redressés et affirmés en apprenant qu'un professeur de Cambridge les avait promus à la dignité de « lois naturelles »; que brûler des villages nègres et bâcler des syndicats, c'était servir l'impeccable Démocratie, la sacro-sainte Évolution. Incapables de comprendre le haut fatalisme scientifique de Seeley, les outranciers du patriotisme ont cherché dans son livre ce qu'il s'était bien gardé d'y mettre, le fameux brevet de la « race supérieure » délivré au nom de Darwin, avec l'ordre d'aller, et d'angliciser toutes les nations. C'est ainsi que *l'Expansion de l'Angleterre* est devenue le *Credo* de l'école « Bombastique », que l'auteur avait cinglée de ses moqueries les plus aiguës.

Bien des parties sont déjà caduques et presque mortes dans cette œuvre d'hier. Les méditations sur la religion naturelle ou

sur les origines historiques du christianisme n'ont guère de prise sur les esprits. Ceux qui prendront la peine de lire sa *Formation de la politique britannique* en extrairont beaucoup de vérités de détail, consciencieusement élaborées, mais perdront de vue, à chaque page, l'idée générale qui devait dominer tout l'ouvrage. La Révolution française et la personnalité de Napoléon survivront aux attaques de Seeley. Le professeur de politique s'est trompé dans quelques-unes de ses prévisions; l'historien a quelque peu compromis sa doctrine en l'exagérant, sa méthode en l'appliquant avec une rigidité excessive dans certains domaines où elle est impuissante. Doucement, obstinément, sans donner ni raisons ni preuves, la vieille conception de la personne humaine s'attarde et se défend dans nos intelligences. On nous prouve que nous ne sommes pas libres et nous persistons à nous sentir libres, à agir comme si nous l'étions, à traiter les autres comme s'ils l'étaient, à élever des statues aux grands hommes et des échafauds aux assassins; à croire que la France, par exemple, et l'Angleterre ne se sont pas faites en dormant, et n'ont pas traversé les siècles comme des somnambules. Et l'histoire redevient telle que nous la définissait Victor Duruy, il y a près de quarante ans, quand nous étions sur les bancs du collège: « le grand livre des expiations et des récompenses. »

Il me semble que la vie intellectuelle de Seeley n'est pas, sur ce point, tout à fait d'accord avec son œuvre. Ce souffreteux, ce laborieux, qui lutta au début contre les difficultés matérielles, contre une santé rebelle, contre l'indifférence, le préjugé, la paresse d'esprit, et enfin contre la mort qui prétendait interrompre son dernier livre; ce maître presque impérieux, cet écrivain qui, si j'ose le dire, voulut sa pensée et imprima un sceau si personnel à ses idées, ce simple professeur qui finit par créer un immense courant d'opinion et par tenir plus de place dans la politique anglaise qu'un grand chef de parti, puisqu'il a réuni les deux partis dans un même état d'âme: est-ce que ce spectacle ne nous encourage pas à croire et à dire qu'il y a des « forces morales » et que, finalement, elles mènent le monde? Seeley a battu en brèche la volonté humaine, et son succès est un des triomphes de la volonté.

AUGUSTIN FILON.

LES PORTRAITS D'HOMMES

AUX SALONS DE 1898

Ceci n'est pas un *Salon;* — c'est-à-dire que ce n'est ni un catalogue, ni une description, ni un palmarès. A l'époque lointaine où quelques centaines de toiles ou de bustes garnissaient une pièce de l'hôtel Jabach ou la galerie d'Apollon, au Louvre, le critique pouvait en dresser un inventaire complet et raisonné, comme on le fait des richesses d'un salon. Aujourd'hui que sept mille six cents objets qualifiés œuvres d'art ont besoin pour s'abriter d'une galerie de 48000 mètres carrés, plus propre à servir de manège aux chevaux des cosaques qu'à fournir à la méditation esthétique un lieu de recueillement et de paix, il serait vain de vouloir refaire les inventaires encyclopédiques du siècle dernier. Il y a pour cela des catalogues.

De même, à l'époque plus récente où les tableaux et statues exposés à Paris n'étaient vus que par quelques Parisiens, et où les rares journaux illustrés ne pouvaient en donner au dehors l'image immédiate et ressemblante, la description littéraire de ces œuvres était permise. Le critique luttait, comme il pouvait, contre le pinceau avec sa plume et, dans les tableaux à l'encre, qu'il traçait à coups d'adjectifs, il reproduisait, pour ceux qui n'avaient pu voir les originaux, l'impression visuelle qu'il avait ressentie. Mais du jour où la photogravure, plus rapide que la plume du critique et infiniment plus sûre, a porté au loin, dès l'ouverture du *Salon,* la reproduction exacte de tous les tableaux notables exposés, la description que vient en faire péniblement l'écrivain n'est plus qu'un pléonasme, ou qu'une gageure. Pendant qu'il s'ingénie à décrire le tableau de M. Bouguereau, à expliquer, par exemple,

que les *putti* qui voltigent sont placés derrière le plan de la Jeune fille qui subit l'*Assaut* et ceux qui se tiennent debout ou à genoux devant elle, le photograveur intervient, et le lecteur, sans tant de paroles, a compris. Il n'y a que la couleur de M. Bouguereau qu'il ne perçoit pas, mais la gloire du Maître y perdra-t-elle? Et, d'ailleurs, l'écrivain, employât-il tous les termes de la fabrication de la porcelaine, la lui fera-t-il percevoir davantage? La photogravure a tué la description.

Ne pouvant plus étudier avec quelque détail les œuvres exposées, parce que leur nombre défie son analyse, et ne trouvant plus aucune utilité à les décrire, parce qu'elles sont beaucoup mieux décrites par la photographie, le critique est-il du moins fondé à les juger? Se peut-il permettre d'écrire, comme ce peintre, critiquant le *Salon* de 1791 : N° 351 : — Croûte par M. Robineau. N° 365 : — Jolie gouache par M. Moreau; sans autres considérans? De tels arrêts ne valent que ce que vaut l'autorité de celui qui les prononce. S'attribue qui voudra cette autorité. Nous, nous ne nous l'attribuons pas. Le critique peut attirer l'attention du public sur un point, lui demander de réfléchir sur une impression, plaider devant lui les intentions, les moyens, les circonstances. Il ne peut pas juger d'un mot ni lui imposer son jugement. Autrefois, et il n'y a pas longtemps encore, deux ou trois critiques seulement s'exprimaient sur ces choses à des tribunes qui avaient quelque retentissement. Bon gré, mal gré, on les entendait, et comme on les entendait seuls, leur opinion s'imposait au monde des arts quasi tout entier. Aujourd'hui, personne n'est écouté de tout le monde, et tout le monde, parlant d'art, est écouté de quelqu'un. Les opinions les plus intransigeantes sont soutenues par des groupes entiers et les ostracismes les plus violens prononcés par des coteries considérables. La contradiction des jugemens en atténue, il est vrai, la portée, et le même artiste, placé à côté du Titien par les uns et qualifié de néant par les autres, se trouve réinstallé, par ce jeu de va-et-vient, à peu près en la place intermédiaire qu'entre ces deux extrêmes il a le droit d'occuper. Mais l'autorité des critiques y perd singulièrement. Ou, pour mieux dire, elle est perdue. Personne ne s'incline devant les couronnes ou les accessits qu'un critique a décernés, parce qu'il y a trop de critiques et qu'ils diffèrent trop sur les prix qu'ils décernent. Le temps des palmarès est passé.

Celui de l'Esthétique est venu. A l'heure où chacun saisit,

consciemment ou non, les liens multiples et mystérieux qui rattachent l'art à la vie, et suit, avec curiosité, dans le miroir que nous présentent les artistes, les évolutions et les altérations de la vie sociale contemporaine, il y a quelque chose de mieux à faire que le catalogue, la description ou le palmarès des expositions : c'est de tenter d'en dégager l'enseignement esthétique, la constatation des mouvemens de l'âme créatrice dans les œuvres, et des impressions de l'âme observatrice dans la foule.

Tandis que les journalistes, gardiens jaloux des routines qu'ils n'ont pas dénoncées, s'attardent aux *Salons*, — tels que de grands écrivains eurent raison de les concevoir en d'autres temps, mais tels qu'on ne peut plus espérer les rééditer, à notre époque, — qu'il nous soit donc permis de rompre totalement avec ces formes et ces habitudes surannées. Qu'il nous soit permis de nous attacher simplement à l'étude de quelques-unes des questions esthétiques soulevées par ce que nous voyons au Champ-de-Mars, et de taire par conséquent toutes les œuvres, même les œuvres les plus magistrales, — comme la *Vie de la mer* de M. Cottet ou les *Reflets de cuivres* de M. Bail, — sans rapport avec les problèmes que l'actualité impose à notre attention.

Parmi ces problèmes, il faut choisir. Ce n'est pas une question seule qui se trouve soulevée, quand on erre sous le vitrage de la Galerie des Machines : ce sont toutes les questions esthétiques. Jamais il n'y a eu moins d'ensemble dans le mouvement des arts, jamais moins de cohésion dans les efforts. Il n'y a pas un mouvement nouveau : il y en a mille, se contredisant, rayonnant dans tous les sens. L'art moderne est comme une cité où l'on travaillerait à commencer des routes dans toutes les directions et où l'on n'aurait sur aucun point assez de monde pour en finir une seule qui mène quelque part. Chacun travaille de son côté, plus jaloux de donner son nom à une voie nouvelle, que de continuer l'œuvre commencée par un autre. On ne voit partout que des amorces... Tout le monde est « chef d'école », mais il n'y a plus d'école; on dit à tout venant : « Maître », mais personne ne se constitue disciple. Cela est si vrai qu'il n'y a même pas une conception, si vague soit-elle, commune à tous les membres d'un *Salon* et différente de celle du *Salon* rival. Il était généralement entendu que l'Art de la Société nationale, ou *Salon* du Champ-de-Mars, était plus moderniste que celui de la Société des artistes français ou *Salon* des Champs-Elysées. Mais qu'y a-t-il de « mo-

derniste » dans le *Tarascone* de M. Édouard Sain, et à quoi ont servi, pour figurer ces danseurs de Capri, toutes les révolutions esthétiques qui se sont succédé depuis les *Moissonneurs* de Léopold Robert? Qu'a de moderniste le *Parc*, de M. Firmin-Girard et qu'était-il besoin des théories du plein-air pour aboutir à la *Partie intéressée* de M. Lestrel? D'autre part, dans le Salon prétendu classique des Champs-Élysées, que vient faire l'*Épopée* de M. Bussière qui eût provoqué l'admiration des habitués de la Rose-Croix, ou la *Loïe Fuller* de M. Kronberg qui eût enrichi l'Exposition des *Inquiets?*

Dans ce désordre des recherches et dans cette universalité des tentatives, si l'on voulait examiner toutes les questions posées par les œuvres, on écrirait toute une Esthétique. Depuis la question du mélange optique des couleurs, que continuent à soulever les toiles de MM. Claus et Sisley, jusqu'à celle de l'anachronisme dans l'art religieux, que soulèvent encore MM. Dagnan-Bouveret, Gari-Melchers et Leempoels, et depuis celle de la valeur esthétique du vêtement moderne, que les statues de MM. Carnot et de Morès nous pressent de résoudre, jusqu'à la discussion du mot fameux de Pascal, que renouvelleraient, avec un exemple magnifique, les chaudrons de M. Bail, tous les vieux débats d'antan trouveraient une ample matière, tandis qu'à propos de la représentation des hommes préhistoriques par M. Cormon et des cités lacustres par M. Jamin, quelques nouveaux débats pourraient s'établir. Mais ce n'est point sur ces œuvres que se sont surtout attachés les yeux et ce ne sont point les problèmes qui aient touché les cœurs. Ce qu'on a le plus regardé, cette année, c'est autre chose. Ce sont les *Portraits d'Hommes.*

Il y en a beaucoup à la Galerie des Machines, et de fort notables, tant présentés comme portraits que groupés dans des scènes, comme l'a fait par exemple M. Roybet, en sa *Leçon d'astronomie*, ou M. Dagnan-Bouveret, dans ses *Pèlerins d'Emmaüs.* C'est une curieuse galerie que celle où l'on voit MM. le prince d'Arenberg et le feu duc de Doudeauville par M. Aimé Morot, M. Jules Lemaître par M. Humbert, M. le général Davout, duc d'Auerstaedt par M. Bonnat, M. Vigneron et quelques grands artistes actuels par M. Roybet, M. Édouard Rod par M. Giron, et M. Maurice Barrès par M. Desboutin, M. Richepin par M. Stevens, MM. Rochefort et Gladstone par M. Hamilton, le poète Drachmann par M. Kroyer, M. Eugène Lomont par M. Ménard, M. Montor-

gueil par M. Lœvy, *Un jeune peintre* par M. Courtois, M. Sarrien par M. Gailliac, et, en sculpture, le cardinal Lavigerie, par M. Falguière, M. le comte de Franqueville par M. Paul Dubois, et M. d'Annunzio par M. de Saint-Marceaux. Ils ne valent peut-être pas les portraits de femmes et d'enfans qu'on voyait, l'année dernière, à pareille époque, à l'École des Beaux-Arts, mais ils constituent cependant la collection la plus intéressante exposée au Champ-de-Mars et forment en quelque sorte un salon, dans les *Salons*. Nous allons l'abstraire et le visiter. Si, chemin faisant, nous trouvons quelque question d'ensemble, nous ne l'éluderons pas. Nous regarderons dans les œuvres la trace ou l'oubli des théories qui étaient nouvelles il y a vingt ans, nous constaterons ce qu'elles sont, en pratique, devenues. Et si nous trouvons parmi ces portraits d'hommes un plâtre qui fit déjà plus parler de lui que cette fameuse statue de neige modelée par Michel-Ange pour le Médicis, nous la regarderons aussi. Nous ne prétendrons imposer sur elle, pas plus que sur tout autre objet, notre sentiment à personne, mais nous nous demanderons pourquoi, de quel droit et en vertu de quelle particulière autorité, certains critiques d'art prétendent imposer au public un sentiment qui n'est pas le sien? lui démontrer que son impression à lui ne saurait compter, quand la leur compte? et lui enseigner, par des raisonnemens d'une logique d'ailleurs chancelante, qu'une chose est un chef-d'œuvre quand, par tous les instincts de sa sensibilité, il voit, il saisit et il éprouve qu'elle est sans forme, sans vie et sans beauté.

I

« L'art n'a jamais fait plus que ceci: donner la ressemblance d'un noble être humain. Les meilleures peintures qui existent des grandes écoles sont des portraits ou des groupes de portraits, souvent de personnes fort simples et non de sages. Vous pouvez avoir des qualités beaucoup plus brillantes dans les tableaux d'imagination. Vous pouvez avoir des figures dispersées comme des nuages, ou unies comme des fleurs en guirlandes, de la lumière et de l'ombre comme dans une tempête, et de la couleur comme dans un arc-en-ciel, mais tout ceci n'est qu'un jeu d'enfant pour les grands artistes. Leur réelle force fut poussée à ses dernières limites quand ils peignirent simplement un homme ou une femme et l'âme qui était en eux... » Ainsi parle Ruskin dans

ses *Lectures on art* et un maître a dit pareillement : « La pierre de touche du talent du peintre, c'est le portrait. »

Cette pierre est un écueil où beaucoup de réputations sont venues se briser. Ce n'est pas que le portrait exige des qualités plus hautes, ni aussi hautes qu'un groupement de figures agissantes ou que la fiction ; mais les qualités qu'il exige sont nettement définies, spécialement exigibles, et tout le monde en est ou s'en croit le juge. Le génie n'y est ni nécessaire, ni suffisant, pas plus qu'il n'est nécessaire ni suffisant pour écrire l'histoire. Le portraitiste d'hommes est un historien. Il lui faut de l'observation, de la patience, de la mesure, et parfois du stratagème. Le modèle pose devant le portraitiste comme le héros devant l'historien. Il faut savoir écarter le masque assez pour que l'homme apparaisse, pas tant cependant que le héros s'évanouisse. Il faut attraper la ressemblance en même temps que la vie, et l'on est beaucoup plus averti sur la ressemblance quand il s'agit d'un portrait peint, que s'il s'agit d'un portrait littéraire. Qu'un laborieux historien écrive demain sur le Duc d'Aumale un livre où la figure du prince ne transparaîtra, sous le voile des documens inédits, que par fragmens méconnaissables, toute pâlie et décolorée, personne ne s'en offusquera et le portrait passera pour ressemblant auprès de ceux mêmes qui auront connu le modèle. Ils en croiront l'auteur, en raison des papiers nouveaux et secrets qu'il aura seul dépouillés, et moins la figure sera ressemblante, plus il acquerra de crédit pour les transformations savantes et documentées qu'il lui aura fait subir. Mais qu'un grand sculpteur ou qu'un grand peintre s'avise de représenter le prince selon une attitude qu'on ne lui a point vue, dans un costume qu'on désapprouve, et que, peignant ou sculptant de lui une image fort exacte d'ailleurs, il choque l'idée qu'on se fait ou qu'on veut se faire du brillant cavalier de la Smala, ce sera un *tolle* unanime.

Un jour, l'historien de Richelieu nous trace un portrait du jeune évêque de Luçon selon les indications d'une sorte de bréviaire portatif de l'ambitieux de cour écrit par le modèle lui-même, et à l'aide de ce mémoire il cherche à pénétrer « dans le secret le plus intime de cette âme ambitieuse. » Il nous dit que : « tous les pas sont comptés, toutes les paroles sont pesées, tous les gestes sont surveillés : rien n'est abandonné au hasard de l'improvisation. » Il ajoute « qu'un continuel empire sur soi

même subordonne toutes les manifestations de la pensée à la discipline d'une volonté toujours en éveil ». Si l'historien affaiblit ou exagère en quelque point le trait de l'ambition, l'ombre portée de la dissimulation chez Richelieu, qui donc s'en apercevra? Mais voici que le peintre des *Cherifas* et des *Derniers rebelles amenés vifs ou morts devant le Sultan* entreprend de faire le portrait de M. Hanotaux. Qu'il commette la moindre erreur de physiognomonie ou de psychologie, le public la décélera sans retard et la lui reprochera sans ménagement.

De plus, parce que, d'ordinaire, l'historien portraiture d'après un mort et le peintre, au contraire, « d'après le vif », comme on disait autrefois, le premier ne doit à son héros que la vérité, tandis que le second ne peut pas toujours, pour accentuer la ressemblance, souligner tel trait défectueux du modèle. M. Hamilton ne nous montre pas clairement la main gauche de M. Gladstone dans le portrait qu'il expose, cette année, et aucun des portraitistes du grand homme d'État n'a peint cette main mutilée par un accident de chasse. M. Benjamin Constant ne nous a pas non plus montré, l'an dernier, celles du vainqueur de la Smala, sinon toutes gantées. « Ne serait-il pas ridicule, disait le bon Gérard de Lairesse, en 1690, de faire voir le maréchal de Luxembourg de profil, afin qu'on puisse mieux apercevoir sa bosse, à cause que c'est par ce défaut de conformation qu'on reconnaît le plus facilement ce grand homme de guerre? » Et l'honnête auteur du *Grand Livre des peintres*, pris entre son désir de vérité et son goût esthétique, suggère cette extraordinaire transaction : « Si vous avez à peindre un brave officier qui a perdu un bras ou une jambe en combattant pour la patrie, faites-le dans le goût antique, c'est-à-dire servez-vous d'un bas-relief pour rappeler l'action dans laquelle il a perdu ce membre, ou pendez la jambe ou le bras artificiel contre le mur, à côté de votre personnage, avec les courroies et les boucles qui servent à l'attacher au corps, ainsi qu'on le fait avec les attirails de guerre ou de chasse, ou placez-le parmi les ornemens d'architecture, afin qu'il puisse être facilement aperçu... » Mais, s'il s'agit d'une oreille trop grande, d'un œil qui louche ou d'une bosse sur le front, on ne peut les pendre en ex-voto sur la muraille, et ce sont là choses plus difficiles à cacher pour un peintre, chez son modèle, qu'une petite tare morale, chez son héros, pour un historien.

Tous les deux, d'ailleurs, ont, en traçant un portrait, le même

devoir de synthèse à remplir. Il faut qu'ils réunissent, l'un dans le même moment, l'autre dans le même espace, tous les traits importans, caractéristiques, quoique parfois contradictoires, du personnage à peindre, et c'est là le plus délicat de leur tâche. L'historien qui veut peindre une vie cherche quelle en est l'heure centrale, celle où il peut le mieux grouper tous les événemens de cette vie, soit en les rappelant, soit en les faisant pressentir. Le peintre cherche l'attitude typique de son modèle, celle par où l'on peut se souvenir ou augurer de toutes les attitudes caractéristiques de sa charpente et de sa physionomie. L'un doit trouver, pour décrire, le moment où l'âme de son personnage est le plus *elle*, l'autre, le moment où son visage est le plus *lui*. De même qu'il y a des instans dans la vie où l'homme n'est plus lui-même, — comme, par exemple, Napoléon dans sa fuite à l'île d'Elbe, — et où l'histoire se trompe si elle choisit ce moment pour le peindre, de même il y a des poses et des éclairages qui transforment si totalement le jeu des muscles et les traits du visage qu'ils les rendent méconnaissables. Les feux de rampe, s'ils ne sont pas combattus par des lumières de frises, sont de ceux-là. En renversant toutes les ombres, en mettant du noir au haut des pommettes sous les yeux et au-dessus des sourcils, ils intervertissent la physionomie. Non seulement le peintre doit éviter ces accidens, ce qui est facile, mais il doit profiter de toutes les ressources de la pose et de l'éclairage pour faire apparaître ce que seul tel visage peut signifier. Il doit le situer dans l'espace et dans la lumière, comme l'historien le situe dans le temps. A la lumière de quel événement le montrerai-je ? se demande l'historien. — Et le peintre : à quelle inclinaison de son corps, à quel angle de sa ligne des yeux et selon quelle clarté du ciel apparaîtront les choses secrètes et symptomatiques de son visage et de son cœur ?

Tout cela a l'air d'aller de soi et semble presque inutile à dire, mais, bien loin que ce soit inutile, c'est la chose qu'il convient le plus de rappeler et de soumettre à nos grands artistes. Car, si l'on observe leurs portraits, d'année en année, on s'aperçoit qu'ils donnent invariablement à leurs modèles les mêmes poses, c'est-à-dire qu'ils se préoccupent, non pas de l'*habitus corporis* dont le modèle a le plus d'habitude, mais de celui qu'eux-mêmes, peintres, ils savent le mieux par cœur, et non pas du tout du geste qui le désigne le mieux, mais de celui que, sans recherche et sans fatigue, ils dessinent le mieux. Au contraire, il y a depuis long-

temps, chez les peintres qualifiés de « jeunes » ou de modernistes, un effort très perceptible, quoique souvent infructueux, pour trouver l'éclairage révélateur de la figure et le geste ou l'attitude, le port de tête, l'angle du regard spéciaux au modèle, comme on peut le voir dans le portrait de M. Édouard Rod par M. Giron, où la tête relevée et le regard abaissé pour que le rayon visuel passe bien au milieu des verres du binocle, donnent à la physionomie l'accent qui lui est particulier. Mais la plupart de ces attitudes n'ont rien d'expressément adéquat aux figures représentées. — Qu'on regarde plutôt le *Maurice Barrès* de M. Desboutin. — Le plus grand effort des portraitistes, c'est de mettre des équerres et des compas sous la main de leurs modèles, quand ceux-ci sont des architectes, ou de faufiler parmi les paperasses administratives une écharpe tricolore, quand ils sont maires, ce qui constitue un signalement de police, peut-être, mais non un signe esthétique de quelque valeur. Suivant l'exemple donné jadis par M. Bonnat, qui fit prononcer un discours à M. Puvis de Chavannes, et par M. Detaille, qui fit gagner une bataille au Prince de Galles, M. Falguière abandonne aux mains agitées du cardinal Lavigerie une croix dont on ne sait s'il va se servir à la manière de l'archevêque Turpin ou de Jean des Entommeures. Comme les Flamands mettaient un œillet ou les Florentins une épée entre les mains de leurs modèles, nos peintres mettent quelque engin à fumer le tabac, cigare ou cigarette, qui apparaîtra aux chercheurs de l'avenir comme celui des emblèmes de notre civilisation dont nous fûmes le plus fiers et le plus jaloux.

Que, cependant, certaines figures et certaines ressemblances ne se décèlent que par un geste parfois très subtil, qui leur est particulier et qui seul les fait reconnaître, c'est ce qui nous est enseigné par l'aventure infiniment mélancolique des *Pèlerins d'Emmaüs*. Ces deux disciples avaient rencontré leur Maître et ils n'avaient pas reconnu son visage. Ils avaient cheminé avec lui et ils n'avaient pas reconnu sa démarche. Ils avaient causé avec lui et ils n'avaient pas reconnu sa doctrine. Ainsi passe parfois inutilement devant nos yeux une figure depuis longtemps effacée de notre vie. Tout ce qu'elle avait de commun avec les autres figures, tout ce qui, en elle, n'était que le lot de l'humanité s'est confondu dans notre mémoire avec les milliers d'empreintes semblables qu'ont laissées les faces indifférentes des foules, comme se confondent, dans le sable mouillé des grèves, les traces de mille

pieds semblables marchant vers le même océan... Mais, s'il est un geste que, grâce aux harmonies encore inexpliquées du système myologique et nerveux, un être seul puisse faire et que nous avons envie de revoir, s'il est une inclinaison de tête que seul cet être puisse donner, un sourire que seul il puisse sourire, c'est ce geste qui nous le décélera. Pour le Christ, ce geste était de rompre le pain et de l'offrir. Tant qu'il ne fit pas cela, les disciples sentaient bien, en leur cœur, la présence de quelque chose qu'ils avaient aimé, car « il était brûlant », dit l'Écriture. Le cœur reconnaît plus vite que les yeux. Mais les yeux avaient besoin du geste pour être persuadés. Nous de même, avec les portraits de nos contemporains. Et ce geste qui est le geste de ressemblance, c'est-à-dire plutôt de *dissemblance* avec le reste de l'humanité, n'est pas nécessairement le geste le plus accoutumé de l'individu, ni le plus conforme à sa profession. C'est une erreur totale que de caractériser un écrivain en l'embarrassant d'une plume d'oiseau ou un général en lui donnant un képi à garder sur son cœur comme une couvée qu'on vient de dénicher, ou de faire renifler à un chimiste une éprouvette, car loin d'être là un trait spécifique, c'est le trait que l'homme a de commun avec tous les écrivains, tous les généraux et tous les chimistes. Mais de saisir les mouvemens ou les inflexions de la charpente humaine, la chute de l'épaule droite pour l'écrivain toujours penché du côté où sa plume écrit et de l'épaule gauche pour le soldat qui porte le sabre à gauche, déterminer la raideur ou la mollesse du cou, prisonnier dans le hausse-col ou libre, sur la chemise, le tic des muscles orbitaires ou orbiculaires, le plus ou moins de relief de l'os malaire, et tout ce que le métier habituel, le travail, les accidens ou la santé donnent de physionomie individuelle aux muscles affleurant à la peau, depuis le frontal plus ou moins plissé pour l'attention jusqu'aux phalanges unguéales plus ou moins usées par la besogne, voilà, avec mille autres particularités de l'individu, les points de *dissemblance* qui le feront reconnaître.

C'est ce point de dissemblance qui fait qu'on dit parfois : ce doit être ressemblant! d'un portrait dont on n'a jamais vu le modèle. Car, pour pouvoir juger de la ressemblance, il faudrait avoir connu l'individu auquel l'image ressemble, mais, pour reconnaître la dissemblance, il suffit de connaître l'Espèce, et voyant en quel point l'image en diffère, on augure qu'elle reproduit bien ce qui n'était que de l'individu. Qu'on ne s'étonne pas de nous voir attacher

tant d'importance à la ressemblance quand, d'autres fois, nous avons plaidé pour que le peintre ait toute permission de la sacrifier, s'il le faut, à la vie et à la liberté de la touche, mais qu'on observe que nous parlions alors de portraits de femmes. C'est de portraits d'hommes qu'il s'agit ici. Ce n'est point du tout la même chose. La raison d'être d'un portrait de femme, c'est sa beauté. La raison d'être d'un portrait d'homme, c'est son caractère. Chez un portrait d'homme, nous excusons tout trait, même accentué, toute observation, même appuyée, comme jadis dans le portrait de Renan par M. Bonnat, que l'artiste n'eût pu pousser plus loin sans tomber dans la caricature. Nous admettons tout, pourvu que le caractère de l'homme soit vivement rendu. Au contraire, jamais on n'excuse un trait ironique et souligné dans un portrait de femme, quand même il devrait faciliter la ressemblance. Ce que nous voulons avant tout, c'est la beauté. Or, la beauté a quelque chose de beaucoup moins personnel que le caractère. On peut la concevoir sans la ressemblance, et il faut la lui préférer. Mais il est bien difficile que le caractère individuel et particulier d'une figure soit exprimé sans qu'il traîne la ressemblance après soi. Les deux choses se confondent et sont atteintes en même temps, si l'on trouve l'attitude propre du modèle et le geste qui n'est qu'à lui.

Nous avons dit que, pour le Christ, ce geste était de rompre le pain. C'est cette action en apparence peu considérable, mais révélatrice, que contemple M. Dagnan-Bouveret dans le portrait qu'il s'est fait de lui-même, au coin de son tableau *les Pèlerins d'Emmaüs*. Les deux autres personnages dont il a peint les portraits, la femme et l'enfant à genoux, ne regardent point exactement le Christ. Lui, debout dans son vêtement noir, les bras croisés, serrés, le front penché, il observe la scène inoubliable et éphémère, et s'efforce d'en enregistrer dans sa mémoire de coloriste les moindres détails. Supprimez par la pensée, ou cachez de votre vue, en vous servant de votre livret comme d'un écran, tout ce qui est la scène des Pèlerins proprement dite, en supposant que le tableau s'arrête à la colonne qui est à votre droite. Vous aurez une réunion de trois portraits. Leur attitude sera inexplicable, mais leur expression restera profonde. Ils ont vu le seul geste auquel, il y a dix-huit cents ans, on reconnut le Sauveur.

Le seul, auquel on le reconnaîtrait encore aujourd'hui. Notre démocratie est comme ces deux pauvres hères de disciples. Vainement on l'aborde sur la route et l'on marche du même pas

qu'elle. Vainement on lui explique le sens sociologique des Écritures. Son cœur « brûle » peut-être, mais ses yeux ne reconnaissent point l'Apôtre. Ils le reconnaîtront quand il distribuera la richesse. Jamais les exhortations de l'Évangile que beaucoup rééditent aujourd'hui ne vont sans des miracles matériels que personne ne fait plus. Sans la multiplication des pains, qui eût écouté le Sermon sur la montagne? Aussi aujourd'hui, privés de miracles, n'est-ce pas en vrais croyans que nous concevons avec nous, dans nos livres et dans nos tableaux, la figure de cet Inconnu divin que l'Humanité rencontra un soir sur sa route. Nous la gardons par prudence, par inquiétude de la nuit. « Demeure avec nous parce qu'il se fait tard! » lui avaient dit les disciples, dans son intérêt et pour ne pas l'exposer seul aux hasards du voyage. La journée s'est encore avancée, depuis la soirée lumineuse d'Emmaüs, peinte par M. Dagnan-Bouveret. L'ombre est tombée. Les horizons se sont brouillés ; les silhouettes des choses, au loin dans la campagne, se sont éteintes. Le froid a gagné les cœurs. On ne distingue plus bien les unes des autres les figures du juste et de l'injuste, les formes de la fidélité et de la trahison. Alors, nous ne voulons point laisser partir encore le compagnon qui parle des choses saintes. Et, sans l'avoir encore reconnu pour notre Maître, sans trop savoir si c'est un homme ou un Dieu, seulement parce que ses paroles sont bonnes et sa présence réconfortante, nous lui redisons encore, après dix-huit cents ans écoulés, non pour sa sécurité, mais pour la nôtre : « Demeure avec nous, car il se fait tard... »

II

L'action générale d'un portrait étant trouvée, ce qu'il faut déterminer, c'est le sens de son éclairage et la gamme de sa couleur. En fait, tous les éclairages se ramènent à trois dispositions de la lumière. Ou bien la figure n'est éclairée que par un seul rayon lumineux intense, mais étroit, qui ne la frappe que d'un seul côté, ou bien elle est éclairée également de tous les côtés, comme dans les scènes de plein air sans soleil, ou bien elle est à la fois éclairée par la lumière diffuse de toutes parts et spécialement en un point par un foyer de lumière supérieur à tous les autres. Nous voyons très nettement en quoi diffèrent ces modes d'éclairage, si nous regardons les deux portraits du peintre norvégien,

M. Peter Severin Kroyer, placés cadre à cadre. L'un représente l'auteur A. Schanderph écrasant de son corps un canapé démodé, dans une chambre calfeutrée, baignant parmi une atmosphère lourde et tenant un cigare que ronge la cendre; l'autre fait voir le poète Holger Drachmann, dressé sur la grève, tête nue, en plein air, en plein ciel, la joue et la main colorées par tout ce qui reste de soleil rouge à l'horizon que nous ne voyons pas, appuyé du dos à l'avant d'une barque, de cette humble chose de bois, à peine équarrie, mais où « gît le don d'un autre monde », offrant le front à tous les souffles qui viennent de la mer et à tous les rayons qui viennent de l'occident. Ces deux portraits pourraient s'appeler : *la Lampe* et *le Soleil*. Les deux figures sont illuminées du même côté, de leur côté droit, mais l'une l'est seulement par la lueur de la lampe, l'autre l'est aussi par la lumière diffuse du jour, l'une par la lueur artificielle qui ne fait qu'éclairer comme la science, l'autre par la lumière naturelle qui n'éclaire pas seulement, mais qui réchauffe, comme l'amour.

Du choix de l'éclairage dépend généralement l'intensité de l'expression qu'on veut obtenir. Difficilement, M. Benjamin Constant eût rendu avec ce relief la physionomie de M. Hanotaux, s'il avait admis un jour diffus, un jour de plein air dans tous les coins de sa toile. Mais il a choisi l'hypothèse d'un seul foyer de lumière. Tout ce qui n'est pas de ce côté est privé de jour. Tout accessoire a disparu, les livres se sont fermés, les tapisseries se sont reculées, les lumières se sont éteintes. Seul, ce rayon chaud, doré, qui glissa jadis, dans les tableaux du maître sur les corps inanimés dans les secrètes tueries du sérail, tombe de gauche, enflamme un coin de rideau, se pose sur ce front large, sur ces cheveux qui grésillent à son contact, sur le nez mince, sur la face plate et large, sur les lèvres serrées, les yeux brillans sous l'eau incertaine du double ovale de verre; il éclaire toute cette physionomie, mal faite pour le rire, trop définie pour le rêve, dédaigneuse de toute pose, attentive comme celle d'un chartiste, déterminée comme celle d'un combattant. Puis le rayon glisse, caresse le dossier du fauteuil, et malheureusement éclaire les mains. On regarde toujours les mains de l'homme qui tient le pouvoir, prétend Tolstoï. Mais l'on admirera davantage le talent de M. Benjamin Constant, si l'on fait mentir Tolstoï et si on ne les regarde pas.

En fait, c'est cet éclairage par un seul foyer de lumière que

nous voyons le plus fréquemment adopté dans les portraits, cette année, — tels ceux de M. J.-P. Laurens représentant son fils, ou de M. Courtois représentant un jeune peintre, de M. Dagnan-Bouveret représentant un jeune homme, — et c'est le portrait en pleine lumière diffuse, en plein air que nous apercevons le moins. Le plus grand nombre des visages contemporains apparaît largement éclairé, mais non pas également de tous les côtés, ce qui arrive dans l'hypothèse d'un plein air, sous un ciel voilé, sans coup de soleil. Il y a partout des ombres indiquant un foyer de lumière supérieur aux autres. Dans tous les cas, il n'y a pas de violens reflets du milieu ambiant sur la figure.

Considérez les trois portraits de la salle la plus riche en effigies contemporaines, la salle XII contenant le portrait du duc de Doudeauville, magnifique et vague comme une prophétie, du prince d'Arenberg, exact et particulier comme un bilan, et de M. Jules Lemaître, papillotant comme une causerie sans thèse, les deux premiers par M. Aimé Morot, le dernier par M. Humbert. L'éclairage est assez uniforme. Cette large tombée de la lumière a permis à M. Morot de nous montrer un cheval admirable qui a quitté les allures que perçoit seule la chronophotographie pour prendre modestement une de celles que nous aimons à voir, puis un habit rouge superbe, et un terrain un peu flottant, dont la légèreté fait compensation à la pesanteur de la draperie sculptée derrière le prince d'Arenberg. Mais, dans cet éclairage diffus et parmi les tonalités riches des costumes, que devient la tête du cavalier? Et, en comparant la splendeur des accessoires à la pauvreté relative du principal dans un portrait, c'est-à-dire de la figure même, on est tenté de répéter au peintre quelque chose comme ce que La Bruyère disait à l'ami d'un homme fort élégant : « Montrez-moi les bijoux et le costume de cet homme, son cheval, sa cravache et ses bottes, et je vous tiens quitte de la personne. » Sous la pleine lumière tombant presque d'aplomb sur le prince d'Arenberg, tous les traits de la physionomie apparaissent dans une égalité parfaite, aucun n'étant sacrifié à l'autre, rien ne tranchant extrêmement, rien ne manquant tout à fait, — comme on voit, chez certaines natures privilégiées du privilège de l'équilibre, les traits de la précision pratique et du goût artistique, de l'esprit et de la bonhomie, du tact et de la rondeur, de l'aptitude aux affaires les plus difficiles et les plus diverses, du bonheur dans les entreprises les plus dissem-

blables, et enfin aucune ombre, du moins apparente, sur la vie.

Le défaut de cette large disposition de la lumière tombant de haut, écrasant sa gerbe sur le front du modèle et rejaillissant également autour de lui, c'est qu'on ne peut rien cacher, et dans certains portraits, — notamment dans ceux des militaires, — le clinquant des accessoires tire l'œil aux dépens du relief de la physionomie. On raconte qu'Ingres, faisant le portrait du Duc d'Orléans, insista pour que son costume de général fût sans broderie aucune et excita l'hilarité du prince en demandant si l'on ne pourrait pas remplacer les boutons de métal par des boutons en étoffe. Qu'on regarde le portrait d'officier suédois, par M. Hagborg, tout rutilant de galons jaunes et de boutons d'or, et l'on trouvera qu'Ingres n'avait point si tort et qu'il n'y avait pas, en l'écoutant, de quoi tant rire. On fera une observation semblable en examinant le portrait du général Davout, de M. Bonnat, où l'éminent artiste a fait entrer le plus possible d'accessoires éclatans, qui enlèvent à la tête les deux tiers de son relief. Et si l'on veut la contre-épreuve, qu'on se place devant l'*Astronome* de M. Roybet, cette admirable collection de portraits d'artistes par le peintre le moins psychologue, mais le plus *peintre* de notre temps. Qu'on note combien tout accessoire brillant a été écarté, toute fantaisie des costumes sacrifiée, tout jeu de lumière interdit qui ne servait point à faire sortir, de la nuit des vêtemens, les lumières des têtes. Et combien, pour tout homme véritablement sensible à la belle matière d'une peinture forte, savoureuse et libre, il y a de beauté dans toutes ces figures d'astronomes qui sont peut-être de faux astronomes, mais bien de vrais artistes et qui connaissent les moindres effets et les « passages » de la lumière sur la terre, s'ils ne sont pas avertis de la marche de toutes les lumières du ciel!

De quelle couleur est la lumière? Chez M. Courtois, elle est jaune; chez M. Hamilton, elle est bleuâtre; chez M. Kroyer, elle est rouge. Autrefois, le point lumineux d'un objet était doré. Aujourd'hui, il est entendu qu'il est bleu; — tous les jeux de lumière sur les arêtes des meubles dans un appartement sont figurés avec du bleu; — demain, on lui trouvera peut-être une autre couleur et l'on décidera que les précédentes étaient de la convention. Rien n'était de la convention. La lumière chaude du soleil, filtrée à travers des rideaux, le soir surtout, au moment où le rayon traverse des régions atmosphériques plus voisines du sol

et plus chargées de poussières, colore en jaune ardent, en rouge, tout ce qu'elle touche. Au contraire, le jour blafard de nos villes du Nord, entrant largement par de grandes baies, produit des points lumineux bleus, comme on en voit dans le portrait de M. Gladstone, par M. Hamilton. L'un n'est pas plus conventionnel que l'autre. Et les teintes rosées ou rouge sang que nous voyons sur la figure et la main gauche de M. Drachmann par M. Kroyer, ou sur les pêcheurs qu'il peint à Skagen, ne sont ni conventionnelles ni particulières aux pays scandinaves.

Un soir de septembre, nous ramions, avec plusieurs amis, sur Venise, venant de Torcello. Quelle que fût la diligence de nos gondoliers, le soir nous atteignait avant que nous puissions gagner la ville et revoir ses richesses. Mais qu'importait? Il y avait un éblouissement d'eaux et de feux allumés par le couchant. Qu'avions-nous besoin du Titien? nous avions à l'horizon les montagnes violettes de Cadore. A quoi bon le Tintoret? le soleil, en s'en allant, nous enveloppait, une minute, d'un *Paradis* dont nous étions nous-mêmes les bienheureux. Un gondolier avait perdu son chapeau. L'épiderme des eaux frôlée par les lumières frisantes réverbérait comme un métal. De place en place, un banc de terre morte s'allongeait à fleur d'eau et coupait les reflets de feu qui venaient clapoter sous notre barque. Les rares gondoles qui passaient à l'occident faisaient des taches si noires qu'on eût dit des mouches se promenant sur le nimbe d'un saint. Çà et là, des piliers plantés dans la lagune sortaient de la mer et, sous eux, leurs longues images reflétées mouvantes et torses semblaient des serpens fouillant dans un bain d'or. Au loin, une ligne noire, droite, Venise. C'était un samedi, et les ouvriers qui avaient travaillé toute la semaine, dans les petites îles, à souffler du verre revenaient passer le dimanche à la ville. Quelques-uns chantaient. Le soleil les regarda et aussi notre gondolier, qui ramait debout, tête nue, et il écrasa sur leurs faces ses pinceaux chargés de carmin et de vermillon. Ils furent sanglans. — Un Kroyer! — nous écriâmes-nous tous. Nous avions passé une bonne partie du jour à discuter sur la possibilité d'un effet violent observé dans son tableau, alors exposé à Venise, *le Départ des pêcheurs après l'* « *Ave Maria* ». Nous avions douté de la justesse de l'effet. La nature nous répondait.

La lumière n'est donc pas toujours blanche et bleue, comme l'ont voulu les partisans de la céruse, pas plus qu'elle n'est tou-

jours jaune, comme les romantiques préoccupés d'effets à la Rembrandt avaient voulu qu'elle le fût. On a fait des chefs-d'œuvre avec les trois systèmes d'éclairage. On en a fait dans toutes les gammes choisies pour exprimer la couleur générale de la lumière. Aujourd'hui, on tend à revenir à toutes, sans proscrire les plus anciennes, ni les plus méprisées.

Notons donc l'effondrement total, sur ce point, comme sur les autres, des théories intransigeantes prêchées depuis tantôt trente années par les modernistes. Car, si de ces Salons de 1898, pas une affirmation ne se dégage, du moins ils témoignent tous deux du peu de résultats obtenus par les violens du Réalisme et de l'Impressionnisme, du vide de leurs prophéties et du néant de leurs prétentions. Constater ce néant n'est pas s'en réjouir. Beaucoup d'entre nous avaient conçu de ces idées et de ces maîtres quelques grands espoirs. Certaines œuvres de Courbet, de Manet, de MM. Roll, de Nittis, Claude Monet, Raffaelli, Besnard, avaient semblé, à différentes époques depuis trente ans, annoncer un art nouveau, — mais cet art nouveau n'a point paru. A certains momens, la critique des « jeunes » nous a prophétisé que nous étions à « un tournant » de l'histoire de l'art; l'année suivante, nous étions à un autre « tournant »; l'année d'après, à un troisième « tournant »; et nous avons effectivement si bien et si constamment tourné que l'évolution prédite et prêchée s'est accomplie en cercle et que nous sommes revenus à peu près au même point d'où nous étions partis. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder. Quand Castagnary bataillait, dans ses *Salons*, contre la représentation de scènes que le peintre n'a jamais vues, il annonçait la poussée formidable de l'Art vers l'étude exclusive de l'homme moderne, de la vie actuelle, toute saignante de nos blessures, toute palpitante de nos émotions. Trente ans ont passé, et l'œuvre la plus considérable des deux Salons est une représentation de la vie à l'époque quaternaire, due à M. Cormon, où les gens se coiffent avec des plumes, et regardent passer un mégathérion et un machærodon; — ou encore un groupe d'hommes réunis pour faire de l'astronomie dans une cave, figures d'artistes contemporains, il est vrai, mais figures émergeant de fraises tuyautées par les doigts très habiles de M. Roybet.

Il était entendu aussi que le Réalisme nous débarrasserait des allégories, des symboles, des fictions épiques ou religieuses. « Qui a jamais vu des anges ? » demandait Courbet, dans un gros rire,

à des camarades de brasserie qu'il soupçonnait impuissans à le confondre par des souvenirs personnels. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé et non seulement M. Maxence et bien d'autres nous montrent des anges, mais tout ce que la Tétralogie compte de mythes fabuleux a envahi nos expositions comme celles du Sâr Peladan, déborde sur les plinthes, couvre les livres, les meubles, et va s'installer jusque dans les brasseries où le Réalisme avait imprudemment annoncé leur disparition.

Disparaîtraient-ils, en effet, ils seraient remplacés non par le Réalisme, mais par quelque autre forme de légende comme est la préhistoire de M. Cormon, de M. Jamin ou, en sculpture, de M. Frémiet. Et le goût changeât-il dix fois plus, nous aurions encore besoin, pour nous reposer des réalités, de quelques images de l'inconnu. Le succès des panneaux de M. Cormon le prouve. Car, si l'on n'a jamais vu de séraphins, qui a vu les hommes que nous montre M. Cormon? et si l'on n'est pas bien sûr que les couleurs de Fra Angelico aient été broyées par un ange, l'est-on beaucoup davantage que les silex de l'époque tertiaire aient été taillés par l'anthropopithèque ou l'homosimien? On ne l'est pas, mais on aime à se représenter, par l'imagination, ce qu'ont été les commencemens de l'art et de la vie. On aime à se les figurer fabuleusement humbles, comme on aimait jadis à se les figurer fabuleusement grandioses. C'est là le seul changement survenu dans les âmes. Jadis, lorsqu'elle était plus près de ses origines, l'humanité croyait descendre des Dieux. Tant qu'elle combattait encore pour conquérir la terre, le fer, l'or, ce qui nourrit, ce qui protège, ce qui embellit, elle était soutenue dans sa lutte par l'idée qu'elle était fille du ciel. Elle se le faisait répéter par ses poètes, qui n'étaient autre chose que des généalogistes. Elle n'en était pas bien sûre; mais cette hypothèse lui donnait confiance dans le combat encore bien incertain pour la domination du monde et des animaux... Au contraire, à mesure que l'humanité triomphe et vieillit, elle se retourne vers les témoignages de ses humbles origines. Elle regarde le silex taillé et le celt en cuivre comme l'industriel enrichi regarde les sabots dans lesquels il vint à Paris faire sa fortune. En voyant d'où elle est partie et où elle est arrivée, elle a un mouvement d'orgueil. Pour lui raconter le chemin parcouru, elle évoque les témoins de ses premiers pas. Elle a chassé ceux qui lui fabriquaient de faux papiers de noblesse. Les anthropologues ont remplacé les poètes. L'homme

a le suprême orgueil de s'être fait ce qu'il est. Il aime mieux se dire un singe parvenu qu'un Dieu tombé...

Après le Réalisme ainsi mis en déroute par les déesses de la Tétralogie ou les fabuleux mangeurs de poulpes de l'âge de pierre, l'Impressionnisme n'apparaît nullement avoir tenu les promesses qu'il avait faites. On sait quelle était sa théorie, exactement déduite de celle que Ruskin a exposée dès 1857 dans ses *Elements of Drawing*. Le noir n'existe pas. L'ombre est l'ennemie. Ce qui existe, ce sont des couleurs plus fortes les unes que les autres, toutes pénétrées des reflets des couleurs claires posées à côté. Par conséquent, il faut se servir de peu de teintes, les plus simples et les plus éclatantes, les tenir pures sur la palette, ne pas les mélanger et, s'il se peut, obtenir les tons mixtes sur la toile par l'entre-croisement des tons primitifs dont ce ton mixte est composé. L'œil, de loin, fera le mélange.

Mais cela n'était que le moyen, qu'un des moyens. Le but, c'était d'éclaircir les toiles, d'expurger les paysages et les figures des ombres conventionnelles, de nettoyer les salons, de montrer la vie non au clair-obscur parcimonieux d'atelier ou de cave, comme Caravage, mais sous les averses de la lumière du plein soleil, rebondissant en perles de clarté jusque dans les moindres coins de la toile. La couleur psalmodiait. On allait la faire chanter et rire. On se morfondait auparavant dans l'ombre jaune et dans le bitume. On allait s'épanouir dans la céruse et dans la lumière, la gaieté, le mouvement, la vie...

Vingt-quatre ans ont passé depuis que MM. Monet, Renoir et Pissarro annonçaient la bonne nouvelle. Et aujourd'hui, si vous allez dans les Salles III et V de la Société nationale, occupées par des tableaux modernistes, vous aurez l'impression que vous entrez dans la nuit. Des deux principales toiles de nos modernistes, la *Vie de la Mer* de M. Cottet et le *Paris* de M. Carrière, l'une est jaune et noire autant que les toiles des maîtres romantiques, qualifiées par les jeunes de toiles « à la décoction de pruneaux » ou au « jus de réglisse. » L'autre est inintelligible, tellement elle est envahie par ces bruns et ces gris dont l'Impressionnisme nous avait promis d' « expurger » la palette contemporaine. Les figures plongent dans un bain de vapeur ou somnolent dans des chambres dont les cheminées fument atrocement. Où est la trace des conquêtes lumineuses de l'Impressionnisme, ici, et qu'a-t-il su éclaircir ?

C'est dans les portraits d'hommes surtout qu'on serait empêché de retrouver ce torrent de lumière qu'on nous avait annoncé. On le cherchera vainement dans les portraits peints par M. Ménard, Mlle Rœderstein, par MM. Evenepœl, Anquetin et Lufkin, c'est-à-dire par des modernistes. Quant à la gaieté et à la vie, considérez les toiles de M. Entz ou de M. Aman-Jean! Encore moins trouvera-t-on appliquée la théorie des taches reflétées. Et c'est fort naturel. Un paysage souffre, de la part du peintre, tous les travestissemens de couleurs, et une vache innocente dans un pré se laisse découper en morceaux multicolores où ne se retrouvent plus ni sa forme distincte du reste du paysage, ni sa couleur primitive. Mais l'homme qui pose pour son portrait n'a nulle envie de voir, à la place de sa figure, un assemblage des reflets du bois de son fauteuil, des plâtres de son plafond, des cuivres de son bureau et des faïences de son garde-manger. Tout au plus, M. Dagnan fait-il sentir, dans l'ombre de la joue et du col de son portrait de jeune homme, le reflet du ton vert de la tapisserie. Ensuite, dans le portrait, la théorie des réactions du milieu coloré sur la figure est exactement contraire au but qu'on se propose, qui est d'abstraire précisément la figure de son milieu et de nous la montrer, au vif, dans sa plus grande individualité.

Pour cette raison ou pour d'autres, les portraits impressionnistes deviennent de moins en moins nombreux. On n'en trouve même guère d'aussi hardis que celui de M. Pertuiset, le tueur de lions, que Manet exposa il y a quelque dix-sept ans. La voie qu'il ouvrit alors a été suivie, puis abandonnée, sans avoir conduit personne nulle part. Les exemples qui sont à la salle Caillebotte n'attirent plus les jeunes peintres d'avenir. L'ombre est revenue jaunir la plupart des portraits d'hommes contemporains. Ainsi a fini l'Impressionnisme en peinture, — le paysage excepté! — Mais cette année, il s'est révélé, en sculpture, par un portrait d'homme ou un symbole qu'il nous reste à examiner.

III

Du *Balzac* de M. Rodin, il n'y aurait rien à dire, si la Presse n'en avait pas tant et si paradoxalement parlé. Qu'un artiste de talent échoue dans le modelage d'un homme en robe de chambre et le laisse à l'état d'ébauche, il n'y a rien là d'extraordinaire. Que cet artiste se contente pourtant de cette ébauche et la fasse voir en

la meilleure place d'un parc à sculptures, ce n'est pas là non plus un événement national. Beaucoup d'artistes peuvent manquer une statue, et il n'est pas rare de voir un auteur satisfait de son œuvre telle qu'elle est, quand le public la préférerait autre. Enfin, que ce public, moins averti des difficultés de l'œuvre que sensible à ses défauts et moins attentif à l'effort de l'ouvrier qu'à son échec, s'en divertisse et témoigne de son divertissement par des onomatopées discourtoises, c'est douloureux sans doute, mais sans portée générale sur l'évolution de l'Art et du goût. — Mais que des hommes de talent et de tact, qui ne se laisseraient point facilement égarer s'il s'agissait de littérature, prennent pour de l'audace, l'indécision et pour un coup du génie, la défaillance du talent, voilà ce qui est singulier. Qu'ils en viennent à proclamer cette statue un « prodige de travail », une « œuvre géniale la plus impeccable du Maître », le « monument le plus achevé, le plus puissant, le plus pathétique qu'il ait été donné à un artiste de créer », — voilà qui est digne d'examen. Qu'ayant pris cet extraordinaire parti, ils veuillent le faire prendre aux autres en disant que les autres ont tort de ne pas être foudroyés d'admiration, qu'ils sont de « hideuses figures tordues par de vilaines grimaces », et qu'enfin, le mot *ante porcos* est le seul qui puisse proprement les qualifier, — voilà qui vaut la peine qu'on s'étonne et qu'on cherche à cet état d'esprit des éclaircissemens.

Aussi bien, la scission entre l'opinion du public et celle de la critique est profonde. On commence à s'apercevoir que, pas plus dans une question d'art que dans toute autre question, il ne suffit d'une notoriété littéraire pour imposer sans contrôle, à un peuple entier, une opinion. Nous entendons bien que le *Balzac* est admiré de « tout ce qui compte ». Mais qui donc a décidé ce « qui compte »? Et qu'il est dédaigné de tous ceux « qui ne voient point l'étoile », mais à quels signes reconnaîtrons-nous donc ceux qui la voient? Quelles raisons avons-nous de subordonner nos impressions aux leurs et de nous incliner, nous, foule obscure, devant leur verdict? Voilà ce qu'ils oublient de nous dire et ce qu'il serait pourtant intéressant de savoir pour le peser... Auraient-ils, ces critiques d'art, produit, à notre insu, des chefs-d'œuvre de peinture ou de sculpture qui leur donnent sur nous l'avantage d'une connaissance approfondie du métier? — Qu'ils les montrent! Détiendraient-ils des règles absolues et mathématiques par où l'on puisse prouver qu'une statue est belle,

comme on prouve que le carré construit sur le plus grand côté d'un triangle est égal à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés? — Qu'ils les disent! N'ont-ils, au contraire, que le genre d'autorité que donne l'adresse à exprimer, mieux que nous ne pouvons le faire, notre propre sentiment obscur, inconscient, devant une œuvre d'art? — Qu'ils l'expriment! Mais dès l'instant qu'ils n'ont pas plus que nous la pratique supérieure des arts, qu'ils ne produisent point de démonstration mathématique, et qu'ils n'expriment pas le sentiment public, mais bien le sentiment contraire, leur jugement n'a plus que la valeur d'une impression personnelle, c'est-à-dire la valeur qu'a le jugement de chacun de nous. Il est vrai qu'ils ont peut-être vu plus d'œuvres d'art, se sont promenés dans plus de musées, mais, comme l'écrivait un jour M. Whistler, le policeman de la National Gallery, lui aussi, a vu beaucoup de tableaux dans sa vie. Est-il, pour cela, un infaillible arbitre du Beau? La critique d'art, a-t-on dit avec raison, est une magistrature qu'un écrivain s'attribue à lui-même et que le public lui confirme. Or, que nos critiques se soient attribué cette magistrature, c'est évident, mais que le public la leur ait confirmée, c'est infiniment plus douteux, et dans le cas du *Balzac*, le public presque tout entier, bien loin de ratifier le jugement, l'infirme par ses exclamations.

Toutefois, il a peur de se méprendre, et comme il lui est arrivé en d'autres cas d'être épouvanté par des œuvres promues à la dignité de chefs-d'œuvre et marquées, dans le Bædeker, d'un ou de plusieurs astérisques, il hésite entre son goût naturel et l'assurance imperturbable des critiques d'art. Il tourne autour du monolithe avec inquiétude. Il tourne comme un chasseur qui cherche à distinguer au plus haut d'un arbre un coq de bruyère, caché par les feuilles, dans la nuit. On dit qu'il y a là « un taureau littéraire », ou « une pyramide plongeant au delà des extériorités dans le gouffre des sensations », ou encore « un visage de lumière », quelque chose qui annonce « l'amant de la vie, l'homme vaincu, l'œuvre victorieuse ». Mais de quel endroit peut-on bien voir toutes ces choses? Il va se placer d'abord près du buste de bronze par M. Vibert, un homme barbu, à chevelure massive, à l'épaule nue; puis, comme il ne voit rien, il s'en va de l'autre côté, près de l'*Hamadryade* de Mlle Claudel, mais là, il voit moins encore. Il se recule jusqu'à se placer entre le sphinx de M. Muller et *Incantations* de M. Michel Malherbe. Là, enfin, grâce à la ligne du dernier pilier de la colonnade

qui lui fournit une verticale, il perçoit clairement une chose: c'est que le *Balzac* n'est pas d'aplomb et va tomber. Enfin, passe un esthète qui le tire d'embarras en le menant à la droite de la statue auprès des *Buveurs* en bronze de M. Biondi et lui montre le profil sortant du capuchon. A force de bonne volonté, le spectateur, comme le dindon de la lanterne magique, croit bien apercevoir quelque chose, mais il n'en saurait distinguer la cause. Il se souvient qu'après tout il bâilla jadis devant Wotan et qu'il eut envie de s'entourer la tête de linges mouillés la première fois qu'il lut M. Mallarmé. Et pourtant qui doute que la *Walkyrie* ou que l'*Hommage à Wagner* ne soient des chefs-d'œuvre? Un chef-d'œuvre est donc, par définition, quelque chose qu'il ne comprend pas. A ce prix, c'en est fait : le *Balzac* est un chef-d'œuvre...

Comment, cependant, de telles suggestions sont-elles possibles et par quel concours de circonstances certains esprits délicats, après les avoir éprouvées eux-mêmes, parviennent-ils à les imposer aux autres, c'est là, pour l'observateur, le point nouveau et intéressant du débat.

Tout d'abord, la faute en revient à l'esprit de routine, qui a souvent nié avec obstination qu'il y eût de l'art là où il n'y avait point la forme d'art qu'il avait été éduqué à percevoir. L'exemple le plus considérable, en notre temps, est celui de Wagner. La moquerie, cette « indigence de l'esprit », a longtemps fait rage contre son œuvre, et quand on retrouve les caricatures qu'elle a inspirées à Cham, on est un peu confus de cette assurance méprisante d'un caricaturiste contre un génie. Puis, ce qu'il y avait de beau dans l'œuvre du Maître a triomphé chez les esprits indépendans, et, triomphant, a entraîné dans son triomphe tout ce qu'il y avait de médiocre et même de détestable. Revenir de Bayreuth a été une fonction. On n'avait pas distingué dans le blâme : on ne distingua plus dans l'admiration. Des gens qui n'avaient pas perçu de mélodie dans la *Romance de l'étoile* en découvrirent soudain dans les disputes de Wotan et de Frica. Il le fallait pour se faire agréer comme vrai wagnérien, wagnérien de la veille, et n'être pas traité comme un « rallié ». Le sentiment public s'était trompé sur Wagner. C'est un fait.

Mais de ce qu'il se soit trompé sur Wagner, s'ensuit-il qu'il se trompe sur M. Rodin? Voilà le point; et de ce qu'il y avait des choses admirables dans *Parsifal*, bien qu'on ne l'ait pas compris d'abord, s'ensuit-il que tout ce qu'on ne comprend pas d'abord

soit admirable, et qu'il suffise d'être obscur pour avoir du génie? Il est facile d'appeler le *Balzac* de la « sculpture wagnérienne », mais il le serait infiniment moins d'établir des analogies autres que l'insuccès. Il est facile de dire : Phidias, Michel-Ange et Rodin, comme on dit : Homère, Shakspeare et Villiers de l'Isle-Adam, — procédé renouvelé de la pratique électorale, — afin d'entraîner l'adhésion aux derniers noms par la présence, en tête de liste, de noms auxquels vont tous les suffrages ; mais, ce qu'il faudrait faire, c'est nous dire pourquoi, admirant Shakspeare, nous devons nécessairement admirer aussi Villiers de l'Isle-Adam. Et parce que telles œuvres de Carpeaux ou telles autres de Courbet furent incomprises et refusées de leur temps, il ne s'ensuit pas que toutes les œuvres incomprises soient des merveilles, sans quoi, que de merveilles ! Et quelle belle opération financière eût faite ce singulier amateur, mort il y a quelques années, qui avait acheté vingt mille toiles refusées au *Salon* depuis une quarantaine d'années ! Pourquoi parle-t-on toujours de Wagner le musicien, à propos de M. Rodin, et pas du sculpteur Préault? Ce fut de son temps un grand refusé devant le jury et un grand incompris devant la foule. « Chaque année, raconte un de ses biographes, Préault persistait à accabler de ses envois le jury du Salon qui s'acharnait à les refuser. Cela dura près de quinze ans et finit par lui faire une réputation. Les critiques avancés prirent en mains sa cause. On en fit une machine de guerre en faveur de l'art libre, émancipé, viril, qui avait brisé les vieilles lisières, l'art de l'avenir en un mot contre l'art du passé, timide, étroit et routinier. Il passait, d'emblée, au rang des novateurs puissans, dont l'audace soulève toutes les protestations peureuses et jalouses de la médiocrité. On répétait ses épigrammes à l'emporte-pièce contre l'Institut, qu'il appelait la loge aux reptiles, Ingres, qu'il traitait d'ampoule et de Chinois qui se prend pour un Athénien ; Couture, qui était une tumeur ; Chenavard, qui était un mancenillier ; Pradier, dont il disait ingénieusement qu'il partait tous les matins pour Athènes et arrivait tous les soirs quartier Bréda ; Delacroix, la diarrhée de la couleur... Depuis 1848, il exposa d'une façon irrégulière et avec des succès fort inégaux, exalté par les uns, dénigré par les autres, objet de discorde et de scandale pour la critique... (1) » On parlait donc, il y a cinquante ans, de la

(1) Victor Fournel, *les Artistes français contemporains*, 1885.

Parque ou de l'*Hécube* méconnues comme on parle aujourd'hui du *Balzac*, — avec les mêmes enthousiasmes, avec les mêmes dédains pour la foule, avec les mêmes argumens, en en appelant de même à l'avenir. Mais qui tient aujourd'hui pour des chefs-d'œuvre ces choses honnies il y a cinquante ans par la foule? La foule ne se trompe donc pas toujours...

Si quelques amateurs prêtent l'oreille aux suggestions de la critique admirative, c'est pour une autre raison encore que par la crainte de se tromper. Tout l'effort de la critique contemporaine a tendu depuis longtemps à expliquer l'œuvre d'art par des circonstances extérieures à cette œuvre et au talent de l'ouvrier. On nous a expliqué le coloris frais de Fra Angelico, non par la finesse de son œil, mais par la qualité de sa foi, le coloris chaud des Vénitiens par la somptuosité de leur vie nationale, les muscles de la *Nuit* de Michel-Ange par la fougue de son patriotisme et l'effondrement de ses rêves de liberté. Il est devenu un *truism* de dire que les chefs-d'œuvre des maîtres sont dus à leur conscience, à leur étude approfondie du sujet, à leur sincérité. Les amateurs s'y sont accoutumés, et lorsqu'on leur dit que telle œuvre est une chose méditée, voulue, cherchée pendant dix années, que l'artiste a étudié la philosophie du sujet avant de l'entreprendre, qu'il a fait dix voyages pour en rassembler les élémens, qu'il a vécu enfermé au sommet d'une tour ou au plus profond d'une mine pour s'imprégner d'un jeu céleste ou d'un labeur humain, — aussitôt regardons-nous cette œuvre avec de tout autres yeux et découvrons-nous des qualités dont on ne s'était pas avisé. En fait, ce sont là des anecdotes utiles pour une biographie et très favorables aux développemens littéraires, mais qui n'ont aucun rapport avec la valeur de l'œuvre. Juger un tableau d'après les circonstances dans lesquelles il fut peint et la sincérité de l'artiste, c'est s'exposer aux plus graves erreurs. Si l'on vous disait qu'un de nos plus grands maîtres a peint la plupart de ses toiles dans son jardin à Paris et, pour plus de plein air, au plus haut d'une tour, ouverte à tous les vents, de la villa Médicis, à Rome, qui dans ce signalement reconnaîtrait les œuvres de M. Hébert? Ce sont de tels argumens pourtant qu'on fait valoir en faveur du *Balzac*. On nous dit que, pour faire cette statue, l'artiste a relu toute la *Comédie humaine* et qu'il a été passer deux étés en Touraine. Mais quand il en aurait passé quatre, cela ne ferait pas que le *Balzac* soit d'aplomb. Ou encore qu'il a recommencé quatre fois

sa maquette. Mais quand il l'aurait recommencée six, cela ne ferait pas que l'on sente, sous la robe, le corps qui doit y être enveloppé. — « On doit le sentir, car il y est! dit la critique, et si le Maître l'eût voulu, il l'eût fait sentir, à son gré, car il est excellent praticien et peut modeler dans la perfection une académie. » — Eh! qui en doute? Mais, d'ailleurs, qui s'en soucie? Que peuvent importer au public les grandes qualités d'un artiste, s'il ne les manifeste pas? « On ne doit pas, dit La Rochefoucauld, juger d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il sait en faire. » Et nous ajouterons : on ne doit pas juger du modelé d'une œuvre par ce qu'on *en sait*, mais par ce qu'on *en voit*. C'est en géométrie seulement que le raisonnement juste supplée à la figure mal faite, embrouillée ou invisible. En art, il faut que la figure soit visible, définie; le raisonnement ne peut suppléer à rien...

Enfin, la dernière raison qui incline les esprits délicats vers le *Balzac*, c'est qu'ils sont exaspérés des banalités sculpturales érigées aux carrefours de toutes nos routes et las des virtuosités inutiles. Depuis trop longtemps d'habiles artisans du marbre ou du bronze infligent à notre vue leurs grands hommes bottés, fourrés, boutonnés, empanachés, ahuris de se trouver sans chapeau au milieu de la place publique, avec leurs meubles, leurs livres, leurs ustensiles de travail, leur lunette d'approche, et parfois des allégories dévêtues, comme des locataires violemment jetés à la rue, en un déménagement sommaire, par quelque propriétaire inflexible et menaçant. Depuis trop longtemps nous voyons, sous prétexte d'art, enlaidir la neutralité pittoresque de la rue par les silhouettes inesthétiques. Le *Balzac*, s'il n'est pas beau, n'a rien qui irrite l'œil. Entre sa silhouette de tronc d'arbre et l'insupportable apparition de la plupart des statues de contemporains en pantalon et en redingote, on peut hésiter. L'idée de remplacer par le *vestis talaris* la vue de notre vêtement moderne est bonne. Celle de voiler le plus possible un corps qui était gros et court, disgracieux par conséquent, n'est point mauvaise. Enfin, l'ambition de concentrer tout l'intérêt sur la tête, qui est la seule chose dont l'homme moderne puisse être fier, puisqu'il ne donne plus à ses membres l'exercice constant et esthétique de l'antiquité, est une tentative à applaudir. Ce n'est nullement là de l' « audace », comme on l'a prétendu très improprement, car il n'y rien d'audacieux à cacher ce qui est laid, à esquiver la difficulté de le tra-

duire, et à effacer du texte ce qu'on ne sait comment rendre. Ce n'est pas de l'audace, mais c'est une fort légitime habileté.

Il ne faut pas, non plus, parler de simplification à la manière des Égyptiens, ni des intentions de leurs artistes, qu'on ignore totalement. Il est vrai que, si vous allez au Louvre, vous y verrez quantité de figures accroupies, les coudes sur les genoux, les bras croisés, le menton sur les bras, la tête émergeant seule du cube de granit gris, semblables à des fous emprisonnés dans des camisoles de force, avec des prières écrites sur leurs jambes. Par exemple, la statue d'Ouah-ab-ra, de la XXVI[e] dynastie. Elles sont aussi simplifiées que le *Balzac*. Seulement, cette simplification, chez les Égyptiens, n'était que de l'impuissance à travailler le granit avec le ciseau. Elle était commandée par l'insuffisance des instrumens du sculpteur, obligé de terminer son œuvre en la polissant à force de grès et d'émeri. Aujourd'hui que la plus dure matière obéit à notre doigt, nous sommes tenus à plus d'artifice et de dextérité. Un enfant qui s'essaie à parler et balbutie, — c'est charmant. Mais un vieillard qui balbutie, comme un enfant, — c'est lamentable. Pouvons-nous recommencer, sans rire, les balbutiemens de cette enfance de l'humanité?

Ce qu'on peut plaider, pour le *Balzac*, c'est donc simplement l'intention. Considéré comme une ébauche, ce plâtre si discuté n'est nullement méprisable. Accepté comme symbole, c'est-à-dire comme le contraire même d'une œuvre de plastique, il laisse le champ libre à toutes les imaginations. Regardons-le. Le corps a quitté le repos. L'âme n'a pas quitté le sommeil. Les pieds sont hardis de mouvement. La tête est lourde de songes. D'un pas de somnambule, il marche et, en marchant, comme le vieillard tout-puissant qu'on voit figuré dans les vieilles gravures du Paradis terrestre, il crée. Il ne fait pas le geste auguste du Créateur peint au plafond de la Sixtine, communiquant de son doigt tendu au doigt tendu de l'homme le réveil et la vie. Il ne porte pas, comme lui, enroulées dans son manteau les formes des êtres : il les porte sous son front. Les mains sont liées sous sa robe, dans le geste qui signifie, chez le tâcheron, la détente et le repos, et chez le penseur, la concentration et le travail. Parmi cette foule de marbres, de statues allégoriques, de Vénus ou de Sources, d'Orphées, de Cérès ou de Chloés, de Renommées conduisant des attelages, ou de héros tirant des coups de revolver, au milieu de ces formes vieillies, son rêve inachevé

s'avance. Il passe, plié dans son manteau, qui, comme son génie même, le désigne et l'isole. Ce qu'il y a de monacal, le capuchon, retombe vide, et ce qu'il y a d'inesthétique, les manches, pend dédaigné. Les cheveux, dont le fouillis réjouit les artistes capillaires de la sculpture, mais désespère les synthétistes, sont massés en un nimbe monumental. Parce que le *Balzac* a le cou gros et court, son cerveau est à peu de distance de son cœur. Son front se lève sous l'énorme voûte de fer et de verre, de force et de clarté : ses yeux semblent regarder en dedans un spectacle qu'il est seul à voir. Il n'aperçoit ni la foule mouvante, ni les marbres immobiles, ni les groupes d'où montent les quolibets, ni les oiseaux logés dans le faîtage d'où tombent des gazouillemens, ni cette succession d'arceaux, de fermes, qui s'arrondissent là-haut et, jusqu'au bout de la galerie, se courbent sur les milliers de têtes, gigantesques et tutélaires, comme des arcs-en-ciel de fer...

Mais ce n'en est pas moins là une ébauche, une intention, une idée qui peut être déjà belle à notre âme, parce qu'elle est conçue, mais qui ne sera belle à nos yeux que lorsqu'elle sera réalisée. C'est une ébauche, — et si l'on veut que ce soit un symbole, c'est le symbole, hélas ! de l'art moderne, de l'art nouveau épars dans ces galeries, le symbole des mouvemens sans cohérence et des tentatives sans résultats où le Réalisme, puis l'Impressionnisme, puis le Symbolisme se sont épuisés depuis trente années. On détruit les traditions de notre grand art classique, mais par quoi les remplace-t-on? On démolit, mais sait-on ce qu'on va construire? C'est, dans cette galerie et dans l'art, l'image trop frappante de ce qui se passe, au dehors, dans la Ville et dans la vie. Sortons de ce Palais des Machines, nous nous trouverons dans un désert de décombres, de plâtres écroulés, de restes de fermes en fer, de tranchées, de détritus et de cloaques. Ce sont les ruines de l'Exposition de 1889. Aux Champs-Élysées, autres décombres : ce sont les ruines de l'Exposition de 1855. Auprès de la Seine, autres décombres : ce sont les ruines de la Cour des Comptes.

Et ce sont ces dernières, à bien considérer, qui marquent cependant la moindre des révolutions qui se sont faites dans notre état social. L'acte qui détruit, en temps de guerre et de fureur, un monument, peut être blâmable, mais il est accidentel comme les circonstances qui l'ont amené et sans conséquences pour l'avenir. Mais lorsqu'en pleine paix, un peuple décide de faire des ruines

pour rien, pour le plaisir, et d'élever d'autres palais, pour rien, pour le changement; lorsque, comme le dit Ruskin en la *Lampe de Mémoire*, « les hommes bâtissent avec l'espoir de quitter la maison qu'ils ont construite et vivent dans l'espoir d'oublier les années qu'ils ont vécues; lorsque le but de chacun est d'atteindre une sphère plus élevée que sa sphère naturelle, et que la vie de chacun de ses devanciers est un objet de mépris journalier; lorsque le confort, la paix et la religion du foyer ont cessé d'être, et lorsque les masures d'une population toujours en lutte, toujours agitée, diffèrent seulement des tentes des Arabes ou des bohémiens en ce qu'elles sont moins sainement ouvertes à l'air du ciel et que leur coin de terre est moins heureusement choisi, en ce qu'elles sacrifient la liberté sans le profit du repos, et la stabilité sans le plaisir du voyage, alors les racines de la grandeur nationale sont profondément attaquées... » Au moins pouvons-nous dire que celles de la grandeur artistique sont perdues. Quand on voit, de loin, ce monstrueux Palais des Machines gonflant sa nef de verre, seul debout parmi les décombres du Champ-de-Mars, on peut croire que cette arche de Noé contient les élémens d'un monde nouveau. Il n'en est rien. Dehors, des ruines. Dedans, des ébauches. Voilà ce que nous faisons du passé. Et voici ce que nous tenons en réserve pour l'avenir.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA SCIENCE ET L'AGRICULTURE

LA TERRE ARABLE

L'expérience a montré depuis un temps immémorial que toutes les terres n'ont pas la même valeur; que, s'il en est de fertiles, d'autres sont ingrates; et cependant il faut arriver jusqu'à la moitié de ce siècle pour voir la science agricole se constituer et l'étude méthodique de la terre arable servir de guide aux praticiens.

Les progrès de cette étude ont découlé d'abord de la connaissance, lentement acquise, des conditions d'existence de la plante, notamment de son alimentation; nous savons aujourd'hui que les végétaux ne prospèrent qu'autant qu'ils trouvent à portée de leurs racines des matières azotées solubles : nitrates, ou sels ammoniacaux, et en outre, certaines substances minérales : phosphates, sels de potasse, de chaux, et de magnésie. De ces notions nouvelles, est né le commerce des engrais. On a compris que, pour tirer de la terre d'abondantes récoltes, il fallait ajouter les alimens végétaux qui y font défaut, et on a constaté, en effet, que leur épandage élevait les rendemens dans une mesure inespérée.

On a cherché des gisemens des matières premières propres à la fabrication de ces engrais; on les a trouvés, et comme notre pays est aujourd'hui couvert d'un réseau de chemins de fer à mailles serrées, il est facile de faire arriver les engrais jusqu'aux champs où ils doivent être épandus.

Le commerce de ces matières fertilisantes s'est moralisé, par suite accru, et on peut dire, sans aucune exagération, qu'aujourd'hui la question des engrais est résolue (1). Elle est résolue au

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 15 août 1894.

point de vue scientifique, et à ce point de vue seulement; si la science a ouvert la voie, les praticiens sont encore bien loin de s'y engager partout, et si l'emploi des engrais commerciaux est fréquent dans la région septentrionale et en Bretagne, il est très restreint dans le centre et une grande partie du midi de la France. Cependant la vulgarisation des nouvelles méthodes se poursuit; les professeurs d'agriculture, disséminés dans tous les départemens, s'y emploient activement; ils multiplient les champs d'expérience et de démonstration, ils entraînent les praticiens à utiliser les nouveaux engrais: les cultivateurs s'instruisent peu à peu, et comme les syndicats qu'ils ont établis leur vendent les matières fertilisantes à bas prix, et les mettent à l'abri des fraudes dont ils ont été si longtemps victimes, l'utilisation des engrais commerciaux s'accroît chaque année. La marche en avant est lente, mais continue, et les agronomes, tranquilles de ce côté, peuvent porter leur attention sur d'autres sujets.

Si la plante, en effet, s'alimente de nitrates, de phosphates, de sels de chaux et de potasse, elle consomme de l'oxygène pour sa respiration et, en outre, elle transpire d'énormes quantités d'eau; elle ne se développe normalement qu'à la condition d'enfoncer sa racine dans un sol aéré, et d'y trouver de puissantes réserves d'humidité.

Des expériences de laboratoire, faciles à répéter, ont montré que les végétaux périssent, bien que leurs tiges et leurs feuilles s'épanouissent dans l'air, quand la terre où pénètrent les racines est privée d'oxygène. Ces expériences démontrent, en outre, qu'une graminée comme l'orge, l'avoine, ou le blé, transpire de 250 à 300 grammes d'eau pendant le temps qu'elle met à élaborer 1 gramme de matière sèche; d'où l'on déduit que : lorsque 1 hectare a produit 30 quintaux de grains de blé et 60 quintaux de paille (c'est-à-dire 9000 kilos, se réduisant à 8000 kilos de matière sèche), il a dû fournir à cette récolte 2400 mètres cubes d'eau environ. La hauteur de la pluie sous le climat de Paris atteint de 500 à 600 millimètres, ce qui représente de 5000 à 6000 mètres cubes par hectare. La quantité d'eau tombée est donc supérieure à celle que consomment les récoltes, mais elle est très inégalement répartie entre les saisons, et la pluie que reçoivent les plantes pendant leur période de végétation est très souvent insuffisante pour fournir à la transpiration végétale; or, aussitôt que les racines n'envoient plus aux feuilles assez d'eau

pour que sa transformation incessante en vapeur empêche leur échauffement au soleil, elles se dessèchent et cessent tout travail.

A bien des reprises différentes, nous avons répété ici même que la feuille est la petite usine dans laquelle s'élabore la matière végétale. C'est dans les cellules à chlorophylle dont elle est formée que se réduisent acide carbonique et nitrates, et que prennent naissance, d'une part, les hydrates de carbone : sucres, amidon, cellulose, etc., et, d'autre part, les matières azotées. Si la feuille se flétrit, l'usine chôme, sa production s'arrête et la récolte s'amoindrit.

Une terre fertile n'est donc pas seulement un magasin bien pourvu de matières alimentaires, c'est surtout un réservoir, un régulateur d'humidité. La terre doit, pendant les périodes pluvieuses, emmagasiner l'eau et la conserver, afin que les plantes traversent les sécheresses, sans en pâtir. Une terre chargée de nitrates, de phosphates, etc., ne donnera que des récoltes misérables, si elle est incapable de former d'importans approvisionnemens d'eau.

Cette faculté maîtresse du sol, condition essentielle de fertilité, dépend de sa constitution même, des proportions dans lesquelles sont réunis les divers élémens dont il est formé; elle est liée, en outre, à l'épaisseur de la couche ameublie, à la nature du sous-sol sur lequel elle repose. C'est à l'étude de la constitution physique du sol et des qualités ou des défauts qui en dérivent que nous consacrons ce premier article.

I. — FORMATION DES TERRES ARABLES

A l'origine, la Terre formait une masse fluide, fondue, qui lentement, au cours de son éternel voyage à travers des espaces célestes, s'est refroidie. Les substances de faible densité formant la surface de la masse liquide s'y sont figées et ont fini par former une croûte continue.

On désigne sous le nom de roches primitives les pierres qui ont recouvert le liquide en fusion, comme le laitier couvre la fonte dans le creuset d'un haut fourneau. Si nous prenons, comme exemple de ces roches primitives, une pierre bien connue par sa dureté, le granit, nous le trouvons formé par l'association de divers minéraux : le quartz, en masses grises; le mica, en pail-

lettes brillantes; le feldspath, souvent en cristaux isolés, reconnaissables à leur couleur rosée.

L'acide silicique ou silice (formé par la combinaison d'un corps simple, le silicium, avec l'oxygène) fait partie intégrante du mica et du feldspath; isolé, il constitue le quartz. C'est parfois une matière admirable, transparente, bien cristallisée et désignée sous le nom de cristal de roche (1); dans les petites paillettes feuilletées du mica, la silice est unie à de l'alumine, à de l'oxyde de fer, à de la chaux; et dans le feldspath, encore à de l'alumine, mais, en outre, à de la potasse, de la soude, de la magnésie, ou de la chaux. Le feldspath est fusible aux températures élevées et quand il est blanc, on l'emploie à former la couverte, ce vernis vitreux qui rend les objets en porcelaine imperméables aux liquides.

Les autres roches primitives, telles que les pegmatites, les porphyres, les syénites, bien que différentes du granit, présentent, au point de vue spécial où nous nous plaçons, des propriétés analogues. Quand ces roches sont intactes, qu'elles se sont conservées au travers des âges, elles sont dures, compactes; l'eau glisse sur leur surface sans les pénétrer. Si elles avaient persisté à cet état sans subir aucune métamorphose, la vie n'aurait pu apparaître à la surface du globe.

Il n'en a pas été ainsi; ces roches sont, au contraire, altérables; elles se fendillent, se brisent, tombent en poudre, elles se décomposent même, et la terre que nous cultivons est formée par leurs débris.

Au premier abord, on a quelque peine à concevoir comment des roches aussi dures que le granit, que nous voyons persister intact dans les monumens égyptiens depuis des milliers d'années, aient pu donner nos terres meubles, formées de particules impalpables... Essayons cependant de nous figurer comment cette métamorphose s'est produite, et dès le début, rappelons-nous que, dans les phénomènes géologiques, il faut toujours faire entrer en considération le temps!

Quand une matière, fondue par l'action du feu, est brusquement refroidie, elle reste après sa solidification extrêmement

(1) Un des plus beaux exemplaires connus se trouve à l'entrée de notre galerie de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle. Il a fait partie des objets rapportés d'Italie par Bonaparte en 1796. — Soigneusement caché en 1814-1815, au moment des revendications des alliés, il nous est resté.

friable. Toutes les personnes qui ont visité des verreries ont été sollicitées par les petits apprentis, les *gamins*, de leur acheter des *larmes bataviques*. Elles ont l'apparence de petites poires, terminées par une queue grêle et recourbée; on les obtient en coulant du verre fondu dans de l'eau froide; si on place les larmes dans un linge épais, de façon à éviter les éclats et qu'on brise la pointe recourbée avec une pince, on entend un craquement et en ouvrant le linge, on en tire une fine poudre de verre. Il a suffi d'un ébranlement dans la masse, pour amener non seulement sa rupture, mais sa pulvérisation complète.

Dans les cours de chimie, on montre l'instabilité des matières fondues, brusquement refroidies, en coulant en couche mince du borax sur une plaque métallique; quelques instans après sa solidification, la masse se brise en projetant des éclats; la surface vitreuse, qui tapisse le creuset dans lequel a eu lieu la fusion, fait entendre pendant plusieurs minutes un craquement continu, et quand on l'examine, on la trouve entièrement fendillée.

Dans la fabrication des glaces, on évite la rupture des grandes plaques de verre, laminées lorsque à la sortie du four la masse est encore pâteuse, en ne les laissant arriver à la température ordinaire qu'avec une extrême lenteur, en les recuisant. Si leur refroidissement est brusque, elles se fendent et sont perdues.

Ces phénomènes de rupture ne se produisent pas seulement dans les laboratoires ou les usines, on les observe également dans les laves qui s'écoulent des volcans. Les nombreux touristes, qui font chaque année l'ascension classique du Vésuve voient les coulées qui couvrent les flancs du volcan fissurées, fendillées, brisées en fragmens: les laves anciennes montrent également ces fissures, et les baigneurs de Royat, en Auvergne, les ont constamment sous les yeux.

Les roches primitives, les laves parvenues fondues à la surface de la terre, puis exposées à un brusque refroidissement, ont donc une tendance naturelle à la rupture; si cependant aucune autre force n'était entrée en jeu, les pierres n'auraient sans doute pas subi les altérations profondes qui les ont amenées à l'état de terres végétales; d'autres causes, en effet, ont contribué à leur désagrégation.

A mesure qu'au cours des âges notre planète s'est refroidie, une croûte solide a séparé du noyau central, encore incandescent, l'atmosphère dont le globe est entouré. Cette atmosphère était

formée de toutes les matières volatiles à ces températures élevées et notamment d'une énorme quantité de vapeur d'eau. Quand la température a baissé, cette vapeur s'est condensée à l'état liquide, et roulant ses vagues sur la surface dure, anguleuse des roches, elle a commencé à les disloquer, à les corroder, à les entraîner dans ses mouvemens incessans. L'abaissement de la température a non seulement transformé la vapeur en eau liquide, mais encore en glace. Or, au moment où elle se solidifie, où elle gèle, l'eau augmente de volume, et la force, développée par ce changement d'état, est suffisante pour exfolier les roches les plus dures : d'où l'expression employée pour caractériser les froids rigoureux : « il gèle à pierre fendre ».

Lorsqu'une roche commence à se fissurer, elle est condamnée à être brisée, réduite en fragmens, pulvérisée même ; l'eau, en effet, pénètre dans ces fissures, s'y gèle et agit comme un coin pour écarter les parois de la crevasse ; celle-ci s'élargit, devient plus profonde, et la désagrégation s'accélère... les fragmens de la roche restent parfois en place, mais au moindre effort, ils se détachent et tombent.

Quand la glace se forme dans les petites cavités des pierres, elle exerce déjà une dislocation puissante ; elle agit cependant encore avec une bien plus grande énergie, lorsque, réunie en grande masse, elle descend des hautes montagnes. Dans le mouvement lent mais continu qui les entraîne des sommets vers les vallées, les glaciers usent, polissent la surface des rochers sur lesquels ils s'écoulent. Les fragmens de pierre qui tombent sur la glace s'y enfoncent peu à peu par suite de la fusion que provoque l'élévation de leur température au soleil et, quand ils ont pénétré jusqu'au lit pierreux sur lequel glisse le glacier, ils agissent comme un outil solidement encastré ; ils strient, rabotent la roche. Dans leur mouvement continu, les glaciers atteignent les parties basses où l'eau reprend l'état liquide, ils abandonnent alors des fragmens de roche, des graviers, du sable, et ces moraines sont comme les témoins de l'usure qu'a subie la montagne. Les fragmens de roches, s'éboulant des hauteurs et tombant dans les parties basses, sont souvent charriés pendant de longs parcours par les eaux des torrens ; on trouve dans la Crau des débris rocheux, provenant des Alpes, que la Durance a entraînés à 240 kilomètres ; pendant ces transports, les cailloux se frottent les uns contre les autres, s'usent, perdent leurs aspérités, s'arrondissent et pren-

nent l'aspect caractéristique des cailloux roulés... le sable est le résidu de cette usure. Sa formation se poursuit sous nos yeux; à marée haute, sur toutes les plages à galets de la Manche, au bruit sourd de la vague, régulier comme une respiration, succède le cliquetis des cailloux roulant les uns sur les autres; ils se polissent par le frottement, et les plages, couvertes du sable provenant de leur usure, s'allongent au-dessous des grèves à galets.

La rupture spontanée des roches brusquement refroidies, leur fendillement par suite des changemens de température qu'elles subissent, leur exfoliation par la gelée, leur usure pendant qu'elles sont charriées par les eaux, amènent leur pulvérisation, déterminent la production de l'élément principal de nos terres cultivées, le *sable*.

Le deuxième élément dominant, l'*argile*, ne provient plus d'une simple désagrégation mécanique des roches primitives, mais bien d'une altération plus profonde, d'une décomposition chimique.

Les feldspaths, qui font partie intégrante des granits, sont des silicates d'alumine et d'une autre base, comme la potasse, la soude, la chaux, etc. Or, ces derniers silicates sont très attaquables par l'acide carbonique que renferme encore notre atmosphère, mais en bien moindre proportion qu'aux époques géologiques.

Pour montrer dans un cours combien cette attaque est rapide, on emploie une dissolution étendue de silicate de potasse, de ce produit que les anciens chimistes désignaient sous le nom expressif de « liqueur de cailloux », parce qu'ils l'obtenaient en faisant fondre du gravier dans du carbonate de potasse ou de soude liquéfié par l'action du feu. L'acide silicique, à la température rouge, déplace l'acide carbonique de ses combinaisons; à froid, c'est la réaction inverse qui se produit.

On verse dans une éprouvette haute et étroite une dissolution étendue de silicate de potasse, puis on y dirige un courant d'acide carbonique. Quand il a traversé pendant quelque temps le liquide, un trouble y apparaît; il augmente peu à peu, transformant la dissolution en une masse gélatineuse, au travers de laquelle les bulles de gaz ont peine à se frayer un passage; cette masse est formée de silice ou acide silicique en gelée. Cette matière affecte donc des états très différens : anhydre, cristallisée, c'est le quartz; agglutinée en masses compactes, c'est le silex;

réduite en poudre, c'est le sable ; hydratée, enfin, c'est une substance légère à apparence gélatineuse, qui se durcit parfois, présente de jolies irisations et devient pierre recherchée, sous le nom d'opale.

La décomposition du silicate de potasse, dissous par l'acide carbonique, est terminée en quelques instans ; bien plus lente et plus difficile est celle de ce même silicate quand, uni au silicate d'alumine, il constitue le feldspath. On conçoit cependant que cette même réaction détermine la dissolution de la potasse, l'entraînement de la silice, laissant comme résidu du silicate d'alumine ou argile. Ses aspects varient ; la décomposition des feldspaths ne renfermant pas d'oxyde de fer donne cette argile blanche admirablement plastique, employée sous le nom de kaolin, à la fabrication des porcelaines : l'altération des feldspaths ferrugineux produit la terre glaise des potiers, ou l'argile de nos champs : grise, quand l'oxyde de fer qu'elle renferme n'est pas suroxydé, elle devient rouge par la cuisson, et c'est alors la brique, ou reste simplement ocreuse quand, exposée à l'air humide dans nos sillons, lentement elle se sature d'oxygène.

Les roches primitives, les basaltes ou les trachytes des volcans, renferment tous du silicate d'alumine et, par suite, donnent par leur altération de l'argile ; on conçoit dès lors que, très répandue, elle soit partie intégrante de la couche meuble que nous cultivons.

Le troisième élément qui la constitue provient de réactions semblables ; il est dû à l'altération des silicates renfermant, outre l'alumine, une forte proportion de chaux, tels que le *pyroxène*, l'*amphibole*, le *péridot*. Soumises à l'influence des eaux chargées d'acide carbonique, ces substances se sont décomposées abandonnant, d'une part, de l'argile ; de l'autre, du calcaire.

Les notions précédentes suffisent à faire concevoir comment, sous l'influence des agens atmosphériques, les roches se sont altérées, corrodées, décomposées, de façon à laisser, comme résidu de leur décomposition, un mélange de sable, d'argile et de calcaire assez meuble pour être entamé par nos instrumens, retenir l'humidité et porter des récoltes. Mais si dans quelques-unes de nos provinces : Bretagne, Limousin, Vosges, Auvergne, la culture s'établit sur la mince couche de terre végétale produite par l'altération des roches primitives, dans un grand nombre d'autres contrées, la terre, plus épaisse, provient de la désagré-

gation des roches sédimentaires, infiniment plus tendres, plus faciles à entamer que les roches anciennes.

Les géologues nous apprennent que pendant des milliers et des milliers d'années les eaux ont corrodé, disloqué, entraîné, dissous les roches primitives, puis lentement aux époques de calme, ont abandonné dans les profondeurs des océans les matériaux soustraits aux parties émergées. Des sables, des argiles, des calcaires se sont déposés au fond des mers, y ont formé des couches de centaines de mètres de hauteur; puis, quand par suite des dislocations de la croûte terrestre, ces mers se sont retirées, les épais sédimens qu'elles avaient formés ont émergé. A leur tour, ils ont été attaqués, creusés par les eaux qui constamment ont roulé sur leur surface.

Échauffée par les radiations solaires, l'eau de l'Océan se transforme en vapeur; la voilà mobile : participant à tous les mouvemens de l'atmosphère, elle arrive au-dessus des continens; invisible d'abord, au moindre refroidissement elle devient brouillard, puis nuage et, si la température baisse encore, se condense en pluie. L'eau atteint le sol et, entraînée par la pesanteur, retourne vers la mer, dont elle provient. Cette circulation incessante de l'eau de l'Océan à la terre, puis de la terre à l'Océan, a profondément modifié le relief des terrains. En descendant les pentes, l'eau leur arrache des matériaux, qu'elle abandonne ensuite lorsque, à son arrivée dans les parties basses, elle ralentit son mouvement. Il suffit de voir, après un orage, les quantités de limons qui viennent des hauteurs, pour comprendre que, soumises pendant des siècles à ces remaniemens constans, les roches sédimentaires qui couvrent la plus grande partie de notre planète aient formé, à l'aide de tous les matériaux susceptibles d'être charriés par les eaux, un mélange de sable, d'argile et de calcaire, en proportions infiniment variables.

Aux substances ainsi arrachées aux roches par action chimique ou mécanique, s'ajoute un quatrième élément provenant de l'activité des êtres vivans qui, depuis les temps géologiques, se sont succédé à la surface du globe. La vie y est partout répandue. Il n'est pas de pierre qui, dans les pays humides, ne soit recouverte d'une mince couche de lichens; ils prélèvent sur l'atmosphère de l'acide carbonique, avec l'aide des bactéries de l'azote, et laissent à leur mort un premier résidu de matières organiques. Les végétaux d'un ordre plus élevé abandonnent aussi

des débris qui sont successivement la proie d'une série de cryptogames et de bactéries. Avant d'arriver aux formes simples : acide carbonique, eau, ammoniaque, la matière organique en voie d'altération parcourt une série d'étapes ; à l'une des dernières, elle affecte une forme assez stable et porte alors le nom d'*humus*. L'humus est particulièrement abondant dans les terres où l'air ne pénètre que difficilement, dans les bas-fonds où les eaux séjournent; les débris végétaux y sont la proie de bactéries analogues à celles qui pullulent dans le fumier et y produisent, par décomposition d'un des principes immédiats les plus abondans dans les plantes, la cellulose, le gaz combustible nommé actuellement par les chimistes formène ou méthane, mais désigné autrefois sous le nom caractéristique de gaz des marais. Il est probable que ces mêmes bactéries sont entrées en jeu lors de la formation de la houille ; on trouve, du moins, confiné entre ses assises, ce même gaz des marais ; c'est le grisou des mineurs, qui occasionne parfois de terribles accidens.

L'humus ne prend pas naissance seulement au sein des eaux dans les marais tourbeux, il se produit encore dans les terres médiocrement humides ; mais, dans ce cas, la décomposition des débris végétaux est plutôt due à l'action des champignons et des lombrics, ou vers de terre, qu'à celle des bactéries.

Sur les fragmens de feuilles, de racines, de fruits, abandonnés à l'air humide, apparaissent des champignons, des moisissures qui s'assimilent les matières végétales, en brûlent partiellement le carbone par leur respiration et utilisent la matière azotée à la formation de leurs propres tissus. Parmi les principes immédiats constitutifs des végétaux, les enveloppes des cellules, la cellulose, les sucres qui y sont contenus, disparaissent par combustion lente, tandis qu'au contraire la matière très riche en carbone qui forme les parois des vaisseaux, la vasculose, persiste; elle se déshydrate, s'oxyde, acquiert la propriété de se dissoudre dans les alcalis, d'où le nom d'acide humique, sous lequel elle est souvent désignée.

Les vers de terre contribuent également à la formation de l'humus. L'illustre naturaliste anglais, Darwin, a insisté plus que tout autre sur le travail très curieux qu'ils exécutent; ils entraînent dans leurs trous les feuilles, les débris végétaux; ils s'en nourrissent et rejettent, mélangés à de la terre, des résidus ayant encore les caractères de l'humus.

Une énorme quantité de terre, trente tonnes par hectare, d'après Darwin, circule chaque année au travers du tube digestif des vers qui parsèment de leurs déjections, en petits monticules, les allées humides des parcs, les prairies, les champs cultivés. Les espèces tropicales, plus vigoureuses que celles des régions tempérées, rejettent parfois des cônes de terre de 10 centimètres de hauteur. L'ameublissement du sol qui résulte de leur travail est jugé si avantageux, par quelques peuplades de la Guinée, qu'elles n'ensemencent que les terres dans lesquelles pullulent les lombrics.

La végétation, s'emparant de toutes les terres humides, y abandonne des débris qui, soumis aux causes d'altération que nous venons de décrire, ajoutent au sable, à l'argile, au calcaire le quatrième élément constitutif de nos terres : l'humus.

Si sur les plateaux à surface horizontale la composition du sol ne varie guère, il n'en est plus de même dans les pays accidentés. Les eaux, qui descendent brusquement les pentes déboisées, entraînent non seulement les terres meubles, mais transportent même à de grandes distances des blocs rocheux, des cailloux, qu'elles déposent lorsque, arrivées dans les parties plates, leur cours se ralentit. On évalue à 21 millions de mètres cubes la quantité de matières solides que le Rhône entraîne chaque année jusqu'à la mer.

Aussitôt qu'ils atteignent la mer, les fleuves abandonnent les limons qu'ils ont charriés pendant leur parcours ; au contact des eaux marines, l'argile se coagule, n'est plus miscible à l'eau et se dépose rapidement ; à peu de distance de l'embouchure d'un fleuve limoneux, la mer conserve sa limpidité.

Cette précipitation des limons forme des terres nouvelles ; tous les grands fleuves du globe ont engendré des deltas et ne se fraient que difficilement un passage au travers des boues qu'ils ont accumulées à leur embouchure. Le Rhin, le Rhône, le Pô, le Fleuve Rouge du Tonkin, l'Amazone, l'Orénoque, ont des bouches multiples ; les alluvions du Mississipi ont couvert un espace de 31 800 kilomètres carrés, et le delta du Hoang-Ho, ou Fleuve Jaune de la Chine, s'étend au moins sur 250 000 kilomètres carrés. Ces dépôts, accumulés pendant des siècles, forment en général des terres d'une extrême fertilité ; les limons abandonnés par le Nil sur les terres qu'il recouvre au moment des grandes crues, ceux qu'il laisse dans les canaux d'irrigation, ont fécondé

le sable du désert, et le vieux dicton, « l'Égypte est un présent du Nil », est aussi vrai aujourd'hui que par le passé.

En résumé, les terres meubles que nous cultivons présentent des constitutions qui varient tellement avec la nature des roches qui les ont formées et avec les remaniemens que les eaux leur ont fait subir, que, pour arriver à une connaissance précise de ces terres, pour établir judicieusement leur culture, pour décider quels amendemens, quels engrais leur conviennent, il est nécessaire de déterminer leur composition, de procéder à leur analyse.

II. — ANALYSE DES TERRES

Aussitôt que, vers 1820, les chimistes eurent imaginé les procédés de l'analyse minérale, ils les appliquèrent à l'étude des terres arables; ils y dosèrent minutieusement tous les élémens dont elles sont formées : la silice, l'alumine, la chaux, l'oxyde de fer, la magnésie, la potasse, etc. Contrairement à ce qu'on avait espéré, ce long et fastidieux travail se trouva inutile; on reconnut qu'il n'y avait aucun rapprochement à faire entre la composition élémentaire d'une terre et sa fertilité.

Les analyses de terre n'éclairèrent les praticiens que lorsque, les conditions de vie de la plante ayant été découvertes, on put préciser la nature des alimens que le sol doit lui fournir.

Sa faculté de retenir l'eau dérive des proportions dans lesquelles y sont mélangés le sable, l'argile, le calcaire et l'humus; la détermination de ces principes présente, par suite, un vif intérêt. Leur dosage, l'analyse physique de la terre, même quand elle indique la prédominance exagérée d'un élément sur les autres, ne conduit pas toujours à la résolution de modifier artificiellement sa composition. Ajouter du sable aux terres très argileuses, ou de l'argile à celles qui sont chargées de sable, est en général trop coûteux pour que l'opération soit fructueuse. Il n'en est plus de même pour le calcaire et l'humus; quand leur insuffisance est signalée par l'analyse, il est avantageux de marner, de chauler; ou encore d'enfouir des engrais verts et de forcer les doses de fumier. Les analyses physiques des terres sont complétées par la recherche des substances qui servent d'alimens aux végétaux. On dose : l'azote, qui forme un des principes constitutifs de l'humus; l'acide phosphorique, la potasse et, plus rarement, la magnésie.

Ces dosages donnent déjà quelques renseignemens précieux. Si on trouve, ce qui arrive fréquemment, qu'une terre ne renferme que de minimes proportions d'acide phosphorique, si l'analyse en décèle moins d'un millième, l'acquisition et l'épandage des engrais phosphatés sont indiqués; si on reconnaît que la potasse fait défaut, ce qui est infiniment plus rare, on introduira du sulfate ou du chlorure de potassium.

Il faut bien reconnaître cependant que ces dosages laissent parfois le cultivateur indécis sur la résolution qu'il doit prendre. En effet, nous avons habituellement recours, pour exécuter nos analyses, à des réactifs énergiques, nous les portons à des températures élevées, et si ces méthodes sont excellentes pour déterminer avec exactitude les proportions d'azote, d'acide phosphorique, ou de potasse contenues dans un kilogramme de la terre analysée, les nombres trouvés indiquent seulement que tel ou tel aliment végétal est rare ou abondant. S'il est rare, son addition s'impose; s'il est abondant, toutes les incertitudes reparaissent.

On se rappelle, en effet, quelle erreur a commise Liebig quand, frappé des quantités considérables d'azote combiné que renferment les terres arables, il a voulu proscrire les engrais azotés. J'en ai trouvé un exemple frappant dans la Limagne d'Auvergne. J'y ai dirigé longtemps des cultures importantes. L'analyse décelait 2 à 3 grammes d'azote combiné par kilogramme de terre et, comme l'épaisseur de la couche arable dépasse 1 mètre, 1 hectare renfermait 10 000 mètres cubes de terre, pesant environ 12 000 tonnes, de 1 000 kilogrammes; on trouvait donc, dans un hectare, de 24 000 à 36 000 kilogrammes d'azote combiné.

Une très bonne récolte de betteraves n'exige guère que 100 kilogrammes d'azote. Il semblait donc que la terre en renfermât une quantité infiniment supérieure à celle qui était nécessaire, et cependant on n'atteignait les hauts rendemens de betteraves, que par l'addition de 300 à 350 kilogrammes de nitrate de soude par hectare. Preuve évidente de l'insuffisance des indications de l'analyse.

En effet, l'azote, l'acide phosphorique, la potasse, se trouvent dans le sol à différens états, engagés dans des combinaisons, dont les unes sont assimilables par les végétaux, tandis qu'ils ne tirent aucun parti des autres, de telle sorte que l'analyse élémentaire ne suffit pas à guider le cultivateur, il faut y joindre l'analyse

immédiate, c'est-à-dire chercher la nature de la combinaison dans laquelle les principes précédens sont engagés.

Boussingault s'y est employé avec ardeur et, à sa suite, par des procédés plus précis que ceux dont il a fait usage il y a quarante ans, nous distinguons : l'azote de l'humus, bien souvent inerte, de celui qui fait partie intégrante des nitrates, ou du carbonate d'ammoniaque. Cette recherche même ne conduit pas encore à des conclusions solides ; en effet, les nitrates sont essentiellement solubles dans l'eau, ils disparaissent après les pluies ; si on prélève pour l'analyse un échantillon d'une terre lavée par de nombreuses averses, on ne trouvera pas de nitrates, tandis qu'à un autre moment, la même terre en accusera de notables quantités.

Nous avons indiqué ici même, et nous y reviendrons, que les nitrates sont produits dans le sol par une fermentation qui sera d'autant plus active, que les conditions d'humidité, de température, d'aération seront plus favorables ; la quantité de nitrates contenue dans une terre variera, non seulement avec ces conditions, mais aussi avec les lavages que le sol aura subis. Ce n'est donc pas par un dosage isolé qu'on arrive à connaître l'aptitude d'une terre à former des nitrates, mais bien par une série de recherches continuées pendant plusieurs mois.

Hâtons-nous d'ajouter que l'impuissance de l'analyse n'est complète que lorsqu'elle porte sur les matières azotées ; quand elle s'adresse aux phosphates, ses indications sont plus efficaces.

Pour comprendre comment l'analyse doit être conduite, il faut savoir d'abord que les phosphates se présentent sous les aspects les plus variés. Rien n'est plus facile que de le montrer. Le phosphate de chaux, désigné sous le nom d'apatite, est une pierre dure, compacte, complètement insoluble dans l'eau. Elle se dissout, au contraire, dans les acides énergiques, comme l'acide chlorhydrique, ou l'acide azotique. Si dans cette dissolution on verse de l'ammoniaque, on voit apparaître un précipité floconneux, gélatineux, qui reste en suspension dans l'eau ; c'est encore du phosphate de chaux cependant, mais on conçoit que, si les racines des végétaux sont presque impuissantes à utiliser le phosphate dur et compact de l'apatite, elles pourront peut-être, malgré son insolubilité, s'emparer du phosphate gélatineux que nous venons de précipiter.

Nous n'en sommes pas, au reste, réduits sur ce sujet à de

simples conjectures. La grande industrie de fabrication des superphosphates ne prospère que parce qu'elle fournit aux cultivateurs de l'acide phosphorique assimilable. Or, les superphosphates ne produisent d'effet utile qu'autant qu'ils sont répandus sur des terres assez riches en calcaire pour précipiter, sous forme gélatineuse, l'acide phosphorique soluble dans l'eau, mais très caustique, que renferme le produit fabriqué. En effet, l'insolubilité de ce phosphate précipité n'est absolue que dans l'eau pure ; l'eau le dissout aussitôt qu'elle est légèrement chargée d'acides faibles dont il faut chercher l'origine. Ils proviennent : soit de l'oxydation de l'humus du sol, soit de l'activité vitale de la plante elle-même. Toutes les terres renferment de l'acide carbonique que produit incessamment la combustion lente de l'humus, provoquée par les microrganismes. Quelques-unes, riches en débris organiques, contiennent même de l'acide acétique, et j'ai proposé, il y a longtemps déjà, de doser l'acide phosphorique assimilable des terres en les attaquant par l'acide acétique.

Ce mode de recherche s'est trouvé d'accord avec les résultats fournis par l'emploi des superphosphates sur diverses terres. A Grignon et dans la Limagne d'Auvergne, les superphosphates ne produisent aucun effet; leur épandage n'augmente pas les récoltes; ces terres renferment donc de l'acide phosphorique assimilable; à l'analyse, elles en cèdent, en effet, une proportion notable à l'acide acétique; il en est de même du limon du Nil. Une terre du département du Nord qui, au contraire, ne donne de bonnes récoltes qu'autant qu'elle reçoit des superphosphates, n'abandonne à l'acide acétique que des traces de phosphates.

On peut donc être guidé dans l'emploi des engrais phosphatés, en joignant au dosage de l'acide phosphorique total, celui de l'acide phosphorique soluble dans l'acide acétique.

A cette méthode de recherche s'en est ajoutée récemment une seconde, qui repose sur l'action dissolvante qu'exercent les racines elles-mêmes; elles sécrètent un acide assez énergique pour corroder le marbre. La preuve en a été donnée depuis longtemps par le physiologiste allemand Sachs; rien n'est plus facile que de répéter sa jolie expérience. On dépose une plaque de marbre bien poli au fond d'une de ces terrines larges et peu profondes qu'emploient les jardiniers pour leurs semis; on recouvre de sable, on arrose et on sème quelques graines, des haricots par exemple; les jeunes radicelles ne tardent pas à venir buter contre la plaque de

marbre, elles y rampent, s'y incrustent et y tracent, en dissolvant le calcaire, de légers sillons, qui reproduisent jusque dans leurs moindres détails les fines ramifications du chevelu.

Quel est cet acide sécrété par les racines? On ne le sait pas bien. D'après un agronome anglais, M. Dyer, ce serait de l'acide citrique, et, s'appuyant sur cette hypothèse, M. Dyer a proposé de doser les phosphates assimilables que renferme le sol en laissant une centaine de grammes de celui-ci pendant quelques heures en contact avec de l'eau additionnée d'un centième d'acide citrique. On suppose que son action dissolvante serait analogue à celle des acides des racines, et de fait, les conclusions déduites de ce mode de recherche cadrent bien avec celles que fournit la culture des terres examinées.

Bien qu'une importante fraction de la potasse contenue dans la terre provienne, ainsi qu'il a été dit plus haut, de la décomposition des roches feldspathiques par l'acide carbonique, que cette potasse se trouve par conséquent dans le sol à l'état de carbonate de potasse essentiellement soluble, on n'en dissout ordinairement que des quantités insignifiantes quand on se borne à laver la terre avec un faible volume d'eau; le carbonate de potasse résiste à l'action dissolvante parce qu'il est retenu par une propriété particulière de la terre, désignée sous le nom de propriété absorbante, facile à mettre en évidence. Si, en effet, on fait filtrer une dissolution de carbonate de potasse d'une teneur bien déterminée, au travers d'une terre placée dans un entonnoir, on reconnaît que l'eau d'égouttement est plus pauvre que la dissolution primitive. Il ne s'agit là que d'une simple attraction capillaire, facile à vaincre. On y réussit, soit en employant au lavage de la terre un volume d'eau cinq à dix fois supérieur au sien, ou encore (comme je l'ai montré depuis plusieurs années déjà) en substituant à l'eau pure des dissolutions de sulfate de chaux ou de magnésie qui métamorphosent en sulfate, très mal retenu, le carbonate de potasse de la terre. Par l'une ou l'autre de ces méthodes, on extrait de la plupart des terres des quantités notables de potasse. L'eau, aiguisée d'acide citrique, imitant l'action des racines, en dissout également, et on conçoit qu'avant de se résoudre à acquérir des engrais de potasse, on commence par chercher, à l'aide d'un des procédés indiqués, si la terre analysée n'est pas assez riche pour rendre cette acquisition inutile.

En résumé, on voit que, si dans certains cas l'analyse chimique

fournit des renseignemens absolument précis, dans d'autres, au contraire, elle laisse quelque indécision dans l'esprit. On comprend donc que les cultivateurs aient recours, pour se guider dans l'acquisition des engrais, à l'expérimentation directe sur le sol. Elle a été régularisée sous le nom d' « analyse par les *engrais incomplets* ». On trace, sur un champ bien homogène, des parcelles d'un are d'étendue, et pour ne pas s'exposer à attribuer à l'influence des engrais répandus les surcroîts de récolte qui peuvent être dus à des causes toutes différentes, telles que la profondeur de la couche arable, ou le passage d'eaux souterraines, on s'astreint à répandre le même engrais analyseur sur deux parcelles éloignées l'une de l'autre. Elles sont soumises exactement aux mêmes travaux, elles sont ensemencées le même jour, avec des poids égaux des mêmes graines. Veut-on décider, par exemple, si l'acquisition des sels de potasse est avantageuse? on répandra sur deux parcelles 2 kilogrammes de chlorure de potassium, correspondant à 200 kilogrammes à l'hectare, et on laissera deux autres parcelles sans cette addition. Habituellement, quand on apporte à un sol un élément qui lui fait défaut, l'expérience parle d'elle-même, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la pesée de la récolte. Supposons, ce qui arrive bien souvent, que les parcelles qui ont reçu le chlorure de potassium n'aient donné qu'une récolte semblable à celle des terres qui en ont été privées, on en pourra conclure que la potasse assimilable ne fait pas absolument défaut. Cette expérience ne prouve pas cependant encore, que l'acquisition des engrais de potasse ne serait pas avantageuse. La faible récolte, obtenue sur les parcelles qui n'ont reçu que du chlorure de potassium, n'a utilisé que les nitrates formés spontanément dans le sol et les phosphates assimilables qui y étaient renfermés. Si on avait répandu une bonne dose de nitrates, additionnée de superphosphates, la récolte fût devenue plus forte, et rien ne prouve, avant l'expérience directe, que la potasse, suffisante pour alimenter une faible récolte, aurait été capable de soutenir une végétation beaucoup plus vigoureuse. On ne sera donc convaincu de l'inutilité des engrais de potasse qu'autant qu'on aura obtenu des récoltes semblables de parcelles qui auront reçu : les unes, nitrate de soude, superphosphate et chlorure de potassium ; les autres, nitrate de soude et superphosphates seulement. Si cet engrais *incomplet* fournit les mêmes rendemens que l'engrais *complet*, la preuve est faite.

Isolée, cette méthode d'analyse du sol par les engrais incomplets n'a qu'une portée très restreinte, elle ne s'applique qu'au champ sur lequel l'expérience a été faite, et à la plante essayée ; associée à l'analyse du sol, elle prend, au contraire, une portée générale.

J'ai constaté, par exemple, nombre de fois à Grignon, que les récoltes sont identiques quand on emploie du nitrate de soude seul, ou du nitrate mélangé de superphosphate ; j'en conclus que ma terre renferme une quantité d'acide phosphorique suffisante et que je dois m'abstenir d'acquérir des superphosphates. Cette notion n'est utile qu'à moi ; mais j'analyse mon sol, je trouve que ma terre renferme $1^{gr},5$ d'acide phosphorique par kilogramme et $0^{gr},2$ d'acide phosphorique soluble dans l'acide acétique ; il y a déjà là une liaison intéressante entre la composition du sol et l'influence des engrais ; mais, grâce aux renseignemens que m'ont fournis nombre de mes anciens élèves, j'ai pu comparer la composition des sols qu'ils cultivent à l'influence des engrais qu'ils emploient, et je suis arrivé à formuler cette règle générale : « Les superphosphates ne sont pas utiles dans les sols contenant plus d'un millième d'acide phosphorique total et plus de deux dix millièmes d'acide phosphorique soluble dans l'acide acétique. » Cette règle est d'une application facile, elle évite de lourdes dépenses, ou conduit à des acquisitions efficaces.

L'analyse du sol au laboratoire ne donne que des indications, la méthode des engrais incomplets que la solution de cas particuliers ; c'est par leur association qu'on arrive à dicter des règles de conduite précises. Les établissemens d'enseignement agricole qui n'ont pas de champ d'expérience sont aussi impuissans à les établir, que les fermes dépourvues de laboratoire.

III. — COMPOSITION DES TERRES ARABLES

Nous avons envoyé à une station agronomique un échantillon de terre prélevé avec soin, nous recevons en retour un bulletin d'analyse. Que contient-il ? quelles résolutions va-t-il nous faire prendre ?

Ce bulletin comprend deux parties ; le chimiste a procédé d'abord à l'analyse physique du sol, puis il a dosé les substances qui servent d'alimens aux végétaux. L'analyse physique nous enseigne dans quelles proportions sont réunis les quatre élémens

constitutifs du sol : sable, argile, calcaire et humus ; or, chacun de ces élémens exerce, sur la circulation régulière de l'eau et de l'air, indispensable au développement régulier des végétaux, une action spéciale qu'il importe de définir.

Les petites particules de sable restent toujours indépendantes les unes des autres ; elles sont incapables de se lier en une boue imperméable ; l'air circule aisément dans les interstices qu'elles laissent entre elles ; les combustions sont actives dans les sols sablonneux qui, suivant l'expression énergique des praticiens, dévorent les engrais ; les fumures organiques fréquentes y sont nécessaires. Cette incapacité des molécules de sable de former des masses continues et résistantes les rend mobiles ; la pluie les affouille, le vent les entraîne ; il a fallu planter les dunes pour arrêter leur marche envahissante.

L'eau filtre au travers du sable sans s'y arrêter, la faible quantité de liquide qui adhère à chacune des particules n'est que faiblement retenue, elle s'écoule ou s'évapore, la dessiccation est rapide et complète. Aussi le sable s'échauffe-t-il rapidement sous l'influence des radiations solaires ; les terres très chargées de sable sont sèches et brûlantes ; quand elles ne sont pas arrosées, toute végétation disparaît : c'est le désert, qui se convertit comme par enchantement en vertes oasis, aussitôt que l'eau arrive : soit qu'elle descende des montagnes, comme à Biskra ; soit que l'industrie humaine la fasse surgir des profondeurs, comme dans l'Oued-Rir.

Les propriétés de l'argile sont absolument opposées à celles du sable, ses molécules se soudent facilement les unes aux autres et forment une boue plastique et imperméable retenant une grande quantité d'eau ; aussi les terres très chargées d'argile sont-elles froides. L'eau, en effet, ne s'échauffe que lentement ; les physiciens désignent cette propriété par une expression très heureuse et qui fait image : ils disent que l'eau a une grande capacité calorifique, la chaleur s'y accumule, s'y engloutit en quelque sorte. On conçoit par suite que les terres argileuses, naturellement humides, ne s'échauffent pas comme les terres sablonneuses, où l'eau ne séjourne pas. Au moment où, lentement, elle se dessèche, l'argile éprouve un retrait considérable, les terres argileuses se fendillent pendant les sécheresses, et les racines emprisonnées dans ces masses compactes se brisent au moment où les fentes se produisent ; les terres argileuses sont discontinues.

Quand le calcaire est terreux, il participe des propriétés de l'argile; comme elle, il se délaie dans l'eau, mais sans former des masses aussi compactes, aussi bien soudées, de telle sorte que, lorsque l'eau qui y est contenue se gèle, des plaques se soulèvent; par la dessiccation, les particules du calcaire deviennent indépendantes et le vent les entraîne aisément; pendant l'été, les feuilles des arbres de la Provence calcaire sont couvertes de poussière. Le calcaire dur est souvent fendillé, l'eau le traverse facilement, et les plantes y pâtissent du manque d'humidité. L'humus enfin est surtout intéressant par l'énorme quantité d'eau qu'il peut absorber : il forme une véritable éponge, mais il retient l'eau avec une grande énergie, de sorte que toute celle qu'il renferme n'est pas utilisable par la végétation. Quand on sème des graines de même espèce dans du sable, de l'argile, du calcaire ou de l'humus, puis qu'après avoir bien humecté pour assurer la levée, on abandonne les jeunes plantes sans aucun arrosage, on les voit se flétrir d'autant plus lentement que l'approvisionnement d'eau des divers élémens constitutifs de la terre a été plus considérable; elles se fanent plus vite dans le sable que dans l'argile, plus vite dans l'argile que dans l'humus. Si, au moment où les plantes s'inclinent, puis se couchent, on détermine l'humidité restante dans ces diverses matières, on reconnaît que le sable a cédé aux racines toute l'eau qu'il renfermait, tandis que l'argile, et surtout l'humus, retiennent encore des quantités d'eau notables, que les jeunes plantes ont été incapables de leur arracher; quoi qu'il en soit, la fraction de l'eau totale que ces derniers élémens mettent à la disposition des végétaux est considérable, et, ainsi qu'il vient d'être dit, ils résistent bien mieux à la sécheresse dans les terres argileuses ou humifères que dans les sables.

Quand on délaie de la terre dans de l'eau distillée, on voit l'argile rester en suspension et le sable tomber au fond; au premier abord, on ne conçoit pas comment les élémens disparates dont la terre est formée résistent à l'action de l'eau qui constamment s'infiltre dans les profondeurs, ou ruisselle à la surface; comment l'argile et le calcaire ne sont pas entraînés, laissant seulement en place le sable et l'humus.

Cet effet ne manquerait pas de se produire si l'argile ne prenait dans la terre la forme coagulée, sous laquelle elle n'est plus entraînable par l'eau; cette utile coagulation est due à l'action qu'exercent les sels de chaux, et on comprend dès lors l'influence

décisive de l'élément calcaire sur la stabilité du sol. Cet élément, toutefois, n'agit qu'autant qu'il est dissous; or, insoluble dans l'eau pure, il resterait inutile si, par sa combustion lente, l'humus ne fournissait constamment de l'acide carbonique, qui assure la dissolution du calcaire. Si donc la composition de la terre ne varie pas à chaque averse, si les eaux qui la traversent s'écoulent limpides, sans se charger d'argile, c'est que les micro-organismes toujours en travail brûlent l'humus et en dégagent de l'acide carbonique; l'eau qui s'en empare dissout le calcaire, l'argile est maintenue coagulée, elle s'agglutine autour des grains de sable et les enveloppe, comme la pulpe d'un fruit entoure le noyau.

Jamais une terre n'est uniquement formée d'un des quatre élémens dont nous venons d'indiquer les propriétés; cependant, quand on a essayé de classer les terres arables, on en a fait d'abord quatre genres : terres sableuses, argileuses, calcaires, ou humifères, ainsi nommées d'après l'élément qui domine sur les autres; puis, reprenant ensuite les terres argileuses et sableuses, qui sont les plus communes, on y a distingué des espèces qu'on a désignées d'après l'élément le plus abondant après celui qui domine. Les terres argileuses, appelées encore terres fortes, comprennent les terres argilo-sableuses, argilo-calcaires, argilo-humifères, et les terres dans lesquelles le sable est l'élément dominant, les terres légères, ont été nommées sablo-argileuses, sablo-calcaires et sablo-humifères. Enfin, on a désigné sous le nom de terres franches, celles dans lesquelles les quatre élémens sont réunis dans les proportions les plus favorables à la bonne circulation de l'air et de l'eau.

Dans une bonne terre franche, les petites molécules composées des quatre élémens : le sable, l'argile, le calcaire et l'humus, forment des agrégats assez indépendans les uns des autres pour laisser entre eux des interstices dans lesquels l'eau s'infiltre sans former de flaques à la surface; elle pénètre, descend par les petits canaux que les molécules laissent entre elles, se loge dans les vides, sans les combler, et l'air y circule.

En temps normal, une terre semblable est continue; il est rare cependant qu'après les chaleurs elle ne montre pas quelques fentes dues au retrait qu'éprouve l'argile pendant la dessiccation. Celle-ci n'est jamais assez complète pour que le vent soulève la terre franche et l'entraîne; elle n'est pas mobile comme le sable, la gelée la durcit, mais au dégel, on n'y voit pas de plaques soulevées comme dans les terres calcaires.

La terre franche immobile, continue, offre un appui solide aux racines, qui n'y sont pas découvertes par le vent, comme dans les sables, ou brisées par les retraits que subissent, pendant la dessiccation, les terres trop argileuses ; ces racines trouvent à s'abreuver dans les réserves d'humidité qui se logent entre les particules de terre et les micro-organismes y travaillent, car l'air s'y renouvelle sans peine.

Toutes ces qualités précieuses s'amoindrissent dans les terres où les quatre élémens ne sont plus dans un juste équilibre, mais où l'un d'eux domine. Les terres sablonneuses, formant le groupe des terres légères, sont très filtrantes ; l'approvisionnement d'eau est souvent insuffisant, les plantes pâtissent des longues sécheresses ; dans celles, au contraire, où l'argile domine, c'est l'excès d'humidité qui est à craindre, comme il l'est dans les terres humifères, qui ne deviennent fertiles que lorsqu'elles sont assainies par des drains ou des fossés.

Le bulletin d'analyse nous donnant la composition physique du sol, nous indique à quelle classe il appartient, et nous en pouvons déduire la nature des travaux à effectuer, des amendemens à répandre ; il nous donne en outre la composition chimique du sol ; l'analyste y a inscrit la quantité d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, que renferme un kilogramme de la terre étudiée.

La richesse en azote des terres arables varie entre des limites très écartées ; elle dépend bien plus de la nature des cultures que de l'abondance des engrais distribués.

Les terres des prairies permanentes sont de beaucoup les plus riches ; on y trouve, par kilogramme : 5, 7, 9 et 10 grammes d'azote, faisant partie intégrante de l'humus. Les fermens fixateurs d'azote de M. Berthelot y pullulent depuis des siècles, et comme les agens de mobilisation de l'azote, les fermens nitriques qui amènent la matière organique azotée à une forme essentiellement assimilable par les végétaux, mais aussi entraînable par les eaux, ne peuvent s'y établir, l'enrichissement dépasse de beaucoup la déperdition, et la matière azotée s'accumule. On trouve jusqu'à 9 millièmes d'azote dans les sols des montagnes d'Auvergne dont l'herbe est pâturée par les vaches pendant toute la belle saison ; ils n'ont jamais reçu d'autres engrais que les déjections des animaux qui, naturellement, ne restituent qu'une fraction de l'azote contenu dans l'herbe consommée, et cependant

leur teneur en azote est considérable. Je connais une prairie de l'Oise, fauchée tous les ans, dont le sol accuse 10 millièmes d'azote combiné.

L'enrichissement en azote des sols de prairie est assez rapide pour que l'on puisse l'observer; sir J. B. Lawes et sir H. Gilbert l'ont constaté à Rothamsted, et moi-même à Grignon. On a pensé à profiter de ces connaissances pour introduire la prairie permanente dans les assolemens, de façon à enrichir les terres sans dépense d'engrais azotés. Il ne faudrait pas, cependant s'engager dans cette voie sans avoir la preuve, par des essais tentés sur de petites surfaces, qu'elle est profitable : un sol de prairie renferme un nombre incalculable d'insectes variés vivant des débris de toutes sortes que laisse la végétation continue; quand on détruit cette végétation et que, voulant profiter de la richesse acquise, on ensemence une plante annuelle, on n'obtient souvent que des levées irrégulières : les graines, les jeunes plantes sont dévorées par les insectes, privés de leur nourriture habituelle; en outre, les fermens nitriques ne prennent que lentement possession de ces sols très chargés de matière organique et, tous comptes faits, l'opération est souvent onéreuse.

Les terres labourées tous les ans ne renferment guère, même lorsqu'elles reçoivent d'abondantes fumures, que 1 à 2 millièmes d'azote combiné, les fermens fixateurs d'azote luttent contre les bactéries nitrifiantes, et il s'établit une sorte d'équilibre; si on cultive sans engrais pendant une longue suite d'années une terre renfermant à l'origine 2 millièmes d'azote combiné, très vite sa teneur descend à 1 millième 5, et diminue encore quelque peu, mais l'épuisement n'est jamais complet; en introduisant, comme on l'a fait à Rothamsted, des engrais azotés solubles en quantités bien supérieures aux exigences des récoltes, on n'observe aucun enrichissement; l'azote que la plante n'utilise pas est entraîné par l'eau de drainage, où l'analyse le retrouve facilement.

La fertilité d'une terre n'est nullement proportionnelle à sa teneur en azote; cette fertilité découle de la facilité que présente la matière azotée à se mobiliser sous l'influence des fermens, et c'est là ce que l'analyse, ainsi qu'il a été déjà dit, est impuissante à établir. On ne réussit à obtenir une notion précise sur ce sujet qu'en dosant pendant plusieurs saisons les nitrates entraînés par les eaux de drainage des terres maintenues sans végétation.

On trouve sur le bulletin d'analyse la teneur des terres en

acide phosphorique, et c'est là un renseignement des plus précieux; le commerce offre, en effet, aujourd'hui, l'acide phosphorique à si bas prix qu'aussitôt qu'on trouve moins d'un millième, il faut se hâter d'acquérir et de répandre des phosphates dont la nature doit être appropriée aux sols qui les reçoivent (1).

En général, les terres provenant de la désagrégation des roches primitives sont pauvres en acide phosphorique; la culture de la Bretagne, celle du Limousin, ont été transformées par l'emploi des phosphates. Les terres d'origine volcanique, au contraire, sont riches en acide phosphorique, et son épandage est généralement inutile. Bien que l'analyse décèle les phosphates dans toutes les terres d'alluvion, ils y sont en proportions si variables qu'il y a toujours avantage à y essayer les engrais phosphatés.

La potasse est bien plus répandue que les phosphates; cependant elle fait généralement défaut dans les terres calcaires et dans les sables, où les engrais potassiques ont bien plus de chance de réussir que sur les terres argileuses.

C'est encore à l'analyse chimique qu'il faut avoir recours pour connaître les causes qui, accidentellement, amènent la stérilité. Vœlcker, longtemps chimiste consultant à la Société royale d'Angleterre, en a signalé un cas intéressant. Un cultivateur hollandais acquiert un domaine, provenant du dessèchement du lac de Harlem, qui n'avait fourni jusqu'alors que de médiocres récoltes. Espérant élever ses rendemens, le nouveau venu attaque vigoureusement la terre avec de puissantes charrues et aboutit à un échec complet; ses récoltes ne sont même plus médiocres, elles sont nulles. Très embarrassé, il adresse un échantillon de terre à Vœlcker, qui n'eut aucune peine à y découvrir une forte dose de sulfate de fer. Celui-ci provenait de l'oxydation de la pyrite blanche, sulfure de fer très altérable, répandu par places dans le sous-sol du domaine nouvellement acquis. Tant que les labours n'avaient été que superficiels, cette pyrite, n'étant pas arrivée à l'air, n'avait pu donner naissance au sulfate de fer, très vénéneux aussitôt qu'il se trouve dans le sol en proportions sensibles, mais les labours profonds ayant mélangé la pyrite à la couche arable, la pyrite s'était oxydée à l'air, et l'action corrosive du sulfate de fer avait détruit la végétation. En chaulant,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1894, ou *les Engrais et les Fermens de la terre* 1 vol. in-12; chez Rueff et Cie.

on décomposa le sulfate de fer, et la culture redevint possible.

Une dose un peu forte de sel rend aussi le sol stérile; parfois le sel n'apparaît que par places isolées dont la nudité contraste avec la végétation puissante du reste du champ. Ce sont les salans communs dans les plaines basses de l'Hérault. L'eau de la mer s'infiltre dans le sous-sol et, là où la terre est tassée, remonte jusqu'à la surface, s'y concentre par évaporation et amène la mort de toutes les plantes.

Quand tout le sous-sol est occupé par des eaux salées, la culture n'est possible qu'autant qu'on procède à un dessalage régulier. C'est le cas de la Camargue. Formé par les alluvions du Rhône, son sol présente une grande richesse, mais les eaux souterraines chargées de sel remontent par capillarité jusqu'à la surface, s'y évaporent et abandonnent une multitude de petits cristaux de sel qu'on voit miroiter au soleil.

Pour tirer parti de ces vastes régions longtemps abandonnées, il faut dessaler les couches superficielles et empêcher que les sels des parties basses ne les envahissent de nouveau. M. Hardon, ingénieur des arts et manufactures, a réussi à établir un luxuriant vignoble sur une propriété voisine du Rhône, en faisant arriver ses eaux limoneuses à la surface des champs à assainir; après avoir déposé les matières solides qu'elles charrient, les eaux s'infiltrent et dissolvent le sel; on évacue ces dissolutions par de nombreux fossés, par des drains jusqu'à un émissaire dont les eaux son rejetées au Rhône, à l'aide d'une machine élévatoire. Pendant les premières années, il faut maintenir le sol constamment humide; on peut cependant utiliser les terres détrempées en y établissant des rizières, dont les produits couvrent partiellement les dépenses d'assainissement; c'est seulement quand celui-ci est complet, qu'on plante la vigne.

Il faut toujours être en garde contre les retours possibles des eaux salées; on ne se borne pas à arroser souvent, à maintenir les drains et les fossés en parfait état, on couvre encore le sol de ces roseaux, communs dans les parties marécageuses de la Camargue, et en outre, après chaque arrosage, on ameublit la surface du sol pour rompre la capillarité et empêcher l'ascension de l'eau souterraine jusqu'à la surface, sans cesse desséchée par les rayons d'un soleil brûlant.

M. Gaston Gautier a donné aussi un très bel exemple de mise en culture de terrains salés. Comme M. Hardon, il a pu, à l'aide

d'une machine à vapeur, se débarrasser des eaux salées en les rejetant en dehors du domaine.

C'est là ce qui n'est pas possible dans les terres que domine le barrage de l'Habra, dans la province d'Oran; M. Berthault, professeur à l'École de Grignon, qui depuis plusieurs années dirige la culture de cette immense propriété, n'a pu planter de vignes que dans les terres où des arrosages fréquens ont fait descendre à une certaine profondeur le plan des eaux salées. Aussitôt que la proportion des sels atteint 1 à 2 grammes par kilogramme de terre à un mètre de profondeur, la vigne dépérit.

En résumé, l'analyse nous décèle la présence, heureusement rare, des matières qui rendent parfois les terres stériles; elle nous enseigne la composition chimique de notre sol et nous guide dans l'emploi des engrais; elle nous indique même à quelle espèce appartient la terre examinée. Ces renseignemens si précieux doivent être complétés cependant par une dernière investigation : l'examen attentif du domaine qu'il s'agit d'acquérir ou d'exploiter. Cet examen doit non seulement porter sur le bon groupement des pièces, sur leur orientation, sur l'entretien des fossés d'assainissement et la viabilité des chemins d'exploitation, mais aussi et surtout sur la terre elle-même.

IV. — EXAMEN DES TERRES EN PLACE. — ÉPAISSEUR DE LA COUCHE ARABLE. — NATURE DU SOUS-SOL

Une terre n'est fertile, nous ne saurions trop le répéter, qu'autant qu'elle conserve un approvisionnement d'eau qui suffise, d'une part, à l'énorme consommation qu'entraîne la transpiration végétale; de l'autre, à l'entretien de la vie des bactéries du sol; qu'autant enfin que, malgré cette haute dose d'humidité, la circulation de l'air est assurée.

Or, ces conditions sont liées, non seulement à la constitution même de la terre, que l'analyse nous a fait connaître, mais aussi à son épaisseur et à la nature du sous-sol sur lequel repose la terre ameublie.

Dans les pays accidentés, les arrachemens qu'a laissés le passage des routes en contre-bas facilitent les constatations; dans les pays plats, il faut procéder à des fouilles méthodiques poussées jusqu'à une profondeur qui dépasse un mètre. Cette recherche ne devient inutile que lorsque l'aspect du pays suffit à déterminer la nature du sol.

Quand on traverse, par exemple, la partie du département de la Marne, désignée sous le nom de Champagne pouilleuse, qu'on voit de vastes espaces déserts parcourus par quelques bandes de moutons qui broutent une herbe rare et courte, il n'est pas besoin de fouiller pour être certain qu'on se trouve sur un sol absolument perméable, où l'eau s'infiltre dans les profondeurs. Souvent on ne tire parti de ces sols secs qu'en les boisant d'arbres résineux dont les aiguilles dépensent peu d'eau par leur transpiration. Si, par place, le calcaire devenant marneux retient un peu d'eau, et que des puits suffisans pour les besoins de la ferme puissent être creusés, on cherche à diminuer la perméabilité du sol en y accumulant autant de fumier qu'on en pourra produire, afin d'augmenter les proportions d'humus et, par suite, l'approvisionnement d'eau. On distribue, en outre, des sels de potasse, car, habituellement, cette base fait défaut dans les sols calcaires.

Quand l'aridité qu'entraîne l'extrême perméabilité du sol et du sous-sol est moins complète, mais qu'il faut cependant encore boiser pour tirer parti du terrain, on peut joindre aux arbres résineux des bouleaux, des charmes ou des tilleuls. C'est ce qui a été fait dans les parties sablonneuses de la forêt de Chantilly, léguée par M. le Duc d'Aumale à l'Institut de France. Le sol y est formé d'une terre légère reposant sur un calcaire fendillé; aussi l'eau y est-elle rare et, pour conserver les faisans, est-on obligé de disposer dans les massifs des baquets remplis d'eau. La végétation forestière n'atteint jamais dans ces sols arides la puissance qu'elle montre dans des terres plus humides.

Les terres légères filtrantes pâtissent par manque d'humidité; si elles peuvent être arrosées, leur principal défaut disparaît et on en tire grand profit. Les prairies montagneuses des Vosges reçoivent, sans inconvénient, d'énormes quantités d'eaux d'arrosage; précisément parce qu'elles s'infiltrent avec facilité dans le sous-sol. L'emploi de ces grandes masses de liquide exige cependant beaucoup d'habileté pour conduire l'eau partout sans la laisser séjourner nulle part.

C'est surtout quand le sous-sol est perméable que l'épaisseur de la couche arable exerce une influence décisive sur la fertilité. Le domaine de Grignon, où est établie l'École nationale d'agriculture, en fournit un exemple frappant. La propriété comprend les deux flancs et le fond d'une vallée; le sous-sol de calcaire grossier, très filtrant, est recouvert par une terre franche un peu légère; or,

sur les deux pentes des coteaux ravinés par les pluies, la terre végétale ne forme qu'une mince couche au-dessus du calcaire; aussi les parties boisées ne portent-elles qu'une végétation chétive : des acacias, des ailantes, des merisiers, quelques arbres verts; plus bas, un banc d'argile, coupé au moment de l'érosion de la vallée, arrête les eaux du plateau et donne naissance à plusieurs sources; aussitôt, la végétation devient puissante : les hêtres, les platanes, les ormes atteignent de grandes dimensions.

Sur la partie des pentes mises en culture, le mince manteau de terre végétale, parfois déchiré, laisse voir le calcaire sous-jacent. Malgré de copieuses fumures sans cesse renouvelées depuis soixante ans, la perméabilité est extrême et les récoltes absolument à la merci des saisons : très médiocres pendant les années sèches, elles deviennent passables quand les pluies sont abondantes, et il n'y a pas lieu de s'en étonner; mais il est intéressant de constater que l'influence du sous-sol perméable se fait encore sentir dans les terres profondes du fond de la vallée. Il faut souvent creuser plus d'un mètre pour trouver le calcaire et cependant les rendemens varient encore avec l'abondance des pluies. J'ai fait ma meilleure récolte de blé en 1888, année pluvieuse où la moisson a été retardée jusqu'au milieu d'août; en 1889, année chaude et sèche où tout était terminé à la fin de juillet, le déficit sur l'année précédente a atteint un tiers. Pour obvier à la dessiccation qu'amène la nature du sous-sol, il faut toujours employer le fumier de ferme; si on essaie de le remplacer par des engrais chimiques, l'échec est complet; le mode de culture à suivre est ainsi dicté par la nature du sous-sol. Sa proximité exerce, en outre, une influence marquée; il est telles parcelles du champ d'expériences qui donnent des récoltes plus faibles que d'autres, parce que l'épaisseur de la couche arable y est moindre.

Il est facile de concevoir qu'il en soit ainsi; une terre franche comme celle du champ d'expériences est formée d'une multitude de petits agrégats de sable, d'argile, de calcaire et d'humus, laissant entre eux des espaces, dans lesquels s'infiltre l'eau de la pluie; elle ne séjourne pas à la surface, mais au contraire, descend lentement, partiellement retenue au passage par l'attraction capillaire qu'exercent les molécules de terre; on trouve habituellement, en effet, de 15 à 18 centièmes d'humidité suspendus dans le sol, sur toute sa hauteur, et on comprend que l'approvisionnement d'eau

sera d'autant plus grand que cette hauteur de terre, au-dessus du sous-sol filtrant, sera plus considérable.

La sécheresse est donc l'ennemie des terres reposant sur un sous-sol perméable; quand ce sous-sol devient imperméable, c'est le défaut contraire qui apparaît, les terres sont exposées à se gorger d'eau et à n'être plus bien aérées; cet inconvénient ne se rencontre toutefois que si le sous-sol imperméable est horizontal; s'il est incliné, l'égouttement se produit et les terrains ainsi disposés sont prédestinés, ainsi que nous le verrons, à l'établissement des prairies permanentes.

Quand une terre d'une médiocre épaisseur repose sur un sous-sol imperméable et plat, les travaux d'assainissement s'imposent; tant qu'ils ne sont pas exécutés, les eaux restent stagnantes, forment des marécages, l'insalubrité est extrême.

Les landes de Gascogne en fournissent un exemple célèbre : elles sont formées d'une grande plaine unie, dont le sol sablonneux repose sur un agrégat de sable et de matière organique, absolument imperméable, désignée sous le nom d'*alios*. Entre cette plaine et la mer se dresse un cordon littoral de dunes, aujourd'hui boisées, qui oppose un obstacle absolu à l'écoulement des eaux vers l'Océan; or, les vents d'ouest amènent sur le pays, pendant tout l'hiver, des pluies abondantes; elles formaient des mares stagnantes, et, pour les éviter, les habitans avaient pris l'habitude de se jucher sur des échasses. Pendant l'été, les eaux de ces marécages s'évaporaient laissant par places des flaques, dans lesquelles pullulaient les miasmes paludéens; la population clairsemée, misérable, était consumée pas la fièvre.

C'est ce pays qu'a transformé l'ingénieur Chambrelent, que nous n'avons possédé que pendant peu d'années à l'Académie des sciences; appelé par son service des ponts et chaussées dans le département des Landes, il reconnut que quelques plantations de pins maritimes, ne donnant que des sujets souffreteux dans les lieux bas, présentaient au contraire une croissance régulière dans les endroits élevés, par suite plus secs. Visiblement, pour mettre le pays en valeur, il fallait tout d'abord le débarrasser des eaux stagnantes; Chambrelent reprit le nivellement de toute la contrée, reconnut que, contrairement à l'opinion admise jusque-là, les Landes s'inclinaient légèrement au nord vers la Gironde, au sud vers le bassin d'Arcachon; il fit creuser un vaste réseau de fossés d'écoulement, à profil très évasé, pour empêcher les sables de les

combler, et quand le pays eut été assaini, il le boisa de pins maritimes. Leurs racines, incapables de perforer l'alios, s'infléchissent sur la surface, y rampent, s'y incrustent et trouvent dans cette masse dure, mais spongieuse, assez d'humidité pour subvenir à leur faible évaporation. Cette vaste contrée est transformée aujourd'hui en une immense forêt de pins maritimes fournissant de la résine, des étais de mines, des poteaux télégraphiques et du bois de chauffage.

C'est aussi en pins maritimes qu'on avait planté les plus mauvaises terres de la Sologne. On se rappelle que pendant le dur hiver de 1879-80 ces arbres furent gelés en grand nombre ; on a replanté depuis en pins sylvestres, moins sensibles aux grands abaissemens de température.

Les terres un peu vallonnées, à sous-sol imperméable, se prêtent à la création des étangs; ils étaient nombreux naguère, aussi bien en Sologne que dans la partie du département de l'Ain désignée sous le nom de *Dombes*. Au commencement du siècle, ils couvraient encore le cinquième de ce pays; les propriétaires non-résidens en tiraient un revenu supérieur à celui que donnait la culture de ces terres ingrates : « brique en été, boue en hiver ». Les miasmes paludéens y pullulaient, la population rare, malingre, ne fournissait jamais à l'armée son contingent de conscrits. La plus grande partie des étangs a disparu, on les a remplacés par des prairies naturelles. Pour qu'elles prospèrent, il faut, ainsi qu'il a été dit, qu'une terre de faible épaisseur repose sur un sous-sol imperméable et incliné. Les graminées, qui composent la prairie permanente, n'ont que de courtes racines, et, sous peine de dépérir, elles doivent trouver l'eau à leur portée. Pendant la grande sécheresse de 1893 (1), la pénurie de foin fut excessive, et les pertes de bétail énormes, l'herbe avait complètement disparu. Or, des déterminations d'humidité que je fis exécuter à cette époque à Grignon et au Muséum montrèrent que la couche superficielle de la terre jusqu'à 25 centimètres était seule desséchée ; plus bas, on trouvait encore 15 centièmes d'humidité environ ; aussi les récoltes du blé, celles mêmes des légumineuses des prairies artificielles à racines profondes, restèrent passables.

Quand l'eau s'écoule lentement sur un sous-sol en pente, elle abreuve les courtes racines des graminées, aussi bien sur les

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1893.

parois des coteaux qu'au fond des vallées où se rassemblent les eaux descendant des plateaux. Les herbes de bonne qualité ne croissent que là où l'eau se renouvelle ; si elle séjourne, la prairie est envahie par les plantes grossières des marécages.

Les prairies naturelles couvrent les pays à pluies abondantes, comme la Normandie ; elles s'étendent de plus en plus en Bretagne et en Limousin, où un sous-sol rocheux et accidenté est recouvert d'une mince couche de terre maigre et filtrante. Dans la Haute-Vienne, très vallonnée, on pratique les irrigations, qui deviennent plus rares sous le climat humide de la Bretagne.

L'eau, nécessaire à la végétation de la prairie, ne suffit pas à la rendre luxuriante, il faut lui apporter en outre les alimens que la terre elle-même est incapable de lui fournir. S'il est généralement inutile de s'occuper de l'alimentation azotée, à laquelle suffit le travail des bactéries, il faut pourvoir à l'alimentation minérale ; malgré ses pluies abondantes, la Bretagne est restée couverte d'ajoncs et de bruyères, tant que l'épandage du noir animal, puis de la poudre de phosphates fossiles, de scories de déphosphoration et de chaux, n'a pas apporté à ses terres, provenant de la désagrégation du granit, les élémens qui y faisaient défaut. Il en a été de même du Limousin, qui n'a pu nourrir copieusement son excellente race bovine qu'après l'établissement du chemin de fer, lui amenant à bas prix la chaux du Berri.

Quand les terres fortes, à sous-sol imperméable, présentent une certaine épaisseur, elles portent de bonnes récoltes de froment à la condition qu'on ménage aux eaux, qui ne s'infiltrent que difficilement, un écoulement superficiel. Il y a trente ans, la Brie, dont le sous-sol est essentiellement argileux, était cultivée en billons formant des planches très bombées, séparées les unes des autres par des rigoles d'écoulement qui déversaient leurs eaux dans des fossés entourant toutes les pièces de terre. Les parties trop difficiles à travailler ont été boisées ; les forêts de Crécy, d'Armainvillers, s'étendent sur le plateau limité entre la Seine et la Marne. Au milieu des pièces, on trouve même des petits bois, des remises très favorables au gibier ; il abonde dans ce pays où l'eau ne manque nulle part. Les plus belles chasses des environs de Paris sont réunies sur ces terres fortes, que les travaux de drainage ont, au reste, singulièrement améliorées. En déterminant l'écoulement des eaux souterraines, il a été possible de labourer à

plat et, par suite, d'employer les semoirs, les moissonneuses qui fonctionnent mal sur des planches bombées.

Lorsque le sous-sol imperméable est recouvert d'une épaisse couche de terre végétale, la culture du blé rencontre des conditions absolument favorables. Tel est le cas de la Limagne d'Auvergne, dont les récoltes de blé étaient déjà célèbres à l'époque romaine.

A bien des reprises différentes, j'y ai fait exécuter des fouilles pour suivre le développement des racines; celles du blé, fines, menues, d'une extrême longueur, descendent verticalement jusqu'à plus d'un mètre et, dans plusieurs pièces, atteignent une couche de sable toujours humide, car elle repose sur un lit d'argile. Par places, l'eau est si abondante que les roseaux se mêlent aux épis; ces deux plantes ne se gênent pas, et j'ai vu, dans d'admirables champs de blé, la couleur verte des roseaux se marier aux nuances dorées de la moisson en pleine maturité.

L'eau souterraine remonte difficilement dans cette terre noire, pulvérulente, où les forces capillaires sont peu énergiques, et les betteraves, qui n'envoient pas leurs racines jusqu'à la couche humide, pâtissent en Limagne pendant les années de sécheresse.

La couche arable est parfois si épaisse dans les terres fortes du Nord et du Pas-de-Calais que sa hauteur annule l'influence du sous-sol, et qu'on draine partout avec avantage. Après ce travail, ces terres toujours humides, mais bien aérées, présentent les conditions les plus favorables à la culture des céréales et des racines; j'y ai vu l'hectare produire de 40 à 45 tonnes de betterave à sucre et, dans les bonnes années, près de 50 quintaux de blé; récoltes admirables que je n'ai jamais constatées que dans cette partie de la France.

Ce n'est cependant pas encore dans ces sols argileux, où l'approvisionnement d'eau est suffisant pour la grande culture, que s'établissent les praticiens qui savent tirer du sol le maximum de matière végétale.

Il faut à la culture maraîchère des arrosages constans; aussi elle ne prospère que là où les eaux abondantes peuvent être aisément remontées à la surface du sol; comme son nom l'indique, elle choisit pour ses jardins les sols assainis, riches en humus, des anciens marais.

Ce n'est plus 1000 ou 1500 francs que les jardiniers font produire à l'hectare, c'est 2000, 3000, jusqu'à 5000 francs. Ils y

réussissent en ne laissant jamais reposer leurs terres, copieusement fumées; aussitôt qu'une plante est enlevée, une autre lui succède; ils y réussissent en maintenant élevés leurs prix de vente, car, s'il est facile de faire arriver des pays d'outre-mer des sacs de blé, ou même des animaux vivans, les légumes frais et les fleurs ne supportent que les rapides trajets en chemins de fer, et les horticulteurs n'ont pas à craindre la concurrence américaine; ils y réussissent parce qu'ils apportent à leur travail cette ingéniosité, cette habileté, ce goût qui font rechercher partout leurs gerbes de fleurs, ou leurs paniers de fruits; ils y réussissent enfin par d'incessans arrosages.

En résumé, les terres sont stériles quand l'eau leur fait défaut; à mesure que l'approvisionnement d'humidité augmente, la fécondité s'accroît; les plus belles récoltes naissent sur les terres humides, qu'il faut assainir par le drainage; enfin, la plus productive de toutes les cultures, la culture maraîchère, ne s'établit que sur les terres basses où l'eau est abondante.

La circulation régulière de l'eau dans le sol est donc la condition même de la fertilité. J'ai essayé de le faire voir dans les pages précédentes, j'y reviendrai encore dans une prochaine étude où je montrerai que le cultivateur n'ameublit sa terre, par un travail constant, que pour y maintenir de puissantes réserves d'humidité.

P.-P. Dehérain.

LE JUGEMENT D'UN ANGLAIS

SUR LA FRANCE POLITIQUE

M. John Edward Courtenay Bodley arrivait chez nous au mois de mai 1890, et, sept années durant, sans relâche, sans interruption, du nord au midi, de l'est à l'ouest, il a parcouru notre pays dans tous les sens. Il vient de publier un ouvrage en deux volumes, fort remarquable et fort remarqué, dans lequel il a consigné les réflexions et les conclusions que lui avaient suggérées ses voyages d'étude (1). Magistrats et professeurs, grands et petits propriétaires, ecclésiastiques, négocians, soldats, artistes, penseurs et paysans, il a lié commerce avec des Français de toute classe et de toute profession. Il s'était avisé dès l'abord que ce n'est pas à Paris qu'il faut nous étudier, que l'étranger qui vit dans cette ville délicieuse ne peut se soustraire à l'influence troublante de coteries rivales, dont les perpétuelles agitations sont souvent factices, que qui ne connaît pas la province ne connaît pas la France. Le devoir qu'il s'était imposé ne lui a point paru dur à remplir; il lui a semblé que parcourir nos villes et nos campagnes était une occupation pleine de charme et de variété. « Aujourd'hui que je connais les provinces françaises comme peu d'étrangers les connaissent, nous dit-il, les scènes familières de la vie quotidienne, qu'on y rencontre chemin faisant, me procurent d'agréables sensations, aussi vives que lorsque je n'étais qu'un étranger qui passait. Un évêque bénissant de petits enfans dans les bas-côtés de sa cathédrale, un groupe de paysannes aux coiffes blanches sur la place où se tient un marché, un régiment défilant à travers un village au son du clai-

(1) *France*, by John Edward Courtenay Bodley, 2 vol. in-8°; Londres 1898; Macmillan and C°.

ron n'ont plus pour moi l'intérêt purement sentimental ou pittoresque des premiers jours. Je sais, à la vérité, que la vie de beaucoup de ces braves gens n'a rien d'idéal ni d'idyllique; mais je reconnais dans ces provinciaux, avec tous leurs défauts, le vrai nerf de la France, la force vive qui la maintient au premier rang des nations, en dépit de toutes les folies gouvernementales ou autres qui se commettent dans sa belle capitale. »

En tout ce qui concerne nos vertus privées et nos mœurs domestiques, cet observateur sagace et bienveillant nous rend un témoignage dont nous ne pouvons être que touchés, et nous serions bien difficiles, si nous n'étions pas contens de lui. Il nous considère comme une nation remarquable par son honnêteté, qui mérite d'être proposée en exemple pour la façon dont elle entend la vie de famille et le gouvernement d'une maison, pour son industrie, ses habitudes laborieuses, son esprit d'ordre, son épargne qui fait des miracles. Il estime que la France est le pays du monde où la civilisation a le plus pénétré dans les couches inférieures de la société.

Il a visité des régions où les paysans sont encore grossiers; mais le plus souvent, nous dit-il, leur air rustique est une fausse enseigne, et ils étonnent l'étranger par leur urbanité et le charme de leurs manières. Il les a étudiés et dans leurs travaux et dans leur intérieur: « Leurs provisions de linge, leur cuisine, leur tenue sont des signes visibles de la force d'un peuple dont l'heureux naturel résiste aux leçons de désordre que lui donnent ses gouvernans. Le voyageur qui, à la tombée de la nuit, traverse tel village écarté, aperçoit par la porte ouverte d'une chaumière une table proprement servie, qui témoigne d'un amour du confort inconnu dans les maisons bourgeoises d'autres pays civilisés. » Ce n'est pas à la Révolution que M. Bodley attribue les avantages que nous pouvons avoir sur tels de nos voisins; c'est à notre passé, à nos origines, à l'hérédité, à de vieilles traditions et à la finesse de la race. Garderons-nous à jamais les qualités aimables qui font de nous un peuple très policé, et les qualités fortes dont nous avons fait preuve au lendemain d'effroyables catastrophes? Nous ne nous défions pas assez de certains ennemis très dangereux, qui travaillent à nous corrompre et nous empoisonnent l'esprit. Heureusement, trois grandes corporations exercent sur nous une influence bienfaisante, et leurs vertus contre-balancent « le mal que nous font des gens en vue dont les discours et les actions remplissent les journaux. » Ces trois corporations, fort dissemblables au demeurant, mais dans lesquelles règnent le sentiment du devoir, l'esprit de sacrifice,

l'amour du travail tranquille et discret, sont, toute exception faite, l'armée, l'université et le clergé.

Plein d'égards pour nos vertus, indulgent pour nos défauts, M. Bodley traite avec une implacable sévérité notre gouvernement et nos gouvernans, et s'il y a une France qu'il respecte et qu'il aime, ce n'est pas la France politique. Il lui a suffi de regarder autour de lui pour s'assurer que la morale professée et pratiquée par l'immense majorité de la nation est infiniment supérieure à celle de nos politiciens, que, dans le pays des pères de famille industrieux et économes et des impeccables ménagères, le ménage de l'État est en proie au désordre et à la confusion.

On nous a accusés d'avoir, dans les temps troublés, un tempérament bouillant, de redoutables effervescences, des accès de brutalité, de férocité, des instincts violens et destructeurs. Mais dans l'habitude de la vie, dit M. Bodley, il n'est pas de créatures humaines aussi bien ordonnées, aussi méthodiques que les Français : « Leur économie, le soin qu'ils apportent à tenir leurs comptes, leur habileté à organiser des plaisirs simples qui leur font oublier leurs fatigues, la toilette de leurs femmes, les formes observées par les humbles eux-mêmes dans leurs repas, tout atteste que ce peuple prévoyant et systématique s'accommode mal des improvisations hâtives. Il en va de même de leur façon de penser. Ils sont accoutumés à classer et à formuler leurs idées, et leur éducation nationale à tous ses degrés favorise cette tendance. Un prêtre anglais, attaché jadis au diocèse de Paris, me disait un jour combien il avait été frappé du contraste qu'offraient dans les deux pays les confessions qu'il avait reçues de jeunes filles, à l'âge où ce sacrement n'est pas encore une révélation psychologique ou une pratique dont on s'acquitte par routine. La jeune pénitente anglaise lui débitait une histoire fort embrouillée, qui n'avait ni commencement, ni milieu, ni fin. La jeune Française développait un thème tranquillement préparé, modèle d'ordonnance lumineuse, où tous les détails étaient rangés en bon ordre et catégoriquement classés. »

Ce même caractère, cet esprit d'ordre et de méthode, poussé jusqu'à la minutie, se retrouve dans toutes les hiérarchies officielles, administratives, ecclésiastiques, militaires, judiciaires où s'incarne le génie de la nation, et qui fonctionnent le mieux qu'elles peuvent, « côte à côte avec une république parlementaire, dont tous les présidens ont abdiqué, sauf celui qui a été assassiné, et dans laquelle un ministre qui conserve un an son portefeuille est une curiosité. » Ces hiérarchies, où le génie national a mis son empreinte, portent aussi la marque de

l'homme extraordinaire qui a créé la France moderne, du grand et admirable liquidateur de la Révolution, qui sut concilier les idées nouvelles avec les penchans héréditaires et verser le vieux vin dans de nouveaux vaisseaux : « Napoléon, dit M. Bodley, était le plus grand maître de détails que le monde ait jamais vu. » Les institutions qu'il a données à la France prouvent qu'il savait bâtir sur le solide; elles ont traversé tout un siècle de crises et de tempêtes, et elles ne sont ni vieilles ni caduques. Pourquoi faut-il qu'à ces institutions bienfaisantes et appropriées à son tempérament, la France en ait ajouté d'autres, empruntées à l'Angleterre et qui ne sont bonnes que pour les Anglais? Ce n'est pas au régime républicain qu'en a M. Bodley; république ou monarchie constitutionnelle, c'est tout un pour lui. Aristote a dit que l'homme est un animal politique; M. Bodley pose en principe que le Français n'est pas un animal parlementaire et que nous ne recouvrerons la santé, que nous ne respirerons à l'aise que le jour où nous nous serons débarrassés d'une importation étrangère qui nous est funeste.

Disraeli faisait dire au héros d'un de ses romans, en route pour l'Orient : « Je pars pour un pays que le ciel n'a jamais gratifié de cette fatale drôlerie qu'on appelle un gouvernement représentatif. » M. Bodley est convaincu que ce genre de gouvernement, vaille que vaille, convient à l'Angleterre, mais n'est ailleurs « qu'une fatale drôlerie ».

Il nous rapporte en détail un incident de ses voyages d'étude, qui lui a laissé une ineffaçable impression. C'était l'époque du boulangisme. Il se trouvait alors dans une ville du Midi, et il entra un matin dans le plus beau café de la place de la République, où s'étaient assemblés, le docteur en tête, les gros bonnets du conseil municipal pour conférer sur les mérites et les titres de deux candidats à la députation. Un voyageur de commerce en rouenneries assistait à ce débat et disait son mot; c'était un bon juge en de pareilles matières; depuis longtemps, la capitale et les provinces n'avaient plus de secrets pour lui. Si l'un des candidats en compétition avait été un modéré, un républicain de gouvernement, on lui eût bien vite réglé son compte, on eût bientôt fait de décider qu'il était non seulement un crétin, mais un homme de moralité louche, qui avait de vilaines histoires dans son passé. J'ai connu un candidat à la députation qui, dans une réunion publique, fut accusé de fratricide pour n'avoir pas assisté son frère dans l'embarras. En vain jurait-il son Dieu et sa foi qu'il n'avait jamais eu de frère; on lui disait : « Prouvez-le! » Il est malheureusement très difficile de prouver qu'on n'a jamais eu de frère, et, jusqu'à la fin de sa campagne

électorale, on l'interrompit dans ses discours, en lui criant : « Parlez-nous de lui ! Il vivrait encore si vous l'aviez aidé ! » Il est dur de n'être pas élu, il est plus dur encore de devoir son échec à un frère qui n'exista jamais.

Le cas discuté en présence de M. Bodley était beaucoup plus difficile à résoudre. Les deux concurrens étaient l'un comme l'autre des partisans intrépides de la libre pensée, et ils appartenaient à la même loge maçonnique.

L'un, vétérinaire de son état, expert dans son métier et radical à tous crins, n'avait aucun goût pour les généraux qui aspirent à la dictature ; l'autre, radical-socialiste, qui avait été durant dix jours sous-préfet sous la Commune, s'était converti au boulangisme. Le débat fut vif, orageux ; on s'échauffait, on vociférait, on beuglait, et le Parisien de Normandie, pris pour arbitre, suait à grosses gouttes : cette affaire lui paraissait fort compliquée, pour la première fois il se sentait embarrassé d'avoir à régler les destinées de la France.

En sortant du café de la place de la République, M. Bodley suivit l'avenue Gambetta, dont les murailles blanches réverbéraient les rayons d'un soleil torride. Quelques minutes plus tard, il entrait dans une maison modeste, mais confortable, qui servait de logement et d'atelier à un sculpteur en bois, que son industrie, renommée dans le pays, avait mis à l'abri du besoin. Là, dans un appartement frais et bien tenu, il trouva des gens tranquilles, qui ne ressemblaient point à des tribuns de cabaret, « une famille provinciale, nous dit-il, formant un groupe très français ». Le père avait blanchi dans l'exercice d'une profession intelligente ; sa femme, robuste et amie de l'ordre, tenait ses livres aussi bien que son ménage ; leur fille, fort agréable, avait épousé un jeune cultivateur des environs, qui venait d'achever son service militaire : « Dans cette chambrée de gens contens, je trouvais rassemblé tout ce qui fait la prospérité et la vraie gloire de la France, industrie, amour de la règle, sentimens de famille, instincts d'art, culture du sol, accomplissement du devoir patriotique et collaboration constante des femmes dans le règlement de la vie, tout cela comme imprégné d'un air de vieille civilisation latine, qu'on respire souvent dans les humbles sphères et pas toujours dans les classes supérieures. » Quand un Anglais est curieux, il ne l'est pas à moitié ; M. Bodley ne put se tenir de demander au maître de cet humble logis ce qu'il pensait de l'élection qui se préparait. La réponse qui lui fut faite, il l'a souvent entendu répéter depuis : « Je ne m'occupe pas de politique, monsieur. » — « Les membres de cette digne famille,

ajoute-t-il, acceptent facilement tout régime, quel qu'il soit, qui leur permet de vaquer en paix à leurs petites affaires; mais, à leurs yeux, la politique n'est pas une occupation à l'usage des gens rangés et laborieux. » Il avait bien employé sa journée : il avait vu dans un café la France qu'il n'aime pas et dans une maison bien tenue la France qu'il aime.

M. Bodley n'a garde de s'étonner qu'il y ait chez nous beaucoup de gens qui s'occupent peu de politique. Il a constaté dans ses excursions à travers nos provinces que notre pays est, somme toute, fort bien administré, qu'il en est peu d'aussi agréables à habiter pour quiconque aime la vie tranquille, que les nombreux rouages de la grande machine fonctionnent sans trop de frottemens. Au surplus, dit-il, tous les peuples ont leurs croix, leurs chagrins, et si les Français se plaignent d'avoir trop de fonctionnaires à nourrir, les Anglais sont mangés par leurs hommes de loi. Le malheur est que les indifférens, qui représentent les élémens les plus sains de la nation, laissent le champ libre aux agités, aux intrigans, aux intolérans, qu'ils se déchargent sur eux du soin de préparer les élections, que les politiciens sont d'habitude des esprits au-dessous du médiocre, que pour leur agréer, un candidat est tenu d'être lui-même fort médiocre. Il s'ensuit que qui jugerait de la France par son Parlement lui ferait injure, d'où il est permis d'inférer que le parlementarisme n'est pas son fait.

En traçant le portrait de la France politique, M. Bodley n'a pas toujours distingué certains caractères qui nous sont propres de ceux qui nous sont communs avec toutes les sociétés démocratiques, et, dans le fait, à son insu, c'est le procès de la démocratie qu'il instruit. Qu'il étudie la Suisse comme il a étudié la France, il y trouvera une foule d'indifférens, qui laissent le champ libre aux agités, aux ambitieux, aux intolérans; beaucoup s'abstiennent de voter, d'autres remplissent ce devoir fastidieux par manière d'acquit, ou leur humeur du moment détermine leurs choix, sans qu'ils songent aux conséquences. Et qui ne sait que les États-Unis sont le pays du monde où les honnêtes gens donnent aux politiciens, qui ne voient dans la politique qu'une industrie lucrative, le plus de facilités pour exercer leur métier?

L'homme est ainsi fait qu'il n'attache beaucoup de prix à ses droits que lorsqu'ils sont des privilèges, et, dans tous les pays de suffrage universel, il faut un peu de vertu pour s'occuper des affaires publiques. Cela est vrai surtout dans un temps où de savantes et ingénieuses inventions ont rendu la vie plus douce, plus commode, et créé des habitudes qui ne ressemblent guère aux us et pratiques des vieux Romains.

Tocqueville a remarqué que, dans les démocraties riches et prospères, l'amour du bien-être devient une passion tenace, exclusive, une sorte de « sensualité tranquille », qui s'insinue partout dans les âmes, que tout s'efface devant la préoccupation d'arrondir son champ, de planter un verger, d'embellir sa demeure, de prévenir la gêne, de se procurer ses aises, de satisfaire des besoins factices sans grands efforts et à peu de frais :

« Ces objets sont petits, mais l'âme s'y attache; elle les considère tous les jours et de fort près, ils finissent par lui cacher le reste du monde... Ce que je reproche à l'égalité, ajoutait Tocqueville, ce n'est pas d'entraîner les hommes à la poursuite des jouissances défendues, c'est de les absorber dans la recherche des jouissances permises. Ainsi il pourrait bien s'établir dans le monde une sorte de matérialisme honnête, qui ne corromprait pas les âmes, mais qui les amollirait et finirait par détendre sans bruit tous leurs ressorts ». Heureux les indifférens! Mais ils découvrent tôt ou tard que, quand les affaires publiques sont en souffrance, leurs intérêts particuliers s'en ressentent, ils ont de fâcheux réveils et ils se repentent d'avoir dormi.

Ce qui nous est particulier, un embarras que ne connaissent point la Suisse et les États-Unis, démocraties fédératives, c'est la difficulté de concilier le gouvernement parlementaire avec la centralisation administrative et politique. M. Bodley tient ce problème pour insoluble; il faut lui accorder qu'il est fort compliqué. Par la grâce de la Révolution et de Napoléon Ier, la France est de toutes les nations la plus unitaire, et dans un pays centralisé, le gouvernement dispose d'une foule de fonctions publiques, dont le nombre tend sans cesse à s'accroître. Tout le peuple des solliciteurs est à sa discrétion, il le tient par la crainte et par l'espérance, et quand le pouvoir exécutif a beaucoup de créatures, la liberté électorale n'est souvent qu'une fiction. C'est ce qu'on a vu sous le second Empire, sous le régime des candidatures officielles. Durant bien des années, il en a peu coûté au suffrage universel d'élire les candidats agréables à un gouvernement très fort, qui avait un nombre considérable de places à donner aux ambitieux, et qui assurait aux indifférens l'ordre, la vie tranquille, la prospérité du commerce, de l'industrie et des affaires.

Les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets, et la centralisation n'est pas nécessairement un principe de force pour les gouvernemens. Sous l'Empire, le pouvoir exécutif tenait de court la puissance législative; depuis que nous sommes en République, quoique ses attributions n'aient pas été sensiblement diminuées, il

ne pèche plus par un excès d'autorité, mais par un excès de faiblesse, et ce sont les Chambres qui peuvent tout.

Cela tient, pense avec raison M. Bodley, à ce que la France républicaine n'a pas su constituer, organiser de grands partis, et qu'à défaut des grands, elle fourmille de petits. Les grands partis, comme le disait Tocqueville, s'attachent plus aux idées qu'aux hommes; ils ont, en général, des passions plus généreuses, leurs opinions ressemblent davantage à des convictions, ils s'entendent mieux à cacher l'intérêt particulier sous l'intérêt public. Les petits partis sont le plus souvent sans foi politique, et ils ne prennent pas la peine de dissimuler leur égoïsme. Ils s'échauffent à froid; leur langage est violent, mais leur marche est incertaine : « Il faut bien pourtant que l'ambition parvienne à créer des partis, car il est difficile de renverser celui qui tient le pouvoir, par la seule raison qu'on veut prendre sa place. Toute l'habileté des hommes politiques consiste donc à composer des partis : un homme politique cherche d'abord à discerner son intérêt et à voir quels sont les intérêts analogues qui pourraient se grouper autour du sien ; il s'occupe ensuite de découvrir s'il n'existerait pas par hasard, dans le monde, une doctrine ou un principe qu'on pût placer convenablement à la tête de la nouvelle association, pour lui donner le droit de se produire et de circuler librement. C'est comme qui dirait le privilège du roi que nos pères imprimaient jadis sur la première feuille de leurs ouvrages, et qu'ils incorporaient au livre, bien qu'il n'en fît point partie (1). » On ne peut mieux dire, et voilà vraiment où nous en sommes.

Faute de grands partis, il n'y a pas dans nos Chambres de majorités solides, consistantes, sur lesquelles un gouvernement puisse faire quelque fond; elles sont formées par les combinaisons éphémères de groupes inquiets et agités, qui souvent n'ont pas d'autre règle de conduite que leurs intérêts particuliers, et dont les fantaisies changeantes déroutent tous les calculs. Quand les majorités sont instables, les ministères ne sont jamais assurés du lendemain; manquant d'appui, ils vivent d'expédiens, et l'art de gouverner se réduit pour eux à l'art de prolonger leur pénible existence. Les députés trouvent leur compte dans la faiblesse des cabinets ; ils en profitent pour s'ingérer dans une foule d'affaires réservées jusqu'alors au pouvoir exécutif, ces législateurs jouent le rôle de gouvernans irresponsables; il ne leur suffit pas de contrôler le jeu de la grande machine bureaucratique, ils entendent

(1) *De la Démocratie en Amérique*, par Alexis de Tocqueville, IIe partie, ch. II.

la diriger eux-mêmes, et comme on l'a dit : « Quand le contrôleur supprime le contrôle pour agir à la place du contrôlé, c'en est fait du gouvernement parlementaire, qui est alors remplacé par le gouvernement du Parlement, ce qui est tout le contraire. »

Les députés sont devenus les souverains dispensateurs de places et de grâces ; ils promettent, ils menacent, ils donnent, ils refusent, ils nomment et destituent. Les plus influens sont des puissances qui font trembler les préfets, plus jaloux de gagner leur faveur que de complaire à un ministre qui aujourd'hui est peu de chose et demain ne sera rien. Ces députés influens sont sûrs d'être réélus ; quand l'appui de la préfecture viendrait à leur manquer, ils auraient pour eux les fonctionnaires des arrondissemens et des communes, qui leur doivent leurs places ou comptent sur eux pour obtenir de l'avancement. Jadis, les fonctionnaires français ne connaissaient que leur consigne ; au jourd'hui, en matière de politique, ils ne s'occupent plus que de savoir qui peut leur nuire ou les servir. M. Félix Faure, qui n'était pas encore Président de la République, disait à ses électeurs, il y a quelques années : « Dans tel département, l'administration soutient la politique libérale ; dans le département voisin, elle favorise les radicaux, dans tel autre, le préfet se conforme aux instructions de son ministre et les sous-préfets ne prennent conseil que d'eux-mêmes. Il est beaucoup de fonctionnaires dont nous savons qu'ils sont plus préoccupés de satisfaire le gouvernement de demain que celui qu'ils représentent, et c'est un état d'anarchie auquel le pays désire qu'on mette un terme. »

Cette anarchie durera tant que les ministères seront instables et les députés omnipotens. Ce ne sont pas seulement les amateurs de fonctions publiques qui font appel à leur crédit, mais quiconque soupire après une décoration, après un bureau de tabac, quiconque a besoin d'un coup de piston, quiconque a un cas litigieux à résoudre ou des difficultés avec la régie, la douane, l'autorité militaire. « Faites-vous recommander par votre député, un dossier sans lettre de député est incomplet. » Voilà ce que disent les bureaux à tout solliciteur. Quel est le député le plus sûr d'être réélu ? Quel est le député à qui l'appui des fonctionnaires, des comités et des politiciens ne fera jamais défaut ? C'est celui qui a le génie de la recommandation, celui qu'on ne déboute jamais de ses requêtes, celui dont les prières sont des ordres. Tout récemment le jour du ballottage, en allant voter, je fis route avec un électeur qui me pria de le renseigner sur le caractère des deux candidats qui se disputaient sa voix. Il se souciait peu de leurs opinions, il était disposé à croire qu'ils n'en avaient ni l'un ni l'autre. La question

qui l'intéressait était de savoir lequel des deux était le plus accessible, le plus accueillant, quand on avait quelque chose à lui demander, lequel était le plus certain, le cas échéant, d'avoir l'oreille du ministre. Tout en l'écoutant et lui répondant, je pensais à M. Bodley, à certain café où il était entré, et je pensais aussi au sculpteur en bois qui lui avait dit : « Monsieur, je ne m'occupe pas de politique ». Cet homme de bien avait tort, il faut s'en occuper : ce ne sont pas ceux qui cassent les verres qui les paient.

« La France, dit M. Bodley, s'est donné du même coup deux constitutions : l'une écrite, celle de 1875, en vertu de laquelle le pouvoir exécutif est confié à des ministres responsables devant les Chambres, et de qui relèvent tous les services administratifs ; l'autre, qui n'a pas été écrite, pose en principe que le pouvoir exécutif est exercé à Paris dans les bureaux des départemens centraux de l'État, avec la coopération des membres du Parlement, et en province dans les bureaux des préfectures, sous la direction des politiciens.

« Pression exercée par les législateurs sur les ministres du jour, rapports d'intérêt entretenus par eux avec les fonctionnaires chargés de distribuer les faveurs, sollicitations et intrigues préparant la nomination à tout poste administratif ; embarras et peines d'esprit des préfets et des sous-préfets, qui vivent dans la dépendance de deux familles de maîtres, leurs chefs hiérarchiques et le clan inofficiel des meneurs locaux, toujours prêts à les dénoncer au député, tel est l'état des choses, comme l'attestent des juges impartiaux, aussi connus par leur attachement à la République que par leur modération. » On nous accuse de n'avoir pas le génie du commerce, et cependant notre pays est en matière d'élections et de nominations celui où il se conclut le plus de marchés avantageux aux deux parties contractantes, où « donnant donnant » est l'universelle devise. La France politique est une vaste société de secours mutuels ; mais il y a dans cette société un peu mêlée beaucoup de désarroi, chacun tire à soi la couverture. Nous sommes trop administrés, nous ne sommes pas assez gouvernés. Le mal dont nous souffrons est le désordre, l'incohérence, ce que le roi Louis-Philippe appelait le gâchis.

Les républicains modérés, dont M. Bodley invoque le témoignage, ne pensent pas que le mal qu'ils déplorent soit sans ressource. Le vote obligatoire, qui contraindrait les indifférens à sortir de leur apathie, la décentralisation administrative, la substitution des grands partis au système des groupes, chacun propose son remède. Le publiciste anglais ne croit pas à l'efficacité de ces réformes qui, selon lui, ne sont

point appropriées à notre tempérament. « On peut prédire sans témérité, dit-il, qu'en Angleterre, dans vingt ans d'ici, la Couronne n'aura perdu aucune de ses prérogatives et que l'administration locale aura subi de sérieuses modifications ; mais qui oserait prédire que, dans le même laps de temps la France aura réformé ou aboli son système communal ? Et qui oserait affirmer que le pouvoir exécutif y sera encore représenté par le Président d'une République parlementaire ? »

— « Français, nous dit-il en substance, conservez précieusement tout ce que vous tenez de Napoléon Ier. Cet homme d'un incomparable génie vous connaissait si bien ! Il avait une notion si nette de votre tempérament, de votre caractère, de vos instincts, de vos besoins ! Il vous avait fait un habit sur mesure. La centralisation administrative, telle qu'il l'entendait, est exactement ce qu'il vous faut et sert de correctif aux vices de votre gouvernement. Cela est si vrai qu'un étranger, qui ne lit pas les journaux, peut passer des années chez vous sans se douter que vous êtes mal gouvernés. Débarrassez-vous à jamais de vos pseudo-libertés parlementaires, et vous aurez tout à souhait, il ne manquera rien à votre bonheur. Vous avez parfois des idées bien étranges ; vous avez emprunté ses institutions à l'Angleterre et vous avez fait alliance avec la Russie ; c'était agir au rebours du bon sens : vous auriez dû vous allier aux Anglais et emprunter aux Russes leur régime autocratique. »

M. Bodley, quoiqu'il nous aime, se moque quelquefois de nous ; ce sont des libertés permises entre amis. Il sait très bien que nos besoins sont plus compliqués, que notre caractère est plus complexe qu'il ne le dit, que nous ne supportons pas longtemps les gouvernemens autoritaires, que, pour remonter sur le trône en 1815, Napoléon Ier dut nous octroyer l'Acte additionnel, qu'après nous avoir tenu la bride haute et courte, Napoléon III, bon gré mal gré, a fini par nous la mettre sur le cou. M. Bodley nous fait l'honneur de nous considérer comme un des peuples les plus intéressans de l'univers, et il s'indigne que nous puissions nous accommoder d'un régime au-dessous du médiocre.

Il nous pousse aux changemens, aux aventures ; il pense que nous sommes nés pour donner au monde de grands spectacles, pour l'étonner par l'audace de nos hasardeuses expériences, par nos coups de théâtre. M. Bodley est un ami dangereux. On ne peut nier que la démocratie parlementaire, comme toute autre forme de gouvernement, n'ait ses inconvéniens et ses vices ; mais il est encore plus certain que le pire des gouvernemens est celui que Platon appelait « la théâtrocratie ». Plaise au ciel que nous n'en tâtions plus ! Nous sommes payés pour cela.

M. Bodley nous pousse aux aventures; mais il doute que ses conseils soient écoutés, que nous soyons disposés, dès maintenant, à recourir aux mesures violentes pour réformer des abus dont vivent beaucoup de gens et auxquels les sages se résignent : n'a-t-on pas dit que la perfection de la sagesse humaine est d'être heureux avec de gros abus? On est fondé à croire que la grande majorité des Français s'est convertie aux principes conservateurs, c'est-à-dire que, coûte que coûte, elle désire conserver ce qu'elle a, qu'elle préfère le moineau qui est dans sa main au pigeon qui est sur le toit. Il n'y a plus en France de religion politique; les révolutions sont des écoles de scepticisme. Nous nous sommes dégoûtés aussi de la politique de sentiment, de la politique du panache, et c'est fort heureux : entourés de peuples qui ne songent qu'à leurs intérêts, nous prêcher la chevalerie, c'est nous demander de faire le jeu et la joie de nos ennemis. Nous sommes devenus utilitaires; nous pesons les maux et préférons les moindres, nous comparons les biens et choisissons les moins coûteux, qui sont souvent les plus sûrs.

Les indifférens eux-mêmes, quand ils consentent à réfléchir sur les affaires publiques, reconnaissent que malgré ses faiblesses, ses misères, le décousu de ses idées et de sa conduite, la République parlementaire nous a rendus de grands et évidens services, qu'elle a travaillé à notre relèvement, qu'après de cruels désastres, nous faisons aujourd'hui assez bonne figure dans le monde. Les indifférens ont pour principe qu'il ne faut pas demander que tout soit bien, il leur suffit que tout soit passable. Au surplus, ce qui les aide à patienter, sans être trop inquiets sur l'avenir, ce sont certaines institutions, semblables, a dit quelqu'un, à des rochers émergeant d'un océan de sable. M. Bodley, qui nous connaît bien, comprend mieux que la plupart des étrangers les raisons secrètes de l'attachement passionné qu'a la France pour son armée. Dans un temps où l'or et l'argent sont de toutes les idoles les plus fêtées, elle représente l'abnégation, la vie dure, le désintéressement; dans une société indisciplinée et bavarde, où ce sont souvent les subalternes qui commandent, elle représente l'ordre, la règle, la fierté qui sait obéir et se taire. Ne touchez pas à l'armée! Quoi qu'il puisse nous arriver, elle est notre suprême en-cas, et, de toutes nos espérances, celle qui risque le moins d'être déçue.

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

Au Vaudeville ; *Zaza*, comédie en cinq actes, de MM. Pierre Berton et Charles Simon. — Au Théâtre Antoine : *Les Amis*, comédie en deux actes de M. Abraham Dreyfus ; *l'Épidémie*, un acte de M. Octave Mirbeau ; *Julien*, un acte, de M. Pierre Veber. — Au Palais-Royal : *Le Boulet*, comédie en trois actes, de M. Pierre Wolf. — A l'Odéon : *Mon enfant !* comédie en trois actes, de M. Ambroise Janvier.

Que tout le monde l'ait dit, cela n'est pas pour m'empêcher de le redire : *Zaza* est « une pièce pour Mme Réjane » et d'ailleurs très adroitement appropriée à son objet.

Une pièce pour Mme Réjane, c'est d'abord une histoire d'amour brutalement sensuel. Puis c'est une pièce qui nous montre « l'étoile » dans toutes les postures où le public a coutume de l'admirer. Elle comporte donc un certain nombre de scènes prévues. Il y a la scène où la grande comédienne est gamine et fait rire ; la scène où elle se déshabille, largement ; la scène où, les yeux chavirés, elle s'abandonne à des étreintes furibondes et colle sa bouche sur celle de son amant ; la scène attendrissante et généreuse où elle nous découvre la délicatesse de son cœur ; la scène de jalousie et la scène de rupture, où, parmi les sanglots et les hoquets, elle crie (du nez) sa souffrance, sa rage, son désespoir et, par surcroît, son mépris de l'humanité ; la scène philosophique où elle se révèle femme supérieure et experte aux ironies désenchantées... Et enfin il y a la scène non prévue, celle où elle fait ce qu'on ne l'avait pas encore vue faire. Dans *le Partage*, elle sautait à la corde : ici, elle époussète les meubles, avec ses jupes relevées jusqu'au ventre. Et autour de l'étoile, rien, ou presque rien.

Zaza est strictement conforme à ce séduisant programme. Zaza,

fille de fille, est chanteuse dans un « beuglant » de Saint-Étienne. Elle « se toque » d'un voyageur de commerce qui traverse la ville, un nommé Dufresne, et l'allume de son déshabillage et de ses frôlemens; et c'est le premier acte. — Au second, Zaza et Dufresne se possèdent avec frénésie. Zaza a « sacqué » ses anciens amans ; elle est « toute changée », — comme Marguerite Gautier, — car tel est l'effet des grandes passions. Mais elle n'est pas sans inquiétude : Dufresne est souvent appelé à Paris pour ses affaires et sera prochainement obligé de partir pour l'Amérique. Là-dessus Cascart, camarade et ancien amant de Zaza, pas jaloux, mais sensé, dit à la bonne fille : « Ma fille, tu perds ton avenir. Dufresne n'est pas riche, et puis il a un ménage à Paris. » Zaza répond : « J'y vais. » Et elle y va. Elle tombe chez Dufresne et y trouve, en l'absence de madame, une petite fille de huit ans qu'elle fait bavarder. Elle constate, avec fureur et attendrissement à la fois, que Dufresne est bon mari et bon père ; sent malgré elle que le vrai bonheur de son amant est là, qu'elle ne peut pas lutter contre « la Famille », et s'en va comme elle était venue. De retour à Saint-Étienne, elle laisse échapper, dans une conversation avec son amant, le secret de son voyage à Paris ; comprend, à la colère de Dufresne, que c'est, au fond, sa femme qu'il aime ; éclate en imprécations forcenées, et le chasse. — Cinq ou six ans après, Zaza est devenue une étoile de café-concert de la plus haute distinction, de celles qui portent l'esprit français à travers le monde, qui ont les appointemens de vingt généraux de division, qui envoient des lettres aux journaux et qui ont des opinions sur la littérature. Attiré par la vedette de l'affiche, Dufresne l'attend, un soir, à sa sortie des Ambassadeurs. Il ne serait pas fâché de s'offrir l'étoile en exploitant les anciens souvenirs : mais, douce et grave, un peu solennelle et faisant paraître dans ses discours la hautaine mélancolie d'une âme supérieure, la grue arrivée lui explique qu'il y a des souvenirs si poétiques, si frais, si « ailes de papillon » qu'il ne faut pas commettre ce sacrilège de les dévelouter.

Bref, *Zaza*, c'est la sempiternelle histoire de la courtisane amoureuse, une variation de plus sur le thème de *Manon Lescaut*, de *la Dame aux Camélias* et de *Sapho* (avec un dénouement « philosophique », à l'instar d'*Amans*). Mais Manon parlait une langue décente et jolie; Marguerite ne redoutait pas l'élégance du style, une élégance aujourd'hui un peu surannée ; et Sapho s'exprimait, en général, comme une fille intelligente qui s'est frottée à des écrivains et à des artistes. Pour Zaza, ce n'est plus « courtisane amoureuse » qu'il faudrait dire, mais quelque chose comme « gigolette échauffée ».

Ce qu'il y a de relativement nouveau dans la pièce de MM. Pierre Berton et Charles Simon, c'est que l'amour de Zaza est bien, dans son « fond, la grande passion », celle qui s'ennoblit, à ce qu'on assure, par « le désintéressement » et la souffrance, mais que cette passion, égale en « dignité » à celle des amoureuses tragiques de la plus haute littérature, s'exprime ici de la façon la plus bassement vulgaire, et, tranchons le mot, la plus canaille. Par exemple, dans l'une des scènes où Zaza est le plus torturée, Cascart lui ayant dit : « Tu souffres, hein ? » elle répond à travers ses larmes : « J't'écoute ! » Et il vous est loisible d'estimer ce mot aussi tragique qu'une réplique de Roxane ou d'Hermione, de vous sentir aussi émus par cette exclamation ultra-familière que par un hémistiche de Racine, et de vous en émerveiller. En réalité, c'est là un procédé que nous connaissons déjà. Il est en germe dans *la Chanson des Gueux* et notamment dans *Larmes d'Arsouille;* et c'est lui qui fait le prix de la *Lettre de Saint-Lazare* et autres chansons, sentimentales dans l'ignominie, de l'astucieux ex-directeur du Mirliton.

Ce procédé me laisse assez froid pour ma part. En dépit des poètes, des romanciers et des dramaturges, je n'ai jamais clairement conçu pourquoi l'amour jouissait, entre toutes les passions humaines, d'un privilège honorifique, ni comment il confère, à ceux qui en sont possédés, une supériorité morale, ni en quoi c'est une façon plus relevée et plus estimable que les autres d'aller fatalement à son plaisir. A mes yeux donc, l'amour, dans le roman ou sur les planches, ne vaut pas par lui-même, mais par l'analyse des sentimens qu'il engendre et par l'expression qu'il revêt. Et cette expression, je l'aime mieux subtile et belle que sommaire et ravalée ; voilà tout.

Or la canaillerie de la forme s'ajoute, ici (et cela, je le confesse, était inévitable), à celle du « milieu ». L'entourage de Zaza est digne d'elle. Laissons Dufresne, qui n'est qu'un pleutre. Mais Malartot, tenancier du beuglant, et ses pensionnaires ; Mme Anaïs, mère de Zaza, une Mme Cardinal, sans aucune tenue et adonnée à la boisson ; le bon Cascart, si soucieux de l'avenir de Zaza et qui conspire si cordialement avec la mère pour sauver la fille en la livrant au bon gâteux Dubuisson ; tous ces gens-là, — dont chacun, pris à part, ne serait peut-être que comique et pourrait même exciter en nous une sorte de sympathie veule et amusée, — ne laissent pas de former, *tous ensemble*, une société par trop uniformément crapuleuse et autour de qui flotte pesamment une atmosphère par trop épaisse de vice tranquille. Et, sans doute, je loue en quelque manière la véracité des auteurs, et j'accorde que, ayant voulu peindre le monde des coulisses d'un bouiboui, ils ne pouvaient

guère le peindre autrement. Je veux simplement dire qu'il y a des peintures qui ne me touchent plus à l'âge que j'ai, qui me paraissent inutiles ou qui même me dégoûtent... On emporte de ces cinq actes une impression de basse humanité vraiment accablante. (Je le dis d'autant plus librement que je suis sûr, en le disant, de ne faire aucun tort à la pièce, mais plutôt d'y envoyer du monde.)

Je n'ignore pas, d'autre part, qu'une des façons de renouveler, si c'est possible, « l'histoire de la courtisane amoureuse » (en supposant qu'il soit absolument nécessaire de la renouveler), c'est d'en changer le « milieu ». Toutefois, je souhaiterais que les auteurs l'eussent choisi un peu moins bas, car vous ne trouverez, au-dessous, que la maison Tellier. Mais, au reste, je constate avec équité que, plus le « milieu » est bas, et mieux Mme Réjane y déploie son immense talent. Elle a été, dans *Zaza*, tout bonnement admirable. Le seul moyen qui lui restât de nous paraître plus admirable encore, c'eût été de nous laisser respirer de temps en temps et de nous laisser entendre un peu ses camarades.

Car M. Huguenet, entre autres, est vraiment bien bon à entendre et à voir. Dans le rôle de Cascart (le moins banal de la pièce), avec sa lourde face romaine de bel homme rasé et son triangle de cheveux luisans et plats entre les yeux, il est, de pied en cap, le chanteur de café-concert, le chanteur avantageux et gras ; et, en même temps que l'extérieur et l'allure du personnage, il en exprime avec plénitude l'âme molle et paisible, l'expérience toute spéciale et qui ne saurait avoir d'étonnemens, le doux cynisme totalement inconscient, cordial, bonhomme, et dont la bassesse n'admet pas un grain de méchanceté. Oui, il est bien le « moraliste » de cette pièce-là. Nommons aussi, avec M. Magnier, adroit dans son rôle ingrat, Mmes Daynes-Grassot, Mégard, Carlix, Duluc, et MM. Thorin, Lagrange, Galipaux, Peutat, apparitions fugitives et diversement aimables.

Telle qu'elle est, *Zaza* est une pièce amusante, au sens un peu humble du mot, mais enfin amusante. Elle est redevable à M. Porel d'une mise en scène vivante et ingénieuse, et à M. Jusseaume de deux décors pittoresques et divertissans : le premier et le dernier.

Passons au théâtre Antoine. — La pièce de M. Abraham Dreyfus, *les Amis*, refusée par le comité de lecture du Théâtre-Français, est une comédie plus qu'aimable, d'un dialogue souple et gai et d'une observation, à mon avis, très finement pénétrante.

Gilard, haut fonctionnaire retraité, vit à Montargis avec son excellente femme. Il est inquiet, grincheux, amer. Il souffre de sa retraite

même, ne trouvant dans son ménage que des occasions médiocres et insuffisantes d'exercer ses facultés administratives et sa manie de réglementation. Il est mélancolique comme un organe sans emploi, comme un moulin qui n'a rien à moudre. Il souffre, en même temps, de n'avoir plus auprès de lui son ami Roger, son intime, son inséparable, marié depuis un an avec une trop jeune femme. Ces deux souffrances s'aggravent chez lui l'une par l'autre. Et rien n'égale l'ingéniosité de Gilard à se rendre malheureux, sinon l'ingéniosité de Mme Gilard à se faire petite, soumise, apaisante, consolatrice, inutilement d'ailleurs.

Là-dessus, l'ami Roger tombe à la maison. Gilard le reçoit d'abord fraîchement, parce qu'il l'aime et que le cher ami s'est vraiment trop fait attendre. Mais Roger confie à son vieux camarade que sa femme le trompe, qu'il a surpris entre ses mains une lettre suspecte qu'elle n'a pas voulu lui laisser lire. Et, toujours parce qu'il l'aime, Gilard est parfaitement heureux de la mésaventure de Roger (« Je te l'avais bien dit! ») et se précipite chez un avoué pour préparer le divorce. Et cela est très bien vu.

Car, je le répète et c'est ainsi que l'auteur l'entend, Gilard est véritablement l'ami de Roger, un ami passionné, ce qui est terrible. L'amitié passionnée a souvent quelques-unes des démarches de l'amour. Écartons la maxime de La Rochefoucauld, qu' « il y a dans le malheur de notre meilleur ami quelque chose qui ne nous déplaît pas ». Ce n'est là qu'une cause très accessoire de la satisfaction de Gilard. Gilard aime sincèrement Roger, en ce sens que la personne de Roger, sa figure, son esprit, ses manières, le son de sa voix lui sont réellement fort agréables. Mais, s'il l'aime, c'est à condition qu'il pourra jouir et profiter de cette providentielle accommodation de la personne de Roger à ses propres goûts; c'est à condition qu'il sera pour Roger ce que Roger est pour lui; et c'est à condition, enfin, que Roger sera toujours là, à sa disposition. Bref, Gilard aime son ami avec un égoïsme tendre et féroce, comme on aime la plupart du temps. Certes il le veut heureux, mais dans des conditions qui impliquent son propre bonheur, à lui Gilard, puisque, au surplus, il est persuadé qu'ils ne peuvent être heureux l'un sans l'autre. Il se réjouit, non pas de la douleur de Roger, mais de l'occasion que cette douleur lui offre de reconquérir son ami et d'assurer ainsi leur félicité à tous deux. L'amour et l'amitié, à part des exceptions rares et prodigieuses, ne vont pas sans jalousie; et la jalousie ressemble à une haine qui s'ignore et qui se prend pour de l'amour. On hait ce qu'on aime, en

tant que ce qu'on aime peut vous échapper... Et c'est pourquoi Gilard court chez l'homme de loi.

Pendant son absence, Mme Roger elle-même se présente au logis et y rencontre Mme Gilard. Cette Mme Roger n'est point insignifiante. Elle n'a pas de peine, tant sa sincérité éclate aux yeux, à convaincre la bonne dame de son innocence. La lettre suspecte, qu'elle n'a pas encore décachetée, porte sans doute une adresse écrite de la main d'un monsieur élégant qui lui faisait un doigt de cour, mais n'est, en réalité, qu'une lettre de fournisseur. — « Alors, pourquoi n'avez-vous pas voulu la montrer à votre mari ? » demande Mme Gilard. Mme Roger en donne une raison délicate et fine (ou peut-être est-ce ailleurs qu'elle la donne ; n'importe) : « Mon mari, dit-elle, avait près de cinquante ans quand il m'a épousée : mais j'en avais vingt-huit et je n'étais donc pas une petite fille. Notre mariage a été, avant tout, un pacte de bonne amitié et de confiance. Quand mon mari m'a violemment demandé de lui montrer cette lettre inoffensive, il m'a semblé qu'il rompait ce pacte ; j'ai été offensée de me voir traiter par lui comme une petite femme coquette et fragile. Mais ma résistance a eu des conséquences si tristes que je suis prête à lui en demander pardon. » La scène est fort jolie.

Et la dernière est délicieuse. Mme Roger affronte le terrible Gilard, sous couleur de le consulter. Elle lui expose son cas avec une franchise habile et de l'air d'attendre son salut de lui seul. Elle chatouille en lui le haut fonctionnaire, l'ancien chef de service, l'homme qui a gardé le pli et le besoin de conseiller, de régenter, de débrouiller les affaires litigieuses et d'y chercher des solutions ingénieuses et conciliantes... Elle flatte aussi ce qu'il y a, dans son amitié pour Roger, d'impérieux et de protecteur ; elle n'ignore point, dit-elle, ce que Roger doit au grand ami dont il fut le disciple et comme le fils spirituel ; et elle est désolée des nécessités qui ont momentanément interrompu leurs relations... Gilard la croit, Gilard raccommode le ménage et ne se souvient même plus d'avoir voulu le défaire ; et l'on entrevoit qu'à l'avenir c'est de la femme de son ami que Gilard ne pourra plus se passer. Mais elle est assez fine pour ne pas se laisser opprimer au delà d'une juste mesure. Tout est donc bien.

Seulement... Oui, il y a un seulement : que penseriez-vous d'un critique qui ne critiquerait pas ? Certes je ne demandais point à M. Abraham Dreyfus de faire une comédie « rosse » (genre démodé) ni de pousser à des conséquences irréparables l'implacable amitié de Gilard. Mais ce dénouement, que j'approuve et que je goûte, vient

un peu trop tôt, à mon gré. La jalousie en amitié est une passion assez forte pour que les effets n'en soient pas épuisés si vite. Il ne m'eût pas déplu que Gilard s'entêtât dans son illusion féroce et ne voulût rien entendre jusqu'à ce que le divorce fût sur le point d'être prononcé. A ce moment il s'apercevrait, avec une immense sur-surprise, du désespoir de Roger; et comme, après tout, il n'est pas un méchant homme, cela lui donnerait à réfléchir. Roger, exaspéré, pourrait alors lui dire son fait, et aussi la bonne Mme Gilard, dans une minute de courage. La pièce aurait ainsi, à ce qu'il me semble, un développement plus logique. Car ce ne serait plus, ou presque plus, le haut fonctionnaire, flatté dans sa vanité, qui céderait aux adroites gentillesses d'une femme : ce serait le brave bomme, à qui l'égoïsme inconscient de sa jalouse amitié se révélerait par ses effets eux-mêmes, et qui, effrayé, reculerait devant son œuvre et comprendrait, la sérénité de la vieillesse aidant, qu'il y a une meilleure manière d'aimer qué celle dont il a pris l'habitude... Mais peut-être que ce que je propose serait un peu banal. Et quelle insupportable manie ont les critiques de refaire les pièces qu'ils ont à apprécier!

La comédie de M. Abraham Dreyfus est excellemment jouée par M. Antoine et Mlle Kolb. Je veux nommer aussi Mlle Luce Colas, savoureuse dans un rôle de servante campagnarde.

Julien n'est pas un ingrat, de M. Pierre Veber, est une pochade qui ne prête guère à des considérations. M. Veber y fait mouvoir, avec un sang-froid ironique, de petites âmes rudimentaires et un peu falotes. Le résumé vous en amusera peut-être, à la façon d'une anecdote que l'on vous conterait.

Julien reçoit pour la première fois sa maîtresse, qui est la femme d'un de ses amis, juste le jour où ses meubles doivent être vendus par ministère d'huissier : Julien, jeune homme distrait, avait oublié ce détail. Des hommes à tricot rayé viennent donc enlever tour à tour le piano où la jeune femme tapote une rêverie, le canapé où les amoureux échangent des propos d'amour sans aucune importance, et la table où ils attaquent un foie gras de chez l'épicier. Julien trouve, pour tous ces déménagemens, des raisons simples et saugrenues; mais la petite femme comprend enfin, et dit avec beaucoup de naturel : « Pourquoi ne m'as-tu pas avertie? Je t'aurais donné l'argent. — Oh! » fait Julien révolté, sans bien savoir pourquoi. Mais on frappe, et voici que reviennent (mystère!) sur le dos des déménageurs, la table, le canapé et le piano. On frappe encore; la petite femme se cache; son

mari entre. Il a vu ce mobilier dans la cour, s'est informé, et a généreusement racheté les meubles de son bon ami Julien. Julien ne peut plus, en conscience, tromper cet homme-là, du moins tout de suite. « Toi, mon bonhomme, murmure-t-il en aparté, je te surveille; et, à ta première indélicatesse avec moi, je ne te rate pas. »

La bile ardente et le beau style passionné de M. Octave Mirbeau éclatent dans cette autre pochade (une pochade à la Daumier, celle-là): *l'Épidémie.*

Un conseil municipal apprend que la fièvre typhoïde sévit dans les casernes de la ville. « Ce ne sont que des soldats; qu'est-ce que ça nous fait? » Mais on annonce qu'un bourgeois a succombé à l'épidémie. Le conseil s'affole, entonne le panégyrique du défunt, et vote un emprunt de cent millions pour mesures de salubrité. La donnée est donc fort simple, mais elle est développée avec une rare puissance verbale et une outrance étonnamment soutenue.

Et ce serait une satire farouche, si ce n'était, plutôt, un truculent exercice littéraire. Cela, pour deux raisons, je crois : l'artifice presque constant de l'exécution, et une certaine difficulté à saisir nettement l'objet même de cette « charge » furibonde.

L'artifice consiste d'abord à mettre dans la bouche des personnages de hideuses paroles, conformes peut-être à leur hideuse pensée secrète, mais que jamais, dans la réalité, ils ne prononceraient. Ainsi le maire, excusant l'absence du conseiller Barbaroux, boucher de son état : « Notre honorable collègue aurait été arrêté pour avoir vendu à la troupe de la viande corrompue, ou soi-disant telle. Nous n'avons pas, je pense, à nous prononcer sur cet incident purement commercial. » Et le docteur Triceps : « ... Dois-je ajouter que notre collègue Barbaroux s'est toujours montré un boucher d'une loyauté parfaite envers ses cliens civils et que, s'il est vrai qu'il a vendu des viandes corrompues, ce n'a jamais été qu'à des militaires, dont je m'étonne que les estomacs soient devenus tout d'un coup si intolérans, et à des pauvres, ce qui n'a pas d'importance. » Ainsi encore le maire : « L'épidémie n'a pas atteint d'officiers, heureusement! Le mal s'arrête aux adjudans. » Et les conseillers : « Si les soldats n'ont pas d'eau, qu'ils boivent de la bière! — Plaignons-les, je le veux bien, mais les soldats sont faits pour mourir! — C'est leur métier! — Leur devoir! — Leur honneur! — Aujourd'hui qu'il n'y a plus de guerre, les épidémies sont des écoles, de nécessaires et admirables écoles d'héroïsme. » etc.

Vous sentez la convention, d'autant plus déconcertante ici que ces

manifestations invraisemblables de vraisemblables pensées s'entremêlent çà et là à des traits de vérité comique. En sorte qu'on ne sait plus bien ce qu'on a devant les yeux. Si ces personnages sont des abstractions et des symboles, au moins qu'ils le soient sans interruption! (Ajoutez que, dans la vie réelle, un conseil municipal peut bien être uniquement composé d'âmes médiocres et viles, mais est composé aussi de pères de famille dont le fils est astreint au service militaire, et qu'ainsi, la salubrité des casernes ne saurait être tout à fait indifférente à leur égoïsme.)

L'artifice consiste encore à faire célébrer par les bourgeois eux-mêmes, en style livresque et d'une ironie énorme, l'ignominie du type dont ils s'avouent les représentans. « ... Un bourgeois est mort... Nous ignorons son nom, qu'importe? Nous connaissons son âme! Messieurs, c'était un bourgeois vénérable, gras, rose, heureux!... Son ventre faisait envie aux pauvres... Sa face réjouie, son triple menton, ses mains potelées étaient pour chacun un vivant enseignement social... » Et chaque conseiller exalte à son tour le défunt en strophes et antistrophes harmonieusement balancées. Et le plus vieux conseiller chante la dernière strophe : « Oui, ce fut un héros! Un héros modeste, silencieux et solitaire!... Comme il sut écarter de sa maison les amis, les pauvres et les chiens!... Comme il sut préserver son cœur des basses corruptions de l'amour, son esprit des pestilences de l'art!... Il détesta, ou, mieux, il ignora les poésies et les littératures, car il avait horreur de toutes les exagérations, étant un homme précis et régulier... Et si les spectacles de la misère humaine ne lui inspirèrent jamais que le dégoût, en revanche, les spectacles de la nature ne lui suggérèrent jamais rien... » Je cite pour ma démonstration, mais pour mon plaisir aussi, car toute cette oraison funèbre du bourgeois est, en soi, un bon morceau de rhétorique.

Mais (j'arrive ainsi à mon second point) ce « bourgeois » que M. Mirbeau prend pour tête de Turc, ce bourgeois qui, chose étrange, se flétrit, s'insulte, se piétine et s'étripe lui-même avec une ironie atroce, qu'est-ce donc au juste? Un type moral ou une classe sociale?

Les bourgeois, disait Flaubert, sont ceux qui pensent bassement. Ce sont encore ceux qui à la fois sont peu intelligens et manquent de générosité et de bonté. On pourrait dire d'un seul mot, inélégant, mais expressif et qui est à la mode aujourd'hui, que les bourgeois ce sont les « mufles ». Mais, de ces gens-là, il y en a évidemment dans toutes les classes de la société sans exception; il y en a parmi le peuple et les ouvriers, comme parmi les gens du monde, et même parmi les

littérateurs, les artistes, les esthètes et les socialistes. Il y a, en ce sens, des « bourgeois » même parmi ceux qui font profession de « tomber » les bourgeois. Au reste il faut ici rendre justice à M. Octave Mirbeau. Dans sa pièce, le bourgeois ce n'est pas seulement le « petit rentier » pleuré comme un frère par les conseillers municipaux; ce n'est pas seulement le conservateur égoïste, obtus et dur. Bourgeois aussi, le « membre de l'opposition », radical avancé qui tient un cabaret « fréquenté de tous les souteneurs et de toutes les filles de la ville »; bourgeois, le péremptoire docteur Triceps, homme de progrès et de science, quelque chose comme le docteur Homais, et de la race horrible des « médecins-députés »...

Si donc le « bourgeois » n'est, au bout du compte, qu'un type moral, pourquoi l'a-t-on appelé de ce nom de bourgeois, qui est celui d'une classe sociale, flottante, à vrai dire, et elle-même assez malaisément définissable? C'est une petite question historique, que je n'ai pas la prétention d'élucider.

Le romantisme de 1830, en opposant les poètes et les artistes aux « bourgeois, » commence de déshonorer, si je puis dire, ce dernier vocable. Le mauvais renom s'en aggrave encore quand on s'aperçoit que c'est presque uniquement l'ancienne bourgeoisie qui a profité des « conquêtes de la Révolution », et qu'elle en abuse. Il arrive enfin que, sous la monarchie de Juillet, et grâce au régime censitaire, le nom de bourgeois s'applique réellement à une classe distincte du reste de la nation; et, comme cette classe se montre en effet égoïste, cupide et pusillanime, on conçoit assez la défaveur croissante du mot dont elle est étiquetée.

Cette défaveur se conçoit moins et ne paraît plus guère fondée en raison depuis le suffrage universel, et surtout après vingt années de République démocratique. L'emploi flétrissant du mot « bourgeois » serait donc, en somme, une réminiscence politique et littéraire. Ou plutôt, le mot ne signifie plus, à aucun degré, une classe, mais un état d'esprit inférieur et ignominieux. Et quand l'amère fantaisie de M. Mirbeau nous laisse finalement entendre que cet état d'esprit est, aujourd'hui encore, le propre d'une catégorie sociale, on flaire un anachronisme gênant et qui fait un peu tort à la limpidité de sa conception.

Cette catégorie sociale est, en réalité, infiniment diverse. Quelle dureté l'on y voit! quelle avarice! quel agenouillement devant l'argent! quelle sottise! quelle incompréhension de la poésie et de l'art! quelle cuirasse de préjugés stupides! Mais quelle générosité aussi! quelle

liberté d'esprit! quel sentiment de l'art! quel héroïsme! Presque tous nos grands écrivains ont été bourgeois; bourgeois, la plupart des premiers rôles de la Révolution. Bourgeois, Auguste Comte, Proudhon, Fourier, Leroux, et les vieux de 48. Le noble dessein d'affranchir et d'élever le peuple, d'établir le règne de la justice, de fonder la cité idéale, et de tuer la bourgeoisie, est presque toujours né dans des cervelles de bourgeois. Le socialisme est lui-même une invention bourgeoise. La bourgeoisie est une zone sociale aux limites indéfinissables et incessamment traversées par de nouveaux venus. C'est le peuple arrivé. C'est la partie de la nation où la vie est le plus intense, où fonctionnent les plus gros appétits et s'étalent les plus durs égoïsmes, mais où fleurissent aussi les aristocraties intellectuelles. Tel esthète ou tel rêveur humanitaire est fils du « petit rentier » de *l'Épidémie*, ou neveu du boucher radical Barbaroux. Et tous sont bourgeois.

C'est contre un mot que M. Octave Mirbeau a l'air de se ruer. Ou plutôt, c'est contre un type littéraire : M. Prudhomme, M. Homais, M. Vautour. Cela ôte un peu de consistance à cette satire éperdue. C'est dommage. Car cet écrivain d'une violence si folle est un écrivain très pur, et dont l'outrance est respectueuse du génie de la langue et des règles de la rhétorique. Il a l'imagination burlesque et tragique, un don remarquable de grossissement et de déformation caricaturale et souvent, par suite, de très belles colères contre des fantômes. Il a une espèce de générosité vague, d'autant plus effrénée dans son expression que les mobiles et l'objet en demeurent un peu confus.

Mais ces fureurs laissent parfois deviner un envers de sensibilité souffrante, inquiète, et même cette sorte d'humilité qui fait que le pessimiste ne s'excepte point lui-même de son dégoût et de son universelle malédiction. M. Octave Mirbeau est dans le fond un « impulsif » sentimental, et un impulsif dont la forme est très volontiers celle d'un rhéteur : arrangez cela! Au reste, je ne reçois de lui, je l'avoue, que des impressions incohérentes et mêlées, et, quoique je l'essaye ici pour la seconde fois, je vois bien que je n'ai pas réussi à le définir. Je crains aussi de m'être trop appesanti sur une petite pièce qui n'est sans doute, dans l'esprit de son auteur, qu'une fantaisie un peu véhémente.

L'Odéon a donné un vaudeville et le Palais-Royal une comédie, desquels je n'ai gardé dans ma mémoire que quelques traits épars.

Comment un littérateur s'est laissé protéger et pousser par une

femme du monde enragée de lettres et déjà mûre ; comment il lui fait accepter son mariage avec une jeune fille qu'elle croit insignifiante; comment il continue d'être adoré et opprimé par sa protectrice, et comment sa jeune femme l'en débarrasse enfin, tel est le sujet de *Mon enfant*. C'est, dans un milieu spécial, une petite étude de ce que l'amour d'une femme de quarante-cinq ans enferme de maternité. La chose est, à mon gré, trop tournée au vaudeville, avec quelque lourdeur, mais non sans une verve assez drue.

La comédie du Palais-Royal s'appelle *le Boulet*.

Au premier acte, Dubreuil a une maîtresse, Éva, qui le quitte pour un de ses amis, plus riche que lui, Fronsac. Mais ce n'est pas le sujet de la pièce. Au deuxième acte, Fronsac et Dubreuil se rencontrent et ont un duel amené fort comiquement. Mais ce n'est pas encore le sujet.

Le sujet est au troisième acte. C'est celui du *Grappin*, de M. Salandri, mais beaucoup moins poussé au noir. Fronsac a épousé Éva, qui est furieuse de n'être pas reçue dans le monde de son mari. Ici, une jolie idée : Éva, pour se venger, reçoit une femme de son « monde » à elle, une de ses anciennes amies, une petite cocotte, qui, toute confuse du rôle qu'on lui fait jouer, se retire d'elle-même gentiment et presque respectueusement... Fronsac et Éva restent en tête à tête. Ils tâcheront de se suffire.

A travers l'action circule un bien bon type de moraliste cynique et doux, dont tout le rôle est en réticences et en silences ironiques. C'est, je crois, la vraie trouvaille de la pièce, qui est spirituelle et quelquefois savoureuse.

JULES LEMAÎTRE.

REVUE MUSICALE

MUSIQUE ITALIENNE ET MUSICIENS ALLEMANDS

Concerts du Conservatoire : Trois pièces religieuses de Verdi. — Chefs d'orchestre allemands : MM. Richard Strauss, Félix Weingartner, Félix Mottl et Hans Richter.

Les fêtes de Pâques et celles des jours qui précèdent sont touchantes deux fois : par la sainteté des anniversaires et par la douceur de la saison. Entre la beauté des mystères et celle du printemps qui les rappelle, il y a je ne sais quelle secrète conformité. Wagner a délicieusement exprimé dans l'*Enchantement du Vendredi Saint* cette profonde et attendrissante sympathie. Elle est sensible également, quoique d'autre sorte, dans la musique italienne. C'est à certaines œuvres du génie italien, éclatantes de douleur ou de joie, mais toujours éclatantes, que nous reportent les jours sacrés. C'est d'Italie surtout, c'est de la nature ou de l'art italien que le désir se ranime en nous, au retour d'avril. Chaque année, le Vendredi Saint, nous allions naguère écouter à Saint-Eustache le *Stabat Mater* de Rossini. Une grande artiste, fille d'un artiste plus grand encore (1), emplissait l'immense vaisseau de sa voix, comme cette musique même, chaude, rayonnante et triomphale. C'est au printemps que nous vint d'Italie l'admirable messe de *Requiem* à la mémoire de Manzoni. Et pour nos dernières Pâques, l'illustre auteur de ce *Requiem* a bien voulu nous donner la primeur de

(1) Mme la baronne de Caters, née Lablache.

trois pièces religieuses inédites en son pays : un *Stabat Mater*, des *Laudes à la Vierge* et un *Te Deum*.

Si l'idéal dans l'art n'est, suivant la doctrine de Taine, que la manifestation d'un caractère essentiel et saillant, on peut affirmer que, jusqu'en ces dernières œuvres, la force demeure l'idéal de Verdi. Et sans doute il est extraordinaire, il est admirable, qu'à plus de quatre-vingts ans, le musicien n'ait pas trahi cet idéal, ou que cet idéal ne l'ait pas trahi. A Rossini lui non plus, au Rossini du *Stabat*, la force n'a pas manqué. « Rossini, dit très bien Montégut, c'est Arioste s'exprimant par la langue des sons : même bonne humeur inspirée, même cordialité lumineuse, même virile sensualité, même grâce *robuste*. » Et l'écrivain nous avertit qu'il « souligne très à dessein cette épithète, pour marquer que dans cette grâce il n'y a rien des aimables faiblesses qu'on décore souvent de ce nom : pas de mièvrerie, pas de préciosité, pas de fadeur mélancolique, pas de sentimentalité maladive ».

Mais cette force, qui jamais ne se lasse, le Rossini du *Stabat* l'exerce, la développe, ou la pousse, dans un sens opposé au sens même de son sujet. Il fait du *Stabat* une espèce de contradiction ou de paradoxe éblouissant, un mensonge de génie, le plus joyeux des mensonges, que cette joie même fait absoudre et qu'elle peut faire admirer. Au contraire, la force de Verdi, qui n'est pas moindre, est plus fidèle. Elle s'interdit les contresens, même glorieux. Au lieu de défigurer, elle interprète, et cette interprétation, moins intime que puissante, plus passionnée que mystique, ou pieuse seulement, ne laisse pas d'être légitime. Elle ne creuse pas le sujet, mais elle s'y conforme. Elle en exprime les dehors plus que le fond et l'idée moins que l'image; mais à cette image, à ces dehors, elle donne la couleur, le relief, le mouvement et la vie. Musique d'action, de drame, soit; mais, après tout, notre vie est action autant que pensée, et c'est un drame que notre destin.

Dès les premiers mots du *Stabat*, dès la première syllabe du premier mot, frappée durement, en dissonance, sur un accord rauque de l'orchestre, on reconnaît l'imagination pathétique de Verdi. Trois ou quatre notes lui suffisent pour faire tableau. D'un bout à l'autre de l'œuvre, qui se déroule tout entière sans une répétition de notes ou de mots, presque sans strophes ni couplets, sans préoccupation de correspondance ou de symétrie, nous recevrons ainsi des impressions très vives, très promptes, comme celles que feraient éprouver des touches ou des taches sonores. Tantôt nous subirons la violence. Le verset : *Pro peccatis suæ gentis, Vidit Jesum in tormentis*, éveillera pour un instant

le tumulte du prétoire, les clameurs de la foule et jusqu'au sifflement des fouets. Tantôt (voir le verset : *Tui nati vulnerati*), les voix, surtout les voix de contralto, s'épancheront en moelleuses cantilènes, en prières d'une tendresse infinie, mais toujours robuste et comme noblement maternelle. Au cours de cette prose musicale, — je dirais plutôt de cette musique en prose, — qui se poursuit très libre, sans repos, sans repères ; à travers les oppositions tonales et les contrastes de sonorité, nous trouverons aussi des cris de terreur, et, dans l'attente du jugement, de ces bonds, de ces sautes de voix qui font si tragique le *Tremens factus sum* du *Requiem* pour Manzoni.

Jusqu'au bout, le maître italien demeure fidèle à son idéal un peu extérieur et très éclatant. Il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer le dernier tercet de ce *Stabat* à celui du *Stabat* de Pergolèse.

Quando corpus morietur,
Fac ut animæ donetur
Paradisi gloria.

Sur la mélodie de Pergolèse, le mot *Paradisi* se pose avec une douceur, une tristesse exquise ; à demi lumineux, obscur à demi, il semble se partager entre la terre et le ciel, entre la souffrance qui s'achève et la félicité qui approche. Cela est adorable et purement intérieur. Tout différent est l'effet qu'a cherché Verdi et qu'il a obtenu. Il énonce le mot avec plus de lenteur, sinon plus d'onction que Pergolèse. Il le soutient, il l'amplifie par une progression, qui va jusqu'à l'épanouissement total, de la tonalité, des valeurs et de l'intensité sonore. Il nous donne ainsi une sensation d'assomption, d'apothéose et de ciel ouvert. C'est du dehors qu'il appelle à nous la beauté, l'émotion, que Pergolèse éveillait et qu'il enfermait au plus profond de nous-mêmes.

Ce caractère, ou cette couleur générale, Verdi l'atténue, sans l'éteindre, dans les *Laudes à la Vierge Marie*, pour quatre voix de femmes. *Voci bianche*, porte la partition. Elle se trompe, car l'intérêt et le prix de ce quatuor vocal est au contraire dans le coloris et les nuances. Coloris profane et nuances incompatibles, s'il en fallait croire certains puristes, avec la rigueur du style *a capella*. Mais il ne faut pas les en croire. Pour être le compatriote de Palestrina, Verdi n'est pourtant pas son contemporain. De ce qu'on écrit aujourd'hui pour quatre voix sans accompagnement, il ne résulte pas qu'on doive s'en tenir aux seuls accords que se permettaient, — n'en connaissant pas d'autres, — les grands maîtres d'il y a trois cents ans. Le rêve n'est pas

défendu, ni peut-être impossible le retour d'une musique qui serait surtout vocale et verbale, autrement dit à peu près le contraire de notre musique moderne, instrumentale et symphonique avant tout. On peut demander beaucoup aux voix ; que ce soit du moins à la condition de leur donner beaucoup, de ne les point enfermer, par superstition ou par routine, dans l'imitation et le pastiche ; de leur octroyer enfin, pour traduire un nouvel idéal, tous les droits et tous les moyens d'un style nouveau. Voilà pourquoi nous ne saurions trouver impie qu'on prenne, avec les traditions harmoniques de l'ancienne polyphonie vocale, des libertés aujourd'hui nécessaires. Libertés heureuses, et qui, sans attenter à la pureté de la forme, peuvent, comme dans le quatuor de Verdi, profiter à la variété, quelquefois même à la vérité de l'expression.

Il serait aisé d'estimer ce profit, et de découvrir en ces quelques pages des rapports subtils entre telle pensée, ou telle parole, et telle harmonie, ou telle note seulement. Oui, d'une note, d'une seule, haussée ou baissée d'un degré, il faudrait quelquefois s'occuper ici ; cet imperceptible mouvement suffit à changer tant de choses ! Or, dans le texte des *Laudes*, emprunté au dernier chant du *Paradis* de Dante, tout change constamment. Pour tant de prières, de louanges, ces quatre voix de femmes renouvellent constamment les sonorités, les accens, presque les couleurs et les images. « *Vergine madre, figlia del tuo figlio* », dit la première terzine, et dans la transparence d'un accord parfait, d'une tonalité limpide, rayonne la pureté de la « Vierge mère, fille de son fils ». L'oraison continue ; les plus doux, les plus humbles vocables alternent avec les appellations de gloire et de magnificence, et la musique tantôt s'incline et murmure, tantôt s'élève et retentit. Toujours docile à la parole, elle s'y conforme soit avec respect, soit avec amour. « *Donna, sei tanto grande e tanto vali!* Dame, vous êtes si grande et si précieuse !... » Entonnée par les quatre voix tour à tour, l'apostrophe monte comme une fanfare ; mais si la montée de la mélodie la fait éclatante, le mode mineur l'attendrit, et le triomphe de l'élue est proclamé sans que soit oubliée la grâce de la femme. Tous les titres que la poésie prodigue à la Madone, toutes les vertus dont elle la couronne, la musique les embellit encore ; des accords, tombant et retombant sans cesse, redoublent l'éloge, le multiplient et le transforment. C'est ainsi que, dans la monotonie et la prétendue pâleur d'un style réduit en apparence aux élémens les plus simples, le génie moderne sait introduire la couleur et la variété.

Au-dessus du *Stabat* et des *Laudes* même, il convient de placer le

Te Deum. Plus riche de substance musicale que le *Stabat*, il est aussi plus composé. L'intonation liturgique, exposée d'abord, puis reprise, y crée un motif central d'où l'ensemble procède et dépend, sans rigueur, mais non sans unité. Intéressans bien que sommaires, les développemens du thème suffisent à relier entre elles des pages très pleines, très solides, de celles que le président de Brosses appelait « les endroits forts ». Cette force n'éclate pas dans le *Te Deum*, comme dans le *Stabat*, dès le début. Elle se prépare et s'accumule d'abord. Une psalmodie à mi-voix commence par rallier de proche en proche tous les élémens sonores; elle invite les anges, les archanges, les chérubins et les séraphins, toutes les puissances de l'univers à former peu à peu l'innombrable assemblée d'où jaillit soudain un triple et formidable *Sanctus*. Il y a beaucoup de grandeur en cette antithèse; un charme plus uni dans l'épisode qui suit. Aux sonorités massives, aux grasses et riches tonalités, d'autres succèdent, plus sobres et plus légères. Les « bois » seuls, très doux, très fins, un peu mystiques, redisent le thème du plain-chant, ingénieusement transformé. Partagées en groupes symétriques, les voix à l'unisson perlent des gammes pures, je dirais presque blanches, et, comme de célestes théories, que figure leur marche lente, ces gammes s'opposent et se répondent, se nouent et surtout se dénouent avec une grâce divine. La sérénité, l'ingénuité de ces cantilènes est exquise, et, pour une fois, ici, par le sentiment et par le style, la musique est comparable à la peinture des primitifs italiens.

Après les tendres effusions, voici des retours de force, des appels si unanimes à la miséricorde et à la bénédiction, qu'ils sont vraiment ceux d'un peuple, d'une multitude. Verdi sait alors élargir la phrase musicale, en accroître, en enfler les sonorités à la mesure de la commune prière, du recours universel, et, si grandioses que soient les mots du texte: *Salvum fac populum* ou *Benedic hæreditati tuæ*, la courbe mélodique est assez vaste pour les envelopper.

Le *Te Deum* ne rend pas seulement grâces : à la fin, il demande grâce aussi. Il implore, il conjure et il détourne. Ce n'est pas la moins belle partie de l'œuvre, ni la moins originale, que cette fin qui supplie, avec effroi d'abord, puis avec espérance. « *Dignare, Domine*... Daignez, Seigneur, nous garder sans péché en ce jour, et ayez pitié de nous. » Pour implorer cette faveur dernière, les voix s'unissent et se massent. Elles se font austères et pour ainsi dire obscures. Sur une basse morne et rythmée un peu en marche funèbre, elles posent lourdement une antienne sombre, de couleur grégorienne, où luit çà et là

quelque touche plus vive, où perce un accent plus moderne, chromatique et déchirant. Ainsi que certains tableaux peints, le tableau musical est à plusieurs étages. Aux gémissemens d'en bas, là-haut d'autres plaintes répondent. Ce n'est pas un sanglot : plutôt un soupir; il emplit l'espace, il s'y prolonge et s'y dissout, lentement, à la manière des parfums, par des séries d'accords dégradés avec une finesse exquise. Il semble évanoui pour jamais, quand une voix, une seule, se fait entendre : voix d'une âme oubliée, mais qui ne veut pas qu'on l'oublie. « *In te, Domine, in te, in te speravi!* » Trois fois, sur la même note, avec une force croissante, cette voix jette sa clameur solitaire, qu'une trompette, comme elle isolée, répète et fortifie. Et c'est assez de cette voix humaine et de cette voix de cuivre pour triompher de tant de silence, pour rallier une dernière fois toutes les autres voix, et leur arracher le cri suprême, le plus émouvant, d'une invincible espérance.

Les trois œuvres de Verdi ont été jouées dans la salle de l'Opéra, où la Société des Concerts a langui cette année, où d'ici peu de temps elle pourrait bien mourir. On les eût peut-être mieux goûtées ailleurs. Je n'ai jamais trouvé si paradoxal certain *Paradoxe sur la musique*, où M. Paul Bourget fait une grande part, dans l'émotion musicale, aux conditions dans lesquelles la musique est entendue. Je souhaiterais donc, tout simplement, pour les *Laudes à la Vierge*, quatre voix invisibles, à la tombée du soir, d'un beau soir italien, dans quelque sanctuaire du pays de Dante, du pays florentin ou pisan. Et quant au *Te Deum*, pour qu'il fût plus beau, plus décoratif et plus somptueux encore, il faudrait l'entendre sous la coupole de Saint-Pierre, du Saint-Pierre d'autrefois, un jour de fête pontificale. Comme elle sonnerait, la dernière fanfare, par la bouche des trompettes d'argent! Sans doute un tel « milieu » n'est pas ordinaire; il n'est pas même indispensable, heureusement; n'importe, il serait propice, et ce n'est pas un paradoxe, mais seulement un rêve, d'y rêver.

Autant que le génie italien, le génie allemand, en ces derniers mois, s'est rappelé à nous. Quatre *Kapellmeister* sont venus ou revenus diriger deux de nos orchestres parisiens. M. Colonne ayant commencé par inviter M. Richard Strauss, de Munich, M. Chevillard, gendre et suppléant de M. Lamoureux, appela coup sur coup M. Weingartner de Berlin et, de Carlsruhe, M. Félix Mottl. Mais M. Colonne avait réservé pour la fin, pour le « bouquet », M. Hans Richter, de Vienne. Tant de zèle et d'émulation témoigne chez nos « chefs » d'un

soin de nos plaisirs et d'une modestie, égale au talent de leurs hôtes, dont nous ne saurions trop les féliciter.

Oui, c'est bien la sensation du génie et, pour ainsi parler, de la musicalité allemande que nous ont apportée ces quatre virtuoses de l'orchestre. Sensation plus étendue et plus intense que ne peuvent aujourd'hui nous la faire éprouver les virtuoses de la voix. On comprend que la musique, où domine de plus en plus la symphonie, ait désormais pour interprètes obligés, au lieu de chanteurs, des chefs d'orchestre ; que ceux-ci la représentent, ou la symbolisent, et qu'elle soit contenue en eux. Ils semblent capables, ces grands musiciens, de la contenir tout entière. Ils « conduisent » par cœur. Leur mémoire est un musée sonore où tous les chefs-d'œuvre, et même les œuvres moindres, de toutes les écoles, sont gardées avec la même fidélité, le même respect et le même amour. Et songez que, pour les bien servir, cette mémoire doit être multiple. Il faut qu'elle comprenne et qu'elle leur rappelle à point, non seulement comme au comédien ou au chanteur des élémens successifs, mais des groupes et des combinaisons d'élémens. Aussi bien que dans le temps, cette mémoire agit en quelque sorte dans l'espace, et le mouvement, le rythme, la mélodie, l'harmonie, le timbre, sont les objets, divers autant que nombreux, auxquels il est nécessaire et merveilleux qu'elle suffise.

En vérité, c'est une étrange et magnifique fonction d'art que celle de chef d'orchestre. Belle d'abord de la beauté la plus individuelle, elle procure à celui qui l'exerce une joie, et à nous qui la voyons s'exercer un spectacle trop rare aujourd'hui : celui de la puissance unique, du commandement personnel et obéi. Le régime d'un orchestre est aussi opposé que possible à celui d'un parlement. Et, par un singulier privilège, ce pouvoir absolu se trouve être le moins égoïste de tous les pouvoirs. Très supérieur en ce point au chanteur ou à la cantatrice, le chef d'orchestre est le moins jaloux des artistes. Au lieu de faire tort aux autres, il les fait valoir. Il prend leurs intérêts plus que les siens. Loin de les offusquer, il les éclaire, et sur le plus grand nombre il reporte le plus de mérite et de succès.

Ce n'est pas tout : l'intelligence et le talent d'un chef d'orchestre ne profitent pas seulement à telle partie et comme à tel rôle particulier. Il comprend l'œuvre au sens le plus large du mot ; il l'embrasse tout entière, et de lui, par lui, tout entière elle s'illumine, s'accroît et s'embellit.

Son action enfin, la plus efficace de toutes, est de toutes la plus idéale. Non pas qu'elle ne puisse participer, et qu'elle n'en participe

quelquefois, de la réalité sculpturale et plastique. Quand M. Mottl, d'un bras lassé, lourd et ployant de tristesse, guide les premiers pas du funèbre cortège de Siegfried, son attitude seule trahit le sublime deuil qu'il mène. Et que le geste est beau, plus tard, lorsque ce bras impérieux, frémissant, va dans les abîmes de l'orchestre chercher les germes sonores, pour les amener à la surface et les faire éclater, fleurir en pleine lumière ! Il serait fâcheux que le chef d'un orchestre symphonique, et cet orchestre même, fût caché. Nous y perdrions la perception de correspondances mystérieuses, mais qui se découvrent parfois, entre le mouvement et le son. Et pourtant, bien que visible, ou plutôt parce qu'il est visible seulement, cet interprète souverain est l'interprète idéal par excellence. De tant d'effets harmonieux, il est la cause muette. Auteur et créateur actuel d'un monde sonore, il en est le créateur silencieux. Il semble en dehors et comme au-dessus des sons, matière de l'œuvre à laquelle il préside ; de même un grand capitaine domine la matière, humaine et sanglante, de la bataille ou de la victoire dont l'idée seule est en lui.

Du personnage complexe qu'est le chef d'orchestre, nos hôtes nous ont offert des exemplaires très variés. M. Weingartner, dont le visage rappelle vaguement celui de Beethoven jeune, a conduit avec infiniment de poésie, d'une baguette souple et qui semblait de fée, le *scherzo* du *Songe d'une nuit d'été*. Les cliens de M. Lamoureux eux-mêmes n'ont pu refuser les honneurs du *bis* à Mendelssohn, un des grands compositeurs qu'ils font profession de mépriser le plus.

De l'ouverture du *Freischütz*, M. Weingartner a restitué, d'après les traditions de Wagner, le sens exact et la véritable beauté. Mais où le jeune chef berlinois a triomphé surtout, c'est dans la symphonie en *la* de Beethoven, que, peu de jours après, M. Mottl à son tour a dirigée. Rassurez-vous, je ne pousserai pas trop avant un facile et vain parallèle. Je voudrais seulement partager, pour ainsi dire, le dernier morceau de la symphonie entre l'une et l'autre interprétation. Bien qu'elles n'aient rien eu de commun, le finale est assez beau, de beautés assez diverses, pour les faire légitimes, admirables même toutes deux. La figure de ce finale est double : par le mouvement circulaire, il est un tournoiement ; il est un conflit, une contradiction, par la terrible accentuation du temps faible. M. Weingartner a surtout accusé le premier caractère. De ses mains légères, arrondies, il a pour ainsi dire fouetté le finale ; il l'a fait mousser, écumer à gros bouillons. Mais les mains qui précipitaient le tourbillon sonore le contenaient aussi, le ramenaient au centre, l'empêchaient de déborder et de se répandre.

M. Mottl au contraire a surtout appuyé sur les contretemps; écrasant les syncopes, entre-choquant les rythmes, il a pris comme à tâche d'aggraver encore le poids énorme, toujours soulevé, mais retombant toujours, auquel son jeune rival se faisait un jeu, presque une joie de nous soustraire.

MM. Strauss, Mottl et Weingartner sont de grands artistes; M. Hans Richter est le plus grand. Il semble l'auteur ou l'ancêtre de cette admirable famille, mais un ancêtre demeuré jeune et vigoureux. En « cet homme gros, blond et simple », ainsi qu'on l'a défini, réside une force égale et sage, maîtresse des autres parce qu'elle l'est d'elle-même, et qui jamais ne se hâte, ne se prodigue, ni ne s'épuise. A voir conduire M. Richter, on se souvient de la parole sacrée: « *In patientia possidebitis animas vestras.* » C'est dans la patience, et par elle, par l'effet d'une volonté contenue et ramassée, qu'un tel chef possède son âme, et la nôtre. Moins juvénile et plus classique que celle de M. Weingartner, la manière de M. Richter est plus large encore et moins saccadée que ne l'est par instans celle de M. Mottl. Avec « un front qui ne rougit jamais », ou presque jamais, M. Richter s'est fait un regard qui jamais ne se trompe et qui suffit parfois à provoquer l'« entrée » ou la « rentrée » voulue. Sans effort, sans fatigue apparente et rien que d'un clin d'œil, il assigne, il impose à l'instrument la quantité et la qualité du son qu'il faut émettre. M. Richter a le geste sobre et quelquefois très beau. J'aime surtout quand ses deux mains s'élèvent et planent dans l'espace avec des frémissemens légers, ou que sa main gauche insinue, fût-ce d'un seul doigt qui s'abaisse et se replie, des rémissions, des retards et comme des demi-silences.

Le silence! Un grand chef d'orchestre en est le maître autant que des sons; il ne lui donne pas moins d'éloquence. M. Richter et ses émules en obtiennent les plus admirables effets. Ils aiment à le prolonger, ils s'y arrêtent et s'y complaisent. Ils ont raison. Tous les grands musiciens pourraient dire, des points d'orgue qu'ils ont marqués, ce que Wagner fait dire à Beethoven du point d'orgue qui suit les quatre premières notes de la symphonie en *ut* mineur: « Tenez mon point d'orgue lentement et terriblement! Je n'ai pas écrit des points d'orgue par plaisanterie ou par embarras, comme pour avoir le temps de réfléchir à ce qui suit... Alors la vie du son doit être aspirée jusqu'à extinction; alors j'arrête les vagues de mon océan et je laisse voir jusqu'au fond de ses abîmes, ou je suspends le vol des nuages, je sépare les brouillards confus, je fais apparaître au regard le ciel pur et azuré, je laisse pénétrer jusque dans l'œil rayonnant du soleil. Voilà pourquoi

je mets des points d'orgue (1)... » Voilà pourquoi ils en mettent tous, et c'est parce qu'un Weingartner, un Richter et autres savent et comprennent ce pourquoi, que, tenus par eux, les points d'orgue de Beethoven, de Weber et de Wagner prennent une grandeur, une beauté taciturne et profonde que nous ne leur connaissions pas.

Je n'ai pas admiré sans quelques réserves l'interprétation par M. Richter de la symphonie avec chœurs. Le premier morceau fut conduit avec un peu de lourdeur, un peu de raideur archaïque aussi. J'aurais souhaité le début plus frissonnant et plus mystérieux ; moins pesant, avec non moins de puissance, le développement de la seconde reprise. N'importe, la rude besogne s'est accomplie rudement. Et puis M. Richter a mis dans son jour, dans tout son jour orageux et sombre, certain *la bémol* dont on a très bien dit qu'il vaut tout un monde, parce qu'il transforme en effet le monde moral de la symphonie, qu'il la détourne de la colère et de l'agitation vers la mélancolie et le doute. L'*adagio* peut-être n'a pas assez chanté, surtout quand a surgi la seconde, l'adorable phrase, belle comme le mouvement après un trop long repos, comme un nouveau désir né d'un trop long bonheur. Mais le *scherzo*, le finale, ont été merveilleux. J'entendrai, je verrai longtemps le début du *scherzo*, le chef d'orchestre assénant de sa main gauche le premier coup de timbale et presque aussitôt, de sa main droite, enlevant l'orchestre tout entier. Alors apparut, éclata la parfaite convenance entre la forme visible et la forme sonore ; alors la vie, l'essence même de l'être se révéla deux fois et les deux fois jusqu'à l'évidence. Et le *scherzo* tout entier fut une perpétuelle illumination, l'éclosion continue et scintillante de milliers de lueurs et de feux. S'il est vrai, comme on l'a raconté, que Beethoven ait trouvé ce rythme en voyant s'éclairer le soir les rues et les maisons de Vienne, jamais sa vision ne fut mieux rendue que par M. Richter. Sous chaque touche du bâton, qui semblait une torche, un point brillant jaillissait, et l'orchestre à la fin n'était plus qu'un immense semis d'étoiles.

Le *trio* ne fut pas moins admirable, mené sans pitié pour la démarche lourde et haletante du cor. On a beau savoir que cet instrument, aujourd'hui pourvu de pistons, n'a plus rien à redouter pour la justesse de ses intonations, son timbre n'en garde pas moins quelque chose de gauche, de timide, qui fait que l'auditeur continue de craindre, d'une crainte avec laquelle il s'étonne et s'émerveille toujours de voir un chef d'orchestre, intrépide, ne pas compter.

(1) Traduit et cité par M. Maurice Kufferath dans sa très intéressante brochure : *l'Art de diriger l'orchestre;* Paris, Fischbacher, 1891.

Le commencement du finale m'a paru singulièrement précipité. Jamais une voix, surtout cette voix de géant que les contrebasses imitent, ne parlerait ni ne chanterait ainsi. Elle élargirait à l'infini, elle déclamerait, au lieu de les « déblayer », ces récitatifs grandioses, refus obstinés et farouches où les thèmes des morceaux précédens viennent se briser tour à tour. Mais, à partir de l'entrée de la mélodie et jusqu'au bout de l'énorme finale, M. Richter a fait des miracles. « L'Allemand, disait Wagner, veut non seulement sentir, mais encore penser la musique... » En cela M. Richter nous est bien apparu comme un Allemand, un véritable, un grand Allemand. Nous l'avons vu penser, et nous avons pensé par lui, avec lui, la pensée colossale qu'est le finale de la neuvième symphonie. Avec une force, une splendeur rayonnante, il l'a fait éclater aux esprits. Et, devant cette révélation totale et minutieuse, devant la grandeur de cette synthèse et la finesse de cette analyse, ceux-là mêmes qui n'ont jamais pu, qui ne peuvent encore admirer ici jusqu'à la fin, jusqu'à l'extrême fin, et qui s'en excusent ou s'en humilient; ceux-là, pour la première fois, — pour une seule fois, peut-être, hélas ! — n'ont pas été loin de sentir tomber leurs dernières répugnances et leurs derniers doutes s'évanouir.

Je ne me croirais pas quitte envers MM. les chefs d'orchestre allemands, au moins envers deux d'entre eux, si, leur ayant rendu justice, je ne rendais hommage à Mmes Strauss et Mottl. L'une et l'autre se ressemblent un peu par la grâce aimable, presque naïve, par le charme discret et pénétrant de leur talent et de leur personne. Par là encore elles diffèrent de quelques-unes de leurs compatriotes, imposantes, énormes, qui vinrent quelquefois, cuirassées de satin, ruisselantes de perles, jeter parmi nous, d'une voix presque virile, les sublimes clameurs wagnériennes. Mme Strauss a délicieusement chanté quelques délicieux *lieder* de son mari. Quant à Mme Mottl, au Châtelet, l'année dernière, elle avait été Yseult. Cette année, au Cirque, elle a été Clärchen, la vraie Clärchen de Gœthe et Beethoven, l'humble et vaillante fille, héroïque et naturelle, presque un peu bourgeoise, qui n'est point une valkyrie, une divine guerrière, mais un amour de petit soldat féminin.

Ainsi les couples d'artistes qui furent nos hôtes nous ont révélé ou rappelé l'âme tout entière de l'Allemagne : eux nous ont apporté sa force; elles, sa poésie.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Les élections de ballottage du 22 mai ont complété celles du 8; nous avons enfin une Chambre définitive, mais on ne sait pas trop qu'en dire. Ceux qui la jugent avec le plus de bienveillance pensent que lorsqu'elle aura acquis quelque expérience, probablement après avoir renversé deux ou trois ministères, elle arrivera à ressembler à sa devancière. Ce n'est pas un éloge exagéré, la dernière Chambre n'ayant pas ajouté au prestige du gouvernement parlementaire. La vérité est qu'on ne sait pas trop, pour le moment, ce que sera la nouvelle; elle s'ignore elle-même et il lui faudra sans doute quelques mois pour se dégager des brouillards qui l'enveloppent. Aucun parti n'a fait, à la suite des élections dernières, ni des gains, ni des pertes qui en changent bien sensiblement la physionomie. Lorsqu'ils arrivent au chiffre total de leurs membres, on s'aperçoit qu'il est à peu près le même qu'auparavant. Tous ont perdu des hommes auxquels ils tenaient, soit à cause de l'éclat de leur talent, soit à cause de leur caractère. Le parti gouvernemental n'est pas celui qui a été le moins éprouvé; il a fait des pertes assez nombreuses; mais tout est relatif, et, tel qu'il est aujourd'hui, ce parti est encore, et de beaucoup, le plus nombreux. La Chambre se compose de 581 députés; la majorité absolue est donc de 291 voix. Les républicains sans autre épithète, c'est-à-dire les hommes du centre, sont au moins 225. Il y a là un élément indispensable à toute majorité future. Si ces républicains du centre restent ce qu'ils sont aujourd'hui, ils seront les maîtres de la situation. Aucun gouvernement ne saurait se passer de leur concours. Toute la question est de savoir si le parti qui a soutenu M. Méline restera uni et compact comme il l'a été jusqu'à présent: dans ce cas, il peut continuer de défier toutes les intrigues et tous les assauts. Les 225 républicains du centre ne sont évidemment pas la majorité à eux tous seuls, mais déjà ils s'en rapprochent si on leur adjoint une cinquantaine de ralliés, ce qui porte leur total à 275. Il y a

là un groupe avec lequel, bon gré mal gré, il faudra compter, à moins qu'il ne s'abandonne lui-même et ne s'éparpille à la recherche de combinaisons nouvelles.

On entend beaucoup parler de concentration depuis quelques jours. L'idée de gouverner, ou d'essayer de gouverner en dehors de la droite et des socialistes a fait du chemin dans les esprits, et les incidens de la lutte électorale y ont aidé. Il est fâcheux que la Chambre se réunisse le lendemain même de la bataille : elle arrivera au Palais-Bourbon encore enfiévrée de passions qui n'ont rien de politique. Ce point de départ est regrettable. Dans quelques semaines et, en tout cas, dans quelques mois, d'autres événemens se seront passés. La Chambre se trouvera aux prises avec les difficultés qui proviennent des choses elles-mêmes. Les souvenirs électoraux, si vifs et si aigus aujourd'hui, iront en s'affaiblissant, en s'effaçant : des préoccupations plus sérieuses en prendront la place. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour le moment, chaque député songe à son concurrent d'hier, et il a une tendance naturelle à chercher dans ses rancunes personnelles l'orientation qu'il convient de donner à la politique générale. La droite n'a pas été toujours habile dans la campagne qui vient de se terminer ; elle a parfois provoqué contre elle des susceptibilités très violentes ; il en a d'ailleurs été de même de la gauche avancée et socialiste. C'est pour cela que la concentration, hier encore si décriée, a retrouvé quelque chose de son ancienne faveur. Les radicaux veulent se débarrasser à tout prix du ministère actuel, et quelques modérés le défendent faiblement. On rappelle le temps où tous les républicains marchaient d'accord contre un ennemi commun, oubliant volontiers que cet ennemi n'existe plus et que les divergences les plus réelles se rencontrent désormais entre les républicains eux-mêmes. On se laisse aller à l'espérance de voir ces divergences diminuer, et même disparaître. Avons-nous besoin de dire que cette illusion ne durera pas bien longtemps ? Elle durera ce qu'a duré le baiser Lamourette. Il n'est assurément pas impossible qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard, on essaie de faire un cabinet de concentration. Quelle joie de se retrouver entre républicains... enfin seuls ! Mais elle sera courte. Il s'est passé depuis quelques années des choses qui ont laissé des suites irréparables. Les replâtrages réussissent d'autant moins que l'intimité antérieure a été plus grande. Un cabinet de concentration, s'il vient à se former, commencerait avec une majorité considérable ; mais il faudrait quelque naïveté politique pour la regarder comme solide. Elle ne tarderait pas à s'émietter. Qu'on le veuille ou non, il n'y a plus au-

jourd'hui et il ne saurait plus y avoir désormais un seul parti républicain ; il y en a plusieurs ; et il n'en serait autrement que si la République était en danger. Elle ne l'est pas. De quelque côté de l'horizon qu'on se tourne, rien ne la menace. Dès lors, l'union des républicains peut être un accident éphémère, mais elle ne deviendra pas un état permanent. Les cabinets de concentration duraient autrefois sept ou huit mois ; ils dureraient un peu moins aujourd'hui.

L'attitude du ministère en face de la Chambre aura une très grande influence sur l'évolution ultérieure de celle-ci. Que sera-t-elle? Il semble que la question ne devrait même pas se poser, puisque le ministère a la majorité. Mais, quand même il ne l'aurait pas, quand même les élections auraient tourné contre lui, encore se devrait-il à lui-même et devrait-il à ses amis de venir exposer et défendre leur politique commune devant la Chambre renouvelée. Si cette politique est condamnée, il devra se retirer ; il n'aura pas autre chose à faire ; mais c'est une expérience dont on ne doit pas préjuger le résultat et qui n'est définitive qu'après un vote. Tous les précédens, ou peu s'en faut, sont d'ailleurs conformes à cette manière de procéder. On n'en a trouvé qu'un jusqu'ici dans notre histoire parlementaire qui fût en sens contraire. C'était en 1881 ; M. Jules Ferry était alors président du Conseil, et il venait de faire l'expédition de Tunisie, couronnée par le traité du Bardo. Tout le monde aurait dû lui en savoir gré, mais il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi. Les opérations diplomatiques et politiques qui avaient amené l'établissement de notre protectorat sur la Régence étaient l'objet des critiques les plus acerbes. M. Jules Ferry voulut à la fois se justifier et se retirer, et, en prenant la parole devant la Chambre qui venait d'être élue, il annonça qu'à l'issue du débat, il remettrait sa démission et celle de ses collègues entre les mains du Président de la République. Mais ce qui ne permet pas de faire de ce précédent une règle permanente, c'est qu'il s'expliquait par des circonstances particulières. M. Jules Ferry voulait se démettre parce que, depuis plusieurs années déjà, tous les ministères se trouvaient en fait subordonnés à M. Gambetta, qui avait la réalité du pouvoir sans en avoir les charges. Cette situation, à force de durer, était devenue intolérable pour tout le monde, et M. Jules Ferry, qui avait personnellement une volonté forte, se refusait à rester plus longtemps en tutelle. Son but était d'obliger M. Gambetta à sortir de l'irresponsabilité où il se complaisait, ce qui d'ailleurs a parfaitement réussi. La retraite anticipée du ministère, qui ouvrait une discussion en annonçant qu'il se désintéressait du résultat, avait jeté la Chambre dans une véritable anar-

chie. Jamais on ne vit un désarroi pareil! Les choses, aujourd'hui, ne se passeraient probablement pas tout à fait de la même manière ; mais, en 1881, rien n'avait été préparé en vue d'un dénouement quelconque, et le ministère s'étant dérobé, la Chambre sentit cruellement sa propre impuissance. Tout le monde présentait des ordres du jour et aucun n'était voté. Il y en eut, croyons-nous, jusqu'à vingt-trois. Dans l'affolement où ils étaient tombés, les députés couraient après M. Gambetta pour le supplier, en termes de plus en plus pressans, de les tirer d'embarras. Contraint et forcé, le malheureux dictateur se décida à proposer lui aussi un ordre du jour, ou plutôt à reprendre un de ceux qui avaient été rejetés, et cet ordre du jour fut voté à une majorité considérable. Il prit alors le pouvoir et ne le garda pas trois mois. Tel est le précédent de 1881 : on voit qu'il ne pourrait servir en 1898 qu'à la condition d'être considérablement amendé.

Pendant quelques jours, l'opinion a manifesté une certaine inquiétude, ne sachant pas quelles seraient les résolutions du ministère : on a appris enfin par une note officieuse qu'il se présenterait purement et simplement devant le Parlement : il n'avait pas autre chose à faire. Plusieurs jours seront nécessaires à la Chambre pour se constituer; aussitôt après, aura lieu un grand et long débat où tous les partis exposeront leur programme et découvriront leur drapeau. Nous ne sommes pas bien sûrs que ces manifestations en sens contraires jettent de très vives clartés sur la situation; peut-être paraîtra-t-elle, après coup, plus complexe et plus compliquée encore ; ce conflit d'opinions et de prétentions diverses ne sera ni très rassurant, ni très édifiant ; mais tous ces dangers seraient accrus si le gouvernement ne descendait pas à son tour dans l'arène pour y prendre attitude à la tête du parti modéré. Ce parti compte assurément, en dehors du ministère lui-même, des orateurs très distingués, parfaitement capables et dignes de parler en son nom, et c'est sans doute ce qu'ils ne manqueront pas de faire ; mais aucun ne peut tenir dans le débat la place de M. Méline. De deux choses l'une : ou le ministère aura la majorité, et c'est le plus vraisemblable ; ou il ne l'aura pas. S'il ne l'a pas, quel inconvénient y a-t-il à se retirer après vingt-six mois de gouvernement ? On n'enlèvera pas à M. Méline l'honneur d'avoir présidé un des ministères les plus longs de la République, sinon même le plus long. Quand on en est là, on peut tomber, et pour peu que l'on tombe bien, on a toutes les chances du monde de se relever à brève échéance.

Toutefois, si de pareilles questions sont discutées, il faut bien avouer que cela dénote une certaine obscurité dans la situation actuelle.

Les élections n'ayant donné à personne une victoire incontestée, l'avenir reste incertain. Le seul parti qui ait sensiblement augmenté dans la Chambre est le parti boulangiste. Mais c'est lui faire beaucoup d'honneur de le qualifier de parti : il ne s'agit, en réalité, que d'un petit groupe de quelques personnes qui existait à peine dans l'ancienne Chambre et qui n'existera pas beaucoup plus dans celle-ci. Toutefois, à défaut du nombre, il possède une activité très bruyante. Dans les nomenclatures plus ou moins exactes fournies par les journaux, les nationalistes, revisionnistes et antisémites figurent au nombre de 26, groupe très faible au point de vue numérique, mais non pas négligeable au point de vue de l'action parlementaire. Il est difficile de prévoir ce que M. Drumont, élu en Algérie, apportera d'agitation dans la Chambre nouvelle; peut-être est-il un journaliste plus qu'un orateur; la signification de son nom n'en est pas moins éclatante, et son entrée au Palais-Bourbon est un des symptômes les plus significatifs de la situation actuelle. Si M. Drumont est un nouveau à la Chambre, MM. Déroulède, Millevoye, Paul de Cassagnac y sont des revenans. On sait par ce qu'ils ont déjà fait ce qu'ils sont capables de faire. Nous ne les confondons pas les uns avec les autres; il y aurait au moins des nuances à fixer entre eux; mais tout le monde conviendra que leur présence au Palais-Bourbon n'est pas de nature à y rendre les discussions plus pacifiques. On assure que parmi les nouveaux, encore inconnus, il en est quelques-uns qui ont ce même caractère à un degré supérieur encore. La dernière Chambre avait M. de Bernis et M. Gérault-Richard qui se sont rendus célèbres par une scène de pugilat comme on n'en avait encore vu en France à aucune époque : ils seront remplacés, dit-on, sans désavantage dans la spécialité où ils s'étaient déjà si fort distingués. S'il en est ainsi, la nouvelle Chambre sera parfois difficile à gouverner.

On lui cherche un président. Les radicaux ne peuvent avoir d'autre candidat que M. Brisson; les modérés n'ont pas encore choisi le leur. M. Brisson s'est beaucoup compromis dans ces derniers temps. Le discours par lequel il a clôturé les travaux de l'ancienne Chambre, le rôle qu'il a joué dans plusieurs élections, le langage qu'il a tenu dans la sienne propre, ont découvert en lui l'homme de parti plus qu'il n'était convenable chez un président auquel ses amis attribuaient un caractère professionnel. Sa candidature, qui n'était plus contestée à la fin de la dernière législature, le sera certainement au début de celle-ci. Il ne faut pourtant pas confondre la question présidentielle avec la question politique. Beaucoup de députés élisent tel ou tel président

pour des motifs personnels, et sans attacher à leur choix une grande importance. Ce choix en aura, néanmoins, pour le bon ordre des discussions. Un président peut beaucoup sur une Chambre, surtout sur une Chambre qui vient de naître : il lui suffit d'un peu d'autorité et de tact pour lui faire prendre de bonnes habitudes de travail, ou pour l'empêcher d'en contracter de mauvaises. On a beaucoup parlé, il y a quelques mois, de la nécessité de reviser le règlement : ce serait le moment de tenir les promesses qu'on a multipliées à ce sujet. Le meilleur président ne dispense pas d'un sage règlement; l'un et l'autre sont nécessaires pour mettre en œuvre les élémens utilisables de toute assemblée. On ne saurait, pour cela, prendre trop de précautions. A dire vrai, les élections n'ont pas donné grand'chose; elles n'ont pas tenu tout ce qu'on en attendait; elles n'ont pas modifié la situation d'une manière très heureuse; elles n'ont pas, en amenant au Palais-Bourbon une majorité nombreuse et solide, permis au gouvernement de ralentir son effort quotidien. Plus que jamais, au contraire, cet effort est indispensable. Il n'y a rien de changé en France; il n'y a qu'une Chambre de plus.

Plus que jamais aussi, nous aurions besoin d'un gouvernement assuré de son lendemain. L'Europe, ou pour mieux dire le monde entier, puisque les États-Unis sont engagés dans une guerre avec l'Espagne, guerre dont le premier contre-coup s'est fait sentir aux îles Philippines et dont le second se produira sans doute bientôt dans les Antilles, le monde entier traverse une période difficile et critique. De graves questions sont soulevées sur des points très éloignés les uns des autres, et entre ces questions s'établit une connexité étroite. L'échiquier politique a démesurément grandi, et les intérêts qui s'y jouent deviennent de plus en plus complexes. Nous voyons partout, ou presque partout, des gouvernemens très solides, qui suivent une politique nettement déterminée, et qui, à travers la mobilité des circonstances, poursuivent sans déviation le but qu'ils se sont assigné. Il a paru en être de même pendant quelques années du gouvernement français; mais des incertitudes planent sur l'avenir, et on peut craindre que l'instabilité de notre situation au dedans n'influe d'une manière inquiétante sur la direction de notre politique au dehors.

Il y a quinze jours, un assez mauvais bruit nous est venu d'Angleterre : M. Chamberlain venait de prononcer un discours à Birmingham. Quelques jours avant, lord Salisbury avait également harangué une réunion d'hommes d'affaires et de banquiers; mais son éloquence

s'était épanchée à huis clos, et l'on n'a jamais su au juste ce qu'il avait dit. D'après les récits qui paraissent les plus fidèles, il se serait borné à déclarer que le moment viendrait peut-être où l'Angleterre aurait besoin de l'énergie et du dévouement de tous ses enfans. Sans découvrir aucun péril immédiat et surtout sans désigner aucune autre puissance, il aurait fait entendre une sorte de *Sursum corda!* On ne comprend pas très bien pourquoi il a choisi précisément des banquiers pour leur tenir ce langage : quelques-uns, en sortant de là, se sont empressés de courir à la Bourse, et les vagues appréhensions du premier ministre ont pris aussitôt, sur le terrain des affaires, un caractère plus précis. Il en est résulté plus d'émotion peut-être que lord Salisbury n'avait voulu en provoquer. Les hommes politiques anglais, séparés du continent par la Manche et jouissant dès lors d'une sécurité qu'ils regardent comme absolue, ont pris l'habitude de dire sans réticences ce qui leur vient sur le moment à l'esprit; ils ne pèsent pas toujours leurs paroles, et se préoccupent peu du retentissement qu'elles risquent d'avoir; ils n'y songent qu'après coup, lorsqu'ils constatent l'effet produit. L'incertitude qui a pesé sur le discours familier de lord Salisbury, trop familier peut-être, a permis de supposer tout ce qu'on a voulu, et l'impression n'a pas été atténuée par le grand tapage qui s'est fait bientôt après autour de celui de M. Chamberlain. Trop de mystères d'un côté, trop de confidences de l'autre. Quoiqu'il soit premier ministre et qu'il ait à ce titre le droit de traiter toutes les questions, nous ne nous rappelons pas que lord Salisbury ait jamais parlé des affaires coloniales, pour lesquelles M. Chamberlain est particulièrement compétent, avec l'abondance que celui-ci a mise à parler des affaires étrangères. On aurait cru qu'il était le chef du Foreign Office, s'il ne s'était pas montré d'ailleurs aussi peu satisfait des résultats obtenus par ce département ministériel dans ces derniers mois. Non pas qu'il ait attaqué lord Salisbury; sa situation ne le lui permettait pas; il a fait pis, il l'a défendu, il a plaidé pour lui les circonstances atténuantes. Si lord Salisbury n'a pas obtenu davantage, ce n'est pas sa faute : comment aurait-il pu le faire, désarmé comme il l'était? Depuis la guerre de Crimée, c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle, l'Angleterre n'a pas d'alliances, et que faire sans alliances? Sa politique d'isolement, — de splendide isolement, disait naguère M. Goschen avec une merveilleuse complaisance oratoire, — a pu être bonne autrefois, elle ne l'est plus aujourd'hui. Elle était bonne au temps où les puissances continentales agissaient elles-mêmes séparément. Il valait mieux que l'Angleterre conservât sa liberté, sans prendre parti dans

des querelles qui ne la regardaient pas. L'idée de se trouver mêlée à un conflit où elle n'avait pas un intérêt personnel et direct ne pouvait pas alors se présenter à son esprit. Mais les circonstances ne sont plus les mêmes. Tous les pays d'Europe, dit M. Chamberlain, ont fait des alliances; il faut donc que l'Angleterre en fasse, faute de quoi elle s'exposerait, dans l'état de suspicion où elle est tombée, à se trouver subitement en présence d'une coalition redoutable. L'orateur de Birmingham n'atténue pas le caractère de cette suspicion; il serait plutôt disposé à l'exagérer. A l'entendre, l'Angleterre est suspecte à tout le monde. On lui reproche de n'agir jamais que dans son intérêt, ce qui est son droit et peut-être son devoir; on l'accuse aussi de se servir des autres pour tirer à son profit les marrons du feu, ce qui est moins louable. Si telle est, en effet, son habitude, c'est une médiocre recommandation pour conclure avec elle une alliance : mais passons. Ainsi M. Chamberlain, rompant avec la politique dont son pays s'est si bien trouvé depuis longtemps, demande des alliances. Il le fait avec un fracas que l'on n'apporte pas d'ordinaire dans les négociations de ce genre. Il n'inaugure pas seulement un système nouveau, mais encore des procédés diplomatiques inusités jusqu'à lui. Son éloquence n'est certainement pas celle qui convient le mieux à son objet, car elle manque de discrétion. Il n'est pas d'usage de s'offrir avec cette intempérance de paroles, et en se faisant d'ailleurs si peu valoir. C'est parce que l'Angleterre a besoin des autres que M. Chamberlain les recherche; il l'avoue, il le proclame; il oublie seulement de dire quel avantage son appui pourrait leur procurer. Mais enfin quelles sont les alliances qu'il sollicite, et contre qui seraient-elles tournées?

L'alliance que rêve M. Chamberlain est celle des États-Unis d'abord, et, d'une manière plus générale, des pays de race anglo-saxonne. Il ne précise pas davantage sur le second point; mais, sur le premier, il parle avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Depuis quelques années déjà, l'Angleterre a fait aux États-Unis un certain nombre de concessions, sans parler de quelques sacrifices d'amour-propre qui montrent tout l'intérêt qu'elle attache à ses bonnes grâces : nous ne sommes pourtant pas bien sûrs qu'elle se les soit assurées jusqu'ici. Pour y parvenir, M. Chamberlain ira aussi loin qu'on voudra, et il prononce cette phrase tout à fait imprévue : « Si terrible que puisse être une guerre, une guerre elle-même ne serait pas d'un prix trop élevé en comparaison de l'avantage qu'il y aurait à voir nos drapeaux flotter côte à côte et nos navires naviguer de conserve vers une alliance anglo-saxonne. » Ainsi, M. Chamberlain profite du moment où les États-

Unis sont en guerre avec l'Espagne pour leur proposer l'alliance militaire de l'Angleterre. En a-t-il le droit? Y est-il autorisé? A-t-il qualité pour cela? On nous permettra d'en douter. Il ne parle pas de l'Allemagne ; mais on sent fort bien qu'elle est sous-entendue dans son discours ; elle est englobée dans l'expression de pays anglo-saxons. C'est la politique de races dans toute sa simplicité. M. Chamberlain n'oublie pas moins le télégramme de l'empereur Guillaume au président Krüger que les messages de M. Cleveland à propos des affaires du Vénézuela. Les États-Unis sont forts ou paraissent tels, l'Allemagne l'est incontestablement : cela lui suffit, et il passe l'éponge sur certains souvenirs désagréables. C'est un politique réaliste. Il le serait, du moins, si ses tentatives étaient suivies de plus de succès ; mais la vérité oblige à dire que les suggestions du discours de Birmingham ont été accueillies en Allemagne avec une remarquable froideur. Les journaux américains en ont parlé d'une manière plus bienveillante : comment aurait-il pu en être autrement? Mais, comme elles n'ont été suivies d'aucune ouverture de la part du gouvernement de la Reine, M. Mac-Kinley n'a pas eu à y répondre, et l'affaire en est restée là.

Contre qui seraient tournées les alliances que poursuit M. Chamberlain? Aussi longtemps, déclare-t-il, que les puissances continentales ont agi séparément, l'Angleterre a pu faire de même. Ce n'est pas là toute sa pensée. Aussi longtemps qu'il n'y a eu qu'une alliance en Europe, celle de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, l'Angleterre a pu rester isolée. Mais depuis qu'une autre alliance s'est produite, la situation a changé. C'est alors, et alors seulement, que M. Chamberlain a senti la nécessité de modifier la politique de son pays et qu'il a proposé de le faire. Le rapprochement de la Russie et de la France a frappé son imagination comme la menace d'un danger pour l'Angleterre. Il serait peut-être embarrassé de dire pourquoi, mais il connaît la puissance de l'affirmation et il affirme. Il n'a pourtant pas nommé la France; faut-il lui en savoir gré? De même qu'en parlant des alliances anglo-saxonnes, il a désigné nominalement les États-Unis sans rien dire de l'Allemagne, de même en parlant de la situation nouvelle et des préoccupations qu'elle lui inspire, il a désigné expressément la Russie et il s'est tu sur nous. Mais il n'a pas ménagé la Russie! Rarement, croyons-nous, un ministre en exercice s'est exprimé sur un autre pays, en dehors de l'état de guerre, avec une aussi libre désinvolture. On fait remarquer, à la vérité, que M. Chamberlain a parlé comme député de Birmingham et non pas comme ministre, et qu'il s'adressait à ses électeurs et non pas aux membres de la Chambre des

communes, distinction un peu subtile qui ne trompera personne. M. Chamberlain n'a pas hésité à accuser la Russie de mauvaise foi. Parlant de la manière dont cette puissance s'est établie à Port-Arthur et à Ta-lien-Wan : « Sur la façon, a-t-il dit, dont elle a opéré cette occupation, sur les représentations qui lui ont été adressées et qu'elle a repoussées, sur les promesses qu'elle a faites et qu'elle a violées quelques jours après, je n'ai rien à dire, si ce n'est à citer le proverbe : — Celui qui soupe avec le diable doit avoir une longue cuiller. » Et, un peu plus loin, faisant allusion aux arrangemens de prudence que l'Angleterre aurait pu conclure avec la Russie : « A quoi bon, s'est-il écrié, et qui nous aurait assuré que les engagemens pris auraient été tenus ? » Certes, la Russie aurait été en droit de se plaindre de ce langage et de demander des explications. Elle ne paraît pas l'avoir fait, ni avoir la pensée de le faire, et sans doute elle a raison : il y a des choses qu'il vaut mieux négliger et laisser tomber. Elle ne pourrait d'ailleurs que s'adresser à lord Salisbury, chef du Foreign Office, et probablement celui-ci lui ferait la même réponse qu'à lord Kimberley, qui l'interrogeait sur le même discours, à savoir qu'il aurait besoin avant tout d'en avoir sous les yeux un texte authentique, d'en causer avec son collègue, et d'y réfléchir un temps suffisant.

En somme, lord Salisbury adopte la version qu'un discours que M. Chamberlain n'a pas prononcé comme ministre ne tire pas à conséquence, et que rien ne l'oblige même à le lire. Mais, s'il lui est permis de l'ignorer, il est permis aux autres de voir dans cette abstention un désaveu indirect. Lord Salisbury n'accepte aucune solidarité avec l'orateur de Birmingham ; cela remet les choses au point. La première nouvelle du discours avait produit en Europe une assez vive impression. On se demandait s'il y avait là l'inauguration d'une politique nouvelle, et certaines puissances au moins auraient eu alors à s'en préoccuper. Mais l'indifférence de la Russie, l'ignorance affectée de lord Salisbury, enfin les commentaires de la presse anglaise elle-même qui, après le premier moment de surprise, a été la première à manifester une médiocre approbation, tous ces symptômes réunis ont ramené l'incident à ses proportions normales. M. Chamberlain avait parlé en son nom personnel et il n'était suivi par personne. On n'a pas tardé à se rassurer. Toutefois, il convient d'apporter aussi quelque mesure dans cette sécurité. M. Chamberlain, bien qu'il ait fait peut-être un pas de clerc, n'en reste pas moins le représentant attitré d'une partie de l'opinion anglaise, et d'une partie qui n'est pas en voie de décroissance. Pour qu'un homme politique d'une aussi haute impor-

tance ait cru pouvoir parler de la guerre comme d'une éventualité aisément acceptable, et qui même pouvait à quelques égards être considérée comme désirable, il faut qu'un changement assez profond déjà se soit produit dans la conscience de nos voisins. Sans doute, ils n'ont jamais reculé devant une guerre qui se présentait à eux comme nécessaire, soit pour servir un grand intérêt national, soit pour faire face à un devoir de dignité; mais faire la guerre pour mériter l'alliance des États-Unis et se jeter dans un conflit où l'Angleterre n'a évidemment rien à voir, c'est là une conception qu'un ministre de la Reine, il y a quelques années encore, n'aurait pas osé proposer à ses compatriotes. S'il l'avait fait, le scandale aurait été grand. Aujourd'hui, s'il y a scandale, il est beaucoup moindre, et dans quelque temps, il n'y en aura plus du tout. L'idée de la guerre, de la guerre pour elle-même, de la guerre pour les profits qu'on peut en retirer, est entrée dans l'esprit de nos voisins; beaucoup d'entre eux l'envisagent même avec une certaine faveur. Les premiers succès des États-Unis, c'est-à-dire de la race anglo-saxonne contre l'Espagne, c'est-à-dire contre la race latine, ont produit une griserie malsaine dans l'imagination britannique, et M. Chamberlain entretient ce sentiment, ou, si l'on préfère, cette sensation, avec un art qui se perfectionne de jour en jour. Le discours de Birmingham a rencontré plus de froideur que d'enthousiasme, soit; M. Chamberlain trouvera l'occasion d'en faire d'autres, plus habiles peut-être, et qui tendront au même but.

En attendant, on dirige contre la France une campagne d'insinuations, ou plutôt d'accusations directes dont la persistance étonne, malgré tous les démentis que nous nous appliquons à lui opposer plus encore par nos actes que par nos paroles. La presse anglaise met une unanimité singulière à soutenir que nous n'observons pas la neutralité entre les États-Unis et l'Espagne, et que nous la violons au profit de cette dernière puissance. Avons-nous besoin de dire qu'il n'y a rien de vrai dans cette assertion? On chercherait en vain sur quel prétexte, même futile, elle repose. La correction de notre attitude a été parfaite et n'a jamais été en défaut. Il est vrai qu'une partie de l'opinion française a témoigné des sympathies à l'Espagne. Mais n'est-il pas permis de plaindre l'Espagne sans devenir suspect aux États-Unis, et sans leur être dénoncé par l'Angleterre, qui fait là un métier peu digne d'elle? On raconte que l'opinion, en Amérique, s'est à son tour laissé surprendre, et que la presse britannique a réussi à y éveiller contre nous certaines susceptibilités. Ce n'est là, sans doute, qu'un feu de paille. Il est radicalement faux que nous ayons manqué à aucun

de nos devoirs envers les États-Unis. Avec eux aussi, nous avons et nous désirons garder des rapports cordiaux, et nous n'avons garde de nous immiscer dans un conflit que nous nous contentons de regretter. Ah! si un de nos ministres, même à titre de député ou de simple particulier, avait tenu, en l'appliquant à l'Espagne, le langage que M. Chamberlain a tenu à l'égard des États-Unis ; s'il lui avait proposé notre alliance ; s'il avait choisi le moment actuel pour parler de l'utilité de resserrer dans un même lien tous les pays de race latine ; si un de nos ministres, même sans prendre conseil de ses collègues et sans avoir obtenu l'autorisation du président du Conseil, s'était livré à pareille imprudence, nous comprendrions qu'on en fît un grief contre notre gouvernement, ou contre la France elle-même. Mais il n'en a rien été. Notre conduite, notre langage, n'ont donné lieu à aucune interprétation fâcheuse. On se demande donc ce que veut la presse anglaise et quel est l'objet encore inavoué de la campagne qu'elle poursuit contre nous. Y a-t-il une pensée de derrière la tête? S'agit-il des affaires du Niger? On l'a dit, on a laissé croire que les négociations en cours marchaient mal et qu'elles étaient menacées d'une rupture ; on a assuré ensuite, dans les journaux français, qu'elles étaient terminées à la satisfaction des deux puissances et qu'un arrangement était déjà signé. La seconde affirmation n'était malheureusement pas plus exacte que la première et elle a été bientôt démentie ; mais, ce qui est vrai, c'est que les négociations se poursuivent dans les conditions les plus normales, et que, le jour où on le voudra à Londres, elles aboutiront. Ni sur ce point, ni sur aucun autre, on n'aperçoit un sujet de mésintelligence entre l'Angleterre et nous. Le gouvernement qui le ferait naître encourrait la plus lourde des responsabilités.

M. Gladstone, s'il existait encore et s'il avait l'intensité de vie qu'il a conservée presque jusqu'à son dernier jour, serait sans doute peu édifié par les mœurs politiques nouvelles qui tendent à s'introduire dans son pays. On s'explique très bien que M. Chamberlain n'ait pas pu rester longtemps d'accord avec son ancien chef, et qu'il ait déserté le parti libéral pour s'éloigner de lui le plus possible. La question du *home rule* les a divisés : à défaut de celle-là, une autre n'aurait pas manqué de naître pour faire ressortir l'opposition et l'antithèse entre les deux hommes. Ce n'est pas M. Gladstone qui aurait voulu acheter au prix d'une guerre l'alliance des États-Unis, et peut-être au prix d'une autre guerre celle de l'Allemagne. De pareilles conceptions l'auraient révolté. Nous n'avons pas toujours approuvé sa propre politique ; l'histoire

dira si elle a été finalement plus utile ou plus nuisible à son pays; elle a été, incontestablement, nuisible à son parti; mais il y avait en lui un je ne sais quoi de généreux et d'humain qui le rendait digne de sympathie et de respect, même lorsqu'on ne pouvait pas le suivre dans toutes les évolutions de son esprit. Il a eu des défaillances, il a subi des entraînemens, il s'est souvent exposé à la critique : malgré tout, l'Angleterre était fière de lui, et la conscience universelle lui a rendu hommage. Il ne sera pas remplacé de sitôt. Il faut beaucoup d'années et des circonstances longtemps favorables pour dresser dans un pays une aussi haute figure que la sienne. Il était le dernier anneau d'une chaîne de grands politiques qui paraît être malheureusement interrompue. La légende même s'était attachée à sa personne et l'avait consacrée. Il était le grand vieillard devant lequel tout le monde s'inclinait. Il représentait seul les générations d'autrefois : il en était le dernier témoin. Ce n'est pas dans cette chronique que nous pouvons raconter sa longue existence, ni même en rappeler les traits principaux; mais on ne peut pas non plus laisser disparaître un pareil homme sans le saluer une dernière fois. Avec lui, quelque chose prend fin dans l'histoire d'Angleterre, quelque chose de traditionnel et de respectable, que l'on ne retrouve plus dans un monde profondément renouvelé. Depuis quelques années déjà, son âge et sa santé l'avaient condamné à la retraite, et il n'exerçait plus d'influence sur les destinées de son pays. Ce peu de temps a suffi pour amener autour de lui une grande révolution morale : il n'a pas dit ce qu'il en pensait. Au reste, il ne connaissait pas le découragement. Il avait la foi, la passion, l'éloquence, et il croyait qu'avec cela on transporte les montagnes. Son tort est de l'avoir quelquefois essayé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

s; elle
lui un
sym-
dans
a subi
é tout,
rendu
d'an-
ans un
nneau
ement
l'avait
monde
était le
uvons
paux;
e sans
dans
table,
lé. De-
né à la
pays.
évolu-
issait
et il
st de



PATRIE, ARMÉE, DISCIPLINE

I

Dire avec Renan que « la guerre est essentiellement une chose d'ancien régime », c'est dire qu'elle n'est pas de l'essence du nouveau; et comme d'ailleurs il ne saurait exister d'ennemis là où la guerre est reconnue dénuée de causes, c'est enfin supposer qu'aujourd'hui aucun peuple n'a d'ennemis. Une pareille assertion n'exprime assurément point la vraie pensée de Renan. Il a voulu dire, sans doute, que, de nos jours, l'usage de la force pour régler les conflits internationaux est en contradiction avec les principes de morale professés par les nations civilisées; en d'autres termes, que, logiquement, elles ne devraient jamais être ennemies. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi! Malheureusement, nous savons trop qu'en réalité il n'en est rien. Aussi nul peuple, soucieux de sa conservation et de son indépendance, ne peut-il raisonnablement amoindrir ses forces militaires, ni même risquer de les amoindrir, à moins que les autres n'en fassent autant. Pour quiconque est renseigné à cet égard sur les dispositions de la plupart d'entre eux, cette simple remarque suffirait à condamner chez l'un d'eux toute réforme individuelle de ses lois militaires dans un sens compromettant pour sa sécurité au milieu des autres.

La puissance d'une armée se compose d'élémens nombreux dont il ne sera pas inutile de rappeler au lecteur les plus essentiels pour lui permettre de se bien représenter les aptitudes qu'il importe de recruter et le grand nombre des volontés qu'il est indispensable de coordonner et de concerter pour l'exercice de cette puissance. Je signalerai les suivans :

1° L'aptitude mentale, innée ou acquise (génie spécial, solide instruction militaire); 2° l'aptitude morale (courage et constance); 3° l'aptitude physique (vigueur musculaire et résistance à la fatigue, aux privations accidentelles).

En ce qui touche l'organisation des services : 1° l'armement et l'équipement des troupes; 2° les moyens d'assurer leur marche, leurs communications entre elles et avec l'ennemi, leurs retranchemens, leur campement (service d'ingénieurs spéciaux; sapeurs, pontonniers, télégraphistes, aéronautes, etc.; service du train; entretien et remonte de la cavalerie et service attenans); 3° une administration qui assure les fournitures de toutes sortes, vivres et munitions, où et quand il convient; 4° un service de santé et ses dépendances (hôpitaux, ambulances, etc.); 5° le recrutement des effectifs calculés d'après la qualité des hommes et les forces ennemies; 6° l'appui d'un bon système de positions fortifiées à la frontière et à l'intérieur; 7° enfin et surtout, un commandement dont l'efficacité soit assurée par la transmission prompte et l'exécution fidèle des ordres.

Voilà le colosse aux milliers de têtes que l'initiative d'un seul homme doit mettre en mouvement.

J'implore l'indulgence des spécialistes pour les lacunes qu'ils ne manqueront pas de relever dans ce recensement improvisé et aussi pour l'impropriété du langage. Ma plume est dépaysée dans leur science. Il suffit à mon objet que l'imagination et la mémoire soient ici réveillées au profit du bon sens qui, dans ce travail, sera, faute de mieux, mon seul guide.

Les deux premiers facteurs, définis plus haut, de la puissance d'une armée, joints au respect spontané du commandement, constituent chez l'individu ou la nation *l'esprit militaire*, et j'aurai à considérer les influences sociales sur cet esprit.

Je ne m'occuperai que de l'efficacité du commandement, confiée jusqu'à présent dans toutes les armées à la hiérarchie et à la discipline.

Ces deux institutions ont pour objet d'assurer la cohésion, l'unité des forces militaires de toutes sortes, afin de les tenir le plus rapidement et le plus sûrement possible à la disposition du plus haut chef et de ses subordonnés; elles ont pour condition l'obéissance indiscutée, dite passive. Une telle obéissance, pour être librement accordée, suppose un acte de confiance et un acte de foi par lesquels chaque militaire, conscient de l'insuffisance de ses propres lumières, délègue à ses supérieurs, en tout ce qui concerne le service, l'entière direction de sa volonté pour le meilleur succès final de l'action commune. Cette délégation est le fondement de la puissance d'une armée.

Ces actes de confiance et de foi assurent d'autant mieux l'obéissance qu'ils sont plus spontanés. Or ils le sont en proportion de l'attachement à la patrie et du prestige exercé par les chefs sur leurs subordonnés. Les chefs n'ont d'ascendant et d'autorité que dans la mesure où leur valeur intellectuelle et morale est reconnue de ceux-ci : toute organisation mécanique, même la plus savante, de la force matérielle d'une armée demeure stérile sans le concours de cette force immatérielle. Quiconque y porte atteinte sape l'édifice militaire par la base et en prépare infailliblement la ruine.

L'observation des réglemens et des consignes trouve sa première et sa meilleure garantie dans la soumission spontanée. Malheureusement, cette garantie a besoin d'être appuyée d'une autre qui soit fixe et ferme, d'une sanction pénale : car, même spontanée, la soumission est sujette à des défaillances; les mouvemens passionnels, comme la colère, ou certains vices, comme la paresse et l'ivrognerie, certains défauts, comme l'inexactitude, peuvent, sinon l'abolir, du moins en paralyser les effets. Les dispositions morales qui la créent peuvent enfin manquer totalement; le souci même des intérêts de la patrie peut être sacrifié à l'intérêt personnel du moment; or, à tout prix, l'obéissance doit être obtenue, à moins de consentir à voir diminuer les moyens de protéger contre l'ennemi le sol et l'indépendance de la nation.

Mais, objecteront les révoltés à outrance, ce qu'on nomme la patrie, n'est au fond qu'une entité dont le caractère prétendu sacré profite exclusivement à ceux qui ont intérêt à la conserver. Il n'y a, en réalité, de patrie que pour ceux-là; et, s'ils s'arrangent entre eux de manière à jouir seuls des avantages offerts par les liens héréditaires et autres qui la définissent, ils ne doivent pas s'étonner de rencontrer un refus d'obéir parfaitement légitime chez ceux dont ils sacrifient tous les intérêts aux leurs par une organisation léonine de la société. Argument redoutable, qui s'impose à la méditation des égoïstes insoucieux de certaines inégalités injustifiables et de la détresse imméritée. Il ne suffit pas de répondre que l'inégalité des conditions est fatale, car il existe entre elles plus d'une différence artificielle. Il ne suffit pas non plus d'alléguer que la misère est la suite ordinaire de la paresse, car il existe des infirmes et des incapables fort innocens de leur inutilité, tandis que les hommes valides et instruits sont responsables de la leur quand ils se dispensent de travailler grâce

à des héritages qu'ils négligent d'employer à féconder leur activité ; et certes, ces indignes favoris du sort sont mal venus à reprocher aux gueux une oisiveté dont ils leur donnent le scandaleux exemple. Seuls les hommes, très nombreux heureusement, qui, ayant accepté la loi naturelle du travail pour vivre, se sont enrichis par des efforts personnels, sont en droit de flétrir et d'éconduire les oisifs sans excuses. Encore ont-ils à descendre au fond de leur propre conscience, à se demander s'ils ne sont pas laborieux et égoïstes tout ensemble, s'ils se préoccupent suffisamment de la subsistance des malheureux dont la faiblesse, l'âge ou la maladie stérilisent la bonne volonté, si même ils ne consultent que la justice et la sympathie dans leurs relations avec les hommes utiles qui les secondent.

Les vices de notre société, de toute société actuelle, loyalement reconnus, et la part faite largement à leurs conséquences, s'ensuit-il de là que nous soyons en demeure de déclarer préférable à l'état social la rupture de tous les liens qui forment les groupemens nationaux et les relations internationales, pour rendre à l'individu son entière indépendance? Qu'en ferait-il? Pourrait-il se passer du concours d'autrui? Et pourrait-il s'adjoindre des aides sans, par cela même, reconstituer, peu à peu, la société abolie? Dans tous les cas, je ne me chargerais pas de l'exécution de ce programme ; je craindrais de mettre en péril les musées et les bibliothèques et bien d'autres inestimables trésors conquis par les veilles et le sang d'une foule d'ancêtres, en un mot, les archives nobiliaires de l'espèce humaine.

Il faudrait donc aviser à quelque autre manière de supprimer les patries et les guerres, pour pouvoir, sans péril, abolir les armées.

J'aperçois un moyen terme plus moral et bien plus recommandable, s'il était davantage à notre portée. Ce serait, sinon la suppression de ce qui est indestructible par nature, à savoir la division de la surface terrestre par la différence des climats qui entraîne fatalement des associations humaines de mœurs différentes, mais du moins l'accord de tous les hommes pour la commune possession ou l'équitable partage du sol et de ses produits. La réalisation de cet idéal exclurait du patriotisme la belliqueuse jalousie qui en altère la pure essence, et supposerait l'oubli préalable des griefs internationaux. Assurément, il ne faut désespérer d'aucun idéal. Il est possible que le génie humain ait encore des

milliers de siècles à vivre ; or l'accumulation des progrès partiels, en apparence minimes, est capable de transformer une donnée rudimentaire d'ordre physiologique et psychique au delà de tout ce qu'on eût osé imaginer. Mais enfin, il s'agit de l'état présent des sociétés humaines, il s'agit d'une donnée éminemment hétérogène et rebelle aux variations brusques. Aussi faut-il en conclure que nul procédé subversif, même dans les conditions les plus propices, ne saurait, avec un succès durable, suppléer la loi naturelle de l'évolution et opérer d'un coup un entier changement des âmes amenant une réforme foncière de l'organisation sociale. Un régime d'universelle fraternité est, hélas ! trop loin d'être mûr, pour remplacer le régime de solidarité circonscrite que signifie le mot *patrie*. Le spectacle auquel nous assistons serait même propre à faire douter que ce régime fût réalisé. Et pourtant, si confus, si tourmenté qu'il puisse être encore, il existe ; et ce qui trouble aujourd'hui nos relations intérieures, c'est précisément une anxiété patriotique.

Il ne faudrait pas non plus méconnaître que l'amour de la patrie, par cela même qu'il est exclusif, resserre et fortifie les liens sociaux entre les individus qu'il rassemble, entre ceux qui la forment et la représentent réellement. Que les étrangers ne s'y méprennent pas ! Nos ennemis seraient fondés à se réjouir de nos dissensions intestines, si, chez l'immense majorité des Français, au lieu d'avoir pour ferment cet ombrageux amour, où se greffe celui de la justice, elles en révélaient un refroidissement. Aussi longtemps que, pour régler leurs conflits, les partis font encore appel à la loi, qui est la consécration et la garantie du lien commun à tous, aussi longtemps que la loi réprime énergiquement tous les attentats aux droits des particuliers, à leur personne et à leur propriété, le ressort national ne s'est point rompu ni relâché. Il péricliterait si les partisans politiques, si les adeptes des religions différentes en venaient à former dans la patrie commune des patries distinctes. Là est le vrai danger de convertir des dissentimens judiciaires en haines politiques ou religieuses. Ce serait cette fois, sans conteste, trahir le pays. Aussi les bons Français ne sauraient-ils désavouer trop énergiquement et condamner avec trop de sévérité et d'indignation les honteux excès par lesquels, dans certaines villes de France et d'Algérie, ceux qui s'y sont livrés déshonoraient leur cause. Ils invoquaient la loi, ils s'en réclamaient contre la trahison ; et en même temps ils la violaient

dans la personne et les biens des particuliers dont ils se contentaient de présumer injurieusement la complicité! Rien de plus absurde ni de plus odieux à la fois.

Mais, chez la plupart d'entre eux, cette présomption n'a été qu'un prétexte à l'assouvissement de rancunes personnelles, et soulève une question coloniale étrangère à celle que je vise.

Si les précédentes considérations sont justes, s'il est vrai que le partage de l'espèce humaine en peuples distincts, aux intérêts distincts, soit un fait présentement indestructible symbolisé par l'idée de patrie, et que cette idée, avec les sentimens qui l'accompagnent, domine la conduite de tous les peuples dans leurs mutuelles relations, il s'ensuit donc que les armées, sauvegarde des intérêts respectifs des diverses patries, sauvegarde de leur existence même, doivent être maintenues et fortifiées proportionnellement aux exigences de la défense nationale. Toute réforme tendant à y atténuer la sanction pénale de la discipline ou, d'une manière quelconque, à en relâcher les ressorts matériels ou moraux chez un peuple est, par suite, pour celui-ci d'une gravité capitale car, si les autres peuples, contens de leur régime, s'y tiennent, elle risque de mettre sa puissance militaire dans un état d'infériorité relative, compromettant pour sa sécurité, pour l'intégrité même de son territoire.

Était-il vraiment utile d'en écrire si long pour aboutir à une conclusion qui semble n'être qu'un truisme, une naïveté? J'en suis confus. Mais les vérités les plus palpables sont tellement obscurcies, les conditions vitales de toute société tellement menacées par les spéculations d'esprits à la fois précipités et simplistes dont les mobiles n'ont rien de commun avec l'instinct de la conservation nationale, qu'il en faut bien remettre en pleine évidence et au point les données fondamentales.

II

Avant de toucher aux lois et aux règlemens disciplinaires existans, il importe d'abord de consulter l'état moral de la nation intéressée. Il s'agit, en effet, d'assurer l'obéissance qui est l'effet immédiat de ces mesures et sans laquelle on doit renoncer à obtenir d'un groupe d'individus différens de caractère et d'intelligence n'importe quel résultat collectif. Chacun tirant de son côté, le désarroi serait certain. Remarquons tout de suite que

l'obéissance est d'autant plus indispensable, en pareil cas, que le nombre des activités à faire converger au même but est plus considérable.

Or, maintenant, les armées sont extrêmement nombreuses; ce sont des multitudes qu'il s'agit d'amener à l'unité d'action. La nécessité de l'obéissance ne s'est donc jamais imposée plus impérieusement à une armée. Mais, d'autre part, à mesure que cette nécessité s'impose davantage, l'évolution démocratique tend à la rendre de plus en plus incompatible avec les penchans de l'individu et contraire à l'expansion de sa vie intellectuelle et passionnelle. Le propre de l'esprit démocratique est, en effet, d'inciter un peuple à la libre discussion par tous les citoyens des mesures qui concernent le bien public. Une pareille tendance n'a rien en soi que de légitime et d'avantageux pour le peuple, quand elle est accompagnée d'une tendance égale à développer l'instruction et l'éducation publiques et quand, en outre, ces deux fonctions sociales ont réussi à élever la culture de toutes les âmes au même niveau de discernement et de sagesse.

Alors, en effet, cette culture a pour résultat inappréciable, non pas d'assurer la même somme de connaissances à chaque citoyen, — car le même enseignement, fût-il intégral, est soumis à la sélection des intelligences diverses et inégales, — mais de rendre chacun capable de reconnaître son incompétence dans les matières qui lui sont demeurées inaccessibles, de lui donner la conscience de sa juste valeur intellectuelle et, avec l'amour de son pays, la crainte de lui nuire en se mêlant de discuter les intérêts supérieurs dont il n'a pas acquis une suffisante connaissance. Ces intérêts sont remis spontanément aux citoyens compétens par ceux qui ne le sont pas. Il faut avouer que ce bienfait moral de l'enseignement en est le fruit à la fois le plus précieux pour le bien public et aussi le plus lent à se généraliser. Un nombre relativement minime de jeunes gens l'ont recueilli à l'âge adulte, et ce n'est pas à l'égard de ceux-là que le problème de la discipline militaire offre de sérieuses difficultés. Notre démocratie n'est pas assez avancée dans le progrès de ses institutions sociales pour que chaque citoyen soit renseigné exactement sur sa compétence, pour qu'il ait acquis la conscience de l'immensité de connaissances nécessaires à la discussion de la plupart des affaires publiques.

C'est dans ces conditions défavorables que se manifeste aujourd'hui l'esprit démocratique en matière disciplinaire, comme

en beaucoup d'autres décisions nationales. Dans un genre d'opération très complexe, il tend à instituer chacun juge des motifs de l'ordre donné, à substituer l'opinion personnelle aux actes de confiance et de foi qui remettent la conduite individuelle au jugement et à la volonté d'une élite compétente. Je dis une élite compétente, parce que, chez tous les peuples civilisés, les chefs militaires sont recrutés par la vocation, et formés par une instruction spéciale. L'esprit démocratique suscite en chacun le besoin de discuter ce qu'on exige de lui, le besoin de comprendre avant d'obéir, de n'aliéner qu'à bon escient son libre arbitre. Par malheur, ce fier besoin est aussi inconciliable avec la puissance militaire que la guerre même avec la paix, qui n'est pas de ce monde, pas encore, hélas! Il va contre l'idéal même de la démocratie, car, en livrant à la boucherie l'armée qu'il désagrège, il lui est aussi meurtrier que la guerre à l'espèce humaine.

En outre, les mœurs démocratiques, en dépit des violences qui accompagnent les délibérations dans les assemblées politiques de toutes sortes, ne semblent pas de nature à développer le genre de courage et la constance essentiels à l'homme de guerre.

D'une part, en effet, cette constance est le privilège d'une volonté qui n'est pas distraite de son objet par l'examen préalable et minutieux d'un grand nombre de motifs d'agir passionnels et intellectuels. La prédisposition à l'obéissance dispense même de délibérer. La solidité du soldat est une sorte d'endurance qui diffère par son principe de la résistance que communique au caractère du citoyen une préférence politique, soit ancrée dans l'instinct réveillé de l'indépendance individuelle, soit mûrie par l'expérience et la réflexion; le soldat demeure aveuglément solide au poste où flotte le drapeau de sa patrie, quelle qu'en soit la couleur présente. D'autre part, on a toujours distingué avec raison le courage militaire du courage civique. Je n'ai pas besoin d'insister sur cette distinction. On sait que Bonaparte, au 18 Brumaire, n'a pas affronté la tempête du Conseil des Cinq-Cents avec la même fermeté d'âme qu'il apportait dans les batailles; et défendre une position politique n'exige pas la même sorte d'énergie et d'initiative que défendre une position stratégique.

Autre observation : concurremment avec la démocratie, nous voyons progresser le commerce et l'industrie. Je me borne à constater la simultanéité des deux progrès : je laisse aux économistes le soin de discerner si ce régime est plus ou moins fa-

vorable qu'un autre à la production et à l'échange; si le développement industriel et commercial est l'œuvre persévérante du temps, malgré des conditions désavantageuses, ou s'il est le fruit naturel de l'émancipation des forces qui composent cette double activité; je n'ai point à m'en occuper ici : il me suffit de constater ce développement croissant. Or fabriquer, acheter et vendre sont des fonctions sociales aussi opposées que possible aux choses de la guerre. Celles-ci ne sont-elles pas aussi éloignées de celles-là que détruire l'est de construire, que suspendre les transactions l'est de former des contrats? L'Industrie et le Commerce semblent belliqueux, à vrai dire, quand la première forge des armes et que le second en trafique. Mais il est bien probable que l'une et l'autre, dans ce cas, travaillent contre leurs intérêts. D'une part, en effet, la prospérité des vainqueurs ruine celle des vaincus pour le présent et risque de la compromettre pour l'avenir. D'autre part, si grand que soit le nombre des ouvriers et des employés transformés en agens de mort, combien d'entre eux et combien d'autres de tous les métiers sont enrôlés pour la guerre et y sont frappés! De combien de naissances la population laborieuse de l'univers est-elle, par suite, frustrée à tout jamais! En tous cas, si l'œuvre de l'Industrie et du Commerce est parfois belliqueuse, leur esprit, même alors, ne l'est point. La préférence pour les professions libérales, non moins que pour les professions d'ordre économique, s'accuse de plus en plus en France et dans beaucoup d'autres pays. Il en résulte que les aptitudes militaires chez les peuples modernes ne sont plus aussi spécialisées qu'autrefois, et la culture moins exclusive et plus raffinée favorise cette évolution; elles tendent à se transformer dans le sens des préoccupations générales et à changer d'emploi. Le coup d'œil, la décision, la hardiesse d'initiative et la persévérance de la volonté, qui sont les qualités essentielles du génie d'un chef d'armée, trouvent une autre destination dans le monde des affaires; et les soldats, une fois libérés du service, deviennent, grâce à leur habitude de la discipline, des auxiliaires très appréciés dans les fonctions civiles où l'exactitude et l'intégrité sont particulièrement requises. C'est même reconnaître jusqu'à en abuser cette fidèle docilité que de l'employer au service domestique sous l'uniforme. Il n'y a pas de meilleure bonne d'enfans qu'une ordonnance. En somme, la vie économique est de plus en plus défavorable aux institutions de la guerre, et s'assimile peu à peu, en les désaffectant, les aptitudes militaires.

La même fusion se manifeste entre les aptitudes intellectuelles requises pour la science de la guerre et les aptitudes d'ordre purement scientifique. C'est une école de savans qui défraie les cadres de l'artillerie et du génie. Dans les mathématiques, dans la mécanique, soit rationnelle, soit appliquée, le corps des officiers a formé des spécialistes de premier ordre. L'accès du haut enseignement est ouvert surtout par la voie des concours pour l'obtention des degrés et des diplômes universitaires et de ceux des écoles libres. Or ce mode d'admission aux études supérieures et de contrôle des capacités est tout à fait conforme à l'esprit qui anime la *Déclaration des droits de l'homme*. Il faut donc reconnaître que les principes démocratiques favorisent au plus haut point la dérivation des aptitudes scientifiques vers les carrières civiles, du moins vers le grand nombre de celles-ci qui exigent des connaissances positives et exactes. Les jeunes gens n'utilisent leurs diplômes dans le service militaire qu'en vue d'en abréger le plus possible la durée et d'être le plus tôt possible rendus à la vie civile.

Enfin, l'adoucissement des mœurs a progressé, malgré toutes les secousses révolutionnaires où il semble que la férocité primitive ait émergé du fond bestial qui n'a jamais cessé de relier notre espèce à la série animale. Ce dissolvant de l'esprit militaire, par l'infiltration due au régime scolaire uniforme de l'enfance jusqu'à la puberté, a pénétré peu à peu les habitudes de l'homme de guerre; son tempérament même en a ressenti l'influence. Dans l'ancienne France, l'esprit militaire, presque vierge encore, grâce à une éducation dure et une instruction grossière, en imprimait la rudesse au caractère. Les officiers (je ne parle pas d'un Turenne ou d'un Vauban) manquèrent souvent de culture, et dans les rangs les soudards abondaient. La sauvagerie propre à la guerre, dont l'idéal est pour les adversaires de se nuire mutuellement le plus possible, animait encore, même en temps de paix, tous les hommes voués au métier des armes; les châtimens étaient cruels. Il n'en est plus ainsi; le rapport de l'individu à la fonction s'est peu à peu transformé. Sans doute, dans la fureur du combat, l'homme et l'agent de meurtre s'identifient; mais c'est un éclair de férocité qui s'éteint au repos. Le soldat ne fait plus guère que se prêter à son état pour un temps déterminé; les réengagemens se font rares; chacun n'aspire qu'à rejoindre ses foyers. Quant aux officiers, hors de leur service ils n'abdiquent pas leur caractère propre, ils le conservent, mais intimement uni aux mœurs de la société civile où l'air martial, par-

fois brusque, mais le plus souvent tempéré de courtoisie, les distingue seulement. Ils y symbolisent la droiture, l'honneur et la dignité nationale dont ils ont la garde, ce qui fait singulièrement oublier la funèbre fatalité de leur profession relevée par le beau mépris de la mort.

En résumé, l'esprit démocratique, en se développant, tend à effacer, dans la façon dont les hommes se considèrent entre eux, se parlent et se traitent mutuellement, les anciennes distinctions fondées sur des titres impersonnels tels que la naissance, la fortune, la faveur, et à faire plus difficilement accepter par l'individu toute domination dont il s'aperçoit, même fondée sur une supériorité réelle. L'esprit démocratique fait ressortir davantage le contraste irréductible qui existe entre les aspirations croissantes de l'individu au libre usage de toute sa personne et les exigences de la guerre. Aussi ces aspirations mettent-elles le commandement militaire, pour demeurer efficace, dans la nécessité de leur opposer une discipline d'autant plus sévère qu'elle doit suppléer davantage la vocation et la bonne volonté. Si, en effet, le lecteur se rappelle la définition proposée de *l'esprit militaire*, il reconnaîtra que c'est précisément cet esprit, chacun de ses élémens essentiels, qui apparaît en voie d'altération. Sans être exclusivement confiné dans le personnel de nos officiers, il ne demeurera bientôt plus le trait qu'il était naguère de notre caractère national. A vrai dire, il s'émousse de même chez les autres nations travaillées par l'esprit démocratique; mais il en est au moins une où une discipline rude et vigilante y supplée merveilleusement. Nous n'avons pas à en imiter les procédés incompatibles avec nos mœurs et notre tempérament, mais il importe à notre sûreté de ne pas paralyser ni même détendre le nerf de la nôtre.

Puisque, dans l'état présent du monde, le canon est plus que jamais l'*ultima ratio* du droit des gens, l'arbitre du sort des peuples, la répugnance aux œuvres de la force doit être dominée, vaincue en nous par les leçons de l'expérience et par le dévouement à la patrie, à l'idéal qu'elle représente sur la terre et qu'il s'agit de défendre contre la force par la force même. C'est, après tout, un sacrifice qui s'impose à toutes les nations civilisées, et d'autant plus impérieusement qu'elles le sont davantage et que, par suite, elles ont à sauver des conquêtes morales plus précieuses, l'institution de la justice, la sécurité du travail, les beaux loisirs, en un mot tout ce qui vaut la peine de vivre.

III

Mon confrère Anatole France constatait récemment « *une sorte de contradiction entre la tendance démocratique de la nation française et l'organisation basée sur la discipline et la hiérarchie de notre armée* ». Je ne pense pas qu'il lui soit venu un seul instant la pensée que ni la discipline ni la hiérarchie puissent être présentement, l'une et l'autre, abolies dans l'armée française non plus que dans aucune autre armée. Il se contente certainement de déplorer que le sacrifice de l'opinion et de la volonté individuelles aux œuvres de la force armée, bien que si peu conforme, si odieux à l'idéal démocratique, n'en soit pas moins requis par l'une de ces *survivances du passé*, par la guerre, dont il ne songe assurément pas à nier la persistance non moins réelle qu'abominable. Personne n'est en possession de la supprimer sur-le-champ; tout ce qu'on peut tenter, c'est de gagner peu à peu toutes les nations à l'idée d'y substituer l'arbitrage pour régler les différends internationaux. Encore cette tentative est-elle condamnée à un succès fort lent et même aléatoire, car supposer que les nations les plus fortes renonceront par esprit de justice et de charité à l'avantage qu'attend de son organisation militaire chacune d'elles sur ses rivales, c'est vraiment beaucoup présumer de la générosité humaine. Quoi qu'il en soit, l'arbitrage n'est encore accepté que dans un nombre infime de différends secondaires où chaque partie craint d'avoir plus à perdre qu'à gagner aux risques de la guerre.

Les considérations, que j'ai citées, d'Anatole France sont purement platoniques. Peut-être les a-t-il, vu la gravité des débats actuels, complétées par d'autres d'une portée pratique. J'attends son projet de loi, à moins qu'il n'ait comme moi la prudence de s'en référer à des légistes complètement initiés aux problèmes de l'art de la guerre et convoqués pour une discussion approfondie.

Il serait, sans doute, bien désirable que l'évolution morale de l'espèce humaine en affectât tout l'organisme à la fois, même cet organe atavique, reliquat de l'état sauvage, la force armée, à la condition, bien entendu, que la discipline, qui en maintient l'unité fonctionnelle, trouvât un équivalent qui s'adaptât au progrès de la civilisation.

C'est aspirer à civiliser la guerre. Si étrange qu'il paraisse, le vœu est généreux et mérite l'examen le plus sympathique. On est tenté, à première vue, de relever dans les termes mêmes qui le formulent une contradiction qui suffirait à l'écarter. *Civil* et *militaire* sont, en effet, deux vocables habituellement opposés l'un à l'autre. Mais ce serait jouer sur les mots, car on voit parmi les civils des gens qui tuent, moins civilisés que les plus humbles troupiers. Néanmoins, tout en renonçant à cette objection purement verbale, on pourrait objecter encore que les nécessités de la guerre sont radicalement incompatibles avec la civilisation. Mais on pourrait aisément répondre que les ressorts moraux de la guerre même, l'esprit militaire, se modifient dans le sens du progrès général. Grâce à la facilité croissante des communications, aucun peuple n'est inaccessible à l'adoucissement général des mœurs sous l'influence continue d'une culture toujours plus large et plus répandue. Une race arriérée, au milieu de races avancées qui la circonviennent et la pénètrent, n'en garde pas moins, il est vrai, longtemps encore sa barbarie héréditaire sous le vernis des mœurs étrangères imparfaitement assimilées par elle; mais sa législation se transforme avant son caractère (voyez les Japonais), ses lois réagissent sur ses mœurs et à la longue finissent par en avoir raison. Tout cela est incontestable, et la guerre paraît renier son atrocité, elle semble tendre à s'humaniser. La convention de Genève, par exemple, témoigne que des immunités bienfaisantes sont désormais accordées par les belligérans aux ambulances, à la condition des blessés protégés par la Croix rouge. On ne les achève plus, il suffit de les mettre hors de combat. Mais gardons-nous d'en inférer que l'esprit de charité ait pour cela réellement gagné sur l'essentielle et fatale cruauté de la guerre. Si, d'une part, en effet, on laisse la vie aux combattans rendus inutiles, on s'ingénie à les multiplier par le perfectionnement des armes. La mort même y trouve son compte, car une balle capable de percer plusieurs poitrines à la file menace de mettre les militaires hors de combat en les tuant, au lieu de le faire en se bornant à les estropier ou à les affaiblir. On ne peut pas doser charitablement la malfaisance d'une arme dont on s'est appliqué à rendre les coups le plus possible précis, rapides, nombreux et perforans. Une pareille tentative est contradictoire. En réalité, les champs de bataille sont devenus plus vastes que jamais et les batailles, plus froidement meurtrières. Il faut donc, malgré tout,

en revenir à reconnaître que la guerre n'est pas seulement persistante, mais qu'elle demeure foncièrement féroce, en dépit des meilleures intentions de la civiliser.

Cette triste vérité entraîne des conséquences peu favorables au noble vœu de la réconcilier avec la liberté et l'égalité démocratiques.

IV

En ce qui touche la sanction pénale de la discipline, il importe de distinguer avec soin la *peine édictée*, *légale*, de son effet sur la sensibilité tant morale que physique du délinquant, en un mot de la *peine ressentie* par lui, la seule efficace. Or la même peine légale est aujourd'hui plus redoutable qu'autrefois pour le militaire récalcitrant. Il n'est plus nécessaire de sévir contre lui par des moyens aussi énergiques pour lui causer la même crainte et, par suite, obtenir la même obéissance. A ce point de vue, il n'y a pas d'inconvénient à ce que les peines légales aient été atténuées, parce que, chacune d'elles tendant à être plus vivement ressentie, la discipline est en réalité demeurée aussi sévère.

S'il en est ainsi, est-il opportun d'en diminuer davantage la rigueur ? Ne risquerait-on pas de les rendre moins efficaces pour assurer l'exécution du commandement ? La question est complexe et périlleuse. D'une part, sans doute, en France la sensibilité humaine s'est accrue moralement et physiquement par une conscience plus réfléchie de la dignité individuelle et par une plus grande irritabilité des nerfs due à des excitations nouvelles de tous genres ; ce qui permettrait d'atténuer les peines légales sans en compromettre l'indispensable sévérité ; mais, d'autre part, l'influence des mœurs démocratiques sur les volontés travaille à les émanciper par la discussion des devoirs et la revendication des droits, à les rendre moins dociles, moins capables de se contraindre elles-mêmes et moins encore en humeur de tolérer une contrainte extérieure ; ce qui met la discipline en demeure de serrer ses freins, de ne se relâcher en rien et même de devenir plus sévère. Elle le devient en réalité, sans qu'on ait à accroître les peines légales qui la sanctionnent ; il suffit de les maintenir telles qu'on a coutume de les appliquer. Elle le devient précisément parce que, dans un État démocratique, la double sensibilité chez l'individu augmente en même temps

que sa volonté aspire plus impatiemment à l'indépendance.

Dans ces conditions, ne risquerait-on pas davantage à réformer le code disciplinaire de notre armée qu'à le laisser tel qu'il est, avec les tempéramens que les supérieurs y ont introduits dans la mesure dictée par leur expérience?

Je crois prudent de le conserver et je m'en remets sur ce point à l'appréciation des hommes compétens. Dans tous les cas, ceux-ci se livreraient d'abord à une investigation minutieuse sur l'état moral de tout le personnel militaire, qui est aujourd'hui composé d'une multitude hétérogène recrutée dans tous les corps de la société. Ils auraient à déterminer jusqu'à quel point les conscrits campagnards sont pénétrés par les idées et les sentimens démocratiques, à quel point ils subissent l'influence de ceux des villes, qui en sont évidemment imbus, mais plus ou moins aptes à les critiquer selon leurs divers degrés d'instruction. Ils examineraient en quoi se ressentent de cette influence le prestige et l'ascendant des supérieurs sur leurs subordonnés à tous les échelons de la hiérarchie. Ils auraient donc à instituer une vaste et délicate enquête. Elle serait longue et je ne m'en plaindrais pas, car, pendant qu'elle se poursuivrait, les esprits auraient le temps de recouvrer, dans le pays et dans les assemblées, le sang-froid requis pour délibérer sur une aussi grave réforme. Mais, encore une fois, elle ne m'apparaît pas indiquée.

La question du tribunal militaire est éminemment celle de la discipline; les conseils de guerre en représentent la plus haute sanction. Les instincts démocratiques inclinent à les rapprocher du droit commun. Je ne présume pas toutefois qu'on ait songé à y substituer les tribunaux civils. Ce serait risquer d'énerver l'esprit militaire, de favoriser la fusion latente, que j'ai signalée plus haut dans les États démocratiques, entre cet esprit que suscite et entretient une survivance inéluctable du passé, et la conception moderne du statut personnel. Chacun prétend aujourd'hui à la libre disposition de soi-même pour accroître ses lumières et son bien-être, et s'en remet le moins possible à autrui pour le discernement de l'intérêt particulier et de l'intérêt général. En outre, le prestige des chefs, condition du consentement à l'obéissance, aurait à subir une dangereuse épreuve dans cette abdication de l'autorité militaire devant le pouvoir civil, seul juge désormais des délits d'obéissance et des crimes contre la fidélité à la patrie symbolisée par le drapeau.

J'ai lieu d'espérer que les patriotes, même les plus libéraux, se laisseront induire, par ces motifs, à admettre l'utilité d'une juridiction militaire spéciale, à respecter l'institution des conseils de guerre. Il ne s'agirait plus, selon eux, que d'accommoder à l'esprit démocratique l'instruction des affaires disciplinaires qui sont du ressort de ces tribunaux et la façon de les juger. Il s'agirait d'accroître en faveur de l'accusé les garanties d'indépendance pour les juges et d'assurer à la procédure comme aux arrêts le contrôle de la nation tout entière. On supprimerait, par exemple, le huis-clos.

Ce programme de réformes est inspiré certainement par les intentions les plus élevées, il est généreux et l'on ne saurait trop souhaiter qu'il fût applicable à une institution militaire. L'est-il? Je ne le pense pas. Je ferai observer tout d'abord qu'il retire implicitement la concession précédemment faite à la nécessité de préserver l'esprit militaire des atteintes du milieu social contemporain. Au fond, il identifie la justice militaire à la justice civile et ne fait qu'ajouter à celle-ci un organe de plus, un tribunal de même espèce, sujet aux mêmes inconvéniens à l'égard de l'efficacité du commandement. Or les motifs qui ont déterminé les différences entre la juridiction militaire et la juridiction civile subsistent encore, et ils subsisteront aussi longtemps que la guerre. Il faut oser l'avouer : la même raison qui fait de la guerre une survivance monstrueuse du passé fait, hélas! fatalement, de la discipline militaire, dans un monde jaloux de la liberté individuelle, une anomalie, et, par suite, fait du tribunal qui en assure le respect et en punit le mépris dans les cas les plus graves un tribunal d'exception. Sans doute, l'attitude menaçante des armées jure avec les mœurs raffinées et molles de la société moderne : ce sont des molosses qui s'observent en grondant au seuil de villas parfumées. Mais chacun d'eux est un gardien vigilant : *Cave canem!* et puisque sans lui le foyer, le boudoir et la caisse ne seraient pas en sûreté, il faut bien, bon gré mal gré, lui concéder les moyens de vivre. Il serait illogique et injuste de lui demander sa protection contre les attaques du dehors et de lui rogner les dents et les ongles. Car, enfin, s'il regagnait les bois en nous disant : « Arrangez-vous! » nous serions bien attrapés, à moins que tous ses pareils s'entendissent pour l'imiter, ce qui est douteux. Comme, d'ailleurs, nous savons bien que jamais il ne nous jouera ce mauvais tour, il y aurait lâcheté puérile à lui disputer les conditions de son emploi, à

maudire tout haut sa férocité originelle tout en bénissant tout bas sa mission protectrice, à lui reprocher la brutalité et la maladresse de ses manières tout en se blottissant entre ses pattes puissantes, à tenter de l'émasculer tout en exigeant le bienfait de sa force, à l'humilier enfin tout en lui confiant la défense de l'honneur national.

Il serait contradictoire, à plus forte raison, de concéder, d'imposer même le huis-clos aux tribunaux de droit commun en matière de mœurs, pour la sauvegarde de la pudeur nationale, et de l'interdire aux conseils de guerre qui ont souci de sauvegarder la pudeur internationale en matière d'espionnage, pratique regrettable sans doute, mais périlleuse et nécessaire. Là encore, le caractère sauvage et, partant, immoral de la guerre, que malheureusement la nation même la plus policée est contrainte d'absoudre pour son salut, a sa répercussion inévitable. Il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher et en accepter les conséquences.

Je sens l'insuffisance de ce travail. Je n'ai pas la ridicule ambition de l'assimiler aux profondes études, aux recherches minutieuses d'un légiste compétent, également versé dans les connaissances pratiques et dans la science du droit. Je croirais néanmoins n'avoir pas perdu mon encre et mon temps si seulement ma modeste contribution à l'examen du problème de la discipline militaire en avait fait pressentir au lecteur l'extrême et périlleuse complexité. Je verrais en tremblant y proposer des solutions hâtives, improvisées dans l'ardeur d'une polémique passionnée.

V

Les questions que je viens d'agiter font songer aux conditions étranges, contradictoires, des peuples modernes. Grâce à l'avancement des sciences, dont l'industrie ne cesse d'utiliser les découvertes, l'humanité prend possession de sa planète avec une puissance croissante et s'y installe de jour en jour avec plus de confort et de luxe; les besoins en même temps se multiplient et se compliquent. Pour les satisfaire, un réseau de communications innombrables et promptes entre tous les peuples procure à chacun d'eux les matières premières dont il manque et ouvre à ses produits des débouchés. Mais la subsistance et la prospérité sont mises par là pour chacun à la merci des autres. L'avantage qu'ils trouvent respectivement à étendre leur territoire, à s'annexer des co-

lonies pour s'assurer des ressources, les pousse à les conquérir par les armes. Il s'ensuit que leur concurrence effrénée multiplie les cas de guerre entre eux à mesure qu'ils se créent plus d'appétits et de moyens de les assouvir; en outre, la facilité des transports les expose autant qu'elle les invite aux invasions. Mais, d'une part, plus leurs convoitises leur suscitent d'occasions de se disputer dans les batailles les objets de jouissance, plus ils souhaitent la paix pour en jouir; et, d'autre part, plus il leur faut d'énergie et d'endurance pour soutenir ces luttes, plus leur genre de vie s'amollit par les richesses, plus s'adoucissent leurs mœurs et décroissent leur vigueur et leur esprit belliqueux.

Ils gagneraient donc à spécialiser l'état militaire par une sélection des individus que l'atavisme y prédispose et que leur constitution physique y rend propres encore. Mais voilà que, par une fatalité nouvelle, les armées deviennent de plus en plus nombreuses et se recrutent de tous les mâles adultes indistinctenent. Ce n'est pas tout : l'inégalité des intelligences s'accuse davantage à mesure que s'élève la moyenne des connaissances requises pour entrer dans les carrières qui assurent la plus large existence; de là, une progressive inégalité des fortunes, favorisée prodigieusement par le progrès de la spéculation financière. Il en résulte que les multitudes enrôlées sous les drapeaux sont composées d'hommes aisés, qui supportent avec impatience le régime dur et grossier imposé au soldat, et de pauvres, que nul intérêt palpable n'attache solidement à la patrie; l'abnégation qu'on exige d'eux est vraiment héroïque. On sent combien est réduit le nombre des hommes qui font par vocation ce que le devoir exige de leur volonté. Ajoutons que c'est précisément de nos jours, à une époque où les nerfs surexcités sont devenus impressionnables à l'excès, que les troupes sont appelées à subir, dans l'incertitude et l'immobilité, l'attaque lointaine d'armes à feu savamment meurtrières dont l'immense portée dissimule la position.

En somme, il faut convenir que, aujourd'hui, chez les peuples civilisés, tout conspire à rendre le tempérament, les habitudes, les penchans de la foule et de l'élite, sauf une minorité spécialement douée, moins dociles au régime militaire et rebelles aux tâches sanglantes qu'imposent à ces peuples leurs conflits nés de leur évolution même, de leurs besoins factices, multipliés sans mesure.

Ainsi, la guerre persiste avec une atrocité croissante, et l'âme

moderne, dont les ambitions la font plus inévitable, y répugne en même temps davantage. Pour avoir raison de ses révoltes inconséquentes, il faut, je le répète, un régime disciplinaire inflexible, et surtout (car trop souvent, sur le champ de bataille, l'automate se détraque et l'homme reste), l'esprit de sacrifice, le sentiment du devoir et le respect de soi développés par une éducation virile et une instruction suffisante, c'est-à-dire un enseignement qui exige assez de chaque intelligence pour lui faire sentir ses bornes, correctif de la présomption qui est le dissolvant de la discipline.

VI

Une école atteint ce but quand elle ne néglige en chacun des élèves aucune de ses aptitudes et les lui fait mesurer toutes en les exerçant à fond. L'étude des sciences est la plus propre à rendre l'esprit à la fois sévère pour lui-même, net et modeste. Quant à moi, je n'ai jamais tant rougi de mon ignorance et des bornes de mes facultés qu'en lisant le programme d'enseignement inauguré par notre démocratie. S'il a l'inconvénient d'être trop chargé, il le rachète du moins par un précieux avantage, il produit à coup sûr cet effet moral dont je signale l'utilité, car il suffit au plus intelligent, au plus laborieux, au mieux doué de nos lycéens de le parcourir pour le mettre en mesure de juger ses capacités, et le contraindre à baisser la tête. Il appartient à l'instituteur de la lui redresser à la hauteur convenable, c'est affaire d'éducation. La modestie n'empêche pas la fierté.

L'esprit démocratique, ramené à sa véritable essence, a de quoi prévenir ainsi ses propres excès, son penchant à la discussion mal éclairée, sans compétence, son entraînement aux résolutions téméraires, son effroi de la domination poussé inconsidérément jusqu'à la méfiance funeste de toute supériorité, même naturelle et légitime, et, par suite, à l'abolition du respect même dans la famille, tendance qui favorise et réjouit la médiocrité envieuse. Tout cela est à corriger, mais, s'il a les défauts de ses qualités, c'est qu'il est encore en formation; ce n'est pas une raison pour méconnaître celles-ci et le condamner sur ceux-là.

En attendant qu'elle ait réalisé son idéal pédagogique, l'instruction intégrale, entendue non pas comme la folle entreprise d'infuser tout le savoir humain à chaque adulte, mais comme le

discernement des aptitudes et la culture offerte à toutes, la démocratie ne peut éviter de faire des demi-savans, des raisonneurs dévoyés, des utopistes creux, en un mot des ignorans présomptueux. C'est la rançon de l'affranchissement, mais il y faut remédier par un traitement préventif de l'orgueil, par une hygiène morale appropriée, qui relève de l'éducation. Chez la jeune clientèle de notre enseignement secondaire et supérieur, l'intelligence trouve son aliment complet dans des programmes d'études si copieux même que le plus souvent ils la dépassent, et par là, comme je viens de le dire, offrent un remède efficace à la présomption. Aussi cette jeunesse, en général, apporte-t-elle dans le service militaire une déférence résignée à la compétence du sergent. Au peloton d'exercice, loin de s'offenser, elle sourit de ses martiales invectives. Chez les prolétaires, il ne peut pas y avoir autant de boursiers que de pauvres, et l'enseignement primaire laisse un grand nombre de jeunes gens d'intelligence au-dessus du médiocre incomplètement élevés, dont, plus tard, des lectures mal choisies pervertissent les mœurs et faussent l'esprit sans critique et trop confiant en soi-même. Ceux-là ne fournissent à l'armée que des recrues indociles, réfractaires à la discipline et d'une influence pernicieuse sur leurs camarades des campagnes, auparavant moins exposés à la contagion de la suffisance par des travaux solitaires et accablans. La mission de l'instituteur à cet égard est très importante : il lui appartient de suppléer par l'action morale à l'absence du frein intellectuel que j'ai signalé. Tout en démontrant à ses élèves l'utilité de ses leçons pour conquérir l'aisance, il ne leur en doit pas dissimuler les profondes lacunes, la courte portée et les étroites limites; il doit leur faire sentir qu'il leur faudrait savoir infiniment plus pour être aptes à tout critiquer et les mettre en garde contre ceux qui jugent de tout sans compétence. Il doit enfin leur donner de la patrie une idée saine et leur en inspirer l'amour, afin de les habituer aux exigences sociales et de les préparer à la défense des intérêts communs, même au prix de la vie.

Assurément, ce n'est pas peu demander aux jeunes gens, à ces nouveaux venus sur la terre, nés heureux ou malheureux, mais dont l'âme est spontanément ouverte à toutes les espérances que leur âge autorise. Aussi, pour leur faciliter l'abnégation, importe-t-il de l'appuyer par les plus puissans mobiles. L'appât des galons, le prestige de la gloire, la haine de l'ennemi, depuis que le service

militaire généralisé n'est plus une carrière pour le troupier, ont perdu de leur efficacité. En outre, les batailles font aujourd'hui moins de fumée que la canonnade de Valmy; les boulets et les balles frappent de plus loin, sournoisement; l'enthousiasme en est refroidi, n'est-il pas à craindre qu'il ne soit devenu moins aisé à entretenir? Il conviendrait de perfectionner de front l'outillage et l'apprentissage de la mort. Chez les mahométans, le second a depuis longtemps devancé le premier, il est achevé; ces fanatiques puisent dans leur fatalisme religieux la force et même la joie de mourir. L'erreur a parfois du bon. Chez les chrétiens, chez leurs martyrs, enviés de leurs missionnaires, la foi engendre aussi l'héroïsme. Ce prodige donne à réfléchir. J'en cherche l'équivalent dans nos doctrines rationnelles, maintenant que le stoïcisme antique a disparu. La sensibilité s'est aiguisée, exaspérée, et, par les progrès du bien-être, la trempe des caractères tend à s'amollir. Les sciences morales, hélas! en ce qui touche les sanctions finales, sont encore loin de nous procurer la certitude qui nous aiderait à renoncer au soleil, à lâcher les biens de la terre; pour apprendre à mépriser la mort, elles ne nous offrent vraiment rien qui vaille un acte de foi dans un rêve, dans une survivance éternelle et paradisiaque. Quant à moi, devant nos effroyables engins de destruction, je le déplore et, à supposer que je pusse réussir, par des raisons de mon cru, à détacher un conscrit breton de sa naïve croyance qui, sous le feu de l'ennemi, lui fait accepter bravement la mort pour le salut ou l'honneur de son pays et la sécurité de nos méditations, je me tairais humblement, je croirais en le détrompant trahir la patrie. Je préférerais trahir la philosophie, bien qu'elle soit devenue pour moi la seule garantie des vérités transcendantes; car, pourvoyeuse trop avare de la curiosité la plus haute, elle n'est, au fond, qu'un anxieux calcul de probabilités. Compromis ridicule peut-être, mais, à coup sûr, moins désastreux qu'une défaite. C'est une de ces inconséquences ironiques auxquelles nous condamne la guerre et dont elle est seule responsable. En attendant qu'on la supprime, résignons-nous à la subir et sachons tirer le meilleur parti possible de ses violences : elle nous impose du moins la culture des vertus viriles, l'estime d'un labeur qui n'enrichit pas, et nous met en demeure d'interroger de près, bon gré mal gré, la profondeur de la tombe.

SULLY PRUDHOMME.

LES *SELVE*

MŒURS DU LATIUM

PREMIÈRE PARTIE

I

Par une nuit froide et sombre, sans lune et sans étoiles, un vieux paysan se mourait. Personne ne pensait que cela valût la peine de perdre son temps à rester auprès de lui. Il avait quatre-vingt-trois ans et, selon ses fils, aurait dû mourir longtemps avant cet automne.

Ils étaient assis, en famille, autour d'un feu de bûches et de menu bois et parlaient entre eux, non pas de lui pourtant, car il ne comptait plus. Le lendemain, le surlendemain, au plus tard, on le transporterait au cimetière du village le plus proche, on le jetterait dans la fosse commune, et *addio per sempre!* Ce serait assez d'ennui déjà que d'avoir à l'y charrier, le cimetière étant à plus de quatre lieues.

La grande pièce, qui servait en même temps de cuisine, de chambre à manger et de cave, était sordide; des toiles d'araignée, vieilles de plusieurs années, pendaient, noires et grises, aux chevrons du plafond; une couche épaisse de poussière et de boue, qu'y avaient amassée des quantités de pieds sales, recouvrait le sol; la fumée de la cheminée béante flottait comme un brouillard noir le long des murailles. En haut, il n'y avait pas de feu : à quoi bon perdre de bon bois à réchauffer des membres que l'âge et les approches de la mort refroidissaient?

— J'ai froid! j'ai froid! murmurait le vieillard; mais, personne n'y prenait garde. C'était naturel qu'il eût froid, les mourans ont toujours froid. Il frissonnait, grelottait sous sa mince couverture de coton et, autour de lui, tout était sombre, si sombre! On ne lui avait pas laissé de lumière : les lampes dépensent de l'huile, et que pouvait-il voir, espérer voir? Ses yeux étaient déjà vitreux.

— Lazzaro a trouvé le moyen de gagner dix lires avec ses dindons qui sont morts de la pépie, dit le fils aîné, en bas, dans la cuisine, en tendant ses mains vers le feu. — Lazzaro était un voisin qui vivait sur un défrichement, et faisait des cercles de tonneaux et des sabots.

— Il y a des gens qui ont de la chance! fit la belle-fille en donnant son sein gauche au plus jeune de ses enfans, qu'elle tenait sur ses genoux. Puis on se tut; l'homme cassa une noix entre ses dents. Le bois pétillait, l'enfant tettait, de grands garçons jouaient sur les briques sales, se servant de noyaux de prunes pour enjeu; une petite fille de douze ans, qui avait attrapé un grillon dans les cendres, le déchiquetait en morceaux, lentement; deux gamins, des jumeaux, plus jeunes qu'elle, la regardaient faire d'un œil d'envie, profondément intéressés.

— Les oiseaux du nord ont passé en l'air vers midi, fit Lucio, le frère cadet, au bout d'un moment.

— Que le tonnerre les emporte! Ils volent trop haut pour qu'on puisse les tirer, répondit Alcide, l'aîné.

— Ils volaient en triangle, serrés les uns contre les autres, reprit le cadet.

— C'est toujours ainsi qu'ils volent, dit l'aîné. Ils sont rusés, ces gros oiseaux.

— Ils sont étonnamment ponctuels, fit Lucio. Ils arrivent juste avec les premiers froids et repartent juste au moment où poussent les chatons des saules.

Puis le silence reprit de nouveau.

Le feu brûlait avec moins de pétillemens, mais en dégageant plus de chaleur; la femme éloigna son enfant de sa poitrine et rentra son sein derrière les buscs de fer de son corset; les jumeaux s'endormaient appuyés l'un contre l'autre; les grands garçons qui jouaient avec des noyaux de prunes s'invectivaient et se battaient entre eux.

De temps en temps, à travers les solives du plafond, on en

tendait un gémissement faible, et le fils aîné, en jurant, maugréait :

— Ne peux-tu pas rester tranquille, vieux?

Le temps passait. Ils n'avaient ni montre, ni pendule; mais, à voir la quantité de bois consumée, ils pouvaient en déduire qu'une heure s'était écoulée. Un bruit plus fort, semblable à une plainte, descendit de la chambre d'en haut; Alcide se leva et s'approcha du bas de l'escalier de bois.

— Vas-tu te taire, vieux! cria-t-il. Ne peux-tu pas mourir tranquillement? Tu as déjà vécu trop longtemps comme cela!

L'un des jumeaux poussa du coude son frère :

— Grand-père meurt! murmura-t-il gaîment, et les deux petites créatures se mirent à ricaner ensemble, tout bas. Il y aurait une bouche de moins pour la polenta, une gorge de moins pour le vin léger et peu abondant; le tic tac de sa canne sur les pierres ne les poursuivrait plus dans leurs momens de fainéantise, les coups de sa béquille ne cingleraient plus leurs omoplates comme autrefois, lorsqu'il les prenait à voler; les sombres matins d'hiver, quand les vaches beuglent pour qu'on les traie, le son de sa voix ne les éveillerait plus de leur chaud sommeil parmi la paille et les copeaux de bois.

Il y avait tant de temps qu'ils le craignaient, ce grand-père, qu'ils étaient ravis de l'entendre grondé comme il méritait de l'être, maintenant qu'il ne lui était plus possible de descendre en brandissant sa canne de frêne.

— Grand-père meurt! répétèrent-ils pour la vingtième fois, joyeusement, cependant que les lueurs rougeâtres des tisons se reflétaient sur leurs petits visages bruns et sales.

— C'est le moment de manger quelque chose, dit la femme, et elle décrocha la marmite qui pendait à une chaîne, au-dessus du feu. Elle en versa le contenu dans un bol de terre; c'était de la soupe aux haricots fortement mêlée de lentilles et assaisonnée de fenouil. Elle la servit dans des assiettes d'étain et tous se mirent à manger bruyamment, avec des cuillères de bois, arrachant à même la miche des morceaux de pain noir qu'ils mangeaient en même temps. Ils dévoraient aussi gloutonnement et moins proprement que des porcs.

Au moment où ils finissaient, on entendit frapper à la porte barrée et verrouillée.

— Qui est là? cria Alcide.

— C'est moi! répondit une voix à l'accent étranger.

— C'est le nouveau régisseur. Que la peste l'étouffe! dit Alcide, en se dirigeant à grands pas vers la porte dont il retira les verrous.

— Que se passe-t-il donc, que vous nous honoriez de votre visite à cette heure de la nuit, monsieur? demanda-t-il d'un air renfrogné à l'homme qui se tenait sur le seuil, la bride de son cheval à la main.

— Il se passe bien des choses chez toi, à ce qu'on dit, répondit le nouveau venu. Est-il vrai que ton père, Adamo, se meure?

— Qu'est-ce que cela peut bien faire? grommela Alcide. Quand on approche de quatre-vingt-dix ans, il est assez ordinaire que l'on meure.

Sa voix était mi-badine, mi-hargneuse. Sans rien répliquer, le visiteur fit franchir le seuil à son cheval, dont il accrocha la bride à un clou planté dans la muraille, puis il dit à Alcide :

— Mène-moi vers lui!

Il était blond, grand, mince et jeune.

Toute la famille s'approcha de lui pour le mieux voir.

— Il n'y a rien à faire, fit Alcide, d'une voix maussade, il est comme mort.

— Quel est le docteur qui le soigne?

— Un docteur! On n'en trouverait pas un, par ici, à dix lieues et au delà.

— Tu dis qu'il n'y a aucun docteur dans toute la commune?

— Bien sûr qu'il n'y en a aucun!

— Mène-moi vers lui; je connais un peu la médecine.

Ils étaient tous silencieux, vaguement effrayés et honteux. La femme poussa Alcide du coude :

— Quoique personne ne puisse plus rien pour lui, mieux vaut mener monsieur vers le pauvre *nonno!*

Elle s'efforçait de faire monter des larmes à ses yeux, et poussa un léger soupir.

Alcide prit la lampe qui était sur la table et grimpa à l'escalier raide et vermoulu.

— Que d'histoires pour cette vieille barbe à demi morte! grommelait-il. Quand on ne peut plus travailler, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'en finir. On ne laisse pas les arbres secs encombrer le sol!

Il poussa une porte noueuse et délabrée, et la faible lumière de la mèche d'huile jeta dans la misérable chambre où tout était silence une clarté tremblotante et blafarde.

Le régisseur prit la lampe dans ses mains et s'approcha du grabat fait de sacs remplis de feuilles sèches, dont l'odeur était aussi nauséabonde que celle d'un fumier. Le cadavre d'un vieillard décharné y gisait. Le vieil arbre était à bas, il n'encombrerait plus le sol.

Le régisseur examina le corps; il était encore chaud, mais la vie l'avait abandonné; la bouche était béante, une des mains, maigre et contorsionnée, était comme nouée dans la barbe blanche.

— Tu l'as laissé mourir seul! dit, avec un mouvement d'horreur, le jeune homme indigné.

Alcide fit une grimace qui laissa voir ses dents blanches.

— Personne ne peut rien contre la mort, répondit-il, avec une indifférence qu'il ne cherchait pas à cacher. Qu'y voulez-vous faire, monsieur? on travaille toute la journée, on ne peut pourtant pas veiller les malades toute la nuit.

— Puissent tes fils te traiter de la même manière que tu as traité ton père!

—Merci, monsieur! merci bien! répliqua Alcide, — ce qui, dans le langage des paysans, équivaut à : « Vous me le payerez avant qu'il soit longtemps! »

— C'est incroyable! c'est atroce! murmurait le jeune homme. Tu savais que ton père se mourait et tu l'as laissé seul, sans même une goutte d'eau à côté de lui!

— Il avait son cercueil pour lui tenir compagnie, répondit Alcide avec un sourire moqueur, il y en a qu'on enterre tout nus!

Du doigt, il montrait, dans un coin, appuyée contre la muraille, une boîte grossièrement faite de planches non rabotées.

— Tais-toi! fit le régisseur d'une voix impérieuse. Tu ne sais donc pas ce que c'est que la honte, le remords; tu n'as donc pas de cœur?

— Mais, quel mal ai-je commis, monsieur? maugréa Alcide. Ce n'est pourtant pas moi qui l'ai tué! C'est la vieillesse!

— Et le manque de soins!

Alcide haussa les épaules. Il importait peu, à son avis, que l'on retardât ou que l'on hâtât la mort d'un homme aussi vieux et

aussi inutile. Le défunt avait quatre-vingt-trois ans et, depuis longtemps, n'était plus qu'une charge pour tout le monde.

— Il y a plus de dix ans qu'il ne faisait plus rien, reprit-il d'une voix maussade, et cependant, il lui fallait toujours sa portion de polenta et de bouillon, tout comme ceux qui l'ont gagnée. Quand les vieux retombent dans l'enfance, ils deviennent aussi déraisonnables que des enfans. C'est assez souvent que je lui ai dit : « Pourquoi n'es-tu pas à six pieds sous terre, père? » On devrait avoir le droit de les y mettre, quand le moment est venu et qu'ils ne veulent pas obéir aux lois de la nature.

Le régisseur se détourna, attristé, dégoûté, et ses yeux se reportèrent sur le vieux corps décharné qui gisait sur le grabat.

Les enfans s'étaient rassemblés auprès de la porte et regardaient curieusement, à la dérobée.

— Est-ce fini? demanda la mère, d'une voix pleurarde.

— Oui! c'est bien fini! répondit gravement le régisseur, un éclair de mépris brillant dans ses yeux bleus. Vous comprendrez ce qu'il a souffert quand, à votre tour, vous serez sur votre lit de mort. Je suis venu dès que j'ai appris ce qui en était. Pourquoi ne pas me l'avoir fait savoir?

Hommes, femmes, garçons et filles ricanaient de concert. Que d'histoires à propos du vieux *nonno!* Mais il est vrai que ce jeune homme était un étranger, et par conséquent une espèce de fou! Ne voulait-il pas que l'on nourrît les chiens, que l'on tînt propres les vaches! Ne recommandait-il pas aux hommes de se laver le corps, aux femmes de ne pas emmailloter leurs enfans? C'était un intrigant, cet étranger venu on ne savait d'où! un homme qui se mêlait de ce qui ne le regardait pas!

La femme d'Alcide, cependant, eut la finesse de voir qu'ils faisaient fausse route.

— Mon bon monsieur, dit-elle, avec des larmes dans la voix, on a fait ce qu'on a pu; mais, vous savez, nous sommes pauvres, pauvres, pauvres! et maintenant, voilà qu'il nous va falloir trouver des masses d'argent pour les funérailles; on devrait nous autoriser à creuser une fosse dans la forêt et à y enfouir le cadavre; mais, vous savez bien, jamais les gens du gouvernement ne nous le permettraient, et il nous faudra le mener jusqu'à San Vitale; il nous faudra emprunter à un voisin sa mule et, une fois là-bas, payer les redevances à l'église, payer les frais de l'enterrement au cimetière, payer les sacristains, payer les fossoyeurs, ces gens

qui se nourrissent comme les mouches à viande sur les cadavres!

— Tais ton bec, idiote! dit son mari. C'est bien sûr que M. l'intendant nous aidera, dans tous ces ennuis. Il sait combien nous sommes pauvres. Pas une bouchée de pain à se mettre sous la dent, parfois, de vingt-quatre heures.

— J'enverrai quelqu'un ici de bonne heure demain après-midi et ferai tout le nécessaire, dit le régisseur. Que vos femmes lavent et habillent le cadavre et qu'elles le veillent cette nuit! Vous avez beau être pauvres; si grande soit-elle, la pauvreté ne servira jamais d'excuse à une brutalité comme celle dont vous avez fait preuve en cette occasion; les loups de la steppe sont des anges de grâce auprès de vous!

Quoique ces paroles fussent incompréhensibles pour ceux qui les écoutaient, ils sentaient bien néanmoins que leur conduite le choquait, le dégoûtait.

Ils se moquaient sans doute de l'opinion que le régisseur pouvait avoir d'eux, mais ils ne se moquaient pas de sa bourse. Sans daigner même les regarder, il fit respectueusement le signe de la croix au-dessus du front et de la poitrine du vieillard, descendit en silence du grenier, prit au clou planté dans la muraille la bride de son cheval qu'il mena dehors, lui faisant franchir le seuil de la porte, puis il sauta en selle.

— Et dire qu'il ne nous a pas seulement laissé un sou! gémit la femme.

Alcide se tenait devant la maison et regardait s'effacer la silhouette du cavalier, dans les ténèbres qui s'épaississaient au-dessous des arbres. Il fit le geste d'épauler un fusil et de viser.

— Hein? dit-il à son frère Lucio.

Lucio, dont le caractère était plus lent, plus timoré, se gratta la tête.

— Je ne dis pas non, répondit-il; mais c'est toujours dangereux, Cide!

— Peuh! fit Alcide. Les bois sont de sûrs amis, ils ne vous trahissent pas. On peut attendre, cependant. Peut-être tirerons-nous quelque chose de lui, demain.

— De toute manière, il est loin maintenant, dit Lucio, comme s'éteignait le bruit des pas du cheval sur la mousse humide du sentier de la forêt.

Ce sentier était si mauvais, la nuit si sombre, que le jeune régisseur ne pouvait avancer que très lentement; quoique bien

habitué à ce genre de courses, son cheval se refusait presque à marcher et, parfois, hennissait de peur, lorsqu'un hibou le frôlait ou qu'un putois traversait le chemin en courant.

Malgré toute la prudence qu'il mettait à suivre sa route, au milieu de ces ténèbres presque impénétrables, il s'en fallut de rien qu'il ne renversât une femme qui se trouvait sur le sentier et qui lui cria d'arrêter. Il retint son cheval juste à temps pour éviter le choc; les naseaux de l'animal effleurèrent la tête de la femme.

Il ne put distinguer, après avoir allumé une allumette en face d'elle, que l'éclat de ses deux grands yeux.

— C'est moi, Muriella! dit-elle vivement. Est-il mort, monsieur?

— Oui, ton grand-père est mort, répondit-il gravement. Il est mort seul, sans personne pour le secourir, comme je ne laisserais pas mourir un bouvillon malade.

— Mort sans avoir reçu les saintes huiles! Mort sans absolution! O Christ, venez-nous en aide! dit-elle d'une voix terrifiée.

— Il est mort comme je ne laisserais pas mourir un bouvillon malade, répéta le cavalier.

— Je suis allée chercher le vicaire de San Vitale, reprit-elle, c'est celui qui demeure le plus près de chez nous; mais il était parti, et le sacristain m'a dit qu'il ne serait pas de retour avant deux jours.

— N'aurais-tu pas pu aller chercher de préférence un médecin?

— Non, personne n'aurait consenti à le payer, et d'ailleurs, ce n'est qu'à Ronciglione, à huit lieues d'ici, que j'aurais pu en trouver un, et il aurait sûrement refusé de venir; car nos affaires ne le regardent pas. Il y a bien un apothicaire à San Vitale; mais, lui aussi, il aurait fallu le payer, et qui l'aurait pu, chez nous?

— C'est révoltant; toute une commune sans médecin!

— Je suis encore plus peinée que mon grand-père soit mort sans absolution, dit-elle tristement; peut-être bien quelqu'un y pourvoira-t-il là-haut et intercédera-t-il en sa faveur. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur, c'est à ceux qui sont au ciel à s'occuper du reste.

Le jeune homme soupira : le néant, les ténèbres, l'horreur de la mort l'oppressaient. Il vit qu'elle du moins avait de vagues espérances, confuses, et il se garda de les lui enlever.

Elle posa sa main sur le pommeau de la selle et se hissa plus près de lui.

— Ne sortez pas seul, la nuit, comme cela, murmura-t-elle, les couteaux de nos hommes sont tranchans, si leurs fusils sont rouillés.

— Je suis armé, répondit-il brièvement.

Il la sentit plutôt qu'il ne la vit faire un geste d'impatience.

— A quoi sert d'être armé? répliqua-t-elle. Ils connaissent mieux que vous le terrain et les sentiers des bois; quelque nuit noire, comme celle d'aujourd'hui, ils vous suivront et vous ne vous en apercevrez pas, jusqu'au moment où vous tomberez en avant sur le cou de votre cheval, ou en arrière sur sa croupe, suivant le cas.

— Je fais ce que je puis pour eux. S'il leur plaît de me payer de mes services de cette manière, qu'ils le fassent, répondit-il. Bonne nuit; tu avais sans doute bonne intention, merci!

Découragée et sans rien dire, elle recula pour laisser repartir l'animal impatient et son cavalier.

II

Ces domaines, généralement connus sous le nom des *Selve*, consistaient en de vastes étendues de forêts et de pâturages; ils étaient situés le long du mont Cimminius et au delà, entre les lacs de Bracciano et de Vico. Ils remontaient à une époque perdue dans la nuit des âges; cependant, depuis plus d'un siècle, on les avait négligés; maintes déprédations, maints vols y avaient été commis. La plus grande partie de leurs arbres de haute futaie étaient des chênes, des houx et des pins, avec, par endroits, des bouquets de bouleaux argentés; les arbousiers, les myrtes, les lauriers, les troènes, les buis en formaient les taillis; les genêts et les bruyères y poussaient en grande abondance. Ils recouvraient plusieurs lieues de terrain et étaient la propriété d'un seigneur romain; dans leurs forêts se dressaient des chênes qui avaient pu voir passer les litières des Poppée et des Faustine. Ils avaient appartenu à Mathilde, comtesse de Toscane, et avaient été compris dans la superbe donation qu'elle avait faite aux papes. Ici et là, mais en petit nombre et isolés, entourant des fermes, des moulins à eau, des huttes de charbonniers, s'y trouvaient des lopins de terre à demi cultivés par des *squatters*. La plus grande

partie de ces forêts était demeurée, à peu de chose près, telle qu'elle était à l'époque des Césars; elles n'avaient, en tous cas, point changé depuis les jours des Farnèse et des Borgia.

Le seul édifice important qui s'élevât au milieu de ces forêts était un vieux palais de chasse abandonné qui servait maintenant de demeure au régisseur et à ses subordonnés; ce bâtiment, construit en pierres grises, et datant du xv[e] siècle, avait été autrefois la résidence favorite d'un cardinal fort épris de sport, qui avait légué ces domaines aux Gandolfo. Tout à l'entour s'étendaient des boulingrins, enclavés par des balustrades de granit peu élevées, sur le couronnement desquelles étaient sculptés de gigantesques chiens de pierre. C'était au bord même de ces balustrades que commençait l'immense forêt ; elle enceignait ainsi les verdoyantes pelouses de ses murailles de feuillage, dans lesquelles, par intervalles, s'ouvraient des avenues et des chemins. Sur le devant de la terrasse, en pleine vue, s'élevaient les pics des montagnes de la Sabine ; de derrière, on pouvait voir, dans le lointain, le mont Amiata et la chaîne de Cetona.

Le jeune régisseur était encore à une distance de plus de deux lieues de cette habitation, aussi ne fut-ce que bien après minuit qu'il en franchit les portes. Les palefreniers et les gardes accoururent aussitôt pour prendre sa monture ; mais il accompagna lui-même l'animal jusqu'à sa stalle, et ce ne fut qu'après l'y avoir vu bien installé qu'il rentra chez lui et vint se chauffer au feu de chêne qui brillait dans la large cheminée de la grande salle voûtée dont il avait fait son salon principal.

— Pourquoi rester si tard dehors, monsieur? lui dit une vieille femme, qui remplissait dans la maison le rôle de *massaja*, de gouvernante, et qui avait la haute main sur la domesticité féminine et sur les approvisionnemens. Les bois ne sont pas aussi sûrs que les rues des villes, et, même en ville, il n'est guère prudent de rester dehors passé minuit. Les poignards sont prompts à sortir de leur gaine et les pistolets ne se contentent pas toujours d'aboyer, ils mordent !

— Mais qu'ai-je donc fait, ma bonne Caterina, répondit-il d'une voix ennuyée, que l'on en puisse vouloir à ma vie? On sait bien, d'autre part, que je ne porte jamais d'argent sur moi !

— Cela vaut mieux, en effet, répliqua la vieille femme. Quant à ce que vous avez fait, monsieur, vous êtes étranger et, de plus,

c'est à vous que l'on a confié la charge du domaine. Voilà votre crime; cela suffit pour qu'on vous en veuille.

Il ne répondit rien; mais il se tint pendant quelques instans, en silence, près du foyer.

— Vous êtes du Nord, ajouta la *massaja*. Cela ne signifie rien de bon, pour nos gens.

— Qu'importe que je sois du Nord, ou du Sud? N'appartenons-nous pas tous à la même humanité?

Caterina secoua la tête.

— Je veux bien croire que vos intentions sont bonnes, mais, vous êtes du Nord!

Cet argument semblait sans réplique à la vieille femme. Cyrille, lui, le trouvait ridicule; mais il sentait que c'était là une de ces conceptions qui ont pour base les préjugés, l'ignorance, la superstition et qui sont infiniment plus tenaces, plus difficiles à déraciner que les idées les plus fermes et les mieux raisonnées.

— Je crains que les habitans de vos bois ne soient de fiers scélérats, Caterina! dit-il au bout d'un moment.

— Ce ne sont bien sûr pas des agneaux, répondit la vieille, sèchement.

— Quand je suis arrivé là-bas, le vieillard était mort et ils l'avaient laissé mourir seul.

— Ici, on ne perd guère son temps auprès des malades, monsieur, et puis, les vieux, qui n'ont rien à léguer, n'ont pas d'amis. Ne voulez-vous pas vous mettre à table?

— Est-il vrai qu'il n'y ait pas un seul docteur dans tout le district?

— Je n'ai jamais entendu dire qu'il y en eût un, monsieur!

— Que font alors les paysans, lorsqu'ils sont malades?

— Eh bien, monsieur, ils meurent, ou ils se rétablissent, selon la volonté de Dieu. Mais il y a des rebouteuses qui connaissent les propriétés des simples et qui savent lever les sorts; et, là-haut, du côté du Sasso Scritto, ce pic dénudé que l'on peut voir de la porte de derrière, habite un ermite qui vend des charmes. Je lui ai acheté un anneau pour faire couler droit mon sang; tenez, le voilà, regardez! Depuis que je le porte, je n'ai jamais souffert, une seule minute, du moindre des maux.

— Se peut-il que nous touchions aux dernières années du dix-neuvième siècle!

Caterina ne répondit pas. Elle ne savait rien des siècles, elle en ignorait le nombre, aussi bien que le degré de civilisation.

Elle appela l'attention du maître sur la table du souper qu'elle avait chargée de bonnes choses, de choses tout au moins qu'elle pensait bonnes ; mais Cyrille n'avait pas faim. Il but une tasse de café et conseilla à la vieille femme d'aller se coucher ; lui-même, lui dit-il, n'avait pas envie de dormir.

Des chagrins personnels alourdissaient son cœur et la crainte d'avoir entrepris une tâche au-dessus de ses forces oppressait son esprit. « Il est impossible de rendre blanc un nègre », dit un proverbe commun, et Cyrille s'apercevait que ceux qu'il désirait rendre moralement blancs étaient de véritables nègres. Il savait que le vol, la malveillance, la fraude, la contrebande, en un mot tous les actes que condamnent les codes de morale n'étaient à leurs yeux que de purs amusemens ; le meurtre même semblait à bon nombre d'entre eux un moyen tout naturel et tout légitime de régler d'anciens comptes et de redresser les torts que la mauvaise chance leur avait causés. Léser le fisc, frauder les propriétaires, tisser de dramatiques trames de mensonges, braconner, voler, piller, leur paraissaient autant de passe-temps agréables pour leurs soirées d'été et leurs matinées d'hiver : ils trouvaient ces actions-là aussi simples que les gambades des levrauts sur le gazon.

Cyrille était Russe, originaire d'Esthonie, et noble de naissance. Avant que les doctrines humanitaires de Tolstoï et de ses émules se fussent emparées de son esprit, étant officier dans la Garde impériale, il avait mené une existence assez dissipée et n'avait guère songé qu'au plaisir. Ses actes et ses paroles témoignèrent bientôt pourtant du zèle avec lequel il avait embrassé la réforme nouvelle et lui valurent d'être traduit devant un tribunal militaire. Reconnu coupable de doctrines subversives, on le cassa de son grade, et on le mit en arrestation sous l'inculpation de nihilisme. Ni l'influence de sa famille ni celle de plusieurs autres familles puissantes auxquelles il était apparenté ne parvint à le sauver ; il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité dans les mines de Sibérie ; ses possessions furent confisquées par la cour martiale devant laquelle il avait été jugé. Il s'évada de la forteresse dans laquelle on l'avait enfermé avant son transfèrement dans les mines et, déguisé, il réussit, grâce à l'aide de quelques-uns de ses anciens camarades, à franchir la

frontière et à traverser l'Allemagne. Le jour où, dépourvu de tous moyens d'existence, affamé, il lui était arrivé de rencontrer par hasard Alfonso Gandolfo, un de ses amis d'autrefois, ce prince, aussi généreux que bon vivant, n'avait rien pu lui faire accepter, ni un dîner, ni même un cigare; mais enfin, lui ayant proposé de gérer ses propriétés des *Selve*, il était parvenu, non sans peine, à persuader à Cyrille qu'il pourrait faire du bien dans ce poste obscur et retiré, et y gagner largement sa subsistance.

— Jusqu'à présent, lui dit le gentilhomme romain, nous avons été la proie de scélérats; si vous pouvez réprimer les vols perpétuels qui sont commis sur nos terres et protéger en quelque mesure nos forêts, nous vous en serons, mon père et moi, infiniment reconnaissans.

Cyrille ne se laissa pas abuser par l'affable courtoisie des termes dans lesquels cette offre lui fut faite; et cependant, il l'accepta, comprenant que, dans la solitude de ces grandes forêts négligées, il pourrait, en toute sécurité, cacher au monde son identité; et il y avait dix-huit mois qu'il était établi dans ses fonctions. Il n'était pour les fermiers que le représentant de leurs maîtres; on ne le connaissait que sous son nom de baptême, et les paysans l'appelaient M. Cyrillo.

Heureusement pour lui, il avait appris leur langue dans sa jeunesse, sous la direction d'un précepteur qui avait traduit en allemand *la Divina Commedia* et, si large que soit l'abîme qui sépare l'italien des lettrés des dialectes employés dans les provinces, grâce à cette facilité qu'il possédait en commun avec ses compatriotes de s'approprier les langues étrangères, Cyrille s'accoutuma rapidement à l'idiome que parlaient les gens de la forêt.

La séparation d'avec tous ceux qu'il avait connus et aimés depuis sa naissance le rendait profondément malheureux; il avait en outre perdu tout ce qu'il possédait; on a vu des êtres courageux poussés au suicide par des chagrins moindres que n'étaient les siens. Sa vie, toutefois, était trop remplie pour que le découragement pût s'y faire place, trop saine pour que ses chagrins pussent avoir aucune influence néfaste sur sa santé. Il avait pris à cœur les intérêts des paysans comme ceux des propriétaires. Les princes Gandolfo, dans les vastes propriétés desquels ces forêts, malgré leur grandeur et leur ancienneté, ne représentaient qu'un petit coin de verdure qu'ils ne visitaient jamais, lui avaient laissé toute liberté d'action. Ces bois solitaires étaient une retraite heureuse,

bénie, pour cet exilé, dont la tête était mise à prix dans sa patrie, dont le cœur était sans cesse torturé par le souvenir de tout ce qu'il avait abandonné pour toujours. Le silence était quelquefois si profond autour de lui, l'atmosphère si douce, la lumière verte qui glissait sous les arbres si immatérielle, qu'il se croyait déjà dans les Champs-Élysées.

Du faîte des gigantesques pins où les hommes de la forêt grimpaient pour cueillir des cônes mûrs, on pouvait, par les jours clairs, voir, à l'horizon, briller l'étincelante raie d'or de la croix de Saint-Pierre de Rome, la brillante lame d'argent de la mer tyrrhénienne. Mais cette vue n'avait aucun intérêt pour les paysans. Ils savaient vaguement que c'était à Rome que siégeait le vice-roi de Dieu, que c'était là qu'on absolvait les péchés et que l'on dispensait la vie éternelle, mais ils n'avaient jamais entendu parler de la mer, quoique, des hauts plateaux de leur forêt, par les nuits pures, ils pussent voir l'éclair des phares de Palo. Quand Cyrille, cependant, grimpait à la cime des pins élevés, ou, qu'ayant monté l'escalier croulant d'une vieille tour de garde, du haut de ses toits, par-dessus la vaste étendue des forêts, il contemplait l'Orient, cette étincelle d'or qu'allumait le soleil, cette éblouissante bande de lumière, lui parlaient cette langue secrète que seuls à jamais pourront comprendre ceux qui rêvent.

Il n'y avait qu'un chemin qui traversât le domaine des *Selve;* ce chemin aboutissait à la vieille route postale qui, de Viterbe, par Ronciglione et Sutri, mène à la Storta, et de cette dernière localité à Rome. Seuls, les campagnards et les muletiers se servent encore de cette voie, qui était autrefois la grande artère vivante reliant le patrimoine de Saint-Pierre aux villes d'Ombrie, de Toscane et de Lombardie. A cette époque, se croisaient sur cette route les pèlerins de toutes les nations, les cortèges pompeux des cardinaux en voyage, les litières et les laquais des dames de la cour, les files de mulets de somme, les troupes en bon ordre de cavaliers armés, les hordes débandées des traînards, les escortes somptueuses des princes et des nonces. Aujourd'hui, elle ne voit plus défiler que des véhicules publics couverts de poussière, péniblement traînés par de vieilles haridelles, des files d'ânes portant du charbon, de longs cortèges de charrettes chargées de bois, attelées de grands bœufs blancs, aux yeux sanguinolens, qui s'en vont lentement, tête basse, assoiffés, sous le joug. Mais à chaque pas, dans cette contrée que recouvre un épais tapis de bruyères,

on retrouve les vestiges d'un passé qui date de plus de deux mille années, d'un passé si lointain, si reculé dans la nuit des temps, que l'antique noblesse des Borgia, des Farnèse, des Médicis, en perd son prestige et semble de création toute récente. Parmi les rochers, on reconnaît, aux sculptures qui les ornent, les tombes d'une race disparue, dont la terre, gardienne fidèle, préserve l'art et garde à jamais les secrets.

Quand Cyrille atteignait ces hauts sommets où font leurs nids les pigeons sauvages et leurs ennemis les faucons, il pouvait embrasser d'un seul regard cette étendue de terrain qui, jadis, se nommait l'Étrurie et le Latium. L'humble chanson des clochettes des troupeaux, qui depuis trente siècles n'a cessé de retentir en ces lieux, montait, de bien loin, en un rythme doux et continu, jusqu'à lui, et, tout en l'écoutant, dans l'ombre verdoyante qui régnait sous les arbres touffus, il se plaisait à relire Horace ou Marc-Aurèle.

Peu à peu, à son désespoir avait succédé une sorte de tristesse résignée qui lui semblait s'harmoniser avec l'éternelle tristesse des choses, avec la mélancolie de cette perpétuelle succession de fins et de commencemens qu'évoquera toujours, dans l'esprit de ceux qui regardent avec des yeux qui voient, qui écoutent avec des oreilles qui entendent, la contemplation d'une scène du genre de celle qu'il avait devant lui. Il comprenait combien il était peu de chose en ce monde, il comprenait l'infinie beauté et l'impassibilité infinie de la nature. Ce n'était pas la marche des troupeaux qui paissaient, là-bas, dans les pâturages, qu'il lui semblait entendre, mais bien la course de la foule humaine vers la mort; cette course dans laquelle chaque coureur passe de ses mains mourantes la torche aux mains vivantes du coureur qui le suit, selon la belle image qu'a immortalisée Lucrèce.

Mais, dans ces Champs-Élysées, Cyrille se trouvait en face de pénibles réalités, et sa conscience, très sensible, ne lui permettait pas de les ignorer. Il était venu aux *Selve* pour servir les intérêts de ses maîtres, ceux du domaine et des paysans confiés à sa charge, et non pas pour se laisser endormir dans un sommeil d'oubli. Il aurait volontiers consacré son temps à explorer les cavernes de la forêt, dans lesquelles on pouvait retrouver des vestiges d'habitations et de tombes étrusques; il se serait complu à une existence semblable à celle que vécurent, au milieu des sépulcres d'une race éteinte, Avvolto di Corneto et les Campanari

de Toscanelli. Il se serait volontiers adonné à la recherche des antiquités dont, parfois, les paysans déterraient quelques spécimens enfouis dans le sol ; mais ses obligations ne lui permettaient pas de s'accorder de tels loisirs. Il mettait à accomplir ses devoirs le même sérieux, la même conscience qu'il avait mis autrefois à adopter une réforme politique dont les conséquences pour lui avaient été la dégradation militaire et l'exil.

Les princes Gandolfo auraient été les premiers à sourire de la scrupuleuse probité avec laquelle il s'acquittait de ses charges de régisseur ; mais les marques de bienveillance que lui avaient données les Gandolfo étaient aux yeux de Cyrille comme autant de dettes qu'il avait contractées. Ses maîtres lui fournissaient le gîte, la nourriture, et lui payaient des gages ; il était donc tenu d'accomplir entièrement la tâche qui lui avait été confiée. Il ne se plaignait pas de ce qu'on ne lui en témoignât aucune reconnaissance : un plus grand que lui n'avait-il pas consacré toute sa vie à l'humanité sans retirer de cette consécration d'autre récompense que les coups de verges de l'ingratitude?

Les fermes du domaine, petites masures délabrées pour la plupart, et les cultures assez négligées qui les entouraient étaient dispersées de tous côtés, à plusieurs kilomètres les unes des autres. Les fermiers qui y étaient établis n'étaient cependant pas les seuls occupans du sol ; longtemps avant eux, des vagabonds qu'une guerre ou qu'un incendie avait chassés de leurs foyers, des criminels en rupture de ban, des nomades, las de leur vie errante, avaient construit des huttes de branchages dans la forêt et s'étaient arrogé le titre de possesseurs du terrain qu'ils occupaient. Ce fut parmi les paysans qui vivaient sur ces défrichemens ou aux environs que le nouveau venu trouva ses pires ennemis, ceux qu'il avait le plus à redouter. De longues années de licence et des siècles d'occupation avaient fait considérer à ces fils de la terre le sol sur lequel ils vivaient comme leur propriété. Il est vrai que, jusqu'à un certain point, la loi latine confirmait le titre qu'ils s'attribuaient. Le pillage leur semblait être un droit divin.

Toutes les sympathies naturelles de Cyrille allaient aux pauvres. Le symbole de son maître les excusait, en effet, de leurs fautes, et ces gens-là étaient réellement pauvres. Mais leur cynique déloyauté, leur perpétuelle insubordination, dont le jeune régisseur avait chaque jour de nouvelles preuves, contrecarraient

ses meilleures intentions. En sa présence, ils se montraient servilement humbles et soumis; mais, à peine avait-il le dos tourné, qu'ils se moquaient de lui et enfreignaient comme à plaisir toutes les injonctions qu'il leur avait adressées. Cyrille ne manquait pas de s'en apercevoir, et sa patience en était vivement éprouvée.

Il y avait des siècles que les ancêtres d'Alcide et de Lucio étaient venus s'établir de leur plein chef, et sans en avoir aucun droit, dans ces solitudes. Ils étaient censés payer un fermage en nature et en corvées, et ils faisaient sur leur petit défrichement ce que bon leur semblait. On n'avait que rarement exigé d'eux les journées de travail qu'ils étaient tenus de fournir; on leur faisait la plupart du temps remise de leurs paiemens; et, de génération en génération, ils avaient continué à vivre de cette manière. Autrefois, les hommes de la famille avaient servi sous les bannières de leur seigneur, et le sang qu'ils avaient versé les avait en quelque sorte acquittés des fermages qu'ils auraient dû payer.

Quoique les temps eussent changé, quoiqu'ils n'eussent plus d'obligation militaire qu'envers l'État, ils ne s'en insurgeaient pas moins contre l'idée d'avoir à payer des redevances d'aucune sorte. Ils considéraient comme leur appartenant, non seulement la maison qu'ils habitaient, mais encore l'herbe, la bruyère, les joncs, le bois mort, bref, tout ce qui les entourait. C'était dans leur seul intérêt qu'ils labouraient leur petit clos et ils ne s'en plaignaient pas moins d'avoir à accomplir cette besogne. Ils étaient brigands de naissance comme d'instinct. Le premier de leurs ancêtres qui s'était établi aux *Selve* était un criminel que la justice recherchait pour vol et pour meurtre d'un prêtre à Rome; jamais ses descendans ne se sentaient aussi heureux que lorsqu'ils volaient. Bien que ne tenant aucun compte du temps qui s'écoulait, ignorant même peut-être le millésime de l'année présente, ils affirmaient que leur famille était aussi ancienne que la forêt elle-même; et rien ni personne ne pouvait démentir leur assertion. Ils n'étaient en réalité que des *squatters*, ainsi que l'avaient été leurs ancêtres; et cependant ils se croyaient les possesseurs légitimes du sol qu'ils occupaient. Bassement serviles, ils mendiaient, travaillaient même, lorsqu'il leur plaisait de le faire, mais ils avaient dans le sang cette vieille fierté romaine hautaine et méprisante, qui leur faisait vouer une vengeance mortelle à tous ceux qui y portaient offense. Les bois pouvaient appartenir aux Gandolfo ou aux papes, pour ce qu'ils s'en souciaient! Quel que fût le proprié-

taire, ils n'en faisaient pas moins main basse sur tout ce dont ils avaient besoin.

Il n'y avait guère, disséminées sur les dix lieues carrées de la forêt, qu'une douzaine de familles de ce genre ; mais chacun de leurs membres était l'ennemi juré de l'étranger. Et, il en aurait été de même, quoi qu'il fît, eût-il été saint Michel lui-même ! comme l'imaginaient parfois Caterina et Muriella. Ces paysans avaient toujours vécu dans la misère, mais ils avaient aussi toujours joui du droit de voler, de boire, de se livrer, à leur choix, à toutes les débauches ou à tous les crimes. Et si Cyrille avait à cœur de remédier à cette misère, il se promettait aussi de réprimer leurs vices. Les bienfaits de l'épargne et de la raison, la nécessité hygiénique de la propreté corporelle, leur étaient choses inconnues et qu'ils ne tenaient nullement à connaître ; ils n'avaient d'autre désir que de demeurer aussi sales, aussi paresseux, aussi voleurs, aussi corrompus que leurs pères, de temps immémorial, leur avaient appris à être. Aucune innovation morale ne leur paraissait souhaitable. Avaient-ils donné un coup de couteau à un voisin, commis quelque vol, quelque méfait, ils ne s'en préoccupaient guère sur le moment, mais de même que l'on amoncelle les mauvaises herbes pour les brûler, plus tard, une fois sèches, ils faisaient, en quelque sorte, un monceau de toutes leurs fautes, et ne s'en souciaient plus jusqu'à Pâques. Cette date venue, le prêtre lavait le tout, comme, une fois l'an, leurs femmes lavaient les chemises dans l'eau courante. C'était pour eux la seule utilité des prêtres et des femmes.

Les habitans de cette contrée historique et volcanique maudissaient le nouveau venu, *il ministro*, comme on l'appelait, parce qu'il était du Nord. Que l'on fût originaire de Bologne, de Milan, de Pologne ou de Russie, cela revenait au même pour eux ; ils ne différenciaient pas ces noms les uns des autres ; tout être qui vivait sur l'autre versant de la montagne, derrière la barrière que formait le mont Amiata, leur semblait l'incarnation du Nord ; c'étaient ces êtres-là qui leur envoyaient la neige, le mauvais vent, ce vent du Nord auquel ils comparaient Cyrille. Le bon vouloir même dont le nouveau régisseur faisait preuve envers eux les offensait davantage que n'eût fait sa haine, — car ils auraient pu comprendre ce dernier sentiment, alors qu'ils tenaient son bon vouloir pour une preuve de la profonde duplicité qui était en lui et qui ne manquerait pas de causer leur ruine.

Depuis le mémorable jour, datant d'une centaine d'années, où la cavalerie de Murat avait campé aux *Selve*, — jour dont on parlait encore l'hiver, à la veillée, avec des souvenirs aussi précis que s'il eût daté de l'hiver précédent, — plusieurs régisseurs des Gandolfi s'étaient succédé à la tête de ce domaine. C'étaient des hommes qui trompaient leurs maîtres à qui mieux mieux, qui auraient tiré de l'huile d'un mur. Étant eux-mêmes voleurs et hypocrites, ils avaient donc fermé les yeux sur plus d'une mauvaise action et ne s'étaient jamais occupés des mœurs et des croyances des gens du pays. Les vols, les assassinats, les haines de famille, les querelles d'ivrogne leur importaient peu. Lorsqu'on leur apprenait que quelque méfait avait été commis, qui ne portait pas atteinte à leur bourse, ils se bornaient à hocher la tête en signe de pardon, sans rien dire; et c'était leur intérêt d'agir de cette manière. Ils avaient accepté la position qu'ils occupaient dans le dessein de remplir leurs poches et ils s'en tenaient là.

L'un d'eux, il est vrai, avait été tué d'un coup de fusil, certain soir qu'il se tenait debout, au clair de lune, à sa fenêtre; un autre avait été poignardé comme il revenait à cheval d'une foire; mais, en somme, on les avait laissés tranquilles, on ne les détestait pas. C'étaient des natifs de la province, *dei nostri*. Et ce fait excusait une multitude de défauts.

Aucun de ces régisseurs ne serait allé voir le vieux paysan sur son lit de mort, aucun d'eux n'aurait fait d'embarras de ce qu'on l'avait laissé mourir seul, aucun d'eux n'aurait accompagné son convoi funèbre. Ils se seraient les uns et les autres contentés d'envoyer un tonnelet de bon vin aux survivans pour s'égayer après les funérailles et n'auraient jamais demandé où le corps avait été enseveli; ils se seraient peu préoccupés du respect avec lequel on avait traité la dépouille du défunt.

C'était en outre des hommes du commun dont les connaissances se bornaient à la tenue des livres en partie double, et qui n'avaient que de vagues notions sur l'élève des bestiaux et la sylviculture. Cet homme du Nord, lui, parlait des arbres et des plantes comme s'il se fût agi de créatures vivantes, animées de volontés personnelles; il prétendait que les racines d'un chêne correspondent à ses branches par leur dimension et leur structure, que ses feuilles représentent ses poumons, et d'autres absurdités du même genre. Jamais il n'était ivre, jamais il ne jurait; il bai-

sait son cheval au front, il se baignait dans les torrens, il ne faisait jamais la cour aux filles de ses subordonnés, il avait l'intention de fonder une école pour leurs enfans. Ses maîtres lui ayant envoyé de Rome une boussole, un chronomètre, un baromètre, un télescope, des globes et des atlas, on l'accusa aussitôt de cacher dans ses appartemens des livres fatidiques, des instrumens diaboliques qu'avaient entrevus, non sans épouvante, quelques-uns de ses fermiers. Caterina elle-même, son amie, qui, après un an et demi de vie commune avec lui, en était arrivée à le tenir pour tout à fait inoffensif et même pour digne d'affection, ne pouvait voir sans effroi ces objets, et elle lui avait demandé l'autorisation de faire venir le vicaire de San Vitale pour les exorciser.

C'était une brave vieille que cette Caterina, belle encore et corpulente; elle était née sur les propriétés des Gandolfo et y avait passé toute son existence : quoique ses capacités dans l'art culinaire fussent assez restreintes et primitives, elle pouvait passer pour une assez bonne cuisinière. Elle savait mener intelligemment et activement toute la domesticité masculine aussi bien que féminine de la maison.

— Vous vous causez du tourment bien inutilement, disait-elle fréquemment à Cyrille; nos gens sont ce que la nature les a faits, vous n'arriverez pas à modifier leur caractère. Les habitudes qu'ils ont prises leur semblent préférables à toutes les autres; ils ne voient pas le mal qu'il peut y avoir à vider une querelle à l'aide de leur couteau ou de leur fusil.

— Avec le temps, ils en viendront à me comprendre, se disait le régisseur.

Mais il est des choses, il est des cœurs humains sur lesquels le temps lui-même ne peut rien. En faisant appel à la reconnaissance des paysans, à leur intelligence, il faisait appel à des qualités qu'ils ne possédaient pas.

Quand il eut pris son café, au lieu de monter se coucher, il resta assis au coin du feu, quoiqu'il reconnût que c'était là une mauvaise habitude; mais, membre des cercles à la mode, alors qu'il était à Saint-Pétersbourg, il y avait mené l'existence des viveurs et, en ce temps-là, il avait coutume de faire de la nuit le jour; il ne se le permettait plus que rarement maintenant, car ses journées étaient laborieuses, et il réglait généralement ses heures de travail et ses heures de repos sur celles des ouvriers.

Ses regards étaient tournés vers le vaste foyer devant lequel il était assis et, dans les flammes qui s'élevaient, brillantes, au-dessus des bûches de chêne, dans les cendres rougeoyantes, il croyait voir se dessiner des figures qui lui étaient chères; une, entre autres, pâle et blonde, fière et tendre, les cheveux et la gorge parsemés de diamans étincelans. C'était la figure d'une femme qu'il aimait et dont il était aimé, d'une femme qui n'était pas la sienne. Où pouvait-elle bien être, cette nuit? En Russie, comme dans le Latium, il était passé minuit. Assistait-elle à quelque bal impérial, entourée d'admirateurs et de courtisans, comme il l'avait si souvent vue autrefois, ou bien, bercée par une valse de Strauss, était-elle présente à quelque fête donnée sur l'un des bras, gelé et illuminé, de la Néva?

De toute manière, où qu'elle fût, pour toujours, il la sentait morte pour lui.

III

Le lendemain, le régisseur prêta des mules et une charrette à la famille d'Alcide, et l'on enterra le vieillard. Maugréant contre l'égoïsme de son frère qui faisait retomber sur ses épaules toutes les corvées, Lucio était seul à accompagner le cercueil. Pourquoi faire plus d'embarras pour un homme mort que pour un renard crevé? se demandait-il, Pourquoi ne pas culbuter cette boîte de bois blanc dans le premier fossé venu? A un tournant de la route, un cavalier croisa le convoi : c'était Cyrille.

— Je m'en vais aller avec toi, dit-il à Lucio, et je payerai ce qu'il y aura à payer. — L'intendant savait que, s'il lui remettait l'argent et le laissait aller seul, le paysan jetterait probablement le cercueil dans le premier ravin suffisamment profond pour garder son secret.

— C'est bien inutile de vous donner cette peine, monsieur, répondit Lucio, très déconcerté. Puisque vous avez la bonté de vouloir bien payer les frais de l'enterrement, vous n'avez qu'à me remettre l'argent, cela vous épargnera l'ennui de venir jusqu'à la ville.

— J'irai avec toi, fit Cyrille; car il sentait bien que l'argent n'arriverait pas à sa destination, s'il le lui confiait.

Lucio maudit tout bas ce ladre d'étranger, cette brute obstinée et soupçonneuse ! Il faut qu'il nous épie jusque dans notre cer-

cueil! pensait-il, cependant qu'assis sur le cercueil même, il cassait des noix pour faire passer le temps. N'était-ce pas une habitude courante que de jeter les morts dans les fossés? Qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire, à cet homme au visage pâle, que l'on culbutât le vieux cadavre décharné au fond d'un ravin, parmi les mauvaises herbes et les crapauds?

Lucio avait en effet dans l'idée de se débarrasser de cette manière de la dépouille de son grand-père; il avait compté aller vendre ensuite, quelque part, bien loin, la charrette et les mules pour revenir, une fois le coup fait, à pied, avec ses habits en haillons, sa figure déchirée, et raconter quelque histoire bien imaginée de brigands, quelque attaque dans laquelle il aurait failli perdre la vie... Mais comment se pouvait-il faire que ce misérable étranger eût deviné ses plans?

— Que Dieu le damne! Il voit à travers les os du crâne les pensées que l'on a, se dit le paysan.

Ce projet qu'Alcide avait imaginé était ingénieux et réalisable; aussi Lucio était-il désappointé de ne pouvoir le mener à bien; il avait lieu en outre de redouter la colère de son aîné, lorsque, à son retour, il devrait lui annoncer que, dans l'impossibilité où il s'était trouvé de rien faire de mieux, il avait bien et dûment enterré le cercueil et ramené les mules à l'étable.

Mais Cyrille ne soupçonnait le paysan que de vouloir détourner l'argent destiné à couvrir les frais de l'enterrement, et c'était sans avoir même l'idée des projets que sa présence réduisait à néant, qu'il poussait son cheval vers l'extrémité de la forêt où passait la grande route.

— Ça ne reviendrait donc pas au même d'abandonner le cadavre dans les bois? bougonna Lucio en donnant un coup de pied au cercueil, d'un air hargneux.

— Si bien! répondit Cyrille. J'aurais même désiré, pour ma part, qu'une fois mort, l'on me déposât au pied d'un arbre, et que l'on m'y laissât; mais vos lois et votre religion vous obligent à ensevelir vos morts, et à les ensevelir selon les rites et selon les ordonnances; vous êtes donc tenus d'obéir.

Lucio grommela quelques paroles inintelligibles. Il méprisait la loi, il la haïssait; mais la religion lui inspirait une vague terreur, toute païenne, semblable à celle que ressentaient, à la pensée de la toute-puissance des dieux, les grossiers habitans de ces mêmes clairières, aux temps étrusques et latins.

Le petit bourg de San Vitale, vers lequel ils se dirigeaient, avait été, au xe et au xie siècle, une forteresse papale : aujourd'hui, déchu de son ancienne splendeur, abandonné dans son enceinte de murailles, c'est à peine s'il a plus d'importance qu'un hameau. Il se dresse au faîte d'une haute colline dont le sol est miné par d'anciens sépulcres et des excavations volcaniques et fait face à l'est, du côté de Palestrina et du mont Albano. Au-dessus d'un petit lac voisin s'élèvent des vapeurs méphitiques; les versans de la colline sont dépourvus de toute végétation. Les remparts qui enceignent cette bourgade, vus d'une certaine distance, semblent construits en bois vermoulu; les tours ne sont plus que des monceaux de gravats; à la regarder, on dirait d'un nid de mouette qui, tout couvert de toiles d'araignées et rongé par les vers, tombe en poussière dans le cabinet d'un naturaliste.

Des brouillards traînaient au ras du sol; l'air était lourd et froid. Les rares habitans déguenillés, maigres, misérables, qui se trouvaient dans les ruelles étroites, regardèrent indolemment passer de leurs yeux noirs les mules et la charrette. Le cœur endurci, affamés, ils étaient eux-mêmes à demi morts. Des moutons étiques broutaient avidement l'herbe qui poussait entre les pavés; une femme plumait un pigeon vivant pour le dîner du curé; des chiens assoiffés lapaient l'eau stagnante du ruisseau. Le sacristain sortit d'une porte voûtée qui donnait sur un cloître : le demandait-on pour un baptême ou pour un enterrement? Pour un enterrement? Bon! Il avait mis trois morts en terre le matin même; il y aurait encore la place pour un quatrième par-dessus. Combien de temps les cercueils restaient-ils dans la fosse? Oh! une année, à peu près. Le bois éclatait, il entassait alors les ossemens pêle-mêle et les vendait à un homme qui venait de temps en temps de Rome pour les lui acheter; on les broyait, à ce qu'imaginait le sacristain, et puis on s'en servait pour faire des pâtes, du papier, du pain, il ne savait pas au juste, et, du reste, cela ne le regardait pas. Et il s'en alla chercher le prieur qui officiait en l'absence de Sa Révérence.

Puis, étant revenu, et ayant ouvert une porte bardée de fer, il fit rentrer les deux hommes dans un enclos carré, à l'aspect désolé où poussaient des touffes d'un gazon court et brunâtre. Sur plusieurs rangées s'alignaient des croix; les unes, le plus petit nombre, en métal, les autres, des centaines, faites de deux morceaux de bois cloués en travers l'un de l'autre. Un chevreau

à la longe essayait de brouter l'herbe dont les tiges desséchées blessaient sa bouche délicate. Deux fosses diagonales, sur lesquelles s'entassaient toujours des mottes de terre fraîche, traversaient le cimetière de bout en bout ; c'était dans ces fosses-là que les plus pauvres d'entre ces pauvres dormaient leur dernier sommeil.

Une femme se trouvait là ; c'était Muriella, la petite-fille du défunt.

Muriella Stravolta était la nièce d'Alcide et de Lucio. Son père, leur frère aîné, avait servi dans l'armée, puis, sur la fin de sa vie, il était venu s'établir à Viterbe où il était mort. Muriella vivait dans la famille de ses oncles et travaillait pour eux, non qu'ils l'eussent particulièrement bien accueillie ou qu'aucune affection réciproque les unît, mais parce qu'il ne lui était jamais venu à l'esprit d'aller ailleurs. Elle était âgée de vingt-deux ans ; on retrouvait dans ses traits fermes et classiques quelque chose de l'ancienne beauté latine ; elle avait cette élégance corporelle, cette grâce si communes dans un pays où, bien droites, fortes et souples, ainsi que de jeunes pins sur les flancs des montagnes, les femmes marchent pieds nus, portant leur amphore sur leur tête. Elle travaillait de toutes ses forces, vivait à la dure, et n'entendait guère de bonnes paroles ; mais ses oncles et leurs femmes la respectaient pour la vigueur de ses bras, pour l'acuité de ses regards, ses regards qui savaient pénétrer dans les replis les plus secrets de leurs âmes mauvaises. Elle portait toujours dans son corsage un poignard long et mince dont elle savait se servir.

Elle était vêtue ce jour-là d'une jupe sombre, d'étoffe grossière, et d'un corsage écarlate ; sur sa tête, à la manière des paysannes de la campagne romaine, un mouchoir blanc était plié. Ses vêtemens en lambeaux laissaient voir par leurs déchirures sa peau d'un brun pâle. Elle avait des sourcils droits et sombres, ses yeux étaient noirs comme une nuit d'orage, ses lèvres rouges comme les baies écarlates du fusain, en octobre. Tous les galans que pouvait fournir une population aussi éparse et clairsemée que celle des environs l'avaient courtisée ; mais, ceux qu'elle n'éconduisait pas de prime abord ne pouvaient pas se vanter d'avoir obtenu d'elle autre chose qu'un bref : « Bonjour ! » Elle savait ce que c'était que d'engendrer des enfans dans la pauvreté, que l'on fût ou non mariée ; et elle n'avait aucune hâte de tâter « du doux fruit à l'amande amère ».

— Comment es-tu venue ici? lui demanda Lucio avec colère

dès qu'il l'eut aperçue, après avoir fait entrer à reculons dans le cimetière la charrette qui contenait le cercueil.

— Tu ne voulais pas m'amener, j'ai pris par les sentiers de traverse de la colline, répondit-elle.

— Les femmes n'ont rien à voir à ce genre de cérémonies, reprit Lucio ; et le marguillier ajouta en clignant de l'œil :

— C'est aux mariages et aux baptêmes que les belles filles ont quelque chose à voir, pas aux enterremens.

Elle ne leur répondit pas, mais, saisissant une des extrémités du cercueil qu'elle souleva, elle les empêcha ainsi de le laisser tomber trop rudement par terre.

— Tu as bien fait de venir, lui dit Cyrille d'une voix sympathique.

Muriella demeura silencieuse. Ce n'était pas par respect pour la mémoire de son grand-père qu'elle était venue; mais bien pour empêcher Lucio de voler les mules, car elle avait deviné le projet qu'avaient formé ses oncles.

—Misérable gredin! grommela Lucio. De quel droit les femmes se mêlent-elles de venir gêner, entraver les hommes dans ce qu'ils ont à faire?

Lorsque la courte cérémonie fut terminée et que la boîte de bois blanc eut été enfouie sous les mottes d'argile, Muriella, sans rien dire à personne, monta dans la charrette et s'empara des cordes qui tenaient lieu de rênes.

— Couche-toi dans la paille et dors! ordonna-t-elle brusquement à son oncle.

Dompté, car il comprenait qu'elle avait deviné ses intentions, celui-ci s'étendit en bougonnant au fond du char et tira sa pipe de la poche de son pantalon.

— Vous pouvez partir en avant, dit la jeune fille à Cyrille. Les mules seront chez vous avant le lever de la lune, je vous le promets!

Cyrille comprit alors le motif qui avait fait venir Muriella au cimetière.

— C'est une brave fille, pensa-t-il, et, je le crains, la seule de sa caste qui soit honnête.

Il la salua poliment et redescendit à cheval la rue escarpée le long de laquelle se tenaient les habitans du village. Les uns, malingres, maladifs, hébétés, le regardaient passer, sans se mouvoir, les autres s'attroupaient autour de ses étriers, et, à grands cris, lui demandaient l'aumône.

Comme sa monture ralentissait le pas pour franchir un petit pont, il se retourna sur sa selle, regarda derrière lui et vit que les nuages s'étaient élevés.

Au loin, sur l'horizon, se découpait la silhouette croulante du petit village solitaire et désolé, dans l'enceinte de ses murailles démantelées, d'un brun grisâtre; à mi-côte de la colline, il aperçut une petite tache sombre qui semblait glisser sur la poussière de la grande route : c'était Muriella et ses mules. Au-dessus de sa tête, les rayons d'or du soleil tout pâles perçaient les nuages.

La vie mondaine qu'avait vécue Cyrille n'avait fait qu'assoupir dans son âme de Slave les idées superstitieuses, les croyances au surnaturel, sans les déraciner; aussi se plut-il à voir dans cette trouée de lumière un présage d'espérance. Et cependant, lui était-il possible de rien attendre du lendemain, l'avenir lui réservait-il rien de plus qu'à ce vieux cadavre que l'on venait d'enfouir sous la glèbe ?

Tout en retournant chez lui, il se sentait le cœur lourd, et l'ardeur enivrante de son jeune cheval n'arrivait pas à le tirer de sa tristesse.

Le souvenir de cette fosse béante, de ces prières marmottées, du grincement de la bêche, étreignait douloureusement son esprit. Il s'attristait à la pensée de l'isolement, de la déchéance de toutes ces vies dont n'avaient pas joui ceux qui les avaient vécues, de toutes ces vies que personne n'avait prises en pitié et qui, sans objet, sans espoirs, comme sans regrets, depuis des générations et des générations, depuis des siècles et des siècles, venaient aboutir là, à la glèbe. Telle serait sa fin à lui, s'il lui arrivait de mourir ce soir! on l'amènerait au cimetière, on le pousserait dans la fosse; et puis, content d'être débarrassé de lui, on s'en irait, et c'est là qu'il dormirait pour toujours, n'ayant pas même sur son cercueil une poignée de terre du pays natal, du pays de ses amours.

— Je deviens nerveux, pensa-t-il; le courage de cette jeune fille devrait me rendre honteux de ma faiblesse!

IV

Ainsi que Muriella l'avait promis, ce soir-là, au moment où la lune, sortant des flots invisibles de l'Adriatique, s'élevait au-

dessus des montagnes qui bornaient la vue vers l'orient, les mules et la charrette pénétrèrent dans la cour du pavillon de chasse. La jeune fille était seule. Arrivé à la porte, Lucio s'était esquivé et s'en était retourné chez lui par des chemins de traverse qui lui étaient familiers au milieu des bois : son cœur, comme le cœur d'un loup à qui l'on aurait enlevé un faon ou un chevreau dont il allait faire sa pâture, était enflammé de rage contre sa nièce. Il avait soif de verser son ressentiment dans le cœur de son frère plus noir encore que n'était le sien.

— Reste ici cette nuit, mon enfant, dit la vieille Caterina, en venant dans la cour au-devant de Muriella. Il se fait tard et tu dois être fatiguée.

La jeune fille fit des difficultés, refusa même ; mais la vieille femme, qui la connaissait depuis sa plus tendre enfance, ne voulut rien entendre. A ce moment, Cyrille sortit par la grande porte et son visage qu'éclairaient en plein les rayons de la lune sembla à Muriella aussi mystérieux, aussi beau, aussi divin que celui du saint Michel qui se trouvait au-dessus d'un autel latéral dans la cathédrale de Viterbe, son lieu de naissance.

Elle se dit que l'étranger appartenait à une autre race, à une autre humanité peut-être que Lucio et qu'elle-même. Jamais elle n'avait vu d'homme aussi beau, aussi calme, d'une pâleur aussi délicate, quoique son courage égalât, elle le savait, le courage des plus redoutables solitaires de la forêt.

Elle l'avait observé bien plus fréquemment et avec bien plus de curiosité que lui ne l'avait remarquée ; et elle connaissait, tandis qu'il l'ignorait, la haine qui couvait contre lui dans le cœur de tous les paysans dispersés parmi les solitudes des *Selve*.

— Oui, repose-toi ici cette nuit, lui dit-il, nous n'aurions vraiment pas le cœur de te laisser repartir. Fais-la entrer, ma bonne Caterina !

Quoiqu'elle eût des muscles d'acier et que ses jambes fussent aussi infatigables que celles d'une biche, ce soir-là, Muriella était lasse ; et elle ne tenait pas à souper des regards haineux et des amers reproches de ses oncles qui ne lui cacheraient pas à elle leur désappointement et leur colère.

La vieille femme la mena dans la cuisine, la fit manger, se réchauffer, la choya de son mieux.

— Tu es aussi forte qu'un homme, lui dit-elle d'une voix envieuse, car elle avait été elle-même très forte, autrefois.

— Plus forte que bien des hommes, répondit orgueilleusement Muriella; on le sait bien aux *Selve*.

— La force est un ange gardien, reprit la vieille; mais, pour nous autres femmes, on pourrait la comparer parfois à un diable déguisé en ange; nous nous y fions, et, las... elle nous fait défaut et nous succombons !

— Cela se peut, répondit gravement Muriella.

Elle se pencha vers le feu, et la lueur rougissante des flammes illumina ses joues et son front finement modelés, ses lourds cheveux noirs comme des ailes de corbeau, ses cils sombres et recourbés.

— Un vrai morceau de roi ! pensait Caterina en la regardant; mais elle ne lui laissa rien voir de ses pensées, car on savait que la jeune fille n'aimait pas ce genre de plaisanteries.

Elle se borna à lui dire :

— Je vais retourner le matelas de ser Cyrillo; viens m'aider !

Muriella la suivit sans hésitation.

Quand elles eurent soulevé et retourné le matelas du grand lit moyen âge, dont le baldaquin était orné d'une couronne dorée, la jeune fille se redressa et regarda autour d'elle.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fit-elle en montrant le télescope monté sur son pied et le globe céleste.

— Des objets maudits qui ne peuvent être que funestes à ceux qui s'en servent, répondit Caterina. Avec ce grand tuyau, on peut grimper si près de la lune, qu'on y entend les gens parler !

— Grand Dieu ! s'exclama la jeune fille, confondue d'étonnement, j'ai toujours cru que la lune était une lampe !

— C'est bien aussi ce que pensent tous ceux qui ont leur tête à eux, répliqua Caterina avec ce mépris des ignorans pour la science qui, de tous les mépris, est bien le plus ridicule.

Muriella jeta des regards de terreur tout autour de la chambre qui était très grande avec de larges fenêtres; le parquet en était marqueté; les fresques qui recouvraient les murailles étaient fanées et l'immense lit à courtines de satin pourpre qui en occupait tout un coin avait autrefois appartenu à un cardinal. Des tables, d'antiques dressoirs de chêne, d'énormes chaises tendues de cuir décoraient la pièce, et, du milieu du plafond, pendait une lampe étrusque en bronze que l'on avait trouvée, plusieurs siècles auparavant, enfouie dans le sol de la forêt. Sur l'une des tables, dans un vase de terre, fleurissaient des colchiques d'automne et, un

peu partout, se trouvaient des livres et des dessins. Si simple que fût cette chambre, elle avait cet air de noblesse et de mystère qu'ont toujours les anciens appartemens, ce charme indéfinissable que savent donner à leurs habitations les penseurs et les artistes.

— Ça ressemble à une église, se dit Muriella : elle avait toujours à l'esprit le souvenir des églises de Viterbe où sa mère l'avait menée. Elle se souvenait surtout de ce dôme de San Lorenzo où Guy de Montfort poignarda Henri de Cornouailles en face du maître autel, et où un pape anglais obligea un empereur allemand comme vassal du Saint-Siège, à lui tenir l'étrier.

Cette chambre, dont les trois larges fenêtres étaient orientées au couchant, remplissait le cœur de la jeune fille du même bonheur un peu vague, de la même vénération qu'elle ressentait à contempler les autels et les bas côtés de San Lorenzo.

Mais elle y cherchait une chose qu'elle ne pouvait arriver à découvrir.

— Je ne vois pas d'armes, dit-elle à Caterina, pas même un couteau de chasse.

— Il a un revolver, répondit la vieille femme ; cependant tu as raison, ma petite, il devrait être mieux armé. Il est vrai que les *guardiani* ont chacun leur fusil.

Muriella ne répliqua rien. Les gardes forestiers ne lui inspiraient que peu de confiance. Étaient-ils les amis ou les ennemis de l'étranger ? On peut se fier à soi... mais aux autres ?...

— Il faut dire à votre maître de se mieux garder que cela, fit-elle, en s'arrêtant sur le seuil.

— Cyrillo n'est pas mon maître, repartit Caterina, blessée dans le sentiment de sa dignité personnelle. Tout au plus est-il un serviteur des Gandolfo, comme Fausto, Gian, Falco, Dorino, comme tous les autres !

— Mais non, puisque c'est de lui qu'ils reçoivent des ordres, répliqua vivement Muriella. Il est leur supérieur, peut-être pas le vôtre, mais le leur, à coup sûr !

— Et Dieu et les Gandolfo sont nos maîtres à tous tant que nous sommes, reprit Caterina avec humeur, à lui, comme au moindre des nôtres. Viens souper, ma fille.

On soupait dans la cuisine, large et longue pièce noircie par les ans et enfumée, aux chevrons de laquelle pendaient des herbes et des quartiers de porc salé. Un grand feu flambait dans une cheminée de taille à abriter une douzaine d'hommes sous son

manteau. Le long des tables éclairées par une *lucerne* de cuivre, une douzaine d'hommes et de femmes à la figure basanée étaient assis. Lorsqu'elle entra, les hommes jetèrent sur Muriella des regards avides et enflammés; mais ils étaient trop occupés à assouvir leur faim et à étancher leur soif pour avoir le temps de lui adresser aucun compliment. Caterina, d'ailleurs, les menait d'une main de fer et ne tolérait aucune licence amoureuse en sa présence. Le repas se composait d'une soupe aux haricots, de chevreau rôti, de fenouil, de salsifis et de macaroni, le tout arrosé d'un vin rouge âpre et piquant. Les femmes, belles et robustes, mangeaient et buvaient aussi copieusement que les hommes; ni les uns, ni les autres ne s'attardaient à causer; leurs mâchoires aux dents blanches travaillaient ainsi que des moulins. Ces paysans n'ont pas toujours de quoi assouvir leur faim; aussi bien, lorsqu'une bonne occasion se présente, dévorent-ils comme autant de Gargantuas. Deux moines franciscains, de passage à travers la forêt et qui couchaient tout naturellement à la *fattoria*, faisaient manœuvrer leur mâchoire aussi bruyamment que les autres convives et buvaient aussi avidement qu'eux. De temps en temps, sous le prétexte de nourrir les chiens qui étaient couchés sous la table, ils faisaient disparaître dans leur besace des restes de viande et des morceaux de pain.

— On peut être sûr que jamais les moines ne manqueront de s'emparer de tout ce sur quoi ils réussissent à mettre la main, pensa Caterina qui observait leurs adroites manœuvres.

Depuis autant de siècles qu'en comptaient les chênes de la forêt, des religieux de tous ordres étaient venus s'asseoir à ces tables des *Selve;* on les y avait toujours bien accueillis et fêtés; ils y mangeaient, y buvaient, puis repartaient. Les religieux mendians se faisaient rares maintenant, les subsides leur manquaient presque complètement; mais, dans chacune des maisons des Gandolfo, on les recevait avec les mêmes égards, le même respect qu'autrefois; seule Caterina, au fond d'elle-même, leur tenait rigueur.

Cyrille soupait plus tard et seul, dans un petit cabinet attenant à sa chambre à coucher. Sa place, à la table de l'intendant du domaine, était occupée par Fausto, le sous-intendant.

Fausto était Romain; il avait la tête, la figure, la gorge et les épaules d'un gladiateur des galeries du Vatican; d'épaisses boucles de cheveux ceignaient son front large et bas, et c'était un sang

riche qui colorait ses joues olivâtres. Il s'entretenait sur un ton de cordiale amitié avec les Franciscains qui avaient pris place à ces côtés, à l'extrémité de la table où il était assis.

— Vous avez un étranger comme intendant ici, depuis la dernière fois que nous y sommes venus, l'an dernier? dit l'un des moines.

— En effet! répondit Fausto, d'une voix devenue maussade.

— Un homme du Nord, un schismatique, reprit le religieux.

— Je n'en sais rien! répliqua Fausto.

— Autant dire un païen, ajouta le moine. Comment se peut-il que votre excellent seigneur l'ait appelé sur ses terres? C'est pécher contre le Saint-Esprit.

Fausto haussa les épaules, la théologie lui importait peu.

— Entend-il rien à la sylviculture? demanda le second Franciscain.

— Oui! répondit à contre-cœur Fausto; mais, à sa manière, à la manière du Nord. De tout temps, nous avons eu coutume de couper du bois quand bon nous semblait; nous abattions des arbres quand nous avions besoin d'argent. Plus moyen d'en faire autant depuis son arrivée. Sauf en novembre et en décembre, nous ne pouvons plus abattre qu'un arbre sur huit quand même il nous le permet; plus question d'étêter, ni même d'ébrancher, plus moyen de se faire du bois de chauffage; les ajoncs, les bruyères même, nous ne pouvons plus les faucher que sur ses ordres et rarement.

Il renifla bruyamment ainsi qu'un taureau en furie; puis, avec un geste méprisant, il avala une gorgée de l'âpre vin rouge dont son verre était rempli.

Il avait pris le parti extrême d'aller solliciter une audience de ses maîtres à Rome, dans leur palais; mais il n'avait obtenu audience que du majordome, et celui-ci, à l'exposé de ses griefs, lui avait déclaré qu'il n'en parlerait même pas à Leurs Seigneuries, attendu qu'il savait que, en ce qui concernait les *Selve*, tout ce qu'y faisait le nouveau venu était pour le mieux, formule italienne à laquelle il est impossible de rien répliquer.

— Tous les anciens droits féodaux nous ont été enlevés, continua Fausto. Nous ne pouvons plus ni mener paître nos bestiaux dans la forêt, ni recueillir le bois mort, ni tendre des pièges, ni chasser, ni écorcer les arbres, ni faire du feu, ni faucher l'herbe, ni couper les genêts pour la fabrication des balais; tous ces droits

nous ont été enlevés, aussi vrai que je viens de vous le dire, saints hommes. Il y a là de quoi soulever tous les gens du pays, leur faire mettre le feu à la forêt; il n'est même pas impossible qu'ils le fassent quelque jour !

— Bien sûr, les pauvres âmes ! répondit le religieux, d'une voix compatissante, et les saints le leur pardonneraient.

Qui pourrait maintenant, lorsqu'ils traverseraient les *Selve*, faire cadeau aux franciscains d'une caille bien dodue, d'un jeune levraut, ou d'une couple de macreuses tirées sur l'étang ?

— C'est certain en effet, répéta Fausto. Depuis quand a-t-on vu soigner le terrain d'une forêt quasi vierge comme on soigne le jardin d'une sainte? Nous n'avons plus l'autorisation d'y mener paître chèvres, ni mulets. Il est interdit de chasser au marais, interdit de s'emparer des nids tant au haut qu'au bas des arbres, interdit d'écorcer les troncs, interdit de couper les broussailles, interdit de poser trébuchets et collets. Ah ! que le Seigneur m'accorde la patience ! Nos gens s'attendent naturellement à ce que je les aide, moi. Ils viennent à moi, les uns en pleurs, les autres furieux; que leur dire ? Et tenez, qu'imaginez-vous qu'il se soit permis vis-à-vis de moi qui vous parle, au mois de juin dernier, comme je visais une sarcelle avec mon fusil ? D'un coup de canne, il releva le canon de mon arme et l'oiseau s'envola par-dessus les roseaux. « La chasse est fermée ! » me dit-il. Chasse fermée ! Chasse fermée ! Pardieu, a-t-on jamais ouï dire que la chasse fût fermée dans ces forêts? N'avons-nous pas, jusqu'à présent, chassé toute l'année, quand et où bon nous semblait? Quoi? Pour ma part, j'ai plus d'une fois garni ma gibecière en tirant des hases pleines à l'entrée de leur clapier et des guignards sur leur nid ? Chasse fermée ! Grand Dieu ! Qui donc a jamais entendu parler de chose pareille, depuis le jour où nos collines ont été amoncelées les unes pardessus les autres ? Mais c'est ainsi qu'il en va maintenant et, même en s'adressant à Rome, il est impossible de rien faire changer à cet état de choses. « Tout ce qu'il fait est pour le mieux ! » C'est là la seule réponse que l'on puisse obtenir. Tonnerre ! Je ne suis donc plus rien ici ! On ne m'y reconnaît plus la moindre autorité, on ne m'y concède pas plus d'importance qu'on n'en concède à un rameau sec, à une taupe étranglée ! Je m'en vais à Rome et que m'y dit-on ? « Tout ce qu'il fait est pour le mieux ! » On ne s'enquiert de rien, on ne veut entendre parler de rien; la chasse au sanglier même est interdite. C'est un second

saint François que cet homme-là : il converse avec les sangliers et avec les loups !

— Ne te permets pas d'associer, dans une même phrase, au nom d'un des saints de notre Église, celui d'un vil schismatique qu'elle a rejeté de son giron ! fit le plus âgé des Franciscains. — Ce manque de respect envers l'Église l'offusqua à tel point qu'au lieu de boire à même son gobelet de verre, il saisit la bouteille de vin qui se trouvait le plus près de lui et ne la reposa que lorsqu'il l'eut à moitié vidée.

De la place où elle se trouvait assise, auprès de la *massaja*, Muriella était trop éloignée pour pouvoir suivre toute leur conversation ; mais quelques phrases parvenaient à ses oreilles, et elle pouvait voir les froncemens de sourcils de Fausto et ses gestes irrités. Elle lui adressa la parole à travers toute la table.

— Faites excuse, messire Fausto, lui dit-elle, d'une voix claire et ferme, vous oubliez d'ajouter une chose. Ce n'est pas sans compensations que l'on nous a privés des droits féodaux dont nous jouissions. Ce n'est que l'abus qui était fait de ces droits que l'on cherche à faire cesser !

Fausto regarda son interlocutrice par-dessus la flamme des lampes de cuivre. Il était fiancé à la fille d'un riche cabaretier de Montefiascone ; mais ce fait ne l'avait pas empêché de remarquer et d'admirer la beauté rare et éclatante de la nièce d'Alcide et de Lucio. Il l'avait vue fréquemment ; car ses oncles et lui étaient dans les meilleurs termes. Les deux paysans étaient hommes à comprendre que, dans la position qu'il occupait, Fausto se souciait avant tout de ses intérêts personnels, que ceux de ses commettans et ceux du domaine lui importaient assez peu. « Entre sages, un clin d'œil suffit ! » dit un proverbe italien. Et Alcide, Lucio et Fausto avaient échangé plus d'un clin d'œil. La froideur avec laquelle Muriella avait toujours traité le sous-intendant, alors que toutes les jeunes femmes qui vivaient entre les Apennins et le Liris n'étaient que trop fières d'être remarquées par lui, l'avait attiré d'autant plus vivement à elle à cause de sa rareté et de son caractère presque blessant : *il bel Fausto*, en effet, était accoutumé à de faciles conquêtes.

Les paroles qu'elle venait de lui dire le déconcertèrent, car il les savait justes. Il fut, heureusement pour lui, dispensé d'y répondre ; à peine en effet avaient-elles été prononcées qu'une

grande rumeur s'éleva parmi tous les domestiques de la ferme et toutes les personnes qui se trouvaient là.

Jamais, depuis que le monde existe, gens de cette sorte n'ont pu admettre qu'une compensation, si juste et si équitable soit-elle, puisse les dédommager de la perte d'anciens droits abusifs dont, jusqu'alors, ils jouissaient en toute impunité et dont ils tiraient profit sans qu'on le leur reprochât. Ces droits illicites sont la joie de leur existence, la moelle même de leurs os. L'oiseau dont on leur fait présent n'a pas la saveur de celui qu'ils ont volé, la branche de chêne qui leur est donnée ne flambe pas avec autant d'éclat et de chaleur que celle qu'ils ont subrepticement abattue et dérobée. En parlant ainsi qu'elle venait de le faire, Muriella ne pouvait manquer de soulever contre elle la colère de tous les membres de la caste à laquelle elle appartenait. Elle leur semblait de par la nature de son interruption aussi haïssable que le renégat qui fait pacte avec l'ennemi. Le temps, les penchans naturels, les habitudes étaient autant de raisons qui s'opposaient à ce que l'on acceptât sa manière de voir. Le vol et le pillage étaient les prérogatives les plus chères de ceux qui l'écoutaient parler : prérogatives que sanctionnaient les siècles pendant lesquels ils en avaient usé. Et quelle femme était-elle donc, elle qui avait été élevée dans la forêt, si elle n'y était pas née? quelle femme était-elle, pour prendre le parti de celui qui entendait réprimer l'usage antique des vols chez les habitans des bois? *L'uso fa legge*, dans ce pays plus encore qu'ailleurs. Quelle femme était-elle pour contester la vérité d'un axiome aussi ancien que celui-là ?

Le tumulte soulevé par ses paroles, les clameurs irritées, les invectives furieuses montèrent à un tel diapason que Caterina frappa bruyamment sur la table avec le manche de corne de son couteau à découper.

— Silence, les enfans! Qui se permet encore de parler ici? Silence ! Taisez-vous immédiatement, sinon, personne n'aura de vin demain.

Sachant fort bien que cette terrible menace serait inexorablement mise à exécution s'ils n'obéissaient pas, hommes et femmes se turent et baissèrent la tête d'un air penaud. Les religieux mendians, eux-mêmes, firent silence.

— Venez, filles! dit Caterina, en se levant, et aussitôt, toutes les femmes, y compris Muriella, se levèrent et quittèrent la cui-

sine à sa suite. Il est impossible de se rebiffer contre la volonté de la *massaja*, dans la maison dont elle a la charge.

Lorsqu'elle eut envoyé les servantes à leurs diverses occupations du soir, Caterina emmena la jeune fille dans sa chambre et, lui montrant le petit cabinet y attenant dans lequel elle dormirait :

— Pourquoi vas-tu ainsi plonger tes bras dans un nid de frelons? lui demanda-t-elle avec une sévérité qui n'était pas exempte de bonté. Jamais les habitans des bois n'accepteront que tu partes en guerre contre eux et contre ce qu'ils croient être leurs droits.

— C'est que justement je sais que ce ne sont pas des droits, répondit Muriella ; ce sont des coutumes de voleurs, de malfaiteurs, de fripons. Ils devraient être reconnaissans envers M. Cyrille de tout ce qu'il fait pour eux. Il est juste et indulgent. Ils devraient se réjouir de son équité, au lieu de s'en irriter.

Caterina fit entendre un éclat de rire bref et strident qui ressemblait à la huée d'une chouette.

— C'est chose charmante qu'une nuit claire et sans nuages, dit-elle, et cependant, quand un homme a un rendez-vous avec la femme d'un de ses voisins, ou quand, un couteau à la main, il se dispose à tirer vengeance d'un de ses plus vieux ennemis, il préfère de beaucoup que la nuit soit obscure, n'est-ce pas, petite? Les mœurs sont relâchées aux *Selve*, il est aisé de s'y livrer au pillage ; aussi bien aucun des hommes de la forêt ne tient-il à ce qu'on le fasse rentrer dans le droit chemin. Ils veulent être libres de ramper sur leur ventre et de se livrer aux pires excès, s'il leur plaît de le faire, tes oncles aussi bien que les autres.

— Je le sais, répondit Muriella ; mais ce sont les serpens et pas les hommes qui rampent sur leur ventre.

— Sans doute, petite, et cependant, ces jolies paroles-là pourraient te coûter cher, reprit la vieille femme. Prends garde à toi, tu verras que tu auras suffisamment à faire à veiller à ta propre sécurité. Bien qu'il doive épouser à Pâques une fille de Montefiascone, je n'aime pas les regards brûlans que te jette ce débauché de Fausto.

Muriella sourit légèrement.

— Messire Fausto peut me regarder comme bon lui semble et se marier quand il lui plaira ; ce n'est, à coup sûr, pas lui qui troublera mon repos !

— Mieux vaut que personne ne le trouble, ton repos, répli-

qua Caterina; tu devrais quitter tes vauriens de parens et te marier.

Muriella secoua la tête :

— Non pas moi !

— Et pourquoi pas ? lui demanda Caterina. Le lit de noces et la cellule du couvent sont les seules choses entre lesquelles une femme ait le choix, et tu n'es pas faite pour entrer au couvent, toi, ma fille.

— Pas plus que je ne suis faite pour devenir la bête de somme d'un mari, répondit Muriella. Être toujours courbée sous le joug, malgré la souffrance, malgré la grossesse, être obligée de peiner le long des sillons, alors que le lait vous torture et fait battre votre sein, c'est là l'existence d'une vache, je n'en veux pas pour moi. Non ! non ! plutôt la mort !

— Mais on peut encore trouver de braves gens pour maris ! fit Caterina, sans grande fermeté et sans grande conviction.

— Pas par ici, pas dans ces forêts, répliqua Muriella, et, alors même que parmi nos hommes, il en serait un qui fût bon, que pourrait-il faire ? C'est pour son plaisir à lui et non pour le sien que sa femme lui appartient. C'est toujours la vache qui traîne la charrue.

— C'est la nature qui veut cela, fit Caterina.

— Je ne dis pas le contraire, répliqua Muriella en s'accoudant sur ses genoux, et, se prenant la tête à deux mains, elle se mit à regarder le feu.

Dans ses formes humaines, la nature est grossière, amère, brutale, odieuse même : sa beauté n'apparaît que dans ses arbres, dans ses eaux, dans ses nuages. Muriella, qui n'était jamais sortie de la forêt, ne savait pas grand'chose ; elle était incapable de lire une ligne d'écriture ; mais elle savait déchiffrer les visages et les cœurs humains, et généralement les sentimens qu'elle y découvrait lui paraissaient aussi impurs que les marécages des bois où pullulent les vipères et où la belladone végète sur le limon.

Caterina continuait à filer à la lueur du carcel de cuivre à trois becs.

— Si tu ne veux pas te marier, je ne vois pas trop ce que tu peux devenir, dit-elle avec quelque sévérité.

Muriella sourit :

— Oh ! l'ouvrage ne m'a jamais rebutée, je suis bonne travail-

leuse; où que ce soit, je saurai toujours gagner de quoi vivre. Si cela ne m'attristait pas tant de quitter les bois, je m'en irais dès demain. Mais ils me tiennent lieu de parens, d'enfans et de berceau.

— Des bêtises que tout cela, répliqua la vieille d'une voix dure. Les bois sont aussi insensibles que les animaux qui s'y cachent.

Muriella ne répondit rien. La forêt, pas plus que les animaux qu'elle contenait, ne lui paraissait insensible. Mais la jeune fille était circonspecte dans ses paroles et les sympathies qui s'agitaient au fond de son cœur étaient plutôt à l'état d'instincts que de sentimens nettement définis. Il ne lui arrivait pas fréquemment de pouvoir les démêler et les expliquer; du reste, la bonne Caterina ne la poussait pas à de telles confidences.

— Tu es une cerise mûre et Fausto est une guêpe! dit Caterina d'une voix sombre. — Elle était tenace dans ses idées.

— Je suis une cerise qui piquerait comme une feuille d'orties, répliqua la jeune fille avec un sourire vague et léger.

— Ne t'y fie pas! fit la vieille. Mais il se fait tard, va te coucher!

Quelques minutes plus tard, Caterina et son hôtesse étaient l'une et l'autre profondément endormies de ce sommeil sans rêves que procure une saine fatigue.

OUIDA.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES NON-CLASSÉES

ET

L'ÉMIGRATION DES FEMMES AUX COLONIES

I

Personne n'a moins que moi le goût des néologismes. Exception faite pour les termes techniques, je tiens que notre vieille langue française est presque toujours assez souple et assez riche pour traduire toutes les idées modernes ou soi-disant telles. Et cependant je me vois en quelque sorte obligé de fabriquer une expression nouvelle : les *non-classées*, pour désigner clairement une catégorie de femmes que j'ai en vue. Celle de *déclassées*, qui est usuelle, non seulement ne rendrait pas ma pensée, mais dirait exactement le contraire.

On appelle communément des *déclassées* les femmes qui, nées dans une certaine condition sociale, n'ont pas su s'y maintenir, et qui sont tombées au-dessous du rang où les circonstances les avaient placées. J'appelle, au contraire, des *non-classées* les femmes, ou plutôt les jeunes filles, qui, nées dans un milieu populaire, ont fait effort pour s'élever au-dessus, sans y avoir encore réussi, et qui oscillent, incertaines de leur avenir, entre la condition qu'elles ont quittée et celle qu'elles n'ont pu encore atteindre.

Le nombre des *non-classées* est grand dans notre société moderne. Il va s'accroissant chaque année, et cet accroissement provoque chez les moralistes des réflexions chagrines auxquelles,

bien qu'étant parfois un peu chagrin moi-même, je ne saurais cependant m'associer sans réserve. Il m'est impossible, en effet, de savoir mauvais gré à un certain nombre de pauvres filles du sentiment qui les pousse à sortir des rangs du peuple où elles sont nées. Celles qui tentent cet effort sont en général des natures fines dont les sentimens délicats sont froissés par la rudesse et souvent la grossièreté du milieu où elles seraient naturellement appelées à vivre. Les meilleures, les plus raffinées, quand elles ont reçu une éducation chrétienne, sentent souvent s'éveiller en elles l'appel de la vocation religieuse. L'ouvrière pieuse, que M. René Bazin a peinte naguère dans son beau roman : *De toute son âme*, est un type beaucoup plus réel que ne le croient ceux qui ne connaissent point ces milieux. Tout récemment j'en ai eu encore la preuve en lisant une lettre écrite par une chemisière qui avait travaillé quatre ans dans un grand atelier de confection de Paris. « Pour une jeune fille, disait cette lettre, ce n'est pas une existence que de rester toute seule. Il arrive un moment où elle se lasse de son isolement et se livre à un terrible ennui. L'état du mariage ne me présente aucun attrait. Mon désir est de suivre la vocation religieuse, n'ayant plus qu'une seule ambition : celle de me dévouer toute à Dieu et de faire du bien autour de moi. » Et elle est entrée au couvent.

Mais si la source des vocations religieuses est loin d'être tarie, malgré tout ce que l'éducation laïque a fait pour cela depuis vingt ans, le courant ne porte cependant pas de ce côté. Il entraîne plutôt celles qui ont quelque ambition et quelque instruction du côté des fonctions publiques, si l'on peut appeler ainsi les modestes situations d'institutrices communales, de receveuses des postes, de télégraphistes et de téléphonistes. Ou bien elles aspirent à un emploi dans les grandes sociétés financières et industrielles qui admettent des femmes dans leurs bureaux. Qu'elles réussissent, leur avenir est assuré; mais qu'elles échouent, et elles se trouveront aux prises avec une misère pire encore que celle qu'elles auraient pu connaître, si elles n'eussent point aspiré à sortir de leur humble milieu.

Cherchons d'abord quelle chance elles ont de réussir.

Inutile de dire que le chiffre des *non-classées* est impossible à fixer, même approximativement. La statistique peut à la rigueur donner des indications plus ou moins précises sur la répartition des femmes entre les diverses professions auxquelles le plus géné-

ralement elles s'adonnent : couturières, lingères, modistes, etc. Il n'en saurait être de même pour les emplois qu'elles sollicitent. On ne peut arriver à se former une idée, même très approximative, du nombre de ces solliciteuses qu'en rassemblant de droite et de gauche des renseignemens qui aient au moins le mérite de l'exactitude. C'est ce que je me suis efforcé de faire.

La principale fabrique de *non-classées*, c'est le ministère de l'Instruction publique. Depuis que la nouvelle législation scolaire a rendu obligatoire la création d'un grand nombre de nouvelles écoles de filles, en même temps qu'elle proscrivait à l'avenir des écoles communales toutes les institutrices congréganistes, elle a ouvert devant l'ambition des jeunes filles élevées dans nos écoles primaires une carrière qu'au début elles ont pu croire illimitée. Elles s'y sont précipitées avec ardeur, et se sont ruées aux examens, persuadées que le brevet menait à tout et était un gagne-pain.

Je ne possède pas pour toute la France le chiffre des institutrices brevetées en attente d'emploi, mais j'ai pu me le procurer pour le département de la Seine.

Du 1er janvier au 31 décembre dernier, il avait été adressé au préfet de la Seine 897 demandes d'emplois d'institutrices adjointes dans les écoles du département. Pendant ce même laps de temps, 394 postulantes avaient été pourvues d'un emploi d'institutrice-adjointe ou auxiliaire. Ce chiffre, relativement élevé, est tout à fait exceptionnel et spécial à l'année 1897. Il comprend, en effet, 288 postulantes ou remplaçantes provisoires, désignées pour former les nouveaux cadres auxiliaires de Paris et de la banlieue. En plus de ces 288 nominations faites d'un coup, il n'y a eu que 106 nominations à des emplois normalement vacans. C'est la moyenne annuelle.

Les demandes reçues dans l'année auxquelles il n'a pas été fait droit prennent rang après celles de l'année précédente, et ainsi de suite. Aussi la liste s'allonge-t-elle en quelque sorte indéfiniment. Elle était au commencement de cette année de *sept mille quarante-trois*. Mais quelques-unes de ces demandes sont de date si ancienne (il y en a qui remontent à 1871), qu'elles peuvent être considérées comme périmées. Quel est le chiffre réel des expectantes qui peuvent encore espérer que quelque recommandation efficace les fera sortir du rang? Il est impossible de le dire avec exactitude, mais assurément il est considérable.

Immédiatement après le ministère de l'Instruction publique, dans l'ordre de fabrication de *non-classées*, vient l'administration des Postes et Télégraphes. Il y a longtemps que cette administration est hospitalière aux femmes, et leur confie des bureaux de poste. La génération de 1830, plus idéaliste que la nôtre, plaçait volontiers dans ces bureaux les premières scènes d'un roman. Ceux qui connaissent bien leur Sainte-Beuve se souviennent d'une délicate nouvelle, intitulée *Christel*, dont l'héroïne est une modeste receveuse. Aujourd'hui les portes de cette vieille administration leur sont ouvertes encore plus grandes, depuis qu'elle les admet à partager avec les hommes les emplois de télégraphistes, et qu'elle leur réserve presque exclusivement ceux de téléphonistes.

Notre génération, moins romanesque que la précédente, n'a jusqu'à présent prêté de rôle à la demoiselle du téléphone que sur la scène de nos petits théâtres, et il faut convenir que l'aspect de celles qu'on voit déboucher sur les cinq heures, de la vaste porte de la rue de Grenelle ou de la rue du Louvre, est plus évaporé que sentimental. C'est que les receveuses des postes, souvent filles d'anciens officiers ou d'anciens fonctionnaires, constituent une aristocratie par comparaison avec les télégraphistes et surtout les téléphonistes, qui se recrutent davantage dans les milieux populaires. Aussi les demandes abondent-elles. Un chiffre dont je crois pouvoir garantir l'exactitude donnera une idée de l'ardeur des compétitions. Il y a deux mois, un concours a été ouvert. Le chiffre des admissions avait été par avance limité à 200. L'administration des Postes n'en avait pas moins reçu près de 5000 demandes d'admission au concours!

Le ministère des Finances emploie également une certaine quantité de femmes, une douzaine au Grand-Livre, un plus grand nombre au Timbre. Ici je n'ai pas de chiffres; je n'ai pas, au surplus, la prétention de faire un dénombrement complet, mais seulement de donner quelques indications générales.

II

En plus de ces trois grandes administrations de l'Instruction publique, des Postes, et des Finances, il y a encore un certain nombre de sociétés industrielles ou financières qui emploient des femmes, les unes ayant un caractère quasi public, comme la

Banque de France, les autres étant, au contraire, des sociétés privées, comme le Crédit lyonnais, la Société générale, le Comptoir d'escompte, et certaines compagnies de chemins de fer. Ces sociétés se sont aperçues que, pour compter des liasses de coupons au moment des échéances, ou pour additionner d'interminables colonnes de chiffres, les femmes n'avaient ni les doigts moins agiles, ni la plume moins exacte que les hommes. Dans une pensée d'économie, elles ont fait l'essai, depuis quelques années, d'en employer un certain nombre au service des titres, de la statistique ou du contrôle. L'essai paraît avoir très bien réussi, au moins dans certains établissemens. « J'ai toujours été très frappé, m'écrivait naguère un des principaux administrateurs d'une grande société financière, de l'excellente tenue de notre personnel féminin, dont le recrutement est surveillé de très près. Certains services, comme celui de la garde des titres, lui sont exclusivement confiés, sous la direction d'un chef de service, et le fonctionnement de ces services, qui a subi l'épreuve du temps, ne laisse rien à désirer (1). » Une nouvelle carrière s'est donc trouvée ouverte devant la légitime ambition des femmes, et elles ne s'y sont pas précipitées avec moins d'ardeur que dans celle de l'enseignement. Quelques chiffres que j'ai rassemblés paraîtront peut-être intéressans.

A la Banque de France, il y a en ce moment environ 6 000 demandes pour 330 emplois de femme. Le nombre des nominations par an ne dépasse pas 20 à 25.

Au Crédit lyonnais, le nombre des demandes est d'environ sept à huit cents par an. Il est fait de quatre-vingts à cent nominations, soit environ une nomination pour huit demandes. Celles auxquelles il n'a pu être fait droit s'ajoutent, d'année en année, aux demandes antérieures et finissent par former un total qui doit s'élever au même chiffre qu'à la Banque de France.

A la Société générale, le nombre des postulantes représente une moyenne annuelle de deux cent quarante à deux cent cinquante. La moyenne des admissions est de soixante-quatre, soit une sur quatre. D'après cette proportion, le stock des demandes accumulées doit s'élever à un millier. Enfin il était déjà à

(1) Je dois à la vérité de dire que, dans un autre établissement, on se plaint de l'insuffisance, de l'irrégularité et de l'irritabilité maladive du personnel féminin, dont la suppression par voie d'extinction vient d'être tout récemment décidée. Mais ce fâcheux résultat paraît bien être une exception.

une date récente de quatre cent dix-sept au Comptoir d'escompte, qui n'emploie des femmes que depuis quatre ans et qui n'en a jamais nommé plus de vingt-cinq par an.

Il faut aussi tenir compte de ce fait que celles-là mêmes qui sont admises ne le sont pas, du premier coup, d'une façon définitive et pour toute l'année. Elles commencent par être employées comme auxiliaires, au moment des principales échéances, janvier, avril, juillet, octobre. C'est une manière de s'assurer de leurs aptitudes. « La durée de ces emplois temporaires, dit une note qui m'a été remise par un des principaux établissemens dont j'ai parlé, représente annuellement cent vingt jours de travail pour les employées dont l'admission est la plus ancienne, et soixante-cinq jours environ pour celles dont l'admission est la plus récente. On peut évaluer à seize mois environ la durée du stage, à la suite duquel une employée dont le service a été satisfaisant est pourvue d'un emploi permanent. »

Certaines compagnies emploient également, depuis quelque temps, des femmes dans leurs bureaux. Pour ne point abuser des chiffres je me bornerai à donner ceux qui m'ont été fournis par la Compagnie d'Orléans. Cette compagnie emploie dans ses divers services 192 femmes, recrutées exclusivement parmi les femmes, veuves ou filles d'agens. Même ainsi limité, le nombre des postulantes était, à une date récente, de 626. Il n'est guère fait par an plus de sept nominations.

Une dernière perspective s'est ouverte depuis quelques années aux yeux des jeunes filles un peu intelligentes et ambitieuses : celle d'employée dans les grands magasins. Ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question si controversée des grands magasins, ni de les défendre contre les préventions dont ils sont l'objet. Ce qu'ils pourraient alléguer de plus solide pour leur défense, c'est l'ardeur des intéressées à y entrer. Je ne citerai qu'un seul chiffre. Aux magasins du Louvre, il n'y a pas en permanence moins de cent demandes pour chaque emploi vacant. Le nombre de ces vacances est fort restreint, grâce à la stabilité de plus en plus grande du personnel, recruté avec beaucoup de soin. Il ne s'en produit guère plus de soixante-dix à quatre-vingts par an. Les demandes auxquelles il n'a pu être donné satisfaction prennent rang après les demandes antérieures. Je ne sais pas le chiffre de ces demandes accumulées, mais il doit être considérable. Nul doute qu'il n'en soit de même au Bon-Marché, et dans les autres

grands magasins qui ont la réputation méritée de traiter leur personnel féminin avec égards et de lui assurer certains avantages.

En résumé, quel est le chiffre des *non-classées?* Toute prétention à l'exactitude serait ici ridicule. Rien n'est facile comme de donner des chiffres. Rien n'est difficile comme de les établir solidement. Ce serait, par exemple, faire un faux calcul que d'additionner le chiffre des expectantes dans tous les établissemens dont j'ai parlé, car il y a beaucoup de doubles emplois. Telle jeune fille qui a formé une demande pour entrer au Crédit lyonnais sollicite en même temps son admission à la Société générale. Telle qui aspire aux magasins du Louvre s'est adressée en même temps au Bon-Marché. Tout ce que je puis dire, c'est que, très approximativement, d'après les renseignemens que j'ai groupés, j'évalue, à Paris seulement, à quinze ou vingt mille le nombre des jeunes filles qui végètent dans l'attente d'un emploi quelconque, que peut-être elles n'obtiendront jamais. Comment vivent-elles en attendant? Partie aux frais de leur famille, si elles en ont une, partie du maigre salaire qu'elles peuvent tirer d'un métier manuel auquel elles sont nécessairement maladroites.

Et pendant ce temps-là, dans les petites villes des environs de Paris, on se dispute les ouvrières à l'aiguille, et celles douées d'un peu d'habileté de main font totalement défaut!

Quels sont donc les charmes qui rendent la condition d'employée si attrayante aux yeux de la jeune fille du peuple, et les causes de cette ardente compétition?

Essayons de le démêler.

III

Ce qui attire les jeunes filles vers la condition d'employée, ce n'est pas le salaire : il est médiocre au début, et ne dépasse pas trois francs par jour, sauf à la Banque de France, où il est légèrement supérieur. Tous les deux ans, si le travail est satisfaisant, il est augmenté de vingt-cinq centimes, jusqu'à ce qu'il ait atteint quatre francs ou tout au plus quatre francs cinquante, taux qu'il ne dépasse jamais, sauf encore à la Banque, où certaines privilégiées peuvent arriver jusqu'à six francs par jour, mais après vingt-cinq ans de service. Sans doute, ce salaire de trois à quatre francs est supérieur à celui des lingères, égal à celui des couturières ordinaires. Mais les couturières habiles, les modistes, les fleuristes

arrivent à un salaire égal et même supérieur. Il n'y a donc de ce côté aucun profit.

Ce n'est pas davantage la nature du travail, ni le genre de vie. Dans la confection d'un chapeau, d'une guirlande de fleurs, dans l'apprêt d'une robe de bal, il y a une part pour l'adresse, pour l'imagination, pour l'art. Au contraire, compter des coupons ou additionner des chiffres dans un bureau, le plus souvent à la lueur d'un bec de gaz, et cela toute la journée, toute sa vie, est une des besognes les plus fastidieuses qui se puissent imaginer. Et puis, la discipline d'un bureau est autrement sévère que celle d'un atelier de couture ou de modes. Pas moyen d'en user avec le sous-chef comme avec la première ou la patronne, de chanter, de rire, de s'amuser aux dépens des clientes. Il faut se taire pour ne pas déranger les additions des autres, et travailler toute la journée la tête penchée sur son bureau. On se croirait encore en classe.

Ce ne sont pas non plus les avantages indirects que quelques-unes de ces administrations accordent à leurs employées : restaurans où elles peuvent se nourrir à meilleur compte, soins gratuits du médecin en cas de maladie, congé annuel avec solde. Sans compter que ces avantages ne sont pas accordés par toutes les sociétés, ils sont compensés et au delà par d'autres difficultés de vie. Souvent je me suis demandé si la condition des employés, dont on parle si peu (et je pense ici aux hommes autant qu'aux femmes), n'était pas plus difficile que celle des ouvriers, dont on parle tant. Le salaire est généralement moindre. Beaucoup d'ouvriers se font, à Paris, des journées de cinq ou six francs par jour, tandis que l'employé débute parfois à douze cents francs, généralement à quinze cents, et plusieurs années s'écoulent avant qu'il soit porté à dix-huit cents. En même temps, un certain décorum s'impose à lui, qui lui rend la vie bien autrement onéreuse. Il n'a pas, comme l'ouvrier, la ressource de prendre dans un fourneau économique, côte à côte avec des pauvres, un repas, excellent du reste, qui ne lui coûterait que douze sous. Sa dignité d'employé ne le lui permet pas. Il est obligé d'aller chez le traiteur, qui l'écorche en l'empoisonnant. Il ne peut pas, comme l'ouvrier, mettre en semaine un vêtement de travail usé et malpropre, et une jaquette le dimanche. Il lui faut, en plus de son costume de tous les jours, une redingote et un chapeau haut de forme pour les visites de cérémonie, sans parler d'un frac qui peut devenir nécessaire dans les grandes circonstances. S'il est malade, il ne

pourra pas se faire inscrire à la mairie sur la liste des indigens soignés gratuitement. Si sa femme accouche, il n'aura pas droit au médecin du Bureau et à la layette, qu'il est si facile aujourd'hui d'obtenir. Il n'a point le bénéfice des lois protectrices du travail, qui ne s'appliquent point à lui. Il ne fait point partie d'un syndicat qui prendra fait et cause pour lui, s'il a quelques démêlés avec l'administration ou la compagnie qui l'emploie. Il est isolé, sans défense, aux prises avec cette immense machine dont il est un rouage infime. Enfin, il ne s'aide pas lui-même, et la lenteur avec laquelle se développe en France l'esprit d'association ne lui permet pas encore de réaliser, par l'intermédiaire de sociétés coopératives bien organisées, toutes les économies qu'à Londres les *Cooperative Stores* procurent aux employés du service civil et militaire. On plaint souvent l'ouvrier, et je ne dis pas qu'on ait tort; mais moi, je plains davantage encore le petit employé, et je crois que j'ai raison.

Toutes ces difficultés, toutes ces gênes, parfois toutes ces misères attachées à la condition d'employé sont naturellement communes aux femmes. A ces difficultés viennent s'en ajouter d'autres qui leur sont spéciales et dont il faut tenir compte, si l'on veut bien connaître leur situation. L'employée est généralement célibataire. Mais si d'aventure elle est mariée, et si le mari est employé également, à toutes les épreuves que j'ai énumérées s'en joint une autre : c'est que la vie de bureau est absolument destructive de la vie conjugale.

Sans doute il en est de même pour l'ouvrier et l'ouvrière de fabrique, si tous deux travaillent au dehors, et c'est malheureusement le cas dans beaucoup de villes industrielles. Mais à Paris, toutes les ouvrières, il s'en faut, ne travaillent pas dans des ateliers ou des magasins. Beaucoup de professions féminines peuvent s'exercer, et s'exercent en effet, à domicile. Pendant que le mari est à l'atelier ou à l'usine (et encore un certain nombre d'ouvriers parisiens travaillent-ils en chambre), la femme peut faire à la maison, que ce soit à la main ou à la machine à coudre, beaucoup de travaux de couture et de lingerie qu'elle porte ensuite au magasin ou à l'entrepreneuse. Ces travaux ne l'empêchent pas de tenir son ménage, de faire la cuisine, et de garder ses enfans.

Il n'en est pas de même de l'employée. Entre elle et son mari s'élève toujours le bureau. Souvent il faut qu'elle y mange. En

tous cas, elle y passe ses journées. C'est à peine si elle a le loisir de faire son ménage, et de préparer le repas du soir. Quant à garder les enfans, il n'y a pas à y songer. Qui en prendrait soin? Il faut de toute nécessité les envoyer en nourrice. C'est dans les ménages d'employés que se recrutent surtout ce qu'on appelle, dans nos campagnes, les petits Parisiens, c'est-à-dire ces enfans nourris au biberon dans les villages des environs de Paris, parmi lesquels la mort cueille une si ample moisson.

Toutes ces tristesses de la vie d'employée ont été très bien décrites par M. Charles de Rouvre dans deux romans : *l'Employée* et *A deux*, qui sont d'une note émue, d'une touche sobre et vigoureuse à la fois. A ses conclusions, je n'aurais rien à objecter, s'il ne portait trop souvent au compte de ce qu'il appelle l'organisation sociale ce qu'il serait plus juste de porter au compte des lois naturelles, la femme ayant, tout comme l'homme, à gagner son pain à la sueur de son front. Quoi qu'il en soit, si ces deux romans tombaient sous la main d'une jeune fille qui attend avec impatience sa nomination comme employée, j'ai peine à croire qu'elle ne se sentît pas quelque peu découragée.

Elles ne se découragent pas cependant, bien au contraire. Les chiffres que j'ai donnés en sont la preuve, et lorsqu'elles ont obtenu leur nomination, c'est une joie sans pareille. Je connais, pour l'avoir suivie depuis son enfance, une jeune fille qui est employée dans une compagnie de chemins de fer. Elle était auparavant mécanicienne (ainsi appelle-t-on les ouvrières qui font marcher les machines à coudre) dans un grand atelier de confection. Elle y gagnait 3 fr. 75 par jour. Aujourd'hui, elle ne gagne plus que trois francs. Aussi sa préoccupation était-elle grande de savoir si, dans la maison de famille où elle vivait, la supérieure consentirait à rabattre de cinq francs par mois le prix de sa pension. Dans ces modestes existences, l'équilibre du budget dépend d'une somme de soixante francs en plus ou en moins. Mais le jour où elle apprit qu'elle avait été reçue à l'examen et que sa nomination était définitive n'en fut pas moins un des plus beaux jours de sa triste vie d'orpheline alsacienne.

Deux choses attirent les jeunes filles, si je les ai bien comprises, vers cette condition si ingrate, à en croire du moins M. Charles de Rouvre, et ces deux choses sont à leur honneur.

La première, c'est la sécurité. L'ouvrière parisienne, quand elle est laborieuse, a la terreur du chômage, de la morte-saison.

Elle sait que, dans la plupart des industries où la femme est employée, le travail est excessif à certains momens de l'année, qu'à d'autres il fait absolument défaut. Elle vit dans une crainte perpétuelle que, d'un jour à l'autre, son gagne-pain ne vienne à lui manquer, et qu'après avoir été surmenée pendant quelques semaines, elle ne demeure oisive pendant plusieurs mois. Cette crainte du chômage fait même adopter de préférence par plusieurs un genre de travail où les salaires sont moins élevés, mais où la morte-saison est moins à craindre. Elles acceptent de travailler pour la confection, comme elles disent dans leur langage, c'est-à-dire pour les magasins qui vendent des articles tout faits. On est moins payé, mais le travail est moins intermittent. Cependant, même dans la confection, on n'est pas sûre d'avoir de l'ouvrage tous les jours. Et puis, un moment de vivacité de la patronne, une querelle avec la première, peuvent, du jour au lendemain, vous mettre sur le pavé. Dans un bureau, ce n'est pas la même chose. Une fois qu'on y est entrée, si on fait consciencieusement son service, c'est pour la vie. L'administration dont on dépend est peut-être plus rigide que paternelle ; mais elle est absolument juste. Pour l'avancement, elle ne tient compte que des notes et de l'ancienneté. Elle ne vous renvoie pas arbitrairement, et quand on a fait avec régularité des additions pour son compte pendant vingt-cinq ans, elle vous assure souvent une petite retraite. L'employée est une sage qui renonce à la vie joyeuse et aux rêves d'avenir. Elle aura moins de bon temps que ses camarades du magasin; elle ne s'établira jamais pour son compte; elle ne deviendra pas patronne, comme d'autres dont elle a entendu parler; mais son pain quotidien et sa vieillesse sont assurés : elle peut dormir tranquille.

Une considération d'un tout autre ordre pousse également la jeune fille vers les occupations administratives, que la situation sollicitée par elle dépende de l'État ou de sociétés privées. En cessant d'être ouvrière pour devenir employée, elle monte en grade à ses propres yeux. Elle était du peuple ; elle passe au rang de petite bourgeoise. Si l'administration qui l'emploie dépend de l'État, peu s'en faut qu'elle ne se considère comme fonctionnaire, et les rapports avec elle n'en deviennent pas pour cela plus faciles. Il y a quelques années, un grand restaurant, ouvert seulement aux femmes, avait été fondé dans le voisinage de la rue Jean-Jacques Rousseau. Les ouvrières qui venaient y

manger isolément étaient toujours contentes du menu et de la cuisine. Les demoiselles du téléphone,qui mangeaient dans une salle à part, se plaignaient toujours. Dans les maisons de famille destinées aux jeunes ouvrières, souvent on ne veut point recevoir d'employées.On craint que celles-ci ne fassent sentir à celles-là la supériorité de leur situation sociale, et que la zizanie ne s'introduise ainsi dans la famille.

L'employée, après tout, n'a pas si tort. Que, dans les couloirs ou dans les cours de l'administration où elle travaille, elle rencontre un brave garçon (il y en a) qui soit employé comme elle, et qui ne compte pas au nombre des adeptes de l'union libre; qu'au lieu de fonder ensemble ce qu'on appelle dans la langue du peuple un ménage parisien, tous deux contractent un mariage régulier devant M. le maire et M. le curé ; qu'après quelques années d'une existence assurément difficile et chétive, où ils auront passé peut-être d'assez mauvais jours, son mari, par un avancement régulier, finisse par être nommé commis principal ou chef de bureau, dans la hiérarchie sociale elle aura monté d'un cran. Son fils unique (car assurément elle n'aura qu'un enfant), si elle parvient à obtenir pour lui une bourse à Chaptal, à Turgot, ou dans un lycée, pourra se présenter à l'École centrale ou à Saint-Cyr. Il deviendra ingénieur ou officier. Il sera tout à fait un monsieur. Elle-même est presque devenue une dame. Qui sait? Quand, avec son mari, elle sera retirée aux Batignolles, peut-être aura-t-elle « un jour ».

Telles sont les perspectives qui attirent beaucoup de jeunes filles vers ces carrières à peine ouvertes et déjà encombrées. Mais, pour une employée qui arrive, combien restent en route et végètent misérablement ! Combien frappent plusieurs années à la porte, sans pouvoir la franchir, et augmentent ainsi cette catégorie des *non-classées*, que j'ai essayé de définir en commençant, et qui est assurément fort à plaindre! Que peut-on faire pour elles? Avant de le rechercher, je voudrais dire un mot d'autres misères qui ne sont pas sans analogie avec celles-là, et qui sont peut-être encore plus lamentables.

IV

Lorsqu'une jeune fille vient au monde dans un de ces ménages de petits fonctionnaires, d'employés inférieurs, d'officiers en re-

traite mariés sur le tard, où le revenu suffit à peine aux dépenses quotidiennes, la question de savoir ce qu'on fera d'elle devient aiguë, dès que la jeune fille atteint dix-sept à dix-huit ans. Jusque-là, elle est élevée au rabais, tant mal que bien, dans un *externat de jeunes demoiselles* ou au moyen d'une bourse obtenue dans un lycée de filles. Généralement, les parens de cette jeune fille lui font passer, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, ses examens à l'Hôtel de Ville pour l'obtention du brevet simple ou même du brevet supérieur. Ce n'est pas qu'ils aient l'intention d'en faire une institutrice communale. Ce serait déroger. Mais ils ont l'idée vague qu'un brevet, c'est une recommandation, et que cela sert toujours à quelque chose.

Cependant l'enfant est devenue une jeune fille. D'autres enfans suivent peut-être, à l'éducation desquels il faut pourvoir : un garçon dont la pension au collège semble déjà lourde, une autre petite fille qui va faire sa première communion. Que faire de celle qui est une femme, et qui doit désormais se suffire à elle-même ?

A cette question, les *féministes* ont une réponse qui paraît simple. Ouvrir toute grande à ces jeunes filles la porte des carrières qui jusqu'à présent semblaient réservées aux hommes, en particulier celle d'avocat et celle de médecin. Pour la carrière d'avocat, la Cour de Paris a répondu, et elle a tranché la question, au moins d'une façon provisoire, car les *féministes* n'en resteront certainement pas là. A mon humble avis, elle n'a pas seulement donné une saine interprétation aux lois et aux textes qui régissent la matière. Elle a encore rendu service aux femmes en leur fermant l'accès d'une profession déjà encombrée, pour laquelle aucune aptitude spéciale ne les désigne, et où elles ne trouveraient que mécompte. Il n'en est pas de même de celle de médecin. En soignant de préférence des personnes de leur sexe ou des enfans, les femmes pourraient se rendre très utiles, surtout si, au lieu de courir la clientèle en ville, elles acceptaient modestement, comme aux États-Unis, d'être attachées à titre permanent à des établissemens spéciaux, couvens, lycées de filles, etc. Quand les mœurs y seront faites, et déjà cela commence, il y aura là un débouché utile pour les jeunes filles douées de rares qualités, non seulement d'esprit, mais de caractère, intelligentes, laborieuses et persévérantes. Mais celles-là ne seront jamais qu'une minorité. Devant la jeune fille à qui je pense, d'instruction ordinaire, d'intelligence moyenne, deux carrières semblent seules s'ouvrir : celle de

maîtresse de piano, et celle de gouvernante, ou, comme on dit plus fréquemment aujourd'hui, d'institutrice dans une famille où il y a de jeunes enfans.

Un mot sur ces deux carrières.

Je ne saurais naturellement dire combien il y a dans Paris de maîtresses de piano. Mais j'en sais assez pour affirmer qu'il y en a trop, par rapport au nombre des élèves. La plupart de celles qui se destinent à cette carrière incertaine essayent d'abord d'entrer au Conservatoire. Il y a eu, aux derniers examens, 162 concurrentes pour 16 places vacantes. Le nombre de celles qui suivent aujourd'hui les différentes classes de piano s'élève à 66 (1). Celles-là sont les chanceuses. Ce n'est pas que le titre d'ancienne élève ou même d'ancien prix du Conservatoire soit toujours un gagne-pain. Mais, néanmoins, ce titre est une recommandation, non seulement pour obtenir des leçons en ville, mais encore pour devenir *professeur* de piano (le mot n'a pas encore de féminin) dans quelque couvent, pensionnat ou lycée de filles.

Ce n'est pas que ces situations soient très grassement rétribuées; mais du moins elles assurent un traitement fixe. Avec ce traitement et quelques leçons particulières, la vie d'une maîtresse de piano est tolérable. Celles vraiment à plaindre, ce sont celles qui courent le cachet, et trottent de rue en rue, d'une leçon à l'autre. Sans parler de ce que le métier en lui-même a de pénible et de fatigant, il comporte en plus quelque chose de terrible : c'est le chômage annuel. Quand l'été arrive, les élèves se dispersent ; les leçons sont suspendues. La pauvre maîtresse de piano n'a plus rien à faire. Elle est tout heureuse, si, pendant ces longs mois d'été et d'automne, elle est engagée, un peu par charité, pour passer quelques semaines chez une élève dont on ne veut pas laisser se rouiller les doigts ou chez une vieille dame aimant la musique. Si rien de ce genre ne lui est offert, elle en est réduite à vivre, souvent à soutenir une vieille mère ou une jeune sœur, sur ses économies de l'hiver et du printemps, qui s'épuisent vite. Au mois d'octobre, la crise du loyer arrive; elle est terrible. J'ai connu ainsi des situations navrantes, et je suis arrivé à cette

(1) On trouvera peut-être quelque intérêt à connaître le nombre exact des élèves femmes suivant les cours du Conservatoire. A la date du 1er mai, il y avait une élève à la classe de composition; 20 à la classe d'harmonie; 4 à la classe d'accompagnement; 83 à la classe de solfège; 66 à la classe de piano; 21 à la classe de violon; 4 à la classe de harpe; 42 à la classe de chant.

conviction que, pour une jeune fille de la petite bourgeoisie qui veut gagner son pain, à moins qu'elle ne soit remarquablement bien douée (et encore !), mieux vaut courir la carrière d'institutrice privée.

Ce n'est point ici le lieu de faire le roman de l'institutrice ni de parler des tristesses de la situation, nécessairement un peu subalterne, à laquelle elle est condamnée, des dangers auxquels, pour peu qu'elle soit jolie, sa jeunesse est parfois exposée. Plaçons-nous à un point de vue beaucoup plus matériel et positif : celui de la carrière et du gagne-pain. Comment une jeune fille de la petite bourgeoisie devient-elle institutrice? Que gagne-t-elle? Si ce gain vient à lui manquer, que devient-elle? Essayons de le rechercher.

Elle devient institutrice, par les recommandations, par les amies qui parlent d'elle à une amie plus riche. Elle peut le devenir aussi par l'intermédiaire d'un couvent, si elle y a fait son éducation, les religieuses plaçant volontiers ainsi leurs anciennes élèves. Enfin, elle peut s'adresser à un bureau de placement.

Il y a dans Paris quatre bureaux qui ont la spécialité de placer des institutrices. J'ai visité l'un de ces bureaux. L'aspect m'en a paru convenable, la directrice aussi. Le matin, elle reçoit les domestiques, femmes de chambre, bonnes d'enfant, etc. L'après-midi est consacrée aux institutrices, pour ne pas les humilier par le contact. D'après les renseignemens qui m'ont été fournis, la demande d'institutrices tendrait à baisser pour la France, à cause du grand nombre de cours publics ou privés que, depuis quelques années, on a ouvert pour les femmes. Ces cours, auxquels une bonne peut conduire, suffisent pour l'enseignement. La mère garde la charge de l'éducation, et, en soi, cela n'est peut-être pas un mal. Il n'en serait pas de même pour l'étranger. De même qu'en France on recherche beaucoup les institutrices anglaises ou allemandes, de même en Angleterre, en Allemagne, en Russie surtout, on recherche beaucoup les institutrices françaises. Certaines agences de placement à l'étranger écrivent pour en demander, et on leur expédie celles qui veulent s'expatrier, comme une marchandise d'exportation. Mais il n'est guère prudent de partir sur la simple assurance de ces agences étrangères, et il est préférable de traiter, par l'intermédiaire du bureau de Paris, avec les familles elles-mêmes. La commission que ce bureau prélève est de cinq pour cent du traitement de la première année. Des

délais sont donnés pour le paiement. Il n'y a là rien d'excessif ni qui justifie les déclamations habituelles contre les bureaux de placement.

Quant au gain de l'institutrice, il est des plus variables et dépend non seulement de l'âge et de l'expérience de l'institutrice, mais encore et surtout du rang social de la famille où elle est entrée. Je laisse de côté celles, en assez petit nombre, qui reçoivent, dans les familles riches, un traitement assez élevé ; je ne pense qu'à la petite institutrice, dans un milieu bourgeois. Douze cents francs est déjà une rémunération élevée. Quinze cents francs est un maximum rarement dépassé, et, comme il y a certaines obligations de toilette et de tenue, ce que chacune peut mettre de côté s'élève à peu de chose.

Celles-là, cependant, sont les privilégiées. Celles qui sont vraiment à plaindre, ce sont les sous-maîtresses dans les pensionnats laïques, ou, ce qui est plus rare, bien qu'on en rencontre quelquefois, dans les couvens. Elles ne touchent guère plus de cinquante à soixante francs par mois, qui passent en frais de toilette. Parfois même elles sont ce qu'on appelle au pair, c'est-à-dire qu'elles sont nourries, logées, habillées, et ne touchent absolument rien. Vraiment, même dans un couvent, c'est trop peu.

En comparaison avec la vie de l'employée et surtout de l'ouvrière, la vie de l'institutrice est cependant assez douce. Elle ne connaît point ces intermittences de travail, qui, pendant quelques semaines, exténuent l'ouvrière, et, pendant quelques autres, la laissent oisive. Elle est à l'abri de la morte-saison. En échange de son indépendance sacrifiée, elle a le vivre et le couvert toujours assurés. Elle ne connaît point l'angoisse du loyer à payer, ni celle de l'ouvrage à trouver. Matériellement, elle est heureuse. L'instant critique, c'est quand l'emploi qu'elle occupait vient à lui manquer, soit brusquement par un renvoi, motivé ou non, soit par le départ de la famille ou le mariage de l'élève. Si l'institutrice a encore ses parens, le mal n'est pas grand. Ce n'est qu'un moment difficile à passer. Elle revient dans le petit intérieur où s'est écoulée sa jeunesse. On ne l'y voit pas toujours revenir de très bon œil. Sa place y a été prise. Il faut dresser un lit de sangle pour elle dans la chambre de sa sœur, ou dans la salle à manger. Mais souvent, ce n'est qu'un temps à passer. Par le même bureau ou par les mêmes recommandations, elle pourra trouver une nouvelle place. Si l'attente est longue, du moins elle n'est pas trop pénible.

Tout autre est la situation de l'institutrice sans place, si elle est orpheline, et c'est précisément le cas de beaucoup d'entre elles. Étant sans famille pour la recevoir, il lui faut d'abord se loger et d'une façon convenable, car, si l'on vient chez elle aux renseignemens, elle ne peut pas recevoir dans une chambre misérable. Il faut se nourrir dans un endroit convenable également. L'hôtel garni et le restaurant coûtent très cher. Il faut que la toilette demeure soignée, et ne trahisse pas trop la gêne. Enfin, il faut s'épuiser en courses et en visites. Les plus à plaindre sont celles qui ont passé plusieurs années à l'étranger. Elles ont perdu toutes leurs relations à Paris, où peut-être elles n'en ont jamais eu beaucoup, et ne savent à qui s'adresser. Les autres font quelques visites, humbles et timides, aux familles amies de leurs anciennes élèves, qui leur promettent vaguement de s'occuper d'elles, et puis qui n'y pensent plus. Beaucoup ne connaissent même pas l'existence de ces bureaux de placement dont j'ai parlé, ou répugnent à s'y adresser, pensant, non sans raison, que les familles qui s'adressent à ces bureaux ne sont pas l'élite. Ces quelques démarches faites, elles attendent. Quoi? Elles n'en savent trop rien. Pendant cette attente, le peu d'argent qu'elles avaient pu économiser s'en va rapidement, et la misère les guette. Quand elle les atteint, elle est atroce.

Ce n'est pas seulement en effet la misère du corps, les privations, les souffrances, le froid dans une petite chambre où l'on ne peut pas allumer de feu, les repas trop courts, parfois la faim. C'est encore la misère de l'âme, l'humiliation de la déchéance, l'angoisse de l'avenir, la perspective de l'aumône qu'il faudra bien recevoir, et peut-être solliciter. C'est aussi la préoccupation aiguë de conserver à tout prix dans sa personne et ses vêtemens une apparence décente. Ce n'est pas seulement une question de dignité; c'est une question de salut. Qui voudrait d'une institutrice en haillons? et Dieu sait si les vêtemens s'usent rapidement par la pluie et la crotte!

Le trop grand nombre de jeunes filles qui s'adressent à la *Société de protection des Alsaciens-Lorrains*, fondée par mon père, m'a permis parfois de recevoir des confidences, ou de recueillir des mots navrans. Je me souviens d'une, entre autres, qu'un malentendu avait fait revenir chez moi deux fois dans la même journée. Elle demeurait très loin. Comme je m'excusais de la longue course que je lui avais imposée : « Cela ne me fait rien

de marcher, monsieur, me répondit-elle. Je suis jeune et forte, mais ce sont les chaussures. Cela les use tant! »

Une autre, pour venir chez moi d'Auteuil, par un jour de décembre très froid, avait pris l'omnibus. Mais, pour économiser trois sous, elle était montée sur l'impériale. Elle était bleue de froid, et claquait des dents sous sa mince jaquette de drap noir. A une pauvre femme, rien n'aurait été facile comme de faire accepter un châle ou un tricot. Mais comment répondre par une aumône à une femme qui vient très dignement vous demander une place? Quelques-unes, dans cette détresse, essayent des démarches hardies. Un jour, je reçus la visite d'une jeune fille qui venait me demander de lui procurer des leçons. Ce n'était pas une Alsacienne. Elle était toute jeune, assez jolie, avec une apparence d'aplomb qui ne me plut pas. Après lui avoir dit, sans doute un peu trop sèchement, que je n'étais pas un bureau de placement pour institutrices, je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer ce qu'il y avait d'un peu inconsidéré de sa part à se présenter ainsi, sans introduction ni recommandations, chez des personnes qu'elle ne connaissait pas. A ces paroles, peut-être un peu inconsidérées elles-mêmes, son assurance factice l'abandonna. Elle éclata en sanglots, jurant qu'elle ne méritait pas le soupçon qui m'avait traversé et dont elle s'était bien aperçue. Vainement je m'efforçai d'expliquer et de retirer ces malheureuses paroles. Quand elle me quitta, elle n'était pas encore consolée. Qu'est devenue la pauvre fille? je l'ignore, et il est infiniment peu probable que ces lignes tombent sous ses yeux. Je le voudrais cependant, car j'aimerais qu'elle sût au moins la justice que je lui ai rendue après coup, et le remords que j'ai toujours conservé de ma rudesse.

V

Quand elles sont à bout de démarches et de ressources, que deviennent-elles? C'est une question qu'on peut se poser pour bien des misères que l'on croise dans la vie, sur lesquelles on s'attendrit un moment, et dont on se débarrasse avec un léger secours. En m'adressant aux œuvres qui ont la spécialité de venir en aide aux femmes en détresse, j'ai cherché à le savoir. Quelques-unes de ces pauvres filles ont recours à l'Œuvre des mères de famille. Cette œuvre, dont j'ai parlé autrefois dans la

Revue, a comme spécialité de fournir du travail à domicile aux femmes atteintes par le chômage. Malgré son nom, elle procure, quand elle le peut, de l'ouvrage à toutes les femmes qui en demandent, mères de famille ou non. Malheureusement, les institutrices sont en général tout à fait impropres au genre de travail que l'Œuvre peut leur procurer, qui est toujours un travail manuel. L'une d'elles se présentait, il n'y a pas longtemps, au siège de l'Œuvre, 52, avenue de Versailles. Elle ne voulut pas convenir que c'était pour elle-même qu'elle sollicitait de l'ouvrage, et s'efforça de persuader que c'était pour une amie. Charitablement, la Supérieure entra dans son innocent mensonge, et lui offrit des chemises à coudre ou des draps à ourler. Mais elle soupira, disant que son amie ne savait faire que des petits ouvrages au crochet, et elle disparut, sans rien emporter. On ne l'a jamais revue.

Quelques-unes, à bout de forces, viennent frapper à la porte des refuges de nuit. L'*Hospitalité du travail* de l'avenue de Versailles en reçoit de quinze à vingt par an; chacun des trois asiles de nuit de la *Société philanthropique* à peu près autant. Celles-là sont bien véritablement tombées dans l'insondable misère des déclassées. Elles ont sombré. Qui viendra, en effet, sauf par une circonstance tout à fait exceptionnelle, demander une institutrice pour ses enfans à un asile de nuit? Quand elles sont courageuses, et qu'elles ont quelques aptitudes, les directrices de ces asiles arrivent cependant quelquefois à les placer, mais à une condition : c'est qu'elles consentent à oublier définitivement ce qu'elles ont été. On m'a parlé d'une qui, courageusement, a accepté ainsi une place de femme de chambre. Elle ne se plaint pas trop de sa condition, car elle a fini par inspirer confiance à sa maîtresse qui en a fait une sorte de femme de charge. Ce qui lui est dur, c'est de manger à l'office. Une autre, adroite de ses doigts, s'est faite ouvrière, et travaille dans un magasin de la rue du Sentier. Parfois aussi on les place, pour leur nourriture, comme gardes permanentes auprès de personnes solitaires et impotentes. Mais ce métier d'infirmière forcée est très rebutant. Les autres, celles pour lesquelles on n'a rien pu trouver, quittent l'asile au bout d'un temps plus ou moins long. Que deviennent-elles? Personne n'en sait rien. Elles roulent, épaves de la vie, au hasard de ce grand Paris, et disparaissent dans ses flots boueux. Quelques-unes allument un réchaud, et viennent ainsi grossir la liste de ces suicides par misère dont on faisait naguère, ici même, la triste énu-

mération. Les plus heureuses sont encore celles qui meurent jeunes, à l'hôpital.

N'y a-t-il pas quelque chose de plus efficace à tenter en faveur de ces infortunées que de leur faire l'aumône d'une hospitalité passagère, et de les laisser ensuite devenir ce qu'elles peuvent? Ne pourrait-on pas créer une œuvre ou une institution qui leur fût spécialement destinée ? Une personne de tête et de cœur l'a pensé : c'est Mlle Chiron, qui fondait, il y a trois ans, la *Société de protection des institutrices françaises.*

Ancienne institutrice elle-même, Mlle Chiron a connu tous les hasards de la profession, brusques renvois, longs mois sans place, solitude, misère, privations. A force d'énergie, elle a triomphé de tout, et aujourd'hui, elle a pu se retirer de la lutte avec quelques économies. Au lieu d'en jouir pour elle-même, elle a conçu un généreux dessein : celui d'en faire profiter ses anciennes compagnes pour lesquelles elle a conservé un amour profond. « L'institutrice, — s'écriait-elle éloquemment dans une conférence faite à Neuilly, en janvier 1895, — je l'aime par-dessus tout au monde, et tant que je vivrai, quoi qu'il arrive, celles qui connaissent, comme je l'ai connu, le dur labeur de la vie, trouveront toujours, dans la mesure de mes forces, de mes moyens, un toit pour les abriter, un morceau de pain pour calmer leur faim, un cœur pour les consoler. »

Ce toit existe depuis peu : mais il est encore bien exigu. Mlle Chiron a consacré, en effet, la majeure partie de ses économies à constituer le capital de la *Société de protection des institutrices françaises*, qui a été autorisée par arrêté préfectoral. Dès sa création, cette société a obtenu, entre autres patronages, celui d'une charité intelligente qui s'exerce encore de loin dans le pays qu'elle n'a pas cessé d'aimer. La reine de Portugal a compté au nombre des premières bienfaitrices de l'œuvre. Mlle Chiron a établi le siège de cette œuvre à Neuilly, 10, avenue du Roule. Mais ce n'est pas un simple bureau, c'est une petite maison blanche, proprette, qui a toute l'apparence d'une habitation bourgeoise, et ne dépare point une des plus belles avenues de Neuilly. La maison tout entière est consacrée aux institutrices. En effet, le but de la société, d'après l'article 3 de ses statuts, est « d'élever le caractère moral de l'institutrice en la soustrayant aux influences funestes de la capitale et à la promiscuité qu'elle rencontre dans les bureaux de placement ». Pour les soustraire à ces influences

et à cette promiscuité, Mlle Chiron offre aux institutrices sans place un asile temporaire dans cette petite maison discrète. Elles y sont reçues sans conditions, si elles sont déjà connues de Mlle Chiron, ou moyennant le dépôt d'une somme de trente francs, si elles se présentent pour la première fois. Elles y sont hospitalisées jusqu'à ce qu'elles aient trouvé une place que, par ses relations personnelles, Mlle Chiron est souvent en mesure de leur procurer. Lorsqu'elles sortent de la maison, par un procédé ingénieux et qui sert à couvrir les frais de l'œuvre, on leur fait reconnaître par écrit la dette qu'elles ont contractée, sur le pied de trois francs par journée de séjour, ce qui est assurément modique. Mais cette dette est purement d'honneur. Celles qui l'ont reconnue l'acquittent quand et comme elles veulent. Il est rare, cependant, qu'avec le temps, la dette ne soit pas entièrement remboursée. Enfin, le lien d'une sorte de société de secours mutuels dont les membres sociétaires paient deux francs, et les membres d'honneur quarante francs, continue de rattacher à la maison hospitalière ses anciennes pensionnaires, et leur donne le droit de venir y passer les quelques heures qu'elles peuvent avoir de libres, dans la semaine ou le dimanche.

C'est là une œuvre excellente, ou plutôt l'embryon d'une œuvre excellente. Une chose, en effet, en a, jusqu'à ce jour, paralysé le développement : l'exiguïté des ressources. Le dernier budget de la société s'établit d'une façon bien simple : Dépenses 7460 francs Recettes 3569. Déficit 3891. On espère pourvoir à ce déficit et à celui de l'année courante au moyen d'une loterie. En attendant, comment est-il fait face aux dépenses? Si j'avais pressé Mlle Chiron, je l'aurais, je crois, forcée de convenir que l'œuvre vivait presque exclusivement à ses frais. La conséquence de cette situation difficile, c'est que la maison n'a jamais reçu plus de sept pensionnaires à la fois, tandis qu'elle en pourrait contenir douze. La charité, qui à Paris se montre parfois si aveuglément prodigue, laissera-t-elle végéter et tomber peut-être une œuvre qu'il faudrait au contraire encourager et agrandir ? Je veux espérer que non, et laisser le dernier mot à ce touchant appel de Mlle Chiron : « L'enfant abandonné a sa crèche, le vieillard a son hospice, l'oiseau du ciel son nid, et l'institutrice orpheline n'a pas où reposer sa tête. »

Offrir à ces non-classées ou à ces déclassées un asile et une assistance temporaire est bien. Leur procurer un emploi et, pour

employer une expression peut-être trop commerciale, un débouché serait mieux encore. La chose est-elle possible? Quelques bons esprits l'ont cru, et j'ai partagé, dans une certaine mesure, leurs espérances. Avons-nous eu raison? C'est ce que je voudrais chercher, en toute bonne foi.

VI

Au mois de janvier de l'année dernière, l'*Union coloniale française*, société dont le nom seul dit assez la nature et le but, se proposa d'organiser une conférence sur un sujet absolument neuf, en France du moins: l'émigration des femmes aux colonies. C'était le très distingué et dévoué secrétaire général de la société, M. Chailley-Bert, qui devait faire la conférence, et il vint, au nom de la société, me demander de la présider. Rarement j'ai été aussi surpris que par cette demande, car rien, absolument rien ne me désignait pour cet honneur.

En effet, je ne suis point un « colonial », comme c'est aujourd'hui la mode de l'être, même parmi gens qui seraient bien fâchés de perdre de vue les côtes de France. J'appartiens à cette génération dont la jeunesse a été coupée en deux par la guerre, et qui se serait volontiers fait un point d'honneur de demeurer *hypnotisée* devant la trouée des Vosges, suivant une expression aussi célèbre que, selon moi, malheureuse. Lorsqu'on demandait à Newton comment il avait découvert les lois de l'attraction, il répondait: « En y pensant toujours. » Je crois que penser toujours à l'Alsace et à la Lorraine eût été la meilleure manière de les reconquérir, et que l'acceptation trop facile des conséquences de notre défaite par la plus grande partie de la génération nouvelle est un des symptômes les plus affligeans de notre état moral. C'est pour moi un perpétuel sujet d'étonnement que, conservant à ses flancs cette plaie béante, la France ait cru pouvoir s'embarquer sans péril pour des plages lointaines, et partir à la conquête d'un empire nouveau qu'elle serait singulièrement en peine de défendre, le jour où, comme il lui advint au XVIIIe siècle, elle serait aux prises avec une guerre à la fois continentale et maritime. « Pour fonder une colonie lointaine, il faut être assuré d'avoir et de conserver l'empire de la mer. » Il y a soixante-sept ans que Tocqueville a écrit ces lignes. Elles n'en demeurent pas moins vraies pour cela. Je crains que nos « coloniaux » n'aient

pas suffisamment médité cette vérité, dont le péril actuel de l'Espagne est encore venu démontrer l'évidence.

Ceci dit, puisque nous avons des colonies, beaucoup de colonies, encore faut-il qu'elles servent à quelque chose. Déjà elles ont servi, et il faut s'en réjouir, à réveiller en France l'esprit d'entreprise, à ranimer l'énergie latente de notre race, à susciter des hommes, et à montrer que le vieil esprit des La Salle, des Jacques Cartier, des Champlain, ces hardis explorateurs d'autrefois, n'est pas mort, comme on pouvait le craindre, avec le régime social et politique qui encourageait leurs audaces.

Mais cela n'est pas assez, et sur ce point les « coloniaux » ont raison. La période d'exploration ou de conquête une fois terminée, il faut que la période d'exploitation commence. Or, pour qu'une colonie prospère et se développe, il ne suffit pas qu'elle offre un débouché à ceux qui, dans les rangs pressés de notre vieille société, n'ont point réussi à se tailler une place, ou encore à ceux dont l'activité, l'ardeur, l'esprit d'entreprise ne saurait s'accommoder des molles et prosaïques conditions de notre vie moderne. Il faut encore qu'elle s'accroisse, sur place, par le développement normal de la population, c'est-à-dire par les mariages et les naissances. Or, il y a aux colonies peu de naissances et encore moins de mariages, et cela pour une bonne raison : nos colonies manquent de femmes. Quelques chiffres vont le prouver.

Ces chiffres ne sont pas absolument faciles à rassembler, et il est surprenant, alors que les questions de colonisation intéressent aujourd'hui tant de personnes, qu'il faille les chercher dans des documens épars et incomplets.

En Tunisie, la proportion des femmes par rapport aux hommes est assez satisfaisante : 7438 femmes et 8769 hommes, soit 46 femmes et 54 hommes pour 100 habitans. Aussi la population française en Tunisie s'accroît-elle rapidement. Elle était de 10030, à l'avant-dernier recensement quinquennal ; de 16534, au dernier. Cet accroissement rapide est plus démonstratif que tous les raisonnemens. Malheureusement, la situation est toute différente dans les autres colonies.

A la Nouvelle-Calédonie, par exemple, la population masculine serait de 6111, et la population féminine de 2950 seulement. Il est vrai que ces chiffres sont très anciens, puisqu'ils remontent à 1887, et il est étrange que des renseignemens plus récens n'aient pas encore été publiés. On m'affirme que, la popu-

lation de la Nouvelle-Calédonie a beaucoup augmenté depuis quelques années, qu'elle est aujourd'hui d'environ 13000 à 14000 habitans, et que la proportion des hommes aux femmes serait de 60 à 40 pour cent. Mais ce sont là des conjectures. En tout cas, le déficit est patent.

En Cochinchine, la population française était, à une date assez récente, de 3891. Aucun renseignement n'est donné par les documens officiels sur la proportion relative des hommes et des femmes, sauf à Saïgon, où il y a 1345 hommes et 403 femmes seulement.

Au Tonkin, la population civile européenne se composait, en 1894, de 1494 hommes et de 416 femmes, soit en tout 1910 habitans. En 1896, elle était de 2779. Quelle est sur ce nombre la proportion des femmes? Silence des documens officiels. Les gens bien renseignés l'estiment à peine à 30 pour cent.

Silence plus complet encore en ce qui concerne l'Annam. Le seul renseignement, c'est que la population civile était, en 1896, de 359 habitans. La proportion des femmes ne dépasserait pas 20 pour cent. Encore une fois, il est étrange que, sur une question aussi capitale, l'administration ne se pique pas de donner des renseignemens plus exacts. Mais, à relever tout ce qu'il y a d'étrange dans notre administration coloniale, cet article se rallongerait singulièrement.

Si la plupart de nos colonies manquent de femmes, et si leur développement s'en trouve sensiblement ralenti, comment déterminer les femmes à s'y rendre? C'est la question que l'*Union coloniale française* s'est proposé de résoudre. Le moyen qu'elle a trouvé a été de créer une société d'émigration féminine, et c'est à démontrer l'utilité de cette création que M. Chailley-Bert a consacré sa conférence. Mais cette question, intéressante assurément, peut encore être envisagée à un autre point de vue que celui de l'expansion coloniale. S'il y a disette de femmes aux colonies, il y a pléthore en France, au moins dans certaines professions. Les *non-classées*, dont nous venons de voir le nombre, n'y pourraient-elles pas trouver un débouché? Certains emplois, convenant à leurs aptitudes, ne s'offriraient-ils pas à elles, là-bas, et, tandis qu'elles meurent de faim à Paris, ne seraient-elles pas largement rétribuées à Hanoï ou à Nouméa? La question coloniale se doublerait ainsi d'une question sociale et charitable, qui aurait bien aussi son intérêt. Cette considération

m'a déterminé à répondre à l'appel de M. Chailley-Bert, et c'est ainsi que j'ai accepté de devenir le parrain de l'enfant dont il était le père.

Cet enfant a aujourd'hui seize mois. Qu'est-il advenu de lui? Où en est-il de sa croissance?

VII

Cette idée d'encourager l'émigration des femmes aux colonies, que certains Français ont trouvée si étrange et si joyeuse, n'avait cependant, par elle-même, rien de nouveau, ni d'original. C'est une idée anglaise. Or, si l'on veut coloniser, il faut bien se résoudre à emprunter quelques idées à l'Angleterre, qui ne paraît point avoir mal réussi en ce genre d'entreprise. J'ai sous les yeux un petit livre très bien fait (je voudrais que le pareil existât en France), qui est intitulé : *The English Women Year-Book.* C'est une nomenclature exacte, une sorte de dictionnaire de toutes les œuvres, institutions, sociétés qui intéressent directement ou indirectement les femmes. A l'article *Émigration*, ce dictionnaire ne mentionne pas moins de quatre sociétés ayant pour but de favoriser l'émigration des femmes. Il mentionne également l'existence de dix-sept institutions où l'on donne aux jeunes filles une éducation spéciale, en vue de les préparer à gagner leur vie aux colonies. La plus importante de ces sociétés est la *United British Women Emigration Association*, qui compte quatorze années d'existence. Depuis sa fondation, elle a déjà favorisé l'émigration aux colonies de plus de dix mille femmes *self respecting*. Au cours de l'année 1896, elle a été en relation avec 1902 personnes, elle a écrit 5646 lettres, et expédié aux colonies 378 femmes isolées et 13 familles comprenant 38 personnes. Son budget s'élève à près de 5000 livres, et l'importance de ses ressources lui permet de faire aux émigrantes certaines avances que celles-ci lui remboursent sur leurs premiers gains. Bien qu'elle n'ait aucun caractère confessionnel, cependant une même pensée religieuse semble animer tous ses membres, et elle se refuse à expédier aucun convoi de jeunes filles sur un bâtiment qui ne serait point muni d'un chapelain.

Cette association est honorée des plus hauts patronages. Avec ce sens du devoir social qui caractérise l'aristocratie anglaise, les femmes du rang le plus élevé ont inscrit leurs noms sur ses listes.

Aussi, dans son avant-dernier rapport, demandait-elle à tenir son rang, lors de la célébration du jubilé de 1897, et elle faisait appel à la générosité publique, « afin qu'il lui fût possible de faciliter à un plus grand nombre de femmes anglaises le moyen de porter le nom et l'exemple de leur grande reine jusque dans les parties les plus reculées de son vaste empire. »

La *Société française d'émigration des femmes* n'a point reçu les mêmes encouragemens. Elle n'a rencontré, ni dans le monde colonial, ni dans le monde charitable, les concours sur lesquels elle croyait pouvoir compter. Le monde charitable n'en a pas compris l'intérêt. Le monde colonial, qui lui avait au début témoigné quelques sympathies, s'en est assez vite désintéressé. Aussi son existence aurait-elle bien pu ne dépasser que de peu de mois la date de sa naissance, si elle n'avait été soutenue par l'énergie et le dévouement d'une femme de haute intelligence qui s'y est consacrée tout entière. Grâce à son activité incessante, certains résultats, qui sont intéressans, peuvent déjà être considérés comme acquis.

Une des principales objections qui étaient faites à la création de la Société se traduisait ainsi : On ne trouvera pas de femmes voulant partir pour les colonies. Si les Français sont attachés à leur foyer, les Françaises le sont encore davantage. Pas une femme respectable ne témoignera le désir d'émigrer. Celles qui s'adresseront à la Société ne seront que des aventurières, des demoiselles avec tare dont on ne voudra plus dans les agences matrimoniales. Ce serait un triste cadeau à faire aux colonies, et ce n'est vraiment pas la peine de les y envoyer.

A cette objection l'expérience a déjà répondu d'une façon victorieuse. La Société ne compte guère, en réalité, plus de six mois d'existence, les premiers mois ayant été absorbés par les difficultés d'organisation. Durant ces six mois, elle n'a pas reçu moins de 575 demandes ; ce qui fait presque une moyenne de 100 demandes par mois. Ces demandes, après enquête faite, ont été reconnues comme émanant de personnes parfaitement respectables qui, aux prises avec les pires difficultés de la vie, ont espéré trouver meilleure fortune aux colonies que dans la mère patrie. Dans le nombre figurent : 68 institutrices, gouvernantes, et demoiselles de compagnie ; 67 employées ; 25 sages-femmes ; 1 doctoresse ; 1 dentiste ; 78 couturières ; 20 modistes ; 16 cuisinières ; 18 femmes de chambre ; 19 bonnes à tout faire ; 30 femmes sans profession, etc.

Comme on le voit, le nombre des femmes appartenant aux professions intellectuelles l'emporte de beaucoup sur celles appartenant aux professions manuelles. Il suffit, au reste, de jeter les yeux sur les lettres reçues par la *Société d'émigration* pour s'en convaincre. Rien n'est triste comme la lecture de ces lettres, écrites presque toutes d'une écriture fine et distinguée, sur joli papier. Elles respirent la mélancolie, le découragement, parfois le désespoir. « Je suis forcée de reconnaître, écrit l'une, qu'en France, je resterai toujours ce que vous appelez une non-valeur, malgré mes vingt ans, puisque je n'ai pas de dot. » — « Voulez-vous avoir la bonté, écrit une autre, de me donner tous les renseignemens nécessaires sur les obstacles qu'il faut surmonter. Ne craignez pas de m'effrayer; je suis habituée à la vie. » Et une troisième : « J'ai, pour la première fois, vu un peu clair dans cet avenir qui jusqu'à présent m'avait toujours paru si sombre. »

Toutes ces candidates à l'émigration ne sont cependant pas des vaincues de la vie. Quelques-unes sont, au contraire, très jeunes. L'une d'entre elles parle de ses seize ans. Ce sont des aventureuses, des romanesques. L'existence des femmes en France leur paraît plate et prosaïque. Elles voudraient voir des pays nouveaux. Au contraire, l'existence aux colonies plaît à leur imagination. Elles ont toujours rêvé quelque chose comme cela. Qu'on leur trouve un emploi. Elles sont prêtes à partir. Sur quelque ton que ces lettres soient écrites, on sent qu'elles émanent de braves filles, intelligentes, courageuses, et qui ne demandent qu'à bien faire. Si vraiment nos colonies ont besoin de femmes, elles peuvent en toute sécurité s'adresser à la *Société d'émigration*. La Société leur en fournira, dignes de ce nom.

Quel accueil les colonies ont-elles fait à ces offres? Au début, cet accueil a été un peu froid. Les colonies n'avaient pas confiance dans ce nouvel article d'exportation qu'on proposait de leur envoyer. La qualité leur en paraissait douteuse. Peu à peu cependant, à mesure que le but poursuivi par la Société a été mieux compris, la confiance est venue, et les offres aussi, mais en nombre encore insuffisant : trente-neuf seulement. La difficulté provient surtout de ce que les offres ne répondent pas aux demandes. On offre aux colons des institutrices, des dames de compagnie, des sages-femmes; ils demandent des cuisinières ou des femmes de chambre. Or, cuisinières et femmes de chambre ne sont pas disposées à quitter la

France, où elles croient toujours trouver à se placer. Quelques couturières ou modistes, rebutées à Paris par la difficulté du métier, seraient bien disposées à tenter l'aventure. Mais l'industrie des marchandes de modes ne paraît pas encore très développée dans nos possessions d'outre-mer. Cependant, les efforts de la Société n'ont pas été vains. Sans parler d'un certain nombre d'affaires en cours, trente personnes ont été expédiées aux colonies, où elles ont trouvé des situations avantageuses. C'est la Nouvelle-Calédonie et la Tunisie qui en ont absorbé le plus grand nombre, c'est-à-dire, contrairement à ce qu'on pouvait penser, les colonies où la proportion des femmes, par rapport aux hommes, est la plus nombreuse. La plupart des femmes que la Société a pu ainsi pourvoir ont été arrachées à des situations douloureuses, presque tragiques. Elles ont trouvé, dans les bureaux de la Société, où beaucoup entraient en tremblant, un accueil affectueux auquel les duretés de la vie ne les avaient point accoutumées. Aussi la reconnaissance déborde-t-elle dans les lettres qu'elles écrivent en cours de route ; de Marseille, où une collaboratrice dévouée de la Société les accompagne jusqu'à bord du bateau qui doit les emporter ; de Port-Saïd, leur première étape, d'où elles font naïvement part de la frayeur que leur a causée la mer ; enfin, du lieu de leur arrivée, où elles sont accueillies par des correspondantes de la Société, et immédiatement pourvues de la situation qui leur avait été promise, car la Société s'est fait une règle absolue de ne faciliter le départ d'aucune femme à qui une situation ne serait pas assurée à l'avance. Ainsi elle a pu opérer de véritables sauvetages. Ajoutons qu'à quelques-unes de ses protégées elle a su procurer en France des situations temporaires qui les aident à vivre, en attendant qu'un emploi à leur convenance leur soit trouvé aux colonies.

Sous le rapport charitable, la Société a donc fait déjà ses preuves. Contrairement à ce qui avait été dit, elle a trouvé une clientèle. A cette clientèle, elle a déjà rendu de signalés services. Mais en peut-elle rendre, dès à présent, aux colonies elles-mêmes ? Peut-elle, comme ses fondateurs l'ont espéré, contribuer à leur peuplement ? C'est là une autre question. Avec la même sincérité, je dirai ce que j'en pense.

VIII

En comptant sur l'émigration des femmes pour hâter le peuplement de nos colonies, les fondateurs de la Société d'émigration ont obéi, je crois, à une idée qui n'était pas tout à fait juste. Pour me servir d'une expression familière, ils ont un peu mis la charrue devant les bœufs. Dans les colonies où la vie sociale et de famille est déjà suffisamment développée, comme en Tunisie et même en Nouvelle-Calédonie, les femmes peuvent trouver un emploi. Dans celles où la population masculine l'emporte sensiblement, il est singulièrement difficile de leur assurer une place, et quant à les y envoyer au hasard avec la chance d'y rencontrer un mari, personne n'y songe. La Société n'a jamais voulu, avec raison, devenir une agence matrimoniale. Ce n'est pas qu'elle n'en soit parfois sollicitée. J'ai vu une quinzaine de lettres où, très dignement, très simplement, des jeunes filles racontent les difficultés de leur position, l'impossibilité où l'absence de toute dot les met de trouver un mari en France, et demandent s'il n'y aurait pas aux colonies un établissement possible « pour des jeunes filles gaies, robustes, pas poltronnes du tout. »

Beaucoup plus rarement, un brave homme de colon demande si une femme ne voudrait pas venir partager sa solitude. Mais la Société ne donne suite à ces ouvertures que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. C'est ainsi qu'elle ne s'est point fait scrupule d'expédier à la Nouvelle-Calédonie une pauvre orpheline qui, écrivait-elle, « n'avait jamais connu un jour de bonheur dans sa vie », et qui devait y épouser un ancien gendarme, très bien noté, devenu surveillant de prison. Renseignemens et photographies avaient été échangés. On s'était convenu mutuellement, et le surveillant allait venir en France pour faire connaissance avec sa fiancée, quand le congé lui a été refusé. Il fallait attendre trois ans. Bravement, la fiancée a pris son parti. Elle s'est mise en route pour Nouméa, emportant son modeste trousseau, son voile de mariée, et jusqu'à sa couronne de fleurs d'oranger dans un petit carton. Elle devait débarquer, les premiers jours de mai, chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui sont fort accoutumées à voir des mariages se célébrer dans leur chapelle. La cérémonie est accomplie probablement à l'heure qu'il est. Qu'on ne sourie point! Bien des mariages dans notre monde se font avec moins

de renseignemens, de conscience, et de chances de bonheur.

Parfois la Société se borne à prêter son concours pour faciliter l'accomplissement de promesses échangées en dehors d'elle. C'est ainsi que j'ai vu, dans son bureau, une cuisinière, qui se préparait à partir, toute joyeuse, pour rejoindre à Nouméa son fiancé, un gendarme. Autant que j'ai pu comprendre, il s'agissait d'une payse et d'un conscrit qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps. Enfin, la Société a reçu, il y a quelques jours, l'agréable nouvelle qu'une jeune fille placée par elle, à la Nouvelle-Calédonie également, venait d'y contracter un excellent mariage. Le père de la jeune mariée était si content d'avoir ainsi casé une fille à distance, qu'il demandait s'il ne pourrait point également envoyer la seconde à la Nouvelle-Calédonie, qui paraît décidément le paradis des mariages.

Ce sont là, jusqu'à présent du moins, des cas exceptionnels. Les « coloniaux » de France auraient tort, je le crains, de compter sur la *Société d'émigration des femmes* pour peupler les colonies où les hommes dominent. Lorsque la population de ces colonies se sera accrue par l'émigration de familles entières, par le développement normal de la population déjà installée, alors, pour remplir certains emplois qui conviennent aux seules femmes, elles pourront s'adresser à la *Société d'émigration*. Mais, tant qu'elles continueront à servir de champ d'activité à un certain nombre de colons célibataires qui feront le sacrifice d'aller y passer dix ou douze ans pour y faire fortune et y amasser de l'argent, avec l'arrière-pensée de revenir un jour dépenser cet argent dans la métropole, elles n'auront point l'idée de s'adresser à la *Société d'émigration*, car les colons de cette espèce ne se soucient point de s'encombrer d'une femme et d'une famille. Les femmes qu'on rencontre aux colonies, comme partout, leur suffisent. Quant à une famille, ils s'en soucient encore moins. La nécessité, sentie par quelques personnes charitables, de créer au Tonkin une société pour recueillir les petits métis abandonnés le démontre surabondamment. En un mot, la *Société d'émigration des femmes* pourra profiter de l'expansion coloniale : je doute qu'elle puisse y aider.

Ce qu'il faudrait, en attendant, ce serait l'aider elle-même dans son action charitable. Cette action se trouve forcément restreinte par l'exiguïté de ses ressources. Un certain nombre de ces femmes qui s'adressent à elle sont aux prises avec la situation

la plus difficile. Elles ont de petites dettes criardes. On ne peut pourtant pas leur faciliter le moyen de partir sans les avoir payées. D'autres sont réduites, pour tous vêtemens, à ceux qu'elles portent sur elles. Pour se rendre aux colonies, il faut cependant posséder un petit trousseau. Ces dettes criardes pourraient être payées, ce trousseau constitué, si la Société pouvait faire à ces femmes, comme le fait la Société anglaise, certaines avances que celles-ci rembourseraient sur leurs premiers gains. Mais pour cela, il faudrait que la caisse de la Société fût un peu plus garnie. Or, si elle n'est pas vide, il ne s'en faut de guère. Les souscriptions sont rares; les dons ont été à peu près nuls. Et cependant bien des sociétés qui ont reçu dans ces derniers temps des libéralités éclatantes n'étaient pas dignes de plus d'intérêt.

En résumé, la Société existe; elle agit; elle fait du bien. N'aurait-elle eu pour résultat que de venir en aide à un certain nombre de détresses individuelles, de frayer la route à quelques non-classées, de remettre à flot quelques déclassées, sa création n'aura pas été une œuvre vaine. Quant à son avenir, il dépend de celui de nos colonies elles-mêmes. Je ne crois pas qu'elle puisse, dès à présent, contribuer d'une façon bien efficace à leur peuplement. Mais si les patriotiques espérances auxquelles je veux m'associer en terminant se réalisent, si nos colonies prospèrent, par les services qu'elle pourra rendre aux femmes de la métropole, elle méritera de tenir sa place dans ce grand mouvement de sympathie humaine et de charité qui aura été l'honneur et la consolation des dernières années du XIX[e] siècle.

HAUSSONVILLE.

LOUIS XVIII ET LE DUC DECAZES

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

I

LES DERNIERS JOURS DU CABINET RICHELIEU-DECAZES (1818)

Les événemens de la Restauration ont eu de nombreux historiens, après lesquels il n'y a pas lieu d'en recommencer le récit. Mais, sur le domaine où ces écrivains firent leur moisson, il reste encore beaucoup à glaner. Il n'est pas trop tard pour reconstituer, en marge de cette grande histoire, des épisodes incomplètement connus et pour y répandre un peu plus de lumière. C'est cette tâche que j'entreprends aujourd'hui à l'aide de documens très précieux, mis à ma disposition par leur possesseur. Ces documens proviennent des archives du château de la Grave, où le premier duc Decazes, précipité du pouvoir en 1820, commença à les rassembler après sa chute. Il rêvait alors d'écrire ses Mémoires. Si le projet qu'il avait conçu ne fut pas réalisé, si l'ancien favori de Louis XVIII ne rédigea que deux ou trois chapitres de l'histoire de sa vie, du moins légua-t-il à son fils tous les élémens de cette histoire.

Le second duc Decazes, — celui que nous avons connu ministre de la République, de 1873 à 1877, — s'était promis d'élever à la mémoire de son père le monument auquel elle a droit. Les occupations et les soucis d'une existence dont une grande part fut consacrée aux affaires publiques lui firent ajourner l'exécution de ce dessein, et il mourut sans l'avoir accompli. Il m'honorait d'une amitié qui n'était égalée que par mon dévouement pour lui. Souvent, en me montrant les belles archives de la Grave et en laissant ma curiosité d'historien s'y donner librement cours, il

m'avait dit : « C'est vous qui mettrez tout ceci en œuvre. » La promesse implicitement contenue dans ces paroles, son jeune héritier a eu à cœur de la tenir, et c'est ainsi que ces documens m'ont été confiés.

Je dois dire brièvement en quoi ils consistent.

Ce sont d'abord les fragmens de Mémoires auxquels je viens de faire allusion. Dans cette autobiographie qui, malheureusement, ne va pas au delà de 1816, on voit commencer l'extraordinaire faveur dont Louis XVIII donna à Decazes tant d'éclatans témoignages. Ce sont ensuite les innombrables lettres reçues par le favori du roi quand il était au pouvoir, et les minutes des siennes. Ses correspondans se nomment en ce temps : Richelieu, Pasquier, Molé, Lainé, de Serre, Maine de Biran, Royer-Collard, de Barante, de Broglie, Villemain, Guizot, Pozzo di Borgo, Wellington, Castlereagh, et combien d'autres encore!

Mais le joyau de cette rare collection, c'est la correspondance que Louis XVIII entretint avec Decazes de 1816 à 1822, — environ deux mille lettres autographes du Roi à son ministre, — véritable histoire du règne, écrite au jour le jour par un des premiers acteurs. Tour à tour ministre de la Police, ministre de l'Intérieur, président du Conseil, Decazes, pour gagner la confiance du roi, avait imaginé de l'entretenir quotidiennement de toutes les affaires, même des moins importantes. A cet effet, il lui envoyait chaque matin, dans un portefeuille dont chacun d'eux possédait une clé, les lettres et les rapports de toute nature qui lui arrivaient de divers côtés. Après en avoir pris connaissance, le Roi les lui retournait en les accompagnant d'une missive, tantôt longue, tantôt brève, où sa verve s'exerçait sans réserve ni retenue sur les hommes et sur les choses.

On saisit là, sur le vif, le caractère de l'affection qu'il avait vouée à Decazes. Il lui parle avec autant d'abandon que de familiarité, mais surtout avec une paternelle tendresse. Tout lui est prétexte à prendre la plume : sa santé, celle de « son fils », — c'est ainsi qu'il appelle Decazes, — l'entretien qu'ils ont eu la veille, car le Roi le recevait tous les soirs, les incidens les plus futiles de leur vie à tous deux comme les événemens les plus graves du royaume. Il lui écrit sur tout, à propos de tout, et jusqu'à trois fois dans la même journée. Entre ces lignes malicieuses, émues, affectueuses, anecdotiques, coupées de citations latines ou françaises, se révèle à tout instant, en quelque cri de

sollicitude, une âme qu'on ne savait ni si délicate, ni si communicative, ni si tendre. « Mon cher fils, mon cher enfant, mon cher Élie », tels sont les noms dont il le qualifie. « Tu sais combien je t'aime. » — « Tu sais ce qu'est pour toi ton Louis », telles sont les formules qu'il emploie en lui écrivant.

Sans doute sera-t-on disposé à penser qu'à côté d'un tel document, tous ceux que contiennent encore les archives de la Grave n'ont plus qu'une valeur secondaire. Ce serait vrai si, dans ces archives, ne se trouvaient les cahiers où la duchesse Decazes a consigné ses impressions et ses souvenirs. Elle était née de Sainte-Aulaire. Elle tenait par sa naissance à d'anciennes et illustres maisons. Elle avait seize ans lorsqu'elle épousa Decazes. Elle vécut jusqu'à un âge avancé. Beaucoup d'hommes sont encore vivans, qui l'ont connue. Ils sont unanimes à louer sa haute intelligence. Ses manuscrits n'étaient pas destinés à voir le jour. Aussi ne s'est-elle pas fait faute de s'y livrer tout entière, avec son esprit pénétrant et mordant, ses facultés d'observation et de vision, une liberté de tout dire qui, même après quatre-vingts ans, suffirait à en empêcher la publication intégrale, si cet empêchement n'était déjà très amplement justifié par le défaut de tenue et de style qui les caractérise. Ils n'en sont pas moins une source abondante de renseignemens, à laquelle il m'eût été impossible de ne pas recourir, alors qu'elle était à ma portée et qu'à tout instant, j'en pouvais constater la richesse.

L'épisode auquel ces pages sont consacrées commence à la fin de 1818, au moment où le duc de Richelieu, victime de ses craintes et de ses scrupules, va céder le pouvoir à Decazes. Il se dénoue à l'heure fatale où le poignard de Louvel frappa du même coup le duc de Berry dans la fleur de ses jours et, dans son existence politique, le brillant et habile ministre à qui Louis XVIII avait confié la défense de sa couronne. Dans cette catastrophe, tout un système de gouvernement s'effondra. Le système contraire, qui prévalut dix années durant, n'eut pas meilleure fortune. Il ameuta contre les Bourbons la France libérale, détermina leur chute, et la rendit irréparable.

I

Vers la fin de 1818, il y a déjà trois ans que le cabinet Richelieu dirige les destinées de la France. Dans le déchaînement des pas-

sions et des haines que trente années de révolutions et de guerres ont léguées à la patrie, il s'est efforcé de gouverner avec modération, avec sagesse. L'ordonnance royale du 5 septembre 1816 a prononcé la dissolution de la Chambre introuvable. La loi du 5 février 1817 a inauguré le règne de la classe moyenne en lui confiant presque exclusivement le choix des représentans de la nation. La majorité ultra-royaliste vaincue, le cabinet régénéré, fortifié par les modifications intérieures qu'il s'est imposées, Decazes, qui y exerce une influence prépondérante, s'est donné pour but « de nationaliser la royauté et de royaliser la France ». Il a convaincu ses collègues de la nécessité de poursuivre ce but.

Il s'en faut cependant qu'ils soient tous des libéraux. Richelieu, quoiqu'il ne partage pas les préjugés de l'émigration, englobe dans une défiance commune, — même lorsque, dans une certaine mesure, il bénéficie de leurs votes, — les hommes de la Révolution et ceux de l'Empire. Tout en considérant comme des fous les partisans de l'ancien régime et redoutant leurs extravagances, il gémit d'avoir dû se séparer d'eux. Il les tient, en dépit de leurs fautes, pour de sincères amis du roi, et voudrait les reconquérir. Il les ménage le plus qu'il peut, bien qu'il ait compris qu'il faut les contenir et les paralyser. Il met plus de soins encore à ménager leur chef, Monsieur, Comte d'Artois.

Le duc de Richelieu est du reste le type accompli du gentilhomme et du grand seigneur, « poli sans affectation de politesse, dit de lui la duchesse Decazes (1), digne sans raideur et d'une noblesse d'âme, d'un désintéressement dont les circonstances en lesquelles il quitta le pouvoir permettent de mesurer l'étendue ». Il est marié, mais on ne voit jamais sa femme. Elle vit au château de Courteille, près Verneuil, en Normandie. « On raconte qu'étant déjà fiancée au duc de Richelieu, elle eut la petite vérole. Elle en resta toute défigurée et déformée. On crut alors que le fiancé trouverait un prétexte pour rompre une union avec une personne que la maladie avait si cruellement frappée. Mais il n'en exprima pas le désir; le mariage eut lieu et, quoique souvent séparés, les époux n'usèrent jamais que de bons procédés l'un envers l'autre. Ils n'eurent pas d'enfans. »

A défaut de sa femme, ordinairement éloignée, le duc a deux

(1) Pour éviter de multiplier les annotations, je constate une fois pour toutes que, sauf de très rares exceptions, je ne cite dans ces récits que des documens non encore publiés.

sœurs, avec qui il entretient des relations affectueuses, dont il fréquente le salon, et à l'influence desquelles il s'abandonne volontiers, car « c'est son défaut de manquer trop souvent de confiance en lui-même ». Laissons la duchesse Decazes nous tracer un crayon de ces grandes dames, qu'il est utile de ne pas séparer de leur frère, si l'on veut s'expliquer ce qui peut paraître contradictoire dans ses opinions et sa conduite politique : « L'aînée, Madame de Montcalm, amie de mon père et chez qui, comme jeune fille, j'allais souvent, avait une très jolie figure. D'un caractère difficile, violente, despote, elle était l'ennemie des idées libérales adoptées par le ministère. Elle voulait gouverner ses amis. Lorsque mon père alla lui annoncer mon mariage avec le comte Decazes, elle entra dans une telle fureur qu'à partir de ce moment, il ne vint plus chez elle que de loin en loin... Madame de Jumilhac, moins violente que sa sœur dans ses opinions et surtout dans ses expressions, pensait en tout comme son frère. Je crois qu'elle aurait accepté toutes les idées d'un ministère dont son frère aurait fait partie. D'une très mauvaise santé, elle était toujours sur son canapé. Je crois qu'il y avait plus de coquetterie que de maladie, car, je me rappelle, moi, petite fille, toute seule avec elle, de l'avoir vue marcher et s'agiter beaucoup dans sa chambre. Déjà, avant mon mariage, les idées libérales de mon père avaient beaucoup refroidi leur intimité. »

On connaît maintenant le milieu où vit habituellement le chef du cabinet de 1818. Il n'est pas étonnant qu'il n'avance qu'avec timidité dans la voie où l'entraîne Decazes. Il faut même l'admirer, avec les préjugés de naissance et d'éducation qu'on doit lui supposer, d'avoir consenti à se faire l'artisan d'une politique libérale et à encourir de ce chef le ressentiment des ultra-royalistes. Tel qu'il est, il plaît à la France; elle l'estime et l'honore. Ami de l'empereur de Russie, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet qui porte son nom devant l'histoire, signataire de la paix de 1815, on vante sa modération, son désintéressement, et surtout son habileté diplomatique. Au moment où, dans les derniers jours de septembre, il va partir pour Aix-la-Chapelle où doivent être négociées les conditions de la libération du territoire, on attend beaucoup de lui; on espère qu'il rendra ces conditions moins onéreuses.

Quoique d'origine plébéienne, Lainé, ministre de l'Intérieur, est celui des membres du cabinet dont les opinions se rapprochent

le plus de celles du duc de Richelieu. Il a siégé tour à tour dans l'administration départementale de la Gironde sous la Révolution et dans le Corps législatif de l'Empire. En ces deux postes, il a poussé au plus haut degré le courage civique. Ennemi du despotisme, qu'il vienne d'en haut ou qu'il vienne d'en bas, c'est dans l'établissement d'un régime libéral, fondé sur les institutions représentatives, comme en Angleterre, qu'il voit le salut et l'avenir du pays. Mais il s'effraye, au contact des instrumens qu'il faudrait employer pour obtenir ce résultat. En sa qualité de ministre de l'Intérieur, il dispose presque exclusivement des places administratives. En arrivant au pouvoir, il les a trouvées occupées, pour la plupart, par ces royalistes intransigeans et violens à qui le ministère Talleyrand-Fouché, dans son empressement à plaire au Comte d'Artois, les a distribuées au lendemain des Cent-Jours. Avec ce personnel turbulent et enragé, rien n'est possible, ni la pacification du pays, ni la pratique sincère du régime représentatif. Cependant, Lainé le ménage, n'y porte la main qu'avec douleur et regrets. Entre Decazes et lui, la question du remplacement des fonctionnaires se dresse à tout instant. Elle compromet l'accord. Cet accord est entier quant au but que le cabinet s'est proposé; il ne l'est pas quant aux moyens. On s'entend sur les choses; on se divise sur les personnes.

Dans ces différends, le duc de Richelieu est plus souvent du côté de Decazes que du côté de Lainé, d'abord parce qu'il n'ignore pas que Decazes ne propose rien qu'avec l'assentiment du Roi; ensuite et surtout parce qu'à tout instant sa loyauté, la noblesse de ses sentimens, s'effarouchent et s'irritent des procédés des ultras. Et puis, il ne connaît pas la France et craint de se tromper en la gouvernant; il l'avoue : « Il demandait avec une grande naïveté d'être éclairé. Son esprit droit lui faisait comprendre et accepter la nécessité de certains actes. Mais, restait à l'éclairer sur les hommes. Il croyait qu'un administrateur appartenant à n'importe quel parti pouvait faire le bien en se laissant éclairer comme il consentait à l'être lui-même. »

Indépendamment de Richelieu, dont le concours est fait de résignation plus que de conviction, Decazes compte dans le ministère deux appuis : l'un puissant et fidèle, Pasquier, garde des Sceaux, qui sur tout et en tout pense à peu près comme lui; l'autre, dont il ne doute pas encore, Molé, ministre de la Marine, homme

des Cent-Jours, qu'il a fait entrer dans le cabinet malgré les répugnances du Roi.

Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la Guerre, et Corvetto, ministre des Finances, demeurent étrangers aux dissentimens qu'engendre dans le cabinet la politique intérieure et affectent de s'en tenir aux affaires, si lourdes, de leur département. Corvetto, « petit homme chauve à figure ouverte et spirituelle », est un financier compétent et habile qu'absorbe la tâche qu'il s'est donnée de réparer les brèches faites par de longues années de guerre à la fortune de la France. Dans le conseil, sur les questions de politique, il évite de discuter; mais, ordinairement, il se prononce dans le même sens que Decazes. Il en est de même du maréchal. Quoique rallié aux Bourbons en toute sincérité, Gouvion-Saint-Cyr a gardé dans le cœur l'amour de la vieille armée. Dans la reconstitution militaire de la France, il s'ingénie à la défendre contre les prétentions de Monsieur et de ses amis qui, sous prétexte d'en changer l'esprit, voudraient y tailler, au profit des anciens chouans et des anciens émigrés, une large part d'emplois et de grades. Gouvion-Saint-Cyr est toujours de l'avis de Decazes.

L'ébauche qui vient d'être tracée du ministère Richelieu à la fin de 1818 permet de se rendre compte des obstacles que rencontre sur son chemin le ministre de la Police, qui en est le membre le plus actif, le plus entreprenant, le plus audacieux. Il est bien intéressant d'entendre sa femme exposer les intentions dont il était animé et plaider pour lui. « Il se mit, dit-elle, à jouer sa partie avec autant d'ardeur et de bonne foi que d'espérance dans le succès. Son cœur chaud se donnait tout entier à la cause qu'il servait, sans être arrêté par les difficultés ni par les conséquences qui pouvaient en résulter pour lui. Sûr de la loyauté de ses intentions, sûr de son royalisme et de son libéralisme, il ne pouvait croire qu'on doutât de l'un parce qu'il ne niait pas l'autre. Il marcha avec les royalistes tant qu'il les crut dans l'intérêt du pays. Il les abandonna quand il vit le danger qu'ils faisaient courir au roi. Alors, ils crièrent qu'il trahissait la royauté, parce qu'il refusait de s'associer à leurs passions. De même, après avoir marché quelque temps avec les libéraux, il s'arrêta quand il sentit où ils voulaient le conduire, et ils l'accusèrent de réaction. M. Decazes avait entrepris une œuvre qui ne pouvait s'accomplir que lentement, et chacun voulait un résultat immédiat. Il s'agis-

sait d'un tableau de mosaïque et on exigeait qu'il fût fait avec la rapidité d'une ébauche. »

En cette fin de 1818, qui va voir se disloquer le cabinet dont il fait partie, c'est à gauche que s'appuie Decazes et le ministère tout entier avec lui. Ce n'est pas que des tentatives n'aient été multipliées pour opérer un rapprochement entre le gouvernement et les ultra-royalistes. On a même pu croire qu'impuissans à faire réussir leur système d'exagération, ceux-ci abdiqueraient leurs ressentimens. Des avances significatives leur ont été faites par les ministres. On leur a offert des portefeuilles. Mais ils ont demandé des concessions de principe, des garanties personnelles, qu'il était impossible de leur accorder. Les pourparlers ont été rompus. L'opposition des ultra-royalistes a redoublé de violence. Certains d'entre eux se sont groupés sous la direction de Chateaubriand. Ils ont fondé un journal, *le Conservateur*, pour y soutenir leurs revendications. Ce qu'il y a eu de plus grave, c'est qu'au fond de ces agitations et de ces intrigues, on a cru reconnaître la main de Monsieur, frère de Louis XVIII. S'il ne s'y est pas activement mêlé, tout au moins en a-t-il eu connaissance et ne les a-t-il pas désapprouvées. Les preuves de sa participation à ces exigences et à ces menaces, on les retrouve dans une lettre qu'il a écrite à son frère au commencement de 1818 et dont ce dernier a relevé vertement les accusations. La réponse du Roi porte la date du 29 janvier (1).

Son système, ses principes, ses actes une fois justifiés, il conclut en ces termes : « Je ne veux changer ni de système, ni de ministres; je suis, au contraire, résolu à prouver d'une manière éclatante que je veux les soutenir... Vous m'avez annoncé que, si vous ne parveniez pas à me persuader, vous feriez publiquement connaître votre façon de penser, et, ce qui malheureusement en serait la suite inévitable, que vous cesseriez de me voir... Nul doute que cette résolution n'entravât la marche du gouvernement. Mais, avec de la suite et de la fermeté, on peut triompher de cet obstacle, et j'espère que de mon vivant, il n'y aura pas de troubles. Mais je ne puis sans frémir envisager l'instant où je fermerai les yeux. Vous vous trouveriez alors entre deux partis dont l'un se croit déjà opprimé par moi et dont l'autre appréhenderait de l'être par vous. » Conclusion : ce serait la guerre civile et tout un avenir de

(1) Cette lettre, dont j'ai sous les yeux une copie écrite de la main du Roi, est trop longue pour être reproduite ici *in extenso*.

divisions, de troubles, de calamités. « Il en est temps encore, abjurez un projet dont l'exécution causerait tant de malheurs. Je ne vous demande pas d'approuver encore l'invariable résolution que je vous ai déclarée; le temps, les réflexions vous y amèneront, et les derniers momens de ma vie, enveloppés aujourd'hui d'un nuage si sombre, pourront voir encore quelques beaux jours. »

Accablé d'abord sous le coup de cette lettre si vraiment royale, Monsieur l'a communiquée à ses amis; elle les a exaspérés. Leur attitude contre le ministère, contre Decazes surtout, est devenue plus malveillante, plus haineuse. Soutenu par le Roi, le ministère est resté sur ses positions, sans dévier de la ligne qu'il suit. Mais la division du parti royaliste afflige Richelieu et Lainé autant qu'elle les inquiète. N'est-ce point chose lamentable qu'un abîme se soit creusé entre la couronne et la fraction du parti royaliste dans laquelle se trouvent ses défenseurs naturels, les compagnons des princes au temps de la proscription et de l'exil, ceux dont le dévouement soutint et consola leur longue infortune? Si, par quelques concessions, on pouvait les ramener au Roi? Des concessions! Lesquelles? demande Decazes. En est-il d'assez étendues pour les satisfaire? Leurs exigences ne sont-elles pas insatiables? Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement une part dans le gouvernement, la part à laquelle ont droit, dans un pays libre, les opinions qu'ils représentent; c'est le gouvernement tout entier; c'est dans l'armée, dans l'administration, dans la magistrature, le pouvoir de mesurer l'avancement non à l'éclat des services, mais à l'ardeur du royalisme. Ce qu'ils veulent, sans oser en faire l'aveu, c'est l'écrasement de l'œuvre révolutionnaire et la reconstitution de l'antique édifice qu'elle a mis en ruines.

Sans doute, dans les deux Chambres, sur les bancs de l'extrême droite, il y a des pairs et des députés susceptibles, malgré tout, de remplir un rôle de modérateurs. Tels Chateaubriand et Villèle, pour ne citer que les deux plus connus. Mais, quelles que soient leurs intentions, rien ne les distingue de leurs amis politiques; rien, si ce n'est le talent qu'ils dépensent au profit de la pire des causes. C'est bien la partie de l'extrême droite que joue Chateaubriand dans *le Conservateur*. Quant à Villèle, il est, à la tribune comme dans ses entrevues avec les ministres, le porte-parole des ultras, bien loin de se douter que, dix ans plus tard, ministre lui-même, il deviendra à son tour leur victime. En 1818,

l'extrême droite réclame déjà tout ce qu'elle réclamera en 1828. Il ne servirait de rien de lui faire des concessions partielles. Elle n'en serait pas satisfaite. Elle ne saurait l'être que lorsqu'on lui aura tout livré. Decazes en est convaincu. Aussi proteste-t-il, lorsque Richelieu et Lainé mettent en avant l'idée d'un rapprochement avec les hommes de l'extrême droite. Il considère que ce n'est pas aux ministres à aller aux ultras, mais à ceux-ci à faire le premier pas vers les ministres : « C'est eux qui doivent se rapprocher et sans condition. » Telle est aussi l'opinion de Louis XVIII ; on ne saurait trop mettre en lumière sa loyauté, dans ces circonstances, l'esprit de résolution qu'il déploie pour défendre contre les factions ses conseillers, et surtout celui qui s'est ouvert son cœur et l'a conquis.

Un jour, on a vu arriver à Paris Blacas, son ancien favori, maintenant ambassadeur à Rome. Blacas a quitté son poste sans prendre même la peine de solliciter l'agrément de son ministre. Il est venu, d'accord avec les ultras, pour leur prêter l'appui de son influence, qu'il croit encore toute-puissante sur l'esprit du Roi. Richelieu commence par feindre de n'être pas offensé du procédé. Mais, quand il s'est convaincu que le voyage de Blacas se lie à une intrigue ourdie contre le cabinet, il exige son départ immédiat. L'ambassadeur résiste. Sur la demande formelle de Richelieu et de Decazes, le Roi intervient, ordonne, et Blacas est contraint de repartir. Chateaubriand, dont les attaques dans *le Conservateur* ont irrité le Roi, est l'objet d'une disgrâce pareille. Mais, pour lui, elle ne cesse pas, son attitude hostile ne s'étant pas modifiée. Le maréchal Marmont, pour une lettre que le Roi juge offensante, est également frappé. Puis, c'est le baron de Vitrolles, ministre d'État, le confident, le factotum de Monsieur, dont le Roi n'hésite pas à châtier la conduite. Au moment où le Congrès d'Aix-la-Chapelle va se réunir, Vitrolles, avec l'assentiment du Comte d'Artois, a expédié aux souverains qui doivent y être représentés une note secrète qui n'est qu'une philippique contre le cabinet. Suivant le rédacteur de cette note, la révolution, dans la France des Bourbons, occupe tout, tient tout, domine tout jusqu'au monarque lui-même, Si l'on veut remédier au mal, il faut changer les ministres, et Vitrolles espère que l'intervention de l'Europe obligera le Roi à les changer. Cette note, livrée à la publicité par l'indiscrétion d'un intermédiaire, offense Louis XVIII, comme elle a blessé ses ministres. D'un trait de plume, il raye Vitrolles de la liste des ministres

d'État (1). Ainsi, en toute occasion, il se révèle égal à lui-même, indomptable dans sa volonté de faire respecter les hommes d'État qu'il a investis de sa confiance et, avec eux, les résolutions qu'ils croient devoir lui proposer et qu'il a approuvées.

Une de ces résolutions a trait à la garde nationale dont Monsieur est colonel général. A la faveur de ce commandement, le prince exerce par tout le pays un pouvoir occulte qui contrecarre souvent la marche du gouvernement. Le ministère se plaint d'être combattu de la sorte. Le Roi n'hésite pas. Ses ministres consultés, il prévient son frère qu'une ordonnance va placer la garde nationale dans les attributions du ministre de l'Intérieur. Monsieur jette feu et flamme, adjure et supplie; il menace de protester publiquement. Mais le Roi tient bon. Le 2 octobre, il écrit :

« Ainsi que je vous l'ai dit, mon cher frère, l'affaire de la garde nationale a été de nouveau discutée mercredi et nous sommes tous demeurés d'accord que l'ordonnance était indispensable, parce que, dans une constitution qui impose la responsabilité du ministère, il est impossible qu'une institution quelconque et surtout une si importante ne soit pas sous l'autorité directe et unique d'un ministre... Ma raison est donc satisfaite; mon cœur n'en gémit pas moins de la peine que j'ai lue dans le vôtre. Mais j'ai dû, et ce n'est pas la première fois que je me trouve dans cette triste nécessité, lui imposer silence. Je vous connais trop pour ne pas croire que vous sentirez la puissance des motifs qui m'ont déterminé et espère que vous ne ferez rien qui ajoute au chagrin que je ressens. »

Monsieur se soumet; mais c'est de mauvaise grâce. Il quitte l'uniforme de colonel général de la garde nationale. Il n'en exercera plus les fonctions. Il accuse les ministres de vouloir lui enlever ses chances au trône. Il va répétant partout que ce trône est ébranlé par leur politique funeste. Pour le prouver, il invoque non seulement l'ordonnance qui vient de le déposséder du commandement suprême de la garde nationale, mais encore les modifications que, comme conséquence de la loi de recrutement, le ministre de la Guerre est en train d'introduire dans la Garde royale. Toucher à la Garde royale, en diminuer l'effectif, en

(1) « Je te renvoie cette infâme note secrète. Quiconque voudra raisonner n'y verra qu'un tissu d'allégations sans preuves... J'ai vu ce soir le duc de Richelieu, et j'ai signé de grand cœur la radiation du marchand de dentelles. » C'est ainsi que le Roi désignait Vitrolles dans sa correspondance avec Decazes.

amoindrir les privilèges pour ne pas exciter la jalousie des autres corps de l'armée, c'est porter la main sur l'arche sainte, sur la réserve sacrée, c'est saper dans sa base le plus solide rempart de la monarchie. Tel est le sentiment de Monsieur. Ses récriminations trouvent des échos dans sa famille. Le Duc de Berry est furieux; la Duchesse d'Angoulême est mécontente; son mari lui-même, toujours si modéré et si souvent d'accord avec les ministres du Roi, ne peut se défendre de réclamer la revision des ordonnances du ministre de la Guerre. « J'ai toute confiance en vous, pour réparer le mal qu'elles causeraient, écrit-il à Decazes. Si on me dit que je les avais lues, je répondrai que ce n'est pas seul qu'on peut trouver tous les inconvéniens qui se trouvent dans une aussi longue ordonnance que celle du 2 août, et je puis d'autant plus le dire et ne pas me le reprocher que je suis sûr que la presque totalité des membres du Conseil du Roi ne les avait pas aperçus. Ces ordonnances sont faites et rédigées avec bien de l'astuce et de la perfidie. Je crois le Maréchal un brave et honnête homme. Mais, il ne rédige rien par lui-même et il est entouré de gens bien dangereux et qui nous haïssent bien cordialement. »

Cette fois, Richelieu se sépare nettement de Decazes dans les appréciations que leur suggèrent à tous deux ces mesures. Devant les colères de l'ultra-royalisme, qui lui paraissent légitimes sur ce point, bien qu'il en blâme la violence, Richelieu gémit et se décourage. Il ne se sent plus en état de tenir tête aux tourmentes. Il commence à être épouvanté de se voir l'instrument d'une politique qui consiste à frapper les royalistes, à les combattre, à leur résister. On le sent hanté par le désir de quitter le pouvoir. Lorsque, à la fin de septembre, il part pour Aix-la-Chapelle, il semble revenu aux idées de retraite prochaine qu'il a exprimées déjà à plusieurs reprises (1). En partant, il recommande à Decazes de ne rien faire, en son absence, qui engage la politique ministérielle. Il veut trouver à son retour les choses en l'état où il les laisse, et il aime à penser que les élections qui auront lieu en octobre pour le renouvellement du cinquième de la Chambre des députés, en montrant aux ultra-royalistes que la France n'est pas avec eux les modéreront, les rendront plus

(1) Avant de partir, il alla déclarer au Roi qu'il se retirerait aussitôt après le Congrès. Sur le conseil de Decazes, le Roi écrivit à l'empereur de Russie pour le prier d'intervenir auprès de Richelieu sur qui il avait beaucoup d'influence pour le décider à rester au pouvoir. J'ai sous les yeux la minute de la lettre royale, trop longue pour trouver place ici.

dociles et plus souples, faciliteront un rapprochement qu'il tient pour nécessaire à la consolidation des institutions monarchiques. Decazes ne partage pas cette manière de voir. Il croit, comme Richelieu, que le corps électoral va condamner une fois de plus les doctrines de l'extrême droite. Mais il connaît trop ce parti, qui, depuis trois ans, le poursuit de ses âpres colères, pour espérer que la leçon le corrigera. Il est convaincu que les ultras ne désarmeront pas. On n'aura raison d'eux que par la formation d'un grand parti royaliste et libéral dont on ne peut trouver les élémens que dans les centres, parmi les représentans des opinions moyennes, et au besoin sur les confins de la gauche.

Gouvion-Saint-Cyr, Pasquier, Molé, Corvetto, se font gloire d'être de l'avis de Decazes. Il s'ensuit que, lorsque Richelieu se met en route pour Aix-la-Chapelle, il n'y a dans le cabinet qu'un seul ministre, Lainé, qui soit avec lui en complète communauté d'opinions. Le ministère est divisé en deux camps. La scission s'est opérée, par la force des choses, sans que personne l'ait provoquée. Les ministres, accoutumés depuis si longtemps à vivre unis, à marcher d'accord, commencent à se familiariser avec l'idée qu'ils ne peuvent plus s'entendre et qu'avant peu, ils devront se séparer. Néanmoins, en arrivant à Aix-la-Chapelle, Richelieu y reçoit une lettre de Decazes, où il lit avec satisfaction ces lignes qui le rassurent, quant aux conséquences de son éloignement de Paris: « Soyez sûr que je respecterai vos intentions, et que rien ne sera fait que quand vous me délierez. Vous devez autant compter sur ma fidélité à me conformer à vos souhaits que sur mon tendre et inviolable attachement. »

II

On a récemment publié les lettres que le duc de Richelieu écrivait au Roi durant les mémorables négociations d'Aix-la-Chapelle (1). Ces lettres du négociateur français, connues aujourd'hui, et qui lui font tant d'honneur, ne constituent pas le seul document non officiel qui nous soit resté du Congrès. En même temps qu'il écrivait au Roi, Richelieu écrivait à Decazes. Il le faisait avec plus de confiance et d'abandon, sinon avec plus de sincérité. Tout en lui narrant par le menu ce qui se passait à Aix-la-

(1) *Le duc de Richelieu*, par M. Raoul de Cisternes.

Chapelle, il lui communiquait familièrement ses observations touchant les incidens de la politique intérieure, au courant desquels Decazes ne négligeait pas de le tenir. Ces observations reflètent les dissentimens qui s'élevaient peu à peu entre les ministres, à la faveur des incidens exposés ci-dessus.

C'était à propos de la Garde royale que ces dissentimens s'accentuaient avec le plus de vivacité, quoique sous des formes modérées et courtoises : Decazes et Gouvion-Saint-Cyr estimant « qu'un corps d'élite de 21 000 hommes sur une armée de 100 000 était bien suffisant, sans compter que la Garde royale coûtait le double » ; Richelieu s'obstinant à réclamer l'augmentation de cet effectif et s'irritant peu à peu contre le maréchal qui s'entêtait à le refuser, — irritation exclusivement épistolaire, semble-t-il, car, à en croire Decazes, « le duc de Richelieu avait laissé passer toutes les mesures prises contre la Garde sans faire au maréchal d'objection en face, et ne s'en plaignait qu'après. »

Le président du Conseil était arrivé à Aix-la-Chapelle dans les derniers jours de septembre, un peu inquiet du poids et de l'étendue de la tâche qui l'attendait au Congrès, convaincu qu'en se compliquant, les difficultés qu'il avait laissées à Paris lui rendraient cette tâche plus ardue, et qu'en se dénouant heureusement, elles la lui faciliteraient. C'est animé de cette conviction que, dès le 29, c'est-à-dire au débotté, il écrit à Decazes :

« J'ai oublié de vous dire combien j'attacherais de prix à ce que les régimens de la Garde royale fussent augmentés de 200 hommes chacun, ce qui leur donnerait plus de consistance et leur ferait voir de la part du gouvernement une bienveillance qu'il est nécessaire de leur inspirer après la secousse que nous leur avons donnée. Les raisons du Maréchal contre cette mesure sont détestables. Les régimens vont faire le service des grandes garnisons ; ils en font un très utile à Paris, à Rouen, à Orléans, et l'augmentation que je propose sera moins chère que celle des légions, puisque l'équipement et l'habillement sont prêts pour un complet de 2100 hommes. Si vous ne pouviez pas obtenir directement du Maréchal qu'il consentît à cette augmentation, le Roi pourrait lui en dire un mot. Je vous assure que cela est nécessaire, si l'on ne veut pas que la Garde croie qu'on veut sa prochaine destruction. Il serait utile que cette augmentation fût prise dans les légions. »

Mais Richelieu prêchait dans le désert. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr tenait à ses idées, qu'il savait conformes à celles de

l'armée, et Decazes, tout en reconnaissant qu'en ce qui concernait la Garde, « le ministre de la Guerre avait besoin d'être contenu », partageait son avis. On introduisit cependant quelques amendemens dans les réformes militaires déjà décidées. Monsieur, à en croire le Duc d'Angoulême, en parut satisfait et de même le Duc de Berry. Mais, quelles que fussent à cet égard les assurances fournies par Decazes au duc de Richelieu, celui-ci n'ajoutait que peu de foi à cette satisfaction de commande. La réalité lui semblait tout autre que les apparences, et son humeur contre le Maréchal ne s'apaisait pas.

« Au nom de Dieu, s'écrie-t-il dans une de ses lettres, tâchez, par Damas que, j'espère, on n'a pas fait conseiller d'État pour des prunes, de déterminer le Maréchal à se relâcher de son fatal système. Je vous avoue que, sans cela, sans quelque modification à ses idées saugrenues, il me sera difficile de m'entendre avec lui. Je passe volontiers quelque chose à mes amis. Mais, lorsque des rameurs sur la même galère rament les uns en avant, les autres en arrière, il est impossible que rien marche. Je voudrais bien savoir qui cet homme a contenté, hors les ennemis du Roi et de l'ordre public. Tout ce qui tient à l'ordre de choses actuel de près ou de loin le déteste et appréhende toutes ses opérations, qui jusqu'à présent n'ont fait que du mal. S'il est si puissant que vous le dépeignez, tant pis! C'est qu'il est le ministre d'un parti et non celui du Roi, et, si nous l'avons laissé grandir, c'est notre faute. Au reste, c'est encore une question à traiter à mon retour. Mais, je vous en conjure, employez le vert et le sec pour faire qu'on ne mécontente point la Garde, qu'on la complète, et qu'on la rassure sur son sort. Ce corps peut être notre salut; il inspire confiance au dehors et au dedans, aux honnêtes gens s'entend; et il est bien triste de voir le ministre de la Guerre à la tête de ses ennemis. Ce n'est pas à cause de tout ce que m'a dit l'empereur de Russie du Maréchal et de la Garde que je vous parle ainsi. Vous savez que j'ai toujours pensé de même. »

Dans ces véhémens reproches du duc de Richelieu, qui s'accordent si mal avec ce qu'on sait de l'ordinaire rectitude de sa raison et de la modération de son esprit, tout ou presque tout portait la marque de l'exagération et de l'injustice : de l'exagération, parce que le Maréchal n'était pas aussi décrié que le disait son collègue, et parce que, si la coterie du pavillon de Marsan s'exaspérait de son libéralisme, en revanche, la majorité des Fran-

çais applaudissait à sa vigoureuse initiative; de l'injustice, parce que incriminer « les opérations » de cet illustre soldat, c'était méconnaître ce que lui devait déjà la reconstitution militaire de la France. En l'accusant, Richelieu avait cependant une excuse. Les observations qu'il présentait à Decazes s'inspiraient de celles qu'en arrivant à Aix-la-Chapelle, l'empereur Alexandre lui avait présentées à lui-même. Dès leur première entrevue, il s'était alarmé en entendant ce prince exprimer le regret que le gouvernement du Roi, malgré la sagesse et la prudence de sa conduite, eût en France si peu de partisans et ne fût pas parvenu « à rallier cette partie de la nation, qui par son activité, ses lumières, sa force morale, est seule appelée à influer sur les destinées du peuple. »

« Il n'est que trop vrai, ajoutait l'Empereur, que les militaires et employés civils qui ont servi sous Bonaparte regrettent le passé et sont disposés à réunir leurs efforts pour renverser ce qui existe. »

Il en tirait cette conclusion que le gouvernement du Roi devait se rendre très fort pour résister aux entreprises révolutionnaires; que la Garde royale était un des élémens de sa force, et qu'en conséquence, les réformes introduites dans son organisation par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en vue de l'affaiblir, ne laissaient pas d'être imprudentes et fâcheuses. Attendant tout, au Congrès, de la bienveillance de l'Empereur, Richelieu était donc excusable de raisonner comme lui, bien qu'il se fût efforcé, dans leur entretien, de rétorquer son argumentation. « Vous verrez par ma dernière lettre au Roi, disait-il encore à Decazes, par celle que j'écris à Lainé, que je ne suis pas sur des roses. Les dispositions où j'ai trouvé l'Empereur m'ont fait une peine que je ne puis vous rendre. Vous sentez l'importance qu'elles ne percent pas. »

On peut voir à ces traits en quoi consistait la dissidence si grave qui s'était glissée peu à peu parmi les ministres. Richelieu persistait à se défier de la vieille armée et, bien qu'il n'entendît pas « qu'on fît une Saint-Barthélemy de généraux », il considérait « qu'elle ne se royalisait pas assez vite », que le souvenir de l'Empereur y demeurait trop vivant, qu'on ne pouvait encore compter sur elle pour défendre la monarchie et qu'en conséquence, il importait d'organiser fortement un corps d'élite, où chefs et soldats fussent animés de l'esprit royaliste. Tout autre, l'opinion de

Decazes et de Gouvion-Saint-Cyr. Pas plus que le Roi ne voulait qu'il y eût deux peuples en France, ils ne voulaient qu'il y eût deux armées. Il fallait n'en faire qu'une, et, en la traitant avec égalité, avec justice, lui inspirer cet amour de la royauté, ce sentiment du devoir qu'elle ne professait pas encore suffisamment au gré de Richelieu. Ce qu'ils pensaient à cet égard se trouve exposé avec une netteté lumineuse dans une des réponses de Decazes. Après avoir reçu du Roi la communication de la lettre qui contenait le récit de l'entrevue du président du Conseil avec l'empereur Alexandre, il écrivait :

« Je n'ai pas besoin de vous fournir des argumens sur notre véritable situation. Mais il est certain que le danger n'est pas du côté des militaires habitués à se soumettre au pouvoir et bien traités maintenant. Ils se rallient au grand nombre ; ils ne veulent pas de république et d'anarchie ; le sort des généraux de la république ne les tente pas du tout. Les titres, les honneurs, la pairie, leur sourient bien davantage, et pas un ne se soucie d'être le citoyen général. Il en est de même des simples officiers. Mais, ils sont bonapartistes ? Non, parce qu'ils ont vu Bonaparte les abandonner deux fois à leur destinée et qu'ils sentent tous que son règne est fini. Celui des idées libérales est incompatible avec le sien. Ils aiment mieux, — et tous seront nécessairement amenés à ce sentiment, parce que c'est leur véritable intérêt, — ils aiment mieux une monarchie libérale.

« Ce que pensent les militaires, sauf quelques mauvaises têtes, la France entière, même ce que l'on appelle la France révolutionnaire, le pense ou doit arriver à le penser. Quand chacun se sera dit ou pourra se dire : — Où trouverions-nous plus de liberté, plus de sûreté, plus de garanties pour nos personnes et nos propriétés ? et que la réponse aura été nécessairement que tout cela existe plus qu'à une autre époque, et plus que sous aucun autre règne on n'en pouvait avoir, est-il possible que tout ce qui a intérêt à l'ordre et à la propriété ne soit pas éloigné des révolutions et des changemens ? Otez *la Minerve* et *le Correspondant électoral* de nos affaires, ne paraîtront-elles pas à tout le monde admirables ? Aucun pays au monde aura-t-il joui de plus de calme ? Or, nous serions assurément des enfans, si deux mauvais pamphlets pouvaient nous faire prendre le change sur notre position. De tels inconvéniens sont la conséquence immédiate de la liberté de la presse ; ils doivent occuper les esprits, les rendre plus

ou moins défians, plus ou moins susceptibles, plus ou moins irritables même. Mais, en ayant toujours raison, en étant toujours décidés à ne pas ménager les perturbateurs et à être les plus forts, nous le serons toujours, et sans autre effort que celui de ne pas prendre trop promptement l'alarme, de ne pas considérer comme un mal ce qui n'est qu'un symptôme, et de ne pas nous laisser troubler ou intimider, encore moins décourager par un peu de bruit, résultat inévitable du droit qu'ont tous les braillards de crier et tous les intrigans d'intriguer.

« Les élections doivent nécessairement produire de l'agitation; en Angleterre, elles sont un vrai moment de crise. Il est évidemment fâcheux pour nous que cette crise se renouvelle tous les ans, et la forme anglaise est bien supérieure à la nôtre. Je n'y fais plus de doute. J'étais de l'opinion contraire, il y a un an; l'expérience m'a fait changer, et je crois qu'il sera fort important de revenir un jour sur ce point, si jamais on peut s'occuper d'amélioration de la Charte, ce dont je doute, du reste. »

Cette curieuse lettre méritait d'être citée, moins encore parce qu'à côté d'une part d'illusions, elle contient une grande part de vérité que parce qu'elle expose le système politique adopté par Decazes avec l'agrément du roi et qu'il résume en deux mots : monarchie libérale. Ce système, au surplus, était, depuis trois ans, celui de Richelieu. Mais, tout en le pratiquant avec non moins de loyauté que de courage, il ne croyait à son efficacité qu'autant que tous les royalistes, même les ultras, l'approuveraient et s'y rallieraient. Pratiquée sans eux ou contre eux, c'était un pis aller. Il conservait donc l'espoir de le changer un jour, tandis que Decazes, soutenu par le Roi, y persévérait.

Ce besoin de se rapprocher des ultras, et par conséquent de Monsieur, devenait de plus en plus impérieux dans l'âme chevaleresque du président du Conseil. Lorsque, après l'ordonnance royale qui avait dépouillé le Comte d'Artois de l'autorité souveraine qu'il exerçait sur la garde nationale, Richelieu se fut assuré que le prince se soumettait et se résignait, il pensa que l'heure était opportune pour tenter ce rapprochement qui, maintenant, lui semblait indispensable. Monsieur avait d'abord manifesté l'intention de protester publiquement contre l'ordonnance, puis renoncé à ce dessein, à la prière du Roi, d'une part, et, d'autre part, à la suite de deux démarches faites auprès de lui par le baron de Vincent, ambassadeur d'Autriche à Paris. Quelques jours plus tard, un

de ses confidens ayant demandé audience au ministre de l'Intérieur, Richelieu en profite pour développer son opinion :

« Si c'est un rapprochement qu'on demande et que ce soit d'une manière praticable, pour Dieu, ne nous y refusons pas. Tout ce que je vois de gens sensés gémit de cette opposition d'une classe aussi importante de la nation, qui par tant de motifs devrait être l'appui du trône. Cette seule circonstance fait douter aux hommes éclairés avec qui je me suis entretenu ici de la stabilité de notre existence et, je l'avoue, m'en fait douter moi-même. Je connais assurément tout leur tort et toute leur folie. J'ai souvent admiré votre patience et votre longanimité. Donnez-en une nouvelle preuve ainsi que d'une générosité dont, j'en conviens, peu d'hommes sont capables, en vous prêtant aux mesures qu'on pourrait prendre pour se rapprocher. Je sais que la chose est extrêmement difficile, peut-être même impossible, mais elle est si grave, le danger d'un côté est si imminent en marchant comme nous l'avons fait jusqu'à présent, et il serait si heureux, si rassurant d'être unis entre ceux qui doivent maintenir ce qui est, que l'on doit tout essayer pour y parvenir. Je sais que vous pensez comme moi là-dessus ; mais, vous seriez plus qu'un homme si les outrages dont ces fous vous accablent n'influaient pas sur votre manière d'agir envers eux. Je vous parle, vous le voyez, avec une franchise qu'autorise notre amitié, et c'est parce que je vous connais que je vous parle ainsi. »

Richelieu parlait avec l'élan et la candeur d'un cœur généreux. Mais Decazes voyait les choses plus froidement. Sa mémoire lui rappelait tant de circonstances où ses avances à Monsieur, encouragées cependant par le Duc d'Angoulême, avaient été repoussées, qu'il ne gardait plus d'illusions quant à la possibilité d'un rapprochement. Cependant, il n'en écartait pas l'idée. Il le disait à Richelieu : « Je reçois avec bien du plaisir votre idée sur la réconciliation et je m'y ferai de toutes manières, soyez-en sûr. » Et ce n'était point là une vaine promesse. Sans rien sacrifier des visées qui lui étaient communes avec la majorité des membres du cabinet, il s'efforçait de plaire à Monsieur, et, sur l'assurance que lui donnait le Duc d'Angoulême qu'on était sensible à ses efforts, il se croyait au moment de réussir, en contradiction, sur ce point, avec le Roi qui, sans le décourager, ne ressentait pas la même confiance. Une lettre de Louis XVIII à son favori nous révèle, à cet égard, son véritable sentiment :

« Certes, j'ai bien bonne opinion de tes moyens de plaire et de persuader, mon cher fils; mais je ne partage pas l'opinion de Richelieu sur la facilité que tu auras à convertir ton oncle (le Comte d'Artois) et je trouve que l'exemple de Sp. (le Duc d'Angoulême) ne prouve rien. Sp. partit au mois d'octobre 1815 tout aussi ultra que les autres, mais bien déterminé à obéir, — sa lettre au duc de Richelieu en fait foi, — et de plus, avec cette droiture naturelle qui ne fuit point la lumière. Ce qu'il vit le frappa... Il ne revint pourtant qu'ébranlé, mais assez pour que tu pusses commencer l'ouvrage qui ne fut pas fait en un jour. Rappelons-nous la question faite à B***, la colère de la destitution de F***, et la fatale lettre du 14 janvier. Tout cela n'était heureusement que des retours vers le vieil homme, la grâce avait agi et ton ouvrage l'acheva. Avons-nous les mêmes données à l'égard de Monsieur? Je crois que, sans se l'avouer, il sent de l'attrait pour toi et que si tu voulais!!! En un mot, ce qui les différencie, c'est que Sp. n'est pas attaqué de cette maladie que Virgile nomme : *Regnandi tam dira cupido.* »

Les craintes que trahit cette lettre se réalisèrent. Après quelques intermittences de bonne grâce et de mauvaise humeur, Monsieur retomba sous l'empire de la coterie qui l'excitait contre Decazes. Entre temps, les négociations poursuivies à Aix-la-Chapelle avaient marché vers un dénouement heureux. Le 9 octobre, le Congrès décidait que les armées étrangères évacueraient le territoire français le 30 novembre au plus tard; les facilités les plus grandes étaient accordées à la France pour le paiement de l'indemnité de guerre qui subissait une réduction importante. Ce premier succès de Richelieu n'était que le prélude d'un succès plus considérable encore : l'admission du gouvernement royal dans l'alliance des quatre grandes cours. On apprenait en même temps que l'empereur de Russie et le roi de Prusse venaient à Paris, afin de présenter leurs hommages à Louis XVIII, et ce qu'on savait bientôt des circonstances de leurs entretiens avec lui contribuait à flatter l'amour-propre national, si longtemps humilié par l'occupation étrangère. Mais ces grands événemens n'apportèrent qu'un répit dans le trouble et l'animosité des esprits.

Les élections pour le renouvellement du cinquième de la Chambre avaient lieu au même moment. D'Aix-la-Chapelle, Richelieu en suivait la marche avec angoisse :

« Tout le monde a peur de ce qui peut arriver en France et

chacun, l'empereur Alexandre tout le premier, veut être en mesure dans le cas d'une révolution à la 89. Il est important de ne pas menacer la France. Mais il n'est pas mauvais que les malveillans sachent que s'ils voulaient révolutionner, ils auraient sur le corps toute l'Europe, comme en 1815... Metternich m'a montré une dépêche à Vincent sur ses dernières entrevues avec Monsieur. Elle est parfaite. On exhorte Monsieur à faire cause commune avec le Roi contre leurs ennemis communs. Voilà ce que pense l'empereur d'Autriche. Mais, M. de Chateaubriand pense autrement, et pourvu qu'il puisse dire qu'il l'avait bien prévu, il sera consolé d'une conflagration générale. Son *Conservateur* est écrit dans un bien mauvais esprit. »

Le résultat en fut connu le 30 octobre. Il ne réalisait pas toutes les espérances de Decazes, qui l'avouait avec franchise, mais sans découragement; il dépassait en revanche les craintes de Richelieu, que la nomination de La Fayette, de Manuel et de Benjamin Constant troublait plus que de raison.

« Je vous plains, et je regrette vivement de n'être pas avec vous pour partager vos peines et remonter votre courage, qui au reste n'en a pas besoin, comme je vois. Je m'attendais bien à Benjamin Constant; mais pour La Fayette, c'est un peu trop. L'effet, comme vous pouvez croire, est affreux ici, et le regret d'avoir signé l'évacuation se fera voir chez plus d'un de ces messieurs. Quel propos que celui du duc de Polignac! Il faut s'attendre que ses amis et lui vont triompher. Mais quand même nous aurions eu tort, y aurait-il là de quoi se réjouir? Mais c'est ainsi que raisonne l'esprit de parti. Quelques châteaux de brûlés et quelques bonnes insurrections les arrangeraient bien davantage. »

C'est un trait bien caractéristique et un signe des temps qu'un esprit aussi pondéré que celui de Richelieu pût prendre ainsi au tragique l'élection d'un homme comme La Fayette et y voir le symptôme d'un bouleversement prochain. Il est vrai qu'à Aix-la-Chapelle, le président du Conseil vivait parmi des personnages instinctivement défians de toute manifestation libérale et prompts à s'en alarmer. Et puis, des rumeurs dont l'inconsistance ne fut démontrée qu'au bout de quelques jours étaient venues jeter l'inquiétude parmi les membres du Congrès. On racontait que Napoléon avait été surpris au moment où il allait s'enfuir de Sainte-Hélène. On prétendait même qu'il était parvenu à s'évader. D'autre part, on croyait qu'un complot avait été ourdi à Bruxelles

contre l'empereur Alexandre, et, de ces faits non encore élucidés, on tirait cette conclusion que, partout, les révolutionnaires s'agitaient. De là à voir un témoignage de leur audace dans les élections de France, il n'y avait qu'un pas. L'atmosphère en laquelle vivait Richelieu ne le disposait que trop à prendre ombrage de tout ce qui pouvait compromettre le succès des négociations diplomatiques au moment où elles allaient aboutir.

Cependant, il ne tardait pas à se remonter. Après avoir reconnu que, si Decazes « était un peu trop le médecin tant mieux, lui-même était trop le médecin tant pis », il déclarait qu'il fallait prendre son parti, « car se désespérer ne ferait rien à la chose. Mais, ajoutait-il, la couleur révolutionnaire des élections en général est bien faite pour absorber toute notre attention. Il est bien évident que nous n'avons à attendre qu'un progrès dans la marche de l'opinion ultra-libérale, et la liberté des journaux, à laquelle il faut s'attendre à présent plus que jamais, lui fera faire des pas de géant. Sans beaucoup de pénétration, on peut calculer le moment où la majorité sera acquise à cette faction et où le gouvernement n'aura plus pour la combattre que la voie des coups d'État, voie toujours dangereuse et incertaine. Il faut donc bien réfléchir si, d'ici à cette époque bien peu éloignée, on peut trouver le moyen d'éviter cette invasion, sans quoi la postérité et peut-être nos contemporains nous rendront responsables des maux qui accableront notre triste patrie.. Adieu, je suis triste et vois bien en noir notre avenir; le mien se présente sous les plus sombres couleurs, car, si cela va mal, il n'y aura pas moyen de s'en aller, et rester serait pour moi cent fois pis que de mourir. »

Ce n'était pas la première fois qu'il faisait allusion à son désir de retraite. Mais Decazes feignait de ne pas comprendre, s'efforçait de le rassurer, et l'adjurait de ménager sa santé, « si précieuse pour le Roi... Nous avons besoin de nous voir pour nous entendre et concerter ce que nous avons à faire. Il est bien instant que vous reveniez le plus tôt possible. » Ces encouragemens trouvaient Richelieu redressé, embrassant déjà par la pensée l'hypothèse d'une politique plus homogène, plus claire, plus ferme. « Nous avons toujours trop peur de certaines gens et nous voyons ce qu'on gagne à les ménager. Mettez donc hors de la Banque ce M. Laffitte, qui se croit le roi des Halles et qui n'est qu'un écervelé, qui ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il fait, et qui ruinerait la France et

lui par vanité. » Laffitte était un homme de gauche et c'est maintenant les hommes de gauche, les libéraux, qui, plus encore que les ultras, portaient ombrage à Richelieu. « Nous avons battu l'aile droite, elle est à terre, laissons-la en repos et réunissons nos forces contre l'aile gauche bien autrement redoutable, car elle a de fortes réserves derrière elle. N'y aurait-il donc pas moyen de détruire cette alliance monstrueuse entre les libéraux et les bonapartistes? »

Il est remarquable, pourtant, que, tout en poussant ce cri de guerre contre la gauche, Richelieu ne manquait pas de signaler les imprudences et les fautes commises à la cour, par les princes ou même par le Roi. Pendant son séjour à Paris, l'empereur de Russie, invité à dîner aux Tuileries, avait été péniblement surpris de ne voir à la table royale ni le Duc d'Orléans, ni la Duchesse. Revenu à Aix-la-Chapelle, il avait fait part de sa surprise à Richelieu. Et celui-ci de s'écrier: « Cela n'a vraiment pas le sens commun, et si telles étaient les anciennes étiquettes, il serait temps de les abroger. Nous avons assez d'embarras sans nous en donner davantage en blessant l'amour-propre d'un homme qui n'est pas sans quelque importance. » De même, il relevait une grave inconvenance du Duc de Berry qui, donnant un bal, ne voulait pas y inviter le maréchal Gouvion-Saint-Cyr: « J'espère bien que le Roi aura eu le crédit sur son neveu de lui faire prier le Maréchal. Ce serait un scandale intolérable et un soufflet pour le Roi lui-même qui garderait un ministre que le duc de Berry ne voudrait pas recevoir (1). » Et cette observation en faveur du ministre de la Guerre, que cependant il n'aimait pas, fournissait à Richelieu l'occasion d'insister sur l'utilité qu'il y aurait à réconcilier le ministère avec Monsieur : « Je ne cesserai de vous le dire et de vous le répéter, il faut que ce soit vous et il n'y a que vous de qui et par qui la chose puisse être utile. »

Ces préoccupations et ces propos témoignaient de plus de calme que les lettres antérieures et d'un retour à l'espoir de sauver son pays. Mais, à quelques jours de là, de nouveau le pessimisme l'emportait dans cette âme impressionnable, lui dictait des accens quasi prophétiques : « Je rentrerai en France avec un serrement

(1) Les ministres reçurent du Roi l'ordre formel de ne pas se rendre au bal du Duc de Berry si le maréchal Gouvion-Saint-Cyr n'était pas invité. Le prince céda. Mais il reçut très mal le ministre de la Guerre, et de même Decazes et Pasquier, qui faisaient, en cette circonstance, cause commune avec leur collègue.

de cœur en prévoyant tous les maux qui menacent ce malheureux pays. La liberté de la presse est la boîte de Pandore d'où sortiront toutes les calamités qui désoleront la terre. Avec elle, toutes les institutions anciennes seront détruites et les nouvelles ne prendront pas racine. Il y a longtemps que le duc de Wellington me l'a prédit... Il est pourtant triste que vingt-huit millions d'hommes soient condamnés à des inquiétudes sans cesse renaissantes, et peut-être à d'affreux malheurs, pour que quelques folliculaires aient la liberté de déverser à loisir leur venin autour d'eux et d'empoisonner l'esprit public. Cela est tout à fait propre à mettre en colère. »

Des extraits des dernières lettres qu'il écrit à Decazes avant de quitter Aix-la-Chapelle révèlent clairement l'état de son âme. « Il faut montrer aux Chambres la situation comme elle est et demander des moyens de gouvernement. En parlant franchement, nous trouverons de l'appui. Il faut profiter de la majorité que nous aurons encore cette fois pour arranger les choses de manière à ne plus la perdre. Ne pensons plus à des concessions libérales. Nous en avons fait assez qui ne nous ont guère réussi. Nous ont-ils su gré de l'ordonnance sur la garde nationale, même de l'évacuation? Avons-nous converti un seul de ces misérables? » Et le lendemain : « Il faut demander et obtenir tout ce qui est nécessaire pour faire marcher le gouvernement et se retirer si on ne l'accorde pas, car nous ne pouvons ni prendre sur nous la responsabilité d'une besogne que nous sentons ne pouvoir accomplir, ni changer complètement de système, en avouant que nous nous sommes trompés. Méditez bien notre position. »

La perspective de la retraite du duc de Richelieu arrachait une protestation à Decazes. Sans doute, la situation n'était pas bonne, il le reconnaissait, quoiqu'on en eût exagéré le péril, au lendemain des élections. Elle pouvait redevenir excellente, si l'on se déterminait « à gouverner fortement », à ne tolérer nulle part des fonctionnaires rebelles, en opposition avec l'opinion et les intérêts.

« Tout ceci me fait vivement désirer que vous restiez à votre poste, et pour vous, et pour nous. Soyez sûr que c'est ce qu'il y a de mieux. Rapportez-vous-en à mon amitié et à mon patriotisme. » C'étaient là de bonnes paroles. Mais elles ne voilaient qu'imparfaitement la réalité, à savoir que Richelieu rentrait à Paris plus découragé qu'au moment de son départ, et qu'il tendait

de plus en plus à s'engager dans une voie où la majorité de ses collègues refuserait de le suivre.

III

Si grave que fût la situation politique, Louis XVIII, toujours disposé à la voir par les yeux de Decazes, ne s'en était pas alarmé. Dans la relation de la crise ministérielle de décembre, qu'il a rédigée lui-même (1), éclate la confiance dont il restait encore animé à la fin de novembre, au moment où le duc de Richelieu rentrait à Paris. Quoique ce tableau, signé du Roi, eût pu l'être par Decazes et que Decazes apparaisse parfois enclin à l'optimisme, il s'en fallait de bien peu qu'il ne fût rigoureusement exact. Le peintre n'avait eu que le tort de ne pas tenir assez de compte des changemens que menaçaient d'y apporter les intrigues parlementaires et la malveillance des partis. Avec le régime du gouvernement des Chambres, il faut toujours prévoir des incidens et s'attendre à des surprises. C'est à coup de surprises et d'incidens que la situation telle que la dépeignait le Roi allait être radicalement transformée. En l'absence de Richelieu, un rapprochement s'était opéré entre les ultras et quelques ministériels des deux Chambres. Molé s'était chargé d'y préparer Richelieu. Celui-ci, à son retour, ne désapprouva rien de ce qui avait été fait et parut disposé à en profiter.

Louis XVIII, dans le récit qui me sert de guide, ne cache ni la stupéfaction, ni la colère qu'il ressentit en découvrant à l'improviste, par un avertissement du chancelier Dambray, confirmé bientôt par l'indiscrétion de M. de Brézé, l'existence de cette réunion, qui s'était formée à son insu, et à l'insu de Decazes, et se tenait chez le cardinal de Bausset, ami intime de Richelieu, ce qui démontrait la participation de ce dernier à cette intrigue. Une nouvelle loi électorale substituant au renouvellement partiel de la Chambre des députés le renouvellement intégral tous les cinq ans et une loi limitant la liberté de la presse devaient être les résultats immédiats de ce nouveau groupement des partis. De plus, afin que le Roi ne pût se méprendre sur les dispositions des deux Chambres, tout était combiné pour que, dans la Chambre des

(1) J'en ai retrouvé l'original dans les archives de la Grave. Il ne diffère que sur des points sans importance de la copie qu'en donne Lamartine dans son *Histoire de la Restauration*. Je ne juge donc pas nécessaire de la reproduire.

Pairs, la majorité du bureau et celle de la commission de l'adresse fussent assurées aux ultras, et que dans la Chambre des députés, la présidence échût à leur candidat.

La session s'ouvrit, en ces conditions, le 10 décembre. L'animosité des ultras avait fait trêve quant à l'ensemble du cabinet. Elle ne s'exerçait que contre Decazes, et encore avait-elle changé de forme. Ce n'est plus le ministre de la Police qu'ils attaquaient, mais son ministère, dont ils s'attachaient à démontrer l'inutilité. Ils en demandaient la suppression, menaçant, si on la leur refusait, de ne pas voter les crédits nécessaires à l'existence de cette direction suprême de la police. Ils ignoraient à ce moment que leur réclamation répondait aux vœux de Decazes. Dans ce poste, qu'il occupait depuis trois ans et dont l'abrogation des lois de sûreté, votées en 1815, avait singulièrement amoindri l'importance, il se déplaisait. S'il y demeurait encore, c'était à la prière de ses collègues. Mais il les adjurait ou de lui donner un autre portefeuille ou, si c'était impossible, de lui rendre sa liberté.

Au bout de quelques jours, la physionomie des choses changea tout à coup. L'élection de M. Ravez, candidat des ultras, bien qu'il n'appartînt pas à ce parti, comme président de la Chambre des députés, en remplacement de M. de Serre; à la Chambre des Pairs, l'élection du bureau, celle de la commission chargée de rédiger une adresse en réponse au discours de la Couronne, révélèrent les desseins des conjurés, les obligèrent à jeter bas le masque, et les ministres à adopter une marche définitive et résolue. Le 17 décembre, le Conseil tint séance sous la présidence du Roi. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr fut d'avis qu'un changement de système serait une faute. Roy, ministre des Finances depuis quelques jours aux lieu et place de Corvetto que l'état de sa santé avait réduit à donner sa démission, parla comme le Maréchal. Decazes appuya leurs dires.

— Restons fermes dans notre ligne, répétait-il.

C'est alors que Molé déclara « qu'il ne croyait plus possible de marcher dans cette voie ». Il fallait se rapprocher des ultra-royalistes.

— Je ne me dissimule pas que nous allons nous donner des maîtres. Mais, entre deux maux, il faut choisir le moindre.

— Tendons la main à droite comme à gauche! s'écria Lainé.

Pasquier l'approuva. Quant au duc de Richelieu, qui parla le dernier, il fut facile de voir qu'il inclinait vers l'avis de Molé. Le

Roi prit enfin la parole, et, s'appropriant la proposition de Lainé, qui se rapprochait le plus de celle de Decazes :

— Plantons notre drapeau sur l'ordonnance du 5 septembre 1816, dit-il; continuons à suivre la ligne qui nous a réussi jusqu'à présent. Tendons toujours la main à droite et à gauche en disant avec César : « Celui qui n'est pas contre moi est pour moi. »

On se sépara sans avoir conclu, et Louis XVIII fut tenté de croire que c'en était fait des dissensions ministérielles; mais, dès le lendemain, il dut reconnaître qu'il s'était trompé. Leur tactique ayant brillamment réussi à la Chambre des Pairs, les ultra-royalistes en essayèrent à la Chambre des députés, d'autant plus confians dans le succès, qu'ils venaient de porter à la présidence de cette Chambre un candidat de leur choix. Ils n'en eurent pas moins la douleur de voir leurs calculs déjoués. De leurs candidats à la vice-présidence, un seul fut élu. Quant aux secrétaires, ils appartenaient tous au centre ministériel. Parmi eux, se trouvait le comte de Sainte-Aulaire, beau-père de Decazes. Cette élection seule eût suffi à démontrer que ce dernier n'avait pas perdu toute influence sur la Chambre des députés. Cet incident fut le signal de la débâcle ministérielle. Richelieu se présenta chez le Roi et lui parla avec amertume de Decazes, « l'accusant à peu près d'avoir été l'âme de ces choix ». Le Roi comprit alors qu'il fallait choisir entre les deux camps qui s'étaient formés dans le cabinet et, redoutant d'être contraint de recourir au prince de Talleyrand, il se détermina, quelle que fût son affection pour Decazes, « à tout immoler à l'avantage de conserver le duc de Richelieu ». Mais, vingt-quatre heures plus tard, le président du Conseil, quoique averti de ses intentions, lui faisait tenir sa démission, que suivirent aussitôt celles de Molé et de Lainé. Le lendemain, Decazes et Pasquier, après s'être concertés, envoyaient à leur tour la leur.

« Rien au monde, disait Decazes, ne pourrait m'engager à rester un instant au ministère après le duc de Richelieu. Votre Majesté, qui connaît ma résolution à cet égard, a bien voulu l'approuver. Je le dois d'autant plus que la divergence d'opinions sur quelques points, ou plutôt sur un point, entre le duc de Richelieu et moi a seule pu causer cette détermination... Je dois l'exécuter aujourd'hui et ne pas priver le Roi des services de M. le duc de Richelieu, bien sûr que Votre Majesté est certaine, et aussi M. le

duc de Richelieu lui-même, que tous deux me trouveront toujours prêt, hors du ministère comme dedans, à faire tout ce qui sera utile au service de Votre Majesté et au succès de son gouvernement, auquel j'appartiendrai toujours de vœux et d'intentions, comme j'appartiendrai de cœur et d'âme à Votre Majesté tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines. Du reste, je vais chez le duc de Richelieu pour lui donner une dernière preuve de l'abnégation de moi-même que j'apporterai toujours dans le service de Votre Majesté. »

Ainsi, la crise ministérielle virtuellement ouverte depuis le retour de Richelieu se prolongeait et s'aggravait en se prolongeant. C'est à travers la correspondance du Roi avec son favori qu'il convient d'en suivre les péripéties de ses débuts à son dénouement. Le 10 décembre, après avoir prononcé devant les Chambres le discours d'ouverture de la session, il écrivait à Decazes :

« Je suis bien content, mon cher fils, des nouvelles du nid. J'espère que tu l'as été de la façon dont le Roi a débité sa marchandise. J'ai certainement eu lieu de l'être du mouvement électrique qui s'est opéré. Tout cela a été beau. Mais, si c'est un triomphe, il ne ressemble pas trop à celui de Paul Émile. Richelieu est venu chez moi un peu avant la messe. Il m'a beaucoup parlé de mon Élie, mais en homme qui n'entend rien à sa position. Je n'ai pas osé la lui développer; c'eût été en quelque sorte faire sa critique. Je lui ai seulement dit que ce n'est pas mon Élie qui quittait le ministère, mais le ministère qui le quittait. Il m'a dit qu'on ferait encore passer ton budget (le budget de la Police) et que ton ministère serait toujours utile comme sentinelle, car voilà le sens de son dire... Des deux côtés, je vois un abîme et ma seule incertitude est de savoir lequel des deux m'engloutira. »

Il résulte de cette lettre qu'à la date où elle a été écrite, Richelieu, résolu à conserver le pouvoir, non seulement tient encore à ne pas en éloigner Decazes, mais se prépare à le défendre, et qu'en revanche, le Roi doute quelque peu de l'énergie et de l'efficacité de sa résolution. Le 15 décembre, le Roi semble rassuré. Il ne voit ni ne pressent aucun péril. Dans son esprit soulagé, il y a place pour de la gaîté, ainsi qu'en témoigne le récit qu'il fait à Decazes de la visite que lui a rendue le Bureau de la Chambre des Pairs, composé presque en entier d'ultra-royalistes.

« Le Bureau de la Chambre des Pairs, mon cher fils, est venu avant la messe. Le duc de Bellune était tout comme à l'ordinaire. Pastoret avait son visage de bois coutumier. Mais les deux autres avaient l'air de premiers prix, surtout Vérac. Le duc de Doudeauville avait pris les devans en m'écrivant une lettre que je te ferai voir (1). Quand le chancelier me les a présentés, je ne les ai point, comme je le faisais dans d'autres temps, félicités sur leur nomination. Mais j'ai répondu que je recevrais toujours avec plaisir ce qui me viendrait de la Chambre des Pairs. Ensuite, j'ai parlé de la chaleur extrême qu'on dit qu'il faisait hier à la Chambre, de leur famille, enfin de choses équivalentes à la pluie et au beau temps et, au bout de cinq minutes, je les ai congédiés. J'ai peur que Pastoret, accoutumé à un autre régime, n'ait trouvé la séance un peu courte. Mais j'avais épuisé mon sac de lieux communs. »

Cette lettre, on le voit, ne trahit pas la même inquiétude que la précédente. Le Roi n'a pas encore reçu confirmation de la démission des ministres ; il espère éviter la crise. Mais, après le conseil du 17 décembre, elle éclate, et le ton de sa correspondance s'assombrit, surtout lorsque les efforts qu'il déploie pour retenir Richelieu échouent contre une résistance d'autant plus irritante que rien ne trahit encore à quelles conditions elle cessera.

« Tout est dit, mon cher fils, écrit-il le 22 décembre, je les ai vus tous les trois (Richelieu, Lainé et Molé) ; je n'ai rien gagné. En vain ai-je offert en ton nom, non seulement ta retraite, mais de bien plus grands sacrifices. On m'a répondu par des témoignages (que je crois sincères de la part de Richelieu), d'estime, d'amitié pour toi. Mais le parti était pris. Demain, nous aurons encore conseil, à l'issue duquel je demanderai (c'est tout ce que j'ai pu gagner) pour la dernière fois au duc de Richelieu s'il faut envoyer chercher le prince de Talleyrand. Mon cher fils, ton père est bien malheureux. Mais il n'en sent que mieux à quel point il t'aime. »

C'est la nécessité de confier à Talleyrand, à défaut de Richelieu, la présidence du Conseil et la direction des Affaires étrangères, nécessité à laquelle il ne croit pas pouvoir se dérober, qui déchaîne dans l'âme du vieux Roi cette exaltation douloureuse.

(1) « La loyauté du duc de Doudeauville le porta à m'écrire que, si le choix qu'on avait fait de lui me déplaisait, il était prêt à refuser. Ne pas répondre, c'était lui dire d'accepter, et ce fut ce que je fis. » — *Note du roi.*

Une première fois en 1814, il a eu Talleyrand pour ministre ; en 1815, il a dû le subir de nouveau. Délivré de lui, il n'a pu oublier ses allures impertinentes, dont si souvent, et surtout au retour de Gand, il a été offensé. Il s'est promis de ne plus s'exposer à retomber sous ce joug. Et voilà que, de nouveau, il le sent peser sur lui. Sous l'influence de ses craintes, sa correspondance avec Decazes, le lendemain, devient pathétique. A neuf heures trois quarts du matin, — il a soin de mettre l'heure à côté de la date, — il lui fait porter ce billet :

« Ma nuit, mon cher fils, a été ce que j'appelle excellente. Mais que ton bon cœur ne s'en réjouisse pas trop. Ce mieux physique a rendu son ressort au moral. Je voyais mon malheur, hier; aujourd'hui, je le sens. O vous, mes filles, âmes pieuses dont les prières sont agréables à Dieu, demandez-lui qu'il daigne être lui-même mon Samaritain. Sa main seule peut panser une plaie comme la mienne. Je vous embrasse tous de tout mon cœur qui ne cessera jamais de vous aimer. »

Cette missive éplorée est à peine partie qu'il en reçoit une de Richelieu. Richelieu supplie le Roi de le délivrer. Cependant, si le Roi persiste à le retenir, il cédera. Mais alors, il posera des conditions. Il ne peut rester que si Lainé consent à rester avec lui et que si le Roi consent à éloigner Decazes.

« Pour que mes services ne soient pas inutiles, il faut rétablir dans le ministère une unité d'opinions qui n'existe plus. Votre Majesté sait si j'aime et estime M. Decazes; ces sentimens sont et seront toujours les mêmes. Mais, d'une part, outragé sans raison par un parti dont les imprudences ont causé tant de maux, il lui est impossible de se rapprocher de lui ; de l'autre, poussé vers un côté dont les doctrines nous menacent encore davantage, tant qu'il ne sera pas fixé hors de France par des fonctions éminentes, tous les hommes opposés au ministère le considéreront comme le but de leurs espérances et il deviendra, bien malgré lui sans doute, un obstacle à la marche du gouvernement. » Il faut donc que Decazes parte. L'ambassade de Naples ou de Saint-Pétersbourg et un départ annoncé et exécuté dans une semaine, « tels sont les préambules indispensables à la marche de l'administration ».

Tout dans cette lettre est pour accroître la douleur du Roi. Il voit clairement que c'est vers l'extrême droite qu'on veut l'entraîner

— Se rapprocher des ultras, s'écrie-t-il, quelle honte! Et peut-être une honte inutile!

A midi, il fait porter à Decazes une nouvelle lettre où, sans oser encore lui faire connaître, dans toute sa rigueur, l'arrêt prononcé par Richelieu, il s'efforce de l'y préparer :

« Je croyais, mon cher fils, avoir épuisé la coupe du malheur. Je me trompais; la lie restait au fond, et plus amère que tout le reste. Je puis, si je l'exige, faire rester le duc de Richelieu; mais 1° en obtenant de Lainé de rester aussi; 2°... non, je ne le dirai pas. Mais, tu te rappelles ce que t'a dit le duc de Wellington (1). Il s'agirait de l'exécuter sous huit jours. Vois l'alternative qui s'offre à moi. D'un côté, renoncer à mon bonheur et à celui de mes enfans; de l'autre, paraître avoir sacrifié le duc de Richelieu à ma tendresse pour mon fils et être, par le même motif, jeté dans les bras du prince de Talleyrand. Voilà mes premières pensées. Je n'annoncerai point encore aujourd'hui la dissolution du ministère. Mon physique est un peu mieux. Mais je voudrais être mort, ô mon fils! »

Au reçu de cette lettre, Decazes accourt: Il vient spontanément offrir au Roi de partir sur-le-champ pour sa terre de la Grave et d'y passer trois mois. L'offre est raisonnable; elle est généreuse. Le Roi la communique à Richelieu, en le suppliant de s'en contenter. Mais il échoue: « Le duc de Richelieu fut insensible à la situation de Mme Decazes, âgée de seize ans, grosse de quatre mois, et persista à faire d'un départ immédiat pour la Russie la condition *sine qua non* de la continuation de son ministère. » Le Roi « tout en larmes » transmet « à son ami cet arrêt si cruel ». Après « une scène déchirante », celui-ci s'éloigne pour aller écrire à Richelieu qu'il accepte tout. Alors, le vieux Roi songe à la jeune femme dont ces résolutions vont bouleverser l'existence; il songe à l'isolement auquel Decazes va être condamné, et c'est à elle qu'il s'adresse :

« Ma fille, je vous lègue mon fils. Remplacez-moi auprès de lui. Sans doute, une tendresse aussi vraie, aussi pure, aussi légitime que la vôtre est bien faite pour remplir tout un cœur; cependant le sien éprouvera un certain vide. Lorsqu'il est devenu

(1) Le duc de Wellington était d'avis — il l'avait dit à Decazes — que, le jour où celui-ci cesserait de faire partie du ministère, la faveur dont le Roi l'honorait deviendrait un danger pour ses successeurs et qu'il serait nécessaire qu'au moins pour quelques mois, il quittât Paris.

le plus heureux des époux, il avait, depuis trois ans, la douce habitude de venir tous les soirs passer une heure environ avec moi. Là, tout était commun entre nous ; discours sérieux, plaisanterie, joie, tristesse. Cette heure lui manquera ; et, je le connais bien, ce ne sera pas un peu d'agrément qu'il trouvait dans ma conversation qu'il regrettera, ce ne seront même pas les adoucissemens que j'ai été quelquefois assez heureux pour porter à ses peines, — vous lui rendrez tout cela au centuple ; — ce sera le bonheur ineffable pour une âme comme la sienne de verser du baume sur les plaies de mon cœur, et ce regret sera d'autant plus vif qu'il sentira combien la peine de son père sera cuisante. Ah ! c'est là surtout que votre assistance lui sera nécessaire... Ne l'exposez jamais à s'affliger seul. C'est le plus cruel des tourmens. J'y serai peut-être bientôt condamné. Mais il me sera adouci par la consolante pensée que vous en préserverez celui que j'aime mille fois plus que moi-même... Je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur. — Louis. »

Ainsi s'achève pour le malheureux Roi cette triste journée du 23 décembre. Le même soir, il y a un grand dîner au ministère de la Police. Avertie par son mari d'avoir à faire ses paquets, Mme Decazes, qui ne sait pas encore à quel lointain voyage elle va être obligée, préside à ce dîner avec autant de sang-froid qu'on en peut déployer à son âge et en des conjonctures aussi graves. Elle est assise entre Molé et Pozzo di Borgo. Étonnés de sa pâleur mélancolique, ils s'informent de sa santé. Elle répond que, depuis quelque temps, elle est souffrante.

— On dit qu'il faut que j'aille dans le Midi, ajoute-t-elle, et j'espère que le Roi le permettra.

— Bah ! s'écrie Molé. Toutes les jeunes femmes se persuadent qu'elles ont besoin d'un climat chaud ; elles vont dans le Nord et ne s'en portent pas plus mal.

Et Pozzo d'intervenir et d'insister :

— Le Nord vaut bien le Midi. Il faut seulement avoir soin de s'y bien couvrir. Si vous y allez, madame, et si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous envoyer une fourrure.

Cependant, le voyage de Saint-Pétersbourg put être évité, grâce à l'intervention de Lainé. Il considérait qu'envoyer à Saint-Pétersbourg le ministre démissionnaire, c'était en faire une victime, le grandir et le jeter dans l'opposition de gauche dont, fatalement, il deviendrait, quoique à distance, l'instrument et le

pivot. L'argument s'inspirait d'une trop haute raison pour ne pas impressionner Richelieu; sa générosité naturelle ne cherchait d'ailleurs qu'un prétexte pour se soustraire aux influences qui l'avaient paralysée. Il se laissa fléchir et n'exigea qu'un séjour de deux ou trois mois à la Grave. Il croyait maintenant arriver sans peine à reconstituer le cabinet tel qu'il était précédemment, avec Decazes en moins et le ministère de la Police supprimé. Il avait même décidé de s'accommoder du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en dépit de leurs dissidences antérieures.

Mais, ses desseins à peine connus, les difficultés surgirent. Le Maréchal, Roy et Pasquier déclarèrent qu'ils ne resteraient pas sans Decazes. Lainé lui-même, pris d'un scrupule tardif, s'avisa que, quoique partisan d'une réforme électorale, il serait mal venu à la défendre devant des Chambres auprès desquelles il avait plaidé pour la loi qu'il s'agissait de modifier et qui était son œuvre. Le 25, la combinaison rêvée par Richelieu était abandonnée. Impuissant à en imaginer une autre, il invitait le Roi à recourir à ce même Decazes dont, la veille encore, il condamnait le système comme fatal à la monarchie (1). Le Roi céda sans enthousiasme. Il commençait à comprendre qu'en l'état des choses, mieux valait pour Decazes laisser, pour un temps, le gouvernement à la droite et qu'il assurait ainsi son retour à brève échéance. C'était l'avis formel de l'intéressé. Aussi se hâta-t-il d'écarter les propositions qui lui furent faites. A ceux qui avaient ouvert la crise incombait le devoir d'y mettre fin. Richelieu devait tenter la formation d'un ministère entièrement nouveau. Une lettre du Roi, en date du 26 décembre, démontre que cette perspective ne lui souriait qu'à demi et que le consentement qu'il donnait lui était en quelque sorte arraché : « Mon premier mouvement en lisant ta lettre a été de dire : Non, courons plutôt la chance de Talleyrand. Puis, j'ai réfléchi à ce qu'il est, à l'infernale séquelle qu'il amènera avec lui, et je suis revenu à ton avis. »

La nouvelle combinaison essayée par Richelieu ne devait pas mieux réussir que la précédente. Il venait, au bout de vingt-quatre heures, avouer au Roi que toutes ses tentatives pour former un ministère de pure droite avaient échoué. Le Roi accepta cette fois la

(1) Il lui avait cependant écrit, le 2 décembre : « Vous êtes le plus nécessaire de nous tous, si ce n'est aujourd'hui, au moins ce sera dans trois mois. Il y aura bien quelques difficultés, mais il faudra tâcher de les vaincre. — Mille tendres amitiés. »

démission sans esprit de retour et, sur le conseil de Decazes et de Pasquier, le général marquis Dessoles, membre de la Chambre des Pairs, qui n'avait tenu jusque-là dans la politique qu'un rôle secondaire, fut chargé de former le cabinet. On sait qu'aussitôt, il y appela Decazes et que, celui-ci ayant refusé d'y rentrer, le Roi lui en donna l'ordre.

L'ordonnance royale, portant nomination du nouveau ministère, parut le 31 décembre. Elle nommait le général Dessoles président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, de Serre garde des Sceaux, Decazes ministre de l'Intérieur, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr ministre de la Guerre, le baron Louis ministre des Finances et le baron Portal ministre de la Marine. Le ministère de la Police était supprimé.

Le 31 décembre, le Roi mandait à Decazes :

« Le comte de Nesselrode sort d'ici, mon cher fils. Je lui ai exprimé le regret profond que me cause la retraite du duc de Richelieu. Puis, je lui ai raconté en peu de mots ce qui s'est passé. Il le savait... Il m'a dit que ce qu'il y aurait eu de mieux eût été que l'ancien ministère restât tel qu'il était, que le duc de Richelieu et Decazes étaient invincibles. Il a ajouté que la maladie du duc de Richelieu a causé tout le mal ; l'irritation de ses nerfs lui a fait faire bien des choses qu'il n'aurait jamais faites sans cela. Nous avons parlé du ministère actuel. Il ne m'a pas dissimulé les préventions de l'Empereur contre le Maréchal, fondées sur la crainte qu'il ne veuille détruire la Garde royale. J'ai défendu le Maréchal et j'ai assuré que, s'il donnait dans quelques erreurs, je saurais bien défendre ma Garde. »

Tels furent les dessous de cette mémorable crise de 1818, qui mit fin au plus grand ministère qu'ait eu la Restauration. Un extrait des Souvenirs personnels de la duchesse Decazes en complétera le récit :

« J'entendais tout autour de moi parler du changement des ministres, dit-elle. Tantôt, c'était le duc de Richelieu qui s'en allait avec plusieurs de ses collègues, tantôt M. Decazes qui partait et le duc qui restait. J'aurais bien préféré que nous nous en allions... Le lendemain du dîner auquel avaient assisté MM. Molé et Pozzo di Borgo, mon mari, après déjeuner, au moment d'aller au Conseil, me dit que le changement du ministère était décidé et que nous étions envoyés à Saint-Pétersbourg.

« — J'aurais préféré rester tranquillement à la Grave, ajouta

M. Decazes. Mais les nouveaux ministres craignent que mon séjour en France ne rende leur position difficile et le Roi me demande de partir immédiatement. Il est impossible que tu viennes avec moi. Tu resteras avec ton père et je reviendrai te chercher.

« Je me mis à pleurer, disant que je ne consentirais jamais à me séparer de lui, et je finis par obtenir la permission d'en parler à mon père, qui consentit à me laisser partir et même à nous accompagner jusqu'à Berlin. M. Decazes accepta cet arrangement. Nous devions nous mettre en route trois jours après.

« Le même soir, nous recevions. La soirée finit au moment où mon mari sortit pour aller chez le Roi. La maréchale Gouvion-Saint-Cyr resta seule avec moi. Elle attendait évidemment le retour de M. Decazes pour savoir ce qui avait été décidé. A minuit, celui-ci ne revenant pas, elle se retira. Avant de sortir, elle m'embrassa à plusieurs reprises, en disant :

« — Pauvre, pauvre enfant!

« J'eus grand'peine à retenir mes larmes. Quand M. Decazes rentra, j'étais couchée; mais je ne dormais pas. Il me dit que rien n'était décidé, mais qu'il paraissait que ce serait lui qui resterait. Ce fut effectivement ainsi que se termina la crise ministérielle. »

ERNEST DAUDET.

PAYSANS ET OUVRIERS

DEPUIS SEPT SIÈCLES

III (1)

LES FRAIS DE NOURRITURE AU MOYEN AGE

Pas plus pour les paysans que pour les ouvriers, les recettes n'augmentent ni ne diminuent proportionnellement aux dépenses, et la célèbre « loi d'airain » n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques personnes.

Le taux des salaires et celui des denrées obéissent à des lois différentes; il y a eu des heures où les recettes du journalier s'élevaient au *quart* de leur chiffre actuel, tandis que ses dépenses étaient *six fois* plus faibles qu'aujourd'hui. Il y a eu d'autres heures où les salaires étaient *trois fois* moindres qu'à présent, mais où le prix des vivres de première nécessité était inférieur de moitié seulement à ce qu'il est en 1898. Suivant que la hausse ou la baisse portaient sur tel ou tel objet, sur les blés par exemple, ou sur le loyer de la terre, elles affectaient tantôt les ouvriers et tantôt les propriétaires. Ainsi, le coût de la vie était, à la fin du XVIe siècle, deux fois et demie moindre que de nos jours; parce qu'on se procurait à cette époque, avec une somme déterminée, deux fois et demie plus de marchandises qu'on n'en pourrait

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre 1896.

acheter aujourd'hui avec la même somme. Cela est vrai *en moyenne* et *d'une façon générale;* mais non pas pour toutes les classes de la société : pendant les vingt-cinq années qui séparent la mort de Charles IX de la proclamation de l'édit de Nantes (1574-1598), les salaires furent trois fois plus bas que ne sont les nôtres, tandis que l'hectolitre de blé se vendit un prix identique à celui de maintenant.

I

« Par l'effet de l'offre et de la demande de bras, disait une ancienne théorie, le salaire se réduit en général à ce qui est indispensable à l'ouvrier pour *vivre* et se perpétuer. Il ne peut être beaucoup au-dessus de ce niveau parce que l'aisance, en augmentant la population, diminue les salaires; il ne peut non plus tomber au-dessous, car la gêne et la famine, diminuant le nombre des bras, font remonter le taux de leur rétribution. » Or il n'est pas vrai que l'aisance fasse nécessairement augmenter la population, ni que la gêne la fasse diminuer. Il est, de par le monde, des populations aisées dont le chiffre demeure presque stationnaire, — la France est de ce nombre ; — il y a de même des populations prolifiques et grossissantes, quoique extrêmement dénuées. En certains pays, comme l'Espagne, les salaires demeurent très bas, quoique la population soit très faible; en certains autres, comme l'Irlande, la population demeure très dense, quoique les salaires soient très bas.

J'entends ici les salaires *réels*, c'est-à-dire comparés au prix de la vie. De ce que les ouvriers gagnent au Japon 45 à 50 centimes par journée de douze heures, tandis qu'ils gagnent en Australie 9 à 14 francs par journée de huit heures, il ne s'ensuit pas pour cela que le travail soit vingt fois mieux payé en Australie qu'au Japon, attendu que la « puissance d'achat de l'argent » est moindre dans le premier pays que dans le second. Mais cette puissance n'est peut-être que trois ou quatre fois plus élevée au Japon qu'en Australie, tandis que les salaires y sont vingt fois inférieurs. D'où l'on peut conclure que la situation y est quatre ou cinq fois moins avantageuse, pour les prolétaires, qu'elle ne l'est en Australie. En Chine, où le manœuvre, non nourri ni entretenu, reçoit environ 70 centimes par jour, tandis que, défrayé de tout, il ne touche que 10 à 15 centimes, la partie du salaire absorbée par

les frais de son existence, pourtant si modeste, est, — toutes proportions gardées, — deux fois plus grande qu'en France, et le *bénéfice net* de son travail trois fois moins grand.

L'erreur de la théorie rappelée plus haut vient de ce qu'elle ne définit pas le sens du mot « vivre ». Et en effet, il est impossible de le définir; il y a mille manières de vivre. Même dans la catégorie populaire, formée par les familles qui dépensent en 1898 moins de 2500 francs par an, se trouvent confondus des aristocrates du travail manuel et des serfs du bureau de bienfaisance. La compressibilité des besoins, chez le pauvre, est, hélas! incroyable. Si l'on descend un à un les échelons de la misère, on aperçoit, bien au-dessous de cette vie de privation relative à laquelle sont voués encore beaucoup de nos semblables, des abîmes de détresse au fond desquels l'homme parvient à « vivre » et à se perpétuer. A chaque degré, la liste des articles consommés décroît, à mesure qu'augmente la *part* prise, dans ces budgets amaigris, par les quelques dépenses qu'on n'y peut rayer sans mourir.

Il faut alors s'habituer à être à peine couvert, à se sustenter très mal et très peu. C'est le cas aujourd'hui en quelques nations; ç'a été le cas de la France en des circonstances critiques du passé. De là à l'aisance contemporaine, ou même à une aisance plus grande que l'on peut entrevoir dans l'avenir, on a traversé, on traversera sans doute des nuances successives de bien-être, où de nouveaux besoins sont nés et naîtront peu à peu avec la faculté de les satisfaire.

En comparant les recettes aux dépenses de l'ouvrier, rural ou urbain, nous voyons dans quelle mesure il a pu faire face, pendant les six derniers siècles, à chacun de ces besoins. De tous, le plus pressant est la nourriture et, dans la nourriture, c'est le pain qui vient en première ligne. Le pain, qui représente en moyenne 40 pour 100 des frais de la table ouvrière, descend jusqu'à 15 pour 100 chez les privilégiés de la classe laborieuse et s'élève, dans les familles nombreuses et misérables, — qui ne mangent guère autre chose, — jusqu'à 90 pour 100 du total de l'alimentation. Aussi la question du pain tient-elle une place dominante parmi les préoccupations de nos aïeux. Ce n'est que d'hier qu'elle est résolue.

N'eût-il pour lui, notre XIX[e] siècle, que d'avoir changé le pain noir en pain blanc et d'avoir assuré à tous les travailleurs l'usage régulier de ce pain, nouveau pour eux, il ne ferait pas, ce semble,

mauvaise figure devant l'histoire. Le progrès agricole a augmenté la production du blé; il en a, par suite, abaissé le prix. Ce prix, la liberté et le bon marché des transports ont permis au commerce de le niveler. Si l'on n'avait pas rétabli, aux frontières françaises, un droit d'entrée sur les céréales, destiné à accroître artificiellement leur valeur, le froment aurait valu depuis dix ans 15 francs à peine et eût donc été moins cher qu'en 1789.

Toutes taxes douanières à part, le maximum d'écart qui peut exister désormais dans les cours du blé sur la surface du globe ne dépasse guère le prix d'un fret maritime très réduit et d'un trajet très court par voie ferrée d'un point du monde à l'autre. D'une année à l'autre, aussi, la différence est à présent peu sensible, parce qu'il est rare que la récolte soit uniformément bonne ou mauvaise sur la totalité de l'univers; les excédens d'une contrée suffisent à combler les déficits de l'autre.

Dans le domaine beaucoup plus restreint de l'Europe du moyen âge, les transactions commerciales, en les supposant tout à fait libres, n'auraient pu obtenir de pareils résultats. Les nations étaient trop rapprochées pour que leurs récoltes ne fussent pas influencées souvent par les mêmes excès de froid, de pluie ou de sécheresse. Les chroniques anciennes, où nos pères consignaient leurs observations sur les divers fléaux qui désolaient l'agriculture, nous renseignent à ce sujet. Il n'est pas rare de les voir signaler en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en même temps qu'en France, une cherté de grains ou une famine, suivie d'une mortalité exceptionnelle, dont ces divers pays eurent à souffrir. Cette concordance se produit en 1125, en 1137, en 1146, en 1195, en 1214, et ainsi de suite dans le cours des siècles. A plus forte raison des phénomènes météorologiques analogues devaient-ils affecter fréquemment les divers fiefs qui constituent à présent notre territoire français.

Toutefois, à côté de ces désastres communs à la « chrétienté » ou au royaume de France, que nous révèle la hausse universelle des prix du blé, il y avait des disettes locales, des avaries partielles, auxquelles les provinces limitrophes auraient pu remédier en se prêtant un mutuel secours. Mais le grain circulait difficilement. Avec l'absence de voies de communication et de moyens de transport, il n'aurait guère pu voyager quand bien même on l'y eût encouragé, et en général on l'en empêchait. Il arrivait donc, avec une et surtout avec deux bonnes récoltes de suite dans une province, que le blé tombait à rien, et qu'avec une ou deux

mauvaises récoltes consécutives il atteignait des prix extraordinaires.

Ce double inconvénient se faisait sentir dans la même région, à peu d'années d'intervalle, ou la même année, entre deux régions médiocrement éloignées, parce que l'opinion publique d'autrefois pratiquait le protectionnisme au rebours de celle d'aujourd'hui. Préoccupée de l'intérêt du consommateur qu'elle craignait toujours d'affamer, elle se montrait insensible à l'avilissement des prix, qui ne préjudiciait qu'au cultivateur, et très inquiète au contraire de leur élévation. Un seigneur du littoral obtient-il de construire une forteresse, c'est à la condition expresse qu'il s'engage à ne pas exporter du blé par mer.

C'est par eau en effet que se font les rares échanges de cette époque; c'est ainsi que l'Italie importe au XIV[e] siècle des grains d'Orient, que la Poméranie expédiait au XV[e] siècle son orge en Suède, son seigle en Écosse et en Hollande. C'est par le port de Saint-Valery-en-Caux, qu'Espagnols et Bretons exportaient sous Louis XI les blés picards, achetés au célèbre marché de Corbie. Voiturer des grains par terre à des distances considérables, il n'y fallait pas songer. Un court trajet les grevait de charges énormes: pour conduire un hectolitre de blé de Rouen à Amiens, en 1478, il en coûte *le tiers de sa valeur* en port, courtage, péage et octroi. Pour une quotité moindre, on amène actuellement au Havre le froment du Far-West américain, embarqué à Chicago.

Aux dépenses apparentes de transport se joignaient des faux frais difficiles à chiffrer. Ainsi, la sortie des blés étant interdite en principe, pour délivrer un permis d'exportation, le souverain dans les petits États, le gouverneur dans les provinces, se faisait volontiers donner une forte somme, qui augmentait d'autant, pour le consommateur, la valeur de cette denrée. Le marchand, il est vrai, était souvent obligé de céder ses grains au prix que les autorités avaient fixé, suivant leur bon plaisir. La puissance sociale, en agissant de la sorte, croyait servir les intérêts du public; mais, au contraire, lorsque « messieurs de la maison de ville » édictaient des *maxima* au-dessous du cours normal, « leur prudence, au dire d'un écrivain du XVI[e] siècle, tournait à nuisance »; il ne venait plus de blé. Le trafic, violenté, se dérobait; mais peu importe aux administrations du moyen âge; elles croient pouvoir supprimer son rôle; même elles l'invitent à ne pas aborder cette branche maîtresse de l'alimentation, où tout gros négociant leur

semble un accapareur et par conséquent un ennemi. En bien des districts, ce n'est pas seulement l'exportation, c'est aussi le commerce local des céréales qui est formellement proscrit. Lorsqu'on le tolère, il est resserré par tant de barrières, alourdi par tant d'entraves, qu'il ne rend aucun service.

Bien qu'on ne pût vraiment citer un texte de loi là-dessus, depuis Charlemagne, il n'était pas permis d'acheter les fruits de la terre avant leur maturité, et tous contrats faits au mépris de cet usage étaient nuls. Défense de traiter de la vente des blés non battus, à plus forte raison, des blés en vert. L'achat des blés en vert était, devant les tribunaux ecclésiastiques de jadis, assimilé à l'usure; il fut prohibé encore par une loi de la Convention, et ce n'est que depuis huit ans, qu'ont été abrogées, par le Code rural, les dispositions anciennes qui punissaient cette opération. Une fois récolté et engrangé, le blé n'était pas affranchi pour cela de la tutelle inquiète du législateur, qui le suivait d'un œil soupçonneux dans tous les greniers où il séjournait. Lors des chertés excessives du XVIe siècle, la crainte des spéculateurs avait fait prendre des mesures draconiennes contre ceux qui semblaient immobiliser à leur profit plus de grains qu'il ne convenait: « défense de garder chez soi du blé pendant plus de deux ans, si ce n'est pour sa provision », permission aux municipalités et aux officiers de justice de faire ouvrir les greniers privés et de prescrire la vente des blés qui s'y trouvaient, « à prix compétent et raisonnable ». Des mesures aussi exorbitantes, se produisant au moment où la marchandise déjà faisait défaut, avaient bien entendu pour effet de paralyser encore davantage sa distribution et d'activer la disette.

Un moyen plus raisonnable employé par certaines grandes villes, pour parer à la famine ou en atténuer du moins les rigueurs, consistait à faire elles-mêmes le commerce des grains dans l'intérêt de leurs habitans, en constituant, dans les années d'abondance, d'énormes réserves qu'elles écoulaient dans les années de cherté. Ce procédé antique, renouvelé du roi Pharaon, dont l'industrie indépendante se charge de nos jours, fut employé pendant de longs siècles par les cités riches d'Italie et d'Allemagne. Pour se procurer les fonds nécessaires, les mairies au besoin empruntaient. Charles-Quint donnait, en 1527, tout pouvoir aux échevins de Lille de « créer des rentes à vie ou autres », afin d'acheter des grains, « vu que les blés n'arrivent pas bien

dans cette ville par suite de la guerre avec le roi de France. »

Le cours du blé ne pouvait pas, même quand la récolte manquait, s'élever *ad infinitum.* Au-dessus d'un certain chiffre, les pauvres devaient s'en passer; ils mangeaient autre chose, ou ils mouraient. Le blé, en haussant, devenait de luxe et la demande en diminuait; mais le besoin ne diminuait pas. La demande ici ne se proportionnait pas au besoin, quelque cuisant qu'il pût être; les nécessiteux n'étant plus en mesure de disputer cet aliment, qui leur échappait, à l'élite des gens riches ou aisés.

Sans aller jusqu'à la famine positive, les brusques changemens de valeur du grain étaient très douloureux pour la masse. Le blé, ou si l'on veut le pain, qui varie beaucoup *en prix,* ne varie pas beaucoup *en quantité* dans la nourriture. Il tient ainsi, selon qu'il augmente ou diminue, une place plus ou moins grande dans le budget du journalier. Et si sa baisse, en deçà d'un certain chiffre, est de moins en moins sensible, sa hausse, au delà d'un certain autre chiffre, devient de plus en plus douloureuse. Le peuple en un mot profitait peu des grandes baisses et souffrait beaucoup des grandes hausses. Que le kilogramme de blé, au lieu de valoir régulièrement 10 centimes, vaille le triple pendant un an — soit 30 centimes — et le quart pendant l'année suivante — soit 2 centimes et demi — il ne s'établit de ce chef aucune compensation; du petit ménage, qui n'épargnera, durant l'abondance, que 7 centimes et demi sur ses frais de bouche, on exige, durant la famine, 20 centimes de plus pour les mêmes fournitures. Un pareil manque d'équilibre réduisait infailliblement à la misère, quand il survenait, la moitié des ouvriers. Il est très rare, à vrai dire, de voir des variations subites du simple au décuple; ce qui était assez fréquent, c'était une hausse du quadruple, qui faisait passer l'hectolitre de 3 à 12 francs, de 4 à 16 francs; comme si, de 20 francs aujourd'hui, le blé montait tout à coup à 80 francs.

Les provisions, que les villes accumulaient, ne suffisaient pas à les garantir de ces brusques fluctuations; il n'y avait pas entre les bonnes et les mauvaises années d'intermittence suivie. La cherté et le bon marché, qui se succédaient à des intervalles inégaux, se jouaient des combinaisons et des calculs de l'édilité urbaine. A plus forte raison défiaient-elles la pauvre prévoyance des campagnards isolés, qui n'avaient ni les capitaux, ni les locaux, ni les loisirs nécessaires, pour lutter avec succès contre les caprices des cours. Aussi l'un des résultats des hausses exagérées

du blé, c'est que bien des paysans n'avaient pas de quoi acheter des semences, et que beaucoup de terres restaient incultes pendant l'année qui suivait une disette; ce qui contribuait à maintenir les chiffres élevés.

II

Au XIIe siècle, les prix de l'hectolitre de froment oscillent entre 87 centimes dans le département de l'Eure (1180) et 43 fr. 50 dans celui du Bas-Rhin (1197). Dans la seule province de Normandie, il se vend, durant la même année, 1 franc à Nonancourt, 4 fr. 50 dans le pays de Caux, 10 francs à Mortain et 16 francs dans le Cotentin. Dans le premier quart du XIIIe siècle, le prix *moyen* de l'hectolitre de blé fut de 3 fr. 80. Pendant la seconde partie du règne de saint Louis, il s'éleva à 5 fr. 80 et pendant la première moitié du règne de Philippe le Bel, à 6 fr. 40. De 1251 à 1300, il varia en Franche-Comté de 4 à 13 francs, en Languedoc de 5 à 12 francs, en Normandie de 92 centimes à 11 fr. 60, et dans l'Ile-de-France de 22 francs à 1 fr. 17.

On constate à la fois des similitudes extraordinaires entre deux points éloignés et, entre deux localités situées à petite distance, des divergences singulières. A quelques années d'intervalle, la position des diverses régions se retourne : celles qui étaient en haut de l'échelle sont en bas et, réciproquement, celles qui regorgeaient de grains, pendant que les autres en manquaient, s'en trouvent privées, alors que les indigentes de la date antérieure ne savent qu'en faire. En 1289, le blé coûte 10 fr. 25 en Piémont et 1 fr. 65 en Alsace; en 1294, il coûte 11 fr. 50 en Alsace et la moitié seulement en Piémont.

Le blé montait rapidement au commencement du XIVe siècle. La moyenne des vingt-cinq années (1301-1325) avec lesquelles finit la dynastie capétienne directe est de 8 fr. 60 pour l'ensemble de la France. Elle varie, suivant les provinces, de 2 fr. 30 à 28 francs. Peut-être attribuera-t-on l'incohérence de ces moyennes locales à ce que les prix infimes de certaines provinces appartiennent aux années de prospérité et les prix excessifs de certaines autres aux années de famine; et en effet, dans des recherches de cette nature, on est obligé de prendre les chiffres qui se présentent, au hasard de l'exploration. Mais ce n'est pas à un pareil motif que tiennent les disparités : la Saintonge, qui ressort en moyenne

à 2 fr. 50, a connu des cours de 14 francs l'hectolitre; l'Alsace, que l'on trouve à 28 francs, vendait son blé 2 fr. 60 en 1318.

Quelque normale que soit la récolte, les prix ne s'unifient jamais complètement; et pour peu que le rendement éprouve quelque diversité, comme en 1344, on voit le grain valoir 1 fr. 40 à Montauban, tandis qu'il atteint 7 fr. 25 dans un département voisin du Languedoc, et se vendre 3 fr. 50 en Normandie, lorsqu'il s'élève à Paris à 17 fr. 25. La période 1351-1375 fut la plus chère des temps féodaux: la moyenne du blé en France s'éleva à 9 francs l'hectolitre. Ces vingt-cinq ans des règnes de Jean le Bon et de Charles le Sage furent aussi ceux où le pouvoir de l'argent devint le plus faible, où la vie était la plus coûteuse (1); mais l'augmentation des céréales *dépassait de beaucoup la dépréciation du numéraire*. En 1375-1400, au contraire, le prix moyen du blé diminua de moitié: de 9 francs l'hectolitre il descendit à 4 fr. 65. En France du moins, puisque, d'après les chiffres recueillis par Cibrario, il haussa encore en Piémont de 12 à 15 francs et qu'en Angleterre il baissait seulement de 7 à 5 francs.

Les prix tendirent aussi à se rapprocher d'un point à un autre : en 1384, le froment vaut à Paris et aux environs 4 francs; à Dijon 4 fr. 60; à Albi 5 fr. 60 et à Arras 6 fr. 40. Il n'en est pas de même dans la période suivante (1401-1425), la plus aiguë de la guerre de Cent ans. De 4 fr. 65 il remonte en moyenne à 7 fr. 20, — correspondant à 31 francs de notre monnaie. — Non qu'il n'y ait eu des trêves, des heures d'accalmie, ou des districts plus ou moins éprouvés : ainsi, durant cette période, la Normandie ne paye son blé que 3 francs l'hectolitre, l'Alsace que 4 francs, l'Orléanais que 7 francs, tandis qu'il coûte 10 francs en Roussillon, 16 francs en Champagne et Ile-de-France et 50 francs en Languedoc.

Ce chiffre prestigieux de 50 francs a pour cause les famines dont la région du Midi eut à souffrir, de 1418 à 1428, presque sans interruption. Après s'être vendu, en 1417, 2 fr. 20 seulement à Albi, le froment monta dans cette ville à 29 francs pendant les douze mois suivans, alors qu'à Paris il tombait à 1 fr. 50, prix extraordinaire, motivé, dit le chroniqueur, « par la crainte de la venue des gens de guerre. » C'était le temps où les Armagnacs et les Bourguignons ensanglantaient alternativement la capitale; les

(1) Voyez notre ouvrage sur *la Fortune privée à travers sept siècles*.

marchands ne tenaient pas à voir piller leurs réserves. Mais l'année n'était pas révolue que déjà le blé, aux Halles parisiennes, sautait à 9 francs puis à 18 francs. Deux ans après, c'est au tour d'Orléans à connaître les difficultés de l'alimentation : le blé y monte à 32 francs l'hectolitre, lorsqu'il ne valait à Paris que 25 francs, et, ce qui paraît incroyable, 1 fr. 50 en Normandie, 4 fr. 20 en Angleterre, et 3 fr. 70 en Alsace.

La famine va et vient; elle se promène de l'est à l'ouest et visite tantôt une ville, tantôt l'autre. C'est un fléau familier, comme aujourd'hui la peste ou la fièvre jaune en certaines parties du monde. On s'y attend, on s'y résigne, ainsi qu'à une force indomptée de la nature. A Limoges, en 1433, le blé vaudra 19 francs; il retombe en 1434 à 4 francs. Alors que le Limousin retrouve le cours normal, le Languedoc le reperd : le blé passe de 5 francs, en 1436, à 24 francs en 1437. Paris, qui payait alors le sien 7 francs, le paie 18 francs en 1438.

Toutefois, à partir de 1440, la situation s'améliore, les cours s'affaissent lentement. Les subits et terribles gonflemens des chiffres, symbole du dénûment des estomacs, du désert de la huche à pain, se font rares. Ces chutes et ces ascensions vertigineuses dans les cours ne vont plus être annuellement constatées. La moyenne française se trouve, par suite des bas prix de 1441-1450, de 6 fr. 70 l'hectolitre, semblable *intrinsèquement*, après beaucoup de vicissitudes, dans le deuxième quart du xve siècle, à ce qu'elle avait été en 1326-1350. Mais les 6 fr. 70 du xive siècle ne correspondaient qu'à 23 francs de 1897 et les 6 fr. 70 de 1426-1450 équivalent à 30 francs des nôtres. Ainsi le blé était plus cher, en proportion des autres denrées, sous Charles VII que sous Philippe de Valois. L'Angleterre le payait alors un tiers de moins que nous.

Avec le milieu du xve siècle commence cette ère de prospérité matérielle — les sept vaches grasses de notre histoire — qui durera jusqu'à la première partie du règne de François Ier. En 1451-1475, le blé baissa de moitié par rapport à la période antérieure : de 6 fr. 70 il tomba à 3 fr. 25, plus bas qu'à aucune autre date, plus bas même que sous Philippe-Auguste, où il avait valu 3 fr. 80. En 1476-1525, il ne s'éleva pas en général au-dessus de 4 francs pour l'ensemble du royaume. Comme le calme politique dont on jouissait alors ne garantissait pas le paysan de l'inclémence des saisons et des disettes qui en résultaient, — le grain valut en

Saintonge 18 francs en 1481, 28 francs à Agen en 1523, — pour que la moyenne des mercuriales n'ait pas dépassé 3 fr. 25 et 4 francs pendant ces soixante-quinze années, il fallut que certaines provinces aient compensé, par un bon marché inouï, l'élévation des cours en certaines autres. En effet, l'Ile-de-France ne paya l'hectolitre que 3 francs, la Normandie que 2 francs, le Berry que 1 fr. 85.

Les cours du xve siècle sont loin à coup sûr d'avoir l'uniformité des nôtres, qui ne diffèrent entre eux, d'une extrémité à l'autre de la République, que d'un dixième au plus; mais comme les taux les moins avantageux au consommateur, en ce temps, ne différaient pas beaucoup des chiffres que le froment atteignait normalement cinquante ans plus tôt, l'ensemble des classes laborieuses avait, en somme, peu à souffrir de leurs variations. En 1464, l'année de la plus abondante récolte peut-être, à en juger par les prix, *des six siècles qui ont précédé le nôtre,* l'hectolitre se vendit 1 fr. 75 à Strasbourg, 1 fr. 25 à Amiens, 1 fr. 10 à Albi, 85 centimes à Paris, 70 centimes en Normandie et 56 centimes à Soissons. — Le même siècle qui avait vu le froment à 70 francs le vit aussi à 56 centimes. — Une semblable uniformité dans le bon marché n'est pas unique; il n'est pas très rare que le blé vaille, comme en 1495, 2 fr. 30 dans le Midi, 2 fr. 20 dans le Centre et 2 fr. 40 dans le Nord; et les disparités du simple au double, qui ne peuvent guère être évitées à une époque où les marchandises sont peu transportables, au lieu d'être la règle comme jadis, deviennent alors l'exception : ainsi, en 1509, ce que Marseille paie 4 fr. 30 se vend 1 fr. 45 à Strasbourg, tandis que l'année suivante c'est le contraire : le Midi est favorisé — le cours est de 1 fr. 30 à Albi; — le Nord est mal partagé — Bruxelles s'élève au prix de 4 fr. 70.

D'ailleurs 4 et 5 francs l'hectolitre ne font, en *argent actuel*, que 24 et 30 francs de nos jours; on a vu souvent des chiffres plus élevés il y a quarante et cinquante ans; tandis que 1 fr. 50 et 2 francs ne faisaient que 9 et 12 francs de 1898, par conséquent un prix très avantageux pour le manœuvre qui gagnait alors 3 francs de notre monnaie. Ces observations demeurent vraies jusqu'à la fin du règne de Louis XII et dans les commencemens de celui de son successeur.

A partir de 1525, les prix vont s'élever sans aucun arrêt et avec une rapidité inouïe. Dans le demi-siècle qui sépare 1526 de 1575,

la moyenne du territoire français avait passé de 4 à 7 francs, puis à 12 francs. Et comme la valeur relative des métaux précieux demeurait le triple de la nôtre, les 12 francs de 1551-1575 correspondaient à 36 francs de 1898. Le blé coûtait donc à cette date 80 pour 100 de plus qu'aujourd'hui. Il est présumable que déjà ces cours excessifs provoquaient une grande misère; d'autant que leur irrégularité ancienne, compagne inséparable des époques troublées, recommence : en 1555, l'hectolitre se vend 7 francs à Strasbourg, 16 francs en Languedoc et 30 francs à Lille, qui eut au reste, durant toute la seconde moitié du XVIe siècle, ce fâcheux privilège de tenir constamment la tête des mercuriales. Il est très rare que cette primauté lui soit enlevée.

Si nous parcourons la France en 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, nous trouverons, pour l'hectolitre de blé, une échelle de chiffres qui commence par 1 fr. 35 à Caen, et finit par 33 francs à Tulle. Entre ces deux extrêmes on « cotait », suivant la formule des bulletins commerciaux d'aujourd'hui, à qui ces pages d'histoire — nécessairement arides — ressemblent trop sans doute au gré du lecteur, on cotait 15 francs à Nîmes et 26 francs à Paris.

Sous Henri III, et dans les derniers vingt-cinq ans du siècle, les chiffres de 30 et 40 francs ne sont presque plus extraordinaires. Ce cycle de cent années, qui avait vu à son aurore les prix les plus bas que l'on puisse noter de 1200 à 1800, vit à son déclin les cours les plus hauts de toute la monarchie. Trois ans après l'avènement nominal de Henri IV, au fort de la Ligue, en 1592, la moyenne des prix fut de 35 francs, avec une gradation débutant à 8 francs dans l'Indre, passant à 14 francs à Châteaudun, à 16 francs à Orléans, 22 francs à Lille, 30 à Paris, 40 à Brive et se terminant à 66 francs à Marseille et à 79 francs à Albi. Les moyennes des années 1595 et 1596 sont de 47 et 43 francs. Nul ne songerait à nier que les guerres civiles et étrangères aient influencé très fortement les cours des céréales; la température y joua sans doute quelque rôle; mais l'accroissement de la population fut à coup sûr l'une des causes prédominantes. Le même phénomène se faisait sentir chez nos voisins, les Anglais, où le blé valut, en 1590-1600, 15 fr. 50 l'hectolitre; après avoir coûté dans les périodes antérieures, 10, 7 et jusqu'à 3 fr. 50 en 1510. Chez nous il était passé, durant le même laps de temps de 4 à 20 francs. Or il est clair que la valeur des monnaies n'avait pas diminué de 5 à 1, ni d'un côté du détroit ni de l'autre. Le prix de 20 francs

l'hectolitre était un prix de famine, puisqu'il représente 50 de nos francs de 1898.

Il est bon de toucher ici du doigt la vieille erreur où sont tombés tant d'écrivains, en affirmant que « le blé, de tout temps, s'est équilibré à la population et à ses besoins. » Le blé, disait l'un d'eux, le comte Garnier, au commencement de notre siècle, est la mesure naturelle des salaires; sur cette mesure *se règle le prix du travail*, qui est lui-même l'élément primitif de toutes les valeurs échangeables... » Deux propositions également fausses. Adam Smith avait pensé que le *criterium* de la valeur relative de l'argent pouvait être cherché dans le travail, réduit à sa plus simple expression : le salaire du manœuvre. Mais le prix du blé ne détermine ni le taux des salaires, ni la valeur des métaux. Chacune de ces marchandises, — argent, travail, denrées, — hausse et baisse tout bonnement selon qu'elle est plus ou moins offerte, plus ou moins demandée.

Le rapport de l'argent avec le blé n'est pas du tout semblable au rapport de l'argent avec les salaires; selon qu'on s'appuierait sur l'une ou sur l'autre, on trouverait des coefficiens très différens; parce que tantôt le grain coûtait *six fois* moins cher qu'aujourd'hui, pendant que les salaires étaient seulement *quatre fois* moindres que les nôtres ; tantôt les salaires étaient le tiers de ce qu'ils sont aujourd'hui, pendant que le grain coûtait le même prix qu'à l'heure actuelle. Les variations respectives du blé et des salaires sont rendues aisément saisissables par l'évaluation, *en froment*, du gain annuel des journaliers.

Le travailleur manuel se procure aujourd'hui, avec les 750 francs que produisent ses 300 jours de labeur, 37 hectolitres et demi de froment. Le même travailleur, avec les 125 francs, équivalant aux 250 jours de son année « servile », en obtenait 30 hectolitres sous saint Louis, il n'avait plus que 23 hectolitres sous Philippe le Bel. Au XIVe siècle, il gagnait successivement 19 hectolitres (1301-1325), montait à 30, puis à 42 hectolitres, au commencement du règne de Charles VI (1376-1400), pour redescendre à 24 dans le demi-siècle suivant. Au contraire, de 1451 à 1525, le manœuvre gagne 46 hectolitres, puis 36 hectolitres et demi par an. Sa situation est donc meilleure, à tout le moins égale à ce qu'elle est en 1898. Mais cette ère fortunée ne dure pas. En 1526-1550, il ne se procure plus que 25 hectolitres, puis 15 seulement en 1551-1575, enfin *neuf hectolitres trois quarts* en 1576-1600. Il est donc, sur ce

chapitre si important de l'alimentation, quatre fois moins riche alors que notre ouvrier contemporain.

III

En admettant qu'un laboureur ou un artisan consomme journellement un kilo de pain, soit environ 500 litres de blé par an, il aurait eu à peine, avec la valeur des 475 litres restant sur sa paie disponible, de quoi se vêtir, se loger, s'éclairer. Encore eût-il dû se contenter de pain sec et d'eau fraîche. Même, ce pain de froment lui aurait manqué, s'il avait eu la charge d'une famille; puisque la femme de la campagne, qui mange à peu près autant de pain que l'homme, gagne moitié ou un tiers de moins, et que les jeunes enfans, qui ne gagnent rien, ou très peu de chose, ont un appétit très exigeant. Le manœuvre se contentait donc de pain de méteil, de seigle, d'orge, de sarrasin, de millet et, dans les mauvaises années, de pain d'avoine. Toutes les farines étaient mises à contribution.

Le rapport des prix de ces grains entre eux variait d'une année à l'autre, suivant le plus ou moins d'abondance du froment. Proportionnellement à ce dernier, le seigle se trouvait en général beaucoup plus et l'avoine beaucoup moins chère que de nos jours. L'avoine dut être, dans les périodes cruelles, la ressource des pauvres gens. C'est à elle que les ventres affamés avaient recours. Quand le blé est à bon marché, l'avoine coûte le tiers ou la moitié de cette céréale; quand il augmente, elle ne le suit que de loin; elle ne vaut plus que le quart ou le cinquième du froment.

C'est ce passage constant d'une farine à l'autre qui m'a obligé à ne tenir compte que des cours du grain non moulu et à négliger les prix du pain. Avec le blé, chacun sait de quoi l'on parle; avec le pain, on l'ignore. Au moyen âge, et dans les temps modernes jusqu'à la Révolution, l'autorité municipale taxait non pas le *prix*, mais le *poids* du pain. La miche se vendait pour une somme invariable et s'allégeait ou s'alourdissait suivant que le blé montait ou baissait de prix. Mais, quand le boulanger, tout en continuant à vendre chaque pain le même prix, diminuait son poids de moitié ou davantage, l'ouvrier, qui ne pouvait ni en acheter le double, ni se contenter d'une quantité insuffisante, se résignait à un changement dans son ordinaire. Le besoin faisait passer son pain par une gamme de tons de plus

en plus foncés : de blanc, il devenait gris, puis brun, puis noir.

Ces mots « bon pain », « pain blanc », « pain noir », qui traînaient dans le langage, les « dits » nombreux qu'ils avaient fournis, les proverbes et les expressions dans lesquels le pain s'était introduit, trahissent des soucis de nos pères, inconnus aux générations nouvelles. Est-ce aujourd'hui une qualité bien rare que d'être « bon comme du bon pain » ? Nul ne se préoccupe de « ne pas manger son pain blanc le premier », ni ne redoute d'en être réduit « au pain noir de l'adversité », simples métaphores désormais, comme le « pain amer de l'exil ». Quelle que soit l'adversité qui frappe un Français de 1898, il lui serait bien difficile de trouver du pain noir dans sa patrie. Nos indigens mangent le pain de pur froment des princes de jadis.

La variété des pains usités dans les siècles passés rend très hasardeuse toute comparaison que l'on en voudrait faire, soit entre eux, soit avec le pain de nos jours. Dans ce qu'on nommait « pain blanc », au XIVe siècle, il entrait souvent une forte portion de seigle. Le roi de France et le duc de Bourgogne se montraient, à cette époque, très friands d'un certain « pain anglais » à eux seuls réservé, qui sans doute ne valait pas celui de nos boulangeries parisiennes. Charles VI se régalait avec des échaudés, semblables à ceux que les nourrices aujourd'hui acceptent à peine. Notre pain de luxe eût été un gâteau, notre pain ordinaire était un luxe.

Aussi, quand on trouve le prix du pain, sans aucune épithète, demeure-t-on fort perplexe. Il est des pains de toutes farines et des farines plus ou moins coupées de son. Quelle pouvait être cette pâte inférieure qu'un document officiel taxe à 10 centimes le kilo en 1350, lorsque, quelques années plus tard, le pain « claret » valait 35 centimes, le pain « tourte » 38 centimes et le pain « seminel » 48 centimes? Ce dernier, à vrai dire, confine à la pâtisserie; on interdit sa fabrication lors des hausses du blé; on la prohibe aussi en carême. Au-dessous du « seminel », on note, au XVe siècle, le simple pain blanc ou « fouache », puis le pain bis de ménage, ou « pain à bourgeois », et enfin le pain *brun*, de deux qualités, à l'usage du peuple. Le pain blanc se vend-il 27 centimes le kilo à Paris, en 1421, le « pain brun » ne coûtera que 17 centimes et le « pain de labour » 13 centimes. Mais que penser de ce type vulgaire coté un quart au-dessous du pain brun? C'était là sans doute ce « gros pain ballé » dont par-

lera Rabelais, c'est-à-dire un pain qui contenait toute l'écorce ou glume du grain.

On arrivait ainsi à céder ce pain *buret* ou *rousset* pour moitié du prix du pain blanc ; lorsque ce dernier coûtait 24 centimes le kilo, l'autre ne dépassait pas 12 centimes. Malgré tout, le pain s'éleva fort ; la première qualité atteignit 1 fr. 20 le kilo vers la fin du XVI[e] siècle, tandis que le pain des prisonniers ou des pauvres revenait à 28 centimes.

IV

Le pain absorbait en moyenne un quart des recettes de la classe ouvrière, aux champs ou dans les villes ; les autres denrées pouvaient être considérées comme formant ensemble un tiers de son budget, soit 35 pour 100. De ces denrées la plus importante est la viande, y compris le lard et la graisse, à laquelle le prolétaire consacre environ 10 pour 100 de ses dépenses.

Si le blé est, parmi les objets de consommation constante, un de ceux qui ont le moins augmenté depuis sept siècles, la viande est, au contraire, la marchandise qui a le plus renchéri. En s'attachant aux prix du bétail sur pied, on trouverait des différences prodigieuses entre les chiffres d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. A l'époque de la plus grande baisse des animaux de boucherie et des grains, au milieu du XV[e] siècle, on vendait une vache pour 160 litres de froment dans la Manche, à la Haye-du-Puits (1454) et un mouton pour 20 litres de froment. Dans cette localité, les 160 litres de froment valaient alors 6 francs et les 20 litres valaient 75 centimes. Le mouton que l'on cédait ainsi, à la fin du règne de Charles VII, pour 75 centimes était meilleur marché que ceux qui se négociaient à Athènes, 600 ans avant Jésus-Christ, pour une drachme ou 93 centimes. De nos jours, vache ou bœuf coûtent en moyenne 380 francs, soit 1 900 litres de froment au lieu de 160 ; le mouton se vend en général 30 francs, soit 150 litres de froment au lieu de 20.

Ce n'est là qu'un exemple, entre cent, des changemens de rapport qu'ont éprouvés, les unes vis-à-vis des autres, dans la suite des temps, les diverses marchandises. La vache et le mouton que nous citons ici n'étaient pas, à vrai dire, l'honneur de l'espèce ; leur prix est très inférieur à celui de la plupart des sujets adultes de leur race, à cette époque. Mais combien la valeur ordinaire de

ceux-ci paraîtra minime en regard des mercuriales de 1898 ? Au XIIIe siècle, les bœufs ou les vaches se vendent en moyenne 37 francs, les moutons 3 fr. 60, les porcs 9 francs, soit *le dixième* des animaux de même nom à la fin du XIXe siècle. De 1301 à 1400, le prix des bœufs éprouve peu de variations; la moyenne oscille entre 24 et 53 francs. Les autres bestiaux augmentent légèrement; seuls les porcs, à 14 francs, ont une plus-value sérieuse. Au siècle suivant, la baisse est générale; elle atteint son maximum sous Louis XI, où les bœufs ne valent plus que 22 francs, les veaux et les porcs que 5 francs, les moutons que 1 fr. 50. Mais, depuis Charles VIII jusqu'à Henri III, les bestiaux enchérissent d'une façon ininterrompue suivant le mouvement ascensionnel de tous les prix et arrivent, au début du XVIIe siècle, à valoir : les bœufs, plus du double, 56 francs; les porcs, plus du triple, 17 francs, et les moutons, le quintuple, 7 fr. 50, de ce qu'ils s'étaient vendus cent vingt-cinq ans auparavant. La hausse des moutons était récente : dans le marché passé entre Panurge et Dindenault, ce dernier, déclarant que « le moindre de ses moutons vaut quatre fois ceux que les habitans de la Colchide vendaient un talent d'or », demande 3 livres tournois pour un animal à choisir dans tout le troupeau, soit intrinsèquement 10 francs. — « C'est beaucoup, répond Panurge; en nos pays, j'en aurais bien cinq, voire six, pour telle somme de deniers. » Panurge offrait ainsi 10 à 12 sols, soit 1 fr. 83; ce qui, à l'époque de la publication de *Pantagruel* (1547), concorde avec nos moyennes.

Je ne saurais dire s'il s'était manifesté quelque hausse, depuis le milieu du moyen âge, dans les quatre siècles qui séparent la mort de Charlemagne de celle de Philippe-Auguste. En 834, on achetait un bœuf en Bretagne pour 12 francs; on en payait un autre 34 francs aux environs de Paris, en 840. Les chiffres sont trop rares pour servir de base à une estimation. Ce qui est certain, c'est que, dans le cours des quatre siècles suivans, — 1200 à 1600, — après les fluctuations que je viens de signaler, les bestiaux n'avaient augmenté que de 50 pour 100 en général.

Les prix qui ont servi à édifier ces moyennes varient naturellement dans chaque espèce et dans chaque localité selon l'âge et la qualité de chaque animal. Il existe à Paris, au XIVe siècle, des bœufs de 24 francs et des bœufs de 107 francs. Mais il est remarquable que le prix *moyen* ne paraît pas différer sensiblement, non seulement en France, d'une province à l'autre, mais dans

toute l'Europe centrale; en 1277, une vache vaut 35 francs à Genève, comme à Londres, dans le Maine ou en Artois.

Nous ne pouvons du reste tirer aucune conclusion du prix des *bestiaux sur pied*, parce qu'ils ne ressemblent en rien aux nôtres. Ces bestiaux du moyen âge n'ont de porcs, de moutons et de bœufs que le nom. Beaucoup sont des animaux à demi sauvages, n'ayant que la peau sur les os et traînant, à travers les landes, une existence dépourvue de tout engraissement. Pour ceux mêmes que l'on nomme « gras », par comparaison, cette épithète est très relative. Un seigneur de Basse-Normandie, le sire de Gouberville, consigne dans son journal (1555) que, tel jour, il est allé « à la forêt voir ses bêtes qu'il ne trouva point ». Il aperçut seulement « le taureau qui clochait, que l'on n'avait point vu depuis deux mois ». Le système agricole pratiqué par la France du moyen âge était peut-être propice à la reproduction, à la pullulation du bétail, il l'était très peu au développement, à l'épaississement de chaque bête.

Les innombrables quadrupèdes lâchés dans la vaine pâture ont de quoi subsister tout juste, de quoi vivre et grandir; ils ont rarement de quoi prospérer. Un bœuf, pompeusement offert à Charles-Quint par la ville de Malines, est regardé comme un vrai phénomène parce qu'il pèse un millier de kilos. De pareils sujets sont ordinaires dans nos concours régionaux, et il en est chaque mois, à l'abattoir de la Villette, dont le poids vif est moitié plus fort. Un traité d'économie rurale du XIIIe siècle évalue le produit d'une vache bien nourrie à 93 deniers pour les six mois d'été (15 avril au 15 octobre) et à 10 deniers seulement pour les six autres mois, c'est-à-dire à *neuf fois moins*.

Ce rendement intermittent montre que les vaches d'autrefois ne produisaient rien, ou très peu de chose de plus que rien, pendant la moitié de l'année. Tout ce qu'elles pouvaient paître, pendant la saison morte, les empêchait seulement de mourir. Encore l'auteur de cette féodale « Maison rustique » prend-il soin de nous avertir que, pour arriver à ce piètre résultat d'une demi-année, envisagé par lui comme un maximum, la vache doit être, du printemps à l'automne, dans un bon pâturage; que, s'il s'agit de bêtes nourries dans les bois, les prés fauchés ou les champs moissonnés, il en faudra trois pour donner la même quantité de lait. Or, la grande majorité de l'espèce bovine se contente de ce modeste ordinaire et ne fournit, lorsqu'elle fournit quelque chose,

— car souvent on s'abstient de traire les vaches durant six mois, — que 6 à 700 grammes de beurre par semaine.

Aussi, quoique le prix des bestiaux soit minime, le beurre, le fromage, le lait surtout, sont relativement coûteux. Du 1er novembre au 1er mai, le litre de lait se vendait trois fois plus cher que dans le reste de l'année. Et l'on ne s'expliquerait pas ce fait, si l'on ne savait que le foin aussi est très onéreux, parce qu'il en est très peu récolté, proportionnellement au nombre de bouches auquel il est destiné, et parce qu'avec le système communiste en vigueur, personne ne se soucie d'améliorer des prairies pour autrui.

Une autre preuve de cette maigreur des bestiaux, du faible débit auquel ils se prêtent, nous est fournie par la comparaison du prix de l'animal sur pied avec celui du kilogramme de viande *autrefois et de nos jours*. De ce que la moyenne actuelle du prix des vaches ou des bœufs s'établit à 380 francs, lorsque le kilo de bœuf se vend au détail 1 fr. 60, il résulte que l'animal représente, en viande nette, 237 kilos; en fait, il représente davantage, puisque le boucher prélève un bénéfice qui suppose l'existence d'un rendement supplémentaire en poids, mais il en était de même jadis.

Négligeons donc, puisqu'il ne s'agit ici que d'une approximation, la part du commerçant, aussi bien au XIXe siècle qu'au XIVe ou au XVIe. Cet animal, qui pèse aujourd'hui 237 kilos, n'a jamais atteint une moyenne semblable dans les âges antérieurs. Le poids le plus fort qu'accuse le rapprochement des prix de vente « au détail » et « sur pied » est de 180 kilos en 1350 et en 1550; il descend jusqu'à 120 et 110 kilos seulement de 1376 à 1450, pendant la période la plus critique qu'ait traversée l'agriculture. Sans doute personne ne songeait, en ce temps-là, à soumettre au régime de l'élevage des sujets menacés d'une rafle permanente de la part des brigands-guerriers. On laissait les individus de chaque race se tirer d'affaire comme ils pouvaient. C'est, en effet, à la même époque que l'on constate les plus petits poids pour les moutons et les porcs.

Les premiers, qui pèsent en moyenne 18 kilos, n'en pesaient que 9 sous Charles VII; les seconds, qui équivalent actuellement à 60 kilos, n'en rendaient alors que 18. Pour les veaux, au lieu des 44 kilos du rendement contemporain, on n'en tire pas, en moyenne, — de 1200 à 1500, — plus de 27 kilos par tête. Cette

situation se prolongea jusqu'aux temps modernes. Dans le marché passé sous Louis XIV pour la fourniture de la cour (1659), il est porté que les veaux pèseront au minimum 15 à 20 kilos. La distance est moins grande, par conséquent, entre le prix ancien du *kilo de viande* et son prix actuel, qu'elle n'est, entre les prix des deux époques, pour le *bétail sur pied*. Aux XIVe et XVe siècles, par exemple, lorsque le bœuf et le mouton valent jusqu'à vingt fois moins que de nos jours, la viande ne descend pas, en général, au-dessous du dixième de sa valeur présente.

Bien que réduite à des proportions moindres qu'on ne l'imaginerait tout d'abord, d'après le prix infime du bétail, la différence entre la valeur de la viande de boucherie, du XIIIe au XVe siècle, et celle de 1897, n'en est pas moins très importante. Par son bon marché, la viande était un aliment de consommation journalière, « de première nécessité », croyait-on, et l'on ne supposait pas qu'on dût être forcé de la regarder plus tard comme un luxe. De 1301 à 1450, alors que le blé vaut la moitié ou le tiers de ce qu'il coûte aujourd'hui, le kilo de bœuf ne participe pas à cette hausse et se paie le sixième de son prix actuel. A partir de 1450 jusqu'en 1525, tandis que la rémunération du travail correspond au *quart* de ce qu'elle est à la fin du XIXe siècle, le kilo de bœuf s'achète onze fois, dix fois, sept fois moins cher; le kilo de porc, sept et cinq fois meilleur marché. Quant au veau et au mouton, quoiqu'ils aient joui naguère, comme de nos jours, d'une légère prime, le kilogramme de l'un et de l'autre, qui se vendent maintenant 1 fr. 80, oscillent en moyenne entre 17 et 26 centimes, de 1450 à 1525.

Ce sont là soixante-quinze années de bombance, où le populaire peut manger à sa faim; il va pâtir ensuite durant trois siècles. Sous Louis XI, en Normandie, les ouvriers mangent de la viande trois fois par semaine; dans l'Est, ils en mangent tous les jours. La ration quotidienne de ceux qui sont nourris par leurs patrons dépasse souvent 600 grammes. Le manœuvre d'aujourd'hui, avec ses 2 fr. 50 de salaire, gagne environ 1 600 grammes; au XIIIe siècle, le produit de sa journée équivaut à 1 900 grammes, et à 2 500 grammes, au XIVe siècle. Dans la seconde moitié du XVe siècle, elle atteignit 3 700 grammes de bœuf et 2 600 grammes de porc. La viande était donc, *par rapport aux salaires les plus médiocres, à moitié prix* de ce qu'elle est en 1898.

Avec le XVIe siècle, la situation va se modifier profondément. Dès l'avènement de François Ier, le journalier ne gagne plus que

2700 grammes de bœuf; à la fin du règne de Henri III, il n'en gagnait plus que 1 850 grammes. « Du temps de mon père, écrit un auteur en 1560, on avait tous les jours de la viande, les mets étaient abondans. Mais aujourd'hui tout a bien changé; la nourriture des paysans les plus à leur aise est inférieure à celle des serviteurs d'autrefois. » Si quelqu'un, en effet, eut le droit de vanter le passé, ce fut certainement l'homme de labeur de la fin du XVIe siècle, lorsqu'il comparait son sort à celui de ses aïeux immédiats. C'est en vain que l'échevinage subventionne parfois les bouchers, — suivant l'usage socialiste de l'époque, — « pour qu'ils n'augmentent pas le prix de la viande ». Le renchérissement revêtit l'aspect d'une calamité publique; les luthériens eux-mêmes, en Alsace, défendirent d'abattre aucun bétail pendant le carême; mesure qui demeura en vigueur, dans cette province, un siècle après l'introduction du protestantisme.

Peut-être y a-t-il un atavisme de l'estomac? la privation ne fut pas acceptée sans murmure par les classes laborieuses. « Le pauvre peuple de Normandie, disaient les doléances de 1584, est à présent réduit *en telle extrémité qu'il n'a moyen de manger chair;* ains se nourrit de fruitages et de laitages. » A Nîmes, où la consommation de la viande est présentement de 55 kilos par tête et par an, elle était tombée en 1590 à 1 kilo et demi; ce qui explique le proverbe languedocien de cette époque : « Ail et *viande*, repas de richard; ail et pain, repas de paysan. » La vérité, c'est que le haut prix des céréales forçait l'ouvrier à consacrer au pain presque tout l'argent qu'il employait naguère à l'ensemble de sa nourriture. La viande était, en somme, trois fois moins chère encore que de nos jours, tandis que le blé coûtait le même prix qu'aujourd'hui, et les salaires n'atteignaient pas le tiers des nôtres.

Le bœuf se payait, à la fin du XVIe siècle, 42 centimes le kilo en moyenne; mais la graisse destinée au potage valait 1 fr. 30. Cet écart énorme, — juste l'opposé de celui que nous voyons maintenant, — montre que les animaux consommés étaient plus nerveux et plus membrés que gras. Aussi le cuir est-il abondant, tandis que le suif est rare; et pendant que les souliers coûtaient cinq fois et demi moins que les nôtres, les chandelles se vendaient un tiers de plus qu'aujourd'hui. La même disproportion existait entre le porc, qui valait 45 centimes et le lard, qui se vendait 1 fr. 20 le kilo.

Quand on entend les Normands se plaindre, sous Henri III,

d'en être réduits à se nourrir, par économie, de « fruitages et laitages », on peut croire que, pour le laitage, ce n'est là qu'une simple formule; car le lait et le beurre, avec des vaches soumises au régime que l'on a vu tout à l'heure, étaient des denrées toujours plus haut cotées que la viande. Le beurre, qui, du XIIIe au XVe siècle, varia en Angleterre de 49 à 60 centimes le kilo, monta en France, sous Charles VI et Charles VII, jusqu'à 80 centimes, 1 franc et 1 fr. 50 en moyenne. Il était redescendu à 50 centimes, pendant les cent ans qui séparent l'avènement de Louis XI de la mort de François Ier, pour s'élever de nouveau à 1 fr. 25 dans le dernier quart du XVIe siècle. Il valait le même prix à Francfort; mais la Grande-Bretagne ne payait le sien que 95 centimes. Le beurre frais, sensiblement plus cher que le beurre salé, s'était vendu dans les environs de Paris, au XIVe siècle, jusqu'à 3 et 4 francs le kilo.

Le litre de lait variait de 10 à 20 centimes à cette époque; plus tard et jusqu'au règne d'Henri IV, il se paya 8 centimes environ en lait ordinaire; la crème valait 46 centimes et le lait écrémé ou battu 3 centimes et demi. La plupart des renseignemens recueillis sur les fromages ne peuvent être utilisés, d'abord parce que les prix sont donnés « à la pièce », sans indication de poids; — or il est des fromages de 100 grammes et d'autres de 50 kilos; — ensuite parce que le plus grand nombre portent des noms empruntés à une localité du voisinage, — jusqu'au XVIe siècle les fromages ne font pas de longs parcours, — dont la réputation est aujourd'hui perdue. Nous ignorons, par suite, le genre de fermentation laiteuse et la famille à laquelle ils se rattachent. La comparaison de leurs prix avec ceux du beurre est un indice de leur qualité médiocre; chacun sait qu'il existe trois sortes de fromages : ceux qui sont le produit du lait naturel, ceux auxquels on a ajouté de la crème et ceux à qui on l'a enlevée. A cette dernière catégorie se rattachaient la plupart des espèces communes — fromages blancs ou « de presse » — dont le peuple se contentait. Mais le fromage d'Auvergne valait 65 centimes en 1567, et le « Cantal » aujourd'hui ne se paie guère plus du double; le « Hollande » coûtait alors 1 fr. 32 à Bruxelles, il se vend maintenant 2 francs à Paris : le « parmesan », que nos contemporains achètent 3 francs le kilo à Paris, était coté 2 francs au XVIe siècle. En somme, le lait, le beurre et le fromage ont beaucoup moins enchéri que la viande; c'est un résultat des progrès de

l'agriculture. Quoique le kilo de vache vaille aujourd'hui sept fois plus que sous Louis XII, le lait de cette vache et ses dérivés ne valent, eux, que trois fois et demi plus cher, et la même proportion se retrouve à toutes les époques. C'est une distinction qui a son importance.

Les œufs, au contraire, dont on peut évaluer la douzaine au prix moyen de 1 franc en 1897, sont une des denrées qui ont le plus augmenté. Aux environs de Paris, elle oscillait, dans la seconde moitié du XVe siècle, de 7 à 19 centimes, et coûtait en moyenne douze fois moins qu'à présent; durant les soixante-quinze années précédentes (1376-1450), bien que d'un prix plus élevé, elle s'était vendue six et huit fois meilleur marché qu'aujourd'hui; au XVIe siècle et même au XIVe, elle était aussi demeurée inférieure au coût général de la vie. Les œufs sont donc, avec la viande, l'aliment qui s'est le plus dérobé à la consommation, si l'on suppose, comme il est vraisemblable, que, du bon marché — indice d'abondance — résulte un usage universel. Le même fait persista de 1501 à 1575, avec les prix de 13, 15 et 26 centimes, pour la douzaine d'œufs, dans ces trois quarts de siècle, où le cours de toutes choses était seulement cinq, quatre et trois fois plus bas d'ordinaire que de nos jours.

V

Le vin a été la boisson usuelle des Français du moyen âge. La vigne était cultivée sur la totalité de notre territoire, dans les départemens même où l'on boit aujourd'hui de la bière et du cidre. Toutefois, comme la température n'a pas varié depuis deux mille ans en Europe, il est facile d'augurer que les raisins de Normandie, Picardie ou Ile-de-France, d'une maturité le plus souvent imparfaite, ne donnaient qu'un liquide peu alcoolique, sujet à aigrir et incapable de se conserver. C'est pour ce motif qu'au rebours de ce que nous voyons maintenant, le vin nouveau était toujours plus haut prisé que le vin vieux; on l'absorbait « tout chaud », suivant l'expression villageoise, avant que l'acide acétique n'y eût fait des ravages, et souvent on l'additionnait de miel.

Cette incapacité à produire de bons vins ne s'appliquait pas aux districts du Midi ayant pour eux le soleil; cependant, tous les crus aujourd'hui renommés sont modernes, et presque tous les crus renommés jadis sont complètement oubliés. Est-ce le goût

qui a varié depuis six siècles, et les clos bordelais, par exemple, donnaient-ils, au temps de la domination anglaise, le même jus qu'en 1898? Peut-être, puisque rien ne démontre qu'une bouteille de Château-Laffite soit *intrinsèquement* meilleure qu'un litre de « petit bleu » et puisque, l'on aurait beau disserter, on n'arriverait pas à s'entendre sur ce qu'il convient d'appeler « piquette » et sur ce que l'on doit nommer « bon vin ». Le cru de Rebrechien près Orléans, qui faisait les délices du roi Henri Ier (1050), devint ensuite si déprécié qu'il fut défendu, à la fin du XVIe siècle, de le jamais servir sur la table royale. Le vignoble auvergnat de Saint-Pourçain est de tous le plus en vogue au temps des premiers Valois, et peu de gens, même en Auvergne ou en Bourbonnais, connaissent maintenant son nom.

Nos pères, toutefois, devaient avoir les mêmes appétences que nous, en fait de vin; plusieurs observations le prouvent. Ils fuyaient l'acidité autant qu'il était en leur pouvoir et n'épargnaient pas les quolibets aux « tord-boyaux » — ainsi les nommaient-ils — du Cotentin ou du pays d'Auge. Les gens de l'Ouest recherchaient les vins « français », c'est-à-dire récoltés en Ile-de-France, et les habitans de cette dernière province importaient les produits de Bourgogne et du Centre. Quoiqu'il fût de règle d'interdire, dans l'intérêt des viticulteurs locaux, l'importation des vins étrangers, et, dans l'intérêt des consommateurs, l'exportation des vins du pays, le vin circulait néanmoins aux temps féodaux; mais il ne circulait que par mer et, par les voies fluviales, dans le sens de la descente.

Le privilège de la position primant la qualité du vignoble, l'effort des propriétaires se porte exclusivement sur les terroirs faciles à exploiter et, si beaucoup de clos n'ont été appréciés que fort tard, c'est peut-être simplement que naguère ils n'existaient pas. Cette difficulté des transports poussa l'agriculture, dans le Nord, au début du XVIe siècle, à planter partout des vignes. On voit à cette époque disparaître, des comptes de beaucoup d'hospices, toute espèce d'achat de vins; tandis que, parmi les dépenses de la maison, apparaissent des frais de vendange. Les pouvoirs publics, de leur côté, commencèrent à défendre l'extension du territoire viticole; la peur de voir se restreindre le sol réservé au blé inspirait ces prohibitions. La difficulté des transports, qui maintenait, en deçà de la Loire, les vins à un prix assez haut, les faisait descendre à rien dans les régions du Midi, lors

des années d'exceptionnelle abondance. Les paysans languedociens ou provençaux furent réduits plus d'une fois au XVe siècle, après avoir rempli les futailles et les vases disponibles, à cesser de vendanger, laissant perdre, faute de débouchés, leurs raisins à la branche.

Pour le vin, comme pour le blé, l'irrégularité des récoltes influait sur les prix avec une violence dont nous pouvons difficilement nous faire idée, aujourd'hui que le commerce, faisant contrepoids à ces oscillations, absorbe ou rejette tour à tour sur le marché des quantités énormes de ce liquide. A la fin du XIIe siècle, le vin variait dans la région parisienne de 5 à 20 francs l'hectolitre, suivant qu'il s'agissait de crus locaux ou de futailles importées de Bourgogne. Sous les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, le maximum — d'après les chiffres que j'ai recueillis — paraît être, pour l'ensemble du territoire, de 26 francs l'hectolitre, le minimum de 2 fr. 50 à Agen (1251). La moyenne qui, du rant cette période, s'était maintenue aux environs de 7 francs passa tout à coup à 19 francs dans le siècle suivant (1276-1375). Il était donc, comparativement au coût général de la vie, beaucoup plus cher qu'à l'heure actuelle, où l'on peut l'évaluer à 30 francs. Le chiffre de 19 francs était dépassé en Ile-de-France et dans le Nord ; il était loin d'être atteint en Guyenne. Le « vin de Gascogne » expédié en Artois s'y négociait pour 23 francs l'hectolitre, tandis que le Bourgogne, rendu à Paris revenait à 43 francs. Encore était-ce une qualité courante ; car il montait jusqu'à 100 et 150 francs, s'il s'agissait de certains vins de Beaune ; « vins de présent » et « d'honneur », si renommés parmi les gourmets, que le désir de ne pas trop s'éloigner de la source d'une si précieuse liqueur avait, au dire de Pétrarque, beaucoup de part à la répugnance des cardinaux d'Avignon pour le retour du pape à Rome.

Ces vins-là se vendaient en « flacon » ; la presque totalité des autres étaient bus « à la pièce », chez les rois comme les vilains. Cette recherche moderne de mettre son vin en bouteilles, que le plus modeste bourgeois d'aujourd'hui s'offre pour des boissons ordinaires, les chevaliers n'en usaient que pour des vins de dessert comme le grenache, ou le « vin grec » venu de contrées lointaines. Le prix élevé des récipiens de verre forçait à laisser vieillir le vin dans des fûts.

Avec la fin du XVIe siècle et la première moitié du XVe se produit une baisse légère : l'hectolitre ne se vend plus que 14 francs,

mais il demeure, à ce taux, bien plus cher que de nos jours, puisque, suivant la valeur relative de l'argent, ces 14 francs en représentent 60 de notre monnaie. Sous cette moyenne apparaissent, d'une année à l'autre pour le même cru et, quand on parcourt plusieurs régions, dans la même année, de profondes inégalités : en 1434, par exemple, nous voyons le vin osciller de 1 fr. 20 l'hectolitre à Montélimar et 6 francs près d'Auxonne (Franche-Comté) jusqu'à 29 francs à Paris et 32 francs à Troyes. Son prix ne cessa de diminuer de 1451 à 1525 ; il descendit de 14 francs à 10 sous Louis XI, à 9 sous Charles VIII, à 7 au commencement du règne de François I[er]. Ces chiffres équivalent, en monnaie actuelle, à 60, 54 et 35 francs ; ils étaient donc plus élevés que les nôtres.

Les diverses provinces conservaient, à peu de chose près, quoique les plantations de vignes eussent été considérables par toute la France, leur place respective dans l'échelle des prix. Il en fut de même durant les cinquante années suivantes (1526-1575), où le vin remonte à 17 francs, et de 1576 à 1600, où il s'élève en moyenne à 19 francs. Il est d'ailleurs curieux d'observer que le vin n'avait pas augmenté depuis le XV[e] siècle plus que l'ensemble des denrées, et qu'au regard du XIV[e] siècle, il avait diminué : l'hectolitre à 19 francs, sous Henri III, ne correspondait pas à plus de 47 francs d'aujourd'hui ; tandis que l'hectolitre à 20 francs, sous Philippe de Valois, avait représenté 64 francs de 1898.

Au contraire du blé et du coût de la vie en général, le vin a donc baissé depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVI[e] siècle (1), indice d'un progrès agricole d'autant plus sensible que, de 1350 à 1600, le vin fut successivement chargé des impôts les plus nombreux et les plus lourds. Il est, avec le sel, le point de mire favori du fisc. Ces deux denrées de première nécessité sont les colonnes de nos anciennes contributions indirectes ; on les taxe en gros et en détail, qu'elles circulent par terre ou par eau, et les droits sur la contenance ou sur la vente s'appellent, se complètent, se greffents les un sur les autres. Cependant la cherté relative du vin, au moyen âge, ne peut être attribuée à l'impôt comme

(1) Cette constatation confirme celle que j'ai déjà faite sur la baisse de prix de l'hectare de vigne et de la culture des vignes à façon, de la première époque à la seconde. Voyez la *Revue* du 15 octobre 1896 et *la Fortune privée à travers sept siècles*, p. 309.

l'ont cru quelques historiens, parce que le vin a surtout été coûteux à l'époque où il n'y avait que peu ou point de droits, c'est-à-dire jusqu'à Louis XI.

Si la boisson nationale devint ainsi plus abordable aux petites bourses, si, malgré les taxes dont elle fut l'objet, elle diminua plutôt que d'augmenter, c'est que le domaine vinicole a dû s'élargir singulièrement de 1450 à 1600 dans notre pays. Il n'en fut pas ainsi partout : en Angleterre le prix des vins, au XVI[e] siècle, était de 50 à 60 francs l'hectolitre; nos voisins consommaient surtout, à vrai dire, du vin de Bordeaux, sans parler du vin d'Espagne, qu'ils payaient 1 franc le litre sous Élisabeth, tandis que beaucoup de nos petits vins n'étaient pas très recommandables. Sur le continent, on peut parcourir toute la gamme des jus de raisins depuis le rousset du Comtat-Venaissin, à 3 francs l'hectolitre, en 1550, jusqu'au bourgogne le plus délicat payé à Bruxelles, *la même année*, 260 francs, pour être servi sur une table princière.

Comparons aux salaires, selon le but de cette étude, le vin, qui passe pour absorber 6 pour 100 environ de la dépense annuelle des classes populaires : de nos jours, à 30 francs l'hectolitre, la journée du manœuvre, payé 2 fr. 50, équivaut à 8 lit. 33 de vin; elle en représentait 9 litres au XIII[e] siècle, 4 litres et demi seulement au siècle suivant, 6 litres au début de la Renaissance. Sous François I[er], elle correspondit à 8 litres et se réduisit à 4 litres sous Henri III. Mais, quoique le salaire, évalué en vin, eût ainsi baissé de moitié au XVI[e] siècle, il se trouvait cependant à peu près égal à ce qu'il avait été deux cents ans plus tôt; tandis que, pour le blé ou la viande, la situation du journalier était bien différente.

Pour la bière, pour le cidre surtout, dont la consommation en France est plus récente que celle du vin, les observations recueillies remontent moins haut. La bière ou cervoise, fabriquée avec l'orge et l'avoine, dépend naturellement du prix de ces deux sortes de céréales. Rien d'étonnant si cette boisson revient à 11 francs l'hectolitre au XIV[e] siècle, où les grains étaient chers, si elle baisse au XV[e] siècle à 5 francs et si elle s'élève de 1526 à 1600 à 18 francs; chiffre peu différent, *intrinsèquement*, de celui des bières actuelles, évaluées à 25 francs l'hectolitre, mais, *relativement* à notre monnaie, plus fort du double ou même davantage.

Suivant leur saveur et leur degré alcoolique, il y avait, comme

aujourd'hui, des bières à tout prix : ainsi en Flandre, au XVIe siècle, on trouvait de la cervoise à 5 francs, mais celle de Hambourg y valait 12 francs, la forte bière de Malines 23 francs et celle de Frise 45 francs l'hectolitre. Il en était de même du cidre qui variait, dans les pays producteurs, de 1 fr. 50 à 14 francs l'hectolitre et se tenait en moyenne entre 3 et 5 francs. La distance était donc beaucoup plus grande entre le jus de la pomme et celui du raisin qu'elle ne l'est de nos jours. Le cidre n'était pas cependant la boisson des Normands et des Bretons au moyen âge. La culture du pommier, sur une grande échelle, ne remonte dans l'Ouest qu'au XIVe siècle, comme celle de l'olivier dans le Sud-Est. Elle se répandit plus tard en Picardie et même en Champagne, où les pommes sauvages jouaient un rôle d'appoint dans les mauvaises années. On les brassait alors « pour mettre sur des marcs de raisin, afin de faire du vin destiné aux domestiques ».

VI

Nous avons passé en revue les principaux chapitres de l'alimentation : pain, viande, laitages, œufs et boisson, qui forment ensemble 48 pour 100 du budget ouvrier, dont la nourriture absorbe, d'après des calculs autorisés, environ trois cinquièmes. Les 12 pour 100 de frais de bouche, qui nous restent à examiner, sont représentés par le poisson (3 pour 100), l'huile (2 pour 100), les légumes et l'épicerie (7 pour 100). Il semble que c'est peu concéder au poisson que de le supposer équivalent à un 1/33 seulement des déboursés annuels d'une famille populaire, pendant quatre siècles où le maigre était obligatoire deux jours par semaine, sans compter le carême, les vigiles, quatre-temps, etc.; si bien qu'un catholique ne devait guère manger de viande plus de deux cents jours par an. Mais cette abstinence multipliée avait pour résultat de renchérir le poisson, transformé, sauf le long des côtes, en une denrée de luxe.

Le dauphin Humbert de Viennois rédigeait en 1336 ses menus par avance, et voici quel devait être le programme des jours de pénitence : « Le vendredi un potage aux choux, six œufs et du poisson, *si l'on en trouve;* le samedi potage aux oignons et à l'huile d'olive, tarte aux herbes et du poisson, s'il y en a. » Ceci semble indiquer que, même pour un prince, il n'y en avait pas toujours. A Paris, les « poissonniers de mer » étaient accusés de

se servir de leur monopole, pour maintenir les cours très élevés ; il est probable que la cherté tenait surtout à la rareté. On se servait, pour avoir la marée en temps utile, de chevaucheurs qui faisaient double office, portant par devant le sac de cuir aux dépêches et, par derrière, la bourriche au poisson frais.

Tout porte à croire que l'on ne procédait ainsi qu'en hiver et que, malgré tout, on recevait une marchandise légèrement faisandée, étant donné le petit nombre de lieues que faisaient par jour les messagers royaux, le mauvais état des routes et l'absence de relais réguliers. La plus grande partie du poisson de mer, servi sur les tables bourgeoises, était salé et, pour le vulgaire, les salaisons constituaient déjà un aliment coûteux.

Les gens aisés avaient recours au poisson de rivière. Quoique la France d'autrefois fût parsemée d'innombrables étangs, desséchés en partie à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, la demande devait être encore plus forte que la production ; puisque le prix des brochets, carpes, truites et de toute la pêche intérieure, était bien plus élevé dans les âges passés que dans celui-ci. Il existe une tradition — une légende si l'on veut — d'après laquelle les garçons meuniers de certains districts voisins de l'Océan auraient stipulé, dans leurs contrats de louage, « qu'on ne leur ferait pas manger du saumon plus de deux fois par semaine ». Le saumon cependant est payé 37 francs pour la table de saint Louis (1234) ; il coûtait à Paris et aux environs 20 et 26 francs au XIVe siècle à l'état frais ; tandis que salé ou fumé il ne se payait que 3 fr. 50. Les truites, les brochets valaient couramment 3 et 4 francs ; les sujets de belle taille montaient à 9 et 10 francs ; les carpes étaient un peu moins chères : en général 1 fr. 50 et 2 francs.

C'étaient là poissons de riche : les bourgeois se contentaient de la tanche, de la perche et du barbeau ; les pauvres ne pouvaient manger que les espèces inférieures, barbillons ou grenouilles. Les produits de la pêche des étangs étaient inabordables pour la masse. Le journalier des ports comptait sur la raie et le cabillaud ; le marsouin même lui était interdit, lorsqu'il se payait 4 francs le kilo. La morue aussi demeurait au-dessus de ses prétentions ; elle fut jusqu'à la fin du XVIe siècle — les bancs de Terre-Neuve et de Saint-Pierre ne devaient être exploités que plus tard — à un chiffre peu différent, intrinsèquement, de celui qu'elle coûte aujourd'hui et par là même beaucoup plus cher. Le poisson de mer,

à bas prix le long des côtes, — on vend en 1556 à Cherbourg, pour 2 fr. 50, deux congres, deux maquereaux, un mulet, quatre soles, deux raies et une plie, — n'étant susceptible, au naturel, d'aucun commerce lointain, un procédé économique était le séchage, et le hareng, auquel on l'appliquait, alimentait les vendredis populaires.

Une simple remarque sur le coût du transport pour les denrées de cette nature : les huîtres *en barils*, au XIVe siècle, se vendaient à Paris 1 fr. 50 le cent; les huîtres *en écailles* 9 fr. 50, c'est-à-dire le même prix qu'en 1898; le cent d'huîtres *sans écailles* valait au XVIe siècle, dans nos diverses provinces, 85 centimes, mais en coquilles, à l'intérieur des terres, il fallait les payer 5 francs. On observe des écarts analogues entre le hareng frais et le hareng saur, le premier valant trois ou quatre fois plus que le second. Celui-ci du reste était onéreux encore.

De nos jours, bien que l'on achète des harengs depuis 5 francs le cent, leur prix *moyen* peut être estimé à 11 francs. Lorsqu'ils se vendaient 3 francs vers 1375, ils avaient exactement la même valeur qu'aujourd'hui, en tenant compte de la différence du pouvoir d'achat de l'argent. Mais, à partir de cette époque jusqu'au règne d'Henri IV, ils augmentèrent sensiblement : les 6, 7 et 8 francs le cent qu'ils se vendirent dès lors, suivant les époques, correspondaient à 25 et 30 francs de notre monnaie. Le journalier actuel gagne, avec ses 2 fr. 50, une quantité approximative de 23 harengs. Dans la première moitié du XIVe siècle, il en gagnait juste autant; mais, dans la seconde, le produit de sa journée n'équivalait plus qu'à 9; aux deux siècles suivans, elle est de 11 à 12 harengs.

Plus favorisé que le nôtre, les *jours gras*, puisque la viande coûtait beaucoup meilleur marché, le manœuvre du moyen âge est donc moins heureux, les *jours maigres*, que notre contemporain : le poisson lui revenait à un prix double ou triple. Or les jours maigres constituaient la moitié de l'année et le hareng, que j'ai choisi comme type, était le plus accessible de tous les poissons pour la bourse de l'homme de labeur. C'est celui que l'on donnait dans les hôpitaux, celui que l'on distribuait aux pauvres en aumône. En 1429, année de la victoire de Rouvray, remportée par l'armée anglaise sur les troupes de Charles VII, pendant le siège d'Orléans, — bataille connue dans l'histoire sous le nom de « journée des harengs », — ce poisson coûtait à Orléans 14 fr. 50 le cent; il valait 6 fr. 15 à Paris, où le convoi avait

été réquisitionné, et 3 fr. 45 seulement à Rouen. De pareilles différences n'étaient pas rares en ce temps-là.

Quant aux légumes, représentant 4 pour 100 de la dépense totale des ouvriers, la comparaison, pour être exacte, doit se borner aux genres les plus communs : aussi bien les légumes consommés actuellement par les classes aisées sont-ils de découverte récente. Du XIIIe au XVIe siècle, on ne connaissait ni l'artichaut, ni l'asperge, ni la tomate, ni la betterave, pas plus que l'aubergine, le melon, le potiron, etc. Le chou-fleur n'est cultivé que depuis cent cinquante ans environ et la pomme de terre que depuis le règne de Louis XVI. Cette absence de la pomme de terre, qui joue un si grand rôle dans l'alimentation des paysans du XIXe siècle, et que nos aïeux ignoraient, n'est pas, dans les rapprochemens de ce genre, le seul vide embarrassant qui se rencontre. Les élémens de la nourriture ne sont pas seuls à s'être modifiés; ceux du chauffage, de l'éclairage, de l'habillement, ont eu le même sort.

D'autre part, certains comestibles ont, dans le domaine maraîcher, ou perdu grande partie de leur importance — tels les raves — ou disparu tout à fait, comme le chènevis, les feuilles de pavots et de bourrache, jadis mangés en salades, ou comme cet autre mets délicat du XVIe siècle : la « feuille de violette de mars », mêlée avec la jeune ortie. Les farineux, — pois, fèves, haricots et lentilles, — ont tenu sur la table des petites gens, depuis Charlemagne jusqu'à la Révolution, la place de nos tubercules modernes. Bien que passés au second rang, ils sont encore l'objet d'un trafic notable. Le litre de gros pois ou de haricots secs se vend aujourd'hui environ 23 centimes. Le journalier de 1898 en gagne donc par jour 11 litres; celui des XIIIe et XIVe siècles en gagnait une quantité à peu près équivalente; mais le manœuvre du XVIe siècle n'en obtenait plus que 6 litres. Encore ne faut-il pas oublier que, pour notre travailleur actuel, ayant le pain blanc et la pomme de terre à bon marché, la fève ou le haricot sont une nourriture toute facultative; tandis que, chez l'artisan d'autrefois, ils avaient pour mission de remplacer les céréales dans les années de disette.

Sujets aux mêmes intempéries, et confinés par l'état économique dans le lieu de leur production, ils haussaient et baissaient avec une extrême instabilité; entre les prix des diverses provinces il y a des écarts du simple au triple : en 1576-1600, l'hectolitre de

pois coûte 15 francs en Orléanais et 26 francs en Dauphiné, 12 francs en Languedoc et 39 francs en Flandre. Mais on distingue, sous l'effacement des moyennes qui font disparaître les saillies exceptionnelles, une heureuse discordance entre la valeur des légumes et celle des grains : au temps d'Henri III, tandis que le blé se vend 20 francs l'hectolitre, les pois, meilleur marché d'un cinquième, valent 16 francs ; cent ans avant, sous Charles VIII, le blé étant à 4 francs, les pois, plus chers de moitié, étaient à 6 francs.

Les pois et les fèves sont une des rares marchandises ayant à la fois *baissé de prix et diminué en quantité*. Il est vraisemblable que la part réservée aux légumes secs, dans la superficie cultivée du moyen âge, était très supérieure à celle qui leur est présentement réservée, et que la production dépassait par conséquent beaucoup les 4 millions d'hectolitres que nous en recueillons annuellement. Leur consommation s'est restreinte, dans une proportion énorme, pour se disperser sur d'autres farineux indigènes ou exotiques, comme le riz; pour se porter surtout vers celle de la pomme de terre, dont la France récolte maintenant plus de 100 millions d'hectolitres.

Un autre comestible, dont l'importance est moitié moindre dans le budget populaire, l'huile à manger, a aussi changé de nature. On se procure en 1898 pour 2 fr. 40 un kilo d'huile d'olive de bonne qualité; mais pour 1 fr. 90, on a de l'huile d'œillette et, pour 1 fr. 40 le kilo, on a de l' « huile blanche ». Ce sont ces deux dernières, dont la saveur n'est nullement désagréable, qu'emploient la grande majorité de nos compatriotes. L'olive du reste n'entrait que pour partie dans l'approvisionnement du moyen âge; l'œillette ne fut connue qu'au XVIe siècle, mais les huiles de pavot, de navette, de noix surtout, dont on usait, ne valaient certes pas mieux que l'huile commune, issue du coton, que nos épiciers détaillent pour 1 fr. 40.

Ce dernier prix, la moyenne des huiles à manger d'autrefois l'atteint parfois *intrinsèquement*, et *traduite en francs modernes*, d'après la valeur relative de l'argent, elle l'excédait fort. Il est juste d'ajouter que dans le Midi, où la consommation de l'huile était plus grande, elle s'offrait aussi à un taux plus avantageux que dans le Centre et le Nord, où son usage se trouvait plus restreint. Mais, tout compensé, les huiles anciennes revenaient à un tiers de plus que nos huiles d'olive et au double des huiles dont

la petite bourgeoisie et la classe ouvrière se servent de nos jours.

Un assaisonnement dont l'emploi culinaire était plus universel, plus indispensable que celui de l'huile, et que nos pères payaient pourtant beaucoup plus cher, c'est le sel. Le sel, auquel on peut réduire presque tous les frais d'épicerie des pauvres gens d'autrefois, exigeait souvent à lui seul cette portion de la dépense d'un ménage d'ouvrier, qui se répartit aujourd'hui sur le sucre, le café et dix autres denrées ou condimens, — naguère inconnus ou payés au poids de l'or, — que nos « prolétaires » consomment journellement.

L'appréciation des prix du sel est certainement l'une des plus délicates. Le seul chiffre sincère, au regard du journalier, serait celui auquel cette marchandise est vendue au détail par le *regrattier*. A l'heure où nous écrivons, cent ans après la suppression de la « gabelle », le sel n'en est pas moins soumis à des impôts extrêmement lourds, qui vont jusqu'à 500 p. 100 de sa valeur vénale : la marchandise, qui s'achète en gros 30 fr. les mille kilos, paie à l'État un droit de 100 fr. ; sans parler d'octrois qui s'élèvent, dans Paris, à 60 fr. Ces droits, joints aux bénéfices et aux frais généraux des intermédiaires, portent le coût de cette denrée à 20 centimes le kilogramme pour le consommateur. Ainsi, quoique le prix du détail soit uniforme dans tous nos départemens, nos arrière-neveux pourront relever dans les cours commerciaux ou les tarifs des épiciers, trois prix auxquels le sel peut être réellement vendu en 1898 : 3 centimes, 13 centimes et 20 centimes le kilo, selon qu'il s'agit de sel au détail, de sel en gros (impôt compris) ou de sel affranchi de taxe pour l'agriculture et l'industrie.

Jadis l'impôt variait, d'une province à l'autre, du simple au quadruple, et il y avait grand nombre d'exemptions partielles. Par suite, il est souvent difficile de savoir, lorsqu'on rencontre un achat, si la somme indiquée est bien celle que valait ce condiment lorsque la ménagère le mettait dans sa marmite; ou si au contraire il devait encore acquitter quelque contribution. Par suite encore, il a pu se glisser, parmi les chiffres qui m'ont servi à former les moyennes, quelques prix dans lesquels l'impôt ne figurait pas; d'où l'on peut conclure que ces moyennes elles-mêmes sont plutôt atténuées qu'exagérées.

Par lui-même le sel devait être assez cher, puisqu'en 1202, sous Philippe-Auguste, lorsqu'il n'était encore soumis à aucune fiscalité, on le payait à Paris 4 centimes le kilo, — soit 20 centimes d'aujourd'hui, — prix aussi élevé que celui auquel il revient

maintenant au consommateur. La presque-totalité du sel venait, au moyen âge, des marais salans, et les frais de port étaient considérables, depuis la Provence ou l'Aunis jusque dans l'intérieur du royaume. Des 6 millions de quintaux que la France produit à l'heure actuelle, près de moitié se compose du sel gemme des départemens de l'Est; 2 800 000 sont fournis par la Méditerranée et 30 000 seulement par les salines de l'Océan. Jusqu'au XVIe siècle, même dans les provinces limitrophes de la Franche-Comté et de la Lorraine, le sel de mer était seul employé, à l'exclusion du sel de salins ou, comme on disait, « d'Empire ». Le raffinage du sel minéral demeura d'ailleurs assez longtemps rudimentaire; sa « cuite » était onéreuse.

La taxe sur le sel avait été établie en France au commencement du règne de Philippe le Bel (1286); elle doubla aussitôt la valeur de cet aliment et parfois la tripla. Le garde du salin d'Agen devait jurer, en entrant en charge, de ne vendre le sel « que le triple de ce qu'il l'avait acheté ». Plus tard la différence fut du quadruple : à Orléans, au XVe siècle, le sel « franc » se cotait 3 centimes le kilo, le sel imposé 13 centimes. Il montait ailleurs à 17 centimes et jusqu'à 24 centimes à Paris, lorsque, à l'île d'Oléron, lieu de production, il ne se payait pas plus de 4 centimes, à peu près le même chiffre qu'en Angleterre. La cherté de cette denrée qui représentait, *en monnaie de nos jours*, 1 fr. 25 le kilo, explique la présence, dans les comptes d'établissemens publics et de particuliers, d'une gratification annuelle « au mesureur de sel, pour faire bonne mesure ». A la fin du XVIe siècle, le sel était arrivé au prix inouï de 62 centimes *intrinsèques*, les quatre cinquièmes de la journée du manœuvre qui n'en gagnait par jour que 1 250 grammes; tandis qu'en 1898, il en gagne dix fois plus : 12 kilos et demi. Durant les siècles précédens la journée de travail, évaluée en sel, correspondait, suivant les époques, à 4, 5 ou 7 kilos. Pour retrouver, entre les prix de cette marchandise et le taux des salaires, une proportion qui se rapproche de celle d'aujourd'hui, il faut remonter jusqu'à la période antérieure à la guerre de Cent ans.

VII

Resterait à tirer de l'ensemble de ces chiffres l'enseignement qu'ils comportent.

Cet enseignement est l'objet principal d'études qui, sans lui, n'auraient d'autre résultat que de satisfaire une assez vaine curiosité. Mais, tant que l'on n'a passé en revue qu'une portion du budget populaire, toute conclusion serait prématurée ; et la nourriture ne comprend que les 6 dixièmes de ce budget. Loyer, vêtement, chauffage et éclairage en forment le complément, et la place me manque pour examiner maintenant ces quatre chapitres. Si nous voulons toutefois rapprocher le coût de l'alimentation au moyen âge de ce qu'il est en 1898, nous commencerons par réduire *en francs actuels* les prix d'autrefois, d'après la puissance d'achat des métaux précieux de l'an 1200 à l'an 1600.

Multipliées ainsi par un coefficient uniforme pour obtenir leur valeur présente, les denrées de première nécessité ressortiront presque toutes de nos jours à meilleur marché qu'autrefois. Les œufs et la viande de boucherie ont prodigieusement renchéri ; les premiers de 60 pour 100, la seconde de 65 pour 100 ; le lard a peu varié, il est plus cher de 4 pour 100 seulement. Au contraire, le beurre et le lait, le vin, les légumes, ont baissé de 10, 13 et 19 pour 100. L'huile à manger, l'épicerie et le poisson ont diminué de 35, 41 et 50 pour 100 ; enfin le pain est de 16 pour 100 meilleur marché, et l'on sait qu'il forme à lui seul le quart de la dépense d'un ménage rural. Il va de soi que, pour apprécier l'influence des prix sur la situation matérielle du manœuvre, il faut tenir compte de l'importance respective de chaque aliment dans les frais de bouche : Sur une somme de 1 000 francs qu'une famille paysanne débourserait chaque année, et dont la nourriture absorberait 600 francs, la baisse de 16 pour 100 sur le pain représente une épargne de 40 francs, tandis que la baisse de 50 pour 100 sur le poisson équivaut seulement à 15 francs (1).

Le groupe des économies réalisées forme un total de 96 francs et, déduction faite de l'excédent de charges qu'occasionne la hausse de la viande et des œufs — 41 francs — le budget alimentaire se trouve, en définitive, d'environ 9 pour 100 moins lourd qu'il n'était jadis. Il est vrai que les salaires sont aujourd'hui moindres — de 13 pour 100 — qu'ils n'ont été au cours des quatre siècles que l'on vient de résumer. Par suite, la position du journalier serait identique en 1898, et même un peu inférieure —

(1) On a dit plus haut que le poisson est considéré comme absorbant 3 pour 100 du budget.

de 4 pour 100, — au point de vue de l'alimentation, à ce qu'elle était de 1200 à 1600.

Mais, ainsi envisagée et condensée en une moyenne applicable à quatre siècles, la comparaison des salaires aux dépenses de table des ouvriers ne signifierait pas grand'chose. Cette moyenne a précisément pour effet de masquer les fluctuations des prix que nous venons d'étudier, d'effacer les inégalités énormes, révélées par l'histoire des chiffres, entre les générations qui se sont succédé de saint Louis à Henri IV. Ces ancêtres, du moyen âge à la Renaissance, comparés en bloc à nos contemporains, semblent en différer fort peu, parce que le bien-être des prolétaires du xve siècle vient contre-balancer la misère de ceux du xvie. Additionner la richesse des uns et la pauvreté des autres, c'est proprement aller contre le but pratique de ces recherches, qui se flattent de recueillir, sur les variations du salaire et sur les causes de ces variations, le grave et précieux témoignage d'un passé digne des méditations du présent.

Ce témoignage nous apprend ici que, sous le rapport de la nourriture, l'homme de labeur des xiiie et xive siècles était plus aisé que le journalier actuel de 3 à 6 pour 100 — suivant les dates; — que cette aisance s'améliora dans les cent années suivantes, au point que l'ouvrier de 1451-1475, — dont les gouvernemens d'alors ne paraissent pas s'être beaucoup préoccupés, — était devenu plus riche d'un tiers (33 pour 100) que notre ouvrier moderne; enfin que, peu après, la gêne commença pour lui et grandit si vite et si fort qu'en 1576-1600 ce salarié arrivait à être plus pauvre des deux tiers (60 pour 100) que son successeur de 1898. Cette révolution, funeste pour la grande majorité des citoyens, n'eut pas, comme on serait tenté de le croire, une cause politique. Les troubles religieux, les guerres intestines n'y avaient point de part. La preuve c'est que les mêmes phénomènes, aux mêmes époques, se produisent en Angleterre et en Allemagne; la preuve aussi c'est qu'en France le paysan ne se releva plus de sa déchéance matérielle, non seulement jusqu'à la fin de la monarchie, mais même jusque vers le milieu de notre xixe siècle.

Vte G. d'Avenel.

DEVOIR PROFESSIONNEL

I

Le bâtonnier trouva le jeune Lamotte, son secrétaire, occupé à lui préparer quelques notes pour une affaire qui se plaidait le jour même.

Maître Estienne était fort considéré. On l'aimait, dans toute la ville, pour sa générosité, on l'admirait pour le stoïque courage avec lequel il avait supporté la perte d'un fils bien-aimé, — fils unique, — dont il avait fait son disciple et qui devait lui succéder.

Au Palais, sa logique, son bon sens lumineux, lui valaient d'être plus goûté du tribunal que tel confrère plus brillant. Assurément il manquait de ce qui donne tant de sel à certaines plaidoiries, la verve amusante et légère, le piquant, l'ironie. Il ne savait pas malmener un adversaire au point de le rendre grotesque. S'il essayait de plaisanter, son trait semblait un peu lourd, sa gaîté s'imprégnait vite de quelque amertume.

Au demeurant, en dépit d'une certaine rudesse d'accueil, il jouissait d'une vogue telle qu'à chaque instant, il lui fallait refuser des dossiers. Mais, si chargé de besogne qu'il fût, le bâtonnier se serait fait un cas de conscience de se reposer sur ses secrétaires du soin de lui tracer ses plaidoiries ; aussi, pour qu'il eût, cette fois, dérogé à ses habitudes, fallait-il qu'il jugeât imperdable la cause dont Lamotte s'occupait en ce moment.

Le fait est que Me Estienne ne doutait point qu'en dépit de tous les efforts de l'adversaire sa cliente, la demoiselle Guibout, ancienne femme de charge d'un riche archéologue, le baron Nar-

cisse Le Pasquier, conserverait le bénéfice du testament qui la faisait légataire universelle.

Sans doute, le neveu déshérité, un pauvre diable, avait essayé d'ameuter l'opinion. Selon lui, le baron aurait été si étroitement surveillé par sa domestique qu'il n'avait plus la moindre liberté et se trouvait comme séquestré.

... Oh! si jamais on parvenait à battre en brèche un testament avec des racontars, Jules Le Pasquier en allait apporter de pleines brassées. Quant à cela, il s'était remué pour son affaire!... Trois mois durant on l'avait vu de porte en porte guettant des confidences, sollicitant des commérages, — ce qui n'est jamais difficile, — ce qui cette fois était particulièrement aisé, car la valetaille, par jalousie, déblatérait à l'envi contre cette ancienne cuisinière, héritière d'un demi-million. Aussi, voisins, amis, semblaient s'être donné le mot pour attester, presque dans les mêmes termes, que le vieux baron avait une peur bleue de la fille Guibout; qu'il semblait pénétré de l'idée que, si elle le soupçonnait de songer à révoquer le testament, elle l'assassinerait; et cependant, assuraient-ils, le vieillard, qui n'avait testé qu'à contre-cœur, désirait, avant de mourir, changer ses dispositions.

A vrai dire, de pareils témoignages eussent pu produire un certain effet, si le neveu, M. Jules Le Pasquier, avait demandé au tribunal l'annulation du testament; mais il se bornait à solliciter l'autorisation de procéder en personne à des recherches, afin de découvrir « l'autre » testament.

Eh bien, se disait Me Estienne, jamais il ne réussira dans ses prétentions. Conçoit-on qu'on s'en vienne devant des juges tenir ce langage : « Mon Dieu, messieurs, nous convenons que le titre de la légataire est régulier, que nous ne pouvons l'attaquer pour captation ; mais, comme la légataire est, selon nous, une drôlesse, nous comptons que vous nous accorderez de fouiller tout à notre aise dans les papiers. Avec votre agrément, nous nous installerons chez le défunt, et la légataire attendra patiemment que nous ayons trouvé le moyen de lui ravir son héritage. »

Évidemment, pareille prétention est du domaine de l'extravagance. Foi est due au titre. S'il était permis à tous les neveux, à tous les cousins déçus dans leurs espérances, de se faire écouter quand ils allèguent qu'il y a, quelque part, une pièce mystérieuse qui leur restituera ce qu'ils viennent de perdre, mais alors tous tenteraient l'aventure!

Dans ces conditions, on pouvait légitimement admettre que la cause de la légataire était gagnée d'avance. Avant même que Mᵉ Estienne eût ouvert la bouche, le président Laguepée, ce petit homme si clairvoyant, d'intelligence si sûre, aurait déjà toisé les moyens de l'adversaire.

Du reste, dès la veille, Mᵉ Estienne s'était tout à loisir tracé les grandes lignes des deux plaidoiries.

L'avocat du demandeur, Mᵉ de Marèze, va commencer par promettre une extrême modération. Il s'engage à ne point faire de personnalités; à l'abri derrière cet exorde, il attaque doucereusement d'abord, plus âprement ensuite, cette gouvernante au passé louche que la maladroite recommandation d'un ecclésiastique a introduite chez un gentilhomme impotent, vieillard d'humeur spirituelle et mordante, mais qui, sous ces dehors, est extrêmement craintif.

La gouvernante, tout d'abord humble, docile, affectant beaucoup de dévotion, change bientôt d'allures. On la voit alors faire peser sur les relations de son maître la surveillance la plus jalouse et la plus tracassière. A force d'impolitesse, elle rend plus rares les visites des amis, même de la famille; elle devient, du coup, indispensable au baron dont la santé réclame des soins incessans. D'ailleurs l'investissement va se compléter. La fille Guibout se prend de querelle avec le neveu, qui désormais ne pourra plus revenir. Et cependant ce neveu est un homme très doux, tout à fait inoffensif. Le baron l'aimait beaucoup...

A ce moment, la poire paraît mûre... Par les soins de la fille Guibout, un notaire est appelé et donne les indications générales pour un testament où le débile vieillard disposera de sa fortune en faveur de la femme de charge, — disposition bien étrange!

Dans la noblesse, en effet, on se fait un point d'honneur de respecter la dévolution légale des biens; comment le baron aurait-il l'idée d'exhéréder un neveu pauvre, qui devait porter son titre? Et dira-t-on que le vieux gentilhomme désirait récompenser le dévouement de sa gouvernante? Mais, ce dévouement, l'intéressée est seule à l'affirmer! Et du reste, il vous faudrait expliquer, maître Estienne, comment, deux mois plus tard, le baron recevant la visite de son ancien camarade, M. Queval, l'entreposeur de tabacs, va lui glisser dans l'oreille : *Dites à ce*

pauvre Jules qu'après moi il lise tout attentivement. Il y en aura un autre... Sans doute la phrase reste interrompue, car, à ce moment, la fille Guibout, l'œil en arrêt, hargneuse, s'approche, et les deux vieillards n'osent plus s'entretenir que de banalités; mais enfin ces paroles ont été dites, — et elles ont un sens! Malheureusement, jamais plus M. Queval ne sera admis auprès de son ami, même quand tout le monde saura qu'il est perdu. Ah! qu'elle défend bien sa proie, la Guibout!

Expliquez-nous encore, maître Estienne, comment, avant de se décider à écrire ce testament, le baron a si longuement questionné le notaire sur les diverses façons, officielles ou secrètes, dont il est loisible de manifester ses volontés dernières. Dites-nous pourquoi, s'il n'avait pas d'arrière-pensée, le vieillard posait cette question à l'officier ministériel : « Alors, monsieur, un testament pourrait, au besoin, être tracé au crayon sur un chiffon de papier? au charbon sur un mur? — Oui, monsieur le baron; il pourrait aussi être glissé entre deux lignes d'un livre, et cela, en n'importe quelle langue. La loi tient pour valable toute manifestation de volonté, quelque déguisement qu'elle ait revêtu. — Tiens, mais c'est très curieux cela! »

Évidemment M. Le Pasquier, tout en cédant à sa gouvernante, songeait déjà à reprendre, en cachette, ce qu'il allait lui donner ostensiblement.

L'a-t-il fait? A-t-il réussi à écrire quelque part les quelques lignes qui suffisent pour cela? C'est au moins vraisemblable.

Par malheur, au moment du décès de son oncle, mon client était absent, sans quoi il eût fait apposer les scellés. A son retour, il a compris qu'il était trop tard, puisque la demoiselle Guibout avait eu le loisir de faire disparaître bien des choses.

Mais elle n'a pu tout détruire; et nous nous figurons que, si M. Narcisse a fait un autre testament, il l'a dissimulé assez habilement pour que sa gouvernante ne pût le supprimer.

Eh bien, ce document, pour le découvrir, il faut qu'on se livre à des recherches minutieuses. On nous permettra, n'est-ce pas, de ne point compter à cet égard sur la légataire... Donc, c'est nous que le tribunal doit mettre à même de rechercher le *véritable testament.* »

Sur ce, Me de Marèze s'assoira, tandis que l'assistance, toute pleine de gens dévoués à la famille Le Pasquier, ne manquera pas d'applaudir; la galerie, c'est un peu l'opinion publique, et un

plaideur indélicat espère toujours que les juges seront tentés de se laisser influencer par ses manifestations.

Mais alors le président donnera la parole à Me Estienne :

— Tout d'abord, messieurs, quelques retouches au portrait du défunt ! Archéologue érudit, oui ; aimable et spirituel, oui ; plein de tendresse pour son neveu, non !... Jamais le vieillard, qui était riche et dépensait peu, n'a sorti un rouge liard pour secourir la détresse des siens. Lorsque ses métayers lui apportaient des fruits, des légumes, des poulets, souvent il envoyait ces denrées chez son neveu ; mais, — il faut tout dire, — le baron avait fort mauvais estomac... On vous conte que plus d'une fois l'oncle rappela à Jules qu'il le tenait pour son seul héritier ; mais n'était-ce point là une de ces promesses narquoises dont le bonhomme aimait à leurrer son monde? Que de fois n'a-t-il pas fait miroiter aux uns et aux autres qu'il les coucherait sur son testament « pour un souvenir » ! Inutile de dire qu'on les attend encore, ces souvenirs. Le baron, il faut bien le dire, était un cœur sec ; il n'aimait personne. Les faibles sont souvent de vilains égoïstes...

Auprès de lui, une femme entendue, énergique, le soignait admirablement ; il a jugé de son intérêt (afin de s'assurer jusqu'à son dernier jour la continuité d'aussi précieux services) de lui léguer sa fortune par un acte que nous allons relire :

« Redoutant que toute ma famille qui ne m'aime point et veut « du mal à une femme aussi délicate que dévouée, qui n'a cessé « de me témoigner une affection touchante, et craignant leurs « menées, je déclare léguer mon bien et mes terres à Mélanie « Guibout à la condition qu'elle reste à mon service. Je déclare « être, en traçant les présentes, non pas poussé par une dernière « animosité contre tous les miens, mais agir uniquement pour « témoigner que je possède toute ma raison en déshéritant Jules « Le Pasquier.

« Narcisse Le Pasquier, N... le 26 février 1895. »

Vous voyez, messieurs du tribunal, que ces dispositions s'expliquent parfaitement bien.

Mais on a apporté à la barre certains propos. Le défunt, après avoir tracé ce testament, aurait eu la velléité d'en faire un autre, et l'on demande à pouvoir le rechercher parmi les papiers.

Messieurs, nous sommes tellement certains, nous, que c'est de propos délibéré et en parfaite liberté d'esprit que le défunt nous a gratifiés, que nous n'hésiterions pas à acquiescer à la demande de l'adversaire, — dussions-nous attendre six mois de plus avant de disposer de l'héritage, — si nous ne redoutions de nous trouver, au bout de ces six mois, juste aussi avancés qu'aujourd'hui! En effet, supposons pour un instant que le baron ait griffonné sur quelque bout de papier de nouvelles dispositions; on les découvre; mais nos adversaires s'aperçoivent alors qu'elles ne leur sont pas plus favorables; croyez-vous qu'ils se résignent à les tenir pour la définitive expression des volontés du défunt?

Aujourd'hui on recherche le *second* testament; demain on recherchera le *troisième*... Et dans dix ans nous y serons encore!

...Quoi donc?... Est-ce que, par hasard, Me de Marèze s'engagerait à ne plus rien réclamer si la justice se voyait saisie demain d'un testament *postérieur* à celui dont nous bénéficions? »

Ici, certainement, l'avocat du neveu, après un colloque avec son client, prendra la parole pour déclarer qu'effectivement, dès qu'on aura trouvé un autre testament, il se déclarera satisfait, *quoi qu'il y ait dans ce document.*

Aussitôt, coup de théâtre! Me Estienne prie son avoué de faire passer à l'adversaire une pièce, en bonne forme, datée non plus de 1895, mais de 1896, où M. Narcisse déclare... qu'il n'a rien à changer à ses dispositions précédentes!

Ici exclamations, rumeurs de la galerie, protestations véhémentes de Me de Marèze. — « Qu'est-ce donc que ces surprises d'audience? Pourquoi ne nous a-t-on pas communiqué plus tôt cette pièce? Et d'abord, comment est-elle entre les mains de la fille Guibout? »

La réponse est bien simple : « Cette pièce est entre nos mains, messieurs, parce que le baron nous l'a donnée lui-même, six mois avant sa mort, assurant qu'elle nous servirait, si nous étions attaqués. Il nous a bien recommandé de ne pas l'égarer, parce que, devant le tribunal, a-t-il dit, l'effet en serait *foudroyant.*

Si, malgré cela, nous ne l'avons pas montrée plus tôt, c'est par pure délicatesse. Mon Dieu oui, le culte que nous avons gardé pour la mémoire de notre vénéré maître est tel qu'il nous répugnait qu'un certain ridicule posthume ne l'éclaboussât. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur cette pièce pour voir qu'elle est émaillée de fautes, fautes si grossières qu'elles semblent trahir

un certain affaissement. Le vieillard, assez moqueur de son naturel, s'est joué, à la façon d'un enfant, à doubler certaines voyelles, quand une seule suffisait; à remplacer partout des lettres par d'autres. Il commence par : Je *souvigné ridoutanc...* au lieu de *Je soussigné redoutant...* Et jusqu'au bout tout est dans ce goût... dans ce mauvais goût...

Donc nous comptions conserver cette pièce par devers nous, mais *le second testament*, *le testament mystérieux* a été réclamé tout à l'heure à grands cris; on a tant répété que le tribunal trouverait là, mais là seulement, les *véritables* intentions du testateur, qu'à regret nous sommes résignés à exhiber ce bizarre document; — il a du moins le mérite de mettre fin au litige. »

C'est après avoir ainsi ruminé toute l'affaire, tandis qu'il s'habillait, que Me Estienne venait de descendre à son cabinet.

Il était ce matin-là, ce qui lui arrivait rarement, de fort belle humeur, sans doute parce qu'il songeait que tantôt, à l'audience, il ne s'ennuierait pas...

Et tout de suite, il se mit à plaisanter son secrétaire.

— Est-ce qu'il y a longtemps, Lamotte, que vous êtes là, mon cher garçon?

— J'étais arrivé avant huit heures.

— Et il est neuf heures un quart!... Ah! je vous assure que vous prenez une peine superflue... Notre cliente gagnera quand même, j'en suis certain, et je puis me passer de notes. Mais voilà, vous êtes piocheur dans l'âme.

— Oh! non, maître, je ne mérite pas cet éloge.

— Alors qu'est-ce qui éveille ainsi votre sollicitude, en cette affaire? L'homme d'imagination, de trop d'imagination, que vous êtes, flairerait-il là de subtils états d'âme à analyser?

Tout souriant, Lamotte répond : — Vous êtes méchant pour les psychologues!

— Pourquoi?

— Mais vous semblez dire que c'est avec leur imagination...

— Hum! je ne vois pas trop de quelle autre faculté ils useraient pour savoir ce qui se passe dans des cerveaux qu'ils ignoreront toujours... En tous cas, je sais que vous vous piquez, vous aussi, d' « investiguer » dans l'âme humaine. Et les dossiers vous sont sans doute matière à fouilles. Faites attention, mon cher, c'est dangereux, cela : c'est de la flânerie de dilettante,

d'artiste; ce n'est pas du bon travail. L'avocat ne doit envisager que les aspects juridiques...

— Mais, vous-même, maître, est-ce qu'autrefois vous ne vous attardiez pas à scruter curieusement les physionomies des gens qui défilaient à l'audience? Étudiées de cette façon, les affaires pourront peut-être m'enseigner ce que j'ignore encore, la vie, les hommes.

— Moi, mon cher, je me suis toujours surveillé à cet égard; je craignais trop de tourner au songe-creux. Et puis, il y a temps pour tout; aux jeunes d'agir, aux vieux de philosopher!

— Et alors vous avez fermé les yeux sur le petit drame humain qui, si souvent, je crois, se cache sous les dehors arides d'un débat de légistes?

— Eh! le petit drame! Mais quels moyens avons-nous d'en pénétrer le mystère? Neuf fois sur dix, les motifs *vrais* des actions d'autrui nous échappent...

— Tout au moins, vous n'étiez point alors, et vous n'êtes pas sans vous demander quelle est la valeur morale de la cause que vous plaidez. Or, pour discerner si elle est honnête, il faut nécessairement...

— Sans doute, mon cher, mais sachez que, le jour où il la plaide, toute cause, pour l'avocat, est devenue quasi honnête.

— Comment cela?

— ... Par une sorte de grâce d'état. La première fois que le client vient nous entretenir de son procès, il peut se faire que ce procès nous paraisse bien médiocre. Cependant nous le prenons, — il le faut bien, puisque toute cause, bonne ou mauvaise, doit être plaidée. Mais alors, se passe ce phénomène curieux dont nous n'avons guère conscience : nous élaguons insensiblement de l'affaire *tout ce qui nous choquait*. En revanche, les bonnes choses qu'elle contient prennent bientôt, à nos yeux, une valeur considérable. Nous nous les ressassons, sans trêve... Un beau jour, et comme par enchantement, l'affaire se trouve transformée; de la meilleure foi du monde, nous la voyons alors telle que, dès l'abord, *nous aurions souhaité qu'elle fût*. Il y a là une véritable illusion d'optique. C'est ainsi qu'un procès est toujours, *d'une certaine façon*, honnête au regard de celui qui le plaide.

— Avouez, cher maître, que, même si cela est vrai pour la généralité des avocats, vous que je sais si scrupuleux, d'esprit si net, allant toujours jusqu'au fond même des choses...

— Oh! je ne vaux pas mieux que d'autres... je suis trop vieux, j'ai trop vécu, et l'expérience est une grande corruptrice.

— Je vous connais, maître, et c'est tout dire!... Quant à moi, c'est sans doute ma jeunesse qui en est cause, mais aujourd'hui l'affaire Le Pasquier me tourmente. Cette nuit elle m'a presque empêché de dormir... Ou je me méprends fort, ou la fille Guibout est une intrigante... On dit, au Palais, que ce Ducrocq, l'agent d'affaires taré, qui la suit comme son ombre, n'a cessé d'être l'inspirateur...

— Quand cela serait, mon bon Lamotte, je vous assure que je ne m'en inquiéterais pas autant que vous le faites. Ce sont de vilaines gens, eh bien, soit! Et après?

Voyant son secrétaire reculer tout surpris, le vieil avocat reprend : — Mais, mon cher enfant, des coquins, on en coudoie tous les jours; l'humanité en est pleine. On ne sortirait plus de chez soi, s'il fallait s'écarter, comme de pestiférés, de tous ceux qu'on méprise. Vous oubliez que notre ministère est obligatoire; que toute cause a le droit de réclamer un défenseur. Faire le dégoûté devant un dossier, c'est, en somme, dire : « J'ai la bouche trop fine pour un aliment digne... *d'un confrère.* »

— Pourtant, maître, je suppose ceci : au moment où vous entamez votre plaidoirie, M[e] de Marèze vous apporte la preuve que le testament que vous allez défendre a été capté frauduleusement... une de ces preuves devant lesquelles on ne discute plus.

— Hum!... ricane le bâtonnier, je n'en connais guère de cette sorte... Enfin... J'admets votre hypothèse : en ce cas, je demande la remise de l'affaire, je fais venir la cliente, je l'invite à renoncer à la lutte, et, si elle s'obstine, je lui rends son dossier. — Sapristi... tandis que nous bavardons ainsi, l'heure marche... Dix heures!... Dans un instant, vous le savez, il faut que j'aille à l'inhumation de ce pauvre Guichard. Comme bâtonnier, j'ai quelques paroles à prononcer sur sa tombe... Ces choses-là font toujours plaisir à la famille... Je ne prévois pas que je puisse être libre avant midi un quart. Aussi déjeunerai-je de préférence par là-bas, — peut-être chez l'ami Berthelot que je devrai retrouver à l'enterrement. Et, alors, comme notre affaire Le Pasquier ne vient qu'à la reprise, vers deux heures, j'aurai tout le temps. Mais, afin que je n'aie pas à revenir ici, obligez-moi donc d'emporter le dossier avec vous... Entendu, n'est-ce pas?... Et d'ici là, croyez-moi, ne vous donnez pas la migraine à creuser une

affaire qui ne le vaut pas... En ce moment, fait-il en souriant, je m'adresse au psychologue autant qu'à l'avocat...

Tout en se rendant à son habitation, Lamotte ne cessait de se répéter que l'affaire Le Pasquier ne devait pas être aussi simple que disait « le patron ». Il allait comme quelqu'un qui compte les pavés, si absorbé, qu'il en oubliait de saluer les personnes qu'il croisait.

Lamotte était une nature douce, enthousiaste à ses heures, mais d'une ardeur qui savait se contenir et brûler en dedans. Il aimait les longues songeries; il s'y obstinait, avec le sentiment, qu'à songer il ne perdait pas son temps; qu'en lui s'opérait alors une lente élaboration d'idées, aboutissant, en fin de compte, à des solutions claires.

« Raisonnons avec méthode, se disait-il en se mettant à table, et tâchons d'être logique. Voyons! Ce vieux baron était un esprit souple, compliqué, assez sournois. Il n'aimait guère sa famille, mais devait, au moins, être imbu des idées de sa caste. Dans l'aristocratie, les membres d'une même famille s'efforcent de maintenir le prestige du titre ; et ce lustre ne se maintient que par ce qu'ils appellent les *apanages*. Donc, le baron Narcisse devait souhaiter que sa baronnie n'échût pas toute nue à son neveu.

Il est vrai que la fille Guibout a exigé l'héritage, et le baron, dans l'impossibilité où il était de résister à cette femme, s'est exécuté; mais, puisqu'il ne le faisait que contraint et forcé, il a dû, aussitôt la mesure prise, chercher à démolir ce maudit testament. Le problème va se réduire, pour lui, à s'y prendre assez adroitement pour que son cerbère ne se doute de rien.

Sera-ce difficile? Non; il est aisé de glisser quelques mots entre deux lignes d'un agenda, d'un cahier de dépenses, même d'un roman : « Je lègue ma fortune à mon neveu Jules »; on date, on signe, et le tour est joué.

Puisque c'était facile, je ne vois pas trop pourquoi le baron ne l'aurait pas tenté...

Qu'à cela ne tienne, me dit « le patron », il y a eu, à ce moment, confection d'une autre pièce: notre nouveau testament...

Eh bien! non; moi, cette réponse ne me satisfait pas, car ce testament, *je ne le comprends pas*... D'abord, il était absolument inutile. Il répète le premier. Chose singulière! — est-ce flair de

vieux limier? — Mᵉ Estienne s'en méfie, de ce testament... on dirait presque qu'il l'inquiète... Le fait est qu'il semble par trop burlesque avec ses innombrables fautes; on dirait d'une farce, d'une parodie... Il est ridicule!

Ridicule, oui... c'est le mot, mais un mot qui n'explique rien. Voyons, relisons-le soigneusement.

Et Lamotte se levant de table, s'en va prendre, dans le dossier, la pièce en question : « Je souvigné ridoutanc » oh! que voilà deux mots *souvigné, ridoutanc,* qui m'ont trotté dans la cervelle cette nuit! Pourquoi *souvigné?* pourquoi *ri* au lieu de *re?*... ce n'est pas naturel. Enfin! continuons «... que toutte ma famiile qui ne m'aimme pas et veeut ddu mal à uunne feemme osi ddélicate qui devouéee... » Allons, c'est trop niais, le bonhomme devenait gâteux... et, pourtant, je comprendrais qu'on sautât des lettres, mais en ajouter!... Bizarre... enfin, passons!... la fin maintenant : «... toute ma raaison en déshéritant Jules Le Pasquier.

N... le 29 mars 1896.

NARCISSE LE PASQUIER,

ex-archéologue, ex-académicien libre = ex. cry-t. »

Quelle mesquine vanité!... Voilà un homme qui va mourir, qui le sait, — et il éprouve le besoin de se vanter d'avoir été archéologue et académicien libre... Il y a même encore un titre, mais celui-là, je ne le déchiffre pas. Mᵉ Estienne n'y a pas fait attention *ex. cry-t.* Qu'est-ce que cela signifie?... Je remarque d'abord qu'il n'y a pas là *ex-*, mais *ex.* ce qui doit vouloir indiquer un mot coupé, une abréviation... ensuite *cry-t*, c'est drôle!... Cherchons donc quels sont les mots qui commencent par *cry.* »

Lamotte feuillette son Littré. Il trouve *cryptogame.* « Que viendraient faire là les champignons?... Continuons : *Crypte?* chapelle souterraine... Cela ne dit rien. *Cryptographie*, art des écritures secrètes... Oh! oh!... ceci devient intéressant... *Cryptographiquement.* « Lire cryptographiquement signifie déchiffrer les mystères d'une écriture... » Donc *ex. cry-t* pourrait vouloir dire : *examinez ceci cryptographiquement.* Tiens!... Mais alors... Qui sait?... Si par hasard ces fautes, ces répétitions de lettres avaient un sens... Relevons-les, mettons-les bout à bout.

Je souvigné ridoutanc... Cela me donne déjà v, i, c, vic? ce peut-être le commencement de bien des mots; t, i, mais oui, cela fait *victime.* Continuons d, u, n, e, o, d, i, e, u, s, e, s, e, q,

u, e, s,... Mais, ça y est : *Victime d'une odieuse séquestration.* »

Lamotte était si ému, le cœur lui battait si fort qu'il dut s'arrêter un instant. Il restait haletant, agité, la gorge sèche, oubliant d'ailleurs tout à fait son déjeuner.

Enfin, après avoir arpenté la salle durant quelques instans il put se remettre au travail... Bientôt il obtint ceci : « *Victime d'une odieuse séquestration, je déclare annuler mon testament de l'année dernière, et léguer tout ce que je possède à Jules Le Pasquier mon neveu. N... le 26 mars 1896, Narcisse Le Pasquier.* »

Alors il posa la plume et de sa poitrine s'exhala un grand soupir de soulagement. Vraiment il pouvait être fier de sa trouvaille. Elle ne serait pas venue à tout le monde, l'idée de grouper ensemble toutes ces fautes et de leur chercher un sens !

Quel événement en ville, quel émoi au Palais quand on apprendrait la découverte !

Et ce malheureux neveu, qui, en ce moment, s'achemine tout tremblant vers le tribunal... Ses angoisses sont finies, le pauvre homme. Il en sera quitte pour un mauvais rêve.

Tout en parlant, Lamotte, comme s'il se voyait déjà courant dans la rue au-devant de l'héritier, brandissait à bout de bras le document sauveur.

Mais bientôt son feu se calma. Il se dit que lui n'était rien dans l'affaire. A Me Estienne, seul, de décider quand et comment M. Jules Le Pasquier serait informé de l'existence de la fameuse pièce.

— Va-t-il être surpris, Me Estienne !... Oh ! il sera très content, car il a beau se donner des airs d'homme sans illusions, c'est au fond une âme noble et un beau caractère. Il « blaguait » tantôt sa profession, pourtant il l'aime. Il dit souvent qu'il n'en est guère où l'on ait plus d'occasions de faire le bien et de montrer du caractère.

Mais qu'est-ce qu'il va décider tout à l'heure, à l'audience ? Le tribunal comptait sur cette cause... On n'en a pas d'autre prête... Bah ! lui, comme bâtonnier, il obtient toujours ce qu'il demande... Il sollicitera un renvoi ; on le lui accordera. Ensuite il conférera avec la cliente qui, de gré ou de force, devra renoncer à l'héritage.

Au bout d'un moment il reprend : « Qui sait ? « le patron » va peut-être se sentir vexé que ce soit moi, le garçon à imagination *excessive*, comme il dit, qui aie trouvé la chose...

Mais j'y songe, il faut courir tout de suite chez la Guibout, lui dire de venir au tribunal... En voilà une qui va faire la grimace!...

Eh! non, c'est inutile... Elle n'est pas ici... Je me rappelle qu'elle a dit l'autre jour qu'elle préférait s'en aller dans son pays...

Diable, mais son absence va peut-être gêner Mᵉ Estienne...

. . . .

— Eh bien, ma foi, tous mes complimens, mon ami, tous mes complimens!... Je ne vous savais pas ce genre de talent. — Le bâtonnier dit cela d'un ton un peu rêche. — ...Seulement plus j'y réfléchis, plus je trouve grave, très grave cet incident... Oui, j'y vois une source de complications...

— Comment! *de complications?* Mais il me semble, maître, que c'est au contraire très simple : il n'y a plus de procès, dès lors que notre cause cesse d'être présentable...

— Hum!... Qui vous dit que pour un autre avocat elle ne garde pas sa façade?... N'allez donc pas si vite, mon bon Lamotte. L'affaire tient encore, et le neveu n'a pas son héritage...

— Oh!

— ...En attendant je vais avoir bien des ennuis... Ah! la bizarre péripétie!... Qui se fût attendu à ce coup de théâtre?... En vérité on se croirait au quarante-huitième chapitre d'un feuilleton du *Petit Journal*, à l'instant décisif, celui où entre en scène le doigt de la Providence... Pour un peu, j'aimerais mieux que nous agissions comme si nous ne savions rien... Oui, le plus sage parti, le plus logique serait de faire appeler la cliente et, sans rien lui révéler de ce que nous savons, lui rendre le dossier : « Mademoiselle, j'ai, depuis quelques instans, des doutes sérieux sur l'honnêteté de votre cause. D'où ils viennent, ces doutes?... Ah! cela je n'ai pas à vous le dire... Adressez-vous à un autre avocat. » Oui, le meilleur parti, car cette fille, en somme, m'avait chargé de l'aider, et ce n'est pas précisément cela que je viens de faire, — grâce à vous.

— Mais, cher maître, est-ce que dans votre discours d'inauguration de la conférence des stagiaires vous ne nous avez pas dit, entre autres belles choses, que nous avions une mission plus haute que d'être des mandataires des cliens : « Dans l'accomplissement de son apostolat, l'avocat ne relève *jamais* — *jamais* — que de sa conscience. »

— Apostolat!... je crains qu'il n'y ait là un peu d'enflure... En tous cas, que nous soyons des missionnaires de la loi et des apôtres de la vertu, — ou... beaucoup moins que cela, — je vous concède que, dans l'espèce, j'ai, pour ne point mettre, tout d'abord, la lumière sous le boisseau, mieux que des raisons de sentiment. Je peux, je dois même supposer que cette gouvernante, si âpre à l'argent qu'on la suppose, n'est point sans conscience. Donc, quand je lui prouverai qu'elle n'a pas, honnêtement, le droit de conserver l'héritage du baron, peut-être s'offrira-t-elle d'elle-même à le partager avec l'héritier... Et, ma foi, ce serait une solution... Oui, une solution!... Car dans la vie, il convient d'être pratique; il ne faut, voyez-vous, demander d'héroïsme à personne...

— Oh, maître, toujours vous faire plus sceptique que vous n'êtes!

— ... Au moins avec ce monde-là qui manque de culture morale. De sorte que si la fille Guibout se résigne à ce sacrifice, je vous certifie que je serai le premier à l'approuver.

Seulement l'heure marche, l'audience va commencer, et je continue à ne pas savoir du tout quelle attitude prendre devant le tribunal... Impossible de prétexter une indisposition!

Alors quoi? Persister à défendre le testament, cela me répugne... D'un autre côté, abandonner brusquement les intérêts que j'ai accepté de défendre, c'est impossible... Tenez, mon cher, je monte à la bibliothèque... A cette heure j'espère y être seul pour réfléchir tout à l'aise.

— Mais en attendant, que va dire le président?

— Eh bien, laissez toujours les avoués lire leurs conclusions, et occupez ma place.

Le secrétaire a la mine de quelqu'un qui s'attendait à autre chose : — « Mais... maître, déjà nos conclusions réclament le rejet des prétentions de l'adversaire... Les lire, c'est prendre parti en faveur du testament frauduleux. »

Le bâtonnier, si calme, si maître de soi d'ordinaire, ne peut retenir un geste d'impatience. « Faites ce que je vous dis; la responsabilité est pour moi seul. »

. . . .

L'avocat de M. Jules Le Pasquier plaide depuis près de vingt minutes. Il vient de terminer son exposé de faits, et maintenant développe les considérations qui lui permettent d'affirmer que le

baron n'a pu s'en tenir au testament remis par le notaire. Certainement « il y a autre chose ».

A ce moment Me Estienne apparaît au fond de la salle. Son avoué s'avance, empressé : « Votre secrétaire, maître, me disait — est-ce exact? — qu'il n'y aura pas lieu sans doute de nous appuyer sur le second testament? — J'espère bien que vous n'avez parlé de cette pièce à âme qui vive? — Certainement non... Du reste je n'ai pas l'habitude de... — Bon, très bien! »

Puis Me Estienne fait signe à son secrétaire de se lever; le bâtonnier s'assoit après avoir salué discrètement le tribunal. Tout le temps que plaide l'adversaire, il reste immobile, le regard vague, l'esprit visiblement ailleurs...

Me de Marèze en est à sa péroraison. Il s'est échauffé : « Demain, messieurs, si mon infortuné client devait voir sa dernière espérance s'évanouir, si votre justice lui refusait ce que je sollicite d'elle, alors c'en serait fait... L'amer chagrin de voir ses deux filles réduites à se mettre en condition, ou à se faire religieuses, mènerait au tombeau ce malheureux père. Pitié, messieurs, pour les derniers représentans d'un des plus beaux noms de notre province; pitié pour ces pauvres honteux, qui toujours ont porté fièrement leur misère! Nous vous demandons si peu de chose!... »

Quand les rumeurs d'approbation de l'assistance se sont calmées, le président regarde Me Estienne en s'inclinant un peu vers lui.

Le bâtonnier se lève. Il prend son temps, puis, avec effort : « Messieurs, je vous demande — instamment — de... me dispenser de plaider... aujourd'hui.

— Remettre l'affaire?... Est-ce que vous seriez souffran maître Estienne?

— Monsieur le président, je sollicite la remise... Elle m'obligerait encore plus que je ne saurais l'exprimer. » Et sur une nouvelle interrogation muette que semblent lui adresser les magistrats, il ajoute en baissant la voix :... « Elle m'obligerait infiniment. »

Les juges se regardent surpris, passablement ennuyés. « Enfin », semblent dire leurs gestes évasifs, leurs vagues balancemens d'épaule, « au bâtonnier, on ne refuse rien. » — Eh bien! maître, puisque vous y tenez, nous continuerons après-demain. »

L'avocat, qui est resté debout, salue; il attend que les juges

soient sortis, puis, se retournant vers l'avoué : « Maître Dumouchel, vite une dépêche à la cliente. Qu'elle soit demain, deux heures, à mon cabinet... J'ai à l'entretenir de choses tout à fait intimes, et de la plus haute importance.

— Oh ! oh !... il y a du nouveau alors dans l'affaire?

Le bâtonnier ne répond pas.

Lamotte s'approche : — Vous rentrez chez vous, maître ?

— Non, mon enfant, non... Ma mère est souffrante, — je vais aller la voir et je dînerai avec elle... Je rentrerai sans doute tard. Soyez à mon cabinet cette après-midi pour la réception des cliens... A demain !

La fille Guibout est arrivée flanquée de son homme d'affaires, onctueux personnage qui ne la quitte pas d'une semelle. C'est une solide matrone à la taille épaisse, au rude visage moustachu. Elle porte une robe de soie grise, à ruche autour du cou, avec longue chaîne d'or.

Lamotte, qui travaille dans la pièce à côté, ne peut s'empêcher d'appliquer son oreille contre la porte ; mais, pour commencer, il n'entend pas grand'chose. Sans doute M[e] Estienne expose la découverte inopinée de l'écriture secrète. Il montre à ces gens comment certaines lettres, dans l'écriture du second testament, composent une phrase parfaitement nette, constituant la plus claire accusation de captation qui se puisse imaginer. En somme, lorsque le baron testait en faveur de sa gouvernante, il était sous l'empire de la terreur; ses dispositions sont donc viciées.

On n'entend plus rien. Sans doute la Guibout et son conseil se regardent ahuris, décontenancés, et M[e] Estienne est bien aise de les laisser à leur émoi.

Cependant il finit par reprendre la parole. Il semble cette fois intimer un ordre. Mais aussitôt une voix mielleuse, la voix de l'agent d'affaires, lui répond. Il est très poli, cet homme, il est plein de déférence pour M. le bâtonnier; mais, bien sûr, il lutte pied à pied. On le sent déterminé à ne pas céder. De temps en temps, la voix grommelante de la fille Guibout vient à la rescousse. M[e] Estienne les rembarre... Tiens ! maintenant, on dirait que ce sont des supplications. Lui, refuse brutalement.

Enfin, il se fait de nouveau un silence que rompt soudain un bruit de chaises remuées. Ils se rapprochent de la porte, et Lamotte entend très distinctement : « Non, je ne vous le rendrai

pas!... Ce document n'est pas à vous, il appartient au tribunal.

— Mais enfin, implore une voix pleurarde, qu'est-ce que vous allez en faire?

— Je vais y réfléchir... Revenez demain matin. Je vous ferai connaître ma résolution. »

Traînant la jambe, l'agent d'affaires sort, suivi de la fille Guibout. Tous deux semblent bien ennuyés...

Lamotte passe aussitôt dans le cabinet. Me Estienne, la face crispée, est en train de mettre son pardessus. Le bâtonnier se plaint d'avoir le sang à la tête, il va se promener, faire un grand tour jusqu'en forêt.

Au moment de sortir : — Voulez-vous dîner avec moi, Lamotte?

— Merci, monsieur, mais, malheureusement, je suis invité. Dîner de première communion. Impossible d'y manquer.

— Tant pis... Et à quelle heure serez-vous libre?

— Dix heures et demie peut-être, onze heures au plus tard.

— Eh bien, en revenant, entrez chez moi, nous prendrons une tasse de thé... en causant... de l'affaire... Elle est, en définitive, terriblement embarrassante. Oh! oui, mon ami, — plus que vous ne croyez!

II

— Eh bien, vous êtes-vous amusé à ce dîner?

— Non, maître, pas du tout... et l'on m'a trouvé ennuyeux... J'avais la tête autre part, je songeais tout le temps...

— Oui. Et moi aussi!... Dois-je ou ne dois-je pas leur rendre la fameuse pièce? Si je la rends, ils se jettent dessus et la brûlent.

— Mais la rendre, c'est se faire l'auxiliaire d'un vol, le vol de l'héritage.

— La remettre au tribunal en dévoilant notre découverte, c'est abuser de la confiance de la cliente. Car enfin, n'est-ce pas, c'est cela que vous rêvez : que j'aille trouver le président et lui dise : « Voici la preuve que le baron Le Pasquier a voulu reprendre à sa gouvernante ce qu'il lui avait légué. »

— Oui, c'est cela que je souhaite, parce que c'est la justice, parce que c'est la loyauté.

Gravement, le bâtonnier laisse tomber ces mots :

— Est-ce aussi le devoir professionnel?

— Eh quoi! maître, vos idées se seraient-elles modifiées? Pourtant vous-même nous avez dit, ce que d'ailleurs enseigne maint auteur, que l'avocat est, avant tout, le champion des intérêts généraux du corps social, comme de la morale. « Tout ce que l'honneur et la délicatesse exigent d'un cœur pur, l'Ordre l'attend de ses membres; car notre corporation se recrute parmi une élite... L'avocat doit être animé en faveur de la vertu contre l'injustice. L'avocat, en effet, *n'est pas le mandataire du client...* Il tient sa mission *de la loi*. Ses privilèges et ses immunités ne se justifieraient pas, si, avant d'être le défenseur, il n'était *le juge de la cause*. Être avocat, c'est exercer une magistrature... L'avocat ne peut se prêter à *laisser triompher une injustice*, à s'associer, *sous aucun prétexte*, à la mauvaise foi. Il doit la combattre. Il a à cet effet une liberté *illimitée...* »

Voilà, n'est-ce pas, cher maître, ce que nous entendons couramment au Palais : ce sont les préceptes qui sont consignés dans les chartes de notre Ordre. Alors?...

— Alors, fait pensivement le bâtonnier en hochant la tête, il ne nous reste plus qu'à nous demander... *si c'est vrai*.

— Si c'est vrai!... Quoi! notre profession ne serait pas réellement ce qu'elle prétend être, la plus noble de toutes?

— Quel enthousiasme!... *la plus noble de toutes!* Mais, mon pauvre ami, les militaires, les médecins, les universitaires, les journalistes, les marins, les prêtres, les magistrats, en disent autant de leur métier! Toutes les professions sont réputées nobles, en France, hormis l'agriculture et le commerce, — hier encore besogne de vilain, — qui demain, peut-être, seront seuls à l'honneur, alors que les carrières dites libérales auront perdu leur prestige.

Non, voyez-vous; il n'y a pas de profession noble, parce qu'il n'en est point une seule qui, si sévère que soit la sélection, réussisse à ne recevoir que des êtres d'élite. Cela, d'abord, parce que *les êtres d'élite* sont singulièrement rares... Ah! je vous scandalise encore, et vous croyez que je raille, ou que j'affecte un certain pessimisme?... C'est que vous ne savez rien des hommes, mon cher. Toute l'éducation qu'on vous a ingurgitée, dans la famille, au lycée, ici même, suppose *a priori* une humanité cent fois meilleure que l'humanité vraie. Celle-ci, prise en bloc, je suis désolé de vous le dire, ne vaut pas cher. Mais non, mais

non!... Méditez ce mot d'un des plus hauts penseurs qui aient jamais existé, Joseph de Maistre : « Je ne sais pas ce qu'il y a dans l'âme d'un coquin, mais je sais ce qu'il y a dans l'âme d'un *honnête homme*, et j'en suis épouvanté! »

D'ailleurs, ces rares, très rares exceptions, comment aurions-nous réussi à les accaparer?

— Mais nous n'acceptons pas précisément le premier venu.

— En êtes-vous bien sûr? Ou plutôt êtes-vous sûr que nous soyons autre chose qu'un cercle? Nous nous soucions fort d'une espèce de respectabilité toute conventionnelle; ainsi nous nous montrons peu accueillans pour les hommes qui ont exercé d'autres professions. Jadis quiconque avait appartenu au commerce était réputé par nous *non dignus*. « Le commerce est *ravalant* », assurent nos vieilles annales. Il y a soixante ans, Nodier protesta vainement contre notre refus hautain d'accepter un bibliothécaire. *Un bibliothécaire!* nos grands-pères trouvaient cela trop piètre pour frayer avec un avocat. En revanche, il faut bien l'avouer, tel petit jeune homme de vingt ans, issu de parens suspects, financiers véreux, etc., sera accepté (en dépit d'influences ataviques qui agiront presque fatalement sur lui), s'il a bonne tenue; — il suffira pour cela que l'enquête sur *son passé* n'ait rien révélé. Or, l'enquête sur le passé d'un collégien est bientôt faite! Non, il faut l'avouer, cette soi-disant sélection...

— Mais alors comment nos auteurs nous proclament-ils tous en bloc des *vertueux* et même, ce qui me paraît un peu forcé, *des vertueux héroïques?*

— Ils se trompent, par vanité, — une vanité qui fait sourire tout le monde, hormis nous-mêmes. Toujours ce besoin naïf de s'ériger, soi et ses pareils, en une caste supérieure. Mais jamais personne n'a pris à la lettre ce qu'on trouve dans nos fameux — comment dirai-je?... — *romanceros*. Par exemple, ils qualifient l'honoraire de *tribut volontaire et facultatif de la reconnaissance du client satisfait*. Évidemment, ce n'est pas vrai; mais, dit-on, cela ne fait de mal à personne, et peut-être n'est-il pas mauvais, en somme, que, sur dix jeunes avocats qui liront cette phrase à panache, il y ait un ou deux braves garçons qui la prennent au sérieux. Dans cet ordre d'idées, proclamer que les avocats sont des êtres particulièrement bons sert plutôt à susciter dans nos rangs de beaux dévouemens; c'est une sorte d'exhortation à hausser les cœurs. Mais leur travers, à ces troubadours de nos lé-

gendes, a été d'en arriver inconsciemment à un certain dédain du commun des mortels. Refusant avec indignation que l'avocat pût être considéré comme l'homme d'un vulgaire client, ils ont proclamé ceci : « L'avocat tient son rôle de la loi; il ne fait pas les affaires de tel ou tel. Fi donc! Il ne relève que de sa conscience, n'a aucune responsabilité envers le client, et jouit d'une liberté sans limites. »

— Avouez, maître, que, pour peu que ces principes, qui, en somme, ont cours partout, devant qui s'inclinent tous les magistrats, contiennent une parcelle de vérité, votre devoir strict sera, demain, d'user de votre indépendance pour faire *triompher l'honnêteté* en livrant à la justice la pièce qui recèle les véritables volontés du baron. Ce ne serait vraiment pas la peine que vous, avocat, fussiez *juge de la cause*, si vous n'usiez pas de cette prérogative pour barrer le chemin à la plus infâme mauvaise foi qui se puisse...

— Mon cher ami, vous avez parfaitement raison. Ce que vous dites est d'une irréprochable logique. Seulement, il y a un *si*... Et, ma foi, en mon âme et conscience, pour consterné que je sois des conséquences auxquelles je vais aboutir, je vous déclare que je ne crois pas, mais pas du tout, que l'avocat soit ce que racontent nos fameux traités.

— Comment commettraient-ils — tous — d'aussi complètes méprises?

— De par cette déformation de jugement que chacun subit quand il s'agit de soi et de son métier. La profession, quelle qu'elle soit, a dit un célèbre avocat, — qui, lui, n'a point de préjugés, — « risque d'enlever à l'homme sa clairvoyance morale et de borner son horizon ». Il arrive souvent qu'une corporation entière se méprenne sur les devoirs qu'elle a envers le restant de l'humanité, appréciant les choses au rebours de l'opinion générale. Vous savez, par exemple, qu'un des cas de conscience les plus pénibles pour le médecin est de voir se préparer une union où l'un des conjoints est affecté d'un mal contagieux qu'il a dissimulé. Ce mal, le médecin le connaît. Qu'il se taise, et dans quelques jours un être sain peut être infecté, toute sa descendance frappée. Mais peut-il parler?

Oui! si son ministère a ce caractère de sacerdoce que ces messieurs s'attribuent volontiers; oui, si leur « noble profession » les met au-dessus de la commune humanité.

Non! s'ils sont, tout simplement, les confidens de qui les emploie et les rémunère.

Or, n'est-ce pas, les médecins ne sont rien que des confidens, astreints comme tels au secret professionnel le plus rigoureux : de cela ni vous ni moi ne doutons. C'est l'évidence même. Eh bien, ouvrez leurs recueils, que lisez-vous? « En pareil cas, nous ne devons pas hésiter, afin d'éviter des malheurs irréparables, à menacer le futur conjoint d'aller tout révéler à l'autre famille, *quitte à nous en tenir à cette menace si elle ne produit aucun effet.* Mais l'expérience de nombreux cas atteste qu'elle suffit presque toujours. De la sorte le corps social évite un péril... *sans que le médecin ait réellement compromis le secret professionnel!...* »

Avouez que l'expédient est absolument répréhensible, la fin ne justifiant jamais les moyens.

Eh bien! je crois que nos auteurs à nous sont victimes d'une aberration du même genre quand ils écrivent que, *lorsqu'on vient nous confier une cause, nous ne prenons pas un mandat.*

Notez d'abord que les rédacteurs de nos bréviaires se gardent soigneusement d'expliquer ce qu'est ce contrat qui ne serait pas *un mandat*. Chez nous on affirme volontiers... On a toujours aimé cela. Nos annales sont remplies d'affirmations qui avaient peut-être un *certain air*, autrefois, mais qui maintenant semblent bien puériles. Ainsi nous ne dirions plus, comme au siècle dernier, qu'il y a lieu d'écarter du barreau un interprète « car l'interprète est une espèce d'homme de lettres. »

Maintenant, si l'on analyse ce qui se passe dans notre cabinet lorsqu'on nous remet une cause, on trouve ceci : Le client — en l'espèce, la fille Guibout — expose d'abord l'objet du litige, puis demande si Monsieur l'avocat veut bien se charger de *ce qu'il y a à faire* pour la défense de ses intérêts. L'avocat répond affirmativement. Sur ce, la partie laisse son dossier. Il est entendu, sans que cela ait besoin d'être stipulé, que l'avocat, comme l'avoué, ne se servira des pièces *que pour la défense du client.* Évidemment, si celui-ci soupçonnait une seule minute que tel avocat pourra le desservir, livrer à l'adversaire quoi que ce soit du dossier, il s'en irait.

Donc il a été entendu que le client pouvait avoir dans l'homme à qui il remettait en dépôt ses documens la confiance *la plus absolue.*

Eh bien! voici que dans le dossier se trouve une pièce qui semblait tout d'abord avantageuse à celui qui l'a apportée, mais qui, lorsqu'on la regarde de plus près, se révèle propre à lui faire perdre son procès. Évidemment, le client ne l'a remise que par erreur. S'il avait connu ce qu'elle recélait, il l'eût gardée par devers lui. Informé de ce qu'on vient d'y découvrir, il réclame aussitôt *son document*, — car enfin cette pièce n'a jamais cessé d'être sa propriété.

Faut-il la lui remettre? Je vous déclare, en mon âme et conscience, qu'après y avoir longuement réfléchi, il me semble impossible de la lui refuser.

En effet, nous aurons beau dire, nous ne sommes pas autre chose que les porte-paroles, les porte-voix de gens que la loi présume incapables de plaider eux-mêmes. Remontez à nos origines. Voyez les plaidoyers des Démosthène et des Lysias. Presque jamais n'y apparaît la personnalité de l'avocat. Celui-ci même ne prenait guère la parole. C'est le client qui lisait devant le tribunal le plaidoyer écrit par Lysias, simple marchand de phrases.

— Mais alors, maître, comment s'expliquent les privilèges et les immunités dont nous jouissons? Serait-ce donc pour n'être que des faiseurs de gestes, des sonneurs de trompe, que nous serions affranchis de toute responsabilité, que nous jouirions de cette liberté illimitée, qu'enfin nous aurions, seuls, le droit de parler en justice aux lieu et place de gens qui, souvent, sont plus instruits, plus intelligens, parfois plus expérimentés que nous?

— Oh! quant à cela, mon cher Lamotte, mon explication sera bien simple, mais je crains qu'elle ne vous scandalise. Selon moi, ces privilèges et ces prérogatives, fort justifiés jadis...

— Et maintenant?

— Maintenant? Hum!... je crains, mais je vous le dis tout bas, je crains qu'ils ne le soient plus, à beaucoup près, autant.

Qu'autrefois le patricien de Rome qui avait la dure corvée d'assister gratuitement, devant le préteur, les illettrés, les plébéiens, ses *cliens*, ait été l'objet des faveurs de la loi comme de l'opinion, cela se conçoit. Qu'au moyen âge, et même plus tard, alors qu'un pouvoir ombrageux redoute l'effet d'une parole libre, l'avocat, — on disait le clerc, — exposé à payer cher la franchise de son langage, ait eu besoin que l'opinion le protégeât en lui concédant certaines immunités, rien de plus équitable. Sans elles, le

barreau, mal rétribué d'ailleurs, n'eût plus trouvé à se recruter. Mais, de nos jours, à une époque où le pouvoir fléchit, où, d'autre part, les illettrés se comptent; en un temps où, loin de pousser la jeunesse vers le barreau, la société déplore de le voir encombré, — si encombré qu'il tend, disent certains malveillans, à devenir une pépinière d'inutiles, — ces privilèges, à mon sens, n'ont plus la même raison d'être. Le barreau, du reste, ne les explique guère, mais il les garde jalousement, sans se douter qu'il devrait se réformer lui-même, et, par exemple, restreindre un tant soit peu cette fameuse liberté de la défense qui n'est trop souvent que la liberté de la diffamation.

Que voulez-vous, tous les privilégiés en arrivent là! Au cours d'une famine, jadis, on accorda aux boulangers l'avantage d'être payés les premiers. A une autre époque, comme les apothicaires se faisaient rares, on décida que leurs honoraires seraient réglés avant toutes dettes du défunt. Aujourd'hui il n'y a plus de famines et les officines pullulent, mais boulangers et pharmaciens conservent tout de même leurs privilèges. La France n'est-elle pas la terre bénie de la routine?

— Cependant...

— Tenez, en Angleterre, en Allemagne, ces deux pays colosses entre lesquels notre commerce semble de plus en plus étouffé, on a fini par trouver ridicule que les professions libérales fussent seules affranchies de la faillite. Chez nous cette immunité subsiste. Les dettes ne déshonorent, en France, *que les commerçans!...*

Donc nous avons toutes sortes de chances pour voir nos privilèges durer longtemps encore. Mais, de grâce, ne nous imaginons pas que nous les devons à notre « haute vertu », non plus qu'aux services que nous rendons à la société, comme *protecteurs attitrés de la veuve et de l'orphelin*, — la veuve et l'orphelin, mon cher, nous les attaquons juste autant de fois que nous les défendons, car enfin, n'est-ce pas, dans chaque procès il y a toujours deux porte-paroles, un « à chaque bout » !

Et encore une fois, mon brave Lamotte, nous voici ramenés devant la question maîtresse : L'avocat est-il, oui ou non, le mandataire du plaideur? Suis-je dans l'espèce le mandataire de la fille Guibout?

Examinons froidement les faits.

Lorsque cette femme est entrée dans mon cabinet, est-elle

venue, vraiment, me demander d'être *son conseil?* Non! Elle n'avait que faire d'être conseillée, sachant parfaitement bien ce qu'elle voulait. Attaquée dans la fortune que lui avait léguée son maître, elle venait me demander de prendre ses intérêts contre M. Jules Le Pasquier. J'ai accepté la mission, j'ai même réclamé un honoraire, disons le vrai mot — un salaire — qu'elle a payé d'avance. Puis, elle m'a remis une liasse de pièces, son dossier, et il a été entendu — tacitement — que je n'userais, de ces munitions, que pour faire feu sur l'adversaire.

S'il en est ainsi, comment me retournerais-je vers cette femme et tirerais-je sur elle, avec les armes mêmes qu'elle m'a confiées?

J'ai fait un pacte, j'ai accepté un mandat, je dois lui rester fidèle. Autrement dit, j'ai l'obligation de rendre à ma cliente le document que je tiens d'elle, qu'elle m'a remis hier par ignorance, qu'elle me réclame aujourd'hui, et qui, en somme, n'a jamais cessé de lui appartenir.

— Mais quelles terribles conséquences!

— Fais ce que dois, advienne que pourra!

— Eh bien, non, non! je ne me résigne pas, moi, à ce que de sang-froid nous laissions une telle monstruosité s'accomplir.

— Et qui vous dit donc que c'est *de sang-froid* que je la contemple?

Il y eut un silence.

— Moi, maître, j'ai devant les yeux une vision poignante. Réduites à l'indigence, ces jeunes filles... Ah! c'est affreux, mais c'est la mort pour elles!... De la rive, bras croisés, nous les regarderions périr, nous qui savons comment elles pouvaient être sauvées!

Me Estienne hoche la tête, puis tristement :

— C'est vrai! Croyez qu'il est désolant que je me sente rivé au devoir professionnel comme un forçat à sa chaîne; seulement, si je parlais, je serais... un misérable!

. . . .

— Mais enfin!... le cœur, maître, a des raisons que la raison ne connaît pas; comment le vôtre, si bon, si généreux, ne trouve-t-il pas la moindre inspiration pour soulager cette détresse?... Oh! pardon, je vous ai blessé; que voulez-vous, je suis si ému!...

— Blessé! Au contraire, mon ami, vous me consolez en cette heure cruelle, — car je souffre, croyez-le bien. Je viens de

passer ces quarante-huit heures en proie à des angoisses bien douloureuses... J'ai, à tâtons, cherché où était le devoir, et, ce devoir je ne l'ai trouvé qu'après un pénible conflit avec moi-même. Maintenant je sais qu'ici l'avocat, asservi à son métier, doit baisser la tête et se taire.

En revanche, à côté de lui il y a l'homme, lequel reste astreint à des obligations de charité et d'humanité, obligations dont rien ne nous relève. Si les circonstances ne permettent pas à l'avocat de livrer à la famille Jules Le Pasquier la fortune du baron, l'homme peut essayer de réparer une iniquité dont il est, malgré lui, l'instrument fatal... Et au moins, là, il reconquiert sa pleine liberté... *Je les aiderai !* »

Vivement Lamotte s'est levé, ses yeux brillent : « Oh! accordez-moi une grâce. Je devine que votre bienfaisance va s'exercer sur toute cette famille. Eh bien! laissez-moi m'associer à vous.

— Mais... mon enfant!

— J'ai quelque aisance, et je suis seul au monde... J'ai partagé la peine, il me semble que je puis partager l'honneur. Oh! un gros sacrifice même ne m'effraierait pas.

La belle figure du bâtonnier s'illumine.

— J'accepte, mon cher Lamotte, et de grand cœur!

Tous deux se regardent. Le bâtonnier a des larmes dans les yeux.

Il reprend lentement :

— ... Voici bientôt deux ans, j'ai senti que peu à peu vous cessiez d'être un étranger pour moi... Aussi, en toute occasion, ai-je cherché à vous guider, à grandir vos idées, à vous hausser jusqu'à cette difficile vertu, le détachement de soi... Aujourd'hui, mes plus ambitieuses espérances sont dépassées... Je suis fier de vous... Lamotte! Et maintenant laissez-moi vous embrasser comme un fils, comme... ce fils que j'aimais... et que j'ai perdu!

MASSON-FORESTIER.

L'ÉVOLUTION POLITIQUE

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

La dernière lutte électorale a mis en présence deux conceptions de la République. Pour la première fois depuis le Quatre Septembre, ce n'est point entre la République elle-même et les partis d'opposition que le duel s'est engagé; c'est entre deux grandes fractions du parti républicain, entre la politique radicale et la politique modérée, entre les candidats de l'extrême gauche et les défenseurs du cabinet Méline. Sur ce terrain nouveau, les maîtres de notre enseignement primaire, vieilles troupes auxiliaires qui, depuis quinze ans, combattaient pour la République, ont continué de prendre un ordre de bataille et de pratiquer l'offensive; et, le plus souvent, c'est derrière les radicaux qu'ils se sont rangés, et contre les républicains de gouvernement qu'ils se sont acharnés. On ne l'ignore point au ministère de l'Instruction publique, non plus qu'au ministère de l'Intérieur : les réclamations ont afflué, les plaintes ont fait assaut; et tel candidat gouvernemental, dénonçant la propagande hostile des instituteurs, recevait cette réponse plus confiante qu'encourageante : « Qu'y voulez-vous faire? C'est ainsi partout. » Lors même que les convenances de la politique commanderaient au grand maître de l'Université de couvrir d'un voile l'attitude de ses fonctionnaires, un certain nombre de républicains modérés, qui ont succombé sous la double poussée du socialisme et de l'école primaire, seraient en mesure d'arracher ce voile. La force électorale qu'avait créée le parti républicain s'est retournée contre une moitié de ce parti :

sans effort, elle s'est transportée dans le camp des radicaux, et sous les drapeaux, parfois plus rouges que tricolores, d'une république qualifiée de « vraiment républicaine ». Or, c'est en constatant que la République sans épithète était le gouvernement national, et en alléguant les intérêts de l'union civique et de l'harmonie entre les Français, que Jules Ferry et ses disciples avaient demandé à l'école nationale d'être une école républicaine, et républicaine sans épithète. Mais au moment où, dans la République victorieuse, la « concentration » est brisée, nous cherchons en vain de quelles raisons d'union et d'harmonie on pourrait encore se couvrir pour autoriser ou pour inviter l'enseignement primaire à devenir l'instrument du radicalisme. Peut-être l'étude des origines historiques de ce phénomène, de ses causes immédiates et de ses résultats poussera-t-elle à la recherche d'un remède les hommes qui, de par leurs fonctions, auraient le droit de l'appliquer. Nous n'avons d'autre dessein que de suivre rapidement cette périlleuse évolution : à eux de conclure, s'ils le veulent ; à eux d'agir, comme ils le voudront.

I

Dès le lendemain du Seize Mai, entre l'école primaire et la République une alliance fut cimentée : M. Jules Ferry y attacha son nom. La République promettait de protéger l'instituteur contre les influences, municipales ou confessionnelles, qu'il signalerait comme une gêne ; et l'instituteur était invité à défendre la République contre les courans d'opinion qu'elle dénoncerait comme un péril. Au Sénat, le 10 décembre 1879, M. Ferry se félicitait que la loi de 1850 eût laissé à l'enseignement primaire un caractère municipal : « Je trouve cela très bon, affirmait-il ; je ne voudrais pour rien au monde rompre le lien intime qui associe la vie communale aux destinées de l'enseignement primaire. » A cette date, il soutenait contre les droites la liberté qu'avaient les communes de laïciser l'instruction. Peu d'années s'écoulaient, et M. Ferry collaborait à la loi nouvelle qui dérobait l'école primaire à l'ascendant des municipalités et qui refusait aux communes la liberté, réclamée par les droites, de conserver un enseignement confessionnel. C'est au nom de l'intérêt supérieur de la République qu'il agissait; il voulait en effet que, dans les bourgades hostiles ou indifférentes, elle possédât des colons dont elle serait

sûre : les instituteurs seraient ces colons. « Vous ne me laisseriez pas dire, déclarait-il, le 19 avril 1881, au Congrès pédagogique de Paris, qu'il ne doit y avoir dans l'enseignement primaire, dans votre enseignement, aucun esprit, aucune tendance politique. A Dieu ne plaise! pour deux raisons : d'abord, n'êtes-vous pas chargés, d'après les nouveaux programmes, de l'enseignement civique? c'est une première raison. Il y en a une seconde et plus haute, c'est que vous êtes tous les fils de 1789. Vous avez été affranchis comme citoyens par la Révolution française, vous allez être émancipés comme instituteurs par la République de 1880; comment n'aimeriez-vous pas et ne feriez-vous pas aimer dans votre enseignement et la Révolution et la République? Cette politique-là, c'est une politique nationale. » M. Ferrouillat, rapporteur de la loi scolaire devant le Sénat, protestait à son tour, le 4 février 1886, que la neutralité politique de l'instituteur serait « une abdication, une désertion de la volonté du pays ».

Ainsi, la République exigeait le renfort du maître d'école; mais elle lui rendait appui pour appui; et il pouvait compter sur elle, comme elle voulait compter sur lui. A l'aurore de leur puissance, MM. Paul Bert, Ferry, Goblet, réclamaient qu'il fût nommé par ses chefs naturels, les autorités universitaires : des projets de loi, même, furent déposés à cet effet. On les oublia brusquement; après avoir âprement critiqué les paragraphes de la loi de 1854 qui concernaient la nomination des instituteurs, on finit par s'en inspirer et presque par les calquer; et, — malgré l'effort de certains membres du parti radical, comme MM. Dide et Barodet, — MM. Paul Bert, Ferry, Goblet, remirent les maîtres d'école à la discrétion des préfets. C'est par des motifs politiques qu'ils justifiaient leur résipiscence. « Il y a dans tout village, disait M. Paul Bert, une lumière, et une bouche pour l'éteindre. La lumière est l'instituteur, la bouche est la cure. L'heure n'est pas venue de donner satisfaction aux principes. Il convient de placer derrière l'instituteur un fonctionnaire autorisé, vigoureux, énergique. » En un style moins imagé, M. Ferrouillat expliquait, le 16 février 1886, que, pour échapper à certains servages, l'instituteur avait besoin d'un défenseur, le préfet : « Les lois nouvelles sur l'instruction, ajoutait-il, traversent en ce moment ce que j'appellerai la période politique; et il faut que la garde en soit confiée à un agent politique. » On opposait au spectre clérical l'uniforme du préfet, épouvantail plus efficace, semblait-il, que la toge du recteur;

et c'est pour protéger l'instituteur qu'on perpétuait sa subordination à l'endroit de la préfecture. M. Jules Simon, M. Bardoux, M. le pasteur de Pressensé, sonnaient vainement l'alarme. Lorsqu'ils craignaient l'entrée de la politique militante dans l'école, on croyait réfuter leurs inquiétudes en redisant avec Jules Ferry : « Les instituteurs ne doivent être ni les serviteurs, ni les chefs d'un parti ; ils ne doivent pas faire de politique ; ils doivent être en dehors des partis. Ils doivent se mettre en garde contre la politique militante et quotidienne, contre la politique de parti, de personnes, de coteries. » Car Jules Ferry, tout le premier, avait pressenti et essayé de conjurer les dangers indéniables dont se préoccupaient MM. de Pressensé, Bardoux et Jules Simon. Mais lorsque, après avoir défendu aux instituteurs d'être neutres et les avoir soumis aux directeurs naturels de l'action électorale, M. Jules Ferry et ses successeurs leur recommandaient de ne point faire de politique, les instituteurs comprenaient, — et peut-être ils n'avaient point tort, — que leur concours électoral, quoi qu'on affectât d'en penser théoriquement, serait accepté durant la mêlée, et récompensé lors de la victoire.

Le parti républicain livra trois grandes batailles : en 1885, contre les monarchistes ; en 1889, contre la tentative boulangiste ; en 1893, contre les hommes nouveaux qui, sous l'étiquette ingrate de « ralliés », offraient loyalement leur adhésion. Il gagna complètement les deux premières et assista au découragement de ses ennemis, ce qui est le raffinement de la victoire. Il ne gagna qu'à demi la troisième, puisque les « ralliés » sentaient croître leur tendresse pour la République à mesure que le parti républicain les battait, et puisque leur persévérance, tout ensemble active et résignée, leur a finalement ouvert l'accès du Parlement. Il parut aux instituteurs, en ces trois circonstances, que leur intérêt était étroitement lié à celui de la République, qu'ils triompheraient avec elle ou péricliteraient avec elle ; et beaucoup d'entre eux apportèrent dans le combat cet acharnement qu'on met à se défendre soi-même. On les avait dressés et comme entraînés pour être, d'un bout à l'autre de l'année, dans leur commune, les champions actifs et belliqueux d'une politique ; et lorsque, à la veille des élections, ils recevaient des circulaires soudaines qui les invitaient au calme, il en était d'eux comme du vieux soldat qui sent l'odeur de la poudre : les réalités de la mêlée ont un attrait provocateur contre lequel les contre-ordres ne prévaudront jamais. Témoins du labeur où

s'épuisaient les préfets pour arracher la victoire, il leur semblait naturel de seconder les préfets comme on seconde un chef. Destinés, dès les bancs de l'école normale, à faire l'éducation politique du peuple français, ils s'imaginaient peut-être donner aux adultes une efficace leçon de choses, — et, de fait, ils en donnaient une, — en interrompant bruyamment, sous les regards de leur commune, les candidats de l'opposition.

Joignez-y qu'aux yeux d'un certain nombre, la besogne d'agent électoral était plus lucrative que la profession d'instituteur, et qu'ils croyaient faire un placement plus sûr en achetant la gratitude d'un candidat qu'en méritant celle de leur classe : « Se pousser, disait en 1894 un directeur d'école normale à l'un de nos inspecteurs généraux, c'est le véritable et dominant principe de mes élèves. Un petit nombre seulement sont sensibles à l'attrait d'une noble cause à représenter, d'un grand intérêt national et moral à servir dans l'école primaire. » Tous, enfin, à quelque hauteur que fût située leur âme, n'étaient-ils point, dans leurs villages, la lumière même, et met-on la lumière sous le boisseau? Sentimens de tout ordre et de tout aloi, petites idées et grandes idées, ambitions mesquines et aspirations emphatiques, souci de leur avancement et souci de ce qu'ils croyaient être leur tâche, tout contribuait à jeter les maîtres d'école dans la bagarre de la politique, sous l'égide des préfets successifs, leurs chefs.

II

Dans les sphères plus sereines où les tempêtes locales n'ont point d'écho, quelques pédagogues d'élite, mi-philosophes, mi-théologiens, s'efforçaient d'imprimer à notre enseignement primaire une impulsion souveraine. Ils étaient, au second degré, les chefs de l'enseignement, comme les préfets l'étaient au premier degré : il importe, à ce titre, de les faire connaître.

Vers 1869, trois hommes éminens du protestantisme français répandaient en Suisse une semence religieuse. M. Ferdinand Buisson — c'était l'un d'eux — rappelait, il y a peu de mois, sur la tombe de M. Jules Steeg, cette lointaine campagne d'apostolat. « C'était à Neuchâtel, racontait-il. M. Pécaut y était venu appuyer de sa grave parole un effort tenté pour dégager du christianisme traditionnel et ecclésiastique ce qu'on pourrait appeler le christianisme éternel, une sorte d'Évangile fait de la moelle du

vieil Évangile, une religion laïque de l'idéal moral, sans dogmes, sans miracles, sans prêtres. Jules Steeg était alors un jeune et obscur pasteur protestant. » Obscur, non ; on le connaissait déjà comme un libre penseur religieux ; il s'était placé du premier coup à l'extrême gauche de la théologie protestante. C'est à lui que M. Pécaut avait songé pour la conduite de la petite et hardie Église libérale qui s'organisait dans la Suisse française. » M. Buisson, de son côté, publiait à cette époque, sur le christianisme libéral et sur l'enseignement de l'histoire sainte, des opuscules oubliés aujourd'hui : ils fourmillaient d'audaces voulues ; et ces audaces, resplendissant à travers le miroir de l'éloquence, éblouissaient désagréablement les pasteurs orthodoxes.

Il était réservé à ces trois missionnaires de présider à l'élaboration et à l'exécution de nos lois scolaires : la Suisse les rendit tous trois à la France. M. Buisson et M. Steeg prirent une part importante à la discussion de ces lois : le premier devint directeur de l'enseignement primaire et l'est resté jusqu'à l'avènement du cabinet Méline ; le second fut tour à tour directeur du Musée pédagogique et de l'École de Fontenay ; et le troisième, M. Pécaut, comme inspecteur général de l'Instruction publique, dirigea la réorganisation de toutes nos écoles normales.

Rien ne permet de dire qu'ils aient varié ; tels ils étaient en 1869, tels ils sont restés. Mais, entre 1869 et 1898, leur terrain d'action est devenu plus large, plus difficile aussi : ils travaillaient, en 1869, dans un pays protestant et sur des fidèles protestans ; ils ont travaillé, depuis lors, dans un pays catholique et sur une enfance catholique. M. Pécaut écrivait en 1879 : « L'œuvre de sécularisation morale que les sociétés catholiques n'ont pas accomplie au XVIe siècle par voie de réforme ecclésiastique ou religieuse, les sociétés catholiques tentent de la faire par voie de réforme scolaire. Ceux-là mêmes qui jugent une telle réforme insuffisante ne peuvent refuser d'y concourir. » Il semblait que la nouvelle politique scolaire fût comme une amende honorable de la France à l'endroit du protestantisme, dont nos ancêtres avaient méconnu le prix ; aussi M. Pécaut et ses amis prodiguaient-ils leur concours.

Ils eurent la douleur d'être mal compris. On les qualifiait d'irréligieux, comme si leur vie entière, vouée au service d'une aspiration religieuse, ne s'insurgeait point contre une telle épithète. On les accusait de mettre en péril la religion positive, et, depuis lors, M. Pécaut a répondu : « A un enseignement régulier et laïque

de la morale, la religion positive, constituée, ne pouvait perdre que dans la mesure où, au lieu d'être vraiment religieuse, elle serait simplement ecclésiastique ; où, pétrifiée dans ses formules, ses rites, ses pratiques, son histoire surnaturelle, elle serait incapable de s'adapter à un nouvel état de culture intellectuelle et d'activité sociale. » Ce n'était donc point leur faute, à eux, si une Église immuable, tutrice spirituelle du pays dont ils devenaient les éducateurs, se sentait gênée ou diminuée par le nouvel enseignement de la morale ; et, s'il advenait, par malheur, comme l'a depuis lors constaté M. Fouillée, que cette innovation scolaire démentît certaines espérances optimistes, il importait d'affirmer à l'avance que la cause n'en devrait point être cherchée dans les défauts mêmes de l'innovation, mais dans notre tempérament, dans nos traditions, dans notre formation catholique héréditaire. « Le catholicisme, écrivait M. Pécaut, en excluant les laïques de toute ingérence dans le dogme et dans le culte, en les habituant durant des siècles à se décharger sur l'Église, c'est-à-dire sur le prêtre, du soin de définir la doctrine, d'enseigner la morale, d'interpréter les écritures, de remplir les fonctions sacrées, de gouverner le for intérieur, les a mal préparés à manier pour leur compte la langue des choses de l'âme. » Et M. Pécaut ne faisait point une digression oiseuse, mais il donnait la suite logique de ses idées, lorsque, dans ses notes d'inspection générale, adressées à M. Spuller en 1894, il formait le vœu qu'un jour, « la France, sous les auspices de la libre pensée et non plus de l'autorité dogmatique, retrouvât le sens et la saveur de l'antique tradition chrétienne, depuis longtemps et de plus en plus oubliée ». C'est dans un rapport officiel que M. Pécaut ébauchait ce lointain programme de rénovation religieuse dont l'accomplissement couronnerait le succès de notre œuvre scolaire laïque.

Il devenait naturel, dès lors, que les initiateurs de cette œuvre accordassent une confiance spéciale aux esprits hardis qui, par leur propre élan, devançaient la rénovation religieuse : tel, par exemple, ce directeur d'école normale auquel M. Pécaut, en 1888, rendait, dans la *Revue pédagogique*, un bien instructif hommage. « M. Goy, disait M. Pécaut, était porté, dès la première heure de sa vie intellectuelle, à voir les choses par le dedans, mieux encore, à leur source première, au sein du *tout* dont elles font partie, et c'est par là qu'il a toujours été religieux jusqu'à la moelle, si c'est être religieux que de rattacher sa pensée, son âme entière et sa

vie, à la vie, à la pensée universelle, à Dieu même; mais, avec cela, esprit libre et critique entre tous, incapable d'aliéner sa liberté à une tradition, à un dogme positif, pas plus qu'à une définition philosophique fixe et officielle. » Et l'éloge se poursuivait, avec une onction douloureuse. Ancien pasteur dans la Gironde, comme M. Steeg, et désigné, ce semble, à la confiance administrative par les rares qualités de son tempérament religieux, M. Goy avait formé trois générations d'instituteurs : en Algérie, dans le Tarn, dans la Haute-Garonne.

Il devenait naturel, pareillement, que les guides suprêmes de notre enseignement primaire ne fissent point bon marché de leurs propres susceptibilités religieuses, dans les jugemens qu'ils portaient sur les hommes et sur les choses : c'est ainsi que M. Steeg, en 1891, dans la même *Revue pédagogique*, mettait quasiment à l'index le *Bossuet* de M. Lanson; il en dénonçait les « sophismes », les « manèges », les « contradictions », la « doctrine ésotérique », et il concluait sévèrement : « De tels livres ne sont pas faits pour les instituteurs de notre démocratie, et il est de devoir de les en prévenir. » M. Lanson était frappé d'anathème, ou peu s'en fallait. Mais n'est-ce pas M. Steeg qui, au moment d'entrer dans la carrière politique et pédagogique, prononçait cette parole, rappelée par M. Buisson : « Je me sens plus que jamais, à travers tout cela et en tout cela, pasteur protestant » ?

On peut dire effectivement, avec plus de vérité, peut-être, encore, que ne le pensait M. Steeg, que, par le fait même de leurs habitudes d'esprit, les adeptes du protestantisme libéral semblaient spécialement prédestinés à organiser l'enseignement primaire comme le souhaitait la majorité du Parlement. Il y avait de tout dans cette majorité : des spiritualistes et des positivistes, des matérialistes et des évolutionnistes, des francs-maçons pour qui Dieu n'était qu'un clérical digne d'expulsion, enfin des hégéliens sans le savoir (Taine les eût appelés des jacobins), pour qui Dieu, c'était l'État. Et, devant cet auditoire hétérogène, on multipliait, sur l'esprit des lois scolaires, les déclarations les plus diverses; on taisait, par nécessité politique, cette simple vérité, que, « pour la première fois, une grande et populaire philosophie, en cela différant de toutes celles qui avaient régné jusque-là et de toutes les églises, conduisait logiquement, inévitablement, à des maximes en contradiction absolue avec les préceptes sécu-

laires (1) ». On n'osait point constater cette insurrection philosophique, cette contradiction absolue. M. Ferrouillat célébrait « le Dieu de la philosophie, le Dieu de la raison, le Dieu des braves gens, le Dieu de la religion naturelle, la religion du Vicaire savoyard ». Les convenances de la discussion entraînaient les orateurs à se faire les émules de M. Jules Simon, à chercher une formule nette pour leurs convictions spiritualistes, et à la trouver à peu près. Mais, d'autre part, l'étrange aventure de l'expression « devoirs envers Dieu », exclue de la loi sur la demande de M. Jules Ferry, et rétablie dans les programmes par égard pour M. Jules Simon, attestait l'incohérence de la majorité novatrice à laquelle on faisait appel. Des ménagemens s'imposaient. M. Ferry, après avoir affirmé, le 23 décembre 1880, que la plupart des maîtres étaient spiritualistes, déclarait, non sans paradoxe, le 2 juillet 1881, que la morale de Spencer avait d'ailleurs les mêmes conclusions que celle de Kant ou de M. Jules Simon, et justifiait ainsi, par avance, les instituteurs qui se détacheraient du vieux spiritualisme. Un autre ministre, après avoir promis la neutralité confessionnelle, opposait fièrement sa propre philosophie aux doctrines chrétiennes du péché originel et du travail, et provoquait des questions inquiètes de M. le pasteur de Pressensé sur le caractère rationaliste, peut-être anti-confessionnel, du spiritualisme qui serait enseigné à l'école. Bref, au moment où les lois scolaires furent votées, il y avait eu trop de paroles, et trop de silences aussi, pour que les instituteurs fussent exactement au courant de ce qu'on attendait d'eux.

Dans les cadres scolaires que venait de bâtir une « concentration » bigarrée, il s'agissait de faire circuler un souffle, de mettre une vie, d'introduire une âme : c'est ici qu'intervinrent les pédagogues qui nous occupent. Représentée par les plus intelligens de ses adeptes, par des hommes qui retrouvaient dans l'État un poste supérieur à celui qu'ils avaient perdu dans leur propre Église, la tendance « protestante-libérale » s'exprimait en une langue à la fois riche et vague, aux contours ondoyans et moelleux, plus susceptible de rendre des impressions que des idées, et plus apte à traduire la religiosité qu'à définir un *credo:* langue discrète et courtoise, assez pieuse pour réfuter ceux qui dénonçaient « l'école sans Dieu », assez souple pour ne point choquer les politiciens qui traitaient Dieu en ennemi.

(1) Tarde, *Revue pédagogique*, 1897, p. 210.

Il y eut bien quelques déceptions : M. Lichtenberger fut chargé de les constater. Doyen de la faculté de théologie protestante de Paris, il écrivit, sur les résultats du nouvel enseignement moral, un rapport sincère et mécontent. L'intelligence française demeurait à demi close, et la conscience française était rétive à cette philosophie volontairement imprécise. Mais, sans se décourager, M. Buisson et ses auxiliaires, en faisant appel à quelques instituteurs de choix, poursuivirent leur œuvre. Qu'on lise toutes leurs publications, on y verra qu'ils ont été conduits, eux laïcisateurs de l'école, à faire planer sur cette école l'hégémonie latente, mais continuelle, de certaines conceptions philosophiques empruntées au protestantisme libéral. Volontiers dirions-nous que, dans notre enseignement primaire, le protestantisme libéral a ménagé la revanche de Dieu. Affichant fièrement son titre de « laïque », l'école était, non point sans doute pénétrée, mais tout au moins entourée, cernée par un ensemble d'idées et de sentimens, d'inspirations et d'aspirations qui étaient comme le legs d'une minorité confessionnelle, le protestantisme, et d'une fraction de cette minorité, le libéralisme : et ces idées et ces sentimens, ces inspirations et ces aspirations étaient, dans notre enseignement primaire, la part du divin.

On ne sera pas surpris, assurément, que les philosophes religieux auxquels en revenait l'honneur aient été salués comme des directeurs de conscience par les meilleurs de nos instituteurs, soustraits de bonne heure à l'Église, et jaloux néanmoins de rattacher à quelque formule, à une apparence de *credo*, leurs généreux désirs et leur besoin d'action morale. M. Buisson, il y a quelques années, inaugurait dans la *Correspondance générale de l'enseignement primaire* une sorte de consultation sur « l'âme de l'école » : une élite de correspondans et de correspondantes répondait à l'appel. Cette élite mérite et obtient une certaine influence; et, grâce à elle, M. Buisson et ses collaborateurs sont devenus les maîtres de « l'âme de l'école », comme les préfets étaient les maîtres de l'école elle-même.

III

Il eût semblé logique que, cette année même, les instituteurs continuassent de conformer leur conduite électorale aux instructions des préfets, et qu'au contraire, de ces hautes autorités péda-

gogiques justement aimées, ils n'attendissent aucune impulsion politique. Mais la scission du parti républicain, commencée par le cabinet Bourgeois, achevée par le cabinet Méline, a déterminé beaucoup d'entre eux à risquer vers l'extrême gauche un pas décisif et, pour la première fois, à faire de la politique en dehors des préfets et à l'encontre des préfets. Le personnel de l'enseignement primaire, créé par les républicains modérés, paraît être devenu majeur au point de vue politique; sa déclaration de majorité a été une déclaration de guerre aux républicains modérés; et l'on dirait qu'un certain nombre de maîtres d'école ont remis aux collaborateurs des grandes publications pédagogiques la direction politique de leurs consciences, abandonnée jadis à l'autorité préfectorale.

Au début de cette année, M. Buisson, ancien directeur de l'enseignement primaire, ouvrait à tous les amis de l'enseignement les colonnes du *Manuel général*, qu'il dirige; il advint que les deux écrivains qui, les premiers, répondirent à cette invitation, furent M. René Goblet et M. Léon Bourgeois. L'acharnement avec lequel ils combattaient le cabinet Méline leur laissait pourtant le loisir de satisfaire aux instances de M. Buisson. L'on s'explique que celui-ci ait été touché d'un pareil empressement, et les instituteurs plus encore que lui. Ils saisirent, dans la lettre de M. Goblet, une attaque mal déguisée contre le cabinet Méline et contre l' « esprit nouveau » : M. Goblet censurait « cette bourgeoisie qui se jette, par un retour désespéré, mais peu sincère, dans les bras de l'Église pour y chercher un appui ». Notre personnel scolaire est maintenant exercé à comprendre les demi-mots, en politique : M. Goblet fut entendu. Déjà, d'ailleurs, on était prévenu par M. Pécaut, dans le même *Manuel*, qu'il se produisait « dans l'ordre scolaire le même mouvement d'arrêt ou de réaction qui se remarquait dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, et qui nous conduirait bien loin et bien bas si on s'y laissait aller ». M. Pécaut poussait un cri d'avertissement, et signalait à ses lecteurs de l'enseignement primaire ces législateurs « qui se demandent si l'on n'a pas été trop loin et s'il ne serait pas temps de désarmer ».

A la voix de M. Goblet, succéda celle de M. Bourgeois. Quelques mois auparavant, à la Chambre, il avait prononcé, sur l'œuvre scolaire de la République, l'un de ses plus habiles discours, recueilli les suffrages de la majorité d'antan, de la majorité de

« concentration », et obtenu la gloire, d'ailleurs banale, de l'affichage. Les instituteurs lui en avaient su gré. Il couronna leur gratitude par la lettre ouverte qu'il écrivit à M. Buisson : jamais hommage plus enivrant ne leur avait été rendu. Transportez-vous par la pensée dans la modeste maison, voisine de l'école primaire, où l'instituteur se repose de son travail et dévore parfois ses déceptions : il doute de sa mission, dont, à l'école normale, on lui célébrait la grandeur sans en aplanir suffisamment les difficultés; il doute de ses forces et se sent incapable (son inspecteur d'académie l'a du reste constaté) de « rien tirer de son propre fonds en matière d'éducation morale »; il doute peut-être de ses chefs, soupçonnés de pactiser avec la réaction. Mais il est tout prêt à s'exalter de nouveau, si son exaltation trouve un complice. Le complice survient: c'est M. Léon Bourgeois. Le chef de l'opposition radicale interpelle cet instituteur: « Tu es, lui dit-il, le dépositaire du trésor intellectuel et du trésor moral par lequel s'est faite l'unité de la conscience humaine... Tu es le représentant de la raison... Tu es le représentant de l'idée nationale et de la conscience sociale... Tu es, dans chaque village, non seulement l'interprète des idées communes, mais l'homme dont la présence suffit à les manifester... Tu exerces une espèce de magistrature des mœurs. »

L'instituteur devient une façon de verbe incarné; bien loin de sourire, il admire; et, de M. Bourgeois à lui-même, de lui-même à M. Bourgeois, son admiration fait un mouvement de va-et-vient. Au terme de sa lettre, M. Bourgeois souhaite que l'esprit public soit « uniquement inspiré par la ferme conscience et la ferme raison », et il conclut : « La République a-t-elle trop espéré en se flattant d'avoir mis dans chaque commune de France un homme au moins qui dans les heures difficiles y puisse être l'organe de cette conscience et de cette raison? » C'en est fait; M. Buisson pourra désormais prêter l'hospitalité du *Manuel*, tantôt à des républicains de gouvernement, comme M. Raymond Poincaré, tantôt à des sénateurs du centre gauche, comme M. Bérenger; ils trouvent la place prise par M. Léon Bourgeois. Lorsque viendront les « heures difficiles » où l'on devra opter entre les deux conceptions de la République, beaucoup de maîtres d'école se feront les organes de « la ferme conscience » et de « la ferme raison », ferme conscience intransigeante à l'endroit des « ralliés », ferme raison accessible aux utopies révolutionnaires. C'est en vain que M. Bour-

geois, dans un coin de sa lettre, glissait, comme une clause de style, la formule de M. Ferry : « Les instituteurs ne doivent pas faire de politique. » Comme pour concilier avec les scrupules de M. Ferry les espérances qu'on fonde sur le personnel scolaire, M. Buisson distingue, dans un numéro suivant du *Manuel général*, l'homme et le fonctionnaire : « Le fonctionnaire, dit-il, reste absolument neutre; l'homme reste absolument libre; et, sous le régime républicain, une attitude à la fois virile et réservée ne provoquera pas les rigueurs administratives. » On s'est, en effet, comporté, durant la dernière période électorale, comme si les rigueurs administratives n'étaient point à redouter.

Au reste, M. Bourgeois, dont beaucoup de maîtres d'école ont soutenu la politique avec plus de virilité que de réserve, est en quelque mesure leur chef, puisqu'il est le président de la *Ligue de l'Enseignement*. Voilà trente ans que cette Ligue existe : fondée par Jean Macé pour la diffusion de l'instruction primaire laïque, elle se préoccupe surtout, depuis que les lois scolaires sont en vigueur, du développement de l'instruction des adultes. Le gouvernement de la République, en un certain nombre de localités, a eu la généreuse imprudence d'invoquer le concours de ses instituteurs pour les cours et conférences qu'organise cette association. Elle fut à l'origine, comme la franc-maçonnerie à laquelle elle est intimement unie, l'antichambre et parfois le laboratoire du parti républicain. On a plus tôt fait, en général, de modifier sa stratégie que son armement; et lorsque les modérés, prenant conscience de leur force et de leurs droits, réclamèrent la maîtrise de la République nouvelle et tentèrent de substituer à la politique de concentration une politique d'autonomie, ils continuèrent de considérer comme une auxiliaire la Ligue de l'Enseignement, antique alliée des victoires républicaines.

Désireux de multiplier les œuvres d'éducation populaire pour combler les effrayantes lacunes de l'école primaire et pour disputer le peuple au socialisme, ils gardèrent à la Ligue leur confiance coutumière. Mais la Ligue, fidèle à elle-même, a défendu le vieil esprit contre l'esprit nouveau; — ce qui veut dire, en pratique, la politique de M. Bourgeois contre la politique de M. Méline, et l'amitié des socialistes contre l'amitié des ralliés. M. Bourgeois sent tout le prix de l'influence des « Ligueurs »; annuellement, au Congrès de la Ligue, il passe ses troupes en revue et les honore d'un grand discours : il étudiait, en 1894, l'éducation des adolescens

et des adultes; en 1895, l'éducation civique et sociale; en 1896, les œuvres d'enseignement destinées à compléter l'école; et il a réuni ces divers discours dans un petit livre de propagande : *l'Éducation de la Démocratie française*. Nombreux sont les instituteurs qui l'entendent, plus nombreux encore ceux qui le lisent; il célébrait à Rouen, en 1896, les 18500 instituteurs que la Ligue enrôle sous son drapeau; en est-il beaucoup, parmi eux, qui marchanderaient leur dévouement à la politique de M. Bourgeois?

M. Spuller, ministre de l'Instruction publique en 1887, s'opposant à la création d'une « Union nationale des instituteurs de France », justifiait ainsi sa prohibition : « A côté de la pensée des instituteurs, qui ne m'est pas suspecte, apparaît une autre pensée, celle des hommes politiques qui se groupent autour d'eux et inévitablement se mêlent à eux. Comment un parti quelconque résisterait-il à la tentation de mettre dans ses intérêts et de placer de façon ou d'autre sous sa dépendance un corps aussi considérable que le personnel de l'enseignement primaire à tous les degrés? » Et M. Spuller continuait : « Permettra-t-on aux instituteurs publics laïques de se donner des chefs en dehors de leurs chefs naturels? Ils seront les premiers à répondre que ce serait là reconstituer sous une autre forme l'organisation des associations religieuses enseignantes, au moment même où la loi déclare cette organisation incompatible avec l'exercice de la fonction d'instituteurs publics. » Ces sages avertissemens avaient la valeur d'un pressentiment; on les pourrait répéter en partie, à propos de la Ligue dont M. Bourgeois est le président, et M. Buisson l'un des vice-présidens. Serait-il exagéré de dire qu'en face de ces puissantes influences, les deux universitaires qui ont mission de diriger notre enseignement primaire, M. Rambaud et M. Bayet, ont été comme oubliés? Un mois encore avant les élections, le 3 avril, M. Buisson parlait à Lyon sur les patronages laïques, sous la présidence de M. Bourgeois; et M. Bourgeois, sous les auspices du groupe « le Denier de École », prononçait un grand discours dans lequel il reprochait vivement au cabinet Méline l'abandon des principes républicains. A moins que les instituteurs ne voulussent être des sourds, ils étaient contraints d'entendre et de conclure. Et comment seraient-ils des sourds, lorsque c'est M. Bourgeois qui parle? Par sa philosophie franchement positiviste, par sa notion de la solidarité, qui affecte une allure quasi scientifique, il a su les attirer et les captiver; ils trouvent, dans les propos de M. Bour-

geois, plus de substance et plus de suc que dans les périphrases gauchement spiritualistes dont les auteurs des lois scolaires essayaient, il y a quinze ans, de couvrir leur disette philosophique. Le chef du parti radical a conquis les instituteurs à sa personne avant de les conquérir à son parti : aujourd'hui, la double conquête est faite, et bien faite.

Au reste, c'était la force des choses, c'était la vitesse acquise, qui les entraînaient du côté même où les appelait M. Bourgeois. Ils apercevaient, aux approches du parti modéré, des hommes contre qui, vingt ans durant, ils avaient été exercés à combattre : un politique discerne la nécessité de certaines fusions, mais cette nécessité échappe à un soldat ; et c'est parce que les instituteurs, de longue date, étaient des sous-officiers électoraux, qu'un grand nombre d'entre eux, à l'endroit des républicains modérés, ont paru se comporter en déserteurs. Ils avaient l'illusion de défendre les « principes républicains » ; incapables d'oublier ce que tant de fois on leur avait répété, qu'ils devaient « affranchir le peuple des servitudes séculaires de la superstition et de l'ignorance » (1), ils détestaient l'esprit nouveau comme un courtisan de ces servitudes ; et vraisemblablement un colloque entre les chefs modérés et ces instituteurs émigrés au radicalisme se fût terminé sans entente, par une mutuelle accusation de trahison. Les formules usuelles : « lois intangibles, vieil esprit républicain, discipline républicaine, péril clérical, réaction aux abois », s'étalaient avec un raffinement d'insolence sur les programmes radicaux, et s'estompaient ou même s'effaçaient complètement sur les programmes des républicains de gouvernement ; demander au maître d'école de faire fi de ces formules, qui étaient pour lui comme de vieilles connaissances, et de prendre congé d'une pareille escorte, c'était lui demander de briser l'unité de sa vie politique. Il croyait faire acte de loyauté, de cohésion à l'endroit de son propre passé, en montant la garde autour de ce vocabulaire symbolique et autour des candidats qui ne craignaient point d'y recourir ; et il s'imaginait servir la République en exerçant, à l'encontre des préfets et du ministère, une candidature officielle à rebours.

C'est qu'en effet la parole du maître d'école avait encore la portée d'une parole officielle ; de là des confusions, des équi-

(1) L'expression fut prononcée sur la tombe de Paul Bert par M. Berthelot, alors ministre de l'Instruction publique (*Science et Religion*, p. 272).

voques, nous allions dire des quiproquos, dans beaucoup de départemens où l'on avait l'habitude d'épier et de saisir, sur les lèvres de ce fonctionnaire, un écho fidèle des pensées préfectorales. On trouverait à la campagne, parmi cette masse de braves gens persuadés qu'on n'a bien voté que si l'on a voté avec le gouvernement, un grand nombre qui, sur la foi de Monsieur l'instituteur, ont donné leur confiance au candidat de M. Bourgeois, en croyant (Dieu leur pardonne!) que c'était celui de M. Méline et du préfet. Pouvaient-ils supposer qu'il y eût divergence entre les vœux électoraux du pouvoir central et les vœux électoraux du maître d'école? Les radicaux et les socialistes ont bénéficié de cette piperie; mais la dignité des instituteurs en a évidemment pâti. « Ne vous laissez pas prendre par le bout du doigt dans l'engrenage de la politique militante, disait M. Jules Ferry au Congrès pédagogique de 1881. Il vous aurait bien vite emportés et déconsidérés tout entiers. » Les disciples de M. Ferry, et peut-être lui-même, les engagèrent pourtant dans cet engrenage; ils y sont emportés, vertigineusement; et leur considération en souffre. Je plains, et de toute mon âme, ces maîtres d'école du Calvados, qui racontent aux bambins, durant la première heure de la classe, qu'ils auront sept ans de service à faire si M. Jules Delafosse est élu par leurs papas (1), et qui, durant la seconde heure, font peut-être une leçon de morale sur le mensonge : ils doivent sentir, les malheureux, que le rôle d'agent électoral et le rôle d'éducateur sont désormais incompatibles.

Il fut une époque, — et pas bien lointaine, — où le gouvernement de la République dénonçait amèrement l'hostilité électorale des curés: on en faisait grand bruit, et l'on sévissait. Aux dernières élections, dans beaucoup de communes, c'est l'instituteur, c'est l' « anti-curé », qui a mené la bataille contre le gouvernement; mais il se peut faire que la République modérée rende à ses fonctionnaires indulgence pour violence. On la dirait gênée pour se plaindre d'eux; et, de fait, si l'on feuilletait l'histoire locale des quinze dernières années, quels rapprochemens curieux s'imposeraient! Nous n'en voulons citer qu'un seul. M. de Mackau, en 1884, lisait à la tribune de la Chambre une lettre qu'avaient reçue tous les instituteurs d'un département comtois: on leur annonçait la publication imminente d'un journal local, « se recom-

(1) Voir le *Gaulois* du 21 mai 1898, article de M. Jules Delafosse.

mandant d'un comité de direction politique à la tête duquel se trouvaient trois députés », et l'on donnait les noms de ces députés; « ce journal, ajoutait-on, s'assurera dans notre département, par le nombre et l'autorité des noms qui le patronnent et par les soins apportés à sa rédaction, l'influence la plus large et l'action la plus étendue » ; on demandait aux maîtres d'école, non seulement de s'y abonner, mais d'y collaborer en transmettant à la rédaction tous les faits intéressant leurs communes, et on les invitait à faire savoir, dans un proche délai, si leur concours était assuré. Des trois députés qui inspiraient cet appel, deux ont disparu; le troisième est aujourd'hui sénateur; la feuille qu'il fondait il y a seize ans a passé au radicalisme, et la brigade de « reporters » et d'agens électoraux qu'il avait jadis réussi à recruter parmi les instituteurs a, cette année même, manœuvré presque unanimement contre lui et contre la candidature gouvernementale qu'il patronnait. M. le pasteur de Pressensé parlait véritablement en prophète, lorsqu'il disait au Sénat, le 16 février 1886 : « Si vous allez jusqu'à demander l'adhésion formelle et le dévouement actif de tous les fonctionnaires pour des opinions particulières, pour des opinions de parti, alors vous dépassez le but. La servilité n'est point une garantie de fidélité. Quand les échines sont devenues souples, elles plient devant tous les soleils levans; or, vous le savez, à l'horizon politique, le soleil se couche souvent, et celui du lendemain n'est pas celui de la veille. Prenez garde, au contraire, en créant une administration servile, de forger l'arme qui peut bientôt se retourner contre vous! »

L'arme fut forgée, et elle vient de se retourner. Par une coïncidence peut-être heureuse, un certain nombre de publicistes, de professeurs et d'hommes politiques, qui s'intéressent aux destinées de notre enseignement primaire, se sont dernièrement groupés, sous le beau nom d' « Amis de l'École », et ont commencé une campagne auprès des pouvoirs publics pour rendre aux autorités universitaires la nomination des instituteurs. Parmi les signataires du manifeste, il en est qui, de tout temps, ont réclamé le vote immédiat d'une telle réforme : on n'est point surpris de les voir revenir à la charge. Mais il serait désastreux que le mouvement fût dévié et que la noblesse de leurs intentions fût comme souillée par l'adhésion tout à fait imprévue de certains hommes de parti, qui, craignant que les préfets formellement dévoués à la politique modérée n'aillent se multipliant, s'empresse-

raient de soustraire le maître d'école à un joug dont eux-mêmes ne tiendraient plus la poignée. Quiconque s'intéresse aux « Amis de l'École » et à l'école elle-même doit lutter avec acharnement contre un tel péril. Au terme d'une évolution qui a exalté l'instituteur, et durant laquelle il s'est fièrement dressé, d'abord comme champion du pouvoir, puis, cette année, comme adversaire du pouvoir, on rapetisserait, non pas seulement son rôle, mais sa dignité, si l'on s'ingéniait à maintenir ou à modifier ses rapports avec le préfet, selon le degré d'espérances que l'on fonde sur le prochain mouvement préfectoral. Désabusé, désillusionné, inquiet et fatigué, le maître d'école, alors, en viendrait à se demander si M. Jules Simon ne donnait pas une preuve de bon sens lorsqu'il disait aux créateurs de notre enseignement primaire : « Vous voulez grandir le maître d'école, vous croyez que vous le grandissez en en faisant le représentant des idées modernes. Moi, je crois que je le grandis davantage, quand, au lieu de vouloir en faire un représentant des idées modernes, je veux en faire, tout bonnement, tout simplement, un maître d'école de village. »

***

REVUE LITTÉRAIRE

LES MÉFAITS DE LA VIGNE

Les Français sont pétris de défauts. Ces défauts, qui ne font que grandir et s'exaspérer avec le temps, deviennent chaque jour un danger plus urgent et une menace plus prochaine. Je m'empresse de le proclamer, de le crier de toutes mes forces et à pleins poumons, — afin de plaire aux lecteurs français. Car, si nous avons eu jadis une tendance à nous montrer trop aisément contens de nous-mêmes, la mode a tourné et nous avons changé tout cela. Les attitudes les plus humiliées sont aujourd'hui celles qui nous paraissent le plus convenables. Nous mettons une ardeur généreuse et un zèle presque dévot à nous mépriser et à nous accuser. Nous nous frappons la poitrine, nous courbons la tête sous le poids de notre propre indignité, nous nous piétinons avec rage. Déclarons-le donc avec allégresse : « le Français est sans goût pour le travail, sans énergie, sans esprit d'initiative, incapable des entreprises hardies et des longs efforts. A la fois routinier et ami du changement, il est pareillement inapte à se conduire et indocile à toute discipline. Dans la vie publique, il ne sait que se reposer sur l'État dont il subit, en la frondant, la toute-puissance ; il s'en remet à lui de toutes les améliorations sociales et se borne à implorer, comme une manne céleste, les faveurs du gouvernement : il naît fonctionnaire. Dans la vie privée, égoïste et craintif, jaloux de son bien-être et de sa tranquillité, il se fait de la famille la conception la plus étroite et s'en tient au système d'éducation le plus timide. Il a, dit-on, de l'esprit : c'est un esprit caustique et mordant, qui procède de l'envie. Ce qui caractérise sa littérature, c'est une sorte de raillerie et

d'ironie qui est une forme de l'inintelligence, c'est une faculté critique qui est le signe même de l'impuissance. Ajoutez un goût pour la plaisanterie indécente qui nous est particulier, qui fait de nos livres, pour l'univers entier, un objet de scandale d'autant plus effroyable que ces livres, on ne sait pour quelle cause, sont lus partout... » Je pourrais, comme on le devine, et sans peine, étendre cette liste à l'infini. Si je m'arrête, c'est uniquement afin de ne pas atténuer l'effet de cette énumération en la prolongeant. Mais d'où vient le mal? Comment s'expliquent tous ces travers de notre esprit, toutes ces défaillances de notre caractère, toutes ces lacunes de notre organisation sociale? La réponse n'est pas difficile à donner et l'explication crève les yeux. C'est la faute de la vigne.

Telle est l'une des conclusions qui ressortent avec le plus de force de l'étude que M. E. Demolins consacre aux *Français d'aujourd'hui* (1). On n'a pas oublié le livre hérissé de statistiques, de petits faits et de grands mots où ce consciencieux économiste passait en revue les causes de la supériorité des Anglo-Saxons. On l'a d'autant moins oublié que la publication de ce livre a déterminé chez nous un mouvement d'opinion. Une fois de plus, la nécessité s'est fait sentir à nous de changer notre genre de vie et notre organisation sociale; n'est-ce pas de bouleversemens qu'un grand peuple a le plus besoin? C'étaient les méthodes allemandes qu'on préconisait il y a vingt-cinq ans; on s'aperçoit maintenant, — un peu tard, — que leur importation a été désastreuse; c'est pourquoi des réformateurs à l'esprit indépendant nous conseillent aujourd'hui d'imiter les Anglais. Car l'imitation de l'étranger, c'est toujours le but suprême que nous proposent ces penseurs audacieux. Cette fois, restant de ce côté-ci de la Manche, c'est en France que M. Demolins cherche la cause de l'infériorité des Français. Il ne nous donne encore que le premier volume d'une étude qui en aura deux; et j'ignore si le tableau qu'il tracera de la France du Nord sera moins sombre que celui qu'il trace de la France du Midi, du Centre et de l'Ouest; mais d'ailleurs, peu importe : car après des siècles d'histoire nous ne sommes pas disposés à admettre qu'il y ait deux Frances : nous n'en connaissons qu'une. M. Demolins étayait sur l'idée de la race sa précédente démonstration : sa nouvelle étude est une application de la théorie des milieux. Dans chaque contrée, la nature des productions du sol détermine le choix des procédés de récolte, de culture ou d'exploitation. De là résultent les conditions de la

(1) E. Demolins, *les Français d'aujourd'hui*. Les types sociaux du Midi et du Centre, 1 vol. in-12 (Firmin-Didot).

propriété, l'état de la famille, certaines habitudes de vie, une certaine tournure de l'esprit... La théorie n'est pas neuve, puisqu'elle est exposée tout au long dans l'*Esprit des Lois*. Michelet s'en inspirait, dans son « Tableau de la France ». Taine en faisait l'idée maîtresse de son *Histoire de la littérature anglaise*. Les romanciers naturalistes la parodiaient quand ils recherchaient comment se comportent les passions de l'amour dans le cœur d'un charcutier ou d'une marchande des quatre saisons. Ce qui appartient à M. Demolins, c'est d'avoir donné à cette vue la précision et la rigueur d'un système, et de nous la présenter entourée d'un appareil qui, sans que le doute soit permis, est celui de la science. « Je voudrais faire comprendre comment — de science certaine — se fabriquent, par exemple, un Auvergnat ou un Normand, un Provençal ou un Lorrain, un Limousin ou un Champenois, un Tourangeau ou un Corse. » Assistons donc à cette fabrication.

Poètes et touristes, du temps qu'il y avait des poètes et qu'on faisait son tour de France, ont à l'envi célébré nos campagnes, la variété de leurs aspects, la douceur de leur ciel, la richesse et la diversité de leurs produits.

> France! ô belle contrée, ô terre généreuse
> Que les dieux complaisans formaient pour être heureuse!

Ainsi chantait André Chénier, et il disait nos « arbres innocens », nos « vins délicieux », la « grasse olive aux liqueurs savoureuses », nos coteaux, nos prés, et « les fertiles champs voisins de la Touraine ». Rien n'est plus curieux et d'ailleurs plus instructif, que d'opposer à ce point de vue des peintres et des écrivains celui de l'économiste : on voit bien alors qu'il faut toute la candeur et la puissance d'illusion dont les purs littérateurs sont coutumiers, pour croire à l'innocence des arbres! Vous arrive-t-il, dans la région des plateaux, de laisser, avec une sorte de jouissance sensuelle vos yeux se reposer sur les herbages épais et gras où pâturent lentement les bœufs? L'économiste, qui, en sa qualité de savant, remonte aux causes et suit dans leur enchaînement les conséquences lointaines, vous frappe sur l'épaule et vous éveille de cette béate contemplation. Il vous fait remarquer que l'herbe est « communautaire ». Le mot est barbare, mais c'est bien de mots qu'il s'agit! Formé par la communauté pastorale, l'homme n'est pas porté au travail intense, à l'initiative. Il s'appuie sur la famille, sur les voisins. Il devient le frelon et non pas l'abeille. Que la communauté vienne à se dissoudre, les individus qui y ont appartenu sont faiblement armés pour la lutte. S'ils émigrent, toute leur ressource sera de

se faire domestiques ou douaniers. Vous arrive-t-il, en parcourant les vallées de l'Anjou, d'en admirer la fertilité, d'en subir le charme, et de vous répéter les vers où Du Bellay soupire après la « douceur angevine »? Prenez garde que cette libéralité de la nature est dangereuse : elle n'est pas créatrice d'énergie; elle pousse à la nonchalance, à la mollesse, à la paresse. Ou peut-être aviez-vous confiance dans la rudesse et la proverbiale âpreté de l'Auvergnat? L'Auvergne a ses bœufs; et il est bien vrai que le bœuf d'Auvergne n'est pas de tous points méprisable. Il développe l'aptitude au commerce. Encore est-il bon de remarquer que ce commerce est seulement le petit commerce. Quand l'Auvergnat abandonne sa province, il arrive tout juste à se faire colporteur, jurisconsulte ou marchand de marrons. Toute son industrie ne va qu'à tâcher de « tirer des sous ». C'est un aimable feuillage que le feuillage pâle de l'olivier, tremblant sur le bleu du ciel de Provence. Mais quoi! la récolte de l'olive est aisée, et l'huile se vend bien. Cela est grave. De là vient, dans un climat privilégié, ce goût pour le *farniente*. On vit dehors, on s'assemble sur la place publique, on s'occupe de politique, on est orateur, soit dans la manière familière de M. Thiers, soit dans la manière théâtrale de Gambetta. On pratique la politique de clan et la politique alimentaire, on se jette à la curée des places, on trafique de son influence. Et le malheur, au dire de M. Demolins, est que notre politique est aujourd'hui tout entière aux mains des Méridionaux. N'allez pas objecter que les « panamistes » n'étaient pas tous de Tarascon. N'ayez garde non plus de remarquer que ni M. Méline qui est de Remiremont, ni M. Bourgeois qui est de Paris, ni M. Ribot qui est de Saint-Omer, ni M. Hanotaux qui est de Saint-Quentin, ni M. Deschanel qui est né à Bruxelles, ni M. Brisson qui est de Bourges, ni M. Poincaré qui est de Bar-le-Duc, ne sont du Midi. Ce sont vétilles dont la science sociale ne s'inquiète pas et qui n'infirment pas ses certitudes. L'olivier est dangereux; le châtaignier l'est davantage. Nous lui devons le type du Limousin, dont Molière a une fois pour toutes réuni les traits dans la figure à peine grimaçante de M. de Pourceaugnac. Hors de chez lui, le Limousin est réduit soit à la mendicité, soit aux fonctions militaires ou administratives. Telle est « l'influence déprimante » du châtaignier! — Mais ni la dépression dont le châtaignier est la cause, ni les scandales dont la responsabilité remonte à l'olivier, n'égalent en étendue et en intensité les méfaits dont la vigne se rend journellement coupable et dont il est temps d'établir enfin le bilan.

Rien de plus séduisant au premier abord que la culture de la vigne. Elle ne comporte ni déploiement de forces, ni mise de fonds considé-

rable. La vigne est peu exigeante ; elle s'accommode d'un sol pauvre, et se passe d'engrais ; elle veut seulement être bien exposée au soleil, à l'abri des gelées. Elle ne se soucie au surplus ni du progrès des méthodes, ni des perfectionnemens de l'agriculture, ni de l'invention des engins compliqués. Son entretien n'est que du jardinage ; sa récolte n'est qu'une cueillette. Son produit est du reste largement rémunérateur. Elle demande peu de travail et promet beaucoup de profit. Trompeuses amorces ! Il ne se peut que vous ne soyez dès maintenant assez familiarisés avec les procédés de la science sociale, pour deviner quelles tristes réalités se cachent derrière ce mirage décevant. Car il suffit d'un étroit carré de vigne pour faire vivre plusieurs personnes : les conséquences, pour ce qui touche à la constitution de la famille, vont être désastreuses. La vigne crée le type de la famille instable, intermédiaire entre le type communautaire et le type particulariste et qui n'a les avantages ni de l'un ni de l'autre. Dans les familles communautaires, les enfans sont du moins dressés à l'obéissance, au respect de l'autorité paternelle, à l'esprit d'économie. La famille particulariste est celle où on dresse l'enfant à l'initiative personnelle, à l'ardeur au travail, au goût du progrès, où on l'élève à se suffire à lui-même, à se retourner dans n'importe quelle situation : tranchons le mot, c'est la famille anglaise. La vigne n'est pas particulariste : elle est individualiste, et égoïste, ce qui est bien différent. Aussi est-on incapable, dans les pays de vignobles, de quitter le foyer pour aller chercher fortune ailleurs ; et il faut voir quels sont les rapports des enfans et des parens ! Les enfans n'ont en aucun temps ni respect, ni affection pour leurs parens ; devenus grands, ils emploient des procédés atroces pour les forcer à partager leur bien ; puis ils les abandonnent. Prévoyant les traitemens qu'ils en recevront un jour, les parens n'aiment leurs enfans que tant qu'ils sont en bas âge. La culture de la vigne est parcellaire : elle favorise la petite propriété ; elle crée une classe de petites gens dont il semble que l'esprit se rétrécisse à proportion et que l'horizon intellectuel se limite à la mesure de leur champ. Ne voyez-vous pas se dessiner la psychologie du vigneron ? Il a beaucoup de loisirs ; et on sait de combien de vices l'oisiveté est la mère. Il a le goût de la dépense et du luxe, car on dépense facilement l'argent facilement gagné. Il est imprévoyant, car il compte toujours sur une récolte extraordinaire ; et il se trouve pris au dépourvu par les mauvaises années. Il est prétentieux, se pose en bourgeois et dédaigne le paysan. « Il est enclin à critiquer : il est railleur, il est sarcastique, il voit facilement le côté ridicule des hommes et des choses, car la

raillerie est l'arme le plus à portée des petites gens à grandes prétentions. » C'est encore dans la vie publique que la vigne produit ses plus mauvais effets. Elle est un des principaux facteurs des tendances égalitaires et démocratiques. « Chez le vigneron, le sentiment de l'égalité se double et s'exagère d'un sentiment d'envie à l'égard de toutes les supériorités qui s'élèvent au-dessus de lui : il est envieux par suite de la disproportion qui existe entre ses prétentions et la réalité. » Notez que la France, ainsi que le remarque M. Demolins, est le pays où la culture de la vigne est le plus répandue. Et tirez la conclusion.

Revenons à la littérature. M. Demolins la définit « un produit de l'état social », rajeunissant ainsi au gré des progrès de l'économie politique une définition fameuse et inexacte. Les questions littéraires sont des questions économiques. Dans l'espèce, M. Demolins en fournit un exemple topique. « Le vigneron représente au plus haut degré ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois, qui est fait à la fois de finesse et de plaisanterie un peu grosse. » Ainsi s'explique cette disposition de notre humeur, qu'il est pareillement impossible de ne pas apercevoir et de ne pas déplorer. Elle est aussi bien un produit de notre sol, et sa prédominance dans notre littérature n'est qu'un autre aspect de la prédominance de la vigne sur notre sol. En fait, et si loin qu'on remonte dans notre tradition littéraire, on y retrouve l'esprit gaulois comme trait caractéristique et tare originelle. Il éclate dans les fabliaux, défraye les récits scabreux du XVIe siècle, se continue par les contes de La Fontaine, par ceux de Voltaire, par tant d'autres gentillesses libertines, pour aboutir au vaudeville égrillard et à la chanson grivoise. Vous me direz qu'il est un peu ridicule et très prudhommesque de flétrir l'esprit gaulois, qu'on peut, après boire, s'amuser à des contes gras ou à des couplets épicés, et que cela ne tire pas à conséquence. Je ne suis pas de cet avis ; et j'ai la conviction que, lui non plus, M. Demolins ne se montrerait pas d'aussi facile composition. Tout se tient. Le goût de la gaudriole détermine certaines habitudes d'esprit, s'accorde avec telles idées et nuances de sentimens. C'est, si j'ose m'exprimer ainsi, une façon de penser. L'exemple de Béranger est en ce sens bien significatif. N'oublions pas que Béranger a été dans son temps l'homme de France le plus populaire. Cette immense popularité, Béranger n'y aurait pas atteint, s'il s'en était tenu à sa première manière, s'il s'était contenté d'être, comme son Roger Bontemps, un « faiseur habile de contes graveleux », s'il s'était borné à célébrer le vin et les belles, les attraits des petites bonnes agaçantes, soutien ou perte des vieux célibataires, les

inquiétudes des vierges et les regrets érotiques des vieilles femmes ivres. Mais l'idée lui est venue d'adjoindre à cette polissonnerie un corps de doctrines qui n'y semblaient pas nécessairement liées. Ç'a été le coup de génie. Il y a adjoint une théologie. Ai-je besoin de rappeler à ce sujet l'article du Breton Renan, qui fit époque dans l'histoire du culte de Béranger, et dont Sainte-Beuve se montra tout chagrin? Comme il a sa religion, qu'il célèbre le verre en main Béranger a sa politique. Il s'oppose aux envahissemens du parti prêtre ; il a la haine des jésuites, il nargue les cafards et les grands. Il est noblement indépendant; son « vieil habit » le sait bien, lui qui a pu rougir d'usure, mais non pas d'humiliation :

T'ai-je imprégné des flots de musc et d'ambre
Qu'un fat exhale en se mirant?
M'a-t-on jamais vu dans une antichambre
T'exposer au mépris d'un grand?
La fleur des champs brille à ta boutonnière...

L'amant de Lisette se trouve être aussi bien le chantre du libéralisme, du bonapartisme et du patriotisme. Ce mélange de la gaudriole et de la religion, de la polissonnerie et de la sentimentalité, de l'érotisme et du sentiment de la famille est d'une saveur unique. Il révèle tout un état d'âme. Et il faut bien convenir qu'on n'imagine rien de plus misérable, rien de plus vulgaire et de plus bas.

En Champagne, en Bourgogne, partout un peu, et plus ou moins, on retrouve les traces de cet esprit gaulois. Il est naturel qu'il ait fait rage surtout dans la province qui est le plus spécialement adonnée à la culture de la vigne. C'est la Touraine. Le vigneron tourangeau est le type le plus accompli du vigneron. C'est la perfection du genre. Il faut voir comment l'économie politique lui dit son fait. C'est une exécution. Alexandre Dumas fils s'accusait un jour, ou se vantait, d'avoir dans telle de ses pièces disqualifié un nom de baptême. M. Demolins vient de disqualifier un nom de province. Désormais, on n'osera plus naître dans ce coin de la France. On ira un peu plus au nord ou un peu plus au sud. Soyez Beauceron ou Manceau, si vous voulez. Soyez Périgourdin ou Caussenard, si telle est votre fantaisie. Mais il n'y a plus moyen d'être Tourangeau.

M. Demolins cite trois spécimens de la littérature tourangelle. Ce sont Rabelais, Paul-Louis Courier et Balzac. Ces exemples sont bien choisis. On y voit à plein l'influence provinciale et on s'y peut convaincre que les hasards de la naissance ne sont pas de vains hasards.

Rabelais n'était pas, par lui-même et dans le fond de sa nature, dépourvu de toute qualité louable. Il était studieux et se rendit aussi savant qu'homme de son temps. Il était prudent et eut soin de vivre toujours en paix avec les puissances. Il paraît même qu'il était sobre. Il a écrit de belles pages et exprimé à l'occasion des sentimens élevés. C'est lui qui a dit que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et eu la première idée de cette définition, dont on fait indûment honneur à l'Auvergnat Pascal : « une sphère infinie dont le centre est partout et la circonférence nulle part ». Né sur tout autre point du sol, il eût pu composer des ouvrages distingués dans un genre honnête. Mais il était de cette Touraine. De là vient que ses écrits sont tout semés d'obscénités. Gargantua enfant « se conchioit à toute heure ». Ainsi fait l'écrivain qu'est Rabelais. La Bruyère le lui a sévèrement reproché ; et, pour être sur ce point de l'avis de La Bruyère, il n'est pas besoin de se ranger au parti des délicats : il suffit de ne pas avoir le goût de l'ordure. Il se peut que Rabelais n'ait jamais été le « bon biberon » que Ronsard, son ennemi, s'est plu à nous représenter ; il suffit que de son roman soit sorti sans effort la légende du joyeux curé de Meudon et que l'œuvre de Rabelais ait créé le genre rabelaisien. Cela est impardonnable. — La Touraine est sensuelle, paresseuse, capricieuse, ennemie de toute règle et contrainte. Son rêve est bien celui qu'a dégagé Rabelais pour en faire l'idéal de vie des Thélémistes. « Toute leur vie estoit employée, non par loix, statuz ou reigles, mais selon leur vouloir et franc arbitre... En leur reigle n'estoit que cette clause : Fay ce que vouldras, parce que gens liberes, bien nez, bien instruictz, conversans en compagnies honnestes, ont par nature un instinct et aguillon qui tousjours les poulse a faicts vertueux et retire de vice, lequel ilz nommoient honneur. » Cela même est l'essence de la philosophie de Rabelais. Il tient que, de soi, la Nature est bonne. Physis enfanta Beauté et Harmonie ; mais au rebours Antiphysie « engendra les Matagotz, Cagotz et Papelars, les Maniacles Pistoletz ; les Démoniacles Calvins, imposteurs de Genève ; les enragés Putherbes, Briffaulx, Caphars, Chattemittes, Canibales et autres monstres difformes et contrefaictz en dépit de Nature ». Là est le principe de la satire que fait Rabelais des lois et des mœurs, de la société et des institutions. Il en veut à tout ce qui s'oppose à la libre expansion de la nature et au débordement de l'instinct. — On juge un écrivain au type d'humanité qu'il a créé, auquel il a une fois pour toutes donné une âme et soufflé la vie, et qui ne cessera par la suite de mettre sous les yeux des hommes un aspect de « l'humaine condition ». Ce type créé par Rabelais, la plus vivante et la seule

vraiment humaine de ses créations, c'est Panurge, « fin à dorer comme une lame de plomb, bien galand homme de sa personne, sinon qu'il estoit quelque peu paillard et subject de nature à une maladie qu'on appeloit en ce temps-là faulte d'argent, c'est doleur non pareille. Toutes foys il avait soixante et troys manières d'en trouver tousjours à son besoing, dont la plus honorable et la plus commune estoit par façon de larrecin furtivement faict; malfaisant, pipeur, beuveur, bateur de pavez, ribleur, s'il en estoit à Paris; au demeurant le meilleur filz du monde... » Il est poltron et vantard, implorant les Saints, la Vierge et Jupiter pendant la tempête, se retrouvant gouailleur et fanfaron après que le danger est passé. Il a toute sorte d'autres qualités qui se révèlent à mesure et au cours de ses exploits. C'est une vilaine âme que l'âme de Panurge. Mais on sait assez d'où elle lui vient, dans quel sol il l'a puisée, dans quelle atmosphère il l'a respirée, dans quel milieu de traditions et d'influences locales elle s'est, comme un chef-d'œuvre, élaborée lentement : « Je suis né, dit-il, et ay esté nourry jeune au jardin de France : c'est Touraine. »

Il y avait dans Paul-Louis Courier l'étoffe d'un artiste. L'étoffe était mince et l'apprêt y nuisait à la souplesse. Néanmoins, ce militaire qui avait un Homère dans sa poche a su mettre dans quelques-uns des récits dont il égaie ses lettres, si travaillées, un peu de l'élégante sécheresse des Grecs. Les choses allèrent bien tant qu'il courut les routes et guerroya en Italie. Elles se gâtèrent du jour où, renonçant à son « vilain métier », il s'installa définitivement dans son domaine de la Chavonnière. Il se compose alors — si laborieusement! — son attitude de vigneron tourangeau; il devient le bon Paul-Louis, ci-devant canonnier à cheval, aujourd'hui vigneron, laboureur, bûcheron, « le bonhomme Paul que nous avons vu faire tant et de si bons fagots dans son bois de Larçai, tant de bon sainfoin dans son champ de la Chavonnière », ami des petites gens, secourable aux paysans, paysan lui-même. A partir de ce moment, et pour se conformer à son rôle, il s'efforce à être hargneux, quinteux, processif et chicanier; et il y réussit. Il fait la guerre au gouvernement de la Restauration, en opposant de village, avec des histoires de curé, de maire et de garde champêtre. « Voici la nouvelle de Luynes : le curé allait avec un mort, un homme venait avec son cheval. Le curé lui crie de s'arrêter; il n'en a souci et passe outre sans ôter son chapeau, note bien. Le prêtre se plaint; six gendarmes s'emparent du paysan, l'emmènent lié et garrotté entre deux voleurs de grand chemin. Il est au cachot depuis trois semaines, et, depuis autant de temps, sa famille se passe de

pain. — Autre nouvelle du même pays : Le curé a défendu de boire pendant la messe ; tous les cabarets à cette heure doivent être fermés. Le maire y tient la main. L'autre jour, mon ami Bourdon, honnête cabaretier, s'avise de donner à déjeuner à son beau-frère : or, c'était un dimanche et on disait la messe ; le maire arrive, les voit et les met à l'amende qu'ils ont très bien payée. Mais voici bien pis. Le curé a défendu aux vignerons qui voulaient célébrer la fête de Saint-Vincent, leur patron, d'aller ce jour-là au cabaret, etc., etc. » Ces sornettes et d'autres analogues, dûment envenimées et congrûment enfiellées, seront la matière de la *Pétition aux deux Chambres* ou de la *Pétition pour les villageois que l'on empêche de danser.* Le *Simple discours* de Paul-Louis a une autre origine : il était question d'ouvrir une souscription afin d'offrir au duc de Bordeaux le château de Chambord. Courier saisit cette occasion pour faire l'éloge de la bande noire et exprimer quelques opinions et vues historiques, notamment sur la Cour de Louis XIV : « C'est quelque chose de merveilleux ; par exemple, leur façon de vivre avec les femmes... Je ne sais trop comment vous dire. On se prenait, on se quittait ; ou, se convenant, on s'arrangeait. Les femmes n'étaient pas toutes communes à tous ; ils ne vivaient pas pêle-mêle. Chacun avait la sienne, et même ils se mariaient... Il y avait du moins quelque espèce de communauté, nonobstant les mariages et autres arrangemens. » Ailleurs il s'explique sur les origines de la noblesse : « Sachez qu'il n'y a pas en France une seule famille noble, mais je dis noble de race et d'antique origine, qui ne doive sa fortune aux femmes : vous m'entendez. » Ailleurs c'est sur la moralité des couvens : « Nous n'avons plus de couvens, détestable sottise qui se pratiquait jadis, de tenir ensemble enfermés, contre tout ordre de nature, des mâles sans femelles et des femelles sans mâles, dans l'oisiveté du cloître où fermentait une corruption qui, se répandant au dehors, de proche en proche, infectait tout. » Ces beaux traits sont semés à profusion. Je sais bien que le rôle que joue ici Courier est un rôle, et que l'attitude du bonhomme Paul-Louis est plus déplaisante encore, parce qu'elle est une attitude de faux bonhomme où tout sonne faux. Courier n'est ni du peuple, puisqu'il est un bourgeois, ni paysan, puisqu'il est un lettré, candidat à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et furieux d'y avoir échoué, ni compatissant aux misères du pauvre, puisqu'il fut au contraire un maître exigeant et dur, ni vigneron, ni Tourangeau, puisqu'il est de Paris. Mais il n'importe, et il suffit que, pour jouer son personnage il ait cru devoir faire étalage de vulgarité, de mauvaise humeur, de manie chicaneuse et d'envie.

Balzac a été toute sa vie hanté par le mirage des grandes opérations financières qui devaient l'enrichir du jour au lendemain; il rêvait d'entreprises colossales; on ne peut dire qu'il ait manqué ni d'énergie, ni de patience. Il méritait d'être « particulariste ». Néanmoins la tare originelle se retrouve dans son œuvre. Il emprunte à la langue du XVIe siècle son impudeur pour écrire ses *Contes drolatiques* colligés ès abbayes de Touraine. Sa verve est exubérante et grossière; il a une gaîté et parfois une philosophie de commis voyageur. La vie humaine lui apparaît sous les couleurs d'une comédie, et, si l'on veut, d'une farce, le plus souvent odieuse. Ses types les plus fameux témoignent d'une estime médiocre pour l'humanité; même on reprocherait sans injustice à Vautrin et à Gaudissart qu'ils manquent de distinction... Si je n'insiste pas, c'est que le sujet est vaste, et qu'on se fait scrupule de l'étrangler en quelques lignes.

Je me suis efforcé de suivre dans ses déductions rigoureuses le travail de M. Demolins, et d'indiquer quel genre de profit on réaliserait pour l'histoire littéraire, en lui appliquant le bénéfice des plus récentes découvertes de la science sociale. Quelle sera notre conclusion? J'en aperçois deux entre lesquelles je laisse le choix au lecteur. — Ou bien M. Demolins se trompe. L'assurance avec laquelle il annonce l'évangile des économistes a, en elle-même, quelque chose qui n'est pas scientifique. Les collections de faits, qu'il pare d'étiquettes imposantes, n'ont pas force de loi. Les principes justes qui lui servent de point de départ, précisément parce qu'il les pousse à bout, deviennent faux. On peut, quoique propriétaire d'un carré de vigne, être bon fils, et ne pas abandonner son père, quoique Tourangeau. Parce qu'on appartient à la classe des petites gens, ce n'est pas une raison suffisante pour qu'on soit, de ce chef, condamné à n'avoir qu'un petit esprit. Ces petites gens, pour qui l'économie politique professe un mépris si hautain, ont passé jusqu'ici pour être en France la meilleure et plus sûre réserve d'énergie patiente, de bon sens et de sagesse. Refuser à notre pays tout entier, dans son présent et dans son passé, l'esprit d'initiative et l'aptitude aux grandes entreprises, c'est faire preuve d'ignorance, sinon de parti pris. Car il faut le rappeler, puisqu'on travaille à nous le faire oublier, ce pays de petite culture est tout de même, dans l'histoire de l'humanité, celui où les sentimens de générosité, de désintéressement et d'enthousiasme idéaliste ont poussé les racines les plus profondes et jeté les frondaisons les plus magnifiques. Pour ce qui est de l'histoire littéraire, il n'y a pas de manuel à l'usage des enfans où l'on ne mette les écoliers en garde contre une étroite application de la

théorie des milieux. L'exemple est classique de l'opposition entre un Racine et un La Fontaine tous deux Champenois, et, si Racine diffère tellement de Corneille, je laisse aux savans à expliquer cette différence par le fait que Corneille est d'un pays à cidre. Pour ce qui est des trois exemples choisis par M. Demolins et au sujet desquels nous avons feint d'abonder dans son sens, comme il eût été facile de les opposer au lieu de les rapprocher! Où est le rapport entre l'imagination plantureuse d'un Rabelais et le mince filet de verve d'un Courier? Mais, si l'optimisme naturaliste nous a paru être la conception fondamentale du *Gargantua*, qui donc, plus que l'auteur de la *Comédie humaine*, a mis en relief les puissances mauvaises de notre nature? Et enfin c'est Victor Cousin qui, en son temps, expliquait par les traits du caractère breton le génie de Descartes, qui est Tourangeau et ne ressemble d'ailleurs ni à Rabelais, ni à Courier, ni à Balzac. Que l'homme soit dépendant de son milieu physique et social, nul ne le conteste; ce que nous n'admettons pas, c'est qu'il en soit prisonnier. Parmi les élémens qui constituent ce milieu on n'en oublie qu'un seul, qui, aussi bien, est le plus important : c'est le pouvoir que l'homme trouve en lui-même de transformer le milieu où il est jeté. Et telle est, à notre avis, l'erreur foncière de la doctrine de M. Demolins. — Ou bien M. Demolins a raison. Et alors, puisque nous voyons de quels méfaits la vigne est responsable dans notre organisation de la famille, dans notre conduite politique, dans notre développement littéraire, et puisque les lois sociales ont cet avantage qu'en nous signalant le mal elles nous invitent à y remédier, hâtons-nous donc, ouvrons enfin les yeux, cessons de méconnaître plus longtemps nos véritables intérêts et de repousser un secours providentiel! Je veux dire : travaillons à la propagation du phylloxera!

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE

An Introduction to American Literature, par M. Brander Matthews, 1 vol. New-York.

« Certes, écrivait récemment M. Brunetière, il y a plus d'une cause au conflit qui vient d'éclater entre l'Espagne et les États-Unis. Il y en a de morales, qu'on n'a pas le droit de mettre en doute lorsque l'on songe que, il y a moins de quarante ans, les États-Unis ont hasardé leur existence dans une question d'humanité. Il y en a de politiques, et il y en a d'économiques. Je veux même, ou plutôt je consens, qu'il y en ait d'inavouables. Mais, — ne nous y trompons pas ! — voici de toutes la plus profonde et la plus agissante : ces soixante-dix millions d'êtres humains aspirent à être *un peuple ;* ces émigrés ou ces « déracinés » veulent devenir *une nation ;* et ces territoires eux-mêmes, qui sont à peine encore « appropriés », sont, si j'ose dire, en travail *d'une patrie.* »

Profondément étranger à toutes les questions politiques, je ne saurais prétendre à approuver, ni même à trouver vraisemblable cette explication des causes d'une guerre dont je ne sais rien. Mais, parmi les divers autres exemples que cite M. Brunetière de la tendance des États-Unis à « devenir une nation », il y en a un dont j'ai eu maintes fois l'occasion d'être frappé, et qui est, en vérité, des plus significatifs. Oui, « si la littérature américaine n'était naguère qu'une continuation, et, pour ainsi parler, qu'un prolongement transatlantique de la littéra-

ture anglaise, elle ne tâche présentement qu'à se *nationaliser.* » C'est ce qui ressort pour nous, avec une évidence absolue, de la lecture non seulement des journaux et des revues des États-Unis, mais encore de leurs romans, de leurs recueils de vers, de leurs ouvrages d'histoire et de philosophie. Non pas que, autant du moins que nous pouvons en juger, la littérature américaine soit encore tout à fait parvenue à se *nationaliser*, et à rompre les liens de toute sorte qui la rattachaient jusqu'ici à la littérature anglaise : mais « elle y tâche », et sans cesse plus fort, avec une volonté sans cesse plus consciente. Vieux et jeunes, petits et grands, austères et badins, les écrivains des États-Unis ont tous entre eux aujourd'hui ce trait commun, à défaut d'autres, qu'ils n'entendent pas être pris pour des écrivains anglais, et qu'à tous propos, sur tous les tons, sous tous les prétextes, ils arborent fièrement leur *américanisme.* C'est dans leur pays qu'ils prennent, avec un soin jaloux, leurs allusions, leurs exemples, leurs comparaisons. Emerson et Longfellow sont les auteurs qu'ils citent; leur guerre d'Indépendance et leur guerre de Sécession les approvisionnent de noms de grands capitaines et de faits d'armes fameux ; et s'ils ont à décrire un paysage, ils n'y mettent que les fleurs, les arbres, les oiseaux de chez eux. On sent qu'ils n'épargnent rien pour donner à leurs écrits un caractère national, pour en faire des produits essentiellement américains, libres de toute obligation envers notre vieille Europe. Leur langue même, s'ils le pouvaient, ils l'*américaniseraient;* ou plutôt c'est à quoi ils s'emploient en effet, répétant avec insistance certaines expressions locales, altérant le sens de certains mots au point qu'on a pu publier déjà des *Dictionnaires américains*, mais surtout s'efforçant de donner à leur phrase un rythme spécial, plus court, plus net, plus courant que le rythme ordinaire de la phrase anglaise. Et cela ne les empêche pas, quand ils ont du talent, de différer autant les uns des autres qu'ils diffèrent des écrivains anglais ; ni, dans le reste des cas, cela ne les empêche pas de se rattacher de fort près aux écrivains anglais : de telle sorte que je ne vois pas, jusqu'ici, un seul mouvement de la poésie ou du roman anglais qui n'ait eu aux États-Unis son contre-coup immédiat et direct. Mais, d'abord, rien ne prouve qu'à force de vouloir s'émanciper et devenir nationale, la littérature américaine n'y parvienne quelque jour : il y suffirait de quelques hommes de génie, comme elle en a produit déjà en assez grand nombre, dans un temps où, malheureusement, elle n'avait pas pris encore tout à fait conscience de la nécessité qu'il y avait pour elle à devenir *nationale.* Et puis, quel que doive être le résultat de cet effort de *nationalisation*,

l'effort lui-même constitue un phénomène suffisamment curieux pour valoir au moins d'être signalé. Une branche de la littérature anglaise tendant, par tous les moyens, à se détacher de son tronc, pour vivre d'une vie propre, et contribuer ainsi à la fondation d'une *patrie* : quel spectacle peut-on trouver qui soit plus instructif, tant pour le philosophe que pour le critique? Quel spectacle peut-on trouver qui prouve mieux la réalité, la force, l'importance vitale de cette idée de patrie, « que le dilettantisme des uns et la sophistique des autres ont chez nous travaillé de concert à vider de son contenu »?

Et si ce spectacle s'offre à nous dans toutes les productions récentes de la littérature américaine, depuis les romans de M. Howells jusqu'aux études métaphysiques de M. Carus et de ses collaborateurs du *Monist*, je ne crois pas qu'il ait encore pris nulle part une forme aussi précise, ni aussi expresse, que dans le petit livre publié par M. Brander Matthews, sous le titre d'*Introduction à l'étude de la littérature américaine.*

Ce petit livre n'est, en vérité, qu'un manuel, et destiné surtout aux enfans des écoles. Les notions élémentaires et générales, les dates, la biographie des grands écrivains américains, y tiennent plus de place que la critique; et quand l'auteur a indiqué les genres principaux où se sont illustrés, par exemple, Fenimore Cooper, Hawthorne, ou Lowell, quand il a raconté les circonstances principales de leur vie, et énuméré les titres de leurs principaux ouvrages, quelques mots lui suffisent pour définir le caractère particulier de leur originalité littéraire. Mais ces quelques lignes sont invariablement consacrées à montrer au lecteur que, dans les genres les plus divers et de vingt façons différentes, les grands écrivains des États-Unis ont été des *américains*, que leur originalité propre leur vient de l'originalité de leur race, et que leur grandeur est en raison directe de la part de sentimens nationaux qu'ils ont exprimée dans leurs œuvres. Sous prétexte de préparer les enfans américains à l'étude de la littérature des États-Unis, M. Brander Matthews s'est efforcé de leur apprendre que la littérature des États-Unis n'avait rien de commun que la langue avec la littérature anglaise, et que, depuis Franklin jusqu'à nos jours, elle s'était développée librement, spontanément, sans subir d'autre influence que celle de son propre génie.

Personne, d'ailleurs, ne pouvait avoir plus d'autorité pour soutenir une semblable thèse que M. Brander Matthews, professeur de littérature au Columbia College, et à coup sûr l'un des écrivains les plus *amé-*

ricains, — pour ne pas dire les plus *new-yorkais*, — de la littérature américaine d'à présent. *New-yorkais*, il l'est essentiellement, profondément, complètement, comme certains de nos auteurs étaient *parisiens*, au temps où Paris avait encore un caractère et une vie propres. Aucun de ses confrères ne connaît autant que lui les aspects, les mœurs, les paysages, les sentimens et la langue de New-York; ses romans et ses contes sont, à ce point de vue, de véritables documens, plus instructifs que toutes les descriptions des voyageurs ou des sociologues : et avec leur mélange de réalisme et de sentimentalité, avec leur style un peu sec et leur ironie un peu lourde, ce sont en outre de parfaits spécimens d'un tour d'esprit particulier, aussi différent que possible de l'esprit anglais. L'*Histoire d'une Histoire*, les *Vignettes du Manhattan*, toute son œuvre de conteur et d'auteur dramatique porte, très clairement marqué, le cachet de son pays. Et l'on comprend que, d'instinct, il ait été conduit à apprécier surtout, dans les ouvrages de ses compatriotes, ce qu'il y découvrait de local ou de national, ce qui correspondait à sa façon personnelle de sentir et de penser. Sa critique est du reste toujours ingénieuse, et, autant que nous en pouvons juger, presque toujours exacte : et sans nul doute elle exprime l'opinion de la majorité de ses compatriotes, puisque, à peine publié, son petit manuel d'histoire de la littérature américaine est devenu, aux États-Unis, un ouvrage classique. Mais rien ne fait mieux voir à quel point, quoi qu'il en dise, la littérature américaine d'à présent se distingue de celle de naguère, qui n'était nationale qu'à son insu, par la force des choses, tandis que son intention était de se rattacher simplement à la littérature anglaise, comme les littératures belge et suisse, par exemple, se rattachent aujourd'hui encore à la littérature française, ou la littérature autrichienne à la littérature allemande.

Je viens précisément de relire, pour m'en assurer, un gros livre qui, lui aussi, est resté longtemps une œuvre classique, l'*Histoire de la Littérature américaine* de l'Anglais John Nichol (1). C'est un monument de science, de conscience, de probité littéraire, et les Américains ne sauraient se plaindre que justice n'y soit pas rendue à leurs grands écrivains. M. Brander Matthews lui-même ne parle pas en termes plus enthousiastes que ne l'a fait Nichol de Hawthorne, de Poe, de Longfellow, voire d'Henry Thoreau et de Mrs. Beecher Stowe. Mais tout en admirant ces auteurs, pas un moment Nichol n'a eu l'idée de les considérer

(1) *American Literature, an historical sketch*, par J. Nichol, 1 vol. in-8°; Londres, 1882.

comme des étrangers, indépendans de la littérature anglaise, et travaillant à développer en Amérique une littérature nationale. Pour définir le talent de l'historien Motley, il l'a rapproché de ses contemporains Macaulay et Carlyle ; pour faire comprendre l'originalité du génie de Poe, il a cité, en regard de ses poèmes en prose, des poèmes semblables de Quincey et de Coleridge : et voulant célébrer la beauté souveraine de la *Lettre Rouge*, il s'est borné à dire que, bien différent des romans de Walter Scott et de Lockhart, auxquels on l'avait comparé, le roman de Hawthorne était « le roman d'analyse le plus profond, le plus hardi, le plus attachant qu'il y eût dans la langue anglaise, supérieur même à *Wuthering Heights* et à *Silas Marner*. » Non pas qu'il ne se soit rendu compte de l'influence que ne pouvait manquer d'exercer, sur la littérature américaine, le milieu spécial où elle se produisait : mais ce milieu lui est surtout apparu comme un obstacle, une entrave au libre fonctionnement du génie littéraire anglais dans le Nouveau Monde ; ce qui n'a fait, d'ailleurs, que rendre plus vive son admiration pour les grandes œuvres anglaises nées en Amérique.

Tout son livre n'est ainsi qu'une sorte de chapitre ajouté à l'histoire de la littérature anglaise. L'Amérique, au point de vue littéraire, n'y est pas plus considérée comme une *nation* distincte de l'Angleterre que, par exemple, l'Écosse ou l'Irlande, qui ne laissent pas cependant, elles non plus, de marquer de leur empreinte l'œuvre de Burns ou de Thomas Moore. Et Nichol n'était pas seul à envisager de cette façon la littérature américaine : c'est de la même façon que l'envisageaient les auteurs américains ; c'est de la même façon que l'envisageait, aux États-Unis, le public lettré. On trouvait bien çà et là des fantaisistes, ou des patriotes chauvins, pour faire savoir à l'Angleterre que l'Amérique était en âge de s'émanciper de sa tutelle. « Chère vieille belle-mère, lui déclarait Lowell, il y a bien longtemps que nous nous sommes séparés. Depuis 1660, où vous vous êtes remariée, vous êtes devenue une marâtre pour nous. Mettez vos lunettes, ma chère dame ! Oui, nous avons grandi, et changé aussi. Et quand nous vous demandons d'être traités en hommes, ne perdez plus votre temps à nous parler comme à des bébés ! » Mais ce n'étaient là que des boutades ; le succès obtenu aux États-Unis par le livre de Nichol suffirait à le prouver. Maintenant, ces boutades sont devenues l'expression du sentiment général des Américains : et le manuel de M. Brander Matthews n'est, d'un bout à l'autre, qu'une éloquente et spirituelle revendication des droits de l'Amérique à l'autonomie littéraire.

Voyons donc sur quels argumens se fonde cette revendication, et quels sont, suivant M. Brander Matthews, les caractères originaux de la littérature américaine. Voici d'abord deux professions de foi, l'une énoncée au début, l'autre à la fin du livre. « La littérature, lisons-nous dans la *Préface*, est un reflet, une expression de la vie ; et comme la vie des États-Unis diffère de plus en plus de la vie anglaise, la littérature des États-Unis ne peut manquer de différer sans cesse davantage de la littérature anglaise. Aussi croyons-nous qu'il y a réellement quelque chose qui constitue l'*américanisme*, et qu'il y a eu dans notre pays des hommes qui n'auraient pu être d'aucun autre pays, et d'Angleterre moins encore que d'ailleurs. Washington et Franklin, malgré leur différence de nature, étaient l'un et l'autre des types d'Américains ; et pareillement, Emerson et Lincoln, Farragut et Lowell. C'est Lowell qui a vanté, chez le président Hayes, « cette chose nouvelle et excel« lente que nous appelons l'américanisme », et qui l'a définie « une « dignité de la nature humaine qui consiste à refuser d'admettre qu'au« cune distinction artificielle puisse donner à un homme plus de va« leur qu'à un autre ». Cet américanisme a marqué de son sceau les écrits de nos auteurs nationaux. » Et non moins explicite est la *Conclusion*. « Nos écrivains, y dit M. Brander Matthews, ont désormais perdu leur attitude *coloniale;* ils ont cessé de chercher la lumière en dehors de leur pays. Ils savent que la littérature américaine a le devoir de se développer dans une voie qui lui est propre, et conformément à son propre génie. Ils se rendent compte que l'Amérique n'a plus à dépendre de personne, qu'elle peut et doit marcher de pair avec le reste du monde. » Et M. Brander Matthews va plus loin encore, dans l'ardeur de son *nationalisme*. « Les États-Unis, nous dit-il, comptent dès maintenant plus d'hommes que l'Angleterre; ils ne lui sont inférieurs ni en force, ni en courage, ni en rien : et tout porte à croire que dans l'avenir ce seront les Américains, et non plus les Anglais, qui seront reconnus comme tenant la tête des nations de langue anglaise. »

Tels sont les principes à l'aide desquels M. Brander Matthews entreprend l'histoire de la littérature américaine ; et à toutes les pages de son livre nous en retrouvons l'effet. Les divers écrivains qui passent tour à tour sous nos yeux nous sont présentés comme les ouvriers successifs d'une même œuvre ; pareils aux maîtres-maçons qui, tour à tour, ont travaillé à construire la cathédrale de Cologne, ils travaillent tour à tour à constituer la littérature américaine. L'un apporte un nouveau style, l'autre de nouvelles idées : mais tous n'ont de mérite qu'en proportion de la part qu'ils ont accomplie du travail commun;

et leurs idées aussi bien que leur style n'ont de valeur que s'ils sont l'expression de nouveaux aspects de l'âme américaine.

Voici, par exemple, Benjamin Franklin : « C'est à ses conseils et à son exemple que l'Américain doit, en partie, d'être avisé, industrieux et économe. » Son principal titre de gloire est que « jamais il n'a été *colonial* dans son attitude ». Et voici ce que M. Brander Matthews appelle n'être pas *colonial :* « Franklin, nous dit-il, gardait en présence des rois toute la dignité qui convient à un homme libre ; il abordait une commission de la Chambre des communes avec la vigueur tranquille d'un sage, armé d'un triple airain pour une juste cause. » Washington Irving était « inflexible dans son américanisme » et se refusa toujours à collaborer à la *Quarterly Review*, en raison de l'hostilité de cette revue pour les États-Unis. « C'est lui qui a découvert la beauté de l'Hudson, c'est lui qui a peuplé de ses charmantes figures les pointes rocheuses des Catskills et les verts recoins du Sleepy Hollow. » Fenimore Cooper était « un très loyal et très ardent Américain »; et s'il a imité d'abord les romanciers anglais, c'est que « la littérature américaine se trouvait encore, de son temps, dans un état de dépendance coloniale à l'égard de l'Angleterre ». Aussi a-t-il rendu un service énorme à la littérature américaine « en lui montrant quelle riche matière de fiction elle pouvait trouver dans les paysages, les caractères, et l'histoire de sa patrie ».

Mais aucun de ces écrivains n'a été aussi précieux, à ce point de vue, que William Cullen Bryant, qui a « ouvert les yeux des poètes des États-Unis sur la vie qui les entourait ». — « Le premier, il a découvert que les fleurs et les oiseaux de la Nouvelle-Angleterre n'étaient pas ceux de l'Ancienne-Angleterre. Du jour où parut son premier recueil de vers, le rossignol se tut dans la poésie américaine, comme il s'était toujours tu dans les bois américains. » Faire taire le rossignol ! voilà en vérité un étrange mérite, pour un poète. Mais j'imagine que si Bryant a imposé silence au rossignol de la vieille Europe, ce n'était que pour permettre à ses compatriotes de mieux entendre le murmure printanier du « rossignol d'Amérique », cet adorable oiseau bleu aux grands yeux naïfs qui, dans nos cages européennes, évoque pour nous la splendeur des « bois américains ». Et après Bryant, qui a fait taire le rossignol, Drake a « franchement introduit dans la poésie les insectes américains ». Il a chanté le dialogue, « sur les collines solitaires, du grillon qui grésillonne et du *katydide* aux ailes transparentes ».

Puis vint Emerson, « dont la doctrine eut toujours pour base un américanisme opiniâtre et radical ». Il se laissa bien aller, parfois, à

parler avec respect de l'Angleterre et des mœurs anglaises : mais « c'était un Américain trop accentué pour subir le prestige de l'arrangement aristocratique de la société anglaise »; et toujours il s'est félicité « d'être né dans une société libre de traditions féodales ». Franklin et lui sont « les Américains types ». — « A eux deux, ils nous donnent les deux aspects du caractère américain : Franklin représente le sens du réel, Emerson le goût de l'idéal. Franklin est la prose de la vie américaine; Emerson en est la poésie. »

Nathaniel Hawthorne était « intensément Américain »; toutes ses qualités réunies font de lui le plus « national » des écrivains qu'ont produits les États-Unis. Longfellow a rehaussé infiniment le charme de son *Évangéline* en donnant pour décor à son récit « le paysage naturel de l'Amérique, avec la variété de ses saisons. »

« Longfellow, dit en résumé M. Brander Matthews, s'était assimilé la culture de tous les pays; mais cela ne l'a pas empêché d'entendre toujours la voix de son pays. Il a pensé que le meilleur de ce que l'Europe avait produit était à peine assez bon pour la jeune Amérique. Et c'était un vrai Américain, non seulement par son solide patriotisme aux heures de l'épreuve, mais par la manière dont il a toujours accepté la doctrine de l'égalité humaine, ainsi que par sa foi et sa confiance dans l'humanité. » Encore sent-on, sous les éloges, qu'au cosmopolite Longfellow M. Brander Matthews préfère son rival Whittier, « qui a tenu à ne s'occuper jamais que des faits de la vie américaine, des pensées, des légendes, des paysages et des mœurs de la Nouvelle-Angleterre ». Moins « artiste » que Longfellow, — et aussi peu artiste que possible, hélas! — Whittier était plus « Américain ». Et toute sa gloire lui est venue de là, de même qu'à Lowell, cet autre grand homme dont nous avons tant de peine, en Europe, à comprendre et à apprécier la grandeur. Tous deux, Whittier avec sa rudesse paysanne, Lowell avec sa verve un peu grossière et son prosaïsme, tous deux sont apparus à leurs compatriotes comme les représentans d'un art spécial, local, fait à leur usage propre indépendamment de toute influence étrangère. Aussi M. Brander Matthews n'admire-t-il personne autant qu'eux. « Lowell, dit-il, était le type du caractère dont nous avons le plus besoin dans notre vie publique américaine. C'était le type de l'Américain largement cultivé, mais ayant une intelligence solide de ses compatriotes, et le plus profond amour de son pays. » Et c'est au contraire avec une sévérité à peine mitigée de quelques éloges tout littéraires que M. Brander Matthews juge la vie et le caractère d'Edgar Allan Poe.

« Ainsi, — écrit-il à la fin de son étude sur Poe, — ainsi cet infortuné génie, né la même année qu'Olivier Wendell Holmes, a quitté le monde plus de quarante ans avant la fin de la brillante et honorée carrière de Holmes. Il avait eu de grands dons, les plus grands peut-être qui eussent été accordés à un poète américain : mais il n'eut point l'art de les ménager. Il avait eu de grandes chances, mais il les avait laissées échapper, l'une après l'autre. La fortune l'avait sans cesse favorisé ; mais il avait amené de son plein gré le naufrage de sa destinée. Tous ses malheurs n'avaient été causés que par sa propre conduite : et, il fut malheureux, ce fut entièrement sa faute. Comme l'a dit de lui Lowell, de son vivant même, « il a tout à fait manqué de cet élément « humain que, faute d'un meilleur terme, nous appelons le caractère, et « qui est parfois distinct du génie, mais que tout grand génie possède « par surcroît. »

Voilà l'auteur de *Ligeïa* bien durement traité, d'autant plus durement que, pour répréhensible que puisse paraître sa vie privée, on ne peut pas accuser son œuvre d'être immorale, ni de porter le reflet de la corruption de ses mœurs. Son œuvre n'est que belle, tout imprégnée de passion et de rêve. Mais, par l'excès même de sa beauté, elle perd ce caractère national qui est au contraire si marqué dans l'œuvre de Whittier et de Lowell : c'est l'œuvre d'Edgar Poe, infiniment plus que d'un Américain. Et M. Brander Matthews, et toute la critique de son pays avec lui, opposent à la vie et au génie de Poe ceux d'Olivier Wendell Holmes, « qui avait plus d'intelligence que d'imagination » et qui « s'était spécialement constitué le barde de Boston, où on le trouvait toujours prêt quand il y avait des vers à écrire pour une cérémonie publique, un dîner, un enterrement, ou la visite d'un étranger distingué ».

Mais je crains que, isolés ainsi du texte qui les entoure, ces jugemens sur l'*américanisme* des auteurs américains ne fassent l'effet d'être un peu monotones. Ils sont, en réalité, fort loin de l'être, quand on les lit dans le texte ; et c'est au contraire un spectacle curieux de voir avec quelle ingéniosité M. Brander Matthews assigne, à chacun des quinze grands écrivains dont il parle, un rôle spécial dans l'œuvre collective où il prétend qu'ils ont travaillé. Tout au plus pourrait-on trouver qu'à force de vouloir varier ses éloges, l'éminent critique a parfois donné à son livre l'apparence d'une *Galerie des grands inventeurs* plutôt que de l'histoire d'une littérature. De chacun des auteurs qu'il nous présente, il nous dit que, « le premier », il a fait

en Amérique ceci ou cela, pratiqué tel genre, employé telle forme. Ainsi, Franklin est « le premier des humoristes américains »; Washington Irving est « le premier Américain qui ait fait profession de littérature »; Fenimore Cooper est « le premier Américain dont les œuvres aient été traduites dans toutes les langues »; *la Violette Jaune* de Bryant est « le premier poème consacré à une fleur d'Amérique »; Emerson est « le premier des grands écrivains nés dans la Nouvelle-Angleterre ». C'est là, sans doute, pour un critique, attacher trop d'importance à la question de priorité; mais le livre de M. Brander Matthews n'est, après tout, qu'un simple manuel destiné aux enfans; et ce n'est pas seulement en Amérique que des renseignemens de ce genre frappent, plus que tous autres, l'imagination des enfans.

Une seconde objection, et plus sérieuse, pourrait être faite à cet excellent petit livre. On pourrait s'étonner que, dans un ouvrage ayant pour objet de prouver l'*américanisme* de la littérature des États-Unis, l'auteur n'ait pas défini nettement en quoi consistait cet *américanisme*. Ou plutôt il y a bien tâché; et plus d'une fois, après avoir affirmé que tel ou tel écrivain était un « véritable Américain », il s'est mis en devoir d'expliquer ce qu'il entendait par ces mots. Mais ces mots désignaient pour lui un ensemble de perfections si nombreuses et si diverses que les définitions qu'il en a données s'appliqueraient aussi bien, d'une façon générale, à l'honnête homme, au profond penseur, au poète inspiré de tous les pays. Lui-même, d'ailleurs, semble s'être rendu compte de l'insuffisance de ses explications, car il nous dit quelque part que, pour grande que soit la différence entre un Anglais et un Américain, « ce n'est point chose facile de déterminer au juste en quoi elle consiste ». Et il n'y a pas jusqu'à cet aveu qui ne nous démontre que l'agglomération composite des habitans des États-Unis est, aujourd'hui, « en travail d'une patrie ». Ces hommes venus de toutes les nations veulent être différens des autres nations; ils veulent avoir un caractère propre, et tel que, depuis cent ans, tous les grands hommes de leur pays l'aient eu déjà à un haut degré; ils veulent, à tout prix, trouver un lien qui les rattache aux Washington et aux Franklin, aux Longfellow et aux Lincoln; et, en attendant que leur *américanisme* achève de se préciser, on peut dire que ce commun désir d'un caractère national suffit, dès maintenant, à le constituer.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Le danger que courait la Chambre des députés, après les élections dernières, était de n'avoir pas de majorité. Il est encore loin d'être écarté. Une Chambre nouvelle commence par élire son bureau: c'est pour les partis une occasion de se mettre en ligne et de se compter. La première bataille roule sur le choix du président. Nous disions déjà, il y a quinze jours, qu'elle se livrerait sur deux noms seulement, celui de M. Henri Brisson et celui de M. Paul Deschanel. Le premier avait derrière lui tous les radicaux et les socialistes; le second, tous les républicains modérés, — ils s'appellent aujourd'hui progressistes, — les ralliés, et la droite. On voit donc qu'aucun des deux partis n'était pur de tout alliage, ou, si l'on veut, n'était bien homogène. L'un et l'autre se disaient sûrs de la victoire, quoique ni l'un ni l'autre ne le fût, et en vérité il n'y avait pas lieu de l'être. Dès le premier scrutin, en effet, M. Deschanel l'a emporté sur M. Brisson d'une seule voix. On a fait remarquer à ce sujet que la République avait été fondée à une voix de majorité, ce qui ne l'avait pas empêchée de vivre; on a rappelé qu'en 1888, M. Méline avait été élu président contre M. Clémenceau au simple bénéfice de l'âge, car ils avaient eu tous deux le même nombre de suffrages. Il n'en est pas moins certain qu'une voix est peu de chose, et que, si elle suffit pour élire un président, on ne trouve en elle ni une indication bien claire sur la volonté de la Chambre, ni une base bien large pour y appuyer un gouvernement. De plus, la voix attribuée à M. Deschanel a été contestée, et il a fallu recommencer l'épreuve. Gardons-nous de le regretter : c'est surtout à la récidive que le vote a pris de l'importance. On pouvait croire qu'à la première fois il y avait eu quelque erreur et que, si la Chambre en avait l'occasion, elle la réparerait. Tel était bien l'espoir des radicaux : il ne s'est pas réalisé. A la seconde épreuve, M. Deschanel a eu quatre voix de plus que M. Brisson, majorité très faible encore, mais à laquelle la répétition du vote donnait un caractère plus affirmatif. On devait en conclure que les radicaux s'en

tiendraient là, et n'exposeraient pas leur candidat à un nouvel échec: ils ont préféré en courir la chance, et n'ont réussi qu'à faire battre M. Brisson une fois de plus. C'était aussi la dernière, car on nommait enfin le bureau définitif. Ici encore, il faut rendre grâce aux radicaux: leur insistance a accentué le succès de M. Deschanel. Celui-ci, d'une voix est passé à quatre, et de quatre, il est passé à dix. La majorité reste faible sans doute, mais elle est obstinée; elle l'est pour le moins autant que les illusions des radicaux. Ils affectaient de se dire les maîtres de la situation; ils faisaient tout haut leurs projets; ils émettaient des prétentions, ils adressaient des sommations au gouvernement et à ses amis. Aujourd'hui, il faut en rabattre. Si ces trois scrutins successifs ne permettent pas encore de préjuger l'avenir de la Chambre, ils démontrent du moins que les radicaux, même unis aux collectivistes, depuis M. Bourgeois jusqu'à M. Millerand, ne peuvent pas s'enfler assez pour former une majorité.

Quant à l'avenir de la Chambre, il dépendra beaucoup de la discussion qui vient de s'ouvrir, et qui, vraisemblablement, sera close au moment où paraîtra cette chronique. Malheureusement, nous ne sommes pas sûrs que cette discussion soit aussi lumineuse qu'il le faudrait. On ignore encore l'attitude qu'y prendra le gouvernement. Les bruits les plus divers ont couru à ce sujet : peut-être ont-ils tous été exacts à un moment donné, et ont-ils ensuite cessé de l'être. Cela prouve qu'il y a de l'hésitation de la part de M. Méline et de ses collègues, en un moment où il faudrait, au contraire, le plus de netteté dans les vues et de fermeté dans la conduite. M. Méline veut-il rester aux affaires, ou bien se retirer? Dans un cas ou dans l'autre, il doit se présenter au Parlement et lui parler de manières très différentes. S'il veut rester, il ferait bien de reconstituer immédiatement son cabinet et de paraître devant les Chambres, non seulement avec un programme arrêté dans toutes ses parties, mais avec les hommes qui doivent l'appliquer et en répondre. Mais il semble que M. Méline ne veuille prendre un parti définitif qu'après le débat et suivant la manière dont il aura tourné, ce qui est en livrer le dénouement au hasard, et peut-être à une confusion inextricable. Nous ne pouvons, pour le moment, que signaler le péril. Le bureau de la Chambre est constitué, mais voilà tout; aucun orateur n'est encore monté à la tribune; aucune parole politique n'a été prononcée. Tout ce qu'on a pu constater de la Chambre récemment élue, c'est qu'elle est encore plus passionnée et plus bruyante que sa devancière. M. Deschanel, qui a déjà donné tant de preuves de courage, a fourni la plus grande de toutes en sollicitant une

présidence qui sera très difficile à exercer. Cela dit, on ne peut qu'attendre. Dans quelques jours seulement, nous serons fixés sur les chances de durée du ministère, et peut-être aussi la Chambre nous aura-t-elle livré quelques traits de sa physionomie encore indécise. Tout ce que nous pourrions en dire pour le moment tiendrait de l'hypothèse et serait prématuré.

Il était facile de prévoir que les troubles dont l'Italie vient d'être le théâtre auraient un contre-coup sur la situation ministérielle. Le cabinet était déjà, et depuis longtemps, affaibli par des dissentimens intérieurs, et l'autorité personnelle de M. le marquis di Rudini commençait à n'être plus assez forte pour faire vivre les uns à côté des autres les élémens disparates de son gouvernement. Un peu plus tôt, un peu plus tard, une dislocation devait se produire : c'était devenu une question de jours. La mort subite du ministre de la marine, M. Brin, a précipité les événemens. Le cabinet di Rudini, depuis qu'il existe à travers des transformations déjà nombreuses, — celle dont nous rendons compte est, croyons-nous, la cinquième, — a été très éprouvé par la mort. M. Costa, ministre de la Justice, a disparu au mois d'août 1897, M. Sineo, ministre des Postes et des Télégraphes, au mois de février 1898. Mais ni l'un ni l'autre n'avait, à beaucoup près, l'importance de M. Brin. Celui-ci n'était pas seulement un ministre de la marine très expérimenté ; c'était un homme politique dans la pleine et bonne acception du mot. Non pas que nous ayons toujours eu à approuver sa conduite, ni à nous en louer. Son passage au ministère des Affaires étrangères, où on avait eu le tort de le mettre, nous a laissé quelques souvenirs fâcheux. Il n'en avait pas moins des qualités estimables, grâce auxquelles il avait inspiré au roi Humbert une confiance absolue. Il était vraiment l'homme du Roi dans le ministère, situation délicate, dont il aurait pu abuser ; mais on s'accorde généralement à reconnaître qu'il en usait d'une manière discrète et utile. M. Brin avait encore un autre caractère : il représentait le groupe piémontais, et l'on sait que dans la politique ministérielle de nos voisins, faite, comme la nôtre l'a été quelquefois, de dosages plus ou moins savans, ce groupe se considère comme ayant droit à un certain nombre de portefeuilles. M. Sineo, l'ancien ministre des Postes, était Piémontais ; sa mort avait déjà ébranlé l'équilibre du cabinet ; celle de M. Brin lui a porté le dernier coup. Rien que pour ce motif, M. di Rudini se trouvait dans la nécessité de remanier son ministère ; mais d'autres n'ont pas tardé à s'y joindre. Le désaccord fondamental,

quoique latent jusqu'à ce jour, qui existait entre M. Visconti-Venosta et M. Zanardelli, a fait éclat presque violemment, et il est devenu impossible de conserver les deux hommes dans un même gouvernement. Faute de pouvoir choisir entre eux, M. di Rudini les a laissés partir l'un et l'autre : il les a remplacés tous les deux, mais peut-être insuffisamment.

Les émeutes d'il y a six semaines ont révélé en Italie une situation sur la gravité de laquelle il n'était plus possible de se faire illusion. Les troubles de Milan, nous l'avons déjà dit, ne peuvent pas s'expliquer par des motifs purement économiques. La question du pain cher y a peut-être joué un rôle secondaire ; elle leur a servi de prétexte ; elle n'en a pas été la raison véritable, sérieuse et profonde. Même dès la première heure, personne ne s'y est mépris. Ce n'était pas, à coup sûr, parce que le pain était plus cher à Milan, que les Italiens réfugiés en Suisse se réunissaient pour repasser la frontière et pour venir donner à leurs frères le concours de leurs bras. Il fallait trouver d'autres causes à de pareils effets; et, la cause une fois déterminée, la nature du remède en découlait naturellement. M. le marquis Visconti-Venosta est un homme de la droite : il devait être conduit à attribuer au mouvement un caractère politique, républicain et socialiste, et à demander, en conséquence, que l'on prît des mesures rigoureuses, à la fois préventives et répressives, contre la licence de la presse et surtout contre les abus du droit de réunion et d'association. M. Zanardelli est un homme de la gauche : il devait avoir, et il a eu effectivement, des vues toutes contraires. Pour lui, le danger, au lieu de venir des radicaux et des socialistes, venait du clergé. Il y a en Italie, — comme chez nous, d'ailleurs, — un parti nombreux, actif et puissant, qui ne manque jamais d'imputer aux influences cléricales tout ce qui arrive de fâcheux. Les partis ont un besoin instinctif de ramener à une cause simple, et dès lors plus propre à agir sur les esprits, tous les événemens qui surviennent, particulièrement lorsqu'ils sont malheureux. Ils y trouvent aussitôt des armes contre leurs adversaires.

Nous n'avons pas à prendre parti entre M. Visconti-Venosta et M. Zanardelli. Pourquoi le ferions-nous, puisque M. di Rudini s'en est abstenu? Au surplus, peut-être avaient-ils un peu raison tous les deux, bien que dans une mesure inégale. Les associations de tous genres, tant politiques que religieuses, ont pris, depuis quelques années, en Italie un développement très considérable, sans parler des associations ouvrières, si intéressantes dans leur principe, mais qui deviennent facilement dangereuses, lorsqu'on leur a donné des espérances et qu'on ne peut

pas les réaliser. En Italie, on avait commencé par leur donner plus que des espérances : on leur avait donné du travail, et elles s'étaient habituées à croire qu'elles en auraient toujours. On sait quelles véritables débauches de constructions neuves ont eu lieu dans un grand nombre de grandes villes, et à Rome, tout d'abord. Les campagnes se sont dépeuplées pour fournir la main-d'œuvre à ces vastes entreprises. Le contre-coup était inévitable. Les travaux des villes ont dû être interrompus ou suspendus, et les ouvriers n'ont pas tardé à devenir des mécontens, parce qu'ils étaient des malheureux. Ils sont alors tombés sous la main des politiciens. Qu'il y ait eu là une cause, et une des causes les plus actives des dernières émeutes, cela est indubitable ; mais ce qui est moins certain, c'est que des mesures de simple rigueur suffisent à y remédier. Quant au clergé, sa participation aux événemens, bien qu'elle soit dénoncée avec passion par M. Zanardelli et par ses amis, est loin d'être démontrée. On a cité quelques faits qui, en vérité, ne prouvent rien. Que des prêtres isolés aient commis des maladresses, soit; mais le nombre et l'importance en ont été démesurément grossis. Que des émeutiers de Milan se soient réfugiés dans un couvent de capucins, il faut bien le croire, puisque le général Bava-Beccaris a jugé à propos de prendre ce couvent par la force, et même d'user du canon pour y faire brèche; mais cette démonstration était-elle bien nécessaire? Tout le monde n'en est pas également convaincu. Reste l'attitude personnelle du cardinal Ferrari, archevêque de Milan. Personne ne l'a approuvée, pas plus le pape Léon XIII que le général Bava-Beccaris, bien qu'ils l'aient qualifiée en termes différens. On sait que le cardinal Ferrari, dès le second jour des émeutes, est parti en tournée épiscopale et a quitté Milan. Il aurait dû, au contraire, s'il avait été en tournée épiscopale, s'empresser de rentrer dans son archevêché. Là, incontestablement, était sa place, et il faut regretter qu'il ne l'ait pas compris. Le général Bava-Beccaris le lui a fait sentir avec rudesse par la lettre suivante : « Je déplore vivement qu'une malheureuse circonstance n'ait pas permis à Votre Éminence de se trouver dans la ville pendant les douloureux jours, maintenant passés. Il aurait été de la plus haute utilité que le clergé de Milan, recevant une inspiration directe de celui qui siège sur le trône de saint Ambroise et de saint Charles, ait prononcé sans retard une parole de paix et offert son ministère pour abréger une sanglante lutte fratricide. » Nous ne savons pas si l'intervention du cardinal Ferrari aurait suffi pour arrêter l'effusion du sang; mais, à coup sûr, saint Ambroise et saint Charles Borromée n'auraient pas abandonné leur

siège épiscopal en pareille occurrence. Léon XIII, dans une lettre adressée à l'archevêque, lui a exprimé à son tour le regret de son absence dans un moment où sa présence aurait été si convenable; mais, en même temps, le Saint-Père se trouvait obligé de prendre la défense du clergé en général et des intérêts religieux dont il a la garde, car ces intérêts étaient menacés.

Ils l'étaient, tout d'abord, par les projets de M. Zanardelli. M. Zanardelli demandait le retrait de l'*exequatur* accordé à M[gr] Ferrari, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en vertu d'une loi nouvelle. Il exigeait que le gouvernement présentât une mesure qui aurait apporté une perturbation profonde dans le système de la loi des Garanties. On comprend que M. di Rudini ait reculé devant cette politique : elle aurait conduit à la guerre ouverte contre le Vatican, et nul ne peut savoir ce qui en serait sorti dans les circonstances actuelles. En tout cas, une telle entreprise aurait ajouté aux difficultés que traverse l'Italie, au lieu d'en retrancher ou d'en diminuer quoi que ce soit. Si le pouvoir civil, après leur avoir accordé l'*exequatur*, pouvait le retirer aux évêques, ceux-ci cesseraient en fait d'être inamovibles. Ils cesseraient de l'être du moins aux yeux du roi, mais non pas aux yeux du Pape, et de là naîtraient les conflits les plus redoutables. M. Zanardelli estime sans doute que, dans l'état d'incertitude où elle est aujourd'hui, l'opinion a besoin d'être remontée et qu'elle ne peut l'être que par la fièvre des passions les plus ardentes. Ce serait jouer un jeu bien dangereux. En revanche, M. Visconti-Venosta estime qu'il faut tourner et diriger la guerre contre les associations démocratiques, et restreindre toutes les libertés. De ce côté, il y aurait un autre péril. Si l'on se contente de regarder ce qui se passe et d'observer comment l'état de siège est appliqué par les autorités militaires, il semble que M. di Rudini s'applique, sans le dire, à donner satisfaction à l'un et à l'autre. En quelques jours, on a supprimé un grand nombre de journaux de toutes les couleurs, et un nombre encore plus considérable d'associations démocratiques ou religieuses, autant des unes que des autres : le parallélisme a été parfait. De toutes ces suppressions, la plus importante et la plus significative est celle que le général Bava-Beccaris a prononcée contre le Comité diocésain de Milan. Le coup a été extrêmement sensible; il a été aggravé par les considérans dont le général s'est plu à l'accompagner. « Considérant, dit-il, que toute association qui, fondée sur un lien commun de religion et de foi, sort de ce champ d'action et prétend régler la conduite des citoyens dans leurs rapports avec l'État et les institutions, ne peut que devenir dangereuse pour

l'État et les institutions modernes;... considérant que c'est précisément dans ce cas que, par son propre fait, s'est mis le Comité diocésain, soit par des circulaires adressées aux associations et aux citoyens catholiques, ouvertement encouragés à des idées antinationales, soit par son attitude inspirée toujours par des sentimens hostiles aux institutions, et qu'ainsi le Comité diocésain est devenu un péril pour la tranquillité publique, et destructeur du sentiment national, etc., etc. » On le voit, le général Bava-Beccaris n'y va pas de main morte. Le Saint-Père devait naturellement s'émouvoir de pareils actes et d'un pareil langage; mais le général Bava-Beccaris est approuvé et encouragé par une partie considérable de l'opinion; et ces divergences de vues dans un même pays, avec le caractère d'irritation réciproque qu'elles affectent, constituent pour la tranquillité publique un danger aussi grave que ceux dont s'émeuvent les autorités militaires. Quelle conclusion faut-il tirer de cet état de choses, que nous nous sommes contentés jusqu'ici de relater? C'est que M. di Rudini n'ose présenter des projets de loi, ni dans le sens de M. Visconti-Venosta, ni dans celui de M. Zanardelli; et voilà pourquoi il s'est séparé de l'un et de l'autre. Mais, en fait, il suit à la fois leurs deux politiques, qui ne sont contradictoires qu'en apparence; il frappe de deux côtés à la fois, sur les révolutionnaires, ou simplement sur les libéraux, et sur les cléricaux; et il se couvre pour cela des facilités que donne l'état de siège. Telle est la vérité.

On comprend qu'il n'ait pas trouvé aisément des collègues pour s'associer à une œuvre mal définie dans ses principes et incertaine dans ses conséquences. La seule garantie qu'il pouvait leur offrir, — et nous en reconnaissons la valeur, — est son propre caractère, qui est modéré et sensé. Cependant, la crise n'a pas été longue; elle n'a duré que très peu de jours; le ministère n'a pas tardé à être reconstitué; mais, à considérer sa composition, on voit mieux ce qu'il a perdu que ce qu'il a gagné. MM. Visconti-Venosta et Zanardelli étaient des forces malheureusement contraires, mais enfin des forces, l'un et l'autre. Ils représentaient des groupes politiques opposés, mais importans. Chacun d'eux avait un parti derrière lui. On ne peut pas en dire tout à fait autant de ceux qui les ont remplacés, hommes honorables sans doute, dignes individuellement de considération et d'estime, mais qui, même réunis, n'apportent pas un prestige bien brillant à la combinaison nouvelle. Ce n'est pas tout à fait la faute de M. di Rudini, car il a sollicité d'autres concours, mais il ne les a pas obtenus. Il a recherché, dit-on, celui de M. Sonnino. M. Sonnino est un ancien col-

lègue de M. Crispi, et il aurait apporté avec lui des solidarités rétrospectives très inquiétantes. Quel que soit son incontestable mérite, sa place n'est pas dans un cabinet Rudini. Il l'a compris, et son refus a été péremptoire. Le général Pelloux n'a pas voulu abandonner son grand commandement militaire pour entrer aux Affaires étrangères, qu'on lui offrait. Pourquoi les Affaires étrangères? Le général Pelloux a préféré rester où il est et continuer de faire son métier : il a eu raison.

Tout le monde a été frappé de la quantité de militaires que M. di Rudini a fait entrer dans son cabinet, et on voit qu'il en voulait un de plus. Il a déjà le général di San Marzano à la Guerre et l'amiral Canevaro à la Marine; rien de mieux, assurément; mais on est plus surpris de voir le général Afan de Rivera aux Travaux publics, et on l'aurait été un peu plus encore de voir un quatrième général chargé des plus hauts intérêts diplomatiques de l'Italie. Cette préoccupation de se militariser toujours davantage est un symptôme qui ne saurait passer inaperçu. Il est bien vrai que, dans la défaillance un peu générale qui vient de se produire, l'armée a rempli tout son devoir, devoir douloureux sans doute, mais pourtant sacré. On a généralement rendu justice à la correction des officiers et des soldats. Ce n'est pourtant pas une raison pour mettre des généraux partout et pour n'avoir confiance qu'en eux, ou du moins pour en avoir l'air. Avec un ministère ainsi constitué, et d'après les tendances qu'il révèle, on peut être sûr que le poids militaire qui pèse sur l'Italie ne sera pas allégé : qui sait même s'il ne sera pas aggravé? Néanmoins, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'une des causes principales du malaise général vient de l'exagération des charges militaires. On l'avoue, mais on n'y change rien. On croit trouver dans l'armée seule une garantie contre le mal dont elle est, en grande partie, la cause; ce qui ressemble à un cercle vicieux. C'est que tout se tient dans la chaîne de conséquences dont le premier anneau est la participation de l'Italie à la Triple Alliance. Nous n'insisterons pas sur ce point de vue; il est familier à nos lecteurs. Que rien ne doive être modifié à cette politique, la nomination de M. Capelli aux Affaires étrangères en serait une preuve de plus, s'il en était besoin. M. le marquis Capelli a été autrefois sous-secrétaire d'État du comte Robilant, et, il y a quelques mois encore, il prenait avec ardeur, dans une lettre publique, la défense de son ancien chef et de sa politique. Il est un partisan très résolu de la Triple Alliance. Cela, d'ailleurs, ne doit inspirer aucune inquiétude en ce qui concerne les rapports de l'Italie avec d'autres puissances, et par exemple avec nous. M. Capelli est avisé et prudent, et il y a tout lieu de croire qu'il s'inspirera des méthodes de M. Visconti-Venosta au lieu

de revenir aux procédés de M. Crispi. Nous n'avons pas à demander autre chose; mais pour l'Italie, ce n'est peut-être pas assez. Il est vrai que cela ne regarde qu'elle. En dehors de M. Capelli, le ministère ne contient guère que deux hommes nouveaux qui soient connus en Europe. L'un est l'amiral Canevaro, qui n'a pas dû être fâché de quitter la Crète : on n'a pas oublié qu'il y commandait les forces italiennes, et que sa qualité de doyen des amiraux lui a fait décerner, à plusieurs reprises, le commandement supérieur. Il s'est constamment acquitté de sa tâche avec une grande distinction, et, dans des circonstances délicates, il s'est concilié les sympathies de tous ses collègues. Toutefois, il n'a pas dû hésiter beaucoup à accepter un portefeuille qui devait lui permettre d'abandonner la Canée et de revenir à Rome. L'autre ministre auquel nous faisons allusion est M. Cremona, qui a été chargé de l'Instruction publique. M. Cremona est un savant de très grand mérite, et plus connu comme tel que comme homme politique, bien qu'il soit sénateur. Ces choix, nous l'avons dit, sont parfaitement recommandables, mais ils ne font pas compensation au départ de MM. Visconti-Venosta et Zanardelli. M. di Rudini s'en rend assurément compte, et sans doute il n'a pas pu faire autrement qu'il n'a fait. A mesure que les circonstances deviennent plus graves, son ministère devient plus faible, comme s'il comptait sur une force qu'il trouverait éventuellement en dehors de lui. Tout ce qu'on peut lui souhaiter, c'est que les mauvais jours soient passés, et qu'après les émotions de ces dernières semaines, l'Italie rentre enfin dans une période de calme intérieur et de tranquillité.

Si on pouvait faire partout des élections comme à Belgrade, la vie parlementaire serait simplifiée. Cependant l'exemple du roi Milan n'est à conseiller à personne : il faut avoir des grâces d'État toutes particulières pour le suivre avec succès. Nous parlons du roi Milan et non pas du roi Alexandre, parce qu'il n'est plus question de ce dernier depuis que son père a remis les pieds en Serbie. Milan a repris tout le pouvoir et l'exerce avec une maëstria encore supérieure à celle qu'il avait montrée jusqu'ici. Quels sont ses projets, et en a-t-il de bien arrêtés? On l'ignore; mais il est difficile d'oublier qu'il revenait de Vienne lorsqu'il est rentré dans ses anciens États, et difficile aussi de croire qu'il agit comme il le fait sans un consentement au moins tacite et une tolérance de l'Autriche. On assure pourtant que le gouvernement austro-hongrois se déclare innocent de ce qui se passe en Serbie et paraît même le regretter : seulement, il ne va pas

jusqu'à y mettre ordre. Peut-être le roi Milan est-il un de ces hommes qui se laissent emporter par leur zèle, et qui exagèrent. Alors, ils deviennent gênans et on les désavoue, à moins qu'on ne se contente de les désapprouver. Quoi qu'il en soit, on a besoin de se rappeler de temps en temps qu'il existe une sorte d'entente entre l'empereur François-Joseph et l'empereur Nicolas pour maintenir le *statu quo* dans les Balkans; mais, quand cette entente a été faite, le roi Milan n'était pas à Belgrade, et son absence pouvait être considérée comme faisant partie du *statu quo*.

Comment s'expliquer que le roi Milan se donne tant d'agitation et s'empare du gouvernement avec tant d'énergie, s'il n'a pas quelque pensée de derrière la tête, pensée encore inconnue? Il a commencé par se faire nommer généralissime de l'armée serbe. Il avait déjà rempli ces fonctions comme roi, et n'en était pas sorti tout à fait à son avantage; mais il ne s'agit pas, cette fois, d'une guerre contre l'étranger; c'est en Serbie même et à l'égard de ses sujets que Milan fait montre de ses aptitudes militaires. Ainsi, le jour des élections, le 4 juin dernier, il avait consigné les troupes dans les casernes et leur avait fait distribuer des cartouches. Que craignait-il donc? Peu de chose, sans doute; le peuple serbe a déjà donné des preuves de sa soumission à la volonté royale; il fallait seulement exercer sur le corps électoral une pression capable de l'intimider, pour obtenir de lui ce qu'on en attendait, ou plutôt ce qu'on en voulait. S'il y a un fait incontestable et généralement incontesté, c'est qu'aujourd'hui, la grande majorité du pays est radicale, et le radicalisme déplaît au roi. Inutile de dire que le mot de radical n'a pas, en Serbie, la même signification qu'en France, non plus d'ailleurs que le mot de libéral. Libéral, en effet signifie conservateur et réactionnaire ; c'est l'ancien parti gouvernemental. Ses sympathies extérieures sont pour l'Autriche. Radical veut plutôt dire libéral : c'est un parti nouveau, qui est né de l'opposition tous les jours croissante contre le roi Milan, lorsque celui-ci en était encore à sa première manière, c'est-à-dire avant son abdication. Les sympathies des radicaux sont pour la Russie. Entre ces deux partis, Milan en avait formé lui-même un troisième, celui des progressistes: on peut juger par cette origine qu'ils ne méritaient pas beaucoup leur nom et qu'ils auraient pu tout aussi bien en prendre un autre. Le parti progressiste, étant la création personnelle du Roi, avait naturellement disparu après son départ : il a reparu non moins naturellement après son retour. Les radicaux avaient envahi la Skoupchtina, où ils étaient comme de juste en majorité considérable; il

s'agissait de les en faire disparaître. Tel est le but que Milan a poursuivi dans les élections qui viennent d'avoir lieu. Il l'a atteint, il l'a même dépassé. Voici, en effet, les chiffres sortis des scrutins : 112 libéraux, 62 progressistes, 19 indépendans, et enfin 1 radical, un seul, *rara avis!* On ne saurait réduire un grand parti à une plus simple expression. Encore paraît-il que cet unique radical, embarrassé de son isolement, a donné sa démission. De pareils résultats seraient tout à fait invraisemblables, impossibles même, si l'on ne savait pas qu'en Serbie le scrutin n'est pas secret; il est public; l'électeur doit dire le nom du candidat pour lequel il vote. Cela explique tout. Qui oserait se permettre de voter contre le candidat du gouvernement, lorsqu'il faut le faire ouvertement, sous l'œil du Roi en quelque sorte, et lorsque les troupes sont consignées dans les casernes? L'électeur serbe n'a pas une assez grande confiance dans l'efficacité du gouvernement parlementaire pour s'exposer à ce qui pourrait advenir d'une pareille attitude.

Le roi Milan s'est donc débarrassé des radicaux, au moins dans la Skoupchtina; mais il n'est pas complètement maître des libéraux, et ceux-ci sont 112. Il est vrai que la Couronne nomme 64 députés, qui, ajoutés aux 62 progressistes, font 126. Les libéraux n'en forment pas moins une masse nombreuse et compacte. L'homme le plus important de ce parti est M. Ristitch, l'ancien régent, qui n'a pas pardonné au roi Alexandre la façon cavalière dont il a fait contre lui le coup d'État de 1894. M. Ristitch, qui se croyait le maître, a été mis de côté du jour au lendemain, dans des conditions doublement pénibles pour lui : on n'aime pas à être à la fois sacrifié et un peu ridiculisé. Il a donc une revanche à prendre. On assure qu'il s'entend pour le moment avec le roi Milan, et qu'ils ont partie liée; mais on ne sait pas laquelle, et rien n'est moins sûr que la fidélité réciproque des deux partenaires, du roi Milan envers M. Ristitch, ou de M. Ristitch envers le roi Milan. A la moindre divergence d'intérêts, ils se sépareront, et comment prévoir lequel des deux sera le plus fort, ou le plus adroit? L'attitude de la Russie mérite d'être remarquée au milieu de ces intrigues. Naturellement, la Russie est mécontente, et elle ne se gêne pas pour manifester ce sentiment. Elle n'est pour ainsi dire pas représentée à Belgrade. Son ministre, M. Jadowsky, et son attaché militaire, le colonel de Taube, ont pris un congé qui s'est déjà prolongé longtemps et qui paraît devoir se perpétuer indéfiniment. La légation russe est gérée par un simple secrétaire. Cette situation n'est pas bonne; elle est artificielle et tendue; elle risquerait, si on n'y veillait avec soin, d'amener des complications imprévues. Personne ne les désire, ni l'Autriche, ni la Russie, et l'une

et l'autre feront leur possible pour les écarter ou les ajourner; mais elles peuvent se produire tout de même. Quant à Milan, il n'est pas encore tout à fait rassuré sur la solidité de sa victoire électorale, et il multiplie les précautions contre la Skoupchtina. Elle devra, dit-on, se réunir à Nisch : on annonce que le siège du commandement général de l'armée sera transféré aussi dans cette ville. Milan, l'armée, la Skoupchtina doivent demeurer inséparables, et on devine quel est celui de ces élémens qui influera sur les autres. Mais les desseins du Roi restent mystérieux. Craint-il pour la solidité du trône? Est-il inquiet de la santé de son fils, qui est toujours délicate et frêle? A-t-il de grandes vues politiques, ou seulement des préoccupations personnelles? Avec lui, tout est possible : aussi la situation des Balkans ne paraît-elle plus tout à fait aussi calme et aussi rassurante, depuis qu'il a fait sa rentrée à Belgrade.

Nous n'avons pas parlé depuis quelque temps de la guerre hispano-américaine, parce qu'elle traînait en longueur sans amener aucun incident. Nous n'en parlerons pas encore aujourd'hui, ou du moins nous ne le ferons que très brièvement, parce que la crise paraît être sur le point d'arriver à un point décisif, et qu'il vaut mieux attendre quelques jours afin d'être fixés sur la manière dont se présentera le dénouement. Quant à ce dénouement lui-même, il était dès le premier jour inévitable. L'Espagne n'est pas en mesure de lutter longtemps contre la puissance supérieure des États-Unis, et ce duel inégal serait déjà terminé, si les Américains s'y s'étaient mieux préparés. Peut-être ont-ils eu trop de confiance en eux-mêmes. Les circonstances les ont admirablement servis aux Philippines, et moins bien à Cuba. Soit bonne fortune, soit audace intelligente, l'amiral Dewey s'est emparé de Cavite avec une facilité que l'amiral Sampson n'a pas retrouvée à Santiago. Après son premier succès, l'amiral Dewey est resté dans une inertie qui a causé quelque surprise. On a cru qu'il manquait de munitions, on a dit qu'il attendait des renforts : rien de tout cela n'est aussi certain aujourd'hui. Il semble bien que l'amiral américain se soit tenu en communication avec les insurgés, et qu'il ait attendu le moment où ils se présenteraient en force devant Manille pour agir à son tour, appuyer leur action et en profiter. La garnison de Manille, prise entre deux feux, est dans l'impossibilité de résister : elle semble n'avoir que le choix de son vainqueur. Le télégramme envoyé par le général Augusti au gouvernement espagnol présente la situation comme désespérée. Est-elle

meilleure pour les Espagnols à Cuba? L'amiral Cervera a eu l'habileté de tromper la vigilance des Américains, et il a pénétré dans la baie de Santiago. C'était fort bien d'y entrer, mais à la condition d'en sortir tout de suite, car on risquait de ne plus pouvoir le faire quelque vingt-quatre heures plus tard. La baie de Santiago est admirable; seulement, on y pénètre et on en sort par un canal très étroit, et dès lors très facile à défendre, soit du côté de la rade, soit du côté de la pleine mer. Pendant que l'enthousiasme éclatait à Madrid et à Santiago, les Américains annonçaient, par une métaphore triviale, mais expressive, qu'ils allaient « mettre la flotte espagnole en bouteille ». Il leur suffisait pour cela de fermer le goulot. Une idée hardie et originale est venue à l'amiral Sampson, à savoir de couler un navire dans le canal, de manière à l'obstruer par une épave de gros calibre. L'idée a été exécutée, dit-on, avec un sang-froid auquel on ne saurait rendre un trop grand hommage. Quelques hommes, qui n'étaient même pas tous Américains, ont servi d'équipage au navire condamné, l'ont conduit au milieu de la passe, et l'ont coulé. C'est là un fait d'armes d'un genre tout à fait nouveau. Les Espagnols n'ont pourtant pas perdu courage. Ils ont annoncé que la passe n'était pas complètement bouchée, et que leurs navires pourraient encore y passer; puis ils se sont mis à l'œuvre pour détruire l'épave au moyen de la dynamite. Mais, pendant ce temps, les Américains sont revenus à la charge et, sous le feu d'une artillerie supérieure, ils ont écrasé les fortifications espagnoles. Ils n'en resteront certainement pas là. L'opinion publique, à Madrid, a été vivement émue à la nouvelle de ces tristes événemens. On ne peut que plaindre l'Espagne. Sans doute elle a attiré la fatalité sur elle par sa mauvaise administration et sa mauvaise politique coloniales; mais les convulsions qu'elle éprouve n'en sont pas moins douloureuses à voir. Il est à désirer que cette guerre inutile prenne fin le plus tôt possible. Il faut pour cela une grande résignation de la part de l'Espagne, et quelque générosité de celle des États-Unis.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII[e] ANNÉE

MAI — JUIN 1898

Livraison du 1[er] Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 36383.